DF
10
R4
t.23

UNIVERSITY
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi non férié de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

La bibliothèque de l'Association (Sorbonne, salle des conférences de grec, au rez-de-chaussée) est ouverte le mardi de 4 h. à 5 h. 1/2, et le samedi de 2 à 4 h.

Les communications à l'Association, les demandes de renseignements, les ouvrages offerts à la bibliothèque, doivent être adressés, franc de port, 44, rue de Lille, VIIe.

Les manuscrits destinés à la *Revue*, ainsi que les ouvrages envoyés pour compte rendu, doivent être adressés à M. Gustave GLOTZ, rédacteur en chef de la *Revue*, librairie Leroux, 28, rue Bonaparte, VIe.

Les membres de l'Association sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat poste, à M. Henri LEBÈGUE, agent bibliothécaire de l'Association, 44, rue de Lille, VIIe.

Tout membre qui, après deux ans, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

REVUE

DES

ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869)

TOME XXIII

ANNÉE 1910

118639
22/9/11

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

1910

DF
10
R4
t. 23

ÉTUDES SUR LA MUSIQUE ANTIQUE[1]

B. — Évolution de l'aulétique grecque (diatonisme, enharmonie, chromatisme).

Les conclusions de la précédente étude n'ayant pas encore subi l'examen de la critique, nous avons pensé qu'il convenait de procéder de nous-même à la contre-épreuve nécessaire. Ce travail de vérification s'impose d'autant plus que, dès l'abord, deux objections frappent l'esprit. La première concerne les triades de la notation. Si, comme nous l'affirmons, les signes de droite de chaque triade représentent les notes inaltérées de l'échelle naturelle, comment se fait-il qu'on les rencontre si rarement dans les compositions musicales qui nous sont parvenues de l'antiquité ? En effet, les textes notés que nous possédons ne font apparaître que peu de signes oxypycnes : Π dans le *stasimon d'Oreste*, K et Ж dans le premier hymne delphique, Ɔ dans le fragment delphien à notation instrumentale, K et X dans l'épitaphe de *Seikilos*, A (= ∀) (2) dans l'hymne au Soleil, N ou H dans l'hymne à la Muse. L'objection, très grave, paraît de nature à infirmer tout notre système s'il n'y est pleinement répondu. Nous allons essayer de fournir cette réponse,

(1) Voir t. XXII, p. 89 et suiv.

(2) Encore, dans certains manuscrits, cette note est-elle remplacée par la mésopycne R.

et peut-être n'aurons-nous pas à regretter de l'avoir recherchée.

Jusqu'ici, le débat n'a porté que sur les principes théoriques de la musique grecque, sur cette branche de l'enseignement musical que les anciens appelaient ἁρμονική. Il convient maintenant d'envisager la technique instrumentale, section de l'enseignement que les maîtres grecs dénommaient ὀργανική. En abordant cette discipline encore voilée et énigmatique dans certaines de ses parties, nous comptons omettre les instruments à cordes, mieux connus et relativement moins intéressants. Les lyres et les cithares, asservies à de rigoureuses traditions, n'ont évolué qu'à la suite des transformations subies par l'aulétique. En réalité, le nombre des cordes attachées aux instruments de ce genre ne nous renseigne que sur l'étendue progressive des échelles antiques ; le principe même qui a présidé à la formation de ces échelles nous échappe entièrement. Par contre, la facture et le jeu des flûtes, déterminés par des contingences précises, peuvent nous révéler les nécessités auxquelles les anciens ont obéi, en constituant leur système de notation.

Il n'est pas douteux que l'art des aulètes a exercé une grande influence sur l'œuvre des musicistes grecs. L'école de Pythagore elle-même, tout en étudiant les lois de la musique à l'aide du monocorde, était particulièrement attentive au jeu des flûtes. « Maints Pythagoriciens, dit Athénée, ont cultivé l'aulétique ; tels sont Euphranor, Archytas, Philolaos, et beaucoup d'autres. Euphranor a laissé un écrit sur les *auloi* ; Archytas de même » (1). A cette énumération le même auteur ajoute encore Archestrate, Phyllis de Délos, Pyrrhandre (2) et le lexicographe alexandrin Tryphon (3). Aristoxène a écrit sur les aulètes, sur les *auloi*, et composé un traité spécial sur la perce des flûtes (4). Cela n'a

(1) Athénée, IV, p. 184 E.
(2) Id., XIV, p. 634 D.
(3) Id., IV, p. 174 E.
(4) Id., XIV, p. 634 D et F.

pas empêché le grand réformateur de la musique grecque, plutôt novateur que musicien au dire de ses adversaires (1), de reprocher aux harmoniciens une trop grande application à l'étude des *auloi*. « Quant au but, dit-il, que l'on assigne parfois à la science harmonique, en faisant dépendre la compréhension totale de la musique soit de la notation des intervalles, soit de la théorie de l'*aulos*, qui permet d'indiquer, pour chaque son émis par l'instrument, la manière de le produire (le doigté) et la cause de son émission, ce sont là des erreurs profondes » (2). Erronée ou non, la méthode si sévèrement jugée par cette boutade était pratique et fort profitable aux élèves. Malgré le respect que nous devons à la mémoire et à l'œuvre d'Aristoxène, nous donnerions volontiers bien des pages verbeuses de ses exposés théoriques pour quelques lignes des harmoniciens, ayant trait à la technique musicale de leur temps. Nous serions très heureux, aujourd'hui, de pouvoir suivre la discipline des vieux maîtres contemporains de Socrate, qui enseignaient la musique la flûte à la main. Le traité d'Aristide Quintilien contient, à ce sujet, deux passages fort curieux. Dans le premier, relatif à l'enseignement musical, l'auteur fournit la précieuse indication que voici : « Dans ce que j'aurai à dire se trouvent, il est vrai, des choses déjà expliquées par les anciens, mais certes aussi d'autres que les écrivains ont, jusqu'à ce jour, passées sous silence ; non qu'il y eût de leur part ignorance ni mauvaise foi : mais, tandis que certains préceptes se trouvaient consignés par écrit, d'autres, plus obscurs, étaient réservés pour les conférences familières » (3). Dans le second texte concernant la double notation vocale et

(1) Adraste chez Proclus, *Comm. in Timaeum*, p. 192 A : ὅτι οὐ πάνυ τὸ εἶδος ἀνὴρ ἐκεῖνος μουσικός, ἀλλ' ὅπως ἂν δόξῃ τι καινὸν λέγειν πεφροντικώς.

(2) Aristoxène, *Harm.*, Meib., p. 39 : « Ἃ δέ τινες ποιοῦνται τέλη τῆς ἁρμονικῆς καλουμένης πραγματείας οἱ μὲν τὸ παρασημαίνεσθαι τὰ μέλη φάσκοντες πέρας εἶναι τοῦ ξυνιέναι τῶν μελῳδουμένων ἕκαστον, οἱ δὲ τὴν περὶ τοὺς αὐλοὺς θεωρίαν καὶ τὸ ἔχειν εἰπεῖν τίνα τρόπον ἕκαστα τῶν αὐλουμένων καὶ πόθεν γίγνεται · τὸ δὴ ταῦτα λέγειν παντελῶς ἐστιν ὅλου τινὸς διημαρτηκότος.

(3) Aristide Quint., *De Mus.*, Meib., p. 75.

instrumentale, il dit : « Dans notre exposé de la suite des sons, au-dessous des lettres ordinaires (notes vocales) sont placées les lettres (notes instrumentales) qui permettent de révéler les parties mystérieuses de la musique » (1). L'explication de ces notes instrumentales, fournie souvent à l'aide de la flûte, devait sans doute faire partie de l'enseignement oral réservé pour les conférences familières. Ce serait donc nous conformer aux instructions des anciens que d'étudier de près le jeu des *auloi* et la notation y afférente, où paraît se trouver enseveli le secret de la musique antique.

I

La musique instrumentale pure a été, dit-on, introduite en Grèce par Olympos de Phrygie, contemporain du roi Midas (2). Les témoignages anciens attribuent à cet artiste éponyme de l'école phrygienne la composition des nomes aulétiques pour les offices religieux et la création de l'enharmonie, principe du *bel canto* hellénique. « Alexandre (Polyhistor), dit Plutarque, rapporte dans son Recueil sur la Phrygie qu'Olympos le premier introduisit parmi les Grecs le jeu instrumental (3)..... C'est cet Olympos, favori de Marsyas, qui apprit de lui l'art de jouer de la flûte et introduisit en Grèce les nomes harmoniques, dont les Grecs font aujourd'hui usage dans les fêtes des dieux (4)..... Il a agrandi le domaine de la musique, en y intro-

(1) Aristide Quint., *De Mus.*, Meib., p. 26 : Καὶ ὅπως τὰ κατὰ τὴν μουσικὴν ἀπόρρητα συγκρύπτωμεν εὐκόλως, ἀντὶ τῶν ἐν χρήσει γραμμάτων κατὰ τὴν τονικὴν ἔκθεσιν ὑπογεγραμμένα κατατάττοντες. Dans la traduction, nous avons préféré substituer, avec Vincent, au mot συγκρύπτωμεν (cacher) un mot plus conforme au sens du texte, tel que ἀνακαλύπτωμεν (dévoiler).

(2) K. O. Müller, *Die Dorier*, I, p. 344 : « L'*aulos* n'est pas un instrument très ancien parmi les Hellènes; Homère ne le mentionne que chez les Troyens, *Iliade*, X, 13. Le passage *Il.*, XVIII, 495 est de date plus récente. Comp. Eustath. et *Schol.* Villoison ». Mais les découvertes de Crète ont modifié les idées sur ce point.

(3) Plutarque, *De Musica*, c. 5. — De même Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 16 : Φασὶ δὲ κρούματα (εὑρεῖν) Ὄλυμπον ὁμοίως τὸν Φρύγα.

(4) Plutarque, *De Mus.*, c. 7.

duisant un élément nouveau inconnu de ses prédécesseurs; par là il faut voir en lui l'ancêtre de la musique grecque et vraiment belle» (1). S'il nous était donné de connaître, même d'une façon approximative, la technique du maître phrygien, cela nous aiderait puissamment à comprendre l'énigmatique enharmonie, dont les meilleurs juges de la Grèce faisaient si grand cas. Mais un tel espoir n'est-il point chimérique? Vouloir ressaisir des faits si fugitifs remontant à une époque si lointaine, ne serait-ce pas la plus téméraire des entreprises? Sans doute, à première vue; en y regardant de près, le problème semble moins inabordable. Certaines indications fournies par l'antiquité, jointes aux données de la science acoustique, permettent même d'entrevoir la possibilité d'une solution. Il faut, assurément, quelque courage pour engager une recherche de ce genre; mais la fortune est parfois la compagne des audacieux. A tout prendre, le moindre résultat acquis suffirait pour faire absoudre une pareille tentative.

Nous savons, d'abord, que la flûte (2) d'Olympos était double (3). Des deux tuyaux composant cet instrument, l'un,

(1) *Ibid.*, c. 11.

(2) Nous continuons à employer cette expression, malgré son impropriété, afin d'éviter la constante répétition du mot *aulos*. En réalité, l'*aulos* était un tuyau mis en vibration par une anche à double languette. Ce point semble, aujourd'hui, mis hors de conteste. V. notamment : A. Howard, *The* Αὐλός *or Tibia* dans *Harvard Studies in classical Philology*, IV, 1893, p. 21 et suiv.; Gevaert et Vollgraff, *Les Problèmes musicaux d'Aristote*, p. 348.

(3) Nonnos, *Dionysiaca*, XXXV, 134 : καὶ δίδυμοι βερέκυντες ὁμόζυγες ἔκλαγον αὐλοί. — L'invention de la double flûte est attribuée tantôt à Hyagnis, tantôt à Marsyas. V. Plutarque, *De Mus.*, c. 5 et 17; Pausanias, X, 30, 9; Théophraste, *Hist. Plant.*, IV, 11, 7; Pline, *Hist. Nat.*, VII, 204. — Apulée, *Florid.*, 3 : « Hyagnis fuit, ut fando accepimus, Marsyae tibicinis pater et magister, rudibus adhuc musicae seculis, solus ante alios catus canere : nondum quidem tam inflexae animae sono, nec tam pluriformi modo, nec tam multiforatili tibia; quippe adhuc ars ista repertu novo commodum oriebatur. ... Prorsus igitur ante Hyagnim nihil aliud plerique callebant, quam Virgilianus upilio seu bubsequa,

Stridenti miserum stipula disperdere carmen.

Quod si quis videbatur paulo largius in arte promovisse, ei quoque tamen mos fuit una tibia, velut una tuba, personare. Primus Hyagnis in canendo manus discapedinavit; primus duas tibias uno spiritu animavit; primus laevis et dextris foraminibus, acuto tinnitu et gravi bombo concentum musicum miscuit ».

celui de droite, était destiné au chant (μέλος), l'autre, placé à gauche, servait à l'accompagnement (κρούσις) (1). Selon toute vraisemblance, les deux flûtes, de longueur inégale (2), étaient distantes d'un ton (3). Ces flûtes étaient courtes, minces (4) et accordées, pour le chant de libation, dans le sytème dorien conjoint. Denys d'Halicarnasse, décrivant une *pompa circencis* à Rome, dit : « Après les athlètes venaient trois chœurs orchestiques, le premier composé d'adultes, le second d'adolescents, et le dernier d'enfants : puis venaient des aulètes soufflant, à l'antique mode, dans de courtes flûtes dont l'usage s'est maintenu jusqu'à nous ; des citharistes pinçant des lyres d'ivoire à sept cordes et des *barbita*, instruments archaïques qui, disparus de mon temps en Grèce, apparaissent encore à Rome dans toutes les fêtes antiques » (5). Ailleurs, le même auteur assimile le chant spondiaque de l'*aulos* au mode dorien (conjoint) (6).

Les flûtes primitives, taillées dans le roseau, étaient naturellement cylindriques (7). A ce titre, elles ne pouvaient *octavier*. Les flûtes de ce genre, équivalant à des tuyaux bouchés, n'émettent que des harmoniques impairs ; encore faut-il, pour faciliter l'émission du son 3, recourir à l'artifice de l'*âme quintoyante* (8) qui, bien qu'en usage plus tard sous le nom de

(1) Varron, *de re rustica*, I, 2, 15 : « Dextera tibia alia quam sinistra ; ita tamen ut quodammodo sit conjuncta, quod est altera ejusdem carminis modorum *incentiva*, altera *succentiva*. » — *Ibid.*, 16 : « Succinit tibia sinistra, quae est inferior (subordonnée), dexterae foraminibus. »

(2) Plutarque, *Non suaviter posse vivi*, 13 ; Porphyre (édit. Wallis), p. 217 ; Varro, ap. Servium, *Aen.*, IX, 615.

(3) Tel est le cas de la paire de flûtes trouvées près d'Éleusis (actuellement au British Museum) et de deux paires trouvées à Pompéi. V. Howard, *loc. cit.*, p. 52 et suiv.

(4) Élien, ap. Porphyr., *Comm. in Ptolem.*, p. 217.

(5) Denys d'Halic., *Antiq. Rom.*, VII, 72.

(6) Id., *Sur la force du style de Démosthène* (édit. Sylburg, II, p. 176) : ὥσπερ οἱ τῶν σπονδείων αὐλημάτων ἢ τῶν δωρίων τε καὶ ἁρμονίων μερῶν ἀκροώμενοι.

(7) Les flûtes égyptiennes qui se trouvent aux Musées du Louvre et de Leyde ont la forme cylindrique. — Pour des sons de même hauteur, les tuyaux coniques doivent avoir une longueur double de celle des tuyaux cylindriques, et l'écart des trous est beaucoup plus grand. Cette raison rendait les tuyaux cylindriques préférables dans la pratique.

(8) Mahillon, *Éléments d'Acoustique*, p. 161 et 162.

σύριγξ (1), n'était certainement pas connue du temps d'Olympos. De pareils instruments ne pouvaient donc disposer utilement que des sons fondamentaux émis par les ouvertures latérales (2). Or, les vieilles flûtes spondiaques ne devaient pas en avoir plus de trois (3). Les *auloi* qui figurent sur les plus anciens monuments grecs ne comportent que ce nombre de trous. Il en est de même pour beaucoup de vieilles flûtes égyptiennes (4). Varron rapporte que, de son temps, on attribuait aux antiques *tibiae* tantôt quatre, tantôt trois orifices latéraux (5). Pollux nous fait connaître que jusqu'à Diodore de Thèbes, artiste par ailleurs inconnu, mais qui représente l'école béotienne, les flûtes en usage n'avaient que quatre trous (6). Si les *auloi* de la belle époque qui a précédé l'école thébaine avaient ce nombre d'orifices latéraux, on peut supposer légitimement que les flûtes plus rudimentaires du temps d'Olympos n'en avaient que trois. C'est ce que semble indiquer Clément d'Alexandrie pour la flûte d'Hyagnis : φασὶ.... εὑρεῖν... τρίχορδον δὲ ὁμοίως καὶ τὴν διάτονον ἁρμονίαν Ἅγνην, τὸν καὶ αὐτὸν Φρύγα (7). Le terme τρίχορδον convient normalement

(1) C'est le grand mérite de M. Howard d'avoir fixé ce point important de l'aulétique grecque (*loc. cit.*, p. 32 et suiv.).

(2) Les *auloi* phrygiens avaient un son grave. Ils sont qualifiés par les anciens de βαρύβρομοι (Euripide, *Helena*, 1351; Aristophane, *Nubes*, 313) et de βαρύφθογγοι (*Antholog. palat.*, VI, 51, v. 5). V. aussi Élien ap. Porph., p. 217. Sophocle, *fragm.* 468 (βερέκυντα βρόμον) et Athén., IV, 84.

(3) Tel est le cas des flûtes primitives d'Occident, comme le *flûtet* des Basques, le *galoubet* des Provençaux, et la flûte longue à trois trous. Ce dernier instrument, très en vogue du XIVe au XVIe siècle, était joint non seulement au tambourin, mais aussi à la vielle, auquel cas il prenait le nom de *flûte des vielleurs*. La double flûte russe appelée *duda*, *dudka* ou *dudotka*, est composée de deux tuyaux d'inégale longueur, foré chacun de trois orifices latéraux.

(4) Loret, *Journal asiatique*, 1889, p. 197 et suiv. — Sur 34 instruments examinés par M. Loret, 13 ont quatre trous et 12 n'en ont que trois.

(5) Acro, *Schol. in Horat.*, *Ars Poet.*, 202 : « Varro ait, in tertia disciplinarum et ad Marcellum de Lingua Latina, quattuor foraminum fuisse tibias apud antiquos, et se ipsum ait in templo Marsyae vidisse tibias quattuor foraminum, quare quaterna tantum foramina antiquae tibiae habuerunt; *alii dicunt non plus quam tria.* »

(6) Pollux, IV, 80.

(7) Clément d'Alex. *Strom.*, édit. Sylburg, p. 307, C. — En citant ce texte, M. Th. Reinach fait remarquer avec raison que διάτονος ἁρμονία n'est pas grec;

à un instrument à manche, d'origine asiatique, appelé πανδοῦρα; c'est un pendant au luth égyptien (𓄿 *nfr*), qui ne comportait que deux cordes. Ici, à l'occasion d'Hyagnis, il ne peut s'agir, en toute vraisemblance, que d'un instrument à vent. Plutarque emploie aussi le mot τρίχορδον à propos d'Olympos. En parlant de la simplicité de la musique des vieux maîtres, l'auteur du traité Περὶ Μουσικῆς s'exprime comme suit : Τρίχορδα γὰρ ὄντα καὶ ἁπλᾶ διαφέρει τῶν ποικίλων καὶ πολυχόρδων, ὡς μηδένα δύνασθαι μιμήσασθαι τὸν Ὀλύμπου τρόπον (1). Simonide appelle la flûte un instrument polycorde : Καλλιβόας πολύχορδος αὐλός (2). Platon met cette qualification au superlatif (πολυχορδότατον), en parlant des *auloi* aux sons nombreux (τὰ παναρμόνια αὐλοῦ) (3). L'application de ce qualificatif aux instruments à vent s'explique, d'après Plutarque, par un fréquent échange des terminologies propres à l'aulétique et à la citharistique : Καὶ τὸν αὐλὸν ἡρμόσθαι λέγουσι, καὶ κρούματα τὰ αὐλήματα καλοῦσιν, ἀπὸ τῆς λύρας λαμβάνοντας τὰς προσηγορίας (4). Le passage précité du *Dialogue sur la Musique* s'applique aussi bien à Terpandre qu'à Olympos; pour ce qui concerne le premier, le mot τρίχορδος serait un non-sens, puisque la lyre de l'aède lesbien était heptacorde; pour le second, le mot pris à la lettre serait encore plus absurde, puisqu'il s'agit d'un aulète. La pensée de Plutarque,

peut-être διάτονον est-il une glose (éd. de Plut., *De Mus.*, p. 43, note 105). En réalité, l'invention du jeu harmonique (οὔτε τοῦ διατόνου .... ἀλλὰ τῆς ἁρμονίας, *Ibid.*, c. 11) devait être le fait, non d'Olympos, mais du maître primitif qui a inventé la double flûte phrygienne (Ὕαγνιν δὲ πρῶτον αὐλῆσαι, εἶτα τὸν τούτου υἱὸν Μαρούαν, εἶτ' Ὄλυμπον, *Ibid.*, c. 5).

(1) Plutarque, *De Mus.*, c. 18.

(2) Simonide fr. 29, 30 chez Hiller-Crusius *Anthologia lyrica:* — De même encore chez Plutarque *Quaest. conviv.* VII, 8, 4 : παρεξιστὰς ὁ αὐλὸς βόμβυξι καὶ πολυχορδίαις τὴν διανοίαν ὑγρὰν ὑπὸ τῆς μέθης καὶ ἀκροφαλῆ γεγενημένην.

3) Platon, *Rép.*, III, 399 D. — Ailleurs (*Philèbe*, 56 A), Platon dit encore : « Tout l'art des aulètes consiste à saisir par habileté conjecturale la juste mesure (la hauteur exacte) de chaque corde (note) (καὶ ξύμπασ' αὐτῆς αὐλητικὴ τὸ μέτρον ἑκάστης χορδῆς τῷ στοχάζεσθαι φερομένης θηρεύουσα. — « Le mot χορδή (corde) chez les anciens est synonyme de *son*, au point que Platon appelle la flûte « un instrument *polycorde.* » — Nous disons de même : les cordes graves, aiguës de la voix. » (Gevaert, *Mus. de l'Ant.*, I, p. 87, note 2).

(4) Plutarque, *Quaest. conviv.*, II, 4. — Par la même raison, nous disons aussi « l'accord de la flûte. »

en faisant allusion à un instrument primitif et indigent, est d'opposer la belle simplicité des maîtres anciens à la variété et aux riches moyens des artistes plus récents, inférieurs par le style autant que par l'inspiration (1).

Le grand aulète phrygien ne disposant que d'un instrument à trois orifices latéraux, comment réussissait-il à en tirer une échelle continue et des mélodies qui, par leur beauté expressive, charmaient encore les contemporains d'Aristoxène (2)? Évidemment, l'habile artiste devait recourir à des artifices. Trois procédés permettent de varier les intonations d'un *aulos*. Le premier consiste à produire des demi-tons chromatiques, en ouvrant un trou entre deux trous fermés ; c'est ce qu'on appelle *le doigté fourchu*. Or, les fourches manquent de justesse (3), et leur emploi n'est pas sans conséquences fâcheuses pour la sonorité de l'instrument (4). D'ailleurs, il ne saurait en être question dans le cas d'un tuyau à trois trous. Restent deux autres procédés, au sujet desquels Gevaert s'exprime comme suit : « Sur un instrument à double anche, tel que le hautbois moderne et l'*aulos* antique, l'exécutant dispose de deux moyens pour abaisser une intonation; il peut, ou bien diminuer la pression des lèvres ; ce qui diminue la vitesse du courant d'air, ou bien réduire, par une obturation partielle, la grandeur du trou latéral correspondant au degré non abaissé. Quand l'instrumentiste antique jouait de l'*aulos*

(1) Un auteur aussi avisé que Vincent n'a pas hésité à écrire les lignes suivantes : « Suivant Plutarque (*De Mus.*, ch. 18), *deux musiciens du plus grand génie, dont les compositions furent jugées dignes de servir de modèles à la postérité, mais qui laissèrent bien loin derrière eux tous leurs imitateurs, Olympe et Terpandre enfin, n'employaient jamais que trois cordes.* » (*Notices*, etc., p. 96). Cela montre à quel point les meilleurs esprits ont pu se méprendre sur les réalités musicales de l'antiquité.

(2) Aristoxène chez Plutarque, *De Mus.*, c. 18 : « Nul ne peut imiter le style d'Olympos, et il laisse derrière lui tous les auteurs d'airs chargés de notes et de modulations. » Platon vante dans le *Banquet* (p. 215 C) la divine beauté de ces vieilles mélodies : τὰ οὖν ἐκείνου (Ὀλύμπου) ἐάν τ' ἀγαθὸς αὐλητὴς αὐλῇ ἐάν τε φαύλη αὐλητρὶς, μόνα κατέχεσθαι ποιεῖ καὶ δηλοῖ τοὺς τῶν θεῶν τε καὶ τελετῶν δεομένους διὰ τὸ θεῖα εἶναι.

(3) Gevaert, *Nouveau traité d'instrumentation*, p. 115.

(4) Mahillon, *Éléments d'Acoustique*, p. 115.

double, le premier procédé devenait impraticable. En effet, lorsqu'une impulsion unique fait vibrer l'air contenu dans deux tuyaux, elle ne peut s'affaiblir pour l'un sans s'affaiblir en même temps pour l'autre. Mais l'obturation partielle était applicable à l'*aulos double* aussi bien qu'à l'*aulos simple*. Ce moyen d'abaisser l'intonation est parfaitement connu de nos hautboïstes et de nos bassonistes (1). » En couvrant en partie l'orifice latéral de la flûte, l'aulète pouvait abaisser à son gré le son émis à cet endroit, notamment d'un demi-ton. Ce procédé a été en usage de tout temps; récemment encore, le hautbois de Triebert comportait un double trou pour faciliter l'émission du demi-ton descendant. On trouve, dans les Musées d'instruments anciens, des chalumeaux, des musettes, des hautbois, des cors anglais, des barytons, etc., présentant la même disposition (2). « Afin de faciliter le doigté du demi-ton, dit M. Kidson dans le *Grove's Dictionary*, les troisième et quatrième trous (du hautbois) étaient autrefois faits doubles, c'est-à-dire qu'au lieu d'un trou à diamètre plein, on employait deux petits trous placés l'un à côté de l'autre, chacun de ces demi-trous ou les deux réunis pouvant être couverts par le doigt; mais, bien que cette disposition ait été maintenue pendant longtemps, l'usage moderne des clefs en a fait disparaître la nécessité. » (3).

Le procédé de l'obturation partielle s'impose rigoureusement, lorsque l'instrument compte un petit nombre d'ouvertures. Tel est le cas du galoubet de Provence. Avec ses trois trous et le *bourdon* correspondant à la longueur intégrale du tuyau, cette flûte ne peut émettre que quatre sons fondamentaux. Or, par

(1) Gevaert et Vollgraff, *Les Probl. mus. d'Aristote*, p. 94, note 2. Si l'éminent historien de la musique de l'antiquité avait songé à approfondir la notion effleurée dans ce texte, il n'eût pas manqué d'aboutir aux conclusions de la présente étude.

(2) V. notamment G. Chouquet, *Le Musée du Conserval. nat. de musique*, nos 470, 490, 491 et 495; Mahillon, *Catalogue descript. et analyt. du Musée instr. de Bruxelles*, p. 211 (chalumeau de Denner), nos 177, 444 et 451.

(3) *Grove's Dictionary of Music and Musicians*, vo *Oboe*, III, p. 418.

le jeu des doigts tantôt levés, tantôt couvrant à moitié les orifices, le galoubet parvient à fournir une suite entièrement chromatique. En marquant par ● les trous fermés, par ⊖ les trous à moitié couverts par O les trous entièrement découverts, on réalise dans la pratique l'échelle suivante :

	Bourdon	1		2		3	
3e trou	●	●	●	●	●	⊖	O
2e trou	●	●	●	⊖	O	O	O
1er trou	●	⊖	O	O	O	O	O
	ré$^{\flat}_{4}$	*ré*$_{4}$	*mi*$^{\flat}_{4}$	*mi*$_{4}$	*fa*$_{4}$	*sol*$^{\flat}_{4}$	*sol*$_{4}$

Le galoubet, en sa qualité de flûte à bec, émet facilement les harmoniques pairs et impairs. Aussi, par l'effet des sons aliquotes 2 et 3 (octave et douzième), les orifices ci-dessus arrivent à produire une suite chromatique de plus d'une octave; les trois trous, en dehors du bourdon, fournissent l'octave : *ré*$_{5}$, *mi*$^{\flat}_{5}$, *mi*$_{5}$, *fa*$_{5}$, *sol*$^{\flat}_{5}$, *sol*$_{5}$, (*la*$^{\flat}_{5}$), *la*$_{5}$, *si*$^{\flat}_{5}$, *si*$_{5}$, *ut*$_{6}$, *ré*$^{\flat}_{6}$, *ré*$_{6}$.

La flûte d'Olympos devait nécessairement comporter un doigté analogue, avec cette différence que les trous étaient plus espacés et que l'instrument, étant à anche et cylindrique, n'offrait pas la ressource des sons aliquotes. Comment les aulètes primitifs ont-ils été conduits à adopter un mécanisme aussi délicat qu'ingénieux? Il n'est pas difficile de le comprendre, si l'on envisage la facture de leurs instruments. Les *auloi* très anciens, plus ou moins rudimentaires, ne pouvaient être que d'une justesse approximative. Les facteurs des premiers temps ne possédaient pas les notions scientifiques qui permettent à ceux de nos jours d'assurer la justesse des tuyaux sonores. D'autre part, on sait que les *flûtes monocalames* sont issues de la *syringe polycalame* ou *flûte de Pan* (1). En marquant le long d'un roseau les longueurs respectives des divers tuyaux qui

(1) Diodore de Sicile, III, 58 : καὶ τῆς μὲν συνέσεως τεκμήριον λαμβάνουσι τὸ μιμήσασθαι τοὺς φθόγγους τῆς πολυκαλάμου σύριγγος, καὶ μετενεγκεῖν ἐπὶ τοὺς αὐλοὺς τὴν ὅλην ἁρμονίαν. — Cf. Démétrius de Phalère, *De elocut.*, 65, et le deuxième fragment de l'Hagiopolite chez Vincent, *Notices*, etc., p. 264.

composent ce dernier appareil, et en forant des trous aux endroits marqués, on pensait réaliser sur un seul tube l'équivalent de la syringe multiple. Ce procédé, indiqué par la nature, devait cependant aboutir à de fâcheux mécomptes. En effet, pour que les longueurs théoriques ainsi déterminées correspondent réellement à des tuyaux distincts, il faut, d'abord, que le diamètre de l'orifice latéral soit égal à celui de la perce, c'est-à-dire aussi grand que le diamètre de l'ouverture terminale. Or, il n'est guère possible d'établir dans la paroi d'un tube des orifices d'une telle dimension; les doigts, d'ailleurs, ne pourraient les couvrir entièrement; d'où la nécessité de diminuer le diamètre des trous. Mais les trous diminués ont pour effet d'abaisser le son. La vibration, ne pouvant plus se propager aussi facilement par l'issue latérale, s'étend plus loin dans le tuyau, et l'intonation se trouve abaissée. Déjà la propagation latérale, par cela même qu'elle ne suit pas un parcours régulier dans l'axe de l'instrument, produit un effet de même nature. A cela s'ajoute encore l'épaisseur de la paroi, qui prolonge la colonne d'air du tuyau d'une colonnette supplémentaire, équivalant à un petit tube latéral (1). Pour tous ces motifs, les sons émis aux endroits marqués par la théorie se trouvaient beaucoup trop bas. Les αὐλοποιοί primitifs furent de cette manière amenés à placer les orifices latéraux au-dessus des points marqués par la division théorique du tube. Mais, comme les connaissances mathématiques nécessaires pour calculer avec précision le déplacement voulu leur faisaient défaut, ils prirent le parti de fixer les trous plutôt trop haut que trop bas. L'oreille exercée de l'aulète lui permettait, à son tour, de corriger les imperfections de l'instrument, en ramenant, par un léger doigté obturateur, les orifices latéraux à leurs justes dimensions. Encore de nos jours, on voit les joueurs de cornemuse et de biniou procéder de la sorte pour rectifier les fausses notes de leurs tuyaux. Une telle technique ne pouvait que favoriser la variété des into-

(1 Mahillon, *Éléments d'Acoustique*, p. 160.

nations et le sentiment des nuances. De plus, l'artiste avait la faculté, en couvrant l'orifice à moitié, d'ajouter un demi-ton descendant, correspondant à notre bémol, comme nous l'avons vu plus haut dans le jeu du galoubet (1). Il est à penser que les instruments primitifs de la Grèce devaient se prêter facilement à ce doigté particulier. Les flûtes du British Museum, qui ne sont pas très anciennes et datent probablement de la fin du ve siècle, présentent de grands orifices latéraux de forme ovale, très propres à l'obturation partielle (2).

Le procédé primitif, d'une application si délicate et si utile, qui permettait à l'artiste de former le son et de l'adapter aux plus fines nuances, semble avoir marqué son empreinte sur l'art musical des anciens. Tirer de l'instrument des sons mélodieux se dit, en grec, ἁρμόζειν ou ἁρμόττειν, ajuster, adapter. L'échelle produite par une succession de notes bien ajustées s'appelait ἁρμονία, et l'accord ainsi établi ἁρμογή. Τὴν δὲ ἁρμονίαν, dit Pollux, ἁρμογὴν Εὔπολις εἴρηκε ·

Ταύτην ἐγὼ πάλαι ζητῶν τὴν ἁρμογήν (3).

(1) Acutior per *patentiora* foramina, gravior per *angusta* (Macrobe, *Somn. Scip.*, II, 4, 5).

(2) Gevaert, *Mus. de l'Ant.*, II, p. 646. — Dans un passage que nous avons déjà cité plus haut (*Philèbe*, p. 56 *a*), Platon fait allusion au doigté des aulètes. « Je pense bien, fait-il dire à Socrate, que la musique est en grande partie le résultat de l'empirie; les consonances s'adaptent non par la mesure théorique, mais par l'adresse conjecturale de la pratique. Tout l'art des aulètes, poursuivant par des tâtonnements la hauteur exacte de chaque degré mobile, présente de l'obscurité, beaucoup de mélange et peu de stabilité (... ἐμπειρίᾳ καί τινι τριβῇ, ταῖς τῆς στοχαστικῆς προσχρωμένους δυνάμεσιν, ἃς πολλοὶ τεχνὰς ἐπονομάζουσι... Οὐκοῦν μεσττὴ μέν που μουσικὴ πρῶτον, τὸ ξύμφωνον ἁρμόττουσ' οὐ μέτρῳ, ἀλλὰ μελέτης στοχασμῷ · καὶ ξύμπασ' αὐτῆς αὐλητικὴ, τὸ μέτρον ἑκάστης χορδῆς τῷ στοχάζεσθαι φερομένης θηρεύουσα, ὥστε πολὺ μεμιγμένον ἔχειν τὸ μὴ σαφὲς, σμικρὸν δὲ τὸ βέβαιον). » Point n'était besoin de parler de la dextérité et des recherches conjecturales des aulètes, s'il ne s'était agi pour eux que de couvrir simplement les trous de la flûte. Platon semble bien envisager ici l'art du doigté que, dans un passage à tendance analogue, Aristoxène désigne du nom de χειρουργία (*Harm.*, p. 43), à moins que ce terme ne s'applique plutôt au maniement des flûtes thébaines. — Nous avons traduit χορδὴ φερομένη par degré ou son mobile. Cf. Euclide, *Sectio canonis*, 20, Meib., p. 39; Bacchius, *Isagogè*, Meib., p. 8; Aristide Quint., Meib., p. 12 et 95). Cette expression semble due à Damon, le maître musical de Socrate et de Périclès. Cf. v. Jan dans Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie*, II, col. 894.

(3) Pollux, IV, 57.

Le mot ἁρμογή, désignant l'art de nuancer les tons et de les réunir par de fines transitions, s'appliquait également à la peinture. « Deinde adjectus est splendor, dit Pline, alius hic quam lumen : quem, quia inter hoc et umbram esset, appellarunt τόνον, commissuras vero colorum et transitus ἁρμογήν » (1). La musique, comme la peinture, distinguait les tons clairs et les tons atténués ou sombrés. Les premiers, appelés *diatoniques* (procédant par tons), répondaient aux sons émis par chaque orifice de la flûte. Ces notes étaient dures et stridentes. Les instruments à double anche possèdent toujours un son rauque (2) ; il en était de même de l'*aulos* phrygien, dont Lucrèce pouvait dire :

Et reboant raucum Berecyntia barbara bombum (3).

Les sons criards de cet instrument étaient qualifiés de durs, véhéments (σύντονοι, ἔντονοι, μεγαλόφωνοι). Aussi le *genre diatonique* (4), le plus ancien et le plus naturel, passait-il pour le genre dur par excellence. Τούτων δὲ (γένων), dit Aristide, φυσικώτερον μὲν ἐστὶ τὸ διάτονον... σφοδρότερον ἡ φωνὴ κατ' αὐτὸ διατείνεται (5). Pour exécuter ce genre, dit le même auteur, il n'est pas nécessaire d'être musicien : Πᾶσι γὰρ καὶ τοῖς ἀπαι-

(1) Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 11.

(2) Gevaert, *op. cit.*, II, 284.

(3) Lucrèce, *De rerum nat.*, IV, 550. — On trouve aussi chez d'autres auteurs : *furiosa tibia*, *raucus buxus*, *buxus crepans*, etc.

(4) Le mot διάτονος signifiant tendu, dur (de τείνω, *intendere*) devait s'appliquer primitivement plutôt aux instruments à cordes. Le terme propre pour les instruments à vent serait διάτορος de τορέω, percer et, par extension, crier d'une voix perçante. Hésychius rapproche διάτονον de ἐξάκουστον (équivalent de περιβοήτον, bruyant, éclatant), διάτορον et ὀξύτονον (aigu) ; de même τορόν. μεγαλόφωνον, τὸ ὀξύ. — Suidas : Διάτορον ἐξάκουστον, ὀξύτερον, μεγαλόφωνον. — τορὸν, ἰσχυρόν. — Eschyle (*Eumenid.*, v. 567-569) applique le mot διάτορον au son de la trompette :

.....διάτορος τυρσηνικὴ
σάλπιγξ, βροτείου πνεύματος πληρουμένη
ὑπέρτονον γήρυμα φαινέτω στρατῷ.

Plut., *Mor.*, p. 303 E : φθεγγομένων μέγα τι καὶ διάτορον. — Élien, *Var. Hist.*, II, 44 : Παρορμητικὸν ἐμπνεῦσαι μέλος διάτορόν τε. — Lucien, *Bacch.*, c. 7 : φωνὴ λαμπρὰ καὶ φθέγμα τορόν.

(5) Aristide Quint., *De Mus.*, Meib., p. 19 et 18.

δεύτοις παντάπασι μελῳδητόν ἐστι (1). C'est, incontestablement, le genre le plus ancien. Πρῶτον μὲν οὖν, dit Aristoxène, καὶ πρεσβύτατον αὐτῶν θετέον τὸ διάτονον· πρῶτον γὰρ αὐτοῦ ἡ τοῦ ἀνθρώπου φύσις προστυγχάνει (2). « Diatonos vero modulatio, dit Vitruve, quod naturalis est, facilior est intervallorum distantia » (3). Et Boèce : « Diatonum quidem aliquanto durius et naturalius » (4). Sextus Empiricus affirme aussi que le diatonique est rude et rustique : τὸ διάτονον ἔντραχυ καὶ ὑπάγροικον (5).

Mais il n'est d'instrument rauque et rustique qui ne puisse charmer sous les doigts d'un artiste habile (6). Si les intonations naturelles de l'*aulos* paraissaient dures et véhémentes, celles qu'en tirait l'art de l'aulète étaient qualifiées de molles (φθόγγοι μαλακόφωνοι), mélodieuses (ἐμμελεῖς) et harmonieuses (ἁρμόνιοι ou ἁρμοστοί), c'est-à-dire pures et bien ajustées les unes aux autres. L'artiste, qui avait la précieuse faculté de former le son, atténuait la strideur de l'instrument par les artifices du souffle autant que par les finesses du doigté (7). Le retrécissement des orifices latéraux par les doigts charnus permettait de sombrer légèrement les sons éclatants de l'*aulos* phrygien (8). Les notes sombrées ou adoucies par l'obturation

(1) *Ibid.*, p. 19.
(2) Aristox., *Harm.*, Meib., p. 19.
(3) Vitruve, *De Architect.*, V, 4.
(4) Boèce, *De Mus.*, I, 21.
(5) Sextus Empiricus, p. 366.
(6) « Le chalumeau, dit Diderot dans l'*Encyclopédie*, a le son désagréable et sauvage; j'entends quand il est joué par un musicien ordinaire; car il n'y a aucun instrument qui ne puisse plaire sous les doigts d'un homme supérieur ». L'habileté de l'artiste est nécessairement plus grande, quand elle doit s'exercer sur un instrument imparfait. L'ingéniosité des aulètes primitifs était sans doute aussi vive que l'était la mémoire des aèdes avant l'emploi de l'écriture.
(7) Il n'est pas douteux que les anciens connaissaient les artifices du souffle. Aristote l'affirme pour la trompette : διὸ καὶ πάντες, ὅταν κωμάζωσιν, ἀνιᾶσιν, ἐν τῇ σάλπιγγι τὴν τοῦ πνεύματος συντονίαν, ὅπως ἂν ποιῶσι τὸν ἦχον ὡς μαλακώτατον (*De audibil.*, p. 803).
(8) D'une manière générale, le son est sombré lorsque l'orifice de sortie de la vibration sonore est assez resserré pour opposer un obstacle au passage de l'air. C'est ainsi que, pour le chant, la *voix sombrée*, par opposition à la *voix claire*, est produite par le rapprochement des lèvres et des mâchoires du chanteur. De même pour la flûte moderne, les notes sombrées proviennent d'un léger relè-

partielle étaient appelées molles et douces. Abaisser le son se dit μαλάσσειν ou μαλάττειν, amollir. Le genre diatonique, naturellement dur et plus aigu, fléchit en passant aux modulations abaissées du genre enharmonique. Τοῦ δὲ γένους, dit Ptolémée, πρώτη μέν ἐστιν, ὡς εἰς δύο διαφορά · κατὰ τὸ μαλακώτερον καὶ κατὰ τὸ συντονώτερον.... Ἐναρμόνιον μὲν, τὸ μαλακώτερον · διατονικὸν δὲ, τὸ συντονώτερον (1). Et plus loin : μαλακώτατόν ἐστι πάντων γενῶν τὸ ἐναρμόνιον (2). C'est un genre doux et expressif, dit Aristide Quintilien : Διεργετικὸν δ' ἐστὶ τοῦτο (ἐναρμόνιον) καὶ ἥπιον (3). L'art de l'aulète consistait ainsi à modérer, tempérer les notes naturellement rauques et discordantes de l'instrument, afin de leur donner autant de justesse que de douceur. Aussi les Romains ont-ils traduit le terme grec ἁρμόζειν par : *modulari*, *temperare*. Ces mots, transmis jusqu'à nous, appartiennent, comme le mot *harmonie*, au plus vieux fonds de notre vocabulaire musical. *Moduler* veut dire encore aujourd'hui : fléchir le son. *Tempérer* ou *tempérament* signifie l'adaptation et la réduction des notes en vue de certaines proportions régulières. Le vieux français avait : *temprer*, *attemprer* et *attremper*; *attrempement* et *attrempance* désignaient l'accord. En italien, *temperare* est synonyme d'*accordare*. L'espagnol a *templar*; le dicton *templar la gaita* signifie à la fois « accorder la cornemuse » et « apaiser un homme en colère ». Le mot se retrouve, avec la même signification d'accommodement et d'adoucissement, chez Molière :

> He bien! ne voilà pas de vos emportements!
> Vous ne gardez en rien les doux tempéraments (4).

vement qui rapproche l'orifice d'insufflation des lèvres du flûtiste. On sait que le corniste, en introduisant la main dans le pavillon de son instrument, fait baisser les intonations et rend leur timbre assourdi. Ce procédé permet de corriger les défauts du cor simple et d'augmenter considérablement ses ressources ; par la succession des sons ouverts et des sons bouchés, on parvient à lui fournir une suite chromatique continue.

(1) Ptolémée, *Harm.*, I, 12.
(2) *Id.*, I, 15.
(3) Aristide Quint., *De Mus.*, Meib., p. 111.
(4) Molière, *Tartuffe*, acte V, sc. 1.

Olympos le Phrygien paraît avoir été le premier à faire connaître en Grèce les doux tempéraments du jeu harmonique. Il utilisa le premier les ressources de l'obturation partielle pour enseigner aux Hellènes les finesses d'un art savant. « Olympos, dit Aristoxène, est considéré par les musiciens comme l'inventeur du genre enharmonique.... Il ne s'attachait aux particularités ni du genre diatonique ni du chromatique, mais il introduisit déjà quelque chose qui tenait à l'enharmonie. Tels furent, chez lui, les premiers essais des airs dits enharmoniques » (1). Ces compositions, qui marquent l'avènement du jeu artistique, sont déjà de l'enharmonie sans l'être tout à fait; on les dénomma, pour cette raison, *proto-enharmoniques*. A la différence de la technique deutéro-enharmonique, développée par l'école argienne, Olympos abaissait la note diatonique d'un demi-ton, sans décomposer cet intervalle en deux quarts de ton. Ainsi, par l'effet de l'obturation partielle, il ajoutait, par exemple, *mi* à *fa* en glissant sur le même orifice latéral; mais son artifice n'allait pas jusqu'à former la triade (*pycnon*) : *mi*, *fa*$^{\frac{1}{2}}$, *fa*. C'est ce que dit Aristoxène : « Le pycnon enharmonique du tétracorde des moyennes (*mi*, *fa*$^{\frac{1}{2}}$, *fa*... *la*), dont on fait actuellement usage, ne semble pas être du fait du vieux maître : il est facile de s'en assurer en écoutant un aulète qui joue à la mode ancienne, car il garde incomposé même le demi-ton des moyennes (*mi-fa*) » (2).

Le texte d'Aristoxène cité par Plutarque, au ch. 11 de son traité, est des plus précieux pour la connaissance de l'aulétique primitive. Il nous a indiqué déjà que l'un des trous de la flûte d'Olympos émettait la parhypate des moyennes (*fa*); il convient d'y ajouter le demi-ton des moyennes (*mi-fa*) que nous croyons produit par voie d'obturation partielle. Le même passage va

(1) Chez Plutarque, *De Mus.*, c. 11 : Οὔτε γὰρ τῶν τοῦ διατόνου ἰδίων οὔτε τῶν τοῦ χρώματος ἅπτεσθαι, ἀλλ' ἤδη τῶν τῆς ἁρμονίας. Εἶναι δ' αὐτῶι τὰ πρῶτα τῶν ἐναρμονίων τοιαῦτα. Nous acceptons ici la correction de Burette (ἀλλ' ἤδη pour ἀλλ' οὐδέ), plus conforme au sens de la phrase et à l'opposition marquée par la conjonction adversative ἀλλά.

(2) Plutarque, *De Mus.*, c. 11.

nous fournir aussi les intonations émises par les deux autres trous du tuyau de droite affecté au chant. « On conjecture, dit encore Aristoxène, que la découverte (d'Olympos) se fit de la manière suivante : Olympos, se mouvant dans le genre diatonique (l'accord naturel de la flûte), faisait souvent passer la mélodie directement à la parhypate *diatonique* (*fa*), en partant tantôt de la paramèse (*si*♭) (1), tantôt de la mèse (*la*), et en sautant la lichanos diatonique (*sol*). Il remarqua la beauté du caractère de cette progression, admira la gamme construite sur cette analogie, l'adopta et y composa des airs dans le ton dorien ». Aristoxène, n'envisageant que les flûtes de son temps, semble dire que le vieux maître sautait un degré qui, en réalité, n'existait pas sur le tuyau de gauche. L'intervalle de *diton*, qui sépare la parhypate (*fa*) de la mèse (*la*), est incomposé dans le genre enharmonique, précisément parce que la lichanos intermédiaire (*sol*) ne figurait pas sur la flûte primitive consacrée au chant. Mais le texte indique qu'Olympos disposait, sur le même tuyau, de deux notes : la paramèse *si*♭ et la mèse *la* qui, selon nous, devaient appartenir au trou médian (intonation naturelle : *si*♭, et par obturation partielle : *la*). Plus loin, dans un autre passage, extrait également d'Aristoxène, il est dit que le degré le plus aigu du chant spondiaque était la paranète *ré*. « Il est clair que la beauté du caractère qui résulte de la suppression de la trite (*ut*) dans le style spondiaque est la véritable cause qui a déterminé leur sentiment musical à conduire directement la mélodie vers la paranète (*ré*) » (2).

Ici se place l'intervalle caractéristique des antiques chants de

(1) Th. Reinach, Ed. de Plutarque *De Mus.*, p. 45, note 107, *in fine* : « Dans la terminologie archaïque, qui a pour base l'heptacorde composé de deux tétracordes doriens conjoints, il est probable que le nom paramèse, alors synonyme de trité, désigne le Si bémol, non le Si naturel ; la cadence Si bémol-Fa est bien plus euphonique que Si-Fa, l'intervalle de triton. Il n'est pas impossible que la source ancienne, où a puisé ici Aristoxène, supposât cette ancienne nomenclature, mais je doute qu'Aristoxène, et à plus forte raison Plutarque, s'en soient rendu compte; ils ont dû prendre le mot paramèse dans le sens habituel, le seul que comprissent leurs lecteurs ».

(2) Plutarque, *De Mus.*, c. 19.

libation qui porte le nom de *spondiasme*. « On regarde, dit encore Aristoxène, comme la plus ancienne de toutes (les compositions enharmoniques d'Olympos) l'air spondiaque, *où aucune des divisions normales du tétracorde ne manifeste ses particularités*, à moins que, considérant l'intervalle dit « spondiasme surtendu », on ne veuille y reconnaître l'indice du genre diatonique. Mais il est clair qu'une pareille assimilation constituerait à la fois une erreur et une discordance : une erreur, parce que l'intervalle en question est d'un quart de ton plus petit que l'intervalle d'un ton, voisin de la mèse (*la-si*) ; une discordance, parce que, en admettant même que l'on assimilât l'intervalle caractéristique du spondiasme surtendu à la valeur d'un ton, il en résulterait que la gamme contiendrait deux ditons successifs, l'un incomposé (*fa-la*), l'autre composé (*la* (*si*♭)-*ut*♯) » (1). Manifestement, Aristoxène se méprend lorsqu'il combat certaine opinion relative au spondiasme surtendu. Il n'envisage que le spondiasme enharmonique de date plus récente, qui comportait, en effet, trois *diésis*, c'est-à-dire trois quarts de ton (2). Mais, de l'aveu même d'Aristoxène recueilli

(1) *Ibid.*, c. 11.

(2) La définition du *spondiasme* enharmonique est donnée par Aristide (Meib., p. 28) et par Bacchius (Meib., p. 11). Ce dernier parlant de l'*eclysis*, qui est l'intervalle du spondiasme descendant, dit : Ἔκλυσις οὖν τί ἐστιν ; — Ὅταν ἀπό τινος φθόγγου ἁρμονίας ἀνεθῶσι τρεῖς διέσεις οἷον ἀπὸ Ε ἐπὶ Θ. Certains manuscrits, après τρεῖς διέσεις, ajoutent ἐπὶ τοῦ ὀξυπύκνου. Cette observation, qui semble plutôt une glose ajoutée après coup, sert à corriger l'énoncé du texte. De Ε à Θ il y a, en effet, quatre diésis : pour en avoir trois, il faut s'arrêter à l'oxypycne H. Cependant, la correction du glossateur ne paraît pas fondée. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les tables d'Alypius pour saisir la pensée de Bacchius. Dans le trope lydien, d'où sont tirées toutes les notations de cet auteur, la note Θ marque la paramèse conjointe. L'intervalle du spondiasme va de cette note à la paranète exceptionnelle Ε et comprend trois diésis. Le reste du tétracorde conjoint comporte l'*ecbole* de cinq diésis (de Ε à Ϟ), qui est le complément du spondiasme ou de l'eclysis. Le tétracorde conjoint ainsi divisé dans le mode dorien :

plus haut, Olympos ignorait le quart de ton; sa *diésis*, analogue à celle de Pythagore, avait la valeur d'un demi-ton. L'opinion combattue par Aristoxène était donc dans le vrai, en comptant trois demi-tons dans l'intervalle du spondiasme surtendu, entre la paramèse (*si*♭) et la paranète altérée (*ré*♭ ou *ut*♯). C'est encore à tort qu'Aristoxène invoque la règle prohibant les deux ditons successifs (composé et incomposé : *fa-la* (*si*♭-*ut*♯). Cette règle appartient bien à Aristoxène; rien ne prouve qu'elle ait été admise par les autres musicistes. En fait, elle se trouve contredite par les hymnes delphiques, à l'occasion desquels Gevaert a pu dire : « Toutes les règles aristoxéniennes relatives à la structure intérieure et à la succession des tétracordes sont ouvertement violées » (1). D'ailleurs, obligatoire ou non, la règle formulée par Aristoxène, en vue des compositions ordinaires du genre deutéro-enharmonique ou bien chromatique (2), ne saurait trouver son application dans une composition proto-enharmonique, remarquable surtout par la disposition anormale de ses tétracordes.

Aristoxène nous a fait connaître lui-même que les divisions de l'air spondiaque différaient de celles de tous les autres tétracordes usités en Grèce. La tessiture de ce chant, telle

la *si*♭ *ut*$\frac{1}{2}$♭ *ré*,
2 diésis 3 diésis 5 diésis correspond exactement à la nuance du διάτονον μαλακόν selon Aristoxène (6 + 9 + 15 = 30). C'est sans doute à ce « diatonique amolli » qu'Aristoxène fait allusion, lorsqu'il assimile le spondiasme surtendu au genre diatonique. L'interprétation qu'il en donne se heurte cependant à deux objections : le spondiasme surtendu ne peut être identifié au spondiasme ordinaire et, d'autre part, dans les échelles d'Olympos il ne saurait être question de diésis enharmoniques. La seule conclusion ferme qui semble se dégager de cette analyse, c'est que l'intervalle du spondiasme surtendu trouve sa place entre la trite conjointe et la paranète conjointe surélevée. Ainsi que le faisait remarquer M. Th. Reinach dans la note citée plus haut, Aristoxène paraît avoir confondu l'antique paramèse conjointe avec la paramèse disjointe, admise plus tard. De là, les hésitations et les obscurités du texte reproduit par Plutarque.

(1) Gevaert, *La Mélopée antique*, p. 398. — « Les règles d'Aristoxène n'ont pas une valeur absolue » (Th. Reinach, *Revue des études grecques*, nov.-déc. 1900, p. 444, note 1).

(2) Aristoxène, *Harm.*, Meib., p. 64 : Δύο δὲ δίτονα ἑξῆς οὐ τεθήσεται... Ἐν ἁρμονίᾳ δὲ καὶ χρώματι δύο τονιαῖα ἑξῆς οὐ τεθήσεται. — La règle d'Aristoxène repose sur la théorie des pycnons qui n'a rien à voir ici.

qu'elle résulte des indications qu'il vient de nous fournir, donne l'échelle : *mi fa — la si♭ — ré♭ ré*. Si l'on y ajoute la note finale de l'*aulos*, l'hyperhypate ou βόμβυξ *ré*, on obtient l'échelle heptacorde suivante, de l'étendue d'une octave : *ré* ‖ *mi fa — la si♭ — ré♭ ré*. La partie inférieure allant jusqu'à la mèse (*la*) comporte, en quatre notes, l'intervalle d'une quinte; la partie supérieure, partant de la mèse, constitue un tétracorde de forme anormale : *demi-ton — trihémiton — demi-ton*. Ce tétracorde exceptionnel, assurément d'origine asiatique, n'est pas inconnu dans la musique moderne. C'est le tétracorde supérieur de notre gamme mineure ascendante (*mi fa — sol♯ la* ou en *ré mineur : la si♭ — ut♯ ré*); on y reconnaît le chromatisme propre à la mélopée orientale. « Ce tétracorde que l'on pourrait appeler néo-chromatique, dit Gevaert, joue un rôle important dans la musique des peuples d'Orient et du Sud-Est de l'Europe, et donne naissance à des échelles très caractéristiques. En se combinant avec le mode majeur, il produit le mode *mixte* de Hauptmann (*ut ré mi fa — sol la♭ si ut*) dont le chant de l'église grecque offre des spécimens curieux. Les Valaques, les Turcs, les Persans et les Arabes connaissaient aussi des échelles formées de deux tétracordes néo-chromatiques réunis soit par conjonction, soit par disjonction » (1). Le même tétracorde forme la caractéristique du second mode plagal de l'Église grecque (2). On le rencontre dans les chants liturgiques de l'Église arménienne, et fréquemment aussi dans les chants de la Synagogue, en Russie, en Turquie et en Égypte (3). Rencontre plus intéressante, on le trouve dans une partie du premier hymne delphique qui, par la suppression de la lichanos et par l'emploi du chroma-

(1) Gevaert, *Mus. de l'Ant.*, I, p. 292.

(2) Bourgault-Ducoudray, *Études sur la musique ecclés. grecque*, p. 30 et suiv.

(3) Dechevrens, *Études de Science musicale*, I, p. 390 et suiv.; Naumbourg, *Recueil de chants religieux et populaires des Israélites*, p. xv et xvi; Villoteau, *De l'état actuel de l'art musical en Égypte*, p. 474. L'échelle indiquée par ce dernier auteur est heptaphone et contient les notes suivantes : *sol* | *la-si♭ ut♯-ré* | *mi-fa*.

tisme oriental, semble vouloir reproduire le style de l'antique chant spondiaque (1).

Après avoir reconstitué le parcours du tuyau de droite servant à la mélodie, voyons s'il est possible d'établir celui du tuyau de gauche affecté à l'accompagnement. « Une preuve évidente, dit encore Aristoxène chez Plutarque, que ce n'est pas par ignorance que les anciens se sont abstenus de la trite (*ut*) dans le style spondiaque, c'est l'emploi qu'ils faisaient de cette note dans la partie d'accompagnement ; jamais ils ne l'auraient employée en consonance avec la parhypate (*fa*)..... s'ils ne l'avaient pas connue.... Même observation en ce qui concerne la nète (*mi*). Elle aussi était employée dans l'accompagnement tantôt en dissonance avec la paranète (*ré*), tantôt en consonance avec la mèse (*la*) ; mais dans le chant, elle ne paraissait pas convenir au style spondiaque » (2). Ce texte indique l'exis-

(1) Cette partie présente les tétracordes : ΛΚ ΓΒ et ΦΥ ΟΜ, qui sont transcrits, dans le genre chromatique, de la manière suivante : *fa sol* ♭ — *la si* ♭ et *si ut* — *mi* ♭ *mi*. — V. K. v. Jan, *Musici scriptores graeci*, p. 440 et 442, notamment *pede* 104 et 102-124. Cf. Gevaert, *Mélop. ant.*, p. 399. — Méconnaissant le caractère profondément traditionnel du chromatisme oriental chez les anciens Hellènes, Gevaert a pu dire dans ses *Problèmes musicaux d'Aristote* (p. 144, note 4) : « Un exemple frappant à l'appui de cette assertion (l'écart de la théorie et de la pratique) nous est fourni par le premier hymne delphique, dont la mélopée entière a pour base une échelle chromatique ignorée de la théorie antique ». Nous venons de voir, au contraire, que l'échelle chromatique de l'hymne delphien puise ses origines dans les plus vieux chants spondiaques de la Grèce, et que la théorie s'en est occupée à l'occasion du *spondiasme surtendu*. C'est à tort que Gevaert a qualifié de néo-chromatique une colorature de la gamme qui remonte à plus de deux mille ans.

(2) Plutarque, *De Mus.*, c. 19. — Nous suivons ici les anciennes éditions, qui donnent un sens pleinement satisfaisant. La suite du chap. 19 semble concerner d'autres modes que le dorien. Ce qui est dit de la τρίτη συνημμένων (correction généralement admise : νήτη συνημμένων) est aussi obscur que contradictoire. Le texte indique que cette note ne figurait pas dans le chant, mais qu'on s'en servait dans l'accompagnement, en dissonance avec la paranète (*ré*) et la lichanos (*sol*). S'il s'agit de la nète des conjointes, comment celle-ci pouvait-elle dissonner avec la paranète, qui est son homophone ? S'agit-il au contraire de la trite des conjointes, comment comprendre sa dissonance avec le lichanos, qui ne figure pas au chant de la flûte spondiaque ou dorienne ? Il semble bien que cette partie du c. 19 se rapporte à un mode différent, ainsi que cela résulte de la suite du texte : « Les airs phrygiens prouvent bien que *cette note* n'était pas inconnue d'Olympos et de ses disciples : en effet, elle figure non seulement dans l'accompagne-

tence de deux trous émettant les notes : *mi* (et par obturation partielle *mi*♭), *ut* (et par le même procédé *si*). Il apparaît de la sorte que le tuyau de gauche fournit les notes qui manquent au tuyau de droite. Les deux flûtes semblent disposées de manière à établir une alternance entre les orifices respectifs, dont l'ensemble parachève une échelle continue. Par suite de cette disposition, le troisième trou de la flûte gauche ne peut donner que la lichanos (*sol*), qui manque à la flûte droite, et par obturation partielle la note *sol*♭ ou *fa*♯. Le bourdon ou βόμβυξ du tuyau intégral donnerait *mi*, l'octave inférieure de la nète.

En réunissant les indications que nous venons de recueillir, on peut figurer l'*aulos* double d'Olympos de la manière suivante (1) :

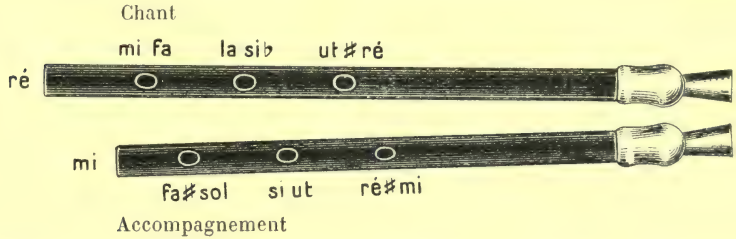

Malgré sa simplicité et son indigence apparente, cet instrument offrait à l'aulète des ressources variées. Pour le jeu complet de la synaulie, l'artiste disposait, avec les modifications propres au style spondiaque, d'un côté du mode dorien conjoint (*mi fa*, *la si*♭, *ut*♯ *ré*), de l'autre du mode phrygien (*mi fa*♯ *sol* (*la*) *si ut* (*ré*) *mi*). Cette dualité paraît en concordance avec une affirmation de Jamblique, qui oppose le σπονδειακὸν μέλος au φρύγιον αὔλημα (2). Naturellement, pour les mélodies con-

ment, mais encore dans le chant des Métroa et de quelques autres compositions phrygiennes ». Cela est encore plus manifeste pour ce qui est dit du tétracorde des hypates (*si-mi*) : « Enfin, en ce qui concerne le tétracorde des hypates, il est encore visible que ce n'est pas par ignorance qu'ils s'en abstenaient dans les airs doriens : en effet, ils s'en servaient dans les autres modes ».

(1) Afin de nous conformer aux habitudes modernes et pour mieux faire ressortir tous les degrés de l'échelle, nous avons marqué ici les notes abaissées par des notes diésées équivalentes.

(2) Jamblique, *Vita Pythag.*, 112.

ques dans un autre mode que le dorien, il fallait changer d'instrument. Mais lorsqu'il s'agissait du jeu homophone pour l'accompagnement des voix, l'aulète pouvait, en utilisant toutes les notes des deux tuyaux, exécuter diverses échelles : le mode dorien disjoint (*mi fa sol la si ut ré mi*), le mode hypodorien (*ré mi fa sol la si♭ ut ré*), le mode mixolydien (*mi fa sol la si♭ ut ré mi*), le mode phrygien (*ré mi fa sol la si ut ré* ou *mi fa♯ sol la si ut ré mi*) et un mode phrygien mêlé de lydien (*ré mi fa sol la si ut♯ ré* ou *mi fa♯ sol la si ut♯ ré♯ mi*), qui est peut-être le mixophrygien dont parle Clément d'Alexandrie (1). Par cette variété des ressources jointe aux finesses d'un jeu savant, on comprend le triomphe d'Olympos, dès son arrivée en Grèce, et l'influence qu'il a exercée depuis sur l'évolution de la musique antique. Les innovations fécondes qu'il apporta de Phrygie lui valurent, à juste titre, l'honneur d'être proclamé par Aristoxène l'initiateur de l'enharmonie et le père de la belle musique grecque.

II

Les successeurs d'Olympos n'ont eu qu'à développer l'habile technique du maître phrygien. Le doigté tempérant était la meilleure école pour former les artistes au sentiment de la justesse. La nature même de l'*aulos* se prêtait à la recherche de la pureté du son. En effet, les instruments à anche, et particulièrement à anche double, exigent une oreille très exercée; des pressions différentes peuvent, sur le même tuyau, produire des différences de près d'un quart de ton (2). L'oreille des exécutants étant faite, par le hasard même des pressions, au discernement de cet intervalle minime, la pensée vint d'utiliser une si fine intonation en vue de multiplier les ressources de l'instrument. C'est ainsi que l'on fut amené à intercaler entre la

(1) Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 16 : Φασὶ δὲ... καθάπερ φρύγιον ἁρμονίαν καὶ μιξοφρύγιον καὶ μιξολύδιον Μαρσύαν εὑρεῖν. Marsyas peut être envisagé comme un doublet d'Olympos.

(2) Mahillon, *Éléments d'Acoustique*, p. 167, note.

note diatonique et le demi-ton inférieur, issu du même orifice latéral, une note intermédiaire, distante d'un quart de ton des deux autres. Cette manière de procéder est désignée par le mot ἐναρμόζειν ou ἐναρμόττειν. Le quart de ton obtenu par la nouvelle émission est la véritable note *enharmonique*; le mot δίεσις qui l'exprime signifie exactement passage, glissade. Chaque degré de l'échelle (τόπος) ou chaque orifice latéral du tuyau peut comporter de la sorte trois sons continus (συνεχεῖς), formant un groupe serré appelé πυκνόν (1). Aux yeux des anciens, ces trois sons voisins ne sont que la même note en trois positions différentes. « Le pycnon, dit Aristoxène, a trois emplacements » (2). « Les sons, dit Bacchius, ont trois formes : l'hypatoïde (la plus grave et dernière), parhypatoïde (moyenne), lichanoïde (première) » (3). Sous la forme première ou la plus aiguë, la note est diatonique, c'est-à-dire telle qu'elle est émise par l'orifice de la flûte ; sous les deux autres formes, elle est graduellement abaissée d'un quart de ton ou *diésis*, et c'est la forme moyenne; ou de deux diésis, et c'est la forme dernière ou hypatoïde. La diésis est ainsi la mesure de chaque abaissement successif, et l'élément ultime de la décomposition du son (4). Aristote la

(1) Chez tous les auteurs, πυκνόν est synonyme de συνεχές. V. notamment Pollux I, 116; II, 94 et 97; IV, 20, 22 et 72; VI, 147; Hésychius, *s. v.* πυκνὰ, συχνὰ, συνεχὰ, παλαία, πυκνῶς, συνεχῶς. — Le Scoliaste de Ptolémée définit très bien le pycnon : un rapport de voisinage et de contiguité (πυκνὸν λέγεται τὸ συνεγγίζον). Philoxène traduit πυκνά par *congesta, plena, concervata* (entassés) *in unam partem*, et πυκνή par *adsidua*.

(2) Aristoxène, *Harm.*, Meib., p. 70 : τῶν ἐν πυκνῷ κειμένων φθόγγων τρεῖς εἰσι χῶραι. — Porphyre, *Comm.*, I, 2, p. 211 (Édit. Wallis) : οἷον, ὅτε φθόγγος, καὶ τὸ εἶναι τρεῖς ἐν πυκνῷ μόνον χώρας αὐτοῦ.

(3) Bacchius, *Isag.*, Meib., p. 11 et 17 : Εἴδη πόσα φθόγγων; Τρία. — Τίνα ταῦτα; Ὑπατοειδῆ, παρυπατοειδῆ, λιχανοειδῆ. — Φθόγγων δὲ πόσα λέγομεν εἴδη; Τρία. — Τίνα ταῦτα; Ἔσχατον, μέσον, ἡγούμενον. — Aristide Quint. (Meib., p. 12) fournit les mêmes indications; mais, suivant son habitude, il suit l'ordre ascendant, du grave à l'aigu, qui a prévalu à l'époque romaine.

(4) Aristide Quint., *De Mus.*, Meib., p. 14 : διέσις μὴν οὖν ἐκαλεῖτο τὸ μικρότατον τῆς φωνῆς διάστημα, οἷον διάλυσις φωνῆς οὖσα. — Le mot φωνή s'applique aussi bien aux instruments à vent qu'à la voix. Aristote, *Probl.*, XIX, 23 : ἡ γὰρ διὰ τοῦ μέσου τῆς σύριγγος τρήματος φωνὴ τῇ δι' ὅλης τῆς σύριγγος συμφωνεῖ διὰ πασῶν. Aristoxène (Meib., p. 24) parle de la voix instrumentale (φωνὴ ὀργανική). Théon de Smyrne, *De Mus.* c. 6 : Ἐπεὶ μέλος μὲν πᾶν καὶ πᾶς φθόγγος φωνή τις ἐστίν,

définit la mesure et le principe de l'harmonie (1); Suidas indique que c'est un abaissement du son (διέσις, ἄνεσις) (2). La note diatonique, qui fléchit dans ces diminutions successives, est appelée *note mobile*; il en est de même de la note mésopycne ou parhypatoïde, qui constitue la première étape d'abaissement et qui, à son tour, descend jusqu'à l'hypatoïde. La note barypycne ne subissant plus d'altération et restant immobile, s'appelle *note stable* (3). C'est la mobilité et la diversité du son émis par la flûte qui donne au jeu enharmonique le caractère fin et nuancé qui lui est propre (4). Chaque orifice produit ainsi trois intonations, qu'on retrouve marquées dans chacune des triades de la notation. C'est ce que semble bien indiquer Proclus, en disant : Ἕκαστον γὰρ τρύπημα τῶν αὐλῶν τρεῖς φθόγγους, ὥς φασιν, τοὐλάχιστον ἀφίησιν (5). Des mots ὥς φασιν il appert que Proclus cite le témoignage d'auteurs antérieurs, traitant des flûtes qu'il ne connaît pas par lui-même. En ajoutant : εἰ δὲ καὶ τὰ παρατρυπήματα ἀνοιχθείη πλείους, il fait allusion à des artifices plus récents, qui n'ont aucune application aux instruments anciens. Il ne peut non plus s'agir ici des notes harmo-

ἅπασα δὲ φωνὴ ψόφος. — Pollux, IV, 76 : γίγγρας δέ τις αὐλίσκος γοώδη καὶ θρηνητικὴν φωνὴν ἀφιείς. V. aussi Homère, *Il.*, XVIII, 219 et 221.

(1) Aristote, *Metaphys.*, XIII, 1, 7 : Τὸ δὲ ἓν ὅτι μέτρον σημαίνει, φανερόν. καὶ ἐν παντί ἐστι τι ἕτερον ὑποκείμενον, οἷον ἐν ἁρμονίᾳ δίεσις, ἐν δὲ μεγέθει δάκτυλος ἤ, πούς... ἐν δὲ ῥυθμοῖς βάσις ἤ συλλαβή.

(2) Suidas, *s. v.* δίεσις · τὸ χώρισμα ἤ ἄνεσις. — Id., *s. v.* δίεσιν · διαχωρισμόν, καὶ ἡ πρὸ μουσικῆς ᾠδῆς κίνησις. — Phavorinus : Δίεσις, διαχωρισμὸς, ἄνεσις · καὶ μέρος τι τόνου παρὰ τοῖς μουσικοῖς.

(3) La distinction entre les notes stables et les notes mobiles nous paraît avoir son origine dans les opérations de la *catapycnose*, que nous examinerons dans une étude ultérieure. Ce qui n'est pas douteux, c'est que les auteurs anciens appellent notes stables les notes barypycnes ou hypatoïdes, et mobiles les notes diatoniques, les oxypycnes, ainsi que les mésopycnes de chaque triade de la notation. (V. Cléonide, Meib., p. 6 et 7; Aristide Quint., Meib., p. 12).

(4) Dans les parties de son traité qui reflètent l'enseignement de Damon, Aristide affirme que, parmi les divers sons de la gamme, les uns étaient mâles et durs, d'autres féminins et adoucis, d'autres enfin intermédiaires entre les deux : οἱ μὲν (φθόγγοι) γὰρ στερεοί τί εἰσι καὶ ἄρρενες, οἱ δὲ ἀνειμένοι καὶ θηλύτεροι · καὶ τούτων ἕτεροι μεταξὺ, μεμιγμένοι μὲν ἐξ ἀμφοῖν (Meib., p. 91)... ἐν γοῦν ταῖς ὑπ' αὐτοῦ (Δάμωνος) παραδεδομέναις ἁρμονίαις τῶν φερομένων φθόγγων, ὅτε μὲν τοὺς θήλεις, ὅτε δὲ τοὺς ἄρρενας ἐστιν εὑρεῖν ἤτοι πλεονάζοντας (Meib., p. 95).

(5) Proclus, *in Alcibiad.*, c. 68, p. 197, éd. Creuzer.

niques dans le sens moderne du mot ; la forme cylindrique des vieux *auloi* phrygiens exclut une pareille hypothèse. Tout porte à croire que la déclaration de Proclus s'applique au jeu enharmonique.

Le travail si délicat de la décomposition du son appartient aux aulètes de l'école argienne. L'avènement de l'enharmonie semble coïncider avec l'introduction de l'aulétique dans les agones de Delphes, réservés primitivement à la citharodie. Sacadas y concourut le premier en 582 av. J.-Chr. et fit triompher une composition instrumentale, devenue célèbre depuis sous le nom de *nome pythique* (αὔλημα τὸ πυθικόν). Il concourut encore deux fois, en 578 et 574, avec un tel succès qu'il passait pour avoir réconcilié Apollon avec la flûte (1). Son nom est resté attaché aux flûtes argiennes, de la même manière que celui de Pronomos est lié aux flûtes thébaines. En parlant des fêtes solennelles ordonnées par Epaminondas pour célébrer la réédification des murs de Messène, Pausanias mentionne ces deux genres d'*auloi* servant à exécuter les compositions anciennes de Sacadas et celles plus récentes de Pronomos (2). De même et mieux que la flûte d'Olympos, l'*aulos* argien excellait dans le jeu hétérophone de la synaulie, comme l'atteste la vogue prolongée du nome pythique sans chœur (ἄχορον αὔλημα πυθικόν) (3) ; il variait également ses modes, lorsqu'il s'agissait d'accompagner les chants choraux. « Aux temps de Polymnestos et de Sacadas, dit Plutarque, il y avait trois modes : le dorien, le phrygien et le lydien. On dit que Sacadas composa une strophe dans chacun de ces trois modes et enseigna au chœur à les chanter, la première dans le mode dorien, la seconde dans le phrygien, la troisième dans le lydien ; ce nome aurait été appelé *trimèle* à cause de cette modulation. Toutefois, dans la chronique lapidaire de Sicyone sur les compositeurs, c'est Clonas

(1) Pausanias, II, 22, 9.

(2) Id., IV, 27, 4 : εἰργάζοντο δὲ καὶ ὑπὸ μουσικῆς ἄλλης μὲν οὐδεμιᾶς, αὐλῶν δὲ Βοιωτίων καὶ Ἀργείων τά τε Σακάδα καὶ Προνόμου μέλη τότε δὴ προήχθη μάλιστα ἐς ἅμιλλαν.

(3) Pollux, IV, 81.

qui est inscrit comme inventeur du nome trimèle (1) ». Admettons que tous ceux qui ont inauguré les flûtes argiennes ont pu disposer du mode lydien auprès des deux autres, et nous serons dans la vérité des faits. Les flûtes de la nouvelle école étaient plus longues que celles d'Olympos et offraient, naturellement, plus de ressources. Pausanias, parlant de la statue de Sacadas élevée sur l'Hélicon, reproche au sculpteur d'avoir fait les flûtes presque aussi grandes que le corps de l'aulète (2). L'exagération manifeste inscrite dans ce texte dénote, tout au moins, que l'aulos argien avait dépassé la courte flûte des temps primitifs. Nous savons, d'autre part, que les trous de cet *aulos* étaient ou nombre de quatre. Le fait est attesté par Pollux pour l'époque qui précède l'école thébaine. Καὶ τέως μὲν, dit-il, τέτταρα τρυπήματα εἶχεν ὁ αὐλός · πολύτρητον δ' αὐτὸν ἐποίησε Διόδωρος ὁ Θηβαῖος (3). Les pouces servant à soutenir les deux tuyaux de l'*aulos* double, chaque main ne pouvait disposer que de quatre doigts pour le jeu de l'instrument. Voici comment on pourrait figurer la double flûte de Sacadas accordée, pour le chant, dans le mode dorien disjoint, qui semble avoir prévalu au cours du VIe siècle :

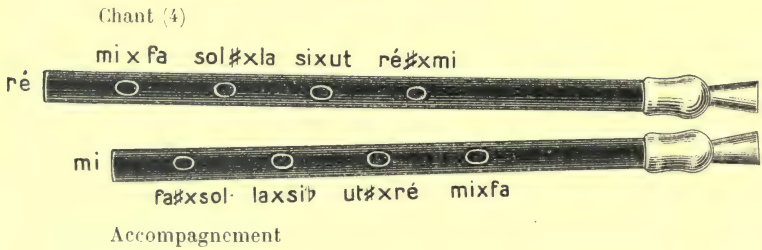

La double série des sons émis par cet instrument serait notée comme suit :

(1) Plutarque, *De Mus.*, c. 8.

(2) Pausanias, IX, 30, 2. — Le fait serait plus compréhensible pour les flûtes thébaines. V. Wieseler, *Denkmäler des Bühnenwesens b. d. Griech. u. Röm.*, tab. XIII. 9, et Baumeister, *Denkm. d. klass. Altertums*, I, p. 557, fig. 595.

(3) Pollux, IV. 80.

(4) Le signe × sert ici à marquer la note enharmonique intercalaire.

Ⲁ Ⲉ ш Ǝ Γ L Ⲉ F ш ꟻ K ⋉ ꓘ
Ⲉ ⊢ T ⊣ ⋀ ⋊ ⋋ C ∪ Ɔ ⅂ ⋔ ⅃

Les tétracordes n'utilisant normalement qu'un pycnon, nous aurions pour cette double échelle, transcrite en notes vocales :

И — ⋒ Ⲏ. ∀ Φ Y T N
⋉ ⋖ Ω Ψ X Π. M Λ K

Et dans le trope lydien :

Φ C P Π I Z E Δ ⊖
C N I Θ H Ш ⊖ Λ ⊥

L'échelle supérieure, destinée au chant, est exactement celle donnée par les diagrammes d'Aristide comme représentant l'harmonie dorienne du temps de Platon (1). La note Φ y joue le rôle d'*hyperhypate*. En remplaçant la note aiguë ⊖ par la note Ш qui figure à l'accompagnement, on a l'harmonie phrygienne des mêmes diagrammes. En omettant les notes Δ, Ш ou ⊖, on a la tessiture du fragment choral d'Euripide qui nous a été conservé par un papyrus de Vienne. Ce fragment, très court d'ailleurs, du premier stasimon d'*Oreste* est noté dans l'échelle que voici : Φ CPΠ I ZE. Les notes CPΠ et ZE représentent un pycnon et un demi-pycnon enharmoniques. Bien que contesté, ce point est parfaitement admissible. En effet, les chœurs ne comportaient pas toujours une exécution uniforme ; certaines parties étaient confiées à un soliste, choryphée, parastate ou simple choreute. Les vers 339-344 dudit stasimon pouvaient être chantés par un soliste dans le genre enharmonique, d'autant plus facilement que son chant se trouvait guidé par les fines modulations de l'aulète accompagnateur.

La double flûte figurée plus haut ne nous livre pas seulement des échelles certifiées par des documents antiques ; elle nous fait comprendre aussi certaines particularités qui frappent dans l'étude de la notation grecque. Ainsi, malgré la théorie de la *catapycnose* suivant laquelle les harmoniciens divisaient

(1) Aristide Quint., *De Mus.*, Meib., p. 22.

l'échelle ennéacorde, qui est celle de la flûte argienne (tuyau du chant), en 28 diésis consécutifs (1), les pycnons, en réalité, n'occupent que la moitié supérieure de chaque ton et ne se suivent pas. Comme le dit Aristoxène, on ne chante pas plus de deux intervalles de diésis consécutifs (2). En effet, l'enharmonie de la flûte ne peut comporter un second pycnon sur la moitié inférieure du ton, sans aboutir à l'obturation complète de l'orifice latéral. Or, malgré ce principe de la non-continuité des pycnons, qui découle de la nature des choses, on rencontre sur certains degrés de l'échelle des pycnons successifs. Ainsi, dans la suite relevée plus haut sur les deux tuyaux de la flûte argienne, et dans l'étendue d'une octave :

Voc. ⊥ ⊼ H 7 F ⊲ ⊤ R ∀ Ω Ψ X Φ Y T C P Π O Ξ N M Λ K
Instr. E ω ∃ ⊢ ⊥ H Γ L Ł ⋏ ⋗ ⋊ F ⊔ ⊣ C ∪ ⊃ K ⋚ ⋊ ⊤ ⊲ ⊼

on trouve deux fois des pycnons consécutifs : Τ R ∀ Ω Ψ X (la♭ × la, la × si♭) O Ξ N M Λ K (mi♭ × mi, mi × fa) dans lesquels la note barypycne du plus aigu est identique à la note oxypycne du plus grave. Et cela se reproduit à toutes les octaves, sur les degrés essentiels *la* et *mi* (la mèse et l'hypate ou nète du mode dorien). Ce fait si troublant à première vue s'explique tout simplement par la disposition des orifices de l'*aulos* double. Il suffit de jeter un regard sur la double flûte argienne pour voir qu'en effet les pycnons se suivent aux degrés de *la* et de *mi*, mais sur des tuyaux différents. Cela devait, d'ailleurs, se produire nécessairement aux endroits de l'échelle naturelle où se trouvent les demi-tons diatoniques. Dans la gamme dorienne conjointe, les demi-tons sont : *mi-fa* et *la-si♭*. Le ton inférieur à chacun de ces demi-tons aura forcément, à l'aigu, un pycnon de la forme suivante : *ré* — *mi♭ mi*$\frac{1}{9}$ *mi* et *sol* — *la♭ la*$\frac{1}{9}$ *la*. Si le phénomène de la contiguité des pycnons se produit sur ces degrés de l'échelle, et non sur

(1) Aristoxène, *Harm.*, Meib., p. 28.
(2) *Ibidem.*

d'autres, cela tient peut-être aussi à ce que les premiers essais d'enharmonie notée ont été faits sur le mode dorien conjoint. On pourrait en inférer également que la notation instrumentale était l'œuvre des premiers successeurs d'Olympos, tels que Clonas, Polymnestos de Colophon ou Sacadas d'Argos.

L'enharmonie créée par l'école argienne fut accueillie avec une grande faveur dès son apparition, et se maintint longtemps dans la prédilection des hommes de goût. Il n'y a qu'une voix chez les auteurs anciens pour vanter l'extrême finesse de cette technique et la beauté de la mélopée qui en résulte : ἡ καλλίστη μελοποιΐα, dit Aristoxène (1). « C'est le genre le plus élevé, répète-t-il ailleurs, le meilleur et le plus difficile de tous » (2). Il le redit encore dans un passage reproduit par Plutarque : « le plus beau des genres, celui que les anciens cultivaient de préférence à cause de son caractère noble et simple à la fois (σεμνότης) » (3). « C'est le genre le plus fin et le plus exact, dit Aristide, accessible seulement à une élite d'artistes » (4). « C'est le genre qui présente le meilleur accord (de l'instrument), dit Bryenne; il est artistique, et l'on ne parvient pas facilement à en acquérir la pratique » (5). Et Vitruve : « Est Harmonia modulatio ab arte concepta et ea re cantio maxime gravem et egregiam habet auctoritatem (6) ».

Les citharistes, séduits à leur tour par la vogue générale, cherchaient à reproduire sur leurs instruments à cordes les finesses du jeu enharmonique; mais leurs efforts devaient rester stériles. Platon les raille agréablement à ce sujet : « Il

(1) Aristoxène, *Harm.*, Meib., p. 23.

(2) Id., Meib., p. 19. — Théon de Smyrne, *De Mus.*, c. 12 : Καλεῖσθαι δέ φησιν Ἀριστόξενος τοῦτο τὸ προειρημένον γένος ἁρμονίαν, διὰ τὸ εἶναι ἄριστον, ἐπενεγκάμενον τοῦ παντὸς ἡρμοσμένου τὴν προσηγορίαν · ἔστι δὲ δυσμελῳδητότατον καὶ ἐκεῖνός φησι φιλότεχνον, καὶ πολλῆς δεόμενον συνηθείας · ὅθεν οὐδ' εἰς χρῆσιν ῥᾳδίως ἔρχεται.

(3) Plutarque, *De Mus.*, c. 38 : τὸ κάλλιστον τῶν γενῶν, ὅπερ μάλιστα διὰ σεμνότητα παρὰ τοῖς ἀρχαίοις ἐσπουδάζετο.

(4) Aristide Quint., *De Mus.*, Meib., p. 19 : ἀκριβέστερον δὲ τὸ ἁρμόνιον · παρὰ γὰρ τοῖς ἐπιφανέστατοις ἐν μουσικῇ τετύχηκε παραδοχῆς, τοῖς δὲ πολλοῖς ἐστιν ἀδύνατον.

(5) Bryenne, p. 387 : Ἐκλήθη δὲ ἁρμονία, διὰ τὸ ἄριστον εἶναι τοῦ παντὸς ἡρμοσμένου · φιλότεχνον γὰρ τὸ τοιοῦτον γένος, καὶ οὐ ῥᾳδίως εἰς χρῆσιν ἔρχεται.

(6) Vitruve, *De Architect.*, V, 4.

est vrai que rien n'est plus plaisant, fait-il dire à Glaucon dans le septième livre de la *République*. Nos musiciens parlent sans cesse de groupes serrés (πυκνώματ' ἄττα ὀνομάζοντες) ; ils tendent l'oreille, à la recherche de sons voisins : les uns disent qu'ils entendent le son intermédiaire, distant de deux autres par le plus petit des intervalles; les autres soutiennent, au contraire, que ce son est semblable au précédent. Les uns et les autres préfèrent suivre l'oreille plutôt que la raison. — *Socrate* : Tu parles de ces braves musiciens qui ne laissent aucun repos aux cordes, qui les mettent à la question et les tourmentent au moyen des chevilles. — *Glaucon* : Je pourrais pousser plus loin cette description, parler des coups de plectron qu'ils leur donnent, et des accusations dont ils les chargent sur leur obstination à refuser certains sons, ou à en donner qu'on ne leur demande pas » (1). Il est à penser que les citharistes raisonnables, désespérant de mettre leurs cordes à l'unisson des flûtes, se sont décidés de bonne heure à rechercher une solution intermédiaire. Tout en suivant l'engouement général pour les pycnons, ils se résignèrent à les composer de tiers de ton, ou même simplement de demi-tons. Ne serait-ce pas là l'origine du genre chromatique, qu'il ne faut pas confondre avec le jeu chromatique, de création plus récente? Athénée nous apprend qu'Épigonos d'Ambracie avait su le premier tempérer la diatonie de ses cordes par des chromatismes bien nuancés (2). Épigonos était contemporain du maître harmonicien Lasos d'Hermione (fin du VIe siècle) et reçut le droit de cité à Sicyone, l'un des foyers de l'art enharmonique (3).

Platon, que nous venons de voir si sévère pour les citharistes raffinés, n'aimait pas plus le genre chromatique que le genre enharmonique. Ennemi des *auloi* et de leurs artifices, il ne goûtait que la parole chantée, soutenue par la netteté sonore

(1) Platon, *Rép.*, VII, p. 531 A et B.

(2) Athénée, XIV, p. 638 A : καὶ περιεχῶν τὴν συντονίαν τὴν ὑπάρχουσαν ἐν τοῖς ψιλοῖς κιθαρισταῖς, χρώματα εὔχροα πρῶτος ἐκιθάρισεν.

(3) Id., IV, p. 183 D; Pollux, IV, 59.

des cordes (1). Ses préférences étaient pour le genre diatonique, le seul conforme aux principes de Pythagore; il le trouvait simple et naturel, franc et probe. Τὸ δὲ διάτονον γένος, dit Théon, ἁπλοῦν τε καὶ γενναῖον, καὶ μᾶλλον κατὰ φύσιν· διὰ μᾶλλον τοῦτο παραλαμβάνει Πλάτων (2). Par cela même qu'il était naturel, le genre diatonique devait durer. Par contre le genre enharmonique, après avoir brillé d'un vif éclat et fait les délices d'une société aristocratique, dut disparaître à l'avènement de la démocratie, devant un « art nouveau » plus propre à entraîner les foules.

III

A l'époque même où Platon raillait encore les efforts infructueux des citharistes en vue d'imiter les finesses de l'enharmonie, une technique nouvelle faisait son entrée dans la musique grecque pour s'y établir à demeure. Vers le milieu du ve siècle, l'aulète béotien Pronomos vint à Athènes, précédé d'une grande renommée, et y fit applaudir les flûtes thébaines, très riches en tonalités (πολυχορδότατα καὶ παναρμόνια) (3). Au cours de sa description de la ville de Thèbes,

(1) Platon, *Lois*, VII, p. 812.

(2) Théon de Smyrne, *De Mus.*, c. 12. — Platon dit ἀνὴρ ἁπλοῦς καὶ γενναῖος pour désigner un homme loyal et honnête. Le mot γενναῖος que l'*Etymologicum Magnum* rend par ἀνδρεῖος, εὐγενής, συγγενής, μέγας, signifiait primitivement « conforme à sa propre nature, à son origine » : Homère, *Il.*, V, 253 : οὐ γάρ μοι γενναῖον ἀλυσκάζοντι μάχεσθαι. Aristote (*De anim. hist.*, I, 1, 14) distingue très bien entre εὐγενής et γενναῖος : Διαφόρουσι δὲ ταῖς τοιαῖσδε διαφοραῖς κατὰ τὸ ἦθος.... τὰ δ' ἐλεύθερα καὶ ἀνδρεῖα καὶ εὐγενῆ, οἷον λέων· τὰ δὲ γενναῖα καὶ ἄγρια καὶ ἐπίβουλα, οἷον λύκος· εὐγενὲς μὲν γάρ ἐστι τὸ ἐξ ἀγαθοῦ γένους· γενναῖον δὲ τὸ μὴ ἐξιστάμενον ἐκ τῆς αὐτοῦ φύσεως. De même, *Rhetor.*, II, 15, 3 : Ἔστι δὲ εὐγενὲς μὲν κατὰ τὴν τοῦ γένους ἀρετήν, γενναῖον δὲ κατὰ τὸ μὴ ἐξίστασθαι τῆς φύσεως. Le sens de γενναῖος est donc « à l'état de nature, naturel, primitif », et par suite « authentique, vrai, sincère » ; il s'y ajoute le sens de « sauvage, fort, violent. »

Beaucoup plus tard, Guy d'Arezzo qualifie encore le diatonique de « vrai et droit genre ». — La grande objection que les adversaires de l'enharmonique faisaient à ce genre, c'est que les *diésis* n'étaient pas obtenues à l'aide de consonances, et se trouvaient étrangères à l'enseignement de Pythagore. Cf. Plutarque, *De Mus.*, c. 38.

(3) Platon, *Rép.*, III, p. 399 d.

Pausanias dit : « A cet endroit se trouve la statue de Pronomos, aulète fameux qui avait su, plus que les autres, entraîner la multitude. Jusqu'alors, les aulètes se servaient de trois espèces de flûtes : ils exécutaient sur les unes des mélodies doriennes; ils en avaient d'autres pour le mode phrygien, d'autres encore pour le mode lydien. Ce fut Pronomos qui le premier imagina des flûtes appropriées à tous les modes (ἐς ἅπαν ἁρμονίας εἶδος), et qui le premier exécuta sur les mêmes flûtes des mélodies de genres aussi différents » (1). Son fils Oeniadès concourut avec succès, comme aulète cyclique, en 384 avant J.-C. Lorsqu'en 369, après ses victoires sur les Spartiates, Epaminondas célébra la reconstruction de l'antique Messène, les compositions de Pronomos furent exécutées auprès de celles de Sacadas. De ce jour paraît dater le triomphe des aulètes thébains sur l'école rivale d'Argos.

Si les artistes argiens cherchaient à séduire les connaisseurs par l'extrême justesse et la beauté du son, leurs émules de Béotie s'ingéniaient à étendre la portée de l'instrument et à en multiplier les effets. Avec les quatre trous de la flûte de Sacadas, on ne pouvait dépasser certaines limites, tant au point de vue de l'hétérophonie que pour ce qui concerne la variété des registres. La facture argienne était strictement déterminée par les possibilités mêmes du doigté (2). Il semble qu'on avait pensé à utiliser le pouce, en faisant un trou supplémentaire sur le côté inférieur de la flûte; mais ce procédé, assez peu pratique, parut insuffisant. On fut, dès lors, amené à supprimer complètement le doigté, en y substituant un procédé purement mécanique. Des instruments allongés et percés d'un nombre de trous dépassant l'extension de la main furent entourés d'anneaux métalliques, que des crochets permettaient de mouvoir en haut et en bas,

(1) Pausanias IX, 12, 4. — Ainsi que nous l'avons vu plus haut, à l'occasion du *Nome Trimèle*, Sacadas pouvait également exécuter les trois modes sur double flûte argienne; mais c'était pour accompagner les chœurs. Pronomos paraît avoir exécuté ces modes en jeu hétérophone.

(2) L'étendue de la main est, pouce compris, de 20 centimètres; sans le pouce, de 15 centimètres.

ou à droite et à gauche. Dans le premier cas, on pouvait ouvrir un trou et en fermer un autre par un seul mouvement dans le sens de la longueur. Dans le second cas, et surtout lorsque tous les trous furent couverts d'anneaux obturants, le mouvement d'ouverture était latéral ; un trou foré dans l'anneau venait alors s'appliquer sur l'orifice de la flûte pour en assurer le dégagement. Bientôt cet ingénieux mécanisme, qui correspond aux viroles de nos vieux instruments à vent et contient en germe le principe des clefs modernes, fut complété par une addition particulièrement expédiente. Les anneaux mobiles étaient percés de deux trous (1), dont l'un supportait un petit tube latéral, permettant d'abaisser d'un demi-ton la note primitive émise par l'orifice de la flûte. Nous ne pouvons dire à quel moment précis ces innovations ont été introduites dans la pratique. Pollux les attribue, en tout ou en partie, à l'aulète Diodore de Thèbes, dont le nom nous est autrement inconnu. Dans un passage que nous avons déjà cité, il dit : Καὶ τέως μὲν τέττταρα τρυπήματα εἶχεν ὁ αὐλός, πολύτρητον δ' αὐτὸν ἐποίησε Διόδωρος ὁ Θηβαῖος, πλαγίας ἀνοίξας τῷ πνεύματι τὰς ὁδούς (2). Pollux nous apprend encore, ce que nous savons par ailleurs, que les anneaux mobiles étaient revêtus d'airain : Θηβαῖοι μὲν αὐλὸν ἐκ νεβροῦ κώλων εἰργάσαντο · χαλκήλατος δ' ἦν τὴν ἔξοθεν ὄψιν (3). Cette armure métallique ne contribuait pas peu à fortifier la sonorité de l'instrument. Aristote nous dit que ces appliques d'airain et les κέρατα (tubes latéraux ou pavillon terminal?) rendaient les sons plus clairs : Ὥσπερ γὰρ τὰ χαλκεῖα καὶ τὰ κέρατα συνηχοῦντα ποιεῖ τοὺς ἀπὸ τῶν ὀργάνων φθόγγους σαφεστέρους (4).

Les flûtes thébaines qui figurent sur certains monuments de l'antiquité portent des tubes latéraux tantôt évasés, tantôt recourbés et terminés en pointe. Ces tubes correspondent peut-

(1) Cf. Howard, *loc. cit.*, p. 11.

(2) Pollux, IV, 80. Les πλάγιαι ὁδοί de ce texte sont sans doute identiques aux παρατρυπήματα dont parle Proclus, *in Alcib.*, p. 197.

(3) Id., IV, 75.

(4) Aristote, *De audib.*, p. 801 (édit. Didot, III, p. 657, l. 29-31).

être aux κέρατα dont parle Aristote, et sont dénommés aussi βόμβυκες ὑφορκίοι (1). Arcadius réunit les deux appellations dans ce passage de son traité *Des Accents* : καθάπερ οἱ τοῖς αὐλοῖς τὰ τρήματα εὑρόμενοι, ἐπιφράττειν αὐτὰ καὶ ὑπανοίγειν ὁπότε βούλοιντο, κέρασί τισιν ἢ βόμβυξιν ὑφορκίοις ἐπετεχνάσαντο, ἄνω καὶ κάτω, καὶ ἔνδον τε καὶ ἔξω στρέφοντες (2). Ces κέρατα ou βόμβυκες semblent coïncider avec les κοιλίαι dont Aristoxène fait mention dans le passage suivant : οὐ γὰρ ὅτι ὁ αὐλὸς τρυπήματά τε καὶ κοιλίας ἔχει καὶ τὰ λοιπὰ τῶν τοιούτων, ὅτι δὲ χειρουργίαν τὴν μὲν ἀπὸ τῶν χειρῶν τὴν δ' ἀπὸ τῶν λοιπῶν μερῶν οἷς ἐπιτείνειν τε καὶ ἀνιέναι πέφυκε, διὰ τοῦτο συμφωνεῖ διὰ τεσσάρων ἢ διὰ πέντε, etc. (3).

L'artifice des tubes latéraux eut pour conséquence d'introduire un chromatisme complet dans la tessiture des flûtes grecques (4). Chaque degré de l'échelle pouvant être abaissé à l'aide de ce moyen, la suite des demi-tons devint continue. Dans les quatre longues flûtes découvertes à Pompéi, les seules ouvertures latérales présentent une série ininterrompue de demi-tons (5). Une confirmation peut-être plus intéressante se trouve dans un passage mystérieux de la *Métaphysique* d'Aristote. « Il y a, dit le grand Stagyrite, dans les lettres, le même intervalle de A à Ω que, dans les flûtes, du bourdon à la nète la plus aiguë; il est représenté par un nombre égal à l'entière harmonie du ciel (καὶ ὅτι ἴσον τὸ διάστημα ἔν τε τοῖς γράμμασιν ἀπὸ τοῦ Α πρὸς τὸ Ω, καὶ ἀπὸ τοῦ βόμβυκος ἐπὶ τὴν ὀξυτάτην νεάτην ἐν αὐλοῖς, ἧς ὁ ἀριθμὸς ἴσος τῇ οὐλομελείᾳ τοῦ οὐρανοῦ) (6). Ce texte

(1) Gevaert (*Mus. de l'Ant.*, II, p. 647) lit ces mots : βόμβυκες ὑφοκρίοι; d'où la traduction : *tuyaux à pointe*.

(2) Arcadius, *de Accentibus*, p. 188, édit. Barker. — Le *Codex Parisinus* 2603 donne pour ὑφορκίοις la variante ὑφολκίοις, qui prête à la traduction : *tuyaux à tirer* ou *mobiles*.

(3) Arixtoxène, *Harm.*, Meib., p. 41 et 42.

(4) C'est aussi l'avis de Gevaert, *Mus. de l'Ant.*, I, p. 352 : « Les flûtes perfectionnées, dont Pausanias attribue l'invention à Pronomos de Thèbes.... devaient avoir une échelle chromatique complète. »

(5) Howard, *loc. cit.*, p. 52 et suiv.

(6) Aristote, *Métaphys.*, XIII, 6, 6. — Le Christ dit de même dans l'Apocalypse, (XXII, 12) : ἐγὼ τὸ Α καὶ τὸ Ω, ὁ πρῶτος καὶ ὁ ἔσχατος, ἡ ἀρχὴ καὶ τὸ τέλος. Les

singulièrement obscur a toujours dérouté les commentateurs ; il semble s'éclaircir dès qu'on l'applique à l'échelle chromatique. En effet, le grand système parfait qui marque l'étendue de la flûte thébaine parvenue à son complet développement comporte, dans sa double octave, une suite de 24 demi-tons, autant qu'il y a de lettres dans l'alphabet. Si nous comptons, non plus les intervalles théoriques, mais les sons réellement émis par la flûte depuis le bourdon (proslambanomène) jusqu'à la nète hyperboléenne (1), nous aboutirons au même nombre de 24. Ainsi, pour l'échelle-type qui est le trope hypodorien, on aura :

la | *si ut ré mi fa sol la si ut ré mi fa sol la* = 15
ré♭ mi♭ sol♭ la♭ si♭ ré♭ mi♭ sol♭ la♭ = 9 } 24 (2)

Quant à l'harmonie cosmique révélée par ce nombre, elle ne paraît pas moins aisée à déterminer. Suivant la doctrine pythagoricienne reproduite ici par Aristote, le monde était formé par les douze sphères célestes : la sphère la plus haute où résident le dieu suprême et les divinités intellectuelles répondant aux Idées de Platon, puis les sphères des planètes, celles

Cabbalistes appellent Dieu de la même manière אמת, par la première et la dernière lettre de l'alphabet sémitique, dont l'ensemble exprime la Sagesse éternelle.

(1) Les mots ἐπὶ τὴν ὀξυτάτην νεάτην dans le texte d'Aristote indiquent bien qu'il s'agit de la nète hyperboléenne et du grand système parfait; ils ne sauraient s'appliquer à l'octave divisée en 24 *diésis*. — Les études suivantes nous fourniront l'occasion d'établir plus amplement que le grand système parfait était connu du temps d'Aristote.

(2) La proslambanomène a toujours été considérée comme indépendante de la suite des tétracordes, et comme séparée de l'hypate des graves par un ton incomposé. Προσλαμβανόμενον μὲν οὖν εἴρηται, dit Aristide (Meib., p. 10), ὅτι τῶν ὀνομαζομένων τετραχόρδων οὐδενὶ κοινωνεῖ, ἀλλ' ἔξωθεν προσλαμβάνεται. En réalité, la proslambanomène est la note fondamentale émise par le tuyau entier de la flûte, tous les trous fermés. Le premier trou du côté inférieur donnera, dans le trope hypodorien, *ut* et par le tube latéral *si*. La structure du système parfait nous conduit à supposer qu'entre cette dernière note et le bourdon il n'y avait normalemement place ni pour un orifice intermédiaire ni pour un tube latéral de plus. Les Tables d'Alypius dénotent, dans tous les tropes, le défaut de pycnon entre l'hypate des hypates et la proslambanomène ; cet intervalle reste toujours incomposé.

du feu, de l'air, de l'eau et, enfin, la terre elle-même. A ces orbes concentriques s'ajoutent les douze constellations du zodiaque (1). « Pythagore le premier, dit Photius, appela le ciel l'ordre universel et l'organisme suprême, parce qu'il est la perfection et qu'il régit tout ce qui est vivant, comme tout ce qui est beau » (2). Dans cette conception antique du *Cosmos*, les cieux et les chants sont réglés par les mêmes relations numériques, suivant une intime affinité de l'Astronomie et de la Musique (3). L'harmonie des sphères détermine l'ordre mesuré de l'échelle musicale, et le nombre qui va de A à Ω se retrouve dans le grand système parfait, reflétant dans le monde sonore la perfection de l'Univers.

Par cela même que les flûtes thébaines étaient plus longues, elles étaient moins stridentes que les argiennes (4). Une dernière modification très heureuse fut encore apportée par l'aulète thébain Antigénidas, qui paraît avoir brillé de 400 à 370 avant notre ère (5). Théophraste lui attribue une notable amélioration dans la facture des anches, ayant pour effet de rendre

(1) Photius, *Biblioth. Cod.* 249, *Exc. e vita Pythag.* Ed. Bekker, p. 439 et 440) : ὅτι δώδεκα τάξεις φησὶν εἶναι ἐν τῷ οὐρανῷ, πρώτην καὶ ἐξωτάτω τὴν ἀπλανῆ σφαῖραν ἐν ᾗ ἐστὶν ὁ τε πρῶτος θεὸς καὶ οἱ νοητοὶ θεοί, ὡς Ἀριστοτέλει δοκεῖ, κατὰ δὲ Πλάτωνα αἱ ἰδέαι· μετὰ δὲ τὴν ἀπλανῆ ὁ τοῦ Κρόνου τέτακται ἀστὴρ καὶ οἱ ἐφεξῆς πλάνητες ἕξ, ὁ τοῦ Διός φημι, ὁ τοῦ Ἄρεος, ὁ τῆς Ἀφροδίτης, ὁ τοῦ Ἑρμοῦ, ὁ τοῦ ἡλίου, ὁ τῆς σελήνης, εἶτα ἡ τοῦ πυρὸς σφαῖρα, ἑξῆς ἡ τοῦ ἀέρος, μετ' αὐτὸν ἡ τοῦ ὕδατος. λοιπὴ καὶ ἐπὶ πᾶσιν ἡ γῆ..... ὅτι ὁ ζωδιακὸς λοξῶς κινεῖται, ὡς ζητήσας εὑρεῖν ἔδοξεν Ἀριστοτέλης, ἕνεκεν τῆς γενέσεως τῶν περὶ γῆν τόπων πρὸς ἀναπλήρωσιν τοῦ παντός.

(2) *Ibid.* : ὅτι πρῶτος Πυθαγόρας τὸν οὐρανὸν κόσμον προσηγόρευσε διὰ τὸ τέλειον εἶναι καὶ πᾶσι κεκοσμῆσθαι τοῖς τε ζώοις καὶ τοῖς καλοῖς. — Stobée, *Eclog. Phys.*, I, 22, 1 : Πλάτων τὸν κόσμον ἔφησε ζῶον ἔμψυχον ἔννοῦν τε... 3 : ... Οἱ μὲν ἄλλοι πάντες ἔμψυχον τὸν κόσμον, καὶ προνοίᾳ διοικούμενον.

(3) Théon de Smyrne, *De Arithm.*, c. I, 7 : ὅτι δυεῖν δεῖται ἡ τῶν ὄντων θεωρία, ἀστρονομίας καὶ ἁρμονίας, καὶ αὐταὶ ἀδελφαὶ αἱ ἐπιστῆμαι, ὡς οἱ Πυθαγορικοί.

(4) On sait que les hautbois français se distinguent par une belle qualité du son. Il n'y a pas longtemps, les hautbois en *si* avaient les notes élevées encore assez criardes. Par un léger allongement qui fit descendre l'instrument au *si♭*, on parvint à remédier à cet inconvénient. L'amélioration que nous signalons est due en grande partie aux efforts de M. Gillet, le distingué professeur du Conservatoire de Paris.

(5) K. von Jan dans Pauly-Wissowa. *Real-Encyclopädie der klass. Altertumswissenschaft*, I, col. 2400.

beaucoup plus douce la sonorité de l'*aulos*. Voici comment s'exprime à ce sujet le successeur d'Aristote, dans un passage souvent commenté de son *Histoire des Plantes* : Τὴν δὲ τομὴν ὡραίαν εἶναι πρὸ Ἀντιγενίδου μὲν ἡνίκ' ἠῦλουν ἁπλάστως ὑπ' ἄρκτουρον Βοηδρομιῶνος μηνός· τὸν γὰρ οὕτω τμηθέντα συγχοῖς μὲν ἔτεσιν ὕστερον γίνεσθαι χρήσιμον καὶ προκαταυλήσεως δεῖσθαι πολλῆς, συμμύειν δὲ τὸ στόμα τῶν γλωττῶν, ὃ πρὸς τὴν διατορίαν εἶναι χρήσιμον. Ἐπεὶ δὲ εἰς τὴν πλάσιν μετέβησαν καὶ ἡ τομὴ μετεκινήθη· τέμνουσι γὰρ δὴ νῦν τοῦ Σκιροφοριῶνος καὶ Ἑκατομβαιῶνος ὥσπερ πρὸ τροπῶν μικρὸν ἢ ὑπὸ τρόπας, γίνεσθαι δέ φασι τρίενόν τε χρήσιμον καὶ καταυλήσεως βραχείας δεῖσθαι καὶ κατασπάσματα τὰς γλώττας ἴσχειν· τοῦτο δὲ ἀναγκαῖον τοῖς μετὰ πλάσματος αὐλοῦσι (1). Ce texte est particulièrement intéressant pour la connaissance des flûtes antiques; aussi, nous n'hésitons pas à reproduire la version qui en a été donnée par Pline l'ancien : « Caedi solebant (arundines zeugitae) tempestivae usque ad Antigenidam, quum adhuc *simplici* musica uteretur, sub arcturo : sic praeparatae aliquot post annos utiles esse incipiunt. Tunc quoque multa domandae exercitatione, et canere tibiae ipsae docendae, *comprimentibus se lingulis*, quod erat illis theatrorum moribus utilius. Postquam *varietas* accessit et cantus quoque luxuria, caedi ante solstitia coeptae et fieri utiles in trimatu, *apertioribus earum lingulis ad flectendos sonos*, quae inde sunt et hodie » (2). Du rapprochement de ces deux textes, qui se complètent, résultent les faits suivants. Avant Antigénidas, à l'époque du jeu simple (ἁπλάστως), tel qu'il était pratiqué dans l'aulétique théâtrale de la période classique, la flûte avait diatoniquement un son dur (διατορίαν), provenant des anches serrées de l'embouchure (συμμύειν δὲ τὸ στόμα τῶν γλωττῶν). Lorsqu'on passa ensuite au jeu varié des nouvelles flûtes à

(1) Théophraste, *Hist. Plant.*, IV, II, 4. — Pour ce qui concerne le mot κατασπάσματα, Gevaert (*Mus. de l'Ant.*, II, p. 649, note 4) propose la correction καταχάσματα (entrebaillements), qui répond mieux à la traduction donnée par Pline : *apertioribus earum lingulis.*

(2) Pline, *Hist. Nat.*, XVI, 66.

mécanisme artificiel (εἰς τὴν πλάσιν), on fit des anches écartées (κατασπάσματα, *apertioribus lingulis*) (1). Cette dernière particularité semble confirmée par un passage du traité pseudo-aristotélicien περὶ ἀκουστῶν, que K. v. Jan attribue à Héraclide du Pont. Dans les flûtes de la seconde espèce, dit ce texte, c'est-à-dire dans les nouvelles flûtes à anches obliques, le son est plus doux et moins véhément (τὰ γὰρ ἔχοντα τῶν δευτέρων (αὐλῶν) τὰς γλώττας πλαγίας μαλακωτέραν μὲν ἀποδίδωσι τὴν φωνήν, οὐχ' ὁμοίως δὲ λαμπράν) (2). Les flûtes thébaines étaient même diatoniquement moins âpres que les précédentes. Le nouveau genre parut le plus doux de tous et, par ses suites chromatiques, le plus propre à exprimer les plaintes de la douleur. Χρωματικὸν, dit Aristide, ἐστι δὲ ἥδιστόν τε καὶ γοερόν (3). Χρῶμα, répète l'anonyme de Bellermann, ἐστι δὲ ἥδιστόν τε καὶ γοερώτατον (4). C'était aussi un jeu artificiel et très difficile, à la portée des seuls virtuoses. Τεχνικώτατον δὲ τὸ χρῶμα, dit encore Aristide, παρὰ γὰρ μόνοις μελῳδεῖται τοῖς πεπαιδευμένοις (5).

La technique thébaine était réellement difficile; mais, en toute justice, elle ne méritait pas la qualification d'artistique. Les aulètes de la nouvelle école disposaient d'une plus riche polyphonie; ils pouvaient, au gré de leur souffle, multiplier les métaboles modales, varier les registres et accumuler les broderies (ποικίλματα); les longues flûtes munies de la *syrinx* (6)

(1) Peut-être la double anche était-elle pourvue d'une rosette (*Stimmkrücke*) qui, en montant ou en s'abaissant, comprimait ou relâchait les languettes; ce qui expliquerait le mot κατασπάσματα, en cas d'abaissement (Cf. H. Riemann, *Handbuch der Musikgeschichte*, I, p. 98).

(2) Aristote, *De audibil.*, p. 108 (édit. Didot, III, p. 658.)

(3) Arist. Quint., Meib., p. 111.

(4) Bellermann, *Anonymi scriptio*, § 26, p. 31.

(5) Arist. Quint., Meib., p. 19. — Le terme μελῳδεῖν s'applique aussi bien aux instruments qu'à la voix. Ainsi Gaudence (Meib., p. 10) : Λοιπαὶ ἄρα αἱ πᾶσαι δυνάμεις τῶν φθόγγων εἰσὶν ὀκτωκαίδεκα τὸν ἀριθμὸν, ἐν οἷς πάντα καὶ ᾄδεται καὶ αὐλεῖται καὶ κιθαρίζεται, καὶ τὸ σύμπαν εἰπεῖν μελῳδεῖται. — Denys d'Halicarn., *De comp. verb.* (édit. Sylburg, II, p. 10) : ἡ δὲ ὀργανική τε καὶ ᾠδικὴ μοῦσα.... μελῳδεῖ. — Sextus Empir., *Adv. musicos*, p. 360 : ὅθεν καὶ τοῖς πενθοῦσιν αὐλοὶ μελῳδοῦσιν. Ptolémée, *Harm.*, II, 16 : Περὶ τῶν ἐν λύρᾳ καὶ κιθάρᾳ μελῳδουμένων.

(6) On sait que la *lumière* ou l'*âme de la clarinette*, inventée par Denner, vers

leur permettaient d'escalader l'aigu, comme aussi d'aborder des régions graves inconnues jusqu'alors; mais leur mains ne servaient qu'à tourner des viroles. La tenue manuelle changeait même complètement. Au lieu des doigts appliqués aux orifices, prêts à en tirer de fines modulations, on voit, sur certains monuments de l'époque gréco-romaine, les mains des aulètes portées en avant ou en arrière, uniquement destinées à mouvoir les crochets (1). Le jeu de la flûte devenait ainsi purement mécanique. Les qualités les plus prisées désormais sont la vigueur du souffle et la célérité des mains. Ἐπαινοίης δ' ἂν αὐλητὴν, dit Pollux, λέγων, ῥοθίῳ μὲν τῷ φυσήματι χρώμενον, διὰ δὲ μέγεθος, καὶ τόνον καὶ ἰσχὺν τοῦ πνεύματος..... ὃ δ' ἔστιν ἴδιον, εὔπνους, ἔμπνους, μέγα φυσῶν, μέγα πνέων, ἀδρὸν, ἔντονον, ἰσχυρὸν, ὄρθιον, ῥόθιον, βίαιον, ἡδύπνουν.... ἀποδέξαι καὶ τὴν αὐλητοῦ εὐχέρειαν, καὶ τὴν ταχυχειρίαν, καὶ τὴν εὐχειρίαν (2).

Une telle musique offusquait les hommes de goût, qui la qualifiaient de mauvais genre. Par contre, nous dit Aristote, la foule amoureuse des gros effets acclamait les artistes aux sons éclatants ou faussement colorés; c'est là, ajoute-t-il, une véritable dépravation du goût : διὸ ταῖς μὲν τοιαύταις ἁρμονίαις καὶ τοῖς τοιούτοις μέλεσι θετέον τοὺς τὴν θεατρικὴν μουσικὴν μεταχειριζομένους ἀγωνιστάς. Ἐπεὶ δ' ὁ θεατὴς διττός · ὁ μὲν ἐλεύθερος καὶ πεπαιδευμένος, ὁ δὲ φορτικὸς ἐκ βαναύσων καὶ θητῶν καὶ ἄλλων τοιούτων συγκείμενος, ἀποδοτέον ἀγῶνας καὶ θεωρίας καὶ τοιούτοις πρὸς ἀνάπαυσιν. Εἰσὶ δ' ὥσπερ αὐτῶν αἱ ψυχαὶ παρεστραμμέναι τῆς κατὰ φύσιν ἕξεως, οὕτω καὶ τῶν ἁρμονιῶν παρεκβάσεις εἰσὶ καὶ τῶν μελῶν τὰ σύντονα καὶ παρακεχρωσμένα (3). Aristoxène dit à son tour : « Pan-

1700, était connue des anciens sous le nom de σύριγξ. L'innovation de Denner eut pour effet de transformer les chalumeaux en clarinettes. Elle consiste à percer au tiers de la longueur du tuyau cylindrique un petit trou, destiné à provoquer le partage de la colonne d'air. Quand ce trou est ouvert, l'instrument peut *quintoyer*, c'est-à-dire monter d'une douzième (3me harmonique).

(1) V. notamment Wieseler, *Denkmäler des Bühnenwesens bei den Griechen und Römern*, Tab. XIII, 2; Baumeister, *Denkmäler des klass. Altertums*, I, p. 557, fig. 596.

(2) Pollux, IV, 69, 72.

(3) Aristote, *Polit.*, l. V (VIII), c. VII, 6 et 7 (p. 1342). Cette sortie contre la

cratès..., Tyrtée de Mantinée, André de Corinthe, Thrasylle de Phlionte et beaucoup d'autres se sont abstenus, par système, du chromatique, des modulations, de l'abondance de notes, et de bien d'autres procédés d'usage courant..... En général, si du non-usage il fallait toujours conclure à l'ignorance, beaucoup même de nos contemporains n'échapperaient pas à la censure : par exemple, les aulètes de l'école de Dorion qui méprisent la manière d'Antigénidas, puisqu'ils n'en font pas usage, et réciproquement les Antigénidiens qui traitent de même le style de Dorion (1). » L'opinion grecque était divisée en deux camps. Pour les uns, la musique enharmonique, que Platon avait jugée factice, paraissait franche et naturelle, simple et pure, en comparaison avec le jeu chromatique, asservi à l'instrument, à la fois grossier et efféminé. Pour les autres, et c'était le grand nombre, la musique chromatique était douce et persuasive. Καὶ περὶ τῆς ἐναρμονίου, dit Philodème, καὶ τῆς χρωματικῆς διαφέρονται οὐ κατὰ τὴν ἄλογον ἐπαίσθησιν, ἀλλὰ κατὰ τὰς δόξας, οἱ μὲν ὥσπερωι τούτοι παραπλήσιοι τὴν μὲν φάσκοντες εἶναι σεμνὴν καὶ γενναίαν καὶ ἁπλῆν καὶ καθαράν, τὴν δ' ἄνανδρον καὶ φορτικὴν καὶ ἀνελεύθερον, οἱ δὲ τὴν μὲν αὐστηρὰν καὶ δεσποτικήν, τὴν δὲ ἥμερον καὶ πιθανὴν προσονομάζοντες (2).

Malgré la vive résistance des partisans du « vieux style » (3), l'art nouveau envahit bientôt tous les domaines de la musique. Mélanippide l'introduisit dans le dithyrambe, Agathon dans la tragédie. « Mes maux avaient commencé avec Mélanippide, dit la Musique éplorée dans la célèbre satire de Phérécrate ; c'est lui le premier qui me prit, m'énerva et m'amollit (4) ». Le mouvement continua avec Crexos, Ciné-

musique décadente semble viser aussi bien le jeu des aulètes que le chant des agonistes.

(1) Chez Plutarque, *De Mus.*, c. 20 et 21. V. aussi (c. 31) ce qu'Aristoxène dit au sujet de Télésias de Thèbes.

(2) Philodème de Gadara, *De Musica*, p. 63 et 64, édit. Kemke.

(3) Plutarque, *De Mus.*, c. 20, in fine.

(4) *Ibid.*, c. 30.

sias, Phrynis, Timothée, Philoxène, Télestès et Polyeidos (1). « Mais Crexos, Timothée, Philoxène et les autres compositeurs de cette époque, dit Plutarque, tombèrent dans la vulgarité et dans l'affectation de la nouveauté, en poursuivant le style appelé maintenant populaire et théâtral. L'oligocordie, la noble simplicité de la musique furent désormais complètement surannées (2). » La cithare, se conformant au goût du jour, chercha à imiter la polyphonie de la flûte; la musique outragée se plaint, chez Phérécrate, du nombre de cordes dont elle fut ligotée. Platon s'élève vivement contre la nouvelle école qui eut, suivant lui, une fâcheuse influence sur l'état moral d'Athènes. « Les poètes furent les premiers, dit-il, qui, avec le temps, introduisirent dans le chant un désordre indigne des Muses. Ce n'est pas qu'ils fussent dépourvus de talent; mais, connaissant mal la nature et les vraies règles de la musique, ils s'abandonnèrent à une exaltation insensée (3), et se laissèrent emporter trop loin par le sentiment de leur plaisir. Ils confondirent ensemble les hymnes et les thrènes, les péans et les dithyrambes; ils contrefirent sur les cithares les sons de la flûte (καὶ αὐλῳδίας δὲ ταῖς κιθαρῳδίαις μιμούμενοι) et, mettant tout pêle-mêle, ils en vinrent, dans leur insanité, jusqu'à soutenir faussement que la musique n'a aucune norme intrinsèque, et que le plaisir qu'elle cause au premier venu, qu'il soit homme de bien ou non, est la règle la plus sûre pour en bien juger (4). Comme ils composaient leurs pièces d'après ces tendances, et qu'ils y conformaient leurs discours,

(1) Diodor. Sic., XIV, 96.

(2) Plutarque, *De Mus.*, c. 12.

(3) Le mot βακχεύοντες du texte rend bien la griserie propre aux adeptes d'une doctrine nouvelle.

(4) Il est intéressant de trouver sous la plume de M. Saint-Saëns un jugement analogue à celui de Platon : « A notre époque, où tout le monde se mêle de juger de tout, la musique est considérée trop souvent comme un art de sensation. De ce qu'elle partage avec l'éloquence le magnifique privilège d'exciter l'enthousiasme et de transporter la foule, on la croit bornée au domaine des impressions nerveuses. Ce n'est pourtant là qu'un de ses côtés. » (*Harmonie et Mélodie*, p. 269).

peu à peu ils faussèrent les idées de la foule et la rendirent outrecuidante, au point de se croire en état de juger par elle-même en fait de musique; d'où il est arrivé que les théâtres, muets jusqu'alors, ont élevé la voix comme s'ils s'entendaient en beautés musicales, et que le gouvernement d'Athènes, d'aristocratique qu'il était, est devenu, pour son malheur, *théâtrocratique*. Encore le mal n'aurait pas été si grand, si la démocratie eût été renfermée dans les seuls hommes de condition libérale; mais, le désordre ayant passé de la musique à tout le reste, et chacun se croyant capable de juger de tout, cela produisit un esprit général d'affranchissement; la bonne opinion de soi-même délivra chaque citoyen de toute appréhension, et l'absence de crainte engendra l'impudeur.... A la suite de cette sorte d'émancipation, vint celle qui se soustrait à l'autorité des magistrats..... et l'on arriva finalement à secouer le joug des lois (1). »

Platon cède ici, avec une pointe d'exagération, à l'idée pythagoricienne suivant laquelle la bonne musique avait une mission éducative et contribuait à assurer l'ordre dans l'État (2). Pour un peu, « l'art nouveau » devenait responsable de l'avènement de la démagogie à Athènes. Dans la suite du texte, Platon reconnaît de bonne grâce qu'il s'était laissé emporter par son sujet, et qu'il lui fallait tenir le discours en bride comme un cheval fougueux, de peur que la bête, perdant son frein, ne l'exposât à des chutes ridicules. Mais, si les nouvelles tendances de l'art ne peuvent être rendues responsables de la transformation sociale et politique qui a marqué le ve siècle à Athènes, il faut admettre qu'elles ont opéré une révolution dans la musique, et particulièrement dans le domaine de la notation musicale.

Le premier effet du chromatisme triomphant fut la disparition de l'enharmonie. Vers le milieu du ive siècle, la diésis enharmonique n'est plus qu'un mythe. « Mais voyez les musi-

(1) Platon, *Lois*, III, p. 700 et 701.

(2) Théon de Smyrne, *De Arithm.*, I, 15 : Ἐν μουσικῇ, φασιν (οἱ Πυθαγορικοί), ἡ ὁμονοία τῶν πραγμάτων ἔτι καὶ ἀριστοκρατία τοῦ πάντος · καὶ γὰρ αὐτὴ ἐν κόσμῳ μὲν ἁρμονία, ἐν πόλει δὲ εὐνομία, ἐν οἴκοις δὲ σωφροσύνη γίνεσθαι πέφυκε.

ciens d'aujourd'hui, dit Aristoxène : le plus beau des genres, celui que les anciens cultivaient de préférence à cause de sa noble simplicité, ils l'ont complètement abandonné, à tel point que chez la plupart on ne trouve plus la moindre compréhension des intervalles enharmoniques. Ils poussent si loin l'inertie et la nonchalance que, à les entendre, la diésis enharmonique n'offre même pas l'apparence d'un phénomène perceptible aux sens, qu'ils la bannissent de la mélodie et prétendent que ceux qui ont raisonné de cet intervalle et employé ce genre n'ont fait que divaguer (1).

La diésis enharmonique étant devenue imperceptible, c'est le demi-ton qui constitue désormais l'intervalle minime du système musical. Cette substitution dans le principe même de l'harmonie entraîne nécessairement des modifications dans la mesure des intervalles, dans la structure des échelles, comme aussi dans maintes intonations. Cependant, par une remarquable survivance de la tradition, la notation ancienne est conservée. De là un état d'incohérence qui ne laisse pas de produire les plus fâcheuses confusions. Sous le règne de l'enharmonie, les notes et les sons se répondaient exactement, les unes étant la fidèle traduction des autres. Il n'en est plus ainsi depuis l'avènement définitif des flûtes thébaines. L'écriture musicale reste la même, comme l'orthographe des langues dont la prononciation a changé. Mais les rapports des intonations avec les signes qui les représentent sont modifiés d'une manière aussi choquante qu'irrationnelle. La plupart des notes sont transposées : les mésopycnes dans le genre diatonique, les mésopycnes et les oxypycnes dans le genre chromatique. Autrefois, chaque triade de la notation servait à marquer les trois sons constitutifs des pycnons enharmoniques, c'est-à-dire les deux intervalles de quart de ton inclus dans un demi-ton. Les mêmes signes sont employés maintenant, dans les pycnons chromatiques, à noter deux demi-tons ; d'où la conséquence que le signe du

(1) Chez Plutarque, *De Mus.*, c. 38.

milieu prend la place de celui de droite et que ce dernier change de valeur, pour se confondre avec le signe de gauche de la triade supérieure. Ainsi, par exemple, la triade ΜΛΚ équivalait dans le genre enharmonique à : *mi fa*$^{\frac{1}{2}\flat}$ *fa*. Désormais, les mêmes signes correspondent à : *mi fa sol*$^{\flat}$, de telle sorte que le signe Λ prend la place de Κ et que celui-ci, ayant acquis la valeur de *sol*$^{\flat}$, coïncide avec le signe barypycne (Ι = *sol*$^{\flat}$) de la triade voisine : ΙΘΗ. Certains textes musicaux notés dans le trope lydien, le plus usuel pendant cette dernière période de la musique antique, nous montrent les signes oxypycnes barrés, lorsqu'ils se trouvaient identifiés avec les signes voisins plus élevés d'un demi-ton. Bien qu'aucun texte ne l'indique positivement, le même procédé était sans doute employé dans les autres tropes, et l'inconvénient de la confusion pouvait être ainsi atténué dans une certaine mesure.

Il n'en est pas de même pour les signes mésopycnes qui se confondent partout avec les signes voisins de droite. Les trois notes de chaque triade ne servent plus qu'à désigner les limites d'un demi-ton ; d'où la conséquence que deux de ces notes sont nécessairement équivalentes. Gaudence indique bien que, dans toutes les triades, le signe du milieu et celui de droite sont *homotones* (1). Ainsi, dans les pycnons ΜΛΚ et ΙΘΗ, signifiant autrefois : *mi fa*$^{\frac{1}{2}\flat}$ *fa* — *sol*$^{\flat}$ *sol*$^{\frac{1}{2}\flat}$ *sol* et maintenant : *mi fa* — *sol*$^{\flat}$ *sol*, les notes Λ et Κ, Θ et Η se confondent pour exprimer les deux premiers *fa*, les deux autres *sol*. De plus, aux points de l'échelle où se plaçaient les pycnons contigus (*mi*$^{\flat}$ *mi*$^{\frac{1}{2}\flat}$ *mi* *mi fa*$^{\frac{1}{2}\flat}$ *fa* et *la*$^{\flat}$ *la*$^{\frac{1}{2}\flat}$ *la* *la si*$^{\flat}$$^{\frac{1}{2}\flat}$ *si*$^{\flat}$) on se trouve désormais en présence de trois signes homotones, suivis de deux autres signes également équivalents : $\overset{\frown}{\underset{mi\flat\ mi\ mi}{\text{Ο Ξ Ν}}}\ \underset{mi\ fa\ fa}{\text{Μ Λ Κ}}$ et $\overset{\frown}{\underset{la\flat\ la\ la}{\text{Ζ Ε Δ}}}\ \underset{la\ si\flat\ si\flat}{\text{Γ Β Α}}$. Ces identifications multiples amènent un véritable encombrement de notes surabondantes. On s'y trouve en présence d'un phénomène analogue à celui qui s'est produit, vers la même époque ou un peu plus tard, dans le phonétisme de la langue parlée.

(1) Gaudence, Meib., p. 23 et 24.

Sous l'ancien régime plus ou moins aristocratique, où l'idiome de la Grèce avait conservé maintes inflexions primitives et toutes les finesses d'une prononciation nuancée, le langage de la bonne compagnie savait distinguer ε de η, ι de υ, ainsi que les diverses diphtongues : αι, ει, ηι, οι, υι, ηυ. Peu à peu, sous l'influence initiale de la démagogie triomphante, les intonations populaires eurent le dessus. C'est ainsi qu'avant le début de notre ère on voit établie partout cette prononciation simpliste et presque enfantine, qui assimile αι à ε et confond η, ι, υ, ει, οι, ηι et ηυ dans le même ton amolli : *i* ou *ii* (1). La plupart de ces altérations sont, paraît-il, d'origine béotienne. Il est curieux de constater que le chromatisme et l'iotacisme viennent également de Béotie.

La raison de l'évolution singulière subie par la notation musicale semble se trouver dans la structure même des flûtes thébaines. Le principe de la triade fut maintenu, parce que les nouvelles flûtes présentaient, comme les anciennes, trois manières d'émettre le son. Par le jeu enharmonique, le même orifice produisait trois intonations distinctes ; dans la technique nouvelle, l'instrument présente, sur le même degré diatonique, trois orifices différents : le trou du tuyau, celui de l'anneau mobile, et l'ouverture du tube latéral. Les deux premiers coïncidant à peu près exactement, les sons par eux émis deviennent nécessairement homotones. De la sorte, les musiciens pouvaient disposer de deux notes équivalentes pour chaque degré de l'échelle diatonique. Si, comme l'indiquent les textes notés que nous possédons, la préférence était accordée aux notes mésopycnes appartenant aux anneaux mobiles, cela tient à ce que les aulètes employaient la flûte armée, sans dégager la flûte nue. Les signes oxypycnes, répondant aux sons émis par l'instrument démuni d'armature, restèrent toujours dans l'écriture musicale pour figurer, avec une valeur altérée, dans les pycnons chromatiques. Mais, en dehors de ces cas, ils n'appa-

(1) L'assimilation de l'υ à ι paraît de date plus récente.

raissent que très rarement et se confondent avec les mésopycnes homotones. Les émissions primitives qu'ils avaient servi à désigner tombèrent en désuétude, de la même manière que certains phonèmes de la langue parlée du temps de Pindare et d'Eschyle, dont les lettres représentatives, devenues sans objet, ne furent conservées que par habitude traditionnelle et comme les vestiges d'une brillante époque disparue dans le néant du passé.

Telle est la réponse que nous croyons pouvoir faire à l'objection formulée en tête de cette étude. Il est permis d'espérer qu'elle sera trouvée satisfaisante (1).

Francisque Greif.

(1) Après les développements qui précèdent, il suffira de deux citations pour marquer la flagrante contradiction qui existe entre la doctrine de Bellermann et les faits les mieux établis par l'unanimité des témoignages anciens : « L'emploi des notes grecques indique..... en somme que le système de notation, très utilement inventé en vue du seul genre diatonique, a été appliqué d'une manière absolument fausse et maladroite à la notation des deux autres genres et que, par suite, la fixation de cette vilaine glissade (le pycnon enharmonique) comme partie intégrante des tétracordes n'était qu'une pure invention des théoriciens. » — « La notation des genres chromatique et enharmonique se révèle donc comme très imparfaite et bizarre, et fortifie grandement nos doutes sur le réel emploi de ces genres non diatoniques » (*Tonleitern und Musiknoten der Griechen*, p. 25 et 54). A l'encontre de ces affirmations si hasardées, le papyrus récemment découvert à *Hibeh* vient établir d'une manière définitive que, si le genre diatonique se maintenait dans les régions les plus arriérées de la Grèce, le genre enharmonique était, au ve siècle, d'un réel et constant emploi dans la musique savante de la scène tragique : τίς γὰρ οὐκ οἶδεν Αἰτωλοὺς καὶ Δόλοπας καὶ πάντας τοὺς Θερμοπόλῃσι διατόνωι μὲν τῆι μουσικῆι χρωμένους, μᾶλλον δὲ τῶν τραγωιδῶν ὄντας ἀνδρείους τῶν διὰ παντὸς εἰωθότων ἐφ᾽ ἁρμονίας ἀείδειν; — Les Grecs policés considéraient les Etoliens comme des demi-barbares (μιξοβάρβαροι, Euripide, *Phoen.*, 138).

A PROPOS DE L'*ELPIS* HÉSIODIQUE

La mode, en philologie, est aux restaurations : anciennes leçons reprises par la critique, anciennes interprétations réhabilitées par l'exégèse, telle est la tradition qui — bien souvent avec raison — tend de plus en plus à s'établir. C'est ainsi que, dans le mythe de Pandore raconté par Hésiode, M. Paul Girard a voulu remettre en honneur la traduction, généralement abandonnée par les commentateurs modernes, du mot Ἐλπίς par *Espérance* (1) : avec toute l'autorité que lui donnent une longue étude de la question et ses travaux sur l'épopée primitive, il a cherché à établir : 1° que l'Elpis, qui reste seule prisonnière dans la jarre d'où Pandore a laissé échapper tous les fléaux, est un bien; — 2° que sa présence au milieu d'eux s'explique par ce fait que la jarre aurait contenu, mêlés, à la fois les biens et les maux. M. Paul Girard m'a fait le très grand honneur de citer mon nom à côté de ceux d'O. Gruppe, de Flach, de J. Girard, pour rappeler qu'après A. Lebègue j'avais adopté le sens de *prescience*, d'*attente du malheur*, et fait de l'Elpis un mal, ou plutôt donné à ce terme une valeur indifférente, rendue péjorative seulement par le contexte. Tout en reconnaissant la portée des arguments invoqués par M. Girard, je crois devoir présenter quelques objections à sa théorie, — qui d'ailleurs laisse sans solution une difficulté assez sérieuse : pourquoi

(1) P. Girard, *Le mythe de Pandore dans la poésie hésiodique* (*R. E. G.*, juillet-octobre 1909, p. 217-230).

l'Elpis reste-t-elle prisonnière dans la jarre? Examinons successivement les divers points en litige.

I. Pour prouver que l'Elpis est un bien, M. Girard invoque, outre deux vers d'Hésiode lui-même (*Travaux*, v. 498 et 500), des textes de Simonide d'Amorgos (fr. 1, v. 6), de Théognis (v. 1135 sq., 637), de Pindare (*Ném.*, XI, v. 45-46) et d'Eschyle (*Prométhée*, v. 248). Pour deux de ces passages, aucun doute n'est possible : quand Théognis affirme que l'Elpis est la seule divinité bienfaisante qui soit restée parmi les hommes, alors que toutes les autres s'en allaient dans l'Olympe, et quand Prométhée, vivement loué par le chœur, se vante de l'avoir donnée aux hommes pour les empêcher d'avoir toujours la pensée de la mort présente à l'esprit, c'est incontestablement d'un espoir salutaire qu'il est question. Dans les autres textes cités, on ne peut nier qu'il s'agisse de l'*attente* d'un bien, qui, comme la crédulité, « alimente nos vains efforts » (1), ou sur laquelle se repose le paresseux qui, au lieu de travailler, « demeure en place dans une vaine attente » (2). Ces exemples pourraient même être facilement multipliés, puisque l'acception la plus ordinaire du mot ἐλπίς est celle d'espérance. Mais n'est-ce pas là précisément ce qui donne toute leur valeur aux textes, beaucoup plus rares, où le terme conserve le sens neutre critiqué ici par M. Girard? Pour qu'Hésychios ait pu le considérer comme le sens premier du mot (3), pour que Thucydide ait pu employer l'expression « ἐλπίδα τοῦ φοβοῦ », l'*appréhension d'un malheur redouté* (4), il faut qu'ils aient possédé des textes anciens, qui ont servi à l'un de témoignages, à l'autre de modèles, et leur ont permis de donner à ce mot une valeur qu'il n'avait pas ordinairement. Et si Platon ne s'était pas fondé sur des autorités de ce genre, aurait-il pu définir l'ἐλπίς la

(1) Simonide, *loc. cit.*

(2) Hésiode, *Tr.*, v. 498.

(3) Ἐλπίς · προσδοκία.

(4) Thucydide, VII, 61, 2. C'est à peu près ce que Platon (*Rep.*, p. 330-331) entend par l'ἐλπὶς κακή, sentiment éprouvé par un homme qui redoute l'avenir en raison de ses malheurs passés.

« prévision conjecturale de l'avenir », δόξας μελλόντων (1) ? En particulier, si c'est là, comme le veut Hésychios, la signification primitive du terme, quoi d'étonnant à ce qu'Hésiode, tout en l'employant ailleurs dans une acception plus moderne, la lui ait conservée dans l'exposé d'un mythe aussi ancien ?

D'autre part, l'attente d'un bien doit-elle être considérée comme un bien positif? Oui, dit M. Girard (p. 221-222), se fondant surtout sur l'autorité d'Eschyle : la « croyance à un bonheur futur, qui ne peut pas venir, mais qu'on entrevoit et qu'on désire », l' « attrait décevant de l'espérance » est encore un bien pour les malheureux mortels. Mais est-il certain qu'Eschyle ait respecté la tradition hésiodique? Il l'a, par ailleurs, si profondément modifiée (2), qu'on peut en douter. De plus, la grande majorité des auteurs grecs paraissent faire peu de cas du sentiment ou de la disposition d'esprit qu'exprime le mot ἐλπίς : quand ils n'en parlent pas avec amertume, c'est avec défiance ou ironie. Est-ce un bien, cet espoir « vide », cette folle attente d'un bonheur qui ne saurait venir de lui-même, cette illusion qui empêche le paresseux de comprendre que le travail seul peut le lui donner? Est-ce un bien, cet espoir « funeste » (χαλεπός), qui nous engage dans les entreprises imprudentes où nous nous brisons (3)? Est-ce un bien, cette « pâture des mortels frivoles » (4) qui « nous incite à courir au danger » et conduit à la ruine ceux qui s'y abandonnent (5)? « L'Elpis, dit Sophocle, est souvent un bien pour les hommes, mais souvent aussi elle trompe nos désirs téméraires » (6).

(1) *Leg.*, p. 644 c. Cf. encore Sophocle, *O. R.*, v. 486, 771. — *O. C.*, v. 1749, etc.

(2) Principalement en supprimant, dans la légende de Prométhée, l'épisode du sacrifice à Mêkonê, qui, dans la poésie hésiodique, légitimait la vengeance de Zeus; chez Eschyle, la jalousie des dieux à l'égard des hommes n'a même plus cette excuse.

(3) Hésiode, *loc. cit.*; — Théognis, v. 637-638. Cf. Simonide d'Amorgos, *loc. cit.*

(4) Ménandre, *Monostiches*, v. 42 :

Αἱ δ' ἐλπίδες βοσκοῦσι τοὺς κενοὺς βροτῶν.

(5) Thucydide, V, 103 : Ἐλπὶς..... κινδύνῳ παραμύθιον οὖσα κτλ.

(6) *Antigone*, v. 611 sq. Cf. fr. 205 : Ἐλπὶς οὐδὲν ὠφελεῖ κτλ.

Euripide est encore plus catégorique : « L'Elpis est un fléau pour les mortels » (1). Aussi les épithètes peu flatteuses sont-elles prodiguées à cette espérance « creuse, pernicieuse, éhontée » (2), qui « roule çà et là des mensonges légers comme le vent » (3). Elle est si loin d'être un bien *par elle-même,* que sa valeur change selon la qualité de l'homme qui l'éprouve : ce qui, suivant Chilon, différencie les gens intelligents des imbéciles, c'est qu'ils ne conçoivent que des espoirs salutaires (ἐλπίσιν ἀγαθαῖς) (4). Cette expression, ἐλπὶς ἀγαθή, et une autre similaire, χρηστὴ ἐλπίς, reviennent fréquemment chez tous les auteurs grecs (5) : dans les cas où ils la considèrent comme un bien, ils se croient obligés de le spécifier, et de la distinguer de la précédente; peu s'en faut qu'Hésiode n'ait fait des deux Elpis, comme des deux Éris, des sœurs ennemies (6).

II. Si l'*Elpis* était un bien, comment se trouvait-elle dans la jarre des fléaux? C'est cette difficulté que M. Girard a essayé de résoudre en émettant l'hypothèse que la jarre aurait contenu en même temps les biens, qui se seraient envolés au

(1) *Suppliantes*, v. 479.

(2) Ἐλπὶς κενή ou κενεή (Hésiode, *loc. cit.*; Eschyle, *Perses*, v. 790; Sophocle, *Ajax*, v. 477; *Electre*, v. 1452; Pindare, *Ném.*, VIII, v. 45), φθονερά (Pindare, *sthm.*, II, v. 43), ἀναιδής (Pindare, *Ném.*, XI, v. 45).

(3) Pindare, *Ol.*, XII, v. 5-6.

(4) Cf. Diogène de Laërce, I, 69.

(5) Cf. Lobeck, *Aglaophamus*, t. I, p. 70; L. Schmidt, *die Ethik der alten Griechen*, t. II, p. 72 sqq.

(6) Hésiode, *Tr.*, v. 498-500 : « Le paresseux, qui, sans avoir de quoi vivre, attend que ses vains espoirs se réalisent, roule dans son âme de bien tristes pensées. L'indigent ne voit pas à ses côtés l'*Espérance salutaire*... etc. » En ce qui concerne ce dernier vers :

Ἐλπὶς οὐκ ἀγαθὴ κεχρημένον ἄνδρα κομίζει,

M. Girard (p. 220, n. 3) conteste mon interprétation (ἐλπὶς ἀγαθὴ οὐ κομίζει κτλ.), et joint οὐκ à ἀγαθή, en comparant le v. 317 (αἰδὼς οὐκ ἀγαθὴ κτλ.), et sans doute aussi en raison de l'ordre des mots. Mais il me paraît peu vraisemblable qu'Hésiode attribue une espérance, même « peu salutaire », même l' « espoir pervers dont se repaît le paresseux » (P. Girard) à cet indigent en proie à la faim et à la misère, qui, réduit à l'asile, « presse dans sa main amaigrie son pied gonflé de fatigue ». C'est là bien plutôt l'attitude du désespoir ; le cas n'est plus le même que celui du cultivateur peu laborieux qui, trop confiant dans l'avenir, se croise les bras et attend qu'un miracle fasse prospérer son champ.

ciel, à l'exception de l'Espérance. A l'appui de cette théorie assez neuve (1), M. Girard invoque quatre textes, dont trois d'époque relativement récente. Théognis dit expressément (v. 1135 sq.) que l'Espérance est la seule divinité bienfaisante qui soit demeurée sur la terre, tandis que les autres, au nombre desquelles le poète cite la Foi, la Tempérance et les Grâces, s'en sont allées dans l'Olympe; suivant M. Girard (p. 224), Théognis « paraît se souvenir du récit d'Hésiode, ou de la tradition qui l'avait inspiré »; mais Hésiode ne parle pas nommément d'autre chose que d'une jarre (circonstance que Théogis ignore ou néglige) d'où les maux se seraient échappés pour se répandre sur la terre; il n'y a donc, entre les deux narrations, aucune relation formelle. Au contraire, chez Babrios (f. 58 Crusius), c'est d'une jarre que tous les biens s'échappent, pour remonter au ciel, à l'exception de l'Espérance; quoiqu'il ne soit plus question ni de Pandore ni de la diffusion des maux parmi nous, le souvenir d'Hésiode est ici très probable. Il est tout à fait incontestable dans le passage du traité *De la Piété* où Philodème prétend que le vase des fléaux (πίθος τῶν κακῶν) a été ouvert, non par Pandore, mais par Épiméthée, qui est ainsi rendu responsable de leur dispersion. Or voici la conclusion que M. Girard (p. 225) tire du rapprochement de ces deux derniers textes : « Ce vase, ouvert par lui, et rempli, chez le fabuliste, de tous les biens, est qualifié par Philodème de vase des maux ... : c'est donc que biens et maux s'y trouvaient mêlés. » L'induction serait certaine, si l'on prouvait que c'est bien à la même jarre que Babrios et Philodème font allusion; mais l'un parle du vase des biens, l'autre du vase des maux, sans qu'aucun des deux songe à remarquer que sa désignation est incomplète et partant inexacte; est-il bien sûr que ces deux vases n'en fassent qu'un? J'avoue que j'ai des doutes. N'oublions pas, en effet, qu'une autre tradition, très antique aussi — bien que postérieure,

(1) M. Girard en attribue l'invention à P. Weizsäcker, qui l'aurait au moins *entrevue*, et renvoie à l'article *Pandora* dans le *Lexicon* de Roscher, col. 1522.

selon M. Girard (p. 226), à celle d'Hésiode —, raconte que les biens et les maux sont parqués dans deux jarres distinctes, d'où Zeus les tire à sa fantaisie pour les envoyer chez les mortels (1). Une confusion n'a-t-elle pas pu s'établir entre les deux légendes? et l'erreur commise très anciennement sur le sens d'ἐλπίς n'explique-t-elle pas suffisamment comment l'unique jarre hésiodique — celle des fléaux — a pu être prise, par des écrivains plus récents, pour la jarre des biens dont parlait le mythe homérique? Cela est d'autant plus probable qu'aucun auteur n'a dit clairement que ce mélange ait eu lieu dans la jarre de Pandore : dans une épigramme de Makédonios (2), nous voyons sans doute que les biens en sont sortis et ont pris leur vol vers l'Olympe; mais, quand le poète ajoute que Pandore « a laissé retomber avec le couvercle la brillante parure de ses charmes » et qu'il ne reste plus sur la terre que « la femme vieillissante et la jarre vide », il me semble que c'est singulièrement forcer le texte que d'affirmer (p. 225) que « la vieillesse et les autres maux étaient *certainement* dans la jarre avec les biens ». Je ne vois là qu'une erreur commise par Makédonios sur le sens du vieux mythe : la légende avait eu le temps de se modifier et de se corrompre, du siècle d'Hésiode à l'époque de Justinien!

Ces divers textes n'ajoutent donc, en fin de compte, aucun fait précis à ce que disait Hésiode lui-même; or les seuls renseignements que contienne le récit des *Travaux*, c'est que Pandore dispersa ce qui était dans la jarre (3), qu'elle laissa retomber le couvercle avant que l'Elpis ait pu sortir, mais que, d'autre part (4), les fléaux se répandirent en foule parmi les

1 *Iliade*, XXIV, v. 527 sq.

2) *Anth. Pal.*, X, 71 (et non II, 71).

(3) T. Stickney *Les Sentences dans la poésie grecque*, p. 64) a fait ressortir le manque de précision de ces v. 94 sq., provenant notamment de ce que le complément direct du verbe ἐσκέδασ(ε) n'est pas exprimé.

(4) En adoptant l'explication proposée par M. Girard (p. 223) pour le mot ἄλλα au v. 100 :

Ἄλλα δὲ μυρία λυγρὰ κατ' ἀνθρώπους ἀλάληται.

hommes. Il n'est nullement question de biens qui, primitivement confondus avec eux, s'en seraient séparés en s'envolant vers les cieux. M. Girard admet (p. 226) qu' « Hésiode concevait les biens et les maux... mélangés dans la jarre, mais il ne le dit pas, parce que ce qui l'intéresse, c'est l'origine du mal; c'est la cause première des calamités qui affligent le monde; cela seul l'occupe; le reste, il le néglige. » Sans doute, M. Girard a raison lorsqu'il ajoute : « Ces sous-entendus lui sont familiers; il décrit peu, conte peu, et jamais pour le plaisir. » J'ai eu également l'occasion de montrer (1) qu'Hésiode retranche systématiquement de ses récits et de ses descriptions tout ce qui ne tend pas directement à une fin exhortative ou didactique. Mais la fuite des biens dans l'Olympe était-elle un de ces détails que le poète pouvait omettre, parce qu'ils étaient indifférents à la thèse qu'il établissait? Dans une explication de l'origine du mal, l'allégorie des biens abondonnant la demeure des hommes était un argument tout aussi puissant que la diffusion des fléaux parmi eux; Hésiode aurait-il dédaigné la partie la plus probante peut-être de la vieille légende, — car la privation d'un bien est souvent pire qu'une calamité positive? C'est d'autant moins vraisemblable que, dans le développement d'une idée, l'antithèse est non seulement un procédé familier à Hésiode, mais le procédé hésiodique par excellence : c'est un artifice constant chez lui que d'opposer la vertu au vice, Diké à Hybris, l'Émulation à la Jalousie, l'Age d'or à l'Age de fer, sa vie à celle de Persès; par quel caprice ou quel accident en aurait-il négligé un des exemples les plus frappants que son poème eût contenus, et que la tradition lui offrait d'elle-même : le contraste entre les maux qui fondent sur les hommes et les biens qui les quittent au même instant (2)?

(1) *Hésiode et son poème moral*, p. 103 sq.

(2) Suivant M. Girard (p. 227), le nom de l'Espérance devait suffire à évoquer le souvenir des autres biens, ses compagnons dans le vase mystérieux. Cette excuse à la concision excessive du poète perd toute portée, si nous adoptons pour ἐλπίς le sens primitif de προσδοκία, de δόξα μελλόντων.

III. Si l'Elpis était opposée par Hésiode aux biens envolés, on comprendrait aisément ce que veut dire le poète en supposant qu'elle reste prisonnière chez Épiméthée : ce serait le seul avantage dont les hommes n'eussent pas été privés. Mais dans le texte hésiodique, elle est opposée très nettement — surtout si l'on considère le mot ἄλλα comme l'équivalent d'une particule adversative — à d' « autres êtres » (en fait, les fléaux) qui se répandent *parmi les hommes*. Comment s'expliquerait-on alors qu'après avoir laissé fuir les biens, les hommes aient vu séjourner parmi eux à la fois les maux, parce qu'ils auraient réussi à sortir de la jarre, et l'Espérance, parce qu'elle n'aurait pas pu s'en échapper? Il y aurait là une contradiction formelle. Il s'agit donc d'un de ces êtres, qui, n'étant pas arrivé à pénétrer dans l'humanité, y est resté étranger; et l'Elpis ne saurait désigner autre chose qu'un malheur qui n'a pas pu nous atteindre ou un sentiment que nous ne sommes pas susceptibles d'éprouver. C'est ici que prend toute sa valeur le texte de Platon que j'ai ajouté à ceux qu'avait déjà invoqués A. Lebègue : « Il faut veiller, dit Zeus, à ce que les hommes ne puissent plus prévoir la date de leur mort, comme ils la prévoient maintenant ; j'ai enjoint à Prométhée de faire cesser cet état de choses (1). » Mais cette prescience doit-elle être regardée comme un mal? Assurément, puisque, chez Eschyle, nous avons vu Prométhée lui-même se vanter d'y avoir mis fin : il a « ôté de devant nos yeux l'image de la mort », et remplacé dans notre âme la prévision exacte de l'avenir, cette Elpis trop véridique, par une Elpis erronée, mensongère — « aveugle », dit le poète —, mais qui nourrit chez les hommes une douce illusion.

La prescience est donc un mal, que les dieux nous ont épargné. Or c'est aussi ce qu'Hésiode dit de l'Elpis. La tradition mythologique et la philologie sont d'accord pour appuyer notre interprétation : Pandore, instrument inconscient de la

(1) *Gorgias*, p. 523 d.

vengeance divine, ouvre, par un geste de curiosité instinctive, la jarre des fléaux, puis laisse retomber le couvercle, sans trop savoir elle-même pourquoi (1), juste à temps pour nous éviter le châtiment suprême que, par un scrupule tardif, le roi des dieux hésite à nous infliger : la connaissance des malheurs à venir. Quelques hommes seuls mériteront par leurs vertus le don de prévoir l'avenir : privilège peu enviable, car la certitude des calamités futures ne provoquera en eux qu'un profond découragement (2). Loin que l'Elpis s'identifie avec l'Espérance, c'est justement en la retenant prisonnière que les dieux nous permettent encore d'espérer.

Pierre WALTZ.

(1) « Par la volonté de Zeus », dit le v. 99 des *Travaux*; cf. P. Girard, p. 229, n. 2. Il y a là encore une analogie avec le mythe platonicien : c'est Zeus qui ordonne à Prométhée de retirer aux hommes la connaissance du moment où ils doivent mourir.

(2) C'est ce dont Tirésias se plaint vivement à Zeus dans la *Mélampodie* (fr. 161 Rzach). Cf. également Sophocle, *O. R.*, v. 416 sq.

A PROPOS DES TABLETTES ORPHIQUES

DE CORIGLIANO

Découvertes à Corigliano, près de Sybaris, reconnues par M. Comparetti comme des fragments de poèmes orphiques, les tablettes dont je voudrais brièvement m'occuper ont été déjà plusieurs fois étudiées, notamment par MM. Dieterich, Foucart et Salomon Reinach. Celui-ci s'est en particulier préoccupé (1) d'une phrase très singulière, qui se rencontre au nominatif dans l'une des tablettes, au vocatif dans l'autre : « Chevreau, je suis (ou tu es) tombé dans le lait », ἔριφος ἐς γάλ' ἔπετον (ou ἔπετες). Le sens général de cette formule n'est pas douteux ; il est attesté d'ailleurs par le fait qu'elle suit immédiatement une autre formule beaucoup plus claire : « Tu es devenu dieu, d'homme que tu étais », θεὸς ἐγένου ἐξ ἀνθρώπου. Le « chevreau tombé dans le lait » est à coup sûr un synonyme mystique du « mortel divinisé », c'est-à-dire de l'homme purifié par l'initiation. La difficulté est seulement de savoir à quoi se réfère cette synonymie.

M. Salomon Reinach, dans le commentaire abondant et ingénieux qu'il a donné de cette formule, se montre d'abord disposé à admettre l'existence d'un bain d'initiation, d'un plongeon dans le lait, analogue au plongeon dans l'eau que

(1) *Cultes, Mythes et Religions*, II, pp. 123 sqq.

nous connaissons par le scoliaste de Juvénal pour la secte thrace des Βάπται et pour Alcibiade. Puis il abandonne cette interprétation, et, remarquant que le lait est la nourriture naturelle du jeune chevreau personnification de Dionysos Zagreus, se rappelant en outre que πίπτειν εἰς peut être un simple équivalent de εὑρίσκειν, il propose de traduire : « Je suis devenu chevreau et j'ai rencontré le lait dont j'avais besoin ». Cette explication ne semble d'ailleurs le satisfaire qu'à moitié, puisqu'il déclare « ajourner » plutôt que « rejeter » sa première hypothèse. Gruebler, dans son compte rendu du IIe volume de *Cultes, Mythes et Religions*, se montre également sceptique (1), et pense que « l'énigme attend encore son Œdipe ». Je n'ai pas la prétention d'être cet Œdipe, je veux seulement présenter quelques remarques qui faciliteront peut-être la solution.

Évidemment πίπτειν εἰς peut avoir le sens de εὑρίσκειν, mais il ne l'a que par métaphore. Ici, une métaphore est-elle admissible ? La phrase dont il s'agit a une valeur religieuse incontestable : elle est répétée textuellement dans deux des tablettes ; les deux fois, elle interrompt le rythme, sans que les rédacteurs aient fait le moindre effort pour la ramener à une forme métrique. Un groupe de mots que l'on traite avec un si scrupuleux respect ne peut être qu'une formule rituelle, consacrée, immuable. Or, en général, de telles formules ne sont pas de pures figures de rhétorique ; elles se rapportent à une réalité précise, rituelle elle aussi : il est peu probable que celle qui nous occupe ici fasse exception.

Voici un autre argument. M. Salomon Reinach rapproche lui-même ce bizarre ἔριφος ἐς γάλ' ἔπεσον des σύμβολα τῆς μυήσεως, des mots de passe des initiés qui nous ont été conservés par Clément d'Alexandrie : ἐκ τυμπάνου ἔφαγον, ἐκ κυμβάλου ἔπιον, etc. Mais, dans cette énumération, chacun des σύμβολα représente un geste réel, et doit être pris au pied de la lettre.

(1) R. E. G, janvier 1909, p. 75.

Ce n'est pas par métaphore que le myste mange dans le tambourin, boit dans la cymbale, porte un vase sacré, se cache sous le lit, etc. Donc, en vertu d'une analogie qu'on ne saurait nier sans sophisme, ce n'est pas par métaphore non plus que le « chevreau » doit être « tombé dans le lait ». Il faut donc, il me semble, revenir à la première explication de M. S. Reinach, et songer à une immersion mystique.

La seule raison qu'invoque M. Reinach pour y renoncer, c'est qu'une telle coutume lui paraît trop peu pratique. « Où donc les orphéotélestes auraient-ils trouvé assez de lait pour en emplir des bassins dans lesquels auraient plongé les initiés? » Je ne sais si la chose eût été réellement impossible ; mais à supposer même qu'elle le fût, je crois que les orphéotélestes en auraient été quittes pour recourir à une pratique bien connue dans les cultes anciens, et qu'on pourrait appeler la « simulation » ou la « substitution ». Je me permets d'en rappeler ici quelques exemples.

Ne parlons pas du *bos cretatus* mentionné par Lucilius et par Juvénal. On ne sait pas au juste si la coutume à laquelle ils font allusion avait pour but de rehausser seulement la beauté de la victime offerte, ou bien de lui donner en apparence la couleur requise par le rituel. Mais voici des faits moins équivoques. Dans le culte de Bona Dea, sur l'Aventin, on offrait du vin à la déesse ; mais, comme ce culte, probablement, avait pris naissance à une époque où l'usage du vin n'était pas connu, et où les offrandes ne pouvaient être que du lait et du miel, on avait conservé l'habitude rituelle d'appeler *mellarium* le vase qui contenait le vin, et *lac* le vin lui-même (1). Dans le sacrifice à la fois magique et funèbre que Didon offre à Hécate avant de mourir, comme il lui faut de l'eau de l'Averne, et que, bien entendu, elle ne peut en avoir, elle se sert d'une eau quelconque à laquelle elle donne le nom d'eau de l'Averne, *latices simulatos fontis Averni* (2). Je ne rappellerais pas la biche

(1) Macr., *Sat.*, I, 12, 15.
(2) Verg. *Aen.*, IV, 519.

qui remplace Iphigénie sur l'autel de Diane, si Servius ne disait à ce propos : « Il faut savoir que dans les cérémonies du culte, le simulacre est accepté à la place de l'objet réel; c'est pour cela que, lorsque certains animaux, difficiles à trouver, sont exigés pour le sacrifice, on en fabrique des images en pain ou en cire, et ces images sont reçues pour vraies (1). »

Cette remarque de Servius est intéressante, parce qu'elle pose en quelque sorte la théorie de la substitution dans les religions antiques. Peut-être y aurait-il lieu d'examiner comment, dans quelle mesure et à quelles conditions, ces substitutions étaient acceptées; mais on ne peut douter qu'elles n'aient été fréquentes, et rien ne nous empêche d'en admettre une dans les mystères orphiques. A défaut de lait véritable, une eau appelée de ce nom, — peut-être mélangée de quelque substance qui lui donnait l'aspect du lait, — pouvait en tenir lieu. C'est dans ce liquide qu'était plongé le candidat à l'initiation ; cette immersion achevait en lui l'effet purificateur des autres cérémonies; et, en souvenir du baptême lacté, il pouvait dire hardiment en s'adressant aux dieux infernaux, non point par simple artifice de style, mais en prenant les mots dans toute leur force matérielle et rituelle : « Je suis tombé dans le lait », ἐς γάλ' ἔπετον.

René Pichon.

(1) Serv., *ad Aen.*, II, 116.

LE VERBE ÊTRE DANS LE DIALECTE TSAKONIEN

On sait quelle place occupe le tsakonien dans l'ensemble des dialectes néo-helléniques. Parlé sur la côte orientale du Péloponnèse, dans sept ou huit hameaux et bourgades dont la plus importante est Léonidion (vulgairement Lénidi), cet idiome est, parmi tous ceux de la Grèce proprement dite, celui qui s'éloigne le plus de l'usage courant. Quand un Athénien l'entend pour la première fois, il a peine à y reconnaître un patois grec moderne et, pour trouver son équivalent à ce point de vue, il faut aller jusque dans le Pont et la Cappadoce, où se sont également développés, dans des circonstances spéciales, des patois aux sons et aux formes étranges.

Comme il arrive souvent en pareil cas, cette étrangeté a été d'abord tenue pour un signe de très haute antiquité. Cependant, les progrès de la linguistique aidant, comme aussi ceux de la dialectologie néo-hellénique, on s'est peu à peu écarté de cette première manière de voir. Le tsakonien a pris alors, pour les rares personnes qui l'ont étudié, l'apparence d'un prolongement du dialecte dorien, fortement influencé par la langue commune. Telle est encore aujourd'hui l'opinion le plus généralement répandue.

La question qui se pose présentement est de savoir dans quelle mesure et de quelle façon s'est opérée cette survivance du dorien, ou plus exactement du laconien. Touchant le premier point, les opinions varient, ainsi qu'on peut l'attendre. Touchant le second, la tradition courante veut que la nature

montagneuse du pays ait favorisé le maintien d'un groupement laconien en ces parages. Récemment, dans une intéressante étude, M. Hesseling a fait ressortir les points faibles de cet argument topographique, pour émettre et soutenir l'hypothèse d'une langue mélangée, qui serait le résultat du contact de Grecs parlant dorien et d'étrangers d'origine ouro-altaïque (1).

Notre but est de n'envisager cette question, ici encore, que sous l'une de ses faces, celle qui comporte, semble-t-il, le plus de faits positifs. Nous sommes personnellement convaincu que la majeure partie des persistances laconiennes invoquées jusqu'à ce jour sont illusoires et, sans revenir sur des phénomènes tels que le changement de υ en ου, de θ en σ, ou la disparition du σ, qui ont été traités ailleurs (2), nous voudrions essayer d'en donner une nouvelle preuve, en examinant les formes du verbe *être* dans le tsakonien actuel.

*
* *

Rappelons brièvement quelles ont été les destinées de ce verbe dans la langue commune (3).

La troisième personne du singulier, ἐστί, disparaît pour céder la place à ἔνι, doublet de la préposition ἐν, synonyme de ἔνεστι à l'époque classique, et qui semble avoir pris le sens de « il est » dès les premiers siècles de notre ère. Cet ἔνι passe en fonctions de pluriel, par suite d'une identification dont la conjugaison du grec moderne offre de nombreux exemples, et l'on se trouve alors en présence du paradigme suivant :

Sing. 1. εἰμί
2. εἶς
3. ἔνι

(1) D. C. Hesseling, *De Koine en de oude dialekten van Griekenland*, Amsterdam, 1906, 37 p., in-8°; cf. *Revue critique*, 1906, II, pp. 396-397.

(2) Pernot, *Études de linguist. néo-hell.*, I, 105 sqq., 312 sqq., 466 sqq.

(3) Pernot, *L'indicatif présent du verbe être en néo-grec. Mém. Soc. Ling.*, IX (1896), pp. 170 sqq. : Dieterich, *Untersuch.*, 223 sqq.

Plur. 1. ἐσμέν
2. ἐστέ
3. ἔνι.

D'autre part, les désinences moyennes du futur ἔσομαι avaient donné naissance à l'imparfait bien connu :

Sing. 1. ἦμην
2. ἦσο
3. ἦτο

Plur. 1. ἤμεθα
2. ἦσθε
3. ἦσαν.

L'extension toujours plus grande de ces mêmes désinences amena d'abord, à sing. 1 et 2, les formes εἶμαι, εἶσαι, qui entraînèrent à leur tour la disparition pure et simple de ἐσμέν, ἐστέ, et leur remplacement par les formes analogiques εἴμεθα, εἶσθε. Restaient sing. 3 et plur. 3 ἔνι. Tandis que ce dernier aboutissait très rapidement à *ἔναι, puis à εἶναι, par unification de la syllabe initiale avec εἴμεθα, εἶσθε, etc., on vit sing. 3 ἔνι résister, puis s'engager enfin lui aussi dans la même voie. Un intervalle de deux siècles environ paraît séparer εἶναι plur. 3 de εἶναι sing. 3 ; l'un nous étant attesté dès le XIIe siècle, les plus anciens exemples du second n'étant pas antérieurs à 1453.

Les paradigmes ainsi constitués ont pris en grec moderne l'aspect que voici :

Ind. prés. Sing. 1. εἶμαι
2. εἶσαι
3. εἶναι

Plur. 1. εἴμαστε
2. εἶστε ou εἴσαστε
3. εἶναι.

Imparf. Sing. 1. ἤμουν
2. ἤσουν
3. ἦταν(ε)

Plur. 1. ἤμαστε
2. ἤσαστε
3. ἦταν(ε).

Dans l'exposé de ces deux paradigmes nous avons à dessein laissé de côté certaines questions de détail, qui sont sans intérêt pour le but que nous nous proposons.

*
* *

En regard des formes ci-dessus mentionnées, le parler de Léonidion offre, à l'indicatif présent :

Sing. 1. ἔγι
2. ἔσι
3. ἔγι

Plur. 1. ἔμε
2. ἔτ'ε
3. εἶγι (1).

A Kastanitsa, autre bourgade tsakonienne, sing. 1. se prononce ἔμι; le reste du paradigme est, croyons-nous, identique à celui de Léonidion. Ce sont là nos seules données positives. Le tsakonien ne possède, on le sait, que ces deux subdivisions, qui sont du reste peu marquées et de date probablement récente. De plus, il n'a aucune espèce de tradition écrite. Les circonstances sont donc particulièrement défavorables pour toute étude historique. Mais, malgré leur imperfection, ces données

(1) Le caractère ɣ désigne ici l'*n* mouillé; ɣ marque l'*n* appelé cacuminal ou cérébral, il a pour pendants en tsakonien un λ et un ρ de même nature; τ' enfin est un *t* suivi d'une aspiration ou, pour parler plus exactement, d'une expiration.

vont cependant nous permettre de restituer, dans ses lignes essentielles, l'évolution du paradigme qui nous occupe.

Trois faits méritent d'être tout d'abord retenus :

1° La présence de ἔγι à sing. 3 nous écarte du domaine archaïque, pour nous transporter sur celui de la langue commune.

2° A plur. 3, εἶγι nous conduit à la même conclusion, puisqu'il n'est évidemment qu'un développement ultérieur de ἔνι (voir ce qui a été dit précédemment de εἶναι plur. 3). Mais il y a plus encore. La forme εἶγι nous autorise à rétablir l'initiale ει- à certaines personnes de l'indicatif présent qui ne l'ont plus actuellement, hypothèse que nous allons voir immédiatement confirmée.

3° Toutes ces formes, à l'exception de εἶγι seulement, commencent par un ε accentué. Cette unité à l'initiale ne peut être qu'un effet d'analogie. Or, la seule analogie possible ici est celle de ἔνι. Elle nous surprendra d'autant moins que nous la trouvons aussi dans le chypriote médiéval ἔσαι, au lieu de εἶσαι.

A la lumière de ces trois faits et de nos observations préliminaires relatives au verbe *être* dans la langue commune, nous pouvons maintenant aborder avec fruit l'examen séparé des formes du paradigme tsakonien donné plus haut.

Sing. 1 ἔμι (Kastanitsa) repose sur εἰμί, avec un ε initial analogique de ἔνι. A Léonidion ἔμι est devenu ἔγι, en vertu d'une règle phonétique de ce dialecte : ἀγρίμι ↠ ἀγρίγι, ἀστήμι ↠ ἀστήγι, γνώμη ↠ γνώγη, ἐμεῖς ↠ ἐγεῖ, etc. L'évolution a été celle-ci : μι ↠ μι̯ (1) ↠ μγι ↠ γι. Il n'y a aucune raison pour chercher ici un dorien ἠμί, comme le font encore de nos jours des linguistes autorisés.

Sing. 2 ἔσι a les mêmes origines que le grec commun εἶσαι, avec un ε- initial précédemment expliqué et une désinence -ι analogique de ἔμι et de ἔνι. Rien de commun avec ἔσσι.

(1) Le signe ̯ marque ici le son *y* (yod).

Sing. 3 ἔγι est le grec médiéval ἔνι, qui s'est conservé dans d'autres dialectes modernes, en chypriote notamment.

Plur. 1 ἔμε ne saurait provenir phonétiquement de ἐσμέν; l'accent et l'absence de σ s'y opposent. En songeant à εἴμεθα, il nous est difficile de voir dans cet ἔμε autre chose qu'un ε analogique et la désinence με(ν) de plur. 1 actif (1). Le rapprochement avec le laconien ἁμέρ, pour ἁμές doit être résolument abandonné. Quant à la forme pontique εἶμες, qu'on pourrait être tenté de citer ici, c'est simplement le néo-grec εἴμεστεν avec réduction de la finale, comme dans κοιμούμες pour κοιμούμεστεν (2).

Plur. 2 ἔτ'ε serait, d'après l'opinion courante, le laconien ἐττέ, pour ἐστέ, auquel M. Thumb n'hésite même pas à attribuer le son de ἐττ'έ, sur la seule foi du tsakonien (3).

Un τ aspiré tsakonien peut avoir une quadruple origine et provenir

a) du groupe χτ, correspondant lui-même à κτ ou à χτ : δάκτυλον ↠ δάχτυλο ↠ δάτ'υλε, νύκτα ↠ νύχτα ↠ χυύτ'α, δεχθῶ ↠ δεχτῶ ↠ δετ'οῦ, τυλιχθῶ ↠ τυλιχτῶ ↠ κυλιτ'οῦ, etc. (4).

b) du groupe θθ remontant à νθ : κολοκυνθία ↠ κολοκυθθία ↠ κοτσυτ'ία, χρόνθος ↠ χρόθθος ↠ χρότ'ε, etc.

c) du groupe ττ remontant soit à double τ, soit à τ simple : κόττα ↠ κότ'α, τότε ↠ τόττε ↠ τότ'ε, ἰτέα ↠ ἰττέα ↠ ἐτ'ία, βαρετός ↠ βαρεττός ↠ βαρετ'έ, etc. (5).

d) du groupe στ : στὸν ↠ τ'ὸν, στόμα ↠ τ'ούμα, πιαστός ↠ κιατ'έ, etc.

(1) Cf. Dieterich, *Untersuch.*, p. 226.

(2) Oeconomides, *Lautlehre des Pontischen*, Leipzig, 1908, p. 99.

(3) Thumb, *Handbuch der griech. Dialekte*, Heidelberg, 1909, p. 90.

(4) Le dialecte de Bova (Italie méridionale), qui offre avec le tsakonien des analogies si frappantes qu'on peut aujourd'hui le considérer sans hésitation comme un proche parent de ce dernier, a changé ce même χτ en στ : δάχτυλο ↠ δάστυλο, νύχτα ↠ νύστα, ἐχθές ↠ ἐχτές ↠ ἐστέ, ἐχθρός ↠ ὀχτρός ↠ ὀστρό. L'intermédiaire a sans doute été *çt* (avec χ palatal). Ce χ palatal est un commencement d'assimilation et il est permis de se demander, avec toutes les réserves qui s'imposent en pareille matière, si le tsakonien n'a pas suivi une voie analogue et changé *çt* en *tt*, dont l'aboutissant nécessaire était dès lors *th*.

(5) Cf. Deffner, *Zakonische Grammatik*, pp. 96 sqq.

Nous n'avons pas, dans le cas présent, à retenir les deux premiers phénomènes; les deux derniers seuls méritent considération.

Or, en ce qui concerne τʿ issu de στ, nous sommes loin d'admettre qu'il s'agisse là d'une survivance laconienne; mais, sans entrer dans le détail de cette question phonétique, il nous suffira de faire remarquer combien il est peu vraisemblable morphologiquement qu'un laconien ἐττέ se soit conservé dans le présent paradigme, alors que nous n'y relevons aucune trace de ἠμί, de ἐσσί, de ἐντί, ni de ἠμές.

Aussi bien n'est-il nul besoin de recourir ici à ἐστέ. Le phénomène τ ↠ ττ ↠ τʿ suffit à nous donner la solution de ce petit problème. Il rentre dans un ensemble de faits néo-helléniques que nous avons exposés ailleurs (1) et qui se ramènent à ceci : redoublement du τ sous l'influence de l'accent et changement en τʿ de ce τ redoublé. Le phénomène s'observe notamment à Chio et à Chypre. Nous sommes donc pleinement autorisés à partir ici d'une forme analogique *ἔτε, créée de la même façon que ἔμε et aboutissant phonétiquement à *ἔττε, puis à ἔτʿε.

Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable qu'on trouve, dans la conjugaison même, des formes comme ἔατʿε = ἐλᾶτε (2). Or, de deux choses l'une : ou bien ἔατʿε repose sur ἐλάστε, pour ἐλάσετε, et alors il est bien évident que le changement de στ en τʿ est de date récente; ou bien, ce qui nous paraît plus probable, nous sommes en présence de l'évolution ἐλᾶτε ↠ ἐ(λ)ᾶττε ↠ ἔατʿε (l'accent sur ε par analogie de ἔα = ἔλα), ce qui confirme notre manière de voir.

Plur. 3 εἶγι. Second aspect de ἔνι, ainsi qu'il a été dit plus haut. La différenciation entre sing. 3 et plur. 3 n'a rien de surprenant; nous avons fait observer précédemment que la langue commune elle-même a longtemps résisté à l'identification com-

(1) Pernot, *Études* I, pp. 381 sqq., 409 sqq.
(2) Ikonomos, *Gramm. tsakonienne*, Athènes, 1870, p. 38.

plète de ces deux personnes. Personne sans doute ne songera à chercher dans cet εἶγι une influence de la langue commune. Si l'on admet avec nous que c'est là une forme nettement tsakonienne, il est logique de supposer, pour en rendre compte, plur. 1 *εἶμεν et plur. 2 *εἶτε, qui nous éloignent de plus en plus du laconien.

Nous sommes dans l'impossibilité d'expliquer pour l'instant la variation consonantique ἔγι et εἶγι non seulement dans ces deux mots, mais aussi dans une foule d'autres (1). Toutefois on peut remarquer qu'on dit en tsakonien τέκγι pour *τέκνε = τέκνον, νὰ γραφτοῦγι pour νὰ γραφτοῦνε, ce qui ouvre l'hypothèse d'un sing. 3 ἔνε, ou plus exactement ἔναι, qui nous rapprocherait davantage encore du grec moderne et qui supposerait, en tsakonien même, l'existence de εἶμαι et de εἶσαι antérieurement à ἔμι, ἔσι. L'imparfait, que nous allons maintenant examiner, est loin d'exclure la possibilité de désinences passives à certaines formes de l'indicatif présent.

*
* *

Cet imparfait du verbe être, en tsakonien actuel, ne nous retiendra pas longtemps. Il est :

Sing.	1.	ἔμα
	2.	ἔσα
	3.	ἔκι
Plur.	1.	ἔμαϊ
	2.	ἔτ'αϊ
	3.	ἤγκι ou ἤγκιαϊ.

L'ε initial accentué, dû à l'analogie de ἔνι, a pénétré à toutes les personnes, sauf à plur. 3. La situation, à ce point de vue,

(1) Deffner, *Zakonische Grammatik*, pp. 86 sqq. Ce double traitement de ν a ses équivalents avec λ et avec ρ, *ibid.*, pp. 28-90.

est donc identique à celle de l'indicatif présent et le rétablissement aux diverses personnes d'une initiale *i* (ῃ, en l'espèce), sur la foi de plur. 3, comporte ici sa preuve, puisque nous savons historiquement que cet ῃ a en effet existé : ἤμην, ἦσο, etc.

L'origine de la désinence -α(ν) ne fait de doute pour personne ; cette désinence n'a rien à voir avec le dorien -αν, mais provient de -σαν plur. 3. C'est elle qu'on trouve dans le grec commun ἦταν, et les formes ἤμαν, ἦσαν sont elles-mêmes si peu rares qu'on les rencontre jusque dans des grammaires comme celles de Legrand et de Thumb. Le chypriote médiéval, qui déjà nous a fourni ἔσο, connaît également ἔσαν.

Dans sing. 3 ἔκι nous voyons ἦτο, avec une désinence empruntée à ἔνι (1). Le changement de τ en κ devant ι est de règle en tsakonien.

Au pluriel, la désinence αΐ remonte à -ασι ; on la retrouve en bovésien à plur. 3, et la disparition de σ en pareil cas est la suite d'un phénomène de dissimilation sur lequel nous nous sommes longuement étendu ici même (2). Les formes ἔμαΐ, ἔτ'αΐ sont à ἔμα, ἔσα, dans le même rapport que ἔμε, ἔτ'ε sont à ἔμι, ἔσι.

Reste pluriel 3 ἤγκι ou ἤγκιαΐ. Nous le comprendrons aisément, si nous nous reportons à ἤντο (3), formé sur ἦτο d'après ἔκειτο, ἔκειντο (4). Cet ἤντο a donné en tsakonien *ἤντι, tout comme ἦτο a donné *ἤτι et le τ s'est changé phonétiquement en κ devant ι. Quant à ἤγκιαΐ, c'est tout simplement ἤγκι allongé de la désinence -αΐ pour -ασι.

Les autres temps et modes du verbe *être* tsakonien n'offrent aucune particularité : futur θὰ ἔγι, θὰ ἔσι, etc., subjonctif νὰ ἔγι, νὰ ἔσι, etc., conditionnel θὰ ἔμα, θὰ ἔσα, etc.

(1) Comparer sing. 1 ἤταμαι (= ἤμουν) en Bithynie, Pachtikos, *Chansons populaires*, Athènes, 1905, p. 141, n° 99. Cet ἤταμαι est formé au moyen de ἦταν et de la désinence μαι de εἶμαι.

(2) *Revue des Études grecques*, t. XVIII (1905), pp. 253 sqq., *Études* I, 454 sqq.

(3) Dieterich, *Untersuch.*, p. 224.

(4) Cf. ἔνται, pour εἶνται = εἶναι, plur. 3, en Cappadoce ; de Lagarde, *Neugriechisches aus Kleinasien*, p. 19, n° 13, v. 12 ; Dieterich, *Untersuch.*, p. 226.

*
* *

Sur aucun point du sol grec le verbe *être* n'a été l'objet d'une aussi brutale simplification. Toute la morphologie tsakonienne participe d'ailleurs de ce même caractère. Ceci suppose assurément un état social particulier, amplement attesté aussi par l'absence dans cette région de contes, de chansons, en un mot de toute littérature populaire indigène. Quelle que soit l'hypothèse soutenue relativement à cet état de choses, il nous semble qu'il conviendra désormais, dans la discussion, de retrancher les formes du verbe *être* de la liste des dorismes : toutes en effet proviennent de la κοινή.

HUBERT PERNOT.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

1. Α. Σ. ΑΡΒΑΝΙΤΟΠΟΥΛΛΟΣ, Θεσσαλικὰ Μνημεῖα. Ἀθανασάκειον Μουσεῖον ἐν Βόλῳ. Athènes, K. Eleutheroudakis; Volo, K. Paraskeuopoullos, 1909. In-8°, 96 p.

M. A. S. Arvanitopoullos, éphore des Antiquités de la Thessalie, nous donne dans ce petit volume la première partie du catalogue, qu'il a entrepris, du Musée de Volo qui porte le nom d' « Athanasakeion » du nom de son fondateur.

La richesse du Musée de Volo consiste dans la série des stèles peintes de l'ancienne Pagasae découvertes en 1907 et 1908 et dont M. A. a déjà entretenu les lecteurs de l'*Éphéméris archéologique*, et c'est donc la description de ces stèles qui fera le fond du catalogue proprement dit.

Mais auparavant M. A. a tenu à indiquer quelle en était l'importance en passant en revue les diverses autres sources de notre connaissance de la peinture grecque, vases peints, fresques de Pompéi, sculptures et bas-reliefs, portraits du Fayoum.

Il a voulu faire plus encore, résumer à grands traits l'histoire de cette peinture, en la suivant même jusqu'à l'époque byzantine, jusqu'à la Renaissance avec Theotocopuli surnommé le Gréco, jusqu'à l'époque moderne; et son résumé, tout sommaire qu'il soit, illustré de 29 figures généralement bien choisies, pourra n'être pas sans utilité, quoiqu'il fasse une trop grande place aux stèles peintes et rabaisse trop les peintures de vases.

La dernière partie, enfin, qui se rattache le plus directement au catalogue qui a paru depuis, a trait aux fouilles et découvertes faites à Pagasae, avec un plan général de l'emplacement et de nombreuses vues photographiques des points excavés, grâce auxquelles il est aisé de comprendre dans quelles conditions les stèles ont été rencontrées, employées en tas, à titre de matériaux de remplissage, entre deux murs de remparts.

ÉTIENNE MICHON.

2. A. Σ. ΑΡΒΑΝΙΤΟΠΟΥΛΟΣ, Κατάλογος τῶν ἐν τῷ Μουσείῳ Βόλου ἀρχαιοτήτων. Πρώτη αἴθουσα. Athènes, Eleutheroudakis, 1909. In-12, pp. 97-227.

Ce catalogue est consacré à la première salle du musée de Volo, celle qui contient les 41 premières stèles peintes trouvées à Pagasae (voir le *Bulletin archéologique* de 1909 (1). En attendant qu'une publication digne de la découverte paraisse par les soins de la Société archéologique, la description minutieuse d'A. rendra service aux visiteurs du musée et aux archéologues. Notons qu'une découverte ultérieure a permis de compléter le tableau qui représente la femme morte en couches : le nom de la défunte Hèdistè est donné par l'épigramme qui, contre l'ordinaire, est gravé en bas de la stèle.

A. De Ridder.

3. Ἀριστοτέλους περὶ ποιητικῆς. *Aristotle on the art of poetry.* A revised text with critical introduction, translation and commentary, by *Ingram BYWATER.* Oxford, Clarendon Press, 1909. In-8°, xlvii-387 p.

M. Bywater a déjà publié une édition de la *Poétique* il y a quelques années ; il nous donne aujourd'hui un texte revisé, accompagné d'une traduction — « pour se conformer, » dit-il, « à ce qui paraît être maintenant de règle pour les textes de cette nature », — et suivi d'un commentaire. La *Poétique* demande une note à chaque ligne, si si ce n'est à chaque mot : une traduction n'est donc pas superflue, quoique M. B. paraisse un peu s'excuser d'avoir composé la sienne. Le texte revisé reproduit quelques conjectures de la première édition, en écarte ou en modifie quelques autres, en introduit certaines qui sont nouvelles. Je ne puis les discuter ici ; la discussion dépasserait le plus souvent les limites d'un compte rendu. Ce que je puis dire, c'est qu'elles cherchent en général à satisfaire à la fois aux exigences de la paléographie, à celles de la langue et à celles du sens ; ce qui est d'une bonne méthode. Il est des éditions de la *Poétique*, — et fort intéressantes d'ailleurs, — qui sont surtout l'œuvre d'esthéticiens ou de philosophes; celle de M. B. est surtout une œuvre d'helléniste et de philologue. Son commentaire, très riche et très complet, est cependant sobre ; il reste un commentaire ; l'objet de M. B. n'est pas de reconstruire le système d'Aristote, d'après un texte imparfait, mais d'éclaircir ce texte dans la mesure du possible. Une introduction en examine l'état actuel, discute la question du second livre perdu, expose l'histoire de la tradition. Un appendice curieux relève toutes les interprétations données depuis la Renaissance de la phrase sur la κάθαρσις. En somme, édition bien comprise, qui rendra de bons services.

A. Puech.

4. *Emile BOISACQ, Dictionnaire étymologique de la langue grecque* étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes. Heidelberg et Paris, 4e livraison, 1909. In-8°, p. 241-320.

Cette quatrième livraison (sur les premières, voir *Rev. d. Ét. Gr.*, t. XXII [1909], p. 197 et 339) appelle les observations suivantes : — p. 241, il fallait sans doute renvoyer de ἑλειός à II ἑλεός et réciproquement ; — p. 247, l. 15, la forme attique ἔμοιγε ne représente pas plus que ἔγωγε une accentuation primitive ; il s'agit dans les deux cas d'une transformation proprement attique de plus anciens *ἐγῶγε *ἐμοῖγε (cf. *Mém. Soc. Lingu.*, XIII, p. 221) ; — p. 252, à

(1) Le catalogue de la deuxième et de la troisième salles a paru depuis.

ἕνεκα, issu de *ἐν-Fεκα, il faut sans doute comparer la préposition irlandaise *déig*, *dég* « à cause de », écrite *d' feich* en vieil irlandais; — p. 258, s. u. ἐντός, le mot ἐντόσθια « intestins » pourrait devoir son θ à ἔντοσθε et représenter un plus ancien *ἐντόστια équivalent au sanskrit *antastyam* « intestin » (cf. le lituanien *iszczos* et le latin *intestinus*); — p. 271, s. u. ἔργον, sur Ἐργάνη, cf. *Indogerm. Fschg.*, XVII, p. 155; — p. 276, l. 8, l'irlandais *ara*, gén. *arad*, signifie d'ordinaire « cocher »; — p. 288, à propos de ἔσθω, ἐσθίω, noter que le θ suffixal apparait encore en grec dans un autre verbe signifiant « manger » sous la forme homérique βεβρώθοις Δ 35 (cf. p. 126); — p. 296, l. 26, lire Ois. 1258; p. 299, n. 1, il n'est pas sûr que gaul. *Esugenus*, irl. *Eogan* répondent à gr. εὐγενής, Εὐγένιος, car l'opinion courante y voit le nom du dieu Esus; — p. 300, s. u. εὔχομαι, il faut supprimer tout rapprochement avec le verbe irlandais *tongu* « je jure », qui ne sort pas de *do-fongu*, mais comprend un radical *tong-* (cf. Wh. Stokes, *R. Celt.*, V, 252; Vendryes, *Grammaire*, p. 239-240; Thurneysen, *Handbuch*, I, p. 464); — p. 310, M. B. ne signale aucune étymologie connue pour ζόφος, ζόφερος; il est curieux qu'on n'ait jamais songé à en rapprocher les mots ὀνόφος, ὀνόφερος, qui ont exactement le même sens, surtout s'il faut partir pour ces derniers, comme l'indique M. B. lui-même, d'un ancien groupe ὀν- initial; ce groupe en effet semble instable en grec : il a été, à date assez basse, transformé en γν- par différenciation (déplacement d'articulation de l'occlusive); mais une autre différenciation est possible : elle consiste à supprimer l'occlusion de la nasale et à relever en même temps le voile du palais; on obtient alors, sans changer le point d'articulation, un phonème assez voisin du *yod* pour y être aisément identifié; c'est ce qui s'est produit dans le passage lesbien de l'ancien acc. pl. -ανς (conservé en crétois) à -αις (cf. Meillet, *Indogerm. Fschg.*, X, 67); les mots ὀνόφος, ὀνόφερος par l'intermédiaire de *ὀjόφος *ὀjόφερος aboutissaient ainsi finalement à ζόφος, ζόφερος; il s'agit d'un fait dialectal, peut-être éolien, maintenu dans la tradition littéraire par l'influence des poèmes homériques; — p. 310, M. B. suppose que ζητρός « bourreau » sort de *ζητρόν « châtiment », admettant ainsi la théorie de M. Brugmann, *Grundriss*, II, 1, 2e éd., p. 345, suivant laquelle les noms d'agents en -τρός sortiraient de noms neutres en -τρόν; mais ne peut-on supposer aussi que d'anciens thèmes en *-ter-* auraient été directement tirés soit des noms d'agent masculins en *-tr-o-*, soit des adjectifs en *-tr-o-* qui auraient été ensuite substantivés comme noms d'agent?; — p. 316, le mot ἥια, ἧα pourrait avoir quelque chose à faire avec skr. *sasyám* gall. *haidd*. J. VENDRYES.

5. *Maurice CROISET, Aristophanes and the political parties at Athens.* Translated by *J. LOEB.* London, Macmillan, 1909, In-8°, XVII-192 p.

Le succès qu'a eu partout le beau livre de M. Maurice Croiset décide les étrangers à le traduire. La version anglaise, par M. Loeb, m'a paru très exacte et d'une agréable lecture. Les analyses littéraires et psychologiques de l'auteur (voir t. XIX, p. 326 et XXVII) résistent à l'épreuve de la traduction, ce qui montre qu'elles ne sont pas seulement fines et nuancées, mais substantielles. E. C.

6. *T. S. DENISON, A Mexican-Aryan Comparative Vocabulary*, the radicals of the Mexican or Nauatl language with their cognates in the Aryan languages of the old world, chiefly Sanskrit, Greek, Latin and Germanic. Chicago, 1909. In-8°, 110 p.

Cet ouvrage n'intéresse que d'assez

loin les études grecques. L'auteur se propose d'y démontrer que le mexicain ou nahuatl est une langue indo-européenne, étroitement apparentée au groupe indo-iranien; il dit même, p. 13, que c'est « one of the purest Aryan languages extant » et en proclame l'étude « indispensable to the Comparative Philologist ».

La démonstration comprend : une Introduction, sur le principe et la méthode de l'ouvrage; une Notice, à la fois très sommaire (pages 15-22) et peu précise, sur la grammaire, l'orthographe et la phonétique du mexicain; et surtout un vocabulaire étymologique (pp. 25-98), où sont présentées pour chaque mot mexicain des correspondances indo-européennes. La comparaison s'étend même à des éléments morphologiques. Il est malaisé de se prononcer sur la valeur de ces étymologies, quand on ignore la langue mexicaine. M. Denison la sait sans doute fort bien; mais les langues indo-européennes paraissent lui être moins familières. Il en reproduit souvent les mots d'une façon inexacte (par ex. lat. *gilbus*, pp. 11 et 44, got. *gatarkjan*, p. 78, etc.). Le grec surtout est estropié avec constance, au point de vue de l'accentuation d'abord, mais à d'autres encore : p. 69, εχει « là » ; p. 83, τάλος « malheureux »; p. 65, πετάω spread, open, πετόω strike, hit against; p. 35, σίδερ « astre » (*sic*); etc. Bien que l'auteur cite parmi ses autorités des savants comme Whitney, Lanman ou Brugmann, il lui arrive trop souvent d'enregistrer des rapprochements auxquels un linguiste sérieux aurait peine à souscrire, comme ceux de lat. *esca* et skr. *aç* (*açnāti*), p. 41 ; lat. *coquo* et skr. *çócati*, p. 47; lat. *lis* et gr. ἔρις, p. 78; lat. *gracilis* et gr. κολοσσός, p. 69; gr. πεινάω et πίνος, p. 66; etc.

Un index, où les mots grecs reviennent malheureusement avec les mêmes difformités, termine le volume.

J. Vendryes.

7. *A. DIEUDONNÉ, Mélanges Numismatiques*. Paris, Rollin, Feuardent et Paris, A. Picard, 1909.

Le livre que M. A. Dieudonné a offert sous ce titre à la curiosité du public numismatiste et du public lettré, contient des travaux variés qui témoignent de l'activité très générale de l'auteur mais que nous n'analyserons pas tous. Cent cinquante pages environ sur trois cent soixante-douze sont consacrées à des recherches sur les monnaies françaises et sur l'histoire économique de la France, nous n'en parlerons pas dans cette analyse.

Nous nous occuperons seulement des articles qui concernent le monde hellénique et romain. Le premier est particulièrement littéraire. L'auteur y interprête un texte de Martial à l'aide de la numismatique. La poésie charmante de Martial dans son épigramme IV, 3, est illustrée par un aureus frappé au nom de Domitia Augusta, femme de l'empereur Domitien, au revers duquel on voit l'apothéose de leur fils s'élevant sur le globe du monde parmi les étoiles (p. 9). Rome vit naître en Domitien un nouveau Zeus, et l'auteur fait remarquer que l'on trouve, sur des monnaies de ΖΕΥΣ ΚΡΗΤΑΓΕΝΗΣ provenant de cette île de Crète dont parle le poète, la constellation de la Grande Ourse, analogue à celle que nous trouvons sur la monnaie de Domitia.

Cet article écrit à la mode littéraire ancienne est suivie d'une série d'études sur les monnaies grecques rares ou inédites acquises par le Cabinet des Médailles. Signalons celles d'Amisus (p. 13) frappées sous Hadrien et Septime Sévère. L'auteur conclut en faveur du monnayage municipal accordé à la ville d'Amisus par Hadrien. M. Isidore Lévy avait soutenu dans la *Revue des Études grecques* (1901, p. 362) cette thèse du monnayage municipal contre Mommsen (*H. M. R.* III, p. 348). M. D. l'établit sur des caractères tirés des

monnaies, indiquant le nom de AMICOY écrit en entier comme ailleurs celui d'Aegae de Cilicie (p. 16), contrairement à ceux de Césarée et d'Antioche. Signalons en passant la discussion du type archaïque d'Europe d'après les monnaies de Cyzique (p. 23) comparé au même type reproduit par Overbeck d'après une amphore (*Griech. Kunstmythologie, Zeus*, pl. VI, fig. 10).

Plus loin l'auteur nous décrit les pièces grecques inédites de Parlaïs, ville qui n'était connue jusqu'ici que comme colonie romaine. Il nous fixe à peu près sur la situation géographique d'Hyde (p. 52) et de Parlaïs (p. 56).

L'étude d'un groupe de monnaies portant la légende ΠΤΟΛΕΜΑΙΕΩΝ (p. 57 et pl. IV) permet d'identifier la ville qui les a frappées avec Lébédus d'Ionie (pp. 64 à 73) ainsi que l'avait déjà proposé Waddington (coll. Wadd., nos 1710 à 1714).

Dans un chapitre sur Tarse entièrement renouvelé depuis ses premières études, l'auteur arrive aux mêmes conclusions que B. Pick dans son beau travail (*Die tempeltragenden Gottheiten und die Darstellung der Neokorie auf den Münzen*). Il admet que Commode accorda à Tarse sa seconde néocorie, et qu'après l'abolition de la mémoire de cet empereur il n'en fut plus fait mention sous Sévère mais qu'elle lui fut rendue par Caracalla (pp. 112 à 119).

Mentionnons les monnaies de Caracalla au type du soleil ou du bétyle rattachées à la numismatique d'Emèse (pp. 222 à 229). M. D. consacre trois articles importants à la ville d'Antioche. Dans le premier, il trouve un sens hypothétique aux lettres grecques placées dans le champ du revers des monnaies qui y furent frappées pendant la période qui s'étend de Domitien à Caracalla. Il y voit l'indication des coins distribués aux équipes d'ouvriers qui travaillaient dans l'atelier. Dans le second, à propos des monnaies de Tyr ou d'Antioche (?) l'on peut regretter que l'auteur n'ait pas tenu compte du travail de Rouvier (*Numismatique des villes de Phénicie*), paru dans le journal de Svoronos, qui aurait pu lui faire modifier quelque peu ses conclusions.

Le troisième article sur Antioche a un intérêt général. Il se divise en deux parties. La première, relative à l'attribution à l'époque de Dioclétien de petits bronzes sans effigie impériale que l'on avait jusqu'ici classés parmi les monnaies du règne de Julien, est absolument concluante. L'on ne saurait trop louer la méthode avec laquelle l'auteur, étudiant successivement le style de ces pièces, leurs types, leurs légendes, leurs signes d'émission, arrive par toutes ces voies différentes à la même conclusion (pp. 298 à 310). J'ajouterai à son étude sur les légendes *Jovi Conservatori*, *Genio Antiocheni*, *Apolloni Sancto* (p. 289 sq.) que l'épithète Sanctus, qu'il montre antérieure à Dioclétien, a continué à être employée dans des sigles littéraires jusque sous le règne de Licinius. Les remarques sur la Tychè d'Antioche sont probantes et l'assimilation du Génius avec la Tychè que fait l'auteur est confirmée par la couronne tourelée de la figure féminine.

Tous les aspects des Génies et leur culte ont été en grande vogue sous Dioclétien et ont peu à peu disparu à l'époque Constantinienne. Sous Julien, dont la religion n'empruntait presque rien à la philosophie et à la religion romaine et occidentale, ils ne reprirent pas d'importance.

L'auteur fait un rapprochement intéressant (p. 297) entre l'Apollon d'Antioche, représenté au revers de nos bronzes, et l'Apollon du Palatin jouant de la lyre (*Pythius in longa carmina veste sonat*, Properce II, 31 ; Collignon, *Hist. de la sculpt. gr.*, II, 308 ; *Scopas et Praxitèle*, p 41). Il suppose avec vraisemblance un prototype commun. Mais l'Apollon est bien ici, suivant la remarque sagace de M. D., un dieu local, tandis que je crois que sur d'au-

tres bronzes le Jupiter, dieu tutélaire de Dioclétien est un dieu de l'empire. L'attribution de ces pièces d'Antioche au règne déterminé d'un empereur est beaucoup moins certaine. Je les reporterais pour ma part complètement à l'époque de la tétrarchie. Il y eut plus tard une beaucoup plus grande uniformité des types et des pièces comme celles qui sont dédiées *Genio Antiocheni* ne me semblent pas frappées sous le règne de Maximien Daza (p. 307).

En résumé, l'on peut juger par ces quelques remarques du nombre des problèmes intéressants qui ont été soulevés et en partie résolus par M. Dieudonné dans ce volume plein d'aperçus nouveaux et intéressants.

J. Maurice.

8. *Rudolf EBELING, Mathematik und Philosophie bei Plato.* Progr. Münden, Mündener Tageblatt-Druckerei, 1909. In-4°, 16 p.

M. R. Ebeling accepte la chronologie des dialogues de Platon telle qu'elle est donnée, après les derniers travaux sur la question, dans les écrits de Raeder (1905) et de Christ (1908), et juge nécessaire de reprendre sur cette base le problème des rapports de la mathématique et de la philosophie chez Platon. Se reportant, à propos de chacun des dialogues, aux passages relatifs à la mathématique, et comme dans une course à vol d'oiseau, l'auteur essaie de dégager les conclusions suivantes. Le goût de Platon pour les mathématiques (dû peut-être aux écrits du sophiste Hippias, qu'il lisait pour les réfuter) se manifeste dès les premiers dialogues (le *Charmide*, par exemple) jusqu'aux derniers. Le développement de la pensée de Platon durant toute cette période comprend surtout deux moments : l'un, qui va jusqu'au *Théétète*, pose avec la théorie des Idées l'opposition absolue de deux mondes ; l'autre, qui commence au *Théétète*, est rempli par la critique des thèses premières et fait cesser l'opposition entre le monde de l'intelligible et celui de l'expérience, entre le savoir et les représentations vraies. Par là le problème de l'un et du multiple, qui était primitivement celui de la participation des choses aux Idées, prend à partir du *Théétète* une signification qui donne toute son importance à la mathématique. La connaissance de l'intelligible, qui d'abord était le but, devient le moyen de tirer de l'expérience le meilleur de son contenu. — Ce travail est intéressant ; on se prend seulement à se demander s'il n'y a pas quelque chose d'exagéré d'abord dans la valeur absolue donnée à la chronologie adoptée, puis, malgré les nombreuses références, dans la simplicité et dans la logique avec lesquelles l'auteur fait s'accorder, en une suite régulière où chacune a sa place, les moindres allusions aux mathématiques qu'il trouve dans les dialogues successifs.

G. Milhaud.

9. *Rhigas GOLFIS*, Τὰ Τραγούδια τοῦ Ἀπρίλη. Ἀθῆνα, 1909. In-8°, 80 p.

La production lyrique en Grèce est aujourd'hui considérable, pour ne pas dire excessive. Si l'on met à part — et en haut — deux ou trois grands noms qui dominent la littérature contemporaine, un Palamas, un Pallis, un Ermonas et tel autre encore peut-être, on s'embarrasse dans un foisonnement de *poetae minores* dont le talent est loin d'égaler toujours la fécondité. La plupart de ces jeunes poètes semblent avoir pris à tâche de sacrifier sur l'autel du symbolisme le naturel, la clarté et le bon sens. Ils s'étourdissent de grands mots, s'éblouissent d'images incohérentes et prennent ingénuement pour de la poésie leur prétentieux tintamarre et leurs apocalyptiques visions. D'autres — et ce n'est pas moins grave — rampent dans la platitude et la banalité.

Au milieu de cette fastueuse indigence, on a plaisir à constater que « *Les Chansons d'Avril* » de M. Rhigas Golfis constituent une heureuse exception. Ce charmant recueil nous donne un peu mieux que de simples espérances. Un vrai tempérament poétique s'y révèle déjà et s'y affirme en maint endroit. L'avril de la nature et l'avril du cœur y trouvent une expression délicate, suffisamment sincère, neuve quelquefois, dans des vers bien frappés, harmonieux et caressants. Il y a au début du livre une gracieuse invocation au Printemps, qui ne ferait pas trop mauvaise figure à côté des descriptions classiques justement vantées. « La terre et le cœur t'accueillent, prêts à recevoir des fleurs. »

Les pièces amoureuses, je ne dis pas érotiques, tiennent, comme on pense, une place importante dans le recueil. Ces pièces sont de valeur très inégale. Mais si dans quelques-unes l'afféterie et la déclamation romantique s'ingénient vainement à masquer l'insignifiance de la pensée et le convenu de l'inspiration, en revanche quelques autres se distinguent par une vivacité, une fraîcheur de sentiment qui fleure bon la jeunesse et la santé. Ici le poète sollicite avec passion le baiser de l'aimée : « Donne-moi ton front, tes yeux, tes lèvres, pour que je t'y mette une chanson de baisers... Dans la nuit sombre où je forme mes songes, où je te rêve toute lumière en la gloire de la beauté, si éloignée que tu sois, j'enverrai mon âme et elle viendra, discrète et légère, te porter mon baiser » (p. 29). Là il soupire les ennuis de la séparation : « Tu es partie, et ta fenêtre ombrée de liserons — œil et sourcils, — comme attristée maintenant, me regarde passer, désolé, chaque soir » (p. 37). *Tes Roses* (p. 60), *Ton Rire* (p. 65) sont de jolies épigrammes d'anthologie. Mais le meilleur de ces petits poèmes est sans contredit celui qui a pour titre : *Prière* (p. 26). L'amoureuse supplie son berger de ne plus jouer de la flûte à cause du mal que cette musique lui fait au cœur et des souvenirs qu'elle lui rappelle. Le sentiment très ardent s'y exprime avec une simplicité naïve et touchante. On dirait un fragment de Sapho ou plutôt une de ces chansons populaires d'un charme si puissant et d'une si vivante plasticité.

L'amour n'est pas seul à faire vibrer le cœur et la lyre du poète. Il trouve des accents éloquents pour célébrer la liberté, pour abhorrer la triste existence des citadins asservis à l'avarice, au mensonge, aux rivalités, aux viles passions, pour exalter enfin l'ère de progrès attendue de l'avenir. Reconnaissons toutefois que la plupart des pièces de ce genre témoignent d'une insuffisante maturité de pensée et d'expression. Les généralités, les développements vagues, les artifices de composition ont beau vouloir donner le change ; on sent bien que l'émotion profonde fait défaut.

Mais M. Rhigas Golfis est jeune. Il convient de lui faire crédit en toute confiance. « Muse, dit-il quelque part dans son livre, tu m'émeus doucement comme un amour secret, et quoique tu ne m'aies pas encore accordé ta féérique caresse, je te vois devant moi dans le lointain comme une cime du Parnasse par un soir de lune » (p. 46). La Muse ne saurait se refuser à un tel amant. M. Rhigas Golfis est dès maintenaut un aimable poète ; j'ai idée qu'il pourrait bien devenir un jour tout simplement un poète.

Eugène Clément.

10. *C.-L. HEILER. De Tatiani Apolegetae dicendi genere.* Diss. inaug. Marburg, Koch, 1909. In-8°, 108 p.

Cette dissertation de l'Université de Marbourg, dédiée à Karl Kalbfleisch et Albert Thumb, a pour objet d'étudier la langue de Tatien dans le discours aux Grecs et de la comparer d'une

part à la κοινή, celle notamment du Nouveau Testament et de Polybe, d'autre part à l'attique et à la langue traditionnelle de la poésie. L'auteur, qui paraît bien documenté, passe successivement en revue les particularités de la langue de Tatien en ce qui concerne la phonétique (ou plutôt l'orthographe), la flexion nominale et verbale, l'emploi des cas, des temps et des modes, l'usage des prépositions et des conjonctions, le vocabulaire. Chacun des chapitres comprend un grand nombre de petits paragraphes, où les faits sont indiqués avec précision et complétés de références justes. Les historiens de la langue grecque auront profit à consulter cette dissertation, à condition toutefois qu'ils prennent la peine d'en dégager les conclusions qu'elle comporte; car l'auteur s'est abstenu de le faire. Il termine son travail brusquement par un tableau des faits les plus intéressants, groupés sous deux rubriques, suivant que Tatien imite l'usage ancien ou se conforme au contraire à celui de son temps. Mais ces faits sont de valeur très inégale et demandaient à être classés. Par exemple, la graphie γίνομαι ou γινώσκω ne peut être placée au même rang que la confusion de l'aoriste et du parfait; et d'autre part, que Tatien emploie une fois la forme ἐθέλω ou qu'il ne confonde pas les verbes en -αω et ceux en -εω, tout cela est moins significatif que la présence du duel τὼ χεῖρε, même dans un seul passage de son discours.

L'ouvrage ne vaut donc que comme un relevé de fiches classées avec ordre, résultat d'un dépouillement consciencieux. Encore ce dépouillement, tout méritoire qu'il soit, était-il facilité par des travaux antérieurs, dont quelques-uns tout récents et fort distingués.

J. VENDRYES.

11. *HESIOD, The poems and fragments done into english prose with introduction and appendices*, by *A. W. Mair*. Oxford, Clarendon Press, 1908. In-12, 176 p.

Ce petit volume, élégamment imprimé comme tout ce qui sort de la *Clarendon Press*, fait partie de l'*Oxford library of Translations*, où il prend place à côté d'autres traductions connues, comme celles de la *République* de Platon ou de la *Politique* d'Aristote par Jowett. Il comprend les *Travaux*, la *Théogonie*, le *Bouclier d'Héraclès* et les *fragments*. L'introduction est un peu sommaire; on accordera volontiers à l'auteur qu'il ne pouvait y traiter en détail les problèmes critiques que soulève l'étude des poèmes hésiodiques; mais peut-être aurait-il dû en indiquer brièvement les grandes lignes, au lieu de se borner à donner, comme il le dit, quelques notions sur « l'épopée hésiodique et l'Hésiode traditionnel. » Je ne puis apprécier l'élégance et le tour de la traduction, mais je l'ai trouvée exacte et précise. Le malheur est qu'une traduction des *Travaux*, quelques qualités qu'elle puisse avoir, risque souvent de rester obscure, si elle n'est pas accompagnée d'un commentaire. On sera reconnaissant à M. Mair des *addenda* intéressants où il examine certaines questions relatives au calendrier d'Hésiode ou aux instruments divers que le poète mentionne ; mais quelques notes, au bas des pages, n'auraient pas été de rop pour épargner au lecteur l'embarras qu'il ne pourra guère manquer d'éprouver encore, plus d'une fois.

A. P.

12. *Edgar JACOBY, De Antiphontis sophistae* περὶ ὁμονοίας *libro*. Diss. inaug. Berlin, G. Reimer, 1908. In-8°, 72 p.

Dans le premier chapitre de son travail, l'auteur cherche à résoudre la question du contenu du Περὶ ὁμονοίας, attribué généralement, depuis Sauppe,

à un Antiphon le Sophiste distinct de l'orateur (M. J. ne discute pas la question de l'existence même du sophiste). De quelle ὁμόνοια s'agit-il ? C'est là, comme le dit Blass, une énigme, et il me semble qu'il est bien difficile d'arriver, par l'examen des fragments eux-mêmes — dont l'attribution n'est d'ailleurs pas assurée — à une conclusion certaine. Une fois admise telle ou telle interprétation du titre, il suffira toujours d'un peu d'ingéniosité pour accorder avec elle tous les fragments qui nous restent. M. J. n'en manque pas; mais il n'en faudrait pas beaucoup plus pour donner à des explications différentes autant de vraisemblance. La vérité, c'est qu'on ne peut guère fixer le sens et le contenu du Περὶ ὁμονοίας que par des raisons extrinsèques aux fragments que nous en pouvons lire. Que pouvait être, à l'époque d'Antiphon, et d'après l'usage *commun* du mot — puisqu'aussi bien le caractère nettement exotérique et presque populaire du livre est frappant —, un Περὶ ὁμονοίας ? telle est la vraie question, que M. J. ne pose pas assez nettement. La solution qu'il donne est que le Περὶ ὁμονοίας traitait de l'harmonie sociale et faisait ressortir qu'au point de vue même de l'intérêt personnel l'égoïsme est mauvais conseiller et mauvais soutien dans les dures épreuves de la vie humaine. Le livre aurait eu comme un caractère d'actualité, écrit au moment des troubles et dissensions qui marquent l'époque de la guerre du Péloponnèse; les idées elles-mêmes sont des idées philosophiques traditionnelles, qui se retrouvent ailleurs, par exemple chez Démocrite. M. J. appuie sa thèse de nombreuses citations d'historiens et de philosophes. Elle doit être préférée sans doute à celle de Blass, pour qui l'ὁμόνοια dont parlait Antiphon était l'harmonie dans l'âme de l'individu et dans la conduite de sa vie. Dans le second chapitre, M. J. passe en revue les fragments les plus intéressants et les commente à l'aide de rapprochements avec d'autres textes anciens et aussi des textes modernes. Dans le troisième, il étudie la langue et le style des fragments; il y démontre les procédés d'une prose très travaillée, à couleur poétique, recherchant les effets de vocabulaire et de disposition des mots, très analogue en somme à la prose de Gorgias. Cette troisième partie, qu'on ne peut guère résumer, m'a paru la plus intéressante du travail de M. J. On pourrait reprendre dans les deux premières un peu de « délayage » et de développement un peu lâche, avec des citations grecques vraiment trop nombreuses et trop longues.

Émile CAHEN.

13. *JUSTIN*, *Dialogue avec Tryphon*. Texte grec, traduction française, introduction, notes et index, par *Georges Archambault*. Tome I. Paris, A. Picard et fils, 1909. In-16.

Ce volume forme le tome 8 des *Textes et documents pour l'étude historique du Christianisme* (collection H. Hemmer et P. Lejay). Il comprend la première partie du Dialogue avec Tryphon. Dans l'Introduction (v-xcvi), M. A. passe en revue les diverses éditions du Dialogue, depuis l'édition princeps, donnée en 1551 par Robert Estienne, jusqu'à celle d'Otto (1842-48-77) dans le *Corpus Apologetarum christianorum* (vol. II, tome I, part. II). L'édition préparée par O. von Gebhardt et Adolf Harnack pour la collection de la Königl. Preuss. Akad. der Wiss. n'a pas encore paru. M. A. étudie les deux mss. qui nous ont conservé le Dialogue, et il en retrace l'histoire. L'un est le ms. de la Bibliothèque nationale qui porte le nº 450 (C) et renferme le Corpus complet des œuvres authentiques ou non de Justin. Il date de 1364. L'autre est le ms. de Cheltenham (Ch) écrit en 1541. M. A. établit la dépendance immédiate de Ch. à l'égard

de C en montrant que le ms. de Cheltenham a dû être copié sur le ms. 450, que Guillaume Pélicier, évêque de Montpellier et ambassadeur à Venise de 1539 à 1542, avait acquis pour le compte du roi. Le texte de Ch ne peut être d'aucun secours : il reproduit avec une docilité servile celui de C jusque dans ses erreurs. Quant au ms. de la Bibliothèque nationale, il aurait été copié par un des scribes de Jean Cantacuzène, peut-être même par l'ex-empereur en personne. Le texte dénonce un scribe négligent, travaillant sur un exemplaire déjà altéré. M. A. a revu ce manuscrit, et sa collation, si elle « n'a rien apporté de sensationnellement nouveau » comme il le déclare modestement, a du moins le mérite de fixer le texte de C et de confirmer l'existence de certaines leçons suspectes. L'Introduction signale les diverses mentions qui sont faites du Dialogue dans l'ancienne littérature chrétienne, par Photius, Jean Damascène, Jérôme, Eusèbe, et relève les réminiscences qu'on en retrouve chez Tertullien et Irénée. Contrairement à Harnack, M. A. estime, non sans vraisemblance, que le traité κατὰ Ἰουδαίων mentionné par Photius (Bibl. art. 152) est bien le Dialogue avec Tryphon, et non la troisième partie d'un grand ouvrage pseudo-justinien. Le *Dialogue*, tel que nous le possédons, a perdu son vrai titre. Il lui manque une dédicace (adressée à Marcus Pompéius), qui, suivant M. A., avait l'ampleur d'une *praefatio*. Le chap. LXXIV présente une lacune signalée depuis le XVIe siècle par les éditeurs. Mais on ne s'accorde pas sur son importance. M. A. pense avec Lang, Sylburg, Grabe, Thirlby, qu'elle est considérable. Le Dialogue était divisé en deux journées; la lacune a fait disparaître la fin de la première, et le début de la seconde. M. A. estime, sans l'affirmer de façon décisive, que les allusions de la seconde partie à des passages absents de la première se rapportent à la lacune. L'hypothèse reste discutable, car elle ne rend pas compte de certaines omissions de Justin. Quant à la date probable de la composition du *Dialogue*, M. A. la placerait volontiers entre 155 et 161, après les *Apologies*.

Les corrections apportées dans la présente édition au texte de C sont, en général, prudentes et judicieuses. Je relève seulement, p. 29, l. 1 : ἢ μὴ τὸ ὂν δι' αἰσθήσεως ἔλαβεν (C donne : ὃ μὴ τάχιον). M. A. traduit : « ou est-ce qu'il ne perçoit pas l'être par les sens ? » Mais μή appelle une réponse négative : « ou perçoit-il... ? » De plus, la traduction donnée n'est pas conforme à la suite des idées. Le vieillard ne peut poser une pareille question. D'autre part, si l'on rend à μή son sens habituel, la traduction n'est pas plus satisfaisante. Ne pourrait-on proposer : ἢ τὸ ὂν μὴ δι' αἰσθήσεως <λαμβανόμενον> ἔλαβεν, ou plus simplement : εἰ μὴ τὸ ὂν ? — P. 330, l. 15 : ἃ δ' ἂν καὶ ἕλκειν πρὸς ἃς νομίζουσι δύνασθαι ἁρμόζειν πράξεις ἀνθρωπείους. Le texte est sans doute corrompu, dit M. A., qui sous-entend (?) νομίζουσι. Ce n'est pas, en tout cas, νομίζουσι que réclame la phrase, mais un verbe comme ἀξιοῦσι.

La traduction est précise ; M. A. s'y est soucié d'exactitude plus que d'élégance. Çà et là, pourtant, quelques taches. XLIII : « Justin, conformément aux principes de toute sa vie, accepta ces machinations : et ce fut le chef d'accusation pour lequel il fut proposé au martyre ». Il faut comprendre : « La conduite de Justin, en présence de ces machinations, ne démentit pas les principes qui avaient dirigé toute sa vie : il accepta en effet cette occasion de souffrir le martyre ». — P. 7, l. 8. Il faut indiquer qu'il s'agit ici d'un propos de οἱ πλεῖστοι : « mais *que* de moi, etc... ». — P. 7, l. 9. « *Mais* il... » plutôt : « *Or*, il... ». — P. 11, l. 4 : « pour que nos relations ne *nous* restassent pas inutiles. » Il semble plus logique de rattacher ἡμῖν à γίνοιτο qu'à

ἀνωφελής : « pour tirer de nos relations quelque avantage ». — P. 241, l. 22. ἀπόρημα n'est pas bien rendu par : opinion. Ἀπ. = question controversée. — P. 339, l. 15, pourquoi ce latinisme inutile : « il le ressuscitera *intègre* », au lieu de : intact (ὁλόκληρος)? — P. 341, l. 6 : « Car ils ont mis leur habileté à ce qu'on leur prononce aussi des paroles sur la pratique de la justice » est une traduction entortillée et obscure.

Des notes très substantielles forment le commentaire ; c'est une des meilleures parties du livre. Quelques-unes seraient pourtant à retoucher. — P. 8. 3 : C'est φώς et non φῶς qui a le sens d'*homme*, et non seulement chez Homère, mais chez les Tragiques. — P. 120, note. C donne συνών qui est correct. M. A. corrige συνίων, qui ne l'est pas. En outre, σύνειμι ne veut pas dire *comprendre* mais συνίημι (1).

L. Méridier.

(1) La langue de M. A. n'est pas très sûre : XLVIII, l. 14 : *avant* ou *du temps de* Léonce de Byzance. — P. 23, l. 13 : *faillissent* est un barbarisme. — P. 75, l. 16, nier que Dieu ne savait pas... et qu'il prépare (au lieu de : soutenir que... et qu'il ne prépare pas). — P. 93, l. 14 : *de* toutes celles... nous *les* recherchons (?). — P. 321, l. 14 : nous avions convenu ; lire : nous *étions convenus*. — Un tour incorrect est celui-ci : p. 159, l. 1 : « (le Christ) qu'il prophétise *qu'il* viendrait ». Il faut : *qui* viendrait. De même, p. 167, l. 18 ; p. 189, l. 16 ; p. 281 l. 14 ; p. 343, l. 22. — L'accentuation est généralement correcte : je relève cependant : XLIII, l. 24, ὀρθοδοξῆς, pour ὀρθοδόξης ; p. 35, note. — Les fautes d'orthographe ou d'impression sont assez nombreuses : XXXIV, note, l. 6 : Pélopponèse ; lire : Péloponnèse. — XXXVI, l. 1 : de Harnack. Dans ; lire : de Harnack, dans. — LXXIX, l. 14 : 12 livres ; lire : 10 livres. — LXXXI, l. 2 de la note, soulevé ; lire : soulevée. — LXXXVI, dernière ligne : proaemium ; lire : proœmium. — P. 13, l. 4 : je pu ; lire : pus. — P. 35, note : ψυκαί, pour ψυχαί. — P. 45, l. 24 : exhubérants ; lire : exubérants. — P. 93, l. 4 : vous dites ; lire : dites. — P. 97, l. 14 : remplacer le ? par un ! — P. 153, l. 11 : bâti, lire : bâtie. — P. 169, l. 8 : fais ; lire : fait. — P. 195, l. 1 : qu'on ait ; lire : qu'on n'ait. — P. 207, l. 17 : montré ; lire : montrés. — P. 221, l. 18 : Je vous dit ; lire : dis. — P. 335, l. 16, il faut un ? après : « le Christ ».

14. *La Legge per le antichità e belle arti*. 20 giugno 1909, n° 364, nella discussione alla Camera dei deputati e al senato del Regno. — Estratto dai resoconti stenografici delle tornate del 27 maggio 1909 della Camera e 16 giugno 1909 del senato. Roma, Tipografia della Camera dei deputati, 1909.

Les 27 mai et 10 juin 1909, la Chambre des députés et le Sénat italiens ont adopté un projet de loi sur les antiquités et les beaux-arts présenté par M. Rava, ministre de l'Instruction publique, de concert avec M. Carcano, ministre du Trésor, et M. Orlando, ministre de la justice et des cultes. La loi a été promulguée le 20 juin.

Des renseignements inexacts et prématurés avaient fait craindre qu'elle ne contînt l'interdiction aux étrangers d'effectuer des fouilles et recherches — interdiction qui aurait eu pour conséquence d'empêcher l'acceptation de propositions faites au gouvernement italien au sujet des fouilles d'Herculanum, dont il n'est pas nécessaire de démontrer l'intérêt pour les études grecques. Dans un article écrit avant la discussion de ladite loi (et publié dans le n° de juillet 1909 de l'*Hellénisme*) nous nous étions joint aux critiques formulées contre une aussi fâcheuse disposition (tout en faisant des réserves sur l'exactitude du texte *non officiel* à nous communiqué).

En lisant le texte *officiel* (envoyé par M. le Ministre de l'Instruction publique d'Italie à l'Association des études grecques) nous avons eu la satisfaction de constater que les craintes exprimées à ce sujet n'étaient pas fondées. L'article 19 donne au gou-

ernement la faculté de concéder à des sociétés ou citoyens étrangers l'autorisation d'exécuter des fouilles dans des conditions analogues à celles qu'ont acceptées la France à Delphes et l'Allemagne à Olympie. Aucune objection n'ayant été faite à cet article 19 lors de la discussion qui a eu lieu à la Chambre et au Sénat et la loi ayant été votée à l'énorme majorité de 249 voix contre 27 à la Chambre, 100 contre 12 au Sénat, on peut en conclure que l'opinion publique en Italie n'est pas contraire à l'acceptation du concours des étrangers. Et par suite on peut espérer que le gouvernement italien, qui ne peut tout entreprendre, acceptera les offres à lui faites si, comme nous avons tout lieu de le croire, elles sont présentées dans des conditions conformes à la loi.

Outre cette heureuse disposition, la loi du 20 juin 1909 en contient plusieurs dignes de remarque. L'art. 16 donne au gouvernement la faculté d'exproprier les immeubles dont l'acquisition serait reconnue nécessaire pour l'exécution de fouilles, faculté dont il y aura très probablement lieu d'user à Herculanum. — Le droit de procéder à des fouilles, même effectuées par des particuliers dans leurs propriétés, est soigneusement réglementé de façon à empêcher autant que possible les recherches faites dans de mauvaises conditions. — Les droits des propriétaires d'antiquités et d'objets d'art, des personnes qui en auront découvert fortuitement ou qui les auront extraits de fouilles par eux entreprises ne sont pas annihilés; mais le gouvernement est armé de droits de préemption, etc., permettant généralement d'en empêcher l'exportation et corroborés par diverses pénalités et mesures de précaution. Notamment, aux termes de l'art. 9, la vente pour l'exportation peut être interdite au propriétaire d'une œuvre qui aura refusé de la céder au gouvernement au prix fixé par une Commission spéciale. Aux termes de l'art. 41, une taxe douanière progressive est établie sur le prix de vente des antiquités et des objets d'art aux cas où leur exportation est permise. — L'art. 22 confirme l'autorisation d'établir des taxes d'entrée dont le produit constituera une dotation pour les musées et galeries. — Les art. 26 et 27 sont relatifs à des crédits importants nécessaires pour l'exercice des droits de préemption, etc.

Cette loi n'est certes pas à l'abri de critiques. Elle laisse trop de latitude au gouvernement pour interdire la continuation des fouilles. — Elle renferme des dispositions tellement rigoureuses que beaucoup de possesseurs d'œuvres d'art trouveront à juste titre qu'elle porte une atteinte trop grave à leurs droits et intérêts légitimes. Mais elle tient un certain compte de ces droits, et elle aura pour résultat de rendre à peu près impossibles des actes de vandalisme tels que l'enlèvement et la vente des peintures et sculptures décoratives d'un édifice (même propriété privée) ayant un réel intérêt historique ou artistique; car le gouvernement est armé du droit de prendre d'office et d'urgence des mesures conservatoires.

Comme toute loi un peu longue et prenant place dans une législation avec laquelle elle se combine (1), celle-ci comportera des applications au sujet desquelles jurisconsultes et magistrats pourront parfois différer d'avis. — Déjà, au sujet du transport à Milan de la statue de Niobide trouvée récemment à Rome et qui fait l'objet d'une querelle si vive et si passionnée entre Romains et Milanais, on a invoqué de part et d'autres plusieurs articles de cette loi. Les jugements rendus à Rome et à

(1) La loi du 29 juin 1909 se réfère notamment à celle du 25 juin 1907 sur le Conseil supérieur des antiquités et des beaux arts (qui est très intéressante et généralement bien conçue) et son dernier article donne au gouvernement la faculté de coordonner son texte avec celui des autres lois sur la même matière.

Milan semblent un peu contradictoires. Il est vrai que l'esprit de clocher (campanilisme, a dit le sénateur Beltrami) a exercé là une certaine influence. Nous n'avons pas à rechercher qui a tort dans cette affaire; mais il nous paraît ressortir des discussions auxquelles elle a donné lieu que les auteurs de la loi du 20 juin 1909 ont assez bien atteint le but par eux visé d'apporter le plus d'obstacles possibles à l'exportation d'une œuvre de valeur.

Une motion adoptée par la Chambre des députés et le Sénat et une proposition d'un député, M. Podrecca (qui est intervenu récemment dans l'affaire de la Niobide) méritent une attention spéciale. La motion a invité le gouvernement à présenter un projet de loi pour la protection des propriétés foncières dont la conservation aurait un intérêt historique ou esthétique. M. Podrecca a proposé d'autoriser la vente des objets d'art ou antiquités dont un établissement public posséderait plusieurs exemplaires. — La rédaction du projet de loi que la motion, appuyée par M. Rava, a invité le gouvernement à présenter est fort délicate. Son application ne le sera guère moins. — En ce qui concerne la proposition de M. Podrecca, M. Rava n'a pas paru disposé à en conseiller l'adoption; mais il s'est montré partisan de l'échange entre établissements publics. Le principe de la vente est discutable; celui de l'échange nous paraît juste, ainsi que nous l'avons exposé dans notre article précité. Il est donc à souhaiter que cette question soit examinée.

H. A. Vasnier.

15. *V. MACCHIORO, Artemis Soteira di Cefisodoto* (extrait des *Jahreshefte des œsterr. arch. Instituts*, XII, 1909, pp. 185-197, avec 2 pl.).

M. Macchioro publie dans cet article une tête en marbre du musée de Pavie. La tête est belle, d'une expression austère et calme; elle est d'un type certainement antérieur à Praxitèle : ce doit être une copie romaine d'un marbre attique du ve siècle. Preuves : la plénitude du visage, le menton fort, la forme triangulaire de l'encadrement du front par les cheveux, et aussi, d'après M. M., la bouche entr'ouverte laissant apercevoir les dents. Voici, maintenant, des hypothèses. La tête, qui est d'une divinité juvénile, ne peut être qu'une tête d'Artémis, non d'Aphrodite. Preuves : le travail relativement simple de la chevelure, et le bandeau à deux tours, qui ne convient pas à Aphrodite. L'argument est faible et peut être rétorqué. — D'autre part, cette tête, antérieure à Praxitèle, plutôt postérieure à Phidias, pourrait bien être de Céphisodote. Elle est de Céphisodote. A preuve : sa ressemblance avec le prétendu *Sardanapale* du Vatican et l'*Eiréné* de Munich. M. M., avec raison, ce semble, retire le Sardanapale à Praxitèle, et l'attribue, avec M. Wolters, à Céphisodote. Le vêtement du Sardanapale ressemble à celui des *Muses* de Mantinée : mais M. M. fait ressortir ce qu'il y a de non-praxitélien dans ce dernier monument (il ne mentionne pas à ce sujet l'article de M. Vollgraff dans le BCH, 1908, pp. 236 sq.). Le rapprochement de la tête de Pavie et de celle du Vatican paraît assez justifié. Mais celui de l'une et de l'autre avec l'*Eiréné* de Céphisodote est moins frappant; et cependant la théorie de M. M. ne vaut en définitive que ce qu'il vaut; ce n'est qu'après avoir franchi ce pas qu'on pourra accorder à M. M. que la tête de Pavie doit être une copie de celle de l'Artémis Soteira que Céphisodote avait sculptée pour les Mégalopolitains. Quoi qu'il en soit de toute la suite de ces déductions, il reste que M. M. a publié de façon intéressante un monument très digne d'être connu.

Émile Cahen.

16. *Jean de MOT, La crémation et le séjour des morts chez les Grecs* (extrait des *Mémoires de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. XXVII, VI, 1908). Bruxelles, Lamertin, 1909. In-8°, 32 p.

L'auteur expose d'abord brièvement les données actuelles sur la question si souvent débattue des rapports de l'ensevelissement et de la crémation. La crémation, dont on a cru retrouver des vestiges au sein même de la civilisation mycénienne, est en réalité postérieure. Elle correspond à une transformation dans les croyances, comme l'avait admirablement vu Rohde : elle a pour but de bannir entièrement l'âme du monde des vivants, au lieu que l'ensevelissement avait pour fonction de la retenir, de l'empêcher de s'échapper à titre de *revenant*. De part et d'autre, aussi bien, il s'agit d'assurer la tranquillité des vivants; c'est cette nécessité primordiale qui a fait naître dans des sociétés diverses, notamment en Égypte, en Chaldée et en Grèce, la conception d'un séjour des morts de plus en plus éloigné et finalement situé « au bout du monde ». En Grèce, il y aurait un rapport certain entre le mythe de l'Hadès et le rite de la crémation, ce que suffirait à prouver le fait que les petits enfants, qui ne sont jamais incinérés, ne devaient pas, dans le principe, aller aux Enfers.

A cet article d'un très vif intérêt et fait avec un goût remarquable nous reprocherions peut-être et tout ensemble d'être un peu confus et un peu simpliste. Un peu confus, parce que la discussion fort brève de problèmes redoutables (culte du héros, p. 30; sacrifice du dieu, p. 31) vient se greffer sur l'exposé essentiel, parce que le besoin de transitions ou de connexions logiques se fait quelquefois sentir, parce que l'argumentation ne se laisse pas serrer d'assez près (ainsi lorsque l'auteur applique sa thèse essentielle à la pratique de l'inhumation des petits enfants). Un peu simpliste aussi : les rapprochements qu'indique M. de M. lui-même suggèrent assez qu'il n'y a pas une relation immédiate de cause à effet entre le rite de l'incinération et le mythe du séjour des morts, et, d'autre part, la doctrine de Rohde, toute plausible qu'elle est, soulève à son tour des problèmes. Mais, encore une fois, c'est là un excellent article, bien conçu et bien documenté.

L. G.

17. *J. B. O'CONNOR, Chapters in the history of actors and acting in ancient Greece, together with a Prosopographia histrionum Graecorum.* Diss. Princeton. Chicago, University press, 1908. In-8°, 149 p.

Dans un premier chapitre, M. O' Connor étudie la signification et les changements de signification d'un certain nombre de noms appliqués aux acteurs : ὑποκριτής, κωμωιδός et τραγωιδός, ἀγωνιστής et ses composés, etc. Particulièrement intéressant est le paragraphe intitulé Κωμωιδός *and* τραγωιδός. L'auteur y combat avec raison la théorie de M. Richards (exposée dans la *Classical Review* de 1900). Il montre les mots en question désignant, dès le Ve et le IVe siècle, tantôt l'ensemble des troupes tragiques ou comiques, tantôt les auteurs de tragédies ou de comédies, ou bien les interprètes, c'est-à-dire les choreutes et les acteurs; puis, supplantant le mot ὑποκριτής pour désigner, au singulier, le principal acteur d'une troupe dramatique, surtout d'une troupe qui représentait des pièces anciennes. Peut-être, sur quelques points, M. O' C. est-il trop systématique. Lui-même reconnaît que, dans plusieurs inscriptions concernant les Soteria delphiques (Baunack, nos 2563 et suiv.), sont appelés τραγωιδοί et κωμωιδοί non pas seule-

ment les protagonistes, mais trois acteurs par pièce. Est-ce là un cas aussi exceptionnel que M. O' C. le prétend (p. 15, n. 1)? Sommes-nous forcés de croire que les τραγωιδοί et κωμωιδοί mentionnés dans l'inscription de Ptolémaïs (*Or. gr. inscr.*, 51), dans une inscription d'Iasos (Michel, 1014), dans les décrets de Delphes en l'honneur des technites (*BCH.*, XXX, p. 270 et suiv., nos 48, 49, 50) aient été autant de chefs de troupes ? N'étaient-ce pas plutôt des acteurs d'un rang plus élevé que l'ὑπηρεσία ou que les συναγωνισταί, qui jouaient les rôles principaux, mais dont plusieurs pouvaient collaborer à l'exécution d'une même œuvre ? Observons que le catalogue de Ptolémaïs, tel qu'il nous est parvenu, ne mentionne pas de συναγωνισταὶ κωμικοί ; et il est peu probable qu'il en ait jamais mentionné ; car, en ce cas, leurs noms auraient dû suivre, semble-t-il, ceux des συναγωνισταὶ τραγικοί, comme les noms des κωμωιδοί suivent celui de l'unique τραγωιδός. Pas davantage des συναγωνισταί ne sont nommés dans l'inscription de Delphes no 48; apparemment, des κωμωιδοί ou τραγωιδοί en titre — ceux-ci au nombre de trois — avaient formé cette fois tout le personnel des représentations. D'autre part, y a-t-il lieu d'associer aussi souvent que le fait M. O' C. aux mots κωμωιδός et τραγωιδός l'idée de reprises de pièces anciennes ? Il ne me semble pas. Dans les listes agonistiques, il va de soi que le simple mot ὑποκριτής, suffisant pour désigner soit un acteur tragique soit un acteur comique selon qu'est nommé auparavant un poète de tragédie ou un poète de comédie, ne saurait suffire en l'absence de semblable contexte; de là l'emploi constant et nécessaire des mots κωμωιδός et τραγωιδός lorsqu'il s'agit de reprises, tandis que, pour les pièces nouvelles, ces deux mots, d'une précision superflue, sont régulièrement évités. Mais il ne faut pas vouloir retrouver hors des listes agonistiques des habitudes de langue qui leur sont propres. Les τραγωιδοί, nommés à deux reprises par Ménandre, dans la *Samia* (v. 245) et dans les *Epitrepontes* (v. 108) ne jouaient point sûrement des pièces anciennes. Les τραγωιδοί délégués à Delphes par les technites athéniens (no 49) n'ont pas certainement représenté, en plus de tragédies nouvelles et de drames satyriques nouveaux, des tragédies de l'ancien répertoire. Parmi les κωμωιδοί qui, en 280, 263 et 259 (non pas lors des Dionysies, mais dans le cours de l'année), ont donné à Délos des représentations, il put y en avoir qui représentèrent uniquement les œuvres nouvelles des ποιηταὶ κωμωιδιῶν ou κωμωιδοποιοί nommés à côté d'eux sous la rubrique : ἐπεδείξαντο τῶι θεῶι. L'expression d'un texte de Thespies (*IG*, VII, 1773), τραγωιδὸς παλαιᾶς τραγωιδίας n'est pas, *en elle-même*, pléonastique.

Dans le second chapitre, M. O' C. met en garde contre la tentation d'identifier trop vite des auteurs dramatiques avec des acteurs homonymes, ou des acteurs tragiques avec des interprètes de comédies.

Dans le troisième chapitre, M. O' C. examine la chronologie des concours d'acteurs à Athènes. D'après lui, les acteurs tragiques commencèrent à concourir aux Grandes Dionysies en 450/49; aux Lénéennes, vers 433; les acteurs comiques concoururent aux Lénéennes dès l'institution du concours de comédie, c'est-à-dire vers 442; aux Grandes Dionysies, seulement vers 325. L'auteur critique, avec raison il me semble, certaines opinions développées par M. Reisch dans la *Zeitschrift für österr. Gymnasien* de 1907 : il refuse d'admettre que les acteurs catalogués dans les fragments *y*, *z*, *a'* (cf. Wilhelm, *Urkunden*, p. 151 et suiv.) aient été des vainqueurs au concours des Chytroi, et que le concours des Lénéennes ait pris fin vers 285. Les listes d'acteurs victorieux à Athènes sont ensuite rééditées d'après les travaux de Wilhelm, de Reisch et de Capps.

Enfin, toute la seconde moitié du volume (p. 67-143) est formée par un répertoire alphabétique des acteurs connus, avec l'indication des textes qui les font connaître et des discussions chronologiques. Cette « prosopographie » est une œuvre très-méritoire, qui rendra les plus grands services aux historiens du théâtre et de l'art dramatique chez les anciens.

PH.-E. L.

18. *OPPIEN D'APAMÉE, La Chasse* édition critique par *Pierre Boudreaux* (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, fascicule 172), 1908. In-8°, 150 p.

M. B. a choisi, pour l'éditer, et faire de cette édition le mémoire qui lui a valu le titre d'élève diplômé de l'École des Hautes études, le poème d'Oppien sur *la Chasse*. Ce qui a déterminé son choix, c'est moins le mérite de l'œuvre que l'absence d'une édition véritablement critique. « Les éditions de *La Chasse* que nous possédons ne sont pas », dit-il, « fondées sur une étude précise et sur un usage méthodique des manuscrits. D'édition en édition, on n'a fait que corriger l'édition *princeps*. On a longtemps tiré parti pour cela de manuscrits inférieurs;..... puis on a connu des manuscrits plus anciens;... mais on n'en a pas fait l'usage qu'il aurait fallu. Parmi les matériaux d'origines diverses dont ils se servaient, les éditeurs choisissaient suivant leur goût. Ils n'ont pas tenté d'établir un texte *traditionnel*, mais, à l'aide de conjectures accumulées, un texte aussi *intelligent* » — M. B. veut dire : intelligible — « qu'il était possible ». Se rendre compte qu'Oppien est un écrivain et un poète assez médiocre, ne pas corriger des licences métriques que son époque admettait comme régulières (sur ce point, les travaux de A. Rzach ont servi de guide à M. B.), ne pas ramener non plus sa langue à la norme du grec classique, comme l'ont fait trop souvent Brunck et Schneider, mais établir le texte en dégageant aussi exactement que possible la tradition manuscrite, voilà ce qui lui a paru nécessaire. Il est arrivé à des conclusions très différentes de celles d'O. Tüselmann, qui avait déjà étudié de près 7 des meilleurs manuscrits d'Oppien, mais qui n'avait fondé sa classification que sur les variantes du seul premier chant. Le classement de M. B., qui a relevé 18 manuscrits, les décrit tous sommairement et les a tous collationnés sauf celui de Cheltenham, aboutit à les répartir, après élimination de quelques non-valeurs, — en 2 familles : la famille x, la plus nombreuse, formée des mss. ABCDEFGHI qui descendent d'un exemplaire de luxe, calligraphié et illustré, mais assez négligé comme texte ; la famille z (KLM, deux *Laurentiani* et un *Vindobonensis*), représentant une édition savante, accompagnée d'une paraphrase en prose, revisée et remaniée à plusieurs reprises. Ce qui a égaré Tüselmann, c'est la contamination des deux familles l'une par l'autre, sensible surtout dans le premier et le second chants (cf. la discussion de M. B., p. 39-41). M. B. pense que le texte doit être établi avec l'aide de l'une et de l'autre, mais il garde quelque méfiance à l'égard de z, qui lui paraît remonter à un archétype arbitrairement corrigé.

La valeur d'une édition critique ne se montre véritablement que par l'usage; mais la préface de M. B. donne de la méthode l'impression la plus favorable; il y a chance, je crois, pour que nous possédions maintenant du poème sur *la Chasse* un texte digne de confiance (1).

A. PUECH.

(1) Quelques menues observations sur les deux premiers chants. I, 26. Λείψομεν, ὡς κέλεαι, τὸ σαβάζειν νύκτερα θύσθλα. La correction de Turnèbe, τὸ σαβάζειν, m'inspire de la méfiance, à cause du tour prosaïque : τὸ avec l'infinitif. — 216. L'indicatif ἐρείδει surprend, suivi des subjonctifs que gouverne ὁππότε. —

19. *Max POHLENZ, Vom Zorne Gottes. Ein Studie über den Einfluss der griechischen Philosophie auf das alte Christentum.* Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1909. In-8°, VI-156 p.

Ce livre forme le 12e fascicule des *Forschungen zur Religion und Literatur des Alten und Neuen Testaments*, publiées par MM. Bousset et Gunkel; il est plein d'intérêt et se met en bonne place parmi les travaux, nombreux déjà, où l'on mesure, avec une précision de plus en plus grande, les réactions de l'esprit et des usages grecs sur le christianisme primitif. Son but est de montrer comment, partis d'une interprétation terre à terre et en quelque sorte réaliste de la colère de Dieu, qu'ils puisaient dans l'ancien judaïsme, les chrétiens, conquis par la conception philosophique d'un Dieu impassible, ont fini par donner de cette « colère » des explications aussi éloignées que possible de l'anthropomorphisme ; de sorte qu'on peut dire qu'ils ont radicalement modifié leur point de vue premier, touchant une notion primordiale de leur foi, sous l'influence de la philosophie grecque. Victoire surprenante et rapide, qui aurait dû apporter dans le christianisme une perturbation profonde et qui cependant n'y a, en apparence (tenons compte de la gnose), causé aucun trouble, grâce à une exégèse ingénieuse, dont Origène, authentique descendant de Philon, a fourni les modèles définitifs et qui est parvenue, à force de symbolisme et d'allégorisme, à prouver aux fidèles qu'il y avait identité entre Jahveh et le « Dieu des philosophes. »

Tout d'abord M. P. marque son point de départ : il précise les influences qui ont déterminé au début la représentation chrétienne de la colère de Dieu : celle de l'Ancien Testament, où Dieu paraît aussi passionné que son peuple; celle des philosophes grecs qui acceptent son impassibilité; car, ainsi que le dit Plotin, δεῖ τὸ ἀθάνατον καὶ ἄφθαρτον ἀπαθὲς εἶναι; celle — capitale — des Juifs hellénisés, dont Philon est le meilleur représentant, et qui considèrent la conception populaire de Jahveh comme une simple μυθοποιία anthropomorphique; celle de Jésus, qui ne médite pas sur la nature de Dieu et se contente de le connaître comme un enfant connaît son père; celle du Nouveau Testament, assez diverse dans le détail, mais où domine la théologie de saint Paul, déjà complexe et plus « grécisée » qu'il ne le croit lui-même. Tout cela est juste et précis, et l'auteur note avec soin les quelques expressions de l'Ancien Testament qui, comme le οὐχ ὡς ἄνθρωπος ὁ θεός, de *Nombres*, 23, 19, favorisent les interprétations philoniennes. Je souhaiterais seulement qu'il fît une place convenable, dans ces « antécédents » de la théologie chrétienne, aux croyances populaires grecques et aux mystères, dont Anrich, par exemple, a établi l'importance, et qu'il montrât quel appui la tradition d'un Dieu personnel et passionné trouve dans ce que j'appellerais la théologie de Jésus, telle que nous la donnent les Synoptiques, encore qu'elle ne semble pas s'attacher à la colère de Dieu autant qu'à sa bonté paternelle. En fait, jamais les chrétiens ne se dégageront de la contradiction au regard de l'idée qu'ils se font de Dieu : jamais ils n'arriveront à se débarrasser de Jahveh, ainsi que l'auraient si vivement souhaité les gnostiques; jamais ils ne se priveront du ressort moral de sa colère; ils se contenteront de lui juxtaposer la notion toute métaphysique d'un Dieu indéfinissable, dont l'ἀπάθεια constitue

Comment M. B. comprend-il 525-526 ? — M. B. n'a guère proposé de conjectures, — et je ne le lui reproche pas : j'en signale cependant une, et même deux, de M. Desrousseaux sur le vers II, 50. — 260. Je comprends difficilement ἐπιτρέψαντε. — 370. Une faute de ponctuation rend inintelligibles les mots ἡμέας αἰνομόρους.

la caractéristique essentielle. Et cela je trouve que M. P. ne l'a pas marqué d'un trait assez net.

Quoi qu'il en soit, son développement comporte d'abord une étude des discussions, ou hésitations, que provoque ce problème de la colère de Dieu durant les premiers siècles de l'Église chrétienne, en somme, jusqu'au début du IVe siècle, chez les Pères grecs et chez les latins. Dans une seconde partie, il étend le débat à la christologie, qui s'y trouve en effet intéressée, à partir du moment où est couramment accepté le dogme de la divinité du Christ; il en étudie cet aspect particulier, par la méthode qu'il a déjà suivie dans ses deux premiers chapitres, jusqu'au temps de saint Augustin. Enfin, il revient à la question précise des passions de Dieu dans la littérature chrétienne du IVe siècle. Il conclut au triomphe de la conception philosophique.

Pour ma part, je crois qu'il y a là une apparence plus qu'une réalité : l'influence des philosophes a certainement obligé les chrétiens à poser le problème et leur a montré la disconvenance du naïf anthropomorphisme que suppose la crainte de la colère de Dieu, comme elle l'avait déjà fait comprendre à Philon et comme, peut-être, plusieurs rabbins de Palestine l'avaient, dans le même temps, compris tout seuls; mais le commun des chrétiens ne renonce pas plus à prendre au pied de la lettre la menace de la colère divine qu'à considérer les flammes de l'enfer comme de vraies flammes dévorantes, et la notion d'un Dieu dont on ne saurait rien dire, sinon qu'il est, ne lui offre réellement aucun sens; c'est pourquoi l'Église, tout en la plaçant très haut dans son enseignement, ne manque pas d'insister sur la représentation, qui trouve tant d'appuis dans les textes sacrés et se montre si féconde en applications pratiques, d'un Dieu bon, mais juste, et qui sait se fâcher à propos. A l'époque où M. P. a arrêté son enquête, on peut lire dans un écrit, que ses auteurs s'efforcent de faire croire apostolique : πρὸ ὀφθαλμῶν ἔχε τὸν τοῦ θεοῦ φόβον (*Const. Apost.*, II, 36, 1). La morale pratique trouvait dans cette crainte son plus sûr appui, ainsi qu'en témoigne naïvement une inscription de Sicyone du IIIe siècle διὰ τὸν φόβον τοῦ θεοῦ σώφρονα βίον διάξας (*C. I. G.*, 9301); et Tertullien affirmait : *Ubi metus nullus, emendatio proinde nulla* (*De poenit.*, 2) et *timor hominis Dei honor est* (*De patient.*, 7). Les moralistes chrétiens n'ont pas varié sur ce point; M. P. ne l'ignore pas et il serait fastidieux d'énumérer des textes : Lactance particulièrement déclarera sans ambages : pas de colère de Dieu, pas de religion (*Inst. div.*, II, 17, 4; *De ira dei*, 8, 7; 12, 4, etc.). Tout ce que les docteurs philosophes pourront faire (et, au vrai, ce ne sera guère qu'une satisfaction théorique qu'ils se donneront), ce sera d'établir que la colère de Dieu n'est pas une passion (Orig., *C. Celse*, IV, 72), opinion adoptée et comme vulgarisée par S. Augustin (*Civ. Dei*, XV, 25 : *ira Dei non perturbatio animi eius est, sed iudicium quo irrogatur poena peccato*). Si donc la théorie stoïcienne des passions et, d'une façon plus générale, les spéculations philosophiques sur la nature de Dieu, ont conduit la théologie chrétienne, surtout celle d'Alexandrie, à des développements intéressants, si elles ont enfanté ou alimenté des hérésies plus bruyantes que redoutables, sans en excepter le manichéisme, elles n'ont point aboli dans la conscience chrétienne la représentation du Dieu juif, *der die leidenschaftliche Natur seines Volkes teilt* : c'est la seule qui ait dans la foi une valeur pratique.

Tout de même, le livre de M. P. constitue une excellente contribution à l'étude du problème de Dieu dans la théologie des quatre premiers siècles et, incidemment, à celle de la christologie dans le même temps : il nous offre, sur l'une et sur l'autre de ces

questions, un recueil de textes bien classés, bien discutés et éclairés d'aperçus souvent très originaux. La partie la moins intéressante du travail n'est pas l'Appendice, qui traite de l'application des doctrines philosophiques sur les passions à la polémique chrétienne contre les dieux du paganisme. On y trouve d'excellentes choses, notamment sur la théologie de Porphyre, de Plotin et de Jamblique, véritable concurrence au christianisme, plus ou moins inspirée de lui. Peut-être, mais c'est un reproche sur lequel je ne veux pas insister, trouvera-t-on que les développements qui se succèdent dans le livre ne s'y suivent pas toujours assez, ou ne sont unis que par des liens fragiles : n'oublions pas qu'il s'agit de « Recherches » plus que d'un ouvrage définitif.

Ch. Guignebert.

20. S. *REINACH*, *Répertoire de Reliefs grecs et romains*. T. I : les Ensembles. Paris, Leroux, 1909. In-8°, II-493 p.

Le nouveau livre de M. S. Reinach renferme l'essentiel de 73 volumes qui, d'après l'estimation de l'auteur, coûteraient aujourd'hui plus de 3,000 francs : c'est dire que le nouveau répertoire ne rendra pas moins de services que le recueil des vases peints et celui des sculptures qui l'ont précédé. Toutes ces publications sont d'excellents instruments de travail. Il serait certes imprudent d'étudier d'après ces gravures au trait, forcément sommaires, le style et l'art des monuments — les photographies même et les moulages ne peuvent, on le sait, suppléer à la vue directe de l'original — ; mais chacun pourra de la sorte se faire des motifs une idée suffisante et généralement exacte. Le travail préliminaire de comparaisons et de références sera ainsi singulièrement facilité et la reconnaissance des archéologues est, une fois de plus, acquise à M. S. Reinach.

Le terme de reliefs, l'auteur nous en avertit dès le début, est entendu d'une façon très large. Nous y gagnons de trouver, à côté des grands ensembles décoratifs, comme les frises des temples, et la suite des arcs de triomphe ou des colonnes romaines, de simples trésors d'orfèvrerie comme ceux de Berthouville ou d'Hildesheim ou même un vase isolé, tel que le chaudron de Gundestrup. Le commentaire, très sobre, résume tout ce qu'il est nécessaire de connaître sur les objets représentés ; les problèmes oiseux et les solutions qui n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt historique sont laissés de côté ou condamnés d'un mot : le lecteur y gagne d'être mis, sans fatigue pour lui, au courant des derniers travaux.

P. 83, le trésor de Boscoreale ne sera jamais moulé, le donateur l'ayant heureusement interdit par une clause formelle : je ne connais pas de pièce qui provienne de cet ensemble et que M. Héron de Villefosse ait omis de publier. P. 127, on ne peut guère admettre, avec M. Poulsen, que la déesse mette un collier en descendant du char ; comme elle ne saurait non plus tirer de l'arc, l'explication du motif reste à trouver. P. 147, malgré le rapport que le décor du chaudron de Gundestrup présente avec certaines intailles syriennes, la date tardive proposée (v^e ou vi^e siècle) paraît se rapprocher de la vérité. P. 239-240, placer ici la notice de la p. 274 sur de Rubeis. P. 295, les n°s 5 et 6 sont intervertis. P. 343, le troisième personnage au premier plan de 39 a l'air d'avoir le corps passé dans un cerceau. P. 344, les têtes dans 43 appartiennent-elles bien à deux Romains (cf. p. 348) ? P. 371, Arachné n'est pas à genoux. P. 411, s'agit-il forcément de héros ? P. 442, lire *merlons* au lieu de *créneaux*. P. 470, il n'est pas sûr que le jeune guerrier de la face Nord donne son casque au personnage assis : il paraît plutôt le recevoir de lui.

A. De Ridder.

21. *Em. de STROP, Essai sur la diffusion du Manichéisme dans le monde romain.* (Recueil de travaux publiés par la Faculté de Philosophie et des Lettres de l'Université de Gand, fascicule 38). Gand, van Goethem, 1909. In-8°, 151 p.

M. Harnack a écrit sur la propagation du christianisme un admirable livre où il a dressé avec une exactitude minutieuse la carte des positions que la religion nouvelle a successivement occupées aux trois premiers siècles, et analysé avec pénétration les causes de ses progrès ou celles des résistances qu'elle rencontra. Tenter la même entreprise pour les religions orientales qui furent en concurrence avec le christianisme ou pour les hérésies qui s'élevèrent dans son sein est séduisant, mais fort difficile aussi; car les documents précis sont encore plus rares. On ne sera pas étonné que des études de ce genre nous arrivent de l'Université de Gand; un enseignement tel que celui de M. Franz Cumont doit y préparer naturellement.

M. de St. étudie en 5 chapitres : Pourquoi le Manichéisme s'est répandu dans l'Empire. — Le M. et l'Église. — Le M. et le pouvoir impérial. — La diffusion du M. dans l'empire d'Orient. — La diffusion du M. dans l'empire d'Occident. — On le voit, il se propose, lui aussi, à la fois de dresser une statistique et d'expliquer l'histoire de la secte par les caractères de sa doctrine et de son culte. Cet exposé judicieux sera utile, bien qu'il reste un peu rapide et n'épuise sans doute pas la matière.

Voici quelques réflexions de détail qu'il me suggère. P. VI : « Nous serons quelquefois réduits à inférer l'existence du Manichéisme dans une région du seul fait qu'il y a été réfuté ». La conclusion pourrait être parfois risquée : heureusement M. de St. s'est rarement contenté d'un indice aussi incertain. — P. 17. Τὰ Φιλιστίωνος τοῦ σκηνικοῦ est traduit par « les fables de Philistion le *comédien* »; c'est l'*auteur comique* qu'il faudrait dire. — Le début du ch. III (sur le clergé manichéen) n'emporte pas la conviction. Le rôle des docteurs itinérants paraît avoir été considérable; mais est-il probable que le manichéisme « n'ait jamais eu un clergé à résidence fixe » (p. 35)? Le passage de Prosper cité ib., note 2, ne démontre, je crois, rien de pareil. — P. 58, note 6. L'opinion de Noeldeke, que la date de la mort de Mani a pu servir de point de repère pour fixer la date de l'apparition de la secte dans l'empire a plus de vraisemblance que ne lui en accorde M. de St. — Le dernier chapitre traite du Priscillianisme, de saint Augustin, du manichéisme à Rome, et à ce propos des hypothèses de M. A. Dufourq. Sur le premier point, M. de St. admet avec raison que Priscillien ne fut pas proprement manichéen; il aurait pu être plus précis sur certains points de la doctrine qui aident à comprendre comment il en eut la réputation. L'influence que la conception dualiste a exercée sur la pensée de saint Augustin est assez bien montrée dans les pages qui suivent. De même il y a souvent de la justesse dans les objections adressés à M. Dufourq.

Ce dernier a raison de dire (*Revue critique*, 1909, n° 26. Compte-rendu du livre de M. de St.) que le terme « manichéen » a pris, à partir du ve siècle une très grande extension et est devenu très vague. Mais il a été à l'origine très précis. La doctrine de Mani, telle que Mani l'a prêchée, contenait quelques éléments chrétiens; mais elle était une religion nouvelle; elle n'était pas une hérésie chrétienne. Que, dans l'empire, elle ait tendu de plus en plus à prendre ce second aspect, c'est ce que M. de St. ne nie pas, et ce qu'il fait voir lui-même à l'occasion.

A. Puech.

22. *Hellenica Oxyrhynchia cum THEOPOMPI et CRATIPPI fragmentis.* Recognoverunt brevique adnotatione critica instruxerunt *Bern. P. Grenfell* et *Art. S. Hunt.* Oxonii, typogr. Clarendon, s. d. (1909). In-8°, s. p.

MM. Grenfell et Hunt ont eu l'excellente idée de publier dans la Bibliothèque d'Oxford le célèbre fragment d'historien qu'ils avaient fait connaître pour la première fois, à la fin de 1907, dans le t. V des *Papyrus d'Oxyrhynchus.* Comme l'attribution de ce fragment n'est pas encore certaine, ils ont voulu qu'on puisse juger le procès toutes pièces en mains : ils ont recueilli tous les fragments connus des auteurs pour qui est revendiqué l'objet du litige ; ils ont refait les *Historicorum graecorum fragmenta* de C. Mueller en ce qui concerne Théopompe et Cratippe. Ce travail, interrompu par la maladie qui éloigne malheureusement M. Grenfell des études auxquelles il a rendu de si grands services, a été mené à bonne fin par M. Hunt seul.

Le texte d'Oxyrhynchus marque un grand progrès. Avec une sincérité parfaite, sans le moindre amour-propre, on l'a fait profiter des corrections proposées de toutes parts depuis la première édition (1) ; on l'a ramené à l'orthographe usuelle, en le dépouillant des étrangetés locales ou personnelles qui le défiguraient.

Quant au recueil de *Fragmenta*, il était vraiment nécessaire. C. Mueller citait de vieilles éditions incorrectes ; on a maintenant des textes empruntés aux éditions les meilleures. L'ordre suivi par C. Mueller était celui qu'avait adopté Wichers en 1829 ; il est fortement remanié, comme on en peut juger par la table de concordance (1). Un grand nombre de fragments qui avaient reçu une place arbitraire sont classés parmi les *fragmenta incertae sedis.* D'autres, dont l'attribution était contestable, sont rejetés dans les limbes des *fragmenta dubia et spuria.* Enfin, les fragments nouveaux abondent. Il n'y en a qu'un pour Cratippe (fr. 2, tiré de Plutarque) ; mais on peut en relever : trois pour les *Helléniques* de Théopompe (fr. 6, 23, 24, tirés de Diodore et de Porphyre) ; onze pour les *Philippiques* (fr. 28, 54, 158, 159, 190, 200 *b*, 210, 215, 216, tirés de Diodore, de Didyme, de Strabon, et fr. 64, 211 *a* inédits) ; deux pour d'autres œuvres du même auteur (fr. 242, 250, tirés de Didyme et d'Arrien) ; six dont la place est incertaine (fr. 257 *a-b*, 261, 283, 286, 287, 335, tirés d'Antigone de Carystos, du Pseudo-Aristote, de Démétrius, de Cornélius Népos, de Mœris et d'Etienne de Byzance) ; six dont l'attribution reste incertaine (fr. 357, 358, 371, 372, 377, 379, tirés d'Antigone de Carystos, de Libanius, de Photius, de Plutarque, d'Etienne de Byzance et de Suidas) (2), En tout, vingt-huit fragments nouveaux (3) pour Théopompe.

Gustave Glotz.

(1) Je signalerai (III. 21) la correction proposée par Newmann qui ajoute un navarque (Archélaïdas en 397/6) à la liste récemment dressée par Pareti (*Ricerche sulla potenza marittima degli Spartani e sulla cronologia dei navarchi*).

(1) Nous voudrions indiquer les pages assignées à cette table ; mais, comme on sait, la Bibliothèque d'Oxford a renoncé au système de la pagination. On voit par cet exemple combien une pareille pratique est détestable.

(2) Puisque M. Hunt a écrit une préface pour son travail, il n'aurait pas dû pousser la modestie jusqu'à nous forcer à faire ce relevé, qui fait grand honneur à son travail.

(3) On peut dès à présent joindre à la liste deux fragments des *Helléniques* signalés dans les papyrus d'Oxyrhynchus par Ed. Meyer, *Theopomps Hellenika* (Halle, 1909), p. 160 et 161, fr. 2 et 3.

23. *Agis THÉROS,* Δημοτικὰ Τραγούδια. Ἀθῆναι, ὁ Φοῖβος, ἐκδοτικὴ ἑταιρεῖα, 1909. In-8°, 126 p.

M. Agis Théros a eu l'heureuse idée

de réunir en un volume élégant, bien imprimé et orné d'expressives vignettes, quelques-unes des plus belles et des plus caractéristiques chansons populaires de la Grèce moderne. « Ce livre, nous dit-il, s'adresse surtout au grand grand public grec, aux philhellènes, aux amateurs curieux de notre poésie nationale. » Et il estime, en publiant cet ouvrage, combler un vide généralement senti. Rien de plus exact. Bien rares sont les spécialistes qui possèdent ou peuvent se procurer les éditions épuisées de Fauriel, du comte de Marcellus, de Passow et tant d'autres recueils et publications où sont disséminés et comme enfouis les précieux trésors de la poésie populaire. Et il arrive ainsi que ces incomparables chefs-d'œuvre sont aujourd'hui plus admirés peut-être que connus. Par bonheur, M. T., avec une diligence et une conscience dignes d'éloges, a feuilleté, compulsé, butiné un volumineux répertoire, dont il nous donne la bibliographie détaillée et d'où il rapporte, pour nous l'offrir, la fine fleur de ce merveilleux jardin poétique. Il a groupé méthodiquement les pièces en quatre séries, j'allais dire en quatre chants, suivant les sujets : l'Amour, la Guerre, la Mort, Légendes diverses. Le livre est introduit par une très intéressante préface et clôturé par un lexique fort utile, expliquant les termes rares, de provenance dialectale ou étrangère. Une table des matières facilite les recherches. Si l'on tenait à chicaner l'auteur, on pourrait lui reprocher la parcimonie de son choix, notamment en ce qui concerne les chants héroïques; il en est de splendides qu'on s'étonne de ne pas voir figurer dans ce recueil et qui l'auraient allongé sans le surcharger. On critiquerait aussi l'incertitude de l'orthographe adoptée.

Quant au fond même de l'ouvrage, inutile de s'y étendre, sous peine de redire médiocrement ce que tant d'illustres admirateurs ont définitivement exprimé. Ces chants du grand poète anonyme « sont la suite ininterrompue, la continuation naturelle de la vie poétique de la nation, de son évolution morale, depuis la gigantomachie homérique jusqu'à la gigantomachie de 1821. Et ils démontrent, ils proclament l'indissoluble parenté de l'âme grecque antique avec l'âme grecque moderne, son héritière immédiate. » Cette filiation, ou plutôt cette identité se révèle dans la survivance, sous d'autres noms, des croyances mythologiques, dans la personnification des phénomènes et des forces de la nature, dans les façons de ressentir et d'exprimer l'amour sous toutes ses formes, passion, amour conjugal, affections de famille, hospitalité, patriotisme, enfin dans la conception et la représentation de la mort. Ces idées et ces sentiments se reflètent dans les chansons populaires avec une singulière vigueur et une extraordinaire plasticité. On revient de cette lecture l'imagination enchantée et le cœur délicieusement rafraîchi. C'est pourquoi M. T., à qui nous devons l'occasion de ce charme, mérite d'être félicité et remercié.

Eugène Clément.

24. *G. THIEME. Quaestionum comicarum ad Periclem pertinentium capita tria.* Diss. inaug. Leipzig, Marquart, 1908. In-8°, 70 p.

Dans la première partie de son travail, l'auteur essaie une reconstitution de l'intrigue du *Dionysalexandros.* Comme M. Perdrizet, il pense que, chez Cratinus, Pâris prenait la fuite à l'approche des déesses ; d'où la nécessité pour celles-ci de choisir un autre arbitre. A la ligne 13 de l'argument conservé, il admet une lacune et approuve la conjecture de Blass : παραγενομένων<τῶν ἐριζουσῶν θεῶν καὶ προτεινομένων>αὐτῷ κτλ. Ligne 25, il lit : φ[οβεῖται] τὸν Ἀλέξανδρον. A l'appui de

la restitution καὶ τὴν μὲν Ἑλένην εἰς τάλαρον ὥσπ[ερ χῆνα] κρύψας (l. 30), il allègue justement le fr. 46 : χηνοβοσκοὶ βουκόλοι. D'après le fr. 43, il suppose que Dionysos travesti en bélier marchait à quatre pattes. Dans la phrase concernant la parabase, il accepte la lecture de Rutherford π(ερὶ) ὧν ποιή-(σεως); la pièce aurait été composée à l'époque où Périclès, ayant perdu ses enfants légitimes, voulait légitimer le fils né d'Aspasie; plus exactement, pour les Lénéennes de 429. En même temps qu'une parodie mythologique, cette pièce était d'un bout à l'autre une satire dirigée contre Périclès; le grand homme d'État n'y était pas nommé, mais il était visé δι' ἐμφάσεως en la personne de Dionysos, responsable de la guerre de Troie comme Périclès de la guerre du Péloponnèse, réclamé par les Achéens comme Périclès par les Lacédémoniens, paillard comme Périclès, lâche comme Périclès. — Après le *Dionysalexandros*, M. T. examine la *Némésis*, qu'il refuse d'attribuer à Cratinus le jeune, comme le proposait M. Capps, et rapporte aux Dionysies de 429. Il interprète les mots Ζεῦ ξένιε du fr. 111 dans le même sens que Zündel et M. von Wilamowitz : Périclès mérite d'être appelé ainsi parce qu'il veut introduire dans la cité son fils né de l'étrangère Aspasie, de même que Zeus introduisait dans la famille de Tyndare Hélène, conçue de ses amours avec Némésis et couvée par Léda. Lampon, qui jouait un rôle dans la pièce, y était peut-être invité à expliquer ce prodige : un œuf pondu par une femme.

Dans la deuxième partie, M. T. recherche à quels évènements font allusion les vers 515-539 des *Acharniens*. A son avis, ce dont il s'agit v. 515-522 n'est rien de plus qu'un régime de vexations et taquineries douanières, datant peut-être de la défection des Mégariens en 446. Les vers 530 et suiv. viseraient un décret rendu à l'instigation de Périclès entre la bataille de Sybola, où les Mégariens avaient porté secours aux Corinthiens, et le congrès narré par Thucydide, I, 67 : décret interdisant à ceux de Mégare le marché d'Athènes et tous les marchés de l'empire athénien. Quant au prétendu décret de Charinos, relaté par Plutarque (*Périclès*, XX), il n'aurait jamais été voté ni proposé; d'après une scène bien connue des *Acharniens*, il ne semble pas qu'en 425 les Mégariens qui s'aventuraient sur le sol de l'Attique aient risqué plus que les autres étrangers avec qui Athènes était en guerre.

La troisième partie traite des *Dèmoi* d'Eupolis. Dans l'énumération des grands hommes ressuscités que mettait en scène cette comédie (schol. Aristid., t. III, p. 672 Dind.), M. T. maintient le nom de Gélon le Syracusain et allègue, à l'appui de son avis, des raisons paléographiques, historiques, chronologiques. La lecture Κλέωνα, au lieu de Γέλωνα, n'est qu'une conjecture de l'époque byzantine ; elle est formellement contredite par un passage d'Aelius Aristide (t. II, p. 342 Dind.). Il n'est aucunement sûr que Pisistrate ait paru dans la pièce, εἰσάγει τὸν Πεισίστρατον βασιλέα pouvant signifier, sous la plume d'un scholiaste d'Aristophane (*Ach.*, 61) : « il *mentionne* Pisistrate, comme un βασιλεύς, il l'*appelle* βασιλεύς. » D'autre part, c'est à tort qu'on a voulu trouver dans une phrase de Galien concernant les *Dèmoi* le nom de Nikias; le seul bon manuscrit offre un groupe de lettres indéchiffrable (ηιτοντιτιας). Myronidès, quand la pièce fut représentée, pouvait être encore au nombre des vivants. D'un passage de Longin (XVI, 3), M. T. déduit avec justesse qu'à ce moment les Athéniens n'avaient pas encore subi de grands revers (εὐτυχοῦντας ἔτι); les *Dèmoi* ont donc précédé le désastre de Sicile; ils ont dû être écrits au commencement de 413. Le chœur était formé, non des éponymes des dèmes, qui eussent été de l'un et l'autre sexe, mais de représentants masculins : l'Éleusinien, le

Képhissien, l'Acharnien, l'Athmonéen, etc. L'objet de la comédie n'apparait pas clairement ; il devait s'agir de politique intérieure (organisation militaire? élection des stratèges?), tandis que, dans les Πόλεις, il s'agissait des rapports d'Athènes avec ses alliés.

Comme on voit par cette analyse, l'opuscule de M. T. manque totalement d'unité. Plusieurs de ses parties n'intéressent guère Périclès. Mais les observations qu'il contient, considérées à part, sont souvent judicieuses et convaincantes.

Ph.-E. L.

25. *Charles WALDSTEIN* and *Leonard SHOOBRIDGE*, *Herculaneum, past, present and future*. London, Macmillan, 1908. In-8°, XXII-324 p.

Ce livre, dont le texte est dû à M. Ch. Waldstein, ancien directeur de l'Ecole d'archéologie américaine à Athènes et professeur à l'Université de Cambridge, et dont les appendices furent compilés par M. Shoobridge est autant le manifeste d'un homme d'action que l'œuvre d'un érudit. La première phrase du volume en est l'exact résumé : « Herculaneum is to be excavated ». Sur les 324 pages du volume, 39 seulement sont consacrées aux monuments anciens et aux habitants de la cité. Dans les 27 pages qui suivent, l'auteur traduit en anglais les récits de l'éruption de l'an 79 par Pline le Jeune et Dion Cassius et nous transmet les conclusions inédites de M. Kenny Hughes, géologue. Puis en sept pages vient un résumé de la *Storia degli Scavi di Ercolano...* de Ruggiero. Toute cette première partie n'occupe que 73 pages sur 324 ! Que reste-t-il ? D'abord d'utiles appendices : dans le deuxième, se trouvent les textes anciens relatifs à Herculanum ; dans le troisième, la liste des objets qui en proviennent et dont d'abondantes héliogravures nous donnent des reproductions ; dans le quatrième, un guide de la villa suburbaine. Une Bibliographie par ordre alphabétique d'auteurs, jointe à la *Bibliografia Ercolanese* de M. Gabrici par ordre chronologique des œuvres (*Bolletino d'Arte*, juillet 1907), est un précieux instrument de travail (1). Mais il reste surtout l'introduction, toute la deuxième partie et l'appendice premier. Il faut fouiller Herculanum. M. W. nous dit pourquoi il a prêché cet évangile et comment il promena son apostolat par tous les ministères d'Europe et d'Amérique.

M. W. met plus d'espérances en Herculanum qu'en Pompei. Herculanum était plus près du Vésuve et fut détruite plus rapidement : les habitants n'eurent pas le loisir de mettre à l'abri leurs objets de prix ou d'emporter ce qui pouvait s'emporter. Ils ne revinrent pas après l'éruption dépouiller les socles de leurs statues. De plus, la conservation des antiques trouvés à Herculanum est exceptionnelle : la lave a coulé partout et a pénétré dans les maisons sans choc ni heurt, entourant les bronzes et leur laissant leur patine. Si, comme papyri, l'on n'a trouvé que la bibliothèque d'un disciple d'Épicure, pourquoi ne pas espérer découvrir des œuvres perdues des littératures anciennes ? Tandis que Pompei était une cité commerçante, Herculanum n'était-elle pas une « plage » mondaine où, près de la vieille colonie, se multipliaient les villas de riches amateurs tout imbus de culture grecque? Ces idées exposées dans l'Introduction sont reprises dans la première partie, dont les chapitres I et II, sous forme d'une étude archéologique, sont ainsi un appendice probatoire du manifeste. L'histoire des fouilles encourage encore M. W. Les appendices III et IV, les nombreuses photogravures sont destinés à mettre en appétit les archéologues en

(1) On peut ajouter à la liste le livre de M. E. R. Barker, *Buried Herculaneum*. Londres, 1908. In-8°, 270 p.

leur montrant combien furent riches les récoltes ; et pourtant Herculanum fut peu et mal fouillée : on travaille jusqu'en 1780, puis arrêt jusqu'en 1828 ; de 1865 à 1873 l'ardeur se réveille, mais c'est bientôt l'abandon de toute idée de fouilles générales. Sans doute les difficultés étaient grandes : Resina bâtie sur Herculanum forçait à de coûteuses expropriations ; Herculanum n'est pas enfouie sous les cendres, mais entourée d'une gaine de lave solidifiée ; les travaux, pénibles, exigent des ouvriers habiles et bien surveillés. Il faudrait donc beaucoup d'argent, beaucoup d'hommes, beaucoup d'archéologues : l'Italie seule ne peut les fournir. Un appel aux nations étrangères s'impose. Chaque pays créant des comités enverrait des fonds et des « experts ». Voici M. W. parti en campagne ; il vit le roi d'Italie, l'on. Orlando, qui lui firent quelques promesses, il alla trouver M. Loubet, M. Roosevelt, échangea des dépêches, publia des articles, répondit à d'autres et c'est toute cette correspondance, tous ces actes de son apostolat qui forment le premier appendice. Sans doute, M. W. savait que le nationalisme envahissait l'archéologie. Mais il répondait que le monde civilisé est l'héritier de la culture antique, qu'Herculanum est patrimoine européen, et il souhaitait même l'intervention des Japonais ; il citait les fouilles des écoles étrangères en Grèce, l'organisation de l'aquarium de Naples. Ces arguments n'ont pas convaincu l'Italie, qui se refusa le bénéfice de ces fouilles par orgueil de les faire seule ou plutôt de ne les pas faire avec d'autres. Le cinquantenaire de l'Indépendance a exalté ces sentiments et c'est ainsi qu'en juin dernier nous nous vîmes dénier le droit d'entrée dans la villa pompeienne récemment découverte. M. Corrado Ricci écrivit à M. W. le 27 août 1907 : « Il ministero non crede che sia ora necessario intraprendere sopra vasta scala questi scavi... »

M. W. nous dit au moins comment il eût opéré, et c'est la deuxième partie du volume. Il voudrait une foule « d'experts » surveillant d'habiles ouvriers et toujours présents sur le chantier, des photographes prêts à enregistrer toutes les phases des travaux, et c'est tout juste s'il ne souhaite pas le cinématographe. Il désire l'utilisation des moyens modernes : établissement de Decauvilles, construction de magasins, de laboratoires de chimie, d'ateliers de mécanique, création de comités d'ingénieurs, géologues, épigraphistes, architectes, d'un « archivio degli Scavi » ; il prévoit même les distractions sportives des savants.

Il y a un peu de tout dans ce livre : une étude archéologique où sont brièvement vulgarisées les découvertes d'Herculanum, des listes soigneusement établies, un traité du parfait fouilleur, et surtout l'histoire d'une tentative avortée. Cette histoire est presque émouvante par la sincérité de la conviction, par l'activité, par les espérances de son auteur ; le gouvernement italien ne fut pas ému. M. W. aurait pu se rappeler et rappeler que déjà le XVIIIe siècle avait montré même spectacle. Charles III refusait qu'on dessinât ses collections, il déclarait à Gori, auteur d'un volume sur Herculanum : « Je ne veux pas qu'on écrive à Florence ce que je veux cacher à la lumière ». Quand Winckelmann essayait de fléchir la rigueur des employés royaux, « si mette subito avanti, come la testa di Medusa, la proibizione di sua Maestà. » Lorsque Gœthe et Tischbein, fiers de leurs recommandations, arrivèrent à Naples en 1787, ils n'obtinrent pas davantage la permission convoitée. Le Roi refusait même de laisser vendre le grand ouvrage sur Herculanum et ne le donnait qu'à ses amis. L'Italie n'en est pas tout-à-fait là ; mais, s'agit-il d'autoriser des travaux, elle n'a pas progressé : le traducteur français du voyage de Swinburne dans les Deux Siciles écrit en

1785 (t. IV, p. 295) : « On m'assure (et je n'ai pas de peine à le croire) qu'une compagnie d'Anglais offrit au ministère de Naples de faire à ses dépens toutes les fouilles nécessaires pour parvenir à découvrir entièrement la ville d'Herculanum et celle de Pompei, mais qu'il ne fut pas trouvé décent que des étrangers fissent ce que le gouvernement n'était pas en état de faire ». Espérons que dans cent ans l'Italie, sollicitée de nouveau par de généreux Anglais, se montrera moins xénophobe ou qu'alors elle aura trouvé les fonds nécessaires.

L. Hautecœur.

26. *John Williams WHITE, The iambic trimeter in Menander.* (Extrait de la *Classical Philology*, IV, 2, avril 1909). Chicago, University Press.

Bonne étude sur l'emploi du tribraque, du dactyle, de l'anapeste dans le trimètre de Ménandre. Les faits sont bien classés, les résultats bien exposés à l'aide de tableaux très clairs ; l'usage de Ménandre est mis constamment en parallèle avec celui d'Aristophane. Il est à peine besoin d'insister sur l'utilité que de telles recherches présentent pour tous ceux qui s'appliquent à améliorer le texte des comédies retrouvées par M. Lefebvre, et c'est en vue de rendre plus sûres les conditions où ils y travaillent que M. W. a écrit cet article. Sans doute nous n'avons encore qu'un très petit nombre de trimètres intacts de Ménandre, et nous n'avons pas le droit, à l'aide des statistiques qu'ils nous fournissent, de poser des règles absolues. M. W. mentionne lui-même, à l'occasion, telle particularité qui se laisse constater dans les fragments et ne se retrouve pas dans les comédies du Caire. Si la facture du trimètre de Ménandre a varié au cours de la longue carrière du poète, les variations sont insaisissables pour nous. Il n'en est pas moins prudent de se conformer aussi strictement que possible, quand on propose une correction, à l'usage commun de Ménandre, tel qu'il se dégage des données dont nous disposons ; c'est ce que souhaite M. W., et ce que sa dissertation contribuera à rendre plus facile.

A. P.

ACTES DE L'ASSOCIATION

Séance du 7 janvier 1909. — Présidence de M. Homolle.

Membre décédé : M. Gevaert, directeur du Conservatoire royal de musique de Bruxelles.

Membres nouveaux : MM. Bolonakis, R. H. Blanchard; M. Puech devient membre donateur.

La correspondance contient une lettre de M. Simos Ménardos, qui adresse ses remerciements à l'Association pour la médaille qu'elle a décernée à la *Toponymie de l'île de Chypre.*

M. Vasnier donne lecture d'une étude sur le texte bien connu de Thucydide, où l'historien, comparant la guerre du Péloponnèse aux guerres Médiques, lui attribue une importance plus grande qu'à celles-ci. M. Vasnier ne croit pas qu'on puisse expliquer cette opinion, dont souvent on s'est étonné, par la tendance qui porte naturellement un écrivain à exagérer la grandeur de son sujet. Il s'applique à montrer, par une enquête sur la bataille de Marathon et la deuxième guerre médique, en éclairant le témoignage des historiens anciens par une comparaison avec les grandes guerres modernes, notamment avec la guerre russo-japonaise, que, selon toute probabilité, la force des armées perses a été grossie par l'imagination populaire et par les récits d'Hérodote. On peut donc ajouter foi à l'assertion de Thucydide, et c'est une raison nouvelle d'admirer la vigueur de son génie.

M. Adolphe J. Reinach communique un mémoire qui a pour titre : Itanos en Crète. Il prend pour point de départ le texte de Clément d'Alexandrie (*Stromates.* l. XVI) : Ἰτανόν τε (Σαμνίτης οὗτος ἦν) πρῶτον θυρεὸν κατασκευάσαι... Ce texte représente, à son avis, la contamination de deux traditions eurématologiques, dont la plus récente attribuait aux Samnites l'invention du bouclier, tandis que la plus ancienne la rapportait à Itanos, héros éponyme de la ville de ce nom, en Crète. M. Reinach étudie les légendes et les cultes d'Itanos. Il les rapproche des cultes thessalien et béotien d'Athéna Itonia, et met le nom d'Itonia, comme celui d'Itanos, en relation avec le mot ἰτέα : *saule*, et ensuite : *bouclier*. Passant en revue un certain nombre de faits relatifs au culte de Zeus et à la légende des Curètes, il conclut à l'existence, en Thessalie, d'un culte primitif du Bouclier, avec une

déesse du bouclier, Itonia, accompagnée d'un parèdre, Itanos. Ce culte est passé de Thessalie en Crète, où Itonia s'est effacée, tandis que subsistait son parèdre. Les Courètes se rattachent à ce même culte du bouclier, mais du bouclier devenu métallique.

MM. M. Croiset, Glotz, Fougères, présentent quelques observations.

Séance du 4 février 1909. — Présidence de M. Paul Girard, ancien président de l'Association.

Membres nouveaux : MM. Spiridion Lascaridis, Périclès Anastasiadis, H. Boucher, M. Bulard, l'abbé J. Beneyton, l'abbé Bessières, Isidore Lévy, Sartiaux.

La correspondance contient : une demande d'échange avec la *Revue des Études grecques,* de M. L. Valmaggi, pour le *Bollettino di Filologia classica* de Turin ; une lettre de M. Bolonakis, relative à son *Manuel d'instruction civique* ; une lettre de M. Iconomos, relative au legs Bikélas ; une lettre de M. P. Milliet qui adresse à l'Association une somme de 1,200 francs « destinée à rétribuer le travail de la personne qui publiera le premier volume de documents antiques sur l'histoire de l'art (peinture) ».

M. Michon étudie un petit torse récemment entré dans la collection de M. Georges Picard. C'est une statuette de marbre, qui ne se recommande par aucune qualité de travail remarquable; mais elle offre un détail intéressant. Elle représente un personnage masculin assis, de formes assez communes, le ventre ballonné, ayant un caractère bachique manifeste. A l'extrémité des vertèbres, on aperçoit un trou d'où part une longue queue, de forme assez particulière, qui vient se terminer à la hauteur des omoplates. M. Michon se demande si cette statuette ne peut pas contribuer à éclaircir l'interprétation du torse du Belvédère, où l'on a vu successivement un Hercule, un Polyphème, un Prométhée et en dernier lieu un Marsyas. Cette dernière opinion, qui s'appuie déjà sur le fait, maintenant reconnu, que la peau prise d'abord pour une peau de lion est en réalité une peau de panthère, trouvera peut-être aussi un surcroît de vraisemblance dans la comparaison avec la statuette de la collection Picard.

MM. Pottier, P. Girard, Fougères présentent quelques observations.

M. Paul Girard soumet à l'examen du Comité quelques réflexions sur l'utilité de procéder à un classement plus méthodique des livres de l'Association, et sur la nécessité où il semble que l'on sera prochainement d'acquérir un nouveau meuble, peut-être même d'engager avec l'Académie de Paris une nouvelle négociation, en vue d'obtenir, s'il est possible, l'autorisation de disposer d'une seconde salle. Après un échange d'observations entre MM. P. Girard, Puech, Pottier, Fougères, il est convenu que la question sera soumise à la Commission administrative.

Séance du 4 mars 1909. — Présidence de M. Homolle, président de l'Association.

Membres décédés : MM. H. Chasles et Victor Egger.

La correspondance contient une lettre de M. Mendel, relative à la publication projetée par M. P. Milliet ; M. Mendel annonce son prochain retour à Paris.

M. Fougères, secrétaire-adjoint, est chargé par le Comité de représenter l'As-

sociation au congrès d'archéologie du Caire, ainsi que MM. Th. Reinach, Ch. Diehl, G. Glotz.

La date de l'Assemblée générale est fixée au jeudi 6 mai. Sont nommés membres de la Commission des prix, avec le bureau : MM. Bréal, Collignon, M. Croiset, G. Perrot, Dareste, Foucart, H. Houssaye, Ch. Diehl, E. Pottier, Psichari, Th. Reinach, G. Glotz, E. Ruelle, Vendryès, H. Weil. La commission se réunira le 13 mars, rue de Lille, à 5 heures.

L'échange entre la *Revue des Études grecques* et le *Bollettino di Filologia classica* est accepté.

M. P. Girard étudie les vers 308-316 de l'*Agamemnon* d'Eschyle. Dans cette description des signaux de feu, à laquelle il s'est complu, Eschyle a déployé toutes les ressources de sa préciosité brillante ; il faut donc veiller à ne lui rien retirer de l'esprit qu'il y a mis. L'explication très séduisante de M. Foucart, qui retrouve dans ce texte une allusion à la course aux flambeaux des Prometheia, est-elle définitive ? M. P. Girard ne le croit pas. Elle suppose une concurrence entre des files rivales, dont l'équivalent n'apparait pas chez Eschyle. Le style d'Eschyle est énigmatique, parce qu'il est celui d'un grand imaginatif, mais sa pensée est toujours logique. Une idée essentielle domine ici : c'est celle de continuité. Dans cette course des signaux, aucun relai n'a manqué. Le feu allumé sur l'Ida est leur ancêtre à tous. Si cette idée de continuité disparaissait dans le dernier vers, ce serait, de la part du poète, une défaillance. Mais elle n'a pas disparu. Νικᾷ n'indique aucune concurrence, mais seulement un succès, une victoire. Le feu de tous les signaux est unique ; le premier et le dernier signal, puisque tous sont issus du premier, sont le même agent. Il n'y a pas deux vainqueurs. L'esprit, la préciosité résident dans le caractère un et multiple du feu.

MM. Th. Reinach, Ruelle, Psichari présentent quelques observations.

M. E. Ruelle communique une note sur un *Parisinus* palimpseste du XIe siècle, le membranaceus 2841 de la B. N., qu'il a collationné en vue de la publication du *Catalogus parisiensis astrologicus*, entreprise par M. Franz Cumont. Ce manuscrit contient quelques feuillets palimpsestes (16-34), écrits sur deux colonnes, et qui sont tous d'argument théologique et biblique. M. Ruelle a pu lire dans la première colonne du folio 25 *r*, qui a subi un réactif, et le début de la deuxième, qui n'a pas été recouvert par l'écriture ultérieure. Le texte est le chapitre XLII et dernier, versets 11 et sqq., du *livre de Job*. On y relève quelques variantes : XLII, 13, ἐγίνοντο (γεννῶνται) ; 15, τὰς θυγατέρας Ἰωβ (τὰς θυγατέρας Ἰωβ καὶ τοὺς υἱοὺς αὐτοῦ). — 17, γέγραπται δὲ αὐτὸν πάλιν ἀναστήσεσθαι (γέγραπται δὲ πάλιν αὐτὸν...). Ces variantes donneront peut-être à un paléographe la curiosité de déchiffrer, dans la mesure du possible, cette quinzaine de feuillets.

M. Th. Reinach étudie l'inscription n° 515 du dernier fascicule du *Corpus* des îles (*Inscriptiones Amorgi*), dont se sont déjà occupés MM. Hiller von Gærtringen et Ziebarth, ainsi que M. Dareste. Il s'agit d'un capital de 2,000 drachmes, donné à la ville d'Ægialé par un certain Kritolaos, pour l'institution d'une fête : ces fonds sont employés à des prêts hypothécaires, ou plutôt à la constitution d'une rente ; car le remboursement est interdit. M. Reinach se propose d'examiner quelle est la restitution qu'il convient d'adopter pour la ligne suivante : καὶ λαμβάνειν ἐπὶ τῇ προδεδηλωμένῃ ὑποθήκῃ μὴ πλεῖον δρα.....οσιων. Il manque

8 lettres, dont les 4 premières sont la finale du mot δραχμῶν. Pour les 4 autres, les premiers éditeurs ont suppléé διακοσίων. M. Reinach objecte que, le placement devant être fait sur un bien d'une valeur d'au moins 2,000 drachmes, il serait étrange qu'on ne plaçât sur ce bien que le 1/10 de sa valeur; ce serait une prudence excessive. Dans les prêts consentis aux conditions les plus sévères, par exemple quand les prêteurs sont administrateurs d'un temple, on atteint au moins la moitié de la valeur du fonds. Que faut-il donc lire, au lieu de διακοσίων? On ne peut hésiter qu'entre ἑξακοσίων et ἐνακοσίων. Par le commentaire d'une autre partie de l'inscription, où sont prévues les pénalités à encourir, de la part des emprunteurs, si les intérêts ne sont pas régulièrement payés, et les conditions auxquelles les biens seront alors affermés, M. Reinach arrive à conclure qu'il faut très probablement se prononcer en faveur de la lecture : ἐνακοσίων.

MM. d'Eichthal et Glotz présentent quelques observations.

Séance du 1er avril 1909. — Présidence de M. Homolle, président de l'Association.

Membre décédé : M. l'abbé Blampignon, ancien professeur à la Faculté de théologie de Paris.

Membre nouveau : M. Louis Siret.

La date fixée pour la séance générale est reportée au jeudi 13 mai.

M. Psichari étudie l'origine des deux mots κίων et ἀήρ. Le mot κίων est généralement considéré comme d'origine sémitique; mais le texte d'*Amos* sur lequel on se fonde pour le soutenir a reçu maintenant une interprétation plus satisfaisante; un rapprochement avec l'arménien permet d'ailleurs de considérer le mot κίων comme véritablement grec. Au contraire, M. Psichari est disposé à admettre pour le mot ἀήρ l'origine sémitique. Il s'appuie sur ce fait curieux que le terme hébraïque correspondant présente le même double sens opposé : lumière et ténèbres, nuée épaisse (sens homérique de ἀήρ).

M. René Pichon lit une étude sur les formules orphiques de Corigliano. Celle qu'il étudie particulièrement, — Ἔριφος εἰς γάλ' ἔπεσον, — a été commentée notamment par M. Salomon Reinach dans le 2e volume de *Cultes, Mythes et Religions*. Après y avoir vu d'abord la mention d'une sorte de bain mystique, M. Reinach a préféré entendre la locution πίπτειν εἰς dans le sens d'εὑρίσκειν, et il traduit : J'ai trouvé le lait, nourriture du jeune chevreau; il prend la formule dans un sens métaphorique. M. Pichon soutient qu'il faut revenir à la première interprétation, abandonnée par M. Reinach, et qu'il s'agit d'une immersion réelle, d'une sorte de baptême lacté.

M. E. Pottier, à propos d'une peinture de vase qui a pour sujet la mort de Troïlos, étudie les relations qu'on peut établir entre les légendes homériques et les représentations que la céramique nous en donne. On avait espéré jadis, du temps d'Inghirami et de R. Rochette, illustrer Homère par les peintures de vases. M. Lœschke, M. Milchhœfer ont insisté sur les différences que présentent la tradition poétique et la tradition artistique. M. Pottier se demande à son tour quel pouvait être l'état d'esprit d'un peintre corinthien, à la fin du VIIe siècle ou au commencement du VIe; il commente un vase de Bruxelles, et le vase, d'un art

plus avancé, qui représente la mort de Troïlos. L'artiste auquel nous devons le premier paraît avoir connu la *Dolonie*; celui qui a décoré le second paraît avoir connu le *Catalogue*; ces deux morceaux, généralement considérés comme des plus récents, semblent donc avoir été populaires dès l'époque de Dracon et de Solon.

M. P. Girard présente quelques observations.

Séance générale du jeudi 16 mai 1909. — Présidence de M. Homolle, président de l'Association.

Le président rappelle les pertes sensibles que l'Association a éprouvées depuis la dernière séance générale : celle de M. Gaston Boissier, latiniste toujours épris de la Grèce, et qui sut défendre avec autorité les études classiques, chaque fois qu'elles furent menacées; celle de M. Victor Egger, dont le nom nous rappelle toute une hérédité de dévouement à ces études; celle du peintre Charles Landelle et du musicien Gevaert, tous deux vétérans de l'art et de notre Association; celle de M. Constantin Mélas, un de nos cinquante fondateurs; celle de M. Bikélas, ce grand homme de bien qui occupait à Athènes une situation unique, et ne se lassait pas de nous recruter des adhérents; celles de MM. Vlasto, Moraïtis, Combothecras, Thomas-Piétri, Henri Chasles, de M. l'abbé Blampignon. Si nos pertes ont été trop nombreuses, les recrues nouvelles ne nous ont pas manqué; 23 membres ont été admis parmi nous. En même temps qu'elle a comblé ses vides, l'Association a pu développer ses ressources, élargir ses cadres, varier les formes de son activité, grâce à des libéralités comme celles de MM. Bikélas, Paul Milliet, Franz Cumont, Maurice Croiset. Sa vie intérieure n'a jamais été plus active, et l'état florissant des études grecques en notre pays est suffisamment prouvé par la haute valeur et la variété des ouvrages envoyés à nos concours. Seule, la condition de ces études dans l'enseignement secondaire peut inspirer de justes préoccupations à tous ceux qui pensent qu'une civilisation supérieure ne se peut imaginer sans un commerce intime avec la Grèce. Mais nous ne devons pas oublier d'autre part que jamais, même au temps de la Renaissance, l'hellénisme n'a été plus goûté, ni par un public plus étendu, qu'il ne l'est aujourd'hui.

Le Secrétaire présente, au nom de la Commission des Prix, le rapport sur les travaux et les concours de l'année. Le prix Zographos a été partagé entre M. Hubert Pernot pour ses thèses de doctorat : *Girolamo Germano, Grammaire et Vocabulaire du grec vulgaire*, et *Phonétique des parlers de Chio;* et M. Paul Perdrizet, auteur du volume V de la publication des *Fouilles de Delphes* (*Bronzes et Monuments figurés*). Le prix Zappas a été décerné à M. Grégorios Bernardakis, professeur à l'Université d'Athènes, pour son Λεξικὸν ἑρμηνευτικὸν τῶν ἐνδοξοτάτων Ἑλλήνων ποιητῶν καὶ συγγραφέων. Quatre médailles d'argent ont été attribuées à M. Cavaignac, pour ses thèses de doctorat : *Le Trésor sacré d'Eleusis jusqu'en 404; le Trésor d'Athènes;* — à M. Dalmeyda, pour ses thèses de doctorat : *Gœthe et le drame antique;* édition des *Bacchantes* d'Euripide; — à M. Démétrios Eginitis, directeur de l'Observatoire d'Athènes, pour son ouvrage : Τὸ κλῖμα τῆς Ἑλλάδος; — à M. Georges Nicole, pour son ouvrage : *Meidias et le style fleuri.*

M. Jules Maurice, trésorier, donne lecture, au nom de la Commission administrative, du rapport sur l'état des finances de l'Association.

M. Fougères, secrétaire-adjoint, donne lecture du rapport sur le concours de typographie grecque qui a eu lieu cette année.

Le scrutin pour le renouvellement du Bureau et du tiers sortant des membres du comité donne les résultats suivants :

Premier vice-président : M. Roujon.

Deuxième vice-président : M. Diehl.

Secrétaire-archiviste : M. A. Puech.

Secrétaire-adjoint : M. G. Fougères.

Trésorier : M. J. Maurice.

Membres du comité : MM. Homolle, Bréal, Pottier, Foucart, Dareste, Psichari, Gabriel Millet.

M. Omont, premier vice-président, devient de droit président pour l'année 1909-1910. M. Haussoullier, deuxième vice-président en 1908-1909, avait décliné une nouvelle candidature.

Séance du 3 juin 1909. — Présidence de M. Omont, président de l'Association.

M. Omont, en prenant possession de la présidence, remercie l'Association pour l'honneur qu'elle lui a fait, ainsi que M. Homolle, président sortant, qui, malgré ses nombreuses occupations, a rempli sa charge avec le zèle le plus assidu. Il souhaite la bienvenue à M. G. Millet, nouvellement entré au Comité.

Membres nouveaux : MM. Courbaud, Bernardakis.

Le Président annonce au Comité que M. Gautier, directeur de l'Enseignement secondaire, lui adresse la copie de deux rapports où sont résumés les résultats de l'enquête entreprise par lui, sur l'initiative de l'Association. Il est convenu que la discussion de ces rapports qui ne pourrait qu'être amorcée à la séance de juillet, sera renvoyée à la rentrée et aura lieu en novembre.

Le Président fait connaître également au Comité qu'une réunion des principaux collaborateurs à la publication projetée par M. Paul Milliet a eu lieu le 22 mai. Une circulaire a été adressée aux autres collaborateurs, par les soins de M. G. Mendel, qui reste chargé de centraliser leurs travaux. Un comité de publication, composé de MM. Homolle, P. Girard, Pottier, Collignon, Fougères, Mendel, Puech, se réunira périodiquement, en vue de hâter la fin de ces travaux.

M. Dalmeyda donne lecture d'une étude sur certains emplois de prépositions en paléo grec et en néo-grec. Il est intéressant, particulièrement au moment où l'on recommence à parler un peu partout d'un nouveau *Thesaurus*, de signaler les particularités de vocabulaire ou de syntaxe qui sont communes à l'un et à l'autre. Il y a des faits grammaticaux qui se laissent déjà saisir dans la langue homérique, qui semblent disparaître ensuite, mais qu'on voit émerger de nouveau dans le langage de l'époque hellénistique et moderne. Celui que M. Dalmeyda veut signaler est l'emploi de certaines locutions exprimant l'éloignement où le génitif, qui rend déjà cette idée, est non seulement précédé d'une préposition, mais encore d'un second mot invariable renforçant celle-ci, par exemple :

τῆλε ἀπό, ἑκὰς ἀπὸ τείχους. Après avoir cité des exemples homériques, M. Dalmeyda montre qu'un emploi analogue reparaît dans la κοινή; μακρὰν ἀπό suivi d'un génitif est fréquent dans la langue sans apprêt d'Epictète, comme dans le Nouveau-Testament, et l'usage homérique se relie par là à l'usage moderne.

MM. M. Croiset et Psichari présentent quelques observations.

M. Luc de Vos communique une étude destinée à compléter et à rectifier un article paru dans la *Revue des Études grecques* (novembre-décembre 1908) et intitulé : *Les Palais de l'Empereur Julien à Paris*. Cet article comprenait une partie historique et une partie philologique où était proposée une correction à une phrase du discours XVIII de Libanios, § 83. M. de Vos croit pouvoir maintenir les conclusions de la première partie, et entre dans de nouvelles explications sur le rôle de Florentius, sur celui de Salluste, sur la distinction nécessaire de deux Sallustes, le préfet d'Orient et le préfet des Gaules; mais, reconnaissant que sa première restitution du texte de Libanius a donné lieu à des objections bien fondées, il en propose une seconde, qui consiste à écrire, au lieu de : ἐπαίροντα τὸν νέον, αἰρόμενόν τι νέον, préparant une révolution.

Séance du 1er juillet 1909. — Présidence de M. H. Omont, président de l'Association.

Membre décédé : M. Poyard.

Membre nouveau : M. Rodier.

La correspondance contient une communication de la *Société Byzantinologique* d'Athènes, annonçant la publication d'une nouvelle revue : *Byzantis;* — une communication du syllogue le *Parnasse*, relative à un concours pour la traduction en grec moderne des poèmes de lord Byron intéressant la Grèce.

M. Glotz annonce au Comité que MM. Gautier et Liard ont bien voulu autoriser la publication dans la *Revue des Études grecques* du rapport qui pourra servir de base à la discussion sur les résultats de l'enquête.

M. Cavaignac, à propos de la nouvelle édition d'Hérodote de M. Macan, étudie la chronologie des événements qui forment la matière du livre VIII. Il établit d'abord, en se servant d'un article de M. Bury (*Annual of the British School of Athens*, 1897), la chronologie relative à partir du moment où Xerxès part de Therma : la bataille des Thermopyles et celle d'Artémision se placent aux 15e, 16e et 17e jours après cette date; le 18e jour, la flotte perse passe en vue des Thermopyles. Le texte décisif pour les jours suivants est livre VIII, ch. 66; il établit que la flotte perse gagne le Phalère en 3 jours, après être restée 3 jours à Histiée. De cette chronologie relative, il est tentant de déduire la chronologie absolue. L'éclipse du 2 octobre 480 a été faussement rapportée par l'historien au départ de Xerxès de Sardes, et il faut la faire concorder avec son départ de Therma. M. Cavaignac admet donc pour la bataille de Salamine la date du 26 octobre, à laquelle Mommsen a déjà été conduit par d'autres indices; la prise d'Athènes aurait eu lieu le 23; Xerxès serait parti de Sardes seulement en juin. Il montre comment cette chronologie peut se concilier avec le récit relatif au licenciement de l'armée de Cléombrote (IX, 10).

M. Th. Reinach propose une conjecture relative au vers 82 de la Περιχειρομένη

de Ménandre. Ce vers se trouve au 2e acte, dans une scène entre Davus et Moschion, qui fait partie de deux feuillets très mutilés, les feuillets J1 et J2. — Après avoir discuté les lectures de MM. Lefebvre, Sudhaus, Kœrte, de Ricci, M. Reinach propose de lire : ἂν δ' ἀληθὲς ᾖ, au commencement du vers.

M. Ruelle communique une correction à un texte d'Aristote (*Problèmes Physiques*, IV, 13), dont il prépare une édition. Page 878, a 15 : θύματα ἃ αἴρουσι. Le *codex vetustissimus Parisinus* 2036 (xe siècle) donne φέρουσι qui n'offre aucun sens. M. Ruelle propose de lire : θύματα ἃ ἀφαιροῦσι.

M. Cavaignac reprend la parole au sujet du dernier travail de M. Luigi Pareti : *Ricerche sulla potenza marittima degli Spartani et sulla cronologia dei Navarchi* (Mémoires de l'Académie de Turin). Il examine en particulier diverses questions relatives au commencement de l'octaétéride, qu'il fixe en 566; à la réforme effectuée à la fin du ve siècle, selon la méthode suivie également à Olympie, à la date d'entrée en charge des Navarques.

M. Th. Reinach présente quelques observations.

Séance du 4 novembre 1909. — Présidence de M. Omont.

Membres décédés : M. Chaplain, Mgr Mégaclès, M. Marc Dragoumis.

Correspondance : La correspondance contient le programme du Congrès des Sociétés savantes qui aura lieu à Paris en 1910, et une note relative au prix de Chénier, dont l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a élargi les conditions, en décidant qu'il pourra être décerné « au meilleur ouvrage sur la langue et la littérature grecques ».

M. Th. Reinach étudie un texte de Plutarque, *De recta ratione audiendi*, p. 46 B ; Plutarque raconte qu'Euripide, comme il faisait répéter un chant à des choreutes, et comme l'un de ceux-ci s'était mis à rire, s'écria : « Si tu n'étais un ignorant et un homme sans goût, tu ne rirais pas quand je chante en mixolydien. » Ce texte, clair en son ensemble, présente quelques mots difficiles; ce sont les mots : ᾠδήν τινα πεποιημένην ἐφ' ἁρμονίας, que M. Crœnert (*Hermes*, 1909) a récemment interprétés : *un chant dans le genre enharmonique* ; cette traduction peut trouver un appui dans le papyrus d'Hibeh, où se rencontre l'expression : ἐφ' ἁρμονίας ᾄδειν ; mais on ne peut admettre que Plutarque, pour caractériser la mélodie chantée par Euripide, ait parlé d'abord du *genre enharmonique*, ensuite du *mode mixolydien*. M. Reinach considère donc comme altérés les mots suspects, et propose de lire : ᾠδὴν πεποιημένην ἐφ' ἁρμονίας τινός ; ἁρμονία désignerait ainsi un *mode*, non le *genre enharmonique*.

MM. Ruelle, M. Croiset, Puech présentent quelques observations.

M. Adolphe J. Reinach communique une étude sur deux bases de trophées de Delphes et de Délos. La première doit être identifiée, selon lui, avec la base du monument que les Étoliens avaient consacré après leur victoire sur les Gaulois, et qui nous est connu par des monnaies étoliennes ainsi que par une mention qu'en fait Pausanias. Ce monument était placé, d'après Pausanias, à l'extrémité sud-ouest du temple, et c'est dans cette région que fut trouvée la base en question, ainsi qu'en témoignent MM. Contoléon et Bourguet : il représentait un personnage assis sur un monceau d'armes. A Délos, M. Reinach propose de réu-

nir deux fragments, signalés déjà par Stuart et Rewett, qui portent des boucliers macédoniens ; ces fragments, si on cherche à en reconnaître l'orientation en notant quelles parties ont été corrodées par le vent du Nord-Ouest, très violent à Délos, paraissent devoir être replacés sur une base située à l'extrémité du portique de Philippe V de Macédoine. Cette base supportait sans doute une statue de triomphateur, tenant de la droite une lance, et de la gauche un bouclier. M. Reinach pense que le monument se rapportait à la bataille de Cynoscéphales.

M. Seymour de Ricci présente quelques observations.

M. Seymour de Ricci étudie la copie d'un fragment d'inscription provenant d'un legs fait au musée d'Aberdeen par le docteur Grant, copie qui lui a été communiquée par M. Milnes. L'inscription n'est nullement, comme on le pensait, d'origine égyptienne ; elle ne peut provenir que de la Grèce propre, comme le démontrent tous ses caractères ; M. de Ricci a reconnu qu'elle représente un morceau des inventaires de l'Acropole, pour l'année 397/8, qui se trouvent au British Museum.

Séance du 2 décembre 1909. — La séance est ouverte à 4 h. 1/2, sous la présidence de M. Omont. Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Membres décédés. — Le Président rappelle la perte irréparable que l'Association a faite, depuis la dernière réunion du Comité, en la personne de M. Henri Weil. M. Weil était chez nous, depuis de longues années, le représentant le plus éminent des études grecques ; l'homme, en lui, ne le cédait en rien au savant. M. Omont exprime le regret d'avoir appris loin de Paris cette mort, et il remercie M. Th. Reinach, qui a bien voulu le remplacer aux obsèques, en prenant la parole au nom de l'Association. Le Président annonce également le décès de M. Ernest Prarond, d'Abbeville, homme de lettres, membre de l'Association depuis 1871.

Membre nouveau. — M. Augustin Fitz-Gérald, présenté par MM. P. Girard et A. Puech.

Demande d'échanges. — L'échange est demandé avec la *Revue des Études grecques* par l'*Academia Virgiliana* de Mantoue. Après observations du Président et de M. Glotz, la demande d'échange est ajournée, les publications de l'*Academia* n'intéressant pas directement les études grecques.

Bibliothèque. — M. P. Girard demande la convocation de la Commission administrative à laquelle il se propose de soumettre un certain nombre de questions relatives à la Bibliothèque. Cette réunion est fixée au jeudi 16 décembre, 5 heures (Salle de grec, à la Sorbonne).

Communication. — M. A. J. Reinach communique une étude sur l'importance historique du disque de Phæstos. Ce disque a été découvert en 1908, par M. Pernier qui en a fait l'objet d'un article dans l'*Ausonia*. Il est en argile très fine, et porte 4 rangées concentriques avec des signes, au nombre de 124 sur une face, de 118 sur l'autre. Il y a 45 signes différents : parties du corps humain ou figures humaines, animaux, végétaux, etc. M. Reinach se demande d'abord en quel sens il faut les lire, et il se prononce, contre l'opinion de M. Pernier, pour la lecture de droite à gauche, c'est-à-dire de la périphérie vers le centre. Il examine ensuite

s'ils doivent être considérés comme alphabétiques ou syllabiques, et donne diverses raisons pour y reconnaître un système d'idéogrammes et de signes phonétiques mélangés. En dernier lieu, il recherche quelle peut être l'origine probable du disque, et, après avoir examiné les documents égyptiens relatifs aux *Peuples de la mer,* il propose de le rapporter à un de ces peuples. Il pense en particulier aux *Mitani*, ou plutôt à un élément indo-iranien mêlé à ce peuple, les *Kari*, sans doute ancêtres des Cariens. Le disque ne lui paraît pas avoir une signification religieuse ; il y reconnaît plutôt la copie sur argile d'un traité ou d'une convention, dont l'original était vraisemblablement en métal.

M. Pottier trouve séduisante la relation établie par M. Reinach entre le disque et les Cariens; il présente certaines réserves sur l'interprétation de quelques signes, réserves auxquelles s'associe M. Fougères.

OUVRAGES DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE LA REVUE

ΑΠΟΣΤΟΛΙΔΗΣ (Γ.). Ἀναλεκτά. Εὐδαιμονικά. Ἠθικὰ καὶ κοινωνικά. Διηγήματα. Κριτικά. Ποιήματα. Constantinople. Gérard, 1909. P. in-8°, 256 p.

ΑΡΒΑΝΙΤΟΠΟΥΛΛΟΣ (Α. Σ.). Κατάλογος τῶν ἐν τῷ Ἀθανασακείῳ μουσείῳ Βόλου ἀρχαιοτήτων. Πρώτη αἴθουσα. Athènes, Eleuthéroudakis ; Volo, Paraskeuopoullos, 1909. In-12, pp. 1-224.

— Δευτέρα αἴθουσα. Pp. 225-312.

— Τρίτη αἴθουσα. Pp. 313-464.

ARISTOPHANES (*The Acharnians of*) with introduction, English prose translation, critical notes and commentary by *W.-J.-M. Starkie*. London, Macmillan, 1909. In-8°, LXXXVIII-274 p.

AUSSARESSES (F.). *L'armée byzantine à la fin du* VIe *siècle d'après le « Strategicon » de l'empereur Maurice*. (Bibliothèque des Universités du Midi, fasc. XIV). Bordeaux, Féret; Paris, Fontemoing, 1909. In-8°, 115 p.

BERTOLINI (C.). *Bibliografia*. (Droit grec et droit romain). (Extrait du *Bullettino dell' Istituto di Diritto romano*. XX, fasc. IV-VI). Roma, Istituto di Diritto romano, 1909. In-8°, 40 p.

BODRERO (E.). *Eraclito*. Testimonianze e frammenti. Torino, Bocca, 1910. In-12, XXXII-212 p.

BONNER (R.-J.). *The mutual Intelligibility of Greek Dialects* (extrait de *The Classical Journal*, vol. IV, n° 8, June 1909, pp. 356-363). In-8°.

— *The Name « Ten Thousand »* (extrait de *Classical Philology*, vol. V, n° 1, January, 1910, pp. 97-99). In-8°.

BOURGUET (E.). *La base des rois d'Argos à Delphes. — Inscription de Delphes* (extrait du *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1909, pp. 222-232). Paris, Fontemoing. In-8°.

BRUCK (E.-F.). *Die Schenkung auf den Todesfall im griechischen und römischen Recht*. I. Teil (Studien zur Erläuterung des bürgerlichen Rechts hrgg. von *Dr. R. Leonhard*, 31. Heft). Breslau, Marcus, 1909. In-8°, XIV-162 p.

— *Zur Geschichte der Verfügungen von Todeswegen im altgriechischen Recht*. Breslau, Marcus, 1909. In-8°, V-42 p.

BRY (M.-J.). *Essai sur la vente dans les papyrus Gréco-Egyptiens*. Paris, Larose et Tenin; Leroux, 1909. In-8°, 348 p.

CAUER (P.). *Grundfragen der Homerkritik*. Zweite, stark erweiterte und zum Teil umgearbeitete Auflage. Leipzig, S. Hirzel, 1909. In-8°, 552 p.

ΧΑΣΙΩΤΗΣ (Γ.). Ἡ γλῶσσα τοῦ Ἕλληνος. Ὁ πτωχοπρόδομος καὶ οἱ ὁπαδοί αὐτοῦ. Constantinople, Gérard, 1909. P. in-8°, 407 p.

— Περὶ τῶν δημωδῶν μνημείων ἐν τῇ ἑλληνικῇ λογοτεχνίᾳ καὶ ἐν τῇ ζώσῃ λαλιᾷ τοῦ λαοῦ. Athènes, Sakellarios, 1910. P. in-8°, 206 p.

ΧΑΤΖΙΔΑΚΙ (Γ. Ν.). Περὶ τῆς ἐνότητος τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης (extrait de Ἐπετηρὶς τοῦ ἐθν. Πανεπιστημίου, 1909, pp. 47-151). Athènes, Sakellarios, 1909. In-8°.

— Κτήτωρ, κτίτωρ (extrait de Ἀθηνᾶ, 1909, pp. 441-464). Athènes, Sakellarios, 1909. In-8°.

Collection Raoul Warocqué. Antiquités égyptiennes, grecques et romaines. Nos 241-380. Mariemont, 1909. In-8°, 66 p.

CROISET (M.). *Aristophanes and the political Parties at Athens*, translated by *J. Loeb*. London, Macmillan, 1909. In-8°, XVII-192 p.

DENISON (T.-S.). *A Mexican-Aryan Comparative Vocabulary*. Chicago, Denison, s. d. (1909). In-8°, 110 p.

DEONNA (W.). Θασιακά (extrait de l'Ἐφημερὶς Ἀρχαιολογική, 1909). In-4°, 26 p.

DICKERMAN (S.-O.). *De argumentis quibusdam apud Xenophontem, Platonem, Aristotelem obviis e structura hominis et animalium petitis*. Halle, Imprimerie Wischan et Burkhardt, 1909. In-8°, 107 p.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, rédigé sous la direction de *M. E. Saglio* avec le concours de *M. E. Pottier*. Quarante-troisième fascicule (*Sculptura-Sibyllae*). Paris, Hachette, 1909. In-4°, pp. 1137-1296.

DIONYSIUS of HALICARNASSUS. *On literary Composition*. Edited with Introduction, Translation, Notes, Glossary, and Appendices by *W. Rhys Roberts*. London, Macmillan, 1909. In-8°, 358 p.

EITREM (S.). *Hermes* Πολύγιος (extrait du *Rheinisches Museum*, 1909, pp. 333-335). In-8°.

— *De Mercurio Aristophaneo* (ibid., pp. 344-367).

— *Griechische Reliefs und Inschriften im Kunstmuseum zu Kristiania* (extrait de *Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger* for 1909. N° 9). Christiania, Dybwad, 1909. In-8°, 22 p.

EURIPIDIS *Fabulae*. Recognovit brevique adnotatione critica instruxit *G. Murray*. Tomus III, insunt *Helena, Phœnissae, Orestes, Bacchae, Iphigenia Aulidensis, Rhesus*. Oxford, Clarendon Press, s. d. P. in-8°, s. p.

FARNELL (L.-R.). *The Cults of the Greek States*. Vol. V. Oxford, Clarendon Press, 1909. In-8°, 495 p.

FLICKINGER (R. C.), *Certain Numerals in the Greek dramatic Hypotheses* (extrait de *Classical Philology*, vol. V, Jan. 1910). In-8°, 18 p.

GLOTZ (G.). *Philippe et la surprise d'Élatée* (extrait du *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1909, pp. 525-546). Paris, Fontemoing. In-8°.

HEILER (C. L.). *De Tatiani Apologetae dicendi genere*. Diss. inaug. Marburg, Koch, 1909. In-8°, 104 p.

Homolle (Th.). *L'administration des temples en Grèce.* Paris, Leroux, 1909. In-18, 46 p.

Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes. Tomus I, fasc. VI. Paris, Leroux, 1909. In-8°, pp. 469-544.

— Tomus IV, fasc. I. Paris, Leroux, 1908. In-4°, 96 p.

Jackson (C. N.). *Classical Elements in Browning's « Aristophanes' Apology »* (extrait de *Harvard Studies in Classical Philology*, vol. XX, 1909). In-8°, 73 p.

Lafaye (M.-G.). *Éphèse romaine. Les fouilles, de 1896 à 1904.* Paris, Leroux, 1909. In-18, 44 p.

Lambertz (Dr. M.). *Die griechischen Sklavennamen* (extrait du *Jahresbericht des k. k. Staatsgymnasiums im VIII. Bezirke Wiens,* LVII et LVIII). Wien, im Selbstverlage des Verfassers, 1907. In-8°, 88 p.

La Ville de Mirmont (H. de). *L'Astrologie chez les Gallo-Romains* (Bibliothèque des Universités du Midi, fasc. VII). Paris, Fontemoing; Bordeaux, Féret, 1904. In-8°, 182 p.

Legge per le Antichità e Belle Arti, 20 giugno 1909, n. 364, nella discussione alla Camera dei Deputati e al Senato dal Regno. Disegno di legge presentato dal ministro dell' Istruzione Pubblica *L. Rava* (extrait des *Resoconti Stenografici della Camera e del Senato*). Roma, Tipografia della Camera dei Deputati, 1909. In-4°, 37 p.

Legrand (Ph.-E.). *Daos. Tableau de la comédie grecque pendant la période dite nouvelle.* (Annales de l'Université de Lyon, II, fasc. 22). Lyon, Rey; Paris, Fontemoing, 1910. In-8°, 673 p.

Levi (L.). *Ancora su le origini del drama satirico.* Venezia, Ferrari, 1910. In-8°, 20 p.

Louis (M.). *Doctrines religieuses des Philosophes Grecs.* (Bibliothèque d'histoire des religions). Paris, Lethielleux, s. d. P. in-8°, 374 p.

Lovinesco (E.) *Les voyageurs français en Grèce au* XIXe *siècle* (avec une préface de *G. Fougères*). Paris, Champion, 1909. In-8°, VI-228 p.

Lucian's *Dialogues* prepared for schools with short notes in Greek by *W. H D. Rouse.* Oxford, Clarendon Press, 1909. 2 vol. in-12, 100 et 87 p.

Macchioro (V.). *Artemis Soteira di Cefisodoto* (Sonderabdruck aus den *Jahresheften des österreichischen archäologischen Institutes,* B. XII, 1909, pp. 185-197). In-4°.

Merrill (W. A.), *Cicero's Knowledge of Lucretius' Poem* (extrait de *University of California Publications in Classical Philology.* Vol. 2, n° 2. Sept. 1909. pp. 35-43). Berkeley, University Press. In-8°.

Municipalité d'Alexandrie. Rapport sur la marche du service du Musée pendant l'année 1908. Alexandrie, Société de publications égyptiennes, 1909, In-4°, 68 p.

Musées Impériaux ottomans. Catalogue des Sculptures grecques, romaines et byzantines du Musée de Brousse (par *G. Mendel*). Athènes, Sakellarios, 1908. In-8°, 189 p.

The new Fragments of Alcaeus, Sappho and Corinna, edited by *J. M. Edmonds.* Cambridge, Deighton Bell, 1909. In-18, 36 p.

NICOLE (J.). *Textes grecs inédits de la Collection papyrologique de Genève*. Genève, Georg, 1909. In-8°, 49 p., VI pl.

NILSSON (M. P.), *Les timbres amphoriques de Lindos*. Appendice : Quelques timbres du Musée national d'Athènes. (Exploration archéologique de Rhodes, Fondation Carslberg, pp. 349-539). Copenhague, 1909. In-8°.

Nomisma, Untersuchungen auf dem Gebiete der antiken Münzkunde, hrgg. von *H. von Fritze* u. *H. Gäbler*, IV. Berlin, Mayer u. Müller, 1909. In-4°, 42 p., 2 pl.

ΠΑΠΑΓΕΩΡΓΙΟΣ (Π. Ν.). Διορθώσεις εἰς Ἀέτιον. Salonique, Diboli, 1909. Br. in-12, 14 p.

PARIS (P.) et ROQUES (G.). *Lexique des Antiquités grecques*. Paris, Fontemoing, 1909. In-8°, 477 p.

Les Pères Apostoliques. II. Clément de Rome, épître aux Corinthiens, homélie du IIe siècle. Texte grec, trad. fr., index par *H. Hemmer* (Textes et documents pour l'étude historique du christianisme publiés sous la direction de *H. Hemmer* et *P. Lejay*). Paris, Alph. Picard, 1909. In-12, 204 p.

C. PLINII CAECILI SECUNDI *Epistulae selectae* ed. *R. C. Kukula*. Editio minor duabus tabulis instructa. Vienne, Graeser, 1909. P. in-8°, 95 p.

PLINIUS (*Briefe des jüngeren*), hrgg. u. erklärt von *R. C. Kukula*. IIte verbess. Aufl. I. Einleitung und Text. Wien, Graeser, 1909. P. in-8°, 95 p.

— II. Kommentar. P. in-8°, 127 p.

PRÁŠEK (J. V.). *Geschichte der Meder und Perser bis zur makedonischen Eroberung*. II. Band. Die Blütezeit und der Verfall des Reiches der Achämeniden. Gotha, Perthes, 1910. In-8°, 255 p.

PREUSCHEN (Dr. E.). *Vollständiges Griechisch-Deutsches Handwörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments und der übrigen urchristlichen Literatur*. Fünfte Lieferung, κυριεύω bis ὁμολογία. Giessen, Töpelmann, 1909. In-8°, pp. 642-800.

— Sechste Lieferung, ὁμολογουμένως bis προάγω. Pp. 801-960.

— Siebente Lieferung, προαθλέω bis ὠφέλιμος. Pp. 961-1184.

Publications of the Princeton University Archaeological Expedition to Syria in 1904-1905. Division III : *Greek and Latin inscriptions in Syria*, Section B : Northern Syria. Part 2 et 3 by *W. C. Prentice*. Leyden, Brill, 1909. In-4°, pp. 43-118.

RABEL (E.). *Die Verfügunsbeschränkungen des Verpfänders, besonders in den Papyri*. Mit einem Anhang : eine unveröffentlichte Basler Papyrusurkunde. Leipzig, Veit, 1909. In-8°, 116 p.

RAVA (L.), ministro della Pubblica Istruzione. *La legge per il Consiglio Superiore, gli Uffici e il Personale delle Antichità e Belle Arti*. Discorso al Senato, 25 Giugno 1907. Roma, Forzani, 1907. In-8°, 60 p.

— *Il nuovo consiglio superiore di Antichità et Belle Arti*, 25 Gennaio 1909. Roma, Tipografia Operaia Cooperativa, 1909. In-8°, 11 p.

— *L' VIII Esposizione internazionale d'arte in Venezia*. Discorso inaugurale, 24 Aprile 1909. Roma, Tipografia Operaia Cooperativa, 1909. In-8°, 9 p.

— *Per le antichità e belle arti*, 20 Giugno 1909, n. 364. Roma, Tipografia Operaia Cooperativa, 1909. In-8°, 15 p.

Reinach (Salomon). *Répertoire de Reliefs Grecs et Romains.* Tome Ier. Les ensembles. Paris, Leroux, 1909. In-4°, 493 p.

Safo y Erina. *Odas* con la versión literal por *Jordán de Urries y Banqué y Fallú*, y la traducción en verso por *Castillo y Ayensa, Menéndez y Pelayo, G. Garbín y Rubió y Lluch.* Barcelona, La Academia Calasancia, s. d. In-12, 15 p.

Sanctis (G. de). *L'eroe di Temesa* (Reale Accademia delle Scienze di Torino, anno 1909-1910). Torino, Bona, 1910. In-8°, 11 p.

— *Note di epigrafia giuridica* (Ibid.). I. I decreti di Cn. Pompeio Strabone. II. La tavola d'Eraclea. Torina, Bona, 1910. In-8°, 15 p.

Schrader (H.). *Archaische Marmor-Skulpturen in Akropolis Museum zu Athen* (publication de l'Œsterreichisches archäologisches Institut, dédiée à la 50e réunion des philologues allemands à Graz). Wien, Hölder, 1909. In-4°, 87 p., 1 héliogravure et 76 p.

Sidey (Th. K.). *The Participle in Plautus, Petronius and Apuleius*, Chicago, University Press, 1909. In-8°, 67 p.

Stearns (W. N.). *Fragments from Graeco-Jewish Writers*, collected and edited with brief introductions and notes. Chicago, University Press, 1908. P. in-8°, 126 p.

Stobaei (Joannis) *Anthologium* recensuerunt *C. Wachsmuth* et *O. Hense.* Vol. IV, Anthologii libri quarti partem priorem ab *O. Hense* editam continens. Berlin, Weidmann, 1909. P. in-8°, 675 p.

Στρωμάτεις, Grazer Festgabe der 50. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner. Graz, Leuschner, 1909. In-8°, 172 p.

Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων. N° 99. Χρονολογίαι τῆς μεσαιωνικῆς καὶ νέας ἱστορίας. Athènes, 1909. In-12, 92 p.

Svoronos (J. N.). *Das Athener Nationalmuseum*, Phototypische Wiedergabe seiner Schätze mit erläuterndem Text. Heft 11-12. Athènes, Beck et Barth, s. d. (1909). In-4°, pp. 289-334, pl. CI-CXX.

Thumb (A.). *Handbuch der griechischen Dialekte* (Indogermanische Bibliothek hrgg. von *H. Hirt* u. *W. Streitberg*). Heidelberg, Winter, 1909. P. in-8°, 403 p.

ΤΣΑΚΑΛΩΤΗΣ (Α. Ε.). Ἰωάννης Λάμαρκ καὶ τὸ ἔργον αὐτοῦ. Athènes, Sakellarios, 1909. In-8°, 40 p.

Tyrrell (R. Y.). *Essays on Greek Literature.* London, Macmillan, 1909. P. in-8°, 202 p.

Vasnier (H.-A.). *Conservation et commerce des œuvres d'art* (extrait de *L'Hellénisme*, n° 7, juillet 1909). Paris, Leroux, 1909. In-8°, 23 p.

Walker (R. J.). Ἀντὶ μίας. *An Essay in Isometry.* London, Macmillan, 1910. 2 vol. in-8°, 507-394 p.

Wilhelm (A.). *Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde.* Wien, Hölder, 1909. In-4°, VI-379 p.

— *Parerga* (Sonderabdruck aus Wiener Eranos zur 50. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Graz, 1909, pp. 125-136). Wien, Hölder, 1909. In-8°.

— *Der Brief des Artikon* (Sonderabdruck aus den *Jahresheften des österr. archäol. Intitutes*, B. XII, 1909, pp. 117-125). In-4°.

— *Inschriften aus Erythrai und Chios* (ibid., pp. 126-150). In-4°.

ΞΑΝΘΟΥΔΙΑΗΣ (Σ. Α.). Ἐπίτομος ἱστορία τῆς Κρήτης. Athènes, Société hellénique de publication, 1909. P. in-8°, 173 p.

— Οἱ Ἑβραῖοι ἐν Κρήτῃ ἐπὶ Ἐνετοκρατίας (extrait de Κρητικὴ Στόα, 1909, pp. 209-224).

ZOGHEB (A. M. de). *Études sur l'ancienne Alexandrie*, Paris, Leroux, 1909. In-8°, 244 p.

ERRATUM

Dans le nº 100 :

P. 384, l. 13, avant Dernières réimpressions, ajouter : *Alceste*, 1891.
P. 448, l. 2, au lieu de Graef-Jena, lire Graef (Botho).

Bon à tirer donné le 27 mars 1910.

Le rédacteur en chef, GUSTAVE GLOTZ.

Le Puy-en-Velay. — Imp. Peyriller, Rouchon et Gamon.

LA COMPOSITION DU PROLOGUE

DES ACHARNIENS

Les scènes dont se compose le prologue des *Acharniens* paraissent, à la première lecture, former un ensemble quelque peu capricieux et confus. On cherche le lien qui les unit, et ce lien échappe tout d'abord. On est tenté de croire qu'Aristophane, en les écrivant, ne s'est proposé d'autre but que de gagner son public en le déridant par un défilé de tableaux amusants, sans se soucier outre mesure de leur enchaînement logique, sans être dominé lui-même par une idée maîtresse en relation étroite avec son sujet. On ne songe point d'ailleurs à lui en vouloir; on invoque, pour l'excuser, la grande liberté d'allures qui était le privilège de la comédie ancienne, et la critique oublie sa sévérité en présence de sa verve et de son comique exhilarant. Il n'est peut-être pas inutile de soumettre ces scènes du prologue à un examen attentif, et de montrer, d'une manière plus précise qu'on ne l'a tenté jusqu'ici, comment elles se relient entre elles, comment elles engagent et font avancer l'action.

I

Un mois s'était à peine écoulé depuis la représentation de la *Paix* (mars 421), que la paix de Nicias était conclue entre

Athènes et Lacédémone (avril 421). Le rapprochement de ces deux dates et le succès du poète (1) indiquent assez que les aspirations du bonhomme Trygée étaient, quand fut représentée la *Paix*, en parfait accord avec celles des Athéniens ou, pour mieux dire, avec celles de la Grèce entière ; et l'histoire en effet nous apprend, en nous en expliquant les causes, que les Athéniens et les Spartiates étaient, à ce moment, également las de la guerre (2).

La situation réciproque de Sparte et d'Athènes était loin d'être aussi nette à l'époque où furent joués les *Acharniens* (fév. 425). Pour cette comédie, de même que pour la *Paix*, l'auteur obtint le second prix. Il ne faudrait pas en conclure que les causes de son succès furent les mêmes dans les deux cas. Pour les *Acharniens*, le poète semble avoir dû sa victoire au mérite de son œuvre beaucoup plus qu'à l'opportunité de ses conseils. C'est du moins ce que les faits semblent confirmer.

Et d'abord, il est certain que les conseils d'Aristophane ne furent pas écoutés. Dans l'année qui suivit la représentation, la guerre reprit avec plus de vigueur encore qu'auparavant, sous l'énergique impulsion de Démosthène, que la défaite des Ambraciotes avait mis en faveur, au point qu'on lui donna, bien qu'il ne fût plus alors stratège en titre, la libre disposition des forces navales commandées par Sophocle et Eurymédon dans les parages de Pylos (3). On a là une preuve évidente que le parti de la guerre, dont Démosthène était l'un des représentants les plus en vue, n'avait rien perdu de son influence.

En outre, les événements militaires de 426/425 et du début de 425 n'avaient rien présenté de particulièrement inquiétant, rien qui fût de nature à inspirer aux Athéniens le désir de voir cesser les hostilités. Si Platées était tombée aux mains de l'ennemi, d'autre part la défection de Mytilène avait été durement châtiée, et Lesbos avait été conquise sans que la flotte encore

(1) La *Paix* obtint le second prix au concours.
(2) Thucydide, V, 14, sqq.
(3) Thucyd., IV, 2.

inexpérimentée de Lacédémone, commandée par Alkidas, eût osé secourir la capitale de l'île. A Corcyre, les entreprises des oligarques, gagnés par Corinthe à la cause de Sparte, avaient totalement échoué : le parti démocratique, animé d'une fureur inexprimable, à laquelle d'ailleurs celle de ses adversaires ne le cédait en rien, avait noyé dans le sang toutes les résistances, et renouvelé avec Athènes l'alliance conclue lors des préliminaires de la guerre ; et, dans cette circonstance encore, la flotte d'Alkidas avait donné des preuves manifestes de timidité et d'impuissance en fuyant précipitamment à l'approche des vaisseaux d'Eurymédon. — La sixième année de la guerre (425/424) ne s'annonçait pas sous des auspices plus décourageants. Les Lacédémoniens n'avaient pas exercé dans l'Attique leurs ravages accoutumés ; Lachès s'était emparé de Messine ; Nicias n'avait pu, il est vrai, réduire Mélos à embrasser le parti d'Athènes, mais il avait remporté à Tanagra un succès important sur les Béotiens et dévasté, avec soixante vaisseaux, les rivages de la Locride. Si Démosthène avait été malheureux dans son expédition contre les Étoliens, il avait atténué les conséquences de leur victoire en les arrêtant devant Naupacte et relevé sa propre renommée en infligeant aux troupes ambraciotes, soutenues par les Péloponésiens, une défaite qui fut, au dire de Thucydide, le plus grand désastre éprouvé par une ville grecque en si peu de jours (1).

De l'ensemble de ces événements, il résulte qu'au début de l'hiver de 425, époque où les *Acharniens* furent représentés, il n'y avait point de raison particulièrement sérieuse pour qu'Athènes fît des avances à Lacédémone. La balance n'avait encore penché d'une manière décisive ni pour l'une ni pour l'autre des deux cités, et il semblait même que la fortune inclinât plutôt à se ranger du côté d'Athènes.

Mais, alors même que le succès de leurs armes aurait été moins heureux, les Athéniens ne pouvaient encore de longtemps

(1) Thucyd., III, 113. Pour le détail des événements résumés ici, voir le même auteur, livres II et III.

songer à renoncer à la lutte. D'Athènes et de Sparte, la guerre s'était progressivement étendue au reste de la Grèce. « Cette sédition, dit Thucydide en parlant des troubles de Corcyre, parut la plus atroce parce qu'elle était la première de toutes. Plus tard, tout le monde hellénique, pour ainsi dire, fut ébranlé, et la division régna dans chaque cité, les chefs de la démocratie appelant à eux les Athéniens, et les oligarques appelant les Lacédémoniens (1) ». Ni Sparte, ni Athènes n'étaient donc plus les absolues maîtresses de leurs mouvements ; il n'était pas en leur pouvoir d'éteindre, du jour au lendemain, le grand incendie qu'elles avaient allumé ; il leur fallait obéir à la poussée irrésistible venue du dehors, sous peine de se voir abandonner par tous ceux que la politique intérieure de leurs cités respectives avaient amenés à devenir leurs alliés les plus déterminés et les plus solides. Ni l'une ni l'autre d'ailleurs ne songeaient à résister à cette impulsion. Car il ne s'agissait plus seulement de savoir laquelle des deux resterait en possession de l'hégémonie. Les passions s'étaient exaspérées durant ces six années de guerre, par l'effet naturel de la lutte et de l'incertitude de son issue, et les deux États apportaient désormais dans ce mortel conflit, né de l'intérêt politique et national, l'acharnement et la violence des haines personnelles, auxquelles la raison, ni l'humanité, ni la religion ne peuvent plus imposer leur frein.

Et pourtant, la paix ne manquait pas de partisans à Athènes ; ils étaient même assez nombreux. C'étaient principalement ceux que les incursions d'Archidamos avaient chassés des campagnes de l'Attique, et qui étaient venus s'entasser dans les murs de la ville, chez des amis ou des parents, dans des enceintes consacrées, dans les vieilles tours du Pélasgicon, partout enfin où ils avaient pu découvrir un endroit inoccupé (2). La paix était encore désirée par la majeure partie de la bourgeoisie athénienne, celle qui possédait des domaines et des maisons des champs, sources de jouissance et de bien-être

(1) Thucyd., III, 82.
(2) Thucyd., II, 16, 17.

désormais taries (1). Ils n'étaient point tous, peut-être, de profonds politiques, et les larges vues d'un Périclès leur étaient vraisemblablement étrangères, si même ils les avaient jamais soupçonnées. Que le plus grand nombre, lorsque les hostilités éclatèrent, eussent fait héroïquement leur devoir, qu'ils eussent accompli sans hésitation les sacrifices que les circonstances exigeaient d'eux, nul doute à cela. Mais, en 425, le sacrifice dure depuis six ans, et l'exaltation, l'élan de la première heure sont passés. Ces braves gens regrettent tout ce qu'ils ont perdu ; ils désirent rentrer dans leurs terres, reprendre leur vie facile d'autrefois, et ils trouvent que la guerre s'éternise.

Cependant, ce parti n'ose pas élever la voix. Thucydide nous en découvre en partie les raisons, dans le morceau célèbre où il décrit la perversion morale qui, à ce moment, a gagné la généralité des Grecs : « Les mots eux-mêmes ne s'appliquèrent plus aux choses qu'ils désignent d'ordinaire, et on leur donna un sens arbitraire : l'audace irraisonnée passa pour courage et dévouement à un parti ; la lenteur prévoyante devint la lâcheté qui se pare de beaux prétextes ; la prudence fut de la peur déguisée ; l'intelligence qui pèse tout, une inertie qui recule devant tout ; l'emportement aveugle, le fait d'une âme virile ; la réflexion qui calcule le danger, un prétexte pour s'y soustraire ; l'homme le plus irascible fut regardé comme le plus sûr, et celui qui le contredisait, comme suspect » (2). L'historien n'excepte pas Athènes de sa peinture. Là comme ailleurs, le monde appartient aux audacieux et aux violents, aux Cléons, aux démagogues, et ceux-là seuls peuvent parler sans danger qui savent, par des déclamations emportées et bruyantes, par l'étalage d'un patriotisme intransigeant, par l'exagération de leurs sentiments démocratiques, entraîner à leur suite la foule de ceux qui n'ont rien à perdre, mais tout à gagner, dans le bouleversement des intérêts ; qui achètent les consciences ou les intimident ; qui ont à leur service l'ar-

(1) Voir sur ce point M. Croiset, *Aristophane et les partis à Athènes*.
(2) Thucyd., III, 82.

mée des sycophantes, agents méprisés et redoutés de la tyrannie populaire, toujours armés de la menace d'une dénonciation pour lâcheté, pour laconisme et trahison.

Que pouvaient, contre de pareils adversaires, les partisans de la paix, ces gens paisibles par nature, par raison et par intérêt, ces campagnards qui se tenaient d'ordinaire éloignés des séances de l'assemblée et n'étaient pas habitués aux luttes de la parole ? Eussent-ils pu hasarder un mot, sans être immédiatement traités de « suspects » ? Or on sait ce que ce mot représente de dangers, à Athènes comme ailleurs. Ce que les hommes de ce parti moyen, doués de qualités solides, mais timorés, n'osaient pas faire, Aristophane le fit pour eux : il plaida la cause de la paix.

L'entreprise était des plus audacieuses et fort malaisée à mener à bonne fin. Aristophane était jeune; il avait la hardiesse et le courage nécessaires pour la tenter; il était en outre doué du génie qui crée les chefs-d'œuvre. Mais tout cela ne lui eût servi de rien, s'il n'avait pas eu en même temps l'adresse de se faire écouter. M. M. Croiset, dans des pages d'une critique très pénétrante, a montré comment, dans la conception générale des *Acharniens*, le poète a surmonté les difficultés qui s'offraient à lui et dont il avait pleinement conscience, ménageant les susceptibilités respectables des patriotes sincères et convaincus, qui pouvaient avoir des représentants même parmi ceux dont il défend les intérêts ; évitant d'opposer entre eux les partis politiques et de faire peser sur l'un plutôt que sur l'autre la responsabilité d'une lutte qui avait un caractère national ; tenant en bride sa verve railleuse qui se plaît d'ordinaire à la satire individuelle ; s'efforçant, en un mot, de faire rire tout le monde sans blesser personne. Je voudrais essayer de montrer, en entrant un peu plus dans le détail, avec quelle prudence il présente son sujet au public dans le prologue, et par quels ménagements et quelle progression il parvient à le lui imposer

(1) Voir sur ce point dans M. Croiset, *ouvrage cité*, le chapitre sur les *Acharniens*.

presque sans qu'il s'en doute. C'est, je crois, parce qu'on n'a pas toujours bien saisi les précautions infinies auxquelles il a recours pour atteindre son but, que les scènes de ce prologue ont pu parfois paraître s'enchaîner avec quelque obscurité et d'une manière un peu lâche.

II

Le prologue des *Acharniens* comprend les scènes ou groupes de scènes suivants :

1° Monologue de Dicéopolis assis sur un banc de la Pnyx encore déserte. Il fait mélancoliquement le compte des joies et des peines de sa vie, en attendant l'ouverture de la séance de l'Assemblée du peuple, qui devrait être commencée depuis longtemps (1-43).

2° Arrivée tumultueuse des prytanes et du peuple, tous se bousculant pour être mieux placés. La séance ouverte, un citoyen, Amphithéos, prend la parole. Mais on lui laisse à peine le temps de décliner sa généalogie ; son discours déplaît, et il est expulsé de la tribune par les archers (44-60).

3° Les ambassadeurs revenant d'auprès du grand Roi sont introduits. Ils rendent compte de leur mission et font comparaître, pour appuyer leurs dires, Pseudartabas, l'œil du Roi, avec les officiers de sa suite, qu'ils ont ramenés de Perse et en qui Dicéopolis reconnaît de faux Persans (60-125).

4° Courte réapparition d'Amphithéos : Dicéopolis le charge de se rendre à Sparte et de traiter de la paix avec les Lacédémoniens pour lui et les siens (125-135).

5° Théoros, ambassadeur qu'Athènes avait envoyé au roi de Thrace Sitalcès, est introduit dans l'Assemblée et rend compte de sa mission ; il fait comparaître un spécimen de l'armée des Odomantes que Sitalcès a promis d'envoyer au secours d'Athènes. Dicéopolis découvre que ce sont de faux Odomantes. Il déclare qu'il a senti une goutte de pluie, et, sur ce « signe de Zeus », la séance est levée (136-174).

6° Troisième apparition d'Amphithéos. Poursuivi par les Acharniens qui ont flairé la paix dont il est porteur, il arrive tout essoufflé, et présente à Dicéopolis ses échantillons de paix. Dicéopolis choisit la plus longue, celle de trente ans, et sort pour aller se préparer à célébrer les Dionysies champêtres (175-203). Le chœur, composé des charbonniers d'Acharnes, fait alors son entrée et la parodos commence.

La composition de ce prologue donne lieu à une première observation. Les autres comédies d'Aristophane contiennent toutes une exposition assez nette du sujet, ou tout au moins du thème dramatique que le poète se propose de développer (1). Cette exposition est même quelquefois annoncée par celui qui est chargé de la faire. Il en est ainsi dans les *Chevaliers* et dans les *Guêpes*, où elle est mise dans la bouche d'un esclave (2). Plus souvent, elle se déroule d'elle-même, d'une manière moins artificielle, dans un dialogue entre des personnages importants de la comédie (*Nuées*, *Lysistrata*, *Thesmophoriazousae*, *Grenouilles*, *Ecclesiazousae*, *Plutus*). Dans la *Paix*, les deux procédés sont mélangés : deux esclaves de Trygée commencent l'exposition, et Trygée lui-même, arrivant en scène sur son escarbot et prenant sa volée, l'achève dans les airs. Dans les *Acharniens*, nous ne rencontrons rien de semblable ; il est impossible d'en détacher une exposition proprement dite (3). On avance sans bien savoir où l'on va, et ce n'est qu'assez tard, au vers 130, que nous découvrirons enfin ce que Dicéopolis se propose. Il n'y a pas à s'en étonner. En effet, Dicéopolis lui-même, lorsqu'il arrive à l'assemblée, ne s'est encore arrêté à aucun projet déterminé. Il est venu à l'ecclésia uniquement dans l'espoir — espoir souvent déçu déjà — que peut-être il y serait question de la paix, et fermement décidé à protester et à faire du tapage s'il n'y était pas question de la paix (4). Quant

(1) Voir Mazon, *Essai sur la composition des Comédies d'Aristophane*, p. 171.

(2) *Chevaliers*, v. 40 ; *Guêpes*, v. 54.

(3) Le monologue de Dicéopolis n'est pas une exposition; on ne sait rien de la pièce après qu'on l'a lu.

(4) Je ne vois pas sur quel fondement le dernier des éditeurs des *Acharniens*,

à conclure pour lui-même une bonne paix avec Lacédémone et à en jouir seul avec sa famille, cette idée ne s'est pas encore présentée à son esprit. Il en résulte qu'après le monologue de Dicéopolis les spectateurs ignorent encore où le poète les mène, le but précis où il tend; ils ne savent rien du thème comique qu'il développera tout à l'heure, et Dicéopolis semble n'en pas savoir sur ce point plus long que le public.

Est-ce à dire que, dans ce monologue, on ne sente pas déjà percer une intention générale de l'auteur? Non assurément, car les lamentations solitaires du bonhomme ont pour conclusion un retour mélancolique sur ce qu'était autrefois sa vie, sur l'existence abondante et facile qu'il menait à la campagne avant la guerre. Ses réflexions ne sont pas encore une apologie directe de la paix, ni une attaque directe de la guerre. Elles n'en contiennent pas moins en germe le parallèle qui s'établira plus tard entre les misères de l'une et les plaisirs de l'autre dans la série de scènes bouffonnes qui succèderont à la parabase. Ce monologue, où se trouve dépeint avec une précision pittoresque l'état d'esprit des nombreux campagnards réfugiés à Athènes, ne sachant, loin de leurs vignes et de leurs oliviers, à quoi employer leur temps et leurs bras, se rongeant d'ennui, payant cher ce que leurs terres leur donnaient jadis pour rien, devait être vivement senti d'une partie des spectateurs. Combien se reconnaissaient dans ce pauvre homme dont la pensée retourne sans cesse à ses champs bien aimés! D'autre part, même les partisans les plus acharnés de la guerre ne pouvaient trouver prétexte à se fâcher, dans ces vers où ne se rencontre rien qui ressemble à un blâme ou à une attaque, rien qui trahisse l'homme de parti. En quelques mots, le poète éveillait donc, dès le début de la représentation, des impressions favorables à sa cause. Ne s'adressant pas encore à la raison des Athéniens, mais seulement à des sentiments que

M. Starkie, a pu dire que l'assemblée a été convoquée pour discuter une récente proposition de paix. On ne trouve rien de semblable dans le texte (Starkie, édition des *Acharniens*, 1909, p. xxx de l'Introduction).

tous pouvaient avouer et ressentir, à quelque parti qu'ils appartinssent, il réussissait à se faire écouter de tous. Ce premier résultat obtenu, il pouvait se hasarder à faire un second pas.

La courte scène où apparaît Amphithéos marque cette progression nécessaire. La manière dont la scène est traitée dénote à quel point l'auteur avait le sentiment de la situation difficile où il se trouvait, de la prudence qui lui était indispensable pour que son œuvre fût bien accueillie, et en même temps de quelles ressources, de quelle ingéniosité, de quelle dextérité disposait cet heureux génie. On n'a peut-être pas toujours bien saisi l'exacte signification et l'importance de ce petit épisode (43-55). Pourquoi Aristophane introduit-il ici ce singulier personnage? Est-ce simplement pour donner à son tableau de l'ecclèsia plus de vie, d'animation, de réalité, en détachant du peuple, foule anonyme et muette qui encombre la scène, une figure vivante et concrète qui le personnifie? Est-ce une manière de présenter à l'avance aux spectateurs celui qui tout à l'heure servira d'intermédiaire entre Dicéopolis et Lacédémone? Aucune de ces suppositions n'est satisfaisante. Cependant peut-être serions-nous réduits à nous en contenter, si la critique moderne n'avait pas réussi, au prix de recherches minutieuses et de rapprochements de textes aussi nombreux qu'ingénieux, à identifier Amphithéos, à découvrir quel personnage se cachait sous ce nom de fantaisie.

La scène, obscure pour nous, était claire pour les Athéniens; ils n'avaient qu'à ouvrir les yeux pour comprendre. L'acteur qui jouait le rôle d'Amphithéos portait, cela ne peut être douteux, le masque et le costume d'un personnage connu, dont il devait, pour bien remplir le rôle, reproduire les gestes familiers, les attitudes, l'accent, comme, vraisemblablement, Aristophane a reproduit ses façons habituelles de parler. Amphithéos, dit Müller-Strubing (1), c'est Hermogénès,

(1) Voir dans Müller-Strübing, *Aristophanes und die historische Kritik*, p. 697 sqq., la très probante discussion dont nous ne pouvons donner ici que le résultat. M. Starkie (édit. des *Acharniens*, note du v. 47) n'accepte pas l'identification

fils d'Hipponikos et frère de Callias. Il descendait des dieux par ses aïeux paternels et maternels et faisait remonter son origine jusqu'à Triptolème ; il se glorifiait d'entretenir avec les dieux les relations les plus amicales et de recevoir d'eux, par des messages et des voix, des lumières toutes spéciales, bien qu'il ne pût, à cause de sa grande pauvreté, les honorer comme il l'eût désiré. Sa famille (la famille des Callias) était avec Lacédémone dans des rapports étroits d'amitié, et c'était, prétendait-il, un rôle héréditaire dans Athènes, pour ceux de sa race, de négocier les arrangements pacifiques avec les Spartiates. Malgré son origine divine, Hermogénès s'abaissait d'ailleurs sans fausse honte à rendre des services à ses amis terrestres pour de l'argent. Ajoutons que le Lykinos et la Phénarète introduits par Aristophane dans l'extraordinaire généalogie de son héros s'expliquent, au dire d'un autre critique, par les relations d'Hermogénès et de Socrate (1). La seule apparition sur la scène de ce personnage original était donc pour les spectateurs une révélation. Chacun, en le voyant monter à la tribune, pouvait se dire : il va nous proposer de conclure la paix avec Lacédémone. Aussi Amphithéos n'a-t-il pas besoin d'expliquer pourquoi il prend la parole et ne l'explique-t-il point; ou, pour parler plus exactement, les prytanes ne lui en laissent pas le temps ; car eux aussi ils ont compris. Il a suffi, pour les éclairer, qu'Amphithéos fît une allusion indirecte à ses fonctions héréditaires :

...ἐμοὶ δ' ἐπέτρεψαν οἱ θεοὶ
σπονδὰς ποιῆσαι πρὸς Λακεδαιμονίους μόνῳ.

d'Amphithéos proposée par Müller-Strübing. Un simple coup d'œil sur les *Helléniques*, VI, 3, 6, dit-il, montre que Callias, en disant « nos ancêtres », peut vouloir parler des ancêtres de tous les Athéniens et non de lui seul. Mais tous les Athéniens n'étaient pas *dadouques*, et Callias l'était, comme Xénophon a pris soin de le dire (*ibid.*, Καλλίας ὁ δᾳδοῦχος.) Ce détail ne manque pas d'importance.

(1) M. Strübing ne savait comment expliquer Λυκῖνος. Hartman a vu que ce mot désignait Socrate, qui passait une grande partie de son temps au Lycée : ἐν Λυκείῳ τὰς διατριβὰς ποιούμενος (Platon, *Eutyphron*). Voir sur ce point la note de van Leeuwen au vers 46 de son édition des *Acharniens*.

Aussitôt le héraut appelle les archers, et l'audacieux qui va émettre la proposition subversive qu'on redoute est subitement interrompu et enlevé de la tribune.

On voit l'importance de cette petite scène dont nous ne découvrons aujourd'hui le sens qu'à grand renfort de commentaires et d'érudition. C'est elle qui tient lieu, en partie tout au moins, de l'exposition régulière qui manque dans les *Acharniens*. Aristophane est dans la même situation qu'Amphithéos. Les prytanes de la comédie, qui ferment la bouche au négociateur de la paix et le font expulser par la police, ne sont pas en effet différents, pour les sentiments, de bon nombre de spectateurs assis sur les gradins du théâtre, et le poète peut craindre le même sort, s'il exprime sans détours, devant la foule hostile, son désir de la convertir à des idées pacifiques. De là les ménagements, véritablement nécessaires, qu'il apporte à l'exposé de son sujet. Il ne formule pas sa pensée avec précision; il la laisse seulement entendre; moins encore, il agit par suggestion; il laisse parler les choses, le visage, le costume, les gestes de son acteur et s'adresse aux yeux plus qu'à l'esprit. Il sait bien que ces fines intelligences athéniennes comprendront même ce qu'il ne dit pas, et il compte que ses adversaires, déridés par la spirituelle caricature qu'il leur présente, n'auront pas le courage de se fâcher. La petite scène d'Amphithéos est, comme on le voit, une sorte de *ballon d'essai;* elle est en même temps une manière *d'exposition en action*, incomplète encore, mais à laquelle Aristophane ajoutera tout à l'heure ce qui lui manque.

Dicéopolis a donc vu son espoir encore une fois déçu. Il proteste vivement contre l'expulsion d'Amphithéos. Toutefois il finit par se rasseoir en maugréant et se résigne à attendre la suite de la séance : peut-être les prytanes vont-ils enfin se décider à mettre en délibération la question qui lui tient tant au cœur, la question de la paix (v. 60). Il n'en est rien. La dernière partie de la séance est remplie par les rapports des deux ambassades envoyées l'une au grand Roi, l'autre à Sitalcès.

Aristophane oublierait-il son sujet? On le dirait, mais ce n'est qu'une apparence. Pseudartabas et Théoros plaident aussi, sans en avoir l'air, la cause de la paix.

Et d'abord, quelles instructions avaient reçues les députés d'Athènes? La première ambassade devait obtenir de l'argent du grand Roi, de l'argent pour la guerre, cela s'entend. Or elle n'a abouti à rien. Le Pseudartabas qu'on exhibe devant le peuple, et dont le nom indique assez qu'il n'a de persan que l'habit, le fait comprendre d'une manière très claire, sinon par son langage, qui est barbare, du moins par ses gestes, qui sont tout helléniques. Pouvait-on donner aux Athéniens un argument plus sérieux, quoique présenté indirectement et sous forme bouffonne, pour les engager à se montrer moins intransigeants sur la question de la guerre à outrance? — L'épisode de Théoros et des Odomantes se justifie par une raison analogue. Théoros devait ramener de Thrace des alliés et des renforts; il n'en ramène qu'une maigre troupe d'affamés, plus pillards encore que les Lacédémoniens. Il est vrai qu'il est chargé des compliments les plus flatteurs pour les Athéniens. Mais quelle guerre peut-on soutenir sans argent et sans soldats? Les deux scènes des ambassadeurs tiennent donc de très près au sujet par ce qu'elles insinuent. — Elles y tiennent aussi par ce qu'elles font voir. Que sont, en effet, Théoros et Pseudartabas, sinon la personnification de l'une des catégories des gens qui vivent de la guerre? Plus loin, Aristophane tournera en dérision les stratèges fanfarons amis du panache, qui trouvent dans la guerre l'occasion de satisfaire leur vanité; ici il démasque les politiciens pêchant en eau trouble, les ambitieux avides et sans scrupules, les habiles, les *embusqués*, doués du talent de se faire grassement payer pour des missions qui les éloignent du danger, et qui sont d'ailleurs remplies d'agrément, ce qui est cause qu'ils les font durer le plus longtemps possible. « Ah! nous en avons vu de dures, dans notre flânerie le long « du cours du Caystre, hébergés sous la tente, moelleusement « étendus dans de bonnes voitures, morts de fatigue!... On

« nous recevait, on nous forçait à boire, dans des coupes de « cristal et dans des vases d'or, du vin pur, un nectar ! » A quoi Dicéopolis réplique en grommelant : « Et moi, j'en avais du « bon temps, de garde aux créneaux, et couchant sur la paille ! » L'attaque n'est-elle pas directe, tout enveloppée qu'elle reste dans la mascarade des costumes et le comique du dialogue, et pouvait-on faire plus clairement entendre aux Athéniens qu'ils étaient dupes, que les honnêtes gens ne se battaient que pour le profit de quelques intrigants ?

Mais il ne suffit pas que ces deux scènes rentrent dans le sujet du poète et y tiennent de plus ou moins près par les conclusions qui s'en dégagent. Il faut encore découvrir quelle place elles occupent dans l'action, et en quoi elles la font avancer. Car il y a une action dans les *Acharniens*, quoi qu'on ait pu dire (1).

Nous avons remarqué plus haut que Dicéopolis s'était rendu à l'assemblée sans dessein bien arrêté. Après avoir assisté à la comédie effrontée jouée par l'ambassadeur envoyé au grand Roi et par ses acolytes, il n'est plus dans la même disposition d'esprit. En effet, si cette scène n'a pas ouvert les yeux aux Athéniens, elle les a bien ouverts à Dicéopolis. Il a compris qu'éternellement ses concitoyens seraient dupes, qu'éternellement ils écouteraient les contes fantatisques de ceux qui vivent de la guerre, qu'il ne fallait pas compter sur le peuple pour prendre une résolution sérieuse et raisonnable, et alors il se décide à prendre lui-même cette résolution. C'est, en effet, à ce moment seulement, et par une inspiration soudaine, sans que rien dans ce qui précède ait pu avertir les spectateurs, qu'il se détermine à conclure avec Lacédémone un traité particulier pour lui-même et pour sa famille :

(1) Denis (*La comédie grecque*, I, p. 319 ; p. 322 sqq.) maltraite fort l'action de cette comédie, où il ne trouve qu'incohérence. Dicéopolis formant le dessein de traiter personnellement avec Sparte, surmontant les obstacles qui s'y opposent et jouissant de son triomphe, dont le plaisir est avivé par les déboires de ceux qui ne l'ont pas imité : quoi de plus suivi, de plus un, de plus complet que cette action ? Quant à la question de vraisemblance, qui donc y a jamais pensé, en lisant Aristophane ?

Dicéopolis. — « Vraiment, n'y a-t-il pas de quoi se pendre ? Qu'ai-je donc à lambiner ici? Ces coquins entrer au Prytanée comme dans un moulin! A l'œuvre! Faisons quelque chose de hardi, quelque chose de grand. Où est passé Amphithéos?

Amphithéos. — Me voici.

Dicéopolis. — Tiens, prends ces huit drachmes, traite avec les Lacédémoniens pour moi tout seul, pour ma femme et mes petits. — Et vous, recevez vos ambassades et faites les imbéciles !

Cela est aussi rapide que la résolution même de Dicéopolis. Huit vers suffisent au poète pour nous faire assister à ce revirement, à ce coup de tête de son personnage. Mais ce sont peut-être les huit vers les plus essentiels du prologue ; car ils précisent ce que la première apparition d'Amphithéos avait seulement permis de soupçonner; ils constituent, à parler exactement, l'exposition de la pièce, en l'escamotant, pour ainsi dire, en même temps. Le sujet comique et invraisemblable des *Acharniens*, qui ne pouvait, à cause des sentiments du public, faire l'objet d'une exposition suivie et régulière, est maintenant définitivement posé (1).

Est-il aussi accepté du public? Aristophane a éprouvé peut-être quelque inquiétude à ce sujet. Ce qu'il y a de certain, c'est que le prologue se poursuit comme s'il en avait ressenti quelqu'une. Le trait à peine lancé, il se hâte de détourner l'attention sur un autre objet, comme s'il voulait empêcher les spectateurs d'arrêter leur esprit sur la hardiesse de son entreprise. C'est pourquoi il amène sur la scène, sans transition, l'armée de ses Odomantes, dont le costume devait, par certains détails, exciter le gros rire et les grosses plaisanteries (v. 159). Il est permis, il est vrai, d'assigner à cette scène des Odomantes un autre but. Il se peut que Théoros intervienne ici pour donner à Amphithéos, suivant les conventions du théâtre, le temps de se rendre à Lacédémone et d'en revenir. La scène serait ainsi

(1) La scène des fioles de la paix, où M. Mazon (ouvrage cité, p. 16) voit la véritable exposition de la comédie, me semble plutôt être déjà un développement du thème comique de la pièce.

motivée par une question de vraisemblance, vraisemblance très relative, bien entendu; car la comédie ancienne se soucie plus que médiocrement de ce détail.

Ainsi, le prologue des *Acharniens* n'est pas, comme on est tenté tout d'abord de le croire, une suite de scènes comiques sans cohésion. Leur succession et leur combinaison dénotent au contraire une finesse très avisée et un calcul très réfléchi. Elles s'enchaînent avec une logique fort naturelle, acheminant les spectateurs, graduellement et à leur insu, aux scènes qui vont suivre et où se trouveront cette fois franchement abordés et développés d'abord le thème comique propre à la pièce : Dicéopolis concluant sa paix, choisissant sa trève de trente ans; puis la discussion, dans l'ἀγών, des arguments plus sérieux dont le poète ne craindra plus de soutenir sa cause, assuré que les spectateurs, après avoir ri, l'écouteront avec patience et même avec plaisir. Si l'on a pu quelquefois se méprendre sur la composition de ce début des *Acharniens*, cela tient à ce qu'Aristophane ne pouvait pas ici se servir de la forme d'exposition qu'il emploie dans ses autres comédies, et qu'il a mis, à dissimuler cette exposition et à la retarder, autant de soin qu'il en met ailleurs à la rendre rapide et claire. La prudence le lui conseillait; l'état des esprits et la vivacité du sentiment qu'il se proposait de combattre l'y ont contraint (1).

F. Allègre.

(1) D'après un fragment de Philochore (fr. 106, Müller, *Fragm. Hist. Græc.*), Cléon se serait opposé, en 425, sous l'archontat d'Euthynos, à des négociations de paix entre Athènes et Sparte. Cette tentative, qui doit être, comme le dit G. Gilbert dans ses *Beiträge* (p. 168), mise sur le compte du parti de la paix, ne prouve rien relativement aux dispositions générales des Athéniens. Il serait intéressant de savoir si elle précéda ou suivit la représentation des *Acharniens*. En aurait-elle, par hasard, été la conséquence ?

L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE DE LA GRÈCE

SOUS LA DOMINATION TURQUE

(Conférence faite à l'École française d'Athènes.)

Mesdames, Messieurs,

Je n'ai pas à m'excuser de traiter ici un sujet sans rapports avec l'archéologie.

L'École française d'Athènes — la stèle placée à l'entrée le rappelle — fut instituée en 1846 « par reconnaissance envers la Grèce antique, par amitié pour la Grèce moderne » et aussi, il ne faut pas se le dissimuler, pour augmenter la reconnaissance et l'amitié que tout Grec doit à la France. Depuis 63 ans l'École s'est pleinement conformée à la pensée de ses fondateurs. Sans négliger la Grèce antique — Delphes et Délos sont là pour le prouver, — elle a toujours travaillé à connaître et à faire connaître la Grèce moderne, la « Grèce d'aujourd'hui ». C'est même à un de ses premiers membres que revient le mérite d'avoir découvert, sinon inventé la Grèce contemporaine.

Notre sujet touche à une des périodes les plus intéressantes et les plus obscures de notre histoire ; de plus la connaissance

n'en est pas inutile pour l'étude des institutions grecques actuelles : il est donc indubitablement de ceux qui peuvent être traités dans cette salle. Toutefois le conférencier, lui, ne l'a pas choisi sans hésitations. Sans doute, cette conférence est le complément indiqué de l'esquisse sur les finances byzantines que j'ai eu l'honneur de lire devant vous il y a douze mois. Mais cette fois je me suis senti moins à l'aise pour dire mon avis. J'ai craint que les critiques que je serai forcé de faire à l'administration ottomane ne parussent emprunter leur vivacité au ressentiment. Après mûre réflexion, ces scrupules m'ont semblé exagérés. Outre en effet qu'il serait injuste de rendre le peuple turc solidaire d'une administration dont il a été lui aussi la victime, outre que personnellement j'ai maintes fois rendu hommage aux qualités éminentes de ce peuple, ne point parler de tel point d'histoire parce que votre nation ou votre parti sont en jeu, c'est se condamner à ne jamais faire de l'histoire.

Ce qui est nécessaire, c'est d'oublier qu'on appartient à tel peuple ou à tel parti. C'est dans cet esprit que le présent travail a été entrepris. Pas un mot ne s'y trouve qu'on puisse attribuer à des ressentiments ou à des arrière-pensées. Toutes les fois que j'ai eu une critique à faire, loin d'appuyer, j'ai atténué. Enfin, pas un fait n'a été avancé qui ne fût appuyé par un ou plusieurs témoins étrangers.

Mais, cette première difficulté résolue, restaient les difficultés tenant à la nature même du sujet. Elles sont nombreuses. Tout d'abord, pendant la période qui va nous occuper, il n'y avait pas à proprement parler de budget de l'empire turc, mais plusieurs budgets superposés ou juxtaposés. Sur aucun de ces budgets nous n'avons de renseignements officiels, puisque le premier budget turc n'a été publié qu'en 1863. D'autre part, les dépenses publiques, même celles qui se rattachent à ce qu'on pourrait appeler le budget proprement dit, sont peu susceptibles d'un traitement systématique. Elles dépendaient du caprice du souverain. Ainsi, tandis que Mourad IV, un des derniers

grands sultans de l'ancienne école, malgré des guerres continuelles et l'entretien d'une armée de 200,000 hommes, laissa un trésor rempli et un budget en excédent, son successeur Ibrahim parvint à vider le premier et à bouleverser le second par des prodigalités de souverain nègre : voitures constellées de pierres précieuses, kiosques féeriques, etc., etc.

Même complication dans le régime des impôts. A côté des impôts fixes découlant des lois sacrées, qui eux-mêmes variaient avec les régions, et de ceux qu'édictaient les dispositions législatives des sultans, il y avait une foule d'impôts et de monopoles arbitraires, qui variaient à la fois avec les provinces et avec les caprices des gouverneurs. Si bien que les renseignements que certains écrivains, notamment Hammer et Mouradja d'Ohsson, nous fournissent sur le régime fiscal turc, n'étant en somme qu'un commentaire des lois musulmanes, ne constituent, de l'aveu des écrivains précités, qu'un tableau incomplet de la situation. Bien mieux, à côté de Constantinople, qui doit à son titre de capitale de bénéficier d'un régime de faveur (voyez l'Appendice A), il y a les provinces privilégiées, qui sous une forme ou une autre échappent, elles aussi, au régime fiscal ordinaire. Et cette dernière catégorie doit retenir notre attention, puisque un certain nombre de provinces grecques y rentre.

Sans doute, tant sur les provinces privilégiées que sur les impôts arbitraires, des renseignements pourront être trouvés, soit dans des documents officiels accordant les privilèges, soit dans les relations des voyageurs, particulièrement nombreux à partir du XVIIIe siècle : il suffira de nommer Pouqueville, Olivier, Cousinery, Hobhouse, Leake, Chandler, Savary, Urquhart, Bartholdi, Choiseul-Gouffier, etc., etc. (1). Mais, si les rensei-

(1) Les touristes qui nous ont été le plus utiles sont :
E. Pouqueville, *Voyage de la Grèce*, 2e édit., 6 vol., Paris, 1828.
Leake (Colonel W. M.), *Travels in Morea*, 3 vol., Londres, 1830.
— *Travels in Northern Greece*, 4 vol., Londres, 1835.
Olivier, *Voyage en Grèce et en Turquie fait par ordre du gouvernement*. Paris, an IX, 6 vol.

gnements ne manquent pas, on en trouve parfois là où l'on s'y attendrait le moins : par exemple, en ce qui concerne l'île de Syra, dans le *Traité des Abeilles* de l'abbé della Rocca (1); il faut convenir que, fragmentaires ou fournies de façon incidente, ces informations ne répondent pas à toutes les questions qu'on est amené à se poser, et par leur diversité elles constituent une nouvelle difficulté pour qui est obligé de se borner à une vue d'ensemble.

Chandler, *Travels in Asia Minor* (1775), 2e édit. par Revett, Oxford, 1825; traduction française de Savary et B. du Bocage, Paris, 1806.

Savary, *Lettres sur la Grèce*, Paris, 1778.

Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque en Grèce*, édition Lebroussart, 2 vol. Bruxelles, 1823.

Tournefort (Pitton de), *Relation d'un voyage du Levant fait par ordre du Roy*, 3 vol., Lyon, 1717.

E. M. Cousinery, *Voyage dans la Macédoine*, 2 vol. Paris, 1831.

Stéfanopoli (Dimo et Nicolo), *Voyage en Grèce pendant les années 1797 et 1798*, 2 vol., Londres, 1800.

David Urquhart, *Turkey and its ressources*, Londres, 1833.

— *The Spirit of the East*, 2 vol., Londres, 1839.

Smart Hugues, *Travels in Greece and Albania*, 2 vol., Londres, 1820.

H. Holland, *Travels in the Ionian Isles, Albania, Thessaly, Macedonia etc. during the years 1812 and 1813*, Londres, 1815.

J. C. Hobhouse, *A Journey through Albania and other provinces to Constantinople*, Londres, 1813.

Je ne fais que citer ici les principaux voyageurs. A côté de ceux que je cite plus bas et de ceux que j'oublie ou que j'ignore, je dois ajouter les noms de Bartholdy, dont le *Voyage en Grèce*, traduit en français (Paris, 1807), contient quelques renseignements intéressants sur Ambelakia, et Sonnini, dont l'excellent *Voyage en Grèce et en Turquie fait par ordre de Louis XVI* (2 vol., Paris, an IX) ne contient rien sur les finances.

(1) Le *Traité complet sur les Abeilles avec une méthode nouvelle pour les gouverner, telle qu'elle se pratique à Syra, île de l'Archipel* (2 vol., Paris, 1720) [dédié à Madame], est précédé d'un précis historique et économique sur cette île, qui comprend 268 pages. Ce précis est d'un très grand prix non seulement pour l'histoire de Syra et de l'Archipel (M. T. Ampélas s'en est beaucoup servi pour son *Histoire de Syra*, 1874) mais aussi pour l'histoire du peuple grec sous la domination turque. « On verra, dit della Rocca, dans son avant-propos (p. XXI) la protection que le roi de France accorde à tous les catholiques de la domination des Turcs... En parlant du caractère et du génie des Syriotes, je ferai voir que les Grecs ont toutes les dispositions de leurs ancêtres pour les arts et pour les sciences ». Notre auteur réfute aussi les affirmations de M. Pan sur la décadence des Grecs modernes; il consacre un chapitre au grec moderne et à sa prononciation; enfin, il s'occupe de « plusieurs pratiques économiques et rurales qui peuvent être très intéressantes pour le public » et qui le sont en effet.

Les variations dans la valeur des monnaies mettent le comble à la confusion. Car, si les comptes sont toujours faits en piastres, la piastre n'a pas toujours eu la même valeur, et il faut constamment s'arrêter pour rechercher quelle est cette valeur à l'époque dont on parle. Les différences dans la valeur réelle de cette unité monétaire sont considérables. Frappée sous Mustapha, elle conserva jusqu'au début du XVIIIe siècle, où elle commença à se déprécier, la valeur d'environ cinq francs ; à la fin de ce siècle, c'est-à-dire vers l'époque qui nous occupera plus spécialement, elle était tombée au cinquième de sa valeur primitive, soit à un franc. Depuis, elle a subi de nouvelles dépréciations, puisqu'aujourd'hui elle ne vaut pas même 25 centimes. Naturellement ces variations sont dues à l'altération des monnaies. Les pratiques des rois faux-monnayeurs étaient tellement entrées dans les mœurs turques, que même le sultan Selim, ce prince libéral, le premier en date des Jeunes Turcs, qui fit un effort sincère pour réformer l'Empire et arriva par une série de réformes financières heureuses à doubler ses revenus, n'eut aucun scrupule lorsqu'il s'agit d'altérer les monnaies. Il en déprécia le titre de près de 50 0/0, au témoignage de Juchereau de Saint-Denis, ce colonel français qui admirait Selim, servit sous lui et se fit plus tard l'historien de son règne et de sa chute (1).

Tout cela explique peut-être pourquoi on chercherait en vain une monographie complète sur la question et pourquoi deux économistes distingués, MM. Morawitz et du Velay (2), qui

(1) A. de Juchereau de Saint-Denis était, lors de la déposition de Selim, inspecteur en chef du génie militaire. Il fut témoin oculaire des événements de 1807 et 1808. Il habita assez longtemps la Turquie et y voyagea assez pour connaître à fond le pays. Son ouvrage *Révolutions de Constantinople en 1807 et 1808* (2 vol., Paris, 1819) est précédé d'*Observations générales sur l'état actuel de l'empire ottoman*, qui nous ont été de la plus grande utilité.

(2) Voir Charles Morawitz, *Les finances de la Turquie* (Paris, 1902) et A. du Velay (nom de plume de Durastel), *Essai sur l'histoire financière de la Turquie depuis le règne du sultan Mahmoud II jusqu'à nos jours* (Paris, 1903). On consultera avec fruit l'introduction historique de M. Morawitz et la première partie du second de ces ouvrages : *Les finances musulmanes avant le Tanzimat*.

ont récemment écrit sur les finances ottomanes contemporaines, ont pour ainsi dire glissé sur la partie historique. Souhaitons que M. N. Jorga, l'éminent professeur à l'Université de Bucarest, comble la lacune. Pour le moment, sa remarquable *Geschichte des Osmanischen Reiches* (1) s'arrête à l'année 1538. Il n'a eu l'occasion de s'occuper que du régime financier au lendemain de la conquête, et les renseignements que lui ont fournis les sources sont forcément restreints. Pour notre part, nous nous bornerons aux cent ans qui ont précédé la révolution grecque. Cela pour des raisons évidentes : d'abord une bonne partie des terres grecques n'a définitivement passé sous la domination turque qu'au XVIIIe siècle, avec le traité de Passarowitz (1718). Peu après, avec l'entrée en scène de la Russie, s'ouvre la question d'Orient. L'Europe se met à s'occuper sérieusement de la Turquie, de ses différents peuples, de ses richesses. Mouradja d'Ohsson, Beaujour et Eton (2), composent leurs tableaux politiques ou économiques de l'empire ottoman. Simultanément les touristes, archéologues, poètes, savants, parfois hommes politiques, parcourent et décrivent la Grèce. Ils sont d'autant plus incités à nous fournir les renseignements complémentaires dont nous avons tant besoin, qu'à cette époque apparaissent plus nettement les résultats politiques et économiques du régime financier que nous allons décrire.

Encore donc que l'administration financière de l'empire n'ait

(1) Les historiens de l'empire ottoman antérieurs à Jorga sont Zinkeisen, *Geschichte des Osmanischen Reiches in Europa* (7 vol., Hambourg-Gotha, 1840-1863) et surtout J. von Hammer, dont l'histoire de l'Empire Ottoman a été traduite dans plusieurs langues. Mes renvois se refèrent à la traduction française de J. J. Hellert (12 vol. Paris, 1836-1838). L'*Histoire de l'Empire Ottoman* de de La Jonquière n'est qu'un manuel sans prétention à l'originalité. L'ouvrage de M. Jorga, dont le second volume vient de paraître (Gotha, 1909), fait partie de l'*Allgemeine Staatengeschichte* publiée sous la direction de Karl Lamprecht.

(2) Mouradja d'Ohsson, *Tableau général de l'Empire Ottoman*, publié par M. C. d'Ohsson, fils de l'auteur, 8 volumes, Paris, Firmin Didot, 1824.

Félix Beaujour, *Tableau du commerce de la Grèce, formé d'après une année moyenne depuis 1787 jusqu'en 1797*, 2 vol., Paris, 1800.

William Eton, *Tableau historique, politique et moderne de l'Empire Ottoman*, traduction française de C. Lefebvre, 2 vol., Paris, an VIII. Mes renvois se réfèrent à cette édition que j'ai sous la main. Il y eut de l'ouvrage deux éditions anglaises.

pas beaucoup varié depuis la conquête ou du moins depuis Soliman le Magnifique, c'est bien vers la période qui va du traité de Passarowitz à la Révolution grecque que devaient se concentrer nos efforts. La crainte d'épuiser l'auditoire sans épuiser le sujet m'oblige à me limiter strictement à cette période. Mais même avec cette amputation de trois siècles, je ne suis parvenu qu'à être très long et très incomplet. Dans l'espoir que me tenant compte de cet aveu vous serez à la fois très patients et très indulgents, j'aborde le fonds même de cette étude.

L'administration financière de l'empire ottoman se divisait en deux parties principales rappelant le γενικόν et l'εἰδικόν byzantins : le trésor public ou *miri*, le trésor particulier du sultan ou *hasné* (1). Ces parties étaient si distinctes que le second trésor était parfois plein quand le premier était vide, et il arrivait même au *hasné* de consentir des emprunts au *miri*.

Chacun des trésors avait ses recettes et ses dépenses. Les recettes du *miri* seront examinées plus loin. Celles du *hasné* provenaient des tributs payés à l'empire, de l'impôt sur les successions, du produit des mines, des amendes et confiscations, enfin d'une série de droits régaliens dont les plus importants étaient la vente des charges et le droit de succéder aux hauts fonctionnaires de l'empire, de l'héritage desquels enfants et parents étaient totalement exclus (2).

(1) « *Hasné*, dit le baron de Tott, t. I, p. 148, note 2, veut dire trésor et se dit de la totalité du trésor du souverain ; mais ce mot désigne aussi la somme de 10,000 bourses, qui, à la différence près du change, valent quinze millions ; et c'est lorsque cette somme complète est rassemblée dans des coffres qu'on y met le scellé comme on ferme un sac de 1,200 livres. Mustapha prenait un tel plaisir à cette occupation qu'il sacrifiait tout pour grossir son trésor. Il fit vendre à l'encan beaucoup de bijoux et même il envoya à la monnaie tout ce qui lui fut donné par la Cour de Danemark en vaisselle d'or ou d'argent, lors de la conclusion de son traité avec la Porte ».

(2) L'idée de l'exclusion des héritiers naturels au profit du supérieur se retrouve dans d'autres parties de la législation turque. Le patriarche héritait des ecclésiastiques non mariés. Dans le corps des janissaires, l'agha, chef suprême, et les chefs d'orta (cohortes ou chambrées ; il y avait 229 ortas, dont 77 dans la capitale)

Tout cela représentait des recettes considérables. Les tributs payés à l'empire par l'Égypte, les provinces danubiennes et Raguse se montaient à 1,100,000 piastres (1). L'impôt sur les successions était de 10 0/0 et le produit des biens tombés en déshérence venait s'y ajouter. Les mines impériales nombreuses et riches auraient pu rapporter beaucoup; mais le gouvernement, inhabile à les exploiter, avait fini par les affermer pour un prix allant à peine à 3 ou 4 millions de francs (2).

Nous verrons plus loin ce que le gouvernement ottoman avait su tirer des amendes et confiscations. Disons un mot du produit de la vente des charges. Toutes les charges était vendues; mais le prix dépendait des circonstances et, avec la décadence économique de l'empire, il tendait à la baisse. Cependant les offices continuaient à rapporter gros à l'État. Le pachalik du Caire se vendait ordinairement 75,000 livres, et la place de cadi (juge à pouvoirs très étendus, cf. supplément B) dans un bon centre valait encore de 2 à 5,000 livres. Il est impossible

héritaient des officiers et des soldats, — du moins partiellement; car, s'il y avait des héritiers légitimes, ils n'héritaient que pour une partie, et, si la succession excédait 10,000 piastres, elle allait au fisc.

(1) D'après Eton (t. I, p. 63), ces tributs se répartissaient ainsi qu'il suit :

Égypte.....	600,000	piastres.
Valachie.....	230,000	»
Moldavie.....	260,000	»
Raguse.....	20,000	»
	1,100,000	»

Le seul régulièrement payé était le plus petit. La république patronnée par Saint-Blaise ajoutait même à son tribut quatre bassins de vermeil. L'Égypte était « si légèrement soumise à la Porte, qu'au lieu de recevoir un tribut régulier, on était obligé d'y envoyer de très fortes sommes pour corrompre les beys et pour s'assurer de leur obéissance, en fomentant entre eux des divisions ». Le tribut des principautés Danubiennes, nul en cas de guerre avec la Russie, n'était pas resté fixe. Il comprenait, d'après Mouradja d'Ohsson (v. II, p. 250), qui ne s'accorde pas avec Eton, outre une redevance de 480,000 p. (310,000 pour la Valachie, 170,000 pour la Moldavie), des prestations considérables en nature et des présents aux grands de l'Empire. Il fut enfin réglé en 1791 entre la Porte et la Cour de Saint-Pétersbourg que la Valachie paierait 750,000 piastres et la Moldavie la moitié de cette somme pour être exemptes de toutes autres redevances.

2) Cf. Juchereau, p. 118. Voir, pour plus de détails, d'Ohsson p. 252-4 ; sur la décadence des mines, Urquhart, p. 177 et suiv.

de calculer ce que pouvaient rapporter les successions des hauts fonctionnaires. Eton, cet ancien consul britannique dont la *Survey of the Turkish Empire* est pour les questions financières un guide précieux, est porté à penser qu'elles rapportaient énormément, « puisque, dit-il, la principale occupation d'un pacha est de pressurer par tous les moyens possibles les habitants de sa province et que ces hommes n'ont pas plutôt amassé de grandes richesses que le sultan les destitue ou leur envoie le cordon pour augmenter son trésor du produit de leurs dépouilles ».

Quoi qu'il en soit, le total des recettes du *hasné* reste conjectural. L'emploi que pouvait en faire le sultan échappe à toute investigation. Tout ce que nous savons c'est que les revenus privés permirent aux plus sages des empereurs de constituer ces trésors qui à plusieurs reprises furent d'un si grand secours pour leur empire.

Ne nous attardons pas plus longtemps au budget du *hasné* et arrivons aux finances publiques proprement dites. Nous commencerons naturellement par le budget des dépenses.

I. Le budget des dépenses.

Le budget des dépenses du *miri* ne comprenait pas, c'est là son trait caractéristique, les dépenses de l'administration civile, pas même celles de l'administration civile centrale; il ne comprenait aussi qu'une partie des dépenses de la cour. Il subvenait pour deux tiers aux dépenses militaires, et, plus exactement, aux frais de l'armée permanente. Les janissaires et les quatre autres corps (1) qui la composaient étaient fort régulièrement

(1) Les troupes en service permanent se composaient, outre les janissaires, des *djébedjis* ou armuriers, des *topdjis* ou canonniers, des *top-arabadjis* ou soldats du train et des deux corps de cavalerie, *sipahs* et *silihdars*. Toutes ces troupes permanentes, par opposition aux autres, étaient appelées collectivement *odjaks*.

payés. La paie des soldats variait d'après leur âge et leurs états de service (1). Par contre, la somme que versait le gouvernement ne variait pas avec le nombre des hommes sous les drapeaux. Les officiers de chaque régiment recevaient le traitement des effectifs nominaux. Si — et c'était presque toujours le cas — les effectifs réels étaient inférieurs en nombre, ils empochaient la différence, et cette différence constituait même leur principal profit. De là des abus auxquels Mustapha III, ce prince économe par excellence, s'efforça en vain de remédier (2).

Ce qui restait du budget, une fois couvertes les dépenses militaires permanentes, allait pour la majeure partie (3) à ce que nous appellerions aujourd'hui la liste civile.

Le luxe de la cour était tout oriental. Ainsi, les 900,000 piastres dont disposait l'intendant des cuisines du sérail ne suffisant pas, les viandes de boucherie formaient un compte spécial et supplémentaire de 300,000 piastres. Tandis que la grande douane de Constantinople devait tenir annuellement à la disposition du chef des eunuques noirs 660,000 piastres pour l'entretien du harem impérial, le vieux sérail en réclamait 900,000 autres et le *Scheher-Emini*, premier intendant du sérail, en prélevait 850,000 autres pour l'entretien d'une autre partie de la maison du sultan.

(1) Les janissaires recevaient en principe une solde de 3 à 7 aspres par jour ; elle allait de 8 à 29 aspres pour les vétérans (*amelmandé*) qui s'étaient distingués dans les combats, et de 30 à 120 pour les officiers et soldats invalides (*otouraï*). Dans la capitale la solde des janissaires actifs, qui formaient la division des *adjémi-oglans*, allait de 2 à 39 aspres par jour suivant le grade et les années de service. L'artillerie était payée à peu près comme les janissaires. La solde de la cavalerie variait, selon les années de service, de 6 à 22 aspres.

(2) Les abus étaient tellement grands que le gouvernement crut nécessaire d'accorder une prime à qui dénoncerait les décès; mais cette mesure n'eut que peu de succès. Quand Tchélébi-Mohammed pacha, ancien aga des janissaires, fut destitué après avoir été élevé à la dignité de grand-vizir, on trouva chez lui un paquet de billets de solde se montant à 12,700 aspres par jour, ou 38,600 piastres par an.

(3) Quelques crédits étaient affectés aux pensions, *très petites et très rares alors*, et aux pélerinages de Médine et de la Mecque au nom desquels on affermait d'ailleurs certaines petites recettes.

Tous ces crédits sont tirés du budget central, tel que nous le connaissons par les renseignements, apparemment assez sûrs, d'Eton et d'Ohsson. Mais le sultan (nous l'avons vu tout à l'heure) disposait encore des recettes énormes du trésor privé, dont une partie considérable allait certainement à la cour. D'autre part, la liste civile ne subvenait pas aux dépenses de la sultane validé et des princes et princesses de sang. Celles-ci avaient pour les couvrir des apanages considérables, souvent les revenus de telle ou telle province, entre autres de certaines villes ou provinces grecques. Nous aurons à revenir là-dessus.

Comme les membres de la famille impériale, les très hauts fonctionnaires, le grand-vizir, le capitan-pacha ou grand-amiral (1), les gouverneurs des provinces tiraient leurs revenus de terres affectées à cette charge, ce qui explique pourquoi le budget n'avait pas à s'occuper d'eux. Mais qui donc subvenait aux traitements des fonctionnaires subalternes?

Tout d'abord, il convient de remarquer que les fonctions publiques assumées par l'État ottoman étaient peu nombreuses. On s'embarrassait peu de développer les voies de communication, la production nationale, la marine, les sciences et les arts. Le clergé, chargé à la fois du culte et de l'instruction, avait des vakoufs, dont l'étendue augmentait tous les jours. La charité des musulmans, égale à leur piété, multipliait les établissements charitables et dispensait l'État de s'occuper de l'assistance publique. C'est encore sur des legs spéciaux qu'étaient souvent réparés et entretenus les grandes routes et les édifices publics (2). Pas plus que les cultes et l'instruction publique, la magistrature ne réclamait rien du budget ottoman. Les raisons

(1) Sur ces revenus le capitan-pacha était forcé d'entretenir aussi la flotte. Vers la fin du XVIIe siècle, le *miri* accordait aussi une subvention de 2 à 3 millions de piastres au budget de la marine.

(2) La fidélité avec laquelle les musulmans observaient les dispositions du Coran sur le secours dû au prochain, fidélité qui se manifeste encore aujourd'hui par des fondations de toutes sortes, par exemple ces *ontas*, rappelant les *xénodochia* byzantins, où le voyageur pauvre est sûr de trouver abri et nourriture et qu'on rencontre dans les moindres villages, est singulièrement à l'éloge des Turcs.

en étaient moins nobles. Les magistrats de tous les ordres étaient privés de traitements fixes, mais étaient autorisés à percevoir des droits judiciaires. Le gagnant payait 10 0/0 sur le montant de l'affaire. « Par cet arrangement, dit l'abbé della Rocca, le malheureux qui a été condamné à perdre son procès n'est pas ruiné par le paiement des frais. Il reste cependant une porte ouverte aux méchants, pour chercher chicane aux riches, ce qui procure une source intarissable de revenus aux juges ». Au dire d'un autre auteur, « tout comme les juges, les autres fonctionnaires civils, depuis le ministre d'État jusqu'au simple commis de bureau, ne reçoivent aucun salaire déterminé ; *ils vivent des émoluments de leurs offices*. Et on comprendra ce que cela voulait dire en pratique, surtout si on se rappelle que tous ces fonctionnaires non rétribués avaient aussi à acheter leur charge ».

Enfin, si le budget central comprenait les dépenses de l'armée permanente, il ne comprenait pas toutes les dépenses militaires, En effet, peu après la conquête, on avait divisé une grande partie des propriétés chrétiennes, censées être devenues propriétés du sultan, en fiefs militaires, nommés ziamets ou timars. La féodalité turque différa de la féodalité européenne en ce que le pouvoir central fut toujours assez fort pour empêcher les terres féodales de devenir entièrement héréditaires. Mais, comme en Occident, le seigneur féodal, qui en Turquie s'appelait le spahi, avait l'obligation de fournir un certain nombre d'hommes, de cavaliers armés. Il est à noter que l'entretien de ces troupes auxiliaires, dont le sultan rejetait les frais sur le spahi, retombait en dernière analyse sur les habitants des campagnes, jadis propriétaires, maintenant simples tenanciers des terres féodales. C'est aussi sur les provinces en général que retombaient l'entretien de certains autres corps francs et le fardeau des innombrables contributions extraordinaires imposées en cas de mobilisation ou de guerre.

Cet aperçu à vol d'oiseau de l'organisation des finances turques suffit à faire deviner les abus qu'elle recélait. Il est clair que

cette multiplication à l'infini des budgets et des comptes ne pouvait aboutir qu'à un désordre sans bornes. Il n'est point d'État qui eût pu résister à un mépris si parfait des lois les plus élémentaires d'une bonne économie publique, et la Turquie d'alors le pouvait moins que tout autre, car aux abus déjà signalés venaient s'ajouter un système fiscal qu'il nous faut maintenant décrire.

Une observation préliminaire est nécessaire. Jusqu'ici j'ai parlé de l'administration officielle, de l'administration turque. Or à côté d'elle se trouvait une administration chrétienne. C'était d'abord la grande Église avec tous ses privilèges ecclésiastiques et séculiers, découlant de la conception islamique de la société et des privilèges octroyés par Mahomet II. C'était ensuite la communauté qui, pour des raisons que nous indiquerons plus tard, avait pris, du fait même des Turcs, une importance considérable. Mais ces deux organismes, autour desquels gravitait la vie nationale, exigeaient des frais considérables. La législation conférait à l'Église le pouvoir, dont elle fit malheureusement abus, de lever des droits ecclésiastiques qui étaient de véritables impôts. La communauté était naturellement, elle aussi, dans l'obligation de se procurer de l'argent. Enfin, à partir du XVIIIe siècle, écoles et établissements de bienfaisance apparaissent de tous les côtés, et il n'est pas besoin de dire que ce n'était pas le *miri* qui les subventionnait. Les finances de l'Église et des communautés grecques font partie intégrante de mon sujet; mais j'en renvoie l'étude à un appendice (v. Appendice B) (1). Ce qu'il importe de retenir, c'est qu'à côté des frais de l'administration impériale dont, comme nous le verrons, les chrétiens étaient forcés de supporter la plus grande part, ils avaient aussi à défrayer leur propre administration.

Mais venons aux impôts officiels.

(1) Je renvoie ceux qui seraient curieux de renseignements complémentaires à l'essai de M. Moschovakis sur *Le droit public en Grèce sous la domination turque*, (Athènes, 1882), au *Griechisches Volk in öffentlicher, kirchlicher und privatrechtlicher Beziehung* de Maurer (3 volumes, Heidelberg, 1836), le grand juriste bavarois à qui ce pays doit tant.

II. Les impôts.

« Tous les impôts, dans les pays musulmans, dit Hammer (t. VI, p. 271-2), sont divisés en deux catégories : 1° les impôts légaux (*rousoumi scheriyé*) qui sont déterminés par le Coran et les lois fondamentales de l'islamisme; 2° les impôts arbitraires (*tekalifi ourfiyé*) qui sont institués par des ordonnances administratives (*kanoun*) et qui pour cette raison sont aussi nommés impôts du Divan. Enfin les impôts non déterminés par le Coran ou le Kanoun et qui sont désignés sous le nom arabe d'*avani* (exaction), mot qui a passé en gardant sa signification en Occident (*avanies*) ».

En somme, ces avanies étaient les seuls impôts arbitraires dans le sens que les non-musulmans donneraient au mot. Les *tekalifi ourfiyé* n'étaient arbitraires qu'en tant qu'ils pouvaient être librement institués, modifiés ou supprimés par l'État et qu'en fait ils variaient suivant les pachaliks. Les impôts légaux portent bien la marque de l'époque primitive où ils ont été décrétés. D'une conception financière admettant la perception en nature (marque de l'absence de numéraire), ils ne comprennent que la dîme foncière et la capitation auxquelles est venu bientôt se joindre un tarif douanier *ad valorem*, très léger. Ce sont bien là les impôts convenant au peuple jeune, conquérant, peu porté vers l'industrie et le commerce, qu'étaient les Arabes du VIIe siècle. Examinons-les de plus près.

L'impôt foncier.

L'impôt foncier correspondait à la division en trois classes des propriétés territoriales, édictée par les lois sacrées. La première classe comprenait les terres *mülk*, les propriétés décimales; c'étaient celles qui, appartenant en pleine propriété à des musulmans, n'étaient tenues qu'à la dîme. — Les secondes

étaient celles dont la possession, et non plus la propriété (1), avait été laissée à des non-musulmans; elles étaient assujetties à un impôt, parfois fixe (*kharadj vazifé*) mais plus habituellement proportionnel aux produits (*kharadj mouvassemé*). Cette seconde dîme différait de la première en ce qu'elle était plus élevée; son montant variait du 20e au 50e, et non plus du 10e au 20e. Primitivement, la destination aussi en était différente; le produit en était affecté aux dépenses publiques, tandis que l'autre était destinée à des œuvres de bienfaisance, d'où le nom de dîme aumônière. — La troisième classe renfermait les biens de la couronne; ces biens avaient été transformés pour la plupart en fiefs militaires (2). L'obligation du service militaire dispensait les feudataires de l'impôt; mais les véritables possesseurs, c'est-à-dire les chrétiens jadis propriétaires, n'avaient en rien bénéficié de cette dispense. Au lieu de payer la dîme à l'État, ils la payaient au spahi et n'avaient rien gagné au change. Car, outre qu'ils auraient eu peine à s'imaginer percepteur plus cruel (3), les spahis s'étaient arrogé le droit de percevoir avec la dîme une série d'impôts arbitraires.

Sotiropoulos, qui fut plusieurs fois ministre des finances, fournit dans son étude sur l'*Impôt Foncier*, publiée en 1861, quelques renseignements sur ces impôts supplémentaires (4).

(1) La distinction avait son importance. D'après le code politique ottoman (ch. II, art. 3), « lorsque le possesseur d'une terre tributaire en néglige la culture et se met ainsi par sa propre faute dans l'impuissance de payer l'impôt auquel il est tenu, le Souverain a le droit d'affermer cette terre à un autre individu, pour ne pas laisser en souffrance les revenus du trésor public. »

(2) Le domaine de la couronne était au début immense. Sous Soliman, il rapportait, d'après Hammer (t. VI, p. 260), la somme énorme de 4241 charges d'aspres, ce qui fait près de cinq millions de ducats.

(3) Tous les témoins s'accordent sur la cruauté de ces seigneurs turcs. « Je vous en parlerai souvent, dit Beaujour (I, 58), en vous parlant des Grecs, parce qu'en parlant du troupeau il est nécessaire de parler des loups qui le dévorent. »

(4) Sotiropoulos parle de ce qui se passait dans le Péloponèse sa patrie. Dans les autres parties de la Grèce, les choses variaient peu quant au fond; mais le loup ne s'y prenait pas toujours de la même façon pour manger la brebis. Ainsi, en Crète, outre la dîme qui *se montait au septième*, l'aga forçait les paysans à porter leurs olives dans ses moulins et gardait les grignons ou marc de l'huile. Il les obligeait à lui vendre leurs denrées à tel prix qui lui plaisait. Enfin les

C'étaient le *salaria*, perçu en nature (tant par chaque animal de labour) et la *spentsa*, capitation d'une demi-piastre par an (1). Les adolescents ne payaient que 10 paras. La façon dont l'âge était fixé en cas de contestation est assez curieuse. On comptait, dit Sotiropoulos, l'épaisseur du cou avec un chapelet (*combologi*) plié en deux, on obligeait ensuite l'enfant à tenir avec les dents l'un des bouts, si sa tête passait par le *combologi* ouvert, l'impôt était perçu. Cette manière d'évaluer l'âge, absurde au premier abord, semble avoir donné des résultats satisfaisants; car Tournefort (II, 73) et d'autres écrivains nous apprennent qu'elle était appliquée pour la capitation proprement dite, le second des impôts légaux, dont étaient dispensés les enfants de moins de sept ans et dont il nous faut maintenant parler.

La capitation ou kharadj.

La capitation générale connue sous le nom de kharadj (2) est par sa nature moins un impôt qu'un tribut imposé aux sujets non-musulmans de l'empire. C'était aussi une taxe graduée. Les contribuables étaient divisés en trois classes (3). Selon la classe variait la quotité, et le reçu délivré par le percepteur changeait de nom et de couleur.

Les quittances, blanches pour la première classe, rouges pour la seconde, jaunes pour la troisième, sont souvent mentionnées par les voyageurs. « Les Grecs, dit Choiseul-Gouffier

paysans n'avaient pas le droit de se marier sans sa permission « qu'il faut acheter par quelque présent : mouton, agneau, poules. Si la belle plaît à l'aga, il la retient quelquefois pour son compte, sans que personne ose s'y opposer » (v. Olivier, *op. cit.*, t. II, chap. XII).

(1) A Syra, la *spentsa* était une imposition d'environ quinze sous, à laquelle étaient soumis les chefs de famille. L'abbé della Rocca (t. I, p. 76) fait dériver son nom de l'italien *spesa*, dépense.

(2) Le mot *kharadj*, employé surtout pour la capitation, est un terme générique désignant aussi, nous l'avons vu, les autres impôts.

(3) Les opulents (*ghany*), les aisés (*mutewassit*), les indigents (*fakir-ul-cadi*). Par suite de cette distinction on divisait le tribut en supérieur (*ala*), moyen (*efsal*) et inférieur (*edna*).

(t. I. p. 27), n'osent pas sortir sans quittance; encore n'est-ce souvent qu'une précaution insuffisante contre l'industrieuse rapacité des exacteurs ». (Cf. Leake, *Morea*, I, 69).

Quant à la quotité de l'impôt, elle paraît avoir varié avec les époques, aussi bien qu'avec les provinces (1); il semblerait même que l'échelle graduée a été d'introduction relativement récente; cependant son montant n'a jamais été très élevé : à la veille de la Révolution grecque, il était de 12, 8 et 4 piastres (2). Ceci paraît contraire à l'importance considérable que les Turcs attachaient au kharadj et dont nous avons des témoignages si nombreux. D'après Juchereau de Saint-Denis, l'obligation pour les chrétiens de porter un costume différent des musulmans, obligation qui ne disparut qu'après la Révolution grecque (3), fut maintenue surtout parce qu'elle facilitait la per-

(1) Les différences dans la quotité de l'impôt, du moins en Grèce, paraissent au début ne pas concerner l'état de fortune. Christophoros Anghélos, cité par Philadelpheus, *Histoire d'Athènes sous la domination turque 1400-1800*, Athènes, 1902, t. I, p. 14, dit que l'impôt était uniforme, variant seulement d'après l'âge : 3 sous de 5 à 10 ans, 4 sous de 10 à 20, 6 sous ensuite. On verra plus loin qu'à Syra des traces de cet état de choses s'étaient conservées jusqu'à la fin. César Daponte, édition Sathas, p. 162, prétend que la division en trois classes a été introduite sous Soliman par le vizir Kiouprouli Moustapha pacha. On doit remarquer que la division du kharadj, classant les contribuables d'après la fortune, est conforme à l'esprit de la capitation. Elle se retrouve dans la législation algérienne, où la capitation se nomme *legma*. Et M. Leroy-Beaulieu se plaint que la *medjba*, capitation tunisienne, soit uniforme (*Traité de la Science des Finances*, I, livre II, ch. v, appendice). Quant aux variations dans le montant de la capitation turque, elles s'expliquent d'une part par les besoins croissants du *miri*, de l'autre par les altérations des monnaies, laquelle rendait cette augmentation à la fois nécessaire et purement apparente.

(2) D'après Sotiropoulos, *op. et loc. cit.* D'après Leake, le taux du kharadj était théoriquement de 11, 5 et 2 1/2 piastres, en fait de 13, 7 et 3. Le colonel anglais donne ce renseignement à propos de Kyparissia (t. I, p. 69). A noter que, d'après les renseignements que Leake fournit dans un autre de ses ouvrages (*Travels in Northern Greece*, IV, 231), le taux du kharadj était en Épire, sous Ali pacha, de 3, 6 et 12 piastres. D'autres témoignages tendent aussi à prouver que l'impôt variait d'après les localités; mais les différences étaient peu importantes.

(3) Les différences de costume ne disparurent qu'après la Révolution grecque. En 1831, la Porte, menacée par l'Égypte et la révolte des Albanais, supprima toutes les mesures susceptibles de choquer les chrétiens. C'est alors que fut donnée aussi l'autorisation de bâtir librement des églises. Urquhart se trouvait en ce moment en Macédoine. Il décrit l'enthousiasme que l'annonce de ces réformes provoqua dans une population qui quelques jours auparavant était

ception de la capitation. De plus, l'histoire mentionne qu'à plusieurs reprises (notamment en 1646 et en 1769) les chrétiens n'échappèrent au danger d'extermination que par la considération que le kharadj disparaîtrait avec eux. Le fait est tellement connu, qu'un grand écrivain allemand s'étant borné à dire que dans telle séance du divan les chrétiens durent leur salut au kharadj, sans croire nécessaire d'expliquer le sens de ce dernier mot, son traducteur prit le kharadj pour un haut fonctionnaire turc, du genre du mufti, qui, il faut le dire à son honneur, était également intervenu en faveur des chrétiens.

Mais revenons à notre question. Comment l'existence du kharadj, impôt léger, a-t-elle pu avoir de telles conséquences? Les uns (tel Juchereau de Saint-Denis, p. 116) l'expliquent par la circonstance que les janissaires étaient au début payés sur le kharadj. D'autres remarquent que, pour léger que fût cet impôt, étant donné d'une part le très grand nombre de chrétiens (on délivrait, à l'époque dont nous parlons plus spécialement, 1,600,000 quittances) et de l'autre la légèreté des impôts frappant les Musulmans, il jouait un rôle prépondérant dans la balance du budget. Ainsi Finlay remarque que sous Soliman, sur un budget total de 27,000,000 de piastres (150,000,000 de francs environ), le kharadj en fournissait 17,000,000 (plus de 90,000,000). Eton, dans l'analyse très détaillée qu'il donne du budget ottoman, montre que sur 37,235,500 de revenus fixes qui entraient au miri vers 1775, plus de la moitié, 19,538,000, provenaient encore du kharadj (1). Et, à cette époque, la Turquie

sur le point d'embrasser la cause des révoltés. Partout on fraternisait à l'instigation des autorités proclamant l'égalité entre Chrétiens et Turcs. Les scènes qu'il décrit rappellent celles du mois d'août 1908. Il est regrettable, diront les esprits chagrins, qu'elles ne se renouvellent que lorsque la Turquie est sur le point de perdre la patrie d'Alexandre le Grand.

(1) Voici, toujours, d'après Eton, dont nous respectons l'orthographe, la liste des autres recettes ordinaires du *miri* :

	Bourses-rumi.	Piastres.
Mukata (fermes enregistrées dans le Bash-Muhassèbe, etc.)	479	
L'Ogialik de Bulgarie	520	
L'Agalik de Turcomanie	450	

avait déjà perdu une partie des provinces chrétiennes qu'elle possédait sous Soliman. Ajoutez à cela que la capitation avait le grand avantage de constituer une recette stable; car le chiffre des billets était fixé une fois pour toutes et, si la population diminuait, la charge des billets supplémentaires retombait sur les restants. C'était même là un des grands abus du système. Les habitants de Mistra se plaignaient au colonel Leake, le célèbre voyageur anglais, qu'alors qu'il ne restait

Le corps des Chingani (Gypsies ou Bohémiens).....	2.690	
Gebeluyan lokaf humayun.....	280	
Emalaki humayun.....	350	
Gebeluyan du Timar et Ziamet, possédé par des personnes âgées ou infirmes.....	470	
Bedeli Nuzul du Timar et Ziamet de Romélie et de Natolie.....	3.580	
Avarigi Hanè (pour cent des immeubles).....	2.959	
Impôt sur le tabac, sur les mines d'argent, etc., et contributions des administrateurs.....	2.300	
Mukata, Misan sur la soie, le mastic, l'huile du pays de Brusa.....	2.300	
Droit payé par les marchands de moutons.....	790	
Puits salins ou mines de Hassar.....	780	
Poisson, bois, etc., de Metelin et de ses ports; impôt sur les poids à Constantinople.....	1.200	
Payé pour la bouche du Sultan, par certaines cités, villes et villages.....	2.800	
Par la communauté des bouchers.....	1.300	
La douane de Constantinople.....	600	
Droit sur le tabac	1.872	
Nota. — Ce droit est assigné de la manière suivante :	1.287	
885 bourses aux propriétaires du Malikanè.		
232 au Muphti.		
200 à la monnaie impériale.		
1.287		
Revenus des maisons appartenant à l'Arsenal.....	1.280	
Droit sur le tabac de l'Arabie.....	700	
Il en est assigné 400 bourses aux propriétaires susmentionnés, et 300 à la monnaie impériale.....		
Revenus des fermes appartenant à la Mecque et à Médine.....	2.800	
Diverses petites fermes destinées à des œuvres de charité.....	2.995	
Total des revenus fixes.....	75.871	ou 37.935.500

parmi eux que 3,000 contribuables, leur district continuait à payer pour 8,000 ; si bien que chaque contribuable payait pour 2 5/6 têtes (*Morea*, I, 131-2).

Malgré tout, je crois que les historiens sont allés trop loin, quand ils ont attribué le salut des chrétiens au kharadj (1). Pour être exacts, ils auraient dû parler des impôts en général. Non seulement les chrétiens étaient les contribuables les plus dociles, comme le faisait remarquer en 1646 le muphti au sultan Ibrahim, mais encore ils étaient les seuls à payer les impôts suivants : l'impôt foncier, la taxe des célibataires, le droit des fiançailles, les droits sur les moutons et sur les pâturages, le droit d'hivernage, les droits sur les abeilles et sur les moulins, le droit sur l'usage du tabac à fumer et le droit sur les esclaves (j'emprunte l'énumération au Raya Kanouni ou code des sujets infidèles promulgué par Soliman II et confirmé par Ahmet Ier).

Mais même le Raya Kanouni ne donne pas une image com-

(1) L'idée que les chrétiens ne payaient que le kharadj remonte assez loin : l'anonyme (probablement Théodore Spandoni) qui a rédigé le rapport sur le traitement que subissaient les chrétiens de la part du fisc turc, rapport daté de 1553 et adressé à un *monsignore* non nommé (probablement le cardinal Farnèse, depuis Paul III), éprouve déjà le besoin de protester contre l'affirmation que ses compatriotes ne payaient que la capitation. « Il est vrai, dit-il, qu'ils paient celle-ci et qu'elle est même très lourde : elle se monte à un ducat et est payée par tous les mâles ayant 15 ans révolus et non pas seulement par les chefs de famille (N. B. : la capitation est donnée comme uniforme). Mais ils paient encore une dîme de 15 0/0 sur le vin et les céréales, et un impôt de tant par tête pour leurs animaux. A ces charges considérables s'ajoutent les pertes qui résultent de l'arrivée de tout nouveau gouverneur, lequel fixe arbitrairement la valeur des monnaies de façon à donner dix et à recevoir douze, et les exactions des fermiers, qui sont encore plus âpres que dans les autres pays. Tout ceci compose les impôts ordinaires ; mais, quand on arme une flotte, on en impose d'extraordinaires pour la solde des équipages et l'achat du goudron, voiles, cordes, etc. Pareillement, quand l'armée turque va partir en campagne, des ordres terribles obligent tout village chrétien à envoyer un nombre déterminé de chevaux chargés de blé et d'orge. D'ailleurs, même en temps de paix, les chrétiens sont maltraités par les garnisons, qui exigent d'être considérées à l'égal du sultan ». L'original du rapport de Spandoni a été publié par Sathas, il a été traduit en grec par M. Anninos Cavalieratos dans le supplément mensuel du journal *Athinai* (numéro de janvier 1908). Comme il donne une idée à la fois exacte et succincte de la situation au XVIe siècle, nous avons cru bien faire en le résumant ici.

plète de la situation, puisque, sans compter les abus dont les chrétiens étaient victimes et qu'il ne peut guère mentionner, il laisse de côté les impôts pour lesquels chrétiens et musulmans n'étaient pas mis sur un pied d'égalité : par exemple, pour n'en citer que le plus important, les douanes.

Les douanes.

Les dispositions relatives aux douanes furent fixées par le khalife Omer Ier : leur montant devait être d'un quarantième (2 1/2 °/₀) pour les musulmans et d'un vingtième (5 °/₀) pour les sujets tributaires. Omer ajoutait même que cet impôt ainsi que la dîme aumônière prélevée sur les biens des musulmans devait alimenter la quatrième caisse, c'est-à-dire être exclusivement affecté à des œuvres de bienfaisance, aux misérables (*foucara* et *messakim*) et aux zélateurs de la religion disposés à faire le pélerinage ou à marcher volontairement à la guerre (1).

L'accroissement des besoins publics força les sultans à confondre cette quatrième caisse avec le trésor public, mais ils conservèrent pendant longtemps le tarif imaginé par Omer. Finlay (*op. cit.*, p. 28) affirme que ce tarif finit par tourner au désavantage des fidèles qu'il entendait avantager. Dans les moments de gêne, et ces moments n'étaient pas rares, les fonctionnaires songeaient moins à protéger leurs coreligionnaires qu'à remplir les caisses publiques, et, comme le commerce chrétien était plus productif, puisqu'il payait un tarif plus élevé, c'est lui qu'ils encourageaient. De très légers changements furent apportés à l'ancien état des choses. A l'époque qui fait l'objet de cette étude, les droits de douane (*resm-i-gumruk*) étaient les suivants : quatre pour cent pour les musulmans, cinq pour cent pour les sujets tributaires, rayas chré-

(1) Sur les quatre caisses instituées par les lois religieuses (art. VI du Code politique), leurs dépenses et leurs revenus respectifs, v. Mouradja d'Ohsson, t. V, p. 29-37.

tiens et juifs; trois pour cent pour les sujets des puissances occidentales, à qui les traités de commerce avaient donné le privilège incroyable de payer moins que les musulmans eux-mêmes.

Ce n'est pas tout. Les Turcs (v. Urquhart, p. 188) partaient du principe, vraiment par trop simpliste, que les droits de douane perçus à l'importation retombaient fatalement sur l'importateur, c'est-à-dire en l'espèce sur eux, tandis que les droits à l'exportation sont forcément payés par les États étrangers. Ils avaient donc établi des droits de douane tant à l'entrée qu'à la sortie, avec une tendance marquée à élever le plus possible les droits à l'exportation. Ainsi pour le raisin de Corinthe qui payait 6 °/₀, avec les avanies 8 ou 10 °/₀, on avait ajouté un certain nombre de petits droits qui portaient l'impôt exigé à 27 °/₀. Si bien que, d'après les calculs de Beaujour (1), Venise,

(1) Voici, d'après Beaujour, une comparaison des droits perçus sur le Corinthe à Zante avec ceux qui étaient perçus dans les possessions turques :

Droits perçus à Zante.			*Droits perçus en Morée.*		
Droit de sortie.....	6	°/₀	Droit de sortie.....	6	°/₀
Provision.....	3	—	Provision	3	—
Estivage.....	2	—	Estivage.....	2	—
Coût des barriques....	4	—	Coût des barriques....	4	
Primage du capitaine..	1	—	Primage du capitaine.	1	—
Frais de port.....	1	—	Frais de port.....	1	—
Pesage et foulage.....	1/2	—	Pesage et foulage.....	1/2	—
Censerie	1 1/2	—	Censerie.....	1 1/2	—
Diritto novo, dit della camera à raison de deux sequins le millier, ce qui revient au prix actuel à....	7	—	Frais de bateaux ou de transport dans la rade où se fait le chargement.....	4	—
Diritto novissimo, à raison de deux sequins.....	7	—	Avanies du Voïvode ou du douanier.....	2	—
Diritto degli consiglieri	1	—	Droits de consulat....	2	—
Diritto del proveditore	1	—			
Total...	35	°/₀	Total...	27	°/₀

L'histoire du raisin de Corinthe dans les Iles Ioniennes est des plus curieuses. Elle a été bien débrouillée par Partch, *Kephallenien und Ithaka* (1890, traduction

justement accusée d'écraser le commerce du raisin sec sous le poids des impôts, ne percevait en fait que 8 °/₀ de plus que la Turquie et fournissait du moins aux Ioniens une administration tolérable.

Pris en lui-même, et en laissant de côté les droits à l'exportation, le tarif *ad valorem* avait des désavantages si évidents que, comme nous l'apprend l'anglais Macgill, auteur d'un livre excellent sur la Tunisie, le bey de Tunis l'avait remplacé par un tarif spécifique et qu'Ali de Tebelen fit des efforts persévérants pour en débarrasser son pachalik.

Il avait pour principal inconvénient d'être à la fois insuffisamment productif et insuffisamment protecteur.

Ainsi, au témoignage de Pouqueville, sur 11,907,295 piastres que payait la Morée aux Turcs, 913,000 seulement provenaient des douanes (1). Pour encaisser le reste, les autorités étaient obligées de recourir à une série d'impôts infiniment plus vexatoires pour le contribuable et plus difficiles à percevoir que ne l'auraient été des droits de douane un peu plus élevés.

grecque de Papandréou) et surtout par M. Sp. de Biazi dans une série d'articles de la revue *Parnassos* (1892 et 1893). Les Vénitiens mirent de lourds impôts sur le Corinthe tantôt pour en entraver la culture, dont les progrès amenaient la disparition des cultures de céréales et faisaient craindre la famine, tantôt pour se procurer des ressources. Comme l'a remarqué William Miller, s'ils tenaient à Corfou surtout pour des raisons stratégiques, les autres îles Ioniennes leur paraissaient de bonnes vaches à lait. Ils s'efforcèrent aussi de concentrer le commerce du Corinthe à Venise. — Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la domination vénitienne ne recula nulle part devant de lourds impôts. « En Crète, la République établit des impôts considérables. Elle s'arrogea d'abord le monopole de la vente du sel; elle exigea une cote personnelle de chaque individu, les *villani* eux-mêmes payaient un hyperpère (1/4 ducat) par an; elle demanda des droits pour les vaisseaux stationnés dans les ports de la Crète; elle mit des octrois et fit payer des impôts sur les marchandises entrant dans l'île ou en sortant. Elle traitait sévèrement toute contravention aux tarifs, la confiscation des marchandises était chose commune. Pour s'éviter des soins nombreux, les impôts étaient affermés. » Ces lignes sont empruntées à l'introduction de M. Haudecœur aux *Documents inédits pour servir à l'histoire de la domination vénitienne en Crète de 1380 à 1485*, qu'Hippolyte Noiret n'eut pas le temps de publier et qui font partie de la Bibliothèque des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome (Paris, 1892).

(1) « Le Péloponèse, dit Pouqueville (t. VI, p. 227), d'après mes calculs et malgré ses longues calamités, paie les redevances appliquées aux dépenses suivantes :

Le tarif était aussi, ai-je dit, insuffisamment protecteur. En réalité, avec son système de droits à l'exportation, l'absence de droits spécifiques, l'imposition des matières premières et surtout les privilèges accordés aux étrangers sur les nationaux, il établissait bel et bien une protection à rebours au profit des industries étrangères. Tant que l'industrie européenne fut asservie aux méthodes primitives, la Turquie ne souffrit pas de cet état de choses. La liberté dont jouissait le commerce contribuait même à la prospérité du pays et faisait un agréable contraste au marasme dans lequel le mercantilisme et le colbertisme exagérés avaient jeté tant de pays occidentaux. Mais sitôt que la révolution industrielle s'opéra, avec la rapidité que l'on sait, en Occident, les conséquences d'une liberté mal comprise éclatèrent en coup de foudre. En quelques années, des industries florissantes, mais n'ayant pas, faute de protection, le temps de renouveler leurs méthodes de production, disparurent comme par enchantement. On sait quelle importance industrielle avait acquise Ambelakia, cette communauté thessalienne

	Piastres.
1. Vizir et pacha à deux queues de Nauplie coûtent annuellement pour leurs maisons, leurs troupes, etc.	4,000,000
2. Voïvodes et frais de perception des impôts	1,000,000
3. Cadis	120,000
4. Capitation ou caratch	484,056
5. Avarisi ou impôt mobilier	305,535
6. Spaïliks	1,500,000
7. Dîmes	2,864,000
8. Menzils-hanès ou postes aux chevaux	424,000
9. Bedeats (droits perçus sur les marchandises dont l'entrée et la sortie sont prohibées)	40,000
10. Stremmatica (impôt sur les vignes, 10 paras par stremme)	43,604
11. Cassabie (impôt sur les moutons)	238,000
12. Péages du grand défilé	50,000
13. Monopole du tabac à priser	50,000
14. Frais des garnisons des places fortes	50,000
15. Douanes	913,250
	11,907,294

N. B. — Dans ce total ne sont compris ni le produit des avanies et exactions qui varient à l'infini, ni, faute de données positives, les monopoles, les octrois des villes, les bacs, les fermes des eaux-de-vie, du plomb, de la poudre de chasse et d'une foule d'autres articles. »

si intéressante à tous égards. Tous les voyageurs qui la visitaient étaient émerveillés de ses richesses. Eh bien, Urquhart rapporte que dans ce *former focus of the cotton-yarn trade,* dans cet ancien foyer de l'industrie du coton, une ouvrière était arrivée à ne plus gagner que 20 paras par jour, sans être même toujours sûre de vendre le produit de son travail (1). Autre exemple : à Scutari on trouvait, en 1812, 600 métiers de tissage pour mousselines ; en 1821, il n'en restait que 40. A Tournovo, même situation. On y comptait, en 1812, 2,000 établissements de tissage; en 1830, il n'y en avait plus que 200. Pendant ce temps les exportations anglaises progressaient par bonds. En trois années, de 1827 à 1830, elles passaient de 531,700 à 1,139,616 £. Et ce progrès était dû presque uniquement aux exportations de coton, qui de 464,873 £ passèrent à 1,037,160.

Il est curieux de relever que ce tarif douanier turc qui a eu de pareils résultats économiques et financiers pour la Turquie et ses différents peuples, a été la seule partie de l'organisation financière ottomane qui ait été appréciée par les publicistes étrangers. On a loué hautement les Turcs d'avoir précédé l'Europe dans la voie du libre échange. Dans cette préférence pour les impôts directs, qui au début était surtout une consé-

(1) Voyez sur la communauté d'Ambelakia, Beaujour, *op. cit.*, t. I, p. 272 et suiv.; Bartholdy, *op. cit.*, lettre III; Urquhart, *The spirit of the East*, vol. II, ch. II, intitulé *Rise and fall of the commercial municipality of Ambelakia.* D. Bikélas (*La Grèce byzantine et moderne,* Paris, 1893, p. 188), après avoir expliqué que cette bourgade, qui formait une association industrielle, possédait 24 fabriques où l'on teignait en rouge (andrinople) 2.500 balles de coton par an, rappelle ce détail peu connu que c'est par les Grecs que le procédé de cette industrie a été introduit en France (Cf. l'*Art de la teinture du coton en rouge*, par M. F.-A. Chaptal, Paris, 1807). Un peu plus haut notre regretté ami remarque que, partout où les Grecs ont eu une sécurité relative, ils ont donné une preuve éclatante de leur activité et de leur habileté au commerce et à l'industrie. Mais cette sécurité relative, ils ne l'avaient que dans quelques îles, Chio, Spetsai, Hydra et dans quelques centres isolés, comme Ambelakia ou Syrrako et Calarrytes en Épire. Il est à noter que le bien-être matériel était suivi immédiatement d'un réveil moral et intellectuel : Cydonie et Chio possédaient de belles bibliothèques; Ambelakia avait un théâtre; Bartholdy mentionne même une représentation de *Misanthropie et Repentir*, le chef-d'œuvre de Kotzebue, représenté seulement depuis à la Comédie-Française.

quence de l'absence de transactions et de la rareté du numéraire, on a vu comme une divination des principes financiers modernes. En lui-même, et comme Eton a eu la franchise de le dire, le traitement de faveur accordé aux étrangers est simplement la preuve de l'ignorance qui régnait au Divan quant aux véritables intérêts économiques du pays, et l'on peut en dire autant des nombreux monopoles économiques et fiscaux qui furent décrétés à diverses époques, parfois avec les meilleures intentions (1).

Les impôts arbitraires.

J'ai beaucoup insisté sur cette question des douanes. Ceux qui suivent de près les choses turques savent à quel point, malgré les changements survenus, elle est encore d'actualité. Sans nous étendre sur la seconde grande catégorie d'impôts turcs, les impôts décrétés par les ordonnances impériales (impôts arbitraires ou du Divan), bornons-nous à dire qu'outre une série de taxes et de droits (2), dont quelques-uns ont été

(1) Les monopoles auxquels nous faisons allusion ne doivent pas être confondus avec les monopoles fiscaux, qui avaient généralement un caractère local et dont nous parlerons plus loin. On avait observé qu'alors que les producteurs de plusieurs articles, comme la soie et l'opium, ne touchaient que des prix assez bas, leurs produits étaient vendus à l'étranger pour des prix élevés. Le gouvernement ottoman, pensant supprimer le gain de l'intermédiaire, décida que le commerce de ces articles serait monopolisé et fixa le prix auquel les producteurs auraient à les lui vendre. Mais il s'y prit si mal qu'il fut réduit bientôt à supprimer ces monopoles, qui n'avaient servi qu'à faire crier les intermédiaires ruinés et le commerce extérieur gêné, sans procurer aucun avantage réel à ceux qu'ils entendaient protéger. Seuls quelques hauts fonctionnaires trouvèrent profit à cette opération.

(2) Les droits dits arbitraires comprennent : *a*) plusieurs impôts sur le tabac, le café, les moutons, l'*avarizi*, etc.; *b*) plusieurs taxes sur les personnes et les choses : par exemple la taxe des célibataires, des fiançailles, laquelle variait avec la condition de l'épouse, des veuves, qui portait en grec un nom singulièrement expressif, etc.; *c*) les droits proprement dits : timbre, courtage, commission, etc.; *d*) les amendes, qui étaient de deux sortes, les lourdes, *djeremés*, imposées pour des délits graves comme le meurtre (cf. le proverbe grec : Σκότωνε Τρελλοὺς πλέρωνε δγερεμέδες), et les légères, dites amendes du vent et de l'air (*bad* et *hava*).

déjà incidemment cités, elle comprend les amendes. Elles constituèrent une source importante de revenus pour le trésor, surtout depuis les réformes de Soliman, ce prince que nous nommons le Magnifique, que les Turcs appellent le Législateur (*el Kanouni*), qui fut en réalité l'un et l'autre, et à qui rien n'a manqué, pas même une Théodora, pour être le Justinien de Byzance devenue Stamboul. « Soliman, dit M. Victor Bérard, dans un livre qui vient de paraître (*La Révolution Turque*, 1909, p. 9), publia un code pénal, qui reprend au compte du Maître la police, les règlements et les répressions, dont le justicier féodal connaissait jusque-là; cette justice souveraine recourt à l'amende de préférence aux autres peines et devient une nouvelle source de revenus. » Les amateurs de curiosités pourront se divertir à la lecture des amendes que prévoit le premier des cinq chapitres (1) du Kanounnamé pénal de Soliman. Elles sont destinées à prévenir ou à réprimer les faiblesses du cœur humain. Ainsi quiconque épie, courtise ou embrasse la femme ou la fille du prochain est rendu passible d'une forte réprimande et d'une amende d'un aspre, non seulement pour chaque baiser, mais encore pour chaque mot. Si cette disposition était rigoureusement appliquée, elle devait rapidement conduire les amoureux bavards à la ruine.

Les avanies et les exactions.

Mais revenons aux choses sérieuses. Déjà en lui-même le système fiscal que nous venons d'exposer mérite un jugement sévère. Par les distinctions confessionnelles profondes qu'il comportait, il était injuste; basé sur l'impôt en nature et un système douanier absurde, il entravait le développement économique du pays; enfin il était lourd, la multiplicité des taxes

(1) Hammer (t. VI, p. 274) n'a pas hésité à traduire textuellement le titre de ce chapitre.

exceptionnelles ou supplémentaires (1) annihilant la légèreté des impôts principaux. Mais ces vices d'un système reposant en grande partie sur la conception financière d'anciennes lois religieuses, qui elles-mêmes répondaient à un état de choses aboli, n'étaient rien à côté des vices qui provenaient de la façon dont on l'appliquait.

Là on voit apparaître deux véritables fléaux, la ferme et les avanies ou exactions.

Le bail à ferme des impôts était à l'époque un mal connu de tous les pays. Il donnait en Turquie des résultats encore plus mauvais qu'ailleurs. L'absence d'enchères avait ouvert la porte à la concussion et au favoritisme (exemple : la douane de Salonique, qui donnait un revenu annuel de 160,000 piastres, n'était affermée que pour 48,000). La coutume, adoptée plus tard, d'affermer les impôts aux gouverneurs eux-mêmes était une véritable prime aux exactions, puisqu'elle privait les contribuables de l'appui qu'ils auraient dû trouver auprès des autorités.

Quant aux *avanies*, elles se composaient de contributions extraordinaires ou arbitraires, doublées d'une collection de vexations et d'exactions dont on peut dire avec Pouqueville (vol. IV, p. 221) « qu'il est impossible de les énumérer parce qu'elles variaient à l'infini. »

Il est plus facile peut-être d'en retrouver les causes profondes.

Les avanies étaient la part du fonctionnaire. Or, nous avons vu que non seulement le fonctionnaire n'était pas payé, mais encore qu'il devait payer sa charge. L'achat des charges en

(1) Ces taxes se multipliaient à l'infini en temps de guerre. Le prêtre Jean, curé à Verroia (Macédoine), après avoir énuméré tous les impôts mis sur ses ouailles en 1666 à l'occasion de la guerre de Crète, ajoutait : "Ολα αὐτὰ τὰ ἔδωκαν οἱ χριστιανοὶ καὶ ἀδυνάτισαν καθ' ἡμέραν φυλακωμένοι, ὑβρισμένοι, ὀνειδισμένου, δαρμένοι καὶ καθολκὰ πεθαμένοι. Καὶ ὁ Θεὸς νὰ γίνῃ ἵλεως, νὰ μᾶς λυπηθῇ, νὰ ἀγαθύνῃ τὰ ἔθνη τὰ καταπάνωμας. Il serait difficile à un traducteur de rendre le désespoir qui se dégage de ces lignes, copiées par M. Philadelpheus sur le manuscrit 547 de la bibliothèque du couvent du Saint-Sépulcre à Constantinople.

Occident, par exemple en France, a donné quelques bons résultats à côté de beaucoup de mauvais, parce qu'il garantissait l'inamovibilité et assurait ainsi l'indépendance du titulaire. Il ne pouvait avoir que des effets nuisibles en Turquie, où le fonctionnaire, privé de toute garantie, devait constamment soudoyer les puissants pour conserver son poste et lutter contre les arguments irrésistibles mis en avant par ceux qui convoitaient sa succession (1). (Dans la partie de l'appendice B consacrée à la grande église, nous verrons qu'à ce point de vue la situation des prélats grecs ne différait pas de celle des fonctionnaires turcs).

Les sommes nécessaires pour les hautes fonctions étaient si élevées que les fonctionnaires étaient obligés de s'adresser à quelque manieur d'argent. Ce *saraf*, généralement un Arménien, accompagnait le pacha dans sa province pour assurer la rentrée de ses avances : c'était une nouvelle sangsue, et non des moins avides, ajoutée à toutes celles qui épuisaient le pays.

On imagine aisément quel usage ce personnel non payé, obligé de s'assurer à prix d'or des protecteurs, vivant dans un luxe inouï, recruté parmi des gens ignorants et âgés (car — et c'était encore là une nouvelle tare du régime — la jeunesse, même relative, était un empêchement dirimant pour les hauts postes) quel usage, dis-je, ce personnel pouvait faire de l'avanie,

(1) « Toutes les charges se vendent à l'encan et il n'y a pas de salaire qui leur soit attaché. Un fonctionnaire, dès qu'il est nommé, part pour le lieu de sa destination avec une suite aussi nombreuse qu'il lui plaît. Toutes les villes, tous les bourgs qui se trouvent sur son passage, doivent lui fournir *gratis* tout ce dont il a besoin. Une fois en place, le premier acte de souveraineté qu'il exerce est de se faire rembourser par les malheureux soumis à sa domination la somme que lui a coûté sa charge; celle qu'il a donnée à ses protecteurs; celle qu'il doit envoyer annuellement à ceux qu'il a laissés pour parer les coups qui lui seraient portés par suite des plaintes du peuple au vizir; celle qui lui est nécessaire pour nourrir et payer ses troupes; enfin celle que son ambition ou sa prudence lui font verser d'avance dans ses coffres, afin de pouvoir faire la guerre aux pachas ses voisins, ou figurer à Constantinople s'il est rappelé. Toutes ces sommes ne sont qu'un supplément aux droits ordinaires qu'on paie au Grand Seigneur » (Stephanopoli, II, p. 54-55 ; cf., p. 178 et suiv., le texte du mémoire italien remis à Bonaparte par Dimo Stephanopoli).

cet instrument terrible qu'on lui avait mis dans les mains (1).

De fait, tout représentant à un titre quelconque de l'autorité, vali, voépode, kadi, officier, aga, spahi, n'avait qu'une pensée : tirer du chrétien de l'argent.

On a souvent et justement rappelé pour peindre la situation le proverbe grec, Τοῦρκον εἶδες, ἄσπρα θέλει · ἄλλον εἶδες, ἄλλα θέλει. Et les moyens mis en œuvre pour satisfaire cette avidité étaient d'une variété extraordinaire. Indépendamment des avanies proprement dites, on avait imaginé une série d'impôts arbitraires, mais plus ou moins immuables.

1° *Les monopoles.* — Ils étaient établis généralement sur les denrées de première nécessité, et on les retrouve un peu partout. A Rhodes, le pacha établit le monopole du blé. S'il en importe de petites quantités il diminue ses frais, sans diminuer ses gains ; car la diminution de l'offre fait monter les prix. Aussi, quand Savary (cf. p. 80) visita l'ancienne île des chevaliers, la disette y régnait-elle à l'état permanent. En Macédoine, le *beylikgi*, fermier de l'impôt sur les laines « se permet sur toutes les laines indistinctement un monopole odieux » (Beaujour, I, 152). Dans le Péloponèse, c'était pire encore : « Le système d'accaparement, dit de son côté Pouqueville (*loc. cit.*, p. 221), est tellement étendu, qu'on a mis à Corinthe tous les objets de consommation en *appalto* ou ferme. Les oignons, l'ail, l'huile, paient un droit au gouverneur de cette ville ; et le pain même est *appalto* ». Mais c'est à Ali-pacha que revient l'honneur d'avoir joué de l'accaparement en artiste. Outre tous les autres monopoles déjà connus, il introduisit dans sa province le monopole de la vaccine et il força tous ses sujets à se vacciner. (Cf. Pouqueville, *Régénération de la Grèce*, I, 269).

2° *Les variations dans le prix des monnaies* étaient également un procédé en honneur chez les gouverneurs turcs. A Milo,

(1) *Shameless venality, unblushing ignorance, inveterate corruption and favouritism, without a shadow of patriotism or a spark of honour*, tels sont, d'après Urquhart (p. 117), le meilleur ami que les Turcs comptent parmi les touristes du temps, les traits les plus marquants de l'administration centrale ottomane.

Tournefort (t. I, p. 180) voit fixer les sequins, en quoi devait être payé l'impôt, à deux écus, alors qu'ils ne valaient que sept livres dix sous, et cet exemple fut depuis constamment imité dans tous les pays grecs.

3° *Les voyages des gouverneurs* étaient une autre calamité. Il y avait pour une ville peu de privilèges plus agréables que le droit de ne pas recevoir la visite de son pacha. Tout le Péloponèse jalousait Nauplie, où le pacha n'avait le droit de séjourner que trois jours. D'ailleurs, pour souffrir, il suffisait de se trouver sur le passage du voyageur officiel. L'archevêque de Vodéna (l'ancienne Édesse) disait à Cousinery, le numismate célèbre, si longtemps consul de France en Macédoine, « la source de malicieux rapports et de tyranniques prétentions » qu'était devenu pour ses ouailles le nouvel évêché qu'elles lui avaient bâti. Bien en évidence, il attirait les regards des pachas qui, « passant par la route de Vodéna, ont plusieurs fois imposé la communauté sous les prétextes les plus frivoles » (*Voyage dans la Macédoine*, t. I, p. 77).

4° *Les mesures soi-disant militaires* : réparations de fortifications, équipement de troupes, etc.

5° *Les corvées pour les routes et la poste.*

6° *Les dénonciations et les confiscations de biens.* Ce moyen était d'autant plus terrible, que les Turcs ne se souciaient pas même de trouver de prétextes plausibles. « Un jour, à Tralles (en Lydie), un marchand, originaire de Chio, vit des enfants turcs qui se battaient pour une petite pièce de monnaie que l'un d'eux avait trouvée : afin de calmer la dispute, le marchand avait donné une monnaie semblable au plus faible des deux enfants. Sur le champ une dénonciation grave fut portée contre lui ; il fut arrêté sous l'inculpation d'avoir donné de l'argent à des enfants turcs pour les pervertir. Les Chiotes, alarmés et craignant que l'avanie ne devînt générale, terminèrent l'affaire moyennant six mille piastres » (Cousinery, p. 47).

Je pourrais multiplier les exemples. Il suffit de dire que les malheureux provinciaux pouvaient poser en principe que tout

ce qui dépassait les besoins immédiats de la vie devait aller dans les poches du Turc, fonctionnaire ou aga.

Résultats économiques et politiques du régime fiscal.

Dans ces conditions, nul ne pouvait espérer s'enrichir ou seulement prospérer. Même ceux qui avaient des capitaux différaient peu des indigents : « Personne n'ose mettre sa fortune en évidence, de crainte d'attirer l'attention du gouvernement. *On ne sait comment faire valoir ses capitaux.* Voudrait-on les employer à d'utiles entreprises, hors de la capitale tout établissement est en butte aux dangers multipliés qui naissent du manque de police et des abus de l'arbitraire; au sein même de la paix, ils sont exposés à être assaillis par des brigands; pendant la guerre, le soldat ne ménage pas plus les propriétés de ses concitoyens que les biens de l'ennemi, et *en tout temps le particulier est à la merci des agents du pouvoir.* » (d'Ohsson, VII, 296).

Même la protection d'un État étranger n'était pas une garantie suffisante contre l'avidité du fonctionnaire, au moins lorsqu'on n'habitait pas la résidence de son consul. On trouvera dans Olivier le récit des mésaventures d'un protégé français habitant Réthymno en Crète. Cousinery, lui, nous parle de Bikéla, protégé britannique : « Bikéla, résidant à Verroia, loin de Salonique, ne jouissait que faiblement de la protection du consul anglais de cette ville et, comme il était riche, il n'en était que plus souvent exposé aux avanies, de manière qu'ayant des inquiétudes il venait souvent à Salonique, où enfin je l'ai vu mourir pauvre. Ses enfants, lassés de ces vexations, ont porté ensuite les restes de leur fortune dans l'Allemagne, et ils s'y sont établis (1) » (*op. cit.*, p. 69).

(1) Le Bikéla dont parle Cousinery et dont il vante justement l'hospitalité, l'amour pour les lettres et la largeur de vues (il comptait des Bulgares parmi ses amis) est l'arrière-grand-père de Démétrios Bikélas, dont le nom est bien connu et aimé de la plupart de nos lecteurs. Sur les origines de la famille Bikélas, on

Le cas de la famille Bikélas n'était pas un cas isolé. Le même Cousinery nous apprend qu'à Serrès, tous ceux qui possédaient quelque fortune et avaient la permission, difficile à obtenir, de voyager, partaient. A chaque instant, on rencontre dans les auteurs la mention de familles ou de villages forcés d'émigrer (1). Partout on voyait des terres abandonnées. « Les Grecs, dit Savary (p. 80), accablés par les corvées, découragés d'ailleurs par la crainte de ne pas jouir de leurs peines, laissent en friche des terres superbes ». Chose plus caractéristique encore, beaucoup de ceux qui restaient préféraient travailler dans les tchiftlicks plutôt que de cultiver leurs propres champs (Urquhart). La situation aurait encore été plus désespérée sans une série de circonstances qui la rendirent dans une certaine mesure tolérable et dont voici les principales.

Je disais au début que la capitation ou kharadj était un impôt de répartition fixé une fois pour toutes ou tout au moins pour une longue période d'années. Il en était de même des autres impôts directs. Les fonctionnaires turcs, moitié par mépris et indifférence envers le raya, moitié parce que, souvent révoqués, ils n'avaient pas le temps de connaître leurs administrés, ne se souciaient pas de répartir un impôt qui supposait une connaissance approfondie des choses et des gens. Ils prirent donc l'habitude de demander l'impôt aux chefs des communautés grecques, auxquels ils laissaient le soin de le répartir et de le percevoir. Il s'établit ainsi une série de petits groupements autonomes, une vie locale libre. Celle-ci, M. Moschovakis l'a montré (2), existait bien avant la conquête musulmane; mais

pourra consulter les mémoires de l'auteur de *Loukis Lara*. Voy. Δ. Βικέλα, Ἡ Ζωή μου (Athènes, 1908), vol. I, ch. I. Seul le premier volume de ces mémoires posthumes a paru pour le moment.

(1) Cf. plus bas.

(2) Voy. p. 75-76, la preuve de l'existence de ces communautés sous l'empire byzantin et la domination franque. Dans les grandes villes, ces communautés n'existaient pas; les impôts qui y étaient levés (kharadj, droits réunis, patentes, etc.) étaient baillés à ferme. Urquhart, qui tient que c'est l'impôt direct qui a créé la communauté, estime (p. 44-45) que ce procédé de perception explique

elle se développa singulièrement lorsque l'inertie ottomane fit de la communauté un rouage indispensable de l'administration financière, sans se douter, par mépris des chrétiens, qu'elle organisait des foyers où se conserveraient intactes les différentes nationalités balkaniques. Car ce qui se passa en Grèce se produisit aussi bien en Serbie et en Bulgarie.

Dans le Péloponèse, l'autonomie locale même tendait à devenir une autonomie provinciale. Les représentants des différentes régions se réunissaient une fois par an à Tripolitza. Une espèce de budget provincial pour toute la presqu'île y était établi. Les Péloponésiens obtinrent également le droit d'avoir des vékils (délégués), d'abord extraordinaires, ensuite permanents, à Constantinople (1). Leur rôle était de s'efforcer, par leurs représentations auprès du Divan, de mettre un frein aux excès des fonctionnaires locaux. Bien entendu, ils n'y réussissaient que dans une faible mesure. Il suffit de parcourir le chapitre très détaillé que Pouqueville (vol. V, l. xx, ch. I) a consacré à l'administration de la Morée, il suffit de relire les *Travels in Morea* de Leake, pour se rendre compte que, malgré tous leurs privilèges, la vie des Moraïtes n'était guère enviable. Que devait donc être celle de leurs frères de la Grèce continentale?

Provinces grecques privilégiées.

Mieux partagés étaient les chrétiens des localités relevant de quelque apanage comme, par exemple, ceux qui habitaient les îles de l'Archipel administrées directement par le capitan-pacha.

Cette situation constituait un avantage considérable; car elle équivalait à l'absence de tout gouverneur général permanent. De plus, les îles, qui jouissaient depuis Soliman du privilège de ne payer qu'un nombre d'impôts déterminé (1), rachetèrent

l'absence de communautés. N'est-ce pas plutôt le contraire qui est la vérité? W. Miller, dans son bel et récent ouvrage, *The Latins in the Levant* (Londres, 1908), ne s'est malheureusement pas occupé de la question.

(1) Cf. Sotiropoulos, *op. cit.*, et Moschovakis, pp. 26 et suiv.

aussi peu à peu, peut-être grâce à l'intervention des Grecs qui étaient parvenus au grade de grands drogmans de la flotte (2), ces impôts contre un droit fixe payé une fois pour toutes. Elles se débarassèrent ainsi des voïvodes à la fois fermiers et gouverneurs locaux. Le droit de s'administrer elles-mêmes leur était ainsi à peu près acquis. Malgré tout, leur bonheur n'était pas sans mélange. A proprement parler, et même après que le tribut du sang, destiné à fournir de marins la flotte, fut supprimé, ils n'étaient heureux que par comparaison avec les autres Grecs.

Les lignes suivantes de Choiseul-Gouffier peignent fort bien la situation. « Les Grecs insulaires sont les moins malheureux. Ils savent à combien leur île est taxée ; ils se rendent quelquefois eux-mêmes adjudicataires de l'impôt et alors ils choisissent des chefs qui lèvent les fonds et les remettent au capitan pacha lorsqu'il vient faire sa tournée dans l'archipel. Son arrivée répand la terreur; les Grecs les plus aisés affectent alors de paraître dans la misère; mais il est plus ingénieux à découvrir leur opulence qu'ils ne sont à la cacher et il leur fait payer, en un jour, la tranquillité dont ils jouissent pendant le reste de l'année. » (t. I, p. 27-28) « Lorsque, dit de son côté Eton (t. II, p. 4), un vaisseau de la flotte paraît dans un port, tous ceux qui le peuvent fuient dans les montagnes; les autres s'enferment dans leurs maisons. L'infortuné qui se trouve sur

(1) Périclès Argyropoulos dans son *Administration communale en Grèce* (2e édit., 2 vol., Athènes, 1859) reproduit le texte d'un *iktinamé* du sultan Ibrahim (1640) confirmant les privilèges que Soliman le Magnifique avait conférés à la plupart des îles de la mer Égée. Les insulaires ne sont, d'après ce document, soumis qu'au kharadj et à la dîme. Ils sont dispensés formellement de la spenza, de l'avarizi, du kalepi (espèce de timbre), de l'impôt du sang, c'est-à-dire de l'obligation de contribuer par leurs enfants au recrutement du corps des janissaires et de certains autres impôts incompréhensibles, e. g. le *maanticassi*. (Cf. sur tout ceci Argyropoulos, I, p. 45-49).

(2) Sur les grands drogmans de la flotte et les services qu'ils ont rendus à l'hellénisme cf. Stamatiadès : *Vie des grands Drogmans Grecs* (Athènes, 1865). Cet ouvrage est naturellement écrit en grec. Un autre ouvrage sur la famille Mavrogeni a paru en français. Il tient du panégyrique, mais contient aussi d'utiles renseignements.

les routes est pillé par les soldats ou par les matelots. Si une femme, une fille, un enfant même, ont le malheur d'être rencontrés par ces brigands, ces malheureux deviennent les victimes de leur brutalité. Les capitaines et les officiers lèvent aussi des contributions pour eux-mêmes sur les principaux habitants et ne manquent pas pour cela de prétextes (1) ». Des exemples de ces prétextes sont fournis par Tournefort (t. I, p. 180). Et ce voyageur ajoute que les habitants de Milo sont arrivés à regretter les pirates dont la disparition a rendu les marins turcs plus insolents (2).

Des îles de l'Archipel, trois ne relevaient pas du capitan-pacha. Syra et Andros avaient été données par le sultan Abdul-Hamid en apanage à une de ses nièces, sœur de celui qui fut depuis Selim III (3). La troisième, Tinos, ressortissait d'un seigneur turc (v. Zalloni, *Voyage à Tine*, 1809).

Athènes, ainsi que d'autres localités et des propriétés dispersées dans tout l'empire, servait d'apanage à la sultane Validé, « le faîte des gardées, la couronne des voilées, la plus digne et la plus sage, la chasteté des élues, la supérieure à tout rang, la force, la noblesse et le bonheur, la Sultane ma mère », comme écrivait avec une belle piété filiale — encore une vertu qu'on ne saurait disputer aux Turcs, — Selim III dans un firman accordé au couvent de Pétraki et publié par M. Cambouroglou (Μνημεῖα

(1) Dimo Stéphanopoli, dans son mémoire à Bonaparte (*op. cit.*, t. II, p. 203-204), confirme en ces termes les dires d'Eton et de Choiseul-Gouffier : « Il capitan-passà sorte ogni anno ai 23 d'aprile con una parte d'armata navale per percipere le imposizioni dalle isole dell' Archipelago; i poteri illimitati di cui è investito dal Gran-Signore fanno tremare il monde; oltre le imposizioni solite a pagare, lui ne persepisce altre que impone arbitrariamente a suo profito; i popoli per timore concorrono a gara a colmar di regali, non solamente lui, ma anche i suoi intendenti e secretari ».

(2) Ainsi, au moment du versement du tribut, payable en sequins, les Turcs évaluèrent les sequins deux écus, alors qu'ils valaient 7 livres dix sols. Une autre fois, ils demandèrent à être payés en marchandises précieuses, par exemple en soie. Les présents aux officiers sont aussi de rigueur à qui veut éviter les chaînes et le bâton (v. Tournefort, *ibid.*).

(3) Jusque-là, Syra relevait tantôt directement du Grand-Seigneur, tantôt du capitan-pacha, tantôt de seigneurs particuliers. C'est à l'un d'eux qu'Abdul-Hamid fit couper la tête.

Ἱστορικὰ Ἀθηνῶν, vol. I, p. 360-2, Athènes, 1889). Faire partie de l'apanage d'une sultane était un sort envié. A Syra, nous dit l'abbé della Rocca (p. 73), la princesse a pris à cœur sa nouvelle possession; elle s'est montrée protectrice zélée de ses sujets (1). Chandler, le touriste anglais (t. II, p. 148) constate qu'à Athènes la tyrannie est plus douce qu'ailleurs. Le voïvode fermier des impôts est tenu d'être modéré et circonspect. Et le dernier en date des historiens de la ville de Minerve, N.-T. Philadelpheus, nous a expliqué plus récemment comment, depuis qu'en 1760 Athènes fut transformée en *malikani*, les impôts devinrent beaucoup plus lourds et l'administration plus oppressive.

A côté de ces apanages et plus haut qu'eux, il faut placer *les provinces qui tenaient une condition privilégiée des traités.*

(1) L'abbé della Rocca (p. 73-76) nous fournit des renseignements intéressants sur la situation à Syra. (Cf. aussi Ampélas, *Histoire de Syra* (1874), pp. 436 et suivantes). Les impôts, au nombre de trois, étaient : 1° *L'impôt foncier*, qui, à Syra, était non la dîme mais le *kharadj vazifé*, que les Grecs appelaient δόθιμο (*dhossimo*). L'impôt avait été fixé d'après une évaluation faite une fois pour toutes. Quand les Turcs eurent besoin d'argent, ils augmentèrent la taxe, qui de la sorte finit par monter de 500 à 4,500 piastres. — 2° *La capitation* : celle-ci n'était pas graduée à Syra. Elle ne variait qu'en un point : les hommes mariés payaient quatre piastres, alors que les célibataires n'en payaient que deux. Les chefs de famille payaient également un impôt supplémentaire, la *spendja*, terme qui, dans la Morée, désignait un autre impôt (v. supra). — 3° *La taxe arbitraire*; elle servait à compléter la somme due au sultan, comme tribut de l'île et qui était de 7 à 8,000 piastres. Cet impôt arbitraire était réparti par la communauté entre toutes les personnes ayant quelques ressources, « tenant ménage ou exerçant quelque profession » dit l'abbé.

La protection de la sultane sur Syra se manifestait par les traits suivants : *a*) Moyennant un *tescheré*, quittance de la capitation payée à la princesse, les Syriotes en voyage n'étaient pas soumis, dans le reste de l'empire, à la capitation impériale, plus lourde; *b*) l'île était dispensée de la présence du voïvode; *c*) elle était dispensée des présents au capitan-pacha, à son drogman et à ses autres subalternes. Elle échappait aussi aux *mensils* (courriers) du Grand Amiral. « Ces mensils sont souvent des aventuriers, ou des escrocs, qui vont d'île en île pour extorquer quelque argent. Il faut les loger, les nourrir, leur payer leur trajet jusqu'à une autre île et leur faire un présent de quelques piastres par dessus le marché » (p. 82). Les gens de Syra, ayant pris l'habitude de faire juger leurs différends par leurs *épitropoi* et leurs *proestoi*, échappaient aussi aux impôts judiciaires. Leur cadi restait généralement à Andros, où il trouve mieux son compte et, quand il vient à Syra, ce qui est rare, la communauté s'en délivre en lui payant communément trente piastres ».

C'étaient ou bien les régions que la Turquie aurait pu difficilement soumettre — tel le Magne, qui devait en tout et pour tout un tribut de quinze mille piastres; tel le district de Sphakia en Crète, où la seule obligation des habitants était de fournir pendant l'été les villes de La Canée et de Réthymo de la glace du mont Ida (Olivier, t. II, p. 311) (1) — ou bien encore les îles qui avaient obtenu des faveurs par une soumission opportune et que la Turquie craignait de voir passer dans les mains de quelque puissance maritime (jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, Venise).

De toutes ces îles la mieux peuplée et la plus prospère était Chio. C'était également la plus intéressante au point de vue financier. La plus juste en théorie et la plus épineuse en pratique des impositions, l'impôt sur le capital, y fonctionnait avec une simplicité et une régularité admirables. Toutes les taxes dues aux Turcs, ainsi que toutes les dépenses de la communauté, étaient couvertes par cette taxe, dont les excellents résultats pratiques étaient dus exclusivement à la sagesse et à la modération des démogérontes locaux (cf. appendice C).

Le trait le plus marquant des terres privilégiées était l'absence de fonctionnaires turcs subalternes. L'importance que les Grecs y attachaient peut être jugée par le fait suivant. Le gouvernement turc avait accordé à un district minier de la Chalcidique une semi-autonomie, contre l'obligation de verser annuellement 550 livres d'argent en barres. Peu à peu, les mines d'argent furent épuisées; mais les Grecs, plutôt que d'être soumis à nouveau aux voïvodes et autres représentants de sa Hautesse, préférèrent se saigner aux quatre veines. Ils se procuraient des écus espagnols, les fondaient et les envoyaient à Constantinople comme produit des mines. De cette façon, la

(1) Sur le Magne, si intéressant à tous les points de vue, v. Moschovakis, p. 105-112 et la bibliographie adjointe. Il convient d'y ajouter l'ouvrage de Stéphanopoli. Parmi les nombreux ouvrages cités par Moschovakis, on consultera de préférence, outre Maurer (t. I, p. 70-76, 178 et 543-545) et Pouqueville (note IV, pp. 555-616), Moritt, *Account of a journey through the district of Maina* dans les *Mémoires* de Walpole, p. 36-63.

Porte n'avait ni raison ni prétexte pour dénoncer le traité primitif (1).

De l'existence de régions privilégiées dans tous les coins de l'hellénisme il ne faudrait pas conclure que ces régions formassent la majorité. Dues aux deux circonstances spéciales que j'ai indiquées tout à l'heure, elles étaient l'exception. Leur bonheur même était, dans la plupart des cas, tout relatif : elles étaient moins malheureuses que les autres pays grecs. Et quel était le sort de ceux-ci, j'en ai assez dit pour qu'on en ait une idée précise. J'ai mentionné tout à l'heure les pages de Pouqueville et de Leake sur la désolation régnant dans le Péloponèse. Il m'aurait été facile de citer des pages plus sombres encore, par exemple celles de Chandler sur l'Asie-Mineure, celles de Savary sur l'île de Rhodes, d'Olivier sur la Crète, de Hobhouse, de Leake et de Holland sur l'Épire, de Cousinery, Beaujour et Urquhart sur la Macédoine et la Thessalie, du baron de Tott sur Constantinople et le reste de l'Empire (v. Appendice D). A la rigueur, j'aurais pu me borner au rapport de Khodji-bey à Mourad IV, si bien résumé par M. Rambaud dans le Ve volume de l'*Histoire générale* (p. 880 et suivantes). Car il n'a pas manqué de Turcs courageux, entre autres Mustapha Kiupruli, dit justement *le vertueux*, pour dénoncer les souffrances des *rayas* et les abus qui menaient l'empire de Mohamed à la ruine (2).

Conclusion.

Mais je n'ai pas le désir de finir par ce qui pourrait paraître un réquisitoire une conférence qui s'est efforcée d'être un exposé impartial, et d'ailleurs il est grand temps de conclure.

(1) V. Urquhart, *Turkey*, pp. 59-67.

(2) Mustapha Kiupruli dans son « nouveau système » (*Nizam-Djédid*) ordonna de traiter les chrétiens avec équité et défendit le prélèvement d'impôts supplémentaires sous le prétexte de nécessités locales.

On a souvent soutenu que les révolutions avaient en général des causes financières. Ce serait complètement méconnaître le sens de la révolution grecque que de lui attribuer des causes de ce genre.

Ceux qui l'organisèrent (1) ne vivaient pas en terre turque, et les provinces privilégiées, le Magne, Hydra, Spetzai, furent parmi les premières à se jeter dans la lutte. Le mouvement de 1821 était dû avant tout aux différences de race, de langue et de religion, autant qu'aux souvenirs inoubliables d'un passé de liberté et de gloire. La guerre de l'indépendance fut, en un mot, la première manifestation de cette théorie des nationalités qui devait dominer le XIXe siècle, et c'est en se plaçant à ce point de vue que le baron de Coubertin a pu dire d'elle qu'elle était l'événement le plus important du siècle qui vient de finir. D'autre part, si la désolation où l'administration turque plongeait le pays, désolait et indignait les touristes, elle n'était pas assez forte pour faire plier les préjugés régnant en Occident. La pitié des Européens était quelque peu mêlée de mépris. On s'indignait de voir les Grecs ne pas préférer la mort à un pareil esclavage. Leurs amis les plus sincères ne formaient que des vœux platoniques pour la libération de la Grèce (2), et lord Byron lui-même, à son premier voyage à Athènes (1809-1810), appelait ceux pour qui quatorze ans plus tard il devait mourir « esclaves héréditaires » (*hereditary bondsmen*). Il fallut que les évènements de 1821 prouvassent la régénérescence de la nation hellénique, pour que le spectacle de ses malheurs, joint aux souvenirs de l'antiquité, formât un courant capable d'emporter les principes de la Sainte Alliance.

(1) Les fondateurs de la *Philikè Hetaireia.*

(2) Choiseul-Gouffier finit sa préface par les lignes suivantes : « Et si quelqu'un de mes lecteurs a voyagé chez les Grecs, s'il a senti le charme attaché au développement de leur esprit, de leur caractère et de leurs qualités aimables, s'il a reçu d'eux cette antique et touchante hospitalité qui m'a été offerte tous les jours, *enfin s'il a longtemps porté le poids de ce contraste affligeant de leur ancienne gloire et de leur humiliation actuelle*, il s'écriera peut-être avec moi : *Exoriare aliquis.* »

Il reste cependant indéniable que l'administration financière turque a joué dans l'histoire de la péninsule balkanique un rôle considérable. D'abord c'est elle qui a provoqué, sinon la naissance, comme l'a jadis soutenu un juriste illustre, Périclès Argyropoulos, du moins le maintien et le développement de ces institutions communales à l'ombre desquelles et comme par miracle la nationalité grecque a pu se maintenir et se développer. D'un autre côté, sans la coutume de rejeter sur les chrétiens le fardeau de l'impôt, sans l'intérêt considérable que le sultan et ses sujets musulmans avaient à conserver une forte population de chrétiens taillable et corvéable à merci, les autorités ottomanes auraient persévéré dans une terrible politique d'assimilation (1). Enfin et surtout, les différences de race et de religion, auxquelles nous avons assigné une part prépondérante dans les événements de 1769 et de 1821, se manifestaient surtout dans les différences devant le fisc. Ce sont ces vexations, ces exactions et ces avanies, multipliées comme à plaisir par le musulman, subies en silence par le chrétien, qui mirent dans le cœur du conquérant le mépris imprudent du vaincu et dans le cœur de celui-ci cette haine tenace, âpre et profonde, ce désespoir farouche qui, autant que l'enthousiasme, sont nécessaires au succès des grandes entreprises.

(1) Pour comprendre l'intérêt que les Turcs avaient à ce que leur nombre n'augmentât pas aux dépens des chrétiens, il suffit de se rappeler que les 63,000 musulmans du Péloponèse vivaient sur les 500,000 rayas. Toute conversion augmentait le nombre des loups en diminuant celui des moutons. Les premiers avaient fini par avoir intérêt à ce que les conversions en masse — toujours opérées par la force — ne se multipliassent pas. Ainsi l'excès de la tyrannie avait sauvé les esclaves.

APPENDICE A

Constantinople. — Sa situation privilégiée. — Le monopole du blé, son but et ses effets.

Le Stamboul des sultans comme la Constantinoupolis des Basileis fut une ville prompte aux révolutions. Longue est la liste des souverains qui, de Justinien à Abdul-Hamid, ont perdu ou failli perdre leur trône devant les colères de la foule. Aussi les empereurs grecs n'ont-ils pas manqué de flatter ce peuple de leur capitale que l'un d'eux, Isaac l'Ange, comparait au sanglier de Calydon (1). Les moyens employés étaient d'une part la légèreté des taxes (2), de l'autre les fêtes et distributions empruntées à l'ancienne Rome. Les spectacles publics étaient fort réguliers (3); les distributions de pains civiques (ἄρτοι πολιτικοί) également (4). Mais des distributions plus somptueuses, accompagnées de festins et banquets, n'étaient pas rares; elles suivaient nécessairement les événements heureux : avènement au trône, campagne victorieuse, etc., etc. (5).

Les Turcs imitèrent tout cela. La taxation est encore de nos jours plus légère à Constantinople que dans le reste de l'Empire, et tout avènement au trône, toute grande victoire, parfois même les circoncisions des princes, étaient suivis de fêtes et de largesses en argent et en nature dont les historiens turcs nous ont conservé le souvenir.

Le sieur de la Croix (*État présent des nations et Églises grecque, arménienne et maronite*, Paris, 1715, ch. III), nous apprend que même les chrétiens étaient moins chargés à Constantinople que dans les provinces. Ils y étaient, dit-il, dispensés du *devirissimé*, impôt du sang, et des fournitures en nature, orge, foin, paille, etc., que les Grecs des environs étaient forcés d'apporter au sérail.

Mais ce qui préoccupait spécialement les Sultans c'était l'approvisionnement de Stamboul. La ville ayant une population considérable (6), et les moyens de

(1) V. Krause, *Die Byzantiner des Mittelalters im ihrem Staats-, Hof-und Privatleben* (Halle, 1869), p. 76.

(2) Sur la différence entre le régime des taxes à Constantinople et dans les provinces, voyez Henri Monnier, *Études de droit byzantin*, Nouv. Revue Hist. du droit, 1892, pp. 152, 156, 501 et sq.

(3) Voyez Bury, *A History of the later Roman Empire* (Londres, 1889), IIe vol., p. 56 sq. Cf. aussi la très curieuse novelle LXXXIe.

(4) Leur suppression sous Héraclius eut à la fois pour effet de diminuer les dépenses publiques et d'augmenter le nombre des soldats. Les frelons mourant de faim accoururent sous les drapeaux et sauvèrent le pays. Cf. Hesseling, *Essai sur la civilisation byzantine*, traduite du hollandais par l'auteur (Paris 1906).

(5) Léon le Diacre, IX, 12, édit. Bonn, p. 159, dit que Jean Tsimiskès retour de la campagne contre les Russes, fit *naturellement* (ὡς εἰκός) des dons à ses sujets et leur offrit des festins succulents.

(6) Eton évalue la population de Constantinople à 300,000 âmes (I, p. 347);

communication étant mal établis, la famine n'était pas chose impossible. Or chacun savait que toute famine même relative était pour les amis du désordre un auxiliaire tout-puissant. Pour prévenir une pareille éventualité, les sultans ne craignirent pas de prendre des mesures préjudiciables aux populations des provinces.

Ils entravèrent les plantations de tabac qui, très rémunératrices, diminuaient en Macédoine l'étendue des terres emblavées (1); ils prirent ailleurs des mesures similaires. Mais le « grand remède » employé fut le monopole du blé, qui, combiné avec la défense d'exporter les céréales, était destiné dans la pensée de ses auteurs à garantir à Constantinople du blé abondant et à bon marché.

Rares sont les monopoles établis dans une pensée plus désintéressée et plus étrangère à l'idée de fiscalité. Cependant tout était si mal organisé en Turquie que même les meilleures intentions ne servaient de rien. Et l'on voit ce monopole, déjà ruineux pour les provinces, tourner aux dépens de la ville qu'il entendait favoriser. Il faut lire les lignes que le baron de Tott, dans ses précieux *Mémoires sur les Turcs et les Tartares* (Amsterdam, 1784, t. I, p. 37 et suiv.) nous fournit sur cette question du monopole du blé à Constantinople. Nous les reproduisons textuellement : « Le Grand Seigneur fait publiquement le monopole du blé pour l'approvisionnement de sa capitale. Il reçoit cette denrée des provinces maritimes où il a établi le droit d'Ichtirach. Il consiste dans l'obligation de livrer au Grand Seigneur, à un très bas prix, une certaine quantité de blé qu'il fait transporter dans ses magasins par des bâtiments nolisés pour son compte. Il revend ensuite cette denrée en détail aux boulangers, qui sont obligés de la recevoir et de la consommer au prix que Sa Hautesse a fixé. Une suite nécessaire de cette manière d'administrer c'est la défense de l'exportation des blés, la friponnerie inévitable des officiers qui contreviennent à l'ordre, le dépérissement des grains emmagasinés et mal soignés, une nourriture souvent malsaine et la famine pour dernier résultat.

« Constantinople en était menacée, le pain diminué de poids était considérablement augmenté de prix ; on commençait même à en altérer la composition et l'on n'espérait plus pour gagner le nouveau blé que sur l'arrivée de soixante-dix bâtiments attendus de la Mer Noire, quand on apprit la perte de tous ces bâtiments naufragés à la côte pour avoir manqué dans la nuit l'entrée du canal. Constantinople fut consternée, et l'on ne peut penser sans horreur que cet événement était occasionné par un genre d'abus qui ne paraîtrait pas même croyable s'il n'existait encore assez constamment.

« Deux fanaux élevés et placés à l'embouchure de la Mer Noire sur les deux caps d'Asie et d'Europe, y sont destinés à indiquer l'entrée du canal aux navigateurs. Le Gouvernement fournit l'huile qui doit y être consommée, et des

mais sir James Porter tient pour 426,000, et d'autres la portent à un demi-million. De toute façon, Constantinople était du XVIe au XVIIIe siècle, et malgré la peste, une des villes les plus peuplées d'Europe.

(1) « Mustapha II, dit Beaujour (I, p. 81), voulut faire de la Macédoine l'un des greniers de l'empire, et son Conseil y défendit les plantations de tabac. Cette défense absolue fut convertie depuis en une grosse imposition. »

gardes sont payés pour les allumer et les entretenir journellement ; mais ce même Gouvernement permet en même temps la fabrication du charbon sur toute cette côte, quoiqu'il ait pu se convaincre que sous ce prétexte, les habitants allumaient des feux capables de tromper et d'égarer les navigateurs dans les temps orageux ; il devait savoir aussi que les gardes des deux phares interceptent en même temps la lumière des fanaux pour se procurer des naufrages dont les débris leur sont utiles.

« Des ordres expédiés dans tout l'Empire pour enlever les semailles au laboureur furent le premier moyen qu'on employa pour remédier au désastre. Les malheurs qu'on préparait pour l'avenir ne pouvaient être aperçus par l'intérêt du moment, seul intérêt du despotisme. On joignit encore aux moutures des fèves et autres légumes farineux et l'avarice qui profite de tout s'empara des comestibles pour en altérer la qualité sans suffire à la quantité.

« Les fours constamment assaillis par un peuple affamé demandèrent des gardes; on n'y livra plus à chaque personne qu'un gâteau de pâte mal cuite, et les Turcs en s'y présentant, le pistolet ou le couteau à la main, y commettaient toutes sortes de désordres.

« Cependant l'excès des abus, qui ramène momentanément l'ordre, rendit pour quelque temps l'approvisionnement au commerce; la famine disparut, mais les maladies préparées par de mauvais aliments se mêlant aux miasmes de la peste, ce fléau commença ses ravages et les étendit dans tout l'Empire ».

APPENDICE B

Les finances des communes grecques et de l'Église orthodoxe.

Nous avons vu que les Grecs, qui portaient une part de l'impôt disproportionnée à leur nombre, avaient aussi à supporter à eux seuls l'entretien de leurs communautés et de leur église. Il y a lieu d'examiner ceci de plus près.

1. *Les finances des communautés.*

Le budget des communautés comprenait les dépenses proprement dites de la communauté, puis les dépenses pour l'administration turque. Voyons-les successivement.

a) Dépenses pour la communauté. — Il fallait pourvoir à l'entretien des églises, écoles, institutions charitables, adductions d'eau, routes communales, ponts, etc. Ces dépenses allaient croissant à mesure que, signes avant-coureurs de la régénérescence, les institutions nationales se multipliaient.

En effet, l'instruction publique (1), qui était tout à fait insuffisante, pour ne pas

(1) Cf. pour plus de détails, *L'instruction publique chez les Grecs depuis la prise de Constantinople par les Turcs* (Paris, 1881), par G. Chassiotis et le Σχεδίασμα sur le même sujet de Mathieu Paranikas (Constantinople, 1865).

dire inexistante, jusqu'au milieu du XVIIe siècle, prit un large essor avec Alexandre Maurocordato (1638-1708) qui fut, pour ainsi dire (1), le premier Grec à jouir d'une véritable influence sur les affaires publiques, et Eugène Boulgaris (1717-1808), à qui l'on doit la formation d'un personnel enseignant digne de ce nom.

En 1757, Georges Constantinos de Jannina, dans son Λεξικὸν Τετράγλωσσον (3e édit. complétée, Venise, 1801), énumérait les villes grecques comptant des institutions d'enseignement (2). Ce sont : 1. Constantinople, 2 écoles ; 2. Jannina, 3 écoles; 3. Salonique, 2 écoles ; 4. Athènes, 2 écoles ; 5. Bucarest de Valachie, 2 écoles; 6. Yassi de Moldavie ; 7. Andrinople ; 8. Philippopoli ; 9. Mont Athos ; 10. Verroia ; 11. Castorie ; 12. Siatista; 13. Moschopolis (cette ville comptait aussi une imprimerie); 14. Tirnovon de Thessalie ; 15. Trikkala; 16. Tripolitsa ; 17. Palaiai Patrai; 18. Salona (Amphissa) ; 19. Arta ; 20. Smyrne ; 21. Chio ; 22. Patmos ; 23. Mételin ; 24. Samos ; 25. Sifnos ; 26. Rhodes; 27. Crète ; 28. Lefkossia de Chypre ; 29. Jérusalem (au patriarcat); 30. Alexandrie (au patriarcat).

Soit 30 villes avec 35 écoles.

Un pas plus grand encore fut fait quand les écoles grecques, simplement tolérées jusqu'alors, furent autorisées par Selim III, qui nomma même Démètre Mourousi inspecteur général des écoles et hôpitaux orthodoxes.

Parallèlement, en effet, aux écoles s'étaient fondés des établissements de bienfaisance. Dès le XVIIIe siècle, on en trouve dans certaines villes de province : ainsi l'hôpital Saint-Charalambe de Smyrne, qui fonctionne encore, date de 1748. A Constantinople, fonctionnaient trois hôpitaux grecs : l'Ὀθπιτάλιον τῶν Γνεμητμίδων ἢ Ναυτινὸν Νοθονομεῖον, fondé à Galata par Stavrakloglou, l'hôpital τῶν Γουλάδων et l'hôpital Peïoglou. En 1794, ces trois hôpitaux, sur l'initiative de Georges Mourousi, alors grand-drogman, furent soumis à une administration unique et c'est de cette année que date, à proprement parler, l'assistance publique orthodoxe de Constantinople, dont on connaît les multiples et bienfaisantes manifestations (cf. sur l'historique et l'état actuel de ces établissements de bienfaisance l'Ἡμερολόγιον τῶν Ἐθνικῶν φιλανθρωπικῶν Καταθλημάτων, Constantinople, 1905.)

Les autres dépenses des communautés ayant un caractère purement local variaient trop avec les circonstances pour qu'on puisse en traiter ici.

b) *Dépenses pour l'administration turque.* — Ces dépenses comprenaient en premier lieu les traitements versés aux hauts fonctionnaires, à quoi s'ajoutaient les gratifications consacrées par l'usage (3) et l'entretien des fonctionnaires ou agents de l'autorité, de passage dans le pays.

(1) Panayaṭis Nicoussis l'avait pourtant précédé dans cette voie.

(2) Préface, p. 8, note.

(3) Ainsi, dans le Péloponèse, le pacha recevait un traitement *hazarié* de 142,000 p., équivalant à un droit supplémentaire de 60 paras par kharadj. Le Defter-Kehaya recevait de 20 à 30,000 piastres et le Kadi autant. A ces traitements étaient ajoutés quelques milliers de piastres, prétendue expression de reconnaissance des habitants envers ces hauts fonctionnaires pour leur bonne administration. Une somme était inscrite aussi au budget local et payée par les chré-

C'étaient là les dépenses licites. Mais les fonctionnaires turcs, tant à Constantinople que dans les provinces, savaient faire naître des occasions qui rendaient nécessaire l'envoi de présents extraordinaires destinés à acheter leur protection ou leur bienveillance, et ces dépenses illicites étaient aussi élevées que les premières. Enfin les communautés, dans le but d'éviter l'immixtion de la justice ottomane, avaient pris l'habitude de racheter l'amende, *djeremé*. Ceci avait amené aussi la constitution d'une espèce de police locale qui, tout en augmentant les dépenses, augmentait aussi l'autonomie.

Quel était le budget des recettes dans les communautés ? Elles n'avaient pas, sauf exception, de domaine privé. Cependant des immeubles et quelquefois des sommes d'argent leur étaient légués, souvent à condition d'entretenir telle ou telle institution.

Les recettes ordinaires, dit M. Moschovakis (p. 85), prenaient deux formes : l'impôt pour les obligations envers le Turc et la cotisation pour les dépenses de la communauté. Tous les revenus étaient soumis à l'impôt ; mais les fortunes des veuves et des orphelins bénéficiaient d'un traitement de faveur. La part contributive d'un chacun était trouvée par une estimation du revenu de ses biens ou de son travail.

Notre auteur fournit à propos du Péloponèse quelques renseignements supplémentaires. Le *démogéron* (primat) Moraïte dressait chaque année le budget de sa commune sur la base des dépenses déjà faites. Les impôts n'étant perçus qu'à la fin du semestre ; le primat devait avancer les frais des dépenses urgentes, ce qui l'obligeait parfois à emprunter aux autres notables. L'assemblée provinciale qui se réunissait chaque année à Tripoli fixait ce que devait payer chaque communauté. A celle-ci de répartir cette part contributive entre ses habitants. L'exiguité des localités et la simplicité de la vie économique faisait qu'on connaissait exactement la fortune de chacun. Aussi la répartition était-elle généralement juste.

Tout cela suffit à nous donner une idée de la vie communale. Ce que nous dirons plus bas à propos de Chio (appendice C) fixera encore mieux nos notions sur ce point.

II. *Les finances de l'Église grecque.*

Les Grecs avaient aussi à entretenir leur Église, et les frais qui leur incombaient de ce chef doivent être ajoutés aux contributions exigées par les administrations centrale et locale. Grâce à l'admirable ouvrage de Maurer (*Das Griechische Volk*, t. I, § 146 et suiv.), nous avons des renseignements assez précis sur les finances

tiens pour les dépenses militaires, réparations de forteresses, etc. (Cf. Sotiropoulos, *loc. cit.*). Des deux fonctionnaires cités plus haut et dont les titres n'ont pas encore été exposés, le Defter Kehaya, nommé par la Porte, gardait le livre tenant lieu de cadastre et celui donnant le nombre des habitants (d'après un recensement fort ancien). Le kadi, personnage considérable, était un juge, en principe sans appel, connaissant des affaires civiles et commerciales et procédant à l'exécution de ses jugements. C'est devant lui que se concluaient aussi les ventes d'immeubles et c'est lui qui délivrait les *hodjets* (titres de propriété).

de l'Église grecque à la veille de la Révolution. Notre Église comprenait le patriarcat, les évêques, le clergé séculier et les moines. Ces derniers, vivant sur les biens très considérables de leurs couvents, ne rentrent pas dans le cadre de cette étude.

Le patriarche prélevait des revenus de deux sources. Comme évêque de Constantinople ou de la Nouvelle Rome, il percevait les droits que nous verrons prélevés par les autres évêques, avec cette différence que son diocèse était plus peuplé et plus riche que les autres. Comme tête de l'Église orthodoxe, ses revenus comprenaient : 1° les héritages des archevêques, ainsi que des prêtres non mariés, dont le patriarche héritait comme le sultan succédait à ses hauts fonctionnaires ; 2° les taxes d'ordination des métropolites, archevêques et évêques ; 3° un véritable impôt ecclésiastique versé par chaque famille grecque, annuellement dans son diocèse et tous les trois ans dans le reste de l'orthodoxie.

Tous ces revenus étaient versés à la caisse centrale (κοινὸν ταμεῖον), dans laquelle venaient aussi se concentrer des dépôts d'argent. Contre ces dépôts étaient délivrés des titres (αὐλικαὶ ὁμολογίαι) qui circulaient comme du papier monnaie et qui, à une époque où chacun cherchait à placer sa fortune d'une manière qui n'attirât pas l'attention, étaient aussi recherchés des Turcs que des Chrétiens. A la veille de la Révolution grecque, les seuls évêchés qui devaient faire partie du royaume grec envoyaient à la caisse centrale plus d'un million de piastres.

En dépit de ces recettes, la situation du patriarcat était déplorable. Le système qui prévalait pour les autres fonctions turques s'était établi pour le patriarcat : il fallait que le patriarche payât sa charge et comme, par une interprétation arbitraire de son bérat d'investiture (1), il avait perdu son inamovibilité, il fallait qu'il soudoyât continuellement les puissants pour conserver sa charge (2). Encore

(1) La révocation n'était permise que si le patriarche se rendait « coupable de vexations envers ses ouailles, violation des lois ou infidélité envers le souverain » ; mais on avait donné à ces termes le sens le plus élastique.

(2) Nous parlons de la situation financière du patriarcat à la veille de la Révolution. Un siècle auparavant, elle n'était pas sensiblement différente. Voici comment la dépeint le sieur de la Croix, p. 98 : « Les revenus liquides du patriarche de Constantinople proviennent des décimes des évêques qui montent à 15,000 écus, d'un droit particulier appelé ἱμυατριχίον (le σύνταγμα ἱερῶν κανόνων de Rhallys et Potli ne fait pas mention de ce droit. N. de l'A.), lequel rapporte cinq mille écus qu'il retire des curés ; celui des mariages, qui est considérable, à cause du grand nombre de Grecs habitant Constantinople et les environs ; du présent du grand duc de Moscovie (*sic*), et d'une quête que l'on fait pour le patriarche pendant le Carême, dans les églises de Constantinople et de Galata, où il va célébrer la messe et prêcher, desquelles il ne sort point qu'il n'emporte quatre ou cinq cents écus. Le provenant de tous ces droits n'arrive pourtant pas à quarante mille écus, et il faut qu'il en dépense beaucoup plus pour se maintenir contre les cabales et assouvir l'avidité turque qui le contraint d'emprunter et d'engager son Église, laquelle est présentement chargée de quatre cent mille écus de dettes, dont les intérêts se consomment et causent de grandes querelles dans le clergé et assez souvent la déposition du Patriarche, ainsi que je le ferai voir dans un chapitre particulier » (cf. le chap. xxxv, *De ceux qui introduisirent la vénalité dans le patriarcat et des brigues continuelles pour y arriver*).

n'y réussissait-il pas souvent : de 1623 à 1700, il y eut 70 révocations et nominations de patriarches, les patriarches révoqués revenant d'ailleurs fréquemment sur le trône. On devine aisément les conséquences de cet état de choses, si l'on considère qu'en fin de compte le patriarche ne pouvait tirer ses ressources que de ses évêques et que ceux-ci, à leur tour, même quand ils n'étaient pas cupides, étaient ainsi amenés à faire un usage abusif des droits étendus qui leur avaient été conférés.

En effet, les métropolites, archevêques et évêques, outre le casuel (on trouvera le tarif habituel dans Maurer, 154; les messes des morts constituaient une recette importante, et quelques coutumes locales attribuaient à l'évêque le tiers de l'héritage à l'effet de célébrer des *Sarantalitourga*), les droits ecclésiastiques, les autorisations et dispenses, avaient le droit de lever de véritables impôts : soit une taxe de 10 paras en numéraire par famille et un droit en nature perçu en blé, huile, vin, soie, etc. Celui-ci équivalait à la dîme ecclésiastique, bien connue en Occident (Cf. Stourm, *Systèmes généraux d'impôts*, 2e édit., Paris, 1905, pp. 79 sq.). La perception de ces impôts donna lieu à de grands abus. Autant que les rivalités entre candidats au patriarcat, elle salit l'Église orthodoxe et lui fit perdre son prestige (1). Il fallut l'apparition, avec le réveil du sentiment national, de prélats comme Grégoire V, le patriarche martyr (pendu en 1821), de l'évêque Germanos, qui leva le drapeau de l'indépendance dans le Péloponèse, etc., pour que le haut clergé gagnât dans la reconnaissance nationale une part égale à celle du clergé séculier.

Celui-ci était recruté dans les meilleures familles du pays, la prêtrise étant même souvent héréditaire. Encore qu'il dût payer des droits assez élevés à ses évêques, notamment le *Philotimon*, présent en argent, d'un écu au moins, présenté à tout nouvel évêque, et l'*Envatikion*, — droit équivalent au moins à 20 paras par chaque famille composant la paroisse et versé par le curé au moment de son entrée en fonction, — il ne prélevait pas d'impôt proprement dit sur ses ouailles dont il partageait intimement la vie. Ses bénéfices se bornaient à une rémunération généralement modeste, chaque fois qu'il prêtait ses offices. Pendant ce temps, l'évêque se faisait annuellement un revenu qui allait, selon les évêchés, de 80,000 à 25,000 piastres (2).

Motley, le célèbre historien américain, dans l'introduction à son histoire de la révolution des Pays-Bas, explique le dévouement des Espagnols au catholicisme par ce fait que, pendant la lutte contre les Maures, c'est l'église catholique qui symbolisa l'idée nationale. Une explication analogue vaudrait pour le dévouement des Grecs à l'orthodoxie. Les pages qui précèdent nous amènent cependant à la conclusion que c'est surtout au clergé séculier qu'est due la reconnaissance nationale, du moins jusqu'à l'aube du XIXe siècle. Comment expliquer cette différence, toute à l'avantage du bas clergé? Urquhart (p. 32) et bien d'autres auteurs

(1) Beaucoup d'écrivains grecs, entre autres MM. Moschovakis et Bikélas, ont eu le courage de flétrir énergiquement ces abus.

(2) Cf. Maurer, *loc. cit.* Pouqueville calcule que les 9 archevêques et leurs 20 évêques suffragants coûtaient au Péloponèse 317,500 piastres, et les 2,383 prêtres séculiers 595,750.

ont très bien vu qu'elle tenait simplement au fait que les Turcs étaient arrivés à faire du patriarche et de ses évêques de hauts fonctionnaires ottomans.

APPENDICE C

L'Impôt sur le capital à Chio.

A Chio fonctionnait un seul impôt direct, le kharadj, se montant à 90,000 piastres, plus les douanes et une série de droits portant la ferme des impôts à 400,000 piastres.

La perception des impôts était facilitée par l'intervention de la démogérontie, qui réglait même le montant des droits de succession.

Mais indépendamment des dépenses régulières il y avait les dépenses extraordinaires, plus les dépenses annuelles du fait du capitan-pacha. Celui-ci recevait un traitement annuel de 25,000 piastres; ses apparitions dans l'île ou l'arrivée de ses représentants provoquaient des frais supplémentaires considérables.

Toutes ces dépenses étaient couvertes par l'impôt sur le capital dont nous avons parlé dans le texte et sur lequel on consultera *Chiaka* (2 vol., Syra, 1835) du docteur Alexandre Vlasto, qui le vit fonctionner (vol. II, ch. xv).

Tous les six ans une commission spéciale de douze membres, dont deux latins, estimait les fortunes des citoyens. L'impôt était en principe de 1 °/₀ sur les immeubles et de 2 °/₀ sur les meubles. Mais dans cette estimation n'étaient pas compris tous les biens. On ne marquait que la moitié environ de l'avoir des moins fortunés (de la troisième et quatrième classe, dit Alexandre Vlasto); de plus on défalquait toujours le quart de la fortune totale (1). Cette défalcation pouvait se prévaloir d'un précédent illustre, probablement inconnu des démogérontes chiotes. A Athènes, le τίμημα, partie estimée de la fortune sur laquelle depuis 378 était imposée l'*eisphora*, impôt sur le capital, n'était que le cinquième de la fortune réelle. On défalquait les 4/5; il est vrai qu'en théorie du moins la dernière partie pouvait être épuisée par l'impôt (Cf. P. Guiraud, l'*Impôt sur le capital à Athènes*, reproduit dans les *Études économiques sur l'Antiquité*,

(1) Toutes ces distinctions n'emportaient aucune complication dans les comptes. Les petites fortunes étaient, je l'ai déjà dit, portées pour la moitié. Il en était de même des immeubles ne payant que 1 °/₀. Supposons une fortune de 60,000 piastres, meubles et immeubles. Nous avons, d'après les principes posés plus haut :

30,000 meubles
15,000 immeubles
———
45,000

Déduisons de ce total le quart (11,500); il reste 34,500, sur lesquels on prélevait annuellement 2 °/₀, soit 68.

p. 98 sq.). La réduction de l'impôt à 1 % pour les immeubles et les petites gens se justifiait par le fait que, dans un pays commerçant et industriel comme l'était alors notre île, le revenu de l'argent était supérieur à celui des immeubles et que, d'autre part, les classes pauvres étaient plus lourdement frappées par les impôts indirects.

L'impôt sur le capital était donc fort sagement conçu à Chio. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il fonctionna sans soulever les plaintes qu'a provoquées ailleurs son caractère forcément inquisitorial et sans produire les abus (avant tout la tendance à la confiscation), qu'il a engendrés dans le passé et notamment dans l'Athènes antique. Le succès tenait aux vertus des administrateurs autant qu'à celles des administrés. Parlant de Chio, Olivier (*Voyage dans l'empire Ottoman,* t. II, p. 108), écrivait : « Nulle autre ville du Levant ne renferme autant d'hommes exempts de préjugés, pleins de bon sens et de raison, doués d'une tête mieux organisée (1). » Ce sont là les qualités requises pour la mise en œuvre d'un instrument aussi délicat que l'impôt sur le capital. La commission de six membres chargée d'établir le recensement des fortunes procédait avec une justice et une discrétion extrêmes. Presque jamais on n'eut à se plaindre de ses évaluations. Il est vrai que dans un petit pays où chacun se connaît, les procédés inquisitoriaux ne sont pas nécessaires et que, d'autre part, la conviction que l'argent sera dépensé dans le pays et dans l'intérêt de tous, porte les gens à se montrer plus sincères vis-à-vis du fisc. Le patriotisme local est pour la sincérité fiscale un moteur puissant. Cette observation n'avait pas échappé au génie d'Adam Smith qui remarquait, à propos de l'impôt sur le capital à Hambourg, que les déclarations individuelles donnent lieu à moins d'abus « dans une petite république où le peuple a une confiance entière en ses magistrats, où il est convaincu que l'impôt est nécessaire aux besoins de l'État et où il croit qu'on l'appliquera fidèlement à son objet ».

La transformation de l'impôt sur le capital en une machine de guerre sociale, écueil sur lequel a presque toujours donné cet impôt, ne s'est pas non plus présentée à Chio. L'administration était laissée à la classe aisée. Celle-ci, qui avait gagné l'affection du peuple par ses libéralités patriotiques, traditionnelles chez les Grecs, eut la sagesse de ne faire sentir sa domination en rien, pas même, chose exceptionnelle, dans la répartition des impôts. Outre les *abatments* (50 %) qu'elle consentait à la classe pauvre, elle lui fournissait aussi des facilités de paiement. Les riches devaient payer leurs impôts avant le 1er mars, les pauvres avaient toute l'année pour remplir ce devoir. Les charges exceptionnelles, fréquentes sous le régime arbitraire turc (2), étaient, elles aussi, volontairement

(1) Cf. Murhardt, *Gemalden der Griechischen Archipelagus*, t. II, p. 7.

(2) Ainsi, en août 1800, un moine orthodoxe ayant converti à l'orthodoxie une jeune musulmane, fille d'une mère grecque et l'ayant fait fuir en Russie, l'île, pour apaiser le capitan-pacha qui menaçait de pendre l'évêque et les démogérontes, fut obligée de payer 800,000 piastres, dont une partie fut versée par le couvent auquel ressortissait le moine prosélytiste et le reste par un primat, Antoine Vouros (cf. Vlasto, t. II, p. 151 note). Nous citons plus haut, dans le texte,

assumées par les riches, qui se chargeaient en outre d'une bonne part des frais des institutions locales si nombreuses et si florissantes (1).

En conclusion, le succès de l'impôt sur le capital à Chio fait le plus grand honneur aux Chiotes.

APPENDICE D

Asie-Mineure, Rhodes, Crète, Épire, Macédoine, Principautés Moldo-Valaques.

Chandler, parlant de Smyrne, nous donne, entre autres renseignements, ce détail vraiment scandaleux. La capitale de l'Ionie avait été éprouvée par un terrible tremblement de terre qui détruisit l'église grecque de cette ville. La construction d'églises grecques était interdite; mais on permettait les réparations nécessaires moyennant argent (2). Eh bien, la somme exigée des Smyrniotes fut tellement forte que ceux-ci ne purent la réunir (voy. Chandler, t. I, p. 81 de l'édition Revett, Oxford, 1825; t. I, p. 145 de la traduction française).

« A Rhodes, dit Savary (voy. p. 89-90 et toute la lettre sur l'île), les Grecs sont dans l'impuissance de rien tenter pour leur avantage et pour le bien public. Le monopole destructeur du pacha (monopole du blé, voy. plus haut) leur lie les mains. Les corvées continuelles que leur impose le nazir les accablent de travaux. Cet intendant de la marine les emploie la plus grande partie de l'année à couper les bois dont il se sert pour construire les caravelles. Ils sont obligés de les amener avec des peines infinies jusqu'à Rhodes. Savez-vous ce qu'il donne pour le transport d'un grand arbre qui a occupé plusieurs hommes pendant un temps considérable? Quinze sols. Savez-vous maintenant combien

d'après Cousinery, un autre exemple de contribution extraordinaire imposée par l'avidité des Turcs.

(1) Ces institutions étaient : *a*) les *Écoles*, dont le budget atteignait 50,000 francs et était couvert moitié par une taxe spéciale, de 1 °/₀ sur les sommes données en dot pendant l'année, et moitié par les contributions volontaires; *b*) la *Bibliothèque*, qui, outre des dons en nature, s'enrichissait aussi de livres nouveaux achetés sur un crédit spécial de 3,000 francs; *c*) l'*Hopital*, qui était primitivement un asile « où tous les pauvres chrétiens sont reçus et traités charitablement pendant trois jours et trois nuits » (Drapper, *Description exacte de l'Archipel*, 1703, p. 214) et qui conserva ce caractère en partie jusqu'à la fin : il avait un budget de 20,000 francs, alors que ses revenus n'atteignaient que 6 à 7,000; *d*) le *Lazaret* et la *Léproserie*, qui coûtaient régulièrement 17,000 francs.

Les démogérontes s'occupaient aussi des enfants naturels; ils veillaient sur les prisonniers, délivrant les débiteurs de l'État et rachetant les autres. Enfin, ils encourageaient les lettres. Les riches Chiotes versaient à Coraï 15,000 francs par an pour son édition des écrivains grecs.

(2) A Mistra, en 1805, pour réparer leurs églises, les habitants durent payer 300 piastres par édifice à une mosquée de Constantinople (Leake, t. I, p. 133).

chacune de ses poutres, rendues à l'arsenal, est payée par le Grand-Seigneur? Soixante livres tournois. »

Ainsi « les principaux officiers de l'île semblent conspirer à sa ruine »; il en résulte que, tandis que la population, relativement très petite, souffre, le sultan ne gagne rien. « Cette grande île produit moins aux Empereurs musulmans que des terres de quelques lieues ne rapportent à leurs possesseurs en France ».

Et, à l'appui de ses dires, Savary, p. 83, fournit le tableau suivant, qui peut être utilement reproduit puisqu'il donne une idée du système fiscal, monopoles et avanies exceptés :

Tableau des revenus de l'Ile de Rhodes (en 1779).

Kharadj ou capitation	42.500
Dîme sur les récoltes	23.050
Douane	3.500
Impôt sur les maisons	6.250
Ferme de la cire	10.300
Impôt sur le bétail	800
Impôt sur les vignobles	600
Impôt sur les portes	200
Ferme des bains	1.200
Sel	700
Nouveau droit sur la tête de chaque Grec et Juif	900
Total	90.000
Sur ce total, 55,500 piastres restent dans l'île, soit pour l'administration, soit pour les œuvres pieuses. Il n'entre donc réellement dans le Trésor du Sultan que	34.500 p.

Olivier consacre à la Crète les chapitres XI-XIV de son deuxième volume. J'ai déjà parlé, à propos de l'impôt foncier, des droits conférés aux agas crétois et de l'usage que ceux-ci en faisaient; il faudrait, pour peindre les autres abus, citer tout Olivier; car celui-ci en rencontrait à chaque pas. Bornons-nous à quelques extraits :

« On ne permet point aux hommes mariés de quitter l'île à moins qu'ils ne soient marins ou négociants. On a vu pendre au mât de son bateau un *karavokiri*, qui avait osé porter furtivement quelques malheureux dans le golfe d'Éphèse » (p. 303)..... « La police du village appartient à l'aga; il nomme à cet effet un *soubachi*, Musulman comme lui, tyran subalterne, toujours plus avide, plus intraitable que son maître. Délateur de tout ce qu'il voit, de ce qu'il entend, inquisiteur incommode de la fortune de tous, sans cesse occupé à diviser les habitants, à fomenter des haines parmi eux, le soubachi est l'être le plus malfaisant que la politique turque ait créé pour le malheur des Grecs. On se sert de lui pour punir les moindres fautes, vraies ou supposées, par les amendes arbitraires, par la prison et souvent même par le bâton » (p. 301).

« Sous l'égide de leurs privilèges, les Grecs de l'Archipel cultivent leurs champs ou se livrent à quelque industrie avec assez d'ardeur et d'intelligence. Mais en

Crète, exposés sans cesse à se voir enlever leurs récoltes par l'aga, à se voir dépouiller de leurs propriétés par le pacha, à se voir insulter, bâtonner et voler par chaque janissaire, les cultivateurs ne sont jamais portés à arracher de la terre, par un surcroît de travail, un produit qu'ils verraient passer entre les mains de ceux qu'ils ont tant de raison de haïr » (p. 360).

La situation des Turcs est toute différente; mais, « malgré tant d'avantages, ni l'agriculture ni l'industrie ne sont en vigueur chez eux. Enrôlés presque tous parmi les janissaires, ils comptent sur la paye qu'ils ont à recevoir; ils comptent aussi sur les avanies qu'ils ne manquent pas de faire aux Grecs toutes les fois qu'ils en ont l'occasion. On dirait que, semblables aux voraces ou paresseux frelons, les Turcs ne sont venus s'établir sur une terre étrangère que pour y consommer, sans peine et sans souci, les subsistances que d'autres retirent de la terre par leur travail, ou se procurent du dehors par leur industrie » (p. 361).

Et Olivier s'écrie dans le style pompeux de l'époque : « C'est ainsi qu'est gouvernée aujourd'hui l'île qui a si longtemps prospéré sous les lois de Minos. »

Les pages que Holland et Hobhouse, Smiles Hughes, Pouqueville et d'autres ont consacrées à l'Épire sont étudiées à part dans un essai consacré à l'administration d'Ali-pacha et que nous espérons publier incessamment. En ce qui touche la Macédoine j'ai cité trop souvent Urquhart et Beaujour pour qu'il soit utile de revenir sur leurs travaux. C'est au premier notamment que j'ai emprunté le renseignement que les chrétiens étaient arrivés à préférer cultiver les tchiflicks turcs plutôt que leurs propres champs. Beaujour (p. 57-8) se dit obligé de parler des agas après avoir parlé des Grecs; car après avoir parlé du troupeau, il faut parler des loups.

Les renseignements fournis par le baron de Tott ne concernent pas seulement Constantinople (cf. Appendice A); ils touchent à toute l'administration de l'empire. Certains passages que j'avais copiés dans le but de les reproduire ont été publiés par M. Victor Bérard, qui tient Tott pour un des auteurs contemporains les mieux informés (voyez notamment dans *la Révolution turque*, p. 21-3, les extraits des Mémoires de Tott concernant les principautés danubiennes).

Il serait facile de gonfler cet appendice de renseignements touchant les autres provinces de l'Empire. Mais la situation était partout la même, et les voyageurs ne font que se répéter.

A. Andréadès.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

I. — Architecture. Fouilles.

Tombeau thessalien. — Un tombeau voûté, récemment découvert au sud de Larissa, et que M. Arvanitopoullos (1) attribue au IVe siècle avant notre ère, présente une disposition architecturale curieuse. Le linteau de la porte y est, à droite et à gauche, entaillé de deux encoches, dans lesquelles s'encastrent le premier et le dernier des claveaux. C'était une manière de donner plus de solidité à l'édifice et plus de cohésion aux pierres du berceau.

Les courbes dans les temples antiques. — Il est peu de problèmes dont la solution soit plus malaisée que la question des courbes dans les temples antiques. Que, dans certains de ces édifices, les lignes maîtresses de la construction ne soient pas rectilignes, mais légèrement concaves ou, le plus souvent, convexes, c'est ce que prouve un passage obscur de Vitruve et ce que mettent hors de doute des observations précises et dûment contrôlées. Ces déviations caractéristiques, dont l'Égypte a déjà des exemples, se rencontrent en Grèce, dans l'ordre ionien comme dans l'ordre dorique et jusque dans des bâtiments d'époque romaine comme la Maison Carrée de Nîmes. Mais on peut s'étonner que des édifices du Ve siècle, tels que l'Érech-

(1) Ἐφημ. Ἀρχαιολ., 1909, p. 29-44, fig. 1-3.

theion et le temple de Bassæ, en soient entièrement exempts et il est plus surprenant encore que, dans les constructions où on les retrouve, tantôt ces déformations se remarquent sur toutes les faces, tantôt sur les seuls côtés longs, et même sur un seul de ces côtés. Si l'on ajoute que l'écart constaté est parfois très faible et que les exceptions sont nombreuses et variées, on comprendra qu'il faille se défier des explications trop générales et se borner, pour l'instant, à relever soigneusement les cas nouveaux. L'un des plus curieux est celui que présente, à Cori, le vestibule du temple d'Hercule, qui date du premier siècle avant notre ère. La courbe de l'entablement y est concave sur la façade et rigoureusement horizontale ; comme les entre-colonnements sont égaux, il est possible, comme le suppose M. Giovannoni, que l'architecte ait ainsi cherché à rendre moins sensible la différence de longueur qu'on peut relever entre les métopes de la frise. Mais on se demande pourquoi l'un des côtés longs, le droit, est convexe, tandis que l'autre est rectiligne. MM. Goodyear (1) et Giovannoni (2) ont vainement cherché la solution de cette difficulté, qui mérite d'attirer l'attention des architectes.

Delphes. — Je réunis ici quelques indications très brèves sur les derniers travaux relatifs à la topographie delphique. Au sud de la Voie Sacrée, le monument des Sept aurait été consacré par les Béotiens vers 450 à la suite de la bataille d'Oenoé (456) ; l'exèdre des Epigones daterait de 360 et le monument des Tarentins de 480 (3). — Au nord de cette même voie, M. Bourguet a retrouvé une rangée de huit colonnes en bordure de la Niche de Lysandre ; il estime impossible la disposition des vingt-huit statues du second plan proposée par Pomtow : il n'y avait pas de socle médian, mais une banquette de 9 m. 86 réunissait deux massifs symétriques de 5 m. sur 4, sur lesquels les statues

(1) *American Journal of Archæology*, 1907, p. 160 sqq.
(2) *Rœmische Mitteilungen*, XXIII, 1908, p. 109-130, pl. VI-VII, fig. 1-5.
(3) *Klio*, VIII, 1908, p. 186-205, Pomtow et Bulle.

étaient rangées en plusieurs rangs (1). Quant à l'exèdre des Rois d'Argos (2), des preuves matérielles et certaines montrent qu'il n'y a jamais eu d'escalier à droite de ce monument et que les huit pierres à inscription s'y succèdent en série continue. — La tholos de Sicyone aurait un diamètre de 6 m. 40 et un portail de quatre colonnes avec frise ou métopes : Clisthène l'aurait élevée vers 580, mais les Sicyoniens la démolirent par la suite pour la réédifier en forme de temple (3). — Dans la frise des Cnidiens, Héraclès tiendrait la lance et Hermès serait coiffé de la κυνῆ ; d'autre part, c'est un Géant et non Dionysos qui serait coiffé du casque au canthare, et la divinité à l'attelage de lions est bien Kybèle, reconnaissable à ses pendants d'oreilles (4). Le dieu assis serait Dionysos et non Zeus, et il tiendrait un cep de vigne (5). Quant au personnage descendant du char, il ne faudrait pas y voir une Aphrodite mettant le collier (6), mais (??) une Artémis tirant de l'arc (7) : devant elle serait Tityos, dont la tête de Géant nous a été conservée. Enfin l'Éole serait Héphæstos et les outres prétendues un simple soufflet de forge (8). D'ailleurs, si la composition est demeurée obscure, c'est que les éléments de deux frontons auraient été arbitrairement réunis (9) ; il faudrait distinguer non seulement deux mains, mais au moins deux édifices différents, les trésors de Cnide et de Siphnos, l'un datant de 546/541 avant J.-C., et l'autre de 525 (10). Arguments architectoniques, preuves archéologiques et épigraphiques, tout nous inviterait (11) à mettre en doute la restauration proposée par la mission française et à

(1) *C. R. Acad. Inscriptions*, décembre 1909, Bourguet.
(2) *Bull. Corr. hellénique*, XXXIV, 1910, p. 223-230, Bourguet.
(3) Pomtow. Cf. *Berl. Philolog. Wochenschrift*, XXIX, nos 5-12 et 24-6 ; l'auteur étudie les différents trésors de Delphes.
(4) *Rev. Études Anciennes*, XI, 1909, p. 1-29, pl. I-VI, Lechat.
(5) *Athenische Mitteilungen*, XXXIV, 1909, p. 167-178, pl. V, fig. 1-2, Karo.
(6) *Bull. Corr. hellénique*, XXXII, 1908, p. 177-187, fig., F. Poulsen.
(7) *Athenische Mitteilungen*, XXXIV, 1909, p. 145-166, pl. V, fig. 1-2, Heberdey.
(8) Ἐφημ. Ἀρχαιολ., 1908, p. 245-254, fig. 1-3.
(9) *Athenische Mitteilungen*, *l. l.*, p. 145-146, Heberdey.
(10) Pomtow, *l. l.*
(11) *Rev. archéologique*, 1909, I, p. 138-141, S. Reinach.

faire le départ des deux monuments. D'autre part, M. Homolle, par des mesures précises et des arguments probants, défend l'opinion qu'il a toujours soutenue (1). — Le trésor de Corinthe, très primitif, serait situé au coude de la Voie Sacrée (2), non loin du trésor d'Akanthos, tandis que celui de Clazomènes devrait être cherché à l'est des trépieds de Gélon (3). — L'aurige n'aurait rien à voir avec Battos, le quadrige aurait été édifié par Gélon, alors qu'il était souverain de Géla, c'est-à-dire avant 485 et à la suite d'une victoire (?) remportée en 486. Son frère Polyzalos, qui lui succède en 478, serait l'auteur de la seconde inscription et de la deuxième dédicace (4). Enfin, M. Poulsen, dans une étude que nous regrettons de ne pouvoir que signaler, étudie la terrasse de Marmaria en même temps que la niche de Marathon (5).

Fouilles de Pergame. — Le nouveau rapport de M. Dörpfeld (6) comprend les deux campagnes de 1906 et de 1907, qui ont été employées à dégager entièrement le gymnase et à reconnaître la partie N.-O., encore mal connue. La salle « impériale », que nous avons mentionnée précédemment (7), était bordée à l'Occident par une grande salle rectangulaire à niche médiane et par un théâtre couvert qui servait aux séances solennelles du Gymnase. La colonnade occidentale menait à trois pièces ; celle du milieu était le bain des éphèbes et contient encore sept cuves (ληνοί), adossées aux murs, ainsi que deux bassins pour les pieds au milieu de la salle et cinq grandes jarres à huile. Derrière ces trois pièces les modifications ont été nombreuses, et des thermes, puis des citernes ont altéré le plan pri-

(1) *C. R. Acad. Inscriptions*, 1909, p. 724-5 (22 octobre).

(2) Pomtow, *l. l.*, et *Bull. Corr. hell.*, XXXIII, 1909, 436, fig. 1-9, pl. IV-VI, Karo.

(3) *Ibid.*

(4) *American Journal of Archæology*, XXXIV, 1909, p. 33-90, fig. 1-2, Kéramopoullos.

(5) *Bull. de l'Acad. de Danemark*, 1908, p. 331-424, pl. I-II, fig. 1-12 et 1-2.

(6) *Athenische Mitteilungen*, XXXIII, 1908, p. 327-374, pl. XVIII-XXVI, fig. 1-8.

(7) *Bulletin* de 1908 (XXI), p. 344.

mitif; mais on aperçoit encore les soubassements d'un temple élevé sur une terrasse et consacré jadis (?) à Asklépios. Il est d'ordre ionique; mais il avait remplacé, dès l'époque grecque, un premier édifice dorique : c'était le grand sanctuaire du Gymnase. En dehors de la ville, un pont jeté sur le Sélinous conserve encore une arche et l'amorce de quais qui datent des Attalides. Il semble que la direction n'en ait pas été rectiligne et qu'il ait fait un coude après la première pile; mais il est possible que la déviation soit due à l'une des reconstructions qu'il a subies.

II. — Sculpture.

L'art et la poésie des Grecs. — Que l'évolution de l'art hellénique se puisse comparer sur tous les points à l'histoire de la poésie grecque, c'est ce que nul ne penserait à soutenir et M. Winter moins que personne. Il est cependant certain que, le même génie de la même Hellade s'est manifesté sous ces deux espèces et, entre les genres parallèles, les points de contact ne peuvent manquer d'être fréquents. M. Winter s'est appliqué à les mettre en relief (1) dans un intéressant essai, où il rappelle que si, dans Homère, les comparaisons animales sont les plus vivantes, la poésie épique est sur ce point la fidèle héritière de l'art mycénien. De même il retrouve l'esprit de Pindare dans les sculptures d'Olympie, et il rapproche à la fois Sophocle de Phidias et Euripide du réaliste Démétrios d'Alopékè.

Polychromie des statues grecques. — Les Korai de l'Acropole et la plupart des statues archaïques étaient, comme chacun sait, soit en totalité, soit en partie, coloriées à l'encaustique. Faut-il en conclure qu'elles étaient conservées à l'intérieur des

(1) *Neue Jahrbücher*, XXIII, 1909, I, p. 681-712.

temples ou sous les portiques qui les entouraient? Ou se dressaient-elles impunément en plein air, comme les statues de bronze? La première opinion est soutenue par MM. Fougères et S. Reinach, la seconde par M. Lechat (1) qui allègue, entre autres arguments décisifs, les acrotères peints des temples, les statues funéraires et les stèles de Pagasai. A tout prendre, l'enduit qui recouvrait les statues ne paraît guère avoir été moins résistant que la couverte des vases à fond blanc, laquelle s'est maintes fois conservée jusqu'à nous.

Bas-relief de Brousse. — M. Joubin a publié dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* (2) un fragment de bas-relief

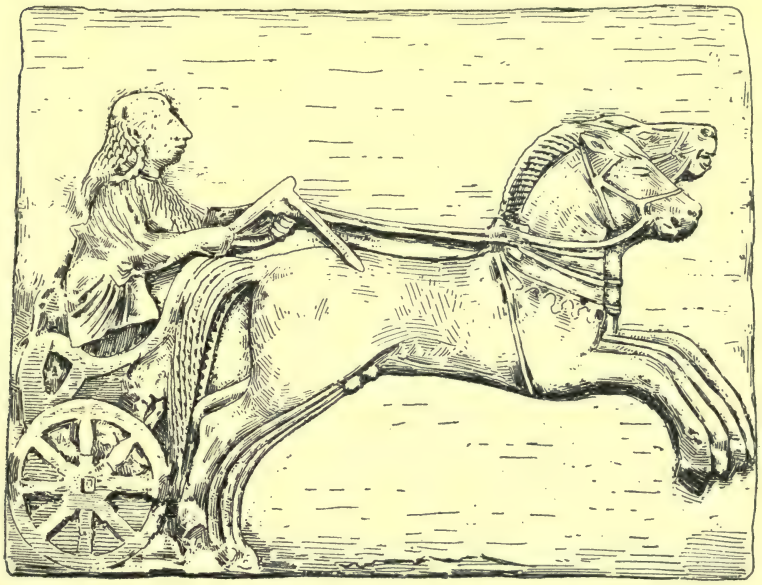

venant de Kyzique et conservé au Musée de Constantinople. Un pendant de ce monument fait partie du petit musée de Brousse, dû à l'initiative d'Hamdi-bey et dont M. Mendel a

(1) *Revue des Études Anciennes*, X, 1908, p. 161-8.
(2) XVIII, 1894, p. 493-6.

rédigé le catalogue avec le soin dont il est coutumier (1) : la plaque, quoique découverte dans une mosquée de Brousse, vient, selon toute vraisemblance, de Kyzique et faisait partie du même ensemble. Une protomé de griffon y termine le joug, et la caisse du char est ornée d'un lion en relief, la gueule ouverte et dressé. La tête du conducteur, par son crâne arrondi au front bas et fuyant, par son nez fort et gros du bout, par son menton gras, comme par sa coiffure caractérique, rappelle des œuvres ioniennes, comme les silhouettes peintes sur les hydries « de Céré ». De même les chevaux sont tout différents de ceux qu'on peut voir au Parthénon et se rattachent d'assez près à quelque prototype assyrien. Aussi ai-je peine, je l'avoue, à découvrir dans le bas-relief les traces d'influence attique que M. Mendel a cru y reconnaître.

Polyclète. — Nous connaissons, par un bronze du Louvre et par un certain nombre de répliques tardives, une statue d'homme nu et au repos qui, selon toute vraisemblance, est sortie de l'atelier de Polyclète. Furtwængler pensait que l'œuvre était postérieure au Doryphore : M. Lippold y voit, au contraire, une des premières créations du sculpteur (2). Nous ne savons si elle représente un athlète ou un dieu : l'on ne peut guère se fier, pour décider ce point, au témoignage de la statuette du Louvre, la seule copie dont les mains et les bras soient intacts.

Hermès de Polyclète. — Le Musée de Boston possède une belle tête polyclétéenne qui se termine, en haut du crâne, par une section oblique. Il est vraisemblable qu'elle portait un pétase et qu'elle appartenait, par suite, à un Hermès. Ce qui rend plausible cette hypothèse, c'est que certaines des répliques sont munies d'ailettes, dont une statue entière du jardin Boboli.

(1) *Ibid.*, XXXIII, 1909, p. 245-435, pl. VII-IX, fig. 1-91. La plaque est représentée pl. VII, 2, p. 249-253.

(2) *Jahrbuch*, XXIII, 1908, p. 203-208, pl.

Il va sans dire que l'original était sans attribut. M. Sieveking se le représente (1) dans l'attitude du beau bronze Dutuit, trouvé aux Fins d'Annecy. Il remarque justement, au sujet du marbre de Boston, que le travail en est très supérieur à celui de toutes les têtes polyclétéennes déjà connues : si celles-ci ont un caractère banal et conventionnel, la faute n'en est pas au

sculpteur, mais aux copistes, qui ont mal traduit les prototypes de bronze; les critiques anciens, qui avaient pu connaître les œuvres originales de Polyclète, estimaient qu'elles se distinguaient par la perfection du détail et par la minutie de l'exécution, toutes qualités que nous étions mal à même de reconnaître dans les répliques précédemment découvertes, mais dont la tête de Boston nous donne, semble-t-il, quelque idée.

(1) *Jahrbuch*, XXIV, 1909, p. 1-7, pl. 1-2, fig. 1-7.

L'Aphrodite d'Alcamène. — L'Aphrodite ἐν Κήποις n'est connue que par Pausanias et par Lucien. Le Périégète commence par décrire auprès du temple de la déesse un hermès d' « Ourania », puis nous avertit que l'ἄγαλμα d'Aphrodite ἐν Κήποις est l'œuvre d'Alcamène. Or l'hermès de Pergame (1), qui reproduit une sculpture du même Alcamène, est précisément qualifié d'ἄγαλμα dans la dédicace gravée sur le fût. Faut-il en conclure que la célèbre statue n'était qu'un hermès? Il est vrai que Lucien vante l'art avec lequel sont travaillés ses poignets et ses mains; mais il ne manque pas d'hermès antiques qui ont de l'homme, non seulement la tête, mais le torse et les bras. C'est sous cette forme imprévue que M. Trendelenburg se représenterait le chef-d'œuvre disparu (2).

Tête d'Héraclès. — Le musée de Philadelphie vient d'acquérir (3) une tête d'Héraclès coiffé de la peau de lion, que l'on dit provenir de Sparte. Elle est environ aux deux tiers de la nature. La section nette qui la limite par derrière vient probablement de ce qu'elle a été utilisée pour la construction de quelque édifice; mais la face est assez bien conservée, et on y retrouve quelques-uns des traits qui sont ou qui semblent particuliers à l'art de Scopas. Il va sans dire qu'on ne peut songer à identifier la statue dont elle procède.

Satyre de Praxitèle. — La question du Satyre ou des Satyres de Praxitèle est des plus obscures. Le texte de Pausanias qui en fait mention est, en effet, très ambigu et l'on peut se demander, non seulement si le sculpteur a exécuté une ou deux statues de ce type, mais encore si l'une au moins des deux œuvres faisait partie d'un groupe et quel était ce groupe. Friedrich, et Klein après lui, pensent que Praxitèle était l'au-

(1) *Bulletin* de 1906 (XIX), p. 156-7.
(2) *Arch. Anzeiger,* XXIII, 1908, p. 514-520.
(3) *American Journal of Archæology*, XIII, 1909, p. 151-7, pl. IV, fig. 1-2, W. N. Bates.

teur d'un seul Satyre et qu'il l'avait placé auprès de Dionysos, auquel il versait à boire. Tel est aussi l'avis de M. Evelyn-White, qui n'a pas eu à retrouver le type antique du Satyre-échanson (les répliques en sont venues en assez grand nombre jusqu'à nous), mais qui s'est efforcé de reconstituer l'image du Bacchus. Il croit la retrouver dans une statue découverte à Rome au casernement des Equites Singulares et aujourd'hui à Lugano dans la Villa Mariani. Elle représente le dieu au repos et debout, la jambe gauche fléchie et le bras gauche accoudé; le bas du corps est vêtu d'un ample himation, et la tête, qui se penche vers la gauche, regardait le canthare que pouvait tenir la main baissée (1).

Éros de Nicopolis. — M. Seure a découvert, dans ses fouilles de Nicopolis ad Istrum, une statue d'Éros (2), malheureusement dépourvue de tête et dont l'exécution est très médiocre, mais qui est la réplique d'un bon original. D'après

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XXIX, 1909, p. 251-265, fig. 1-4.
(2) *Revue Archéologique*, 1907, II, p. 273, pl. XV.

M. Filow (1), elle aurait plus de titres que l'Éros Borghèse à représenter le célèbre Éros de Parion. Nous ne connaissons, à vrai dire, que par des monnaies l'œuvre de Praxitèle; mais les types monétaires paraissent concorder et nous font voir le dieu nu et debout, l'avant-bras gauche appuyé sur un tronc d'arbre, revêtu d'une draperie, la jambe gauche infléchie, la tête tournée à droite, les cheveux longs et coiffés en chignon sur la nuque; la main droite était baissée et tenait peut-être une palme. La statue de Nicopolis répond à ces données précises : le copiste n'a fait qu'ajouter l'arc et un second support sous le bras droit (le premier a disparu lors d'une restauration antique). Le mouvement de la jambe gauche a encore quelque chose de polyclétéen; d'autre part, le traitement de la poitrine et du torse rappelle l'Apollon Sauroctone. L'Éros de Parion serait donc l'une des premières productions de Praxitèle et le bel Éros Steinhaüser du Louvre reproduirait peut-être l'Éros de Thespies.

Tête de Chios. — Une planche des *Antike Denkmæler* (2) est consacrée à une belle tête trouvée à Chios vers 1853, acquise en 1890 par M. Warren et donnée par lui au Musée de Boston (3). Ce qui fait le mérite particulier de la sculpture est le modelé doux et caressant de la face, la fleur d'épiderme qu'elle paraît avoir conservée malgré le nettoyage qui lui a fait perdre sa patine primitive. Dans l'antiquité, l'impression devait être plus vive encore, car trois mortaises, creusés dans les plans abattus du sommet, prouvent qu'une pièce rapportée, sans doute un voile, recouvrait le haut du crâne; la lourde étoffe, dont les plis étaient uniformes et rigides, noyait dans l'ombre les contours du visage et faisait ressortir la grâce légère des traits et leur harmonie délicate. Pourtant, un sculpteur l'a remarqué avec raison (4), le modelé n'a rien ni de mou ni de

(1) *Jahrbuch*, XXIV, 1909, p. 60-73, pl. VI, fig. 1.
(2) II, 5, pl. 59, p. 11-3, Marshall.
(3) *Jahrbuch*, XXIV, 1909, p. 73-98, fig. 1-13, Marshall.
(4) *Le Musée*, 1904, p. 298, Rodin.

vague ; on sent sous la chair une charpente qui la soutient et la tête est bien loin des copies édulcorées et des fades imitations que les Alexandrins et les Attiques de l'âge hellénistique ont faites en si grand nombre des créations de Praxitèle. Même certains traits, comme la largeur excessive des narines,

le parallélisme des ailes et l'attache supérieure du nez ne se rencontrent que dans les sculptures classiques ou archaïques. Aussi est-il difficile de déterminer à quelle école on pourrait rattacher la tête, bien que certains détails rappellent Praxitèle, et quoique le modelé de la bouche et des yeux puisse faire songer à l'Hermès. Peut-être doit-on tenir compte de ce fait que la tête a été découverte à Chios ; les étrangetés du marbre

s'expliqueraient par des survivances ioniennes. M. Marshall se demande à ce propos ce que les anciens entendaient au juste par l'ὑγρότης. Ce ne serait nullement ce regard mouillé, à la fois ardent et voluptueux, que l'on retrouvait à la fois dans l'Aphrodite de Cnide et dans l'Alexandre de Lysippe. Le mot définirait, tout au contraire, l'œil clair et bien ouvert, à l'expression franche, douce et caressante.

Statue d'Anzio. — La belle statue de jeune femme découverte en 1878 à Porto d'Anzio et que nous avons signalée, il y a quelques années (1), vient d'être acquise par le gouvernement italien et d'entrer au musée des Thermes (2). La conjecture de M. Altmann, qui croyait y voir une prêtresse d'Apollon lycien, semble définitivement abandonnée; la patte du lion qui surmonte le plateau viendrait plutôt d'un support de thymiatèrion ou de brûle-parfums. Si l'explication est encore à trouver, il semble bien, du moins, que la statue se place vers la fin du IVe siècle, et M. Collignon l'attribue, non sans vraisemblance, à quelque atelier d'Asie-Mineure.

Euphranor. — Nous ne savons rien de précis sur cet élève d'Aristides, à la fois peintre et sculpteur, que les anciens plaçaient très haut, mais dont rien de certain n'est venu jusqu'à nous. Si l'on s'en fie aux textes écrits, il aurait donné de la dignité à ses héros, de la symétrie à ses figures, des têtes fortes et des membres puissants à ses personnages, dont les corps seraient restés minces et élancés ; il tiendrait ainsi à la fois de Polyclète et de Lysippe, qu'il relierait l'un à l'autre. Six (3) attribue au sculpteur l'Eubouleus d'Éleusis, l'Alexandre Rondanini, le Poseidon du Latran, peut-être même les deux groupes d'Achille et de Chiron et de Pan et d'Olympos, que nous connaissons par les fresques d'Herculanum.

(1) *Bulletin* de 1905 (XVIII), p. 119.
(2) *Revue de l'Art ancien et moderne*, XXVI, 1909, p. 451-4, pl.
(3) *Jahrbuch*, XXIV, 1909, p. 7-27, fig. 1-12.

L'enfant à la poupée. — Des stèles attiques, dont on ferait aisément le compte et dont l'une vient d'être récemment découverte, représentent la poupée tantôt tenue par la morte, tantôt offerte à sa maîtresse par une jeune esclave. On s'est demandé s'il fallait attribuer à ces tableaux un sens mystérieux et si la poupée n'était pas l'image de l'âme. M. Kastriotis (1) estime, à la fois justement et prudemment, que c'était un simple jouet; les proches de la morte pensaient qu'elle prendrait plaisir à en voir figurer l'image sur sa tombe, de même qu'elle devait, croyait-on, se divertir avec les poupées de terre cuite qu'on enterrait avec elle.

Ianiskos. — M. Svoronos, dans un article qui fait suite à celui de M. Kastriotis, mais dont l'esprit est tout différent, étudie une statuette depuis longtemps connue, mais qui n'est entrée que tout récemment au Musée d'Athènes. Elle vient de Lilaia en Phocide, où est située l'une des sources du Képhise, et il n'est pas absolument impossible qu'elle ait été dédiée au Fleuve lui-même, voire qu'elle ait porté le nom d'Andriskos. Elle

(1) Ἐφημ. Ἀρχαιολ., 1909, p. 121-132, p. 4, fig. 1-4.

représente un jeune enfant, nu et diadémé, les jambes croisées et la main gauche appuyée sur une oie ou, pour mieux dire, sur un « chénalopex », qui lui-même est posé sur un pilier. Le motif n'est pas sans rappeler l'enfant à l'oie dont il existe deux types bien différents, soit que le jeune garçon joue avec l'oiseau, soit qu'il lutte contre lui et cherche à l'étouffer. Un mime d'Hérondas nous fait connaître qu'un groupe reproduisant ce dernier motif était placé dans l'Asklépieion de Cos, et nous savons qu'au IIe siècle avant notre ère le toreuticien Boéthos l'avait à son tour mis en scène. Ce n'est pas, suivant M. Svoronos, un simple sujet de genre : l'enfant est pour lui le plus jeune fils d'Asklépios, suivant la légende athénienne Ianiskos; quant à l'oie, il faudrait y voir le symbole de la pestilence et de la malaria. Le paludisme serait étouffé en son germe par le jeune Asklépiade, tout comme le serpent Python était vaincu, à Delphes, par le dieu de la lumière, Apollon (1).

Stèle de Thespies. — M. Jamot a trouvé près de Thespies une stèle sur laquelle est représenté le buste d'un vieillard barbu à la chevelure hérissée et que l'on a diversement interprétée. M. Deonna y voit Borée (2) ; c'est un Pan pour M. Lechat (3), et l'Hélicon pour MM. Wilamowitz-Moellendorff et Pottier (4). Ce qui paraît donner raison à ces derniers, c'est le fragment de Corinne récemment découvert, où la poétesse thébaine fait dialoguer les deux montagnes qui servent de frontière à la Béotie, le Kithéron et l'Hélicon.

Gigantomachie de Corinthe. — Les fouilles américaines ont mis au jour d'importants fragments qui proviennent d'une Gigantomachie. Les adversaires des dieux y sont figurés avec

(1) Ἐφημ. Ἀρχαιολ., 1909, p. 133-178, p. 5-6, fig. 1-15.
(2) *Revue des Études Anciennes*, IX, 1907, p. 335.
(3) *Ibid.*, X, 1908, p. 33.
(4) *Ibid.*, X, 1908, p. 248-9.

des jambes formées par des corps de serpents; mais le style des sculptures est différent de celui qu'on remarque sur l'autel de Pergame. Peut-être lui sont-elles antérieures, comme le veut l'éditeur de la frise (1), auquel cas nous aurions dans ces bas-reliefs l'une des représentations les plus anciennes que l'on connaisse de Géants anguipèdes.

Reliefs néo-attiques. — On a découvert récemment près de Rome, sur la route de Préneste, sept grandes plaques de marbre grec qui, avec une huitième, malheureusement disparue, formaient le revêtement d'une base circulaire, peut-être un support de trépied (2). Nous connaissions déjà, tant à Rome qu'à Pergame, des soubassements de ce genre et dont la décoration est analogue. Chacune des dalles courbes porte en relief la représentation d'une danseuse à la tunique flottante, aux gestes gracieux et à l'expression un peu mièvre. L'original devait être très supérieur à la copie; car les proportions des corps sont inexactes ou faussées, les têtes sont trop petites, les jambes sont trop longues et, comme les bras, s'ajustent mal aux torses. De plus, la composition manque d'air et les danseuses, qui semblent étirées en longueur, sont trop pressées les unes contre les autres. Il n'en est pas moins vrai que le monument fournit une occasion nouvelle d'étudier le style « néo-attique », épithète commode, mais art mystérieux s'il en fut et sur lequel il vaudrait peut-être mieux convenir franchement que nous ne savons — actuellement — rien de précis.

Statue de Dionysos. — MM. Nicole et Darier ont découvert récemment à Rome, sur le Janicule, dans le sanctuaire des Dieux syriens, une statue de Dionysos (3), qui n'a d'autre intérêt que sa conservation presque parfaite et les traces de dorure

(1) *American Journal of Archæology*, XIII, 1909, p. 304-321, fig. 1-13, Elizabeth M. Gardiner.
(2) *Notizie degli scavi*, 1908, p. 445-459, fig. 1-8, E. Lœwy.
(3) *Mélanges de l'École de Rome*, XXIX, 1909, p. 36-45, pl. III-V, fig. 21-3.

qu'on y peut relever. La feuille d'or n'était pas posée directement sur le marbre, mais fixée, paraît-il, par dessus un engobe

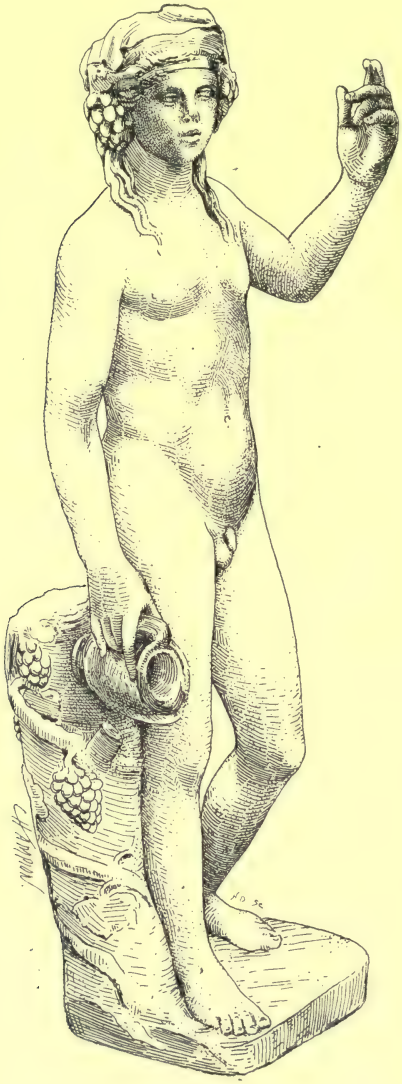

d'un ton rouge. Chose plus curieuse, la chevelure seule, le visage et les mains auraient été dorés, ce qui semble difficile

à expliquer, car on ne peut guère supposer qu'une draperie ait recouvert le corps, les jambes et les deux bras jusqu'aux poignets. En effet, quoique la statue n'ait pas grande valeur d'art, l'exécution un peu lisse et le faire trop rond étaient bien dans le goût de l'époque impériale, et l'artiste ne se serait pas donné la peine qu'il a prise, si son œuvre avait dû rester invisible.

III. — Fresques. Vases peints.

Fresques de Thèbes. — Une découverte inopinée vient de mettre au jour une construction mycénienne sur l'un des quatre monticules qui, par leur réunion, formaient jadis la Cadmée. Il est peut-être hasardeux de voir dans ce palais construit vers le milieu du deuxième millénaire la demeure légendaire de Cadmos; mais l'incendie qui en marqua le terme peut être rapproché du feu céleste qui consuma la chambre de Sémélé, dont l'emplacement, un *abaton* redoutable, était encore montré aux curieux dans le deuxième siècle de notre ère. Une fouille approfondie permettra seule de connaître les dispositions et le plan du palais; dès maintenant, il semble que certaines de ses parties avaient à la fois un étage et un sous-sol. Les murs étaient peints à fresque (1); on y reconnaît, outre une aile de griffon, deux à trois têtes féminines aux cheveux recroquevillés en spirales et serrés de rubans bleus et rouges, un torse de face sur lequel tombe un gorgerin à trois rangs, et une main fermée qui tient une fleur de lis aux étamines caractéristiques. De grandes amphores à étrier de style tardif étaient rangées dans les caves; l'une d'elles, haute de près d'un demi-mètre, n'était pas composée de moins de huit pièces rapportées (2).

(1) Ἐφημ. Ἀρχαιολ., 1909, p. 57, 122, pl. 1-3, fig. 1-20, Kéramopoullos.

(2) Furtwængler avait, on le sait, déjà découvert des fresques à Orchomène. Dans le palais de Gha, plus pauvre, je n'ai trouvé qu'un fragment insignifiant d'enduit colorié.

Vase de Délos. — M. Frédéric Poulsen fait connaître dans les *Monuments Piot* (1) un fragment de grand vase archaïque découvert à Délos en fouillant la substruction d'une maison située au sud du téménos. La technique et la terre ne sont guère connues que par un vase de Santorin et le lieu de fabrication de cette céramique doit être cherché dans l'une des Cyclades. Un lion est conservé sous l'anse et derrière lui apparaît un homme nu, assis ou accroupi, les mains portées vers la tête, en signe d'affliction. C'est un pleureur, et la grande amphore était un vase funéraire qui, à quelque moment du VIIe siècle, fut dressé au-dessus d'un tombeau délien. Lors de la grande purification de 426, le pithos fut brisé, mais sans être emporté à Rhinée. Est-ce là une de ces sépultures cariennes dont parle Thucydide? M. Poulsen le croit et donne à l'appui de son opinion des raisons qui ne manquent pas d'ingéniosité ; des faucilles de fer, trouvées dans la nécropole de la grande Délos, seraient pour lui à la fois des monnaies et des ex-voto de substitution qui auraient reçu la forme d'une arme carienne du même type.

Céramique cyrénéenne. — Les récentes fouilles anglaises de Sparte ont peut-être résolu le problème qui se posait à propos de cette céramique, et, semble-t-il, ont prouvé que le centre de fabrication doit en être cherché en Laconie (2). Non seulement d'importants fragments en ont été découverts dans l'hiéron d'Artémis Orthia, mais, comme le remarque fort bien M. Droop (3), les Laconiens paraissent, à une certaine époque, n'avoir connu et pratiqué que cette céramique : si, en effet, depuis la fin de la période géométrique et la première apparition des motifs orientaux, on suit de près l'évolution qu'a subie la poterie indigène, on constate que ses premières phases (1re et 2e période) sont des

(1) Tome XVI, 1908, pl. III, p. 25-37.

(2) C'était déjà, ou à peu près, l'opinion de Studniczka et de Pernice : voir le *Bulletin* de 1902 (XV), p. 398.

(3) *Annual of the British School*, XIV, 1907-8, p. 30-47, fig. 1-16, pl. III-IV.

préparations au style « cyrénéen » : lors même de sa décadence (5e et 6e période), elle continue encore dans la même voie, mais les artisans perdent peu à peu toute habileté de main. Le point de départ est connu et la première date donnée par la couche de sable fluvial qui envahit le téménos vers 600 avant notre ère; le plein épanouissement de la céramique cyrénéenne coïncide donc avec le VIe siècle et surtout, semble-t-il, avec la première moitié de ce siècle. On ne manquera pas de rapprocher des vases la grande quantité de terres cuites, d'ivoires, de plantes et de bas-reliefs d'inspiration orientale que la Laconie importe ou fabrique à cette même époque. Il semblera bien difficile, après ces résultats des dernières fouilles, de croire encore à l'existence d'un art « dorien » ou « péloponésien » au VIIe et au VIe siècle avant notre ère.

Vases à sujets homériques. — Peu de questions sont plus discutées que celle de savoir la connaissance que les artisans grecs pouvaient avoir des textes littéraires. Comme ils ne pouvaient guère les lire, s'en rappelaient-ils bien les détails ou seulement le sens général? Prétendaient-ils les illustrer au sens moderne du mot ou simplement en évoquer le souvenir? Ou, sans chercher plus loin, se bornaient-ils à copier des compositions plus importantes, telles que des fresques ou de grands ensembles décoratifs, et dans quelle mesure s'inspiraient-ils de ces modèles? M. Pottier ne prétend pas trancher d'un mot ces questions délicates et multiples; mais il montre bien l'importance du problème dans un article qu'il consacre à trois vases à sujets homériques. Le premier, bien connu, est une coupe corinthienne de Bruxelles où Dolon apparaît dès la fin du VIIe siècle; le poème est mis en scène avec la liberté la plus grande. Dans un cratère corinthien un peu postérieur, qui a pu être reconstitué au musée du Louvre, nous voyons Troïlos saisi par Achille; les rapports avec les textes sont plus précis et en supposent une connaissance plus directe. Le troisième vase, que M. Pottier n'avait fait que signaler dans son catalogue, est une belle coupe

à figures rouges, assez voisine de celle sur laquelle Brygos a représenté l'Ilioupersis. A l'intérieur Priam est assis devant Hector. A l'extérieur, Achille saisit par les cheveux Troïlos à cheval, tandis que s'enfuit Polyxène ; la Troyenne reparaît sur l'autre face et est suivie de trois Troyens également fuyant. La composition sobre, vivante et dramatique annonce Polygnote et les tragédies grecques qui sont très postérieures. M. Pottier défend contre M. Hauser l'attribution qu'il avait proposée ; il estime que la coupe est sortie, comme l'Ilioupersis, de l'atelier de Brygos ; l'artiste auquel nous la devons serait ce même Onésimos qui a également travaillé pour Euphronios (1).

Canthare de Mycalessos. — Parmi les découvertes céramographiques de Rhitsona, qu'on trouvera signalées plus bas, est un canthare d'une technique singulière (2). Il est en ce qu'on appelle parfois d'un terme impropre le bucchero attique, c'est-

à-dire que la surface tout entière est recouverte d'un vernis noir. Par-dessus cet enduit est passée une couverte blanche et sur ce fond, qui s'est écaillé par endroit, un sujet, d'ailleurs

(1) *Monuments Piot*, XVI, 1909, p. 99-136, pl. XIII-XVII, fig. 1-9.
(2) *Journ. Hell. Stud.*, XXIX, 1909, p. XXVI, p. 334-338, R. M. Burrows et P. N. Ure.

assez banal, est peint en rouge, en jaune et en brun; d'un côté un quadrige dans la caisse duquel monte un guerrier, de l'autre un cavalier très effacé. On peut se demander si un potier béotien s'est exercé sur un vase venu de l'Attique ou si le décorateur est l'auteur même du vase. De toute manière, il s'agit d'une tentative isolée et d'un essai de technique qui ne paraît pas avoir été répété.

Hischylos. — Nous connaissons de ce potier onze vases signés, plus deux qu'on peut rattacher à son atelier. Épictète a décoré quatre de ces coupes, et Sakonidès et Pheidippos ont

chacun peint un exemplaire. Restent cinq ou sept vases dont l'illustrateur est anonyme; car nous n'avons pas le droit d'attribuer à Hischylos le décor de poteries qui sortent simplement de son atelier. La technique n'est pas la même dans toutes ces kylix, dont les unes sont peintes en silhouettes opaques et les autres en figures réservées, tandis qu'un troisième groupe présente le mélange des deux procédés. M. Walters passe en revue ces documents de transition, et si, comme on pouvait le

prévoir, il n'arrive pas à dégager la personnalité d'Hischylos, il donne, en étudiant cette figure de second plan, un exemple qui devrait être suivi; car Pamphaios et Chélis, même Andocide et Épictète, attendent encore des monographies détaillées, et les *Meisterschalen* d'Hartwig ne sont consacrées qu'aux coupes à figures rouges (1).

Jason et le dragon. — Une coupe à figures rouges du Musée

(1) *Journal of Hellenic Studies*, XXIX, 1909, p. 103-119, fig. 1-2, p. VIII-XII.

Grégorien est décorée d'une représentation singulière, que les archéologues ont, jusqu'ici, vainement tenté d'expliquer. On y aperçoit un dragon gigantesque, qui paraît garder la Toison légendaire; sa gueule entrouverte engloutit, en présence d'Athèna, le corps nu de Jason : la chevelure pendante et les bras symétriquement abaissés du héros montrent qu'il est vaincu, et qu'il meurt sans avoir remporté le prix de son hardi voyage. Les fragments nouvellement découverts de l'*Hypsipyle* d'Euripide semblent prouver (1) que le poète avait mis à la scène cette forme du mythe. Jason, avant de franchir l'Hellespont, épousait, à Lemnos, la fille de Thoas et emportait en Colchide les deux enfants qu'il avait eus d'Hypsipyle. Il mourait avant de conquérir la Toison et l'honneur du haut fait revenait à Héraclès qui accompagnait l'Argonaute. Médée n'apparaît pas dans cette fable, et Euripide aurait ainsi, dans les deux pièces différentes de *Médée* et d'*Hypsipyle*, donné deux versions contradictoires du même fait légendaire.

Lécythe de Géla. — Les fouilles clandestines de Géla, que les autorités locales sont impuissantes à empêcher, ont du moins permis à M. Orsi d'acquérir pour le musée de Syracuse un précieux lécythe à figures rouges. Il porte une signature d'artiste, ce qui est très rare pour cette forme de vases, celle du potier Galos, peut-être un Béotien et inconnu jusqu'ici. La scène figurée se déroule de part et d'autre de palmettes de beau style entrelacées et comprend trois personnages. A droite et à gauche, deux jeunes comastes, la tête ceinte d'une guirlande, jouent du bâton ou tiennent un skyphos rempli de vin, dans des attitudes qui rappellent les peintures d'Euphronios et de Douris. Ils font cortège à un homme barbu, vêtu du long chiton talaire et de l'himation, qui chante, la tête renversée en arrière, et joue d'une lyre à sept cordes : à le voir on penserait à Dionysos, si une inscription ne nous apprenait que l'artiste a

(1) *Hermes*, XLIV, 1909, p. 376-402, fig. p. 388, Carl Robert.

voulu représenter Anacréon, le chantre des beaux éphèbes et des banquets. Une coupe de Vulci, au British Museum, présente du même poète une silhouette analogue et qui, pas plus que la nôtre, ne prétend à être un portrait, bien qu'Anacréon fût, semble-t-il, venu à Athènes et que sa statue dût, plus tard, se dresser sur l'Acropole. Le style, encore archaïque, et l'œil de face indiquent une date voisine des guerres médiques : le poète vivait encore à cette date ; mais il était très âgé et, sans doute, ne ressemblait guère à l'image toute conventionnelle que le peintre en a tracée (1).

Stèle peinte attique. — Le Musée de Munich a pu acquérir une stèle de provenance attique et dont la polychromie se laisse assez aisément restituer. Les tons rouges et bleus sont encore partiellement conservés; en dehors de ces nuances, l'éditeur, M. Wolters (2), pense qu'il y avait deux blancs distincts, dont l'un était donné par le marbre lui-même, tandis que l'autre était obtenu au moyen d'un enduit à base de miel et par le procédé de la γάνωσις. Le sujet est très simple ; c'est une loutrophore, telle que l'on en dressait sur la tombe des jeunes gens morts avant l'hymen. Dans le champ sont quatre rouleaux, qui ne seraient pas des livres, mais des bandelettes funéraires, réunies et liées.

Fresques de Capoue. — M. Weege (3) a eu l'heureuse idée de réunir le peu qui nous reste des peintures « osques ». Plusieurs tombes de la Campanie, de la Lucanie et du Samnium ont été, en effet, décorées de fresques, à l'imitation des chambres de sépulture étrusques et à la suite de la fondation de Capoue en 474. Ces peintures, dont l'inspiration première est grecque, ne laissent pas de nous fournir de précieux renseignements sur la vie, sur le costume et sur l'armement des populations indi-

(1) *Monumenti Antichi*, XIX, 1908, p. 22-35 (p. 102-115), pl. III, fig. 9-11, Orsi.
(2) *Jahrbuch*, XXIX. 1909, p. 53-60, pl. 5, fig. 1.
(3) *Jahrbuch*, XXIV, 1909, p. 99-162, pl. 7-12, fig. 1-26.

gènes. C'est ainsi que la fresque reproduite ci-contre représente, dans son harnachement de guerre, un cavalier campanien

du IVe siècle. Vêtu d'un justaucorps blanc à ceinture dorée, un long manteau attaché au cou et pendant par derrière, coiffé d'un casque ailé à grand panache accosté de hautes plumes

jaunes, il tient dans sa main droite les rènes, dans sa gauche le fouet et les deux lances munies des courroies qui servaient à les projeter; un bandeau noué à sa cheville gauche y fixe l'éperon. C'est bien un cavalier et non un hoplite monté qui nous est présenté par un peintre habile, qui a su se former à l'école des Grecs, mais qui reproduit les types et les costumes nationaux.

IV. — Bronzes. Terres cuites.

« *Artémis ailée* ». — Une curieuse plaque découpée en plomb, découverte récemment à Sparte, dans le téménos d'Artémis Or-

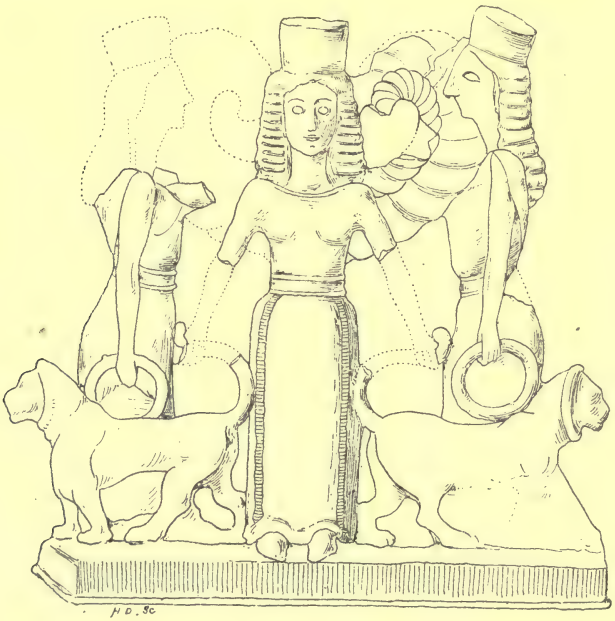

thia, représente une déesse ailée, vêtue et de face, les bras symétriquement baissés et les mains tenant les queues de deux lions passant, tournés vers le dehors. Un pilos coiffe la déesse et les

deux acolytes qui l'accostent, tournés symétriquement vers elle et tenant une guirlande dans leurs mains baissées. M. S. Thompson revient, à ce propos, sur la question discutée de l' « Artémis ailée », problème qu'a traité dernièrement M. Radet dans sa *Kybébé*. Il semble qu'on doive écarter toute solution qui serait trop rigoureuse et trop étroite. Il paraît bien que ce type, d'origine peut-être mycénienne, a été tour à tour et suivant les lieux adapté au culte d'une ou de plusieurs déesses asiatiques, comme aux représentations de la laconienne Orthia (1).

Bronze de Samos. — La curieuse statuette (2) que reproduit la vignette vient de Vathy dans l'île de Samos et a dû être fondue dans l'île. C'est un xoanon, une figurine en forme de planche à peine dégrossie, la taille seule indiquée, les pieds rigoureusement parallèles et paraissant au-dessous de la gaine très longue, le buste plat, les bras pliés au coude avec des mouvements de marionnettes, l'une des mains fermée et l'autre ouverte perpendiculairement au corps. La face est molle et souriante, les cheveux à peine ondulés au-dessous d'un pilos en forme de galette et tombant sur les épaules en masse triangulaire. En haut du crâne est percé un trou de suspension où s'insérait peut-être un ménisque et l'on voit encore sous les pieds les deux jets de la fonte. Le bronze ne paraît pas postérieur au début du VIe siècle.

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XXIX, 1908, p. 286-307, fig. 1-13.
(2) *Journ. Hell. Stud.*, XXIX, 09, fig. 1, p. 192-4, H. S. Cowper.

Bronze béotien. — La petite figurine représentée ci-contre appartient au British Museum (1). Elle porte sur la cuisse gauche une dédicace à Apollon. Le dieu, dont elle est sans doute l'image, est entièrement nu, sauf une petite chlamyde en forme de châle qui repose également sur les épaules. Les deux pieds sont d'aplomb, le gauche avançant légèrement, mais sans que le genou soit infléchi. La main droite fermée tient une double corne de chèvre ou d'antilope, la gauche devait serrer le bois de l'arc. Les cheveux tombent en masse sur le dos et frisent en haut du front où ils forment une triple rangée de mèches courtes et quadrillées. Ce bronze date vraisemblablement de la seconde moitié du VIe siècle.

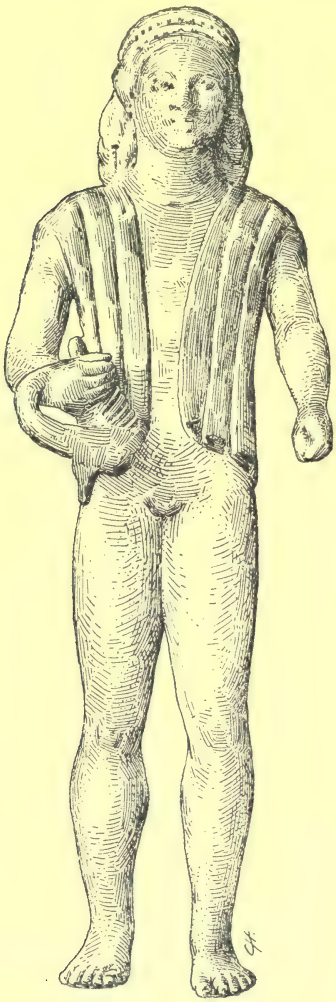

Terre cuite de Grammichele. — La statue de Grammichele (2), qui mesure près d'un mètre de haut, n'est pas seulement une des plus grandes terres cuites antiques connues : les circonstances de sa découverte et l'art avec lequel elle est modelée en font l'un des monuments les plus précieux dont se soit récemment enrichi le musée de Syracuse. Elle provient d'une *favissa*

(1) *Journ. Hell. Stud.*, XXIX, I, 1909, fig. 7, p. 146-7, Marshall.
(2) *Monumenti Antichi*, XVIII, 1908, p. 121-168; fig. 1-14, pl. I-V, Orsi.

quadrangulaire, entourée de gros blocs appareillés, où elle a été retrouvée, brisée en plusieurs morceaux, pêle-mêle avec une statuette en calcaire, un « Apollon » de marbre, des balsamaires de verre et des fragments de vases à figures noires. Le terre-plein de Madonna del Piano, où on l'a trouvée, a dû sans doute porter jadis un temple grec ; la divinité qu'on y adorait, Déméter ou Perséphone, était peut-être représentée par la femme assise, qui paraît la reproduction agrandie, affinée et comme atticisée de ces innombrables figurines ioniennes que nous ont fait connaître les fouilles de Rhodes, de Samos, de Naucratis et de la côte asiatique. On remarquera le bracelet à plusieurs spires du bras droit et le curieux bonnet plat qui couvre la tête. La statue, d'après M. Orsi, a été modelée à main libre; après la cuisson, la terre a été recouverte d'une couche d'argile très fine, sur laquelle a été posé l'engobe.

Plaquettes de Locres. — Une nouvelle campagne de fouilles, dirigée à Locres par M. Orsi, vient de mettre à jour le célèbre sanctuaire de Perséphone, dont Pyrrhus pilla les trésors et dont parlent Pline et Diodore. La dédicace d'un casque à « la déesse » le prouve moins encore que l'abondante moisson archéologique recueillie sur la pente de la « Mannella », l'endroit même où s'était surtout formée la collection Candida, aujourd'hui à Tarente, mais qui sera quelque jour exposée dans le futur musée de Reggio. L'édification d'un nouveau temple vers le milieu du ve siècle avait nécessité la destruction rituelle des ex-voto antérieurs, ceux-là même qu'on a retrouvés. Je ne peux que signaler ici l'extraordinaire série de plaquettes polychromes en terre cuite que M. Orsi décrit brièvement dans le *Bollettino d'arte* (1). L'art grec du ve siècle commençant a laissé peu d'ensembles décoratifs qui lui soient comparables et qui nous apprennent davantage sur les cultes éleusiniens, comme sur le mobilier et même sur les formes architectoniques usités

(1) III, 1909, p. 1-43, fig. 1-52.

dans les cités ioniennes. Les découvertes céramographiques semblent d'un intérêt un peu inférieur ; il faut cependant signaler quelques vases panathénaïques et un pied de coupe qui porte le nom de Pamphæos. Nul mieux que M. Orsi ne méritait la bonne fortune qui lui échoit ; il faut le remercier de nous donner si tôt et de si bonne grâce le résumé de sa fructueuse année de fouilles.

Cuisinier béotien. — L'École Anglaise vient de faire d'intéressantes découvertes à Rhitsona en Béotie, sur l'emplacement probable de l'ancienne Mycalessos, à l'endroit où la route de Skimatari ou de Tanagra se détache à droite de la grande voie qui relie Thèbes à Chalcis. On s'était plaint longtemps et à juste droit de ne rien savoir de précis sur les nécropoles archaïques de la Béotie ; la campagne méthodique de MM. Burrows et Ure, qui a mis au jour près de quatre-vingts tombes intactes, vient de combler cette lacune, et le premier rapport publié dans l'*Annual* (1) modifie quelque peu l'idée que nous nous faisions de la céramique béotienne. Les coupes ornées d'un aigle volant, qui étaient l'une des spécialités de cette céramique étaient d'ordinaire attribuées au VIIe siècle ; il semble qu'il faille en rabaisser beaucoup la date, puisque l'on en a trouvé dans des sépultures qu'on ne peut guère reculer plus loin que le milieu du VIe siècle. Dans d'autres tombes, qui ont été creusées vers l'an 500 avant notre ère, la décoration est différente, et la technique déjà transformée ; le fond est d'un blanc poudreux, les rouges et les jaunes sont étendus en larges touches, les motifs sont librement traités et les palmettes, pour prendre cet exemple, sont reproduites sans les volutes placées au centre des pétales. — Parmi les objets trouvés dans les fouilles, je signalerai, outre le canthare que nous avons décrit plus haut, une figurine en terre cuite qui représente un cuisinier assis sur un escabeau de bois. De sa main gauche, étendue

(1) *Annual of the British School*, XIV, 1907-8, p. 226-318, pl. VII-XV, fig. 1-13.

à plat, il tient une de ces râpes à surface rugueuse que nous connaissons déjà par d'autres exemplaires ; de la main droite il frotte contre les dents en relief un gâteau rectangulaire, peut-être un fromage. Les rognures tombent et s'accumulent dans

une cuve à omphalos saillant placée devant le cuisinier, tandis qu'à terre et devant lui s'allonge un couteau à manche d'os ou d'ivoire. Le sujet de genre était déjà connu, mais l'exemplaire est l'un des plus vivants et des mieux attrapés qui soient venus jusqu'à nous.

Dionysos de Chevrier. — M. Deonna fait connaître (1) un beau bronze du musée de Genève, trouvé en 1870 à Chevrier, dans la Haute-Savoie. La figurine n'est pas inédite, mais elle méritait d'être reproduite autrement que par un simple croquis, car elle appartient à ce groupe assez rare de monuments hybrides où l'on retrouve à la fois les caractères propres aux

(1) *Revue archéologique*, 1909, I, pl. III, p. 241-5.

sculptures polyclétéennes et ceux qui distinguent les œuvres de Praxitèle. Le Dionysos tenait dans la main droite un canthare et s'appuyait, de la gauche, sur un thyrse dressé.

Diphilos. — Diphilos de Myrina est l'un des rares coroplastes

grecs dont nous connaissions les œuvres et la signature. Sous

ce nom (1) M. Pottier vient de résumer, avec l'art et la science qu'on lui connaît, toute l'histoire des terres cuites antiques. L'illustration ne comprend que des monuments du Louvre, de sorte que ce petit volume, en dehors de l'intérêt qu'il présente en lui-même, servira de guide aux visiteurs du Musée.

Gaulois combattant. — Le Musée de Berlin vient d'acquérir et M. Kékulé vient de publier (2) une statuette de bronze qui représente un Gaulois nu, tombé sur le genou droit. Il porte le torques, est coiffé du casque à cornes et sa taille est serrée par une ceinture molle d'une forme plus que singulière.

Coupes de Mégare. — M. Carl Robert commente (3) les scènes qui décorent deux bols « de Mégare », trouvés et sans doute fabriqués jadis en Béotie. L'un des vases est à l'Université de Halle, l'autre est conservé au British Museum. Tous deux portent des inscriptions, mais, dans un cas, elles sont ajoutées à la barbotine, dans l'autre elles faisaient partie du moule. Les modèles de bronze dont les potiers se sont inspirés n'étaient donc pas identiques, ni ornés exactement de même. Le sujet des reliefs est emprunté aux *Phéniciennes* et, dans certains cas, le texte d'Euripide est suivi de si près qu'on pourrait presque croire à l'existence d'un commentaire illustré du poète, mais le modeleur ou celui qu'il a copié a pris d'assez grandes libertés avec la pièce, et il n'est pas sûr qu'il l'ait connue directement, ni sans intermédiaires.

Bronzes de Nemi. — M. S. Reinach fait connaître dans la *Revue archéologique* (4) huit bronzes de la collection Spink, qui proviennent de Némi et qui servaient sans doute à l'ornement d'une des deux « galères » de Caligula. L'une des figu-

(1) In-8°, p. 5-127, pl. I-XXIV, Laurens, 1909.
(2) *69e programme de Winckelmann*, p. 3-25, pl. I-III, fig., 1909.
(3) *Jahrbuch*, XXIII, 1908, p. 184-203, fig. 1-5, pl. 5-6.
(4) 1909, II, p. 177-187, pl. XI-XII, fig.

rines a près d'un mètre de haut et a été fondue en neuf pièces distinctes : elle représente une femme, prêtresse ou déesse,

debout et vêtue, les deux mains ouvertes, les bras infléchis et portés en avant, la tête diadémée, le cou orné d'un collier et les poignets chargés de bracelets. Les sept autres statuettes

sont plus petites et tiennent des patères; trois sont viriles et portent des couronnes radiées; quatre sont féminines, long vêtues et coiffées de hauts diadèmes. Tous ces bronzes sont d'un art médiocre, mais la conservation en est remarquable et la patine en est, dit-on, fort belle.

Terres cuites de Bir-bou-Rekba. — Le Musée du Bardo s'est enrichi dernièrement d'une quinzaine de grandes statues en terre cuite, trouvées par le capitaine Cassaigne dans un sanctuaire local de Tunisie. Elles sont d'époque romaine, mais elles reproduisent, à n'en pas douter, des types très anciens et relèvent de cette même civilisation gréco-punique dont procèdent la majeure partie des objets découverts à Carthage. Parmi les types représentés, la déesse courotrophe est d'un intérêt assez médiocre. En revanche le « Baal » assis sur un trône que flanquent deux sphinx à coiffure égyptienne, la déesse léontocéphale vêtue d'ailes repliées et l'« Atargatis » debout sur un lion sont des divinités, sinon entièrement nouvelles, du moins curieuses et inattendues : leur présence à Bir-bou-Rekba témoigne de la fusion incomplète qui s'est faite dans l'Afrique punique entre les croyances locales et les formes d'art égypto-helléniques. L'exécution est assez bonne, et l'on compte dans les musées peu de grandes statues en argile, qui soient, relativement, aussi bien conservées (1).

Coffret d'Intercisa. — On a découvert récemment à Duna Pentile sur le Danube, au sud de Budapest, le revêtement en bronze d'un coffret de toilette. Sur le couvercle était peut-être le jugement de Pâris, sur les faces, des médaillons ronds sont décorés de têtes de Gorgone, de Bellérophons, de cavaliers et de fantassins combattant, d'Héraklès étouffant le lion, bref des sujets courants du répertoire mythologique. L'exécution est très médiocre et il n'y aurait guère lieu d'insister sur ces débris, si la Pannonie n'avait précisément livré un assez grand nombre

(1) *Bulletin archéologique du Comité*, 1909, 1, p. 68-74, pl. VIII-X, Merlin.

de coffrets analogues, trouvés à Pecs, à Felcsuth, à Lovasbalaton, à Ferek et à Csaszar. Or l'un de ces monuments se date d'une manière précise entre 330 et 358 de notre ère et une autre de ces cassettes, la dernière, est ornée de sujets chrétiens, comme l'est également une boîte analogue découverte dans la région rhénane. Tous ces reliefs servent ainsi de transition entre l'art classique et le style byzantin ; si imparfaits et si frustes qu'ils soient, ce sont de précieux points de repère et des termes de comparaison indispensables à l'étude des ivoires médiévaux à sujets antiques et des premiers monuments de l'art chrétien (1).

V. — Orfèvrerie. Objets divers.

Gobelet de Vafio. — M. Mayer avait en 1892 étudié les monuments mycéniens qui représentaient la chasse au taureau ; depuis cette date, le nombre de ces représentations s'est singulièrement accru et l'on en a découvert non seulement en Crète, mais à Vafio, à Tirynthe, à Mycènes, à Athènes, à Orchomène et peut-être à Priène (2). Il va sans dire qu'on a commencé par chasser et par prendre l'animal à l'état sauvage ; plus tard des acrobates, hommes et femmes, ont joué à sauter par dessus la bête et à s'enlever sur ses cornes. Quelques traces de ces divertissements rituels sont restées dans le culte de Poseidon, de Zeus et de Mithra ; les βοηγίαι milésiennes et les ταυροκαταψίαι thessaliennes en seraient des variantes et des survivances lointaines.

Vases d'apparat égypto-mycéniens. — Les bas-reliefs égyptiens de la XVIIIe dynastie montrent, parmi les offrandes que les peuples étrangers apportent aux Pharaons, des vases en

(1) *Roemische Mitteilungen*, XXIII, 1908, p. 349-367, pl. X, fig. 1-2, R. Engelmann.
(2) *Athenische Mitteilungen*, XXXIV, 1909, p. 85-99, pl. II, fig. 1-13, A. Reichel.

métal précieux, d'un décor riche et compliqué (1). Sans insister sur tous les détails de l'ornementation, je relèverai simplement ce point que des tiges terminées par des rosaces dépassent le bord des hautes coupes à pied. Borchardt supposait que l'artiste avait représenté au-dessus du récipient les objets qu'il contenait, donc que les fleurs se trouvaient gravées à l'intérieur du vase. Schæfer pensait que les tiges faisaient partie de la décoration du bord. A. Jolles estime (2), plus simplement, que les fleurs, naturelles ou artificielles, étaient à l'intérieur du vase, qui servait ainsi de jardinière. Il se trouve précisément que les sépultures mycéniennes contenaient un très grand nombre de rosaces et de feuilles, dont quelques-unes ont conservé leurs tiges : peut-être cette coutume de fleurs imitées et piquées était-elle également familière aux Mycéniens. D'ailleurs les vases n'étaient pas seulement fleuris. Au dedans des récipients se dressaient des figures entières; des canards nageaient dans l'eau des bassins; des taureaux, dont la tête seule dépassait le bord, marchaient sur le fond de la cuve; des personnages humains se tenaient à leur côté; divers édicules et des groupes pittoresques emplissaient les récipients. Il va sans dire que des ex-voto d'une construction aussi compliquée ne pouvaient avoir de destination pratique. Pour les rendre utilisables, il fallut ou bien faire de ces éléments décoratifs des pièces d'usage, telles que des poignées ou des anses, ou bien rejeter l'ornementation sur les parties du vase où elle ne pouvait empêcher qu'on s'en servît commodément, telles que la panse, l'épaule ou l'orifice. Par suite, si le décor gravé des patères garde encore quelque relief, c'est qu'il est la réduction de groupes en ronde bosse, et l'on pourrait trouver quelque souvenir de cette origine plastique dans les emblemata des coupes de Cales ou des phiales de Boscoreale.

(1) La tombe des « Graveurs » montre qu'on a fabriqué de ces vases en Egypte, mais la plupart étaient importés dans ce pays et les peuples qui les travaillaient appartiennent à la civilisation, sinon à la race mycénienne.

(2) *Jahrbuch*, XXIII, 1908, p. 209-250, fig. 1-50.

Vases hellénistiques d'Egyed. — M. Hekler (1) vient de publier, avec le concours de l'égyptologue de Bissing, une patère et une œnochoé trouvées en Hongrie dès 1831, mais restées inédites ou mal connues, quoique O. Müller, Rosellini,

Schreiber et Odobesco en eussent fait mention et bien qu'elles soient aujourd'hui conservées au musée de Budapest. Elles sont de bronze ou de cuivre pur; la partie décorée est incrustée

(1) *Jahrbuch*, XXIV, 1909, p. 28-46, pl. 3-4, fig. 1-7.

d'or et d'argent par un procédé qu'on peut rapprocher des nielles italiennes. La patère, dont le manche ressemble à un tronc de palmier, est entourée sur le bord de guirlandes et de rinceaux conventionnels : au centre un hippopotame happe un crocodile parmi les roseaux et les nymphéas. L'œnochoé, dont l'anse a disparu, porte sur l'épaule une frise de couronnes et de coiffures égyptiennes et sur la panse une suite de personnages divins, symétriquement groupés, parmi lesquels on reconnaît Isis, Thoth et Horus. L'œuvre est grecque d'exécution, mais, comme la patère, a été ciselée sur le sol d'Égypte ; ces deux pièces d'orfèvrerie datent des premiers Ptolémées et en chiffres ronds de 250 avant notre ère. L'empreinte attique s'y reconnaît à la sévérité et à la sobriété du décor ; l'art augustéen serait à la fois plus libre et plus varié, plus « naturaliste » et plus fantaisiste ; s'il en diffère aussi profondément, c'est qu'il procède, à en croire M. Hekler, de lointaines influences ioniennes et de modèles plus proches venus de l'Asie-Mineure.

Guirlande de Pergame. — Nous avons signalé dans le bulletin précédent (1) les deux sarcophages en trachyte découverts à Pergame par la mission allemande. M. Jacobsthal décrit dans les *Athenische Mitteilungen* (2) le mobilier funéraire encore intact que contenaient les deux cuves. La plus riche renfermait une couronne d'or : les feuilles de chêne et les glands étaient fixés à deux demi-cercles creux que réunissait, aux deux bouts, un fil très mince enroulé à plusieurs spires ; une Niké à demi-nue, volant et tendant une guirlande, ornait la tige de gauche. En dehors de cette stéphané qui ceignait la tête, cinq couronnes de myrtes en terre cuite dorée étaient jetées sur le corps, et des tiges de nénuphar entourées d'or étaient enroulées près des jambes. A gauche reposait une épée de fer, à droite

(1) 1908 (XXI), p. 344.
(2) XXXIII, 1908, p. 428-436, pl. XXXV-XXXVI.

un poignard de même matière ; deux têtes de chien molosse en électron, cinq paires d'éperon, dont l'une encore en place, et deux vases en argile commune ont été encore trouvés dans la tombe. Le corps reposait sur le lit à cadre de bois qui avait servi à la prothésis ; un matelas de feuillage et un oreiller rempli de sable étaient placés sous le mort que recouvrait entièrement un double linceul ; l'un était brun, et l'autre en étoffe violette.

A. DE RIDDER.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

27. *D. BIKÉLAS*, Ἡ Ζωή μου (Παιδικαὶ ἀναμνήσεις, νεανικοὶ χρόνοι). Athènes, Syllogue pour la diffusion des livres utiles, 1908. In-12, 432 p.

Les louangeuses appréciations émises sur ce livre, dans cette Revue même (1), sont un éloquent témoignage rendu à la valeur de l'ouvrage et à l'aimable personnalité de l'auteur.

Dans ces *Mémoires* posthumes, M. B. raconte ses souvenirs d'enfance et les années de sa laborieuse jeunesse occupée dans les soucis pratiques de la carrière commerciale, délassée dans les nobles loisirs et la culture désintéressée des bonnes lettres. D'autres écrivains semblent s'être plu à étaler, en des Confessions théâtrales, leurs exceptionnelles vertus ou leurs moins excusables faiblesses. Nous trouvons ici un honnête homme qui nous retrace simplement sa vie honnête et, sans autre artifice, sait forcer l'estime, gagner la sympathie, captiver l'intérêt. Et cet intérêt ne réside pas seulement dans le charme des récits, la vivacité évocatrice des descriptions et des portraits, cette extraordinaire mémoire visuelle qui enregistre et ressuscite tous les détails des paysages, tous les traits des physionomies ; il n'est pas seulement dans les échappées en perspective sur la grande histoire, depuis l'époque tragique de l'Insurrection jusqu'à la période troublée du règne et de la chute d'Othon Ier ; ni dans la fluidité de ce style égal, plein de tact et de mesure, où le sourire et les pleurs ne grimacent jamais. Il se trouve aussi, pour une bonne part, dans la révélation du caractère et de la psychologie de l'écrivain.

Car B. se montre tel qu'il est dans

(1) Cf. t. XXII, p. 42 et suiv.; p. XLV.

ces pages qui respirent la sincérité, la simplicité cordiale; j'allais ajouter la modestie. Oui, sans doute : mais une modestie tempérée çà et là par un discret souci de présenter les choses sous un jour avantageux au narrateur. C'est ainsi qu'il parle des origines et de la situation de sa famille avec une complaisance qui laisse percer un soupçon d'orgueil bourgeois, ἀρχοντικό. Il n'est pas fâché de relater ses succès littéraires d'écolier et la considération qu'ils lui valurent. Il aime à nous redire qu'on l'appelait *le philosophe*, à cause de son égalité d'humeur et de son amour pour l'étude. Il nous apprend qu'il n'a eu qu'une rixe au collège, mais c'est avec un camarade qui en molestait un plus faible. Tout cela est conté avec bonhomie, mais non sans une pointe de légère et innocente gloriole.

Le sentiment qui domine la vie affective de B. enfant et jeune homme, c'est l'amour de la famille et particulièrement le culte voué à sa mère, qu'il nous présente en toute circonstance comme une femme supérieure par la culture, par l'esprit et par le cœur. « Elle était le centre autour duquel tournait ma vie », écrit-il. Il nous découvre aussi un patriotisme ardent et éclairé, une nature à ce point affectueuse qu'elle n'a jamais trop d'amis pour s'épancher et veut se sentir baigner en quelque sorte dans une atmosphère de bienveillance universelle. « L'édifice de l'amitié, répète-t-il après Johnson, a besoin de constantes réparations. Il faut remplacer par de nouvelles pierres celles qui sont tombées. C'est ce que j'ai toujours fait. » Il considère l'amitié des jeunes gens qui égayent sa vieillesse comme « un prolongement de son existence. » Et il laisse son entourage « le plaisanter sur la condescendance de son caractère et le nombre de ses amis. »

Une si large affabilité témoigne d'un délicat optimisme, fort agréable à qui le professe et à qui l'approche. Mais ne dénote-t-elle pas aussi une foncière faiblesse, prompte aux concessions, répugnant à la lutte par quoi s'affirme la personnalité? C'est bien une impression de ce genre qui se dégage, au cours du livre, de certaines anecdotes, causeries et confidences, où l'on surprend la native tendance à éluder toute attitude hardie, la précaution subtile de ne heurter ni les personnes ni les opinions.

Or cette disposition à une complaisance globale a eu, osons le dire, une fâcheuse répercussion sur sa conduite littéraire; elle a causé l'indécision de sa doctrine dans la question linguistique (dont l'importance en Grèce est capitale) et l'instabilité de son écriture. Il a évité de prendre nettement parti dans la querelle des théories adverses. Tempérament essentiellement conservateur, parce que timide, il adopte d'instinct les idées courantes et s'applique ingénieusement ensuite à les justifier. C'est ainsi qu'il accueille la δημοτική dans la poésie où elle est consacrée par l'usage et la καθαρεύουσα dans la prose dont elle est l'organe officiel. Sa complexion malléable cède facilement aux influences. Les exhortations de Rangabé l'amènent à écrire en langue puriste des hexamètres reniés dans la suite. Plus tard ses conversations avec Typaldos lui font admettre la langue populaire qu'il a fort heureusement employée dans ses traductions d'Homère et de Shakespeare. Mais ses ouvrages de prose sont écrits dans ce grec factice et empesé qui n'est pas, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, la langue naturelle des Hellènes d'aujourd'hui. Cette fameuse *route moyenne*, qu'il se flatte de suivre et dont il nous entretient assez longuement dans son dernier chapitre, cette μέση ὁδός, à égale distance du marais des archaïsants et de la montagne populariste, est une voie chimérique qui n'aboutit en réalité qu'à une fondrière ou à un cul-de-sac. Ce *moyen terme*, μέσος ὅρος, n'est qu'un mot vide dont se leurre

une volonté hésitante pour assoupir ses scrupules ambigus. Car il n'y a pas de *milieu* entre la langue du présent et celle du passé, entre τὸ νερό, τοῦ νεροῦ et τὸ ὕδωρ, τοῦ ὕδατος, entre les eaux vives et les eaux mortes. Les deux types sont inconciliables. Toute tentative de fusion ne produit qu'une insipide et trouble mixture. Et c'est ce breuvage panaché que B. a fait servir au peuple par son *Syllogue des livres utiles*. Mais le peuple se refuse à l'absorber; et ainsi l'œuvre qui, bien dirigée, aurait pu rendre d'importants services à l'instruction et à l'éducation populaires, reste sans effet sur l'esprit des masses rebutées par son appareil scolastique.

On regrette de finir sur un jugement qui paraîtra dur à quelques-uns. Mais, malgré l'estime déférente accordée à une respectable mémoire, les vertus de l'homme ne peuvent nous fermer les yeux sur les erreurs de l'écrivain.

Eugène CLÉMENT.

28. *Paul BOESCH*, Θεωρός, *Untersuchungen zur Epangelie griechischer Feste*. Berlin, Mayer u. Müller, 1908. In-8°, IX-142 p.

C'est une excellente dissertation que celle de M. P. Boesch. Après une introduction où il définit ce qu'il faut entendre par θεωρός et indique les sources épigraphiques qui nous renseignent sur leur rôle, la 1re partie traite de l'annonce des fêtes lors de leur institution. — 1. Liste par ordre chronologique des fêtes dont l'épangélie est signalée dans nos inscriptions, *Ptolémaia* d'Alexandrie 279, *Sôtèria* de Delphes 275 (1), *Mégala Asklapieia* de Kos v. 259, *Mouseia* de Thespies v. 250, *Didymeia* de Milet v. 240, *Posideia* de Ténos v. 230, *Leukophryénia* de Magnésie v. 206, *Ptôia* d'Akraiphia v. 200, *Hyakynotrophia* de Cnide v. 200, *Niképhoria* de Pergame v. 180 (exactement 182/1), *Athénaia-Euméneia* de Sardes 167, *Koreia-Sôtèria* de Cyzique IIe s. (je penserais plutôt à la commémoration du siège par les Gaulois en 276), *Ptôia* d'Akraiphia v. 100. — 2. L'envoi de la mission chargée d'annoncer l'institution d'une fête est généralement placé sous les auspices d'un oracle, et l'on choisit pour cette fonction des personnages importants. — 3. A la tête des missions de ce genre vient l' ἀρχιθέωρος. M. B. croit constater qu'il tend à disparaître à l'époque hellénistique, ce qu'il explique par l'assimilation des légations sacrées aux légations politiques. — 4. Aires géographiques que doit visiter chaque théorie; elle peut annoncer des fêtes de sa cité à la cité aux fêtes de laquelle elle est déléguée. — 5. Teneur du décret qu'emportaient les théores. — 6. Frais de voyage et de recommandations. — 7. Comment les théores accomplissaient leur mission. — 8. Réponses à leur invitation. — 9. Honneurs qui leur sont décernés : l'ἐκεχειρίον, jusqu'ici inexpliqué, est le présent d'argent donné aux théores chargés d'annoncer la trève sacrée, sans doute à fins de sacrifice; elle est à distinguer tant de l'ἀπαρχή, prémices que les théores apportent pour la divinité, que des ξένια, présents d'hospitalité reçus par les théores. — 10. Durée de la mission des théories. — 11. Retour et compte-rendu de leur mission. — 12. Transformation du décret adhérant à la demande d'une théorie en loi par la formule καταχωρίσαι εἰς τοὺς νόμους; cas où le décret est gravé sur pierre et lieux d'exposition.

La 2e partie traite de l'annonce périodique et régulière des fêtes. — 1. Très limitée avant Alexandre, elle se développe après. — 2. En quoi elle diffère de l'annonce initiale. — 3. La théorodokie; elle peut se trouver soit

(1) Sur cette date, l'argumentation de M. B. a été attaquée par R. Pagenstecher, *Journ. of Amer. Arch.*, 1910 (à propos d'une hydrie d'Alexandrie dont l'inscription est invoquée par M. B. à l'appui de sa thèse).

dans la ville qui annonce la fête établie par elle, soit dans celles qui y adhèrent : liste des théorodoques connus pour Delphes, Olympie, Argos, Hermione, Lousoi et Épidaure.

A. J. Reinach.

29. *E.-F. BRUCK, Die Schenkung auf den Todesfall im griechischen und römischen Recht, zugleich ein Beitrag zur Geschichte des Testaments.* I. Teil. *Studien zur Erläuterung des bürgerlichen Rechts* hrsg. von *Rud. Leonhard*, 31. Heft). Breslau, Marcus, 1909. In-8°, xiv-162 p.

— *Zur Geschichte der Verfügungen von Todeswegen im altgriechischen Recht.* Breslau, Marcus, 1909. In-8°, v-42 p.

On commence, dans l'entourage de M. Mitteis, à étudier les questions de droit grec suivant la méthode vraiment historique : on ne s'acharne plus à expliquer les textes de l'époque classique par des rapprochements plus ou moins ingénieux, plus ou moins forcés, avec le droit romain de la période impériale; on suit plutôt les transformations des institutions juridiques depuis leurs origines jusqu'à leur plein développement, en s'aidant, s'il y a lieu, du droit comparé. C'est la bonne méthode. Le travail de M. Bruck est un des plus intéressants qu'elle ait suggérés.

Il montre comment la donation et l'adoption à cause de mort, institutions bilatérales ou de caractère contractuel, ont longtemps tenu lieu du testament unilatéral. Résultat important qui a soulevé les objections de M. Thalheim, mais que l'auteur a fort habilement défendu dans la brochure adjointe à l'ouvrage principal.

M. Bruck prend pour point de départ un passage de l'*Odyssée* (xvii, 78-83). Télémaque a mis en dépôt dans la maison de Clytios les cadeaux qu'il a reçus de Ménélas. Quand la lutte contre les prétendants va commencer, le fidèle Peiraios, fils de Clytios, demande à Télémaque de faire enlever ces objets, et le prudent Télémaque lui répond : « Peiraios, nous ne savons pas ce qu'il adviendra. Si les fiers prétendants me tuent traîtreusement dans mon palais et se partagent tout mon patrimoine, puisque tu as ces objets, je veux que tu en jouisses plutôt que l'un d'eux. Mais, si c'est moi qui les livre à la mort et à la Kère, tu viendras, joyeux, me les rapporter dans une maison en joie. » Il est impossible de ne pas trouver là les éléments de la donatio *mortis causa imminente periculo*. De même, on reconnaît la coutume de l'adoption dans de vieilles légendes, par exemple, dans celle de la réconciliation d'Héraclès avec Hèra. Mais il importe fort de savoir à quel moment de l'évolution en est la période épique et légendaire. Pour M. Bruck, les deux institutions se présentent dès lors sous une forme parfaite, parce qu'elles sont d'une antiquité immémoriale. Sur ce point je serais plutôt d'accord avec M. Thalheim. Je verrais plutôt dans l'*Odyssée* les origines de la coutume qu'un moment avancé de son évolution. C'est bien le dépôt dans la maison de Clytios qui constitue l'acte principal, et l'acte subséquent n'est qu'accessoire : la preuve en est que la donation de Télémaque a été provoquée par la demande de Peiraios. Si Télémaque avait fait le dépôt à fin de donation, oui, alors le dépôt serait essentiel et la donation subsidiaire; mais il n'en est rien. Et combien nous restons loin d'une donation parfaite à cause de mort! L'objet de la donation reste dans la maison du donataire; car, s'il allait provisoirement dans la maison du donateur, il serait confondu avec le reste de la succession, et le donataire n'aurait aucun moyen d'exécution à son profit. Nous n'en sommes pas encore à la période intermédiaire où le dépôt se fait chez un tiers, dans une demeure particulière ou dans un temple, comme c'est le cas pour la donation de Xouthias à Tégée

Inscr. jur. gr., n° XXIII, B). On voit que de précautions Télémaque est obligé de prendre pour soustraire, pour dérober éventuellement aux héritiers, non pas une parcelle de son patrimoine foncier (cela, il ne le pouvait pas et il n'y songe pas), mais tout simplement quelques acquêts. L'organisation du γένος est encore forte et, par conséquent, la donation à cause de mort au profit d'une personne étrangère ne peut pas encore avoir fait de progrès considérables.

En ce qui concerne l'adoption, M. Bruck est également dupe d'un mirage. Il mentionne certaines légendes où l'on voit des héros adoptés même par des familles pourvues de fils. Ne faut-il pas que l'institution remonte bien haut pour être déjà déformée à ce point dans des mythes pourtant très vieux ? M. Bruck ne s'est pas demandé comment il se fait alors que plus tard l'adoption n'ait plus été permise en présence d'enfants existants. C'est que, dans le cours des temps, il convient de distinguer deux sortes d'adoption. Aux siècles où dominait le régime des γένη et de la propriété collective, il ne pouvait pas encore y avoir d'adoption entre membres d'un même γένος ; cette annexion d'un individu étranger par le groupe social n'était pas de droit intrafamilial, mais seulement de droit interfamilial, et, si elle était de forme contractuelle, elle avait le plus souvent une source délictuelle. Telle est l'adoption d'Héraclès par Hèra. Il fallut que le γένος se fût brisé en petites familles, pour qu'une de ces petites familles pût se trouver sans descendance directe et avoir besoin de se perpétuer par filiation factice, ce qu'elle ne pouvait faire, en vertu du retrait lignager, qu'en instituant un membre du même γένος. L'adoption primitive à cause délictuelle n'a rien à voir avec le problème des origines du testament.

Quant au reste des idées exprimées par M. Bruck — et elles remplissent la partie la plus considérable de son livre —, je ne puis en général que les approuver, malgré les savantes contestations de M. Thalheim. Il me suffira de quelques citations pour les faire connaître. « Solon n'eut qu'à enregistrer les règles pratiquées depuis longtemps pour la confection des testaments. Il leur laissa leur caractère d'adoption testamentaire... Mais la grande réforme introduite par Solon, c'est le droit d'instituer désormais un héritier en dehors du γένος. Les barrières dans lesquelles était cantonnée la liberté du testateur sont brisées. Par adoption entre vifs ou par adoption posthume, chacun peut se donner un fils en le prenant où il veut.... A l'époque d'Isée, la notion d'adoption et celle de testament commencent à se distinguer, et le simple legs paraît à côté de la succession universelle : le droit de l'individu sur la propriété fait un nouveau progrès. » A vrai dire, ces lignes, qui résument les conclusions de M. Bruck, ne sont pas de lui, et il ne semble pas les avoir lues. Elles sont extraites d'un livre où d'ailleurs, par une rencontre qui eût fait plaisir à M. Bruck, l'évolution générale du droit grec est décrite comme M. Bruck décrit l'évolution d'une institution spéciale, et où la réforme de Solon tout entière est expliquée justement comme M. Bruck explique une de ses lois. Le livre en question a paru en 1904 sous ce titre : *la Solidarité de la famille en Grèce* (voir les p. 343-345). Je le disais bien, que j'approuve en général les idées de M. Bruck.

Gustave Glotz.

30. *Albert CUNY. Le nombre duel en grec.* Paris, Klincksieck, 1906. In-8°, 516 p.

La question du duel en grec a fait l'objet au cours du dernier siècle de nombreuses dissertations philologiques, relatives à l'usage d'un écrivain ou d'une période de la langue ; mais si

consciencieuses que soient ces monographies, dont l'exactitude est le premier mérite, si précieuses même par leurs répertoires statistiques, elles restent sans lien entre elles, sans valeur générale et sans portée. M. Cuny a entrepris de suivre pas à pas l'évolution du duel en grec depuis la période indo-européenne jusqu'à l'époque où il disparaît, noyé dans le pluriel; et l'idée même d'une semblable entreprise suffit à la distinguer des travaux précédents. Conduite avec l'excellente méthode et l'érudition patiente de l'auteur, elle ne pouvait manquer d'être féconde. Le résultat ne dément pas ces prévisions : ce qui sort de ce gros livre, bourré de références et de citations, ce sont des conclusions vraiment originales et dont l'intérêt dépasse même les limites de la pure linguistique.

L'ouvrage comprend deux parties, respectivement consacrées aux formes du duel et à leur emploi. Elles sont d'étendue et d'importance inégales. En ce qui concerne l'origine des formes, M. Cuny avait peu de chose à ajouter aux nombreuses hypothèses présentées avant lui; on ne pouvait guère lui demander que de les critiquer avec compétence et de faire entre elles un choix judicieux. Il a trouvé en outre le moyen d'être personnel et d'apporter du nouveau : son hypothèse sur l'origine de la désinence -οιν est intéressante et a en tout cas le double mérite de reconnaître à cette désinence une antiquité indo-européenne et d'introduire plus de régularité dans la formation de la flexion nominale du duel.

Comme toutes les langues indo-européennes, le grec a fini par éliminer le duel; mais la façon dont s'est faite cette élimination est de tout point originale. On peut constater en général dans les diverses langues deux procédés d'élimination : tantôt c'est le nom qui est d'abord privé du duel, tantôt c'est le pronom personnel et le verbe. Le premier procédé est celui du germanique, le second celui du celtique, avec cette réserve qu'en irlandais les formes nominales au duel sont toujours accompagnées du nom de nombre deux. Le grec cumule en quelque sorte les deux procédés. C'est le pronom qui semble en grec perdre le duel le premier; d'autre part, dans les noms, le pluriel se substitue de bonne heure au duel quand il s'agit d'objets pairs (mains, yeux, seins, etc.) dont le nom n'était pas d'ordinaire accompagné du nom de nombre. Puis, à la fois, nom et verbe, suivant une évolution à peu près parallèle, laissent progressivement tomber le duel et finalement l'éliminent presque en même temps.

Le détail de l'élimination est, suivant les dialectes, extrêmement capricieux. M. Cuny étudie d'abord le dialecte attique et commence par les inscriptions qui lui fournissent une chronologie assez longue et bien établie. Jusqu'en 408, le duel y est employé régulièrement sans exception; puis, jusqu'en 378, date où apparaît la dernière forme verbale au duel attestée, il y a fluctuation. Ensuite, les formes nominales du duel disparaissent successivement, celles en -ει vers 367, celles en -ᾱ vers 342, celles en -ω (abstraction faite de la formule τὼ θεώ) vers 341, celles en -ε vers 334, celles en -οιν et -αιν vers 329, date de la disparition complète du duel dans l'épigraphie attique. Passant ensuite à l'usage des auteurs, M. Cuny y constate une progression en sens inverse. « Très faiblement représentées dans l'œuvre d'Eschyle, les formes spéciales au duel ont étendu leur sphère d'emploi dans la langue dramatique chaque fois qu'une nouvelle génération de poètes s'est levée sur le sol athénien. Sophocle a fait au duel la part plus large que son prédécesseur, et Euripide sur certains points va plus loin que Sophocle lui même.... Dès 427, Aristophane élargit encore le cadre des emplois du duel ;... c'est chez cet auteur que l'emploi du duel dans la littérature est à son apogée. » Même sous son influence, on constate dans

les dernières pièces de Sophocle et d'Euripide un progrès dans l'emploi du duel. Il y a, en un mot, marche ascendante du duel dans les œuvres littéraires à une époque où, d'après les inscriptions, les formes duelles étaient encore en pleine vigueur dans l'usage courant. Qu'est-ce à dire, sinon que la rareté du duel chez Eschyle était due à une influence savante et qu'en faisant la part de plus en plus large au duel la littérature dramatique se rapprochait peu à peu de la langue parlée ? Cette conclusion apparaît plus évidente encore quand on examine l'usage des prosateurs : Gorgias, imitateur des Ioniens, n'emploie aucune forme de duel ; Antiphon et Thucydide font encore à ce nombre une place restreinte, qui s'élargit chez Lysias et surtout chez Isée ; Démosthène marque pour le duel une période de décadence, et finalement Eschine et Dinarque ne l'emploient plus du tout. Dans l'œuvre de Platon et de Xénophon se reflète l'évolution finale du duel ; on y voit le nombre décliner peu à peu. C'est donc que le duel, après avoir été introduit dans la langue littéraire, est sorti de l'usage de la langue parlée et ensuite, par contre-coup, de l'usage des écrivains. Ainsi se coordonne et s'explique ce qui paraissait au premier abord arbitraire et capricieux.

Mais M. Cuny ne s'en tient pas là. En bon élève de M. Meillet, il cherche dans le développement même de la société une raison à cette évolution singulière ; l'histoire de la sculpture attique, telle qu'elle est exposée dans le beau livre de M. Lechat, lui fournit un point de comparaison qu'il n'a garde de négliger (v. p. 452-453). Il ne lui restait plus qu'à aborder les dialectes. Et ici encore la recherche pénétrante des causes le conduit à d'heureuses trouvailles. Chacun des grands groupes dialectaux de la Grèce maintenait encore le duel au début de l'histoire ; c'est au cours du développement particulier de chacune des cités grecques que ce nombre a disparu ; mais on ne trouve plus de formes de duel que dans les parlers continentaux, tandis que dès le début le duel disparaît du parler des colonies d'Asie Mineure, des Iles, d'Italie. L'arcadien s'oppose à ce point de vue au cypriote, dont il est par ailleurs si voisin, le thessalien et le béotien de même à l'éolien d'Asie, l'attique à l'ionien. « Les conditions sociales nouvelles qui ont été la conséquence de l'envoi des colonies sont sans doute pour beaucoup dans l'évolution à cet égard identique de dialectes si différents » (p. 484).

C'est à la fin qu'il est question des poèmes homériques, qui se trouvent ainsi rejetés presque en appendice, et quand les grandes lignes du sujet sont déjà fixées et marquées. Mais cet ostracisme étonnera seulement ceux qui doutent encore du caractère composite et artificiel du dialecte épique, dont aucune partie n'est franchement sincère. Et ce sera encore un mérite de cette thèse que de confirmer d'une façon éclatante par l'examen de l'emploi du duel ce qu'enseigne à cet égard l'étude du digamma, de l'emploi de l'article ou de l'augment, de l'usage des contractions, de la formation de l'infinitif. M. Cuny a mis à sa vraie place la langue homérique. C'est une conclusion importante de son livre. On peut juger par ce qui précède combien sa neuve et savante étude, qui constitue un chapitre définitif de la grammaire historique du grec, est riche de pareilles conclusions.

J. Vendryes.

31. *Henri FRANCOTTE, La Polis grecque.* Recherches sur la formation et l'organisation des cités, des ligues et des confédérations dans la Grèce ancienne (*Studien zur Geschichte und Kultur der Altertums*, I. Bd. 3/4. Heft). Paderborn, Ferd. Schöningh, 1907. In-8°, VIII-252 p.

L'auteur a réuni dans le présent vo-

lume quatre mémoires qu'il avait publiés depuis plusieurs années. Il les a revus, corrigés et augmentés; aussi cette publication peut-elle, comme il le dit lui-même, être considérée comme une édition nouvelle, considérablement améliorée.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'organisation de la cité athénienne et à la réforme de Clisthène. Elle comprend ainsi deux chapitres. Que savons-nous de l'organisation de la cité avant Clisthène ? Si incomplets qu'ils soient, nos renseignements nous permettent cependant de distinguer quelques faits importants. A l'origine, les nobles ou eupatrides jouissent seuls pleinement du droit de cité. Leur prédominance s'appuie sur des droits anciens et sur la religion ; ils exercent le pouvoir et sont les ministres du culte ; ils sont répartis en tribus, phratries et génè. Cette répartition se fait en vertu de la naissance : c'est donc le principe gentilice qui domine. Les non-nobles ne sont pas en dehors de la cité ; ils sont compris dans les cadres de la cité ; mais ils n'en font pas partie intégrante ; ils sont par conséquent des citoyens de droit incomplet. A l'imitation des nobles, les non-nobles forment des associations, thiases, orgéons. Ces associations finirent par être reconnues par la loi et leurs membres devinrent citoyens de plein droit. Ce changement est bien antérieur à Clisthène. Comment s'est-il opéré ? A un moment donné, il fut nécessaire de développer l'administration ; pour cela, il fallut diviser le sol. La trittye et la naucrarie sont créées : elles divisent la phylè en tant qu'elle relève du principe territorial ; elles la laissent intacte en tant qu'elle relève du principe gentilice. C'est un compromis entre les deux principes. La phylè se distingue alors de la phratrie et du génos, en ce sens qu'elle est une circonscription administrative, qu'elle divise le sol au point de vue politique, comme nos provinces, tandis que la phratrie et le génos ont bien une attache avec le sol, mais ne le divisent pas, comme font nos cantons et nos communes. Tout ceci est acceptable. D'où vient la phylè, cette division qui domine les deux systèmes, gentilice et territorial ? M. F. rejette sur ce point l'opinion courante ; il ne croit pas que la phylè soit venue d'Asie en Attique, qu'elle soit ionienne ; il la croit d'origine athénienne. Il se contente de renvoyer à Ed. Meyer, *Forschungen*, I, p. 134 et à U. v. Wilamowitz, *Die ionische Wanderung*. Cette explication paraît aujourd'hui probable ; mais on aurait désiré sur une question aussi délicate plus d'ampleur dans la discussion.

La société est donc ainsi organisée : le territoire divisé en 4 tribus, 12 trittyes, 48 naucraries ; la population répartie entre 4 tribus, 12 phratries, 360 génè.

En quoi consista la réforme de Clisthène? On peut dire que c'est là la partie la plus importante du travail de M. F., celle qu'il a étudiée avec le plus de soin. Clisthène n'a rien d'un révolutionnaire. « Supprimer le moins possible, conserver tout ce qui peut être conservé, pousser cet esprit de conservation jusqu'à lui sacrifier la symétrie et la régularité, jusqu'à admettre des disproportions, même des parties inutiles dans l'édifice politique, tel est le plan qu'il s'impose ». Cette appréciation du grand réformateur paraît en somme juste. Le point important de la réforme est la création des dix tribus et des dèmes. Clisthène fit inscrire, sur la liste du dème, à côté des anciens citoyens, un fort contingent de nouveaux citoyens. Rien n'était plus propre à déranger l'économie des groupements antérieurs et à en établir d'autres. Le dème est une division du sol. En font partie tous ceux qui y sont domiciliés. C'est donc le principe territorial qui domine ici. Mais il faut observer que la qualité de

démote, une fois acquise par le domicile, devint immuable pour celui qui l'avait acquise et transmissible héréditairement à ses descendants. A dix-huit ans, l'Athénien est présenté devant les citoyens de son dème; il doit prouver qu'il est né d'un père et d'une mère athéniens. Les démotes votent. Si le vote est favorable, le jeune Athénien est inscrit sur la liste du dème, qui est la liste des citoyens. Ainsi l'exercice du droit de cité dépend de l'affiliation au dème et le droit de cité légale s'acquiert par la filiation légale.

Mais un organe important de l'ancienne organisation, la phratrie, était conservé. Clisthène n'a rien changé aux phratries. Il n'a pas augmenté leur nombre ; il n'a pas altéré leur nature ; il ne les a pas mises en rapport avec les dèmes; il ne leur a pas donné un caractère local. Avant lui, l'Athénien, pour exercer tout droit, est tenu d'être inscrit dans une phratrie. Clisthène n'abrogea pas cette loi. A côté, il écrivit celle-ci : à partir de dix-huit ans accomplis, l'Athénien devra faire partie d'un dème. Jusqu'à dix-huit ans, le mineur n'a pas de droits politiques; mais il a d'autres droits : il peut hériter, par exemple ; pour user de ce droit, il faut qu'il soit inscrit dans une phratrie. Cette inscription dans la phratrie est donc toujours une chose importante. Les règlements des Démotionides de Décélie (Dittenb., 439; Michel, 961) que M. F. étudie avec soin, nous montrent comment l'on procédait. A partir de dix-huit ans, cette inscription dans la phratrie fait double emploi. Aussi un citoyen qui est adopté après sa majorité, et qui doit entrer dans le dème et la phratrie du père adoptif, peut négliger de se faire inscrire dans la phratrie. Pour les femmes, qui n'ont pas de droits politiques, c'est à la phratrie du père ou du mari, qu'elles sont inscrites. On sait d'ailleurs que ni les registres de la phratrie, ni ceux du dème ne sont mentionnés dans les contestations judiciaires. Les actes de l'état civil ne font pas foi. M. F. explique très bien cette pratique qui nous paraît singulière. Ces registres étaient-ils bien tenus? Dans le discours de Lysias, *Pour Mantithée*, §§ 6 et 7, nous voyons comment étaient tenus les rôles de la cavalerie. Il est vrai qu'il s'agit de rôles faits dans une époque de crise.

Toute cette discussion est menée par M. F. avec beaucoup de compétence et de sagacité. Les travaux de deux savants français lui ont été particulièrement utiles, ceux de Fustel de Coulanges et ceux de M. Haussoullier. M. F. a exprimé sa vive admiration pour la *Cité antique* (p. 96) et a protesté contre l'indifférence que l'Allemagne garde toujours contre un tel livre.

Nous passerons plus rapidement sur les autres parties de l'ouvrage.

II. Formation des villes, etc. La fondation d'un État, ou synœcisme, est essentiellement une opération politique; elle comprend, comme condition nécessaire, l'unité du droit de cité : un seul État, un seul droit de cité, tel est le synœcisme. Elle n'implique pas nécessairement la fondation d'une ville comme capitale : ainsi Sparte, à l'origine du moins, n'est qu'une réunion de villages. Le plus souvent cependant, le mouvement qui conduit à l'unité part d'une ville : c'est ce qui a eu lieu à Athènes. C'est dans les synœcismes récents qu'il y a très souvent fondation d'une ville comme capitale. M. F. distingue trois sortes de synœcismes, selon qu'il a lieu entre tribus, entre peuplades, entre États. Dans les deux premiers cas, on constate l'application du principe gentilice; dans les synœcismes entre États, on trouve le principe gentilice combiné avec le principe territorial, au moins pour l'époque ancienne. Après le synœcisme, M. F. étudie la confédération, association ayant un caractère permanent et général, et la ligue, association formée pour un but déterminé, culte, guerre,

etc. M. F. conclut en disant : « Le premier coup d'œil que l'on jette sur l'organisation politique des Grecs donne l'impression d'une variété infinie et désespérante. Vues de plus près, les choses se simplifient, les lois se dégagent. Quel que soit le point abordé, on aboutit à cette découverte : il n'y a pas seulement un droit public athénien, spartiate, béotien, il y a un droit public grec ».

Les deux autres parties de l'ouvrage sont consacrées, l'une à l'organisation des cités à Rhodes et en Carie, l'autre au conseil et à l'assemblée générale chez les Achéens.

Albert Martin.

32. *Herm. Ferd. HITZIG, Die Herkunft des Schwurgerichts im römischen Strafprozess, eine Hypothese.* Zürich, Art. Institut Orell Füssli, 1909. In-8°, 38 p.

Cette plaquette, dédiée par l'Université de Zurich à l'Université de Leipzig à l'occasion de son cinquième centenaire, intéresse les études grecques par sa conclusion. On commence à voir quelle influence les idées grecques ont exercée sur les Gracques et la part considérable qu'elles ont pu prendre dans leurs projets de réforme. Déjà Forzio, par une série d'articles publiés en 1899 dans le *Rivista di storia antica* (articles que M. H. ne paraît pas avoir connus), avait posé la question en restant dans le vague. Wilamowitz a montré avec précision les rapports que présentent la loi frumentaire de Samos et celle de Rome. A son tour, M. H. se demande s'il ne faut pas voir dans les jurys institués par la *lex Acilia repetundarum* une imitation des institutions grecques. Il réfute les théories émises jusqu'aujourd'hui, particulièrement celle de Mommsen, qui cherchait l'origine des *quæstiones* dans les *judicia publica*. Comment, dès lors, expliquer les nouveautés qui abondent dans la *lex Acilia?* Les jurys sont présidés par des magistrats. Les délits dont ils ont le jugement sont d'une nature telle que les accusateurs sont presque toujours des étrangers. Sur une liste de jurés dressée préalablement, l'accusation a le droit d'exercer un droit de récusation, de façon qu'elle contribue à la formation du tribunal. Elle peut citer ses témoins. La procédure du jugement comprend deux actes successifs, la *condemnatio* et la *litis æstimatio*. L'exécution du jugement rappelle par toutes sortes de détails les conventions internationales de droit privé. Ainsi cette loi, dont l'objet était de faire rendre justice aux provinciaux, semble naturellement emprunter une foule de dispositions au droit des provinces mêmes qui devaient avoir le plus souvent à l'invoquer. Comme M. H. le dit excellemment, « si l'hypothèse exposée ici rencontre quelque crédit, elle fournira un nouvel argument en faveur d'une opinion qui prend de jour en jour plus de consistance, à savoir que l'évolution du droit procédurier à Rome a été déterminée dans de fortes proportions par des influences grecques ».

Gustave Glotz.

33. *David G. HOGARTH, Ionia and the East.* Oxford, Clarendon Press, 1909. In-8°, 117 p. et une carte.

Les découvertes de Crète, complétées par les fouilles dans des tells syriens et cappadociens et par l'exploration des couches profondes de quelques sanctuaires ioniens, celui d'Éphèse surtout, ont, depuis dix ans, transformé les idées reçues sur l'origine de la civilisation grecque. M. Hogarth, qui a dirigé les fouilles de Zakro en Crète, puis celles d'Éphèse, s'est proposé, dans six conférences faites à l'Université de Londres, de montrer quels éléments ces découvertes apportaient à une solution rationnelle de ce problème de l'art ionien

qu'on se dispensait jusqu'ici d'expliquer en considérant son apparition comme le début du « miracle grec ». Résumons brièvement ces conférences, dont le tour vif et piquant éveille ou réveille les idées alors même qu'on ne partage pas celles de l'auteur.

I. Deux rameaux d'une même branche indo-européenne établis en même temps sur les rives grecques et sur les rives asiatiques de la mer Égée ; le rameau grec, sous la pression des Doriens, allant rejoindre ses frères d'Asie déjà pénétrés par la culture orientale ; les Phéniciens principaux agents de cette culture, et l'art ionien naissant, par la vertu du génie grec, du contact de l'art rudimentaire du Dipylon avec le syncrétisme décadent des patères chypriotes — voilà les traits essentiels de la théorie généralement admise depuis Curtius. Elle pouvait se soutenir en l'absence de données archéologiques. Mais on connaît aujourd'hui les produits de l'Ionie primitive et ceux qui ont pu l'influencer. C'est leur étude comparative qui doit expliquer la genèse de l'art ionien.

II. L'art égéen n'a pas disparu d'un seul coup. En Crète et en Chypre, on peut le suivre jusqu'au début de l'époque ionienne, se modifiant peu à peu au contact des envahisseurs du Nord qui apportent les armes de fer, la poterie géométrique, les vêtements à fibule, la crémation. Les Achéens formeraient le premier ban de ces nouveaux-venus, plus *égéanisés* par un long séjour sur les rives N.-O. de la mer Égée ; talonnés par les Doriens qu'ils ont tenus écartés de la culture égéenne et qui, par suite, conservent plus pure la civilisation de l'âge du bronze danubien, les Achéens, dès le XIIIe siècle, se répandent sur les îles et les côtes de la mer Égée. C'est en Attique qu'ils résistent le plus longtemps aux envahisseurs ; lorsque leur poussée oblige enfin beaucoup d'entre eux à prendre la mer, la fusion s'est déjà faite, et c'est un amalgame original entre les éléments danubiens et les éléments égéens qu'ils apportent en Ionie.

III. Avant leur arrivée, les Grecs de Grèce ne semblent avoir rien connu de l'Asie Mineure que le coin N.-O., à en juger par l'*Iliade*, dont M. H. admet que la meilleure partie est antérieure à la migration ionienne. Ce que ses premiers auteurs connaissaient de l'Asie, ils l'avaient appris par des expéditions de pirates comme celle même qui fait le sujet de l'épopée. Si une occupation permanente a pu succéder aux razzias, c'est que, au IXe siècle, a dû se produire, en même temps que la migration ionienne, la dissolution d'un grand empire indigène, celui de ces Phrygiens dont les monuments s'étendent depuis Tyane jusqu'au Sipyle. Dans cette civilisation pré-ionienne de l'Ionie, M. H. ne croit pas que l'élément égéen fût très fort. Mais il reconnaît lui-même que cette opinion n'est fondée que sur l'absence de céramique égéenne dans tous les sites ioniens explorés jusqu'ici ; les quelques tessons découverts à Milet appartiendraient à la même époque que ceux d'Ialysos et d'Assarlik, que la présence d'armes de fer place tout à la fin de l'époque mycénienne. A l'en croire, l'empire hittite aurait systématiquement interdit aux marchands égéens l'accès de ses côtes. Il n'aurait subi l'action que des courants venus du Nord et de l'Est ; celui du Nord aurait introduit dans la 2e cité de Troie, dans les nécropoles de Yortan en Mysie et de Boz Euyuk en Phrygie et jusque dans celles de Chypre les produits du premier âge de bronze danubien ; le courant oriental expliquerait les analogies assyriennes que présentent les ivoires d'Éphèse, ces ivoires teintés de pourpre dont l'*Iliade* fait l'œuvre des femmes de Méonie et de Carie.

Sans doute M. H. reconnaît que ces ivoires peuvent être également rapprochés de ceux de Spata, Mycènes ou Knossos ; mais leur similitude lui semble plus étroite avec ceux que Layard

a rapportés de Nimroud. Les uns et les autres dériveraient d'une même culture hittite, et c'est elle aussi, avec les pièces d'orfèvrerie trouvées à Gordium et à Tralles, qui aurait fourni le modèle de celles d'Éphèse et de Kamiros.

Jusqu'à ce que de plus amples découvertes dans les pays syro-cappadociens viennent attester l'originalité et la force d'expansion ainsi attribuée à l'art hittite, je préfère supposer que la culture égéenne a exercé son influence sur les côtes d'Ionie entre l'époque de la 2e et celle de la 6e cité de Troie (2200-1200), qu'elle s'est même répandue vers la Cappadoce, où les trouvailles de tessons égéens se font de plus en plus nombreuses, et que, par l'intermédiaire des Phrygiens et des Hétéens, elle a exercé son influence sur l'Assyrie. Pour les ivoires de Nimroud, aucun indice malheureusement ne permet de décider entre la période de construction de ses palais (IXe s.) et celle de reconstruction (fin du VIIIe) ; mais, si l'on les place au temps de Sargon (722-704), si l'on admet d'autre part (avec M. H.) que les ivoires d'Éphèse sont antérieurs à sa destruction par les Cimmériens (v. 660) et que son orfèvrerie est le modèle de celle de la tombe Polledrara de Vulci, qu'un scarabée de Psammétique date du milieu du VIIe siècle, rien n'empêche d'attribuer les ivoires de Nimroud et les bijoux de Gordium à l'Ionie du VIIIe siècle, héritière de la culture égéenne.

IV. M. H. s'attache à montrer que les civilisations phrygienne et lydienne sont moins redevables qu'on ne l'a dit à celle de l'Ionie. Les analogies dans l'écriture, dans l'architecture ou dans l'armement devraient plutôt s'expliquer par les éléments communs dûs à leur séjour contemporain dans les régions balkaniques. Avec les Phrygiens, c'est le nouvel influx nordique qui pénètre en Asie ; mais cet influx ne tarde pas à être noyé dans la civilisation hétéenne qui serait tout orientale. Fermée aux influences égéennes, la royauté phrygienne aurait été grande ouverte à celles de la Mésopotamie. C'est par les Lydiens, autant du moins que par les Phéniciens, qu'elles se seraient infiltrées dans le monde ionien. — Mais, pour ne relever que deux affirmations qui étonnent de la part de M. H., comment peut-on soutenir que le lion phrygien, dans sa position héraldique, est emprunté à la Mésopotamie lorsqu'il apparaît six siècles au moins auparavant sur la porte de Mycènes et sur tant de gemmes égéennes? Comment voir une preuve de l'influence assyrienne dans ce passage des Annales d'Assurbanipal où il déclare que la demande des secours à lui envoyée par « Guggu, roi de Luddi » venait d'un peuple dont ni lui, ni ses ancêtres n'avaient entendu parler jusque là ?

V. Dans cette transmission des influences orientales au monde grec, le rôle des Phéniciens semble à M. H. avoir été très exagéré. Sans doute, à l'époque homérique, il sont dans la mer Égée, après les Grecs, les premiers trafiquants. Mais ce qui fait l'objet de leur trafic n'a rien de phénicien. A Chypre même, l'île la plus proche pour eux, et la seule où ils ont fondé une véritable colonie (à Kition), l'art, la religion, la langue « restent celles d'une communauté égéo-hellénique, essentiellement non-sémitique ». Le monde égéen fournit, longtemps avant l'éveil de la Phénicie, bien assez d'exemples de culte du pilier ou d'une déesse aux colombes pour qu'il soit superflu d'invoquer Ishtar et les bétyles. S'il y a eu influence, c'est bien plutôt, par Chypre, influence égéo-hellénique en Phénicie. En retour, les Phéniciens par la route de l'Euphrate et de l'Oronte, comme les Lydiens par la grande route cappadocienne, auraient écoulé les produits de la civilisation leuco-syrienne ou hétéenne. C'est à Sinjerli, à Jerabis, à Sakjegeuzu qu'il faudrait chercher les modèles des ivoires de Nimroud comme ceux d'Éphèse.

VI. Après avoir jeté un coup d'œil

sur l'art égéen et son influence d'une part en Égypte, en Palestine, d'autre part dans l'aire danubienne, mais en s'efforçant toujours de la *minimiser* dans l'Asie-Mineure proprement dite, sauf quelques coins de Carie et de Mysie, M. H. conclut en souhaitant que d'actives recherches en Syrie et en Cappadoce viennent montrer s'il a été ou non influencé par l'adage *omne ignotum pro magnifico*. Nous ne pouvons que nous associer à ce vœu en espérant que, dans le vaste champ que l'Anatolie ouvre aux recherches archéologiques, la France saura prendre sa place à côté de l'Angleterre et de l'Allemagne.

A. J.-Reinach.

34. *Homerica. Emendations and elucidations of the Odyssey* by *Thomas Leyden AGAR*. Oxford, Clarendon Press, 1908. In-8°, xii-440 p.
35. *The twenty second Book of the Iliad* with critical Notes, by *Alex. PALLIS*. London, David Nult, 1909. In-8°, 84 p.
36. *Homeri opera*. Recensuerunt brevique adnotatione critica instruxerunt *D.-B. MONRO* et *Th.-W. ALLEN*. L'*Iliade*. Oxford, Clarendon Press. Deux vol. in-12, sans date ni pagination. — L'*Odyssée*, par *ALLEN*. Deux vol.

Les diverses publications dont nous venons de donner la liste, et à l'examen desquelles cet article est consacré, prouvent au moins que les études homériques sont encore en faveur en Angleterre. La patrie de Bentley reste toujours fidèle au vieil Homère.

1. Beaucoup de corrections, accumulées dans le livre de M. Agar ont déjà été publiées dans le *Journal of Philology* et dans la *Classical Review*. Le plus grand nombre cependant est inédit. De ces corrections, les unes visent les fautes ordinaires de nos manuscrits, c'est-à-dire les fautes dues à la négligence des copistes, lettres omises, lettres redoublées, introduction de gloses, etc. Les autres, et ce sont les plus nombreuses, visent des fautes particulières aux poèmes homériques. Le texte de ces poèmes, dit M. A., aurait été altéré de bonne heure. Par l'effet de doctrines littéraires fausses, on l'aurait corrigé et gâté. Parmi ces doctrines, il faudrait mettre en première ligne la théorie du mélange des dialectes, celle de *l'hiatus licitus*, celle de l'emploi de l'article, etc. Il n'y a en somme là rien de bien nouveau. M. A. croit que les deux poèmes ont été écrits en dialecte achéen. On aurait désiré que M. A. eût pris la peine d'expliquer ce qu'il entend par ce dialecte achéen. M. Kretschmer croit à un ionisme primitif. Depuis cette dernière explication, qui s'est imposée à l'attention de la critique, la question ne se présente-t-elle pas sous un aspect un peu nouveau?

Ce qui est bien particulier à M. A., c'est la guerre qu'il fait à l'hiatus : il veut le chasser du texte homérique, même des positions où la science moderne croyait avoir légalisé sa présence ; par exemple, au troisième pied, après la césure trochaïque, et surtout au quatrième, après la césure bucolique. La critique de M. A. sur cette question de l'hiatus licitus, est des plus subtiles. Elle ne s'attaque qu'à des passages dont le sens est douteux ou au moins flottant. Ainsi, *Od.*, II, 46, ἀπώλεσεν, au lieu de ἀπώλεσα, n'est pas impossible ; de même, III, 433 ἐργάζεται, pour εἰργάζετο. Nous préférons la leçon traditionnelle, d'abord parce qu'elle nous semble faire un sens, en somme, meilleur ; ensuite parce qu'elle est la leçon traditionnelle, ce qui est bien quelque chose, et nous nous refusons à la changer au nom d'une théorie qui n'est rien moins que prouvée. Mais il n'y a pas, dans Homère, que ces passages à sens flottant. Il aurait été intéressant de voir M. A. s'attaquer à des passages qui offrent une prise

moins facile à la fantaisie des explications. Ainsi *Od.*, VI, 102, la leçon κατ' οὔρεα qui fait hiatus avec ἰοχέαιζα est conforme à la suite de la phrase κατὰ Τηΰγετον ἢ Ἐρύμανθον; elle est de plus attestée par la scholie : γράφεται οὔρεα ὅπερ ἄμεινον. De même XXIV, 401, la plupart des manuscrits donnent la leçon faisant l'hiatus : θεοὶ δέ σε ἤγαγον αὐτοί. Certains donnent la vulgate byzantine δ' ἀνήγαγον ou δ' ἐσήγαγον, pour laquelle La Roche écrit : « Nullam fere habet auctoritatem et a poetae consuetudine recedit ».

Il arrive souvent qu'un changement proposé se répercute sur toute une série de passages. Ainsi *Od.*, I, 383 :

Τὸν δ' αὖτ' Ἀντίνοος προσέφη, Εὐπείθεος [υἱος.

Pour faire disparaître l'hiatus, M. A. écrit προσέειπε. Il dit que c'est là la formule régulière chez Homère ; que la formule τὸν δ' αὖτε — προσέφη semble une rareté. Quand même cela serait, est-ce une raison pour la rejeter, si elle est suffisamment attestée? La forme πίσυρες est aussi plus rare que τέτταρες. Que deviendraient avec cette objection tous les ἅπαξ εἰρημένα? Mais, après avoir dit que cette expression était rare, M. A. en cite dix autres exemples. Peut-on affirmer qu'une formule, dont on constate onze fois l'emploi, n'est pas suffisamment autorisée? Naturellement, la correction proposée pour le vers I, 383, doit être faite sur tous les autres passages. On peut admettre qu'un travail général d'unification a été opéré sur les poèmes homériques. Mais jusqu'où ce travail a-t-il été poussé? Il serait vraiment dangereux d'abuser de cette explication. Dans tous les passages où ὑπερῷ(α) fait hiatus avec ἀναβαίνω, M. A. remplace ὑπερῷ(α) par θάλαμον, ou bien il écrit ὑπερώια qu'il joint au verbe simple βαίνω. Sans doute la forme non contracte de ce mot ὑπερώιον se trouve plusieurs fois dans Homère; sans doute aussi la langue homérique ne connaît que les formes πατρώιος, μητρώιος au lieu de πατρῷος, μητρῷος. Mais les formes contractes ne sont pas rares dans Homère. Il suffit de citer καλλιπάρῃος. Dans εἶδον, εἶδε, προὔπεμψε, προὔχοντα ne faut-il pas souvent conserver la contraction?

Il faudrait donc supposer, si l'on admet les explications de M. A., qu'à l'époque où les poèmes homériques ont été écrits, l'hiatus était proscrit : que, dans une seconde période, il était non seulement admis, mais recherché; enfin qu'à une troisième époque, la guerre lui aurait été de nouveau déclarée. Ce que nous savons de l'évolution du langage est en contradiction formelle avec cette explication.

Disons quelques mots des corrections faites par M. A. pour des raisons de convenance, ἀπρεπές. *Od.*, IV, 244 :

αὐτόν μιν πληγῇσιν ἀεικελίῃσι δαμάσσαι.

D'après M. A., il y aurait deux fautes dans ce vers. Le début est lourd, pesant; il faut lui donner un peu d'aisance; c'est facile ; on n'a qu'à mettre le pronom ὅ entre les deux pronoms αὐτόν et μιν. Ces trois pronoms l'un à la suite de l'autre font admirablement, et l'on a ainsi un dactyle au lieu du lourd spondée. M. A. remarque encore que le mot δαμάσσας est bien dur, bien barbare. On pourrait objecter que dans ce passage, Hélène racontant à Télémaque le traitement que son père Ulysse s'est infligé à lui-même par héroïsme pour tromper les Troyens, insiste sur la rudesse de ce traitement et choisit à dessein un terme très fort. M. A. ne se préoccupe pas de cette objection : il imagine un Homère plus poli, moins grossier; il fait sur le texte homérique ce que nos bons jansénistes ont fait sur le texte de Pascal; il adoucit les termes et arrondit des contours. Au lieu de δαμάσσας, il écrit ἀεικελίῃσιν ἱμάσσας.

Voici qui est mieux; mais l'idée première n'est pas de M. A. On connaît l'admirable scène dans laquelle Homère met en présence de la jeune

Nausicaa Ulysse nu, et n'ayant, pour couvrir sa nudité, qu'une branche touffue (*Od.*, livre VI). Déjà, chez les critiques anciens, le verbe σχομένη, au vers 141, soulevait des difficultés. Les uns sous-entendaient φυγῆς avec σχομένη, les autres κρήδεμνα (cf. la scholie de Nicanor sur ce passage). Les savants modernes ont, en général, accepté la première explication, qui peut s'autoriser de deux passages, dans lesquels le même verbe est employé dans un sens à peu près analogue (*Il.*, XIII, 608; *Od.*, XVII, 238). C'est la seconde explication qu'adopte M. A.; et il l'adopte parce qu'il a trouvé la solution du problème. Ce sont les *moderniseurs* qui ont fait tout le mal. Le poète primitif avait su ménager la pudeur de la jeune fille. Les *moderniseurs* n'ont rien compris à cette délicatesse; ils ont bouleversé le texte; ils ont fait dire au poète une chose grossière et cela, pour l'unique plaisir de mettre un hiatus. Le vieil Homère n'avait pas prêté à Nausicaa une tenue incorrecte, indécente; elle ne se tenait pas franchement debout devant cet homme nu.

Στῆ δ' ἄντα σχομένη · ὁ δὲ μερμήριξεν
[Ὀδυσσεύς.

Nausicaa a fait devant cet homme nu, le seul geste qu'une jeune fille bien élevée puisse faire dans la circonstance : elle se voile la face. Voici le vrai vers d'Homère retrouvé par M. A :

Στῆ δ' ἄντα σχομένη κρήδεμν' · ὁ δὲ μερ-
[μήριξεν.

Après ces critiques qu'il était de notre devoir de faire, nous sommes heureux de reconnaître que l'étude de M. A. sur le texte de l'*Odyssée* a de la valeur. L'auteur, même quand il se trompe, nous apprend très souvent quelque chose ; il a une connaissance sérieuse des choses homériques; ses discussions sont, en général, bien menées, bourrées de preuves, de citations qui se présentent en troupe serrée et qui font de l'effet. Bon nombre de ses explications sont à retenir. Quelques corrections aussi, par exemple IV, 673, ἐπήνεον ὡς ἐκέλευσεν; X, 415, δόκησε δ' ἄρα σφίσι θυμῷ, etc.

2. Toutes ces audaces de M. A. ne sont rien auprès de ce que propose M. Alex. Pallis. Ce savant déclare tout d'abord qu'il a adopté sans réserve le principe d'après lequel, dans l'épopée homérique, tout tribraque, quelle que soit sa place, peut compter comme dactyle, et tout iambe comme spondée. C'est en réalité la théorie de Fick soutenant que, dans Homère, toute syllabe brève peut devenir longue par l'effet de l'ictus. Mais Fick n'avait pas tiré de cette observation tout le profit qu'il pouvait. Payne Knight avait été conduit à appliquer quelquefois ce principe, mais sans en percevoir la raison. M. P. a résolu de faire ce que ni Fick, ni Knight n'avaient fait. Il faut donc, d'après lui, rétablir les formes arbitrairement changées: il faut surtout débarrasser les mots homériques de ces lettres parasites dont on les a surchargés pour des raisons de métrique, par exemple, dans ἔλλαϝε, Ἀχιλλέος, ἔσσεσθαι, στήθεσσι, etc., etc. M. P. ne s'en tient pas là. Il pratique, en outre, très résolument l'athétèse. Il ne craint pas de supprimer deux des plus belles comparaisons de ce XXIIe chant, v. 93-97 et 188-198. Ces athétèses amènent parfois des rencontres pénibles. En voici un exemple. Tout un passage de vingt-huit vers est supprimé, à partir du vers 188. La suite du passage est ainsi établie, v. 186, 187, 214. Malheureusement le nom d'Athéné se trouve au v. 186; il revient deux lignes plus loin, au v. 214. M. P. ne peut s'empêcher de reconnaître que cette répétition est « inartistic and improbable ». Qu'à cela ne tienne. M. P. n'est pas embarrassé pour si peu. Voici le texte de ce v. 214 :

Πηλεΐωνα δ' ἵκανε θεὰ γλαυκῶπις Ἀθήνη;

M. P. le refait ainsi :

Ϝίλιον εἰς ἱερήν. Ἀχιλέα δ' ἄρ' αἶψ' ἐκίχανε.

On peut aller loin, on le voit, en suivant cette théorie.

Parmi les passages corrigés, il en est un qui nous tient véritablement au cœur. C'est un des plus beaux de ce chant qui est certainement lui-même un des plus beaux de l'Iliade, v. 401-404 : Τοῦ δ' ἦν ἑλκομένοιο κονίσαλος · ἀμφὶ δὲ χαῖται | κυάνεαι πίτναντο, κάρῃ δ' ἅπαν ἐν κονίῃσι | κεῖτο πάρος χαρίεν · τότε δὲ Ζεὺς δυσμενέεσσι | δῶκεν ἀεικίσσασθαι ἑῇ ἐν πατρίδι γαίῃ. Nous passons sur des changements, légers par rapport aux autres, tels que κονίῃφι, δυσμενέεσσι; nous passons même sur la conjecture ὥρτο δ'ἐφελκομένοιο, parce que M. P. l'a seulement indiquée en note, sans l'introduire dans le texte. Nous croyons cependant que là aussi le texte traditionnel doit être conservé; le pronom τοῦ est nécessaire; il faut qu'Hector soit indiqué et au commencement de la phrase; au contraire, le verbe ὥρτο est inutile; l'idée qu'il exprime est rendue par la seconde partie du composé κονίσαλος; avec ὥρτο, c'est comme si l'on disait : un soulèvement de poussière fut soulevé.

Voici les choses graves.

V. 402. Au lieu de πίτναντο, M. P. écrit τίλλοντο. Ce dernier mot ne signifie nullement « être répandu », mais « être arraché »; appliqué à la chevelure, il n'a que ce dernier sens, cf. *Il.*, XXII, 78; *Od.* X, 567. L'expression est donc exagérée, faussée; de plus, elle détruit l'image formée par les deux mots κυάνεαι et πίτναντο. Ces deux mots traduisent deux impressions qui concordent, se complètent, ne s'adressent qu'à un seul sens, la vision : le mot τίλλοντο, « sont arrachés », trouble, détruit l'harmonie de l'image.

Au v. 403, M. P. au lieu de κεῖτο πάρος χαρίεν, écrit δῦ τὸ πάρος χ. L'expression est encore forcée : « la tête s'enfonce, disparaît dans la poussière ». De plus, quelle lourdeur dans ce simple mot, l'article τό, devant πάρος? M. P. dit que le verbe κεῖτο est inacceptable ici. Pourquoi ne dirait-on pas de la tête, la partie principale du corps, ce qu'on dit du corps lui-même : « sa tête gisait dans la poussière »?

Mais, avec un texte ainsi mutilé, que devient la beauté du passage? Les trois premières phrases, qui montrent le corps d'Hector traîné derrière le char de son vainqueur, courtes, haletantes, coupées de rejets et de pauses, ont perdu tout caractère. Il en est de même de la longue phrase finale, de ce long cri d'indignation contre Zeus. M. P. s'applique encore à la gâter. Il prétend que le moyen ἀεικίσσασθαι est ici impossible : il cite le vers XXII, 256 où, en effet, on trouve l'actif ἀεικιῶ. Mais au v. XVI, 559, c'est le moyen qui est employé : Ἀλλ' εἴ μιν ἀεικισσαίμεθ' ἑλόντες.

M. P. corrige donc, au v. 404, ἀεικίσσασθαι par ἀϝεικίσαι; et comme, ainsi changé, le mot est devenu trop bref, il le fait suivre de l'adverbe αὖθι. Ici encore, divers passages sont cités pour justifier cette intrusion. Mais, dans tous ces passages, l'adverbe αὖθι a sa raison d'être; il ajoute à la phrase quelque chose de nécessaire. Ainsi, dans la Teichoscopia, *Il.*, III, 244, Hélène parle de ses deux frères qu'elle ne voit pas dans l'armée des Grecs. Le poète ajoute : « Déjà la terre les couvrait à Lacédémone, là-bas, dans la terre de la patrie ». Il en est ainsi de tous les exemples invoqués par M. P. à l'appui de sa correction. Le mot αὖθι, au v. 404, est inutile, oiseux; l'effet produit par ce grand mot ἀεικίσσασθαι, si bien à sa place ici, à cause de ses trois syllabes longues, est complètement détruit.

Que faut-il penser de pareilles tentatives? Il y aura bientôt un siècle que fut publié l'*Homère* de Payne Knight, qui fit véritablement scandale. Nous n'en sommes plus là. Quelles que soient les faiblesses de son œuvre, on rend justice à l'initiative hardie du savant anglais. Aujourd'hui nous possédons des secours autrement importants que ceux dont il disposait. Notre

connaissance des dialectes grecs, de la prosodie, de la métrique s'est singulièrement accrue. Nous ne parlons pas des découvertes de l'archéologie. Que doit-il résulter de ces richesses nouvelles ? Une méthode toujours plus rigoureuse. Évidemment rien de plus juste que l'observation relative à l'influence de l'ictus sur la quantité. Mais de ce qu'une syllabe brève peut, au temps fort, être comptée comme longue, s'en suit-il que le fait doive toujours avoir lieu? Car c'est bien là, en réalité, ce qui ressort des explications de M. P. Dans ce fait prosodique il y a très probablement une de ces licences comme en admet toute poésie. Nos poètes français font de même quand ils écrivent certains mots de deux façons différentes, par exemple le mot *encore*. Dante au début du chant III de l'*Enfer* dit :

Dinanzi a me non *fur* cose create.

Des abréviations, comme le mot *fur*, sont fréquentes dans la poésie italienne. Faut-il en conclure que les formes non abrégées doivent être proscrites? Il y a dans l'ouvrage de M. P. des passages intéressants, mais trop d'affirmations hasardées. La tentative de Fick, pour restaurer le texte primitif d'Homère, quel qu'en ait été le résultat, a été féconde. C'est que Fick possédait, outre une science philologique des plus sérieuses, un bon sens qui l'a souvent guidé dans les passages difficiles et lui a fait éviter des écueils. Une partie de ces qualités, la seconde surtout, manque trop dans l'ouvrage de M. P.

3. Avec MM. Monro et Allen nous n'avons pas à craindre de pareilles intempérances. La première édition de l'*Iliade* que ces deux savants ont publiée dans la collection de la Clarendon Press d'Oxford, a paru en 1902. C'est M. Monro, qui, dans la préface, présentait le livre au lecteur. On pouvait admettre que, vu son âge, sa situation scientifique, il avait la direction de l'entreprise. La part de M. Allen n'en était pas moins importante. Il avait été chargé, entre autres choses, de l'étude des manuscrits. On aura une idée de la grandeur de la tâche, si l'on pense que M. A. a collationné plus de cent manuscrits, soit entièrement, soit dans les parties principales. Monro avait indiqué, dans la préface, les principes d'après lesquels cette première édition était faite. Il est pour la tradition; son ambition est de donner un texte « si non optimum — ut qui ipsius poetae manum contingeret — attamen in optimis Graeciae seculis vulgatum ». La seconde édition ne semble pas présenter de grandes différences. M. A. a mis à profit les secours qui lui ont été fournis par les travaux récents d'Arth. Ludwich et de W. Leaf, ainsi que par quelques papyrus découverts dans ces derniers temps.

L'édition de l'*Odyssée* est l'œuvre de M. Allen seul, Monro étant mort en 1905. M. A. rend un juste hommage à l'homme dont il avait été le collaborateur. Monro, en effet, a été un des savants qui, à notre époque, ont fait le plus d'honneur à l'école philologique anglaise ; ses éditions d'auteurs grecs, sa grammaire du dialecte homérique sont des œuvres très recommandables.

Pour cette édition de l'*Odyssée*, l'étude des manuscrits a été faite avec la même ampleur que pour l'*Iliade*. On connaît à peu près soixante-dix manuscrits de l'*Odyssée*; tous, moins trois, ont été mis à contribution, et on peut être sûr que, menée par un savant qui est un des meilleurs paléographes de notre époque, cette enquête mérite toute confiance. Un second travail non moins important de M. A. a consisté à classer ces manuscrits. Il les distribue en dix-sept familles. Dans une précédente étude, il n'en comptait que quinze. Pour la constitution du texte, le principe est encore ici conservateur. M. A. croit cependant que les deux poèmes ont été écrits dans un dialecte unique, pélasgique ou achéen, plutôt ionien d'après Kretschmer. Voici

quelques exemples qui indiqueront le caractère de l'édition. M. A. écrit σόω, ὁρόω et non σάω, ὁράω. Les formes εἴως, ἕως sont remplacées par ἦος, même *Od.*, II, 148; V, 123; la forme ἕως est seule conservée quand elle forme un iambe, ainsi III, 78; XVIII, 190. Le génitif en -οο n'est pas accepté, X, 36 et 60, Αἰόλου. La forme éolienne κεκλήγοντας est au contraire admise au lieu de κεκληγῶτας ou κεκληγότας, *Od.*, XII, 256; *Il.*, XVI, 430. Sur tous ces points, M. A. est fidèle aux indications données par Monro dans la préface de l'*Iliade*. Sur un point, au moins, il se sépare de son collaborateur. Monro avait relevé cette tendance de la langue de la décadence qui consiste à remplacer le superlatif par le comparatif. Il est en effet probable que sur ce point le texte d'Homère a été contaminé. M. A. cependant garde le comparatif *Od.*, VII, 156; XI, 343. Ces exemples suffisent. M. A. suit, en général, Ludwich, en osant de temps en temps aller un peu plus avant.

Ce qu'on doit regretter, dans ces éditions des deux poèmes homériques, c'est la part vraiment congrue qui est faite à l'appareil critique. Elle n'est pas en rapport avec la peine énorme qu'a prise M. A. en étudiant tant de manuscrits. Il serait à souhaiter que, pour une nouvelle édition, la Clarendon Press consentît à faire quelques sacrifices et qu'elle voulût bien accorder à l'éditeur deux ou trois feuilles de plus, au moins, pour chacun des quatre volumes.

Albert Martin.

37. *Jules NICOLE, Textes grecs inédits de la collection papyrologique de Genève.* Genève, 1909. In-8°, 52 p., 6 pl.

A l'occasion du jubilé de l'Université de Genève, M. Jules Nicole a publié dans cette élégante plaquette six documents inédits de la collection genevoise, qu'il a déchiffrés et commentés avec son habituelle sagacité.

Les trois premiers reproduisent des textes littéraires déjà connus (Eschine, *C. Timarque*, §§ 171-181; Thucydide, II, 2-15 passim; Démosthène, *1re Philipp.*, §§ 26-29). Ils sont fortement mutilés, assez fautifs et ne présentent aucune variante vraiment notable.

Le n° 4 se compose de deux procès-verbaux de l'an 19 d'Antonin (155-6) relatifs à la circoncision des prêtres. Ces deux pièces s'ajoutent à une série déjà copieuse et intéressante (Strasbourg 60, Berlin 347 et 185, Tebtynis 292 et 293); elles précisent certains points controversés : contrairement à l'opinion primitive de Reitzenstein, on pouvait circoncire des enfants sacerdotaux de 5 et même de 2 ans.

Le n° 5 est une lettre de l'an .2 d'Antonin adressée à un certain Épaphroditos : l'auteur lui envoie l'inventaire d'un grand nombre d'articles (fournitures de marine?) livrés par divers individus : hardes, liasses de tentes, agrès, mannes de poix, coussins, etc. Dans un lot de caisses, ouvertes en raison d'une fente suspecte, on a saisi des épées de contrebande. La nomenclature renferme beaucoup de latinismes et pas mal de termes inconnus, qui exerceront les papyrologues.

Enfin le n° 6, écrit sur une tablette de cire, donne à la suite l'un de l'autre un compte de froment et une partie du psaume 91, employé peut-être comme talisman : un texte du Talmud de Jérusalem (Sabbat, VI, 2) lui assigne, en effet, cet usage.

L'exécution des planches est irréprochable; grâce à leurs larges talons, elles peuvent être déployées et consultées en regard de la transcription, disposition qui se recommande à tous les recueils papyrologiques.

T. R.

Bon à tirer donné le 28 juin 1910.
Le rédacteur en chef, Gustave Glotz.

Le Puy-en-Velay. — Imp. Peyriller, Rouchon et Gamon.

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LA QUESTION DE LA NATIONALITÉ

DES ANCIENS MACÉDONIENS

I

Le problème de la nationalité des anciens Macédoniens est loin encore d'avoir reçu une solution définitive. Dans son ouvrage *Die Makedonen, ihre Sprache und ihr Volkstum*, M. O. Hoffmann s'est attaché, il est vrai, à établir l'origine grecque des Macédoniens; mais les résultats de ses recherches ont été contestés par des linguistes éminents (1). Certes, M. J. Beloch (2) considère comme décisive l'étude de Hoffmann dont il partage l'opinion sur les points principaux; mais il ne croit pas lui-même que les controverses sur la position ethnologique des Macédoniens doivent prendre fin; « car, dit-il, il y aura toujours des gens réfractaires aux arguments. » Mais cette opinion du savant historien n'est point inattaquable, et ce qui le prouve, ce sont les objections soulevées récemment par

(1) Cf. A. Thumb, *N. Jahrb. f. klass. Alt.*, XIX, 76 et suiv.; Kretschmer, *Gött. Gel. Anzeig.*, 172 (1910), 69 et suiv.; Vasmer, dans la *Revue du Ministère de l'Instruction publique de Russie*, 1908, Appendice, p. 22 et suiv.

(2) *Hist. Zeitschr.*, 101 (1908), 615 et suiv.

M. P. Kretschmer (1) contre la théorie de Hoffmann. Kretschmer affirme en effet avec beaucoup de raison que la pénurie des matériaux sur lesquels portent les investigations des savants ne permet pas de fixer avec précision le caractère de la langue macédonienne.

Le problème offrant une grande importance, comme le fait justement observer M. Beloch (2), et l'opinion de M. Hoffmann étant acceptée par plusieurs historiens dont la compétence est reconnue (3), on nous permettra de présenter ici quelques observations, sans entrer dans un examen systématique de la question.

La critique a fait à M. Hoffmann un reproche suffisamment fondé ; c'est que, persuadé de l'identité de la langue macédonienne avec le grec, il a cherché partout, dans l'explication des gloses, des éléments grecs, sans trop compter avec la possibilité de découvrir dans les autres langues indo-européennes, en dehors du grec, des étymologies plus justes (4). MM. Vasmer et Kretschmer ont, sous ce rapport, signalé certaines erreurs de M. Hoffmann, et il serait oiseux d'y revenir. Nous voulons seulement faire remarquer que les conclusions tirées de gloses quant au caractère primitif de la langue macédonienne ne sauraient avoir le prix qu'on leur attribue ordinairement, attendu que les investigations scientifiques, lorsqu'il s'agit de termes appartenant à une langue disparue, ont de grandes difficultés à surmonter sans pouvoir enregistrer des résultats sûrs (5).

M. Hoffmann insiste particulièrement sur ce fait que, parmi les gloses, les termes barbares relatifs à l'administration, à l'armée, au droit font défaut; les mots grecs prévaudraient même dans le langage de la vie quotidienne, dans la flore et dans la faune. Et cela ne serait pas, si le macédonien n'était

(1) *Gött. Gel. Anz.*, 172 (1910), 69 et suiv.
(2) *Griech. Gesch.*, III, 1, p. 1.
(3) Voir Pöhlmann, *Grundriss der Griech. Gesch.*, 4e éd., p. 231, note 2.
(4) Vasmer, *l. c.*, p. 29; Kretschmer, *l. c.*, p. 70.
(5) Voir Fr. S. Krauss, *Die Volkskunde in den Jahren 1897-1902*, p. 63.

pas un idiome grec. Or on ne voit pas de raison qui empêcherait tous ces termes d'être empruntés au grec : l'exemple qu'offre aujourd'hui la langue roumaine avec ses emprunts au vocabulaire slave est là pour nous apprendre qu'en matière d'emprunts il n'y a point de limites fixes (1).

Cet exemple est également instructif à un autre point de vue. Considérons en effet l'hypothèse où, la langue roumaine disparue, *nous n'en posséderions qu'une quarantaine de gloses* dont la moitié empruntées au slave. Quelle serait la position du philologue qui se proposerait de déterminer le caractère de la langue roumaine? Déclarerait-il cette langue slave ou roumaine? Telle est aujourd'hui, croyons-nous, la situation du linguiste qui, sur la base d'un petit nombre de gloses, s'efforce de préciser le caractère primitif de la langue macédonienne. Aussi, rien n'est plus vrai, à nos yeux, que cette parole de M. Kiessling (2) : « Toutefois la discussion sur le peu de matière linguistique qui nous a été conservée est sans valeur aucune, car elle ne peut rien apporter à l'explication du caractère primitif de la langue macédonienne; tout au plus en résultera-t-il sa forte hellénisation. »

Du reste l'affirmation de M. Hoffmann qu'il n'existe parmi les gloses macédoniennes aucun terme barbare se rapportant à l'administration ne s'accorde pas complètement avec la réalité. Ainsi, l'auteur a-t-il mis en évidence l'origine grecque du mot σκοῖδος? Ni M. Vasmer (3) ni M. Kretschmer (4) n'approuvent son étymologie de σκεο-ϝιδός. Les auteurs grecs, il est vrai, rendent de différentes manières le sens de ce vocable. D'après Hésychius, ἀρχή τις παρὰ Μακεδόσι τεταγμένη ἐπὶ τῶν δικαστηρίων.

(1) Voici ce que dit M. Densusianu (*Histoire de la langue roumaine*, I, 241) de l'influence du slave sur le roumain : « Et ce n'est pas seulement pour exprimer des notions secondaires qu'on a puisé au trésor lexical de cette langue : les mots les plus courants, les plus indispensables pour rendre telle ou telle idée ont été pris par le roumain au dictionnaire slave. »

(2) *Zeitschr. für Ethnologie*, 1905, p. 1015.

(3) *L. c.*, p. 29.

(4) *L. c.*, p. 73.

Dans Photius on lit : σκοῖδος : ταμίας τις καὶ διοικητής. Pollux (1) lui attribue le sens de chef des bagages. M. Hoffmann, à qui ces deux acceptions paraissent incompatibles, pense que le terme de δικαστηρίων que l'on trouve dans Hésychius est altéré et que le mot σκοῖδος doit être entendu dans le sens de Photius et de Pollux, étant donné que, dans l'organisation primitive de l'ancien État macédonien, on ne peut pas s'attendre à trouver un fonctionnaire spécial de la justice. Kaerst (2), au contraire, ne conçoit aucun doute sur l'authenticité du témoignage d'Hésychius. La solution de cette question n'est pas facile; il est possible en effet que le vocable désignât d'abord une fonction judiciaire et qu'avec le temps il ait reçu une autre signification, comme c'est le cas à Rome, où le questeur (*quaestor*), fonctionnaire de la justice à l'origine, devient par la suite employé du fisc (3).

Hoffmann s'efforce plus loin d'établir le caractère fortement grec de la religion macédonienne. Le culte des principales divinités olympiennes, Zeus, Apollon, Héraclès, Artémis, était, en effet, pratiqué en Macédoine; mais, de l'aveu même de M. Hoffmann, ce fait ne prouve rien, parce qu'il se peut que le culte de ces dieux ait été introduit dans le pays par les rois de Macédoine. D'ailleurs, l'Artémis macédonienne (Γαζωρία) ne serait pas la déesse grecque, comme le pense M. Hoffmann ; elle serait plutôt l'Artémis thrace dont parle Hérodote (V, 7) (4).

Mais le savant allemand avance d'autres arguments encore. Ainsi les Ἑταιρίδεια seraient une ancienne fête macédonienne qui était célébrée aussi chez les Magnètes (5). Mais, comme le fait justement observer M. Vasmer, Athénée, chez qui nous puisons les indications au sujet de cette fête, ne dit pas qu'elle

(1) *Onomastikon*, X, 16 : Κρατῖνος δ' ἐν Πανόπταις τὸν σκευοφύλακα ἔοικε σκευωρὸν καλεῖν · τοῦτον δὲ καὶ σκοῖδόν τινες ὠνόμαζον τὸν ἐπὶ τῶν σκευῶν ἐν ταῖς βαρβαρικαῖς ἀποσκευαῖς · ἕτεροι δὲ οὕτως οἴονται κεκλῆσθαι τὸν ἐπὶ τῶν σιτίων.

(2) *Gesch. des Hellen. Zeitalters*, I, 130.

(3) G. de Sanctis, *Storia dei Romani*, I, 419.

(4) Cf. Perdrizet, *BCH*, XXII (1898), p. 345 et suiv.

(5) Athénée, XIII, 572 D.

portât le même nom en Macédoine ; il dit seulement : θύουσι δὲ καὶ οἱ Μακεδόνων βασιλεῖς τὰ Ἑταιρίδεια. S'il en est ainsi, nous sommes fondés à considérer cette fête comme introduite par les rois philhellènes du pays.

Toujours d'après M. Hoffmann, Δάρρων, le dieu-médecin des Macédoniens, serait une ancienne divinité grecque. Or on ne saurait détacher ce nom de l'appellation Δάρρωνες ou Δερσαῖοι donnée à une peuplade thrace, ainsi que cela a déjà été signalé (1).

Les Érinyes étaient connues en Macédoine sous le nom d' Ἀραντίδες, que M. Hoffmann fait dériver du grec (ἀρα-ϝεντ). Mais ce rapprochement est fort douteux (2). D'autres le rattachent au nom du dieu Ἄρης (= Ἄρας, Ἄραντος), ce qui paraît plus vraisemblable (3).

Néanthe de Cyzique (Müller, *FHG.*, III, 9, 27) décrit le culte voué par les Macédoniens à une divinité obscure : ὁ Κυζικηνὸς Νεάνθης γράφων τοὺς Μακεδόνων ἱερεῖς ἐν ταῖς κατευχαῖς βέδυ καταλεῖν ἕλεω αὐτοῖς τε καὶ τοῖς τέκνοις, ὅπερ ἑρμηνεύουσιν ἀέρα (4); en d'autres termes, la divinité βέδυ personnifie l'air, l'atmosphère. Fick croit discerner dans ce vocable la racine *vē-* (souffler); et M. Hoffmann, qui rejette cette étymologie, ne lui en substitue pas de plus heureuse. Quoi qu'il en soit, le mot ne semble pas appartenir au vocabulaire grec, ainsi que le pense Hoffmann; mais on pourrait le rapprocher de Βεδύνδια, qui désigne une localité de la Bisaltie, à l'ouest d'Amphipolis (5), et du nom de personne thrace Βέδαυρος (6).

On trouve chez Hésychius la glose Εὐδαλαγῖνες · αἱ Χάριτες,

(1) G. Kazarow, dans *Klio*, t. IV, p. 116.
(2) O. Gruppe, *Griech. Mythologie*, II, 767, note 2.
(3) Pauly-Wissowa, II, 379.
(4) Cf. le comique Philyllios (*Poet. comic. reliquiae*, Didot, p. 333) :

ἕλκειν τὸ βέδυ σωτήριον προσεύχομαι
ὅπερ μέγιστόν ἐστιν ὑγιείας μέρος
τὸ τὸν ἀέρ' ἕλκειν καθαρόν, οὐ τεθολωμένον.

(5) Diod., XIX, 50, 7; Niese, *Gesch. der griech. und maked. Staaten*, I, 254.
(6) Tomaschek, *Die alten Thraker*, II, 2, 12.

mais sans indication d'origine. M. Hoffmann, néanmoins, la considère comme macédonienne et la rapproche du verbe grec θέλγειν. Kretschmer (1) approuve cette étymologie; mais, l'origine en étant inconnue, toute explication resterait problématique.

L'explication de Θαῦλος (2) est aussi peu certaine. L'interprétation qu'en donne M. Fick (3), qui prend ce terme pour un mot thraco-illyrien et le rapproche des appellations locales Δαυλία, Δαυλίς, semble être la plus voisine de la vérité.

Mentionnons aussi le dieu Totoès dont le nom figure sur un ex-voto d'Amphipolis et que M. Perdrizet (4) range au nombre des divinités thraces.

Enfin, si nous ajoutons le culte de Sabazios-Dionysos, nous pourrons dire avec une grande apparence de vérité que la religion des Macédoniens n'est pas une religion grecque, mais plutôt une religion thrace. Et la remarque de E. Rohde (5) d'après laquelle les Macédoniens étaient sous l'influence complète des Thraces en ce qui concerne le culte de Dionysos s'applique à toute la religion macédonienne. Rien de plus naturel, si l'on songe que la Macédoine était anciennement habitée par des peuples thraces qui étaient parvenus à un degré assez élevé de civilisation (6).

A l'appui de sa thèse, M. Hoffmann cite (p. 100 et suiv.) les noms des mois macédoniens qui dérivent des noms de fêtes de divinités grecques. Mais il avoue lui-même que trois de ces mois, Αὐδναῖος, Γορπιαῖος, Ξανδικός, ne sauraient être expliqués à l'aide du grec. M. Kretschmer (7) compare le terme Αὐδναῖος au

(1) *L. c.*, p. 72. Cf. Kazarow, in Pauly-Wissowa, VI, *Nachtrag*.

(2) Θαῦμος ἢ Θαῦλος · Ἄρης Μακεδονικός (Hesych.). Cf. Hoffmann, p. 94.

(3) *Zeitsch. für vergleich. Sprachforsch.*, XLIII (1909), 135.

(4) *BCH.*, XXII, 350 et suiv.

(5) *Psyche*, II, 3e éd., p. 14, note 2.

(6) V. Gutschmid, *Kleine Schriften*, IV, 85. Pour l'influence des Thraces sur la langue macédonienne, voir aussi Lesny, *Zeitschr. für vergleich. Sprachforsch.* XLII (1909), 302.

(7) *Einleitung*, p. 247. Boguslawski, *Einführung in die Gesch. der Slaven*, 71, compare Γορπιαῖος au slave *srpen*.

nom péonien Αὐδωλέων et à l'illyrien Αὐδάτα. Mais il convient de noter que les noms de mois n'autorisent aucune déduction à ce sujet. Nos informations — comme l'indique M. Hoffmann — sont puisées dans des inscriptions et dans des papyrus dont l'ancienneté ne remonte pas au-delà de l'époque hellénistique (IIIe siècle); or, nous savons que ce que les Macédoniens ont répandu à travers l'Asie Antérieure et en Égypte, c'étaient la civilisation grecque et la κοινή grecque; il n'est donc point étrange d'y trouver les noms de mois helléniques. Le calendrier macédonien antérieurement à cette époque nous est inconnu, et rien ne nous empêche d'admettre que les noms des mois macédoniens aient été empruntés au grec.

M. Hoffmann se livre à une analyse minutieuse des noms propres macédoniens et aboutit à cette conclusion que les noms des princes, de la noblesse, des généraux sont des noms purement grecs et offrent une grande parenté avec les noms thessaliens, parenté qu'il établit aussi, au surplus, entre le dialecte macédonien et le dialecte thessalien.

Mais, à considérer ce résultat, le doute est permis; car, selon une remarque de M. Vasmer (*l. c.*, p. 32), nous ignorons si les porteurs de ces noms était d'origine macédonienne ou étrangère. Thumb, de son côté, insiste sur le caractère précaire des preuves tirées des noms de personnes; l'unique argument, en l'espèce, ce seraient les noms propres non-grecs. L'échange des noms propres est un phénomène ordinaire, et c'est du caractère thessalien des noms de personnes chez les Macédoniens que Vasmer tire la conclusion que la plupart sont empruntés au thessalien (1).

Signalons aussi un témoignage de Théopompe (2) sur les

(1) Selon Vasmer, les emprunts faits par le macédonien au grec ont pu avoir une double origine, littéraire et populaire; cela revient à dire que « les éléments thessaliens ont pu pénétrer en Macédoine même à l'époque où l'influence d'Athènes et de la Chalcidique se faisait déjà sentir ». — Cf. Niese, *Gesch. der griech. und maked. Staaten*, I, 25, où les rapports des rois de Macédoine avec la Thessalie spécialement sont mis en lumière.

(2) Fr. 249 dans Müller, I, 320 : ἔπειτα δ' οἱ ἑταῖροι αὐτοῦ ἐκ πολλῶν τόπων ἦσαν

ἑταῖροι de Philippe II; nous y voyons, en effet, que Philippe recrutait ses ἑταῖροι non seulement en Macédoine, mais aussi en Thessalie et dans le reste de la Grèce. Nous ne serons pas loin de la vérité en supposant que ses prédécesseurs au trône macédonien pratiquaient le même système; ainsi nous arriverions à faire la lumière sur un coin de la pénétration grecque dans la noblesse et, par suite, sur les noms grecs que portent plusieurs membres de ce corps social.

II

Un point auquel M. Kretschmer attache une plus grande importance, c'est de savoir si les Grecs eux-mêmes ont toujours considéré les Macédoniens comme Hellènes. Sans doute, à l'époque hellénistique et romaine, alors que la Macédoine était déjà hellénisée (1), les Macédoniens étaient assimilés aux Grecs; mais ce fait n'a aucune portée : selon la remarque judicieuse de l'auteur, les Thraces hellénisés du Bas-Empire ne se distinguaient point non plus des Grecs.

Aussi bien les témoignages des anciens, cités par M. Hadzidakis (2) pour prouver que les Grecs reconnaissaient entre eux et les Macédoniens une communauté de race, ne prouvent rien. On peut ranger dans la même catégorie tous les autres témoignages rapportés par le même auteur pour affirmer que le grec était une langue familière aux Macédoniens (3).

συνερρυηκότες, οἱ μὲν γὰρ ἐξ αὐτῆς τῆς χώρας, οἱ δ' ἐκ Θετταλίας, οἱ δὲ ἐκ τῆς ἄλλης Ἑλλάδος... Οἴομαι γὰρ τοὺς ἑταίρους οὐ πλείονας ὄντας κατ' ἐκεῖνον τὸν χρόνον ὀκτακοσίων, οὐκ ἐλάττω καρπίζεσθαι γῆν ἢ μυρίους τῶν Ἑλλήνων, τοὺς τὴν ἀρίστην καὶ πλείστην χώραν κεκτημένους. — Cf. Alb. Martin, dans Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, III, 1, p. 160 et suiv.; Niese, *l. c.*, I, 43.

(1) Nous appelons l'attention du lecteur sur ce passage de Quinte-Curce, VI, 10, 39 : « Mihi quidem obicitur, quod societatem patrii sermonis asperner, ... jam pridem nativus ille sermo commercio aliarum gentium exolevit : tam victoribus quam victis peregrina lingua (c'est-à-dire le grec) discenda est. »

(2) *Zur Abstammung der alten Makedonier*, p. 33 et suiv.

(3) Ce point a été établi dans notre étude sur la nationalité des anciens Macédoniens publiée en bulgare dans la revue *Minalo* (le Passé), Ire année, 2e et

Au ve siècle avant notre ère, comme le montre le récit d'Hérodote sur l'admission d'Alexandre Ier Φιλέλλην aux jeux olympiques (1), la nationalité grecque était refusée aux Macédoniens. Thucydide (II, 80, 5; 81), très versé dans les choses de Macédoine, établit des distinctions nettes entre les Macédoniens, les tribus de l'Épire (Chaones, Thesprotes, Molosses) et les Hellènes, et désigne les premiers sous le nom de *barbares*; en d'autres termes, il ne leur reconnaît pas d'affinité avec les peuples de la Grèce (2). De même, dans le discours du sophiste Thrasymachos sur les Larisséens, il est dit : Ἀρχελάῳ δουλεύομεν Ἕλληνες ὄντες βαρβάρῳ (3). Cette même opinion avait cours chez les Grecs du IVe siècle avant J.-C.

Nous sommes, à ce sujet, entièrement de l'avis de Kaerst (*Gesch. des Hellen.*, I, 99) qui dit : « Il est hors de doute que, même au temps de Philippe et d'Alexandre, les Hellènes ne regardaient pas les Macédoniens comme appartenant à la nation grecque. Il est de même certain qu'à cette époque, loin de s'identifier aux Hellènes, le peuple macédonien s'en distinguait au contraire d'une manière nette et précise. Il suffit pour cela de considérer la tradition historique sur le temps de Phi-

3e livraisons. Il convient également de relever que M. Hadzidakis apporte dans l'examen des textes un esprit peu critique, ainsi qu'il résulte de l'exemple suivant. D'après Pausanias, IV, 29, 1 (qui relate une attaque des Macédoniens contre Messène en 214/213 av. J.-C.), les Messéniens auraient cru à une attaque des Lacédémoniens, ἐπεὶ δὲ ἔκ τε τῶν ὅπλων καὶ τῆς φωνῆς Μακεδόνας καὶ Δημήτριον τὸν Φιλίππου γνωρίζουσιν ὄντας... M. Hadzidakis en déduit (p. 51) que les Macédoniens parlaient un dialecte grec, la φωνή ne pouvant être d'aucun secours pour reconnaître la nationalité macédonienne des agresseurs, si elle avait été attique ou purement barbare. Mais il oublie que cette description de Pausanias est absolument fantaisiste; il ne s'agit ici que d'une attaque de Démétrius de Pharos que Pausanias confond à tort avec Démétrius, fils de Philippe V. (V. Niese, *Gesch. d. griech. und makedon. Staaten*, II, 472; Pauly-Wissowa, I, *Supplément*, p. 344).

(1) Kretschmer, *Gött. Gel. Anz.*, 1910, p. 71.

(2) Pour la signification du mot βάρβαρος chez Thucydide, cf. Eichhorn, βάρβαρος *quid significaverit*, p. 40.

(3) Voir Drerup, [Ἡρώδου περὶ πολιτείας], p. 95. Dans le discours Περὶ πολιτείας, § 34, Archélaos est encore désigné comme βάρβαρος : συμμάχους τε τοῖς Ἕλλησιν εἶναι, πολεμίους δὲ τοῖς βαρβάροις. Ces passages n'ont pas été envisagés en connexité avec le problème qui nous occupe. D'après M. Ed. Meyer (*Theopomps Hellenica*, p. 263) le discours περὶ πολιτείας est de 401-399 av. J.-C.

lippe et surtout sur l'époque d'Alexandre et des Diadoques : partout se révèle nettement la conscience des Macédoniens qu'ils sont une nation pour soi et qui, comme telle, est appelée à acquérir dans le monde la gloire et la puissance (1). »

Nous avons déjà dit que, pour M. Beloch, les Macédoniens sont de race grecque; dans sa *Griechische Geschichte* (t. III, 1, p. 4) il insiste, entre autres, sur ce fait que dans tous les États qui sont sortis de l'empire d'Alexandre, le grec était la langue officielle; les conquêtes rapides, grâce auxquelles les Macédoniens devinrent les maîtres du monde, auraient dû porter au plus haut degré la conscience nationale de ceux-ci; et s'ils avaient possédé une langue propre, distincte du grec, ils en auraient fait usage; s'ils ne le firent pas, c'est qu'ils avaient le grec pour langue nationale.

Cet argument du savant historien soulève quelques objections. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'aux yeux d'Alexandre la civilisation grecque devait être le meilleur instrument susceptible d'opérer la fusion des éléments disparates de son empire, d'où la nécessité pour lui d'élever la langue grecque (c'est-à-dire la langue attique) au rang de langue officielle; la langue macédonienne, — selon la judicieuse remarque de M. E. Schwyzer (2) — ne possédant aucune littérature, ne pouvait prétendre à ce rang; et du reste, bien avant cette époque, la langue attique dominait à la cour des rois de Macédoine, comme le français à la cour de Russie sous Pierre le Grand et Catherine II; cette langue prit une grande extension en Asie-Mineure et reçut bientôt un caractère universel;

(1) U. Köhler, *Sitzungsber. der Berl. Akad.*, 1898, p. 134, se rallie à cette opinion. — Beloch, *Griech. Gesch.*, III, 1, p. 5, s'élève à tort contre ces deux savants. Nous nous bornerons ici à citer un seul exemple : Eumène de Cardie, le secrétaire d'Alexandre, homme de génie et de grande valeur, le plus remarquable des Diadoques, n'est pas parvenu, malgré ses hautes qualités, à fonder un État, comme les autres généraux d'Alexandre, les Macédoniens ne voulant pas se laisser mener par un Grec favorisé de la fortune. Cf. Mahaffy, *The Progress of Hellenism in Alexander's Empire*, 36. — Cf. ce qu'Ed. Meyer dit de Philippe II (*Sitzungsber. der Berl. Akad.*, 1909, p. 765).

(2) *Die Weltsprachen des Altertums*, p. 16 et suiv.

aucune autre ne pouvait donc mieux servir la politique du conquérant.

A notre avis, l'opinion qui rattache les Macédoniens aux Illyriens demeure toujours la plus voisine de la vérité (1). Et M. Kiessling (*Zeitschr. für Ethnologie*, 1905, p. 1015) a raison de dire : « L'indivisibilité ethnographique des tribus macédoniennes, épirotes et étoliennes jusqu'au golfe de Corinthe peut être établie; sans avoir jamais constitué une unité ethnique, ces tribus doivent néanmoins être, dans leur ensemble, rattachées au groupe illyrien. Ils tombent dans une erreur capitale, ceux des linguistes qui identifient les Macédoniens et les Épirotes aux Hellènes, et cette erreur provient du fait que le grec était certainement usité en Épire à partir du IVe et du IIIe siècles avant J.-C. L'hellénisation de cette province ne remonte guère au-delà du IVe siècle; elle fut favorisée sans doute par les éléments ethniques grecs qui avaient pu survivre dans le pays depuis une antiquité fort reculée. »

M. J. Kaerst (2) combat l'opinion qui veut voir une communauté de race entre les Illyriens et les Macédoniens; ce qui, avant tout, détermine l'histoire de Macédoine durant une longue période, c'est, dit-il, l'opposition aux Illyriens; et cette opposition ne serait point seulement un effet de la rivalité de deux puissances voisines, mais un conflit plus profond de deux races différentes. Cet argument ne semble pas cependant d'une grande portée : nous ignorons les facteurs dont l'action a produit dans l'histoire l'antagonisme macédo-illyrien, et la différence de race n'est pas l'unique source de cette sorte de rivalité.

Certes, il résulte clairement du témoignage de Polybe (3) que

(1) Boguslawski (*Zur Frage über die Abstammung der Makedonier*, extrait des *Sitzungsber. der Warsch. Akad. der Wissensch.*, 1908) émet une opinion toute différente; d'après lui, les Macédoniens seraient un mélange d'éléments grecs albanais et thraco-illyriens; ce dernier, M. Boguslawski l'identifie au slave (!)

(2) *L. c.*, I, p. 102.

(3) XXVIII, 8, 9 : ἀκούσας τὰ παρὰ τοῦ Γενθίου πάλιν ἐξ αὐτῆς ἔπεμπε τὸν Ἀδαῖον καὶ σὺν τούτῳ τὸν Γλαυκίαν... καὶ τρίτον τὸν Ἰλλυριὸν διὰ τὸ τὴν διάλεκτον εἰδέναι τὴν Ἰλλυρίδα.

les Macédoniens du temps de Philippe V ne comprenaient pas l'illyrien; mais c'est un fait d'explication facile, si l'on songe à la grande confusion des dialectes en Macédoine (1).

Il est à peine besoin de dire que les anciens Macédoniens n'étaient pas une race pure. L'histoire ne connaît pas en général de nations sans mélange (2). La nation macédonienne a été constituée par la fusion de plusieurs tribus hétérogènes. Elle comprenait des éléments appartenant à la population pré-indo-européenne (« pélasge ») (3), au-dessus desquels était venue se superposer plus tard une couche de Thraces et d'Illyriens. Il se peut que des éléments grecs aient pénétré en Macédoine (4). Mais ce sont les Macédoniens-Illyriens, et non les Grecs, qui ont fondé l'État macédonien.

Sophia.

Gawril Kazarow.

(1) Hirt, *Indogermanen*, I, 150 ; Kretschmer, *Einleitung*, 285.

(2) Le livre de Kirchhoff, *Zur Verständigung über die Begriffe Nation und Nationalität*, renferme des pensées judicieuses, très utiles pour éclaircir le problème que nous agitons.

(3) Fick, *Vorgriech. Ortsnamen*, p. 150 et suiv.

(4) Hirt, *Litter. Centralblatt*, 1906, 1002. — Kiessling, *Zeitschrift für Ethnologie*, 1905, 1016.

ACONTIOS ET CYDIPPÉ [1]

I

Le dernier volume paru, — le VIIe, — des papyrus d'Oxyrhynchos vient de nous apporter, comme de coutume, avec un certain nombre de documents privés qui ne sont pas sans intérêt, son contingent très appréciable de textes littéraires inédits. Après Pindare, après Euripide, c'est aujourd'hui le tour de Callimaque. Il y a quelques années, M. Jules Nicole nous avait rendu un premier fragment des Αἴτια, très mutilé (2), mais qui permettait cependant d'entrevoir comment le poète avait traité certains épisodes de la légende des Argonautes, et comment son rival Apollonios s'était écarté de lui. Nous rentrons en possession cette fois, d'abord de quarante distiques qui contiennent la fin de l'histoire d'Acontios et de Cydippé, et de quatre autres qui appartiennent à la conclusion générale du poème; ensuite de morceaux importants d'un autre recueil, celui des *Iambes*. L'un de ces morceaux, médiocrement conservé, laisse néanmoins apparaître clairement le sujet, qui était l'anecdote de la coupe de Bathyclès, offerte successivement à chacun des Sept Sages, et consacrée finalement à Apollon par Thalès; un

(1) Cet article reproduit essentiellement une lecture faite en séance du Comité peu après la publication de M. Hunt; j'ai modifié certaines parties en tenant compte des observations de MM. Housman et Platt, parues dans la *Classical Quarterly* (avril 1910), et de mes propres réflexions; les δεύτεραι φροντίδες sont ici particulièrement nécessaires. Aussi ai-je l'espoir que, quand paraîtront ces lignes, d'autres auront sans doute réussi déjà, mieux que moi, à corriger ou à interpréter certaines au moins des difficultés qui m'ont arrêté.

(2) R. E. G., 1904, p. 215.

second, dont l'état est meilleur, a pour thème la rivalité du laurier et de l'olivier; d'autres sont malheureusement peu intelligibles, en particulier les vestiges d'un poème en tétramètres trochaïques. Si, à tout cet ensemble on ajoute le fragment de *l'Hécalé* publié jadis par M. Gomperz, on voit que, tandis qu'on était réduit naguère à juger le chef de l'école alexandrine sur ses *Hymnes* et ses *Épigrammes*, nous commençons à connaître des échantillons plus variés de son œuvre (1).

Le papyrus auquel nous devons les textes nouveaux a été trouvé dans la campagne de fouilles de 1905-1906; il est de la fin du IVe siècle environ; certaines parties sont dans un état de conservation satisfaisant; je veux dire que les déchirures et les trous y sont rares; mais l'écriture manque de netteté, l'encre n'est pas d'une qualité excellente; en somme, le déchiffrement était difficile. M. Hunt a dû l'accomplir seul; la maladie le privait de l'aide de M. Grenfell; à défaut de celui-ci, M. de Wilamowitz, M. Murray lui ont prêté un concours précieux. Aussi sa traduction et les notes qui l'accompagnent éclaircissent-elles déjà heureusement certaines obscurités. Mais, comme le papyrus était d'une lecture malaisée, et comme Callimaque n'est point un poète qu'on entende toujours sans peine, comme il est très délicat de restituer le texte d'un écrivain aussi raffiné, quand ce texte est incomplet ou corrompu, on ne peut dire que toutes aient disparu. En plus d'un passage, une correction est évidemment nécessaire, et dans quelques autres, où la leçon n'est pas suspecte, le sens peut être discuté. Résoudre toutes ces difficultés ne sera pas la tâche d'un seul jour, ni d'un seul homme. Pourtant, elles ne portent, après tout, que sur des détails, dans celui de ces morceaux qui est destiné à exciter le plus d'intérêt, l'élégie d'Acontios et Cydippé; le sens général en est clair. On peut donc essayer au moins d'en dégager les

(1) Le fragment Gomperz est sur une tablette de bois; le fragment Nicole sur parchemin. Jusqu'à présent, les papyrus n'avaient fourni qu'un court morceau d'hymne (cf. *Revue des Études grecques*, XIV, p. 203), et un lambeau de scholies. (*Papyrus Amherst*, nº 20.)

caractères dominants, et de rechercher ce qu'il nous apprend sur l'art de Callimaque, dans un de ses poèmes les plus célèbres.

Rien n'est plus mal connu que le plan d'ensemble des *Aitia*. Schneider en a tenté, d'après Hygin, une reconstruction tout à fait arbitraire, et Couat a été beaucoup plus sage en confessant notre ignorance. Un seul épisode a pu, de bonne heure, être reconstitué dans ses grandes lignes, avec une précision assez exacte : c'est justement celui d'Acontios et de Cydippé. Beaucoup d'œuvres de Callimaque, qui depuis ont disparu, subsistaient encore au VIe siècle. Un certain Marianos en fit alors une paraphrase qui a pu contribuer à en déterminer la perte, et qui elle-même n'est pas venue jusqu'à nous. Dans une de ses *Lettres*, Aristénète, qui a vécu probablement vers la même époque, a conté l'aventure amoureuse d'Acontios, et, depuis qu'Hemsterhuys et Ruhnken ont émis cette opinion, on s'est accordé à penser qu'il s'était assez fidèlement inspiré de Callimaque ; c'est ce que ne contredit pas, — à prendre les choses en gros, — la publication de M. Hunt. Au contraire, les deux *Héroïdes* ovidiennes, ou pseudo-ovidiennes, se révélaient assez manifestement comme des imitations plus libres, quoiqu'il ne fût pas interdit d'y rechercher, — avec prudence, — quelques traces de l'original (1). Grâce à ces secours, et à quelques fragments assez rares, Dilthey avait réussi à écrire un petit livre très pénétrant, qui date de 1863, et qui a gardé une réputation méritée : *De Callimachi Cydippa*. Dans un des meilleurs chapitres de sa *Poésie Alexandrine*, M. Couat avait précisé ou rectifié certaines des conclusions de Dilthey. Je résume d'abord la légende : le bel Acontios, célèbre par sa beauté entre tous les jeunes gens de Céos, et jusqu'alors insensible, rencontre, dans l'Artémision de Délos, une jeune fille non moins belle que lui,

(1) L'histoire de Ctésylla et d'Hermocharés, qu'Antoninus Liberalis rapporte (d'après Nicandre) au début de ses *Métamorphoses*, présente avec celle d'Acontios et de Cydippé des analogies et des différences curieuses ; il semble bien que le stratagème de la pomme y soit moins essentiel que dans celle-ci.

Cydippé, et, par la volonté d'Aphrodite, irritée de son dédain, il s'éprend d'elle au premier regard. Tous deux sont évidemment venus à Délos pour une de ces fêtes qui attiraient dans les sanctuaires de l'île sacrée tant de pèlerins ou de curieux. Mais d'où venait Cydippé? On avait imaginé, sans motif solide, qu'elle était Athénienne; nous voyons aujourd'hui qu'elle était de l'île de Naxos. Pour parvenir à ses fins, Acontios use d'un stratagème ingénieux, qui a beaucoup contribué à la vogue extraordinaire du poème. Il grave sur une pomme de Cydon ces mots : « Par Artémis, c'est Acontios que j'épouserai, » et il lance la pomme aux pieds de Cydippé et de sa nourrice. La nourrice curieuse la ramasse, remarque qu'elle porte une inscription, la tend à sa jeune maîtresse, et invite celle-ci à lire. Cydippé, comme il est naturel, ne soupçonne pas le piège ; elle lit à haute voix; confuse et rougissante, elle s'interrompt au milieu du dernier mot; mais il est trop tard ; elle a prononcé, sans le vouloir, le serment qui va la lier, et que la Déesse a entendu. Elle retourne cependant à Naxos, gardant le secret sur son aventure, et ses parents la fiancent à un Naxien. Mais Artémis, par le nom de qui elle a juré, prend en main les intérêts d'Acontios. La veille du jour où la cérémonie doit être célébrée, une fièvre inexplicable saisit subitement la jeune fille. Les noces sont ajournées, et elle guérit. Une seconde fois, puis une troisième, on refait les apprêts du mariage; une seconde, une troisième fois, Cydippé est frappée du même mal mystérieux. Le père n'a plus d'autre ressource que de consulter l'oracle pythique. Apollon lui révèle tout le roman de Délos, et lui prescrit de tenir pour valide le serment involontaire. Le dieu est obéi, et le plus beau des Céens s'unit à la plus belle vierge des Cyclades.

Telle est cette fable charmante, bien faite pour séduire l'imagination d'un poète de talent. Sauf l'origine de Cydippé, qui n'est après tout qu'un détail, sauf quelques particularités encore que j'indiquerai en leur lieu, nous en connaissions déjà les principaux éléments. Mais comment Callimaque l'avait-il

traitée? Dans quelle mesure pouvions-nous retrouver les traces de sa manière propre sous la rhétorique d'Aristénète, à travers la préciosité d'Ovide ou de l'auteur, quel qu'il soit, des deux *Héroïdes?* C'était, jusqu'à présent, affaire de divination, et la divination est périlleuse en matière aussi délicate. Nous voici nantis enfin d'une partie au moins de l'œuvre originale, et notre jugement aura désormais une base solide. Est-ce à dire que nous sachions tout ce que nous voudrions savoir? Non, sans doute. Peut-être la première moitié de l'élégie, celle qui contenait la rencontre des deux jeunes gens et le stratagème d'Acontios, était-elle la plus intéressante. Mais la seconde, si elle n'est pas celle où l'art du poète avait trouvé le plus d'occasions de se révéler, a l'avantage de nous livrer au grand jour sa méthode de travail, et de nous indiquer la source où il avait puisé son récit. Je crois aussi qu'elle permet de faire, au sujet de ce qui précédait, quelques inductions vraisemblables, et que nous pouvons nous former une opinion raisonnée sur le mérite du poème qui, avec l'*Hécalé*, a été considéré par les anciens comme le chef-d'œuvre de Callimaque.

II

Le fragment commence au moment où se prépare pour la première fois le mariage de Cydippé. J'essaierai d'en donner une traduction, et comme les volumes de l'*Egypt exploration fund* sont coûteux et peu répandus, j'ai pensé que les lecteurs de la *Revue* me sauraient gré de reproduire aussi le texte. Le poète, toujours curieux de noter ce qu'il peut y avoir de singulier dans les coutumes locales et de l'expliquer, mentionne, dans les premiers vers conservés, un rite du mariage à Naxos ; ce rite était un souvenir de la légende selon laquelle Zeus et Héra, dont l'union, — ἱερὸς γάμος, — était pour les Grecs le prototype du mariage légal, s'étaient aimés d'abord à l'insu de leurs parents, φίλους λήθοντε τοκῆας (*Iliade*, XIV, 296.) Cydippé avait déjà accompli ce rite, quand la maladie vint la frapper.

« Déjà la jeune fille avait partagé sa couche avec un jeune garçon, comme le prescrivait le rite qui veut que la fiancée dorme un sommeil prénuptial avec un enfant mâle, dont le père et la mère vivent encore (1). Car on dit qu'autrefois Héra, — chien, chien, arrête toi ; cœur impudent, tu vas chanter ce qu'il n'est pas permis de révéler (2). Félicite toi de n'avoir pas vu les mystères de la déesse redoutable ; tu n'aurais pas résisté au désir d'en trahir le secret. Ah ! trop de savoir est un mal dangereux, pour qui ne sait pas être maître de sa langue ; on ressemble alors vraiment à un enfant qui possède un couteau (3). — Le lendemain matin, les bœufs devaient frémir d'angoisse, en

(1) Ce rite, destiné à rappeler les amours secrètes de Zeus et d'Héra, ne pouvait être qu'un simulacre ; le fiancé est donc représenté par un tout jeune garçon (c'est le sens ordinaire de κοῦρος, κουρίζειν, etc. dans Callimaque ; cf. *Hymne* III, 5 ; IV, 2, 214 et Kuiper, *Studia Callimachea*, I, p. 48 et 112). Cet enfant mâle doit être ἀμφιθαλής, c'est-à-dire *patrimus et matrimus*. Cf. les textes cités par Hunt ; sur un rite analogue, pratiqué à Samos, Daremberg et Saglio, article *Hiéros gamos* (p. 178) ; voir aussi le texte de Pollux III, 39, sur l'ἐπαυλία ἡμέρα. — Hunt a cru à tort que les quatre premiers vers (jusqu'à φασί) faisaient partie d'un monologue d'Acontios.

Les crochets droits [ ] indiquent la restitution de mots ou de lettres qui manquent dans le papyrus; les parenthèses ( ), une correction apportée à ce texte; une croix †, un passage altéré. Je n'ai pas reproduit les points placés sous les lettres qui, dans les *Oxyrhynchus Papyri*, marquent les lectures incertaines (ici assez nombreuses); mais lorsque des raisons intrinsèques rendent aussi le texte suspect, j'ai dit en note dans quelle mesure le déchiffrement mérite confiance.

Folio 1. verso.

. . . . . .

1 ἤδη καὶ κούρῳ παρθένος εὐνάσατο
τέθμιον ὡς ἐκέλευε προνύμφιον ὕπνον ἰαῦσαι
ἄρσενι τὴν τᾶλιν παιδὶ σὺν ἀμφιθαλεῖ ·
Ἥρην γάρ κοτέ φασι — κύον, κύον, ἴσχεο, λαιδρέ
5 θυμέ, σύ γ' ἀείσῃ καὶ τάπερ οὐχ ὁσίη.
Ὤναο κάρ(θ)' ἕνεκ' οὔ τι θεῆς ἴδες ἱερὰ φρικτῆς,
(ἐξ ἂν ἐπεὶ) καὶ τῶν ἤρυγες ἱστορίην.
Ἡ πολυιδρείη χαλεπὸν κακόν, ὅστις ἀκαρτεῖ
γλώσσης · ὡς ἐτεὸν παῖς ὅδε μαῦλιν ἔχει. —
10 Ἠῷοι μὲν ἔμελλον ἐν ὕδατι θυμὸν ἀμύξειν

3. Scholiaste de Sophocle, *Antigone*, 629 : αὐτίκα τὴν τᾶλιν παιδὶ σὺν ἀμφιθαλεῖ (= frg. 10 de Schneider, qui s'était trompé en rapportant ce vers à la description finale du mariage d'Acontios et de Cydippé.) Hunt a admis αὐτίκα; mais cf. la note exégétique.

6. Papyrus : καρτ. (douteux). Hunt : καρθ'; Wilamowitz : μάργ'.

7. Papyrus : εξενέπεικαι, avec un ν au-dessus de ει; d'où Hunt : ἐξενέπειν. Mais ἤρυγες ἐξενέπειν est une construction qui paraît difficile à Hunt lui-même, et ἄν est indispensable. Housman (*l. c.*) ἐξ ἂν ἐπεί; ni la tmèse ἐξήρυγες, ni la place de ἐπεί ne peuvent faire difficulté chez Callimaque.

8. Papyrus πολυϊδρίη, avec un ε au-dessus de l'ι. — On n'avait pas d'exemple d'ἀκαρτεῖ pour ἀκρατεῖ, comme κάρτος pour κράτος.

9. Le papyrus porte en marge entre 9 et 10 un signe critique, dont le sens ne peut guère être que de marquer la reprise du récit après l'apostrophe que le poète s'est adressée à lui-même.

---

(2) On peut comparer, pour le tour ironique, la fin de l'hymne à Apollon ; pour le secret des mystères, l'hymne V, 51, et Théocrite, XV, 55 ; pour l'apostrophe κύον, κύον, l'hymne à Déméter 63 ; pour θυμέ, le début de l'hymne à Délos.

(3) Hunt rapproche justement de ce vers le proverbe : μὴ παιδὶ μάχαιραν.

voyant, dans le bassin qui contient l'eau lustrale, se refléter le coutelas du sacrificateur (1); mais le soir, Cydippé fut surprise par une pâleur fatale, elle fut surprise par le mal que l'on guérit en le faisant passer dans le corps des chèvres sauvages, et que notre ignorance appelle le mal sacré (2); ce mal funeste mit la jeune fille aux portes du tombeau. Une seconde fois, on prépara la couche nuptiale, une seconde fois l'enfant, pendant sept mois, souffrit de la fièvre quartaine. Une troisième fois encore, on pensa au mariage (3); une troisième fois, Cydippé se sentit gagner par un affreux frisson. Le père n'attendit pas une quatrième épreuve; il alla consulter le dieu de Delphes, Phébus, et celui-ci, dans la nuit (4), lui rendit cette réponse : « L'obstacle au mariage de ta fille est un serment solennel juré par le nom d'Artémis. Sache le, ma sœur n'était point occupée alors à punir Lygdamis (5), ni à tresser des joncs

(1) Ce passage difficile avait été compris autrement par Hunt, qui expliquait : « C'était l'heure matinale où les bœufs, qui voient déjà se préparer pour le soir le coutelas du sacrificateur, allaient épuiser leur ardeur dans les eaux »; en d'autres termes, on baigne les bœufs pour les rendre plus calmes au moment du sacrifice, et ceux-ci prévoient qu'ils seront immolés le soir. Mais δερκόμενοι, au sens de *prévoir*, *s'attendre à*, faisait difficulté, et pourquoi baigner les bœufs de si grand matin, si le sacrifice a lieu le soir? M. Platt (*l. c.*) a proposé de ponctuer en rapportant δειελινήν à τὴν δ'; restait à expliquer les vers 10-11. M. Housman (*ib.*) s'est souvenu fort heureusement d'un αἴτιον d'Ovide dans les *Fastes*, αἴτιον qui est d'un goût tout à fait alexandrin; expliquant le mot *agonalis*, le poète latin le rattache à ἀγωνία, et dit que la victime est saisie d'angoisse parce que, quand le sacrificateur coupe sur sa tête la touffe de poils, elle voit se refléter le coutelas dans l'eau lustrale, et comprend ainsi son sort. *Fastes*, I, 329 : An, quia prævisos in aqua timet hostia cultros, | a pecoris lux est ipsa notata metu? Cf. *Métamorphoses*, XV, 134 : <victima> sanguine cultros | inficit, in liquida prævisos forsitan unda. Il faut donc construire δερκόμενοι ἐν ὕδατι, θυμὸν ἀμύξειν = ἀγωνιᾶν, et tout cela revient à dire, sous la forme énigmatique dont la poésie alexandrine aime à revêtir les idées les plus simples : on devait offrir le lendemain matin le sacrifice des προτέλεια.

(2) Sur cette sorte d'exorcisme, cf. les textes cités par Hunt. (Hésychius : κατ' αἶγας ἀγρίας · παροιμία λεγομένη εἰς ἀγρίας αἶγας τρέπειν τὰς νόσους. Cf. Suidas, κατ' αἶγας ἀγρίας. Philostrate, *Héroïcos*, tome II, p. 179, éd. Kayser.) — Le commencement du vers 14 (ψευδόμενοι δ' ἱερὴν φημίζομεν), cité par le schol. d'Ap. Rhod. I, 1019 = Schneider, fr. 276. Schneider s'était trompé en le rapportant au 1er chant des Αἴτια.

(3) Il y a une gradation évidente dans la mention de ces rechutes ; l'avertisse-

οἱ βόες ὀξεῖαν δερκόμενοι δορίδα ·
δειελινὴν τὴν δ' εἶλε κακὸς γλόος, εἶλε δὲ νοῦσος
αἶγας ἐς ἀγριάδας τὴν ἀποπεμπόμεθα,
ψευδόμενοι δ' ἱερὴν φημίζομεν, ἦ τότ' ἀνιγρή
15 τὴν κούρην Ἀ[ίδ]εω μέχρις ἔτηξε δόμων.
Δεύτερον ἐστόρνυντο τὰ κλισμία, δεύτερον ἡ πα[ῖ]ς
ἑπτὰ τεταρταίῳ μῆνας ἔκαμνε πυρί ·
τὸ τρίτον ἐμνήσαντο γάμου κοτέ, τὸ τρίτον αὖτ[ις]
Κυδίππην ὀλοὸς κρυμὸς ἐσῳκίσατο.
20 Τέτρατον [ο]ὔκετ' ἔμεινε πατὴρ ἐς Δέλφιον ἄρ[ας]
Φοῖβον · ὁ δ' ἐννύχιον τοῦτ' ἔπος ἠυδάσατο ·
« Ἀρτέμιδος τῇ παιδὶ γάμον βαρὺς ὅρκος ἐνικλᾷ.
Λύγδαμιν οὐ γὰρ ἐμὴ τῆ(μος) ἔκηδε κάσις,

10-12. Ponctuation proposée par Platt (*l. c.*) et acceptée par Housman (*ib.*). Hunt : οἱ βόες, ὀξεῖαν δερκόμενοι δορίδα δειελινήν · τὴν...

13. Le 1er εἶλε a été écrit d'abord par erreur dans le papyrus avec deux λ, dont le second a été ensuite effacé.

15. Hunt avait restitué : αὐτέων... δομῶν (δομή, charpente du corps, os). La vraie restitution Ἀίδεω... δόμων a été vue par Housman (*l. c.*), et par Crusius, *Literarisches Centralblatt*, 1910 (nº 17). Elle est appuyée par une réminiscence d'Aristénète : πρὸς ἐκφορὰν... ἑώρων.

20. Selon Hunt, la lecture est très incertaine pour les mots : ἐς Δέλφιον ἄρας (le premier ε et le ν sont seuls indiqués comme non douteux); de plus, l'ethnique Δέλφιος est sans exemple. — Un nouvel examen du papyrus serait utile, quoique le sens ne soit pas douteux. On ne peut guère se servir de la phrase correspondante d'Aristénète pour rétablir le texte par conjecture : ἐπύθετο τοῦ Πυθίου semble un jeu de mots dû au rhéteur.

22-23. Hunt avait ponctué après Λύγδαμιν, et croyait que Lygdamis était le nom du fiancé naxien de Cydippé ; mais il ne pouvait expliquer d'une manière satisfaisante la construction γάμον ἐνικλᾷ Λύγδαμιν. J'avais pensé à rattacher Λύγδαμιν à ἔκηδε, avant de savoir que la même idée était venue à M. Platt. — Papyrus : τῆνον, que Hunt a compris comme désignant l'île de *Ténos*.

---

ment divin se fait entendre plus tôt, à chaque reprise du projet; à la troisième, il suffit de la simple pensée pour le provoquer.

(4) Ἐννύχιον fait-il simplement allusion à l'*adyton*? — L'oracle, sans être aussi précis que dans Aristénète (cf. infra), est, en tout cas, parfaitement clair. — Aristénète : ὁ δὲ πατὴρ τετάρτην οὐκ ἀνέμεινε νόσον, ἀλλ' ἐπύθετο τοῦ Πυθίου, τίς ἄρα θεῶν τὸν γάμον ἐμποδίζει τῇ κόρῃ.

(5) Roi des Cimmériens, qui voulut détruire le temple d'Éphèse. Cf. *Hymne* III 251-258. — Strabon, I, 61.

dans le sanctuaire d'Amyclées (1), elle ne baignait pas son corps, au retour de la chasse, dans les eaux du Parthénios (2). Non, elle était présente à Délos, lorsque ta fille jura qu'elle aurait pour époux Acontios, et nul autre... Si donc tu veux me prendre pour conseiller, tu dois accomplir de tout point ce qu'exige le serment prêté par ta fille. Ce faisant, je te le dis, tu ne courras point le risque d'allier le plomb à l'argent ; Acontios s'unira à Cydippé comme l'électron s'unit à l'or brillant (3). Toi, le beau-père, tu es de la race des Codrides (4), et de son côté le Céen qui deviendra ton gendre, appartient à la famille des prêtres de Zeus Aristaios, que l'on appelle aussi Icmios (5) ; ce sont ces prêtres qui ont mission, sur les cimes de la montagne, d'adoucir, quand elle se lève, la funeste Canicule, et de demander à Zeus la brise qui fait choir en masse les cailles dans les filets de lin des chasseurs (6) ».

Le dieu dit : le père de Cydippé retourna à Naxos; il interrogea la jeune fille ; elle alors, révéla toute l'histoire (7) ; elle

(1) Θρ[ύ]ον, Hunt. On peut songer à la confection d'un objet sacré, d'un *calathos* par exemple.

(2) Artémis se baigne aussi dans le fleuve Parthénios, en Paphlagonie, au 2e chant d'Apollonios de Rhodes, vers 936. (Sur les divers fleuves de ce nom, cf. Glotz, *L'ordalie dans la Grèce primitive*, p. 72).

(3) On avait cru parfois Acontios de naissance très inférieure à Cydippé, et on expliquait ainsi la résistance présumée des parents de celle-ci à leur union. On voit que les choses sont un peu différentes; il reste cependant que la famille des prêtres de Céos ne paraît pas tout à fait l'égale des Codrides, puisque l'électron, — alliage d'or et d'argent où l'or domine de beaucoup — n'est pas l'égal de l'or.

(4) Plutarque, περὶ φυγῆς IX (= *Moralia* 603 B) ; τὰς δὲ Κυκλάδας πρότερον μὲν οἱ Μίνω παῖδες, ὕστερον δ'οἱ Κόδρου καὶ Νείλεω κατῴκησαν...

(5) Pour Zeus Aristaios et Icmios, et son culte à Céos, cf. Apollonios de Rhodes, II, 519-27. Les textes relatifs à ce culte ont déjà été réunis par Brœndsted (*Voyages et recherches dans la Grèce*, Paris, 1826). — Voir aussi la note de Hunt.

(6) Hunt note qu'il y a ici une légère confusion entre les ἐτησίαι, qui soufflent au milieu de l'été, et les ὀρνιθίαι, qui soufflent au commencement du printemps ; mais, si l'époque est différente, c'est toujours le même vent, le vent du Nord. — Callimaque avait écrit un περὶ ἀνέμων, que Schneider (tome II, p. 20) croit avoir été une partie des Ἐθνικαὶ μετονομασίαι.

(7) Le texte, où les mots ἀνέτως et ἐκάλυψεν se contredisent, est certainement à corriger ; et il est impossible d'admettre, avec Hunt et Wilamowitz, que Cydippé garde encore le silence après que son père a été mis au courant par l'oracle, sinon de tous les détails (ce qui est la version d'Aristénète : ὁ δὲ Ἀπόλλων πάντα σαφῶς τὸν πατέρα διδάσκει, τὸν νέον, τὸ μῆλον, τὸν ὅρκον, καὶ τῆς Ἀρτέμιδος τὸν

οὐδ' ἐν Ἀμυκλαίῳ θρ[ύ]ον ἔπλεκεν, οὐδ' ἀπὸ θήρης
25 ἔκλυζεν ποταμῷ λύματα Παρθενίῳ,
Δήλῳ δ' ἦν ἐπίδημος, Ἀκόντιον ὅππότε σὴ παῖς
ὤμοσεν, οὐκ ἄλλον, νύμφιον ἐξέμεναι
α....υξ · ἀλλ' ἤν μ' ἐθέλ[η]ς συμφράδμονα θέσθαι
[πά]ντα τελευτήσεις ὅρκια θυγατέρος ·
30 ἄργυρον οὐ μολίβῳ γὰρ Ἀκόντιον, ἀλλὰ φαεινῷ
ἤλεκτρον χρυσῷ φημί σε μιξέμεναι.
Κοδρείδης σύ γ' ἄνωθεν ὁ πενθερός, αὐτὰρ ὁ Κεῖος
γαμβρὸς Ἀρισταίου (Ζηνὸς ἀφ' ἱερέων)
Ἰκμίου, οἷσι μέμ[η]λεν ἐπ' οὔρεος ἀμβώνεσσιν
35 πρηΰνειν χαλ[ε]πὴν Μαῖραν ἀνεργομένην,
αἰτεῖσθαι τὸ δ' ἄημα παραὶ Διὸς ᾧ τε θαμινοί
πλήσσονται λινέαις ὄρτυγες ἐν νεφέλαις. »
Ἦ θεός, αὐτὰρ ὁ Νάξον ἔβη πάλιν, εὕρετο δ' αὐτὴν
κούρην · † ἡ δ' ἀνέτως πᾶν ἐκάλυψεν ἔπος,

24. Leçon de Hunt, qui lit dans le papyrus (en hésitant) θριον.

28. Selon Hunt, la conjecture, — bien séduisante, — de Wilamovitz, αὐτόζυξ, n'est pas possible, et la lettre qui précède υξ ne peut être ζ; on peut hésiter, d'après lui, entre η, ν, peut-être γρ, τρ. Une légère trace est visible au-dessus du ξ, mais il n'est pas sûr que ce soit de l'encre, et elle est placée trop haut pour être un signe d'élision. — Murray : ἄνει νύξ. Housman : ἀκήρυξ' ἀλλ' ἤν μ' ἐθέλης, etc.

30. Je préfère la ponctuation de Crusius (*l. c.*) à celle de Hunt, qui place la virgule après γάρ.

33. Hunt a lu γαμβροσαρισταιου..τιος αμφϊερων. Il marque les lettres τι et le μ de ἀμφί comme douteux. Il a rétabli, d'après une conjecture de Wilamowitz : λήιτος ἀμφ' ἱερῶν (cf. frg. 123 λήιτειραι). La leçon de Housman (*l. c.*), que j'ai acceptée, donne un sens et une construction bien préférables. Pour la quantité de l'ι dans ἱερέων, cf. Épigr. XL, vers 1.

34. ἐπ' οὔρεος ἀμβώνεσσιν = frg. 70. Schneider.

36. Papyrus : θαμεινοι.

37. Papyrus : λιναι, avec un ε au-dessus de l'α.

39. Hunt donne la lecture comme certaine, sauf pour la syllabe ως. Il écrit, d'après Wilamowitz, ἄνεως, mais cf. la note explicative. Platt : ἀνέτως κἀνεκάλυψεν ἔπος. Mais πᾶν est nécessaire, et en outre défendu par Epigr. I, 8. Ou bien il faut lire ἀνεκάλυψεν, avec tmèse, si l'altération porte sur la fin du mot ἀνέτως; ou bien, dans le cas contraire, ἐκάλυψεν est à corriger [Leo, ἐπέλυσεν].

θυμόν), du moins de l'essentiel, c'est-à-dire du serment. — Dans Ovide, XXI, 241-242 Cydippé se confesse à sa mère (Fassaque sum matri deceptae foedera linguæ, | lumina fixa tenens plena pudoris humo).

consentit à te voir désormais, Acontios, la venir chercher dans son île, dans l'île de Dionysos (1). Ainsi le serment juré par Artémis fut respecté, et les compagnes de la jeune fille chantèrent, cette fois sans qu'il fût retardé, l'hyménée en l'honneur de leur amie. Ah! j'en suis sûr, Acontios, en échange de cette nuit où tu dénouas la ceinture virginale de Cydippé, tu n'aurais pas accepté le talon léger d'Iphiklos (2), qui glissait sur les épis en les effleurant, ni les richesses de Midas, le roi de Célénes. Ils rendront témoignage de la vérité de mes paroles, tous ceux qui n'ignorent pas l'Amour, ce dieu cruel. — De cette union, un grand nom devait naître; aujourd'hui encore les Acontiades, votre postérité, sont nombreux et honorés à Iulis, ô jeune Céen; ton roman d'amour, je l'ai appris du vieux Xénomédès (3),

(1) Le sens général me paraît à peu près sûr; le détail de l'expression est extrêmement douteux. Cf. la note sur les vers 40-41.

(2) Iphiklos, fils de Phylakos et de Klyméné, père de Protésilaos et de Podarkès, (*Iliade*, II, 704, XIII, 698). Sur son agilité, les textes sont : *Iliade*, XXIII, 636, et surtout Hésiode, fr. 117 Rzach. Cf. l'article *Iphiklos* dans Roscher. — Σφύρον Ἰφίκλειον = le frg. 496 de Schneider; Schneider l'avait attribué à tort au 1er chant des Αἴτια.

(3) *Xénomédès* était connu déjà par le schol. d'Aristophane (*Lysistrata*, 448), le schol. Townley (*Iliade*, XVI, 328); Denys d'Halicarnasse, *De Thucydide*, 5 (où il faut lire Κεῖος au lieu de Χῖος).

40-41. C'est ici le passage dont le texte est peut-être le plus délicat à rétablir. Hunt a lu, au commencement du vers 40 : κηναυσωσοτ. (κ, σω, οτ douteux; une lettre manque après le τ); à la fin du même vers, σεειο (corrigé ensuite en σειο) μετελθει (ει douteux); au commencement du vers 41, εσται et les deux premières lettres de την sont donnés comme douteux; le reste de la lecture paraît assuré. Je n'ose rien proposer pour le commencement du vers 40; j'ai proposé ἕ pour obtenir un complément direct (cf. pour l'emploi de ἕ, fréquent chez Callimaque, l'index de Schneider). Je comprends : *et elle consentit*, (*disant*) *que ce sera* (ἔσται, douteux, peut-être εἴη? ou ἔργον?) *maintenant à toi, Acontios, d'aller là chercher dans son île* (ἰδίην, possessif), *l'île de Dionysos* (= Naxos). (Cf. Ovide, XXI 243 : Cetera cura tua est. Mon attention a été attiré sur ce passage par M. René Pichon.) — Wilamowitz (dans Hunt) : κηναυσθλώσατο et vers 41, ἐστώ. — Platt : κἤνευσ' ὥς σοι λοιπόν, etc. (il explique ensuite τὴν ἰδίην σεῖο, ta fiancée, celle que l'oracle a faite tienne, ce qui est ingénieux; mais il ne semble pas qu'on puisse séparer τὴν ἰδίην de Διονυσιάδα). — Housman : ἡ δ' ἄν ἐπεὶ..... βῇ ναῦς ὡς σ', ὅτε λοιπὸν, etc. F. Leo, (dans les *Nachrichten* de Gœttingen, 1910, p. 56; je ne connais encore l'article que par une note de Hunt, *Berliner philologische Wochenschrift*, 1910, nº 18, p. 573) : χἠ ναῦς ὡς ὅτι λοιπόν, Ἀκόντιε, σεῖο μετῆλθεν, | ἐσπλεῖ τὴν ἰδίην, etc. Hunt,

40 (. . . . . ὥς ἑ τὸ) λοιπὸν, Ἀκόντιε, σεῖο μετελθεῖν
ἔσται τὴν ἰδίην ἐς Διονυσιάδα.
folio 1, recto Χὴ θεὸς εὐορκεῖτο, καὶ ἥλικες αὐτιχ' ἑταίρης
(ἧ)δον ὑμηναίους οὐκ ἀναβαλλομένους.
Οὔ σε δοκέω τημοῦτος, Ἀκόντιε, νυκτὸς ἐκείνης
45 ἀντί κε, (τῇ) μίτρης ἥψαο παρθενίης,
οὐ σφυρὸν Ἰφίκλειον ἐπιτρέχον ἀσταχύεσσιν,
οὐδ' ἃ Κελ(αι)νίτης ἐκτεάτιστο Μίδης
δέξασθαι, ψήφου δ' ἂν ἐμῆς ἐπιμάρτυρες εἶεν
οἵτινες οὐ χαλεποῦ νήιδές εἰσι θεοῦ.
50 Ἐκ δὲ γάμου κείνοιο μέγ' οὔνομα μέλλε νέεσθαι·
δὴ γὰρ ἔθ' ὑμέτερον φῦλον, Ἀκοντιάδαι,
πουλύ τι καὶ περίτιμον Ἰουλίδι ναιετάουσιν,
Κεῖε, τεὸν δ' ἡμεῖς ἵμερον ἐκλύομεν
55 τόνδε παρ' ἀρχαίου Ξενομήδεος, ὅς [κ]οτε πᾶσαν

(*ib.*) : βῇ ναῦς ὡς ὅτι λοιπὸν, Ἀκόντιε, σεῖο μετέλθῃ, | ἔπλει.... Aucune de ces leçons ne m'a paru satisfaisante ; je ne prétends qu'indiquer le sens général. Le point important est de savoir s'il faut ou non lire ναῦς, et βῇ ou κη... au commencement du vers. [Au moment d'envoyer ces pages à l'impression, l'article de Leo me parvient. On n'accusera pas son interprétation de ne pas être dans le goût alexandrin. La voici : « et le vaisseau, après être allé chercher (à Céos) ce qui restait encore d'Acontios (dévoré par sa passion), fit voile pour retourner vers son île (le vaisseau est naxien) ». Je persiste à croire qu'il faut partir, pour expliquer λοιπόν et σεῖο, de quelque chose comme le : *Cetera* cura *tua* est, du poète latin].

42. Pap. αυτικ. — Le papyrus porte au coin gauche de la page un chiffre ($\overline{\rho\nu\beta}$ = 152).

43. Papyrus : ειδον. Noter ὑμηναίους, exigé par le vers.

45. Hunt a ponctué νυκτὸς ἐκείνης, ἀντί κε τῆς μίτρης ἥψαο παρθενίης, qu'il explique (en hésitant) ἀντὶ μίτρης ἧς ἥψαο. Murray a proposé (note de Hunt) de rattacher ἀντὶ à νυκτὸς ἐκείνης (le texte correspondant d'Aristénète, quoique légèrement altéré, paraît supposer cette construction), et de lire τῇ. Je me suis rallié à son opinion, comme Housman, qui cependant garde le génitif τῆς, ce qui me paraît difficile; (l'influence des génitifs voisins explique suffisamment la faute τῆς.)

47. Papyrus : κεληνιτης.

49. Cf. frg. 488 : νήιδες οἳ Μούσης οὐκ ἐγένοντο φίλοι.

50. Νέεσθαι est donné comme une lecture non douteuse par Hunt. Partout ailleurs, chez Callimaque (*Hymne* II, 113; III, 148; VI, 7, 82), le mot est pris plus étroitement dans son sens précis. Platt. (*l. c.*) : ἕπεσθαι.

52. Περίτιμος paraît un composé nouveau (Hunt); mais il y a des exemples de περιτιμᾶν et de περιτιμήεις.

55. Papyrus : ποτε.

qui jadis a conté dans son livre toutes les légendes de l'île, depuis le temps où elle était habitée par les nymphes Coryciennes (1), qu'un grand lion avait chassées du Parnasse, — c'est pourquoi on l'appelait Hydroussa ; — il a dit aussi comment (2) ..... habitait à Karyæ; et comment l'habitèrent ensuite ces peuples dont Zeus Alalaxios (3) reçoit les sacrifices, au son des trompettes, les Cariens et les Léléges, et comment Céos, fils de Phébus et de Mélia, lui donna un autre nom (4) ; le vieillard a mis aussi sur ses tablettes le crime et la foudre qui le châtia, les Telchines (5), ces sorciers, et Démonax qui, dans sa folie, n'avait cure des Dieux, et la vieille Macélo, mère de Dexithée, qui seules furent épargnées par les immortels, quand ils ruinèrent l'île pour punir une criminelle insolence ; et comment furent fondées les quatre villes de l'île (6), Carthæa par Mégaclès, la cité d'Iulis aux belles sources par Eupylos, fils de l'héroïne Chryso, Pœessa, demeure des Charites à la belle chevelure par Acai..., et par Aphrastos la ville de Coressos. A ces récits, ô Céen, ce vieillard curieux de la vérité a mêlé

(1) Voir, sur l'histoire légendaire de Céos, Brœndsted (*l. c.*), et l'article *Aristaios* dans Pauly-Wissowa (par Hiller von Gærtringen; le texte capital est : *Héraclide* (FHG, Müller, II, 214), selon lequel le lion chassa les Nymphes de *Céos*; elles se réfugièrent à *Carystos*. Près de l'emplacement de l'ancienne ville d'Iulis, subsiste encore une figure colossale de lion qui rappelait cette tradition (reproduction dans Brœndsted).

(2) La fin de l'hexamètre et le pentamètre mutilé seront difficiles à restituer. On est très tenté de penser, avec Wilamowitz, pour le nom propre mutilé, à *Carystos* (cf. la note 1). Mais Hunt donne les lettres Κ:ρ comme sûres, l'ω seul comme douteux. On ne voit pas à quel propos la ville de Karyæ était ici mentionnée.

(3) Équivaut au Ζεὺς Στράτιος d'Hérodote, v, 119 (Hunt).

(4) Héraclide (*l. c.*) Κέως δ'ἐκ Ναυπάκτου διαβὰς ᾤκισε, καὶ ἀπ' αὐτοῦ ταύτην ὠνόμασαν.

(5) Sur la légende des Telchines, leur crime, leur châtiment, voir surtout l'ode I de Bacchylide, avec l'*appendice* de Jebb dans son édition. Cf. aussi le IVe péan de Pindare (42-45). La version de Xénomédès présente des particularités qu'Hunt a relevées.

(6) Sur la tétrapole de Céos, cf. Strabon, X, 486. Les détails donnés par Callimaque (les noms des fondateurs des quatre villes) sont nouveaux ; on ne peut donc restituer avec vraisemblance le nom mutilé du fondateur de Pœessa. Les quatre lettres lues par Hunt ne sont pas même très sûres, à en juger par le fac-similé (planche II de Hunt).

νῆσον ἐνὶ μνήμῃ κάτθετο μυθολόγῳ,
ἄρχμενος ὡς νύμφῃσι[ν ἐ]ναίετο Κωρυκίῃσι,
τὰς ἀπὸ Παρνησσοῦ λῖς ἐδίωξε μέγας,
Ὑδροῦσσαν τῷ καί μιν ἐφήμισαν, ὥς τε Κιρω..
.ο..θυσ.το ...ῷκεεν ἐν Καρύαις ·
60 ὧ]ς τέ μιν ἐνάσσαντο, τέων Ἀλαλάξιος αἰεί
Ζεὺς ἐπὶ σαλπίγγων ἱρὰ βοῇ δέχεται,
Κᾶρες ὁμοῦ Λελέγεσσι, [μ]ετ' οὔνομα δ' ἄλλο (κ)αλεῖσθ[αι]
Φοίβου καὶ Μελίης ἶνις ἔθηκε Κέως ·
ἐν δ' ὕβριν, θάνατόν τε κεραύνιον, ἐν δὲ γόητας
65 Τελχῖνας, μακάρων τ' οὐκ ἀλέγοντα θεῶν
ἡλεὰ Δημώνακτα γέρων ἐνεθήκατο δέλτ[οις]
καὶ γρηῦν Μακελώ, μητέρα Δεξιθέης,
ἃς μούνας ὅτε νῆσον ἀνέτρεπον εἵνεκ' ἀλ[ι]τ[ρῆς]
ὕβριος ἀσκηθεῖς ἔλλιπον ἀθάνατοι ·
70 τέσσαρας ὥς τε πόληας ὁ μὲν τείχισσε Μεγακ[λ]ῆς
Κάρθαιαν, Χρ(υ)σοῦς δ' Εὔπ[υ]λος ἡμιθέης
εὔκρηνον πτολίεθρον Ἰουλίδος, αὐτὰρ Ἀκαι..
Ποιῆσσαν Χαρίτων ἵδρυμ' ἐϋπλοκάμων,
ἄστυρον Ἄφραστος δὲ Κ(ο)ρή[σ]ιον, εἶπε δέ, Κεῖε,
75 ξυγκραθέντ' αὐταῖς ὀξὺν ἔρωτα σέθεν
πρέσβυς ἐτητυμίη(ς) μεμελημένος, ἔνθεν ὁ παιδός

56. Le manuscrit porte ἀρχόμενος corrigé en ἄρχμενος. Cf. *Hymne* III et fr. 113 *b* (Hunt).

60. Pour τέων relatif, Hunt compare *Hymne* IV, 185.

62. Le sens est satisfaisant; la lecture incertaine; μετ est donné par Hunt comme douteux; le papyrus porte βαλεισθ (le λ, le σ et le θ douteux).

65. Le papyrus porte αλεγοντας corrigé en αλεγοντα.

66. Papyrus : δημωνακατα corrigé en δημωνακτα.

68. Ἀλιτρῆς, restitution de Wilamowitz.

71. Papyrus χρεισους et le δ' au-dessus de la ligne.

72. Le commencement du nom propre qui termine le vers est d'une lecture tout à fait incertaine (voir le fac-similé II de Hunt).

73. Ἵδρυμα, lecture douteuse; restitution de Wilamowitz; l'υ est ordinairement long (cf. frgt. 220 ἱδρύοντο).

74. Papyrus : καρη. ιον. Les lettres douteuses sont nombreuses dans ces derniers vers; je ne puis les indiquer toutes et renvoie une fois pour toutes au texte de Hunt.

76. Papyrus πα..δος (le π, l'α, et le δ douteux, δος au-dessus de la ligne). — Papyrus : ετητυμιη.

l'histoire de ton ardent amour, et c'est dans son livre que notre Calliope a pris cette légende » (1).

III

Les caractères essentiels de ce morceau apparaissent, je crois, avec assez d'évidence pour que quelques mots suffisent à les indiquer. On peut regretter que nous ne réussissions pas à voir plus clairement quel était le thème général du 3e chant des Αἴτια et comment l'aventure d'Acontios s'y reliait. Mais on peut avoir au contraire une impression très nette sur l'esprit dans lequel le poète avait conçu et traité l'épisode de Cydippé. Or n'oublions pas que c'était la plus célèbre de ses élégies ; qu'on se fonde surtout sur elle quand on fait de Callimaque le maître par excellence du poème d'amour chez les Alexandrins, et le modèle sur lequel se seraient formés les meilleurs élégiaques latins. Quel est donc le trait principal qui nous frappe dans le morceau que nous venons de lire ? C'est que l'analyse morale, c'est que l'étude des sentiments et des caractères sont réduites au strict minimum, si l'on ne doit pas dire qu'elles font complètement défaut. L'attention est à chaque instant distraite des deux personnages principaux pour être attirée sur un détail. Ce qui intéresse avant tout le poète, ce sont les rites locaux, les traditions rares qu'il exhume; c'est la coutume nuptiale de

(1) J'ai renoncé à traduire les derniers vers. Hunt donne sa lecture comme très incertaine, et il est impossible de la contrôler sur le fac-similé, qui, pour cette fin de page, est tout à fait insuffisant. Ce distique d'ailleurs ne se rattache plus à l'épisode d'Acontios, ni même à l'histoire mythique de Céos. C'est évidemment une transition, et, si le texte et le sens étaient sûrement établis, il en ressortirait quelque lumière sur le sujet du chant tout entier. A la marge gauche un signe critique, à la marge droite un débris de scholie (peut-être les quatre dernières lettres du mot μέλλει) se rapportent sans doute au changement de thème que Callimaque annonçait.

μῦθος ἐς ἡμετέρην ἔδραμε Καλλιόπην.
Οὐ γὰρ τὰς πολίων οἰκήσιας ἄσομαι ἤδη·
ἔστι γε Πισαίου Ζηνὸς ὄπις π...ιθην,
80 Ἀλλ' ι..νησ.κρουτονα.....ς

78. Οἰκήσιας, proposé par Wilamowitz, est selon Hunt extrêmement douteux. Hunt ne donne comme lectures nettes dans ce vers que l'α de γάρ, la syllabe πο, la finale ας, les quatre premières lettres de ἄσομαι. — Le texte du vers 79 (moins les trois lettres manquantes), semble mieux établi.

Naxos, c'est l'exorcisme du mal sacré, ce sont certaines particularités de la légende d'Artémis, c'est le culte de Zeus Aristée et son origine; je laisse de côté l'analyse du vieux livre de Xénomédés, qui n'appartient plus proprement à l'épisode. Toutes ces curiosités sont contées d'ailleurs avec une aisance rapide, sans insistance pédantesque, et l'adresse raffinée du style et de la versification mériteraient une étude spéciale. Mais si Acontios et Cydippé nous touchent par ce que leur aventure a d'émouvant et de romanesque, pouvons-nous dire que nous les connaissons véritablement, que Callimaque leur a donné la vie et un caractère individuel? Le bonheur d'Acontios, parvenu au comble de ses vœux, est célébré en quelques vers d'un accent assez sincère, mais où les souvenirs érudits abondent, et qui pourraient convenir à tout amant qui voit couronner sa flamme. Il est vrai que sa passion, — cela est certain, — était décrite en détail et non sans force, sur un ton de sentimentalisme assez mièvre aussi, dans la première partie du poème. On le voit par l'imitation d'Aristénète, — qui d'ailleurs a parfois brodé assez librement sur le canevas que Callimaque lui fournissait (1) —, et par deux fragments d'où ressort la preuve que déjà le poète avait montré l'amant désespéré fuyant la ville, se réfugiant à la campagne sous n'importe quel prétexte, et gravant le nom de son insensible maîtresse

(1) Ainsi nous voyons aujourd'hui que la description du bonheur d'Acontios et de Cydippé, à la fin de la *Lettre*, est un développement personnel d'Aristénète.

sur l'écorce des arbres (1). La figure d'Acontios, dans l'ensemble du poème, comme dans la partie conservée, devait être au premier plan ; celle de Cydippé était sans doute plus effacée. Cydippé est une jeune fille de bonne race; Callimaque restait fidèle à la tradition grecque, qui ne fait pas de la jeune fille un personnage de théâtre ou de roman; il respectait cette âme vierge; il laissait deviner, — était-ce par délicatesse, était-ce par impuissance ? — tout le travail intérieur qui s'accomplit lentement en elle : sa confusion, l'émoi de sa pudeur, quand elle lit l'indiscrète déclaration d'Acontios et sent se nouer malgré elle le lien auquel elle ne pourra plus se soustraire ; le silence qu'elle garde auprès de ses parents, et sa soumission passive à leur volonté; enfin, lorsque l'oracle a parlé, sa résignation, sans doute facile et longuement préparée, à la volonté divine, cette acceptation de notre destin, qui est le secret même du bonheur. Car personne ne doutera qu'il ne faille corriger ici le texte que M. Hunt nous a donné. Il n'est pas possible que Cydippé, au retour de son père, avertie qu'Apollon a tout révélé, s'enferme encore dans un silence farouche ; il faut que son cœur, trop longtemps comprimé, s'épanche, qu'elle voie enfin clair en elle-même; sans autre violence que le mystique effet de son serment involontaire, elle doit accepter l'époux qu'Artémis et Aphrodite lui ont réservé (2).

Ce que je viens de dire suppose que la première moitié du poème présentait à peu près les mêmes caractères que la seconde. Mais est-il rien de plus vraisemblable? quoiqu'on puisse admettre que le poète ait passé plus rapidement sur la conclusion de l'histoire et qu'il avait développé plus complaisamment le premier épisode, celui de la rencontre, comme il avait décrit avec quelque détail le désespoir amoureux d'Acontios. Avant la découverte de M. Hunt, on était libre d'imaginer, non sans quelque bienveillance, que Callimaque, dans l'élégie de Cydippé, avait analysé la naissance et le développement

(1) Fragments 26 et 101.
(2) C'est ce qu'a parfois assez bien senti l'auteur de la XXIe *Héroïde*.

d'un sentiment, les phases successives d'une passion; qu'il avait suivi l'exemple d'Euripide, et que cette partie au moins des Αἴτια pouvait être mise en parallèle avec le IIIe chant des *Argonautiques*. Il est clair qu'il faut renoncer à cette illusion. Ce qu'on dirait plus justement peut-être à la décharge de Callimaque, c'est qu'incapable de cette analyse, il n'a point voulu la tenter. Il n'a pas écrit un petit drame ou un roman psychologique. Il narre une légende qui intéresse par ce qu'elle a de rare et de merveilleux, et à laquelle il ne faut pas prêter un aspect de réalité trop exacte. Les événements y sont conduits par la volonté divine, et le ressort en est ce serment obtenu par surprise qui opère comme un sortilège. C'est un conte de fées. Un certain vague ne messied pas aux personnages; ils ne doivent avoir que les traits les plus généraux de l'humanité, et leur figure restera, sans dommage, un peu conventionnelle. Les réflexions par lesquelles le poète intervient dans le récit, — par exemple ce mot sur l'enfant qui se blesse avec son couteau, — la comparaison, mise dans la bouche de l'oracle, d'un mariage bien assorti avec un alliage de métaux nobles, ont une familiarité voulue qui contribue à produire la même impression, celle d'une tradition populaire à laquelle le lettré, qui la met en œuvre, entend conserver la saveur, le goût du terroir.

Si l'on consent à le juger ainsi, le poème de Callimaque garde en somme de la finesse et de l'agrément. C'est ce que M. Couat, je dois le dire, avait bien vu déjà à travers le pastiche d'Aristénète. M. Couat avait surtout parfaitement compris que la couleur générale du récit devait être celle d'un conte, et, s'il avait pu assister à la découverte du fragment Hunt, il aurait eu la satisfaction de constater qu'il ne se trompait pas en défendant contre Dilthey l'attribution à Callimaque d'un de ces traits d'une bonhomie cherchée que le savant allemand trouvait trop vulgaires et dont il faisait porter la responsabilité à Aristénète (1). Chose curieuse, la manière du poète

(1) *Poésie Alexandrine*, p. 158, note 3.

présente ici la plus grande analogie avec celle que nous connaissions déjà par les *Hymnes*; et je crois qu'à tout prendre, notre jugement doit être plus favorable. C'est qu'il y a entre les *Hymnes* et l'élégie retrouvée, avec bien des ressemblances, une différence cependant. Le ton de l'élégie est moins guindé, et le poète ne s'y bat pas les flancs pour être sublime. Qu'il abuse de l'érudition, cela est manifeste, et nous pouvons être certains plus que jamais que le poème des *Causes* ne méritait que trop son titre. Évidemment, ce n'était pas seulement chaque épisode pris en son ensemble qui fournissait l'occasion d'un αἴτιον, c'est-à-dire qui avait pour objet l'explication d'un rite ou d'une légende; dans l'intérieur même de chaque épisode, une foule d'allusions savantes de même nature devaient se glisser à tout propos. Cependant Callimaque ne tombe point dans le rébus comme Lykophron ; il est moins tourmenté qu'Euphorion ne le fut après lui (1). Gardons-nous de surfaire les Αἴτια; la véritable poésie en était absente, et l'on comprend fort bien que des esprits primesautiers, comme Martial (2), aient trouvé insupportables tout ce raffinement d'ingéniosité et tout cet étalage de savoir. Mieux nous connaîtrons la poésie alexandrine, mieux il nous apparaîtra, je crois, qu'il n'y a eu à l'époque hellénistique qu'un seul poète de premier rang, et que ce fut Théocrite. Il faut rendre justice néanmoins à la volonté réfléchie qu'a toujours eue Callimaque de s'écarter des sentiers battus, et de continuer, autrement que par une imitation servile, une tradition poétique déjà si longue et si difficile à renouveler; si l'on met à part les *Épigrammes* (3), — dont quelques-unes au moins sont certainement ses meilleures réussites, — c'est sans doute dans les Αἴτια et dans l'*Hécalé* qu'il avait employé avec le

(1) Je pense aux fragments publiés dans les *Berliner-klassikertexte*, V. n° 273.

(2) *Épigr.*, X, 4. Sed non vis, Mamurra, tuos cognoscere mores | nec te scire : legas Αἴτια Callimachi.

(3) En mentionnant les *Épigrammes*, je ne puis m'empêcher de rappeler l'étude que leur a consacrée dans cette *Revue* (tome XX, p. 295) le regretté Amédée Hauvette; si nous ne l'avions pas si prématurément perdu, c'est à lui qu'il serait revenu de présenter aux lecteurs de la *Revue* le nouveau Callimaque.

plus de bonheur les ressources de cet art subtil et de cette curiosité érudite par lesquelles il espérait suppléer à la haute et libre inspiration que les Muses, il le savait bien, ne lui avaient pas accordée.

A. Puech.

CORRECTIONS A UNE INSCRIPTION DE DÉLOS

L'inscription de Délos publiée par M. Homolle, il y a vingt ans, dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (t. XIV, p. 481-482) a pris immédiatement place parmi les documents qui nous fournissent le plus d'informations sur la vie économique dans l'antiquité. Nous avons là un fragment des comptes de Cléostratos (282), avec des indications précises sur le taux des salaires, sur le prix de l'existence, sur le cours mensuel des céréales. Déjà Paul Guiraud (*Main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce*) et M. Francotte (*Industrie dans la Grèce ancienne*) ont largement tiré parti d'un texte si précieux.

On n'a jamais songé jusqu'ici à contrôler les chiffres donnés par le premier éditeur, ou, si l'on y a songé, on a dû se dire qu'on ne pouvait pas, avec le texte imprimé, faire mieux que l'éminent auteur qui lisait directement sur la pierre. Et cependant, comme les chiffres de l'inscription ont servi et serviront encore à dresser quelqu'une de ces statistiques qui nous font si cruellement défaut dans nos études sur la société grecque, il importe au plus haut point que ces chiffres soient d'une exactitude rigoureuse. Or, comme on va le voir, il n'est pas impossible de les vérifier les uns à l'aide des autres et d'en corriger quelques-uns.

L'inscription détaille les dépenses faites de mois en mois, pendant dix mois, pour la nourriture et l'habillement d'ouvriers attachés au temple et entretenus à ses frais en rémuné-

ration de leur travail. Deux tailleurs de pierre (λιθουργοί), Leptinès et Bacchios, sont employés à ces conditions pendant les dix mois ; les deux premiers mois leur est adjoint un forgeron, Hèracleidès, qui n'a pas droit à l'habillement.

Le prix de l'habillement ne présente aucune difficulté : il est réglé une fois pour toutes le premier mois, en Lènaion (εἰς ἱματισμὸν Λεπτίνῃ καὶ Βακχίῳ δραχμαὶ ΔΔΔΗ), à raison de 31 drachmes pour les deux λιθουργοί ou de 15 drachmes 3 oboles par homme. De même, en ce qui concerne la nourriture, deux rubriques échappent à la critique interne : le prix de l'ὀψώνιον (viande, poisson, légumes, fruits) est constant et s'élève à 30 dr. par mois pour les trois ouvriers (τοῖς τεχνίταις τρίσιν ὥσιν... εἰς ὀψώνιον δραχμὰς ΔΔΔ) et 20 dr. pour deux (τοῖς τεχνίταις τοῖς δύο εἰς ὀψώνιον δραχμαὶ ΔΔ), c'est-à-dire à 2 ob. par homme et par jour ; — la σιτοποιός ou boulangère, qui est chargée de moudre le blé pour la nourriture des hommes et qui disparaît quand on leur fournit de la farine d'orge, est payée à prix fixe, à raison de 6 dr. 3 ob., les deux mois où elle travaille pour trois ouvriers, et d'une somme moindre, mais non proportionnelle ni même constante, pour les mois où elle travaille pour deux (1). C'est sur les dépenses faites pour la fourniture de blé ou de farine d'orge que peut s'exercer utilement la critique aidée du calcul.

En effet, les quantités achetées de mois en mois sont constantes. Les sept premiers mois on a régulièrement acheté du blé, pour trois hommes pendant deux mois, pour deux hommes les cinq autres mois ; les trois derniers mois on a régulièrement acheté de la farine d'orge pour les deux hommes. Or, la quantité de blé achetée par mois pour deux hommes est toujours de 1 médimne 10 hémiectes 2 chénices (πυρῶν μέδιμνος ἡμιεκτέα

(1) D'après une note qu'a eu la bonté de m'envoyer M. Dürrbach, il a bien été payé ΗΗΙΙΙ en Lènaion à la boulangère Artémisia et en Hiéros à la boulangère, appelée ΑΒΙΤΤΙΑΙ ou Ἀβιττίδι ; mais la somme allouée de ce chef est en Galaxion et en Artémision ΗΗΗΙΙΙΙΙ// (au lieu de ΗΗΗΙΙΙΙΙ) et reste en Thargélion ΗΗΗ[ΙΙ]ΙΙΙ// (au lieu de ΗΗΗΙΙ...).

δέκα χοίνικες δύο), c'est-à-dire, étant donné que le médimne = 12 hémiectes = 48 chénices, de 48 + 40 + 2 = 90 chénices (1). Pareillement, la quantité de farine d'orge achetée par mois pour deux hommes est de 3 médimnes 9 hémiectes (ἀλφίτων μέδιμνοι τρεῖς ἡμιεκτέα ἐννέα), c'est-à-dire de 36 + 9 = 45 hémiectes ou 180 chénices. Nous avons donc pour nos deux hommes ces quantités fixes :

90 chénices de blé, 180 chénices de farine d'orge.

Mais le prix des céréales varie d'un mois à l'autre. L'inscription donne chaque fois le prix du médimne et le prix total de la quantité achetée (τὸ πᾶν). Nous pouvons donc contrôler un de ces prix par l'autre : ils sont l'un à l'autre dans un rapport constant. Étant donné le prix de l'unité (du médimne), la dépense mensuelle, toujours à raison de deux hommes, est :

Pour le blé : $\frac{90}{48} = \frac{15}{8}$.

Pour la farine d'orge : $\frac{180}{48} = \frac{15}{4}$.

Nous disposons ainsi de formules commodes pour vérifier les chiffres donnés par M. Homolle.

I. — Voyons d'abord les restitutions qu'il propose.

1° Pour le troisième mois (Galaxion), nous lisons dans le texte publié :

τιμὴ τοῦ μεδίμνου FH[I, τὸ πᾶν] ΔHIC.

Si la restitution est exacte, le blé vaut 6 dr. 1 ob. le médimne, et les $\frac{15}{8}$ du médimne valent 11 dr. 1 ob. $\frac{1}{2}$. Vérifions :

6 dr. 1 ob. = 37 ob.

37 ob. $\times \frac{15}{8} = \frac{555}{8}$ ob. = 69 ob. $\frac{3}{8}$ = 11 dr. 3 ob. $\frac{3}{8}$.

Nous ne trouvons pas le chiffre cherché.

Mais le prix total est certain ; c'est donc la restitution, c'est

(1) On fournit donc 45 chénices par homme et par mois, ou 1 $\frac{1}{2}$ chénice par homme et par jour, et pour les trois ouvriers employés les deux premiers mois : 2 médimnes 9 hémiectes 3 chénices (πυρῶν μέδιμνοι δύο ἡμιεκτέα ἐννέα χοίνικες τρεῖς) = 96 + 36 + 3 = 135 chénices.

le prix de l'unité qui n'est pas juste. Faisons le calcul inverse. Cherchons le prix de l'unité, étant donné que les $\frac{15}{8}$ valent 11 dr. 1 ob. $\frac{1}{2}$.

$$11 \text{ dr. } 1 \text{ ob. } \tfrac{1}{2} = 67{,}5 \text{ ob.}$$

$$67{,}5 \text{ ob.} \times \tfrac{8}{15} = 4{,}5 \times 8 \text{ ob.} = 36 \text{ ob.} = 6 \text{ dr.}$$

Il faut donc rétablir :

τιμὴ τοῦ μεδίμνου FH, [τὸ πᾶν] ΔHIC.

J'ai prié M. Dürrbach, qui a entre les mains les estampages et la photographie du document, de regarder si la longueur de la lacune admet cette restitution. Il m'a répondu affirmativement.

2° Pour le neuvième mois (Arèsion) et pour le dixième (Posidéon), c'est le prix de l'unité qui est certain, mais, pour l'un et l'autre mois, une lacune a fait disparaître le prix total. Il s'agit en l'occurrence, non plus de blé, mais de farine d'orge. M. Homolle a restitué deux fois :

ὁ μέδιμνος F, τὸ πᾶ[ν ΔFHHHIIIC].

Appliquons la formule des $\frac{15}{4}$:

$$5 \text{ dr.} \times \tfrac{15}{4} \text{ dr.} = \tfrac{75}{4} \text{ dr.} = 18 \text{ dr. } \tfrac{3}{4} = 18 \text{ dr. } 4 \text{ ob. } \tfrac{1}{2}.$$

Il faut donc rétablir :

ὁ μέδιμνος F, τὸ πᾶ[ν ΔFHHHIIIIC],

restitution également confirmée par la lettre de M. Dürrbach.

II. — Risquons-nous, avec l'aide de nos formules, à vérifier les lectures de M. Homolle.

a). Sur les sept mois qui restent, il y en a trois qui résistent victorieusement à l'épreuve.

1° Au sixième mois (Métageitonion), pour fourniture de blé :

τιμὴ τοῦ μεδίμνου FHH, τὸ πᾶγ γίνεται ΔHHHCT.

$$7 \text{ dr.} \times \tfrac{15}{8} = \tfrac{105}{8} \text{ dr.} = 13 \text{ dr. } \tfrac{1}{8} = 13 \text{ dr. } \tfrac{6}{8} \text{ ob.} =$$

13 dr. 1 hémiobolion 1 tétartémorion.

2° Au septième mois (Bouphonion), pour fourniture de blé :

τιμὴ τοῦ μεδίμνου Δ, τὸ πᾶν ΔΡΗΗΗΙΙΙΙC.

$$10 \text{ dr.} \times \frac{15}{8} = \frac{150}{8} \text{ dr.} = 18 \text{ dr.} \frac{6}{8} = 18 \text{ dr.} \frac{36}{8} \text{ ob.} =$$

18 dr. 4 ob. 1 hémiob.

3° Au huitième mois (Apatourion), pour fourniture de farine d'orge :

ὁ μέδιμνος ΗΗΗΗ, τὸ πᾶν ΔΡ.

$$4 \text{ dr.} \times \frac{15}{4} = 15 \text{ dr.}$$

b). Pour deux mois, les différences entre la somme lue sur la pierre et celle que demande le calcul sont si petites, qu'elles tiennent presque certainement à la difficulté qu'on éprouve en tout pays à parfaire un paiement en monnaie divisionnaire avec une rigueur absolue et à l'habitude grecque de négliger les petites fractions. A Délos, comme à Athènes, l'obole se subdivisait (on l'a déjà vu plus haut) en demi-oboles (C) et en quarts d'obole ou tétartémorions (T) ; on y connaissait aussi le chalque (/ ou \) qui valait $\frac{1}{12}$ d'obole (1). Mais les Déliens, qui ne pou-

(1) Le chalque délien ne valait pas, comme le chalque attique, 1/8 d'obole. Autrement, on ne trouverait pas des mentions telles que T// ou C// : elles se résoudraient en C ou CT. Voir Homolle, dans le *Bull. de corr. hell.*, II (1878), p. 580. — Dans la séance de l'Association pour l'encouragement des Études grecques où j'ai donné communication de ce petit travail (7 juillet 1910), M. Théodore Reinach avait émis des doutes sur la valeur duodécimale du chalque délien. Mais, dès le lendemain, il m'envoyait une lettre dont je ne puis mieux faire que de citer ici la plus grande partie, avec son obligeante permission : « J'ai à vous faire amende honorable au sujet du chalque délien. N'en accusez que ma mauvaise mémoire ; car j'ai feuilleté le cours que j'ai professé il y a dix ans à la Sorbonne sur la monnaie dans les inscriptions, et je vois que j'y ai traité la question tout au long. « A Délos, écrivais-je, le signe du chalque est λ, / ou \ et, comme ce signe après « T (quart d'obole) se répète à l'occasion deux fois (*BCH.*, II, 579, etc.), il en « résulte que l'obole comptait 12 et non 8 chalques, comme à Athènes ». Mais cette anomalie n'est pas particulière à Délos. A Corcyre (et, par conséquent, à Corinthe), *CIG*, 1838 = *IG*, IX[1], 692, fragment de compte scandaleusement négligé par les éditeurs, on lit, l. 14 : ? κεφάλαιον ἀναλώμ]ατος ..H↑↑↑.. ΡΡΡΙΙΙΙΙ-TCC, c'est-à-dire *x* drachmes, 5 oboles, 1/2 obole, 1/4 obole, 2 chalques : si les chalques valaient 1/8 obole, cela s'écrirait 6 oboles, donc 1 drachme. De même à Orchomène de Béotie, *CIGS* (*IG.* VII), 3193 = Collitz, 502, l. 2 : Θιουτίμυ Θιογίτονος ὀκτό (*i. e.* 8 dr.), πέτταρας ὀβολώς, ἕνδεκα χαλκίως, et même inscription, *passim* (9 chalques, 10 chalques, etc.). »

vaient pas obtenir dans les transactions pécuniaires une entière exactitude pour toute fraction inférieure à $\frac{1}{12}$ d'obole, ne s'efforçaient même pas toujours de tirer du chalque tout le parti possible. C'est ce qui ressort des chiffres donnés pour le premier mois (Lènaion) et le deuxième (Hiéros).

En Lènaion, nous avons une dépense de ΔΡΗΗΗΗΙΙΙΙ. Il y manque $\frac{1}{8}$ d'obole, et ΔΡΗΗΗΗΙΙΙΙ/ ou ΔΡΗΗΗΗΙΙΙΙ// serait plus exact.

En Hiéros, nous avons ΔΡΗΗΗΙCT. Mais au lieu de $\frac{3}{4}$ d'obole, il faudrait $\frac{11}{16}$, et ΔΡΗΗΗΙC// serait plus exact, sans l'être absolument (il manquerait $\frac{1}{48}$, tandis qu'on a $\frac{1}{16}$ en trop).

De pareilles différences sont insignifiantes; elles sont conformes à l'attitude ordinaire des Grecs en présence de fractions minimes. Et, comme on pouvait s'y attendre, les lectures de M. Homolle sont confirmées par M. Dürrbach.

c). Il n'en est plus de même pour les sommes dépensées dans les deux mois qui restent. Là les différences relevées sont inquiétantes.

1° En Artémision (quatrième mois), pour fourniture de blé :

τιμὴ τοῦ μεδίμνου ΗΗΗΗΙΙΙ, τὸ πᾶν ΡΗΗΗΙT/.

Le prix du médimne étant de 4 dr. 3 ob., on aurait dépensé 8 dr. 1 ob. $\frac{1}{3}$.

Mais, puisque 4 dr. 3 ob. = 27 ob., nous avons :

$$27 \text{ ob.} \times \frac{15}{8} = \frac{405}{8} \text{ ob.} = 50 \text{ ob. } \frac{5}{8} = 8 \text{ dr. } 2 \text{ ob. } \frac{5}{8}.$$

Ce qui se rapprocherait le plus de 2 ob. $\frac{5}{8}$, c'est ΙΙC/ ou ΙΙC//, c'est-à-dire 2 ob. $\frac{7}{12}$ ou 2 ob. $\frac{2}{3}$.

En réalité, M. Dürrbach lit ΙΙT// = 2 ob. $\frac{5}{12}$. Il manque encore $\frac{5}{24}$ d'obole ; mais la lecture de M. Homolle créait une différence bien plus considérable de 1 ob. $\frac{7}{24}$.

2° En Thargélion (cinquième mois), pour fourniture de blé :

τιμὴ τοῦ μεδίμνου ΡΗΙΙΙΙΙ, τὸ πᾶν γίνεται ΔΗΗΙΙΙCT//.

Le prix du médimne étant de 6 dr. 5 ob., on aurait dépensé 12 dr. 3 ob. $\frac{11}{12}$.

Mais, puisque 6 dr. 5 ob. = 41 ob., on a dû dépenser :

$$41 \text{ ob. } \frac{15}{8} = \frac{615}{8} \text{ ob.} = 76 \text{ ob. } \frac{7}{8} = 12 \text{ dr. } 4 \text{ ob. } \frac{7}{8}.$$

Il y a dans notre texte un manque de $\frac{23}{24}$ d'obole. Il faudrait, au lieu de IIICT//, soit IIIICT/ = 4 ob. $\frac{6}{8}$ ($\frac{1}{8}$ de moins que le chiffre exact), soit plutôt IIIICT// = 4 ob. $\frac{11}{12}$ ($\frac{1}{24}$ de plus). M. Homolle aurait donc, tout simplement, omis un trait vertical, une obole.

Mais M. Dürrbach a lu sur l'estampage et la photographie IIIIC// = 4 ob. $\frac{2}{3}$. Ce chiffre confirme à peu près nos calculs ; mais, paléographiquement, il présente une différence notable avec celui qu'a donné M. Homolle et avec celui que suggère l'arithmétique. Il faut, en tout cas, corriger la lecture de M. Homolle en ce qui concerne le nombre des oboles ; mais il faut probablement en retenir la partie relative aux subdivisions de l'obole (1).

En résumé, sur dix mois, il y en trois où les restitutions proposées par le premier éditeur sont à corriger, il y en a deux où les premières lectures peuvent être révoquées en doute, et se trouvent. en effet, quelque peu entachées d'erreur. Il valait donc la peine de contrôler les chiffres d'une inscription dont l'importance capitale réside précisément dans les chiffres et de

(1) Pendant l'impression de cet article, je me suis adressé une seconde fois à M. Dürrbach et, au risque d'abuser de son obligeance, je l'ai prié de vérifier à nouveau sur le document le chiffre de Thargélion. Mon obstination a eu sa récompense. Voici ce que m'écrit dans sa seconde réponse M. Dürrbach, que je ne saurais assez remercier : « Ta lettre est venue me rejoindre à Délos... J'ai pu me reporter à l'original lui-même, ce qui vaut toujours mieux... Je me hâte de te dire que tu as raison. Il faut lire ainsi le chiffre de Thargélion : ΔΗΗIIIIC[T]//. Le T, que je n'avais retrouvé ni sur la photographie ni sur l'estampage, a en réalité disparu dans une lacune; la pierre est composée de cinq fragments, dont deux ont été recollés précisément à cette place; néanmoins ce T est certain; il subsiste encore les deux extrémités de la barre supérieure (T). »

montrer que tous les moyens sont bons, même les formules arithmétiques, pour donner plus de rigueur à la méthode de l'épigraphie.

Gustave Glotz.

LA SÉPULTURE DE MARCELLUS A ATHÈNES

Parmi les lettres de Servius Sulpicius à Cicéron, une des plus intéressantes est celle où il lui raconte la mort de leur collègue et ami commun M. Marcellus (*ad Fam.*, IV, 12). Celui-ci se trouvait à Athènes, et il était sur le point de rentrer à Rome, Cicéron ayant obtenu sa grâce de César ; Sulpicius l'y avait rencontré et avait passé une journée avec lui. Le surlendemain, au moment de quitter Athènes, il apprit que Marcellus venait d'être tué par son ami P. Magius. Il arriva trop tard pour l'assister dans son agonie, et ne put s'occuper que de lui faire des funérailles convenables. Ici, je cite textuellement :

Ab Atheniensibus, locum sepulturae intra urbem ut darent, impetrare non potui, quod religione se impediri dicerent, neque tamen id antea cuiquam concesserant : quod proximum fuit, ut in quo uellemus gymnasio eum sepeliremus, nobis permiserunt. Nos in nobilissimo orbis terrarum gymnasio Academiae locum delegimus, ibique eum combussimus, posteaque curauimus ut eidem Athenienses in eodem loco monumentum ei marmoreum faciendum locarent.

Dans l'état actuel du texte, la fin de la première phrase est inintelligible. Il n'y a aucun rapport logique entre *quod religione se impediri dicerent* et *neque tamen id antea cuiquam concesserant* ; car *tamen* devrait coordonner deux idées qui s'opposent, et ici au contraire il s'agit d'idées qui concordent

parfaitement. S'il y avait, au lieu de *tamen*, *enim* ou quelque mot du même genre, le sens serait raisonnable : le scrupule religieux qui interdit aux Athéniens de laisser ensevelir Marcellus à l'intérieur de la ville serait corroboré par le fait qu'il n'y a pas de précédent. Mais la correction de *tamen* en *enim* serait absolument arbitraire.

Il est beaucoup plus simple de transposer *neque tamen id antea concesserant* après *quod proximum fuit*. Cette parenthèse a pu être sautée par un copiste et réintégrée indûment dans le texte à la place où nous la voyons, et qui n'est pas la sienne. De la sorte, les choses se présentent sous un aspect très compréhensible. Sulpicius demande d'abord que son ami soit enseveli à l'intérieur d'Athènes : les Athéniens le lui refusent pour une raison de droit religieux. Alors, en seconde ligne si je puis dire (*quod proximum fuit*), il demande qu'on l'ensevelisse du moins dans un gymnase : cette fois, quoique ce soit une faveur exceptionnelle (*neque tamen id antea cuiquam concesserant*), il obtient gain de cause.

Si l'on admet cette transposition très naturelle, il en résulte deux conséquences assez notables pour l'histoire d'Athènes. D'abord, nous voyons par ce passage que l'interdiction rituelle d'ensevelir les morts dans la ville s'étendait, quoiqu'avec moins de force, jusqu'aux alentours de la ville ; ce n'est qu'avec peine que les Athéniens consentent à ce que Marcellus soit enseveli dans un des gymnases voisins de leur cité. Cela montre combien était encore vivace, à cette date relativement récente, la vieille idée de la souillure funèbre.

D'autre part, si les Athéniens ont surmonté cette répugnance en faveur de Marcellus, cela non plus n'est pas sans importance. Marcellus avait été, était encore, un des partisans les plus actifs de la cause sénatoriale ; il avait combattu César avec acharnement, s'était complu après Pharsale dans une attitude de bravade obstinée, était par conséquent (en dépit de son amnistie récente) un des ennemis du dictateur tout-puissant. L'honneur que lui rendait Athènes n'était donc pas sans

quelque péril. Athènes avait d'ailleurs montré une vive antipathie contre le parti césarien; elle avait fait l'impossible pour fournir un contingent de trois vaisseaux à la flotte pompéienne (Lucain, III, 181-183). En se départant, pour mieux honorer un des adversaires de César, d'une de ses traditions les plus sacrées, elle prouvait que ses sentiments pompéiens avaient survécu à la bataille de Pharsale. Le passage que je viens d'essayer de corriger est donc un témoignage précieux de ce qu'a été la politique athénienne durant la grande crise des guerres civiles.

René Pichon.

BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE

Comme les années précédentes, je ne comprends dans la liste de périodiques qui suit que ceux dont le dépouillement a effectivement fourni des données au *Bulletin*. Ce dépouillement a été arrêté au 1er décembre 1909. Les inscriptions inédites sont au nombre de 1039 ou environ.

Allemagne. — *Athenische Mitteilungen* (*AM*), XXIV (1909), 1-2.
Hermes, LXIII (1908), 4 ; LXIV (1909), 1-4.
Rheinisches Museum (*Rh. M.*), LXIV (1909), 1-4.
Klio, IX (1909), 1-3.
Philologus, LXVII (1908), 4; LXVIII (1909), 1-3.
Glotta, I (1908), 3-4 ; II (1909), 1-2.
Archiv für Papyrusforschung, IV (1908), 3-4 ; V (1909), 1-2.
Neue Jahrbuecher für das klassische Alterthum, 1909, 1-9.
Jahrbuch des archaeologischen Instituts et *Arch. Anzeiger*, XXIII (1908), 3-4 ; XXIV (1909), 1-2.
Zeitschrift für Numismatik, XXVIII (1908|9), 3-4.
Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, XLIII (1908) ; XLIV (1909), 1-2.
Berliner Philologische Wochenschrift (*B. Ph. W.*), 1909, 1-47.
Wochenschrift für klassische Philologie (*W. kl. Ph.*), 1909, 1-47.
Gœttinger Gelehrte Anzeigen (*G. G. A.*), 1909.
Byzantinische Zeitschrift, XVIII (1909), 1-2.
Académie de Berlin, *Sitzungsberichte*, 1909, 1-38 et *Abhandlungen* (1909).
Académie de Saxe, *Sitzungsberichte* et *Abhandlungen*, 1909.

Autriche. — *Wiener Studien*, XXX (1908), 2 ; XXXI (1909), 1.
Wiener Eranos, 1909.
Jahreshefte des œsterr. arch. Instituts, XI (1908), 3-4 ; XII (1909), 1-2.
Académie de Vienne, *Anzeiger*, 1909.

Belgique. — *Journal de l'Instruction publique en Belgique*, 1909, 1-3.
Musée Belge et *Bulletin bibliographique*, 1909.
Analecta Bollandiana, XXVIII (1909).

Égypte. — *Bulletin de la Société d'archéologie d'Alexandrie*, 1909, n° 11.
États-Unis. — *American Journal of Archaeology* (*Am. J. Arch.*), XII (1908), 4 ; XIII (1909), 1-3.
Classical Philology, IV (1909).
France. — *Bulletin de Correspondance hellénique* (*BCH*), XXXIII (1909), 1-2.
Revue des Études grecques (*REG*), XXII (1909).
Revue des Études anciennes, XI (1909).
Revue archéologique (*RA*), 1909, XIII-XIV.
Revue de Philologie, XXXII (1908), 4 ; XXXIII (1909), 1-3.
Revue biblique, 1909.
Échos d'Orient, 1909.
Mélanges de l'École de Rome, 1908, 3-5 ; 1909, 1-4.
Journal des Savants, 1909.
Académie des Inscriptions : *Comptes rendus*, oct. 1908-sept. 1909.
Grande-Bretagne. — *Journal of Hellenic Studies* (*JHS*), XXIX (1909).
Annual of the British School in Athens, XIII, 1906/7.
Classical Review, XXIII (1909) et *Classical Quarterly*, III (1909).
Grèce. — Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1908, 3-4 ; 1909, 1-3.
Ἀθηνᾶ, XX (1909), 4 ; XXI (1909), 1-2.
Βυζαντίς, I, 1 (1909).
Italie. — *Rendiconti dei Lincei*, 1908 et 1909.
Ausonia, VII, 1909.
Rivista di Storia antica, 1909.

Corpora et Recueils épigraphiques. — Aucun fascicule nouveau des *IG* n'a paru à temps pour être analysé dans le présent *Bull.* Mais *IG*, XII, 5, *pars altera* : *Inscr. Teni insulae* était imprimé au mois de juillet, quand P. Graindor, qui en a fourni la plupart des éléments à Hiller von Gaertringen, m'en a montré les épreuves ; XII, 8 : *Inscr. insularum maris Thraci et Hellesponti*, dû à C. Fredrich, et V, 1 : *Inscr. Laconiae et Messeniae*, dû à W. Kolbe, étaient sous presse. Le 14 décembre 1909, M. Haussoullier a présenté *IG*, XII, 5 et 8 à l'Institut. Le voyage de Jacobsthal à Chios et celui de Ziebarth en Eubée permettent de hâter la préparation de ces deux fascicules. — Beaucoup d'inscriptions de Chios ayant été portées à Érythrées, Jacobsthal a dû y étendre ses recherches. Dans ce domaine, grâce aux voyages de J. Keil et d'A. von Premerstein, la publication des inscriptions de Mysie et de Lydie va, paraît-il, pouvoir commencer dans les *Tituli Asiae Minoris*. Quand le 3e et dernier des fascicules contenant les résultats de l'exploration épigraphique de MM. A. von Premerstein et J. Keil aura paru dans les *Denkschriften* de l'Académie de Vienne, nous rendrons compte ici de l'ensemble de ce grand travail préparatoire. En attendant les *Tituli Asiae Minoris*, la publication du 1er fascicule *Asia* des *Inscr. graecae ad res romanas pertinentes* de R. Cagnat, avec le concours de G. Lafaye, (IV, 1, 1909) rendra de grands services. — 766 stèles funéraires de la Russie méridionale, presque toutes déjà connues, constituent le recueil de Kieseritzky et Watzinger : *Griech. Grabreliefs aus Südrussland* (Berlin, 4°, 1909).

Avant d'aller former un fascicule des *IG*, les inscriptions de Delphes paraîtront dans la publication des *Fouilles de Delphes* dirigée par Th. Homolle. Au prix d'une campagne laborieuse de récolement poursuivie à Delphes dans l'été 1909 par MM. Bourguet et Colin, deux livraisons vont pouvoir paraître en janvier 1910, celle de M. Colin consacrée aux textes du Trésor des Athéniens, celle de M. Bourguet aux inscriptions trouvées depuis l'entrée de la Voie sacrée jusqu'au Trésor des Athéniens. Par contre, les inscriptions de Délos seront recueillies directement dans le fascicule des *IG* qui leur est destiné.

Histoire de l'Épigraphie. — On a signalé dans le précédent *Bulletin* la publication de la correspondance entre Bœckh et K.-O. Müller. M. Hiller von Gaertringen a eu la bonne fortune de retrouver, dans les dossiers épigraphiques de l'Académie de Berlin, les lettres échangées entre les deux savants à propos d'une inscription bien connue relative à la construction des murs d'Athènes en 306 (*IG*, II, 167), *Briefwechsel über eine attische Inschrift zwischen A. Bœckh und K. O. Müller aus dem Jahre 1835* (Leipzig, 1908).

G. Wissowa a publié dans le *Bursians Jahresbericht* de 1909 une longue biographie du digne successeur de Boeckh, W. Dittenberger. — A Sparte et aux environs, les Anglais continuent à retrouver des inscriptions publiées par Fourmont dont la mauvaise réputation comme épigraphiste paraît imméritée.

Histoire des caractères épigraphiques. — La 7e inscription carienne connue a été trouvée en Égypte et acquise pour le Louvre par S. de Ricci, *C. R. Ac. Inscr.*, 1908, 805. Une 8e vient d'être découverte à 3 kil. au sud de Ouady-Halfa par Sayce. — Tyana a fourni à J. L. Myres, *Annals of arch. and anthrop.*, 1908, 14, une inscription en caractères gréco-cappadociens. — Quelques rectifications à son tableau de la répartition des particularités épigraphiques, paru dans *Klio*, 1908, 523, ont été données par F. Wiedemann, *Klio*, 1909, 354. — Voir de curieux caractères de la fin du VIIe s. à *Chios ;* du VIe s. à *Delphes ;* du Ve s. à *Thasos*.

Grammaire et syntaxe des Inscriptions. — En renvoyant à la très utile revue des publications relatives aux dialectes grecs que P. Kretschmer a donnée dans *Glotta*, 1909, 349-92, je signalerai seulement ici la dissertation de Johannes Brause, *Lautlehre der kretischen Dialekte* (Halle, 1909), in-8o, 220 p., qui fournit d'utiles compléments à la thèse de Kiecker analysée dans le précédent *Bulletin*. Les questions suivantes intéresseront surtout l'épigraphiste : 2. Confusion entre ε et η, ο et ω dans les inscriptions tardives. — 3. υ se prononçait *ou* dans la Crète occidentale, *u* à l'Est. — 4. οι se prononçait *u* (Ποίτιον) à Dréros, Lato, Knossos. — 7. Disparition de l'ι adscrit. — 9. τ au lieu de θ (Πύτιον). 12. — F remplacé par υ, ο, β. — 14. Affaiblissement de l'η et de l'ω en ε et ο. — 15. αι en α, ει en ε, οι en ο. — 16. Transformation de ε en ι devant α et ο. — 16. L'hiatus évité. — 17. Chute de l'ε entre ε et ο (ou α). — 21. Allongement compensatoire après la chute de *j*, σ, ϝ, δ devant des nasales et liquides. — 25. Assimilations : πτ en ττ, σθ en θθ, σγ en γγ, μπ en ππ, γμ en μμ, γν en νν, ρν en νν, μν en μμ. — 31. Gémination de ττ devant *j* et ρ. — 33. Métathèse des liquides (Ἀφροδίτα, σταρτός, κάρτος). — 41. Crase. — 43. Assimilation de la dernière consonne d'un mot à la première du mot suivant.

L'apocope de la préposition dans les inscriptions béotiennes a fait l'objet d'une

étude de Nachmanson, *Glotta*, 1909, p. 146. — Le digamma en pamphylien a été étudié dans le même périodique, p. 27, par A. Meillet.

Questions d'épigraphie générale. — Je tiens à signaler en tête, bien qu'obligé d'en remettre l'analyse au prochain *Bulletin*, les *Beitraege zur griechischen Inschriftenkunde* (Vienne, 1909) de A. Wilhelm, où l'illustre épigraphiste a réuni une partie considérable des corrections et reconstitutions si précieuses qui font de son séjour à Athènes une date dans l'histoire de l'épigraphie attique.

Plusieurs dissertations ont paru en 1908-9 qui rendront grand service aux épigraphistes. Entièrement consacrée à l'épigraphie est celle de Günther Gerlach, *Griechische Ehreninschriften* (Halle, 1908), in-8°, 116 p., bonne étude sur les inscr. honorifiques. 1. Définition du *titulus honorarius*. — 2. Les groupes entre lesquels les *tituli* de ce genre se répartissent. — 3. Le plus ancien est du milieu du ve s. (*IG*, I, suppl., 561), mais les inscriptions honorifiques ne commencent à avoir ce caractère officiel qu'au IIIe s. — 5. Officielles, elles peuvent être décernées 1° par la ville, le conseil, l'assemblée du peuple, la tribu, la confédération; 2° par les associations industrielles, artistiques et cultuelles (listes avec références). — 6. Semi-officielles : le conseil ou le peuple décernent, mais un particulier prend l'initiative et fait les frais. — 7. Épithètes honorifiques (διασημότατος = perfectissimus, κράτιστος = egregius, λαμπρότατος = clarissimus). — 8. Cas auxquels se mettent les noms des honorés ; l'accusatif est le plus fréquent. — 9. L'adjonction du patronymique est d'usage. — 10. L'ethnique est généralement rare. — 11. Épithètes honorifiques et autres. — 12. Plusieurs personnes honorées à la fois. — 13. Les verbes employés et leur construction (ἀνατιθέναι, ἀνιστάναι, ἱστάναι, καθιεροῦν, ἱδρύειν, τιμᾶν, etc.). — 15. L'honneur décerné : statue, éloge, couronne, stèle, autres honneurs. — 16. Lieu de l'érection. — 17. Le motif de l'honneur décerné : il est d'ordre général (ἀρετή, εὐνοία, etc.). — 18. C'est un service particulier. — 19. Mention d'honneurs antérieurs. — 20. Mention de liens de parenté ou titres de noblesse. — 21. Prix aux concours du personnage honoré. — 22. Honneur décerné sans indication de motif sous l'Empire. — 23. Fonds sur lesquels est payé l'honneur décerné. — 24. Formulaire des inscr. semi-officielles. — 25. Personnage chargé de veiller à l'application du décret honorifique. — 26. Inscr. privées qui ont reçu la sanction officielle, ψηφισαμένης τῆς βουλῆς. — 27. Indications de temps sous l'Empire. — 28. Formules de bon augure à partir du IIe s. — 29-30. Inscr. métriques.

Paul Boesch a publié une excellente dissertation sur le rôle des *théores* dans les grandes fêtes : Θεωρός, *Untersuchung zur Epangelie griechischer Feste* (Berlin, 1908, in-8°, IX-142 p.). Nous en avons donné l'analyse dans *REG.*, 1910, p. 227. — En appendice : I, l'annonce des Posideia (voir à *Ténos*) ; 2, la date de *Or. gr.* 36-7 (voir à *Alexandrie*).

Dans les inscr. juridiques, la distinction entre les témoins du fait et les témoins de moralité est souvent difficile. Elle a fait l'objet d'un mémoire de R. E. Meister, *Eideshelfer im griechischen Rechte*, paru d'abord dans le *Rh. M.*, 1908, 559-86 puis, comme *juristische Dissert.*, à Bonn. La discussion a pour point de départ une inscr. de Gortyne (voir *s. v.*).

Sous le nom de *Note di terminologia epigrafica* (extrait des *Rendiconti d. R. Acc. dei Lincei*, 46 p., in-8°, 1908), G. Cardinali s'est attaché à établir dans quel sens les inscriptions amenaient à prendre δημόσιοι, ἱεροὶ et κατοικοί. I. Δημόσιοι, esclaves publics. Complète et rectifie les listes données par Halkin pour leur répartition. Ils servent le plus souvent de scribes et greffiers, mais on les trouve aussi dans les gymnases et dans la police. — II. Ἱεροί, esclaves des temples. La liste dressée par C. les montre : en Grèce, à Gérania et Phérai de Messénie, Ambracie, Géronthrae, Pyrrhikos, Teuthrone; dans les îles, à Délos, Ténos, Mitylène et Samos ; en Asie Mineure, à Smyrne, Aizanoi, Éphèse, Éléa, Tralles, Pergame, Priène, Magnésie du Méandre, Chalcédoine, Aphrodisias, Dionysopolis ; à Rome enfin. Après avoir discuté les opinions émises sur leur compte, M. C. conclut que le même nom s'est appliqué à différentes situations : à Éphèse, les ἱεροί forment une classe de la population intermédiaire entre celle des paroeques et isotèles et celle des affranchis ; à Smyrne, Délos, Mitylène, ce sont les esclaves affranchis par donation au dieu ; à Samos, c'est un esclave du temple ; à Éléa, Aphrodisias, Ténos, Ambracie, Andania, ils constituent une classe sacerdotale (pour le ἱερὸς παῖς, ajoutez les références que j'ai réunies, *Rev. Hist. Rel.*, 1905, 429). — III. Outre le sens général d'habiter, κατοικεῖν peut désigner : 1° toute la population non pourvue du droit de cité ; 2° une classe de cette population, soit correspondante aux métèques athéniens, soit formée des étrangers résidents qui ne sont pas métèques; 3° les habitants d'une localité qui n'est pas une cité; 4° les habitants d'une colonie qui restent sous la dépendance étroite de la *metropolis* ; ces colonies ont généralement un caractère militaire.

Ph. Ehrmann, *De juris sacris interpretibus Atticis* (*Religionsgesch. Versuche*, t. IV, 3, Giessen, 1908). Reprend la vieille question des *exégètes* athéniens à la lumière des inscriptions de la *pythaïde* publiées par Colin et des recherches éleusiniennes de Foucart. Voici comment se classent ces inscriptions avec les conclusions qui s'en dégagent.

I. *Eupatridarum interpretes* : 1. L'ἐξηγητὴς πυθόχρηστος et l'ἐξηγητὴς ὑπὸ τοῦ δήμου καθεσταμένος (Colin, 13 *a*, 21, 57-61). 2. le πυθόχρηστος seul (*IG*, I, 8 ; III, 1, 241 ; 1, 684 ; 1, 267 ; 2, 1335 ; Ἐφ. ἀρχ., 1899, p. 211, 41-2, 46 *a* ; Colin, 9, 64). Le collège des exégètes paraît avoir été formé de 6 membres pris sur une liste de 12 Eupatrides ; 3 étaient nommés par le peuple à mains levées, 3 désignés par Apollon Pythien. Ils étaient les dépositaires des traditions relatives aux purifications et devaient être consultés dans tous les cas douteux; c'est eux aussi qui présidaient aux cérémonies religieuses nécessaires pour la fondation d'une colonie. Lampon fut envoyé en cette qualité à Thourioi et Hiéroklès à Oréos.

II. *Eumolpidarum interpretes* : ἐξηγητὴς ἐξ Εὐμολπιδῶν (*IG*, II, 2, 834 *b* ; III, 720; I *suppl.* 27 *b*; Ἐφ. ἀρχ., 1887, p. 111, 32 ; 1899, p. 211, 43). Ils ont le dépôt héréditaire des traditions religieuses d'Éleusis et, descendants des anciens rois, sont pour Éleusis ce que le *basileus* est pour Athènes. Il semble que trois d'entre eux fussent toujours en fonction.

III. *Cerycum interpretes* : on sait qu'appartenaient à ce groupe Cl. Demostratus ἐξηγητὴς μυστηρίων (*BCH*, VI, 436) et Hérode Atticus ἐξηγητής (*SIG*, 398). Le titre porté par Demostratus paraît être le titre officiel et les Kérykes auraient été chargés particulièrement de la direction des mystères.

Fr. Mie a étudié le sens de διὰ πάντων et de ὁ ἐπινίκιος dans les inscr. agonistiques, *AM*, 1909, 1-22. On ne les trouve que dans celles qui se rapportent à des concours musicaux; dans la première formule il faut sous-entendre τῶν ἀγωνιστῶν; il s'agit d'un concours final où tous les musiciens engagés ont participé. La seconde, souvent associée à la première, indique que ce concours consiste généralement en un ὕμνος ἐπινίκιος, chant de victoire.

S. Copalle, *De servorum Graecorum nominibus capita duo* (diss. Marburg, 1908). Étudie, surtout d'après les manumissions de Thessalie et de Delphes, les cas où l'esclave prend le nom de son maître ou d'un de ses parents. Six cas se présentent : 1° identité de nom entre l'esclave et le maître (Ἀγαμήστωρ affranchi par Ἀγαμήστωρ); 2° le nom de l'esclave est tiré de celui du maître (Βαχίς, affr. de Βάχιος); 3° il en est tiré par inversion (Θευδόσιος affr. de Δωσίθεος); 4° il n'y a qu'une partie commune (Σώσανδρος affr. de Σωκρατίδας, Ἀριστονίκα de Δαμόνικος); 5° la partie commune est réduite à la finale (Ἀρχώ affr. de Ἀμεινώ, Ζωῖς de Ἡραῖς); 6° la similitude porte sur le sens (Συμμαχία affr. d''Εὐταξία). — Le 2e chap. contient une liste plus complète que celle de Lambertz (*Griech. Sklavennamen*, Vienne, 1907), de tous les noms d'esclaves connus en Grèce. — Dans la *Festschrift* du tricentenaire de la Faculté de droit de Giessen, S. v. Seuffert a étudié l'affranchissement par rachat, *Der Loskauf von Sklaven mit ihrem Geld* (Giessen, 1909).

Sous le titre *Griechische Bauinschriften* (dans les *Dissertationes Argentoratenses*, XIII, 1908, fasc. 3), H. Lattermann a étudié au point de vue technique 6 inscr. concernant des constructions : 2 d'Éleusis, *IG*, II, 5, 1054 *b-c* et Musée, Inv. 105 *a* (inédite); 1 d'Athènes, *IG*, II, 5, 1054 *g*; 1 de Lébadeia, *BCH*, XX, 318; 1 de Lesbos, *IG*, XII, 2, 2, 1 de Mitylène, *IG*, XII, 2, 14 Pour les résultats nouveaux auxquels il est arrivé, voir aux localités d'où viennent ces inscr. Je signale seulement ici la présence d'un très utile *index* des termes techniques discutés.

C'est surtout d'après les comptes de l'Acropole, d'Épidaure, d'Éleusis, de Délos et de Delphes que S. Kayser a dressé, par ordre alphabétique, une terminologie de l'architecture grecque qui pourra rendre de grands services : *Musée Belge*, 1909, 37-57, 123-145, 207-226. Ces trois articles ne contiennent que la lettre A (on vend un tir. à part). Il est à désirer que M. K. poursuive cet indispensable Lexique, mais en y apportant plus de soin.

D'après les inscr. de Délos et de Delphes, Th. Homolle a donné un aperçu de *L'administration des temples grecs* (t. XXXI des *Annales du Musée Guimet*, 1909).

Les formules des épitaphes grecques d'Asie ont été longuement étudiées par B. Keil, *Hermes*, 1908, 522-96. — Le formulaire des rescrits impériaux par O. Haberleitner, *Philol.*, 1909, 271-95.

Pour *l'épigraphie chrétienne*, l'ouvrage de A. Deissmann, *Licht vom Osten* (Tubingue, 1908) apporte l'explication de beaucoup de mots et de formules; un index épigraphique détaillé en rend la consultation facile. Pour l'épigraphie chrétienne de Syrie l'introduction de W. Kelly Prentice aux *Greek and latin Inscriptions* (qui forment la IIIe partie des *Publications of the American arch. Exped. to Syria in 1899-1900*) rendra aussi de grands services.

Ères et calendriers. — L'importante question de l'ère d'Alexandre le Grand en Phénicie continue à être vivement débattue. M. Th. Reinach admet que, à Akké

comme à Tyr, elle débute en 330 (*Mélanges Havet*, 1909, 453). R. Dussaud, *Rev. num.*, 1908, 445, la fait partir de 336, se fondant sur des tétradrachmes sidoniens datés de l'an 13 = N, portant les uns la légende d'Alexandre, les autres celle de Philippe Arrhidée, son successeur. J. Rouvier, *Rev. num.*, 1900, 320, maintient que le vrai point de départ de cette ère est la bataille d'Issos, qui amena la délivrance de la Phénicie, 333/2; ce n'est que dans la 3e année de son règne que Philippe Arrhidée se serait enhardi à mettre son nom sur les tétradrachmes sidoniens. Cette ère serait restée en usage dans les villes phéniciennes jusqu'à leur conquête par Ptolémée Soter. Celui-ci y établit son ère de 301 au fur et à mesure que ces villes tombaient en son pouvoir : Tyr vers 296/5, Sidon vers 289/8, Akké vers 287/6.

L'hypothèse d'une ère chrétienne locale, que M. Grégoire avait fondée sur la lecture incorrecte des dates de deux textes de Philae (Lefebvre, 596-7), a été ruinée par D. Serruys, *R. de Phil.*, 1909, 71. — Pour le calendrier rhodien, voir à Rhodes.

Inscriptions céramiques. — Deux vases, dont les reliefs accompagnés d'inscriptions servent à illustrer les *Phéniciennes* d'Euripide (l'un à Halle, l'autre au British Museum, tous deux d'origine thébaine), sont commentés par C. Robert, *Jahrb.*, 1908, 185 : il étudie à nouveau un autre fragment de la même série (British Museum) qu'il a déjà publié en 1890 dans son travail d'ensemble sur ces vases, *50es Berliner Winckelmanns-programm.*

Quelques inscr. sur verre sont signalées par A. De Ridder, *Les Terres cuites et les verres*, t. VI du *Catalogue de la collection de Clercq* (Paris, 1909). Voir son *index*.

W. N. Bates publie, dans les *Transactions of the Museum of Science and Art* de l'Université de Pensylvanie (1907/8, II, p. 133), deux *kylikes* (appartenant à ce Musée) de la fin du vie s. où καλός est précédé, dans l'une d'Épilykos (peut-être le céramiste de ce nom), dans l'autre de Lykos. — Une *kylix* signée par Nikosthénès (à l'Académie de Philadelphie) est publiée par M. H. Swindler, *Am. J. Arch.*, 1909, 142. — Les 19 pièces signées par Hischylos font l'objet d'une étude de H. B. Walters, *JHS.*, 1909, 102. — Une quarantaine de graffites sur vases sont étudiés par Burrows et Ure, *JHS*, 1909, 338. Beaucoup sont de simples marques, dont les auteurs de l'article ont recherché la signification. Cette recherche a fait l'objet de l'important mémoire de M. R. Hackl, *Merkantile Inschriften auf attischen Vasen* dans les *Münchener archaeologische Studien* (Munich, 1909). Il distingue et catalogue : les initiales et monogrammes, simples marques du céramiste ou du propriétaire; le nom de la classe à laquelle appartient le vase, écrit en abrégé; l'indication du prix. — On trouvera analysée plus loin, p. 33, l'importante publication des timbres amphoriques trouvés à Lindos par M. P. Nilsson. On peut annoncer ici que la publication de ceux qu'ont fournis les fouilles de Délos a été préparée par MM. Hatzfeld et Dugas. — Voir encore à *Sparte*, *Bucarest*, *Olbia*.

Comme *Acquisitions des Musées* intéressant l'épigraphie, signalons : acquisitions du Louvre en 1907 (*Jahrbuch*, 1908, *Anz.* 414). Bas-relief représentant le héros cavalier; Stéphanos le lui consacre sous le vocable de *Propylaios*; bas-relief votif représentant Dionysos et Héraklès (Bourgas).

Sur l'acquisition de deux stèles attiques par la Glyptothèque de Munich, voir p. 298.

L'amphore panathénaïque de Volsinii signée de Kachrylion, la plus ancienne après celle de Burgon, est maintenant exposée au *Museo etrusco* de Florence, salle IX.

Acquisitions du British Museum en 1907-8 (Marshall, *Jahrbuch*, 1908, *Anz.* 421 et *JHS*, 1909, 150). Deux stèles : *Stratios* est un enfant qui tient un oiseau ; tête d'une femme, nommée Hérakleia Nausinikou ἐκ Κεραμέων. Coupe profonde avec tête de déesse turrelée, signée ΠΟΙΔΟC (?) ; le disque funéraire de Gnathon (voir *Athènes*) ; le coffret funéraire d'un περιράντης de Sardes. Bronze béotien du milieu du VIe s. : Γανναρίδας τωπόλλωνι. Deux cachets de magistrats athéniens du temps d'Hadrien, l'archonte Kallippos et le παραφύλαξ Kléon. Un poids avec Δημητρίου παραφύλακος. Ce serait donc des marchés que le *paraphylax* s'occuperait. — Les deux bas-reliefs attiques signalés par Michaelis (*Ancient Marbles*, p. 721) à Winton Castle sont maintenant au Musée d'Édimbourg, cf. de Ricci, *RA.*, 1909. I, 266.

Une belle statue de femme de la Glyptothèque Ny-Carlsberg est publiée par A. Hekler, *Münchener Arch. Studien*, 1909, p. 179, avec l'inscription qui apprend qu'elle fut élevée à Πινυτή par son gendre.

ATTIQUE

Athènes. — W. S. Ferguson, *Klio*, 1909, 304-341. Suite de ses recherches (1-9 analysés dans les préc. *Bull.*) sur Athènes aux IIIe et IIe s.

10°. *La Pythaïs athénienne.* — Avant 128/7, l'envoi de la pythaïde n'aurait pas été une institution établie ; on décida alors d'en envoyer une, mais sans fixer la date ; la prochaine pythaïde n'eut lieu qu'en 106/5 ; mais la révolution oligarchique de 103 amena à décider l'envoi d'une pythaïde par ennéatéride. En 106/5, c'est l'ἐπὶ τὰς ἀπαρχάς qui figure en tête de la procession dans *IG*, II, 2, 985 ; le fr. *C* de cette inscr. appartient à l'année où Aristion fut épimélète de Délos, 95/4. On peut arriver à retrouver le montant des souscriptions annuelles de 102/1 à 95/4 ; elles varient de 3600 à 1150 dr. et forment un total de 3 1/2 talents. M. Colin pensait qu'elles servaient à défrayer les dépenses de la *Pythaïs* ; M. F. croit qu'elles étaient versées au trésor sacré de Delphes. Causant ainsi de trop lourdes charges au budget athénien, la *Pythaïs* ennéatérique fut remplacée en 94/3 ; un εἰσηγητὴς fut appointé ὅπως κατ' ἐνι[αὐτὸν ἀεὶ γίνη]ται ἡ Πυθαΐς.

11° *Les stratèges athéniens.* — Les documents de la Pythaïde montrent qu'en 95/4 trois στρατηγοὶ ἐπὶ τὸ ναυτικόν prennent la place du ναύαρχος. M. F. ne voit là qu'un changement de nom. Il devait y avoir également trois navarques. Si un seul est mentionné pour la pythaïde, c'est sans doute celui que ses fonctions de surveillant des docks et arsenaux devaient mettre en rapport avec les éphèbes. Ces navarques portaient le titre de stratèges pour figurer parmi les 10 stratèges qu'Athènes avait conservés même après qu'elle eut porté à 12 ses tribus : 3 ἐπὶ τὸ ναυτικόν, 3 ἐπὶ τὸν Πειραιᾶ, 1 ἐπὶ τὴν παραλίαν, 1 ἐπὶ τὴν παρασκευὴν τὴν ἐν ἄστει, 1 ἐπὶ τὰ ὅπλα, 1 ἐπ' Ἐλευσῖνα. Des trois autres fonctions de général qui nous sont connues, M. F. ne tient pas compte : l'ἐπὶ τὰς συμμορίας, l'ἐπὶ τοὺς

ξένους et l'ἐπὶ τὸ ἱππικόν. Le premier a probablement disparu avec le système des symmories; mais je ne vois pas ce qui oblige à identifier les deux autres avec l'ἵππαρχος et l'ἐπ' Ἐλευσῖνα. Il a donc pu y avoir 12 stratèges. Pour M. F., la division de la stratégie ἐπὶ τὴν χώραν d'Aristote en deux stratégies, ἐπ' Ἐλευσῖνα et ἐπὶ τὴν παραλίαν, aurait eu lieu à la fin de la guerre de Chrémonide, 262/1. Le stratège ἐπὶ τὴν παρασκευήν aurait été créé en 297/6 pour remplacer les trésoriers d'Athéna. Les ἐπὶ τὸ ναυτικόν ont dû être nommés après l'abolition du système des symmories, en 321.

12° *Crises constitutionnelles au Ier s. av.* — M. F. établit qu'entre 70 environ et 52, un régime démocratique s'est établi de nouveau à Athènes. C'est dans cette période qu'il faut placer les archontats d'Apolexis, Nikandros et Polycharmos. Avant et après domine l'Aréopage formé exclusivement par les ex-archontes.

L'apparition d'un Πόπλιος parmi les thesmothètes de 100/99 (*IG*, II, 985 E, col. I, 26) et d'un Κόϊντος parmi les magistrats monétaires de la même époque montre que les Romains pouvaient dès lors arriver à l'Aréopage, ce que Cicéron atteste en 56 dans son *Pro Balbo*, XII, 30.

En appendice, M. F. donne : *a*) des *addenda et corrigenda* à son article de *Klio*, 1907; il admet en général les critiques de P. Roussel, *BCH*, 1908, 303. Il déplace l'archonte Ménoitès de 105/4 à 117/6, mais maintient l'épimélète de Délos Sokratès dans son archontat; il place Sosikratès en 111/0, Démocharès en 82/1.

b) une note sur les prêtres de Délos. Voir *s. v.*

c) une note sur l'archontat de Lysiadès. Les hypothèses sur lesquelles s'est fondé Cichorius, *Rh. Mus.*, 1908, 197, pour faire descendre cet archonte de 152/1 à 139/8 sont sans valeur. Rien n'autorise l'identification du Σπόριος et du Λεύκιος qu'on trouve parmi les 61 *hiéropoioi* dans son archontat avec Spurius Mummius et Lucius Metellus, chefs de l'ambassade romaine envoyée en Orient peu après 146. En 152/1, le zèle que les philosophes d'Athènes témoignent pour les *Ptolémaia* s'explique par leur désir de prendre le parti de Philométor contre son frère Evergète, qui se donnait pour l'ennemi de la culture grecque.

P. Rediadis, dans Svoronos, *Das Athenische Nationalmuseum*, 1908, I, p. 45. Avec le concours de Svoronos et de Wilhelm, R. a déchiffré ce qui reste d'une inscr. de 27 l. que portait l'astrolabe de la trouvaille d'Anticythère (originaire d'Argos, d'après Svoronos). Des mots comme περι]φερειῶν et μοιρο]γνωμό[νιον indiquent que l'inscr. se rapportait au maniement de l'instrument.

Svoronos, *Das Athenische Nationalmuseum*, 1908, I, p. 124. S. publie le bas-relief d'Échélos enlevant Basilé, sur un char qu'arrête Hermès (trouvé au Nouveau-Phalère); sur l'autre face, une jeune fille en court chiton semble recevoir les hommages de trois Nymphes précédées par deux hommes barbus. Sur la face du char, le nom d'Hermès a été regravé. On avait écrit d'abord : Ἑρμῆι καὶ... début de l'inscr. qui se trouve sur la face opposée. Celle-ci doit se lire : Ἑρμῆι καὶ Νύμφαις, ἵνα ἀέξοι[εν, ὁ δ]ῆμος. Le bas-relief se rapporterait à la légende de Basilé — personnification de la *basileia* — enlevée par Échélos, surnom de Thésée dans le dème d'Échélidai (Nouvelle-Phalère) ; cette légende serait née et le relief aurait été dédié quand, de janvier à juin 403, Thrasybule occupait Munychie. Par un symbolisme ingénieux, il aurait fait représenter Échélos, protecteur du dème où il était campé, enlevant la royauté, personnifiée par Basilé,

de son sanctuaire urbain et l'apportant au milieu du peuple, sur la colline de Munychie consacrée à Hermès. L'autre face montrerait les deux dèmes de l'Ilissos et du Képhissos suivis des nymphes des marais dont Échélidai tirait son nom (ἔχων τὸ ἕλος d'après M. S.; ne faut-il pas plutôt penser à *échélus* et voir dans Échélos une variante du dieu-serpent Érechthée ?) venant conférer — ou s'unir — avec Artémis Paralia.

P. 154. S. reprend l'idée de Benndorf qui rapportait aux trois côtés d'une base choragique, dont deux représentaient Niké et une Dionysos, une inscr. trouvée dans le voisinage (*IG*, II, 1298; Loewy, 583); elle nous parle de deux trépieds que, après deux victoires, Praxitèle aurait consacrés à Niké et à Bromios (Dionysos) : Svoronos croit que la présence de deux Niké doit s'expliquer en attribuant ce trépied à la deuxième victoire.

P. 163. La base signée par Bryaxis, que Démainétos et ses deux fils, Déméas et Démosthénès, ont consacrée après leur triple victoire à l'*anthippasia*, aurait porté une statue féminine trouvée non loin (S. du Théseion; agora antique). Cette statue, prise à tort pour une Niké Aptère, serait une des Néréides. Non seulement leurs noms (Hipponoé, Hippothoé) en faisaient les protectrices des exploits équestres, mais Démainétos voulait sans doute rappeler les victoires qu'il avait remportées en mer sur les Lacédémoniens en 388 et 387. Les Néréides des reliefs de Xanthos sont de même en rapport avec la grande bataille navale de 386. Or, Bryaxis est un nom exclusivement carien, et l'on sait que ce sculpteur travailla longtemps à Patara, port de Xanthos. On peut donc supposer qu'après s'être fait connaître par ce premier chef-d'œuvre, il vint vers 360 à Athènes, où Démainétos lui commanda une sculpture semblable à celle de Xanthos.

P. 243. L'Archandros qui offre une base sculptée à Pan et aux Nymphes (*IG*, II, 3, 1515) appartiendrait à la fin du ve siècle. Il pourrait être le père (plutôt le grand-père) d'un des deux Archandros connus au ive siècle (*IG*, II, 1741; 865).

P. 248. Sur le grand relief *IG*, II, 3, 1449 trouvé à l'Asklépieion, on voit six personnages venant apporter leurs hommages à Asklépios, Déméter et Koré. L'un d'eux a nom Mnésithéos Mnésithéou; deux autres sont fils de Dieuchès. Or, un Dieuchès et un Mnésithéos sont connus par ailleurs comme médecins célèbres à Athènes, dans la 1re moitié du ive siècle. Ce seraient leurs fils, médecins comme eux, et trois collègues qui seraient représentés rendant grâces à leur dieu « pour eux-mêmes et pour les malades guéris par eux », cérémonie qui avait lieu deux fois l'an. Derrière les 5 médecins, dont le nom est encadré dans une couronne, se trouve un autre personnage; celui qui le précède le tient par la main. Son nom n'est pas inscrit sous lui dans une couronne; mais, au-dessus de sa tête, on distingue ΦΙ avec la place de 4 l. avant, de 3 après : probablement Antiphilos. On peut penser soit à l'Ἀντίφιλος Βρυσωνίδο Θριάσιος qui, à la fin du ive s., consacrait une statue à Asklépios et Hygieia, soit au stratège athénien vainqueur à Lamia en 322. M. S. inclinerait à identifier ces trois Antiphilos et à voir dans les 5 médecins qui le précèdent ceux que le peuple aurait couronnés pour leur belle conduite dans la campagne de 322. Quant à l'E qu'on distingue sur la tête d'Asklépios il ne faudrait pas y voir une allusion aux Ἐ[πιδαύρια où P. Girard a cherché l'occasion du relief; il faudrait restituer E[ὐμενής ou Ἐ[πιδαύριος, vocables d'Asklépios.

P. 256. Le Mnésimachos Acharneus qui, sur un relief de l'Asklépieion (*IG*, II, 3, 1477) prend les fruits dans une ciste pour les poser sur l'autel du dieu serait un prêtre d'Asklépios, identique au personnage du même nom, connu comme chorège en 352 et diététe en 325.

P. 261. Dans un relief de même provenance (1341), les caractères encore visibles sur la tête du dédicant AN... | ΣΟΙ ne doivent pas se restituer ἀν[έθηκε) Σω[κρά-της. C'est un nom avec patronymique (Sokratès, Sôdamos).

P. 265. Dans un relief de même provenance (1347) lire : Ἀντίδοτος ἀνέθηκ[ε θεῷ.

P. 275. S. attribue au IIIe siècle av. l'ex-voto d'un guerrier σωθεὶς ἐκ τῶν πολέμων (*IG*, II, 3, 1474).

P. 283. S. restitue le n° 1364 en ex-voto à Asklépios, Épioné(?), et Machaon.

Pour les reliefs ci-dessus et tous les monuments de sculpture pourvus d'inscr. du Musée National, voir le nouveau catalogue entrepris par Kastriôtis, Γλυπτὰ τοῦ Ἐθν. Μουσείου, I (Athènes, 1908).

A. M. Woodward, *JHS*, 1909, 168. Trois nouveaux fr. des comptes du trésor : 1, fr. appartenant à *IG*, I, 171 (421/0). — 2, fr. qui se place entre 385 et 375 ; il y est question notamment d'un σφράγις Σάρδιον, de la ῥάμμα, frange brodée du péplos d'Athéna, de la boîte aux onguents, ἀλαβαστοθήκη. Ce fr. permet de compléter les parties correspondantes des comptes de la même période : *IG*, II, 2, 666, 672, 694, 697-8. — 3, fr. du type de *IG*, II, 2, 678 ; il comprend 2 colonnes, ayant respectivement 25 et 20 l., et se place entre 375 et 369.

A. Deissmann, *Licht vom Osten*, 1908, 100. Photographie de la lettre de Mnésiergos à Nausias, *IG*, III, 3 *appendix*, p. II. — P. 220. Photogr. de la *defixio* publiée *Jahreshefte*, 1904, 120.

J. Sundwall, *Klio*, 1909, 365. Compléments à la *Prosopographia attica*. Dans la liste des archontes, *IG*, III, 1014, lire, col. II, 6 : Ἱεροφάντης (86/5 ; l'hiérophante revêtit sans doute l'archontat pour plaire à Sylla) ; col. III, 8 : Φιλοκράτης (48/7). — Une étude approfondie de la liste de bouleutes *AM.*, XXIX, 244 a permis à S. de déchiffrer un certain nombre de noms nouveaux. — L'épitaphe *REG*, 1904, 1, 3 comprend un troisième nom : Ἐρατόξενος Λυσιστράτο Ἐλαιόσιος. — Le naope Panaitos Pantakléous de Phlya (*BCH*, XXVII, 49) se retrouve sur une base inédite du Musée épigraphique. — Sur une autre, le peuple couronne Deinokratès Kléombrotou d'Acharnes, le neveu de l'orateur Lycurgue. — Sur une colonnette un Ergocharès Théôrou Σφήττιος a gravé son nom ; il peut être le petit-fils de l'Ergocharès Sphettios archonte en 226/5. — Additions à *IG*, II, 5, 2514 *b* ; II, 1, 433, 1.

S. de Ricci, *BA.*, 1909, I, 266. Deux bas-reliefs attiques au Musée d'Édimbourg, l'un de Claudia ἐκ Μελιτέων, l'autre d'Ἀριστομάχη.

I. M. J. Valeton, *Hermes*, 1908, 481-511. Cherche à restituer les l. 39-47 du décret d'avril 409 par lequel les Athéniens décernent à Thrasyboulos de Kalydon et à ses complices la couronne d'or et le droit de cité en récompense du meurtre de Phrynichos (*IG*, I, 59 ; *Syll.*, 50). Ces l. appartiennent à la troisième proposition : la décision de la *boulè* à laquelle elles se réfèrent serait prise à une séance tenue non ἐν τοῖ βολευτερί]οι mais ἐν Ἀρειοπάγ]οι (l. 42), la révolution de 411 ayant rendu son importance à l'Aréopage. La *boulè* tenant toujours séance au *bouleutérion*, il n'était pas nécessaire de préciser pour elle ;

il le faudrait, au contraire, pour l'Aréopage qui, lorsqu'il était convoqué par l'archonte-roi, siégeait à la *Stoa basiliké*. En conséquence, il faut lire, l. 45-6 : τ[ὸς δὲ Ἀρεοπαγίτας] παρόντας ἀποφαίνεν ἅ[ττ' | ἂν εὕροσι, καὶ ἐάν] τίς τι ἄλλο εἰδεῖ περὶ τ[ού]τον.

G. Radet, *Ephesiaca*, 1908, p. 17. Propose de corriger en Ἴσινδα le Ἴονδα que Diodore (XIV, 99, 1) place à 40 stades d'Éphèse, la liste des tributs de 443 plaçant les Isindiens entre Pygéla et Éphèse (*IG.*, I, 237).

K. M. Konstantopoulos, Βυζαντίς, 1909, 108. Corrections à 7 inscr. chrétiennes d'Athènes. Dans Παρνασσός, 1882, 84, 14, lire πρωτοψάλτης; dans Antoninos, *Inscr. chrét. d'Ath.* (en russe), n. 11, Αὐτωρειανοῦ et comme date 6692 = 1184 ; n. 10, Ἀνοποληκός; n. 9, Κάρηστον, Karystos ; n. 89, Μηζότερος ; n. 43 (= *CIG*, 9412), Κητρήνου; n. 41, Γερμανοῦ κ(ουράτωρος).

P. Kastriôtis, Ἐφ. ἀρχ., 1909, 132. Stèle sculptée de Kallikritè fille d'Aristophanès d'Aphidna, Ier s. av.

F. Münzer, *Neue Jahrb.*, 1909, 191. Le Μόμμιον ....υόν [πρεσ]βευτήν de *IG*, III, 1, 598, pourrait être le chef de l'ambassade de 139, Sp. Mummius.

K. Maltezos, Ἐφ. ἀρχ., 1908, 290. Suite de son mémoire sur le calendrier attique (l'oktaétéride et l'ennéakaidékaétéride). — P. 315. Restitution de l'inscr. *stoichédon* Ἐφ. ἀρχ., 1888, 7, 2, d'où l'on peut déduire qu'en 326/5 chaque prytanie durait 35 jours. — P. 317. L'archontat de Chariklès (Ἐφ. ἀρχ., 1901, 51), comprenant un Posidéon intercalaire, ne peut être placé qu'en 238/7 ou 233/2.

P. Wolters, *Münchener Neueste Nachrichten*, 1909, *Beilage*, n. 150. Signale l'acquisition par le Musée de Munich de deux stèles attiques : l'une, sur une belle loutrophore, portait les portraits des deux défunts, dont le nom est inscrit sur la stèle : Παραμύθιον et Φειδιάδης ; sur l'autre, est assise Mnésarété, fille de Sôkratès.

Al. Lambropoulos, Ἀθηνᾶ, 1909, 313. Deux disques en marbre (diam. 0,28), le premier acquis par le British Museum (*JHS*, 1909, 152), qui devaient couronner des stèles funéraires de la fin du VIe s. L'un porte : Γνάθονος τόδε σῆμα : θέτο δ' αὐτὸν | ἀδελφέ : hελίθιον νοσελεύσασα ; l'autre : μνῆμα τόδ' Αἰνέο σοφίας ἰατρὸ ἀρίστο (*IG*, I, *suppl.*, 422, 14). Sur une pyxis en plomb, à l'extérieur : Σμικροῦ τινος Αἰγινήτου ἐνδεές εἰμι ἔνδειγμα λατρείας ; à l'intérieur : Κράτυλος Αἰγινήτης τῆι Εὐλιμένηι. Euliméné est une des Néréides.

W. Aly, *Der kretische Apollonkult*, 1908, p. 32. Dans *IG*, III, 138, lire Δελφι[νίῳ sans ajouter Ἀπόλλωνι ; dans III, 939, ΔΕΛΦ · désigne une fête de ce dieu.

A. Buechner, *Jahrb.* 1908, *Anz.* 521. Communication sur ses fouilles au Dipylon : nouveaux fr. du monument de Dexiléos et inscr. montrant que le cimetière s'était développé autour d'un sanctuaire d' Ἄρτεμις Σώτειρα. La belle publication que B. a consacrée à la nécropole, *Der Friedhof am Eridanos bei der Hagia Triada zu Athen* (Berlin, Reimer, 1909) sera analysée au prochain *Bull.*

J. Kirchner, *BPhW.*, 1909, 844-54. Important c. r. de W. Kolbe, *Die attischen Archonten von* 293/2-31/0 (*Abhandl.* de Gœttingue, 1908).

H. Lattermann, *Griech. Bauinschriften* (Strasbourg, 1908), p. 64-81. Étude approfondie de *IG*, II, 5, 1054 g. L'inscr. se rapporterait à la construction, vers 338-30, du Portique des taureaux à Délos et contiendrait la fin d'un devis, un bilan et un contrat. (Aucun rapport, en vérité, avec le Portique).

J. Carcopino, *Histoire de l'ostracisme athénien* (dans *Mélanges d'histoire*

ancienne de la Faculté des Lettres, Paris, 1909), p. 145. Publie d'après des photographies les 4 *ostraka* concernant Mégaklès, Xanthippos (2) et Thémistocle.

A. Wilhelm, *Anz. d. phil.-hist. kl. d. Wiener Akad. d. Wiss.*, 1909, 41. Un fr. nouveau de *IG*, I, 266 permet de restituer, l. 3 : Ταῖσδε ἔτ]αχσαν, hoι τάκται, et l. 9 : Ταῖσδε hε βολὲ καὶ hoι πεντακόσιοι | καὶ χίλιοι ἔτ]αχσαν. Quand la fixation des tributs soulevait des questions particulièrement délicates, on les portait donc devant un tribunal de 1,500 citoyens. W. a pu remettre en place plusieurs fr. de la plus ancienne liste des tributs. Il insiste sur l'importance des petits traits horizontaux, trop négligés jusqu'ici dans les transcriptions, qui déterminent des groupes parmi les tributaires. Dans *IG*, I, 257, ce n'est pas Ἀρκεσῖνοι après Ἀρκέσεια Κ]αρπάθο qu'il faut restituer, mais Ἐτεοκαρπάθιοι ἐκ Κ]αρπάθο | περυσινό (s. e. φορό). — *IG*, I, 37 contient la somme des tributs pour 425/4 (960 talents). Il faut y rapporter I *suppl.*, p. 176, 272 g.; à I, 38, I *suppl.*, p. 141, 39 *a*. — P. 55. Un fr. inédit de 13 l. complète *IG*, I, 38 *c*; à la même stèle appartient I *suppl.*, p. 25, 116 *m;* il s'agit des mesures à prendre pour la perception des tributs. Par contre, le fr. *e* doit être retiré de I, 38. — P. 57. Restitution de *IG*, I, 41. De deux décrets des Athéniens en faveur de la ville d'Aphytis, en Chalcidique, il reste la fin de celui de Patrokleidès (le même qui intervient en 405/4 pour Andocide, I, 77) et le début d'un autre : le libre commerce par mer avec Athènes y est accordé à Aphytis pour le blé : ses marchands devront respecter les lois et payer les droits institués par les Athéniens.

A. Wilhelm, *Wiener Eranos*, 1909, 128. La construction de νικᾶν avec le génitif dans des expressions comme ἡ φυλὴ ἀνδρῶν, παίδων etc. ἐνίκα doit s'expliquer par le fait que tantôt χόρῳ, tantôt λαμπάδι est sous-entendu. — *Jahreshefte*, 1909, 132, 137, 141. W. cite 4 l. d'un fr. inédit de *IG*, II, 239, un autre fr. inédit de II, 20, et 5 l. d'un décret des Salaminiens. P. 148. Pierre de l'Acropole : ἐπιμελητεύοντος τῆς πό|λεως Ἑρμαίου Κολωνῆθεν.

G. Koerte, *GGA.*, 1908, 838. Importante critique de l'ouvrage de Petersen, *Die Burgtempel der Athenaia*. Dans *IG*, IV, 1, 18, K. lit à la l. 11 ὄνθον ἔγβαλ(λ)ειν, *stercus ponere*, ce qui permet de restituer μὲ ὀρεν (οὐρεῖν) à la fin de la l. 8. Ce règlement, qui date de 485/4, ne connaît qu'un temple sur l'Acropole, celui qu'il appelle ὁ νεώς. L'Ἑκατόμπεδον qu'il mentionne est seulement un *téménos* de 100 pieds de côté qui occupait l'emplacement sacré où s'éleva plus tard l'Érechtheion. Il subsistait encore au milieu du ve s., comme il semble résulter de la restitution que G. K. donne de *IG*, IV, 1 C 26 : ἐν περιβ]όλοι [τοῖ βορᾶ|[θ]εν τὸ τῆς Ἀθεναία[ς ἀρχαίο νε]ό. La construction du temple à *cella* de 100 pieds qui devait être le Parthénon étant commencée, on ne donnait plus que le nom de *péribole* à l'ancien Hékatompédon; cette même construction faisait qualifier d'ἀρχαῖος le νεώς de 485. Ce vieux temple ne fut détruit qu'après la construction du Parthénon et de l'Érechtheion, et le *xoanon* qu'il contenait passa à la chapelle d'Athéna Polias dans l'Érechtheion. — Pour l'interprétation de l'*Hékatompédon* dans *IG*, IV, 1, 18, H. Bulle, *Litt. Zentralblatt*, 1908, 590 et E. Pfuhl, *BPhW*, 1909, 659 s'accordent avec Koerte. Toute la question est reprise par M. D'Ooge dans son ouvrage d'ensemble, *The Acropolis of Athens* (Londres-New-York, 1908).

E. Petersen, *Klio*, 1909, 232. Défend sa thèse sur l'Hékatompédon contre Koerte, notamment en analysant dans *IG*, IV, 1, 78 (Prott-Ziehen, II, 1) les indi-

cations des lieux où il est défendu de faire ou d'apporter des ordures. — Contre Frickenhaus, *AM*, 1908, 30, il conteste que les ἱερά de *IG*, II, 733, II, 13 soient la ciste d'Érichthonios et son contenu.

P. Perdrizet, *REG.*, 1909, 36. Dans les listes des tributs, les places de la Pérée Samothracienne ne figurent qu'après 425 (cf. Cavaignac, *Études sur les finances d'Athènes*, p. 128). Il faut rapprocher de ce fait le Περὶ τοῦ Σαμοθρᾳκῶν φόρου d'Antiphon. L'orateur l'aurait écrit en 424 pour une députation des intéressés qui venaient protester contre cette imposition.

Pirée. — M. N. Tod, *Annual*, XIII, 329. Fr. du statut d'un thiase, trouvé au Pirée. Si un membre du thiase meurt, avis devra en être donné par le plus proche parent au thiase dont tous les membres suivront son convoi. S'il est fait tort à l'un d'eux, tous lui offriront leur aide. Une catégorie de membres du thiase est désignée sous le nom de φίλοι.

A. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1909, 147. En complétant *Philol.*, 1870, 693 avec *BCH.*, VII, 250 on obtient la fin d'un rescrit impérial relatif à la vente du poisson. L'empereur est sans doute Hadrien, puisque l'épimélète Julius Hérôdianus, dont le nom sert à dater l'inscr., est connu par une dédicace à cet empereur (*IG*, III, 489).

Rhamnonte. — J. Sundwall, *Ktio*, 1909. Publie 2 stèles inédites qui permettent de compléter la généalogie d'une famille de Rhamnonte au IVe s.

Éleusis. — H. Lattermann, *Griechische Bauinschriften* (Strasbourg, 1908). P. 1-43. Grande stèle inscrite des deux côtés (A, 105 l.; B, 90 l.), très imparfaitement publiée dans *IG*, II, 5, 1054 *b* et *c*. C'est le devis de construction des Propylées de Philon; chaque partie de l'édifice (κανονίδες, πλινθίδες, γεῖσα, ἐπίκρανα, εὐθυντήρια, μετόπια, στρῶμα, στυλοβάται, etc.) est accompagnée des indications de largeur, longueur et hauteur et de la matière dans laquelle elle doit être faite. P. 44-63. Stèle inédite de 59 l. très mutilée. Elle se rapporte à la construction d'une κρηπίς et d'un stylobate; les pierres doivent être fixées au plomb (μολυβδοχοιεῖν); l'ouvrage est partagé entre trois entrepreneurs. Il s'agit sans doute, comme dans la précédente, du προστῷον de Philon construit entre 317 et 307.

Voir plus bas une stèle attique en *Sardaigne*.

PELOPONNÈSE

Argolide. — *Corinthe.* — A. Deissmann, *Licht vom Osten*, 1908, p. 9. Reproduit d'après un estampage l'inscr. du linteau, de la synagogue de Corinthe. La pauvreté de la gravure serait caractéristique de l'état social des fidèles. — Sur l'anneau inscrit Παυ|λου, A. J. Reinach, *RA.*, 1909, II, 275.

N. A. Véis, *Glotta*, 1909, 119. Confirme dans *IG*, IV, 403 la lecture διάφερον et date l'inscr. du IIIe-IVe ap.

Argos. — W. Vollgraff, *BCH.*, 1909, 171-200. 1. Deux nouveaux fr. de *BCH.*, 1903, 270, 28. Au début du IIIe s. les devins Aristaios et Philokratès et les secrétaires Aischylos et Trygès, obéissant à un oracle d'Apollon, font exécuter et mettre en place γᾶς ὀμφαλὸν καὶ τὰν περίσταιν (*sic*) κατ τὸ φάργμα. Outre l'omphalos, sa colonnade et sa clôture, ils ont fait faire un canal de pierre pour l'écou-

lement du sang des victimes, un tronc fermant à clef, des plats et un vase d'argent, etc. — 2. Oracle rendu par Apollon Pythien aux Messéniens. Il leur déclare que le sacrifice qu'ils offrent aux Μέγαλοι Θεοί dans les Karneia leur est agréable et les invite à continuer la célébration des mystères. Ces mystères sont ceux d'Andania, célébrés dans le temple d'Apollon Karneios auquel les Grands Dieux sont associés, et Mnasistratos, qui paraît comme le premier personnage de ces mystères dans l'inscr. d'Andania, est qualifié d'hiérophante à Argos où il consulte le dieu pour Messène. Dans l'en-tête sont cités le γραμματεὺς τῶν συνέδρων, le prêtre τοῦ Πυθαέος, deux *promantioi*, deux *gropheis*, un *pyrphoros*. — M. V. prend ces deux textes comme point de départ d'une étude sur les tribus, phratries et pentékostyes d'Argos. — Sa restitution des monuments de l'agora d'Argos est critiquée par Carl Robert dans son *Pausanias als Schriftsteller* (Berlin, 1909).

Épidaure. — Svoronos, *Das Athenische National-Museum*, I, 1908, p. 152. Croit que les τύποι pour lesquels Timothéos aurait reçu 900 dr. (Ἐφ. ἀρχ., 1886, 145, l. 35) seraient les métopes du temple d'Asklépios, non des maquettes pour les statues des frontons et acrotères, comme le veulent Foucart et Kavvadias; on sait, en effet, par le même document, que le même sculpteur était l'auteur des ἀκρωτήρια.

Calaurie. — A. J. Reinach, *RA*, 1909, II, 368, 1. La base *Or. gr.*, 297, se rapporte à la restauration des honneurs du roi Euménès II par les Achéens en 170.

Arcadie. — *Kleitor*. — A. Wilhelm, *Hermes*, 1909, 56. Corrections à l'inscr. restituée par Holleaux, *REG*, X, 279. Le Zôïlos, stratège des Magnètes, serait identique au Ζώϊλος Ἐπιτέλους de *IG*, IX, 1106.

Laconie. — *Sparte*. — Les fouilles anglaises ont continué activement à Sparte en 1907. Leurs résultats sont exposés dans l'*Annual of the British School*, XIII, 1906-1907.

A. J. B. Wace, p. 5-43. Dans ses recherches pour établir le tracé des remparts, W. a tiré beaucoup de lumière des masses de tuiles inscrites qui en provenaient. On peut distinguer 5 catégories :

1° Tuiles fabriquées pour le rempart ; elles portent d'une part l'indication de leur destination (δαμόσιος τειχέων, ou δαμόσιοι ou δαμοσία, s. e. στεγαστήρ, *imbrex*), de l'autre celle du fabricant (ἐργώνα Καλλίππου ou bien le nom seul au génitif ou au nominatif) ; parfois la date est ajoutée par le nom du *patronomos ;* le grand nombre de celles qui portent ἐπὶ Εὐδαμίδα engagent à placer cet éponyme peu après 184 où une commission romaine ordonna la réédification des murs construits par Nabis dont 3 tuiles avec Βαιλέος | Νάβιος sont à ajouter à celle signalée par Wolters (*AM*, 1897, p. 139).

2° Tuiles portant, entre δαμόσιος et le nom du potier au nominatif, l'indication Ἀθάνας, qui serait celle d'une fabrique dépendant du temple d'Athéna Aléa (1).

3° Tuiles portant, outre δαμόσιος et les noms du fabricant et du patronome,

(1) Je signale à ce propos la grande tuile trouvée à Khonika près d'Argos, où il faut lire Σωκλῆς ἀρχιτέκτων | δαμό[σ]ιοι Ἥρας (*BCH*, 1888, p. 357). De l'enceinte de Tégée vient une tuile portant simplement δαμόσ[ιος, *ibid.*, 1892, 548. Au Musée de Chéronée j'ai vu une grande tuile provenant peut-être du temple d'Alalkoménai ; elle porte : Ἱερὸς (Ἀλ)αλκ[ο]μ]ενίας. — Cf. aussi l'ouvrage, analysé à *Rhodes*, de Nilsson, p. 67, qui ne croit pas aux tuileries dépendant des temples.

l'indication παραθέσεος, qui semble signifier qu'elles viennent du dépôt public.

4° Tuiles ne portant que le nom du patronome (seul ou avec l'agoranome) ou que celui de l'artisan ; par ex., Μηνόφιλος | ἐπόει.

5° Tuiles faites pour un sanctuaire particulier : Ἀθηνᾶς Χαλκιοίκου, Βωρθείας (Orthia) ἱερὸ, ἱεροῦ Ἐλευσίας, ou un monument : κατάλυμα (hôtel : cf. E. Ziebarth, *Rhein. Mus.*, 1909, 335) τῶν Ῥω|μαίων καὶ δικαστᾶν, συνόδω, παστάδος | ἐν Ἀλπείωι, ou un dème (les 5 qui avaient formé Sparte devaient sans doute assurer chacun l'entretien d'une portion du mur), par ex. Πιτανατᾶν.

Wace et Dickins publient les vases recueillis. Signalons, p. 151, une amphore panathénaïque rapportée par un vainqueur au quadrige qui, revenant à Sparte, l'a dédié ΑΘΑΝΑΙΑΙ ; p. 165, bols mégariens inscrits ΦΙΛΟΚΛΕΟΣ et ϹΩϹΙΜΟϹ.

H. J. W. Tillyard, p. 174-196, a publié les inscriptions numérotées pour chaque série à la suite de celles qui ont paru dans le précédent *Annual*.

La première comprend les l. 42-94 de l'inscr. de Damonon dont les l. 1-41 ont été trouvées jadis par Leake ; l'ancien fr. rappelait les victoires de Damonon dans les courses de char et le début de celles de son fils Énymakratidas ; le nouveau fr. contient la suite de celles-ci, les victoires de Damonon comme παῖς, celles du père et du fils aux mêmes concours. Neuf *agônes* sont mentionnés : ἐν Γαιαϝόχω (Poséidon Gaiaochos) ; Ἀθάναια (sans doute l'Athéna Chalkioikos) ; Ἐλευ*h*ύνια (Déméter Éleusinia du Taygète) ; Πο*h*οίδαια Ἥλει (Hélos près des bouches de l'Eurotas) ; Πο*h*οίδαια Θευρίαι (Thouria en Messénie) ; ἐν Ἀριοντίας (non identifié) ; Παρπαρόνια (on connaît en Argolide un mont Parparos où des jeux étaient célébrés) ; Λιθή*h*ια (Apollon Lithésios au cap Malée), Μαλεάτεια (Apollon Maleatès sans doute près de Prasiai). Les caractères épigraphiques permettent de placer l'inscr. après *IGA*, 70 et 75, qui sont de 464, avant *BMI*, 139, qui est probablement de 431. — 49-62 fr. plus ou moins mutilés se rapportant aux concours ds παῖδες aux fêtes d'Artémis Orthia, tous du Ier s. ap. — 57 apprend qu'un jeune garçon pouvait vaincre la même année à trois concours : κασσηρατόριν, μῶαν, κελοῖαν. — 40-47 proviennent de différentes parties des ruines de Sparte. Signalons : 43, statue élevée par la ville au gymnasiarque Cl. Aristoboulos. — 46, ἐν Σαμ[οσάτοις] στρατευόμενος | ἐπὶ τοὺς Πέρσα[ς ἀπὸ | τῆ]ς καταρχῆς ; c'est la cinquième épitaphe connue d'un des soldats du λόχος Λακωνικός, levé en 214 par Caracalla contre les Perses. — 47, fr. d'une lettre hellénistique adressée Λακεδαιμ[ονίων ἐφόροις καὶ | τᾶι πό[λει. — P. 193. A l'angle S.-O. du théâtre, provenant de la skéuothèque, s'est trouvé tout un lot de tuiles estampillées dont voici le type : Ἐπὶ Καλλικράτεος (éponyme, Ier s. av.) ; Σκανοθήκας (magasin aux décors) ; Ἐρ(γώνας) Κλέων (ou un autre nom d'entrepreneur) ; Δαμόσιαι (s. e. πλίνθοι). — P. 191. *Addenda* (3 inscr.) et *corrigenda* : 63, faucille offerte à Orthia par un vainqueur aux *Keloia* ; il a été couronné δάφνηι σολοείδει. — P. 201, A. M. Woodward étudie les dédicaces à Orthia pour en tirer la liste chronologique des patronomes de 118 à 136 ap. — P. 208-12. Woodward et Tillyard ont retrouvé 9 inscr. de Fourmont, *CIG*, 1344 ; 1433, 1341, 1304, 1249, 1239, 1276, 1257, 1444. Ils publient les lectures nouvelles.

M. N. Tod, *ibid.*, p. 212 ajoute 3 inscr. relatives aux victoires des σφαιρεῖς à celles qu'il a publiées *Annual*, X, 63.

Dans ses études sur la topographie laconienne, Woodward, *ibid.*, 265, dresse une liste des inscr. qu'il a retrouvées à Kavalos (Pyrrhichos), Nomia (*AM*, I, 162 : lire Ναβίπα), Kipparisso (Kainépolis), Kisternais (Ténare), Pyrgos (copie plus complète de Lebas-Foucart, 278 *e*) ; 4 fr. inédits de Kouloumi près Pyrgos, de Nomia, Ténare et Porto-guaglio. — Sur la chronologie des navarques lacédémoniens, L. Pareti, *Ricerche sulla potenza marittima degli Spartani* (Turin, 1909).

Monemvasie. — K. G. Zisios, Βυζαντίς, 1909, 114. Quinze inscr. chrétiennes. Dans la 9e Γεώργιος Κουιγκούδος se vante, entre autres choses, d'avoir élevé des croix : Χριστοῦ στύλους Μονεμβασίᾳ ἔπηξα.

Gytheion. — A. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1909, 129. Dans le décret en l'honneur du médecin Damiadas (*GDI*, 4560) lire l. 54 : δραχμὰς δι[σχιλίας ἀδιαι]ρέτους et l. 22 : ἀπρόσ]κοφον αὐσαυτόν.

Epidaure Liméra. — K. G. Zisios, Βυζαντίς, 1909, 120. Six inscr. chrétiennes. Dans la 2e, Grégorios Graïkos se vante d'avoir restauré l'église τῆς Παναγνοῦ (*sic*) ἐκ τῶν κρηπίδων.

Malée. — K. G. Zisios, Βυζαντίς, 1909, 122. Douze inscr. chrétiennes sur les murs de H. Georgios et de H. Marina.

Boiai (Vatika). — K. G. Zisios, Βυζαντίς, 1909, 124. Dix-neuf inscr. chrétiennes des XVIIe-XVIIIe siècles. — Le même auteur, Βυζαντίς, 1909, 129-145, publie 47 inscr. chrétiennes de différentes églises de Laconie, à *Élos*, *Alepochôrio*, *Iéraki*.

Mistra. — Dragoumis, Ἀθηνᾶ, 1909, 307. Corrections et compléments aux lectures de Millet pour les ïambes de la voûte à la Panagia du Brontochion (*BCH*, 1899, p. 99), le chrysobulle d'Andronic Paléologue (p. 105), le monogramme du prôtosyncelle Kyprianos (p. 120).

Messénie. — *Andania.* — Vollgraff, *BCH*, 1909, 181. Combat l'idée de Sauppe, qui voit dans le Mnasistratos du règlement des mystères le dernier représentant de la vieille famille qui les dirigeait depuis l'origine renonçant à sa dignité héréditaire à condition qu'on lui laisse, la vie durant, les honneurs et bénéfices spécifiés (voir à *Argos*).

Élide. — *Olympie.* — Pomtow, *Klio*, 1909, 182. La base qui porte Ἱάρων ἀν[έθηκε (*Ol.*, V, 274) ne peut être rapportée à aucun des deux Hiéron de Syracuse. P. pense au Spartiate Hiéron qui commandait les mercenaires à Leuctres (Xén., VI, 4, 9) et qui avait une statue à Delphes (Plut., *de Pyth. or.*, 8).

GRÈCE DU NORD

Béotie. — *Thèbes.* — Nachmanson, *Glotta*, 1909, 141. Justifie la correction κἀγ γᾶν dans *IG*, VII, 2407, l. 9.

Lébadeia. — H. Lattermann, *Griechische Bauinschriften*, 1908, 81-91. Discute l'interprétation donnée par A. De Ridder et A. Choisy, *BCH*, 1896, 318, du devis d'un petit temple élevé vers 170. Sa discussion porte surtout sur le sens de : ὑποβατῆρες, παραστάματα, ἡμικύκλιον.

Ptoïon. — C. Darling Buck, *Class. Phil.*, 1909, 77. M. Holleaux lui ayant abandonné ses droits d'inventeur, M. D. B. entreprend la restitution de l'inscr. archaïque sur tuile que M. Bréal avait étudiée brièvement (*Mém. Soc. Ling.*, VII,

448; VIII, 180). La tuile étant brisée, il ne faut pas en lire les 5 l. à la suite. On obtient 4 hexamètres, d'autant plus intéressants qu'ils semblent appartenir au début du VIe siècle :

καλFὸν ἄγαλμα Fάνακτι F[εκαβόλοι Ἀπόλλωνι
Δαμ]οσίδας ποίFεσε μ' Ἐχέστροτος · αὐτὰρ ἔπεμψαν
.....]ον ΗτοϊέFι
τὸς τὸ, Fάναξ, φεφύλαχσο, δίδοι δ' ἀρ(ε)τάν [τε καὶ ὄλβον.

Wilamowitz, *ibid.*, 438. Suggère Νεστ]ορίδας ou Ἀκτ]ορίδας pour le début de la l. 2.

P. Boesch, Θεωρός, 1908, 22. Sur la date de la fondation des *Ptôia*.

Karditza. — W. Miller, *JHS*, 1909, 199. Dédicace de l'église Saint-George par Antoine le Flamenc en 1311.

Rhitsona. — Burrows et Ure, *JHS*, 1909, 315, 320, 338. Quarante graffites sur des vases, la plupart simples initiales et monogrammes.

Chéronée. — Sur une tuile inscrite conservée au Musée de Chéronée voir ma note p. 301. J'ai oublié dans le précédent *Bull.* de remarquer qu'Erman avait proposé, en *addendum* au *De Serapide et Iside in Graecia cultis*, de A. Rusch (1907), de lire τῆς Ταποσειριάδος Εἴσιδος (au lieu de l'incompréhensible ἀποσειριαδος) dans *IG*, VII, 3426. Le culte d'Osiris à Taposiris est célèbre, et l'on connaît à *Faesulae* une dédicace *Dominae Isidi Taposiridi* (*CIL.*, XI, 1543).

Haliarte. — Dragoumis, Ἐφ. ἀρχ., 1909, 56. Décret de proxénie béotienne en faveur d'Hippokratès de Paros.

Eubée. — *Érétrie.* — Fr. Mie, *AM.*, 1909, 20. Remarques sur l'ἱερὸς νόμος des *Artémiria* (Ἐφ. ἀρχ., 1904, 89). Le προσόδιον doit être distingué du προάγων ; ce dernier mot n'implique pas que « l'introduction du concours » ait rien de scénique ; à Érétrie, il consistait sans doute en une procession des agonistes au temple d'Artémis.

Tamynai. — Fr. Mie, *AM.*, 1909, 13. Dans la liste des vainqueurs aux *Tamyneia* (Michel, 892, l. 11), restituez : τεχνιτῶ]ν κοινήν. Cette κοινὴ (κρίσις) consistait en un concours d'*épinikia*.

Phocide. — *Delphes.* — H. Pomtow, *Klio*, 1909, 153-197 (157-191 du tir. à part), 5e partie de ses études sur les ex-voto et la topographie de Delphes (§ 18-24). — 18. Trépied offert par une pythaïde au nom du peuple athénien. La dédicace publiée par Colin, *BCH*, XX, 675 est à placer en 330 ; le trépied devait se trouver devant la base de Marathon. — 19. En-tête sculpté et début d'un décret de proxénie en faveur de l'Athénien Démadès, probablement de 330. — 20. En face de l'ex-voto des Arcadiens, se trouve la base d'une statue équestre élevée par τὸ κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν Φιλοποίμενα Κραύγιος Με|γαλοπολίταν, ἀρετᾶς ἕνε|κεν καὶ εὐνοίας τᾶς εἰς αὐ|τούς. C'est la statue décrite par Plutarque, *Philop.*, 10 ; elle représentait Philopœmen sur le point de tuer Machanidas. Elle est donc postérieure à 207 ; elle fut probablement élevée l'année de la mort du stratège, 183/2, moment où sa ville natale, Mégalopolis, lui décréta des honneurs héroïques (*Syll.*, 289). Chef-lieu de l'Arcadie, elle obtint que la statue de son concitoyen fût érigée devant l'ex-voto arcadien. — 21. Le fr. de base où Homolle, *BCH*, XXI, 297, croyait voir le début de la dédicace du Cheval dourien par les Argiens Δο[υ-

ρεῖον..... [Ἀργ]εῖοι devrait se restituer en signature : Δο[ρόθεος ἐFεργάσατο] | Ἀργ[εῖος. Cet artiste a sculpté à Hermione un ex-voto offert par Aristoménès fils d'Alexias à Déméter Chthonia (*IG*, IV, 684) ; le père de cet Aristoménès, Alexias f. de Lyon, a offert à la même divinité une œuvre de Krésilas. L'activité de Dorothéos doit donc se placer à la fin du ve siècle. — 22. Le bloc portant PECINOI signalé par Homolle, *BCH*, XXIII, 540, appartient à un ex-voto que les gens de Rhégion auraient consacré en 460, au lendemain de l'expulsion de leur tyran. Comme le bloc a été trouvé au même endroit que la signature de Dorothéos et qu'il est taillé dans le même calcaire noir, P. veut faire de Dorothéos l'auteur de l'ex-voto des Rhégiens. Il oublie de nous apprendre comment il concilie cette opinion avec celle qu'il vient d'émettre. — 23. Le fr. retrouvé avec le nom de Ἱέρον suppose une base trop longue pour qu'elle ait seulement supporté l'ἀνδριάς de Hiéron dont parle Plutarque. P. y placerait l'image du cheval Phérénikos, qui rapporta la victoire à son maître en 482. — 24. P. montre que le fr. *BCH*, XXI, 298, contient le début de la dédicace d'une statue élevée par les Sicyoniens au pancratiaste Sostratos ; elle devait être identique à celle de *BCH*, VI, 446. La 5e et dernière victoire de Sostratos se place en 358 ; c'est peu après que la statue dut être érigée devant le trésor de Sicyone. — A la fin de cet article, le dernier de la série, Pomtow résume quelques-uns des résultats obtenus, notamment la suite chronologique des ex-voto : Taureau de Corcyre (v. 500), Tarentins 490-83), Hiéron (v. 482), Rhégion (v. 460), Sept Chefs (456), signature d'Hypatodoros et d'Aristogeiton (v. 455), Cheval dourien (414), Arcadiens (369), Rois d'Argos (369), Sostratos (356), Démadès et trépied attique (330), Navarques (405 ; renouvelés v. 330), Philopœmen (183).

Dans la *BPhW*. de 1909, Pomtow a repris la série de notes delphiques parues en 1906 sous le titre de *Delphica I* (42 p.). Les *Delphica II* ont paru dans les n°s 5-12, 24-26 de 1909. N'ayant pas vu le tirage à part, augmenté, paraît-il, d'un plan nouveau, j'analyse numéro par numéro, en espérant n'avoir pas faussé la pensée, souvent si difficile à suivre, du savant allemand.

N° 5. P. a retrouvé l'inscr. *AM*, 1880, 198, 59 et constaté qu'elle n'était pas funéraire. — P. 159, n. 6. Dans les papiers de K. O. Müller, P. a retrouvé un 3e fr. de la lettre de Domitien (Bourguet, *De rebus delph.*, 67). — N° 6, p. 187. Deux fr. nouveaux qu'on peut restituer Μεσσαπ]ίων et Ταραντ]ῖνο[ι confirmeraient l'identification de l'ex-voto des Tarentins. — Un bloc énorme, réemployé comme base d'une statue romaine colossale au théâtre, provenait de l'ex-voto des Cnidiens : Κνίδιοι τῶι Ἀπόλλωνι | ἀπὸ τῶμ πολεμίων δεκάταν. La dédicace en caractères cnidiens formait le linteau de la porte du trésor considéré par Homolle comme celui des Mégariens et qui serait celui des Cnidiens ; c'est par contre aux Siphniens qu'appartiendrait la collation de la *promanteia* sous l'archonte Aristomachos, qui ne serait pas l'archonte de 252, comme le veut Homolle, mais celui de 344. — P. 189. Le trésor des Thébains d'Homolle doit être considéré comme celui des Lipariens. P. croit y avoir lu ἀ]πὸ Τυρσαν[ῶν. — N° 7, p. 218. Le trésor où a été trouvé le décret en l'honneur de Ἱεροκλῆς Ἱέρωνος Συρακούσιος ne pourrait être que celui des Syracusains et des Romains. — P. 211. P. admet avec Kéramopoullos que la colonne des danseuses n'est pas une colonne d'acanthes, comme le veut Homolle (qui maintient son opinion dans un mémoire

consacré à cette colonne, *BCH*, 1908, 205), mais le καυλὸς σιλφίου qu'un fr. du périégète Anaxandridas mentionne comme l'ex-voto des Ampéliotes de Cyrénaïque à Delphes et que des monnaies d'Ampélia montrent couronné de même de danseuses. Mais P. conserve des doutes sur la lecture par Kéramopoullos de l'inscr. de l'aurige. — P. 223. De la fin du VIe siècle date la 1re dédicace delphienne connue à Apollon *Lykeios* (il ne s'est trouvé sous ce vocable à Delphes que dans le décret des Labyades, côté D, l. 37, et dans l'hymne à Apollon); caractères curieux : A D ⊕ ⌒ V Φ ⋕ ; H = à la fois ε et η.

Du début du Ve siècle, P. publie une dédicace ἀνέθηκαν τὠπόλλωνι Τυρράνου que la mention des Tyrrhéniens et l'épigraphie permettent d'attribuer à l'un des Deinoménides.

N° 7. P. 251. De 485 sans doute date l'envoi d'une δεκάτα par les Métapontins que commandaient les fils de Phayllos. — P. 252. Curieux réglement religieux des gens de Phasélis avec un nouveau nom d'archonte, Hérylos (M. P. ignore-t-il qu'il a été publié par Homolle, *Mélanges Nicole*, 1905?) — P. 253 (et p. 765). Base de la statue du fameux périodonique Théogénès Timoxénou de Thasos. Une épigramme de 12 vers nous parle de 1,300 prix remportés en tout : elle est suivie par 4 colonnes contenant la liste de ses victoires aux grands jeux : 2 à Olympie (480 et 476), 3 à Delphes, 11 à l'Isthme, 9 à Némée, 1 aux *Hekatombeia* d'Argos. — P. 254. Sur une grande base en calcaire trouvée dans l'adyton : Δ[ιοπείθες ἐποίεσεν Ἀθ[ηναῖος. — Sur une base arcadienne trouvée à l'O. du mur polygonal : Ἑταίριχος : Θή[ρων]ος | Ἀρκάς : πρόξενος, | ἔγγονος : Πετήλου ἀνέθ|ηκε | Νικόδαμος ἐποίησε (cf. Loewy, 98) ; 2 fr. publiés séparément par Homolle, *BCH*, XXIII, 382, se laissent rapprocher et restituer : Πατρίδος [Αἰγίνας? Γλα?]ύκων ὅδε, Ταυρέα υἱ[ός, | ....σ.. νων παῖδας ἐνίκα Πύθ[ια πυγμ]ήν. Δαίδαλος Πατ[ροκλέος ἐπ]όησε Σικυώνιος. — La base de statue, *BCH*, XXIII, 383 doit se restituer : Εἰκόνα τάν]δε πατὴρ Ἀγησιπόλει φίλωι υἱῶι | Πα[υσανίας ἀν]έθηκε, Ἑλλὰς δ'ἀρετὰν ὁμοφωνεῖ | Δαίδαλος] ἐπόησε Σικυώνιος. C'est Agésipolis I, roi de Sparte de 395 à 381. — N° 9. P. 283 (cf. p. 765). Épigramme en l'honneur de l'astronome Kallippos de Cyzique, élève d'Aristote, sur une base réemployée. — Signature d'Ergophilos sur trois bases, dont l'une portait la statue d'un Phocéen vainqueur comme enfant aux *Pythia* et aux *Isthmia*, l'autre celle d'un Mélanopos, peut-être le hiérope athénien de 350. — Sous deux statues de Cyzicéniens signatures de Ἐτεοκλῆς Εὐγνώτου et d'Εὐβουλίδης? Καλλιάδου Ἀθηναῖος. — Une base signée par Σίμαλος (cf. Loewy, 153) permet de placer cet artiste v. 265. — P. 186. Dédicace de Timokleidas (de Sicyone?) à Alexandros fils de Polyperchon, le général macédonien assassiné en 315 à Smyrne, et à sa femme Kratésipolis. — Ἀλέξ]ανδρος | Π[ύρρου |. Νη[ρηΐς ἀνέθηκε. Néréis est une des trois filles d'Alexandros, fils du roi Pyrrhos. — A Apollon Pythien, Χαιρέφιλος Φείδωνος Ἀθηναῖος, connu par les comiques comme négociant en poissons salés. — P. 287. Τὸ κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν Ἀρισταινὸν Τιμοκάδεος Δυμαῖον | ἀρετᾶς ἕνεκεν καὶ εὐνοίας | τᾶς εἰς τὸ ἔθνος καὶ τοὺς συμμάχους καὶ τοὺς ἄλλους Ἕλλανας. Le stratège achéen de 199. — De la même époque une dédicace de Ἁ πόλις τῶν Δελφῶν Πανταλέοντα Πετάλου | Αἰτωλὸν ἐκ Πλευρῶνος, stratège étolien en 186, 180 et 174. — Deux épigrammes gravées sur le mur du trésor des Siphniens par deux poètes vainqueurs au Ier siècle de l'Empire, Claudius Eumolpos et Navianus d'Anazarbe. — N° 10. P. 316. Identification du

trésor de Corinthe. P. cite une dédicace : Δελφοί μ' ἀνέθεν | Ἡρακλεῖ Βοιωτίωι et un fr. KORIΛ θίων. — N° 11. P. 349. Découverte de la tholos de Sicyone. — N° 12. P. 382. Pour avoir été repassées au crayon, les inscr. très légèrement peintes sur la frise du trésor des Siphniens (Cnidiens d'Homolle, voir p. 309) ne seraient plus reconnaissables (1). — N° 24, p. 764. Considère que le Λύκειον dont il a publié la dédicace (p. 223) se rapporte à la pierre même sur laquelle cette dédicace se trouve, cippe haut de 1m,04 fait pour être enfoncé dans la terre ou dans une base et qui serait une image aniconique de la divinité. — P. 766. Base indiquant le nombre des victoires remportées par le pancratiaste Dôrieus de Rhodes (P. ne s'était pas aperçu que, copiée par Cockerell, elle avait été reproduite dans le *CIG*, 1715).

N° 25. P. attire l'attention sur quatre bases signées par Μενεκράτης : 1, Ménékratès et Sôpatros de Thèbes sculptent la statue élevée en 109 à M. Minucius Rufus, vainqueur des Skordistes et des Thraces, *BCH*, XX, 484 (sur la restitution de cette inscription, dont je me suis occupé indépendamment de P. pour arriver à des résultats semblables, voir mon article du *BCH*, 1910 qui sera analysé au prochain *Bull.*); 2, les mêmes artistes signent une statue élevée à un vainqueur aux *Pythia* (*BCH*, XXIV, 81) par [ἁ πόλις τῶν] Ὀπουντίων [καὶ Λο[κροὶ οἱ με]τὰ Ὀπουν]τίων : ce texte serait antérieur à 195 ; 3, Μενεκράτης Μενεκρά]τους Θηβαῖος ἐποίη[σεν : l'écriture est de la première moitié du IIe siècle, comme l'a vu déjà Loewy, 151 ; 4, en caractères de 250-180, fragments d'une dédicace de Delphes à un Étolien : d'après l'ordre de succession dans 1, P. préfère Σώπατρος Μενεκρά[τους à Σώπατρος, Μενεκρά[της. — Il ne faudrait pas identifier le Μενε[κράτης de la base des Messéniens, qui remonte à 330, ni le Σώπατρος Θεοδώρου Δημητριεύς dont une signature est au *BCH*, XXIII, 386 et dont P. publie une autre signature. P. conclut que sur 1 la signature ne se rapporte pas à la statue de M. Minucius, mais à un monument antérieur qui appartiendrait au début du IIe siècle, époque à laquelle on trouve le même Ménékratès travaillant au grand autel de Pergame. — N° 26. P. 830. Dédicace du monument élevé à Prusias II par les Étoliens.

M. Holleaux, *Mélanges Havet*, 1909, 187. A l'aide de 7 fr., reconstitue un décret de 32 l. rendu par les Amphictions pour reconnaître l'asylie du temple d'Athéna Niképhoros à Pergame et adhérer aux jeux qu'on y célèbre. L'archonte Démosthénès étant fixé en 182-1, la réorganisation des *Niképhoria* se trouve placée ainsi un an après la date admise par Fraenkel. Sur les 18 l. du préambule, 6 sont consacrées à célébrer les Romains « communs sauveurs » des Hellènes et leur amitié pour Euménès, amitié méritée par de nombreux services rendus à la bonne cause. Outre l'éloge et la couronne de laurier, l'image équestre en bronze est décernée au roi. Il résulte du décret que les ennemis de Rome et d'Euménès, Philippe V et les Étoliens, étaient moins puissants alors à Delphes qu'on ne l'a cru.

(1) C'est au contraire par un blanc plus vif, dû à la conservation par la couleur de la fraîcheur de la pierre, que j'ai pu en reconnaître quelques-uns en septembre 1909, notamment, près du fameux casque kantharophore, le début du ΔΙΟΝΥΣΟΣ dont M. Lechat n'a malheureusement pas eu connaissance, *Rev. Ét. Anc.*, 1909.

W. Crönert, *Jahreshefte*, 1909, 151. Corrections aux inscr. métriques publiées par Pomtow *BPhW.*, 1909, 223, 252, 254 (Étairichos serait un des rares exemples d'*ithyphallikos*), 255 (Glaukon, v. 2 : ὅς γ' Ἑ]λ[λή]νων), 255 (Πα[υσανίας ἀν]έθηκε, Ἑλλὰς δ' ἀρετὰν ὁμοφωνεῖ), 283 (Kallippos de Cyzique, v. 4 : πέλ' εἰν ἑτάροις), 285 (v. 3, Γοργίου, ὃν μετέπειτα... v. 4, πᾶς κλήιζοι Θήβας...)

A.-D. Kéramopoullos, *AM.*, 1909, 33-60. Étude approfondie de la question de l'aurige. La 1re forme de l'inscription serait :

Εὐξάμενός με Γέλον ho' Γέλας ἀνέθεκε Fανάσσ[ον
Δεινομένευς hυιὸς τ]ὸν ἄεξ' εὐόνυμ' Ἄπολλ[ον

La 2me :

Μνῆμα Γέλωνος τῆιδε Π]ολύζαλός μ' ἀνέθηκ[ε
Δεινομένευς hυιὸς τ]ὸν ἄεξ' εὐόνυμ' Ἄπολλ[ον

K. insiste sur ce fait que le Ε à quatre barres de la base ne se rencontre qu'à Géla (*Olympia*, n. 142). C'est de 491 à 485 que Gélon fut tyran de Géla; les victoires de ses chevaux à Olympie et à Delphes se placent en 488 et 486. Voué en 486, le quadrige de Delphes n'aurait été achevé qu'en 478. Cette même année, Gélon mourant laissa à son frère Polyzalos sa femme et son héritage; dans cet héritage aurait été compris le soin de mettre la dernière main au quadrige, œuvre de Glaukias. La 1re inscription serait ainsi du grand sculpteur d'Égine travaillant pour Gélon; la 2me aurait été gravée en surcharge sur la demande de Polyzalos par un artisan ionien.

Dans l' Ὁδηγὸς τῶν Δελφῶν (Athènes, 1908) de A.-D. Kéramopoullos, à côté d'un excellent résumé des découvertes et de deux bons plans dont les couleurs mettent bien en relief les différentes époques, on trouve bien des propositions nouvelles qui méritent considération. Ainsi, p. 36 : il y aurait eu une restauration de l'ex-voto des Tarentins; 40, le vrai trésor des Sicyoniens serait un monument à abside près de l'ancien temple d'Apollon, et la base attribuée jusqu'ici à ce trésor appartiendrait à l'ex-voto des Liparéens, etc. Le même savant est revenu, *BCH*, 1909, 440 sur l'inscr. du *lébès* étudiée par lui *BCH*, 1908, 445. Le nom du destinataire devrait se lire Εὐμείνῳ. — Sur un autre *lébès*, Perdrizet, *Fouilles*, V, p. 70, l'ethnique du dédicant serait Αἰνιεύς, Ainiane. — H. Pomtow, *BPhW*, 1909, 998 et A. Trendelenburg, *W. Kl. Ph.*, 1908, 621 ont publié d'importants comptes-rendus du guide de Kéramopoullos. — C'est un exposé très clair, mais sans originalité, des identifications généralement reçues que M. Fritsch a donné dans son *Delphi* (Collection de Gutersloh, 1908).

L'ordre et la nature des ex-voto au début de la Voie Sacrée ont fait l'objet d'une dissertation d'Ad. Trendelenburg, *Die Anfangsstrecke der Heiligen Strasse in Delphi* (Berlin, Weidmann, 1908) que je ne connais malheureusement que par une recension de *W. Kl. Ph.*, 1908, 761 et par celle de H. Bulle, *BPhW.*, 1908, 622. Vivement critiquée par B., le compagnon de Pomtow, elle est l'objet des éloges de G. Karo dans le 1er art. de son importante étude *En marge de quelques textes delphiques* publiée dans le *BCH*, 1909, 201. D'après K., le trésor des Corinthiens se trouverait juste en face de l'angle S.-E. du mur polygonal; celui des Akanthiens et de Brasidas aurait été édifié, après 423, un peu au-delà sur les fondations d'un édifice plus ancien; celui des Clazoméniens s'identifierait à

la ruine archaïque qui se trouve à l'E. des trépieds de Gélon : on peut placer au côté gauche de la Voie le monument de Lysandre, suivi de l'ex-voto de Marathon et des Sept Chefs d'Argos, qu'aurait dominés par derrière le Cheval dourien.

Pour le trésor de Cnide, M. Heberdey a soutenu qu'il fallait répartir les pièces que M. Homolle lui a rapportées entre trois trésors, celui de Cnide, celui de Siphnos et un 3me, *AM*, 1909, 146. Son argumentation n'est guère convaincante. MM. Poulsen, *BCH*, 1908, 185, Karo, *BCH*, 1909, 216 et Lechat, *Rev. Ét. Anc.*, 1909, ont étudié de leur côté la frise attribuée à ce trésor. M. Homolle, dans un mémoire lu à *l'Académie des Inscriptions* (non publié), a répondu en montrant que quelques noms de dieux inscrits sur la frise confirmaient son interprétation et en maintenant dans son ensemble sa restitution du trésor et l'attribution à Cnide.

Dans une étude approfondie des ruines de Marmaria, *Bull. de l'Acad. de Danemark*, 1909, 330-425, M. F. Poulsen signale des inscr. qui permettent de placer quatre autels sous les vocables d'Athéna Erganè, Athéna Zostéria, Athéna Eileithyia, Athéna Hygieia. Examinant plus loin l'ordre de succession des premiers monuments de la voie sacrée, il maintient l'attribution au monument des Épigones, ex-voto argien du milieu du ve siècle, de la dédicace ARΝΕΙΟΙ ΑΝΕΘΕΝ ΑΠΟΚΚΟΝΙ (*BCH*, 1897, 401).

P. Graindor, *Musée Belge*, 1908, p. 7. Dans le décret amphictionique *BCH*, 1902, 278, restituer : Pixodaros Μυλασ]εύς, non Κινδυ]εύς ; corr. aux l. 6 et 7.

P. Boesch, Θεωρός, 1908, 113. Liste des personnages auxquels Delphes a conféré la θεαροδοκία. Plusieurs questions relatives à la grande liste géographique des proxènes de Delphes sont traitées dans cette dissertation.

Domaszewski, *Bonn. Jahrb.*, 1908, 63. A propos du *frumentarius* envoyé par Hadrien dans le décret Bourguet, *De reb. Delph. imp.*, 43.

S. Copalle, *De servorum graec. nominibus* (Diss. Marburg, 1908). Cette bonne dissertation, signalée plus haut, complètera utilement pour Delphes les travaux de Foucart, Calderini et Lambertz. Je relève ici l'intéressante statistique qui montre qu'à Delphes, sur 900 noms d'esclaves, 85 sont dérivés de ceux de leurs maîtres, tandis qu'à Théra et en Crète on n'en trouve presque aucun. Cette différence s'expliquerait par les occupations agricoles de la population delphienne, occupations qui rapprochent l'esclave du maître, font de l'esclave comme son fils. En fait, d'après C., quand l'esclave n'a pas de patronymique et porte le nom de son maître, il serait fils de celui-ci.

Amphissa. — A. D. Kéramopoullos, Ἐφ. ἀρχ., 1908, 163. Réédite avec un abondant commentaire l'inscr. publiée par Vollgraff, *BCH*, 1901, 234 : proxénie, isopolitie, etc., décernés au médecin Ménophantos, Macédonien de la plaine Hyrcanienne, honneurs dont copie est envoyée sur sa demande à la ville de Skarpheia. — P. 172. Fr. où il paraît s'agir d'une dédicace aux Dioscures.

Lilaia (Hagia Éléousa près de Souvala). — J. Svoronos, Ἐφ. ἀρχ., 1909, 171. Du temple qui s'élevait à la source du Képhissos provient une base envoyée en 1857 à Athènes avec l'enfant à l'oie trouvé au même endroit. Sur cette base l'Ἀνδρίσκος que Xénophanès et Xénodòrò consacrent à Καφισσῷ serait la forme juvénile de Képhissos considéré comme dieu guérisseur (*IG*, IX, 1, 232).

Thessalie. — B. Keil, *Hermes*, 1909, 157, montre que W. Rensch a mal interprété le document métrologique de provenance thessalienne publié par lui, *De*

manumissionum titulis. 130. Il ne s'agit pas de monnaies, mais de poids. C'est un avis qu'un agoranome a fait afficher pour qu'on soit averti de l'équivalence 1 st. = 24 dr., 1 den. = 12 ob.

Hypata. — Wilhelm, *Hermes*, 1909, 59. S'explique sur une critique que le même W. Rensch, *De manumissionum titulis*, p. 103, lui a adressée à propos de *IG*, IX, 2, 21.

Théotokou. — Wace et Droop, *Annual*, XIII, 316. Deux fr. dans une église byzantine du ve s.

Péninsule Magnète. — Ad. Wilhelm, *Hermes*, 1909, 40-59. Corrections à 4 inscr. de la Ligue Magnète, *IG*, IX, 2. Dans 1109 lire : l. 80, ἐν]οικούντων; 83, εἰ δ]ὲ μή, τ]ὸν μὲν ἐλεύθερ>ον ἀποτίνειν τ]ῆι πόλει; 85, ἐὰν δὲ δοῦλος ἦι, μαστ]ιγοῦσθαι; 86, νομοφυλά[κων, ἐπὶ τῆς ἀγο]ρᾶς (ou ἐν τῶι κύφωνι πλη]γὰς); 88-90, διασαφο]υμένους ἄρχοντας :] ἀναγραφῆναι δὲ καὶ τοῦ ψη|φίσματος τὸ ἀν|τίγραφ[ον εἰς λεύκωμα διὰ Φ]ίλωνος. Ὃ καὶ προτεθῆναι | πρὸ τῆς εἰσόδου | τοῦ νε[ωκορίου γενομένης ἐγ]δόσεως. Le verbe παραγράφειν employé à la l. 28 n'implique pas l'idée que l'inscription sur le livre de la dette a été faite à tort. Le décret relatif au temple d'Apollon Koropaios, 1109, ne serait pas plus ancien que celui qui occupe le n° 1100. — Nombreuses corrections à *IG*, IX, 2, 1106, notamment l. 14, Δημη]τριέων τοῖς [ἄρχουσι καὶ τῶι δήμωι]. — *IG*, IX, 2, 1106 serait le décret par lequel les magistrats et le peuple de Démétrias sont avertis des honneurs décernés par les Perrhaibes aux arbitres que Démétrias leur a envoyés. Restitutions à l'appui de cette interprétation. — P. 17. La dédicace 1138 se rapporte plutôt à Carinus qu'à Carus. — P. 58. W. s'explique sur une critique que W. Rensch lui a adressée à propos de la manumission *IG*, IX, 2, 1115, l. 15.

Larissa. — E. Cavaignac, *R. de Phil.*, 1909, 179. Étudie le passage de la lettre de Philippe aux Larisséens où le roi leur parle des ἀποικίαι que les Romains ont envoyées σχεδὸν εἰς ἑβδομήκοντα τόπους. Il veut que le roi ait pensé aux 35 tribus romaines et qu'il les ait confondus avec les 70 centuries que la réforme de 241 avait données à la 1re classe. Mais ἀποικία ne me paraît pas susceptible d'un sens autre que celui de colonie, et l'on sait par Asconius qu'en 218 les Romains avaient 53 colonies. Philippe n'exagérait donc pas plus qu'il ne le fallait pour les besoins de sa thèse lorsqu'il parlait en 214 d' « environ 70 » colonies.

Macédoine. — *Thessalonique*. — P. N. Papagéôrgios, *Mélanges pour la 40e année de professorat de K. S. Kontos* (en grec), Athènes, 1909, P. 97. 81 l. d'un catalogue de noms, qui semble d'époque antonine. Il s'agit probablement d'amis qui ont contribué à élever un monument funéraire.

L'inscription en mosaïque découverte par M. P. dans l'église de Saint Démétrius : « Aux temps de Léon, tu vois rajeunie l'église de Démétrius, brûlée auparavant » a rouvert la discussion sur la date de la basilique. D'après O. Tafrali, *RA.*, 1909, I, 97., l'incendie est le fait des Slaves de Perbund v. 634 et la restauration a eu lieu sous Constant II (642-68); elle serait mentionnée dans une autre inscr., Léon étant préfet d'Illyricum. — Ch. Diehl, *J. des Savants*, 1909, 87; *C. R. Ac. Inscr.*, 1909, 351, 422 hésite entre l'incendie de 690 et Léon III (717-40), la prise par les Arabes (904) et Léon VI (886-911).

N. P. Kondakov, *Makedoniia* (en russe, Saint-Pétersbourg, 1909). — P. 94. Inscr. dédicatoires des mosaïques d'une autre église qui fournissent les dates 649

(évêque Paul) et *circ.* 780 (évêque Théophile). — P. 137. Sur une icône de la Vierge dans l'église de la Théotokos : ἡ | ἐλπὶς (*sic*) | τῶν ἀπελπισμένων.

Karitsa près de *Thessalonique*. — H. Grégoire, *Byz. Ztschr.*, 1909, 298. Note sur les inscr. publiées par Papagéôrgios, *ibid.*, 1908, 129.

Serrhae. — N. P. Kondakov, *Makedonija*, 1909. — P. 155. Sur les deux faces d'un éventail liturgique de l'église métropolitaine, inscr. contenant la prière suivante : ἅγιος, ἅγιος Κ(ύριο)ς Σαβαώθ, πλήρης ὁ οὐρανὸς καὶ ἡ γῆ τῆς δόξης σου · ὡσαννὰ ἐν τοῖς ὑψίστοις.

Ochrida. — N. P. Kondakov, *Makedonija*, 1909. — P. 261 et suiv. Inscr. sur des étoles et des icônes des XIIe-XIVe s. Une reliure d'Évangile en métal ciselé est l'œuvre d'un certain *Nikolaos Andronikou tou Phronimak*.

THRACE ET ARCHIPEL THRACE

Thasos. — W. Deonna, Ἐφ. ἀρχ., 1909, 16. Quarante-trois inscr. copiées en diverses localités, dont une latine. Les n°s 1 (meilleure copie de *REG*, 1903, 181, 2), et 41 sont des épitaphes métriques; 33 est sans doute prophylactique : Ἡρακλῆς | ἐνθάδε | κατοικεῖ (n° 15 de Tod). Les autres textes sont des funéraires avec quelques noms intéressants : Zipas, Bendis, Mégôn, Delphos, Ilouiôn, Préxileus, Mênothéa, Théôgas. M. D. a aussi relevé les marques de tâcherons sur les remparts.

W. Deonna, *RA*, 1909, I, 10. Inscr. mutilée d'un sarcophage. On distingue avec sûreté Οὐλπία qui date approximativement.

J. Baker-Penoyre et M. N. Tod, *JHS*, 1909, 91. Vingt-trois inscr., la plupart funéraires. 1. En caractères locaux du début du ve s. : Μενέδημος Πλάτθιος ἀνέθηκεν. — 9. Épigramme du début du ve s. commémorant l'emploi d'une tombe en forme de tour comme de phare, σωτήριον | νηυσὶν τε καὶ ναύτησιν. Quelques noms curieux : Kélatos, Anthos, Mantarous, Mantodaladès. — Un fac-similé de l'inscr. 9 est donné p. 232, et Wilamowitz-Moellendorff propose, p. 250, de lire Ἀ]κηράτο le nom de l'intéressé que Tod écrit Κηλάτο. Pour son n° 15 = 33 de Deonna Farnell, *ibid.*, confère Kaibel, 1138.

Lemnos. — R. Petazzoni, *R.-c. dei Lincei*, 1908, 1-17. Étude sur le nom de *Zerona* dans l'inscr. préhellénique. Ce serait une déesse identique à celle de la grotte *Zerynthia* à Samothrace.

Constantinople. — H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. Belg.*, 1909, 162. L'épigramme publiée par Wiegand, *AM*, 1908, 147, comme venant de Constantinople a été copiée par Mordtmann et Dumont-Homolle (74 z 8) à Érégli de Thrace (Héraclée-Périnthe). Quelques corrections aux autres textes publiés par Wiegand, notamment 10 et 11.

Wace et Traquair, *JHS*, 1909, 63. Dans une étude sur l'obélisque de Théodose, republient l'épigramme dédicatoire, *CIG*, 8612.

Périnthos. — H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. Belg.*, 1909, 162. *AM*, 1908, 147 a été copié à P. par Dumont-Homolle, 74 z 8.

MOESIE-DACIE

Trajanu Augusta (Stara Zagora). — A. von Domaszewski, *Bonner Jahrbücher*, 1908, 185. Dédicace de la ville à son concitoyen Trajanus Mucianus, dont le nom est suivi d'un très intéressant *cursus* qui se place entre Gallien et Dioclétien. Ce *cursus* qui commence avec son entrée comme simple soldat dans la *cohors I Concordensium* s'achève avec sa nomination comme procurateur en Thrace. Peut-être le personnage est-il identique à l'Aurelius Mucianus qui fut *praeses* en Rhétie sous Dioclétien.

Bucharest. — Tocilescu avait entrepris de publier tous les monuments antiques du Musée de Bucharest. La mort (1909) ne lui a permis d'en donner que la première partie : *Monumentele epigrafice si sculpturali*, I (Bucharest, 1902). Bien que ce recueil soit déjà ancien, il se trouve si peu accessible que je crois rendre service en signalant ce qu'il apporte à l'épigraphie grecque. P. 183 (de *Daphnis* = Spantov). Amphore rhodienne estampillée sous Aristodamos au mois Panamos; de l'autre côté : Θιάσου, propriété d'un thiase ou nom du fabricant? Autres timbres au nom de : Aristokratès (n. 80), Brôlythrisbis Dryôsou Aroulos ? (n. 84). Kylix avec Νίκα et Ἥρᾳ d'un côté, Χαῖρε καὶ πίε ἀ[εὶ? de l'autre (n. 81). Πυραμίς élevée aux frères Chrestos et Neikandros par Chrestos Zôilou ἐπίτροπος Ἀρτεμεισιάδος ; l'Artémisias est une tribu de Philippopolis (n. 86). Autel funéraire à bucrânes, χρηστὲ χαῖρε (n. 87). Stèle montrant Apollodôros Neikiou sur son lit funèbre (n. 88). Stèle du même type élevée par Ἄνων, fille de Zôpyrion, à son mari Nouménios Artémidôrou (n. 89). Stèle d'Aurèlios Diogénès en cavalier chassant le sanglier (n. 90). Relief du même type de prov. macédonienne, où Neikorotis est assise au pied du lit d'Abrokomas (fig. 8). M. Cl. Philippos à son affranchi M. Cl. Achilleus (n. 91). Ἀγαθῇ τύχῃ Αὐρ(ηλίου) Θεοδοῦ (n. 92).

Serdica (Sophia). — B. Filow, *Klio*, 1909, 258. Fr. d'une liste des mystes de la Μήτηρ δενδροφόρων. Parmi les noms : Obeias, Myrsas, Rhoudoumas.

RUSSIE MÉRIDIONALE

Chersonnèse. — Pharmakovsky, *Jahrb.* 1909, *Anz.* 159. Lampes avec les estampilles d'*Alimétios* et d'*Aphphianos*.

Olbia. — Pharmakowsky, *Jahrb.* 1909, *Anz.* 174. Péliké avec Κέφαλος καλός; tablette de plomb avec trou pour suspendre à une jarre : ἀγορανομοῦντος Ἀγαθοκλέους λεῖτρα β' ; stèle de Σπάρτοκος | Κλειδήμου (inscr. peinte en rouge, IVe s.).

A. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1909, 119. Étude consacrée à la « lettre d'Artikon », deuxième missive sur plomb connue, IVe s. (Latyschew, *Bull. comm. arch.*, X, 10) : Ἀρτικῶν τοῖς ἐν οἴκῳ | χαίρειν · ἢν ἐγβάλει ἐκ τῆς | οἰκίης ὑμᾶς Μυλλίων, | παρὰ Ἀτάκους εἰς τὸ οἴκημα, | ἢν γὰρ διδῶι · εἰ δὲ μή, | παρὰ Ἀγάθαρχον · εἰς τὰ | παρὰ Κέρδωνος ἐρίων τὸ μέρος κομισάσθω. « Artikon à ceux de la maison salut. Si Myllion vous expulse de la maison, retirez-vous dans le bâtiment voisin d'Atakoi (peut-être : des Atakoi, — ce serait un nom de famille passée à la propriété), si on

vous le concède; si non, chez Agatharchos. Qu'une partie des laines y soit apportée de chez Kerdon ». Ma traduction qui suit le texte d'aussi près que possible diffère de celle de Wilhelm qui me paraît beaucoup trop loin du texte. Pour la mienne je suis seulement obligé de sous entendre οἰκήματα après εἰς τὰ. Il suffirait d'ailleurs d'écrire εἰς ταῦτα. Quant à *retirez-vous*, ce sens semble donné par κομισάσθω παρὰ... qui domine toute la phrase.

Panticapée (Kertch). — Watzinger, *Griechische Grabreliefs aus Südrussland* (Berlin, 1909). — Les nombreuses stèles funéraires trouvées à Panticapée sont reproduites dans cet ouvrage. La revision de leurs inscriptions n'ajoute rien en général à Latyschew. Voir pourtant W. 401 = L. II, 5; W. 626 = L. II, 84; 630 = IV, 368; 639 = IV, 315; 643 = II, 366; 646 = II, 200. Aucun index malheureusement ne permet de se rendre compte du nombre des *inedita*. En dépouillant le volume, je n'ai relevé comme tel que 631 : Lysimachos Dionysiou et son fils.

CYCLADES

Amorgos. — W. Schultze, *Z. f. vergl. Sprachforschung*, 1908, 130. Dans *IG*, XII, 7, 414, ἐϘρότε est pris *obscoeno sensu*. Cf. *CIL*, IV, 2215 : *Cressa fututa sum hic* et plus bas *s. v. Marissa*.

La loi d'Aigialé (*IG*, XII, 7, p. 123) a fait l'objet de quelques corrections de S. Basis, Ἐφ. ἀρχ., 1908, 195. L. 32, προκαταβαλέτω τὸ μίσθωμα πᾶν. L. 76, παρεχέτωσαν. MM. Dareste, *Nouvelle Rev. hist. du droit*, 1908, 639, et Th. Reinach, *REG*, 1909, 241, ont essayé d'y élucider ce qui a trait à l'hypothèque. Les mêmes emprunteurs qui doivent donner en gage des fonds valant plus de 2,000 dr., sur ces mêmes fonds ne pourront emprunter plus de δραχμῶν... κοσίων. Trompés par l'analogie d'un autre passage, les éditeurs ont restitué διακοσίων. Dans ce passage, les 200 dr. représentent le fermage normal du fonds adjugé majoré de 50 p. 100 suivant l'usage; le capital prêté est au *maximum* de 900, au *minimum* de 600 dr. C'est donc ἐνα]κοσίων ou ἑξα]κοσίων qu'il faudrait restituer, selon Th. Reinach.

B. Haussoullier, *R. de Phil.*, 1909, 1. Rapproche l'épigramme funéraire *IG*, XII, 7, 123, d'une épigramme semblable de Milet où un enfant, enlevé dans sa fleur, se vante également d'être devenu astre et demande, à ce titre, à être vénéré.

Ios. — Deissmann, *Licht vom Osten*, 1908, 93. Texte épigraphique de la grande inscr. isiaque *IG*, XII, 5, 1, 14, avec renvoi aux passages bibliques analogues.

Mykonos. — A.-J. Reinach, *RA*, 1909, II, 271. Lecture plus complète du bas-relief *BCH*, 1887, 275 et 1891, 626 : Διὶ Διμερανῶι καὶ ταῖς Νυμφαῖς Χ...

Ténos. — P. Boesch, Θεωρός, 1908, 128. Discute la date des décrets portant reconnaissance de l'asylie des *Posideia* et propose quelques corrections pour le décret en l'honneur de Nymphaios de Byzance.

A. Wilhelm, *Jahresh.*, 1909, 147. Le fr. dit ténien *BCH*, VII, 250, n'est qu'une partie d'une inscr. du *Pirée*.

Délos. — Clermont-Ganneau, *C. R. Ac. Inscr.*, 1909, 308-17. Sur un autel rond : Διὶ Οὐρίωι καὶ Ἀστάρτηι Παλαιστινῆι | καὶ Ἀφροδιτῆι Οὐρανίαι, θεοῖς ἐπηκόοις, | Δάμων Δημητρίου Ἀσκαλωνίτης, | σωθεὶς ἀπὸ πειρατῶν, | εὐχήν | . Οὐ θεμιτὸν δὲ προ-

σαγειν | αἰγειὸν, ὑϊκὸν, βοὸς θηλείας. La déesse « Palestinienne » est nouvelle ; le dédicant étant originaire d'Askalon et Aphrodite Ourania étant la grande déesse d'Askalon, c'est « Philistinienne » qu'il faut entendre. M. C.-G. suppose que l'interdiction du bouc et de la chèvre se rapporte à Zeus Ourios, celle de la truie et du porc à Astarté, celle de la vache à Aphrodite.

Otto Weber, *Mélanges en souvenir de H. Derenbourg* (Paris, 1909) et *Orientalische Literaturztg*, 1909, p. 61. L'inscr. grecque de l'autel minéen, Ὄδδου | θεοῦ | Μιναίων | Ὀάδδω, ne doit pas être considérée comme la traduction du texte minéen, ainsi que le veut Clermont-Ganneau, *C. R. Ac. Inscr.*, 1908, 546-60 ; 1909, 307-17 (photogr. p. 611), ni même comme un résumé que les dédicants, Han'i et Zaid'il, auraient fait inscrire à l'usage des passants grecs. En ce cas, ils n'auraient pas manqué de faire traduire leurs noms. Quand l'inscr. grecque fut gravée, elle avait dû passer entre les mains d'un médiocre linguiste qui, pour transcrire *Wadd*, hésita entre deux formes également fautives et qui ne reconnut pas que, à côté de ce dieu particulièrement vénéré dans la région d'El-Ola, l'autel était consacré « à tous les dieux de Me'în ». Les caractères épigraphiques, qui datent du milieu du IIe siècle, ne peuvent donc fournir que le *terminus ante*. Des trois signes précédant la dédicace — ils rappellent étrangement les signes égéens — le 2me, serpentiforme, serait le symbole de Wadd, le 1er et le 3me (trident et rectangle allongé aux longs côtés concaves) ceux de l'ensemble des dieux. J'ajoute que la disposition du texte grec et le fait que la base ne provient pas d'un sanctuaire, mais d'une maison particulière du N.-O. de l'Agora de Théophrastos (non Théophanès comme l'on a écrit à tort) lui enlèvent, en effet, tout caractère officiel ou même public. — Je vois dans la *Rev. bibl.*, 1909, 487, que M. D.-H. Müller a approuvé la lecture de M. Clermont-Ganneau, séance du 13 janvier 1909 de l'Académie de Vienne ; cf. son *Anzeiger*.

A. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1909, 131. Propose une restitution pour *BCH*, XXIX, 196, l. 15 et 19.

W. Crönert, *Jahreshefte*, 1908, *Beibl.*, 186-195. Corrections de détail aux comptes déliens. Je relève : dans *BCH*, XXIX, 418, 12, préférez la forme Βάτησις ; X, 462, 23 : τριβλί[α] μόν[ωτα τρί]α ; 463, 54 : ἔγκιρα [ἀργυ]ροήλα ; 464, 83 (cf. XIV, 407) ἡ καλουμένη Γέρανος, ce serait la statuette d'une danseuse de *géranos;* XXIX, 428, 11 : παθάλη = παλάθη, panier à fruits ; 449, 36, à propos du cratère Πανιώνιος (cf. *B. ép.*, 1907) ; 451, 35 : Ἀδὼ Μακέστα, la Macédonienne (cf. *B. ép.*, 1907) ; 468, 13, cf. *IG*, VII, 3073, 64 ; XIV, 389, 45 : τεττίγια Πτολεμαϊκὰ χρυσὰ, ne seraient pas des monnaies à la cigale, inconnues en Égypte (ne peut-on penser à celles d'Éphèse qui pouvait être ptolémaïque en 279 ?) ; 394, 39 : ἐγ[με]τῆσαι ; 396, 86, à propos des ῥυμοί ; 409, 80, sur les oboles ἀρβυλικοὶ ; 415, 83 : ἑλεπύριον ; XXVII, 78, 128 : φαλλοὺς ; VI, 26, 220 : μὴ πορευομέ[νοις ; 222, τὸ περίκομμα ; XXVIII, 159 *a* : μυλωθριαίους ; XXIX, 537, 51 : Αἰγλάνορος [Κυρηναίου ; 572, 8 : τρυβλιοφόρον.

E. Ziebarth, *Rhein. Mus.* 1909, 336. L'indemnité de logement, ἐνοίκιον, que Schulhof croyait mentionnée pour la première fois dans *BCH*, 1908, 5 (à propos de l'architecte Thymias) l'est déjà dans les comptes de Démarès, *BCH*, VI, 13 l. 83.

W.-S. Ferguson, *Klio*, 1909, 333. Dans l'article analysé p. 294, qui importe presque autant à Délos qu'à Athènes, une note sur les prêtres de Délos doit être mentionnée ici. Dans la liste qu'en a dressée P. Roussel, *BCH*, 1908, 438, le prêtre

d'Aphrodite manque. Roussel s'autorise de ce fait pour placer la liste avant la création de cette prêtrise. F. cherche à établir par des arguments prosopographiques qu'elle est postérieure à la disparition de cette prêtrise à la suite du sac de 88-6. Cette prêtrise ne figure pas encore dans une liste de 153/2 ; F. admet avec Roussel qu'il en est ainsi parce qu'elle n'avait pas encore été créée, mais il n'admet pas la même explication pour l'absence du prêtre de Sérapis. Il n'y aurait là qu'un oubli. Toutes les dédicaces à Atargatis-Aphrodite sont postérieures à 128/7 ; c'est entre 118/7 et 110/09 que le culte a dû achever de s'helléniser et que le prêtre hiéropolitain a été remplacé par un prêtre athénien. Le premier prêtre datable d'Aphrodite serait, d'après F., Σίβιος? Σωσιπάτρου Κηφισιεύς qu'il place, ainsi que la première fois où Kratès fut sacristain de la déesse, en 104/3. — P. 339. F. confirme le recul de 4 ans que Schulhof fait subir en bloc à tous les archontes déliens antérieurs à 240 : les *Ptolémaia* débutent ainsi en 280/79, les *Philadelpheia* en 271/0, les *Démétreia* en 240/39.

P. Graindor, *Mélanges Godefroid Kurth* (Liège, 1908) p. 8. Discute l'opinion de M. Dürrbach qui voit dans le fr. *BCH*, 1904, 113, le début du décret des Nésiotes en faveur de Philoxénos de Samothrace. Ce fr. a été voté à Délos assez haut dans le IIIe s.; le décret pour Philoxénos aurait été, au contraire, rendu, peu après 200, à Ténos où l'hégémonie rhodienne transporta le siège de la Confédération. — Dans les mêmes *Mélanges*, Francotte étudie les taxes du 20e et du 10e dans la Ligue de Délos, p. 1-5.

F. Dürrbach écrit à Boesch (cf. Θεωρός, 17) que *BCH*, 1904, 115, 7, fr. de décret par lequel le κοινὸν des Nésiotes décide d'envoyer des théores à une fête, est, en raison de l'épigraphie, antérieur à 250. Ne doit-on pas penser aux *Sôtèria* de Delphes?

J. Sundwall, *BPhW*, 1909, 1210. Important c.-r. du mémoire de P. Roussel, sur les Athéniens mentionnés dans les inscr. de Délos, *BCH*, 1908, 303-444. Notamment, S. n'admet pas la distinction que R. a essayé d'établir entre ἱερεὺς ὤν, prêtre en charge, et ἱερεὺς γενόμενος, prêtre sorti de charge ; mais il reconnaît que R. a enlevé tout fondement à la théorie de Ferguson selon laquelle l'ordre de succession des tribus serait observé pour les prêtres d'Hagné Aphrodité et des Grands Dieux.

W. W. Tarn, *JHS*, 1909, 268. Après examen approfondi adhère à l'opinion de Holleaux qui voit Antigonos Gonatas dans le roi fils Βασιλέως Δημ]ητρίου qui a consacré le « portique des cornes ».

M. Holleaux, *C. R. Ac. Inscr.*, 1909, 414. Sous un bas-relief représentant 3 déesses assises sur un banc, on lit : Σπόριος Στερτίνιος Σπορίου Νύμφαις Μινοῖσιν. La fontaine où le relief a été trouvé est donc la fontaine *Minoé*. Sur l'étude que J. Hatzfeld lui a consacrée au 2e *Congrès international d'Archéologie*, voir A.-J. Reinach, *RA.*, 1909, II, 270. Des 70 inscr. trouvées en 1908, encore inédites, signalons un fr. de traité entre Philippe V, Amynandros et les Étoliens, un fr. des comptes des hiéropes sous Parménion (173 av.) ; un décret en faveur d'un habitant de Thessalonique envoyé dans les îles en qualité de σιτώνης du roi Démétrios ; une dédicace en l'honneur de Νικόλαος Ἁγία Αἰτωλός, le fondateur des jeux *Nikolaeia;* deux autres à Artémis Sôteira et à Zeus Sabazios ;

une autre apprend que les ἐλαιοπῶλαι qui ont élevé un ναός à Héraklès (*BCH*, XXIII, 74) l'ont réparé en 91-90 ; une signature d'Eutychidès.

Rhéneia. — La fameuse stèle où Hérakleia, sans doute une Juive, invoque contre ses assassins Θεὸν τὸν Ὕψιστον (*Syll.*, 816), copiée par Lebas à *Rhéneia*, est comme l'on sait, arrivée au Musée de Bucharest dans la collection du général Mavros. Tocilescu l'a republiée dans les *Monumentele epigrafice* de ce Musée (1902), n. 93, ainsi que les stèles semblables de Mykonos et d'Athènes, avec un long commentaire. Parmi les épitaphes de cette collection, d'autres peuvent venir de Rhéneia, notamment une tombe-autel à bucrânes, du type qui est ordinaire à Délos, avec Χρηστὲ χαῖρε (n. 87). — Dans *Licht vom Osten*, 305, Deissmann reproduit l'article qu'il a consacré dans le *Philologus*, 1902 à la malédiction d'Hérakleia.

CRÈTE

Gortyne. — Wolf Aly, *Der kretische Apollonkult* (Leipzig, 1908), p. 3. Gortyne étant la seule ville de Crète où un Pythion soit connu (1), c'est avec elle que serait conclu le traité de Mylasa avec une ville crétoise (Blass, *G. D.-I.*, 5163 *b*) et c'est ἐν Γόρτυνι ἐν τῷ [ἱερῷ τῷ Ἀπέλλωνος] Πυτίω qu'il faudrait restituer pour le lieu où devait être déposé le traité entre Phaistos et Lèbéné (5085). — P. 4. Dans 5023, lire τὰ[ν Ἑστίαν καὶ Τῆ]ν (Zeus) .....κ' Ἠννάλιον κ' Ἄρεα. — P. 9. Lire Καννηίω dans 5015, 3, peut-être aussi dans 5025, 21.

St. Xanthoudidis, Ἐφ. ἀρχ., 1908, 234. Stèle élevée à sa fille par Χαρὰ Νεικητιανή et épitaphe chrétienne de ἡ μακαρία Κυρὰ Δημητριανή. — P. 236. Correction au traité entre Gortyne et Rhizénia (Blass, 4985). — P. 241. Corrections à l'épitaphe métrique *Mus. It.* III, 153.

A. J. Reinach, *RA.*, 1909, I, 373. Texte, traduction et commentaire des 2 blocs retrouvés parmi les 4 qui portaient le traité de 183 entre Euménès II de Pergame et trente cités crétoises (cf. préc. *Bull.*). — P. 371, 4 et 375, 2. Sur l'identité du kosme Kydas (*Mon. ant.*, 1890, 58).

St. Xanthoudidis, *Byz. Ztschr.*, 1909, 177. Quelques bulles byzantines provenant des ruines de Gortyne.

H. Lipsius, *Zum Recht von Gortyna*, dans les *Abhandl.* de l'Académie de Saxe, 1909, 392-410.

J. Brause, *Lautlehre d. kret. Dial.*, 1909, 182. Dans *Mon. ant.*, I, 59, 7, lire κἀφορ[δίταν (Aphrodite) καὶ θιὸνς παύτανς κα[ὶ πάνσανς.

M. E. Meister, *Rh. Mus.*, 1908, 559 et Thalheim, *BPhW.*, 1909, 1507, défendent deux interprétations différentes du rôle des co-jureurs dans Blass, 4986.

(1) L'existence d'un sanctuaire d'Apollon Pythios (Ποίτιος) à Lyttos est maintenant établie (cf. Paribeni, *Mon. ant.*, 1907/8, p. 369) et le nom d'Apollon apparaît sur une inscr. d'Ini (Pediada) où l'on connaît aussi un Asklépieion (*ibid.*, p. 360). Paribeni propose d'identifier Ini avec Arkadia ; j'y verrais plutôt Ertaia (*RA*, 1909, I, 377). J. Brause, *Lautlehre d. kret. Dialekte*, 107 fait disparaître Ertaia en supposant que lorsque Thrasymachos est qualifié de Ἑρταίων μοῦνος, il s'agit d'une *gens* de ce nom, *gens* dont le nom primitif était Ἑορταῖος.

Gournia (Minoa ?). — Dans son grand ouvrage, *Gournia* Philadelphie, 1909), Mme Boyd-Hawes n'a pas reproduit les pierres inscrites d'époque romaine signalées par elle dans son *Report* des *transactions* du *Department of Archaeology* de l'*University of Pennsylvania* (1904), p. 15. Pour qu'elles ne restent pas inaperçues, je rappelle qu'une pierre de *Prasonisi* portait les noms d'Euthymos et de Chrysippos Nikanôros, et que les murs de H. Pelaghia contiennent une signature : Κλυθὸς ἐποίησε.

Sanctuaire du Diktè. — St. Xanthoudidis, Ἐφ. ἀρχ., 1908, 200. Trouvé près de Roussolakkos de Palaikastro, ce décret du IIe s., rendu ἐπὶ τᾶς Καμιρίδος κοσμόντων (les kosmes se succédaient donc par tribu comme les prytanes à Athènes), ordonne de réparer τὰ ἀρχαῖα ἀγάλματα θαραπεύσαντες dans le temple de Ζηνὸς Δικταίω, de remettre en état et de redorer les images d'Athanaia et d'Artémis, d'affermir sur leurs bases (ἀστραγαλίσαι ἐπὶ τῶν ὑποποδίων Atlas et les Sphinx, de repeindre (ἀναγράψαι) Poseidon, Zeus, le visage de Héra et Niké.

Lato sur Mer. — St. Xanthoudidis, Ἐφ. ἀρχ., 1908, 208. Ἀριστόδαμος Θα[ρ-συμάχω] | [καὶ ἁ σὺν] αὐτῶι Εὐνομ[ία] | Κατ[ῶι τὸν ναὸν καὶ τὸ ἄγαλ][μα ἐποί]ησαν. Suivent des noms. — *Eunomia* désigne le corps que forment les kosmes. X. montre qu'il en est de même à Olous, Istrôn et Aptara. — P. 212. Fr. d'une délimitation entre les territoires de certaines cités de la Crète orientale. Les l. 1-11 se rapportent à Lato et à Olous, les l. 12-14 à Itanos et Hiérapytna. On peut les restituer à l'aide de *CIG*, 2554 et 2561. — P. 217. Trois fr. de décrets de Lato qui y est dite ἐπὶ Καμάρᾳ (et non πρὸς comme à l'ordinaire) avec les noms curieux Mopolchos et Lattygos (sans doute celui de *Mus. It.*, III, 646). — P. 219. Fr. d'un traité avec Lyttos et d'une épitaphe en vers. — P. 222. Fr. d'un traité entre Lato et Éleutherna. — P. 224. Fr. d'un traité entre Lato et Hiérapytna. — P. 225. Dédicace d'un temple en 102/1. Après le nom des kosmes (les mêmes que *Mus. It.*, III, 646 : Blass, 5077) et de leur secrétaire, ἁ πόλις | ταῖ Ἀθαναίαι ταῖ Δεραμίτι καὶ ταῖ Ἐλευθυίαι | τὸς ναὸς καὶ τὸν περίβολον ὠικοδόμησε. — P. 229. Base d'une statue élevée à Auguste et 3 épitaphes où il faut relever les noms : Ballas (B pour Φ), Damakas, Damasas, Kikôn, Bryousa (cf. le Carien Bryaxis), Ophaliôn. — P. 244. Corrections au traité entre Gortyne et Lato, *BCH*, 1903, 219.

Knossos. — W. Aly, *Der kretische Apollonkult*, 1908, p. 13. Restituer Δελφιδίω comme vocable d'Apollon dans *G. D.-I.*, 5165, 13 et 5073, 24.

St. Xanthoudidis, Ἐφ. ἀρχ., 1908, 232. Ex-voto : Διὶ Σωτῆ[ρι Πλώτι]ος Κόριν[θος ἰατρός. — Épitaphe de Ἀγὸς Λεοντίω qui pourrait être le frère du Thrasymachos Léontiou dont on a retrouvé au même endroit l'épitaphe métrique (Blass, 5074).

Xanthoudidis pense que Thrasymachos est tombé dans une guerre de Knossos contre une de ses voisines. J'ai supposé (*RA.*, 1909, I, 376) que l'Élaios sur les bords duquel il était tombé était le fleuve bithynien auprès duquel le prince Attalos fut vainqueur en 183, et je remarque qu'un autre Thrasymachos est mentionné à Knossos, 5150, 54.

Cherronésos. — Xanthoudidis, Ἐφ. ἀρχ., 1908, 233. Stèle élevée par Τάκιτος (*Tacitus*) à sa femme Μούσα

Phalasarna. — W. Schultz, *Rätsel aus dem hellenischen Kulturkreise*, 1909, 84. Republie et commente la *defixio* de *Rh. Mus.*, 1900, 85.

Polyrrhénia. — Xanthoudidis, Ἐφ. ἀρχ., 1908, 242. Corrections aux épitaphes métriques, *Mon. ant.*, 1901, 441 et 475.

Kydônia ou localités voisines de La Canée. — Xanthoudidis, Ἐφ. ἀρχ., 1908, 235. Quatre épitaphes du Musée de La Canée.

Axos. — Xanthoudidis, Ἐφ. ἀρχ., 1908, 242. Dans l'épitaphe métrique *Mon. ant.*, 1901, 548, lire μ' ἐσίδοιτο Ῥάδων; Rhadon serait le nom local de Rhadamanthe. (cf. Paribeni, *Mon. ant.*, 1908, 316 n.)

J. Brause, *Lautlehre der kret. Dialekte*, 16. Dans 5126 A, 4, restituer : ἔρσ[ενα λοϝκ[ός.

MALTE

Albert Mayr, *Die Insel Malta im Altertum* (Munich, 1909). P. 85. Fixe entre 218 et 214 le décret en l'honneur de Démétrios de Syracuse, *IG*, XIV, 953. — P. 97. Inscr. inédite : ..... Καλπουρνιανὸς [ὁ] φιλόμουσος, οἱ αὐτοὶ ἱερο[μνήμονες χαριστή-ριον. — P. 105. Au Musée de La Valette, anses d'amphores rhodiennes estampillées sous Anaxiboulos, Euanor et ...αφιλου.

ILES D'ASIE

Lesbos. — H. Lattermann, *Griech. Bauinschriften*, 1908, 92-119. Étudie *IG*, XII, 2, 11. Ce serait un devis du temple de Messa près Pyrrha, sans doute un Aphrodision. Dans ses notes, L. discute le sens d'ἀνακαθαίρειν (affouiller, d'après Holleaux ; niveler d'après L.), ἔδαφος (terrain de construction), ἀναλαμβάνειν (mur de soutien), ξύειν (aplanir, polir une pierre avec le ξυστήρ). — P. 120. Étudie *IG*, XII, 2, 114, construction d'une *stoa* appuyée au rempart à Mitylène : θυρέτρα signifie : battants de portes, ξύλομα Χίαν δόκωσιν, charpente de toit à la façon de Chios.

Samos. — A. Wilhelm, *Wiener Eranos*, 1909, 125. Sur le sens de καταστήσειν τὸν σῖτον dans la loi sur l'achat du blé, *Berl. Ak. SB.*, 1904, 917. Le σιτώνης doit acheter le blé dans le territoire d'Anaia de façon à le *livrer* à l'État au plus bas prix. Wilamowitz-Moellendorff, *Abhandl. Berl. Ak.*, 1909, 62. Épigramme funéraire en 14 vers (hexamètres et pentamètres alternés) pour le fils d'Épératos, jeune garçon, παρέφηβος. Jolie pièce hellénistique.

Chios. — Corrections au recueil de Zolôtas, analysé dans le dernier *Bull.*, par B. Haussoullier, *J. des Savants*, 1909, 177 (n° 44, lire Μην]ὸς Δίου) et *Rev. de Philol.*, 1909, 9-17. Pour l'inscr. qui contient les donations d'un Βασιλεὺς Ἄτταλος, M. H. rappelle que L. Bürchner, qui a vu la pierre, pense à Attalos II ou à Attalos III (*BPhW.*, 1900, 1628) et il suppose que le roi fait abandon à la ville du tribut ou d'une partie du tribut qu'elle lui doit à charge pour elle d'employer les dites sommes d'une part à la reconstruction des murs, de l'autre au chauffage du gymnase. Le tribut aurait été réparti sur les propriétés foncières dont la liste suit avec nom du propriétaire et chiffre de la cotisation. M. H. relève deux des articles de cette liste qui impliquent que des filles pouvaient être à Chios insti-

tuées tutrices de leurs frères en bas âge; si elles étaient mariées, elles étaient assistées elles-mêmes par leur mari. La borne 144 doit se lire ἱερὸς ὁ ἀγρὸς | Ἡρακλεῦς | ἐξ Ἰώου; dans 55, la dédicace est faite en 148, sous le consulat de C. Bellicius Torquatus et P. Salvius Julianus.

Mlle Zolôtas a donné elle-même quelques corrections et additions dans Ἀθηνᾶ, 1908, p. 508. Je les examinerai dans le prochain *Bull.* en même temps que les remarques auxquelles elles ont donné lieu. — A. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1909, 142, s'est attaché à restituer le règlement de marché publié par Zolôtas, p. 221. Lire notamment l. 12-15 : ζημιούσθω ὑπὸ τοῦ [ἀγορανό]|μου ἡμέρης ἑκάστης ὁραγ-μαῖς] | δύο · εἴρια μηδὲ γνά[φαλλα ἐξ οἴ]κου μὴ πωλεῖν.

Wilamowitz-Moellendorff, *Abhandl. d. Berl. Ak.*, 1909, 66. Pilier tétragonal en trachyte rouge écrit longitudinalement sur les 4 faces. Comme il porte une loi et que la forme des caractères et leur disposition boustrophédon permet de le placer à la fin du VIIe s., W.-M. croit pouvoir le qualifier de κύρβις. La loi qui y est inscrite est désignée sous le nom de δήμου ῥήτρη. Je crois, en effet, qu'il faut rattacher δήμου au mot qui suit et non, comme le fait W., à ἱστίης = ἑστίας qui précède, puisqu'on trouve 3 l. en dessous δέκα | τῆς ἱστίης ἀποδότω. La loi semble régler les devoirs du personnage nommé δημαρχῶν, sans doute chef électif du peuple, à côté du βασιλεύων, chef religieux. A côté du conseil aristocratique, l'assemblée populaire apparaît aussi sous le nom de βουλὴ ἡ δημοσίη. Cette assemblée comptait sans doute 500 membres comme à Athènes, puisqu'il est dit qu'elle est λεκτὴ πεντήϝοντ' ἀπὸ φυλῆς. A côté des autres affaires du peuple, τά τ' ἄλλα τὰ δήμο, elle doit décider de tous les litiges évoqués devant elle dans le mois : δίκας ὁκόσαι ἂν ἔκκλητοι γένωνται τὸ μηνὸς πάσας ἐπ...

Symé. — Deissmann, *Licht vom Osten*, 1908, 68. Photographie de l'inscr. *IG*, XII, 3 *suppl.* 1270. Premier exemple de ἐπισυναγωγή.

Kos. — Deissmann, *Licht vom Osten*, 1908, 179, 276, 213. Fac-similé et commentaire des inscr. Herzog, *Koische Forschungen*, n. 24, 37, 165.

R. Herzog a autorisé P. Boesch à publier dans son Θεωρός, 28, une inscr. très importante pour la question des théories qui sera le nº 87 des *Inschr. von Kos.* Les théores de Kos qui, v. 250, vont assister aux *Itônia* doivent annoncer les *Asklépieia* en Thessalie et à Argos; ceux qui vont à Samothrace doivent les annoncer de même sur leur chemin. Les théores pouvaient donc procéder à l'épangélie.

Rhodes. — *Lindos.* — Martin P. Nilsson, *Timbres amphoriques de Lindos*, extrait des nos 1 et 4 du *Bulletin de l'Académie des Sciences et des Lettres de Danemark*, 1909, et formant la 5me partie (première publiée) de l'*Exploration archéologique de Rhodes* (*Fondation Carlsberg*). — Les anses d'amphores trouvées dans les fouilles danoises dirigées par M. Kinch sont au nombre d'environ 3,000 se divisant en 875 variétés. Avant d'en dresser la liste dans son 2me fasc., Nilsson leur a consacré dans le 1er fasc. une étude d'ensemble portant sur les points suivants : 1. Technique : se caractérise par un coude angulaire. — 2. Usages : dater par un éponyme pour qu'on sache l'ancienneté, indiquer même le mois, pour que le chef de fabrique puisse contrôler la fabrication; faire connaître le nom du fabricant et, parfois, celui du destinataire. — 3. Répartition des indications du timbre rhodien : éponyme + mois : fabricant, moins souvent éponyme : fabricant + mois, ou mois + fabricant. — 4. Noms d'éponymes et noms

de fabricants avec listes où ils sont rangés suivant leur désinence. — 5. Listes spéciales pour les femmes, métèques et esclaves, et maisons de commerce. — 6. Corrections aux publ. d'anses trouvées en Palestine, Chypre, Alexandrie, Rhodes. — 7. Le calendrier rhodien : la reconstitution la plus probable donne : *Thesmophorios* (Oct.), *Diosthyos* (Nov.), *Theudaisios* (Déc.), *Pedageitnyos* (Janv.), *Badromios* (Févr.), *Sminthios* (Mars), *Artamitios* (Avril), *Agrianios* (Mai), *Hyakinthios* (Juin), *Panamos* (Juillet), *Karneios* (Août), *Dalios* (Sept.). — 8. Abréviations et fautes d'écriture. — 9. Formes (quadrangulaires ou circulaires) et attributs du timbre : ces attributs (étoiles, cithare, corne d'abondance, torche, dauphin, couronne, bipenne), se rapportant ou au magistrat ou au fabricant, pourront fournir des indications archéologiques précieuses : ainsi la double *cornucopia* se rapporte au culte des dieux Philadelphes, la présence d'un Hélios drapé permet de dater toute une série d'anses d'avant la chute du colosse (225).

CHYPRE

Salamine. — R. Meister, *Ber. d. Ges. d. Wiss. zu Leipzig*, 1909, 1. Deux inscr. cypriotes en caractères indigènes conservées au British Museum. Sur une borne de Salamine mal publiée *JHS*, XII, 192, lire : Χαρίνω τῶ Νικαν|θέος κᾶπός | ἰμι κε[νεϝὸς] | κὰ ἄσκα[φος, « de Charinos, fils de Nikanthès, je suis le jardin, vide et inculte » ; dans *JHS*, XII, 320 (Marion), rétablir un gén. de Timasès, Τιμᾶσευ (ou ηυ). — Meister, *ibid.*, 1908, 1. Inscr. cypriote sur un fr. de céramique conservé au Musée d'ethnographie de Leipzig. Sur un côté, on lit : συνεγένοντο, Δαυχᾶφορίω Daphnéphorios, et quatre terminaisons : deux en — κλέϝης et — τιμος, noms d'hommes au nominatif, deux en — κός et — Fων, noms d'hommes au nom. ou au gén. Sur l'autre face, γάνος (ou bien le grec *éclat*, ou bien le cyprophénicien *jardin*) et σίγλων, qui désigne un genre de monnaies. L'inscr. était apparemment relative à une fête d'Apollon. — C'est un oracle du Zeus Épikoinios de Salamine, en caractères indigènes, que nous apporte un *ostrakon* publié par R. Meister, *Abhandl. d. Ges. d. Wiss.* 1909, 309. L'oracle τέλος σεῶ (θεοῦ) se trouve d'abord sous deux formes ; puis le consultant est avisé que les prémices sont Διϝὶ jαξίας ἰμφορὰς ; pour le moment il devra lui offrir des κάδοι (nom chypriote de l'hydrie) de vin, et le prêtre note ce que son dieu reçoit de jarres de vin en moyenne par jour et par année, ce qui nous vaut de précieux renseignements sur les chiffres cypriotes.

ASIE MINEURE

Mysie. — *Ilot de Halôné* (Iles de Marmara). — Wilamowitz-Moellendorff, *Abhandl. Berl. Ak.*, 1909, 64. Une épitaphe du VIe s. boustrophédon trouvée par J.-W. Hasluck : Μάνδρωνος | τὸ σῆμα τὸ Μν|ησιπτολέ[μο · | μαχό[μενος δὲ | ἀπέθανε.

Ces îles dont la plus importante, aujourd'hui Marmara, est l'ancienne *Proconnésos*, au N.-O. de la péninsule de Cyzique, ont été l'objet d'une monographie, *JHS*, 1909, 6-18, par F.-W. Hasluck qui prépare une monographie sur Cyzique. P. 13.

Liste des monuments et inscriptions où le marbre de Proconnèse a été employé.

Cyzique. — Dans les monuments transportés au Musée de Brousse et dont le catalogue par M. Mendel, *BCH*, 1909, est analysé s. v. *Prusa*, les nos 1, 8, 11, 16, 25, 58, 70, 94, 100, 395, 415, 430 viennent de Cyzique. On peut ajouter 32, d'*Artakié*, et 33, de *Panderma*.

Wilhelm, *Wiener Eranos*, 1909, 133. Lire λευκὴς λίθεία; dans *JHS*, XXIII, 89.

Adramyttion. — Cichorius, *Unters. zu Lucilius* 1908, 115. Sur la date du sénatusconsulte — ce serait 110 — et sur l'identification de quelques-uns des personnages qui le contresignent.

Pergame. — A.-J. Reinach, *RA*, 1909, I, 101-21, 363-377. Dans la suite de son étude sur les *Mercenaires de Pergame*, R. propose aux inscr. de Fraenkel quelques corrections ou interprétations nouvelles : p. 110, les gens ἀπὸ Μασδύης douze fois cités dans les listes éphébiques de Pergame (aux 11 textes de *AM.*, 1907, n. 309 et suiv. ajoutez Fr. 316, d'après une restitution nouvelle) seraient des mercenaires ou fils de mercenaires de la ville paphlagonienne de Mastya. Dans les mêmes listes, les éphèbes ἐξ Ἀϐϐου.. (n. 324) seraient plutôt originaires de Abônouteichos en Paphlagonie que d'Abbassos; Να.. (306) serait le début de Nakoleia ou Nakrasa, Ἀρχ.. d'Archélaïs (318, 323, 325), Ἐτιε.. d'Étenna 327), Ἡρ.. de Hérakleia du Sipylos (327). — P. 366, 2. Dans Fr. 60, restituer peut être : τ[ῶν Ἀ[χαιῶν. — P. 367. Date de Fr. 64. — P. 379 et 375. Le βασιλεὺς Ἄτταλος du traité avec Aptara (*Or. gr.* 270) est Attalos II; le traité est sans doute de peu antérieur à 156.

A. Trendelenburg, *Jahrb.* 1908, *Anz.* 517. Remarques sur l'Hermès Propylaios d'Alcamène dont la copie s'est trouvée à Pergame. L'emploi d'ἄγαλμα dans le distique gravé sur le fût montre que ce terme peut désigner un *hermès* et l'ἄγαλμα τῆς Ἀφροδίτης ἐν τοῖς Κήποις que Pausanias, I, 19, 2 mentionne en même temps que l'Hermès serait, non l'Aphrodite du type de la Vénus de Fréjus, mais l'Aphrodite Ourania, buste sur fût à quatre faces, pendant de l'Hermès.

La « loi royale des astynomes » a été traduite et commentée par H. Legras, en appendice à sa thèse, *La Table latine d'Héraclée* (Paris, 1908); il montre que les règlements édilitaires des Romains étaient imités de ceux de la période hellénistique.

H. von Fritze, *Nomisma*, II (1908), p. 34. Examine la restitution proposée par Fraenkel (t. II, p. 227) pour la dédicace du temple de Caracalla : il ne reste que des fragments des plaques avec les trous où se scellaient les lettres de bronze. Après le nom de l'empereur il faudrait ajouter καὶ Διὶ Ἀσκληπιῶι, et νεοκόρων μητροπόλις serait très douteux.

G. Leroux, *BCH*, 1909, 239. Reprend, contre Fraenkel, *Alt. v. P.*, VIII, p. 21, l'interprétation de Schuchhardt qui, dans les tuiles marquées βασιλικὴ, sous-entend κεραμίς, non στοά. C'est, pour les cités qui ont des rois, l'équivalent du δημόσιος qu'on a vu plus haut dans les tuiles de Sparte. Les fouilles de 1908 ont mis au jour une quantité de tuiles de ce type dans les thermes de basse époque romaine (*BPhW.*, 1909, 1102). Des tuiles du temps des Attales pouvaient-elles être réemployées quatre siècles plus tard? Ou faut-il admettre que βασιλικὴ s'appliquait à une espèce particulière qu'on continuait à fabriquer?

Bithynie. — *Prusa.* — G. Mendel a donné dans le *BCH*, 1909, 245-435, un cata

logue des documents antiques du Musée inauguré à Brousse le 1er septembre 1904. Ce catalogue nous apporte 77 inscr., dont 47 (1 latine) inédites.

La plupart viennent de Brousse même ou des environs ; mais il faut tenir compte que beaucoup de pierres de Cyzique et d'Apamea Myrlea sont venues à Brousse. Je n'indiquerai ci-dessous la provenance que lorsqu'elle est certaine. — Parmi les sculptures et reliefs : P. 248 (au Musée de Constantinople), stèle d' Ἀστεμὼ Τειμοθέου et de Τειμόθεος Μήνιδος avec banquet funèbre. — N° 2. Hermès de Dionysos offert par Artémidôros, γραμματεὺς δήμου (probablement de *Cyzique*). — 35. Stèle offerte à Apollon Λιβοτηνῷ (type Citharède), par Démétrios Dionysiou. — 37. Stèle de Τάδουτος (?) Διονυσίου. — 40. Néon à sa femme Markiané. — 41. Télesphoros et Eiréné à leur fils Télesphoros (Nicée). — 42. Fragment d'épitaphe métrique (comme le n° 40 vient de *Moudania*, Apamea Myrbea). — 45. Stèle de Γαΐος κὲ Δαφνή. — 46. Autre Gaïos. — 47. *AM.*, 1904, 330. — 48. Agathon et Trophimos à leurs parents. — 49. *AM.*, 1900, 469, 3. — 51. Leukios à sa femme Ἀφφία; autres noms de femmes, Ἐπίκτησις, Ἀμμίας, Ναναῖς, Οὐενουία, Καλλιτύχης. — 52. Δα?]μιανὸς λατύπος (les stèles 45-52 viennent d'un établissement antique de la vallée d'Altyn-tach). — 53. Ἀκρόπολις à sa mère Praxias. — 54. Ὀνησίμῳ Περγαμηνῷ ἥρωι (*Kavakly*). — 56. Karikos à Agathopous, ἱππεῖ τῶν ἐν Συννάδοις, *BCH*, 1904, 195. — 58. *JHS.*, 1903, 74, 1 (*Cyzique*). — 59. *JHS.*, 1904, 24, 9. — 62. Μενεσθεῦ χαῖραι (*sic*). — 63. Médeios et sa femme Μάμα. — 66. *BCH.*, 1893, 525, 18. — 67. Polybios à sa femme Julia. — 68. Sous Χρῆστος Ἀπολλωνέου χαῖραι (*sic*), une épitaphe métrique. — 71. Autre épitaphe métrique. — 72. Fl. Τύραννος à sa fille Philainion. — 73. *GGA.*, 1897, 411, 61 (*Eski-chéhir*). — 74. Eutychès et Neiké. — 78 et 79 *a*. Deux stèles-portes d'*Altyn-tach* : Τύλλειοι Α. Τυλλείῳ Μουνατνῷ πατρὶ κὲ Ἀλευνίᾳ Οὐενούστῃ. — 80. Italia Agathopodos. — 81. *Ant.*, 1900, 469, I. — 91-2. A l'*Agathé Tyché* de *Milépotolis*. — 102. Reliquaire de saint Trophime. Sur la cuve : Ὧδε ἕνα Τρο|φίμου τοῦ μ|άρτυρος ὀστέ|α trouvé à Tchifout-Kassaba, l'antique *Synnada*. On sait précisément que c'est dans cette ville que Trophime d'Antioche de Pisidie subit le martyre sous Probus (276-82). L'épigraphie permet de placer le reliquaire à la fin du IIIe siècle, et H. Grégoire a fait remarquer que la formule qui se trouve sur le couvercle (Τὶς ἂν δὲ ταῦ|τα, τὰ ὀστέα | ἐκβάλῃ ποτὲ | ἔσται αὐτῷ πρὸς τὸν Θεόν), impliquant la possibilité de la violation, serait impossible après le triomphe de l'Église. D'ailleurs les inscriptions funéraires attestent que, dès le IIIe siècle, les chrétiens de Phrygie ne craignaient pas de faire publiquement profession de leur culte. Dès lors aussi, le culte des saints était si développé que les magistrats dérobaient aux fidèles les os des martyrs. C'est ce qui expliquerait pourquoi l'on n'a trouvé qu'un crâne dans le reliquaire de saint Trophime. — 103. *Échos d'Orient*, 1906, 217. — 115-8. Quatre blocs d'architrave provenant d'un couvent des saints Cosmas et Damianos dans l'*île de Daskalio* (Hécatonnésoi), déjà étudiés par David et Wiegand, *AM.*, XXV, 119; XXIX, 258. — 133. Trois fragments d'une vasque à reliefs avec inscription biblique empruntée à *Is.*, 12, 3. — Dans la céramique, la figurine d'Hermès (149) porte le nom Ῥουφοῦ; l'oinochoé 193, un graffite qui indique peut-être qu'elle appartenait à un χοῦς; la lampe byzantine 375, des caractères illisibles ; une boîte en cuivre argenté, 400, appartint au moine Ἰοάνης. (Η = Ι).

Les inscriptions proprement dites occupent les nos 401-435. — 401, l'inscrip-

tion gnomologique de *Milétopolis*, *JHS*, 1907, 62, 3. — 402. Dédicace à Hadrien de la même ville, *AM*, 1904, 306. — 403. Statue élevée par la Ἀδριανὴ γερουσία à son bienfaiteur, l'empereur Hadrien. — 404. Statue du légat propréteur de Bithynie et Pont Lollianus, *I. G. Rom.*, III, 1, 33. — 405. La *Hadriané gérousia*, sous le même archonte que dans 403, à G. Julius Cl. Polyainos d'une grande famille bithynienne connue par les *Lettres* de Pline le Jeune. — 406. Statue élevée au sébastophante Quintus, *AM*, 1905, 324. — 407. A P. Avianius Valerius φιλόσοφον et φιλόπολιν. — 408. Aux prêtres de Zeus Olympios, ἡ Δαγουτηνῶν χώρα *AM*, 1905, 323. — 409. A un Polyainos στωϊκὸν φιλόσοφον par ordre de la ville τῆς Ἀδριανῶν τῶν πρὸς τῶι Ὀλύμπωι; la pierre vient donc d'*Hadrianoi*, dont le nom et les ruines subsistent à Adrianos près Beidjé. — 410. A un Bithyniarque et Pontarque, prêtre d'Auguste. — 411. *CIG*, 3717. — 412. *BCH*, 1900, 366, 1. — 413. *Ibid.*, 370, 6. — 414. *Ibid.*, 369, 4. — 415. *JHS*, 1904, 39, 64 (*Cyzique*). — 416. Stèle de Métrodôros. — 417. Stèle d'Apollônios. — 418. *BCH*, 1900, 371, 8. — 419. *BCH*, 1900, 372, 10. — 420-421. Fragments de funéraires. — 422. Épitaphe métrique d'*Altyn-tach*. — 423. *BCH*, 1900, 370, 7. — 424. *Ibid.*, 371, 9. — 425. Latin. — 426. *Studies* pour Ramsay, 223, 21. — 427. *Ibid.*, 20. — 428. *Échos d'Orient*, 1906, 99. — 429. *Studies*, 225, 26. — 430. *JHS*, 1902, 203 (Cyzique). — 431. Μακαρίου | μεμόρειν (= μεμόριον). — 432. Ἔνθαν κῖτε Σάββας ἀπὸ τριβούνου. — 433. Funéraire chrétien. — 434. Invocation au Christ. — 435. Borne de propriétés privées ; le Τριχαλοῦν ῥεῦμα est sans doute au pied du Mont Trichalix, près Brousse. — P. 433. Stèle provenant de Brousse, au Musée de Constantinople, *REG.*, 1892, 409, 2.

Hasluck, *Annual*, XIII, 305. Neuf épitaphes provenant de *Tachtali*, *Koubouklia*, *Tepejik* et *Demirdesh*, près de Brousse.

Nikomédie. — B. Keil, *Hermes*, 1908, 538. Explication de tous les termes (πύαλοι = sarcophage, τρυχός = mur d'enceinte, ῥούας = lat. vulg. *ruga*, rue) et restitution de la fin de *CIG*, 3776 : ἔμπροσθεν δὲ ἕνεκον λατό|μου πεοίφραξις τῆς πυά|λου · τετιμημένος δὲ καὶ etc.

Nicée (Isnik). — H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. belge*, 1909, 283. D'après la fin de l'inscription de la mosaïque du narthex, la dédicace de l'église de la Κοίμησις serait l'œuvre du patrice Nicéphore, préposite, *vestis* et grand hétériarque, probablement sous Constantin Dukas. L'église dépendait d'un monastère dont le fondateur, Hyacinthe, nous est connu par les 7 monogrammes qu'il faut interpréter : Θεοτόκε | βοήθει | τῶ σῶ δούλω | Ὑακίνθω | μοναχῶ | πρεσβυτέρω | ἡγουμένω.

Au Musée de Brousse (voir *Prusa*), le n° 41 du Catalogue de Mendel est une épitaphe provenant de Nicée.

Hélioubômoi (Elégmi à 2 h. du S.-O. de Kios). H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. Belg.*, 1909, 152. A propos d'une épitaphe en vers d'Andronic Kontostéphanos, mort moine à Elegmi le 23 février 1209, G. établit la généalogie du personnage et l'histoire du monastère.

Pont. — *Trapézunte.* — H. Grégoire, *Byz. Ztschr.*, 1909, 491. Restitution et commentaire d'une inscr. byzantine mal publiée par Fallmerayer et Papadopoulos. Les veilleurs de nuit de Trébizonde, νυκτοταλαλίοι (transcription de l'arabo-turc *tellal*) obtiennent de l'empereur Alexis, en 1314, l'exemption du πάχτος (transcription avec métaplasme du latin *pactus*) qui est ici, non le loyer,

mais une redevance payée pour pouvoir exercer leur charge, une sorte de patente. Contre tout contrevenant, la malédiction traditionnelle, ἔστω μετὰ τοῦ προδότου Ἰούδα.

Héraclée Pontique. — H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. en Belg.*, 1909, 5. Dans la 1re l. de l'épigramme Perrot, *Galatie*, I, 18, lire Δαβὶδ ὁ εὐθαλής. Il s'agit de David Comnène, petit-fils de l'empereur Andronic, qui paraît avoir occupé Héraclée vers 1206, quand son frère Alexis fondait l'empire de Trébizonde.

Amasia et environs. — H. Grégoire, *BCH*, 1909, 17-22. A *Kalé-Keui*, épitaphe métrique de Sévère, Σεουῆρον πολύμητιν. Une borne voisine portant Δακοπηνῆς | Γαδάλων permet d'identifier *Kalé* à *Dakopa*. — A *Yaghmour-Keui* fin d'une invocation byzantine pour le salut τοὺς πιστοὺς βασιλεῖς ἡμῶν. — P. 143. Épigramme funéraire de type *Anthol.*, VII, 671.

Gazioura-Ibora (Tourkhal). — H. Grégoire, *BCH*, 1909, 23. Gravée sur le roc de la citadelle du temps de Mithridate, se voit l'interdiction à tout étranger de pénétrer dans l'enceinte (ἐντὸς τοῦ διαγράμματος, pour διαφράγματος ?) sans permission du commandant (ἄνευ τοῦ ἀκροφύλακος). Tout contrevenant sera banni, s'il est homme libre, fouetté et vendu s'il est esclave. — Chapiteau provenant d'une église du prôtomartyr (St. Etienne) et de S. Théodore.

Zéla (Zileh). — H. Grégoire, *BCH*, 1909, 25. Aux environs, statue élevée au propréteur M. Sedatius Sévérianus peu avant sa défaite par les Parthes où il périt (161) ; graffites de cénobites. Sur la route vers Komana, à *Tchaï-Keuï*, épitaphe du γραμματικός P. Tatius Rufus de Tarse.

Amisos (Samsoun). — H. Grégoire, *BCH*, 1909, 4. Épitaphe d'Eugraphios qui s'était fait ensevelir auprès d'une église de S. Jean Prodrome. G. signale des stèles funéraires chrétiennes trouvées aux environs, à *Kavak*, à *Kara-Keuï*, et une borne d'un monastère de S. Κύριακος.

H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. Belg.*, 1909, 159. Signale un sceau de plomb au nom de Michel Kouropalatès duc Kontostéphanos, l'ancêtre sans doute de celui qui fut enterré à Héliou-bômoi-Elegmi en Bithynie (voir *ad locum*).

Phazimon. — *Néoclaudiopolis* (Vézir-Keupru). — H. Grégoire, *BCH*, 1909, 12. Trois textes nouveaux : récompenses à un évergète qui avait apparemment construit un hôtel ὁδίταις τε καὶ ξένοις; épitaphe d'un πρειμόπιλος qui a servi ἐν παρανβολῇ (camp) de Mélitène; épitaphe à un citoyen romain qui a vécu σεμνῶς Αὐφιδιοῦ. *Aufidium* (*Avdan* à 2 h. au N.-O.) doit son nom à un Aufidius, grand propriétaire de la province. — Aux environs à *Beuiren*, le milliaire VIIII de la route de Néoclaudiopolis à Amasie. La première station importante après Beuiren est Khavza.

Thermae Phazimon (Khavza). — H. Grégoire, *BCH*, 1909, 16. Curieuse dédicace de Proklos de Sinope aux Nymphes καὶ Γο[ρτυνίῳ] | τῷ πάντων φίλ[ῳ εἰπόντι] | « Κόπτιν πρέπι » (mal publiée *REG*, 1902, 332). *Gortynios* est l'Asklépios du type imberbe créé par Scopas pour Gortyne (Cf. Paus., II, 11, 8).

Chiliokômon (Soulou-Ova). — Grégoire, *BCH*, 1909, 17. Sous un bas-relief représentant une divinité qui brandit la foudre : Ζώσῃ θεᾷ.

Cappadoce. — *Nikopolis* (Endérès). H. Grégoire, *BCH*, 1909, 34. Diverses inscr. aux environs. A *Purkh*, épitaphe de Ménas, primicier du *numerus Mattiacorum seniorum*. — A *Gumuschden*, dédicace à P. Petronius Polianus consulaire

(cf. *CIL*, III, 1017) que la ville, ἡ μητρόπολις καὶ δὶς νεωκόρος Νικοπολιτῶν Ἰταλικὴ κολωνία, lui élève à titre de σωτῆρα τοῦ ἔθνους. — A *Aramelik*, στήλη élevée à sa mère par Ἀντώνιος Μερακουρίου.

Dagalassos (Shar-yeri). — Grégoire, *BCH*, 1909, 39. Épitaphe chrétienne avec indication du mois, Νοεμρίω (novembre ?).

Localités au N. de Césarée. — Grégoire, *BCH*, 1909, 42. A *Tashlyk*, sur un linteau, verset 20 du psaume 118 avec cryptogramme numéral. — A *Roum-digin*, deux funéraires. — A *Kurden*, quatre funéraires. — A *Boghazlayan*, épitaphe chrétienne du bienheureux Κυρίκαλος.

Césarée. — H. Grégoire, *BCH*, 1909, 57-85. Petit *corpus* : 7 textes déjà connus, 25 (dont 7 latins) inédits (12 d'après les copies du P. Girard). Ce sont surtout des épitaphes païennes intéressantes pour l'onomastique : Karakakios, Antas, Albis, Kélados (51; lire Καικελίῳ ?), Hélis, Nis, Aphrodatos, Gomidas, Gorias (45, *strator consularis*). Une est peut-être juive (31), 3 sont métriques (34, 43, 44; cette dernière se rapporte à des morts du *lochos* lacédémonien formé en 215 par Caracalla), 6 chrétiennes (33, 46 Ἠπύλος ἀμαξάρχης, 49, 62, 63 ναῷ τοῦ μεγάλου Βασιλίου, 64). Dans 58-9, κλισίη ou κλίσιον paraît désigner un caveau funéraire; dans 66, on peut reconnaître une dédicace Θεῷ Ἀργ[αίῳ (Mont Argaios). 65, que M. G. avait cru écrit en caractères archaïques « phrygiens », a été démasqué par E. Dragoumis, *BCH*, 1909, 437, comme un faux impudent : reproduction maladroite de l'inscr. d'une lamelle de plomb d'Éleusis, *IG*, IV, 1, 422, 4. W. Bannier a reconnu de son côté l'identité, *BPhW*, 1909, 1164.

Localités au S. de Césarée. — A *Gérémé*, Rott, *Kleinasiat. Denkm.*, 171 voit une invocation rupestre de l'ἐργολάβος Longinus. — A *Tomarza*, *ibid.*, 186, invocation de Θεοφύλακτος. — A *Buzluk*, *ibid.*, 189, autre invocation.

Anisa (Gemerek). — H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. Belg.*, 1909, 149. Identifie la ville d''Ανίσα (ethnique Ἀνιστηνός) qui rend en l'honneur de son concitoyen Apollônios le décret *Michel*, Recueil, 546. Ce serait l'*Armaxa* des Itinéraires, à 50 milles de Césarée. Apollônios est félicité d'avoir été dans cette ville qui porte encore le nom d'*Eusébeia*. Comme elle l'abandonna pour celui de Césarée vers 12 av., on obtient un *terminus ante quem*.

Aragina (Skupi-Ajerna). — Rott, *Kleinasiatische Denkmaeler*, 1908, 197. Mal comprise par Rott, l'inscr. de l'église des Quarante Martyrs a été corrigée et expliquée par Henri Grégoire, Βυζαντίς, 1909, 53. Elle a été gravée au IXe s. sur un des piliers de l'église par son restaurateur, ὁ παπᾶς Θεώφιλος ἡγούμενος Μά[νδ]ης. On remarquera les formes intéressantes θύρας ὔκνυξα (de ἀνοίχειν!) τῆς Θεο|τόκου καὶ σταβρὸν (σταυρὸν) ἐστή|λοσα (*sic*). Mandè est le futur évêché d'Aragina, Ἀραγέντης ἤτοι Μάνδων dans la *Notitia* de Léon. Six autres textes dans Rott.

Gueurémé (Rott écrit : *Gereme*). — H. Rott, *Kleinasiat. Denkm.*, p. 205. Une cinquantaine de textes des églises rupestres, copies plus complètes que celles faites de son côté par le P. de Jerphanion, *RA*, 1908, I, 23. Elles sont corrigées à leur tour par H. Grégoire, *BCH*, 1909, 81, qui donne en plus quatre textes nouveaux. L'inscr. où Rott a cru reconnaître le nom de l'empereur Nicéphore appartient en réalité au Xe-XIe s.

Arebsoun (sur l'Halys). — Rott, *Kleinasiat. Denkm.*, 246. Eglise rupestre construite en 1212 sous Théodore Lascaris comme l'apprend la dédicace.

Sobesos (Suwasa). — Rott, *Kleinasiat. Denkm.*, 253 et 378. Quatre inscr. chrétiennes.

Peristrema. — Rott. *Kleinasiat. Denkm.*, 273. Légendes des fresques de la *Jilanklissé*. — *Ibid.*, 378, épitaphes. H. Grégoire, *Journ. Instr. publ. belge*, 1909, 282, corrige l'épitaphe de Paula d'où disparaît ainsi l'ἔφιππος mystique.

Hagios Thômas (Aïtamas). — Rott, *Kleinasiat. Denkm.*, p. 116. Inscr. rupestre.

Soandos (Soghanlé Déré). — Rott, *Kleinasiat. Denkm.*, p. 136; Grégoire, *BCH*, 1909, 95, p. 138. Inscr. de l'église rupestre de *Beliklissé* formant légendes pour les fresques. L'une apprend que ces fresques datent du règne de Constantin Ducas, en 1061. Une autre invoque la protection du seigneur sur Jean Sképidès (?) consul, stratège, (πρωτο)σπαθάριον ἐπὶ τοῦ χρυσοφυλακίου. Épitaphes de l'abbé (ἀββᾶς) Bathys Trokos, de l'évêque Komnénos en 897, d'autres avec l'indication des mois et du jour μηνὶ,... εἰς τὰς. — A l'église rupestre de *H. Barbara*. Celle de la porte d'entrée nous donne ce nom et la date de construction, entre 976 et 1028. — Rott, *ibid.*, p. 375. La divinité invite le mort à chercher τὸ μέγα μου ὄνομα τὸ μυριοψήφιστον καὶ μυριοαναγώγον. La suite semble se rapporter à Marie, comme mère de l'Église et des fidèles.

Ortakeuï. — Rott, *Kleinasiat. Denkm.*, 150; Grégoire, *BCH*, 1909, 114. Inscr. peintes dans des églises rupestres. Trois d'entre elles, datées de 1293, mentionnent des legs faits par des moines, ici (49) ὑπέρπυρα, là champ donnant un *modius* et un noyer (μόδιον καὶ μίαν καρέαν). — Grégoire, *Rev. de l'instr. publ. en Belg.*, 1909, 1. Dans l'église, une fresque de saint Georges est accompagnée de la légende : ὁ ἅγ(ιος) Γεώργιος ὁ Δηασορίτης. Saint Georges porte ce vocable dans une église de Nicée et sur un sceau de Théodore Lascaris Comnène.

Sinasos. — H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. Belg.*, 1909, 165. Dans une église rupestre, G. a reconnu une copie de l'épigramme que saint Grégoire de Nazianze, avait écrite pour une église de Césarée, *Anth. Pal*, I. 92. — H. Grégoire, *BCH*, 1909, 90. Deux textes peints dans des églises.

Malakopéa (Mélégob). — Grégoire, *BCH*, 1909, 91 et Rott, *Kleinasiat. Denkm.*, 285. Inscr. de Κράτερος Θέωνος et 2 textes de l'église souterraine des saints Anargyres.

Nazianzos (Nénizi). — H. Grégoire, *BCH*, 1909, 95. Fr. avec le mot πόλις.

Sasima (Zamzama). — H. Grégoire, *BCH*, 1909, 129. Dans cette localité, ancien évêché de saint Grégoire de Nazianze, épitaphes (μνήμη) d'un ξενοδόχος chrétien et de Νονοῦς Ἀπόλλω.

Ferenk et *Beuyuk-Pounar*. — H. Grégoire, *BCH*, 1909, 126. Que le nom soit la transcription turque de Φάραγξ, retranchement, on peut en chercher la confirmation dans la présence d'un στρατ(ιώτης). — Épitaphes chrétiennes : Ψυχὴ Μᾶ τῇ θυγατρὶ, Μνήμη Ἀφροδίτης, Παύλου μαρμαραρίου ὑγία.

Énégil. — Rott, *Kleinasiat. Denkm.*, 374 et Grégoire, *BCH*, 1909, 128. Hermès à sa femme Mâ et Sinzoas à sa femme Athénaia.

Tyana. — H. Rott. *Kleinasiat. Denkm.*, 370 et H. Grégoire, *BCH*, 1909, 142. Statues élevées par le peuple à un πρῶτος φίλος du roi Ariobarzanès III (52-42 av.) et à ses frères. — Une épitaphe à Tyana et une dizaine d'autres aux villages voisins de *Bor* (2 en vers, une d'Andrôn, une de Marthiné, juive?), *Semendré* (invocation à saint Konon), *Ulualsch* (Eugénios Μακεδών). — C'est sans doute de

Tyana que viennent 2 inscr. de *Kadéna* (? Nigdé). 1. Rott, p. 379. Dédicace de l'église Saint-Jean sous Fl. Domitius Modestus, préfet du prétoire. C'est l'Arien, conseiller de l'empereur Valens, préfet entre 366 et 377. — 2. H. Grégoire, *BCH*, 1909, 131. Un ἄμπελον et un παράδεισον sont donnés, semble-t-il, à Athéna Sôteiré et Épékoôs par le prêtre Diodotos.

Eski Gumush. — Grégoire, *BCH*, 1909, 134. Cryptogrammes dans un monastère et épitaphe.

Dilmoussoun. — Grégoire, *BCH*, 1909, 137. Un ex-voto ὑπὲρ τῆς κληρουχίας confirme G. dans l'idée que c'est dans cette région qu'il faut placer la *Villa Palmati*.

Galatie. — *Ancyre*. — H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. en Belg.*, 1909, 7. La date de l'épitaphe du prêtre Stéphanos, *Annali*, 1861, 182, 16, doit être calculée d'après l'ère de la province romaine de Galatie (25 av.), ce qui la place en 594. De la même ère doit se dater l'inscr. *ibid.*, 185, 25. Très ingénieusement, M. G. tire de ce dernier texte, resté incompréhensible, l'épitaphe en 6 vers de cet Artémidôros que l'empereur Zénon qualifie de « son œil droit »: ἀνθ' αὐτοῦ ἕνα φίλτατον ὀφθαλμὸν καταδείξας. Entre autres services, on rappelle que τάξον ἀποστασίας ἀμάχητον ὅς τ' ἐχάλασσας. Il s'agit donc de l'Artémidôros qui, en 479, empêcha la défection de Théodoric, le futur roi d'Italie. Cinq ans après, Artémidôros mourait.

Phrygie. — *Dorylaion* (Eski-Schehir). — Calice, *Jahreshefte*, 1908, *Beibl.* 200. Au bas d'une stèle qui montre un dieu-cavalier la tête radiée, la hache en main, trois femmes assises et Hélios conduisant son quadrige, une dédicace des πρωτοιερεῖς, Hermédion et sa femme Nana, à Ὁσίῳ Δικαίῳ (mal publiée par Koerte, *AM*, XXV, 432). Ce vocable, dans les 3 autres inscr. de Dorylaion où il paraît, est donné à Zeus Brontôn, évidemment le dieu-cavalier à la hache de la stèle. — Voir, à *Prusa* (Brousse), Mendel, n° 73.

Synnada (Tchifout-Kassaba). — Voir à Prusa (Brousse) Mendel, n° 102.

Lydie. — *Koloé* (Koula). — G. Radet, *Kybébé* (1909), pl. V et p. 85. Description et commentaire du bas-relief où *Artémis* trône entre deux lions, flanquée de *Démétra* à gauche, de *Niké* à droite (Buresch, *Aus Lydien*, p. 69. Au Louvre depuis 1904). — Deissmann, *Licht vom Osten*, 1908, 237. Le sens de λύτρον dans la *manumissio*, Buresh, *Aus Lydien*, 197.

Sardes. — Le coffret contenant les ossements du περιῤῥάντης Métrodôros acquis par le British Museum a été publié par F. H. Marshall, *JHS*, 1909, 155. — Voir *Hiérolophos* pour l'inscr. de Sari-tcham que Radet croit originaire de Sardes. J'ai exprimé mes doutes à l'égard de certaines des conjectures de Radet sur Sardes dans *Rev. Hist. Rel.*, 1910.

Hiérolophos (Sari-tcham). — G. Radet, *Kybébé* (1909), p. 94. Le décret trouvé à Sari-tcham, identifié par Buresch à Hiérolophos, où un prince Séleucide ou Attalide « confirme l'inviolabilité de l'Artémis persique qui est chez nous » viendrait de Sardes.

Tralles. — M. Pappaconstantinou, *Rev. Ét. Anc.*, 1909, 296. Une épigramme en distiques élégiaques apprend que le proconsul Montios (milieu du IVe s.) avait construit un aqueduc pour alimenter Tralles.

Ionie. — *Érythrées*. — Wilamowitz-Moellendorff et P. Jacobsthal, *Abhandl. d. Berl. Ak.*, 1909. — P. 7. Ex-voto à Asklépios et à Hygieia κατ' ἐπιταγήν. — P. 9.

Onze épitaphes. Deux noms uniques : Ἔσλωνος (de ἐσθλός?), Ἴτων (voir sur ce nom A. J. Reinach, *Rev. Hist. Rel.*, 1909). La stèle d'Antaios porte une feuille de lierre; ce serait un symbole d'initiation dionysiaque. — P. 15. Deux dédicaces à Apollon Delphinios et Apollon Daphnaios (?) : deux bornes de sanctuaires : Ἀπόλλωνος Νεφελιδέων, Ἀχελώιου Πρεσβώνων (cultes gentilices). — P. 19. Fr. des comptes de la construction des murs d'Érythrées; l'épigraphie et les personnages cités la placent au début du IIIe s. — P. 27. Fr. qui complète le décret en l'honneur de Maussollos (*Syll.*, 107). — P. 29. Loi interdisant qu'un même individu soit plusieurs années de suite secrétaire de trésoriers différents ou qu'il cumule plusieurs secrétariats. Tout contrevenant sera maudit et privé de ses droits politiques (κατάρητον καὶ ἄτιμον) et frappé d'une amende de 100 statères. — P. 33. Règlement du sacerdoce ἱερητείη τῶν Κυρβάντων et de l'ὄργιον de Hersè. — P. 35. Éloge décerné à Τελεσίδρομος Θευδώρου Χαλκιδεύς. — P. 36. Fr. d'un autre décret honorifique. — P. 37. Pierre portant 36 l. sur chaque côté : d'un côté, règlement du culte d'Asklépios; défense de sacrifier des chèvres; les chairs du gros bétail sont dites σάρκες; celles du petit bétail, κρέα; elles doivent être placées sur les βωμοί; quand la ville sacrifie au dieu, nul ne pourra sacrifier auparavant; pour les particuliers, il y a incubation; quand elle a lieu, les ἐγκατακοιμηθέντες doivent, avant de sacrifier en actions de grâces, παιωνίζειν πρῶτον περὶ | τὸμ βωμὸν τοῦ Ἀπόλλωνος τόνδε τὸμ παιῶνα ἐς τρίς. Ce péan occupe l'autre face; il a pu être reconstitué à l'aide de ceux trouvés à Ptolémaïs (*RA.*, 1889, 70) et à Athènes (*IG.*, III, 171 *c*). A la fin on lit ὑμνεῖτε ἐπὶ σπονδαῖς Ἀπόλλωνος κυανοπλοκάμου παῖδα Σέλευκον, ὃν αὐτὸς γείνατο χρυσολύρας. Cette introduction du roi Séleukos permet de placer l'inscr. dans l'hiver 281/80. — P. 48. État des dépenses pour les victimes offertes par la cité pendant un semestre écrit sur trois côtés (très mutilés) d'un bloc de trachyte : le jour, le nom du dieu, la victime, le prix. Au sacrifice mensuel pour les Rois, au sacrifice pour Rome, à celui pour le roi Antiochos est joint le mot κοινόν qu'il faut restituer au sacrifice pour Alexandre. Il s'agit de sacrifices faits au nom du κοινὸν Ἰώνων. On savait déjà qu'il avait voué un sacrifice perpétuel à Alexandre-le-Grand, Antiochos II et Euménès II. On voit que Rome y avait été ajoutée, probablement dès 189. Le sacrifice pour Antiochos paraît offert sur les revenus d'une fondation; il en serait de même pour Phanagoras, évidemment un Érythréen héroïsé; tel est peut être le cas d'Anchianax et d'Épimachos, qui peuvent être aussi des héros locaux. Les divinités officielles nommées sont : Zeus Sôter, Apotropaios et Phémios, Athéna Polias, Poséidon Asphaleios et Hippios, Apollon Apotropaios et Pythios, Artémis Létô, Artémis Apobatéria, Apollon et Artémis ἐν τῷ πυλῶνι, Hermès Hippios, Agoraios, Katachthonios, Déméter Éleusinia, Koré, Héraklès Kallinikos, Héraklès avec Arété et Aphrodite Strateia, Agathé Tyché, Hestia, Hékaté, la Sibylle, l'Aléon (fleuve d'Érythrées), αἱ ὄπισθε θεαί (Erinnyes?) et θεοὶ πάντες καὶ πᾶσαι. Les prix sont fixes : 8 dr. pour un agneau (γαλαθηνόν) et pour un cochon; 24 pour le τέλειον, le mouton et le bouc. — P. 56. Décret d'Antioche (probablement celle du Méandre) en l'honneur d'arbitres Érythréens. Les trois arbitres reçoivent la politie, l'évergésie et la proédrie plus une couronne d'or. — P. 59. Fr. du palmarès d'un gymnase : prix d'application (φιλοπονίαι), prix de science (πολυμαθίαι), prix de vigueur (εὐεξίαι), prix de conduite (εὐταξίαι), arc, javelot, maniement d'armes;

2 autres fr. du gymnase. — P. 60. Sur une base en marbre gris bleu : Δημήτριος Δημητρίου Μαγνὴς ἐπόησεν, connu à Magnésie, *Inschr.*, 344. — P. 61. Trois épitaphes, dont une en vers.

B. Haussoullier, *R. de Phil.*, 1909, 10 et A. Wilhelm, *Jahreshefte*, 1909, 127. Corrections au décret *stoichédon* de la fin du ve s. (cf. *Bull.* préc.). En lisant ἀστὸς au lieu d'αὐτὸς à la tranche B, le sens devient : « Il y aura poursuite contre quiconque mènera la vie de citoyen sans avoir été adopté conformément à la loi, étant fils d'affranchi ou d'étranger ». Δικᾶν est le premier exemple de futur contracte de verbe en -άζω antérieur au IIIe s.

J. Keil, dans *Tätigskeitsbericht d. Vereins klass. Philologen zu Wien* (1909, Vienne), p. 10-4. K. a fait, à l'Homéreion de Smyrne, une révision de la grande inscr. des ventes de sacerdoces (*SIG.*, 600) : *c* 42 forme la suite de *a* 46 ; les 2 col. s'unissent, ce qui permet de lire Κορυβάντων Εὐφρονισίων (non Εὐφρονείων) καὶ Θαλείων ἐπιθαλεώσεως ἕνεκεν τὴν γυναικείαν ἠγόρασεν etc. Il s'agit donc de faire refleurir le culte des Korybantes. On a généralement admis avec Foucart que les noms qui distinguent ces Korybantes, Θάλειοι, Ἀνδρεῖοι, Εὐφρονίσιοι leur venaient des fondateurs des différents cultes. D'après K., ce seraient des vocables signifiant florissants ou vigoureux (je penserais plutôt à Hésychius : θάλειος · καθαρός), virils ou courageux, et nocturnes (εὐφρόνη = nuit. N'est-ce pas plutôt : les favorables, les propices?)

Téos. — E. Ziebarth, *Aus dem griechischen Schulwesen* (Leipzig, 1909), p. 48. Traduit et commente la fondation de Polythrous pour l'éducation des enfants libres (*Syll.*, 523).

Éphèse. — J. Keil, *Jahreshefte*, 1908, *Beibl.*, p. 156. A Arvalia (l'ancienne Ortygia) : 1, au-dessus d'une stèle élevée κατ' ὄναρ à une divinité mâle nue, la tête radiée : μέγα τὸ ὄνομα τοῦ θεοῦ, | μέγα τὸ ὅσιον, | μέγα τὸ ἀγαθόν; 2, sous une Athéna rupestre, les noms du dédicant ou du graveur; 3, invocation au Christ et dédicace d'une église de la Vierge déjà connues.

Anata (Ania). — J. Keil, *Jahreshefte*, 1909, *Beibl.*, p. 162, 4-4, Δημοκλῆς | Ἀθηναγόρεω | Ἑρμῆι; 5, sur un sarcophage : αὕτη ἡ σορὸς καὶ ὁ ὑπὸ αὐτὴν βωμὸς καὶ ὁ περὶ αὐτὴν | τόπος appartient à Areskôn et à Philétairos ; 6, cippe d'Artémon rappelant qu'il a été couronné par ὁ δῆμος ὁ Ἀνα|ειτῶν ; 7, stèle d'un Athénien Sôstratos Εἰτεαῖος; 8, Δινυσιφα|νέος : τὸ Ἀ[θη]|ναγόρε[ω (*sic*, ve s.); 9, sur une colonne, † Ἐπὶ Εὐγενίου ὑκονόμου (*sic*) ἐ|γένετο ἔργον τοῦτον · κ(ύρι)ε βοή|θισον τοῖς δούλ|ους (*sic*) (σ)οῦ Ἰωάννου | κὲ Κοσμᾶς μαειστόρον (*sic*, *magistri operis*) ; 10, ciste donnée par Attalos à Elpis.

H. von Gaertringen, *BPhW*, 1909, 1275. L'épitaphe de l'Athénien Sostratos appartiendrait à l'époque où une clérouchie athénienne occupait Samos et sa Pérée (352-22).

Lafaye, dans le t. XXXII des *Annales du Musée Guimet, Bibl. de vulgarisation*, étudie d'après les nouvelles fouilles l'Éphèse romaine.

Magnésie du Méandre. — Paul Boesch, Θεωρός, 1908. Les 87 inscr. relatives à la reconnaissance des *Leukophryénia* sont constamment alléguées dans cette dissertation. P. 27. Dans *IvM.* 78, la fin contiendrait la nomination des théarodoques : εἶμεν δὲ καὶ θεαροδόκ]ους Ζώϊλον. — P. 31. Villes que chaque théorie doit visiter. — P. 43. Reconstitution du décret que devaient emporter les théores de

Magnésie. — P. 66. C'est à tort que Kern rapporte 80 et 81 à Antioche de Pisidie; l'une des deux provient d'une Antioche différente.

Mondry-Beaudouin, *Rev. critique*, 1908, 365, rendant compte de la dissertation de E. Moore Rankin, *The rôle of the* Μάγειροι *in the life of the ancient Greeks as depicted in greek literatur and inscriptions* (Chicago, 1907), note l'oubli d'une inscr. de M. (*BCH.*, XII, 205) où on lit l. 35 πανδοκείου μαγειρείου ταριχοπωλίου, ce qu'on peut conférer à un passage où Théophraste rapproche les μαγειρεῖα des ἰχθυοπώλια et des ταριχοπώλια.

Milet. — Wiegand, *Jahrb.* 1908, *Anz.* 503 et *BPhW.*, 1909, 446 (résumé d'une comm. faite à l'*Archäologische Gesellschaft*, mars 1908). Signale l'inscr. permettant d'identifier le « gymnase des jeunes gens libres » qui, sous le règne de Claude, fut transformé en thermes, dont la dédicace fut faite par Cn. Vergilius Capito, Αἰγύπτου καὶ τῆς Ἀσίας ἐπίτροπος, bien connu par son rescrit de la Grande Oasis (Ditt., *Or. gr.*, 665, etc). Dans un édifice voisin du temple d'Athéna s'est trouvée en place la base de la statue que les villes ioniennes avaient décernée à Euménès II; il avait demandé qu'elle fût placée dans le sanctuaire consacré à son culte. On se trouve donc en présence pour la première fois d'une chapelle destinée au culte dynastique (plan dans *Bericht*, p. 25). Quant à l'inscr. du gymnase, M. Ziebarth en a fait le point de départ de son opuscule *Aus dem griechischen Schulwesen* (Berlin, 1909), et M. B. Haussoullier celui d'une lecture de la séance annuelle des cinq Académies, 26 oct. 1909, reproduite dans *Le Temps* du même jour et dans *L'Hellénisme* d'oct. 1909. Ce décret de 89 l. est, en effet, l'un des documents les plus importants qui nous soient parvenus sur l'organisation de l'enseignement dans la Grèce hellénistique. Le décret règle les conditions d'acceptation et l'emploi du legs de 10 talents d'argent, fait par Eudémos, fils de Thallion de Milet, εἰς παιδείαν τῶν ἐλευθέρων παίδων; une inscr. inédite donne la date approximative du legs en montrant qu'Eudémos fut stéphanéphore en 210 (peut-être est-il identique à l'Eudémos qui, quarante ans plus tard, est envoyé en ambassade à Ptolémaios VIII, cf. Polyb., XXVIII, 19). Le décret règle le placement des fonds et l'emploi des rentes; une partie est affectée à l'entretien de quatre maîtres de gymnastique et de quatre maîtres d'école; l'autre, à une fête scolaire avec procession et sacrifice. Les candidats au professorat sont tenus de se faire inscrire du 15 au 20 Artémision au bureau des paidonomes. Le 28, devant l'assemblée réunie au théâtre, les candidats prêtaient serment. Pour affirmer la sincérité du vote qui suivait, ils ajoutaient : « Je jure que je n'ai demandé à aucun des Milésiens de voter pour moi et que je n'ai chargé personne de le demander en mon nom ». Une fois nommés, les instituteurs recevaient 40 dr. par mois; les gymnasiarques, 30. Ils doivent surveiller leurs élèves aux fêtes publiques; ils ne peuvent les faire concourir qu'à des jeux dont des couronnes, et non de l'argent, sont le prix; même alors il leur faut l'autorisation des paidonomes.

W. Otto, *Hermes*, 1909, 594. Remarques sur l'inscr. relative à une vente de sacerdoce publiée par Wiegand, *Abhandl.*, 1908.

A. Deissmann, *Licht vom Osten*, 1908, 326. Au théâtre, une des inscriptions indiquant les places réservées est ainsi conçue : Τόπος Εἰουδέων τῶν καὶ Θεοσεβίων (*sic*). Il est remarquable de voir les Juifs dits dans une inscr. officielle « les craignant-Dieu ».

Ibid., p. 329. Au coin N.-O. du même théâtre, se trouve l'inscr. avec invocation aux archanges, *CIG.*, 2895. D. en donne un fac-similé avec commentaire où il prouve qu'elle appartient au début de la période byzantine.

Karo (d'après une comm. de Knackfuss), *Jahrb.* 1909, *Anz.* 89. Près de l'agora couverte, temple romain en forme de basilique dédié à Sarapis et Isis par M. Κλαύδιος Μενεκράτης.

Wiegand, *Sechster vorläufiger Bericht*, dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin, 1908. P. 9. Dans le gymnase hellénistique, statue de Neileus : ὁ δῆμος | Νειλέα | τὸν Κτίστην | ἀποκατέστησεν. — P. 12. La galerie ionienne menant au Nymphaeum a été élevée en l'honneur de Claude par Vergilius Capito. Elle a été reconstruite plus tard par un certain Tibérius Claudius Ξωφάνης. — P. 18. Dans les Thermes de Faustine, deux épigrammes de 7 vers chaque. Il s'agit d'aménagements d'eau faits peut-être aux frais de Gordien III. C'est pour des services semblables que ἡ κρατίστη καὶ φιλοσέβαστος Μιλησίων Βουλή honore le consulaire Junius Quintianus (v. 250). — P. 19. Mentionne 4 inscr. en l'honneur d'évergètes romains : L. Torquatus L. f. propréteur de Pompée (consul en 65 av.); M. Valerius Messalla Potitus, proconsul (consul en 29 av.); Cornélius Scipio (consul 16 av.); Fl. Sulpicianus, proconsul (le beau-père de Pertinax). — P. 21. Règlement de sacrifice, ve s. Ceux qui ont acheté le sacerdoce ont droit aux peaux, entrailles, langues, etc., dans les sacrifices publics; prélèvements moindres dans les sacrifices privés. — P. 22. Règlement dionysiaque, IIIe s. : quand la prêtresse sacrifie pour la cité, personne ne devra ὠμοφάγιον ἐμβαλεῖν avant que la prêtresse ne l'ait fait pour la cité; aucun thiase ne devra être réuni avant le thiase officiel; quiconque, homme ou femme, voudra sacrifier à Dionysos devra lui payer une redevance en dix années; les femmes donneront en sus à la prêtresse des parts de la victime et, si elles veulent prendre part aux cérémonies, elles verseront à la prêtresse une statère par triétéride. — P. 23. Au culte de Dionysos appartiennent sans doute une liste de noms de femmes (où l'on doit relever : Zôba, Aischra, Inaïs) et une épigramme accompagnant la dédicace d'un *lébès*. — P. 24. Base signée : Διονυσίκλης Ἀττηίου ἐποίησεν; l'épigraphie place ce sculpteur à la fin du IIIe s. — P. 26. Rescrit du proconsul Caecina Paetus (sous Claude) ordonnant de célébrer annuellement les fêtes Θεῶν Σεβαστῶν Καβίρων. W. mentionne les noms des dieux adorés à Milet recueillis sur les dédicaces : Zeus Labrandios, Larasios, Lepsynos, Olympios, Peisaios, Kéraunios, Sôter, Termintheus, Homoboulios, Kataibatès, Basileus, Anax; Poseidon Asphalios, Héraklès Sôter, Hermès, Harpokratès, Héra, Athéna Sôteira, Némésis, Déméter Aryasis, Aphrodite Ourania, enfin Julia Drusilla νέα Ἀφροδίτη.

Didymes. — Wiegand, *Jahrb.* 1908, *Anz.* 506, et *Berl. Ak. Abhandlungen Bericht*, 32. Parmi les inscr. trouvées dans les fouilles reprises en 1906 de nouveaux fragments de comptes (l'un d'entre eux s'ajustant à un fr. inédit communiqué par Haussoullier). Transport du marbre des îles au temple, son travail sur place par les λευκουργοί; construction des machines destinées à élever les blocs des colonnes; salaire des artisans, habillement et nourriture des esclaves du temple (ἱεροὶ παῖδες) qui travaillent à côté d'eux. — Décret des Milésiens, sur l'intervention de leur compatriote le stratège Démodamas, en l'honneur de la reine Apama, femme de Séleukos I, et de son fils Antiochos qui donnait certains

revenus « pour la réédification du temple d'Apollon à Didymes »; les débuts de la reconstruction sont fixés ainsi v. 300. — Fr. nouveau de la lettre d'Antiochos II à Métrophanès indiquant que les bornes du territoire donné à Laodiké devront suivre celles des territoire de Zéleia et de Cyzique, puis la vieille route. — Deux décrets de la ville et du peuple en faveur de vainqueurs aux lampadédromies qui se divisaient en deux parties, ἡ ἀπὸ βωμοῦ et ἡ πρὸς βωμόν. — Jolie épigramme funéraire pour la fille de Diognétos morte à sept ans.

Carie. — *Amyzon.* — A. Wilhelm, *Hermes*, 1909, 47. Corrections à un décret honorifique, *JHS.*, XVI, 232 *a*, qui devra être inscrit ἐπὶ τῆς παραστάδος τοῦ ἱεροῦ πυλῶνος.

Alabanda. — H. Grégoire, *BCH.*, 1909, 170. Dans *BCH*, XXXII, 204, l. 34, lire ἀκλοπείας ἔπαινος, éloge qui convient à un ἐγλογιστής.

Halicarnasse. — M. J. Valeton, *Mnemosyne*, 1909, 60. Résumé et *corrigenda* de son mémoire *de inscriptione lygdamensi.*

Lycie. — *Myra* (*Dembré*). — Rott, *Kleinasiat. Denkm.*, 340 et 381. Nouvelle copie de *CIG*, 8707, dédicace de Saint-Nicolas restauré en 1042; deux autres inscr. de l'église et épitaphe du χαρτολάριος Konstantinos et de son fils, le χαρτοφύλαξ Léon. Aux environs, inscr. sur la porte de l'église d'*Aladja Jaïla* et à *Muskar* (p. 380).

Arneai. — Rott, *Kleinasiat. Denkm.* 380. Corrections à *CIG*, 4303. Base élevée par Teimarchos Dioteimou Ἀρνεάτης à sa fille Ἄσην τὴν καὶ Δημανθίδα, à laquelle le peuple décerne une couronne d'or et une statue de bronze.

Pamphylie. — *Attaleia* (Adalia). — Rott, *Kleinasiatische Denkmaeler*, 1908, 46. Meilleure copie de l'inscr. chrétienne Lanckoronski, n. 27. — P. 364. Dédicace à Hadrien (Σωτῆρι τοῦ κόσμου), venant de Phasélis parce que elle a été élevée ὑπὲρ τῆς ἐπιβάσεως αὐτοῦ Φασηλειτῶν. De Phasélis aussi vient sans doute la dédicace de quatre affranchis à leur patron Μόλητα Κολαληνέος τοῦ Ἐνβρόμου Φασηλίτην. — Une épitaphe et une dédicace d'autel à la grande prêtresse Paulina. — Aux environs d'Adalia, à *Tschibukchan*, épitaphe avec amende à payer au fisc impérial et à Artémis Pergaia; à *Ewde-Chan* 13 textes, dont 4 sont des dédicaces d'un eirénarque à Apollon Patrôos, Némésis Adrasteia, Tyché Agathé, Artémis Agrotéra. En tête de ces 4 textes on lit : τῆς θεᾶς Ἐλευθέρας.

Sillyon. — A. Meillet, *Glotta*, 1909, 27. Les deux fois où le digamma noté ϝ apparaît devant P, il a la valeur de B.

H. Rott, *Kleinasiatische Denkmaeler*, 367. Tombe-autel élevé à leur patron Thémistios par ses affranchis.

Sidè. — Domaszewski, *Bonner Jahrbücher*, 1908, 198. Dans la dédicace à Lollianus Brigonianus, le ἀπὸ ἐπιτρόπων équivaut à *ex procuratoribus* (*I. Gr. R.*, III, 811).

H. Rott, *Kleinasiat. Denkm.*, 367. Deux épitaphes et copie meilleure que celle de Van Buren (*JHS*, 1908, 190) de la dédicace du φροντιστὴς τῆς ἁγιωτάτης πρώτης συναγωγῆς dont Deissmann propose de restituer le nom Ἀρσ]άκις ou Φαρν]άκις. A leur tour, N. et M. D. Chaviaras en ont communiqué une copie à la *Rev. des Études juives*, 1909, 60. Ils voient dans σιμμὰ le σιμᾶς d'Hésychius, qui serait l'escalier du pronaos; πρώτη indiquerait que la synagogue était la principale. En note à leur article, Th. Reinach remarque que la 2e l. doit sans doute s'allon-

ger ἔστην εὐτ[εχνως? τὸ...'..]ος καὶ, etc. — H. Vincent, *JHS*, 1909, 130 a proposé de restituer le nom contesté Ἰσάκις.

Pergé.— Rott, *Kleinasiat. Denkm.*, 366. Deux épitaphes au village voisin de *Solak*.

Isaurie. — *Iconium*. — H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. en Belg.*, 1909, 13. Étudie l'épitaphe *Byz. Zeitschr.*, 1895, 100. C'est celle du petit-fils de Jean Comnène, 3me empereur de Trébizonde, Michel Comnène, ἀμηρᾶς Ἀράνης. M. G. interprète ce titre : émir d'Arané, l'antique *Aretias* à 3 milles de Kérazonte.

Pisidie. — *Konana* (Gjeunen). — Rott, *Kleinasiat. Denkm.*, 355. Seize épitaphes. Quelques noms intéressants : Molès, Thattianos, Montanos, Papylos.

Baris (Isbarta) et environs (notamment Bayat, l'ancienne *Séleucia Sidéra*). — Weber dans Rott, *Kleinasiat. Denkm.* 351. Nouvelles copies de Sterrett, n. 465 et 466, II, 87, 89, 90. Dédicace à Ἄρῃ Ἐνυαλίῳ (Mars Ultor) de L. Calpurnius Longus, οὐετρανὸς ἐκ πραιτωρίου sous Domitien. — Épitaphe du fils (?) du *comes Pisidiae*. — Εὐχὴ Θεοδώρου διακόνου. — Ex-voto de Molès à Sôzon.

H. Grégoire, *Rev. Instr. publ. Belge*, 1909, 277. Étudie Sterrett, 465 = Rott, 351, 12, Sterrett, 89 et Rott, 354, 18. La συνοδία τοῦ ἁγίου Γεωργίου est une sorte de congrégation religieuse; l'ἐργεπιστάτης qui est à sa tête est un fonctionnaire impérial des domaines. Ces deux textes viennent d'une localité voisine de Bayat qui s'appelait Ἔστυα.

Rott, *Ibid.*, p. 9. Sur l'architrave d'une église de l'Archange à la mémoire de son fondateur, l'évêque Paul. Aux environs, à *Islam-Keuï*, fr. provenant d'une église.

Nis (Nésos), sur le lac d'Égerdir. — Rott, *Kleinasiat. Denkm.*, 89. Légendes des scènes évangéliques peintes à Saint-Stéphane.

Apollonia (Uluborlu, à l'O. du lac d'Égerdir). — Rott, *Kleinasiat. Denkm.* 348. Nouvelles copies de Ramsay, *JHS*, IV, 417 (Ἀσκαίνου), de Sterrett, III, 519-22, (dédicaces du conseil des) Ἀπολλωνιατῶν Λυκίων Θρᾳκῶν Κολωνῶν (sur ce nom, voir A. J. Reinach, *RA*, 1909, II, 61), 528. Trois épitaphes inédites, dont l'une en vers.

Termessos. — B. Keil, *Hermes*, 1908, 522. Après une longue discussion, restitue ainsi *BCH*, 1599, 178, 32 : Λάλλα Ὀλώλλου | Μολόλου τὴν σωματοθή|κην ἑαυτῇ προαγορεύ|ει θυγαθράσιν τὸ κατάστρωμα πελεκεί|νοις διενδῆσαι · ἐὰν δὲ μὴ συστυχήσῃ τις, ἔσται ἔνοχος | τῶι κυριακῶ ταμείω ✠ ε. Lalla enjoint à ses filles de sceller le couvercle du sarcophage avec des tenons en queue d'aronde. Celle qui ne se conformera pas à cette volonté paiera au fisc 5,000 deniers.

Apollonia-Mordiaion. — B. Keil, *Hermes*, 1908, 557. Dans Sterrett, 539, lire l. 16, Ξαν|δικ(οῦ) αι, l. 4, ἐξεδόμην διὰ τῶν δημοσίων γραμμάτων désigne l'accomplissement de toutes les formalités officielles.

Cilicie. — *Anchialé* (Mersina). — J. Gottwald, *Échos d'Orient*, 1909, 137. Publie un sceau de Salomon (Σολομῶν au dessus du cavalier, Σφραγὶς θεοῦ au revers) appartenant à la deuxième catégorie des amulettes étudiées par P. Perdrizet, *REG.*, 1903, 50. Publie en même temps une autre amulette en verre (vue chez un antiquaire de Constantinople) qu'il faut lire, je crois : Φωσφο|ρία Τον|θορρῶ · σῶσον, κυρία, Φωσφορίαν.

Korykos. — E. Herzfeld, *BPhW*, 1909, 1292. Sur le rôle des Teukrides dans la liste des prêtres qui appartient au règne d'Archélaos (25 av.-13 ap.) Les prêtres sont annuels.

Olba. — E. Herzfeld, *BPhW*, 1909, 1293. L'inscr. gravée sur le mur de fond

du téménos de Zeus Olbios commémore une reconstruction des toitures qui se place v. 60-50 av. non publiée .

Syrie du Nord. — *Djebel Il-A'la, djebel Barisha, Djebel Halakah,* trois chaînes de montagnes comprises à l'est de la grande courbe de l'Oronte, à l'ouest d'Alep. — W. Kelly Prentice publie 124 inscr. qu'il y a relevées.

Signalons : 3, signature de τηχνῖται (*sic*) sur un linteau daté de xanthikos 523 (avril 475) avec invocation au Χρυ(στὲ) (*sic*) ; 6, trisagion suivi de la formule monophysite σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς, formule qui, créée à Antioche par l'évêque Pierre le Foulon en 470, fut remise en honneur par Sévère qui occupa le siège d'Antioche de 512 à 519 et peut être considéré comme le fondateur de l'église jacobite ; 7, épitaphe d'un περιοδευτής ; 8, épitaphe datée de mars 134; 18, meilleure copie de Wadd. 2680, sans doute sur la porte d'une école où les élèves de moins de 15 ans occupaient un étage différent de ceux de plus de 15 ans ; 28-9, deux ὅροι ἀσυλίας d'une église du protomartyr Étienne, datées d'avril 554, Justinien empereur, Domninus patriarche d'Antioche; 35, funéraire d'Eusébios qui se dit Χριστιανός en 369 ; 36-7, un pilier d'angle et un linteau avec la curieuse formule Θεοῦ καὶ Χριστοῦ δύναμις (*virtus*) ἀνέγειρεν ; 48, sur le linteau d'un pylône à *Burdj Bakirha* : Διὶ Βωμῷ μεγάλῳ ἐπηκόῳ Ἀπολλώνιος καὶ Ἀπολλοφάνης καὶ Χαλβέων, οἱ Μαρίωνος, τὸν πυλῶνα ἀνέστησαν <ἔτους> ἀπὸ ἐποικίου (village) Μειθου, septembre 161 ; 50, sur un linteau, Διάκων (diacre ?) ἐποίεσεν, mai 384 ; 57, un linteau, après le trisagion, porte qu'il est élevé en ex-voto à Paul et à Moïse, εὐχὴ Παύλῳ καὶ Μουσῇ, Kyros étant architecte, τεχνίτης, août 418 ; 62, linteau d'une porte réparée en 566/7, Justin empereur, Anastase patriarche; 66, linteau, avec le nom de l'architecte, Εὐσέβις τεχνίτης ; 100-1, nouvelle copie de l'inscr. Clermont-Ganneau, *Études*, II, 35, en ex-voto à Διὶ Μαδβάχῳ καὶ Σελαμάνει ; une famille élève deux bâtiments au prix de 1338 dr., décembre 86 ; 102-108, autres inscr. également déjà connues du téménos de Zeus Madbachos et Sélamanès au *djebel Shêkh Berekât* ; 115, importantes corrections aux lectures de Chabot des graffites de *Katûra* ; 121, linteau d'une auberge, πανδοχεῖον, construite par Syméonès, fils de Morôn, en juillet 479.

Au sud de la région d'où proviennent ces textes s'étend le Djebel Rîha ; à son pied E., la ville de Ma'arrit in Nu'man ; un peu plus loin, Kal'at il-Mudîk, l'ancienne Apamée. W. Kelly Prentice, *Greek and latin Inscr.*, 1908 en a rapporté 158 textes, 125-283. Signalons :

Apamée. — W. K. Prentice, 126, *pro salute* d'Antonin le Pieux, des armées, du sénat et du peuple romain, le conseil et le peuple d'Apamée qui semble porter le nom d'Ἀντωνεινούπολις ; 135, épitaphe gréco-latine de Successus, fils de Gémellus, fils d'Olularcius ; 141, épitaphe d'Astérios, tribun du *numerus* des Daces.

Aux environs d'Apamée, *Kefr Ambil*, 145, le médecin impérial (?) Abramos ; *Maarrit Bêtar*, 150, architrave élevée en 250 sous Βαρούμμου τοῦ Διονυσίου, στρατηγοῦ κώμης ; *Hâss*, 157-70, inscr. du mausolée à toit en pyramide d'Eusébios et Antoninos, plus complètes que dans de Vogüé et Waddington ; 171, *Khirbit Fâris*, sur une tombe : ὁρκίσω ὑμᾶς | πρὸς τὸν Θεὸν εἴ|να μήτις τολμήσῃ | ἀδίξε καὶ κονῆσε | τὰ λείψανά μου ; *Khirbit Hâss*, 179, sur une tombe : Οὐράνις Εὐκεντρίου | βασιλεὺς Βουβογέγεου, ἐποίησε | μ(ῆ)νὸς Λόου ιϐ' (août 367). C'est un roi de Manbog — Hiérapolis (les indigènes disent encore *Bumbudj*), — *Il-Bârah*, 203, épitaphe

du comte (κόμις) Priskos : 205, le symbole monophysite : *Sardjilla*, 217, meilleure copie des dédicaces d'un bain, λουτρόν, en 473. — *Dêr Sambil*, 239, sarcophage de Τοῦσκος, υἱὸς Ἰουσυφώνου, ἀπὸ κώμ. Λαοδ ικείας. — *Frikyâ*. Publ. complète des inscr. de la tombe d'Abédrapsas et de sa femme Amathbabea, mai 324 ; le mari invoque ὁ πατρῷός μου θεὸς Ἀρκεσιλάου. — *Shnân*, 254, invocation au Christ : toutes les lignes ont une même valeur numérique, 2443 ; c'est celle de Ἰησοῦς ὁ Χρειστός qui en forme le refrain, — *Ktellâta*, 277, λατόμος Ἀνναι. — *Riha*, 282, tombe d'Alexandros, chancelier des gouverneurs, κανκελλαρίου ἐπάρχων, août 422.

Dans la région de Hama, l'antique *Chalcis*, au N. du marais d'Il-Matkh, dans le Djebel il-Hass, qui court à l'E. de ce marais, et dans le Djebel Shbêt au S.-E. du précédent, W. Kelly Prentice a recueilli 57 inscr., *Greek and latin Inscr.*, 284-341. Signalons :

Selemiyeh, 288, linteau d'un édifice élevé par un *périodeutès* ; 298, Ὅροι ἀσυλίας τοῦ ἁγίου μάρτυρος Κηρύκου. — *Kinnesrïn*, 305, nouvelle copie de Lucas, *Byz. Ztschr.*, 1905, n. 88, le bâtiment élevé par l'architecte de Justinien, Isidôros, en 550. — *Mektebeh*, 313-4, 2 invocations à ἁγία Μαρία. — *Resmil-Kubbar*, 317, épitaphe métrique de Θαλαβάθος Αὔσου. — *Khanâsir*, 319. Sur la porte de la ville dédicace qui apprend qu'elle a été élevée aux frais de Grégorios en 604 ; 322, le symbole monophysite ; 324, acclamation en l'honneur de l'empereur Phocas. — *Muallak*, 332, linteau d'une construction τοῦ ἁγίου Βαρ<αρ>αββᾶ (?) ; 336, épitaphe au bas de laquelle le λιθοτόμος Marônas a inscrit son nom.

Zebed. — W. K. Prentice, 336, texte grec de la fameuse *trilinguis ;* 338-40, restauration par Βέλλιχος Λιβιανοῦ (Livianus), en 326, du *limes-kastell*, τὸ ὅριον.

Héliopolis (Baalbek). — W. K. Prentice, *op. cit.*, n. 342-345. Toutes publiées dans l'*History of Baalbek* de M. M. Alouf (trad. angl. 1898) et par Clermont-Ganneau, *Recueil*, I, 21, n. 41-42 ; *Études*, II, 147, la seule qui n'est pas dans C.-G. est l'épitaphe : Κλαύδιος Ἀνθίωνος Μάγνου.

Haurân. — *Qatana* sous l'Hermon. — R. Dussaud, *Rev. Hist. Rel.*, 1909, 309. Dans la dédicace de Mennéas (non Mnéséas) à la déesse Leukothéa dont il administre le temple, le Néteiros, τοῦ ἀποθεωθέντος | ἐν τῷ λέβητι, ne serait pas un mort divinisé, mais un vivant, une sorte de prêtre-dieu qui conduisait les fêtes sacrées. Il parviendrait à cette fonction par une épreuve subie dans un chaudron.

Les inscr. du Haurân formant le chap. v de W. Kelly Prentice, *Greek and latin Inscr.*, 1908, n. 366-438. Parmi ces 72 inscriptions, signalons : *Il-Haiyât*, n. 362 (semblable à Wadd., 2135), dédicace d'un bâtiment par Διομήδης Δαρήϊος ἔπαρχος βασιλέως μεγάλου Ἀγρίππα. — *Shakkâ*, n. 369, ex-voto de Elpidius, fils d'un centurion Maior ; 375, épigramme d'un Proklos, κυδήεντα σοφιστὴν Ἑλλάδι πάσῃ, mort à Athènes, sans doute Proclus le chef de l'école néo-platonicienne qui mourut à Athènes en 185. Peut-être, dans l'épigramme qu'il écrivit pour sa tombe (*Anth. pal.*, VII, 341), faut-il changer Λύκιος γένος en Σύριος. — *Tarba*, 378, nouvelle copie de la statue élevée à un légat propréteur par οἱ ἀπὸ ἔθνους νομάδων, Wadd., 2203. — *Mushennef*, 381-2, pour le salut de Marc-Aurèle, Avidius Cassius étant légat et Kyrinalios Gémellos, centurion de la *III^a Gallica* surveillant l'édification ; une autre colonnade en l'honneur d'Alexandre Sévère ; 383, Θεοδώρου, συνδίκου νομάδων, un cheikh arabe ; 384, épitaphe d'Aelius Tiberrinus, τεσσαράριος de la *leg. III^a Cyrenaica*. — *Tahfa*. 386, signature de l'architecte, Ἀλέξανδρος

Ἐδέου οἰκοδόμος. Wadd., 2168; 387 monument élevé par les soins d'Alexandros, τοῦ εὐνούχου τῶν Κερζιλάνου (eunuque de la famille de Kerzilanos) et par Μαξίμου Ἀριμαθέως de la tribu d'Arimathé), les mêmes personnages dans 389. — *Shebha*, 398-400. Publ. plus complète que celle de Wadd., 2074 des inscr. du Philippeion, temple élevé à Philippe l'Arabe par Aur. Antoninus Pélagis. — *Kanawât*. 416, au θεῷ πατρῴῳ Maximus Hannon. — *Sî*. 432, pylône élevé Διὶ Μεγίστῳ par Julius Héraklitos. — *Zorah*, 435, épitaphe pour Azizos Théodorou ἀπογενομένου καὶ ἐντῷ καταγέῳ; 437, déjà dans Kaibel, *Ep.*, 448. H. von Gaertringen, *BPhW*, 1909, 18, discute les deux lectures.

Bersabée. — Le fr. publié par B. W. Robinson, *Am. J. Arch.*, 1908, 345, est le 6e fr. de l'édit impérial sur la substitution aux redevances annonaires de contributions en argent pour l'entretien de l'armée. Le P. Abel lui consacre une étude approfondie, *R. Bibl.*, 1909, 89 (planche). Après quelques lignes du décret prescrivant de se conformer au tableau ci-dessous, vient une portion de deux colonnes de ce tableau qui précise les émoluments dûs aux soldats et aux divers fonctionnaires dans la levée de l'impôt. Ainsi Mampsis doit payer 60 pièces d'or au percepteur et 4 pour ses appariteurs. Le P. Abel republie également la dédicace de l'archiatre impérial Stéphanos et ajoute 2 fr. d'épitaphes.

Palestine. — *Jérusalem*. — J. Germer-Durand, *Échos d'Orient*, 1909, 75. Dans les fouilles de S. Pierre, au fond d'une citerne, un lampadère byzantin en bronze pour six lampes a été trouvé près d'un grand plat, sans doute destiné à recevoir les gouttes d'huile tombant des lampes. Sur le rebord de ce plat, le nom du moine Joseph, du couvent de S. Théodose, qu'il a dédié sous la forme : Ὁ ἅγιος Θεοδώσιος. La *Rev. bibl.*, 1909, 495 donne d'autres exemples de cette forme.

Deissmann, *Licht vom Osten*, 1908, 48. Photogr. de l'inscr. (aujourd'hui à Londres) interdisant l'entrée du temple μηθένα ἀλλογενῆ (*Or. gr.*, 598) et étude de ce terme.

Apollonias (Arsouf). — H. Vincent, *R. bibl.*, 1909, 445. Stèle à fronton de Zôila morte l'an 223 (176 d'après l'ère de Gabinius, 58/7).

Naplouse. — [P. Abel], *R. bibl.*, 1909, 233. Montre que le sarcophage de Joseph et de Sabbion publié *Échos d'Orient*, 1908, 307 est très suspect.

Joppé (Jaffa). — S. de Ricci, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, 325. Montre le caractère juif d'une inscr. publiée par Clermont-Ganneau.

Beyrouth. — Cf. à *Ptolémaïs* en Égypte.

Gezer. — Macalister, *Quart. Statement*, 1908, 280 et H. Vincent, *R. bibl.*, 1909, 111. Deux poids. Sur l'un (repr. *Records of the Past*, 1909, 81) le nom de l'agoranome Sôsipatros suivi de la date : 33 (de l'ère Sél. = 279) ou 84 (ce qui donnerait 228). Le P. Vincent pense à une ère locale qui permettrait d'identifier Sôsipatros à l'un des ambassadeurs de Hyrkan à Pergame, vers 130.

Gérasa (Djérach). — F. M. Abel, *R. Bibl.*, 1909, 448. Deux fr. qui permettent de restituer complètement la grande dédicace de statues de Διὸς Ἡλίου, Μεγάλου Σαράπιδος καὶ Ἴσιδος καὶ Νεφθύος (?) [καὶ τῶ]ν συνναόων θέων, par le prêtre Malchos, sous le légat Æmilius Carus pour le salut d'Hadrien, année 205 (142/3). Six fr. étaient déjà connus (*R. bibl.*, 1899, 10). — Épitaphe métrique d'un enfant né muet et que son père aurait tué à 2 ans et 9 mois. — En 114 (22/3), Aristonas Aristomachou, gymnasiarque pour le premier semestre, fournit l'huile (ἀλείμματα) et 1500 dr. d'argent tyrien εἰς τὴν οἰκοδομὴν τοῦ ἱεροῦ Διὸς Ὀλυμπίου.

Tell el-Harraouy. — Hölscher, *Pal. Expl. Fund*, 1909, 100. Réédite la dédicace à *Athéna Kuria*, déjà publiée par le P. Abel, *R. bibl.*, 1908, 574.

Marissa (Tell Sandahanna). — H. Thiersch, *Jahrbuch* 1908, *Anz.* p. 412. Résumé de ses fouilles dans la nécropole dont j'ai déjà parlé, d'après leur publication en 1905, *Bull. ép.*, 1908, *s. v.* M. T. n'a pas tenu compte de la restitution que j'y ai proposée pour la jolie épigramme érotique. Il n'y voit pas un dialogue entre la morte et son amant, mais place le tout dans la bouche de la jeune femme. Il croit avec Clermont-Ganneau que dans le fr. d'inscr. ...ς Κράτωνος ...ωνι εὐχήν qui se trouve sur la plinthe d'une statue colossale, — on y voit encore d'énormes griffes d'aigle, — on doit reconnaître 4 fr. d'un ex-voto offert à Apollon par Gorgias, le général d'Antiochos III vaincu à Raphia. — W. Crönert, *Rhein. Mus.*, 1909, 433 (avec des remarques de Wünsch). Étude sur l'épigramme. Il la divise en 8 vers et en fait le monologue d'un amant découragé. Comme je l'ai fait, *op. cit.*, 1908, p. 206, il le rattache aux 2 l. écrites à l'entrée de la tombe; mais il écrit ἐπίνευμα Καλυψοῦς et considère ce qui précède comme le signe d'entente que Kalypso donne à son amant, interprétation qui me parait tout à fait invraisemblable. Mais il remarque avec raison qu'un autre graffite d'une tombe de Marissa, *C. R. Ac. Inscr.* 1901, 109, doit se lire Σίμη καλὴ δοκεῖ ἐμοί et Σωνίκα τειδί et s'interpréter à la lumière de l'*Euplia hic cum hominibus bellis* de Pompéi. Bien qu'écrites sur les tombes, ces inscr. érotiques de Marissa n'ont donc aucun rapport avec elles. Elles sont l'œuvre des amoureux qui y trouvaient la solitude et l'ombre.

Arabie. — *Qouseir 'Amra.* — Max van Berchem, *J. des Savants*, 1909. Les quatre souverains dont les noms sont donnés en arabe et en grec : [ΚΑΙ]CAP, ΡΟΔΟΡΙΚΟC, ΚΟCΔΡΟΙC, et ΟΝΑΓ[ΑCΙΟC] seraient les ennemis vaincus par l'Omayade Walîd I, v. 710 : le César byzantin, Roderic le Wisigoth, le Chosroès perse et le Négus abyssin.

Zizeh près de Madaba. — Jaussen et Savignac, *R. bibl.*, 1909, 589. Texte gréco-nabatéen : Δημᾶς Π|α|νείμου μηνὸς ὠ|κοδόμησεν| τὸ ἱερὸν τοῦ Διὸς τ|οῦ ἐν Βεελφε|[γωρ] κατ τὸν ναὸν ἀφιερώσεν. Béelphégor est le grand dieu de Moab.

Säk-en-Namala. — A propos de l'inscr. communiquée par A. Musil à l'Académie des Sciences de Vienne, 6 nov. 1907, Clermont-Ganneau, *J. des Savants*, 1909, 373, signale que l'ère ne peut être celle des Séleucides : τὰ πάντα Νίρου ἐπιτρόπου σπουδῇ ἔτους τί. L'an 310 = 2 la mettrait sous Arétas IV, époque où l'emploi exclusif du grec serait étonnant. Ce serait plutôt l'ère de Bostra qui commence avec l'annexion de l'Arabie en 105/6; donc 415/6.

'Abde. — A. Musil, *Sitz.-Ber. Wiener Ak.*, 1907, 6 nov. Ἀγαθῇ τύχῃ. Ζεὺ Ὀβόδα βοήθει Εἰρηναίῳ οἰκοδομοῦντι ἐπ' αἰτίοις τὸν πύργον, ἔτους ρπη' (293), διὰ Οὐαέλου (Wahil) οἰκοδόμου Πετρείου καὶ Εὐτύχους

Palmyre (Tadmor). — W. Kelly Prentice, *op. cit.*, n. 352. Statue élevée par la ville de Palmyre à Mokimos, fils d'Ogailos (Wahil); il a fait un don pour les vases à libation et pour les encensoirs d'or, 70/71; 353, Δὶ ὑψίστῳ καὶ ἐπηκόῳ, autel élevé par Julius Érôs, affranchi de G. Julius Bassus, pour le salut de son fils Ἰαειβάς, avril 179 (Ganneau, *Recueil*, VI, 31); n. 354, sur une colonne : εἷς Θεός. Ζοή — graffite d'un commerçant juif?

Sinaï. — Dans le 2e fasc. de *CIS*, II, consacré aux inscr. sinaïtiques et publié

par Chabot en 1901 d'après les copies faites par Bénédite en 1890, 4 textes portent le nom de leur auteur grec au-dessous du proscynème nabatéen : 1497, 2258, 2810, 2822.

Mésopotamie. — *Babylone.* — B. Haussoullier, *Klio*, 1909, 352. Deux documents qui appartiennent, en 120 et en 109, au règne du roi des Parthes Arsakès IX Mithridate II, βασιλεύοντος Μεγάλου Ἀρσάκου Ἐπιφανοῦς Φιλέλληνος, déjà connu à Délos (*Or. gr.* 430). En même temps que par l'ère des Séleucides, ils sont datés par celle des Arsacides : 127 Ars. = 191 Sél., et 137 Ars. = 202 Sél. Cet écart, qui est dans l'une de 64, dans l'autre de 65 années, est sans doute dû à ce que les deux ères ne commencent pas au même mois. De l'un de ces textes il ne reste que l'en-tête; l'autre nous a conservé un palmarès du gymnase grec de Babylone. Les élèves sont divisés en deux classes, ἔφηβοι et νέοι; pour les deux classes, il y a 6 concours : arc, flèche, bouclier rond (ὅπλωι κοίλωι), bouclier long (θυρεῶι), dolichos, stade. Le palmarès est gravé sur une tablette d'argile. Un couvercle d'amphore nous a conservé une 3e inscr. de Babylone, l'épitaphe d'Aristéas de Téos, dit « serviteur de Bel » : Ἀριστέας ὤι ἄλλο ὄνομα | Ἀρδυβῆλ Τεῖος.

ÉGYPTE

On sait que le directeur du *Lyceum Hosianum* à Braunsberg (Prusse orientale), le Dr Weissbrodt, a réuni dans son lycée une importante collection d'inscriptions acquises en Égypte. O. Rubensohn en publie 24 inédites, *Archiv f. Papyrusforschung*, 1909, 156-169. J'analyse ici toutes celles dont la provenance est inconnue : 2. Le prêtre Théoros et les Συμβασιλισταὶ καὶ Διοσκουριασταί du nome consacrent à Ptolémée III, Bérénikè et les Dioscures, pour leur sacrifice mensuel, le revenu tiré de certains édifices. — 3. A Ptolémée Philopator (identique à Strack, n. 55). — 7. Cadran solaire consacré par le gymnasiarque Héphaistion Ἀρσινοεύς (le dème d'Alexandrie?) à Hermès. — 8. Ἥρωι μεγάλωι καὶ τοῖς | συννάοις θεοῖς οἱ ἀπὸ τῆς | πόλεως γεοῦχοι ἔτους | ἑνάτου Παχὼν κε'. — 9. A Achilleus, τὸν ἐγλογιστὴν τοῦ Ἀρσινοΐτου, les prêtres le 3 oct. 23 av. — 11. Θεοῖς σωτῆρσι Διοσκούροις des dédicants dont l'un est fils d'Ἀνουβάς et l'une s'appelle Τσενῦρις. — 12. Jolie épitaphe en 6 vers du Magnète Sôsibios. — 14. Ὥρω(ι) Βασιλ(ε)ῖ Μένουθος ἀνέθηκεν. — 16. Ex-voto du médecin Tyrannos Héliodôrou. — 17. Épitaphe métrique d'un Sarapion. — 18. Épitaphe d'Alexis. — 20. Épitaphe de Drakon. — 21. Épitaphe de Héphaistion. — 22. Dédicace de Ψωσατμῆς au θεῶι μεγάλωι μεγάλωι. — 23. Épitaphe métrique. — 24. *Ibid.*, pour Seratô (non *Seratus*, comme écrit R.!) et son fils Hiérax.

La collection des *Ostraka* du Musée de l'Ermitage (40 pièces) a été publiée par G. Zereteli, *Archiv*, 1909, 170-180. Celles dont la provenance est connue viennent de Thèbes ou de Syène. — Cinq *ostraka* de sa collection ont été publiés par Deissmann, *Licht vom Osten*, 1908, p. 75, 83, 131, 135, 261. — Un ostrakon chrétien est publié par S. de Ricci, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, 345; d'autres par C. M. Kaufmann, *Dritter Bericht üb. die Ausgrab. in Abou Mna* (1908), p. 17. Encore 19 tablettes de momie sont publiées par Reisch, *Texte auf Mumientafelchen aus der Sammlung Erzherzog Rainer* (dans les *Studien zur Palaeogr. und*

Papyr. de C. Wessely, 1908). — Deux tablettes d'écolier très complètes acquises par le *British Museum* sont publiées par Kenyon, *JHS*, 1909, 30.

Les inscr. et textes concernant la chasse à l'éléphant et le commerce oriental de l'Égypte sont étudiés par Rostowzew, *Archiv*, IV, 1908, 301.

Clermont-Ganneau, *C. R. Ac. Inscr.*, 1909, 337, reproduit le flacon de « cinnamome de chez Krinippos » déjà signalé.

S. de Ricci, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, 340. Dédicace à Soknopaios (? Le Caire); plaquette en or (du Musée du Caire) dédiée par un préfet d'Égypte; stèle de Sarapion τοῦ Φιλακρήτου au Louvre; stèles et 2 ex-voto (l'un à Héraklès et Harpochratès) au Musée de Berlin; deux stèles du Musée de Florence. — P. 346. Signale 4 inscr. fausses dues à l'esprit inventif de Constantin Simonidès.

Basse-Égypte. — *Alexandrie.* — Dans une de ses lettres à Wilcken, G. Lumbroso réunit les textes antiques qui signalent des graffites sur les murs d'Alexandrie, *Archiv*, 1908, 316.

E. Breccia, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, 280. Les fouilles dans la nécropole de Hadra ont fourni 7 inscr. nouvelles au directeur du Musée d'Alexandrie. Ce sont des épitaphes chrétiennes : 3, qui semble se rapporter à deux moines d'un monastère de Saint-Jean, fournit un des rares exemples de la formule ἐτελειώθη qui ne soient pas nubiens; 6, le premier spécimen égyptien du nom Χαμοσίρις.

Wilcken, *Archiv*, 1909, 275. Lire Νικαστάρτης dans Breccia, *Annales du Service*, 1906, 145.

S. de Ricci, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, 321. Épitaphes du prêtre d'un synode des ἐν Αἰγύπτ(ῳ) ἀγορίτων, de Philinna, du juif Samuel Alexandrou Βορζοχοριας (fils de Zacharie) et du juif Isdrael. Dans ces deux épitaphes juives et dans une autre de Jaffa se trouve le digramme ΘΒ qui doit évidemment s'interpréter Θ(εὸς) Β(οηθός). S. de R. croit qu'il fut adopté parce que sa valeur numérique (284 + 359 = 643) est celle du célèbre trigramme ΧΜΓ. Croyant ainsi à la valeur magique du 643, mais ne voulant pas qu'on pût les croire chrétiens, les juifs de Syrie et d'Égypte auraient adopté cette formule équivalente. S. de R. donne ses copies de deux textes importants déjà connus, l'inscr. astronomique commentée par Wilamowitz, *S. B. B. A.*, 1906, 1096 et celle du ἱερὸς πῶλος d'Isis Kratéros.

S. de Ricci, *C. R. Ac. Inscr.*, 1908, 791. Dédicace au nom de Ptolémée Évergète II et des deux Cléopâtre à Βουβαστεῖ Σωτειρᾶι, ce qui permet de croire qu'elle vient de Bubastis, la ville de la déesse-chatte, Pe-Bast.

A. J.-Reinach, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, 350. Étude approfondie sur la ciste de granit trouvée à Alexandrie portant sur un de ses côtés les mots ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΔΗΣ Γ ΤΟΜΟΙ. Un particulier de la fin du Ier s. avait dû y renfermer une édition en 3 rouleaux du *De Materia Medica* de Dioscoride d'Anazarbe.

P. Boesch, Θεωρός, 1908, 133. Recherche à quel règne se rapportent les années régnales indiquées dans les 11 inscr. d'urnes funéraires qui paraissent se rapporter à des théores morts à Alexandrie (Merriam, *Am. J. Arch.* 1885, 18). Ces années sont : 2 (nº 1), 3 (2), 6 (3), 9 (4, 5 et 6), 14 (7), 20 (8), 21 (9), 25 (15). Seul pour le nº 6, est donné le nom de la fête que le défunt avait annoncée, les *Sôtéria* de Delphes. Dittenberger pensait qu'il s'agissait de l'institution de ces fêtes, placée en 274; mais la 9e année de Ptolémaios II tombe en 277/6. B. s'autorise de cette incompatibilité pour placer tout ce groupe de textes sous Philopator,

L'équivalence ὑπερβερεταίου-φαρμοῦθι ζ que porte le n° 5 amène, en effet, à exclure Évergète II, Philométor et Épiphane. Pourtant, il convient de remarquer que, sous Philopator (222-205), nous ne trouvons pas d'année 25, et l'on peut se demander si l'institution des *Sôtéria* ne remonte pas à 278/7.

W. Schubart, *Archiv f. Paryrusforsch.*, 1909, 82. Nouvel examen de la question des dèmes et tribus d'Alexandrie. Wilcken a montré, *ibid.*, p. 183, que les tribus *Propapposébasteios*, *Aximétoreios*, *Philoklaudios*, *Sósikosmios* devaient leur nom à Néron.

Sanctuaire de Saint-Ménas. — C. M. Kaufmann a fait suivre ses 3 *Berichten* de 1906, 1907 et 1908 sur les fouilles d'un aperçu d'ensemble : *Der Menastempel und die Heiligtümer von Karm-Abu Mine* (Francfort, 1909).

Naukratis. — S. de Ricci, *C. R. Ac. Inscr.*, 1909, 145. Dédicace, probablement du temps d'Auguste, de... Ammôniou συναγωγός à la συνοδὸς Σαμβαθίκη (observateurs du Sabbat?)

J'ai oublié dans le précéd. *Bull.* de signaler que Ad. Rusch, *De Serapide et Iside*, p. 77, attribue à N. l'image d'Isis allaitant Horus offerte par Pythermos fils de Neilon, VIe s. (*JHS*, XXIV, 337).

Pharbaithos (Horbeit). — S. de Ricci, *C. R. Ac. Inscr.*, 1908, 799. En l'honneur des dieux Philométors, l'archisomatophylaque Areios, stratège du nome Pharbaithite, dédie τὸ Πτολεμαῖον καὶ τὸν θρόνον Ἑρμεῖ Ἡρακλεῖ (au Louvre).

Taposiris. — H. Thiersch, *Pharos* (Leipzig, 1909), p. 30. Sur une tombe de la nécropole on a dessiné la tour à feu avec la légende Φαρος; le dessinateur a signé : Φιλὼν ἔγραψε.

Onion (Tell el-Yahoudîyeh). — S. de Ricci, *C. R. Ac. Inscr.*, 1908, 797; 1909, 144. Trois épitaphes de la nécropole juive : 1° an II d'Auguste, Ἐλαζάρος χρηστὸς πασίφιλος (au Louvre); 2° an VI, Σαββαταῖος Σαμοήλου et Ἰοανὴ Ἰοανοῦ νυμφὲ ἄωρε πασίφιλε (Louvre); 3° an III (d'Auguste), Ἰακούβος (d'où la forme arabe *Yakoub*) (Musée du Caire).

O. Rubensohn, *Archiv*, 1909, 165 : Σαββατίων ἄωρε χρηστὲ πασίφιλε (juive ?).

Mendès. — S. de Ricci, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, 331. Deux fr. d'une inscr. qui me paraît se rapporter à la fondation d'un édifice : ἐπὶ τ]οῦ ἐδάφους ἀπὸ τῶν [θεμελίων.

Athribis. — S. de Ricci, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, 332. Nouvelle copie du texte grec du trilingue (cf. *Archiv*, IV, 246).

Memphis. — Deux corrections à la liste des dédicants publiée en 1870 par Miller (*Revue arch.*, 1870) sont proposées par E. Meyer, *Archiv für Papyrusforschung*, IV, 1908, p. 569 (noms sémitiques).

Pyramides. — S. de Ricci, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, 333. Inscr. mutilées sur 2 fr. du revêtement des pyramides.

Quibell, *Excavations at Saqqara* (Publ. du Service des Antiquités, Le Caire, 1908). Les planches XL-LX contiennent la reproduction des remarquables peintures du couvent copte de S. Jérémie remis au jour par M. Q. en 1906-7. Les personnages y sont généralement précédés de leurs noms en lettres qui, comme la peinture, appartiennent à la meilleure époque copte (VIe s.) : les archanges Gabriel et Michel, la Vierge, Jérémie, etc.; les pl. LXI-XLII contiennent 8 épitaphes, la pl. XLIX quelques *graffiti*. C'est probablement du monastère que pro-

vient un soutien de tête en calcaire où le copte Ériénoup a écrit son nom (pl. XXXV, 5).

Nome Arsinoïte (Fayoum). — O. Rubensohn, *Archiv*, 1909, 159. A Ptolémée Épiphane. — A Zeus Sôter et Apollon, X, fils de Limnaios de Cyrène, hipparque de la IIIe hipparchie. — P. 163. Θεῶι μεγάλωι μεγάλως ὑψίστωι, pour Epitychia, Dionysia et Harpochras (juive?). — P. 165. Statuette d'Artémis Sôteira. — P. 167. Épitaphe de Thermontharis. Voir aussi ci-dessus, p. 338, n. 9.

G. Lefebvre, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, 294. M. L. a retrouvé dans une *ezbeh* qui s'élève sur le *Kôm* de *Kharabat Châlal* une pierre qui porte l'original de l'inscr. qui fut transcrite par un marchand sur un vase en terre cuite, publiée et restituée par S. de Ricci, *Wiener Studien*, 1902, 276. C'est la dédicace d'un temple élevé Ἄμμωνι θεῶι μεγάλωι par le vétéran de la *leg. III Cyrenaica*, G. Valerius Cottus, le 19 mai 156.

A. Moret, *Annales du Mus. Guimet*, t. XXXII, pp. 103-106 et pl. XLV-XLVI. Deux stèles du Musée Guimet, l'une datée de Ptolémée Aulète (dédicace Ἰσίδει Ἐσενχύβει... καὶ Πνεφέροτι καὶ τοῖς συνναοῖς θεοῖς) l'autre déjà publiée (*I. G. Rom.*) du règne d'Auguste.

S. de Ricci, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, 334. Quatre inscr. Aux rois Philopators et Philadelphes οἱ τὸ τεταγμένον ἔχοντες ἐν τ]ῶι Ἀρσινοίτηι ἱππεῖς; fr. d'une dédicace d'une association et de son προστάτης καὶ ἱερεύς; autre fr. où est mentionné l'ilarque et hipparque Sôsandros l'Étolien; texte énigmatique où il est question de τὰ πράγματα ποιθαγορικῆς.

Moyenne-Égypte. — *Kom el Ahmar* près *Minieh*. — O. Rubensohn, *Archiv*, 1909, 156. Dédicace à Ptolémée Sôter et à sa troisième femme Bérénikè, Θεοὺς Σωτῆρας, ex-voto de trois personnages qui se disent sauvés par eux, σωθέντες. Wilcken, *ibid.*, p. 202 ne croit pas qu'on en doive conclure que Bérénikè ait été associée de son vivant aux honneurs divins de son époux.

Théadelphie (Batn-Hérit). — G. Lefebvre, *C. R. Ac. Inscr.*, 1908, 772. Deux stèles reproduisant chacune la requête des prêtres du dieu-crocodile Pnéphérôs réclamant l'asylie pour leur temple et ses domaines, l'approbation royale et l'expédition par le stratège du nome Arsinoïte à l'épistate de Théadelphie du rescrit accordant la requête des prêtres. Ces textes étant datés de l'an 2 et la requête s'adressant à la seule βασιλίσσῃ Βερενίκῃ θεᾷ Ἐπιφανεῖ, il se confirme que Bérénikè IV fut reine sans associé en 58-55 et l'on apprend son prédicat. Le stratège Dioskouridès, συγγενής, est également nouveau. Enfin, on voit pour la première fois que certains prêtres égyptiens ne devaient pas plus sortir de leur sanctuaire que les κάτοχοι laïques : οὐ δυνάμενοι τοῦ ἱεροῦ ἀποσπᾶσθαι. C'est par l'intermédiaire d'un procureur, ἐπιτροπός, qu'ils négocient l'affaire et ils font valoir à la reine le plus grand éclat que l'asylie leur permettra de donner au culte dynastique.

Panopolis (*Akhmîm*). — B. Keil, *Hermes*, 1908, 560 (collection Forrer). Épitaphe en grec et en latin de Lucius Cornélius Saturninus. Σατορνεῖλος n'est pas une erreur du lapicide mais un important fait de labialisation. [Déjà publiée *CIL.*, III, 14136].

Ptolémaïs (Menshieh). — S. de Ricci, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, 336 et A.-J. Reinach, *ibid.*, 363. La dédicace au bibliothécaire Eudaimon publiée par Botti, *Catalogue*, p. 281, n. 100 comme venant de Ptolémaïs provient de Beyrouth.

Haute-Égypte. — *Koptos* (Kuft). — S. de Ricci, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, 337. 3 fr. provenant des fouilles de Fl. Petrie, dont l'un paraît appartenir à une liste de mercenaires.

Thèbes (Karnak). — S. de Ricci, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, 338. Petit fr. de granit rouge.

Philae. — S. de Ricci, *C. R. Ac. Inscr.*, 1909, 148. (R. n'accentue pas les textes.) D'une collation de tous les textes gravés sur les murs du grand temple d'Isis, R. extrait quatre pièces inédites. Sur le mur qui borde à l'Est la cour située entre les deux pylônes, proscynème de Pasnous, fils de Pachnoumios, προφήτης Πτιρεως, le 4 nov. 434; proscynème de Pamêt, fils de Bérêos, également prophète de Peirès; ce proscynème est flanqué de graffites païens de basse époque dont l'un est signé : Πανουχημ Ταβολβελου. — Sur le toit du temple à gauche de la porte conduisant du vestibule dans la chapelle dite *Chambre d'Osiris*, proscynèmes du protostoliste Smêtchêm fils de Pachoumios le prophète et de Tsensmêt en 448/9 et de son frère Smêt, ὁ διατοκος του προφητου en 453 (copie corrigée de *CIG*, 4945); sur une dalle du toit adossée à l'aile E. du 2me pylône, sous deux pieds humains : ποδας Σμητχημ ἐκ πατρο[ς] Παχουμιο(υ) προφητης Ἰσιδος | Φιλων; à côté, sous deux autres pieds, Σμητχ[ημ]ω πρωτοστολιστης υἱος Π[αχου]μιου προφητου, 10 déc. 453 (copies corrigées de *CIG*, 4946). D'après une autre inscr. dont Lepsius (n. 314) a donné le *fac-simile*, Smêt serait devenu ἀρχιπροφητης Πασνους et πρωτοκλιναρχος; dans un autre graffite copié par Borchardt, S. de R. restitue encore le nom de Smêtchêm le prôtostoliste.

J. Maspero, *Rev. Hist. des Religions*, 1909, 312. Mémoire sur l'évêque Théodoros qui, nommé en 325 au siège de Philae, y figure encore en 577 (Lefebvre, 584) et à qui Daniel avait succédé en 584 (Lef., 592). Sa mort se placerait en 582, si l'on pouvait certifier que c'est à lui que se rapporte l'épitaphe en copte d'un ἀρχεπίσκοπος Théodoros, indiction XV (*Recueil de travaux*, V).

D. Serruys, *R. de Phil.*, 1909, 71. Dans Lefebvre, 597, lire : ἐπὶφ α' τῆς η' νέας ἰνδ.; dans 596, ἐπεὶφ (au lieu de ἔτει φ'). La « nouvelle » indiction est celle de 15 ans qui succéda en Égypte au cercle de 14 ans, et la nécessité de supposer une ère locale chrétienne disparaît ainsi, ce que M. H. Grégoire, qui l'avait supposée, s'est empressé de reconnaître, *ibid.*, p. 79.

O. Rubensohn, *Archiv*, 1909, 159, et S. de Ricci, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, p. 340. A un ami des Évergètes, Μνᾶσις Διονυσίου Ἀργεῖος | τῶν διαδόχων καὶ ἱππάρχης | ἐπ' ἀνδρῶν καὶ τῶν τοῦ ἐπιτάγματος | καὶ φρούραρχος Φιλῶν.

S. de Ricci, *Bull. soc. arch. Alex.*, 1909, 330. Aux dieux Évergètes et à Isis et Sarapis.

Ile de Bigeh, près Philae. — S. de Ricci, *C. R. Ac. Inscr.*, 1909, 152. D'après la copie de Lepsius (n. 195) on peut améliorer *CIG*, 4915 *d*, proscynème de Smêt à la *Kyria* Isis.

Nubie. — S. de Ricci, *C. R. Ac. Inscr.*, 1909, 155. A acquis à Louxor la 7me stèle connue qui nous donne la prière pour les morts de la liturgie gréco-nubienne des xe-xiie s. (pour les autres cf. Lefebvre, 504, 636, 664, 665, 666-7). Elle est datée du 1 khoiak 898 (des Martyrs), 27 nov. 1181. Il faut corriger les dates de Lefebvre 366 et 664 : ses nos ne sont pas de 692 et 344, mais de 993 et 1243. De la comparaison des 7 inscr., R. tire le texte correct de la prière.

Dendour. — J. Maspero, *Rev. Hist. des Religions*, 1909, 306. Critique de l'interprétation donnée par Revillout (*Mém. sur les Blemmyes*, p. 5) à l'inscr. copte qui relate la transformation du temple en église en 559 sous un roi qui ne s'appellerait pas Ergaménès, mais Eirpanomès. La date est précisée par la mention de « Joseph, ἔξαρχος de Talmis ». R. y voyait un exarque byzantin, jouant le rôle d'un résident auprès du roi indigène. D'après M., ce serait un représentant de l'évêque de Philae, Théodoros, jacobite comme lui.

SARDAIGNE

Caralis (Cagliari). — Taramelli et Halbherr, *Notizie*, 1909, 186. Épitaphe chrétienne de la jeune Ammia ἐκ Φρυγίης.

E. Païs, *Ricerche storiche e geografiche* (Turin, 1908). P. 570. *IG*, XIV, 685 doit se lire Ἡρακεεῖς Διονύσῳ ἀνέθη.κ[αν et vient sans doute, non de Héraion en Sardaigne, mais d'Attique et d'une association de Héraïstes. Par contre, le fr. archaïque Φάνασ [σα (*Notizie*, 1891, 362) est bien sarde et atteste l'existence en Sardaigne de colonies grecques au vi^e s.

SICILE

Comiso. — Biagio Pace, *Di un antico timbro cristiano* (extr. de l'*Arch. Stor. Sic.*, 1908). C'est un timbre de bronze portant : XPICTOCNIKA.

ITALIE

Naples. — La *Guida illustrata del Museo Nazionale di Napoli* (Naples, 1908), qui, en ce qui concerne les inscr., est due à Giulio de Petra et pour la sculpture à L. Mariani, reproduit un certain nombre des inscr. du Musée de Naples. Je relève celles d'Aphrodisieus de Kôbialos (ou Kôblanos d'Aphrodisias) (212 = *Notizie*, 1889, 289), Glykon d'Athènes (280 = Loewy, 345), Salpiôn d'Athènes (283), Apollônios d'Athènes (n. 854) ; les graveurs en pierres Solôn, Apollônios, Dioskouridès (192, n. 221, 253; 254), le mosaïste Dioskouridès de Samos (167, 169). Les inscriptions des pierres suivantes n'ont, je crois, pas encore été signalées. Outre l'inscr. que porte l'autel sur le relief votif 140, on distingue un graffite dans le fond. — 145 doit provenir de Télonnésos, dont on voit le nom inscrit au-dessus de la figure qui la représente et que précèdent 3 Nymphes et 3 Grâces avec leurs noms respectifs ; 150, stèle de Prôtarchos ; 1908, fr. de casque en bronze de Pertosa (prov. de Salerne) donnée par Dasitos à l'occasion de jeux solennels : ΕΑΘΥΩΝ ΔΑΣΙΤΟΣ ΕΔΩΚΕ.

E. Païs, *Ricerche storiche e geografiche* (Turin, 1908). P. 275. La Σικελή dont Domitia Kallisté est prêtresse publique (*Notizie*, 1892, 202) serait l'Athéné Sicilienne adorée dans l'Athénaion de la Punta della Campanella.

G. Olivieri, *Atti d. Accad. di Napoli*, 1908, 50. Dans le nom inscrit sur la base

d'une statue en bronze de l'école de Lysippe en caractères du IVe s., l'artiste n'est pas d'Aphrodisias, comme avait cru Sogliano; Ἀφροδισιεύς est son nom; quant à l'ethnique qu'il faudrait lire Κωβ(ι)αλ[ί]|νος, il serait tiré de Kôbialos qui s'identifie à Aigialos, ancien nom de Sicyone (Strabon, XII, 545; VIII, 383).

L. Correra, *Ausonia*, III, 56. Publie incorrectement un fr. de base. Elle me semble avoir été élevée à un citoyen romain (les *tria nomina*) par τοὺς Φρήτορας [καὶ τοὺς] | ἱερε]ά̃ς qui ἀδιαλείπτου ἀρετῆ[ς | ἕνε]κεν le nomment ἱερ[έα | τῶν Φρ]ητριῶν.

Herculanum. — Waldstein, dans son ouvrage *Herculaneum, past, present and future* (Londres, 1908), catalogue, p. 93, les inscr. grecques trouvées à Herculanum. Kaibel, dans *IG*, XIV, a oublié un *graffito* mentionné dans les *Pitture di Ercolano*, II, 1760, p. 34 : ὡς ἓν σοφὸν βούλευμα τὰς πολλὰς χεῖρας νικᾶ, citation de l'*Antiope* d'Euripide (fr. 200 Nauck).

Cumes. — Exposition Morgan en 1909 à South-Kensington, salle XL, nº 1080. Strigile en bronze avec le nom : Πύργων.

Ischia. — Païs, *Ricerche*, 1908. Plusieurs des inscr. d'Ischia sont étudiées par Païs dans les mémoires XVIII et XIX sur l'histoire de l'île.

Héraclée (près de Policoro). — Le texte grec des fameux bronzes — règlement relatif aux propriétés sacrées de Dionysos et d'Athéna Polias — est étudié accessoirement dans la thèse de H. Legras, *La Table latine d'Héraclée* (Paris, 1907/8).

Brundisium (Brindisi). — Païs, *Ricerche*, 1908, p. 130. Sur le Thuriae dont le voisinage et l'alliance avec B. sont attestés par le caducée portant δαμόσιον Θουρίων et δαμόσιον Βρενδεσί|νων (*IG*, XIV, 672).

Rome. — Les fouilles exécutées au *Lucus Furrinae* sur le Janicule, principalement aux frais de M. H. Darier, par MM. G. Nicole et G. Darier, sous la direction de M. P. Gauckler, sommairement analysées par G. Gatti, *Bull. comm. arch. com.*, 1909, 97, et par G. Gauckler, *C. R. Ac. Inscr.*, 1907, 135 et 1908, 510, ont fait l'objet d'un mémoire développé de MM. Nicole et Darier, *Mél. rom.*, 1909, 1-86, et de recherches détaillées de M. P. Gauckler, *ibid.*, 1908, 283-336; 1909, 239-268, et *C. R. Ac. Inscr.*, 1909, 424-43, 617-47. Dans la pierre de Gaiônas, M. Nicole, p. 68, voit, avec Clermont-Ganneau, le couvercle de tronc destiné à recevoir des tablettes magiques; ce seraient elles que désignerait le δεσμὸς κρατερός de l'inscr. qui « devrait fournir aux dieux le θῦμα ». M. Gauckler, p. 316, maintient que la pierre percée servait de déversoir à la canalisation qui amenait les eaux des Nymphes *Furrinae* au sanctuaire des dieux Syriens. La pierre de Gaiônas fut usurpée à la fin du IIIe s. par un certain C. Aeflanius Martialis qui y fit graver une dédicace à Vénus. Un autre fr. publié par N. Nicole, p. 69, paraît se rapporter à une source : κρ]ήνης ε... προχύντο. Le débris d'inscr. martelée signalé par Nicole, p. 71, 9 n'est pas rédigé en latin, mais en grec, comme le montre Gauckler, *C. R.*, 1909, 634, qui restitue ἐπ[οιήσ]εν.

R. Kanzler, *Nuovo Bullett. di Arch. crist.*, 1909, p. 117. Parmi les inscr. trouvées dans la *catacombe de Prétextat* en 1907-8, seize sont grecques, 2, 3, 5, 9, 14, 17, 18, 19, 28, 29, 30, 33, 36, 37, 45, 51, 53. Signalons les noms de femmes Nébris (45) et Gélasa (3). Dans la *catacombe de Callixte*, épitaphe du pape Pontianus : ΠΟΝΤΙΑΝΟϹ ΕΠΙϹΚ. ΜΡ (photogr. pl. I, 1). Elle figure avec toutes les inscr. déjà connues de cette catacombe dans l'ouvrage du P. Sixte Scaglia, *Les catacombes de*

St-Calixte (Rome, 1909). — La plupart des inscr. catacombes de la *Via Appia* sont republiées par Marucchi dans *La Via Appia* (Rome, Loescher, 1908) et un coup d'œil d'ensemble sur l'épigraphie des catacombes a été donné par M. Besnier, *Les Catacombes de Rome* (Paris, 1909).

J. Svoronos, Ἐφ. ἀρχ., 1909, 157. A propos des deux épigrammes placées dans l'Asklépieion par le médecin Nikomédès de Smyrne sur la base d'une statue du dieu par Boéthos (*IG*, XIV, 967 ; Lœwy, 535).

G. Gatti, *Bull. comm. arch. com.*, 1908, 304. Épitaphe en deux hexamètres élevée par Domna à son père Domnos.

Lanuvium. — G. F. Rizzio, *Ausonia*, III, 7. Fac-similé de la signature de la statue d'Antonianos d'Aphrodisias.

Labicum. — A. v. Premerstein, *Hermes*, 1908, 327. A g. de la *Via Labicana*, à 15 milles de Rome, à l'endroit dit *Le Marmorelle*, s'élevait à la fin du Ier s. une villa comprenant un Musée et une bibliothèque, comme l'apprend l'épigramme d'un *hermès* : τὰς βύβλους δείξας τὰς παρὰ ταῖς πλατάνοις (*IG*, XIV, 1011). A. v. P. montre ingénieusement que c'est là qu'il faut placer la salle de lectures poétiques que Juvénal (I, 12) désigne sous le nom de *Frontonis platani*. Ce Fronto serait un intendant de Claude, esclave ou affranchi, dont la villa aurait, à sa mort, fait retour au domaine impérial. Domitien y aurait fait tenir les récitations que censure Juvénal. — Dennison, *Am. J. Arch.*, 1909, 127. Le nom grec transcrit *Synchaeron* dans une inscr. des *praedia Quintanensia*.

Ostie. — Vaglieri, *Notizie*, 1909, 90. Dédicace d'Aquilius Théodotos à Sérapis et 3 épitaphes. L'une est écrite sur la poitrine d'un buste de la défunte qui s'appelle Eutychia.

A. J.-Reinach.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

38. *Saint BASILE,* Πρὸς τοὺς νέους ὅπως ἂν ἐξ ἑλληνικῶν ὠφελοῖντο λόγων, éd. à l'usage des écoles, avec une introduction et des notes exégétiques par *Papajohannis*. Chypre, Leucosie, 1909.

Édition élémentaire qui mérite d'être signalée à cause de ces lignes de la préface : « Le but de ce livre est de fournir une occasion d'introduire dans nos écoles et dans l'enseignement, à côté de l'histoire de l'hellénisme byzantin, l'étude de notre langue nationale dans la forme qu'elle a prise à cette période, qui ne fut pas, à tous égards, moins féconde et moins riche que celle de l'Hellénisme ancien. »

A. P.

39. *N.-A. BÉIS,* Ἡ Τρίπολις πρὸ τοῦ ΙΖ' αἰῶνος. Athènes, 1907. — Ἀνέκδοτα βυζαντινὰ μολυβδόβουλλα. Athènes, 1907. — Διορθώσεις εἰς ἀφιερωτήριον τοῦ 1375 ἔτους. Jérusalem, 1907.

M. Béis, qui est l'un des principaux rédacteurs de la revue Βυζαντίς récemment fondée à Athènes, s'est fait connaître en ces dernières années par d'assez nombreux articles sur les choses byzantines. Ceux qui font l'objet de la présente note sont toutefois d'assez mince importance. Dans le premier, l'auteur montre que la ville de Tripolis ou Tripolitza existait, contrairement à ce que l'on pensait, avant le XVIIe siècle et fut fondée sans doute au commencement du XVe. Dans la seconde il publie trois sceaux de plomb sans grand intérêt. Dans le troisième il donne une lecture plus correcte d'un acte de donation publié par Cozza-Luzi et relatif au monastère de la Panagia du Brontochion à Mistra. Dans

tout cela M. Béis étale une érudition d'une abondance un peu inutile et qui n'est point toujours irréprochable. Il ne semble point (Ἡ Τρίπολις, p. 75) connaître le nom du savant Sébastien Münster; il s'espace (Διορθώσεις, p. 3) sur une famille byzantine des Τσαούσιοι, qui a existé peut-être, mais qui n'a nul rapport avec le document de 1375, où le mot τσαούσιος indique nettement une fonction, et où tous les personnages nommés sont de la famille des Ἀκροκόνδυλοι. Toutefois, ces petites études de détail ne sont point inutiles et il faut louer le zèle qu'y apporte M. Béis, en souhaitant qu'il l'applique à des sujets plus importants. Je tiens à ajouter qu'il vient de publier dans le *Journal international d'archéologie numismatique*, t. X (Athènes, 1909) une série de bonnes corrections à la lecture de nombreux sceaux byzantins.

Ch. Diehl.

40. *EURIPIDIS fabulæ*. Recognovit *G. Murray* : Tomus III, insunt : *Helena*, *Phœnissæ*, *Orestes*, *Bacchæ*, *Iphigenia Aulidensis*, *Rhesus*. Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis. Oxford, Clarendon Press, s. d. P. in-8°, s. p.

M. G. Murray est l'un des plus intéressants parmi les hellénistes anglais contemporains. Pour ne parler que de sa contribution à l'établissement des textes, il a plus d'une fois apporté un concours précieux aux publications de MM. Grenfell et Hunt, et le 3e volume de son *Euripide* ne fera pas regretter à la *Revue* d'avoir prédit, à propos du 2e (tome XXII, p. 351), que cette jolie édition deviendrait « le vade-mecum de tous les euripidisants. » M. M. prévient, dans sa préface, qu'il a collectionné à nouveau les 2 *Parisini*, A et B; il regrette de n'avoir pu revoir une fois encore le *Laurentianus*, dont les mains correctrices n'ont pas été partout assez bien distinguées. Son apparat critique est suffisamment complet, quoiqu'il n'indique, bien entendu, qu'un choix de conjectures, et il a le grand mérite d'être, dans sa concision, d'une rédaction extrêmement claire. On aime à constater que, sans abuser du droit qu'il se donne, sans dénaturer le caractère de cet apparat, M. M., surtout quand il maintient le texte traditionnel, parfois aussi quand il introduit une leçon nouvelle, justifie le parti qu'il prend en disant, d'un mot, sa raison. Le temps n'est plus où une étrange superstition interdisait comme un sacrilège à l'auteur d'une édition critique de paraître trahir par le moindre indice qu'il comprenait ce qu'il éditait. Pour la plupart des pièces que comprend ce volume, l'établissement du texte est particulièrement délicat. Il m'est donc impossible de donner une idée, même approximative, de tout ce que M. M. apporte de personnel. Cette contribution est assez considérable dans l'*Hélène*. Dans les *Phéniciennes*, M. M. admet avec Valckenser d'assez nombreuses interpolations dues aux reprises fréquentes de ce drame très applaudi; vers 847, je m'étonne qu'il garde l'inintelligible ὡς πᾶσ' ἀπήνη (cf. H. Weil, *Études sur le drame antique*, p. 171); vers 546, il garde aussi βροτοῖς, mais il est vrai qu'il incline à croire à une glose (versus fortasse aliunde petitus). Je pourrais signaler un bien plus grand nombre de passages où soit par une correction, soit par une interprétation ingénieuse, M. M. a fait faire au texte de sensibles progrès.

A. Puech.

41. *Gustave LEFEBVRE*, *Recueil des Inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte* (Service des Antiquités de l'Égypte). Le Caire (à Paris chez Leroux), 1908. Gr. in-4°, XL-175 p.

Le volume commence par une préface de M. Gabriel Millet (p. I), et par un Avant-propos de l'auteur (p. IX).

Dans ces deux documents, il est moins parlé des inscriptions de l'Égypte que du *Recueil général des Inscriptions grecques chrétiennes*. C'est un véritable manifeste sur la manière dont on entend publier ce *Recueil général*, dont celui d'Égypte est donné comme le premier volume; il est le modèle et le type de ceux qui suivront.

Nous savions déjà par M. Homolle (*BCH.*, XXII, 1898, 410), et surtout par M. Millet (*BZ.*, XV, 1906, 496 sqq.) quelle devait être la matière du *Recueil* et suivant quelle méthode on entendait en assurer la valeur scientifique, en mener l'exécution matérielle. Nous savions que le *Recueil* comprendrait toutes les inscriptions grecques chrétiennes, des origines à 1821, qu'il les publierait en minuscules et non pas en caractères dits épigraphiques, avec lesquels on trahit uniformément presque tous les textes; qu'on ne mettrait ni accents, ni ponctuation, ni majuscules lorsque l'original n'en comporterait pas; qu'on serait aussi complet que possible sur la description matérielle de chaque inscription, sur son historique et sur sa bibliographie; qu'en revanche on serait de parti pris très sobre en notes explicatives, critiques, historiques ou philologiques parce qu'on ferait une introduction étendue et de copieux indices; enfin, qu'on donnerait des reproductions directes de tous les textes importants par leur teneur, par leur date ou par leur paléographie.

Ce programme n'avait pas été adopté sans discussions, au Congrès d'Athènes, en 1906. On redoutait surtout l'invasion des textes postérieurs à 1453, qui allaient encombrer le *Recueil* de leur « fatras historique » et de leur « nullité philologique » (*BZ.*, XV, 1906, 498). On avait aussi une autre appréhension que le rédacteur du programme semble n'avoir pas eue alors (*BZ.*, id., 500) et qu'il éprouve maintenant moins que jamais (*Recueil*, p. 11) : la crainte de ce que serait pour l'œil un recueil de textes grecs sans accents, sans signes de ponctuation, sans majuscules.

On ne pouvait être fixé que par un commencement d'exécution sur la valeur réelle de la méthode choisie. Il fallait attendre, pour l'apprécier justement, l'apparition du premier volume où elle serait appliquée : M. Lefebvre, en nous le donnant si vite, a mérité toute notre reconnaissance. — Quels enseignements comporte son travail?

Et d'abord, si les autres volumes doivent avoir le format du sien, ils seront très maniables; s'ils sont imprimés sur d'aussi bon papier, ils seront fort beaux; si les dispositions typographiques sont les mêmes, on les ouvrira avec plaisir, car on y distinguera facilement les numéros des inscriptions, leur lieu d'origine, les indications descriptives qui les précèdent, leur texte et les notes qui suivent. — Mais on paiera très cher la possession du *Recueil* complet, puisque, pour l'Égypte seule, il aura fallu débourser 52 francs. Dès lors, bien peu de particuliers pourront acquérir ce *Recueil*, pourtant tout « provisoire ».

En renonçant à l'avoir toujours sous la main pour leur travail, ils regretteront qu'on n'ait pas tenu la promesse faite en 1898 par M. Homolle, qui nous avait annoncé une publication « économique » (*BCH.*, XXII, 413).

L'espoir pourtant n'est pas perdu de voir les autres volumes moins coûteux que le premier. Car l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui vient d'en assumer la publication, a déjà montré qu'elle peut éditer un travail de ce genre pour un prix accessible à tous. Espérons que ses fascicules des *Inscriptions grecques chrétiennes* ne seront pas plus onéreux à l'acheteur que ceux de ses *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes!*

Dans la méthode arrêtée par le Congrès d'Athènes pour la publication du *Recueil des Inscriptions grecques chrétiennes*, la nouveauté principale a été la décision de publier les inscriptions en minuscules et avec les seuls signes

d'accentuation ou de ponctuation que porterait l'original. C'était le seul moyen de donner au lecteur une reproduction fidèle de textes qui varient beaucoup à ce point de vue ; les uns ne comportant aucun signe de ce genre, d'autres les ayant tous, un plus grand nombre en indiquant quelques-uns et assez souvent avec des fautes. Mais on semble n'avoir pas prévu le cas de l'Égypte où aucune inscription n'est accentuée, car l'application à ce pays de la méthode adoptée a donné au volume un aspect franchement barbare, que les fautes d'orthographe très nombreuses viennent encore empirer. Si encore la nudité de ces minuscules, dépouillées de tout ce qui les accompagne dans notre typographie ordinaire, était le seul défaut de ce mode de publication! Mais il en est un autre bien plus grave : ces textes sans accents, sans signes de ponctuation, sans traits d'union quand la ligne coupe un mot en deux, sans majuscules aux noms propres, sont d'une lecture difficile. Ils obligent le lecteur à refaire en partie le travail de celui qui a déchiffré l'inscription ; ils le contraignent à faire sans cesse, et pour tous les textes, œuvre d'épigraphiste ; ils risquent de le rebuter s'ils n'est pas un professionnel. L'historien non spécialiste, en quête d'un document, sera vite découragé par ces textes qu'il lira mal, et le *Recueil* sera peu ou mal utilisé.

Pourquoi ne pas remédier à cet inconvénient en transcrivant les textes avec moins de précision rigoureusement machinale? Qu'on ne mette pas les accents lorsqu'ils n'y sont pas, soit! Qu'on ne corrige ni les fautes de langue, ni celles d'orthographe, passe encore! Mais je ne vois pas quel tort sérieux on ferait subir à l'original en indiquant — le lecteur duement averti — les points qu'il ne porte pas ; en mettant des grandes lettres aux noms propres et des traits d'union aux mots coupés par la fin de la ligne. Après tout, si l'on veut être si méticuleusement et si machinalement copiste, pourquoi, dans cette transcription en minuscules, a-t-on séparé les mots lorsqu'ils ne le sont pas dans les originaux? L'intervention de l'éditeur n'est-elle pas aussi redoutable dans cette lecture en mots que dans le placement d'un point, d'une virgule ou d'un trait d'union? Puisqu'on n'a pas osé pousser jusque-là le principe de la copie exacte, on ne compromettra pas davantage la fidélité du *Recueil* en mettant entre les mots, qu'on a cru devoir séparer, les quelques signes qui en faciliteront l'intelligence.

On avait du reste promis de compenser en partie l'inconvénient de ces minuscules dénudées en multiplant les fac-similés. On pouvait en donner beaucoup, à peu de frais, sur quelques planches à la fin du volume. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait? C'est, dit M. Millet, p. v de la Préface, à cause de « l'extrême irrégularité des caractères ». Il eût été intéressant néanmoins d'avoir sous les yeux la reproduction précise des 38 inscriptions datées du *Recueil*. On y aurait vu comment on gravait en Égypte une grande inscription officielle, portant les noms des empereurs, comme celle du mur de Philae, n° 584, du 14 décembre 577. On saurait ce qu'était l'exécution matérielle d'une épitaphe comme le n° 666, qui est de 1173, et dont l'orthographe est telle que M. Lefebvre a renoncé à en signaler toutes les fantaisies. Voilà un document unique pour mesurer la profonde décadence du grec en Égypte au XIIe siècle; impossible d'en juger suffisamment d'après le *Recueil*, qui n'a pas joint à sa copie en minuscules un bon fac-similé. Il ne devrait pas en être ainsi.

Pour se rendre compte de ce que sera un *Recueil* réunissant toutes les inscriptions grecques chrétiennes, des origines à 1821; pour savoir si les textes postérieurs à 1453 seront oui ou non un « encombrant fratras », il ne faut pas s'adresser au *Recueil* d'Égypte : il

ne contient guère que des inscriptions antérieures à la conquête arabe. Pour la période qui suit, il donne 3 inscriptions du VIIe siècle, 4 du VIIIe, 2 du IXe, 1 du Xe, 1 du XIe et 3 du XIIe, la dernière étant de 1173, en tout 13 inscriptions datées de l'époque où la domination byzantine était définivement ruinée dans le pays. Et de ces textes un seul, le n° 541, daté de 890, qui est bilingue, grec et copte, donne sur le défunt des indications plus originales que d'ordinaire. Les autres sont des épitaphes répétant à satiété les mêmes formules liturgiques; les noms des morts et les indications chronologiques les différencient à peine entre elles; on les distinguerait plutôt par les fautes de langue et d'orthographe dont les variations se multiplient de l'une à l'autre. Si le reste du *Recueil* ne devait comporter, pour la période qui suit la fin de la domination grecque, que de semblables documents, et aussi peu nombreux, il serait peut-être sage de renoncer à eux et de ne pas les rassembler.

Mais il n'est guère de pays où le grec ait aussi rapidement disparu qu'en Égypte. De très bonne heure, l'Égypte a subi une conquête musulmane définitive, qui lui a vite fait oublier Byzance et la langue grecque. Ce fut d'autant plus facile que l'Egypte, malgré toutes apparences, ne fut guère un pays grec et que son christianisme même ne fut pas longtemps grec. Sa vie politique a été dirigée pendant des siècles par une minorité de conquérants grecs; sa brillante littérature est le produit d'Hellènes immigrés et non d'Égyptiens hellénisés; son siège patriarcal fut dans la ville grecque d'Alexandrie, et ses patriarches les plus célèbres furent des Grecs de langue et d'origine. En marge de tout cet hellénisme, vivait la masse des Égyptiens, qui ne s'était pas hellénisée; dès que le schisme lui a permis de se séparer des Grecs, elle s'est groupée autour de son patriarcat copte, elle a rompu religieusement avec les Grecs d'Alexandrie et de Byzance et elle n'a plus prié Dieu dans leur langue. Les Arabes, en les débarrassant de la minorité des occupants Byzantins, ont achevé de faire disparaître le grec d'un pays pour lequel il n'était plus que le parler détesté d'étrangers oppresseurs et hérétiques. Voilà pourquoi M. Millet n'a pas pu signaler (p. v) beaucoup d'inscriptions importantes parmi les 808 numéros de ce *Recueil* — un recueil copte serait sans doute autrement riche, varié et intéressant —; pourquoi les inscriptions grecques disparaissent si vite et si complètement après la conquête arabe; pourquoi enfin le *Recueil d'Égypte* ne peut pas nous apporter un argument de fait sur l'utilité qu'il y avait à réunir toutes les inscriptions chrétiennes grecques jusqu'en 1821. On en jugera beaucoup mieux, en attendant le plus prochain fascicule du *Recueil*, par la lecture des récents travaux de M. Rott (*Kleinasiatische Denkmäler*, Leipzig, 1908) ou de M. Grégoire (*BCH.*, XXXIII, 1909, p. 1-149), sur l'Asie-Mineure chrétienne.

Le *Recueil d'Égypte*, a donné l'Introduction et les Indices promis.

L'Introduction comporte les divisions suivantes : I. Bibliographie; II. Le christianisme en Égypte; III. De l'âge des inscriptions; IV. Répartition géographique des stèles; V. Formules liturgiques et funéraires; VI. Les symboles; VII. Titres et professions; constitution du clergé; VIII. Grammaire et langue. — Voici quelques observations : p. XVII, il est regrettable que la table bibliographique ait cru devoir renvoyer « au cours du Recueil » pour les titres souvent cités, par exemple, Gayet, *Mém. de la Mission*, III, 1889, ou Borchart, carnet manuscrit. On peut, lorsqu'on les rencontre pour la première fois, chercher un certain temps la page où la bibliographie exacte en est donnée. — P. X, l. 3 : les inscriptions ne sont pas seulement « gravées sur des stèles »; beaucoup, et non des moindres, sont gravées et même peintes sur des surfaces murales. — P. XXIV,

note 4 : Le christianisme à Philae est bien antérieur au VIe siècle ; un évêque de Philae a siégé au synode d'Alexandrie en 362 (Le Quien, *Orig. Christ.*, II, p. 614). Il ne faut pas appliquer à Philae, qui a converti la Nubie, l'histoire et la chronologie du christianisme dans cette province. — P. XXIX, compléter l'étude rapide des formules liturgiques et des acclamations, en constatant qu'elles sont répétées sur les stèles, moins comme une prière nettement consciente que comme un ornement obligatoire. Le clergé ne savait pas assez de grec pour les faire exécuter correctement; il a sacrifié à la mode, ou à un scrupule religieux, ou à une superstition ancienne en les employant. Mais, pour la partie personnelle de ces clichés nécrologiques, pour les noms et les dates qui font l'originalité d'une stèle, comme on tenait à être compris, on a employé le copte entre les formules grecques stéréotypées, par exemple nos 536 et 647. — P. XXXIII, à propos du monogramme ☧, il aurait fallu signaler les cas, et il y en a, où le haut du P est ouvert, de cette manière ☧. L'absence de tout fac-similé rend cette lacune plus sensible.

Le texte même des 808 inscriptions a été fort soigneusement étudié et publié par M. Lefebvre. Il a consacré à cette masse d'épitaphes monotones et de formules toujours les mêmes un consciencieux travail ; et ce n'est vraiment pas sa faute si, pour l'histoire du moins, la plupart de ces inscriptions présentent si peu d'intérêt. Celles qui méritent qu'on les signale ont déjà été indiquées aux lecteurs de cette *Revue* par M. A.-J. Reinach, t. XXII, 1900, p. 147 sqq., 323 à 331. Je ne vais donc point allonger ce compte-rendu par quelques minuties nouvelles. Mais je m'étonne de la date adoptée pour les inscriptions de Philae, nos 592 et sqq. M. Lefebvre relègue au VIIe siècle (p. XXVI) et même après la conquête arabe (p. XXIV, n. 4) le no 592, où il est fait mention d'un μέγαλοπρεπεστάτου κόμιτος τοῦ θείου κονσιστωρίου καὶ τῶν στρατιωτικῶν ταγμάτων τοῦ θηβαικοῦ λιμιτοῦ. Même attribution chronologique pour les nos 593 et 594, où l'on retrouve le même titre. La date de 796 est étrange pour l'inscription no 596 qui mentionne un comte Φλ. Ἀμμώνιος et un Θεοδόσιος ἀπὸ πραιπόρων ; celle de 785 l'est autant pour le no 597, avec son ἐπάρχου λεγεῶνος Φιλῶν et son comte titré comme au no 592. Du reste, le comte Φλ. Δαμονίκου du no 592 attribué au VIIe siècle est-il un autre personnage que le comte Φλ. Ἀμμώνιος du no 597, de la fin du VIIIe ? Il est facile de passer épigraphiquement de l'un à l'autre. Je suis tenté d'attribuer tous ces textes au même temps. Ils doivent être très voisins de l'année 577 donnée par le no 584. Je sais bien qu'on a lu l'a. φιϛ̅ pour le no 596 et l'a. φα̅ pour le no 597, ce qui place la premier en 796 et le second en 785. Mais, si ces lectures sont certaines, — et ici une bonne photographie ne serait pas de trop — il vaut mieux ne pas expliquer ces dates par l'ère de Dioclétien, qui n'y est pas expressément nommée, que d'implanter à Philae, en plein pays de domination arabe et à la fin du VIIIe siècle, les troupes et les fonctionnaires de Byzance.

Le volume se termine par les indices suivants : I. Noms de personnes ; II. Noms géographiques ; III. Professions et titres ; IV. Musées et collections. Il est désirable que les volumes à venir tiennent mieux la promesse qui nous a été faite au sujet des indices ; car ceux-ci ne sont ni copieux ni complets. Voici quelques exemples : dans l'index des noms de personnes, il eût été utile de rappeler d'un mot leur qualité ; ainsi, on aurait su, en lisant les deux renvois accolés au mot Δανιὴλ que, dans le no 315, il s'agit d'un moine quelconque, mais qu'au no 592, nous rencontrons un évêque de Philae. — Dans l'index des professions et des titres, au mot καθολικός, le κόμης τῶν καθολικῶν δομῶν τοῦ θηβαϊκοῦ λιμιτοῦ,

n° 588, n'est pas rapproché de Ἀρσενίου καθολικοῦ Αἰγύπτου, n° 561. — Pourquoi noter à κόμης le κόμης τῶν καθολικῶν δομῶν sans ajouter τοῦ Θηβαϊκοῦ λιμιτοῦ puisque le mot λιμιτοῦ n'est pas dans les indices, pas même dans l'index géographique, au mot Θήβη ? Pourquoi avoir noté à κόμης le κόμης τῶν καθολικῶν δομῶν, et pas le κόμης τῶν στρατιωτικῶν ταγμάτων ? Les indices pourraient donc être plus fournis.

Ils devraient surtout être plus nombreux. Car les brèves indications de la préface ne sauraient remplacer les indices absents. Voici quelques lacunes : la chronologie, avec le relevé des ères, des consulats, de l'indiction, des mois ; — les citations liturgiques ; — les termes relatifs à la tombe ; — les varia pour les mots qui ne sont ni des noms propres, ni des noms de professions, ni des titres ; — la liste alphabétique des localités d'où sont tirées les inscriptions, avec renvois aux pages ou aux numéros, d'après les provenances.

En somme, M. Lefebvre nous a donné un bon *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte*. Il a fait œuvre utile et courageuse en publiant le premier fascicule du *Recueil des Inscriptions grecques chrétiennes* d'après la méthode arrêtée au congrès d'Athènes en 1906. Nous lui devons des remerciements pour son initiative, pour son labeur et pour sa diligente activité.

J. Laurent.

42. *Ph. E. LEGRAND*, *Daos. Tableau de la Comédie grecque pendant la période dite nouvelle* (Κωμωιδία Νέα). Annales de l'Université de Lyon, Nouvelle série, II, 22 ; 1910. In-4°, 673 p.

M. Legrand a voulu faire la *somme* de ce que nous savons sur la comédie grecque nouvelle. Il dit lui-même de son livre qu'il « est, dans une très large mesure, un travail de reprise et de compilation ». Ce serait une grave injustice que de le prendre au mot. L'originalité de son travail est très réelle ; elle se marque à chaque page, et par le grand nombre de textes nouveaux dont il fait usage, et par l'interprétation neuve qu'il propose de textes souvent cités, et par les conclusions ingénieuses qu'il tire de leur rapprochement ; plus encore peut-être par la délicate précision avec laquelle il cherche à déterminer la valeur documentaire qui doit être attribuée à chacun d'eux. La forme enfin, toujours vive, nette et mordante, témoigne à chaque page de la personnalité de l'auteur.

M. L. a divisé son travail en trois grandes parties. Il étudie d'abord la *matière* de la comédie nouvelle (les *personnages* et les *aventures*), puis sa *structure* (l'*action* et les *conventions de théâtre*), enfin sa *valeur littéraire et morale*. Chacun des chapitres qui composent ces trois parties contient l'énumération de tous les textes qui peuvent éclairer le problème. Puis, toutes les données étant posées, M. L. tire un trait, fait l'addition, et, s'il y a lieu, extrait une moyenne. Chaque conclusion partielle de son livre se présente donc avec un caractère de vérité mathématique.

Les avantages de cette méthode sont trop évidents pour qu'on y insiste. La principal, à mes yeux, c'est que le rapprochement de différents traits qu'on ne remarquait pas isolés met en pleine lumière certains procédés des comiques auxquels on n'avait pas encore prêté assez d'attention. Mais elle demande à être maniée par un homme qui possède déjà une connaissance personnelle des textes et qui ait assez l'esprit scientifique pour ne pas se laisser aller à la statistique tendancieuse, la plus grande maîtresse d'erreur qui soit en philologie. C'est assurément le cas de M. L. Il connaît à fond tout ce qui nous reste de la comédie nouvelle, et un vers de Ménandre n'est jamais pour lui une série de mots isolés : il sait

dans quelle bouche il se place, à quel sentiment il correspond chez le personnage qui le prononce, quelle en est, par conséquent, la valeur relative pour sa démonstration, et il écarte, avec une probité scrupuleuse, tout texte qui ne serait qu'à moitié probant. Son exposé est aussi consciencieux qu'exact.

Il vise également à être complet. Aussi nous parait-il parfois un peu long, et, malgré l'adresse de l'auteur, passablement monotone. La méthode même de M. L. le condamne aux répétitions : ce sont toujours les mêmes faits qui, considérés sous des points de vue différents, reparaissent à tous les chapitres de son livre. Tel trait de caractère sera étudié d'abord en lui-même au chapitre *Personnages*, puis dans ses rapports avec la réalité au chapitre *Réalisme et Fantaisie*, enfin dans les actes qu'il détermine au chapitre sur l'*Action*. A la longue, le lecteur se fatigue de voir défiler, sous des costumes divers, toujours les mêmes figurants.

Ceci n'est, à vrai dire, qu'une critique d'ordre littéraire, et M. L. répondra qu'il a voulu faire œuvre de science. Mais, même à ne la juger que du point de vue scientifique, sa méthode présente deux points faibles, qui ne lui ont pas échappé, mais que je lui aurais su gré de signaler avec netteté au lecteur, de façon que celui-ci fût averti, dès le début, du degré exact de certitude auquel peuvent atteindre les études de ce genre. Le livre de M. L. est une longue série d'additions. Ces additions sont justes, en l'état actuel de nos connaissances. Mais les totaux n'en sont que provisoires. Quand M. L. nous déclare que « le mauvais riche n'est pas un type du répertoire » ou qu'aucune contemporaine de Ménandre n'est jamais « ni insultée, ni tournée en ridicule » par le poète, il a raison... en ce moment, mais rien ne nous garantit que, dans quelques jours, une découverte papyrologique ne nous apportera pas la preuve du contraire. On aurait aimé parfois voir M. L. dépasser certaines constatations qu'on sent n'être que de pur hasard. Si quelques thèmes nous paraissent ne pas avoir été traités par la comédie nouvelle, est-ce simplement parce que nous avons perdu la plus grande partie de ce répertoire, ou bien parce que ces thèmes étaient sans intérêt pour le public athénien de cette époque? Les hypothèses d'un homme qui connait la comédie grecque comme M. L. eussent été sur ce point de quelque prix.

Une autre cause d'incertitude, c'est l'usage que fait M. L. des imitations de la comédie nouvelle que nous trouvons chez les comiques latins, chez Lucien et chez Alciphron. La façon dont il a utilisé ces auteurs est en général des plus heureuses, et il leur doit peut-être ce qu'il y a de plus nouveau dans son livre. La difficulté est de discerner exactement dans quelle mesure il est possible de retrouver les originaux dans les imitations. M. L. s'est fait une méthode aussi ingénieuse que prudente pour distinguer ce qui est grec dans une comédie de Plaute et de Térence : son chapitre sur les règles à suivre et les précautions à prendre en pareille matière est théoriquement inattaquable. Mais je crains bien qu'il ne se soit laissé aller néanmoins plus d'une fois à s'imaginer, en lisant les comédies latines, qu'il avait sous les yeux les comédies grecques dont elles sont tirées. Ainsi je n'ai pas comme lui l'impression que les comiques grecs aient presque toujours représenté les esclaves comme beaux parleurs, intelligents et adroits : les fragments de Kôm-Ishkaou nous les montrent plutôt un peu simples d'esprit et assez lourdauds. Ménandre se tenait sans doute très près de la réalité courante, tandis que Plaute voyait surtout dans l'esclave un « directeur d'intrigue » et un bouffon, auquel il pouvait prêter sans trop d'invraisemblance les friponneries et les facéties que lui suggérait sa verve. D'une façon générale, je crois

d'ailleurs Plaute plus original et plus créateur que ne se le représente M. L., et je ne suis nullement convaincu que « tout ce qu'il y a chez lui de morceaux pathétiques, d'ingénieuses observations et de délicates analyses » vienne de la comédie grecque. Mais je ne puis pas plus *prouver* mon sentiment que M. L. ne me semble avoir *prouvé* le sien.

Avec quelque rigueur qu'ait raisonné M. L., quelques-unes de ses conclusions me semblent donc sujettes à discussion, parce qu'il a dû raisonner sur des faits qui ne peuvent être mathématiquement démontrés. Et néanmoins sa conclusion dernière me paraît d'une parfaite exactitude : le chapitre dans lequel, résumant les résultats de son enquête, il a cherché à juger dans son ensemble la comédie nouvelle, à marquer les limites de son domaine, à définir avec précision le talent de ses poètes, est aussi juste que pénétrant. Il explique l'impression un peu incertaine que nous laisse la lecture des fragments de la νέα. Les poètes de la comédie nouvelle ont été « des peintres excellents devant qui n'ont posé que de médiocres modèles. Cette circonstance ne diminue pas leur mérite, mais elle diminue l'intérêt de leur production ». Je ne crois pas que même la découverte de pièces nouvelles puisse apporter un démenti aux appréciations de M. L. dans ces dernières pages de son livre.

Quelques remarques de détail. — Le chapitre sur la *langue* des poètes de la νέα est un des meilleurs du livre. Je regrette seulement que M. L. n'ait pas fait le départ entre ce qui est du vocabulaire *burlesque* et vient, en général, de la comédie ancienne, et ce qui est de la langue simplement *familière* et ne nous est guère connu que par la comédie nouvelle. — P. 117. L'interprétation qu'a proposée M. Bréal pour le mot διάβολος est loin d'être prouvée : dans Aristophane, διάβολος ne signifie que « calomniateur ». — P. 145. Le nom de Sôsias n'appartient pas seulement aux esclaves : cf. *Prosop. att.*, nos 13175-13182. — P. 516. Il m'est impossible de comprendre comment Schwering peut traduire sa conjecture « advenio et me adfero » par ἥκω καὶ κατέρχομαι, expression d'Eschyle, probablement incomplète d'ailleurs, et qui, en tout cas, n'est pas en situation. De pareilles inventions ne méritent pas d'être citées. — P. 624. Bien que M. L. se rencontre ici avec Wilamowitz, je ne puis me résigner à voir dans la *Samienne* une sorte de farce. Les mouvements désordonnés de Déméas ne doivent pas faire illusion ; ils peuvent être extérieurement burlesques, faire éclater de rire les spectateurs : ceux-ci n'oublieront pas pour cela ce que sa conduite, sa brutalité même en face de Chrysis révèlent de véritable délicatesse, de profonde bonté à l'égard d'un fils qu'il ne veut pas humilier.

L'insignifiance même de ces critiques de détail prouve combien il est difficile de trouver à reprendre dans le livre de M. L. C'est assurément un des travaux les plus solides qui aient paru en France dans ces dernières années sur la littérature grecque. Il tiendra son rang avec honneur dans ces Annales de l'Université de Lyon à qui les hellénistes doivent déjà les beaux livres de M. Lechat et de M. Allègre.

Paul Mazon.

43. *Gabriel MILLET, Monuments byzantins de Mistra,* Matériaux pour l'étude de l'architecture et de la peinture en Grèce aux XIVe et XVe siècles, recueillis et publiés avec le concours de *Henri EUSTACHE, Sophie MILLET, Jules RONSIN* et *Pierre ROUMPOS* (*Monuments de l'Art byzantin*, II). — Paris, Leroux, 1910. In-4°, 35 p. et 152 pl.

L'étude des monuments reproduits dans cet album sera faite dans un prochain volume dont le titre sera : *Mis-*

tra, Recherches sur l'art byzantin au temps des Paléologues.

L'auteur se réserve d'y remercier comme il convient les « concours dévoués et affectueux qui ont soutenu, ont aidé son long effort ». Il me permettra d'affirmer dès maintenant que son principal collaborateur a été sa femme. Aucun concours n'a été pour lui plus constant, plus dévoué et plus utile que celui de Mme Millet. En Grèce, à Mistra même, pendant les longs et multiples séjours qui ont servi à relever les matériaux d'où sont sorties ces 152 planches; et depuis, à Paris, au cours de l'énorme labeur qui a créé ce recueil de planches et le volume qui va suivre, Mme Millet a été pour son mari plus qu'une compagne assidue; elle ne s'est pas contentée de lui prodiguer les encouragements et le réconfort; en mettant à son service ses dons d'artiste et la sûreté de son jugement, elle a été pour lui la plus dévouée et la plus fidèle des collaboratrices.

Les 35 pages qui précèdent les planches contiennent les indications nécessaires à l'orientation du lecteur dans ce volumineux dossier. C'est d'abord une *table explicative des planches*, qui du n° 1 au n° 44 se rapportent à l'architecture; de 45 à 63, à la sculpture; de 64 à 152, à la peinture. Puis vient une *concordance des numéros du musée de Mistra et de nos planches*, qui servira peu au lecteur. Beaucoup plus importante est la *concordance entre les planches et les numéros de la Collection des Hautes-Études*, qui est accessible à tous et où l'on peut se procurer des épreuves photographiques. Une dernière concordance est celle *des numéros des Inscriptions byzantines de Mistra et de nos planches*, où sont données en outre 11 inscriptions inédites.

Le *répertoire alphabétique* qui suit est ainsi divisé : *Auteurs des reproductions. Monuments.* Outre les noms propres d'églises, on trouve ici des mots comme citerne, clocher, fenêtre, ferrure, etc. *Iconographie.* L'iconographie byzantine nous passe tout entière sous les yeux dans ces renvois aux planches de l'album. Quand le volume annoncé nous aura été donné; quand on y trouvera en un semblable index les renvois aux pages, où chaque sujet sera étudié, décrit et comparé, nous devrons à M. Millet un excellent manuel illustré d'iconographie byzantine.

Les 44 premières planches donnent : le plan et des vues de Mistra; le plan, des vues et des détails d'architecture pour chacun des monuments de la ville.

Avec la pl. 45 apparaissent les fragments de sculpture ornementale qui sont très nombreux à Mistra. Cette riche collection comprend surtout des chapiteaux, des marbres d'iconostase, des dalles et des frises. Sauf un Christ et quelques fragments d'animaux fantastiques, elle ne comporte aucune représentation animée. C'est le triomphe exclusif de l'ornementation géométrique et florale avec toute la richesse du style byzantin : palmettes, arcades, rinceaux divers, entrelacs de toutes les combinaisons, croix, etc. Ces sculptures sont exécutées soit en creux, soit en faible relief, soit au contraire avec une forte saillie. Les traits du dessin sont nets, nerveux et précis dans les plus anciennes; avec le temps, ils deviennent flous, mous et indécis.

Les plus anciens morceaux sont bien antérieurs aux édifices de Mistra : les uns se rapprochent, par les motifs et par leur exécution, du faire de Sainte-Sophie à Constantinople; d'autres doivent s'échelonner du VIIIe au XIIIe siècle. Ils évoquent invinciblement le souvenir de décors semblables relevés dans toutes les parties du monde antique, depuis le fond de l'Asie grecque jusqu'en Espagne et en Angleterre. Ils établissent par un exemple nouveau que cette identité du décor architectonique dans un si grand nombre de pays politiquement divisés n'est pas fortuite; que la Grèce byzantine a été la cause et l'artisan de cette unité et

que, jusqu'au XIIe siècle, tous les pays de civilisation chrétienne, malgré ce qu'on dit des écoles artistiques locales qu'un patriotisme mal inspiré prétend faire naître beaucoup trop tôt un peu partout, allaient chercher à Constantinople, lorsqu'il s'agissait d'art, les objets eux-mêmes, les artistes ou tout au moins les modèles. Certains fragments décèlent nettement l'influence arabe. Mais tous ces morceaux présentent ce caractère commun d'être réemployés dans les monuments de Mistra.

Ceux qui ont été faits pour cette ville, à partir du XIIIe siècle, témoignent d'une rapide décadence : les motifs ornementaux sont gauchement dessinés, exécutés d'une manière enfantine ou barbare, distribués sans goût et comme au hasard sur des surfaces qui ne leur conviennent pas ; la sculpture ornementale byzantine était morte ou mourante lorsqu'on a bâti Mistra.

La peinture au contraire y est d'un intérêt tout à fait exceptionnel : Mistra, mieux que l'Athos peut-être, où l'on a trop restauré, nous a conservé la peinture byzantine telle qu'on l'a pratiquée, conception, dessin et coloris, depuis le XIIIe siècle. Aussi M. Millet a-t-il consacré à la peinture les deux tiers de son album, exactement 99 planches sur 152. Et j'imagine qu'elle aura une place semblable, très méritée d'ailleurs, dans l'étude annoncée par lui sur les planches qu'il vient de publier. Il convient d'attendre ce volume pour juger équitablement de son œuvre sur Mistra.

Mais le présent album, venant après le *Daphni* de l'auteur, nous est dès maintenant un sûr garant que le *Mistra* de M. Millet fera époque dans l'histoire de l'art byzantin.

J. LAURENT.

44. *PANCENKO, Catalogue des bulles de plomb de la collection de l'Institut archéologique russe de Constantinople*, 1re livraison, avec 17 planches. *Extrait du Bulletin de l'Institut archéologique russe*, t. VIII, IX et XIII. Sofia, 1908 (russe).

Depuis que M. Schlumberger a publié sa précieuse *Sigillographie de l'empire byzantin* (Paris, 1884), tout le monde sait quelle importance ont les sceaux ou bulles de plomb pour l'étude, si imparfaite encore, des institutions administratives de Byzance, et quel intérêt s'attache en conséquence à toute publication de documents de cette sorte. Il faut donc remercier M. Pancenko d'avoir dressé le catalogue raisonné des petits monuments de cette catégorie que possède l'Institut archéologique russe de Constantinople. Dans la première livraison de cet inventaire qui comprend 500 numéros et qu'accompagne un commentaire assez détaillé des pièces les plus remarquables, il y a plus d'un renseignement utile à retenir pour l'histoire.

Assurément, comme dans toute collection de cette sorte, un certain nombre de sceaux sont d'importance secondaire ou confirment en les répétant les informations déjà fournies par la publication de M. Schlumberger. D'autres séries au contraire, par ce qu'elles laissent entrevoir de nouveau, méritent de retenir l'attention. Je citerai par exemple, pour l'administration du territoire, les bulles mentionnant les stratéges peu connus de Distra, de Charpézikie, de Bosporos, d'Eubée, etc., ceux surtout où les titulaires de ces gouvernements provinciaux, au lieu de porter le titre de patrice, ne sont encore investis que de la dignité de protospathaire (Nicopolis, Thracésiens, Cibyréotes, Paphlagonie) et d'où l'on peut déduire l'importance progressive que prirent les différents thèmes. Il faut mentionner d'autre part les sceaux très curieux d'un certain nombre d'archontes municipaux, de Sinope, de Colonée, de Develtos, ceux des xénodoques ou directeurs d'hôpitaux de Nicée, de l'Acropole et de Chrysopolis, et les bulles, de date assez ancienne, où de

fort hauts fonctionnaires, tels que le logothète du stratiotique ou le sacellaire n'ont encore que la dignité d'hypatos ou de protospathaire. D'autres bulles enfin doivent être signalées, celles des commerciaires ou fonctionnaires des douanes, parmi lesquelles on remarquera, datés du règne de Théophile, les sceaux des commerciaires généraux et ἄρχοντες τοῦ βλαττίου (directeurs des soieries) et celui du commerciaire d'Isaurie et de Syllaeon. Il n'est point utile de prolonger cette énumération. Mais on doit constater qu'en général les lectures de M. P. semblent satisfaisantes (j'ai quelques doutes pourtant pour le nº 407), que des planches excellentes reproduisent les pièces les plus intéressantes et qu'un bon commentaire historique accompagne plusieurs des monuments publiés. Je noterai toutefois que le personnage du nº 355 semble bien être celui-là même que mentionne l'inscription du fameux tissu aux éléphants retrouvé à Aix-la-Chapelle dans le reliquaire de Charlemagne, et je dois ajouter qu'il est regrettable qu'une méthode plus rigoureuse n'ait pas présidé au classement de ces documents. Ils sont énumérés au hasard, sans aucun effort pour rapprocher les monuments de même nature. Il faut espérer du moins que, comme l'a fait Constantopoulos pour les bulles de plomb du Musée National d'Athènes (*Journ. international d'archéologie numismatique*, t. X), M. P. dressera à la fin de sa publication un index des noms de personnes et surtout des noms de lieux et de dignités. Ce n'est qu'à ce prix que son catalogue sera vraiment utile à l'histoire de Byzance.

Ch. Diehl.

45. *PHILODEMI* Περὶ τοῦ καθ' Ὅμηρον ἀγαθοῦ Βασιλέως *libellus*. Editit (sic!) *Alexander Olivieri*. Lipsiae, Teubner, 1909 (Bibl. Teubn.), x-88 p.

Ce petit traité, conservé par le papyrus 1057 d'Herculanum, transcrit par Corazza, publié par Salvatore Cirillo, mutilé depuis, doit beaucoup aux conjectures de Bücheler (*Rh. Museum*, 1887). Olivieri, par une étude prolongée du manuscrit original, est parvenu à restituer bon nombre de passages et à compléter la série des citations homériques, ce qui ne veut pas dire qu'il ne laisse pas fort à faire aux Saumaises futurs (1). L'heureuse restitution des mots ὦ Πείσων (XXV, 16) nous apprend que le traité était dédié à L. Calpurnius Piso Caesoninus.

Les notes signalent les passages parallèles de Dion Chrysostome, Plutarque, Dioscoride, etc., — car la thèse de Philodème n'est qu'un lieu commun, remontant aux vieux sophistes. Certaines de ces notes trahissent quelque inexpérience en matière d'histoire. Cambyse (col. VI, 18) n'était pas le frère, mais le fils de Cyrus, et le Cambyse de Thémistius XIX, 233 n'est pas un « homonyme » de ce roi, mais ce roi lui-même. Col. IV, 30, il est question des rois qui molestent le territoire du voisinage et négligent le leur ὥσπερ ὁ τοῦ τελευταίου Νικομήδους πατήρ. Olivieri reproduit en note le commentaire de Bücheler : « dies passt vorzüglich auf Nikomedes III Philopator. » Point du tout. Le *dernier Nicomède* c'est précisément Philopator (IV). Son père, dont il s'agit ici, est donc le Nicomède (III) Épiphane Évergète dont j'ai restitué la personnalité (*L'histoire par les monnaies*, 176 suiv.) et ce texte vient s'ajouter utilement à ceux que j'ai réunis pour la définir.

T. R.

46. *Ernst RABEL, Die Verfügungsbeschränkungen des Verpfänders besonders in den Papyri.* Mit einem

(1) II, 2 ne faut-il pas compléter οὐδ]ὲν ἀλ[λοι]οῦται ? — L'index, fort utile, n'est pas complet. J'y ai cherché en vain μυσάττομαι (XIX, 1).

Anhang : eine unveröffentlichte Basler Papyrusurkunde. Leipzig, Veit, 1909. In-8°, 116 p.

Comme le mémoire de M. Hitzig dont nous avons rendu compte dans le n° 102 (voir p. 234), le mémoire de M. Rabel est un hommage envoyé à l'Université de Leipzig. On pourrait dire qu'il est implicitement dédié par le professeur de Bâle au maître de Leipzig, à M. Mitteis. L'auteur étudie dans le droit grec et gréco-égyptien, comparé avec le droit romain et le droit germanique, une question très controversée : quelles sont les restrictions apportées par l'hypothèque au droit de propriété du débiteur ? Jusqu'ici on admettait, sur la foi des romanistes, que Rome avait fait faire à l'institution hypothécaire un grand progrès en posant comme principe la libre disposition du gage, mais qu'en Grèce le bien hypothéqué n'avait jamais pu être ni aliéné ni engagé en seconde hypothèque sans le consentement du créancier. Contre cette opinion traditionnelle vient de s'élever M. Pappoulias, dans un ouvrage dont il avait communiqué les bonnes feuilles à M. R. et qui a pour titre : ἡ ἐμπράγματος ἀσφάλεια κατὰ τὸ Ἑλληνικὸν καὶ τὸ Ῥωμαϊκὸν δίκαιον (Leipzig, 1909). M. R. examine le problème sous toutes ses faces. Tous les documents sont analysés et commentés. La conclusion reste incertaine, parce que M. R. est prudent ; elle semble cependant plutôt favorable au droit du débiteur.

Gustave Glotz.

47. *G. RADET, Ephesiaca*. Bordeaux-Paris, Féret-Fontemoing, 1908. In-8°, 40 p., 2 plans et des figures.

Prenant occasion du beau fascicule *Zur Ortskunde und Stadtgeschichte*, par lequel O. Benndorf avait ouvert la publication des fouilles autrichiennes d'Éphèse, M. Radet, qui n'a jamais cessé de s'occuper avec prédilection des choses de Lydie et d'Ionie, a eu l'heureuse idée de reprendre l'examen de quelques-unes des questions si complexes que soulèvent la topographie et la colonisation de la grande cité ionienne. Pour la topographie, il adopte la plupart des identifications soutenues par Benndorf, notamment celles du Panayir-Dagh au Pion et du Bulbul-Dagh au Koressos, qui dominent tout le débat. Mais il y propose deux modifications qui me semblent très dignes d'attention : 1° le vieux hâvre de Koressos se serait maintenu à l'état de quartier distinct au temps de Pausanias et n'occuperait, comme tel, que la mince langue de terre qui, du Bulbul-Dagh, s'avance entre Boudrounia et le Ballon d'Hermès ; 2° *Ionda* à 40 stades d'Éphèse, dont Thibron s'empare, en 391, avant d'occuper le mont Koressos, devrait être placé sur le Kenchrios qui circonscrit ce massif au S.-O. et identifié peut-être à l'Isinda que les listes des tributaires d'Athènes mentionnent entre Pygéla, localisée un peu au N. de Scala Nova, et Milet et Éphèse. L'étude des dix indications topographiques que fournissent les récits de la colonisation d'Éphèse et qui en forment comme le cadre amène M. R. à tracer une esquisse de cette *ktisis* : les colons seraient Athéniens et l'emplacement aurait été indiqué par l'Apollon de Delphes ; les colons commencent par s'établir sur l'île de Syrié, n'occupant l'Acropole que sous la conduite du Néléïde Androklos ; ils y trouvent un établissement de Lydiens, de Cariens et de Lélèges, et, dans la plaine, un temple d'Oupis, le futur Artémision ; la date traditionnelle de la fondation, 1045, se plaçant peu après celles que les chronographes assignent aux thalassocraties carienne, lydienne et pélasgique, explique la présence des débris de ces peuples à Éphèse ; une population plus ancienne occupait le territoire du sanctuaire ; c'est en s'alliant avec elle que les

Grecs expulsèrent Lydiens, Cariens et Lélèges. Vainqueurs, les Ioniens relevaient sous le nom d'Artémision le temple d'Oupis, sans doute ruiné par la guerre, et consacraient deux sanctuaires à leurs divinités protectrices, Athéna et Apollon.

On voit que M. Radet s'est borné, en somme, à tirer des traditions littéraires un récit vraisemblable des origines d'Éphèse. Il ne se dissimule sans doute pas qu'on pourrait opposer d'autres reconstructions à la sienne. Les limites de ce compte rendu m'empêchent d'en entreprendre une critique détaillée (1). Je tiens seulement à signaler combien les beaux résultats des fouilles conduites à l'Artémision par M. Hogarth (*The archaic Artemisia*, 1908) ajoutent de documents nouveaux aux données des textes. On y verra notamment que, sur l'emplacement de l'Artémision, aucun temple ne s'élevait avant celui qui dut être brûlé par les Cimmériens (v. 660) et que la déesse qui y était adorée revêt, dans les objets de culte trouvés parmi les débris provenant de cet incendie, les formes les plus diverses : tantôt nue, debout et sans attributs, tantôt drapée, debout et ailée, ici drapée et assise, là drapée, debout et pourvue d'attributs. Ces attributs (lyre en écaille de tortue, fuseau, deux lions et deux cygnes) se joignent aux ex-voto (épervier, abeille, cigale, serpent, cerf, cheval, taureau, bélier, coq, lion, sphinx, griffon, pointe de flèche, bipenne, croissant, astragale, fusaïole) pour montrer que, dès le VIIe siècle, les éléments les plus divers paraissent s'être associés dans le culte de la grande déesse d'Éphèse. La diversité de ces éléments du culte suppose, chez ses fidèles, une non moindre diversité d'origine et justifie ainsi la tradition qui montrait aux origines d'Éphèse les Ioniens se superposant d'une part aux Lydiens, Cariens et Lélèges, de l'autre aux Amazones et à une population indigène très ancienne. Sur la part qui revient à ces peuples divers dans la civilisation dite ionienne, nous avons exposé dans le n° 102 (p. 234) les idées que M. Hogarth a été amené à se former.

A.-J. Reinach.

(1) Je me borne à relever les points suivants : pour la question des ports (p. 15) il ne faudrait pas négliger le texte aussi important que difficile de Polyen (*Strat.*, V, 18) ; sur la thalassocratie carienne, M. R. adopte le système de M. Myres (*Journ. Hell. Stud.*, 1906, 84 ; 1907, 75), le nom de Syriè donné à l'îlot qui fermait le goulet n'est un indice de la présence de Tyriens que si l'on admet la théorie de V. Bérard (*Syriè* à la fois transcription de *Sour* « la roche » et *Syr* « Syrien » ou « Tyrien ») ; par contre, la présence du fleuve Marnas, dont le nom est celui du dieu des pluies de Gaza appelé aussi Zeus *Krétagénès*, le culte de *Mélissa*, nourrice de Zeus en Crète (voir ce que j'en dis *Rev. Hist. des Religions*, 1909, II, p. 350), celui de la bipenne enfin et la présence d'un collège de *Kourètes* auraient dû empêcher de nier tout indice d'influence crétoise (p. 35) ; je ne vois pas pourquoi on limiterait aux Lélèges de la Mysie troyenne réfugiés au S. du Méandre ce que les auteurs nous disent des Mysiens associés avec les Cariens et Lydiens au culte du Zeus Labraundeus de Mylasa ; je ne vois pas non plus en quoi les cultes de Kybébé et les prostitutions sacrées « unissent » Sardes à Babylone ; la prostitution sacrée est donnée par Hérodote (I, 93) comme indigène chez les Lydiens, et les pallakides ont survécu à Tralles en pleine époque romaine comme celles d'Amon à Thèbes et celles d'Aphrodite à Corinthe : c'est un trait commun à beaucoup de religions ; pour la discussion des idées de M. R. sur Kybébé, je me permets de renvoyer à mon compte rendu détaillé de l'ouvrage qu'il a consacré à cette déesse de Sardes, *Rev. Hist. des Religions*, 1910, p. 17-27.

48. *Sir W. M. RAMSAY* and *Miss Gertrude L. BELL*, *The Thousand and one Churches*, London, 1909. In-8°, XVI — 580 pages.

Le beau livre de M. Strzygowski sur l'Asie Mineure a suscité, au cours de ces dernières années, plusieurs voyages qui ont singulièrement élargi le champ de l'archéologie byzantine. Le

plus hardi peut-être, en tous cas un des plus méthodiques et des plus féconds en résultats, est celui de Miss Gertrude L. Bell. Miss Bell a fait un relevé complet et scientifique des ruines désormais célèbres de Bin Bir Kilisse, les Mille et une Eglises, et du massif montagneux qui entoure ces ruines, le Kara Dagh (en Lycaonie, au Nord du Taurus). En outre elle a cherché des comparaisons sur tout le plateau d'Anatolie, où elle a relevé des monuments encore inconnus. Son travail comprend ainsi deux parties : d'abord une description précise, sobre et pénétrante, très largement illustrée, de Bin Bir Kilisse et du Kara Dagh; puis une étude systématique où sont examinés tour à tour les divers types d'églises (basilique, église cruciforme, octogone), les procédés de construction (voûtes, parements et décoration); les monastères et les forteresses. Cette étude, appuyée à la fois sur des données nouvelles et sur une très bonne information archéologique, soutenue par une pensée large et ferme, apporte à l'histoire de l'architecture chrétienne une contribution de première importance.

Ces deux chapitres si nourris, si largement développés, sont encadrés par deux autres plus brefs, dont nous devons remercier Sir Ramsay. Le collaborateur de Miss Bell, qui a étudié avec elle sur place une bonne partie des monuments, s'est surtout attaché, par l'étude minutieuse des inscriptions, à les situer dans leur cadre historique. Déjà en un court article (*Athenæum*, 16 déc. 1905, p. 843), il avait contesté les conclusions de M. Strzygowski attribuant la plupart de ces églises au IIIe ou IVe siècle. Il expose en détail sa théorie dans le premier chapitre du présent livre. Bin Bir Kilissé, appelé aussi Maden Sheher, serait l'antique Barata. La ville haute semble avoir été un centre hittite ; la ville basse s'est développée à partir de l'époque hellénistique. Mais elle resta étrangère à l'influence grecque et romaine : le grec n'y fut guère acclimaté que par l'Église. Au VIIe siècle, l'invasion arabe obligea la population à se réfugier plus haut dans la montagne, surtout à Deghile. Mais depuis le milieu du IXe siècle jusqu'à la conquête Seldjoukide (1070), l'Anatolie ayant retrouvé la sécurité, Bin Bir Kilissé fut occupé de nouveau. En sorte que les églises se partagent en trois groupes : quelques-unes, antérieures à l'invasion arabe, n'ont jamais été restaurées ; d'autres ont subi de profonds remaniements après 850 ; les plus nombreuses sont postérieures à cette date. Quant au Kara Dagh, ce fut, à ce qu'il semble, une montagne sainte analogue au Sinaï : des monastères y dûrent apparaître au Ve siècle ; des églises furent construites sur les hauts pics à partir du VIe.

Ces données nouvelles ne modifient pas pourtant profondément la théorie de M. Strzygowski, attendu qu'après 850 la vieille tradition subsiste, les formes demeurent les mêmes. Seule l'exécution négligée trahit l'époque byzantine. L'étude de Miss Bell tend précisément à confirmer, dans la mesure où le petit nombre des matériaux peut le permettre (p. 298), le système qui rattache l'architecture du plateau anatolien à l'Orient. Cette architecture reproduit les formes et les procédés de l'Asie intérieure : Mésopotamie, Perse et Arménie ; elle n'emprunte que par exception ceux des cités hellénistiques de la côte ou ceux de Constantinople.

La tradition de l'Asie intérieure a pris racine sur le plateau, y a produit un art indigène. Les types architecturaux sont très variés ; chaque région a les siens et les traite à sa manière. Cette diversité des types et des écoles prouve en effet que la province ne suit pas les modes de la capitale. Rien de plus juste; mais il n'aurait point fallu l'opposer à l'uniformité de l'architecture byzantine sous les Comnènes et les Paléologues : jusques à la chute

de Byzance la même diversité caractérise la Grèce et les Balkans.

La théorie de l'origine orientale paraît bien établie en ce qui touche la basilique : l'arc en fer à cheval et la double colonne, les trois nefs voûtées, les fenêtres sous les bas-côtés, les portes latérales précédées d'un petit porche, le narthex semblable au Hilani hittite la distinguent de la basilique hellénistique : les traits propres à celle-ci, tribunes, charpentes, atrium, lui sont à peu près étrangers. Le type oriental qu'elle représente n'est d'ailleurs point uniforme : quelques-uns de ces éléments se retrouvent dans la Syrie centrale, d'autres sont particuliers à l'Anatolie; les deux régions ont donc travaillé à part l'une de l'autre, en puisant à la même source, l'art de l'Asie intérieure.

Quant à l'église cruciforme, les conclusions sont moins sûres. Miss Bell distingue deux types : 1° L'église en forme de croix (cross-shaped church) constituée par le croisement de deux nefs simples aux parois pleines. C'est une forme de tombeau que l'on a utilisée surtout pour les mausolées, comme celui de Galla Placidia à Ravenne. 2° L'église où la croix est inscrite dans un carré (cross-in-square) et n'est indiquée que dans le haut par les quatre berceaux portant la coupole. C'est le type bien connu de l'église byzantine. Sur le plateau d'Asie Mineure, la première est aussi ancienne et aussi fréquente que la basilique; la seconde au contraire se rencontre moins souvent et plus tard. Aussi Miss Bell conclut à son sujet avec une réserve pleine de nuances : « Quoique je regarde la Cross-in-square comme un type étranger au plateau, je suis tentée de voir dans l'église de Tchet-Dagh et le n° 35 le génie architectural de l'Asie intérieure travaillant sur un plan hellénistique et probablement lui-même asiatique » (p. 422 et suiv.).

Cette conclusion suggestive appellerait bien des remarques. L'église cross-in-square, sous sa forme la plus simple, n'est point sans doute une création de Constantinople; elle appartient au patrimoine commun de tout l'Orient chrétien : c'est comme un schéma que chaque région adapte à ses traditions. Les deux églises du Kara Dagh, celles de Fisandün et d'Ala Klissé portent bien la marque du « génie architectural de l'Asie intérieure ». Mais il faut aussi rendre justice à Constantinople. Vers le xe siècle, au temps de sa splendeur, elle fait sentir son influence dans les monuments, aussi bien sur le plateau d'Anatolie que par tout le domaine de l'art oriental, en Crète, au Caucase, en Russie. Miss Bell reconnaît qu'aux procédés orientaux usités en Asie Mineure pour porter les coupoles, encorbellement, trompes d'angle, tambour carré, l'influence de Byzance a fait substituer, dans les églises de ce type, le pendentif et le tambour circulaire. Ajoutons que cette influence se marque aussi, dans des églises telles que Ilanli Klisse, par d'autres traits : développement du sanctuaire, forme des fenêtres du transept. Ne faut-il pas aussi lui attribuer l'introduction de la brique au milieu des parements de pierre et même la décoration des façades par les arcatures ? Miss Bell, à la suite de M. Strzygowski, a bien montré l'origine mésopotamienne du procédé. Il est vrai que les constructeurs anatoliens l'ont appliqué au parement de pierre en dehors de toute influence byzantine ; mais ils y voyaient surtout un motif de décoration. Byzance semble les avoir conduits à mieux lier les arcades des façades à la structure de l'édifice. Fisandün, Ala Klisse, Tchanli-Klisse, Ilanli Klisse nous apparaissent comme les étapes successives où s'affirment les progrès de Byzance sur le plateau d'Anatolie.

G. Millet.

49. *John A. SCOTT. Studies in Greek sigmatism.* Evanston, Illinois, 1909.

M. S. veut détruire la légende du *sigmatisme.* Dans une première dissertation *Sigmatism in greek dramatic poetry*, il fait une statistique des répétitions du sigma chez Eschyle, Euripide, Sophocle, Aristophane, dans les fragments des comiques, et il conclut : 1° que le public athénien ne paraît pas avoir éprouvé pour la lettre sifflante cette répugnance qu'on lui attribue ; 2° qu'Euripide n'est pas, en tout cas, plus coupable de sigmatisme que les autres poètes attiques. Dans son second chapitre, il étudie « les effets du sigmatisme » dans Homère, et conteste que l'accumulation des sigmas soit recherchée pour exprimer la colère et la passion. M. S. a certainement fait plusieurs observations justes, surtout dans la 2e partie de sa brochure ; mais il est surprenant qu'il n'établisse aucune distinction entre le σ en fin de syllabe et le σ initial, et qu'il ne tienne pas compte non plus du voisinage plus ou moins immédiat des syllabes à σ. Euripide n'est pas le seul à qui il soit arrivé de multiplier les σ : il y en a 8 dans ce vers de *Philoctète* de Sophocle (734) : Μῶν ἄλγος ἴσχεις τῆς παρεστώσης νόσου ; et il n'y en a que 7 dans le trimètre fameux de Médée (476) : ἔσωσα σ', ὡς ἴσασιν Ἑλλήνων ὅσοι ; cependant le premier ne choquera jamais personne, tandis que tout le monde sera sensible, — que l'on approuve ou qu'on blâme, — à la répétion de la lettre sifflante dans le premier hémistiche du second. Ici, comme toujours, la statistique brute risque d'égarer.

A. Puech.

50. *W. J. M. STARKIE, The Acharnians of Aristophanes.* London, Macmillan and Co., 1909. In-8°, Ixxxviii-274 p.

L'édition des *Acharniens* publiée par M. Starkie forme la seconde partie d'un commentaire complet d'Aristophane, dont la première partie, représentée par les *Guêpes*, a paru en 1897. Les *Guêpes* étaient, dans la pensée de M. S., destinées à servir d'introduction à tout l'ouvrage ; elles furent accueillies avec éloge par la critique. Les *Acharniens* ne méritent pas un accueil moins favorable.

Le texte de cette nouvelle édition est plutôt conservateur. M. S. nous prévient qu'il a cherché à « défendre le texte des meilleurs manuscrits contre de téméraires altérations, sans pourtant rien imprimer qui ne lui parût pouvoir raisonnablement être défendu ». Il n'apporte lui-même au texte qu'un petit nombre de corrections, parmi lesquelles il faut signaler celle du vers 610. Au lieu de l'énigmatique πολιὸς ὢν ενη, M. S. écrit πολιὸς ὢν καὶ πένης. « Je suis convaincu, écrit-il dans sa préface, que j'ai rétabli ici le texte du poète, d'après les traces qui existent dans le Ravennas. » Il est certain que πένης peut convenir, pour le sens, dans ce passage. Néanmoins la correction soulève quelques objections. Tout d'abord, on est obligé, pour l'admettre, de remanier le vers et de supprimer le σύ, qui est, quoi que prétende M. S., exigé par l'opposition fortement marquée entre les intrigants dont parle Dicéopolis et le vieux Marylades auquel il s'adresse directement. De plus, quand on se reporte au fac-similé du Ravennas, on est un peu surpris de la conviction si ferme de M. S. Le signe qui se trouve placé sous l'ε de ενη et qui présente très nettement la forme d'une grosse et épaisse virgule, ne peut pas être pris pour l'abréviation de καί, qui se fait différemment. Quant à la rature sur laquelle le réviseur du Ravennas a écrit ενη, elle a été si bien faite, qu'il ne subsiste rien de l'écriture primitive. Seul le σ de πολιός en a conservé quelques traces. L'état du manuscrit en cet endroit pourrait s'expliquer, je crois, de la manière suivante : le copiste ayant ici commis une faute, le réviseur a vu

qu'il y avait quelque chose à corriger; mais, s'étant reporté au manuscrit que le copiste transcrivait, il n'a pas su lire mieux que le copiste, et, selon toute probabilité, il s'est borné à reproduire, aussi fidèlement que possible, ne comprenant pas, les signes qu'il avait sous les yeux. Il a avoué en quelque sorte son embarras en laissant le mot ενη sans aucune espèce d'accentuation. C'était une manière d'avertir le lecteur de chercher lui-même la solution qu'il n'avait pas pu trouver. Blaydes pensait qu'il fallait écrire ἀνήρ. M. S. ne croit pas qu'un mot si simple ait pu donner lieu à une altération. On pourrait faire la même remarque pour les mots καὶ πένης qui ne sont pas eux-mêmes des plus compliqués. Je raisonne, il est vrai, d'après l'aspect du fac-similé et non d'après le manuscrit lui-même. Mais cette reproduction, particulièrement à l'endroit qui nous occupe, est si nette et si admirablement réussie, qu'elle peut assurément, comme l'affirme van Leeuwen dans sa préface, tenir lieu de l'original.

La pièce est précédée d'une Introduction très développée : I. Jeunesse d'Aristophane et premières années de la guerre du Péloponèse; II. Analyse des *Acharniens*; III. Théorie d'Aristote sur le rire dans la comédie; IV. Les manuscrits des *Acharniens*; V. Analyse métrique; VI. Bibliographie d'Aristophane (complétant celle qui a été déjà donnée dans les *Guêpes*). — M. S. serait disposé à rapprocher la date de la naissance du poète de 451 plutôt que de 446; il trouve invraisemblable qu'Aristophane ait débuté aussi jeune qu'on le prétend d'ordinaire. Mais son opinion tient-elle un assez grand compte des témoignages qu'on peut recueillir dans Aristophane lui-même et qu'il n'y a aucune raison de suspecter? — Le résumé des premières années de la guerre est très nourri. Par ce résumé, M. S. voudrait établir qu'à l'époque des *Acharniens* les Athéniens avaient des tendances à conclure la paix. Mais ces tendances ne ressortent pas très nettement de son exposé historique, peut-être un peu trop touffu. D'ailleurs, l'idée est-elle juste? Avec les dispositions pacifiques prêtées par M. S. aux Athéniens, on s'expliquerait mal les ménagements que, très visiblement, le poète prend dans le prologue pour exposer et pour faire accepter son sujet. Plus loin, dans une note au v. 26, M. S. s'appuiera sur un témoignage de Philochore, commenté par G. Gilbert dans ses *Beiträge*, et d'après lequel Cléon se serait opposé en 425, sous l'archontat d'Euthynos, à une tentative de négociations avec les Lacédémoniens. Mais cette tentative peut être mise sur le compte du *parti de la paix*, qui a dû en faire bien d'autres, sans que cela prouve rien pour les dispositions générales de la cité. Il faudrait aussi savoir si cette tentative précéda la représentation des *Acharniens*, ou si au contraire elle la suivit, auquel cas elle pourrait précisément s'expliquer par le *coup de fouet* que le poète donna aux partisans de la paix (1). — Bien que le fragment sur le rire, attribué à Aristote, n'éclaire pas la comédie des *Acharniens* plus particulièrement qu'une autre, on saura gré à M. S. de l'avoir ici reproduit en le commentant abondamment au moyen d'exemples tirés non seulement des *Acharniens*, mais des autres pièces d'Aristophane. — A signaler encore, dans l'Introduction, le relevé utile des fautes

(1) Signalons en passant, dans l'analyse de la pièce, une erreur qui se rattache à la même question. M. S. écrit (p. xxx) que l'assemblée qui se tient dans le prologue a été convoquée pour discuter une récente proposition de paix. Rien de pareil n'est dit dans le texte. Un peu plus bas nous lisons : « En entendant Amphithéos dire qu'il a été chargé par les dieux de conclure *une paix privée* avec Lacédémone, les présidents le font expulser de la tribune ». Il semble que μόνῳ du v. 52 ait été mal interprété. La traduction anglaise placée en regard du texte laisse d'ailleurs un peu incertain le sens de ce vers.

qui se rencontrent habituellement dans le Ravennas.

Le texte est accompagné d'une traduction en prose anglaise, de notes critiques et d'un commentaire explicatif. Le commentaire est extrêmement consciencieux et très complet, portant sur tous les points : grammaire, langue, histoire, mythologie, etc. Il trouve son complément dans des excursus rejetés à la fin du volume. M. S. a mis à profit tout ce qui a été écrit sur Aristophane et sur les *Acharniens* en particulier. Son édition représente des recherches considérables et rendra de réels services. Ajoutons que les lecteurs assez familiarisés avec la langue anglaise y trouveront un grand agrément, grâce à des rapprochements constants avec Shakespeare. Dans sa traduction même, M. S. s'est efforcé de donner à son style un « bouquet Shakespearien », en s'inspirant, pour rendre Aristophane, tour à tour de la franchise, de la vigueur ou de la grâce du grand poète anglais. Il faut souhaiter que M. S. ne nous fasse pas trop attendre la suite de son Aristophane, et que la publication s'en poursuive régulièrement, comme il nous en donne l'espoir.

F. Allègre.

51-52. *Textes et documents pour l'étude historique du Christianisme*, publiés sous la direction d'H. Hemmer et P. Lejay. — *Les Pères Apostoliques*. II, Clément de Rome, Épître aux Corinthiens; homélie du IIe siècle, par *H. HEMMER*. — *Philon*, Commentaire allégorique des saintes Lois après l'œuvre des six jours, par *E. BRÉHIER*. — Paris, A. Picard, 1909.

Voici deux nouveaux volumes de cette utile collection, et il faut d'abord remercier et féliciter les directeurs de la régularité et de la rapidité avec laquelle leur œuvre se poursuit; avec les deux tomes de *Justin* de M. Archambault, cela fait en tout, quatre volumes parus en 1909; espérons que l'année prochaine ne sera pas moins bien partagée. Le second tome des *Pères Apostoliques* comprend l'Épître aux Corinthiens, et, sous le nom de « *une homélie du* IIe *siècle* », la prétendue seconde épître de Saint Clément. M. Hemmer donne d'abord une introduction très complète : histoire de Saint Clément; analyse de l'Épître; authenticité; date; but et caractère; institutions, doctrines et histoire; histoire du texte; introduction à l'homélie. On sait combien est riche la littérature du sujet; M. H. en a tiré bon parti; ses conclusions sur le personnage de Clément sont sages et prudentes; sur la situation de l'église de Corinthe et les causes des divisions qui la déchiraient, il a été plus bref, et il se borne à un sommaire strict des principales opinions qui ont été proposées; il est vrai que je ne le contredirai pas quand il en donne pour raison qu'on ne peut faire que des hypothèses, et que le texte de l'Épître ne permet pas une solution certaine. — La traduction m'a paru précise, et les notes, qui sont nombreuses, ne laissent guère passer de difficulté sans examen (1). M. H. écrit clairement, mais

(1) Le texte que suit M. H. est, en règle générale, celui de Funk. — P. 6, II, 7. M. H. adopte la leçon Χριστοῦ, qui a pour elle, avec l'autorité du manuscrit de Ph. Bryennios, celle des versions latine, syriaque et copte; mais il reste à expliquer la *lectio difficilis* d'A : Θεοῦ. — P. 18, je ne puis que l'approuver de garder, tout en la discutant, la leçon : Δαναΐδες καὶ Δίρκαι. — P. 28, XI, 2 *statufiée* est une de ces expressions qui surprennent. — P. 30, XII, 7. M. H. relève volontiers les *hébraïsmes* du style de Clément; je doute que προσέθεντο δοῦναι en soit un. — P. 46, XX, 5, il est bien difficile d'expliquer la leçon κρίματα. — De même ἐπινομὴν, p. 90, XLIV, 2. — P. 92, XLIV, 4. Le datif αὐτοῖς avec un *participe parfait passif*, τετιμημένης, n'a rien qui puisse surprendre. Il n'y a pas besoin de faire appel à la

la langue dont il se sert n'est pas toujours d'une qualité irréprochable.

M. Bréhier est connu par une thèse : *les Idées religieuses et philosophiques de Philon* (Paris, 1907), qui est très méritoire par la précision, par l'abondance exhaustive des analyses; il lui revenait donc naturellement d'éditer Philon. Les traités qu'il publie sont les trois livres *d'Allégories* qui font partie du 1er volume de l'édition Cohn-Wendland. Les notes sont peu nombreuses; elles sont en général consacrées à éclaircir quelques termes philosophiques et à montrer certaines sources de la pensée de Philon; je n'en ai guère rencontré que trois (p. 199, p. 149, p. 183) qui soient relatives au texte. La tâche d'un traducteur de Philon est si ingrate et si difficile qu'il faut lui accorder beaucoup d'indulgence, même s'il ne réussit pas à éviter toute critique. La traduction de M. Bréhier m'a paru rendre exactement le sens général, mais, — à moins que je n'aie eu la main malheureuse dans le choix des pages que j'ai examinées de près, — elle serait à revoir assez souvent dans le détail. Voici quelques exemples pris dans les pages 227-233 : la valeur du *parfait* κεκώλυται (§ 117), qui est rendu par : *n'a pas été empêchée*, n'est pas bien sentie. Il est très délicat, je le reconnais, et presque impossible de montrer, même en se servant de périphrases, tous les aspects du mot λόγος; mais les § 118-120 ne sont vraiment pas d'une lecture aisée. — § 121, τὸ ἐναρμόνιον (opposé à χρῶμα) ne veut pas dire : la *gamme d'accord parfait*; c'est le genre *enharmonique*, opposé au *chromatique*; τὴν ὑπερβολαίαν ne veut pas dire le *tétracorde* le plus aigu, mais la *nète* de ce *tétracorde*, et προσλαμβανόμενος ne signifie pas non plus le *tétracorde* le plus grave, mais la *note* inférieure ajoutée à ce tétracorde; — § 122, *et ainsi il rendra sa parole défectueuse* (ἀλλὰ ταύτῃ κακίαν ἐργάσεται τὴν ἐν λόγῳ) est un faux sens. Au § 125, une faute d'impression διαθῇ pour διάγῃ rend le texte inintelligible, et § 126, les mots τὰς περὶ τῶν κατορθωμάτων sont tombés après τὰς περὶ τῶν καθηκόντων (membre de phrase d'ailleurs, bien mal rendu par : *aux fonctions*), en sorte qu'on ne voit plus à quoi se rapporte la traduction : *aux actions droites*. Ces taches seraient faciles à effacer, et le sens général du morceau, je le répète, n'en souffre pas gravement; mais elles sont trop nombreuses en quelques pages.

A. Puech.

construction poétique et rare τιμᾶν τινί τι. — P. 109, LIV, 2, que le rédacteur de l'Epître soit un esprit assez cultivé, j'en conviens; mais qu'il se soit souvenu du *Pro Milone*, c'est au moins problématique.

53. *THEOPHRASTI Characteres*. Recensuit *Hermannus Diels*. (*Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis*). Oxford, Clarendon Press, 1909.

L'édition des *Caractères* de Théophraste par M. Diels est un des travaux importants qui aient paru dans la collection d'Oxford; c'est en effet, sur la constitution du texte, une œuvre de doctrine. La théorie, exposée dans la préface d'un latin serré et précis, s'oppose à celle adoptée dans l'édition de la Société Philologique de Leipzig. A côté des trois mss., deux de Paris (AB) et un du Vatican (V) — collationnés à nouveau par M. D. sur photographies — qui de l'aveu unanime sont la source essentielle du texte des *Caractères*, les éditeurs de Leipzig admettaient que des mss. d'autres familles (CDE) représentent une tradition indépendante, remontent à un autre archétype et par conséquent méritent considération. M. D. au contraire, reprenant une thèse déjà soutenue dans ses *Quaestiones Theophrasteae*, estime que ces mss. secondaires dérivent pour le texte des chap. 1-15 du ms. B, pour celui des

chap. 16-30 du ms. V et que par conséquent, comme le pensait Cobet, ils ne sont d'aucune utilité pour la constitution du texte. M. D. pour aboutir à cette conclusion discute toutes les objections faites à cette thèse par les éditeurs de Leipzig; il passe en revue tous les passages du texte des mss. secondaires où se ferait jour d'après eux une tradition distincte; puis il répond à l'argument tiré du fait que les mss. CDE ont un index complet des chapitres qui manque en totalité ou en partie dans les mss. ABV; il traite aussi la question du transfert, dans les mss. AB, des paragr. 5-16 du chap. 30 à la fin du chap. 11; il cherche enfin à établir que le ms. de Munich (M) qui est un *epitome* des *Caractères* ne représente pas non plus une tradition différente de celle des mss. BV. En définitive, d'après M. D. l'histoire du texte serait la suivante. L'archétype, comprenant les 30 chapitres, aurait donné naissance, par suite de la division en deux cahiers égaux, à deux nouveaux mss., l'un contenant les 15 premiers chap., l'autre les 15 derniers; du premier dériverait AB, du second V. Et de la collation de B et de V serait sorti le *Corpus vulgare* CDE comprenant des mss. à nombre de chapitres variable.

Les mss. secondaires n'étant guère plus allégués, — le plus souvent, d'ailleurs, c'est sur des points de mince détail que les éditeurs de Leipzig avaient préféré leurs leçons à celles des mss. de premier rang — l'appareil critique en est de beaucoup réduit. Mais il comprend tout le nécessaire pour l'étude scientifique du texte. En dehors du texte de M et des quelques scolies, on y trouve, en effet : 1° les passages où la collation de M. D. rectifie les collations précédentes quant au texte même de ABV; 2° les différences entre le texte adopté et le texte de ABV, provenant des corrections apportées à ce texte par M. D. ou d'autres philologues; 3° des conjectures diverses et des remarques — il y en a d'autres dans la préface — sur ce qui, dans le texte des *Caractères*, paraît être le fait de l'éditeur byzantin de Théophraste.

L'édition de M. D. si utile et si riche de contenu, se présente avec la sobre élégance et la parfaite exécution matérielle des volumes de la *Bibliothèque* d'Oxford : ce ne sont point là des qualités si banales, et par elles le *Théophraste* se recommande, comme ses devanciers, au simple lettré aussi bien qu'au philologue.

Émile Cahen.

54. *THUCYDIDES, Histories,* book IV edited by *T. R. Mills* with a general introduction by *H. Stuart Jones.* Oxford, Clarendon press. 1909. In-8°, xxxvi-158 p. (notes). Texte non paginé.

Nous n'insisterons pas sur le texte de cette édition qui reproduit, croyons nous, celui de la *Bibliotheca Oxoniensis*, sagement constitué, pourvu d'un sobre et suffisant apparat critique. Mais l'introduction générale, due à M. Stuart Jones, mérite d'être particulièrement signalée comme une des appréciations les plus lucides et les plus judicieuses de la « manière » de Thucydide que nous ayons encore rencontrées. La discussion sur la chronologie (p. xiv et suiv.) est digne d'attention : l'auteur conclut, malgré V, 20, que l' « été » de Thucydide durait 8 mois, contre 4 mois d'hiver. — Les notes, reléguées à la fin du volume sont surtout grammaticales; elles ne donnent pas toujours les éclaircissements historiques désirables : c'est ainsi qu'on ne nous indique même pas les années juliennes correspondant aux événements racontés dans ce livre. — 50,2. Est-il sûr que les ἀσσύρια γράμματα de la lettre du Grand Roi soient des caractères cunéiformes? je doute qu'il se fût trouvé à Athènes un interprète capable de les traduire; il s'agit plutôt d'écriture araméenne, comme sur les monnaies des satrapes.

— Un appendice est consacré à la topographie de Pylos et de Sphactérie. L'auteur se rallie aux identifications traditionnelles et explique les erreurs de Thucydide tantôt par une faute de copie (15 stades pour 25, longueur de l'île), tantôt par un rapport inexact (largeur de la passe sud).

T. R.

55. *Otto WEINREICH, Antike Heilungswunder, Untersuchungen zum Wunderglauben der Griechen und Römer* (*Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten* hrsg. von *R. Wünsch* u. *Ludw. Deubner*, VIII. Band, 1. Heft). Giessen, Töpelmann, 1909. In-8°, x-212 p.

Encore un travail intéressant publié dans le recueil de Giessen. M. Weinrich étudie la croyance aux guérisons miraculeuses. Mais il n'a pas traité le sujet dans toute son ampleur. Il a réuni les textes et les faits relatifs à trois sortes de miracles : 1° la guérison par la main divine ; 2° la guérison par le rêve ; 3° les statues et images guérissantes.

La main de la divinité peut se borner à faire le geste ordinaire de la protection ; elle se lève ou s'étend. Mais elle agit plus spécialement sur les malades et les femmes en couches par imposition ou par attouchement. Ce pouvoir n'est pas le privilège exclusif d'Asclèpios et d'Apollon, d'Hygieia et d'Eileithiya ; il appartient à toutes les grandes divinités. Il est lui-même divinisé sous les noms d'Épaphos, de Cheirôn, de Dexiôn et de Dexionè. De là, par syncrétisme ou annexion d'épithète, Zeus Épaphos, Dionysos Épaphios, Hèra Cheirogonia ou Hypercheiria, Zeus ou Apollon Hyperdexios, Athèna Hyperdexia. De simples mortels ont parfois le don de faire miracle par attouchement : ce sont des thaumaturges comme Pythagore, Iarbas, Apollonios de Tyane, Jamblique, de vulgaires sorciers comme les Psylles, les Marses, les Ophiogeneis, à plus forte raison les princes, qui sont de naissance divine. Réciproquement, les malades guérissent en touchant un autel, en tendant la main vers une pierre ou une colonne consacrée.

M. W. insiste moins sur la guérison par le rêve : il n'avait pas à refaire le bon travail de Deubner sur l'incubation. Il distingue les cas où le dieu opère immédiatement pendant le sommeil des malades et ceux où il leur indique en rêve le traitement à suivre. La partie la plus neuve de ce chapitre, c'est l'étude de l'arétologie dans la littérature et la philosophie (p. 119 et suiv.). Les écrits spéciaux ont pullulé ; leur contenu a passé dans les traités moraux et théologiques περὶ προνοίας que les stoïciens multipliaient dans un esprit de polémique contre l'épicurisme, et c'est dans ces traités qu'Élien est allé chercher les récits merveilleux dont il se délecte.

Dans le troisième chapitre, nous voyons les miracles accomplis par les statues des héros, les statues des divinités, les statues de culte et les simples talismans. La question essentielle, celle de savoir si les anciens admettaient la présence réelle du divin dans l'objet qui le représente, n'est pas traitée. L'auteur a-t-il craint de se laisser entraîner dans des discussions qui l'auraient mené jusqu'à la querelle des Iconoclastes ? En tout cas, le chapitre tout entier est un peu maigre, et la section consacrée aux talismans est à refaire.

Ce n'est pas notre faute, si cette analyse nous amène à terminer par une critique. L'ouvrage est bon dans l'ensemble. Un certain nombre d'appendices traitent de points spéciaux. Joints à une table des matières détaillée, des index copieux pour les mots et les choses, les textes et les inscriptions rendent les recherches faciles.

Gustave Glotz.

OUVRAGES DÉPOSÉS AUX BUREAUX DE LA REVUE

Audollent (A.). *Rapport sur les deux fragments de lamelles de plomb avec inscriptions découverts à Sousse* (extrait du *Bulletin archéologique*, 1908). Paris, Imprimerie Nationale, 1908. In-8°, 11 p.

— *A propos de la langue des « Tabellae Defixionum »* (extrait de la *Revue des Études Anciennes*, oct. 1909). In-8°, 2 p.

— *Bandeau de plomb avec inscription trouvé à Haïdra* (Tunisie) (extrait des *Mélanges offerts à M. E. Chatelain*). Paris, Champion, 1910. In-4°, 12 p.

Baumstarck (Dr. A.). *Festbrevier und Kirchenjahr der syrischen Jakobiten* (*Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums*, hrgg. von *Dr. E. Drerup*... III. B., 3-5. H.). Paderborn, Schöningh, 1910. In-8°, xii-308 p.

Besançon (A.). *Les adversaires de l'hellénisme à Rome pendant la période républicaine*. Paris, Alcan; Lausanne, Payot, 1904. In-8°, xviii-361 p.

Biblioteca de autores griegos y latinos con la versión directa y la traducción literaria por eximios humanistas antiguos y modernos, publicada bajo la dirección de *L. Segalá* y *C. Parpal*, profesores de la Universidad de Barcelona :

— Baquílides. *Teseo*. Texto griego y primeras versiones españolas *de Bosch*, *Montaner*, *Solé de Sojo*, *Gigirey y Azcue*. Madrid, Suárez, s. d. (1910). In-12, 19 p.

— Horacio. *Épodos* con la versión literal y diferentes traducciones en las lenguas ibéricas recopiladas por el doctor *Cosme Tarpal y Marqués*. Madrid, Suárez, s. d. (1910). 2 cahiers in-12, pp. 1-16, 17-48.

— Mosco de Siracusa. *Amor fugitivo* (Idilio). Con la version castellana de *Nicoláu de Olwer*, las traducciones en verso de *Conde*, *Montes de Oca*, *Franquesa y Gomis*, *Barcia Caballero y Olaziregi*, y la paráfrasis portuguesa de *Antonio Ferreira*. Madrid, Suárez, s. d. (1910). In-12, 23 p.

Βογιατζίδης (I. K.). Νεοελληνικὰ ἀνέκδοτα, 1812-1831 (extrait du Δέλτιον τῆς Ἱστορικῆς καὶ Ἐθνολογικῆς Ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος). Athènes, Sakellarios, 1909. In-8°, 64 p.

— Μικρὰ ἀνέκδοτα ἐκ Μετεώρων (extrait du même). Athènes, Sakellarios, 1909. In-8°, pp. 161-177.

Breccia (E.). *Note epigrafiche e Bollettino bibliografico* (extrait du *Bulletin de la Société Archéologique d'Alexandrie*, n° 12). Alexandrie, Société de publications égyptiennes, 1910. In-8°, 39 p.

BUCK (C. D.). *Introduction to the study of the Greek Dialects.* Boston ; New-York, Ginn, s. d. (1910). P. in-8°, 320 p.

Catalogus Astrologorum Graecorum. Codicum Romanorum partem tertiam descripsit I. Heeg. T. V, p. III. Bruxelles, Lamertin, 1910. In-8°, VIII-160 p

Catalogus Dissertationum Philologicarum Classicarum. Editio II. Verzeichnis von etwa 27,400 Abhandlungen aus dem Gesamtgebiete der klassichen Philologie und Altertumskunde zusammengestellt von der Zentralstelle für Dissertationen und Programme der *Buchhandlung G. Fock.* Leipzig, G. Fock, 1910. In-8°, 652 p.

ΧΑΣΙΩΤΗΣ (Γ.). Βυζαντῖναι σελίδες. Τόμος Α'. Αἱ Πριγκηπονῆσοι. Athènes, Sakellarios, 1910. In-8°, 411 p.

ΧΑΤΣΙΔΑΚΙ (Γ. Ν.). Ἑλληνικὰ μαθήματα (extrait de l'Ἐπετηρὶς τοῦ ἐθν. Πανεπιστημίου). Athènes, Sakellarios, 1910. In-8°, 96 p.

CONRADT (C.). *Die metrische und rhythmische Komposition der Komödien des Aristophanes.* I. Teil. 1. Ἀχαρνῆς. 2. Ὄρνιθες. 3. Λυσιστράτη. 4. Θεσμοφοριάζουσαι. Leipzig, G. Fock, 1910. In-4°, 58 p.

DELAPORTE (L.-J.). *La chronographie d'Elie Bar-Šinaya, métropolitain de Nisibie.* Paris, Champion, 1910. In-8°, XV-409 p.

DEONNA (W.). *Figurines de terre cuite grecques au Musée Archéologique de Genève* (extrait de *Nos anciens et leurs œuvres*, recueil genevois d'art, Xe Année, n° 1). Genève, 1910. In-4°, 28 p.

— *Comment les procédés inconscients d'expression se sont transformés en procédés conscients dans l'art grec. — Peut-on comparer l'Art de la Grèce à l'Art du Moyen-Age?* Leçons professées à l'Université de Genève les 26 février, 16 et 19 mars 1910. Genève, Georg, 1910. In-8°, 87 p.

— *Vases peints du Musée de Berne* (extrait de la *Revue Archéologique*, 1910, I, p. 217-239). Paris, Leroux, 1910. In-8°, 23 p.

DIEHL (Ch.). *Manuel d'art byzantin.* Paris, Alph. Picard, 1910. In-8°, XI-837 p.

DOSSIOS (Prof. Dr.). *Prof. Dr. Karl Krumbacher* (Souvenir d'un ami et camarade d'école). Jassy, Imprimerie « Dascia » P. et D. Iliescu, 1910. In-8°, 7 p.

DUFOUR (M.). *Traité élémentaire des synonymes grecs.* Paris, Colin, 1910. In-12, XVI-208 p.

DUSSAUD (R.). *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée. Études de Protohistoire orientale.* Paris, Geuthner, 1910. In-8°, VIII-314 p.

EBERSOLT (J.). *Le Grand Palais de Constantinople et le Livre des Cérémonies.* Paris, Leroux, 1910. In-8°, XV-239 p.

EHRLICH (Dr. H.). *Zur indogermanischen Sprachgeschichte* (Beilage zum Jahresbericht des altstädtischen Gymnasiums Ostern 1910). Königsberg, 1910, Progr. Nr. 8. In-8°, 82 p.

Ἐρανίστης, Μηνιαῖον περιοδικὸν τοῦ ἐν Σμύρνῃ Ἑλληνογερμανικοῦ λυκείου Κ. Γιαννικῆ. Ἔτος Α'. Smyrne, Typographie « Ἀμαλθείας », 1910. In-8°, pp. 113-160.

FOUCART (P.). *Les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace au IVe siècle.* (Extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXVIII, 2e partie). Paris, Klincksieck, 1909. In-4°, 40 p.

GARDINER (E. N.). *Greek Athletic Sports and Festivals.* London, Macmillan, 1910. In-8°, XXIII-533 p.

Genethliakon. Carl Robert zum 8. März 1910, überreicht von der Graeca Halensis. Berlin, Weidmann, 1910. In-8°, 246 p.

Germann (P.). *Die sogenannten Sententiæ Varronis* (*Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums* hrgg. von *Dr. E. Drerup*... III. B., 6. H.). Paderborn, Schöningh, 1910. In-8°, 99 p.

Gildersleeve (B. L.). *The Seventh Nemean revisited* (extrait de *The American Journal of Philology*, vol. XXXI, 2, pp. 125-153). Baltimore, Johns Hopkins Press, 1910. In-8°.

Gomperz (Th.). *Les penseurs de la Grèce*. III. Trad. de A. Reymond. Lausanne, Payot ; Paris, Alcan, 1910. In-8°, 590 p.

Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes. T. IV, fasc. II. Paris, Leroux, 1910. In-4°, pp. 97-192.

ΛΑΜΠΡΟΥ (Σπ. Π.). Ἀργυροπούλεια. Athènes, Sakellarios, 1910. In-8°, 350 p.

Λαογραφία. Δέλτιον τῆς Ἑλληνικῆς λαογραφικῆς ἑταιρείας, Τόμος Β'. Τεῦχος Α'. Athènes, Sakellarios, 1910. In-8°, 248 p.

ΛΑΣΚΑΡΗΣ (Ν. Ι.). Ἡ Λάστα καὶ τὰ μνημεῖα τῆς. Pyrgos, Imprimerie « Αὐγή ». In-8°, 580 p.

Macchioro (V.). *Nuova rappresentanza vascolare del mito di Oreste* (extrait des *Jahreshefte des österr. archäol. Institutes*, B. XII, 1909, pp. 318-326). In-4°.

Maspero (J.). *Études sur les papyrus d'Aphrodite*. II. *Flavios Marianos, duc de Thébaïde* (extrait du *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. VII, pp. 47-102). Le Caire, imprimerie de l'Institut français. In-4°.

— *Un papyrus littéraire d'* Ἀφροδίτης κώμη (extrait de la *Byzantinische Zeitschrift*, XIX, 1 u. 2). Leipzig, Teubner, 1910. In-8°, 6 p.

Οἱ μέλλοντες στρατιῶται κατὰ τὸν αὐτὸν στρατῆγον ΜΠΑΔΕΝ-ΠΑΟΥΕΛΛ. Athènes, Syllogue pour la diffusion des livres utiles, 1910. Pet. in-8°, 126 p.

Merrill (W. A.). *On the contracted Genitive in i in Latin* (extrait de *University of California Publications in classical Philology*. Vol. 2, No. 4, pp. 57-79). Berkeley, University Press, 1910. In-8°.

Monuments de l'Art byzantin II. *Monuments byzantins de Mistra. Matériaux pour l'étude de l'architecture et de la peinture en Grèce aux* XIVe *et* XVe *siècles*, recueillis et publiés par *Gabriel Millet* avec le concours de *Henri Eustache*, *Sophie Millet*, *Jules Ronsin* et *Pierre Roumpos*. Paris, Leroux, 1910. In-4°, album de 152 pl.

Mülder (D.). *Die Ilias und ihre Quellen*. Berlin, Weidmann, 1910. In-8°, x-372 p.

Müller (E.). *De Graecorum deorum partibus tragicis* (*Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten* hrgg. von *R. Wünsch* u. *L. Deubner*, VIII. B., 3. H.). Giessen, Töpelmann, 1910. In-8°, 146 p.

Mustard (W. P.). *Echoes of the Greek Bucolic Poets* (extrait de *American Journal of Philology*, Juillet-Sept. 1909, pp. 246-283). Baltimore, Hopkins Press. In-8°.

Nicole (J.). *Le Procès de Phidias dans les Chroniques d'Apollodore*, d'après un papyrus inédit de la collection de Genève, déchiffré et commenté. Avec un fac-similé. Genève, Kündig, 1910. In-8°, 50 p.

ΠΑΠΑΓΕΩΡΓΙΟΣ. Κλυταιμέστρα-Κλυταιμήστρα (extrait de l'édition de l'*Électre* de Sophocle, pp. τξε'-υιε'). Athènes, Sakellarios, 1910. In-8°.

Pareti (L.). *Note sulle interpolazioni cronologiche nei primi due libri delle*

« *Elleniche* » *di Senofonte* (extrait de la *Rivista di Filologia e d'Istruzione classica*, XXXVIII, 1, pp. 107-121). Torino, Loescher, 1910. In-8°.

— *Intorno al* περὶ γῆς *di Apollodoro* (Reale Accademia delle Scienze di Torino, Anno 1909-1910). Torino, Bona, 1910. In-8°, 28 p.

ΠΑΡΟΡΙΤΗΣ (Κ.). Στὸ Ἀλμπούρο. Athènes, 1910. Pet. in-8°, 182 p.

PERDRIZET (P.). *Le fragment de Satyros sur les dèmes d'Alexandrie* (extrait de la *Revue des Études anciennes*, juillet-sept. 1910, pp. 217-247). Bordeaux, Féret; Paris, Fontemoing. In-8°.

— *Cultes et mythes du Pangée* (*Annales de l'Est*, 24e année, fasc. 1). Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1910. In-8°, 103 p.

Les Pères apostoliques. III. *Ignace d'Antioche et Polycarpe de Smyrne. Épîtres. Martyre de Polycarpe*. Texte grec, traduction française, introduction et index par *A. Lelong*. (Textes et documents pour l'étude historique du christianisme publiés sous la direction de *H. Hemmer* et *P. Lejay*). Paris, Alphonse Picard, 1910. In-12, LXXX-187 p.

PERNOT (H.). *Anthologie populaire de la Grèce moderne*. Paris, Mercure de France, 1910. In-18, 276 p.

PREISIGKE (Dr. Fr.). *Girowesen im griechischen Ægypten*. Strassburg, Schlesier u. Schweikhardt, 1910. In-8°, XVI-575 p.

REINACH (A.-J.) *La nouvelle Déesse-Mère d'Alesia* (extrait de *Pro Alesia*, nos 28-29 et suiv.). Paris, Colin, s. d. (1909). In-8°, 23 p.

— *Le Congrès archéologique du Caire* (1909) (extrait de la *Revue archéologique*). Paris, Leroux, 1909. In-8°, 23 p.

RENAULD (E.). *Syntaxe des verbes composés dans Psellos* (extrait des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, Xe série, t. IX et X, pp. 17-119). Toulouse, Douladoure-Privat, 1910. In-8°.

SAGE (E. T.). *The Pseudo-Ciceronian Consolatio*. Chicago, University Press, 1910. In-8°, 64 p.

SCHMIDT (E.). *Kultübertragungen* (*Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten* hrgg. von *R. Wünsch* u. *L. Deubner*, VIII. B., 3. H.). Giessen, Töpelmann, 1910. In-8°, 124 p.

SERRUYS (D.). *Un « codex » sur papyrus de Saint-Cyrille d'Alexandrie* (extrait de la *Revue de Philologie*, janv. 1910, pp. 101-117). Paris, Klincksieck, 1910. In-8°.

SOKOLOV (Th.). *Œuvres* (en russe). Pétersbourg, Alexandrov, 1910. In-8°, VIII-671 p.

ΣΟΦΟΚΛΕΟΥΣ Δράματα τὰ σωζόμενα καὶ τῶν ἀπολωλότων τὰ ἀποσπάσματα ἐξ ἑρμενείας καὶ διορθώσεως Παπαγεωργίου. Τ. Α'. Ἠλέκτρα. Athènes, Sakellarios, 1910. In-8°, υιε'-546 p.

SOURDILLE (C.). *Hérodote et la religion de l'Égypte*. Comparaison des données d'Hérodote avec les données égyptiennes. Paris, Leroux, 1910. In-8°, XVI-419 p.

— *La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Égypte*. Paris, Leroux, 1910. In-8°, 259 p.

STRUCK (A.). *Mistra. Eine mittelalterliche Ruinenstadt*. Wien u. Leipzig, Hartleben. In-8°, 164 p.

SUNDWALL (J.). *Nachträge zur Prosopographia Attica*. Helsingfors, Akademiska Bokhandeln, s. d. In-8°, 177 p.

— *Zur Frage von dem neunzehnjährigen Schaltcyklus in Athen*. Helsingfors, Akademiska Bokhandeln, s. d. In-8°, 22 p.

THEOGNIS (*The Elegies of*). A revised ext based on a tnew collation of the Mutinensis Ms. with introduction, commentary and appendices by *T. Hudson-Williams*. London, Bell, 1910. Pet. in-8°, xv-262 p.

TOLMAN (J.-A.). *A Study of the sepulchral Inscriptions in Buecheller's « Carmina Epigraphica Latina »*. Chicago, University Press, 1910. In-8°, IX-120 p.

ΤΥΠΑΛΔΟΥ-ΜΠΑΣΙΑ. Ἰωσίας Καρδούτσης καὶ ἑλληνικαὶ ἀνοίξεις μετὰ προλόγου ὑπὸ Σ. Π. Λάμπρου. Athènes, Eleuthéroudakis. 1910. In-8°, 115 p.

VENDOSME (P. Gentil de) et ACHÉLIS (A.). *Le Siège de Malte par les Turcs en 1565*, publié en français et en grec d'après les éditions de 1567 et de 1571 avec 20 reproductions par *H. Pernot*. Paris, Champion, 1910. In-8°, XVI-198 p.

VILHENA (H.). *A expressão da colera na litteratura*. Lisboa, Editor : o Auctor, 1909. In-8°, 275 p.

ACTES DE L'ASSOCIATION

Séance du 6 janvier 1910. — Présidence de M. Omont. Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Correspondance : La correspondance contient une lettre du Ministre de l'Instruction Publique relative au Congrès des Sociétés Savantes qui aura lieu à Paris en 1910, et une lettre de M. J. Gautier, directeur de l'Enseignement secondaire, qui accompagne la communication d'une statistique des élèves de la division latin-grec, dans l'Académie de Paris, en 1909-10; le nombre s'est accru de 92 unités.

Membres décédés : Le Président annonce le décès de M. Jules Delamarre, membre ordinaire depuis 1893 et lauréat du prix Zographos en 1908 pour ses *Inscriptiones Amorgi*. Il croit aussi devoir s'associer aux regrets que provoque, parmi tous les amis des études grecques, la mort d'un savant qui n'appartenait pas à l'Association, mais qui a toujours entretenu avec elle les relations les plus cordiales : le savant byzantiniste Karl Krumbacher.

Membres nouveaux : M. Gros, chargé de conférence à la Faculté des Lettres d'Aix, présenté par MM. Brenous et M. Croiset. — M. André Rougé, avocat à la Cour d'appel de Dijon, présenté par MM. Mathis et A. Puech.

Communication : M. Glotz étudie la réforme de l'archontat à Athènes d'après un texte d'Aristote (*Politique*, 1318, a, 2). Il rappelle d'abord que la découverte de la *Politeia Athenaion* a confirmé sur plus d'un point essentiel les divinations géniales de Fustel de Coulanges, et résume ce qu'elle nous a appris. Tout est clair jusqu'en 458/7, année où entre en charge le 1er archonte zeugite, Mnésitheidès. Mais on ignore à quelle date et comment on est passé du régime de la πρόκρισις à celui du tirage au sort absolu. M. Glotz croit qu'on peut trouver une solution vraisemblable de cette difficulté dans le texte de la *Politique* qu'il vient de citer; il conclut de ce texte que l'innovation doit être mise en relation avec la réforme de l'Aréopage par Éphialtes, en 461.

Une discussion s'engage sur cette interprétation entre MM. Fougères, M. Croiset, P. Girard et Glotz.

Séance du 3 février 1910. — Présidence de M. d'Eichthal, ancien président. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Correspondance : M. Omont, retenu par la soutenance des thèses à l'École des Chartes, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Membres décédés : M. le comte Ulysse de Séguier, membre ordinaire depuis 1895, et M. Delyanni, ministre de Grèce à Paris, membre donateur depuis 1875.

Communications : M. Gabriel Millet étudie le cycle des Miracles du Christ dans les monuments byzantins. Il montre comment, à la fin du IVe siècle, sous l'influence des Pères de l'Église, — principalement des Cappadociens, — s'est constituée la théorie de l'enseignement par l'image. Ainsi est née une iconographie complète de l'histoire évangélique, de même étendue et de même valeur dogmatique que le texte : elle se présente dans les manuscrits tantôt avant le texte (Evg. de Florence, Evg. de Rossano), tantôt au milieu du texte (Fragment de Sinope à la B. N.). M. Millet pense que cette seconde disposition s'explique par l'influence des rouleaux illustrés dont M. Th. Birt a récemment montré l'importance. Le cycle s'est formé comme le *Diatessaron*. Un des évangiles, — d'ordinaire Mathieu, — fournit la trame dans laquelle s'insèrent des épisodes empruntés aux autres. C'est ce que permet de constater déjà la description de l'Église de Gaza par Choricius; ce système se retrouve à Saint-Apollinaire de Ravenne, et a été encore appliqué à Mistra, où l'on s'est inspiré sinon d'un *rotulus*, du moins d'une église plus ancienne, décorée elle-même d'après les illustrations d'un *rotulus*.

M. J. Maurice présente quelques observations.

M. Th. Reinach signale un nouvel exemple du mot μουσικὴ pris au sens de *musicienne*, qu'il avait rencontré une première fois dans une inscription d'Apollonie de Carie (R. E. G., XIX). Ce second exemple est fourni par le papyrus du Caire qui relate la comparution devant Claude des Alexandrins accusés de sédition. M. de Ricci a fait du papyrus un décalque qui montre que la restitution ἄνευ μουσικῆς, n'est pas possible. La place est insuffisante dans la déchirure pour le mot ἄνευ et il reste des traces d'un κ. Il faut donc entendre que Claude dit à Isidore : « Ἐκ μουσικῆς εἶ. Tu es le fils d'une musicienne ». Dans la phrase suivante, après les mots : σὺ δ'ἐκ Σαλόμης τῆς Ἰουδαίας : il faut lire : « εἶ σεληνοβλητός. Tu es un lunatique ».

M. Glotz présente quelques observations.

Commission des prix : Le Comité renouvelle pour 1910 les pouvoirs de la commission des prix (MM. Bréal, Collignon, M. Croiset, Dareste, Diehl, Foucart, P. Girard, Glotz, H. Houssaye, G. Perrot, Pottier, Psichari, Th. Reinach, E. Ruelle, Vendryès, et le bureau).

Séance du 3 mars 1910. — Présidence de M. Omont. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Membre nouveau : M. l'abbé Bayard, professeur à la Faculté libre de Lille, présenté par MM. M. Croiset et A. Puech.

Séance générale : La date est fixée au jeudi 21 avril.

Communications : M. Ruelle lit une note sur « une double identification dans la littérature astrologique ». Le nom d'Apomazar, astrologue arabe, est attribué par le *Parisinus 2504* à l'éxégèse de la *Tétrabible* de Ptolémée, qui est anonyme dans les autres manuscrits connus. Le traité placé sous le nom d'*Hermès philosophus* dans la traduction latine médiévale, qui était seule connue jusqu'à présent, porte aussi le nom d'Apomazar dans le *Vaticanus* 1066 et le *Vaticanus* 191 (XVe siècle) qui en contiennent le texte grec.

M. Gernet communique une étude sur le mot ἐγγύη dans Homère. — Ἐγγύη et ἐγγυάασθαι sont au vers 351 du chant VIII de l'Odyssée. On ne voit que deux interprétations possibles, celle qui a été donnée par M. Esmein, et celle que vient de donner M. Partsch, qui prend ἐγγύη dans le sens de *caution*. M. Gernet s'applique à montrer que cette explication ne peut satisfaire l'helléniste ni le juriste. Il ne s'agit pas d'un cautionnement, mais d'un rapport de droit primitif antérieur au cautionnement, d'un *contrat* entre deux familles dont les membres sont solidaires et qui s'opposent comme puissance à puissance. En admettant le sens primitif : *contrat*, on comprend également bien mieux ce qu'est l'ἐγγύη en matière de mariage. M. Gernet cherche ensuite à définir la nature de ce contrat primitif. L'étymologie du mot ἐγγύη fait penser à une jonction des mains droites, à une *paumée*. M. Gernet étudie divers exemples de *paumée;* il montre que la fonction de ce geste est d'établir une communion. Il y a là un rite particulier, bien défini, destiné à fonder un rapport entre deux puissances étrangères l'une à l'autre, qui, dans la structure primitive de la société grecque, sont deux familles,

MM. Glotz, Fougères, d'Almeyda, Puech présentent quelques observations.

M. R. Pichon étudie un passage de la lettre de Servius Sulpicius à Cicéron (*ad Familiares* IV, 12) sur la mort de Marcellus. Servius, de passage à Athènes, s'est trouvé présent au moment de la mort de Marcellus, et lui a fait donner une sépulture à l'Académie. Les mots : *neque tamen id antea cuiquam concesserant*, qui n'ont pas de connexion logique avec le membre de phrase précédent : *quod religione se impediri dicerent*, doivent être transposés après les mots : *quod proximum fuit*; la suite des idées est ainsi rétablie. M. Pichon pense que le texte, ainsi restitué, a un double intérêt : il montre que l'interdiction rituelle d'élever des tombeaux dans l'intérieur de la cité s'étendait aux faubourgs, et révèle l'intensité des sentiments pompéiens qui dominaient à Athènes, même après Pharsale.

MM. Glotz et Fougères présentent quelques observations.

Séance générale du 28 avril 1910. — Présidence de M. Omont. Le discours du président, du secrétaire, le rapport financier sont publiés *supra* in extenso.

Le scrutin pour le renouvellement du bureau et du tiers sortant des membres du Comité donne les résultats suivants :

1er *Vice-Président* :	MM. Diehl.
2me —	Monceaux.
Secrétaire archiviste :	Puech.
Secrétaire adjoint :	Fougères.
Trésorier :	Maurice.
Membres du Comité :	MM. A. Croiset.
— —	Collignon.
— —	P. Girard.
— —	Glotz.
— —	Meillet.
— —	Omont.
— —	Pernot.

M. Roujon, 1er vice-président en 1909-10, devient président de droit pour l'année 1910-1911.

Séance du 12 mai 1910. — Présidence de M. H. Roujon. Les procès-verbaux des deux séances précédentes sont lus et adoptés.

Allocution du Président. — M. H. Roujon exprime sa profonde gratitude aux membres de l'Association qui l'ont appelé à la présidence; à cette gratitude se mêle un peu de confusion; car s'il est un hellénisant très sincère, il sait ce qui lui manque pour être l'helléniste qu'il souhaiterait d'être. Il apportera du moins à l'Association tout son dévouement, et ce qu'il a pu acquérir d'expérience au cours d'une carrière administrative déjà longue. En voyant sur le bureau le livre de MM. Fougères et Hulot (Sélinonte), il se souvient qu'il a contribué, au cours d'une excursion en Grèce, à conclure ce mariage entre l'archéologue et l'architecte auxquels nous devons ce beau travail. Il sera heureux, s'il trouve d'autres occasions analogues de rendre service aux études grecques; par exemple, s'il peut contribuer au prompt achèvement de la publication de textes relatifs à l'histoire de l'art que M. Paul Milliet a remise entre nos mains. Il adresse tous les remerciements de l'Association au président sortant, M. H. Omont, dont les titres éminents augmentent sa confusion, et qui a apporté à l'exercice de ses fonctions un zèle si assidu et si efficace.

Membre décédé : M. le général Parmentier, membre donateur depuis 1872.

Membres nouveaux: M. Francotte, professeur à l'Université de Liège, et M. Pierre Waltz, professeur au Lycée de Bordeaux, présentés par MM. Glotz et Puech. — — M. Chaliondakis, directeur du gymnase de La Canée (Crète), présenté par MM. Trachilis et H. Lebègue. — Mlle Johnston, présentée par MM. Lebègue et Puech.

Communication : M. Puech communique une étude sur le fragment récemment retrouvé des Αἴτια de Callimaque. Ce morceau, publié par M. Hunt dans le VIIe volume des papyrus d'Oxyrhynchus, contient la seconde partie de l'épisode d'Acontios et Cydippé. M. Puech en donne une traduction, en définit les caractères et discute le texte de quelques passages difficiles.

MM. M. Croiset, Pottier, Monceaux présentent quelques observations.

Séance du 2 juin 1910. — Présidence de M. H. Roujon. — Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Membres nouveaux : M. Ferdinand Hérold, présenté par MM. A. Croiset et Puech. — M. Marcel Flandin, professeur au Lycée d'Aurillac, présenté par MM. Puech et Diehl. — M. Pierre Noailles, présenté par MM. Lebègue et Puech. — M. François Martroye, présenté par MM. Monceaux et Maurice.

Communication : M. P. Girard communique une étude sur la mise en scène de l'*Électre* de Sophocle. Comment faut-il se représenter l'arrivée d'Oreste, de Pylade et du pédagogue? On pense d'ordinaire que Sophocle s'est placé en imagination sur l'acropole de Mycènes, et que le pédagogue décrit, dans ses traits essentiels, le paysage environnant; il énumérerait les lieux célèbres qui doivent se présenter d'abord à l'imagination : bois sacré d'Io, agora d'Argos, Héræon, — qu'ils fussent ou non réellement visibles de ce point de vue. M. Girard pense que cette explication n'est d'accord ni avec le texte ni avec les habitudes ordinaires de la mise en scène tragique. L'emploi des démonstratifs τόδε, αὕτη, ὅδε prouve que les spectateurs voyaient réellement les localités que l'acteur désigne. M. Girard

estime donc que les trois personnages, suivis de leur cortège, -- quelques esclaves, — entraient par la parodos de gauche (à gauche des spectateurs), et que de là ils voyaient d'abord un grand décor peint représentant la plaine d'Argos; ils s'avançaient ensuite jusqu'au centre de l'orchestra, où un autel figurait l'agora Λύκειος, et ils avaient alors à leur gauche c'est-à-dire à la droite des spectateurs) un second décor peint, qui figurait l'*Héræon*. Tournant enfin le dos au public, ils se trouvaient en face du mur du fond, qui représentait le palais des Pélopides à Mycènes. La mise en scène suppose donc un amalgame complexe; l'unité de lieu est fictive et doit être entendue au sens large. C'est ainsi que la conçoivent les peintres de vases; on peut citer comme exemple le vase célèbre du musée de Naples (Andromède délivrée par Persée).

Une discussion s'engage, au sujet de ces conclusions, entre MM. P. Girard, M. Croiset, P. Bordeaux, G. Fougères, Th. Reinach.

RECTIFICATION

Dans la *Revue des Études grecques* de 1909, page 59, M. Th. Reinach, à propos du papyrus Hibeh n° 13, me fait conclure « un peu vite », dit-il, que le papyrus musical d'Euripide publié par C. Wessely est en enharmonique. Je n'ai pas conclu en ce sens dans mon article sur le papyrus Hibeh, mais simplement admis que l'*Oreste* d'Euripide contenait des phrases musicales dans ce genre. Dès 1892, j'ai réservé mon opinion sur le genre employé dans le fragment de cette partition, et en 1909 j'ai gardé la même réserve.

C.-E. Ruelle.

Bon à tirer donné le 27 octobre 1910.

Le rédacteur en chef, Gustave Glotz.

Le Puy-en-Velay. — Imp. Peyriller, Rouchon et Gamon.

QUELQUES CONVENTIONS PRIMITIVES

DE L'ART GREC

Une des formes primitives de la représentation humaine est la forme triangulaire : il semble qu'aux débuts, l'artiste s'efforce de schématiser en un triangle plusieurs parties du corps. Les dessins des enfants en fournissent des preuves (1), aussi bien que les œuvres des primitifs modernes (2), ou celles des peuples anciens. Il serait facile de multiplier les exemples; je rappellerai les vases du Dipylon, des urnes d'Oedenburg (3), des sculptures de l'Égypte préhistorique (4), une idole néolithique d'Espagne (5), des vases messapiens (6), un vase de l'âge du bronze de Géorgie (7), etc. Partout, l'on retrouve ce schéma que M. S. Reinach a appelé la représentation triangulaire des figures primitives (8) (*Fig. 1*, *1-2*).

En Grèce, il semble qu'on la retrouve plus tard que l'époque du Dipylon (*Fig. 1*, *3*), jusque dans l'art archaïque des VIIe-VIe siècles. Dermys et Kitylos, « l'Apollon » Tyskievicz (9) ont des *torses* nettement triangulaires, la base du triangle étant

(1) Sully, *Études sur l'enfance*, p. 479, 510.
(2) Hoernes, *Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa*, p. 600, fig. 179.
(3) *Ibid.*, pl. XXVIII-IX; *Anthropologie*, 1893, p. 188, fig. 10.
(4) Capart, *Les origines de l'art en Égypte*, p. 113, 116, fig.; p. 35, fig. 13.
(5) *Anthropologie*, 1892, p. 399, fig. 72.
(6) *Ibid.*, 1896, p. 541, fig.; *Mon. antichi*, VI, p. 355, fig. 2; etc.
(7) *Rev. arch.*, 1902, I, p. 74, 77, note 2 (ex. divers).
(8) *Anthropologie*, 1894, p. 297 sq.; *Rev. arch.*, 1903, I, p. 400.
(9) Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, p. 169, fig. 90.

formée par la ligne des épaules, et la pointe par le pubis. Le torse de la Niké de Délos est un triangle tronqué. Parmi les Kouroi, on trouverait de nombreux exemples de cette forme, fréquente à cette époque (1) (*Fig. 1, 4*).

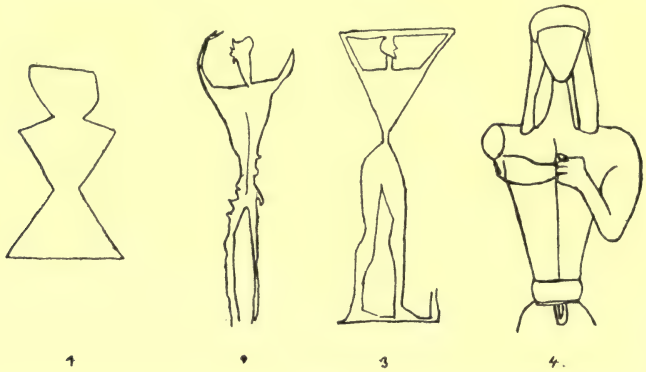

Fig. 1.

(1) Idole néolithique d'Espagne, *Anthropologie*, 1892, p. 399, fig. 72.
(2) D'après un vase préhistorique d'Égypte, Capart, *op. l.*, p. 35, fig. 13.
(3) D'après un vase du Dipylon, Perrot, *op. l.*, VII, p. 173, fig. 56.
(4) « Apollon » Tyskievicz, Perrot, *op. l.*, VIII, fig. 90.

On a souvent remarqué la taille mince des œuvres archaïques et parlé de cet idéal d'élégance qui aime les larges épaules, la taille resserrée comme celle d'une guêpe. Jadis on y voyait une influence égyptienne. Pour M. Pottier, ce serait une habitude de la Grèce continentale, qui aime à donner au corps humain « une stature haute, une structure mince et presque efflanquée », celle que l'on voit déjà dans les ivoires du Dipylon, ou dans « l'extraordinaire Apollon archaïque de bronze trouvé en Béotie » (bronze Tyskievicz). Ce serait, par l'intermédaire du style géométrique, un héritage de la plastique égéenne, « de cette esthétique qui cherche dans l'étranglement de la taille... un genre de beauté très spéciale, dont notre œil moderne, accoutumé a des proportions plus régulières, s'étonne et s'amuse » (2).

(1) Cf. Deonna, *Les « Apollons archaïques »*, p. 73.
(2) Pottier, *Le problème de l'art dorien*, p. 47-8 ; cf. Deonna, *op. cit.*, p. 23.

Il y a longtemps déjà, M. S. Reinach voyait dans la sveltesse de la taille « l'effet spontané d'un art qui trouve la gracilité en visant à l'élégance, comme la peinture byzantine et l'art chrétien du moyen âge » (1). Retenons cette idée de spontanéité, et laissons de côté cette tendance à l'élégance. La minceur de la taille est, en effet, à l'origine, une simple convention artistique (2), commune à tous les arts primitifs. Inconsciente à ses débuts, elle a pu être recherchée dans un art plus avancé, dans l'art minoen, dans celui de la Grèce du VIe siècle, comme correspondant à un certain idéal, mais elle n'est toujours qu'une survivance du schéma primitif qui donnait au torse l'aspect d'un triangle renversé. Il serait inexact, à mon avis, d'y voir, comme le fait M. Pottier (3), un trait d'union entre l'art de la Grèce archaïque et celui de la Grèce préhellénique, par l'intermédiaire du style géométrique. Si les vases du Dipylon offrent ce détail, ce n'est pas que les Minoens le leur aient transmis, mais c'est parce que les artistes ont trouvé inconsciemment sous leur main un schéma naturel aux ouvriers primitifs. Et les tailles minces, les torses triangulaires de l'art archaïque en conservent le souvenir atténué.

*
* *

Du reste, en voici une nouvelle preuve. En effet, ce n'est pas seulement le torse qui conserve pendant longtemps cet aspect triangulaire, c'est aussi la *tête*. Parmi les formes primitives données à la tête, il en est une qui est très fréquente : celle qui la réduit à un triangle dont la base, parfois incurvée, est formée par le haut du crâne. Je citerai quelques exemples pris au hasard : statues-menhirs de France (4), terre cuite néolithique

(1) *Gaz. d. B. A.*, XXXIII, 1886, p. 420.
(2) Cf. Burrows, *Discoveries in Crete*, p. 172 (réf. et ex.).
(3) *L. c.*; *Rev. arch.*, 1904, I, p. 214 sq.
(4) *Anthropologie*, 1900, p. 251 sq., fig. 2-3.

de Serbie (1) statuettes préhistoriques d'Égypte (2), figurines en ambre de Schwarzort (3), masques de canopes étrusques (4), etc. (5).

Cette tête triangulaire reparaît, avec d'autres traits primitifs, dans les produits de la décadence romaine, dans des œuvres provinciales, comme un relief d'umbo de Carnuntum (6), un relief de bronze du Musée de Speyer (7). Plus tard, nous la voyons sur des boucles de ceinturons mérovingiens (8), au xe siècle, dans les miniatures du livre des Lois Lombardes (9), etc. (*Fig. 2, 1-4*).

Aujourd'hui encore, on la retrouve dans les œuvres des peuplades non civilisées (10).

Dans l'art grec, cette forme se maintint pendant longtemps. Sauer remarquait avec raison que les plus anciennes sculptures de son hypothétique école naxienne se distinguaient par la largeur du haut de la tête, leur étroitesse au bas et leur aplatissement au sommet (11). Le bronze Tyskievicz déjà cité, la statuette féminine d'Auxerre (12), l' « Apollon » à ceinture de Delphes (13), un lécythe protocorinthien à tête féminine (14), les métopes de Mycènes (15), une terre cuite d'Égine (16), la

(1) *Ibid.*, 1901, p. 529-30, fig. 5-8.
(2) Capart, *op. l.*, p. 78, fig. 44.
(3) *Anthropologie*, 1895, p. 296, fig. 225.
(4) Martha, *Art étrusque*, p. 331, fig. 224, 225.
(5) Cf. encore, *Anthropologie*, 1895, p. 37, fig. 215; 38, fig. 219, 221; j'ai donné d'autres exemples dans l'*Indicateur d'antiquités suisses*, 1909, p. 232-233, où j'ai présenté quelques détails sur la forme triangulaire de la tête primitive.
(6) *Wienerjahr.*, 6, pl. IV.
(7) *Ibid.*, p. 69, fig. 33.
(8) Besson, *L'Art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, 1909, p. 200, fig. 33.
(9) Bertaux, *L'Art dans l'Italie méridionale*, p. 198.
(10) Cf. Delafosse, *Les frontières de la Côte d'Ivoire*, 1908, p. 121, fig.
(11) *Ath. Mitt.*, 1892, XVII, p. 62-3, 66.
(12) *Rev. arch.*, 1908, I, pl. X ; cf. Deonna, *op. cit.*, p. 114, note 3 (référ.); *REG* 1909, p. 281.
(13) *BCH.*, 1897, pl. X-XI ; Deonna, *op. cit.*, p. 271, nº 88 (référ.).
(14) *Jahrb.*, 1906, p. 119, fig. 1.
(15) Perrot, *op. l.*, 8, p. 463.
(16) *Anthropologie*, 1896, p. 328, fig. 6.

Nicandra de Délos, le torse d'Éleuthernes, et bien d'autres sculptures de la Grèce des VII-VIe siècles, ont des têtes qui peuvent être inscrites dans un triangle (*Fig.* 2, 5-7).

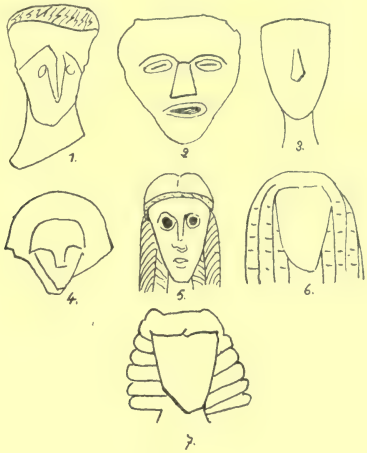

Fig. 2.

(1) Tête de figurine néolithique en terre cuite de Butmir, Hoernes, *op. l.*, pl. v,
(2) Masque funéraire en bronze de Chiusi, Martha, *Art étrusque*, p. 331, fig. 224.
(3) « Idole des îles », Perrot, *op. l.*, VI, p. 739, fig. 331.
(4) Clou décoratif représentant une tête humaine, Besson, *L'Art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, p. 200, fig. 153.
(5) « Apollon Tyskievicz », Perrot, *op. l.*, VIII, p. 169, fig. 90.
(6) Statuette féminine d'Auxerre, *Rev. arch.*, 1908, I, pl. x.
(7) Bronze à ceinture de Delphes, *BCH.*, 1897, pl. x.

Plus tard, cette forme disparaît; pourtant, à la vue de certaines têtes de l'époque classique, comme la tête d'Athéna de Stockholm, dans laquelle Kjöllberg reconnaît Athéna Hephestia (1), au visage si large du haut et si mince du bas qu'il en paraît triangulaire, on se souvient du schéma primitif dont nous avons relevé les traces dans l'art archaïque.

*
* *

Dans ces têtes en triangle renversé sur sa pointe, comme la base forme le haut du crâne, celui-ci sera *aplati* à son sommet.

(1) *Rom. Mitt.*, 1899, pl. VI.

C'est bien ce que l'on constate dans tous les exemples cités. Personne ne verra là un détail imité de la réalité, une déformation ethnologique, telle que la pratiquent certains sauvages (1), mais bien la conséquence de la forme triangulaire. Faut-il encore des exemples? En voici : couteau dont le manche affecte l'aspect d'une tête humaine, de la grotte dictéenne (2), statuette en terre cuite néolothique de Serbie (3), idole en pierre de Gordion en Phrygie (4). En Grèce, ce sont les idoles égéennes (*Fig. 3, 1*), le joueur de flûte en terre cuite de Cnossos (5). Dans l'art archaïque, la plupart des statues à visage triangulaire ont le dessus du crâne aplati. M. Collignon, en publiant la statuette d'Auxerre, y voit un trait caractéristique de l'art crétois. « Cet aplatissement si particulier du crâne, que M. Lechat signale comme un trait distinctif du torse d'Éleuthernes et de la statue delphienne exécutée par l'Argien Polymédès, nous le constatons encore dans les personnages gravés sur la mitré crétoise d'Héraklion » (6).

Fig. 3.

(1) « Idole des îles », Perrot, *op. l.*, VI, p. 739, fig. 331.
(2) Kouros de Sunium, Deonna, *op. cit.*, p. 138, fig. 17.

Mais le rencontre-t-on seulement dans l'art crétois et dans

(1) Cf. Hirn, *Ursprung der Kunst*, p. 205-6.
Il ne me semble pas inutile de le dire. N'a-t-on pas souvent reconnu des traits ethnographiques dans certaines conventions des arts primitifs, telle que l'obliquité des yeux, l'oreille trop haute, etc.? Cf. à ce sujet ce que j'ai dit dans le *Bulletin de l'Institut genevois*, 1910, « Comment les procédés inconscients d'expression se sont transformés en procédés conscients dans l'art grec. »
(2) *Annual of the Brit. School at Athens*, VI, p. 110, fig.
(3) *Anthropologie*, 1892, p. 238, fig.
(4) *Ath. Mitt.*, XXII, pl. II.
(5) *Annual of the Brit. School*, VIII, p. 99, fig. 56; Lagrange, *La Crète ancienne*, p. 72, fig. 45.
(6) *Rev. arch.*, 1908, I, p. 166.

les monuments qu'on lui a rapportés ? Non, puisque le Kouros de Sunium (1), qui montre lui aussi une tête presque triangulaire, au sommet aplati, est une œuvre de l'atticisme primitif (*Fig. 3*, 2), à rapprocher du Moschophore (2); puisque la statue « samienne » de l'Acropole, qui est pour moi naxienne (3), est construite de même, puisque l'on pourrait citer à l'appui d'autres sculptures encore relevant de traditions d'art différentes. Elles témoignent que ce trait n'est pas propre à une école en particulier, mais qu'il est général et dérive du vieux schéma de la tête triangulaire.

M. Lechat a établi un rapprochement entre ces têtes archaïques et les têtes polyclétéennes, dont « un des traits les plus connus est l'aplatissement du crâne à la partie supérieure » (4). Ce serait chez Polyclète la persistance d'un détail de l'art « dorien », que la sculpture du Péloponnèse aurait conservé au ve siècle. Mais, puisque nous venons de voir qu'il n'est pas particulier aux œuvres « doriennes », nous y verrons chez Polyclète plutôt une survivance de la forme primitive de la tête triangulaire (5), qui se remarque déjà au ve siècle, comme on l'a constaté, dans certaines têtes des frontons d'Égine (6).

M. Lechat compare « ces têtes-là avec les têtes au crâne fuyant et très arrondi des figures produites par l'art de la Grèce orientale » (7). Pourquoi les crânes ioniens ont-ils en effet une apparence toute différente ? C'est que la forme triangulaire n'est pas la seule qui puisse naître spontanément. Dans les œuvres primitives, à côté de ces têtes en triangle, au dessus plat (8),

(1) Deonna, *op. cit.*, p. 135, n° 7, fig. 16-7; *Journal des Savants*, 1910, p. 16.

(2) *Ibid.*, p. 347. Il est donc inexact de dire que, dans l'art attique primitif, « on ne trouve pas la forme de crâne large et *aplatie* qui, dans l'art dorien se perpétuera jusqu'aux types de Polyclète ». (Lechat, *Sculpture attique*, p. 155).

(3) *Ibid.*, p. 286 sq.; 312, fig. 196.

(4) Lechat, *Sculpture attique*, p. 152, note 4.

(5) Ce crâne aplati se retrouve dans les sculptures romanes du xie-xiie s., en Angleterre et en Normandie (Michel, *Hist. de l'art*, II, 1, p. 202).

(6) *BCH.*, 1894, p. 84, note 4.

(7) *Ibid.*

(8) Cf. idoles des îles, Müller, *Nacktheit und Entblössung*, pl. I; *Comptes rendus du Congrès d'Athènes*, 1905, p. 223, fig.: Perrot, *op. l.*, VI, p. 739, fig. 331.

on en remarque qui sont en pain de sucre (1), ovales (2), ou circulaires, tout comme chez les enfants, où cependant la forme circulaire et ovoïde est la plus fréquente (3) (*Fig. 4, 1-3*).

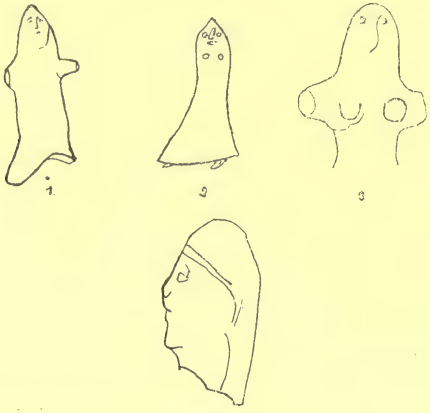

Fig. 4.

(1) Statuette d'argile d'Istrie, Hoernes, *op. l.*, pl. xv, fig. 21.
(2) Bronze de Monte Rua, *ibid.*, p. 419, fig. 131.
(3) Figurine de terre cuite de Tirynthe, Perrot, *op. l.*, VI, p. 739, fig. 330.
(4) Tête de Kouros de Naucratis, Deonna, *Les Apollons archaïques*. p. 246, fig. 175.

Si le schéma triangulaire au dessus plat s'est conservé dans un certain nombre de monuments archaïques et jusqu'au ve siècle chez Polyclète, nous retrouvons dans une tête de Kouros de Naucratis, de style ionien, la forme du crâne en pain de sucre (4), et dans les têtes ioniennes au crâne fuyant et arrondi nous verrons l'attachement inconscient à l'une des formes que prend spontanément la tête chez les artistes primitifs (5) (*Fig. 4, 4*).

(1) Figurine en terre cuite préhistorique d'Istrie, Hoernes, *op. l.*, pl. xv, 20-22; bronze italique de Monte Rua, *ibid.*, p. 419, fig. 131, etc.

(2) Müller, *op. l.*, pl. ii (idole des îles); Perrot, *op. l.*, VI, p. 742, fig. 336 (id.); tête de Brassempouy, Hoernes, *op. l.*, pl. ii, 7-8, etc.

(3) Sully, *Études sur l'enfance*, p. 465.

(4) Deonna, *op. cit.*, p. 246. fig. 175; cf. encore relief de Brousse, *BCH.*, 1909, pl. vii; Martha, *Art étrusque*, p. 306, fig. 301; colonne ciselée d'Éphèse, *Jahrbuch*, 1900, p. 88-9; amphore ionienne, *ibid.*, 1889, pl. v-vi, p. 222, etc.

(5) Sur le crâne ionien, Lechat, *Sculpture attique*, p. 220; 153 note, 155; Orsi, *Monumenti antichi*, XIV, p. 778; *BCH.*, 1894, p. 48, note 4.

*
* *

Avec le torse, la tête, ce sont aussi les boucles que l'on schématise en triangle dans les œuvres archaïques où la *chevelure* tombe à droite et à gauche du visage. Ce sont les sculptures les plus anciennes qui présentent ce détail, en particulier celles que nous avons déjà citées, par exemple la Nicandra de Délos, le Kouros de Polymédès d'Argos, le bronze à ceinture de Delphes, l' « Apollon » Tyskievicz, les métopes de Mycènes (1), ou une plaque d'or avec la déesse-abeille de Théra (2) (*Fig. 5, 1-2*).

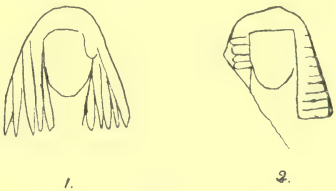

Fig. 5.

(1) Nicandra de Délos, *BCH.*, III, pl. 1.
(2) Métope de Mycènes, Perrot, *op. l.*, VIII, p. 463, fig. 232.

*
* *

L'œil prend aussi cette forme. C'est un double triangle isocèle dans une tête de terre cuite préhistorique de Chios (3), dans une tête barbue en calcaire de Sicile (4), dans un vase à tête humaine datant du VIe siècle (5), dans des ex-voto gallo-romains (6) (*Fig. 6, 1-2*).

C'est un trait d'ancienneté dans l'art archaïque que cette forme quasi-triangulaire de l'œil, dont la paupière inférieure

(1) Perrot, *op. l.*, VIII, p. 463.
(2) *Ath. Mitt.*, XXVIII, pl. v.
(3) *Ath. Mitt.*, XIII, p. 184, fig.
(4) *Mon. Antichi*, XVIII, p. 132 sq., fig. 2.
(5) *Ibid.*, XIV, p. 276 sq.
(6) Reinach, *Bronzes figurés*, p. 355 sq.

est en ligne droite, et la paupière supérieure très arquée (1). On la rencontre dans le sphinx de Delphes (2), la statue samienne de l'Acropole (3), le Kouros de Sunium et d'autres œuvres de l'atticisme primitif (4), la métope de Persée tuant la Gorgone de Sélinonte, l'Héra d'Olympie, dont l'œil, a-t-on dit, peut être inscrit dans un triangle obtus à côtés égaux, ayant pour base la paupière inférieure (5), la tête de sphinx en terre cuite du Louvre (6) à propos de laquelle M. Pottier affirme qu'il faut remonter jusqu'à des exemples très archaïques pour retrouver ce détail, la tête ionienne de Constantinople (7), et non seulement dans les monuments de la sculpture, mais dans les figurines de terre cuite (8) et dans les peintures de vases (9). (*Fig. 6, 3-4*).

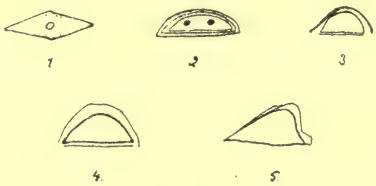

Fig. 6.

(1) Œil votif, Reinach, *Bronzes figurés*, p. 358, nº 515.
(2) *Ibid.*, p. 356, nº 505.
(3) Kouros de Sunium, Deonna, *op. cit.*, p. 138, fig. 17.
(4) Statue ibérique, *BCH.*, 1891, pl. XVII.
(5) Tête chaldéenne, Heuzey, *Catal. des antiq. chaldéennes*, p. 237, fig.

Hors de Grèce, M. Heuzey remarque dans une statue du Cerro de los Santos, cette « paupière supérieure arquée à l'excès et comme surhaussée, la paupière inférieure presque droite »,

(1) Magus, *Darstellung des Auges*, p. 45-6 ; Sauer, *Ath. Mitt.*, XVII, p. 63.
(2) Deonna, *op. cit.*, p. 310, fig. 193.
(3) *Ibid.*, p. 312, fig. 196.
(4) Ex. Hermès à la Syrinx, Lechat, *Au Musée*, p. 111, fig. 6.
(5) *Ath. Mitt.*, XIII, p. 124-5 ; Magnus, *op. l.*, p. 13.
(6) *Mon. Piot*, VI, 1899, p. 141.
(7) *BCH.*, 1884, p. 333.
(8) *Arch. Anzeig.*, 1889, p. 156, fig. (idole béotienne en planche).
(9) Fragment de vase de Naucratis, *JHS*, 1905, pl. v, etc.

tout comme « dans l'art chaldéen primitif et dans le premier archaïsme rhodien (1) » (*Fig. 6*, 5).

*
* *

On parle souvent du « triangle du *nez* » (2), et c'est bien en effet comme un triangle qu'on a conçu cet organe aux débuts de l'art. Il apparaît sous cette forme dans les dessins des enfants (3), dans les œuvres des peuples sauvages modernes (4). Je mentionnerai aussi : un moule de Sitia (5), un masque funéraire en bronze de Chiusi (6), une tête de canope (7), des antéfixes gallo-romaines (8), etc., monuments attestant — et bien d'autres le feraient aussi — que cette forme triangulaire est la plus ancienne et reparaît aux époques de décadence artistique (*Fig. 7*, 1-3).

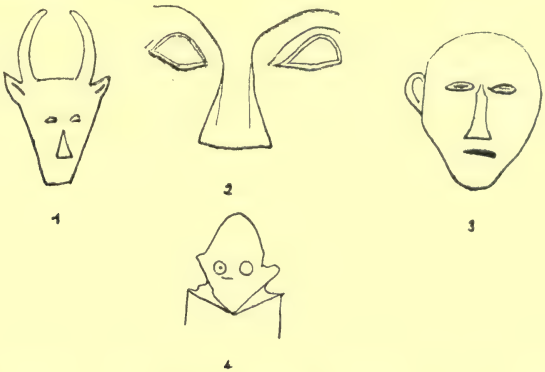

Fig. 7.

(1) Relief du Bas-Baoulé, *Anthropologie*, 1900, p. 554, fig. 12.
(2) Tête du Ptoion, *BCH.*, 1886, pl. v.
(3) Antéfixe gallo-romaine, *Indicateur d'antiquités suisses*, 1909, p. 120, pl. vi, 6.
(4) Capart, *op. l.*, p. 78, fig. 44.

(1) *BCH*, 1891, p. 613; *Mon. Piot*, IV, 1897, p. 155 ; *Catal. des figurines de terre cuite*, p. 224.
(2) Ex. Blanc, *Grammaire des arts du dessin*, 3e éd., p. 26.
(3) Sully, *op. l.*, p. 473.
(4) Relief des sauvages Baoulé, *Anthropologie*, 1900, p. 554, fig. 12.
(5) *Rev. arch.*, 1909, I, p. 317, fig. 8.
(6) Martha, *Art étrusque*, p. 331, fig.
(7) *Mon. ant.*, IX, p. 170, fig. 31.
(8) *Indicateur d'antiquités suisses*, 1909, p. 55, fig.

Dans l'art grec archaïque, une tête de Kouros du Ptoion (1) (*Fig. 7*, 2), l'Apollon d'Orchomène (2), la statue « samienne » de l'Acropole (3), etc., gardent le souvenir de ce schéma primitif.

*
* *

Le *pied*, lui aussi, est souvent réduit à un triangle dans les dessins des enfants (4). Or, dans l'art grec du commencement du VIe siècle, il présente encore cette forme : la base du triangle étant donnée par la plante du pied, le petit côté par la chute verticale du talon et l'hypoténuse par le dessus ; il n'y a encore aucune cambrure, la plante ne se creuse pas comme dans la nature (ex. Kouros de Sunium, etc.) (5).

*
* *

L'art archaïque, aussi bien dans la peinture de vases que dans la plastique, taille la *barbe* en pointe. Faudrait-il y voir, non pas seulement l'effet d'une mode, mais, dans certains cas, une survivance de la forme triangulaire donnée à la tête ? Il en est sûrement ainsi pour plusieurs têtes préhistoriques, dont la partie inférieure se termine en une pointe qui a été parfois prise à tort pour une barbe (6) (*Fig. 7*, 4).

*
* *

L'artiste primitif ne ramène-t-il pas volontiers à une forme géométrique un grand nombre de détails du corps humain?

(1) Deonna, *op. cit.*, p. 161, nº 35.
(2) *Ibid.*, p. 148, nº 26.
(3) Lechat, *Au Musée*, p. 394.
(4) Sully, *op. l.*, p. 490.
(5) Cf. les divers exemples que j'ai donnés dans mes *Apollons archaïques*, p. 94-5, pl. VI, fig. 142-4.
(6) Ex. Capart, à propos d'ivoires égyptiens, *op. l.*, p. 78, fig. 44 ; *Anthropologie*, 1897, p. 338, fig. 10; Weigel, à propos d'une figurine de Schwarzort, Hoernes, *op. l.*, p. 253 ; cf. encore *ibid.*, p. 237, fig. 61.

Dans les plus anciennes statues grecques, l'*arcade thoracique* est indiquée par deux lignes qui se coupent à angle aigu (1); les lignes sans aucune inflexion des *aines* déterminent un triangle fort net (2); la *rotule* est incisée en losange (3); les *testicules* offrent l'aspect d'une pyramide tronquée (4); on pourrait inscrire presque chaque partie du corps dans une figure géométrique dérivée du triangle.

*
* *

Mais la forme triangulaire n'est pas la seule qui soit donnée au corps humain. Il y a aussi le *schéma rectangulaire*, dans lequel le tronc forme un rectangle, comme c'est le cas dans certains dessins d'enfants (*Fig. 8, 1*), dans une figurine en bronze du Tyrol (5) (*Fig. 8, 2*), dans des statuettes en terre cuite de Bosnie (6) (*Fig. 8, 4*). Cette forme ne résulte pas de la matière mise en œuvre, puisque nous la retrouvons dans des peintures de vases, par exemple sur un vase chypriote de Tamassos (*Fig. 8, 3*) (7); il semble que ce soit plutôt la présence du vêtement, cachant les sinuosités du corps, qui l'ait déterminée.

Les figures archaïques de femmes drapées, au VIIe et au VIe siècles, affectent souvent la forme d'un pilier, d'une planche, comme de nombreuses terres cuites de Béotie, de Chypre, la Nicandra de Délos (*fig. 8, 5*), etc. On sait comment on explique le plus souvent cette apparence, par le souvenir des mystérieux xoana. Dans ces œuvres, l'ensemble de la forme « est visiblement emprunté au bois tel qu'il se présente dans la nature ou que le débite la hache du charpentier » (8). Et non seulement la forme dériverait des vieilles idoles en bois, mais

(1) Cf. ex. Deonna, *op. cit.*, p. 77, pl. IV.
(2) *Ibid.*, pl. III.
(3) *Ibid.*, pl. VI ; *Rev. arch.*, 1910, I, p. 226 sq.
(4) *Ibid.*, pl. V, p. 85.
(5) Hoernes, *op. l.*, p. 447, fig. 138.
(6) *Ibid.*, p. 225, fig. 55.
(7) *Ibid.*, p. 601, fig. 180.
(8) Perrot, *op. l.*, VIII, p. 145.

encore les méthodes propres à la taille du bois subsisteraient dans ces statues qui semblent coupées au couteau, sciées, et dont les détails paraissent avoir été obtenus à l'aide de tous les outils du charpentier (1).

A la suite de MM. Gardner, Loewy, Poulsen, j'ai réagi contre cette théorie, dans mon ouvrage sur les « *Apollons archaïques* » (2). Les arguments que j'ai invoqués n'ont pas semblé convaincants à MM. Pottier et Collignon (3). M. Pottier (4) objecte ceci : « Je m'étonne une fois de plus, — ayant eu l'occasion de le remarquer bien des fois — que les historiens de la sculpture grecque prêtent si peu d'attention aux terres cuites qui reproduisent avec abondance les *xoana* de l'époque archaïque, et qui montrent très clairement la prédominance du corps en planche ou en tronc ». Nul ne conteste cette prédominance, et c'est un argument de plus en faveur de la thèse niant l'influence des xoana, que M. Pottier continue à croire « considérable et décisive ». Parce que des figurines de terre cuite ont l'air de planches, faut-il nécessairement en déduire qu'elles reproduisent les anciens xoana de bois qui avaient cette apparence et dont nous ne savons en somme presque rien? N'est-ce pas plutôt une preuve que c'est une forme générale de l'art à ses débuts? J'admettrais encore que le sculpteur en pierre ait imité les vieilles images, et que sa main, habituée au travail du bois, ait gardé involontairement les procédés techniques propres à cette matière, alors qu'il l'abandonnait pour tailler le poros ou le marbre. Mais dira-t-on la même chose des humbles modeleurs, dont les grossières figures en planches n'ont sans doute jamais voulu rappeler les xoana; dira-t-on, en voyant une statuette d'argile « coupée au couteau », comme cette statuette de Salamine en Chypre (5), ou cet Héraklès de

(1) On sait que M. Lechat a exposé cette théorie en détail dans son *Musée de l'Acropole d'Athènes*, et dans sa *Sculpture attique avant Phidias*.

(2) P. 33 sq. : « Les Kouroi et l'influence de la technique du bois ».

(3) *Journal des Savants*, 1910, p. 10-1.

(4) *REG*, 1909, p. 466.

(5) *JHS*, 1891, pl. IX; Deonna, *La statuaire céramique dans l'antiquité*, p. 38.

l'Acropole d'Athènes, — je ne multiplie pas les exemples — que la main de l'ouvrier, habituée à tailler le bois, a conservé ces procédés quand elle a modelé l'argile? Il serait inadmissible de chercher dans la terre cuite les traces du travail du bois, comme on a voulu le faire parfois (1). L'artiste malhabile des premiers âges, qui réduit à des lignes anguleuses les formes du torse, de la tête, des cheveux, etc., ainsi que nous venons de le voir, quand il taille la pierre ou modèle l'argile, procède par grands plans, qui semblent taillés à coups de hache, ou coupés au couteau, sans aucune transition entre eux. MM. Loewy et Gardner l'ont suffisamment prouvé pour qu'il soit superflu d'insister sur ce point.

Fig. 8.

(1) Dessin d'enfant, *Anthropologie*, 1908, p. 396, fig. 8.
(2) Figurine de Meclo, Tyrol, Hoernes, *op. l.*, p. 447, fig. 138.
(3) D'après un vase chypriote, *ibid.*, p. 601, fig. 180.
(4) Figurine de terre cuite de Bosnie, *ibid.*, p. 225, fig. 55.
(5) Statue de Nicandra de Délos, *BCH.*, 1879, pl. I.
(6) Figure féminine d'un vase de Dipylon, Perrot, *op. l.*, 7, p. 175, fig. 59.
(7) D'après le vase François, Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. pallium, p. 286, fig. 5459.

(1) Cf. Deonna, *op. cit.*, p. 38, note 1.

Sinon, qu'on m'explique pourquoi la figurine de bronze du Tyrol, a un tronc en planche; pourquoi les statuettes en terre cuite de Bosnie (ci-dessus) ont l'air d'un pilier? L'ouvrier a-t-il, tout comme en Grèce, imité une poutre, une planche? Le peintre qui représente sur des vases du Dipylon des femmes vêtues, formées d'un triangle renversé (le torse) et d'un rectangle (les jambes emprisonnées sous le vêtement) (1), a-t-il copié un xoanon (*Fig. 8, 6*)? En voyant sur de nombreux vases des VIIe-VIe siècles des personnages vêtus dont le corps est un rectangle presque parfait, croira-t-on encore que l'artiste s'est inspiré d'un xoanon, et cherchera-t-on là aussi les traces du travail du bois (2) (*Fig. 8, 7*)?

Tout cela s'explique fort bien, si l'on ne voit dans ces représentations quadrangulaires de la plastique et de la peinture de vases qu'une survivance du schéma primitif qui réduit le corps à un rectangle. M. S. Reinach partage les produits de la sculpture européenne primitive en deux groupes : l'un comprenant ceux dont la taille est nettement marquée, étranglée (3), l'autre comprenant ceux dont le corps, du cou aux pieds, a l'aspect d'une gaine, d'un hermès (4). Cette dernière forme est née spontanément, et on aurait tort de la faire dériver du pilier ou de la planche, de prototypes taillés dans le bois (5).

*
* *

Une autre forme que prend le corps aux époques primitives est celle de la *cloche*. C'est ce que montrent en particulier des urnes d'Oedenburg (6) et des terres cuites béotiennes (7). Les

(1) Perrot, *op. l.*, VII, p. 175, fig. 59; *JHS*, 1899, pl. VIII.

(2) Reinach, *Répert. des vases*, I, p. 147; II, p. 131, 153, 223, etc.; Walters, *Hist. of ancient Pottery*, I, p. 289, fig. 86; 324, pl. 23, etc.; *JHS*, 1902, pl. III.

(3) Cf. ci-dessus, la forme triangulaire du corps.

(4) *La sculpture en Europe, Anthropologie*, 1894, p. 294 sq.

(5) Hoernes, *op. l.*, p. 172; cf. encore *Anthropologie*, 1908, p. 396, fig. 8; 399, fig. 11-12, etc.

(6) Hoernes, *op. l.*, pl. 28, 31; *Anthropologie*, 1893, p. 188, fig. 9.

(7) Holleaux, *Mon. Piot*, I, p. 21 sq.; Hoernes, *op. l.*, p. 396-7.

analogies entre les deux séries de monuments ont été remarquées par M. S. Reinach (1). Faut-il pour cela établir une relation entre elles, et dire qu'une telle forme était propre aux peuples de l'Europe du Nord, qui l'auraient emportée avec eux dans leur migration vers la Méditerrannée (2)?

Il semble plutôt que ce soit une forme instinctive, comme celles que nous venons d'étudier, et on ne saurait non plus voir dans les idoles béotiennes en cloche, comme l'ont fait MM. Holleaux et Pottier, « une caricature dégénérée des robes à volant de l'âge crétois » (3) une de ces survivances qui uniraient la Grèce hellénique à la Grèce préhellénique.

*
* *

Prenons la peine, comme dit Winckelmann (4), « de tourner la médaille et de faire des observations particulières sur les parties que le peintre d'Anacréon ne pouvait représenter au gré de ce poète dans son cher Bathyle ». On a beaucoup parlé de la *stéatopygie* des figurines primitives, qui occupe une ère de dispersion très étendue, et se rencontre aussi bien en Grèce (*Fig. 9, 9*) que dans le reste de l'Europe ou en Afrique (5). On y a vu un trait ethnographique d'une race caractérisée, comme certaines peuplades nègres, par le développement adipeux des fesses (6). Mais on sait dans combien d'erreurs sont tombés ceux qui ont voulu faire de l'ethnographie avec les figures primitives (7). C'en est une de plus.

On a montré avec raison que ce n'est qu'une convention

(1) Reinach, *La sculpture en Europe*, *Anthropologie*, 1894, p. 296 sq.; Hoernes, *op. l.*, p. 399.

(2) *Anthropologie*, 1893, p. 190.

(3) Pottier, *Le problème de l'art dorien*, p. 38.

(4) *Histoire de l'Art*, trad. 1802, I, p. 484.

(5) Cf. *Mon. ant.*, XVIII, 1907, p. 563, référ.; Capart, *op. l.*, p. 155 sq; Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, I, p. 217 sq., etc.

(6) Cf. Hoernes, *op. l.*, p. 53 sq.

(7) Cf. les exemples que j'ai donnés dans l'article du *Bulletin de l'Institut genevois*, 1910 mentionné ci-dessus, p. 384, note 1.

artistique, une simple façon d'accuser les caractères du sexe, en faisant saillir les hanches et les cuisses, et que c'est pour cette raison qu'on retrouve la stéatopygie en des contrées si diverses (1); et M. Déchelette (2) affirme qu'il est bien évident que toute théorie ethnographique ou autre, prétendant invoquer ici l'hypothèse d'une filiation, serait absolument inacceptable.

Fig. 9.

1) Idole de Sparte, Perrot, *op. l.*, VI, p. 741, fig. 334.
(2) D'après une gemme minoenne, Lagrange, *Crète ancienne*, p. 93, fig. 74.
(3) D'après un vase du Dipylon, Perrot, *op. l.*, VII, p. 215, fig. 95.
(4) D'après une amphore de Caeré à fig. noires (Persée), Saglio-Pottier, *op. l.*, s. v. Perseus, p. 405, fig. 5584.

Il se pourrait que l'excès de cambrure des personnages minoens en dérive. Ce sont souvent des femmes aux bassins extrêmement saillants (3) (*Fig. 9, 2*), à propos desquelles

(1) Hoernes, *op. l.*, p. 54, 184, note 1.
(2) *Op. l.*, p. 217.
(3) Ex. *Annual of the Brit. School*, VIII, p. 102, fig. 59.

M. Myres s'est demandé si la dite stéatopygie ne serait pas souvent due au désir de rendre les jupes d'une personne assise; il compare à ce point de vue les femmes assises des fresques crétoises avec des figurines maltaises (1).

Ce serait donc une convention, et nullement un trait ethnographique. On insiste sur ces parties, comme on exagère de parti-pris dans l'art primitif certains détails, comme le sexe (2), l'œil.

Ne pourrait-on pas en trouver des traces dans l'art grec? Les personnages des vases du Dipylon ont le bassin très proéminent (3), et parfois le torse en triangle renversé est attaché au bord extrême du rectangle que forme la jupe féminine (4) (*Fig. 9, 3*). Dans la statuette de femme nue de Sparte (5), datant du VIe siècle, le bassin fait une forte saillie, les fesses sont très développées, et c'est évidemment un moyen employé par le sculpteur pour insister sur les caractères féminins de la divinité qui préside aux enfantements.

On sait que c'est un trait commun des œuvres du VIe siècle que ces cuisses robustes, ce bassin saillant en arrière, aussi bien dans la peinture de vases que dans la statuaire (*Fig. 9, 4*). Devrions-nous y voir le souvenir atténué de la stéatopygie primitive? Quand Aristophane regrette le temps passé, où le jeune homme avait πυγὴν μεγάλην, célèbre-t-il sans s'en douter l'ancienne convention des primitifs, dont l'art ultérieur avait conservé des traces ?

*
* *

Dans les figurines primitives, où les jambes ne sont pas détachées l'une de l'autre, ou sont simplement séparées par un léger

(1) *Annual of the Brit. School*, IX, p. 386; M. Myres a discuté cette question dans un article du *Journ. anthropol. hist.*, XXX, p. 252 sq., dont je n'ai pu prendre connaissance.

(2) Deonna, *Apollons archaïques*, p. 85, etc.

(3) Ex. Perrot, *op. l.*, VII, p. 215, fig. 9[illegible], 175, fig. 59; *JHS*, 1899, pl. VIII, etc.

(4) *JHS.*, 1899, pl. VIII.

(5) *Ath. Mitt.*, X, p. 185 sq., pl. VI.

sillon, le bas du corps se termine souvent *en pointe*. On le verra dans des statuettes de l'Égypte préhistorique (1), dans des figurines de Cucuteni (2), dans un ivoire de Brassempouy (3), etc. (*Fig. 10, 1-2*). Dans les régions grecques, citons une idole en plomb de Troie (4), des terres cuites chypriotes de la déesse nue (5), des figurines de Cnossos (6), de Petsofa (7), etc.

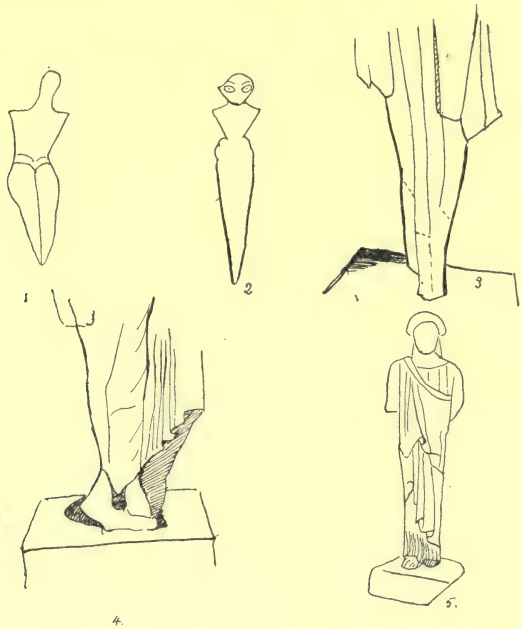

Fig. 10.

(1) Figurine de Cucuteni, Hoernes, *op. l.*, p. 211, fig. 41.
(2) Statuette féminine de l'Égypte préhistorique, Capart, *op. l.*, p. 160, fig. 116.
(3) Coré de l'Acropole, Perrot, *op. l.*, VIII, p. 581, fig. 292.
(4) Coré d'Anténor, *ibid.*, pl. II.
(5) Statue féminine Barracco, Bulle, *op. l.*, pl. 45.

Plus tard, on indiqua les jambes avec plus de soin, on les

(1) Capart, *op. l.*, p. 22, 24, 69, fig. 34; 158, 160, etc.
(2) Hoernes, *op. l.*, p. 211, fig. 41-2.
(3) *Ibid.*, pl. II, 2-3.
(4) *Ibid.*, p. 178, fig.
(5) *Jahrbuch*, 1897, p. 201, fig. 2.
(6) Lagrange, *La Crète ancienne*, p. 72, fig. 45.
(7) *Annual of the Brit. School*, IX, pl. IX-X.

sépara l'une de l'autre, progrès que les Grecs attribuaient au légendaire Dédale. Mais cet amincissement des statues dans le bas a laissé des traces dans l'art archaïque. Ce n'est pas tant dans les figures masculines, qui, étant nues, avancent plus hardiment la jambe gauche, que dans les figures féminines, où, à cause de la draperie, les jambes sont beaucoup moins disjointes (1). M. Lechat a rappelé que la convention des sculpteurs de Corés collant les draperies contre les jambes et les moulant étroitement, « influe sérieusement sur l'aspect général de leurs œuvres. Elles manquent de cette solide assiette que le vêtement antique, tombant à plis droits, a fourni de lui-même tant de fois aux artistes postérieurs. Le vêtement y étant réduit à n'être plus qu'une enveloppe transparente, les jambes y étant toujours rapprochées et serrées l'une contre l'autre, les deux pieds réunis, ces statues vont en se retrécissant vers le bas; elles ressemblent théoriquement, à une pyramide posée sur sa pointe (2) » (*Fig. 10*, 3-4). Je ne crois pas que ce retrécissement du bas provienne uniquement de la draperie collante, puisque la statue féminine Barracco (3) (*Fig. 10*, 5), qui date du second quart du ve siècle, le montre aussi très clairement; or le vêtement y forme de longs plis droits et rigides qui sont semblables à ceux des « Peplosfiguren » du même temps.

*
* *

L'*oreille* primitive, qui est placée trop haut, est souvent aussi perpendiculaire au crâne, pour que l'œil du spectateur n'en puisse perdre aucun détail. C'est une loi générale; ce n'est point, comme on l'a cru parfois, une déformation intention-

(1) Lermann, *Allgr. Plastik*, p. 45.
(2) *Au Musée de l'Acropole*, p. 166, note 2.
Ex. Perrot, *op. l.*, VIII, pl. II; p. 581, fig. 292; Coré d'Anténor, Bulle, pl. XXIX, etc. Il en est de même dans la statue masculine drapée de Samos, *Ath. Mitt.*, 1906, pl. X-XII.
(3) Bulle, *op. l.*, pl. XLV.

nelle (1); il n'y faudrait pas non plus voir une intention caricaturale, comme ce sera plus tard le cas, par exemple dans les figurines de terre cuite d'Asie-Mineure (2). Les exemples sont nombreux; je renvoie à ceux que j'ai donnés (3), dans un article où je faisais observer que ce détail reparaît à une époque tardive, dans les arts qui sont en décadence ou qui naissent à nouveau (4).

Or l'art grec du VIe siècle en présente de nombreux exemples. L'oreille est placée presque de face dans l'hydrophore en poros de l'Acropole (5), dans l'Hermès à la syrinx (6), dans l'Héra d'Olympie (7), dans la Nicandra de Délos (8), dans le Kouros de Polymédès d'Argos (9), dans une statuette d'Olympie (10), dans le sphinx en terre cuite du Louvre (11), etc., et ce détail, qui s'atténue avec les temps, prouve l'ancienneté de ces sculptures.

*
* *

On trouverait facilement d'autres traits, dans les monuments

(1) Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, p. 155.

(2) Pottier-Reinach, *Nécropole de Myrina*, p. 473.

(3) *Indicateur d'antiquités suisses*, 1909, p. 233-4.

Ex. : figurine de Bosnie, Hoernes, *op. l.*, p. 225, fig.; statuette de Serbie, *ibid.*, pl. IV; bronze de Novilara, *Mon. ant.*, V, p. 277, fig. 70; figurines béotiennes en cloches cités plus haut; masque d'or de Mycènes, Perrot, *op. l.*, VI, p. 798, fig. 373, etc.

(4) On le retrouve dans des têtes de l'époque de Constantin, *Röm. Mitt.*, 1901, p. 50-1, fig. 2-3, p. 54; dans des stèles du Musée de Brousse, du IIIe siècle de notre ère, *BCH.*, 1909, p. 288, 320; dans des stèles romaines de Germanie, Forrer, *Reallexikon*, p. 624; dans des antéfixes gallo-romaines, *Indicateur d'antiquités suisses*, 1909, p. 55; dans des boucles de ceinturons mérovingiens, Forrer, *op. l.*, p. 875, n° 1-3; dans de nombreuses têtes romanes, Viollet-le-Duc, *Dict. d'arch.*, s. v. Sculpture, p. 118; *Rev. arch.*, 1909, II, p. 219, etc.; enfin dans les œuvres des sauvages modernes, *Anthropologie*, 1900, p. 555, fig. 13-4, etc.

(5) Lechat, *Au Musée de l'Acropole*, p. 19, fig. 1.

(6) *Ibid.*, p. 111, fig. 6.

(7) Lermann, *op. l.*, p. 186, note 2.

(8) *BCH*, 1879, p. 102.

(9) Deonna, *Apollons archaïques*, p. 176, n° 65.

(10) Gardner, *Grammar of greek art*, p. 75.

(11) *Mon. Piot*, VI, 1899, p. 140.

de la Grèce archaïque, qui ne s'expliquent que par l'attachement à des conventions primitives (1). Il m'a semblé qu'il n'était pas inutile d'en étudier ici quelques-uns, puisqu'on en a donné des interprétations qui, à mon avis, sont erronées.

W. Deonna.

(1) J'en ai signalé d'autres encore dans : *Indicateur d'antiquités suisses*, 1909, p. 221 sq., 282 sq. (Quelques monuments antiques trouvés en Suisse); *Rev. arch.*, 1910, I, p. 217 sq. (Vases peints du musée de Berne); *Bulletin de l'Institut national genevois*, 1910 (Comment les procédés inconscients d'expression se sont transformés en procédés conscients dans l'art grec. — Peut-on comparer l'art de la Grèce à l'art du Moyen-Age ?).

VARIÉTÉS

DEUX LETTRES INÉDITES D'AMBROISE FIRMIN DIDOT

A THÉOPHILE CAÏRIS

Les papiers de Théophile Caïris, scolarque au collège de Cydonie de 1810 à 1821, conservés par ses neveux à Andros, renferment deux lettres inédites du savant helléniste Ambroise Firmin-Didot qui n'ont pas été comprises dans mes Νεοελληνικὰ Ἀνέκδοτα (1).

Didot avait connu Caïris, pendant le séjour de celui-ci à Paris, chez Coray, en 1809. Sept ans après, en 1816-1817, Didot voyageant en Grèce, rencontra Caïris à Cydonie où il professait (2). Didot demeura près de deux mois à Cydonie, habitant le collège « dont il suivait régulièrement les leçons » (3); mais bien qu'il demeurât au collège, il ne laissait pas de fréquenter la maison de Caïris (4).

Tout de suite, Didot fut ravi de l'hospitalité et de l'obligeance de cette famille, dont deux membres, Théophile et Évanthie, étaient même l'objet de son admiration. « L'âme de Théophile, pleine d'élévation, n'est enflammée, ainsi que celle de Coray et de quelques autres Grecs respectables, que de l'amour de l'humanité et de la plus sublime philosophie; mais il n'osait déployer que dans l'intérieur de sa maison toute son ins-

(1) *Bulletin de la société historique et ethnologique de la Grèce*, tome VII, mai 1908, p. 1-65.

(2) Cf. *Notes d'un Voyage dans le Levant en 1816 et 1817*.

(3) *Notes* etc., p. 383.

(4) *Ibid.*, p. 375. « Je me rappellerai toujours avec la reconnaissance la plus vive sa généreuse hospitalité, et les soins affectueux qu'il prit de moi ».

truction et la supériorité de ses lumières » (1). « Sa sœur, la charmante Évanthie parlait le français et l'italien correctement et le grec ancien le plus pur; elle savait parfaitement les mathématiques et s'occupait alors avec son frère de mathématiques transcendantes et de l'étude des sections de Newton » (2). « Qui aurait pu soupçonner, ajoute Didot (3), que dans cette ville presque inconnue, une misérable petite maison renfermait en Asie une instruction aussi extraordinaire? » Nos trois savants de Cydonie ne manquaient pas de s'intéresser aussi à l'état de la Grèce opprimée alors sous le joug de l'étranger. « Combien de fois nous avons gémi ensemble sur les malheurs de la Grèce! et sans prévoir assez quels flots de sang allaient bientôt l'inonder, nous avons formé des vœux ardents pour voir les Grecs se soulever enfin contre les oppresseurs » (4).

Didot, de retour à Paris, n'écrivit pas à Caïris avant 1821. Quelle fut la cause de ce long silence? La multiplicité de ses occupations, et le soin de sa femme, comme on le voit par la première lettre.

Didot continua d'écrire à son ami jusqu'en 1825; de cette correspondance nous ne possédons plus que deux lettres. La première, que Didot écrivit à Caïris après leur séparation, est sans doute celle qui, datée du 21 janvier 1821, s'adresse, sans signature, « à Monsieur Monsieur Théophile, professeur au collège de Cydonie » (n° 1).

Cette lettre fut-elle suivie d'une réponse de Caïris? Je l'ignore; mais il est certain que Didot, d'après ce qu'il dit lui-même, avait écrit jusqu'en 1825 plusieurs lettres à son « cher Théophile » sans en avoir reçu aucune réponse. L'explication, Didot la suggère lui-même dans sa deuxième lettre : « Je crains bien qu'au milieu de tant d'événements elles ne vous soient pas parvenues ». C'est l'hypothèse la plus vraisemblable. En effet, parmi les papiers de Théophile Caïris, je n'ai trouvé que deux lettres de Didot, et comme il est certain que tous les papiers de Caïris ont échappé aux désastres de Cydonie de 1821, puisqu'il les emporta lui-même, il s'ensuit que toutes les autres lettres de Didot s'étaient égarées sans jamais arriver à leur destination.

Dans le n° 1, Didot parle d'un voyage du scolarque Grégorios à Constantinople, voyage dont j'ai fait connaître l'objet dans mes Νεοελληνικὰ Ἀνέκδοτα; il y parle aussi de l'imprimerie de Cydonie : « Tirez-vous quelque parti de l'imprimerie? » demande Didot. Cette presse est celle que C. Dobra avait emportée de Paris à Cydonie; « les professeurs Théophile et Grégoire, ainsi que quelques riches habitants de Cydonie », raconte Didot

(1) *Ibid.*, p. 375.
(2) *Ibid.*, p. 375.
(3) *Ibid.*, p. 375.
(4) *Ibid.*, p. 376.

dans ses notes (1), « m'avaient témoigné le désir d'établir une imprimerie dans leur collège. Mais ayant réfléchi à la difficulté qu'ils éprouveraient pour la mettre en activité dans un pays privé de tout secours mécanique..., ils se décidèrent à envoyer à Paris un des jeunes élèves qui se destinaient à cette profession. Constantin Dobra fut désigné pour partir quelque temps après moi... » Comme, dans le n° 2, Didot parle à Caïris d'une autre imprimerie que dirigea aussi Dobra, nous n'hésitons pas à ajouter ici quelques notes au sujet de ce Dobra : « Cet excellent jeune homme resta deux ans dans nos ateliers (à Paris), où il apprit à connaître et à exécuter par ses mains toutes les opérations de la gravure de poinçons, de la fonte des lettres, de la composition et de l'impression des caractères. Il partit ensuite...; mais à peine fut-il arrivé à Cydonie, où il commençait à imprimer la grammaire du professeur Grégoire, que les malheurs de la Grèce s'étendirent jusqu'en Asie. Je viens d'apprendre qu'il avait échappé au massacre des habitants de la ville, et qu'il s'est rendu dans le Péloponèse auprès du gouvernement, où sa presse et ses caractères servaient à imprimer les bulletins de l'armée et du gouvernement grec ».

La lettre n° 2 s'adresse à « M. Théophile (d'Andros), anciennement professeur à Cydonie, maintenant député de la Grèce. A Nauplie » ; près de cette suscription, on lit : « par médiation de MM. George et Spir. Vitali qui vous saluent. Tripolitza, 2 mai 1825 ».

I

Paris, le 12 janvier 1821.

Mon cher Théophile,

Un de mes amis, Piccolos, que j'ai eu occasion de voir hier m'a dit qu'il devait vous écrire; je n'ai pas voulu laisser passer encore cette occasion sans me rappeler à votre bon souvenir. Voici près de trois ans que je n'ai reçu de vos nouvelles directement. Le vénérable Coray m'en donne quelquefois, et j'espère que cette lettre vous trouvera en bonne santé, ainsi que toute votre famille. Je me transporte souvent en idée auprès de vous, lorsque je puis dérober quelques moments au tourbillon des affaires au milieu duquel je vis. Que de choses se sont passées

(1) *Ibid.*, p. 388.

depuis que je vous ai quitté! A mon retour, je me suis marié avec une jeune personne charmante remplie de talents et d'instruction, mais dont la santé malheureusement m'inquiète beaucoup ; vous, dont je connais l'âme sensible, vous devez savoir quelle tristesse et quelle préoccupation d'esprit peut causer une inquiétude de cette espèce jointe aux nombreuses affaires dont je suis accablé, mon père m'ayant cédé son établissement composé de la gravure des poinçons, de la fonderie des caractères, de l'imprimerie, du stéréotypage et de la librairie. Ces diverses parties occupent plus de deux cents ouvriers, et indépendamment de sept cent vingt mille francs que je dois payer à mon père, il faut mettre en avance des sommes considérables pour alimenter une telle fabrique. Vous pouvez vous figurer par là combien je dois être tourmenté par mille personnes qui se succèdent sans cesse, et par tout le tracas d'argent. Pour vous, vos jours s'écoulent paisiblement sans ambition, si ce n'est celle d'être utile à votre patrie. Lequel est le plus heureux, je l'ignore, mais je sais que je me rappelle souvent avec délices le temps que j'ai passé auprès de vous. Vous m'aviez parlé alors du projet que vous aviez fait de venir en France avec Mlle votre sœur. Dois-je me flatter de cet espoir? instruisez-m'en, faites-moi part, je vous prie, de ce que vous faites, de ce que vous projetez de faire. Le collège de Cydonie se soutient-il toujours avec éclat? Deviendra-t-il encore plus florissant? On m'a appris dernièrement que Grégorios était à Constantinople. Est-ce que vous vous êtes chargé seul de l'instruction du collège? Tirez-vous quelque parti de l'Imprimerie? Si je pouvais vous être utile en quelque chose à Paris, pensez à moi. Que je voudrais voir la Typographie aussi active en Grèce qu'elle l'est à Paris! Figurez-vous que j'imprime chaque jour plus de quinze cents volumes, et à Paris il y a quatre-vingts imprimeurs. Adieu.

Mon cher Théophile, rappelez-moi, je vous en prie, au bon souvenir de toute votre famille et de tous ceux que j'ai connus à Cydonie. Bien souvent j'ai formé le désir de quitter la vie agitée que je mène et de me retirer dans la chambre que j'oc-

cupais dans le collège de Cydonie et où il me semble encore entendre les flots murmurer au pied de ma croisée. Adieu Théophile. Quelle distance nous sépare!

II

Mon cher Théophile,

Je viens d'apprendre avec une joie infinie que vous faisiez partie des députés de la Grèce ; cette nouvelle m'a fait d'autant plus de plaisir qu'elle m'a fait connaître que vous aviez survécu aux désastres de Cydonie, et que, comme député, votre sagesse et vos lumières contribueront à rendre votre patrie libre et indépendante. Depuis mon retour de la Grèce, peu de jours se sont passés sans que je me sois rappelé avec attendrissement l'accueil que vous m'avez fait à Cydonie; je ne l'oublierai jamais et voudrois être à même de vous en témoigner ma reconnaissance. Je vous ai écrit plusieurs lettres et n'ai reçu aucune réponse de vous. Je crains bien qu'au milieu de tant d'événements, elles ne vous soient pas parvenues. Lorsque vous aurez un instant, faites-moi le plaisir de me donner de vos nouvelles ainsi que celles de Mlle votre sœur Évanthie; j'espère qu'elle continue à jouir, ainsi que votre frère, d'une bonne santé. Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de la Grèce; vous savez tout l'intérêt que j'y porte, et les inquiétudes que nous avons éprouvées pour elle sont à peine compensées par la joie que nous inspirent ses succès toujours croissants. Le respectable Coray, malgré ses infirmités qui augmentent avec sa vieillesse, ne s'occupe que de son pays et par ses récits cherche à diriger les esprits de ses compatriotes vers l'amour de l'ordre, de la justice et des lumières. Les succès prodigieux de la Grèce ont ici rendu favorables à sa cause les partisans du pouvoir absolu qui d'abord s'étoient déclarés contre elle. Faites tous vos efforts, mon cher Théophile, pour maintenir l'harmonie et la concorde parmi vous. Avant la révolution de la Grèce on calomniait les

Grecs comme étant lâches et ne pouvant jamais s'entendre entre eux; leurs exploits ont démenti la première de ces calomnies; faites voir par votre union que la seconde est également fausse, et alors on ne pourra plus avoir de motifs pour vous imposer un gouvernement qui tôt ou tard finiroit par devenir un protectorat semblable à celui des Iles Ioniennes; c'est à votre sagesse d'aviser aux moyens de parvenir à ce but.

M. Luriotis, l'un des envoyés de la Grèce, quitte demain Paris pour contracter un nouvel emprunt à Londres; j'aurois beaucoup désiré qu'il eût pu le contracter à Paris; mais comme, dans les circonstances présentes, il ne pourroit être aussi considérable ni aussi tôt rempli que celui de Londres et qu'il est urgent que la Grèce reçoive le plus promptement possible les moyens de faire une campagne glorieuse et, s'il se peut, décisive, je l'ai engagé à ne pas différer plus longtemps son départ pour Londres. Il reviendra ensuite terminer son emprunt à Paris. Je vous envoie une imprimerie assez considérable qu'il m'a demandée pour le gouvernement, dont elle contribuera à étendre la puissance en éclairant les Grecs sur leurs véritables intérêts. Présentez, je vous prie, mes respects et je dirai même mon admiration à ceux qui ont contribué à sauver leur pays, soit par leur courage, soit par leurs conseils. La France entière partage ces sentiments. N'oubliez pas, je vous prie, que vous avez un ami tout dévoué dans votre affectionné serviteur

AMBROISE-FIRMIN DIDOT.

Le 2 février 1825.

Jean-C. BOYATZIDÈS.

BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE

DES

ÉTUDES GRECQUES

(1907-1908-1909)

PAR CH.-ÉM. RUELLE

N. B. — *Les articles dont le format n'est pas indiqué sont in-8°; ceux qui ne portent pas de date ont été publiés en 1908.*

ABRÉVIATIONS

A. Acc. T., Atti d. R. Accademia di Torino.
'Αθ., 'Αθηνᾶ.
A. f. Pap., Archiv f. Papyrusforschung.
A. f. G. Ph., Archiv f. Geschichte der Philosophie, N. F.
A. f. Rel., Archiv f. Religionswissenschaft.
A. J., Archæological Journal.
At. e R., Atene e Roma.
B., Bulletin.
B. C. H., Bulletin de correspondance hellénique.
Berl. ph. Woch., Berliner philologische Wochenschrift.
Bl. f. Bayr. Gymn., Blätter f. Bayrisches Gymnasialschulwesen.
Byz. Z., Byzantinische Zeitschrift.
C. R. Ac. I., Comptes rendus des séances de l'Acad. des Inscr. et B.-L.
Cl. Ph., Classical Philology.
Cl. R., The classical Review.
f., für.
H., Hermes.
Jahrb. D. A. I., Jahrbuch des deutschen archäol. Instituts.
J., Journal.
J. D. S., Journal des Savants.
J. int. d'arch. num., J. international d'archéologie numismatique.
Jahresh. œst. arch. Inst., Jahreshefte des œsterreich. archäol. Instituts.
J. H. St., Journal of Hellenic Studies.
M., Mémoires.
M. I. A., Mitteilungen des deutschen archäol. Instituts, Athenische Abteilung.
M. I. R. — Römische Abteilung.
Mn., Mnemosyne, N. S.
M. B., Le Musée Belge.
N. F., Neue Folge.
N. J. Alt., Neue Jahrbücher für das classische Altertum.
Ph., Philologus, N. F.
R., Revue.
R. arch., Revue archéologique.
R. E. A., Revue des études anciennes.
R. E. G., Revue des études grecques.
R. num., R. numismatique.
R. Ph., Revue de philologie, N. S.
R. H. R., R. de l'hist. des religions.
Rh. M., Rheinisches Museum, N. F.
S. A. F., Société nationale des Antiquaires de France.
S. M. Ak., Sitzungsberichte der philos.-philol. und histor. Classe der Bayrischen Akademie der Wissenschaften zu München.
S. Pr. Ak., Sitzungsb. d. k. Preuss. Ak. der W.
S. W. Ak., Sitzungsb. der Wiener Ak. d. W.
W. Wissenschaft.
W. St., Wiener Studien.
Z., Zeitschrift.

I. — Généralités. — Mélanges. — Pédagogie. — Biographies de savants.

Abhandlungen der philologisch-historischen Klasse der Kgl. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften. 27. Bd. Leipzig, Teubner, 1909, in-4°. (Mélanges dédiés à l'Université de Leipzig pour le 105e anniversaire de sa fondation.)

CIARDI-DUPRÉ, G., Una nuova rivista greco-latina. (A. e R., nr. 107-108, p. 376-377.)

Commentationes Aenipontanae, quas edunt *E. Kalinka* und *A. Zingerle*. Innsbruck, Wagner.

Festschrift zur 49ten Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Basel, 1907.

Juvenes dum sumus. Aufsätze zur klassischen Altertumswissenschaft der 49ten Versammlung d. Philologen zu Basel.

Mélanges d'histoire ancienne. (Biblioth. de la Fac. des l. de l'Univ. de Paris, XXV.) Paris, Alcan, 1909. 12 fr. 50

NICOLE, J., Miscellanea critica, scripsit *Fr. Jacobs*. (H., 1908, nr. 2, p. 229-239.)

Πανηγυρικὸν τεῦχος τοῦ καθηγητοῦ Κόντου. Athènes, Sakellarios, 1909.

Philologie et Linguistique. Mélanges offerts à L. Havet par ses anciens élèves et ses amis. Paris, Hachette, 1909, 624 p.

REITZENSTEIN, R., Werden und Wesen des Humanität im Altertum. Strassburg, Heitz, 92 p. 1 M.

Rieman-Festschrift. — Voir Section V, Diodore.

SANCTIS, G. de, Per la scienza dell' antichità. Saggi e polemiche. Torino, Bocca, 1909, 531 p.

Sertum Nabericum, collectum a philologis batavis ad celebrandam diem festum XVIum mensis Julii anni MCMVIII. Leiden, Brill, 1908, vi, 460 p. 10 M.

Stromata in honorem Casimiri Morawski. Cracovie, Impr. Universit., 234 p., portrait, 13 pl.

Τεσσαρακοντατετηρὶς τῆς καθηγεσίας Κ. Σ. Κόντου. Athènes, 1909.

Verhandlungen der 49. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Basel vom 24 bis 27 IX 1907, im Auftrage des Präsidiums zusammengestellt von Biblioth. *G. Ryhiner*. Leipzig, Teubner, viii, 221 p. 6 M.

Pédagogie.

BERNDT, R., Die Lektüre der lateinischen und griechischen Klassiker und die Gegenwart des humanistischen Gymnasiums. (S.-A. d. Pädag. Arch., 1909, p. 126-132.)

BOUDHORS et GEORGIN. L'enseignement secondaire. Résultats de l'enquête sur l'état des études littéraires. (Sur le grec, voir les p. 228-229 et 332-335.) 1908.

GELDERS, C., Le maintien de la langue grecque au programme de l'enseignement moyen. (La R. des humanités en Belgique, XI, 1908, nr. 1.)

HEIDEL, W. A., American doctoral dissertations on classical philology. (Class. Quarterly, I, 2-3, p. 242.)

HOFFMANN, Ph., Iwan von Müllers ausgewählte lat. und griechische Stilübungen, bearb., vermehrt, und mit einem Stilistischen Anhange versehen. München, Lindauer, vi, 93 p. 2 M.

IMMISCH, O., Wie studiert man klassische Philologie? Ein Ueberblick über Entwicklung, Wesen und Ziel der Altertumswissenschaft, nebst Ratschlagen zur zweckmässigen Anordnung des Studiengang. (Violet, Studienführer.) Stuttgart, W. Violet, 1909, iv, 192 p. 2 M. 50 Pf.

LIARD, L., Rapport sur l'enseignement du grec dans les lycées et collèges de garçons. (Circulaire adressée aux recteurs.) (R. E. G., 1909, p. 257-275.)

ZWICKER, H., Wie studiert man klassische Philologie? Leipzig, Rossberg, 74 p. 1 M. 50 Pf.

Biographies de savants.

ANDREADIS, A., Démétrius Bikélas. (Byz. Z., XVIII, 1-2, 1908, p. 305-308.) (Biobibliographie.)

ASBACH, J., Hermann Deiters. (Bursians Jahresb. nr. 3, 4. Abt., p. 127-144.)

Bibliographie scientifique de Henri Weil (1818-1909). (R. E. G., XXII, n° 100, p. 383-404). 1 portrait.

BORÉAS, Th., Max Henze. (Ἀθ., XXI, p. 492-496.)

DEUBNER, L., Hermann Usener. (Bursians Jahresb., 1908, nr. 3, 4. Abt., p. 53-74.)

HALKIN, L., Paul Guiraud. (Le mouvement sociologique international, 1907.)

GOW, J., W. G. Rutherford. (Bursians Jahresb., 1908, nr. 3, 4. Abt., p. 124-126.)

HATZIDAKIS, G. N., Κάρολος Κρουμβάχερ. (Ἀθ., XXI, p. 497-501.)

HEPDING, H., Albert Dieterich, Nekrolog. (Hess. Bl. f. Volkskunde, VII, p. 115.)

In memoria di Mgre Antonio Maria Ceriani, prefetto della Biblioteca Ambrosiana nel primo anniversario della sua morte. Milano, Bibliot. Ambros, 100, IV p., 5 ill. e 2 tavole.

Nachruf der Universität für Adolf Furtwängler. Chronik der Ludwig-Maximilians Universität zu München im Jahre 1907-08, pp. 8-11.

SAKELLAROPOULOS, S., Démétrios Bikélas. (Traduit du grec par *G. Fougères.*) (R. E. G., 1909, p. 42-47. — Extraits de lettres, p. 47-51.)

TOCCO, F., Edoardo Zeller. (At. e R., nr. 112, p. 127-131.)

WISSOWA, G., Wilhelm Dittenberger. (Bursians Jahresb., 1908, nr. 3, 4. Abt., p. 1-52.)

II. — Histoire littéraire. — Philologie. — Bibliographie.

BERTOLINI, C., Bibliografia. (Bull. dell' Istituto di diritto romano, anno XX, 1-3; 4-6, 1908 et 1909.) (Droit grec et romain.)

BORINSKI, K., Literarische Schicksale griechischer Hetären. (Ph., 1908, nr. 4, p. 606-611.)

BROCKELMANN, C.; F. N. FINCK, Joh. LEIPOLDT, E. LITTMANN, Geschichte der christlichen Litteraturen des Orients. Leipzig, Amelung, 1907, VIII, 281 p. (Die Literaturen des Ostens in Einzeldarstellungen, VII, 2.)

CHRISTENSEN, H., Alexander der Grosse bei den römischen Dichtern. (N. J. Alt., 1909, nr. 2, II. Abt., p. 107-133.)

CONDOS, C. S., Παντοῖα φιλολογικά. (Ἀθ., XXI, p. 145-299; p. 385-432.)

DIETERICH, A., Die Entstehung der Tragödie. (A. f. Rel., 1908, nr. 2-3, p. 163-197.)

EVANS, A. J., A. LANG, G. MURRAY, F. B. JEVONS, J. L. MYRES and W. WARDE FOWLER; ed. by R. R. *Marett.*, Anthropology und the classics. Six lectures at Oxford. Clarendon Press, 1908, 191 p.

FINDEIS, Ph., Ueber den Ursprung und das Wesen der lyrischen Dichtung. (Z. f. oesterr. Gymn., 1908, nr. 11, p. 961-966.)

FRANK, T., Some classical quotations from the middle age. (Class. philol., 1909, nr. 1, p. 82-84.)

GARDIKAS, G. K., Ἔλεγχος τῆς τῶν κριτῶν ἐκθέσεως τῶν κρινάντων τὴν ἐμὴν Γραμματολογίαν. (Ἀθ., XXI, p. 344-366.)

HEADLAM, W., Emendations and explanations. (J. of philol., XXXI, nr. 61.)

HERWERDEN, H. von, Ad nova fragmenta in libro Berliner Klassikertexte V, 2. (Mn., 1908, nr. 1, p. 62-64.)

HOFFMANN., W., Das literarische Porträt Alexanders des Grossen im griechischen und röm. Altertum. Leipzig. Histor. Abhdlg., Heft 8, 115 p.

KAKRIDIS, Th. W., Ἐλέγχου ἀνασκευή, (Réponse à la critique de son jugement sur la Γραμματολογία de Gardikas. (Ἀθ. XXI, p. 360-384.)

KLINGER, W., Zur Bedeutung des Liedes Εἰρεστιώνη. (Eos, 1908, nr. 1, p. 77-82.)

KOPP, W., Geschichte der griechischen Literatur. Begründet von *Kopp*, fortgeführt von *F. G. Hubert* und *G. H. Müller*. 7. Aufl., umgearbeitet von *O. Kohl*. Berlin, Springer, VIII, 300 p.

LEFEBVRE, G., Un original retrouvé. (B. Soc. arch. d'Alexandrie, nº 11.)

MURRAY, G., The interpretation of ancient Greek litterature. An inaugural lecture delivered before the Univ. of Oxford. Jan. 27th 1909. Oxford, Clar. Press, 1909, 23 p. 1 sh.

PAPADOPOULOS-KERAMEUS, Ath., Διάφορα σημειώματα. (Ἀθ., XXI, p. 356-359.)

PARODI, E. G., La critica della poesia classica nel ventesimo canto dell' Inferno. (At. e R. nr. 115-116, p. 237-250.)

PASQUALI, G., Marginalia [Hierocles, Procl. in Plat. Remp.]. (Studi ital. di filol. class., t. XVI.)

PERI, J., Die μέρη τῆς τραγῳδίας in der Tragödie des V. Jahrhunderts. Festschr. d. Philol., 1907.) 34 p.

POIZAT, A., Figures de la Renaissance. Marc Musurus. (L'Hellénisme, janvier 1909, p. 38-54.)

REITER, S., Ein Doppelbrief von Bücheler und Ritschl an Fr. Dübner (N. J. Alt., 1908, nr. 8; 1. Abt., p. 570 ss.)

REUSS, F., Hellenistische Beiträge. (Rh. M., 1908, nr. 1, 58-78.)

Revue des Revues et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique, publiée sous la direction d'*A. Krebs*. Fasc. publiés en 1908. (R. Ph., 1909.)

ROEMER, A., Philologie und After-philologie im griechischem Altertum, II. (Ph., 1908, nr. 3, p. 366-411.)

RUELLE, C. E., Bibliographie annuelle des études grecques (1906-1907-1908). (R. E. G., XXII, nº 100, p. 410-455.)

SCHEMMEL, F., Die Hochschule von Athen im IV. und V. Jahrhundert p. Chr. n. (N. J. Alt., XXII, 1908, p. 494-513.)

STRAUB, L., Liederdichtung und Spruchweisheit der alten Hellenen in Uebertragungen. Stuttgart, Spemann. IV, 388 p., 6 Vollbildnisse. 6 M.

SUESS, W., Zur Komposition der altattischen Komödie. (Rh. M., 1908, nr. 1. p. 12-38.)

SUNDWALL, J., Bemerkungen zur Prosopographia attica IV. (Klio, 1907, nr. 3, p. 434-455.)

TAYLOR, C., Veritatis pater [πατὴρ τῆς ἀληθείας.] (J. of philol., XXXI, nr. 61.)

THIELE, G., Die vorliterarische Fabel der Griechen. (N. J. Alt., 1908. nr. 6, 1 Abt., p. 377-400.)

ULLRICH, F., Entstehung und Entwicklung der Literaturgattung des Symposion. I. Teil : Das literarische Gastmahl bis Xenophon. Progr. Würzburg, 49 p.

WITTE, K., Quaestiones tragicae. Diss. Breslau, 78 p.

WRIGHT, H. C., A short history of Greek literature from Homer to Julian. New-York, American Book Co., 1907, 543 p. 1 dollar, 50 cts.

ZETTEL, K., Hellas und Rom im Spiegel deutscher Dichtung, Eine Anthologie, mit einem erklärenden Namenverzeichnis, von *O. Hartlich*, hrsg. von *A. Brunner*. (Erlangen, Palm und Enke), XVI, 330 und XVI, 339 p. 2 vol. à 4 M.

III. — Philosophie.

BERTHELOT, R., Evolutionnisme et platonisme. Mélanges d'histoire de la philosophie et d'histoire des sciences. Paris, F. Alcan, 1909. 5 fr.

BRÉHIER, La théorie des incorporels dans l'ancien stoïcisme. (A. f. G. Ph., XV, 1, p. 114-129.)

BURNET, J., Early Greek philosophie. 2d ed. London, Ad. and Ch. Black, 1908, XI, 433 p.

BUTLER, A., A dictionary of philosophical terms. (Miniature reference Lib.) London, Routledge, 1909, in-32. 1 sh.

CROENERT, W., Die Epikureer in Syrien. (Jahrh. oest. arch. Instit., X, 1, p. 145-153.)

FREY, P. A., Das Problem der Menschenliebe (φιλανθρωπία) in der ältesten Stoa. Progr. Münnerstadt, 38 p.

GOMPERZ, Th., Griechische Denker, III, 2. 2. Aufl. Leipzig, Veit, p. 97-192. 2 M.

HAAS, E., Aesthetische und teleologische Gesichtspunkte in der antiken Physik. (A. f. G. Ph., XV, 1, p. 80-114.)

HANNEQUIN. — Voir Section IV.

KIRCHNER. — Voir Section XII.

LECLÈRE, A., La philosophie grecque avant Socrate. Paris, Bloud, 127 p.

LOUIS, M., Doctrines religieuses des philosophes grecs. Paris, Lethielleux, s. d. (1909), in-16.

MITTERMANN, V., Die Grundgedanken der griechischen Moralphilosophie Progr. Krems, 1907, 30 p.

NESTLE, W., Bemerkungen zu den Vorsokratikern und Sophisten. (Ph., 1908, nr. 4, p. 531-581.)

— Die Vorsokratiker, in Auswahl, übers. und hrsg. von *W. N.* Jena, E. Diederichs, IV, 245 p. 5 M.

POHLENZ. — Voir Section XI.

SCHULTZ, W., Πυθαγόρας. (A. f. G. Ph., 1908, nr. 2, p. 240-252.)

SEECK, T., Die griechische Philosophie in ihrem Verhältnis zum Volksglauben. (Deutsche Rundschau, juillet 1909.)

SIGALL, E., Der Wert des Lebens im Lichte der antiken Philosophie. Progr. Czarnowitz, 1907, 41 p.

SIGRIST, A., La résurrection de la philosophie ancienne. La parole, le geste, la langue universelle, etc. T. I et II. Paris, chez l'auteur, 135 bis, Boulevard Montparnasse, 1907-1909, VII-200 p. av. fig. et 2 tableaux. 5 fr.

ZINGG, E., La philosophie pendant la période de l'empire romain. Progr. Brünn, 1907, 13 p.

ZUCCANTE, G., Per la storia della filosofia greca nella nuostra scuola classica. (At. e R., 1908, nr. 117, p. 265-274.)

— Socrate; fonti, ambiente, vita, dottrina. Torino, Bocca, 1909, 112 p.

IV. — Sciences. — Médecine.

BISSING. — Voir Section XIII.

CAVVADIAS, Al., Le paludisme dans l'histoire de la Grèce. (B. Soc. franç. d'hist. de la méd., 1909, p. 158-164; 372-374.)

CHATELAIN L., Théories d'auteurs anciens sur les tremblements de terre. (Mél. d'arch. et d'hist., XXIX, 1-4, p. 87-101.)

CLEMENT, L., The ancient science of numbers. London, Fowler, 1909, in-12. 3 sh. 6 d.

CUMONT. — Voir Section X.

DIELS, H., Beiträge zur Zuckungsliteratur des Okzidents und Orients. I. Die griechischen Zuckungsbücher (Melampus περὶ παλμῶν), hrsg. von H. D. (Aus Abhandlgn. d. preuss. Akad. d. Wiss.) Berlin, Reimer, in-4°, 42 p. 2 M.

— Beiträge, etc. II. Weitere griechische und aussergriechische Literatur und Volksüberlieferung. (Ibid.) Berlin, Reimer, 1909, 130 p. 5 M.

HANNEQUIN, A., Études d'histoire des sciences et d'histoire de la philosophie. Préface de *R. Thamin*; Introduction par *J. Grosjean*. Paris, F. Alcan, 2 vol., CI, 264 p. et 326 p. 15 fr.

HARNACK, E., Das Gift in der dramatischen Dichtung und in der antiken Literatur. Ein Beitrag zur Geschichte der Giftkunde. Leipzig, Vogel, 78 p.

ILBERG, J., Die Erforschung der griechischen Heilkunde. (N. J. Alt., 1908, nr. 9, 1. Abt., p. 585-602.)

— Voir Section V, Anonymes, Nicole.

JONES, W. H. S., Malaria and Greek history. London, Sherratt Publications of the Uuiversity of Manchester, 1909. 5 sh.

JONGKIND-CONINCK, A. M. C., Dictionary (Lat.-Gr.-French.-Engl.-Germ.-Dutch of the principal terms employed in botany and horticulture. 2nd ed. London, Wesley, 78 p. 3 sh. 6 d.

JORDT, H., Untersuchungen über Silikat-und Carbonatbildung in antiken Mörteln. Diss. Tübingen, 1909, 89 p.

KELLER, O., Zur Geschichte der Katze im Altertum. (M. I. R., 1908, nr. 1. p. 40-50.) 12 fig.

KLAG, J., Ueber die Entwicklung der griechischen. Mathematik bis Archimedes und die Methodenlehre derselben. (Bl. f. Bayr. Gymn., 1908, nr. 11-12, p. 686-702.)

NICOLE. — Voir Section VI, Papyrologie.

ŒHLER, J., Epigraphische Beiträge zur Geschichte des Arztesstandes. Progr. Wien, 1907, 25 p.

SCHNEIDER, R., Das griechische Heu. (Berl. ph. Woch., 1908, nr. 46, p. 1453-1454.)

SUDHOFF, K., Aerztliches aus griechischen Papyrusurkunden. — Bausteine zu einer Medizin-und Kulturgeschichte des Hellenismus, gesammelt und bearbeitet von *K. S.* (Studien zur Gesch. d. Medizin, hrsg. von der Puschmann-Stiftung, Hefte 5-6.) Mit 6 Lichtdr.-Taf. Leipzig, Barth, 1909, xv, 296 p. 16 M.

WESSELY, K., Woher stammt die Katze? (Wiener Urania, 1909, p. 85-87.) 1 Abb.

V. — Auteurs grecs

(y compris les Byzantins)

AÉTIUS.

Ἀετίου Ἀμιδηνοῦ λόγος δέκατος πέμπτος, ἐκδ. ὑπὸ Σκεύου Ζέρβου. (Ἀθ., XXI, 1909, p. 3-114.

Charitonidis, Ch., Παρατηρήσεις εἰς τὸν πεντεκαιδέκατον λόγον τοῦ Ἀετίου. (Ἀθ., XXI, p. 433-440.)

Papavassiliou, G. A., Κριτικαὶ παρατηρήσεις εἰς τὸν τρεισκαιδέκατον λόγον περὶ δακνόντων ζώων. (Ἀθ., XXI, p. 368-371.)

Zervos, Skevos, Παρατηρήσεις εἰς τὸν τρισκαιδέατον λόγον ἤτοι περὶ δακνόντω ζώων καὶ ἰοβολῶν ὄφεων Ἀετίου τοῦ Ἀμιδηνοῦ. (Ἐπετηρὶς τοῦ ἐθν. Πανεπιστ. Athènes, p. 307-360.)

— Détermination des noms des auteurs de deux anciens textes médicaux. Athènes, 17 p.

AGAPET.

Bellono, Ant., Agapeto diacono e la sua Scheda regia. Contributo alla storia dell' imperatore Giustiniano e dei suoi tempi. Bari, tip. Avellino, 1906, con tre fac-simili.

ALCHIMISTES.

Stephanidis. — Voir Section XIII.

ALCINOÜS.

Shorey, P., Notes on the text of Alcinous' Εἰσαγωγή. (Cl. philol., 1908, 1, p. 97-98.)

ALCIPHRON.

Vahlen, J., Ueber 2 Briefe des Alciphron. (S. Pr. Ak., 1908, p. 990-1012.) Berlin, Reimer. 1 M.

ALEXANDRE d'Aphrodisias.

Volait, G., Die Stellung des Alexander von Aphrodisias zur Aristotelischen Schlusslehre. (Abhdlgn. zur Philosophie und ihrer Geschichte, hrsg. v. *Erdmann*, 27. Heft.) Halle, Niemeyer, VII, 104 p. 2 M. 80 Pf.

ANACRÉON. Lieder des Anakreon in deutschen Versen von *F. H. Hintze*. Querfurt, Jaeckel, 1909, 76 p. 1 M.

Anacréon. Trad. p. *Poyard*. — Voir Pindare.

ANONYMES.

Anonymer Kommentar. — Voir Section VI, Papyrologie.

Putsch, A., Das χρονικὸν ἐπίτομον der Wiener Handschrift Ph. gr. nr. XL. Text und Untersuchung, Diss. Iena, 66 p.

Busolt, G., Der neue Historiker und Xenophon. (H., 1908, nr. 2, p. 255-285.)

Dopp, E., Eine sizilische Chronik. (The Oxyrrhynchus Papyri, IV, nr. 665.) Teil II. Progr. Rostock, 3 p.

Fuhr, K., Zu dem neuen griechischen Historiker. (Berl. ph. Woch., 1908, nr. 5, p. 156; 6, p. 189-190.)

Gollingher, W. A., The new Greek historical fragment attributed to Theopomp or Cratippus. (Cl. R. 1908, déc.)

Hiller von Gærtringen-Ziebarth. — Voir Section VI.

Kern, O., De epigrammate larisaeo commentariolus. Rostock, 7 p.

Keseling, Fr., De mythographi Vaticani secundi fontibus. Diss. Halle, 150 p.

Lambros, Sp. P., Ἔκφρασις τῶν ξυλοκονταριῶν τοῦ κραταιοῦ καὶ ἁγίου ἡμῶν αὐθέντου καὶ βασιλέως [Μανουὴλ Ι]. (Νέος ἑλληνομνήμων, V, 1, p. 3-18.)

Laqueur, R., Die literarische Stellung des Anonymus Argentinensis. (H., 1908, nr. 2. p. 220-228.)

Lehmann-Haupt, C. F., Zum Historiker aus Oxyrrhynchus. (Klio, 1908, nr. 2, p. 265 s.)

Müller, H., Das Martyrium Polycarpi. Ein Beitrag zur altchristl. Heiligengeschichte. (Röm-Quartalschr., XXII, 1908, p. 1-16.)

Nicole, J., Fragment d'un traité de chirurgie. Kommentar von *J. Ilberg*. (A. f. Pap., Bd. IV, Heft. 3-4, p. 269-283.) Leipzig, Teubner.

Nissen, Th., Der Jerusalemer Text der Aberkiosvita. (Byz. Z., 1908, nr. 1-2, p. 70-75.)

Papadopoulos, Chrys. A., Μαρτύριον τοῦ ἁγίου Πολυκάρπου. Alexandria, Patriarchatsdruckerei, 24 p. (βιβλιοθ. ἐκκλησιαστ. τοῦ Φάρου, 1.)

Rostagno, E., Ancora sul De Generatione hominis. (Stud. ital. di filol. class., XIII, p. 74.)

Stigimayr, J., Der Verfasser der « Doctrina Patrum de incarnatione Verbi » [Apocrisiarius ?]. (Byz. Z., XVIII, 1-2, p. 14-40.)

Weymann, C., Analecta. IX : Zu der Vita S. Melaniae junioris. (Histor. Jahrbuch der Görresgesellsch. XXII, 1908, p. 588-590.)

Zervos, Sk., Ὁ συγγραφεὺς δύο ἀνωνύμων ἀρχαίων ἰατρικῶν κειμένων. [Hippocrate le Jeune.] (Ἀθ., XXI, p. 381-383.)

— Détermination des noms des auteurs de deux anciens textes médicaux. Athènes, 1908, 17 p. [Aétios; Paul de Nicée.]

— Même texte en grec : Καθορισμὸς τῶν ὀνοματων τῶν συγγραφέων δύο ἀνωνύμων ἰατρικῶν κειμένων. (Ἀθ., XX, 1908, p. 502-508.)

ANTHOLOGIE.

Cobb, G. H., Poems from the Greek Anthology, attempted in English verse. London, Blackwell, 36 p. 1 sh.

ANTIPATER de Sidon.

Laqueur, R., Ein epigramm des Antipatros von Sidon. (H. 1909, nr. 1, p. 146-150.)

Waltz, P., De Antipatro Sidonio. Burdigalae, 130 p.

ANTIPHON.

L'Apologie d'Antiphon, d'après des fragments inédits sur papyrus d'Égypte, par *Jules Nicole*. Genève et Bâle, Georg, 1907, 55 p., 1 fac-simile.

Rosenthal, W., Antiphons Reden κατὰ τῆς μητρυιᾶς und περὶ τοῦ χορευτοῦ. Deutsch, mit textkritischen und sachlichen Bemerkungen. Progr. Fürstenwalde (Spree), 32 p.

Altwegg, W., De Antiphonte qui dicitur Sophista quaestionum particula I. De libro περὶ ὁμονοίας scripto. Diss. Basel, 98 p.

Foster, F. M., On the Hypothesis to Antiphon 2 β. (Class. philol., 1909, nr. 1, p. 85-86.)

Groh, K., Zur Apologie des Antiphon. (Wochenschr. f. klass. Philol., 1908, nr. 17, p. 476-477.

ANTISTHÈNE.

Altwegg, W., Zum Aias und Odysseus des Antisthenes. (Juvenes dum sumus, 49. Versammlg. d. Philol. zu Basel, p. 52-61.)

APOLOGISTES.

Marchi, A. de, Apologisti cristiani scelti e commentati. Con introduzione, appendice ed illustrazioni. Milano, Vallardi, 1907, 336 p. Lire 3,50 c.

Geffcken, J., Zwei griechische Apologeten. (Sammlg. wiss. Kommentare zu gr. u. röm. Schrifstellern.) Leipzig, Teubner, 1907, XLVIII, 333 p. 10 M.

APPIEN.

Grasso, G., Lo Σκυλάκιον ὄρος di Appiano e l'itinerario di Ottaviano da Vibona a Tauromenio nel 718-736. (Riv. di stor. ant., 1908, nr. 1-2, p. 19-27.)

ARATUS.

Nestle, W., Zu Arat. Phainomena, 4. (Ph. 1908, 4, p. 612.)

ARCHIMÈDE.

Gomperz, Th., War Archimedes von königlichen Geblüt? (Rh. M., 1908, 4, p. 625.)

Valouch, M., Archimeda Syrakusského Pocet piskovy. Litomysly, 1906, 13 p.

ARCHYTAS.

Schulte, F., Archytae qui ferebantur de notionibus universalibus et de oppositis libellorum reliquiae. Diss. Marburg, 1906, 88 p.

ARÉTHAS.

Becker, P. — Voir PHOTIUS.

ARISTÉNÈTE.

Pietzko, J., De Aristaeneti epistulis. Diss. Breslau, 1907, 51 p.

ARISTIDE. Aristides. Apology. Transl. by *W. S. Walford*. London, W. Scott, 1909. 1 sh.

Egle, F., Untersuchung über die Echtheit der Rede Ἀπέλλα γενεθλιακός des Aelius Aristides, nebst chronologischen Exkursen. Diss. Tubingen, 58 p.

Mesk, J., Des Aelius Aristides verlorene Rede gegen die Tanzer. (W. St. 1908, nr. 1, p. 59-74.)

ARISTOPHANE.

Bodin, L., et P. Mazon. Extraits d'Aristophane et de Ménandre, Texte grec publié avec une introduction, un index et des notes. 2e éd. revue. Paris, Hachette, in-16, LXXIX, 364 p. 2 fr. 50 c.

The Acharnians and two other plays. London, Dent, 1909. 238 p. 1 sh.

Acharnians, with introduction by *W. Rennie*. London, Arnold, 1909. 6 sh.

Greiner, L., Lysistrata, Komödie frei nach Aristophanes. Berlin, Wehekind, 110 p. 2 M.

Comparetti, D., La Lisistrata (At. e R., nr. 103-104, p. 193-215.)

Elliott, R. T., Some contributions to the textual criticism of Aristophanes and Aeschylus. Oxford, Blackwell, 1908, 21 p.

Hauser. — Voir Section XIII.

Heiberg, J. L., Bemerkungen zu Aristophanis Vögeln. Leiden, Sijthoff. (Nord. Tidskr. f. Philol. 1908, nr. 1, p. 1-2.)

Hille, C., Die deutsche Komödie unter der Einwirkung des Aristophanes. Ein Beitrag zur vergleich. Literaturgeschichte (Breslauer Beitr. z. Literaturgesch., hrsg. v. *Koch* u. *Sarrazin*-12. Heft.) Leipzig, Quelle u. Meyer, 1907, vi, 180 p.

Leeuwen, J. van, Prolegomena ad Aristophanem. Leiden, Sijthoff, v, 446 p.

— Ad Aristophanis comici fragmenta nuper reperta. (Mn., 1909, nr. 1, p. 67-70.)

— (Signé J. v. L.) Ad. Aristoph. Vesp. 1179. (Ibid., p. 124.)

Parnes. — Voir Eschyle.

Pasquali, G., Due scherzi Aristofanei. (Acharn. 156 e 604). (Riv. di filol., 1908, 4, p. 579-582.)

Peppler, Ch. W., Σταμνίου in Aristophanes' Frogs 22. (Cl. philol., 1907, nr. 4, p. 462-463.)

Robert, C., Zu Aristophanes Wespen. (H. 1909, nr. 1, p. 189.)

Siegel, L., Zu Aristophanes. (Z. f. oesterr. Gymn., 1908, nr. 12, p. 1055-57.)

Starkie, Notes on the Acharn. (Hermath., nr. 34.)

Wagner, J., Die metrischen Hypothesis zu Aristophanes. Progr. Berlin, 16 p.

Weber, H., Aristophanische Studien. Aus dem Nachlasse. Leipzig, Dieterich, vi, 180 p. 5 M.

Wuest, E., Aristophanes-Studien, als Vorläufer eines Aristophanes-Lexikons. Progr. München, 34 p.

ARISTOTE.

The Works of Aristotle, translated into English, under the editorship of *J. A. Smith* and *W. D. Ross*. Vol. 8, Metaphysica, by *W. D. Ross*. London; Oxford, Clarendon Press, 1909, 332 p.

Nicomachean Ethics, book sixth. With essays, notes and transl. by *L. H. Greenwood*. Cambridge, Univ. Press, 1909, 222 p. 6 sh.

Metaphysik, Im deutsche übersetzt von *A. Lasson*. Iena, Diederichs, 1907, xvi, 319 p. 6 M.

Aristotelis Politica. Edidit *O. Immisch*, Lipsiae, Teubner, 1909, in-16, xxxix, 354 p. (Bibliotheca Teubneriana.)

The Rhetoric. A translation by *R. Cl. Jebb*. Ed. with an introduction and with supplementary notes of *J. E. Sandys*. Cambridge, Univ. Press, 1909, xxviii, 208 p. 6 sh.

Ammendola, G., I problemi omerici di Aristotele, Napoli, Tip. d. R. Università, 1907, 40 p.

Barker, E., The political Throught of Plato and Aristotle. New York, Putnams Sons ; London, Methuen, ix, 559 p.

Bloch, R., Liber secundus Yconomicorum Aristotilis. II. (A. f. G. Ph., 1908, p. 433 ss. et 441-468.)

Bywater, I., Aristotle on the art of poetry. Oxford, Clar. Press, 1909, xlvii, 387 p. 16 sh.

Farges, A., Études philosophiques pour vulgariser les théories d'Aristote et de S Thomas et leur accord avec les sciences, etc. Paris, Berche et Tralin, 1907, 396 p. 5 fr. 50

Gaye, R. K., On Aristotle' Physics Z IX, 239 b 33-240 a 18. (Zeno's fourth argument against motion.) (J. of philol., nr. 61, p. 95-117.)

— Wie verhalten sich die griechischen Tragiker zu den Worten in der Poetik des Aristoteles 1455 b 15, Cap. 17 : ἐν μὲν οὖν τοῖς δράμασι τὰ ἐπεισόδια σύντομα ? Progr. Villingen, 49 p.

Gilbert, O., Aristoteles Urteile über die pythagoreische Lehre. (A. f. G. Ph., XV, nr. 1, p. 28-49.)

Goedekemeyer, A., Gedankengang und Anordnung der aristotelischen Metaphysik. (A. f. G. Ph., XIV, 1, p. 18-29.)

Hartmann, M., Darstellung des Unterschiedes zwischen der platonischen Idee und der aristotelischen Entelechie. Progr. Hattingen (Ruhr), 19 p.

Haupt, St., Disposition der aristotelischen Theorie des Dramas und Erklärung einiger Hauptpunkte derselben. Dazu Erklärung einiger Verse aus Sophocles und Euripides. Progr. Znaim, 1907, 19 p.

Heidel, W. A., Zu Aristoteles Metaphysik. (H., 1908, 1, p. 169-172.)

Heinze, M., Ethische Werte bei Aristoteles. (Abhandlgn. d. Sächs. Ges. d. Wiss. 27. Bd., p. 3-31.)

Hoffmann, E., De Aristotelis Physicorum libri septimi duplici forma. Progr. Charlottenburg, 12 p.

Janacek, J., Srovnavaci studie ethiky Platonovi a Aristotelovy. (Gymnasia cis. a krale Frantiska Josefa I. v Mor. Ostrave zu sk. rek. 1904-5 a 1905-6), 15 p.

Knoke, F., Ueber die Katharsis der Tragödie bei Aristoteles. Eine Erwiderung. Progr. Osnabrück, 28 p.

Muehl, von der, Zum I. Buch der Nikomachischen Ethik. (Juvenes dum sumus, p. 88-90.)

— De Aristotelis Ethicorum Eudemiorum auctoritate. Diss. Göttingen, 1909, 47 p.

Neustadt, E., Ps.-Aristoteles περὶ πνεύματος c. IX und Athenaios von Attalia. (H., 1909, nr. 1, p. 60-70.)

Partsch, J., Des Aristoteles Buch über das Steigen des Nil. Eine Studie zur Geschichte der Erdkunde im Altertum. Mit einem Diagramma im Text. (Abhandlgn. d. Sächs. Ges. d. W., 27. Bd., p. 551-600).

Praechter, K., Die griechischen Aristoteleskommentare. Commentaria in Aristotelem graeca. (Suivent les titres des parties publiées, examinées principalement au point de vue de la littérature byzantine.) (Byz. Z., XVIII, 3-4, p. 516-538.)

Ruelle, C. E., Correction dans Aristote (Problèmes physiques, XI, 38.) (R. Ph., XXVIV, p. 172.)

Schneider, P., Das zweite Buch der Pseudo-Aristotelischen Oekonomika. Progr. Bamberg, 1907, 121 p.

Shorey, P., Emendations of Themistius' Paraphrase of Aristoteles Physics. (Class. philol., 1908, nr. 4, p. 447-449.)

Talamo, S., Il concetto della schiavitù da Aristotele ai dottori scolastici. Roma, Unione coop. ed., VII, 252 p. Lire 6.

Volait. — Voir ALEXANDRE D'APHRODISIAS.

Watson, J. M., Aristotles' criticism of Plato. Oxford, Clarendon Press, 1909. 3 sh. 6 d.

Williams. — Voir PLATON.

ARRIEN.

Roos, A. G., J. J. Reiskii animadversiones ad Arriani Anabasin. (Mn., 1908, nr. 1, p. 39-61.)

Ruegg, A., Das Verhältniss Plutarchs und Arrians zur ungünstigen Auffassung Alexanders des Grossen in der Geschichtsschreibung des Altertums. (Juvenes dum sumus, p. 1-17.)

ASCLÉPIADE de Bithynie.

Wellmann, M., Asklepiades aus Bithynien von einem herschenden Vorurteil befreit. (N. J. Alt., 1908, nr. 10, 1. Abt. p. 684-704.)

ATHANASE (Saint).

Loofs, Fr., Die chronologischen Angaben des sog. « Vorberichts » zu den Festbriefen des Athanasius. (S. Pr. Ak., 1908, p. 1013-1022.)

ATHÉNÉE.

Tucker, T. G., Athenaeus. (Class. Quarterly, 1908, 3, p. 184-209.)

BACCHYLIDE.

Schuster, M., Drei Lieder des Bakchylides. Progr. Wiener-Neustadt, 21 p.

BARNABÉ, Épître. — Voir PATROLOGIE, *Les Pères apostoliques.*

BASILE (Saint).

Papajoannis, Ch. I., Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Βασιλείου τοῦ μεγάλου « πρὸς τοὺς νέους ὅπως ἂν ἐξ ἑλληνικῶν ὠφέλοιντο λόγων », μετὰ εἰσαγωγῆς καὶ ἑρμηνευτικῶν σημειώσεων. Leucosie, imp. de l'Ἐλευθερία, 1909, 29 p.

Buonaiuti, E., Attraverso l'epistolario di S. Basilio. (Riv. stor. d. sc. teolog., IV, 1908, p. 122-132.)

Gronau, De Basilio, etc. Platonis imitatoribus. — Voir PLATON.

BIBLE et APOCRYPHES.

Scrivener, F. H. A., The new Testament, Greek and English; being the authorized version arranged in parallel columns with the revised version and with the original Greek according to the text followed in the authorised version with the variations adopted in the revised version. Reprint. Cambridge, Univ. Press, p. in-8, 1131 p. 9 sh.

Acts of the Apostles. With Introduction by Mme *Cecilia*. (Catholic Scripture Manuals.) 2 vol. 4 sh.

Fulford, H. W., Epistles of St. Paul to the Galatians and to the Romans. Revised version. Edited with introd. and notes for the use of schools. Cambridge, Univ. Press, 1909, 190 p. 1 sh. 6 d.

Charles, R. H., the Greek versions of the testaments of the twelve patriarchs. Edited from nine MSS., together with the variants of the Armenian and Slavonic versions and some Hebrew fragments. Oxford, Clar. Press, 324 p. 18 sh.

Doctrine des apôtres. — Voir PATROLOGIE, *Les pères apostoliques*, I.

Allen, H. F. — Voir POLYBE.

Deissmann, A., Neuere krit. Septuaginta-Arbeiten. (N. J. Alt., 1909, nr. 2, I. Abt., p. 99-107.)

— The philology of the Greek Bible : its present and future. London, Hodder, 160 p. 3 sh.

Frick, C., Die Thomas Apokalypse. (Z. f. neutestam. Wiss., IX, 1908, p. 172 s.)

Gercke, J., Entstehung der Aeneis und Quellen des Lukasevangeliums. (N. J. Alt., 1908, nr. 10, II. Abt., p. 551-558.)

— Christliche Apocryphen (Religionsgesch. Volksbücher f. d. deutsche christl. Gegenwart, hrsg. von *F. M. Schiele*, I. Reihe, 15. H.) Tübingen, Mohr, 56 p. 70 Pf.

Kirchner. — Voir SECTION XII.

Meister, R., Prolegomena zu einer Grammatik der Septuaginta. (W. St., 1907, nr. 2, p. 228-259.)

Nestle, E., Septuagintastudien. V. Beilage zum Progr. des kgl. Württemb. evang. theol. Seminars zu Maulbronn.

Nissen, Th., Die Petrusakten und ein bardesanitischer Dialog in der Aberkiosvita. (Z. f. neutestam. Wiss., IX, 1908, p. 190-203.)

Perles, F., Zur Erklärung der Testamente der zwölf Patriarchen. (Beiheft II zur oriental. Literaturztg, 1908, p. 10-18.)

Robinson, J. A., The historical character of St. John Gospel. 3 lectures delivered in Westminster Abbey in Advent 1907. London, Longmans. 1 sh. 6 d.

Weiss, B., Die Quellen der synoptischen Ueberlieferung. (Texte und Untersuchgn. z. Gesch. d. altchristlichen Literatur, etc. III. R., II. Bd., 3. Heft, der ganzen R. XXXII, 3.) Leipzig, Hinrichs, IV, 256 p.

CAECILIUS Calactinus.

Tolkien, J., Dionysos von Halicarnass und Caecilius von Kalakte. (Wochenschr. f. kl. Philol., 1908, nr. 3, p. 84-86.)

CALLIMAQUE.

Miodonski, A., Textkritisches zu Callimachus. (Eos, 1908, nr. 2, p. 204 ss.)

CAMATÈRE. — Voir JEAN CAMATÈRE.

CÉBÈS. — Voir ÉPICTÈTE et HERMAS.

CERCIDAS.

Cessi, C., Epimetrum cercideum. (Riv. stor. ant., 1908, nr. 1-2.)

CHATZIKES (Athanase).

Treu, M., Athanasios Chatzikes. (Byz. Z., XVIII, 3-4, p. 481-489.)

CHRYSIPPE.

Melcher, P., Chrysipps Lehre von den Affekten. Progr. Hohensalza. 49 p.

CHRYSOSTOME. — Voir JEAN CHRYSOSTOME.

CLÉMENT Romain.

Der erste Clemensbrief in altkoptischer Uebersetzung hrsg. von *C. Schmidt*, mit lichtdr. Fksm. der Handschrift. (Texte und Untersuchgn. zur Gesch. der altchristl. Literatur, etc. III. Reihe, II. Bd., 1. Heft, der ganzen Reihe XXXII, 1.) Leipzig, Hinrichs, III, 160 p., 1 Taf. 9 M.

Clément de Rome. Épitre aux Corinthiens. — Voir PATROLOGIE. *Les pères apostoliques.*

Chapman, dom J., On the date of the Clementines. II. (Z. f. d. neutestam. Wissenschaft, IX, 1908, p. 154-159.)

CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

Quis dives salvetur? Hrsg. von *O. Stählin*. (Text aus : « Clemens, Werke » hrsg. von *Stählin*, III. Bd.) Leipzig, Hinrichs, 48 p. 1 M.

Daskalakis, M. J., Die eklektischen Anschauungen des Clemens von Alexandria und seine Abhängigkeit von der griechischen Philosophie. Diss. München. 105 p.

Wilson, J. C., Clem. Alex. Strom. I, § 158. (Class. Quart., II, 1908, nr. 4.)

CONSTANTIN PORPHYROGENNÈTE.

Herwerden, H. van. — Voir POLYBE.

Vari, R., Zur historischen Exceptenwerke des Konstantinos Porphyrogennetos. (Byz. Z., 1908, nr. 1-2, p. 75-86.)

CORINNE.

Corinnae quae supersunt; ed. *W. Crönert*. (Rh. M., 1903, nr. 2, p. 161-189.)

COSMAS.

Cosmas und Damian. Texte und Einleitung von *L. Deubner*. Leipzig, Teubner, 1907, 240 p. 8 M.

Schiwietz, Die altchristliche Tradition über den Berg Sinai und Kosmas Indikopleustes. (Der Katholik, LXXXVIII, 1908, II, p. 9-30.)

CRATES.

Schrader, H., Ergänzungen und Bemerkungen zu dem Crates-Excerpt des Scholion Genevense Φ 195. (H., 1908, nr. 1, p. 58-66.)

CRATIPPE.

Walker, E. M., Cratippus or Theopompus. (Klio, 1908, nr. 3-4, p. 356-372.)

— Voir SECTION VI, PAPYROLOGIE, HELLENICA, OXYRHYNCHIA.

CYRILLE (S^t).

Serruys, D., Un codex sur papyrus de saint Cyrille d'Alexandrie. (R. Ph., XXXIV, nr. 1, p. 101-117.)

DAMASCIUS.

Asmus, J. R., Zur Rekonstruktion von Damascius' Leben des Isidorus. (Byz. Z., XVIII, 1909, nr. 3-4, p. 424-480.)

DAMIEN. — Voir COSMAS.

DÉMOCRITE (Pseudo-).

Wellmann, M., Pseudodemocritea Vaticana. (S. Pr. Ak., Philos.-histor. Cl., XXXI, 1908, p. 625-630.)

DÉMOSTHÈNE.

Philippics I, II, III, with introduction and notes, by *G. A. Davies*. Cambridge, Univ. Press, 1907, xxxv, 126 p.

Capps, E., Ὑποκριτής and τραγῳδός in Schol. Dem. de Pace. 6. (Am. J. of. philol., XXIX, 1908, nr. 2.)

Fritsch, C., Demosthenis orationes VIII, IX, X quomodo inter se connexae sint. Diss. Göttingen, Bremen, Winter, 55 p.

Orszulik. — Voir Section VIII.

Valeton, M., De nonnullis Demosthenis et Aeschinis controversiis. I. II. (Mn. 1908, nr. 1, p. 75-105.)

Viethauer, C., De Demosthenis Midiana. Diss. Breslau, 37 p.

Welzhofer, K., Die Komposition der Staatsreden des Demosthenes. 2 : Die 4. Philippika. Progr. Straubing, H. Appel, 56 p. 2 M.

DENYS d'Halicarnasse.

Gegenmüller, P., Quaestiones Dionysianae de vocabulis artis criticae. Diss. Leipzig, 119 p.

Nicklin, T., Dion. Halic., 43, 26, 3. (Class. philol., 1908, 4, p. 124.)

Tolkien. — Voir Caecilius.

DICTYS.

Ihm, M., Der griechische und lateinische Dictys. (H. 1909, nr. 1, p. 1-23.)

DIODORE de Sicile.

Kallenberg, H., Textkritisches zu Diodor in Anlehnung an die Excerpta Vaticana. (Rh. M., 1908, nr. 2, p. 260-266.)

Pasini, F., Diodors von Sicilien I, 16 und 71. [über Musik.] (Riemann-Festschrift. Gesammelte Studien H. R. zum 60. Geburtstage überreicht von Freunden und Schülern. Leipzig, Max Hesse, 1909.)

DIOGÈNE d'Apollonie. Diogenes von Apollonia. Ed. *E. Krause*. Posen, Merzbach, 1909.

Krause, E., Diogenes von Apollonia. 2. Tl. Posen, Merzbach, 1909, in-4°, 16 p.

DIOGÈNE Laërce.

Shorey, P., Note on Diogen. Laert., IV, 59. (Class. philol., 1909, nr. 1, p. 86.)

DIOGENE de Sinope.

Bonhöffer, A., Die Telosformel des Stoikers Diogenes. (Ph., 1908, nr. 4, p. 582-605.)

DION CASSIUS.

Nawijn, W., De praepositionis παρά significatione atque usu apud Cassium Dionem. Diss. (Beiträge zur histor. Syntax der griech. Spr., hrsg. von *M. von Schanz*, fasc. 3.) Amsterdam, Kok, 1907, VIII, 175 p.

DION CHRYSOSTOME.

Wenkebach, E., Beiträge zum Text und Stil der Schriften Dions von Prusa. (H., 1908, nr. 1, p. 77-103.)

DOROTHÉE.

Schermann, Th., Propheten-und Apostellegenden des Dorotheus und Verwandter Texte. (Texte und Untersuchgn. zur geschichtl. Literatur, etc. Hrsg., von *Harnack* und *Schmidt*, III. Reihe, I, 5. Heft.) Leipzig, Hinrichs, VII, 368 p. 11 M. 50 Pf.

DOROTHÉE de Sidon.

Housman, H. E., Dorotheus of Sidon. (Class. Quart., II, nr. 1.)

ÉLIEN.

Shorey, P., An emendation of Aelian περὶ ζῴων, 1, 5. (Cl. philol., 1908, nr. 1, p. 101.)

EMPÉDOCLE.

Empedocles' Fragments. Translated into English verses, by *W. E. Leonard*. London, Paul. 4 sh. 6 d.

ÉNÉE de Gaza.

Sikorski, St., De Aenea Gazaeo. (Bresl. philol. Abhandlgn., IX, 5, nr. 38.)

ÉPHORE.

Dopp, E., Die geographischen Studien des Ephorus. II. Die Geographie des Ostens. I. Griechenland. Progr. Rostock, 26 p.

ÉPICTÈTE.

Epiktet, Handbüchlein der stoischen Moral und das Gemälde des Cebes von

Theben. Uebersetzt und erklärt von *K. Cons*. 2. Aufl. durchgesehen von *E. A. Bayer*. Berlin-Schöneberg, Langenscheid, 85 p. 35 pf.

Enchiridion o Manu-libro di Epikteto tradukita da *S. C. Pearsone D° L. Couturat*. Paris, Delagrave, 1909, in-12, 24 p.

Meiser, K., Zu Epictet III, 24, 99. (H., 1909, nr. 1, p. 159.)

ÉPICURE.

Bignone, H., Qua fide quibusque fontibus moralem Epicuri philosophiam interpretatus sit Cicero in primo de Finibus libro. (Riv. di filol., 1909, nr. 1, p. 54-85.)

— Il concetto della vita intima nella filosofia di Epicuro. (At. e R., nr. 118-119, p. 305-326.)

Sandgathe, F., Die Wahrheit der Kriterien Epikurs. Berlin, Trenkel, 83 p. 2 M.

Tescari, O., Note epicuree. (Boll. di filol. class., XV, 5, p. 108-114.)

— Postilla epicurea : ἀντιχοπή. (Ibid., XV, 7, p. 155-157.)

ÉRINNA.

Trad. p. *Poyard*. — Voir PINDARE.

ESCHINE.

Aeschinis orationes. Post. Fr. Frankium curavit *Frid. Blass*. Ed. altera correctior. Ed. maior. Leipzig. Teubner, XIV, 329 et 190 p. 9 M. 20 Pf.

Fidler, L., Politicka Aischinova. Cast proni. (Vyrocni zprava c. k. vyssiho gymnasia v Litomysli za jkolni rok, 1906-1907), 14 p.

Valeton. — Voir DÉMOSTHÈNE.

ESCHYLE.

Æschylus in English verses. Part III, by *A. S. Way*. London, Macmillan. 3 sh. 6 d.

Eumenides. Translated by *W. Headlam*. London, Bell. 1 sh.

The Persians. Translat. by *C. E. S. Headlam*. London, Bell, 1909. 1 sh.

Prometheus bound. Transl. by *W. Headlam*. London, Bell.

The Suppliant maidens, the Persians, the Seven against Thebes, the Prometheus bound. (Golden treasury Ser.). London, Macmillan, 236 p. 2 sh. 6 d.

Oresteia. Deutsch, von *K. Vollmoeller*. Berlin, Fischer, IX, 168 p. 3 M.

Elliott. — Voir ARISTOPHANE.

Harry, J. E., Problems in the Prometheus. (University studies, Cincinnati, Series II, vol. III, nr, 1, 1907, 48 p.)

— Note on ὡς ἁπλῷ λόγῳ, Aeschyl. Prom. 46. (Cl. philol., 1907, nr. 4, p. 469.)

Headlam, W., The last scene of the Eumenides. (J. H. St., 1906, nr. 2, p. 268-277.)

Mekler, S., Ein neues Aeschylus-Fragment. (Berl. ph. Woch., 1908. nr. 44, p. 1390.)

Parnes, M., Ajschylos w swietle krytyki Arystofanesa. (Strom. in hon. Morawski, p. 115-133.)

Ruckdeschel, R., Studia in Aeschyli Orestiae aliquot locos exegetica et critica. Pars I. Progr. Rosenheim. 1907, 46 et 13 p.

Schnabel, W., Textkritische Beiträge zu Aeschylus. (Festschrift f. Schrimm), 20 p.

Stawell, F. Mellan. The « fire discurse » in the « Agamemnon ». (Cl. R., 1908, febr.)

Weise, F., Zur Frage der Bühnen-Aufführung des aeschyleischen Prometheus. Progr. Schleusingen, 15 p.

ÉSOPE.

Aesop, Fables. Decorations by *L. F. Perkins*. London, Harrap, in-4°. 5 sh.

Fables. Translated by *G. F. Townsend*. Ill. by *H. Weir*. London, Routledge. 5 sh.

Fables. Ill. by *H. Weir*. N. ed. London, Ward. 1 sh.

Thiele, G., Der illustrierte lateinische Aesop in der Handschrift des Ademar, Codex Vossianus lat. oct. 15 (fol. 195-205). Supplementum III der « Codices gr. et lat. photographice depicti duce *Scatone de Vries*. Leiden, Sijthoff, 1905, in-4°, 68 p., 22 Lichtdrucktaf. 33 M.

EUCLIDE.

Health, T. L., The thirteen books of Euclid's Elements. Translat. from the text of

Heiberg. With introduction and commentary. Oxford, Cambridge Univ. Press, 3 vol. in-4°. 42 sh.

EUDOXE.

Capps, A., Eudoxus comicus. (Berl. philol. Woch., 1908, nr. 20, p. 637-640.)

EUNOMIUS.

Albertz, M., Untersuchungen über die Schriften des Eunomius. Diss. Wittenberg, Herrosé und Ziemsen, 55 p.

Diekamp, Fr., Literargeschichtliches an der Eunomianischen Kontroverse. (Byz. Z. XVIII, 1-2, p. 1-13.)

EURIPIDE.

Herakles. Erklärt von *U. von Wilamowitz-Moellendorff*. 2. Bearbeitg. neuen Abdr. Berlin, Weidmann, 1909, xv, 505 p. 15 M.

Heraklides, edited by *A. C. Pearson*. Cambridge, Univ. Press, 1907, xl, 166 p.

Hypsipylae fragmenta. Ed. *H. van Herwerden*. Traiecti ad Rhenum, 1909.

Wessely, Hypsipyle, ein Drama von Euripides, deutsch bearbeitet. (Wiener Urania, 1908, nr. 39). Mit. 1 Abb.

Medea. Ein Trauerspiel von Euripides, übersetzt von *H. Fuggar*. Progr. Hoff, 1907. 43 p.

Bucherer, F., Euripidea. (N. phil. Rundschau, 1908, nr. 12, p. 265-267.)

Caputo, A., Per una ὑπόθεσις della Stenobea di Euripide. (At. e R., nr. 109-111, p. 60-64.

Euripide e le sue tragedie sul mito di Bellefonte. (Rendic. d. R. Accad. d. Lincei, cl. d. Sc. mor., stor. e filol., serie V, vol. XVIII, p. 509-526.)

Cosattini, A., Due noterelle Euripidee. (Riv. di filol., 1908, nr, 1, p. 120-123.)

Dobson, J. F., Euripides unbound. (Cl. R., 1908, nr. 7, p. 211-213.)

Dragoumis, St., Εἰς Εὐριπίδου Ὑψιπύλην διορθωτικά. (Ἀθ., XXI, p. 485-490.)

Elsperger, W., Reste und Spuren antiker Kritik gegen Euripides, gesammelt aus den Euripidesscholien. (Ph., Suppl.-Bd. XI, 1, p. 1-176.)

Granello, L., Il culto di Dioniso nelle Bacche di Euripide. Progr. Trieste, 1907, 58 p.

Haupt, St. — Voir Aristote.

— Die Verse Eur. Med. 1181-2 : Soph. Ant. 29 f., 45 f. ; Soph. El. 363, 495 f. erklärt resp. emendiert. Znaim, 1907, 10 p.

Heidel, W. A., Note on Eurip. Alcest. 290 ff. (Cl. philol., 1908, nr. 1, p. 84-85.)

Malzan, W., De scholiis euripideis quae ad res scenicas et ad histriones spectant. Diss. Giessen, 35 p.

Mooney, G. W., Eurip. Herc. fur. 1157 sqq. (Cl. R., 1908, nr. 6.)

Powell, J. U., Notes. [Herodas... Euripide, Hippol., Bacch., Med.] (Cl. R., 1908, nov.)

Rabe, H., Euripideum. (Rh. M., 1908, nr. 3.)

Sinko, Th., Adnotationes ad Euripidis Bacchas. (Eos, 1908, nr. 1, p. 1-10.)

Stahl, J. M., Zu Fragmenten des Euripides. (Rh. M., 1908, nr. 4, p. 626-627.)

Terzaghi, N., Le idee di Euripide. (At. e R., nr. 120, p. 386-395.)

Weil, H. — Voir Section VI, Papyrologie.

Wilamowitz-Mœllendorff, U. von, De Euripidis Sthenoboea. [Cl. philol., 1908, nr. 3, p. 225-233.)

EUSÈBE.

Eusebius, Werke. 2. Bd. : Die Kirchengeschichte. Hrsg. von *E. Schwartz*. Die lat. Uebersetzung des Rufinus. Bearb. von *T. Mommsen*. 2. Tl. Die Bücher VI-X. Ueber die Martyrer in Palästina. (Die griech. christl. Schriftsteller der ersten drei Jahrh., IX. Bd. Leipzig, Hinrichs, p. vii, 509-1040. 17 M.

— — Kleine Ausg. Ibid. 4 M.

EUTHÉRIUS de Tyane.

Ficker, Ger., Eutherius von Tyana. Ein Beitrag zur Geschichte des ephesinischen Konzils vom Jahre 431. Leipzig, Barth, 120 p.

GALIEN.

Galeni de usu partium libri XVII ad codicum fidem recensuit *G. Helmreich*. Vol. II, libros IX-XVII continens. Leipzig, Teubner, in-16, v, 486 p.; mit 4 Fig. 8 M.

Galen. Ueber die Kräfte der Nahrungsmittel. III. Buch, Kap. 1-20. Hrsg. von *G. Helmreich*. Progr. Ansbach, 34 p.

Helmreich, G., Zu Galen. (Berl. ph. Woch. 1908, nr. 6, p. 190.)

Mewaldt, J., Galenos über echte und unechte Hippocratica. (H., 1909, nr. 1, p. 111-135.)

GEORGES PACHYMÈRE.

Zolotas, G., Notes géographiques sur Pachymère. (En grec.) (Syllogue Parnassos d'Athènes. Ἐπετηρίς, années 7-9.)

GLYKAS. — Voir Michel Glykas.

GORGIAS.

Reich, K., Der Einfluss der griechischen Poesie auf Gorgias, den Begründer der attischen Kunstprosa. Entwicklungsgeschichtliche Untersuchung. I. Teil. Progr. Ludwigshafen a. Rh., 36 p.

GRÉGOIRE de Nazianze.

Gronau. — Voir Platon.

Sternbach, L., De Gregorio Nazianzeno Homeri interprete. (Stromata in h. Cas. Morawski, p. 171-178.)

GRÉGOIRE de Nysse.

Diekamp, Fr., Die Wahl Gregors von Nyssa zum Metropoliten von Sebaste im Jahre 380. (Theol. Quartalschr. XC, 1908, p. 384-401.)

Delehaye, H., Die hagiographischen Legenden. Uebersetzt von *E. A. Skutelberg*. Kempten und München, Kösel, 1907, IX, 233 p. 3 M.

Gronau. — Voir Platon.

HÉCATÉE de Milet.

Wells, J., The genuineness of the Γῆς περίοδος of Hecataeus. (J. H. St., 1909, p. 41-52.)

HÉGÉMONIUS.

Acta Archelai. Hrsg. im Auftrage der Kirchenväter-Kommission der kgl. preuss. Ak. d. Wiss., von *Ch. H. Belson*. Leipzig, Hinrichs, LVI, 134 p. 6 M.

HÉRACLITE d'Éphèse.

Pressler, B., Die metaphysischen Anschauungen Heraklits von Ephesus. Im Anschluss an Diels « Fragmente der Vorsokratiker » dargestellt. Progr. Magdeburg, 16 p.

HÉRACLITE.

Oelmann, Fr., Prolegomena in Heracliti Q. F. Allegoriarum Homericarum editionem novam. Bonner Diss. Leipzig, Teubner, XLV p.

HERMAS.

Cotterrill, J. M., and **C. Taylor**, Plutarch, Cebes and Hermas. (J. of philol., nr. 61, p. 14-42.)

HERMESIANAX.

Ellenberger, O., Quaestiones Hermesianacteae. Diss. Giessen, 1907, 72 p.

HERMETICA.

Hermès Trismégiste, le livre sacré des décans. Texte et traduction française, par *C. E. Ruelle*. (Extr. de la R. Ph. 1908, p. 247-277.) Paris, Klincksieck, 1908.

HERMIAS.

Freiherr von Di Pauli, A., Die Irrisio des Hermias. (Theol. Quartalschrift, XC, p. 523-531.)

HERMINUS.

Schmidt, H., De Hermino peripatetico. Diss. Marburg, 1907, 45 p.

HÉRODAS. — Voir Hérondas.

HÉRODIEN.

Baas, E., De Herodiani fontibus et auctoritate. Diss. Berlin, 1909, 81 p.

HÉRODOTE.

Herodoti Historiae. Recogn. brevique adnotatione critica instruxit *C. Hude*. T. I, libri I-IV; t. II, libri V-IX. (Scriptorum classic. biblioth. Oxoniensis.) Oxford, Clar. Press, 1908 et 1909; XII, 416 et IV, 432 p.

Gomperz, Th., Zu Herod., II, 16. (Rh. M., 1908, nr. 4, p. 624.)

Kallenberg, H., Herodot. (Jahresh. d. philol. Vereins zu Berlin, 1908, 11, 12, in Z. f. Gymnasialw.)

Lehmann-Haupt, C. F., Zu Herodot, I, 183. (Klio, 1907, nr. 3, p. 447-449.)

Nestle, W., Herodots Verhältnis zur Philosophie und Sophistik. Progr. Schöntal, 37 p.

Reiter, H., Präparation zu Herodot, Buch. I-III in Auswahl. Neubearbeit von *H. Schmitt*. (Kraft und Rankes Präparationen, nr. 53.) 75 Pf.

Schlachter, L., Statistische Untersuchungen über den Gebrauch der Tempora und Modi bei einzelnen griechischen Schriftstellern. II. Herodot. (Indogerm. Forschgn. 1908, nr. 34, p. 165-166.)

HÉRONDAS.

Powell, J. M., Herodas, III, 30 sqq. (Cl. R., 1908, nr. 7, p. 216.)

Reinach, Th., La date du mime II d'Hérodas. (Mél. L. Havet.)

HÉSIODE.

Hésiode. Les Travaux et les Jours, texte grec, avec une introduction, des notes et une traduction française, par *Pierre Waltz*. Bruxelles, Lamertin; Paris, A. Picard, 1909, 128 p.

Hesiod's Werke, verdeutscht im Versmasse der Urschrift von *Ed. Eyth*. 3. Aufl. durchgesehen von *E. A. Bayer*. 2 Liefrgn. Berlin, Schöneberg, Langenscheidt, XII, 96 p.

Girard, Paul. Voir Section XI.

HÉSYCHIUS.

Fick, A., Hesychglossen. IV. (Z. vergleich. Sprachforsch., 1908, 2, p. 146-150.)

Rozwadowski, J., De Cereris cognomine Πάμπανον apud Hesychium tradito. (Eos, 1908, 2, p. 127-135.)

HIÉROCLÈS.

Hierokles, ethische Elementarlehre (Pap. 9880), nebst den bei Stobaeus erhaltenen ethischen Excerpten des Hierokles, unter Mitwirkung von *W. Schubart* bearbeitet von *H. von Arnim*. (Berlin. Klassikertexte, Heft IV.) Berlin, Weidmann, XXXVI, 76 p., 1 Lichtdrucktaf. 6 M.

Pasquali. — Voir Section IX.

HIPPOCRATE.

Die hippokratische Schrift Περὶ φυσῶν. Texte und Studien. Inaug. Diss., von *A. Nelson*. Upsala, Almquist und Wiksell, 1909, 119 p.

Brautigam, W., De Hippocratis Epidemiarum libri sexti commentatoribus. Diss. Königsberg, 90 p.

HIPPOCRATE le Jeune.

Zervos. — Voir Anonymes.

HIPPOLYTE (Saint).

Alès, Adh. d', De la théologie de saint Hippolyte. (Biblioth. de théol. histor. p. p. l'Institut cathol. de Paris.) Paris, Beauchesne, LIV, 242 p.

Denk, J., Die fünf Gesetze in der Kirche bei Hippolyt und Augustin. (Bibl. Z., VI, 1908, p. 244.)

HISTORIENS.

Bury, J. B., The ancient Greek historians. Harvard lectures. London, Macmillan, 1909, VIII, 291 p. 7 sh. 6 d.

HOMÈRE

Brinckmann, A., Die Homer-Metaphrasen des Procopios von Gaza. (Rh. Mus., 1908, nr. 4, p. 618-624.)

Brugmann. — Voir Section VIII.

Cauer, P., Grundfragen der Homerkritik. 2. stark erweit. und zum Teil umgearbeit. Aufl. Leipzig, Hirzel, 1909, VIII, 552 p. 12 M.

Chamberlayne, L. P., De hymno in Apollinem homerico. Diss. Halle, 42 p.

Cserép, J., Zur Chronologie der Odyssee. (Köz, 1907, nr. 9, p. 886-888.)

Doerpfeld, W., Die homerische Stadt Arene. (M. I. A., 1908, nr. 3, p. 320-323.)

Feller, J., Les idées de M. Bréal sur Homère. (R. de l'I. P. en Belg., LI, 2-3, p. 73-91.)

Finsler, G., Homer. (Extr. de : Aus deutschen Lesebüchern.) Leipzig, Teubner, XVIII, 618 p.

Gennep, A. van, La question d'Homère, suivie d'une bibliographie critique par *A. J. Reinach*. Paris, Mercure de France, 1909, in-16, 86 p.

Gercke, A., Homer und seine Zeit. (Deutsche Rundschau, juin, 1909.)

Grœschl, J., Dörpfelds Leukas-Ithaka Hypothese, historisch und kritisch beleuchtet. Progr. Friedek i. Schl., 1907, 43 p.

Harder, Chr. Bericht über die homerische Textkritik. 1881-1906. (Bursians Jahresb., 1908, nr. 1, 1. Abt., p. 1-112.)

Hatzidakis, G. N., The 22d book of the Iliad, etc., by *Al. Pallis*. (C. r.) (Ἀθ., XXI, p. 315-235.)

Havell, H. L., Stories from the Iliad. (Told through the ages ser.) London, Harrap, 264 p. 1 sh. 6 d.

— Stories from the Odyssey. (Id.) Ibid., 256 p. 1 sh. 6 d.

Helbig. — Voir Section XIII.

Hentze, C., Aktionsart und Zeitstufe der Infinitive in den homerischen Gedichten, (Indog. Forschgn., 1907, nr. 3-4, p. 267-323.)

— Der homerische Gebrauch der εἰ-Sätze mit dem Indikatif des Futurum. (Z. vergl. Sprach f. 1908, nr. 2, p. 131-146.)

Hermann, E., Probe eines sprachwissenschaftlichen Kommentars zu Homer. (Festschrift f. Bergedorf.) 45 p.

Inama, V., Omero nell' età micena. Milano.

Jacobsohn, H., Der Aoristtypus bei Homer., II. (Ph., 1908, nr. 4, p. 481-530.)

— Beiträge zur Sprache und Verstechnik des homerischen Epos. (H., 1909, nr. 1, p. 78-111.)

Marvin, F. S., et autres, The story of the Iliad. Retold in English Temple English Literature. London, Dent, 1909, 222 p. 1 sh.

Mayer, M., Das homerische Pylos. Professors Doerpfeld Ausgrabungen und die Burg des Nestor. (Sonntagsbeilage der National-Zeitung, 1908, nr. 30.)

— Zu homerischen Bestattungsgebräuchen. (H, 408-409). (Berl. ph. Woch., 1909, nr. 5, p. 153-155.)

Meillet, A., Sur le type de la 3e personne du pluriel homérique ὤμυνον. (M. Soc. ling., XV, nr. 5.)

Mueller, F., De monumentis ad Odysseam pertinentibus caput primum. Adiecta est reliquorum capitum epitome. Diss. Halle, 68 p.

Murr, J., Vocalismus und Gefühlstimmung in ihrem Zusammenhang an Homer und Vergil erläutert. Progr. Feldkirch, 6 p.

Ogrodzinski, W., Homera Iliady Piesni II, ww 1-483. (Stromata in h. Cas. Morawski, p. 155-170.)

Parodi, E. G., Ulisse e Penelope nelle ultime scene dell' Odissea, III. (At. e R., nr. 103-104, p. 216-226.)

Präparation zu Homers Ilias nach der gekürtzten Ausgabe von *Bach*. 1. Teil : Gesang I-XII. — 2. Teil : Ges. XIII-XXIV. Münster, Aschendorff, 119 et 83 p. 1 M. 80 Pf.

Radermacher. — Voir Section XIII.

Roemer, A., Zur Technik der homerischen Gesänge. München, 36 p.

Rothe, C., Jahresbericht über Homer, höhere Kritik. (Jahresb. d. philol. Vereins zu Berlin, in Z. f. d. Gymnasialw., 1907, nr. 10-12, p. 276 ff.; 305-330. (Voir le détail dans *Bibliotheca philol. cl.* de Reisland, 1908, p. 52.)

Schiller, H., Beiträge zur Wiederherstellung der Odyssee. I. Teil. Progr. Furth, 1907, 41 p.

Schlachter. — Voir Section VIII.

Schmid, C., Homerische Studien. II : Homer, der hellenistische Nationalist nach den Begriffen der antiken Schulerklärung. Progr. Weiden, 1907, 47 p.

Schmidt, K. E., Vokabeln and Phrasen zu Homers Ilias, zum Auswendiglernen gruppiert nebst kurzen Anweisungen zum Uebersetzen. 2. Heft : II. Gesang. Gotha, Perthes, 1907, 48 p.

— 3. H, III. Gesang. 31 p. — 4. H., IV. Ges. 39 p. — 5. H., V. Ges. 43 p.

— Vocabeln und Phrasen zu Homer, Odyssee, etc. 3. H. : III. Gesang. 2. Aufl. Ibid. 50 p. 60 Pf.

Scott, J. A., Notes to Homer. (Cl. Philol., 1908, nr. 1, p. 91-96.)

Setti, G., Il Monti traduttore d'Omero. Padova, Prosperini, 1907, 51 p.

Seymour, Ph. D., Life in the homeric age. New-York, Macmillan, 1907, xvi, 704 p. 17 sh.

Sievogt, M., Achill. 15 Lithographien zur Ilias, 38, 5 × 51, 5 cm. München. Lauzen, 15 Bl. mit 1 Bl. Text. In Mappe : 50 Pf.

Sommer, F., Zu den homerischen Aoristformen ἔκτα, οὔτα, ἀπηύρα und ἐγήρα (Glotta, 1907, nr. 1, p. 60-67.)

Stæhlin, F., Das hypoplakische Theben. Eine Sagenverschiebung bei Homer. Progr. München, 1907, 30 p., 3 Taf., 3 Abb.

Stark, J., Der latente Sprachschatz Homers. Eine Ergänzung zu den Homer-Wörterbüchern und ein Beitrag zur griechische Lexikographie. Teil II. München. Oldenburg, v, 128 p. 1 M. 50 Pf.

Stein, W., Erläuterung zum deutschen Homer. Die Ilias in ihrer Beziehung zur deutschen Dichtung. Für den Schulgebrauch hrsg. Habelschwerdt, Franke, viii, 132 p., mit Bild. 1 M. 50 Pf.

Sternbach. — Voir Grégoire de Nazianze.

Stürmer, F., Zur Odyssee, α 1-31. (Z. f. Oesterr. Gymnasien, 1908, nr. 10, p. 865-879.)

Terzaghi, N., Il miraggio dell' Odissea. (At. e R., nr. 100, p. 98-115.)

Thomopoulos, J. I., Ithaka und Homer. Ein Beitrag zur homerischen Geographie und zur homerischen Frage in 3 Teilen. I. Teil. Das homerische Ithaka. Neugriechischer Text, mit einem Résumé ins Deutsche. (Sonderabdr. des deutschen Resumé. Athènes, Eleutheroudakis, 48 p., fig. et cartes. 2 M.

Tosi, T., Un nuovo libro su Omero e la questione omerica. (At. e R., nr. 107-108, p. 321-343.)

Vick, Untersuchungen zum homerischen Demeterhymnus. Progr. Doberau, 20 p.

Vürtheim, J., De Aiacis origine, cultu, patria. La Haye, Sijthoff, 1907, 228 p.

Wecklein, N., Ueber die Methode und die handschriftliche Ueberlieferung des Homer. (S. M. Ak.) München, G. Franz, 1907, 79 p.

Witte, K., Zur homerische Sprache. (Glotta, Bd. I, nr. 2-3, p. 132-145.)

Witte, W., Studien zu Homer. (Ilias, X. Interpolationen. Parallelestellen.) Progr. Frankfurt a. Oder, 17 p.

Wolf, F. A., Prolegomena zu Homer, ins Deutsche übertr. von *H. Muchau*, mit einem Vorwort über die homerische Frage und die wissenschaftlichen Ergebnisse der Ausgrabungen in Troja und Leukas-Itaka. (Univ. Bibliothek, nr. 4984-86.) Leipzig, Reclam jun., in-16, 262 p. 60 Pf.

Zuretti, C. O., Achaioi, Argeioi, Danaoi nei poemi omerici. (Riv. d. filol., 1908, nr. 2, p. 232-251.)

HYPÉRIDE.

Balsamo, A., Iperide, Epitaf. 41. (Riv. di filol., XXXVI, nr. 3.)

IGNACE d'Antioche, Épîtres. — Voir Patrologie, les *Pères apostoliques*.

IRÉNÉE (saint).

Irenaei Lugdunensis episcopi adversus haereseis libri V. Curante *P. D. Ubaldo Mannucci*. Pars I. (Bibliotheca ss. patrum et scriptorum ecclesiastic. theologiae et christianarum litterarum cultoribus accommodatae. Series II. Scriptores graeci antenicaeni, vol. III, pars 1.) Roma, Pustet, 1907, 244 p.

— Pars II. Id., pars 2, p. 245-476. à 2 M. 40 Pf.

Reinach, S., Un nouveau traité de Saint Irénée. (R. arch., nov.-déc. 1908.)

Viteau, J., Note sur un fragment grec attribué à Saint Irénée. (R. Ph., 1910, p. 146-148.)

ISOCRATE.

Barone. — Voir Section VIII.

Feddersen. — Voir Xénophon.

Muenscher, K., Die Rhythmen in Isokrates' Panegyrikos. Progr. Ratibor, 43 p.

JAMBLIQUE.

Michel, Ch., Sur un passage de Jamblique, Vie de Pythag., 255, p. 179 Nauck. (Mél. L. Havet, 1909.)

JEAN CAMATÈRE. Johannes Kamateros. Εἰσαγωγὴ ἀστρονομίας. Rec. L. Weigl. Leipzig u. Berlin, Teubner, in-16, 142 p. 3 M.

L. Weigl, Johannes Kamateros, Εἰσαγωγὴ ἀστρονομίας. Ein Kompendium griechischer Astronomie und Astrologie, Meteorologie und Ethnographie in politischen Versen. II. Teil. Progr. Würzburg, p. 65-142. (Reproduit dans l'article précédent.)

JEAN CHRYSOSTOME, saint.

Amelli, Ambr. M., San Giov. Crisostomo anello provvidenziale tra Constantinopoli e Roma. (Χρυσοστομικά — voir ci-après — p. 47-59.)

Aucher, Giov., San Giov. Crisostomo nella letteratura armenia. (Χρυσοστομικά, p. 143-171.)

Baur, P. Chrys., Der ursprüngliche Umfang des Kommentars des hl. Joh. Chrysostomus zu den Psalmen. (Χρυσοστ., p. 235-242.)

Butler, C., Authorship of the Dialogus de vita Chrysostomi (Χρυσοστ., p. 35-46.)

Χρυσοστομικά. Studi e ricerche intorno a S. Giovanni Crisostomo a cura del comitato per XV° centenario della sua morte. Fasc. 1, Roma, Pustet, VI, 242 p.

Die Chrysostomus Jubiläumfeier, 1908, Wien, Mayer, VI, 95 p. (Studien und Mitteilgn. aus dem Kirchengeschichtl. Seminar der theolog. Fakultät der k. k. Univ. in Wien, I.)

Goodspeed, E. J., A Paris fragment of Pseudo-Chrysostom [cod. Coislin, 299]. (Amer. J. of philol., XII, p. 443 ss.)

Haidacher, Seb., Chrysostomos-Fragmente. (Χρυσοστ., p. 217-234.)

Horwath, Fr., Der hl. Chrysostomus als Redner. (Chrysost.-feier, p. 45-59.)

Jœsika, Jul. Baron, Der hl. Joannes Chrysostomus als Erzbischof von Konstantinopel (Chrysost.-feier, p. 59-89.)

Jugie, M., Saint-Jean Chrysostome et la primauté de Saint-Pierre. (Échos d'Or., XI, 1908, p. 5-15; 193-202.)

Leroy, L., Une version arabe d'une homélie inédite sur la pénitence, attribuée à S. J. Chrys. (R. de l'Or. chrét., 2e s., t. III, 1908, p. 24-32 et 247-265.) [Texte ar. et trad. française.]

Naegele, A., Chrysostomos und Libanios. (Χρυσοστ., p. 81-142.)

Palmieri, P. A., San Giov. Crisostomo nella letteratura russa. (Χρυσοστ., p. 189-211.)

Petit, L., Un texte de Saint-Jean Chrysostome sur les images. (Échos d'Or., XI, p. 80-81.)

Sabatini, Fr., L'opera sociale di San Giov. Crisostomo. (Χρυσοστ., p. 61-79.)

Salaville, S., L'épiclèse d'après Saint-Jean Chrysostome et la tradition occidentale. (Échos d'Or., XI, p. 101-112.)

Tamarati, P. M., Saint-Jean Chrys. dans la littérature géorgienne. (Χρυσοστ., p. 213-216.)

Turchi, N., La figura morale di san Giov. Crisostomo. (Χρυσοστ., p. 1-34.)

Waldhœr, Fr., Der Idealpriester nach Chrysostomus. (Chrysost.-feier, p. 34-45.)

Weissenhofer, Fr. A., Der Werdegang des hl. Chrysostomus. (Chrysost.-feier, p. 12-23.)

JÉROME (Saint).

Waldis, J. J. Kl., Hieronymi graeca in Psalmos fragmenta. Münster, Aschendorff, IV, 80 p. (Alttestam. Abhdlgn., H. 3.) 2 M. 10 Pf.

JOSÈPHE.

Ussani, V., La questione e la critica del cosi detto Egesippo. (Extr. des Stud. ital. di filol. class., XIV, p. 244-361.) Florence, Seeber.

JULIEN, empereur.

Kaiser Julians philosophische Werke. Uebersetzt und erklärt von *R. Asmus*, (Philos. Bibliothek, 116. Bd.) Leipzig, Dürr, IX, 223 p. 3 M. 75 Pf.

Asmus, R., Zur Textkritik von Julian, Or. IV. (Rh. M., 1908, nr. 4, p. 627-631.)

Brinkmann, A., Zu Julians IV. Rede. (Rh. M., 1908, nr. 4, p. 631.)

Geffcken, J., Kaiser Julianus und die Streitschriften seiner Gegner. (N. J. Alt.; 1 Abt. nr. 3.)

Gladis. — Voir Thémistius.

Nostitz-Rieneck, R., Vom Tode des Kaisers Julian. Berichte und Erzählungen. Ein Beitrag zur Legendenforschung. Progr. Feldkirch, 1907, 35 p.

Vos, Luc de, L'empereur Julien et le préfet Florentius. (Critique d'un texte de Libanius.) (Rev. Ph., 1910, p. 156-166.)

— L'empereur Julien à Paris. Paris, Champion. 1909, p. in-8°, 24 p.

JUSTIN.

Justin, Dialogue avec Tryphon. Texte grec, traduction française, introduction, notes et index, par *G. Archambault*. (Collection Hemmer et Lejay.) T. I. Paris, A. Picard, 1909, in-16, c-363 p.

— T. II, ibid., 1909, 396 p.

LÉONTIUS de Byzance.

Junglas, J. P., Leontius von Byzanz. Studien zu seinen Schriften, Quellen und Anschauungen. Paderborn, Schöningh. XII, 166 p. 4 M. 50 Pf.

LIBANIUS.

Gladis. — Voir THÉMISTIUS.

Vos, L. de. — Voir JULIEN.

LONGUS.

The story of Daphnis and Chloe, a Greek pastoral by Longus, edited with text, introduction, translation and notes, by *W. D. Lowe*. Cambridge, Deighton, Bolla C°. 1908, p. in-8°, XI, 195 p.

LUCIEN.

Ausgewählte Schriften, für den Schulgebrauch erklärt von *K. Jacobitz*, I. Bdchn. Traum, Timon, Prometheus, Charon. 4. verbess. Aufl., besorgt von *K. Bürger*. Leipzig, Teubner, 1909, VIII, 104 p.

Hartmann, A., Lucian und Juvenal. (Juvenes dum sumus, p. 18-26.)

Herwerden, H. van, Lucianea. (Rh. M., 1908, nr. 1, p. 1-11.)

Kunemann, W., Quaestiones de Pseudo-Luciani libelli qui est de longaevis fonte atque auctoritate. Diss. Leipzig, 71 p.

Reinach, Th., Mesomedes oder Isodamos ? (H., 1908, 1, p. 169.)

Winter, K., De Luciani scholiis, Lipsiae, 66 p.

LYCOPHRON.

Sudham, S., Die Abfassungszeit der Alexandra. (Rh. M., 1908, nr. 4, p. 481-488.)

LYSIAS.

Ausgewählte Reden (7, 12, 13, 16, 19, 22, 24, 25, 32). Textausgabe für den Schulgebrauch von *Th. Thalheim*. Leipzig, Teubner, 1909, XXVIII, 139 p., mit Bildnis. Kart. 1 M.

MACARIUS MAGNÈS.

Mauschild. — Voir PORPHYRE.

MARC-AURÈLE.

Meditations. (Illustr. pocket classics.) London, Collin, 318 p. 1 sh.

Thougths. Selected by D. S. London, Siegle, in-32. 6 d.

Hoffmann, Les luttes morales d'un empereur romain. (B. Soc. pour le progrès des ét. philol. et histor. à Bruxelles, 1908, p. 44-52.)

Meiser, K., Zu Mark Aurel, X, 15. (H., 1908, nr. 4, p. 643.)

Merejkowski, D., Marcus Aurelius. From the Russian, by *G. A. Mounsey*. London, De la More Press, 1909, in-12, 50 p. 1 sh. 6 d.

MARCELLINUS.

Schoene, R., Markellinos Pulslehre. Ein griechisches Anekdoton. (Festschrift d. 49. Versammlg. d. Philologen, etc.) Basel, 1907.

MAURICE, empereur.

Aussaresses, F., L'armée byzantine à la fin du VIe siècle, d'après le Strategicon de l'empereur Maurice. Bordeaux, Féret ; Paris, Fontemoing, 1909, 115 p. (Bibliothèque des Univ. du Midi, fasc. XIV.)

MAXIME (Saint).

Stiglmayr, J., Der hl. Maximus « Mit seinen beiden Schülern ». (Der Katholik, LXXXVII, 1908, II, p. 39-45.)

MÉDECINS.

Corpus medicorum graecorum auspiciis Academiarum associatarum ediderunt

Academiae Berolinensis, Havniensis, Lipsiensis, X, 1, 1. PHILUMENI, De venenatis animalibus eorumque remediis. Ex codice vaticano primum edidit *Max. Wellmann*, Leipzig, Teubner, VII, 71 p. 2 M. 80 Pf.

Sudhoff. — Voir SECTION IV.

Zervos, S. — Voir ANONYMES.

MÉLAMPUS.

Diels, H. — Voir SECTION IV.

MÉNANDRE.

The lately discovered fragments of Menander. Edited with English version, revised text and critical and explanatory notes, by *Unus multorum*. London, Parker, 1909. 5 sh.

Bodin et *Mazon*. — Voir ARISTOPHANE.

Arnim, H. von, Zu Menanders « Perikeiromene ». (Z. f. œsterr. Gymnasialw., 1909, nr. 1, p. 1-14.)

Capps, Notes on the new Menander. (Berl. ph. Woch., 1908, nr. 39, p. 1230-31.)

Croiset, M., Le dernier des Attiques. Ménandre. (R. des Deux-Mondes.) Paris, 1909, 30 p.

Eitrem, S., Zu Menanders Perikeiromene. (Wochenschr. f. klass. Philol., 1908, nr. 13, p. 365.)

Fischl, H., Zu Menanders Ἐπιτρέποντες. (H., 1908, nr. 2, p. 311-312.)

H., O., Zum neuen Menander. (Berl. phil. Woch., 1908, nr. 13, p. 414-415.)

Headlam, W., Restorations of Menander. Cambridge, Bowes, 31 p. 1 sh.

Herwerden, H. van, Notulae ad alteram Leeuwenii editionem fragmentorum Menandreorum recens detectorum. (Mn., 1908, nr. 4, p. 415-418.)

— Tentantur duo loci ex Alfredi Koertii dissertatione « Zwei neue Blätter der Perikeiromene », (Mn. 1909, nr. 1, p. 112.)

Housman, A. E., On the new fragments of Menandros. (Class. Quart., II, 1908, nr. 2.)

J. L., Menander in Lauchstadt. (N. J. Alt., 1908, nr. 7 ; 1. Abt. p. 111 ss.)

Jirani, O., V nove objevenych komoediich Menandrovych. (Listy filol., 1909, nr. 1, p. 1-18.)

Laird, A. G., Notes on the Epitrepontes of Menander. (Class. philol., 1908, nr. 3, p. 334-337.)

Leeuwen, J. van, Ad Menandrum. (Mn., 1909, nr. 1, p. 113-124.)

Lefebvre, G., Les nouveaux fragments de Ménandre (2e art.) (R. E. A., 1908, nr. 1, p. 1-33.)

Legrand, Ph. E., La résurrection de Ménandre. (R. de Paris, 15 oct. 1908.)

Maccari, L., La Perikeiromene di Menandro. Trani, Vecchi, 1909, 41 p.

Prescott, H. W., The new fragments of Menander. (Class. Philol., 1908, nr. 2, p. 199-200.)

Sinko, Th., Menander im Lichte der neuen Komödien. (Eos, 1908, nr. 1, p. 19-50.)

Sotiriadis, G., Ὁ Μένανδρος καὶ ἡ ἀρχαία κωμῳδία. Athènes, 21 p.

Terzaghi, N., I nuovi frammenti di Menandro. (At. e R., nr. 112, p. 100-127.)

Weil, H., Remarques sur les nouveaux fragments de Ménandre. (J. d. S., 1908, janvier.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Zum Menander von Kairo. Berlin, 1907, 13 p.

MÉTHODIUS.

Dobschütz, von, Methodius und die Studiten. Strömungen und Gegenströmungen in der Hagiographie des 9. Jahrhunderts. (Byz. Z., XVIII, 1-2, p. 41-105.)

MICHEL ATTALIATE.

Jacob, A. — Voir SECTION VII.

MICHEL GLYKAS.

Pachali, H., Zu den Briefen des Michael Glykas. (Byz. Z., XVIII, 3-4, p, 422-423.)

NÉMÉSIUS.

Burkhard, K., Kritisches und Sprachliches zu Nemesius. (W. St., 1908, nr. 1, p. 47-58; 1909, nr. 1, p. 47-50.)

NESTORIUS.

Bethune-Baker, J. F., The date of the death of Nestorius. (J. of theolog. Studies, IX, 1908, p. 601-605.)

NICANDRE.

Lüdtke, W., Armenische Nestoriana. (Z. f. Kirchengesch., XXIX. 1908, p. 385-387.)

Vollgraff, W., Nikander und Ovid. I. Groningue, Wolters, 1909.

NICÉNÉTUS d'Abdère.

Cessi, C., De Nicaeneto Abderita. (Riv. Stor. ant., 1908, nr. 1.)

NONNUS.

Waehmer, W., Erzählungen aus Nonnos' Dionysiaka. III. Progr. Göttingen, 9 p.

ORACULA CHALDAICA.

Terzaghi, N., Parergon de quibusdam oraculis chaldaicis. (Studi ital. di filol. class., t. XVI, 1908.

ORACULA SIBYLLINA.

Lieger, P., Die jüdische Sibylle. Griechisch und deutsch, mit erklärenden Anmerkungen. Progr. Wien, 66 p.

Pfættisch, P. J. M., Zu den Oracula Sibyllina (Berl. ph. Woch., 1908, nr. 48, p. 1518-1519.)

Rzach, A., Analecta zur Kritik und Exegese der sibyllinischen Orakel. (S. W. Ak., Bd. 156; 3. Abt.)

ORIBASE.

Thomas, Ant., Notes lexicographiques sur la plus ancienne traduction latine des œuvres d'Oribase. (Mél. L. Havet.)

ORIGÈNE.

Jenkins, Cl., Origen on I Corinthians. (J. of theol. Studies, IX, 1908, p. 353 ss., 500 ss.)

ORPHICA.

Delatte, A., Un ἱερὸς λόγος pythagoricien. (R. Ph., 1910, p. 175-198.)

PACHYMÈRE. — Voir Georges Pachymère.

PANÉTIUS.

Cichorius, C., Panaitios und die attische Stoikerinschrift. (Rh. M., 1908, nr. 2, p. 197-223.)

PATROLOGIE.

Les pères apostoliques. I. Doctrine des apôtres. Épitre de Barnabé. Texte grec, traduction française, introduction et index, par *H. Hemmer*, *G. Oger* et *A. Laurent*. (Collection Hemmer et Lejay), Paris, A. Picard, 1907, in-12.

— II. Clément de Rome, épitre aux Corinthiens. Homélie du IIe siècle. Texte grec, etc., par *H. Hemmer*, ibid., 1909.

— III. Ignace d'Antioche et Polycarpe de Smyrne, Épitres. Martyre de Saint Polycarpe. Texte grec, etc., par *Aug. Lelong*. Ibid., 1910.

Heinrici, G., Zur patristischen Aporienliteratur. (Abhandlgn. d. Sächs. Ges. d. W., 27. Bd. p. 849-860.)

PAUL DE NICÉE.

Zervos. — Voir Anonymes.

— Voir Médecins.

PAUSANIAS.

Robert, C., Pausanias als Schriftsteller. Studien und Beobachtungen, Berlin, Weidmann, 1909, VII. 348 p. 2 plans et 7 petits plans dans le texte. 10 M.

PHILON D'ALEXANDRIE.

Werke, in deutscher Uebersetzung hrsg. von *L. Cohn*. I. Teil. (Schriften der jüdisch-hellenistischer Literatur, 1. Bd. In deutscher Uebersetzung unter Mitwirkung von mehreren Gelehrten hrsg. von *L. Cohn*.) Breslau, Marcus, IX, 409 p. 6 M.

Philon. Commentaire allégorique des saintes lois après l'œuvre des six jours. Texte grec, traduction française, introduction et index, par *E. Bréhier*. (Collection Hemmer et Lejay.) Paris, A. Picard, 1909, in-12, XXXVIII, 361 p.

Cohn, L., Neue Beiträge zur Textgeschichte und Kritik der philonischen Schriften. (H., 1908, nr. 2, p. 177-219.)

Heinisch, P., Der Einfluss Philos auf die älteste christliche Exegese (Barnabas, Justin und Clemens von Alexandria). Ein Beitrag zur Geschichte der allegorisch-myst. Schriftauslegung im christl. Altertum. (Alttestament. Abhdl.n. hrsg. v. *Nikel*. 1. und 2. Heft.) Münster, Aschendorff, VIII, 296 p. 7 M. 60 Pf.

Reik. — Voir POLYBE.

Windisch, H., Die Frömmigkeit Philos und ihre Bedeutung für das Christentum. Eine religionsgeschichtliche Studie. Leipzig, Hinrichs, 1909, IV, 140 p. 2 M. 50 Pf.

PHILOSOPHES.

Auswahl aus den griechischen Philosophen. I Teil : Auswahl aus Platon, hrsg. von *O. Weissenfels*. Ausg. A. Text. 2. Aufl. besorgt von *E. Grünwald*. Leipzig, Teubner, VIII, 52 et 173 p., mit 1 Bildnis.

PHILOSTRATE.

Philostratos über Gymnastik, von *Julius Jüthner*. Leipzig und Berlin, Teubner, 1909, VIII, 336 p. 10 M.

Münscher, K., Die Philostrate. (Ph. 1907, p. 467-558.) Leipzig, Dieterich, 1907, 2 M. 40 Pf.

PHŒNIX de Colophon.

Phoinix von Kolophon. Texte und Untersuchungen, von *G. Ad. Gerhard*, mit einer Tafel in Lichtdruck und einer Skizze. Leipzig, Teubner, 1909, VIII, 302 p. M. 12.

PHOTIUS.

Becker, P., de Photio et Aretha Lexicorum scriptoribus. Diss. Bonn, 1909, 91 p. (Aréthas, auteur de l'Étymologicum Magnum.)

Dræseke, J., Ratramnus und Photios. (Byz. Z., XVIII, 3-4, p. 396-421.)

Papageorgiou, P. N., Διορθώσεις εἰς ἐπιστολὰς Φωτίου. (Byz. Z., XVIII, 1-2, p. 153.)

PINDARE.

Œuvres complètes. Traduction française, par *C. Poyard*. Nouv. éd. complètement refondue, augmentée d'Anacréon, de Sappho et d'Érinna. Paris, Garnier frères, in-18 jésus, VI, 313 p.

Garrod, H. W., On four passages of Pindar. (Class. Quarterl., I, 1907, nr. 2-3, p. 144-148.)

Goodrich, W. J., Pindar, Ol. II, 63 ff. (Class. Quart., II, 1908, nr. 1.)

Lendrum, W. T., Notes on Pindar. (Cl. R., 1908, dec.)

Tosi, T., Sul sesto peana di Pindaro. (At. e R., nr. 115-116, p. 201-219.)

Verrall, A. W., The Pindars Päans. (Cl. R., 1908, nr. 4, p. 110-118.)

Wilamowitz-Moellendorff, U. v., Pindar, siebentes nemeische Gedicht. Berlin, 25 p.

PLANUDE.

Kugéas, S., Analecta Planudea. (Byz. Z., XVIII, 1-2, p. 106-146.)

PLATON.

Ausgewählte Schriften für den Schulgebrauch erklärt, 6. Teil : Phaedon. Erklärt von *M. Wohlrab*. 4. verbess. Aufl. Leipzig, Teubner, VI, 166 p. 1 M. 60 Pf.

Auswahl... — Voir PHILOSOPHES.

Apologie und Criton deutsch, von *O. Kiefer*, Iena, Diederichs, 71 p. 2 M.

Präparationen nebst Uebersetzung zur Platons Apologie, von einem Schulmann, 2 Teile. Düsseldorf, Schwann, 88 et 76 p. à 50 Pf.

Euthyphro, with introd. a. notes, by *St. J. Stock*. Oxford, Clar. Press, 1909, 64 p. 2 sh. 6 d.

Euthyphro and Crito. Translat. by *St. G. Stock*. London, Blackwell, 1909, 42 p. 1 sh.

Euthyphron, Laches, Hippias. Deutsch von *K. Preisendanz*. Jena, Diederichs, 113 p. 2 M. 50 Pf.

Gorgias, Menon. Deutsch von *K. Preisendanz*. Iena, Diederichs, 232 p. 4 M. 50 Pf.

The Menexenus edited with introd. and notes, by *J. A. Shawyer*. Oxford, Clar. Press. XXXII et 234-249 p.

Der Staat. Deutsch, von *A. Horneffer*. (Antike Kultur. Meisterwerke des

Altertums in deutscher Sprache, hrsg. von den Brüdern *Horneffer*.) Leipzig, Klinckhardt, IX, 357 p. 4 M.

Albert, G., Die platonische Zahl als Präzessionszahl (3600, 2592) und ihre Konstruktion. Wien, Deuticke, 31 p., mit Fig. und 1 Fig.-Taf. 1 M.

Anonymer Kommentar, etc. — Voir Anonymes.

Apelt, O., Der Wert des Lebens nach Platon. (Sond.-Abdr. aus den Abhdlgn. der Friesschule, II, 1.)

Archer Hind, R. D., Metempsychosis and variation in species in Plato. (J. of philol., nr. 61, p. 84-95.)

Ast (Astius), F., Lexicon platonicum, sive vocum platonicarum index. 2. Aufl. (Anastat. Neudr.) Berlin (1835). 1908; Charlottenburg, Barsdorf, 3 vol. 30 M. Geb. 37 M. 50 Pf.

Barker. — Voir Aristote.

Berndt, R., Der innere Zuzammenhang der in den platonischen Dialogen Hippias Minor, Laches, Charmides und Lysis aufgewiesenen Probleme. Progr., Lyck, 28 p.

Bickel, E., Platonisches Gottesleben. (A. f. G. Ph., 1908, nr. 4, p. 535-556.)

Bonner, C., Note on Plato Rep. III, 387 c. (Class. philos., nr. 4. p. 446.)

Bury, R. G., Plato, Symp. 219 c. καὶ περὶ κεῖνο ὅ γε. (Cl. R., 1908, nr. 4.)

— Plato, Philebus, 15 A-B. (A. f. G. Ph., XIV, 1, p. 108-109.)

Campbell, L., The religious element in Plato. (3d Congres for the hist. of relig.)

Ebeling, R., Mathematik und Philosophie bei Plato. Progr. Münden, 1909, in-4°, 18 p.

Eckert, W., Dialektischer Scherz in den früheren Gesprächen Platons. Progr. Nürenberg, 1907, 141 p.

Elmore, J., On the pronominal use of ὁ αὐτός in Plato. (Cl. philol. 1908, n. 2, p. 184-189.)

Flach, J., Platon et Montesquieu, théoriciens politiques. Leçon d'ouverture faite au Collège de France le 9 déc. 1908. Paris, p. in-8°, 29 p.

Freunds Schüler-Bibliothek. Präparationen zu den gr. und röm. Schriftstellern, zum Gebrauch für die Schule und den Privatunterricht erklärt und übersetzt. Platos Werke. 8. Gorgias. Kap. 65-83 (Schluss). 2. verbess. Aufl., p. 161-229. 9. Phaedon, Kap. 1-26. 3. umgearb. Aufl. p. 1-80. 10. Phaedon, Kap. 27. (Schluss.) 3. umgearb Aufl. p. 81-173. Stuttgart, Violet, p. in-8°, à 50 Pf.

Gardikas, G. K., Κρίσις τῆς ὑπὸ Σπ. Μωραΐτου ἐκδόσεως. Athènes, Sakellarios, 72 p.

Grimmelt, P., Platos Apologie und Krito nebst Abschnitten aus Phaedo, Symposion und Staat. Kommentar. Münster, Aschendorff. 160 p. 1 M. 60 Pf.

Hartmann. — Voir Aristote.

Hensel, R., Vindiciae platonicae. Diss. Berlin, 52 p.

Hœltermann, E., Platos Polemik im Menon, Euthydemos und Menexenos. (Z. f. Gymnasialw., 1909, 2-3, p. 81-101.)

Hude, K., Platons Criton 54 a. (Nord. Tidskr. filol., XVI, 2-3, p. 128.)

Illmann, Die Philosophie des Protagoras nach der Darstellung Platos. Progr. Friedland in Mecklenburg. 17 p.

Janacek. — Voir Aristote.

Joël, K., Zur Entstehung von Platons Staat. (Festschr. f. 49. Versammlg. d. Philologen, etc., 1907.) 39 p.

Kleemann, A. Ritter von, Die Stellung des Euthyphron im Corpus platonicum. Progr. Wien, 30 p.

— Platonische Untersuchungen. II : Menon. (A. f. G. Ph., XIV, 1, p. 50-75.)

Kluge, F., De Platonis Critia. (Diss. philol. Halenses, XIX, 1.)

Lüdke, G., Ueber das Verhältnis von Staat und Erziehung in Platos Πολιτεία. Diss., Erlangen, 38 p.

Méridier, L., Le mot μέθοδος chez Platon. (R. E. G., 1909, p. 234-240.)

Müller, H. E., Platon im humanistischen Gymnasium. (Z. f. Gymnasialw., 1909, 1. p. 1-24.)

Naber, S. A., Platonica. (Contin.) (Mn. 1908, nr. 1, p. 1-28; 2, p. 207-236; 4, p. 435-448; 1909, nr. 1, p. 1-59.)

Norvin, W., Einige Bemerkungen über die Platonüberlieferung. (Nord. Tidskr. filol., 1908, nr. 4. p. 129-151.)

Novotny, F., Novesi literatura v listech Platonovych. (Listy filol., 1908, nr. 2, p. 97-106.)

Orszulik. — Voir Section VIII.

Parmentier, L., Sur le Criton de Platon. (Mél. L. Havet.)

Prüm, E., Der Phaedon über Wesen und Bestimmung des Menschen. A. f. G. Ph., XIV, 1, p. 30-49.)

Rabe, H., Die Platonhandschrift Q. (Rh. M., 1908, nr. 2, p. 235-238.)

Reuther, H., De Epinomide platonica. Diss. Leipzig, Noske, 1907, p. in-8°, 83 p.

Richards, H., Platonica. VIII. (Class. Quart., II, 1908, nr. 1.)

— Platon, Theetet. 167 C et 209 A. (Ibid., nr. 2.)

Ritter, C., Platon. Dialoge. Inhaltsdarstellungen. II : Die Schriften des reifen Mannesalters, I. Teil : Der Staat. Stuttgart, Kohlhammer, 1909, 216 p. 4 M. 50 Pf.

— Neue Untersuchungen über Platon. Munich, O. Beck, 1910, VIII, 124 p.

Schiller, F. C. S., Plato oder Protagoras? Being a critical examination of the Protagoras' speech in the Theaetetus with some remarks upon error. London, Blackwell. 1 sh.

Schneider, G., Lesebuch aus Platon. Für den Schulgebrauch hrsg. Leipzig, Freytag; Wien, Tempsky, 136 p. 1 M. 50 Pf.

Schuré, E., Hermes and Plato. The mysteries of Egypt and the mysteries of Eleusis. Translat. by *F. Rothwell*. London, Rider, 1909, 117 p.

Shorey, P., Note on Plato Philebus 11 b c. (Class. philol., 1908, nr. 3, p. 343-345.)

Soetzel, E., Die Behandlung des Erkenntnisproblems im platonischen Theätet. Teil I : Gedankengang und Analyse der Behandlung des Problems bis zum Ende der ersten Definition. Diss. Berlin, 78 p.

— Die Behandlung des Erkenntnisproblems bei Platon. Eine Analyse des platonischen Theätet. Halle, Niemeyer, 132 p. 4 M.

Stewart, J. A., Plato's doctrine of ideas. Oxford, Clar. Press, 1909, 13, 205 p.

Taylor, A. E., Plato. (Philosophies ancient and modern.) London, Constable, 1909, 168, p.

Watson. — Voir Aristote.

Williams, M. V., Six essays on the Platon theory of knowledge as expounded in the later dialogues and reviewed by Aristotle. Cambridge, Univ. Press, 142 p.

Wood, M. H., Plato's psychology in its bearing on the development of will. Oxford, Clar. Press. 2 sh. 6 d.

PLOTIN.

Hagen, B. von, Ein Platoreminiszenz bei Plotin. (Ph. 1908, nr. 3, p. 475-477.)

Whitby, Ch. J., The Wisdom of Plotinus. A metaphysical study. London, Rider, 1909, 132 p. 2 sh.

PLUTARQUE.

Biographie des Aristeides. Hrsg. von *J. Simon*. Textheft, Einleitung und Kommentar. (Meisterwerke d. Gr. und Röm. in kommentierten Ausg., nr. 11.) Wien, Graeser, IV, 38, 81 p., 1 Karte. 1 M. 60 Pf.

— Life of Caius Martius Coriolanus, *North's* translation. Printed in modern type and orthography, as set for the examinations, with an introduction and notes, by *A. Jessopp* and *R. H. Allpress*. (Oxford and Cambridge ed.) London, G. Gill. 72 p. 1 sh.

Bücheler, F., Inschriftliches und zu Plutarchs Parall. min. (Berl. ph. Woch., 1908, nr. 16, p. 510-511.)

Cotterrill. — Voir Hermas.

Favre, Mme Jules, La morale de Plutarque (Préceptes et exemples). Avec les discours de Chantavoine, Lemonnier, prononcés aux obsèques de Mme Jules Favre et une notice sur Mme Jules Favre par *L. Bélugou*. Paris, Paulin, 1909, XCVI, 355 p. et 1 portrait. 6 fr.

Hartmann, J. J., Ad Plut. Praec. Reip. ger., 823 b. (Mn., 1908, nr. 2, p. 125.)

— Plut. de cap. ex inim. utilitate, 90 f. (Ibid., p. 210.)

— Plutarchus. (Ibid., p. 186, 215-216.)

— Ad Plutarchum. (Ibid., nr. 4, pp. 396, 414, 434; 1909, nr. 1, p. 66, 76, 111, 112.)

Jeukens, R. P., Plutarch von Chaeronea und die Rhetorik. Diss. Strasbourg, 1906, 100 p.

Kolfhaus, O., Plutarchi de communibus notitiis librum genuinum esse demonstrantibus. Diss. Marburg, 1907, 60 p.

Ruegg. — Voir Arrien.

Schmidt, K. F. W., Zu Plutarchs Moralia. (Berl. ph. Woch., 1909, nr. 13, p. 413-414.)

Scott-Moncrieff. — Voir Section XI.

Seiffert, C., Plutarchs Schrift Περὶ Εὐθυμίας. Progr. Pforta, 70 p.

Völsing, G., Plutarchus quid de pulchritudinis vi ac natura senserit. Diss. Marburg, 1908, 59 p.

Ziegler, K., Die Ueberlieferungsgeschichte der vergleichenden Lebensbeschreibungen Plutarchs. Leipzig, Teubner, 1908, VIII, 208 p. 3 M. 60 Pf.

— Plutarchstudien. (Rh. M., 1908, nr. 2, p. 239-253.)

POÈTES COMIQUES.

Leo, F., Komödienfragmente aus Oxyrh. Pap. VI, nr. 855. (H., 1909, nr. 1, p. 143-146.)

Richards, H., Further notes on the Greek comic fragments. (Class. Quarterly, I, nr. 2-3, p. 160-182.)

POÈTES LYRIQUES.

Stowasser, J. M., Uebersetzungsproben aus griechischen Lyrikern. Progr. Wien, 20 p.

POÈTES TRAGIQUES.

Blaydes, Fr. H. M., Analecta tragica graeca. Halle a. d. S., Waisenhaus, 156 p. 3 M

Ebeling, R., De tragicorum poetarum graecorum canticis solutis. Diss. Halle.

Loebe, W., De negationum bimembrium usu apud poetas tragicos graecos. Diss. Berlin, 1907, 77 p.

Terzaghi, N., Appunti sui paragoni nei tragici greci. (Stud. ital. de filol. class., XIV, 1906, p. 415-484.) Florenz, Seeber.

POLIORCÉTIQUES.

Schneider, Rud., Griechische Poliorketiker. Mit den handschriftlichen Bildern hrsg. und übersezt. (Abh. d. kgl. Ges. d. Wiss. zu Göttingen, Philol.-hist. Cl., Bd. XI, nr. 1.) Berlin, Weidmann, 1908, in-4°, XXXII, 109 p., 11 pl.

POLYBE.

Allen, Hamilton Ford. The infinitive in Polybius compared with the infinitive in biblical Greek. (Hist. and ling. studies in liter. related to N. T. 2d Series, I, 4,) Chicago, Univ. Press, 1907, 60 p.

Brief, S., Wie beeinflusst die Vermeidung des Hiatus den Stil des Polybius ? Progr. Ungi- Hradisch, 1907, 20 p.

Herwerden, H. van, Ad Porphyrogeniti excerpta de sententiis ex Polybio, ed. *U. Ph. Boissevain.* (Mn., 1908, nr. 2, p. 179-182.)

Reik, K., Der Optativ bei Polybius und Philo von Alexandria. Leipzig, Fock, 1907, XII, 197 p.

Schulte, A., De ratione quae intercedit inter Polybium et tabulas publicas. (Diss. philol. Halenses, XIV, 2.)

POLYCARPE (Saint).

Épîtres. — Voir Patrologie, *Les Pères apostoliques.*

PORPHYRE, philosophe. — Voir David.

Mauschild, H., De Porphyrio philosopho Macarii Magnetis apologetae Christiani in libris Ἀποκριτικῶν auctore. Diss. Heidelberg, 1907, 67 p.

PORPHYRE, poète.

Seeck, G., Das Leben des Dichters Porphyrius. (Rh. M., 1908, nr. 2, p. 267-282.)

POSIDONIUS.

Tropea, C., Pompeo e Posidonio a Roma. (Riv. stor. ant. 1908, nr. 4.)

PROCLUS.

Procli diadochi in Platonis Cratylum commentaria. Edidit *G. Pasquali.* Leipzig, Teubner, in-16. (Bibliotheca Teubneriana.) 3 M.

Procli Diadochi Hypotyposis astronomicarum positionum. Una cum scholiis antiquis e libris manu scriptis ed., germanica interpretatione et commentariis instruxit *C. Manitius.* Leipzig, Teubner, 1909, in-16, XLVIII, 478 p., mit fig. (Biblioth. Teubner.) 8 M.; geb. 8 M. 60 Pf.

Pasquali. — Voir Section II.

PROCOPE.

Brinckmann. — Voir Homère.

F., B., Procopiana. (Rh. M., 1908, nr. 1, p. 152-155.)

PRODICUS.

Riedl, F., Der Sophist Prodicus und die Wanderung seines « Herakles am Scheidewege » durch die römische und deutsche Literatur. Progr., Laibach, 46 p.

PSELLOS.

Müller, K., Epistolographie Michaela Psella. (Listy filol., 1909, nr. 1, p. 18-25.)

Renauld, Em., Quelques termes médicaux de Psellos. (R. E. G., 1909, p. 251-256.)

PTOLÉMÉE.

Cagnat. — Voir Section X.

PYTHAGORE et pythagoriciens.

Delatte, A. — Voir Orphica.

QUINTUS de Smyrne.

Zimmermann, A., Neue kritische Beiträge zu den Posthomerica des Quintus Smyrnaeus. Progr. Wilhelmshaven, 70 p.

RHÉTEURS.

Rabe, H., Aus Rhetoren-Handschriften, (Rh. M., 1908, nr. 1, p. 127-151; nr. 4, p. 512-530.)

SAPPHO.

Trad. p. *Poyard*. — Voir Pindare.

SOPHOCLE.

Tragödien. Deutsch in den Versmassen der Urschrift von *J. J. C. Donner*. Hrsg. und mit Einleitungen versehen von *G. Klee*. Leipzig, Hesse, p. in-8°, 497 p., mit Bildnis.

Tragedies. Translated, with a biographical essay, by *E. H. Plumptre*. London, Routledge, 1907, in-12, 392 p. 1 sh.

Ajax. Denuo recensuit, brevique annotatione critica instruxit *F. H. M. Blaydes*. Halle. Buchh. des Waisenhauses, 104 p. 2 M.

— With a commentary abridged from the larger edition of Sir *R. Jebb*, by *A. C. Pearson*. Cambridge, Univ. Press, xlviii, 208 p.

Michelangeli. L. A., L'Ajace di Sofocle, volgarizzamente in prosa condotto sopra un testo riveduto dal traduttore, Bologna, Zanichelli, xvi, 50 p.

Antigone. Uebersetzt und eingeleitet von *O. Altendorf*. Frankfurt a. M., Diesterweg, 93 p., Bildnis. 1 M. 60 Pf.

Électre, traduction en vers par *Ph. Martinon*. Paris, Fontemoing, 1907, in-8°, v, 63 p.

Präparationen nebst Uebersetzung zu Sophocles' König Oedipus, von einem Schulmann. 1. Teil. Dusseldorf, Schwann, 1907, in-16, 115 p. 50 Pf.

Philoctete. Denuo recensuit brevique adnotatione critica instruxit *F. H. M. Blaydes*. Halle, B. des Waisenh., iv, 87 p. 1 M. 80 Pf.

Präparationen nebst Uebersetzung zu Sophokles Philoktetes, von einem Schulmann. 2 Teile. Düsseldorf, Schwann, 89, 91 p. à 50 Pf.

Trachiniae. With a commentary abridged from the larger edition of Sir *R. C. Jebb*, by *G. A. Davies*. Cambridge, Univ. Press, 252 p. 4 sh.

Bayfeld, M. A., Sophocles, Electra, 724 sq. (Cl. R., 1908, marsh.)

Campbell, Lewis, Notes on Soph. Œd. R., 1218-9. (Cl. R., 1908, marsh.)

Drachmann, A. B., Zur Composition der Sophokleischen Antigone. (H., 1908, nr. 1 p. 67-76.)

Golligher, W. A., The particle ΓΕ in Sophocles, (Hermath., nr, 34.

Haupt. — Voir Aristote.

— Voir Euripide.

Jordan, H., Sophokles' Antigone. (N. J. Alt., 1909, nr. 2, 1. Abt., p. 81-99.)

Michelangeli, L. A., Sofocle, Ajace, v. 936. (Boll. fil. class., XIV, 11, p. 255-256.)

Richter, W., Kritisch-exegetische Bemarkungen zu Sophokles' Trachinierinnen. Progr. Schaffhausen, 80 p.

Schneider, M., Sophocles' Aias v. 144 ἱππομανῆ λειμῶνα und die übrigen mit -μάνης gebildeten Adjectiva. Festschr. für A. von Bamberg, p. 109-130.)

Trachidis, S., Διορθωτικὰ εἰς Ἀντιγόνην Σοφοκλέους. (Πανηγυρ. τοῦ καθηγ. Κόντου, p. 283-288. Ath., Sakellarios, 1909.

Vandaele, H., Varia. 1° La place respective des personnages sur la scène dans l'Antigone de Sophocle. (Mél. L. Havet.)

Wohlrab, M., Die Grundidee der Sophokleischen Antigone. (Z. f. Gymnasialw., 1909, 2-3, p. 102-111.)

TATIEN.

Hontheim, P. J., Die Abfolge der evangelischen Perikopen im Diatessaron Tatians. (Theol. Quartalschr., XC, 1908, p. 204 ss.; 339 ss.)

TÉLÈS.

Teletis reliquiae. Recognovit, prolegomena scripsit *O. Hense. Ed. II.* Tübingen, Mohr, 1909, CXXIV, 107 p.

THÉMISTIUS.

Gladis, C., De Themistii, Libanii, Juliani in Constantium orationibus. Diss. Breslau, 1907, 56 p.

Shorey. — Voir ARISTOTE.

THÉODORE PRODROME.

Chassiotis. — Voir SECTION VIII.

Haeger, O., De Theodori Prodromi in fabula erotica Ῥοδάνθη καὶ Δοσικλῆς fontibus. Diss. Göttingen, 148 p.

Lambros, Sp. P., Ἀνέκδοτον ποιημάτιον τοῦ Θεοδώρου τοῦ Προδρόμου. (N. Ἑλληνομν., V, 2-4, p. 333-334.)

Majuri, A., Anecdota Prodromea. [3 Monodies.] (Rendic. d. R. Accad. d. Lincei, Ser. V, vol. XVII, fasc. 7-9.)

THÉODORE Studite.

Grossou, Nic., Theodore Studite, son temps, sa vie et ses œuvres. (En russe.) Kiev, 1907, XXII, 312 p. (C. R. par N. Bonwetsch, Byz. Z. XVIII, p. 204-206.)

THEODORICUS.

Heiberg, J. L., Theodoricus Platonicus. (Berl. ph. Woch., 1909, nr. 3, p. 93-94.)

THÉODULE.

Osternacher, J., Theoduliana. Progr. Urfahr, 1907, 57 p.

THÉOPHRASTE.

Theophrastus, Characters. An English translation from a revised text, with introd. and notes, by *R. C. Jebb.* New ed., by *J. E. Sandys.* London, Macmillan, 1909, XVI, 230 p. 7 sh. 6 d.

Theophrasti Characteres. Recensuit *H. Diels.* (Script. class. bibliotheca oxoniensis.) Oxford, Clar. Press, s. d., p. in-8°, sans pagination.

Edmonds, J. M., Beiträge zum Text der Charaktere Theophrasts. (Class. Quarterly, 1908, nr. 2 et 3.)

THÉOPOMPE.

Fragments. — Voir SECTION VI, *Papyrologie*, *Hellenica Oxyrhynchia.*

— Voir CRATIPPE.

Roberts, W. R., Theopompos. (Cl. R., 1908, nr. 4, p. 118-122.)

Voir aux Anonymes l'attribution à Théopompe des fragments historiques d'Oxyrhynchus.

THUCYDIDE.

Thucydides Histories, book IV, edited by *T. R. Mills*, with a general introduction by *H. S. Jones.* Oxford, Clar. Press, 1909, p. in-8°, XXV, texte (sans pagination), notes, 158 p.

Ausgewählte Abschnitte für den Schulgebrauch bearbeitet von *Chr. Harder.* 2. Teil : Schüler-Kommentar. 2. vermehrte und verbesserte Auflage. Leipzig, Freytag, 104 p. 1 M.

L'epitafio di Pericle. Con introduzione e commento di *G. F. Caccialanza*. Torino, Paravia, XXIX, 148 p.

Colardeau, Thucydide et Cléon, à propos de l'affaire de Sphactérie. Ann. Univ. Grenoble, t. I, 1908, nr. 3.)

Hornbach, J., Die Stellung des Thukydides zu Perikles und Kleon. Progr. Eichstätt, 38 p.

Schmitt, H., Präparation zu Thukydides Buch I und II (Auswahl). 3. Aufl. Kraffl und Ranke's Präpar., 45 H.) Hannover, Goedel, 57 p. 90 Pf.

Shorey, P., On Thucyd. II. 15, 4. Class. philol., 1909, nr. 1, p. 81-82.)

Stahl, M., Methana bei Thukydides, V, 45, 2. (Rh. M., 1908, nr. 1, p. 152.

Stawell, F. M., Pericles and Cleon. (Thucyd. Class. Quart., II, 1908, nr. 1.

Vollgraff, J. C., Thucydidea (Contin.) (Mn., 1908, nr. 2, p. 187-204.

Wilamowitz-Moellendorff, U. von, Thukydides. VIII. (H., 1908, nr. 4, p. 578-619.

TIMOTHEOS AELURUS, Patriarche d'Alexandrie. Widerlegung der auf der Synode zu Chalcedon festgesetzten Lehre. Armenischer Text, mit deutschem und armenischem Vorwort, 2 Taf. und dreifachem Register, hrsg. von *Karapet Ter-Mekerttschian* und *Erwand Ter-Minassiantz*. Leipzig, Hinrichs, IX, V, XXXV, 396 p. 10 M.

VETTIUS VALENS, astrologue.

Cumont, Fr., Vettius Valens, VII, prooem. (R. Ph., XXXII, 1908, p. 226.)

XÉNOPHON.

Oeconomicus. Chapters 1-10. Edited by *Thompson* and *B. J. Hayes*. Introd., text, notes and vocabulary. (Univ. Tutorial Ser.) London, Clive, 1909, 130 p. 1 sh. 6 d.

Busolt. — Voir ANONYMES.

Feddersen, O. M., De Xenophontis Apologia Socratis et Isocratis Antidosi quaestiones duae Socratis litem attinentes. Diss. Jena, 1907, 61 p.

Frick, O., Xenophontis quae fertur Apologia num genuina putanda sit. (Diss philol. Halenses, XIX, 1.)

Kornemann, E., Eine neue Xenophonhandschrift auf Papyros. (Ph., 1908, nr. 3, p. 321-325.)

Mueller, R., Quaestionum Xenophontearum capita duo. Diss. Halle, 1907, 83 p.

Orszulik. — Voir SECTION VIII.

Richards, H., Notes on Xenophon and others. London, Richards, 1907, XII, 358 p.

Rosenstell, Ueber einige fremdartige Zusätze in Xenophons Schriften. Progr. Sonderhausen, 28 p.

XÉNOPHON d'Éphèse.

Schissel von Fleschenberg, O., Die Rahmenerzählung in den Ephesischen Geschichten von Xenophon von Ephesus. Innsbruck, Wagner, 1909, 66 p. 1 M.

ZACHARIAS, le Scholastique.

Krüger, G., Zacharias Scholastikos. (Realenzyklop. f. protestant. Theologie, Bd. XXII, p. 593 ss.)

VI. — ÉPIGRAPHIE. — PAPYROLOGIE.

Épigraphie.

ABBOTT, F. F., Some spurious inscriptions and their authors. (Cl. philol., 1908, p. 315-320.)

ARVANITOPOULLOS, A. S., Ἀνέκδοται ἐπιγραφαὶ καὶ πλαστικὰ μνημεῖα Τεγέας. (Ἐφ. ἀφχ., 1907, nr. 1-2, p. 105-122.)

BAKER-PENOYRE, J., and **Marcus N. TOD,** Thasos, Part I : inscriptions. (J. H. St., 1909, p. 91-102.)

BATES, W. N., New inscription from the Asclepieion at Athens. (Am. J. of arch., 1907, nr. 3, p. 307-314.) Illustr.

BUCK, C. D., An archaic Bœotian inscription. (Class. philol., 1909, nr. 1, p. 76-81.)

CARDINALI. — Voir Section VIII.

CHAVIARA, N. D., et **M. D.**, Ἀνέκδοται ἐπιγραφαὶ Περαίας τῶν Ῥοδίων. (Ἐφ. ἀρχ., 1907, nr. 3-4, p. 209-218.)

CLERMONT-GANNEAU, Une dédicace à « Astarté palestinienne » découverte à Délos. Note. (C. R. A. I., 1909, p. 307-317.)

— Sceau sémitique et alabastrum à inscr. grecque provenant d'Egypte. (Ibid., p. 323-327.) 3 fig.

COUSIN, G. (Posthume), Note sur une inscription d'Alabanda. (B. C. H., t. X, p. 311, nr. 4.) (B. C. H., 1908, nr. 1-4.)

CRÖNERT, W., Zu den griechischen Inschriften Bulgariens. (Jahresh. d. oest. arch. Inst., XI, 1 ; Beibl., p. 105-107.)

— Zur Namenliste der Synoikismosurkunde von Larisa. (Ibid., X, 1 ; Beibl., p. 39-41.).

— Das Epigramm auf Andronikos Kyrrhestes. (Ibid., p. 41-43.)

— Delphische Weihepigramm. (Ibid., XII, 1, 1909, p. 151 ss.)

CUNY, A., Les inscriptions préhistoriques de Lemnos (R. E. A., 1908, nr. 3.).

CUQ. — Voir Section XII.

DRERUP, E., Griechische Ostraka von den Menas-Heiligtümern. (Röm. Quartalschrift, 2-4, p. 240-261.)

FERGUSON, W. S., Researches in Athenian and Delian documents. II. (Klio, 1908, 3-4, p. 338-356.)

— Notes on Greek inscriptions. I. Ariathes V and Queen Nya. II. Theophilos and Pergamon. (Cl. philol., 1907, nr. 4, p. 401-407.)

— The priests of Asklepios. A new method of dating Athenian archons. (Univ. California public, cl. philol., I, 5, p. 131-173.)

FOUCART, P., Inscription de Gythion. (R. E. G., XXII, 1909, p. 405-409.)

GERLACH, G., Griechische Ehreninschriften. Halle, Niemeyer, XI, 116 p.

GIANNOPOULOS, N. J., Zusätze zum neuen Corpus der thessalischen Inschriften. (M. I. A., 1908, nr. 3, p. 289 ss.)

GRAINDOR, E., Inscriptions des Cyclades. (M. B., 1908, nr. 2, p. 111-115.)

GRÉGOIRE, H., Note sur une inscription de Priène. (R. de l'I. P. en Belgique, LI, 1908, p. 215-216.)

— Notes épigraphiques, I-III. (Ibid., p. 217-221.)

— — IV-VI. (Ibid., p. 277-287.)

— — VII-X. (Ibid., LII, 1909, p. 1-17.)

HATZFELD., J., Une inscription de Délos en l'honneur de M. Junius Brutus. (B. C. H., 1909, nr. 8-12, p. 467-471.)

HATZIS (Χάτζης), **A. Ch.,** Ἱεροὶ νόμοι ἐξ Ἀχαΐας. (Ἐφ. ἀρχ., 1908, nr. 1-2, p. 97-102.)

HEPDING, H., Die Arbeiten zu Pergamon, 1904-1905. II : Die Inschriften. III : Die Einzelfunde. (M. I. A., 1907, nr. 2-3, p. 241-415.)

HICKS, E. L., Three inscriptions from Asia Minor. (J. H. St., 1908, nr. 2, p. 226-228.)

HILLER von GÄRTRINGEN, F., Inscriptiones graecae. (Klio, 1908, nr. 3-4, p. 521-523.)

— Inschriften unsicherer Herkunft. (M. I. A., 1908, nr. 1-2, p. 161-164.)

— und E. **ZIEBARTH,** Νόμος Αἰγιάλης (Ἐφ. ἀρχ., 1907, nr. 3-4, p. 185-198.)

HOLLEAUX, M., Décret des Amphictions de Delphes, relatif à la fête des Niképhoria. (Mél. L. Havet.

— Antiochos Mégas. (Note sur une inscription de Délos.) (B. C. H., 1908, nr. 5-10.)

Inscriptiones Graeciae Septentrionalis voluminibus VII et VIII non comprehensae. Pars secunda : Inscriptiones Thessaliae. Consilio et auctoritate Academiae litterarum reg. Borussicae edidit *O. Kern.* Indices composuit *F. Hiller von Gärtringen.* Berlin, Reimer, gr. in-4°, XXVIII, 338 p. 49 M.

KEIL, Br., Ueber Kleinasiatische Grabinschriften. (H., 1908, nr. 4, p. 522-578.)

KENYON, F.-G., Two Greek school-tablets. (J. H. St., 1909, p. 29-40.)

KERAMOPOULLOS, D., Zu IG, VII, 2463 und 553. (M. I. A., 1908, 3, p. 211-215.)

— Ἀμφισσαϊκῆς ἐπιγραφῆς ἔκδοσις δευτέρα (Ἐφ. ἀρχ., 1908, nr. 3, p. 159-194.) 1 fig.

— Note complémentaire. [Sur une dédicace « non déchiffrée », selon Perdrizet]. (B. C. H., 1908, nr. 5-10.)

KOLBE, W., Die Arbeiten zu Pergamon, 1904-1905. IV. Ephebenlisten. (M. I. A., 1907, nr. 2-3, p. 415-470.)

KRETSCHMER, P., Eine boiotische Vaseninschrift. (Glotta, 1907, nr. 1, p. 82-86.) 1 pl.

LAMBROPOULOS, Al., Δύο ἐνεπίγραφα μνημεῖα. (Ἀθ., XXI, p. 311-314.)

LATTERMANN, H., Griechische Bauinschriften. (Diss. argentorat., XIII, 3.) Strassburg, Trübner, VII, 137 p., 4 Taf., 2 Abb. 5 M.

— Noch einmal zur Bauinschrift aus Athen. (M. I. A., 1908, nr. 1-2, p. 75-81.)

— — Diss. Strassburg, 63 p., 3 Taf.

LEHMANN-HAUPT, C. F., Eine griechische Inschrift aus der Spätzeit Tigranocertae. (Klio, 1908, 3-4, p. 497-521.)

LIDZBARSKI, M., Griechische und lateinische Inschriften. (Ephem. f. semit. Epigraphik, II, 3, p. 323-344.)

LITTMANN, E. and W. K. PRENTICE, Greek and Latin inscriptions in Syria. Leyden, Brill, 20 et 41 p.

MASPERO, J., Notes épigraphiques. (Bull. de l'Institut franç. d'arch. orient., nr. 6, 1908.) T. à p., 5 p.

MEISTER, R., Ein Ostracon aus dem Heiligtum des Zeus Epikoinios im kyprischen Salamis. (Abhandlgn. d. Sächs. Ges. d. Wiss., 27. Bd., p. 303-332. 2 pl.)

NACHMANSON, E., Inschriften aus Athen. (M. I. A., 1908, nr. 3, p. 199-211.)

NILSSON. — Voir Section XIII.

OEHLER. — Voir Section IV.

OLIVIERO, G., Intorno alla epigrafe della statua di Marmo « il palestrita ». Napoli, Cimmaruta, 1908, 11 p.

PAPAVASILEUS, G. A., Ἐπιγραφαί. (Ἐφ. ἀρχ., 1907, nr. 1-2, p. 11-30.) 3 fig.

PERDRIZET, P., Macédonismes dans une inscription d'Égypte. (R. E. A., 1908, nr. 4, p. 336-338.)

PREMERSTEIN, A. von, Die Urkunde eines arkadischen Synoikismos. (M. I. A., XXXIV, 1909, 3, p. 237-268.)

REINACH, A. J., Bulletin épigraphique (R. E. G., 1909, p. 145-195 ; p. 305-335.)

REINACH, Th. — Voir Section XIII (Παρθενών).

RICCI, S. de, Inscriptions grecques et latines de Syrie, copiées en 1700. (R. arch. 1907, sept.-oct., p. 281-294.)

ROUSSEL, P., Les Athéniens mentionnés dans les inscriptions de Délos. Époque de la seconde domination athénienne. Contribution à la Prosopographia attica de J. Kirchner. (B. C. H., 1908, nr. 5-10.)

— Note sur les inscriptions de Délos en l'honneur de C. Billienus. (B. C. H., 1909, nr. 8-12, p. 443-444.

SCHLAGETER, J., Zur Laut- und Formenlehre der ausserhalb Attikas gefundenen Inschriften. Freiburg i. Br., in-4°, 33 p.

SCHWAB, Moïse, Rapport sur les inscriptions hébraïques de l'Espagne (N. arch. des missions sc. et litt., XIV, 3, p. 229-421.) Paris, Imp. nat., 1907, 193 p., 23 fig. (Plusieurs inscr. concernant des Grecs.)

SERRUYS, D., Inscriptions chrétiennes d'Égypte. (R. Ph., XXXIII, p. 71-78.)

SPIRIDAKIS, Α. J., Ἀρχαιοτάτη θεσσαλικὴ ἐπιγραφὴ προικοδοτική. (Ἐφ. ἀρχ., 1908, nr. 1-2, p. 59-63.)

TOD, M. N., A statute of an Attic thiasos. (Annual Brit. School at Athens, XIII.)

VALETON, J. M. J., De inscriptionis Phrynicheae partis ultimae lacunis explendis. (H., 1908, nr. 4, p. 481-510.)

— Quaestiones graecae. De inscriptione Lygdamensi (contin.) (Mn. 1908, nr. 3, 1909, nr. 1.)

VASSIS (Βάσης) S., Ἐπιγραφικὰ εἰς τὸν ἐξ Αἰγιάλης νόμον (Ἐφ. ἀρχ., 1908, nr. 3, p. 193-196.)

VOLLGRAFF, W., Inscriptions d'Argos. (B. C. H., 1909, nr. 1-7, p. 171-200; nr. 8-12, p. 445-466.) 5 fac-similés d'inscriptions.

WIEGAND, T., Inschriften aus dem Levante. (M. I. A., 1908, nr. 1-2, p. 145-161.)

WILHELM, A., Inschrift aus Pagai. (J. oest. arch. Inst., X, 1, p. 17-32.)

— Inschriften aus Athen. (Ibid., p. 35-41.)

— Inschriften aus Halikarnassos und Theangela. (Ibid., XI, 1, p. 75, 53-75.)

— Eine Inschrift des Königs Epiphanes Nikomedes. (Ibid., p. 75-82.)

— Zu den Inschriften des Bundes der Magneten. (H., 1909, nr. 1, p. 41-60.)

ZOLOTAS, Æmilia, Κιακαὶ ἐπιγραφαί. (Ἀθ., XXI, p. 465-553.)

— Βραχεῖαι ἐπανορθώσεις καὶ προσθῆκαι εἰς τὰς ἐν τῷ παρόντι τόμῳ Κιακὰς ἐπιγραφάς, κ. τ. λ. (Ibid., 4, p. 509-526.) 1 pl.

ZOLOTAS, G. J., Κιακῶν καὶ Ἐρυθραϊκῶν ἐπιγραφῶν συναγωγή. (Ἀθ., XX, 1908, 1-3, p. 113-381), 28 pl.

Papyrologie.

Aegyptische Urkunden aus den kgl. Museen in Berlin. Griech. Urk. IV, 5. Berlin, Weidmann, VII, 92 p., 4 Lichtdr. Taf.

Anonymer Kommentar zu Platons Theaetet (Pap. 97-82) nebst 3 Bruchstücken philosophischen Inhalts (Pap. n. 8: 9766-9769) unter Mitwirkung von *J.-L. Heiberg* bearbeitet von *H. Diels* und *W. Schubart*.

Catalogue of the Greek papyri in the British Museum. Vol. III. Ed. by *F. G. Kenyon* and *H. J. Bell*. Oxford, Clar. Press, 1907, LXXIV, 388 p., 100 fac-similés.

CRÖNERT, W., Notes sur les papyrus Th. Reinach. (R. E. G., XX, 1907, p. 358-363.)

Griechische Urkunden der Papyrussammlung zu Leipzig, 1. Bd., hrsg. von *L. Mitteis*. Leipzig, Teubner, 1906, in-4°, 380 p.

Griechische Papyri der k. Universität-und Landesbibliothek zu Strassburg i. E., hrsg. von *F. Preisigke*. I. Bd., 2. Heft. Urkunden, nr. 24-54. Strassburg, Schlester und Schweikhardt, III, und p. 97-186, 6 lichtdr. Taf. und 20 Schriftproben im Text. 18 M.

Hellenica Oxyrhynchia cum Theopompi et Cratippi fragmentis. Recogn. *B. P.*

Grenfell and *A. S. Hunt* Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis. Oxford, Clar. Press. s. d. 1 sh. 6 d.

HERWERDEN, H. von. — Voir Section V, Ménandre.

KEIL, Br., Papyrus de Lille, nr. 1. B. C. H., 1908, nr. 1-4.

KORNEMANN. — Voir Section V, Xénophon.

KOERTE, A., Die Komödienpapyri von Ghorân. (H. 1908, nr. 1, p. 38-57.

MASPERO, J., Etudes sur les papyrus d'Aphrodité. B. Instit. fr. d'arch. Orient., t. VI). Le Caire, 1908, in-4°, 46 p.

NICOLE, J., Fragment d'un traité de chirurgie, etc. Voir Section V, Anonymes.

Oxyrhynchus papyri (the). Part VI, ed. by *B. P. Grenfell* and *S. Hunt*. Londres, Exploration Fund, xiv, 381 p., 6 pl.

Papyrus grecs publiés par l'Institut papyrologique de l'Université de Lille sous la direction de *Pierre Jouguet* avec la collaboration de *P. Collard, J. Lesquier* et *M. Xoual*, T. I, fasc. 2. Paris, Leroux, 1908, in-4°, 65 p.

PAVOLINI, P. E., Frammenti lirici e drammatici di papiri Berlinesi. (At. e R., nr. 106, p. 303-306.)

RAEDER, H., Les Papyrus d'Oxyrrhynchos. (V. C.-rendu, Nord. Tidskr. filol., 1908, p. 83.)

REICH, N., Demotische und griechische Texte auf Mumientäfelchen in der Sammlung der Papyrus Herzog Rainer (Stud. zur Palaeographie und Papyrusk. hrsg. von *C. Wessely*, VII.) Leipzig, Avenarius, vi, 88 p. autogr., 12 pl. 6 M.

SCHUBART, W., The Tebtunis Papyri, II. (Gött. gel. Anzeigen, 1908, nr. 3.)

SERRUYS. — Voir Section V, Cyrille.

SUDHOFF. — Voir Section IV.

The Tebtunis papyri. Ed. by *B. Grenfell, A. S. Hunt, E. Goodspeed*. Part II. London, Frowde, 1907, xvi, 485 p., 3 pl.

TRIANTAPHYLLOPOULOS, K. D., Ἡ παπυρολογία καὶ τὸ ῥωμαϊκὸν δίκαιον. (Ἐπιθεώρ. κοινων. κ. νομ. ἐπιστημῶν, I, 1908, p. 69-95.)

VIERECK, P., Die Papyrusurkunden von Hermupolis. Ein Stadtbild aus römischer Zeit. (D. Rundschau, 1908, p. 98-117.)

WEIL, H., Papyrus récemment découverts. (R. E. G., 1909, p. 1-12.) [Euripide, etc.]

VII. — Paléographie. — Collections de manuscrits.

Album palaeographicum. Tabulae LIV selectae ex cunctis jam editis tomis codicum graecorum et latinorum photographice depictorum duce Sc. de Vries. Lugduni Batavorum, Sijthoff, 1909. 24 M.

BIRTH, Th., Κεφαλίς als Buchterminus. (Rh. M., 1907, nr. 3, p. 4.)

GOLLOB, E., Die griechischen Handschriften der öffentlichen Bibliothek in Besançon (S. W. Ak.) Wien, Hölder, 23 p. 60 Pf.

— Medizinische griechische Handschriften des Jesuitenkollegiums in Wien. (XIII. Lainz.) (S. W. Ak.) Wien, Hölder. 40 Pf.

IBSCHER, H., Beobachtungen bei der Papyrusaufrollung. (A. f. Pap. V, 1909, p. 191-194.)

JACOB, A., Un feuillet palimpseste du codex parisinus supplément grec 1232. [Fragment de la Σύνοψις πραγματική de Michel Attaliate (Mél. Louis Havet.)

KNŒS, H., Codex graecus XV Upsaliensis. Mémoires Academiques d'Upsal, Librairie Acad. (Almquist et Wicksells), III, 63 p.

— Περί τινων βαρβερινῶν κωδίκων. (Ibid., p. 451-467) (sur les manuscrits de matière byzantine.)

— Οἱ ἐν Κοζάνῃ [Macédoine] ἑλληνικοὶ κώδικες. (Ibid., p. 327 ss.)

KRUMBACHER, K., Neue Handschriften aus dem Sinai. (Byz. Z., XVIII, 3-4, p. 713.) [626 mss. grecs non compris dans le catalogue de Gardthausen, retrouvés par V. N. Benesevic, jeune savant russe. — Voir son rapport dans le Bull. de l'Ac. imp. des sc. de Saint-Pétersbourg, 1908, p. 1145-1148.]

LAMBROS, Sp. P., Κατάλογος τῶν κωδίκων τῆς ἐν Ἀθήναις βιβλιοθήκης τῆς βουλῆς. (Ν. ἑλληνομν., V, 1, p. 100-107; V, 2-4, p. 301-326; 468-478.)

— Τὸ πρωτότυπον τοῦ τυπικοῦ τῆς ἐν Κωνσταντινοπόλει μονῆς τοῦ Παντοκράτορος. (Ibid., p. 392-399.)

MENTZ, A., Geschichte und System der griechischen Tachygraphie. Berlin, Gerdes und Hödel, 1907, 55 p. 1 M.

NAU, P., Deux catalogues de la bibliothèque du hiéromoine Ignace en 1516-1522. [Notes du ms. Coislin 292.] (R. de l'Or. latin, XIII, 1908, p. 205-210.)

New palaeographical Society, Fac-similes of ancient manuscripts and inscriptions, edited by *E. Maunde Thompson, G. F. Warner, F. G. Kenyon*. Part. VI, pl. 126-150. London, Brit. Mus. Oxford, Univ. Press. [Textes grecs : pl. 126, 127 (Ménandre), 128, 129, 130.]

RABE. — Voir Section V, Platon.

SERRUYS. — Voir Section V, Cyrille.

SIDERIDIS, X. A., Περί τινος ἀπογράφου τοῦ Νομοκάνονος τοῦ Μανουὴλ Μαλαξοῦ, (Ἑλλ. φιλολ. σύλλογος Κ. Π., XXVIII, 1907, p. 183-205.)

SOMMER, F., Zum inschriftlichen νυ ἐφελκυστικόν. (Festschr. d. Philol., 1907), Leipzig, 1907, 39 p.

VÉIS (Βέης), **Nicos**, Κατάλογος... Catalogue des manuscrits du monastère des 40 saints à Therapnai (Laconie) et du monastère de Saint-Théodore à Aroania (Ep. de Kalavryta). (Syllogue Parnassos d'Athènes, Ἐπετηρίς, années 7-9.)

VOGEL, M., und **V. GARDTHAUSEN,** Die griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance (XXXIII. Beiheft zum Zentralbl. f. Bibliothekswesen). Leipzig, Harrassowitz, 1909, xii, 508 p.

WECKLEIN. — Voir Section V, Homère.

WEIGL, L., Zum Cod. Vindob. philol. gr. 108. (Byz. Z., 1908, nr. 1-2, p. 141, 142.)

WEINBERGER, W., Bericht über Paläographie und Handschriftenkunde 1903-1906. (Bursians Jahresb., 1907, nr. 7; 3 Abt., p. 15-53.)

— Zum antiken Bibliotheks-und Buchwesen. (Z. f. d. oesterr. Gymnasien, 1908, nr. 7.)

— Beiträge zur Handschriftenkunde. I. [Die Bibliotheca Corvins.] (S. W. Ak. CLIX, 6.) Wien, Hölder, 89 p.

YOUNG, J., and **P. H. AITKON,** The catalogue of the manuscripts in the library of the Hunterian Museum in the University of Glasgow. Glasgow 1908, xi-566 p.

VIII. — Grammaire — Lexicographie.

ABBOTT, G. F., Κοῦροι πατέρων. (Cl. R., 1908, nr. 4, p. 123.)

ALLEN, T. W., Varia graeca. (Class. Quarterly, 1908, nr. 3, p. 1095-1096.)

— The plural of γῆ and ὕλη. (Cl. R., 1908, sept.)

ARNOLD, E. V., and **R. S. CONWAY,** The restored pronunciation of Greek and Latin ; 4th and revised ed., embodying the schemes approved for Latin and Greek by the classical Association. Cambridge, Univ. Press, 32 p. 1 sh.

BARONE, M., Sull' uso dell' aoristo nel περὶ ἀντιδόσεως d'Isocrate, con una introduzione intorno al significato fondamentale dell' aoristo greco. Roma, Lincei, 1907, 107 p.

— Nota di etimologia greca. (Bull. d. filol. class., XIV, 12, p. 282-284.)

BAUNACK, J., Phokisch πλάτος-nummus. (Ph., 1908, nr. 3, p. 473-474.)

BECHTEL, F., Beiträge zur griechischen Wortforschung (Glotta, 1907, nr. 1, p. 71-75.)

— Das Namenelement-φρος (H. 1908, nr. 4, p. 644.)

BOISACQ, Em., Dictionnaire étymologique de la langue grecque étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes; fasc. 1-4, p. 1-320. Heidelberg et Paris, 1907-1909.

BRÉAL, M., Etymologies (M. Soc. ling., XV, nr. 3.)

-- D'où vient le nom de l'Asie Un exemple de grandissement. (R. E. G., 1909, p. 231-233.)

BRUGMANN, K., [Homerisches] ἴνος und ὄνος. (Indog. Forschgn., 1907, nr. 3-4, p. 157-202.)

BÜCHELER. — Voir Section VI.

BUCK, C. D., Greek dialect notes. (Glotta, I, 2-3, p. 128-132.)

BYWATER, Ingram, The Erasmian pronunciation of Greek and its precursors, Jerome Aleander, Aldus Manutius, Antonio of Lebrixa, London, Frowde, 97 p.

CARDINALI, Gius., Note di terminologia [greca] epigrafica. (Rendiconti d. Accad. dei Lincei, ser. V, vol. XVII, fasc. 1-3.)

CESAREO, P., Τύραννος-Usurpatore-Re-Tiranno. (Riv. di filol., 1908, nr. 4, p. 583-585.)

CHASSIOTIS, G., Ἡ γλῶσσα τοῦ Ἑλληνος. — Ὁ Πτωχοπρόδρομος καὶ οἱ ὁπαδοὶ αὐτοῦ Διαλέξεις... (Conférences faites au Syllogue littéraire grec de C. P.) C. P. Gérard frères, 1909, in-16, 407 p. (suivent deux autres conférences : 1° Ὁ ἐπὶ Τουρκοκρατίας γλωσσικὸς ἀγών καὶ ἡ ἐκνίκησις τῆς νεοελληνικῆς; 2° Οἱ πρὸς ἀναγέννησιν τῆς δημώδους γλώσσης νέοι ἀγῶνες.

COOK, A. B., Συκοφάντης. (Cl. R., 1907, p. 133-136.)

DEBRUNNER, A., Ῥωτακίζω. (Juvenes dum sumus.)

DŒHRING, A., Etymologische Beiträge zur griechischen und deutschen Mythologie. Progr. Königsberg i. Pr.. 1907, 30 p.

FRAENKEL, E., Zur griechischen Wortbildung. (Glotta, I, 2-3, p. 270-287.)

FREUND'S, W., Triennium philologicum, oder Grundzüge der philologischen Wissenschaften für Studierende und Freunde der klassischen Philologie. 3. vollständig umgearbeitete Aufl. II. Abt. I. Bd. : Griechische Grammatik. Neuarbeitet von *R. Wagner*. Stuttgart, Violet, iv, 218 p. 3 M. 50 Pf.

GERNET, L., Αὐθέντης. (R. E. G., 1909, p. 13-32.)

GILDERSLEEVE, B. L., Notes on Stahl's Syntax of the Greek verb. (Amer. J. of philol., XXIX, 3-4; XXX, 1.) Baltimore, Hopkins Press, 1909.

GOLLIGHER, The particle ΓΕ. — Voir Section V, Sophocle.

HATSCH, W. H. P., The use of ἀλιτήριος, ἀλιτρός, ἀραῖος, ἐνθύμιος, παλαμναῖος and προστρόπαιος. (Harvard Studies, XIX, 1908.)

HATZIDAKIS, G. N., Κτήτωρ-κτίτωρ κλπ. (Ἀθ., XXI, p. 441-463.)

H(ATZIDAKIS), G. N., Βολεύω, σοθεύω... (Ἀθ., 1908, 1-3, p. 102.)

— Grammatisches und Etymologisches. (Glotta, I, 2-3, p. 117-128.)

HIRZEL, R., Themis. Συκοφάντης. (Glotta, I, 4.)

HOFFMANN, O., Die Medialendung -σαι in der thematischen Flexion. (Glotta, 1908, nr. 1, p. 67-68.)

HOLL, K., Das Fortleben der Volkssprache in Kleinasien in nachchristlicher Zeit. (H., 1908, nr. 2. p. 240-254.)

HORA, P., Der Komparativ. Ein neues Deutungsversuch. Progr. Freistadt, 1907, 36 p.

HUSBAND, R. W., Books available for the study of the history of Greek and Latin sounds and inflections. (Class. J., 1908, III, 7, p. 271-277.)

KIEKERS, E., Griechische Eigennamen auf -νοος (νους). Indog. Forschgn., 1908, nr. 5, p. 353-365.)

KLEMENT, K., Schulgrammatik der griechischen Sprache. Auf Grund von *V. Hintners* gr. Grammatik bearbeitet. Wien, Hölder, IV, 192 p.

KORNEMANN, E., Κρήνη als « Weinquelle ». (Berl. ph. Woch., 1907, nr. 32, p. 1663.)

KORTE, A., ΧΟΡΟΥ. Mit einem Zusatz von *Immisch.* (H., 1908, nr. 2, p. 299-308.)

KRETSCHMER, P., Zur Geschichte der griechischen Dialekte. (Glotta, 1907, nr. 1, p. 9-59.)

— Zur griechischen und lateinischen Wortforschung. (Ibid., I, 2-3, p. 323-333.)

— Der Plan einer Thesaurus der griechischen Sprache. (Ibid., p. 339-346.)

KRUMBACHER, K., Das Programm des neuen Thesaurus der griechischen Sprache. (Internat. Wochenschrift f. Wissensch. etc., 29 mai 1909.) 12 p.

— Κτήτωρ. Ein lexikographischer Versuch. (Indog. Forschgn., XXV, p. 393-421.)

KUIPER, K., De vocabuli τρόπος vi atque usu per secula VI et V. (Mn., 1908, nr. 4, p. 419-431.)

LAUTENSACH, O., Ueber asigmatischer Aoriste mit α stat ο und ε bei den Tragikern und Komikern. (Festschr. f. A. von Bamberg, p. 70-89.)

LEO, F., ΧΟΡΟΥ. (H., 1908, nr. 2, p. 308-311.)

LINDHAMMER, L., Zur Wortstellung im Griechischen. Eine Untersuchung über die Spaltung syntaktisch eng zusammengehörigen Glieder durch das Verbum. Münchner Diss., 1907. Borna-Leipzig, 1907, 77 p.

LUDWICH, A., Anekdota zur griechischen Orthographie. VI. Ind. lect. Königsberg, 32 p.

— VII, p. 33-218.

— VIII, p. 209-244.

MEILLET, A., Les dialectes indo-européens. (Collection linguistique p. p. la Soc. de linguistique de Paris, I.) Paris, H. Champion, 138 p.

— Les dialectes grecs. [A propos d'un ouvrage d'*A. Thumb.*] (J. d. S. mars 1910, p. 108-114.)

MÉRIDIER. — Voir Section V, Platon.

METHNER, R., Die Grundbedeutungen und Gebrauchstypen der Modi im Griechischen. Progr. Bromberg, 75 p.

MISENER, G., The εἰ γάρ wishes. (Class. philol., 1908, nr. 2, p. 137-144.)

NAZARI, O., Spizzico di etimologie latine et greche. (Riv. di filol., 1908, nr. 4, p. 567-578.)

— Rapporti fonetici e morfologici tra i comparativi lat -ior, -ius, gr. -ίων, -ιον, ant. ind. -i-yan, -i-yas. (Ibid., nr. 1, p. 128-132.)

NITSCHE, W., Ueber die Bedeutung von πέλτη. (Berl. ph. Woch., 1908, nr. 43, p. 1353-1359.)

OPPENHEIM, E., Ἀραί. (W. St., 1908, nr. 1, p. 146-164.)

ORSZULIK, K., Beispiele zur griechischen Syntax aus Xenophon, Demosthenes und Platon. (Forsetzg.) Progr. Teschen, 1907, 14 p.

PREISENDANZ, K., Φύσις (Ph., 1908, nr. 3, p. 474-475.)

PRELLWITZ, W., Bericht über die griechische Dialektforschung von 1899 bis 1906. (Bursians Jahresb., 1907, nr. 10; 3. Abt., p. 1-14.

RADERMACHER, L., Ὡς ὁμοίως und Verwandtes. (Rh. M., 1908, nr. 2, p. 312-313.)

REES, K., The meaning of parachoregema. (Cl. philol., 1907, nr. 4, p. 387-401.)

REINACH, Th., Note additionnelle à l'article Παρθενών (B. C. H., XXXII, 1908, p. 498.) (B. C. H., 1909, nr. 8-12, p. 547.)

REUSS, F., Noch einmal die Bedeutung von πέλτη. (Berl. philol. Woch., 1908, nr 22, p. 702-704.)

RODENBUSCH, E., Zur Bedeutungsentwicklung des griechischen Perfekts. (Indog. Forschgn., 1907, nr. 3-4, p. 323.)

SCHLACHTER, R., Statistische Untersuchungen über den Gebrauch der Tempora und Modi bei den einzelnen griechischen Schriftstellern. I. Bei Homer. (Indog. Forschgn., 1907, nr. 3-4, p. 202-242.)

S(CHULZE), W., Ἐννή, μῶ, Σθεννώ. (Z. vergl. Spr., 1908, nr. 2, p. 113.)

SCHWYZER, E., Neugriech. und altgriechische Syntax. (N. J. Alt., 1908, nr. 7, 1. Abt., p. 498 ss.)

SCOTT, J. A., Studies in Greek sigmatism. Evanston (Illinois), 1909.

— Studies in Greek vocative. (Extr. de l'Amer. J. of philol., XXIV, 2, XXV, 1, XXVI, 1. Evanston, Illinois, 21 p.)

SKUTSCH, F., Die Flexion von τις. (Glotta, 1907, 1, p. 69-71.)

SOLMSEN, F., Beiträge zur griechischen Wortforschung. I. Teil, Strassburg, Trübner, v, 270 p. 9 M.

— Namensippe. (Glotta, 1907, nr. 1, p. 76-82.)

STARK. — Voir Section V, Homère.

STURTEVANT, E. H, Notes on Greek etymology. (Class. philol., 1908, nr. 4, p. 435-441.)

THOMPSON, E. F., Μετανοέω and μεταμέλει in Greek literature until 100 A. D., including discussion of their cognates and of their Hebrew equivalents. Chicago, Univ. Press, 29 p.

VAHLEN, J., Varia. (H., 1908, nr. 4, p. 510-522.)

VASMER, M. R., Les emprunts au grec dans l'ancienne langue slave. (En russe.) (Acad. des sc. de Saint-Pétersbourg, section de langue et littérature, t. XII, p. 198-289.) — C. r. par *Romansky*. (Byz. Z., XVIII, 1-2, p. 225-230.)

VOGESSER, J., Zur Sprache der griechischen Heiligenlegenden. Diss. München, 1907, 46 p.

WAHRMANN, P., Prolegomena zur einer Geschichte der griechischen Dialekte im Zeitalter des Hellenismus. Progr. Wien, 1907, 25 p.

WIEDEMANN, F., Ueber die Entwicklung des ältesten griechischen Alphabets. (Z. f. oesterr. Gymnasien, 1908, nr. 8-9, p. 673-678.)

— Zu Kirchhoffs Karte der griechischen Alphabete. (Klio, 1908, nr. 3-4, p. 523-526.)

WOOD, F. A., Greek and Latin etymologies. (Cl. philol., 1908, nr. 1, p. 74-87.)

ZEIMEISTER, H., Die griechische Declinationsformen bei Persius, Martialis und Iuvenalis. München, 41 p.

ZWIENER, C. A., De vocum graecarum apud poetas latinos ab Ovidii temporibus usque ad primi p. Chr. n. seculi finem usu. (Bresl. philol. Abhandlgn., IX, 5 (nr. 39), 224 p.

IX. Musique. — Métrique. — Orchestique. — Prose rythmique.

BICKEL, Ueber die modernen Theorien der antiken Metrik. (N. J. Alt., 1908, nr. 10; 2 Abt., p. 551-558.)

CLARK, Alb. Curtis, Fontes prosae numerosae. Collegit A. C. Cl. Oxford, Clar.

Press. 1909, 7, 48 p. [Prose tonique chez les Grecs, les Romains et les Byzantins.]

CRŒNERT, W., Die Hibehrede über die Musik. (H., XLIV, 4, p. 503, sq.)

EHRLICH, H., Die epische Zerdehnung. (Rh. M., 1908, nr. 1, p. 107-126.)

GASTOUÉ, Am., Catalogue des manuscrits de musique byzantine de la Bibliothèque nationale de Paris et des bibliothèques publiques de France. Paris, P. Geuthner, 1907, in-4°, 100 p., 7 pl. 20 fr.

GREIF, Fr., Études sur la musique antique. (R. E. G, n° 97, mai-juin 1909, p. 89-139.)

HENDRICKSON, G. L., Accentual clausulae in Greek prose of the first and second centuries of our era. (The Amer. J. of philol., XXIX, 1908, p. 280-302.)

HINRICHS, J., De operariorum cantilenis graecis. Diss. Giessen, 1908, 56 p.

KEIL, J., Zur Geschichte der Hymnoden in der Provinz Asia. (Jahresh. d. oest. arch. Inst., XI, 1, p. 101-111.)

KELLE. — Voir Section XII, Antiquités scéniques.

MAAS, P. — Voir Section XV.

MEILLET, A., De la quantité des voyelles dans quelques formes de l'article grec. (M. Soc. ling., XV, nr. 4.)

MOEHLER, A., Geschichte der alten und mittelalterlichen Musik. 2. vielfach verbess. und erweit. Aufl. (Sammlung Göschen, Bd. 121.) Leipzig, Göschen, 136 p., zahlr. Abb. und Musikbeilagen.

MUENSCHER. — Voir Section V, Isocrate.

PASINI. — Voir Section V, Diodore.

PELCKMANN, J., Versus choliambi apud Graecos et Romanos historia. Diss. Greifswald, 59 p.

REINACH, S., La danse grecque. (R. arch., sept.-oct. 1908.)

SCHMID, Aphorismen zur griechischen Metrik. (Korresp. f. d. Gelehrten und Realsch. Würtemb., 1908, nr. 11, p. 414-426.)

SCHMITT, M. C. P., Die Technik des ältesten Leierspiels. (Saalburg, nr. 17, p. 289-298.)

SCHRŒDER, O., Vorarbeiten zur griechischen Versgeschichte. Leipzig, Teubner, VII, 166 p. 5 M.

SOMMER, F, Zur griechischen Prosodie. (Glotta, I, 2-3, p. 145-240.)

SUCCO, F., Rhythmischer Choral, Altarweisen und griechische Rhythmen in ihrem Wesen dargestellt durch eine Rhythmik des einstimmigen Gesanges auf Grund der Accente. Gütersloh, Bertelsmann, 405 p. 7 M.

THIBAUT, le P. — Voir Section XV.

X. — Histoire. — Géographie.

BAEDEKER'S Greece. (Trad. angl. de l'éd. allemande de 1908.) Leipzig, Baedeker, 1909, CXXVI, 447 p., 16 cartes, 30 plans, 2 tableaux, 1 panorama. 8 M.

BAKER-PENOYRE. — Voir Section VI.

BAUD-BODY, D. et **F. BOISSONAS,** En Grèce par monts et par vaux. Avec des notices archéologiques par *G. Nicole* et une Préface par *Th. Homolle.* Genève, Boissonas.

BAUMGARTEN, F., Knosos, Progr. Freiburg i. Br., 1907, 35 p., 3 Taf.

BELOCH, K. J., Die Schlacht bei Salamis. (Klio, 1908, 3-4, p. 477-487.)

BERNARDAKIS, G., Notes sur la topographie de Césarée de Cappadoce. (Échos d'Or., XI, 1908, p. 22-27.)

BRANDENBURG, E., Kleinasiatische Untersuchungen. I. (Oriental. Literaturztg., 1907, nr. 7, p. 360-365.) 2 Taf.

— Phrygien und seine Stellung im Kleinasiatischen Kulturkreis. (Der alte Orient, 1907, nr. 2, p. 1-31.) 15 Abb.

BRÉAL. — Voir Section VIII.

CAGNAT, R., Les Νυγδῆνοι de Ptolémée. (C. R. A. I., 1909, p. 560-579.)

CHAPOT, V., Séleucie de Piérie. (S. A. F., M., 1907, p. 149-226.) 1 pl.

COMPTON, W. C., und **H. AWDRY**, Two notes on Pylos Sphacteria. (J. H. St., 1906, nr. 2, p. 274-282.) 7 fig.

COSTANZI, V., Zama insula. (Riv. di filol., 1908, nr. 1, p. 123-128.)

CROISET, A., Les démocraties antiques. (Bibliothèque de philosophie scientifique.) Paris, Flammarion, 1909, in-12, 339 p.

CUMONT, Fr., La plus ancienne géographie astrologique. (Klio, IX, 1909, 3, p. 263-273.)

DELAVAL COBHAM, Cl., Excerpta Cypria. Cambridge, Univ. Press, in-4, 523 p.

DITTBERNER, W., Issos. Ein Beitrag zur Geschichte Alexanders des Grossen. Berlin, Nauck, IV, 182 p., figg. 3 M. 60 Pf.

DŒRPFELD, W. — Voir Section V, Homère.

DUKAKIS, D., Μεσσηνιακὰ καὶ ἰδίᾳ περὶ Φαρῶν καὶ Καλαμάτας. Athènes, 1906, 80 p.

EHRLICH, H., König Ogygos. (Rh. M., 1908, nr. 4, p. 636-639.)

FAWCUS, G. E., The Athenian army in 431 B. C. (J. H. St., 1909, p. 22-28.)

FOUGÈRES, G., Grèce. (Guides Joanne.) Paris, Hachette, 1909, in-16, LXXV-514 p.

FREDRICH, C., Aus Philippi und Umgebung. (M. I. A., 1908, nr. 1-2, p. 39-47.)

— Imbros. (Ibid., p. 81-112.)

— Thasos. (Ibid., p. 215-246.)

GALLI, E., Per la Sibaritide. Studio topografico e storico. Acireale, 1907, 168 p.

GEORGIADIS, A. S., Les ports de la Grèce dans l'antiquité qui subsistent encore aujourd'hui. Athènes, Tarassopoulos, 1907, quer-folio, 6 pl. 130 dr.

GLOTZ, G., Le Conseil fédéral des Béotiens. (B. C. H., 1908, nr. 5-10.)

— Philippe et la surprise d'Elatée. (Ibid., 1909, nr. 8-12, p. 526-546.)

GRAINDOR, P., Histoire de l'île de Skyros jusqu'en 1538. Liège, Vaillant-Carmanne, 1907, 89 p.

GRILLENBERGER, O., Griechische Studien. Untersuchungen zu der Geschichte und der Geschichtsschreibung Griechenlands, mit besonderer Berücksichtung des vierten Jahrhunderts vor Chr., nach dem Tode des Verfassers hrsg. von *P. J. Wöhrer*. [Jahresberichte des Privat-Untergymnasiums der Cisterzienser zu Wilhering (Ober-Œsterreich) f. die Schul-Jahre 1905-1908.] Wilhering, 1907, 220 p.

HALL, H. R., Mursil and Myrtilos. (J. H. St., 1909, p. 20-22.)

HASLUCK, F. W., Bithynica. (Annual Brit. Sch. at Ath., XIII, p. 285-308.)

— The Marmara islands (J. H. St., 1909, p. 6-18.)

HERZFELD, E., Pasargadae. (Klio, 1908, nr. 1, p. 1-69.) 3 pl.

HETT, W. S., A short history of Greece to the death of Alexander the Great. London, Methuen, 324 p. 3 sh. 6 d.

HOGARTH, D. G. — Voir Section XIII.

HOLLEAUX, M., Études d'histoire hellénistique. La chronologie de la 5e guerre de Syrie. (Klio, 1908, 3-4, p. 267-282.)

JONES. — Voir Section IV.

JUDEICH, W., Die Schlacht am Granikos. (Klio, 1908, 3-4, p. 372-398.)

KÆRST, J., Geschichte des hellenistichen Zeitalters. II. Bd. 1. Hälfte : Das Wesen des Hellenismus. Leipzig, Teubner, 1909, xii, 430 p. 12 M. : geb. 14 M.

KAZAROW, G., Pour l'histoire de la Révolution oligarchique à Athènes, 411 av. J.-C.. (En russe.) (J. russe de l'I. P., juillet 1908.)

— Dulopolis-Poneropolis (Riv. stor. ital., N. S., XII, 1-2, p. 77-78.)

KLOTZ, A., Die Insel Thia. (H., 1908, nr. 2, p. 314-320.)

KROM, N. J., Seleukos und Candragupta. (H., 1909, nr. 1, p. 154-157.)

KUNTZE, R., Die Germanen in der antiken Literatureu. II. Teil : Griechische Literatur. Leipzig, Freytag, 1907, in-12, 128 p., 1 Karte.

LABASTE, H., Note sur un manuscrit du xvie siècle concernant la Crète. (R. E. G., 1908, nr. 91.)

LAGRANGE, M. J., La Crète ancienne. Paris, Gabalda, 157 p., figg., tableau et pl.

LEFEBVRE, G., Égypte gréco-romaine. (Annales du Service des Antiquités, 1908, p. 231-242.) Le Caire, Impr. de l'Institut français.

LEHMANN-HAUPT, C. F., Seleukos Nikators makedonisches Königtum. (Klio, 1907, nr. 3, p. 449-454.)

— Darius und der Achemeniden-Stammbaum. (Ibid., 1908, 3-4, p. 493-497.)

LENSCHAU, Th., Bericht über griechische Geschichte 1903-1906. (Bursians Jahresb., 1907, nr. 11; 3. Abt., p. 54-128 ; nr. 13, p. 129-261.)

MAASS, E., Die Griechen in Südgallien. (Forts.) (Jahresh. d. œst. arch. Instit., X, 1, p. 85-117.)

MAGO, M., Antioco IV Epifane, re di Siria. Torino, 1907, xi, 139 p.

MARSHALL, F. H., The second Athenian Confederacy. (Cambridge histor. essays, XIII.) Cambridge, xii, 136 p.

MAYER, M., Ephesus und seine Wiederaufdeckung. (Voss. Ztg., 1908, 16 und 23 August.)

MAYR, A., Die Insel Malta im Altertum. München, Beck, 1909, v, 555 p., 1 carte, 36 fig, 10 M.

MYRES, J. L., A history of the Pelasgian theory. (J. H. St., 1908, nr. 2, p. 170-225.)

OLDFATHER, W., Lokrika. (Ph., 1908, nr. 3, p, 411-473.)

PARETI, L., Ricerche sulla potenza marittima degli Spartani e sulla chronologia dei navarchi. (Estr. d. Mem. d. Acc. di sc. di Torino, Ser. II, t. LIX, p. 71-159.) Torino, Bona, 1909, in-4o.

PARLEY, P., Tales about Greece and Rome. London, Routledge, 1909, 192 p. 1 sh.

PERROT, G., Lettres de Grèce (R. arch., 1908, janv.-févr., p. 77-92.) T. à p. Paris, Leroux, 39 p.

PETERSEN, E., Athen. (Berühmte Kunststädte. (41. Bd.) Leipzig, Seemann, viii, 256 p., 122 Abb.

PHILADELPHEUS, A. T., Ἡ Δῆλος. Σύντομος ἱστορία, ἀνασκαφαὶ καὶ περιγραφὴ τῶν ἐπὶ ταύτης ἐρειπίων καὶ μνημείων. Athènes, Tsavella, 1909, in-12, 40 p., 1 pl.

POMTOW, H., Delphica. II. Bericht über die Ergebnisse einer neuen Reise nach Delphi. Mit Ill. (Berl. ph. Woch., 1909, p. 155, 186, 218, 251, 283, 315, 348, 381.)

— Studien zu den Weihgeschenken und der Topographie von Delphi. IV. Mit Beitr. von *H. Bulle*. (Klio, 1908, nr. 1, p. 73 ss.; 2, p. 186; 3-4, p. 395-447.)

PUGLISI-MARINO, S., Siculi e Greci nella Sicilia Orientale. Catania, Tip. Giannotta, 1909, 21 p.

RADET, G., La première incorporation de l'Égypte à l'empire perse. Extr. de la R. E. A.) Bordeaux, 1909 [avec une étude de Xénophon, Cyropédie].

REGLING, K., Crassus' Partherkrieg. (Klio, 1907, nr. 3, p. 357-395.)

RICCI, S. de, Une chronique alexandrine sur papyrus. (R. arch., 1908, nr. 11, p. 108-116.)

ROMAGNOLI, E., Fasi storiche nella concezione dell' ellenismo. (At. e R., nr. 110-111, p. 1-20.)

ROZWADOWSKI, J., Thracograeccia. (Stromata in hon. Morawski, p. 195-215.)

RÜGER, C., Zur Charakteristik Phokions. (Z. f. oesterr. Gymnasialw., nr. 8-9, p. 679-699.)

SCHJOETT, P. O., König Alexander und Macedonier. (Extr. des Skrifter udg. af Videnskabs-Selskabet i Christiania; hist.-filos. Kl. 1907.) Christiania, 1907, 27 p., 1 fig.

SCHULZ, O. Th., Vulgaritas Pelusii. (Klio, 1908, nr. 2, p. 263 s.)

SCHWABE, E., Die griechische Welt. Leipzig, G. Lang, 1909. (Cartes en couleur.)

SEMENOW, A., Solon in Waffen. (Berl. ph. Woch., 1908, nr. 19, p. 604-605.)

SEURE. M. G., Athènes antique. (Musée pédagogique, service des projections lumineuses ; notice sur les vues.) Paris, Impr. nat., 1907, 20 p.

— Nicopolis, etc. — Voir Section XIII.

TARN, W. W., The battles of Andros and Cos. (J. H. St., 1909, p. 264-285.)

TRENDELENBURG, A., Die Anfangsstrecke der Heiligen Strasse in Delphi. Progr. Berlin, 32 p., 10 Abb.

VEITH, G., Der Kavalleriekampf in der Schlacht am Hydaspes. (Klio, 1908, nr. 2, p. 131 s.)

WERENKA, D., Kritische Bemerkungen über die Gefechte der Thebaner von der Schlacht bei Haliartus bis zur Schlacht bei Mantinea. Progr. Czernowitz, 1907, 30 p.

WILCKEN, U., Zum Alexandrinischen Antisemitismus. (Abhandlgn. d. Sächs. Ges. d. W., 27. Bd., p. 781-840.)

WILHELM, A., Beschluss der Athener aus dem Jahre 338/7 vor Chr. (J. oest. arch. Instit., X, 1, p. 32-35.)

XI. — Religion. — Mythologie. — Culte.

ADAM, J., The religious teachers of Greece, being Gifford lectures on natural religion, delivered at Aberdeen. Edited with a Memoir by his wife. London, T. and T. Clark, 524 p. 10 sh. 6 d.

ALLEN, T. W., The Homeridae. (Class. Quarterly, I, nr. 2-3, p. 135-144.)

BECKSTROEM, A., Die Hieroscopie in Hellas. (Hermès russe, 1907, nr. 3.)

BISSING, W. von, Notes on some paintings from Pompeii referring to the cult of Isis. (Third Congress for the hist. of religions.)

BULARD. — Voir Section XIII.

COOK, A. B., The Cretan axe-cult outside Crete. (3d Congr. f. hist. of relig.)

CRŒNERT. — Voir Section VI, *Épigraphie*.

CUMONT, Fr. — Voir Section XIII.

DEONNA, Wald., Les « Apollons archaïques ». — Voir Section XIII.

DEUBNER, G., Totengericht. (H., 1908, nr. 4, p. 638-642.)

DEVINE, A., Official Handbook of the Olympic games. London, Hudson and Kearns, 1908.

DIELS, H. — Voir Section IV.

DŒHRING. — Voir Section VIII.

DOMASZEWSKI, A. von, Die politische Bedeutung der Religion von Emesa. (A. f. Rel., 1908, nr. 2-3, p. 223-243.)

EITREM, S., Hermes und die Toten. Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger for 1909, nr. 5. Christiania, Dybwad, 1909, 74 p.

EVANS, A. J., New lights on the cult and sanctuaries of Minoan Crete. (3d Congr. for the hist. of. relig.)

EVELYN-WHITE. — Voir Section XIII.

FAIRBANKS, The mythology of Greece and Rome. London, Appleton. 6 sh.

FERGUSON, W. S. — Voir Section VI, *Épigraphie.*

GARDNER, P., Greek influences on the religious art of N. India. (3d Congress for the hist. of religions.)

GAUCKLER, P., Le couple héliopolitain et la Triade solaire dans le sanctuaire syrien du *Lucus Furrinae* à Rome. (Extr. des Mél. d'arch. et d'hist. p. p. l'Ecole française de Rome, t. XXIX, p. 239-268.) Rome, 1909.

— La nativité de la déesse syrienne Atargatis. (C. R. A. I., 1909, p. 424-435.) 2 fig.

GIRARD, P., Le mythe de Pandore dans la poésie hésiodique. (R. E. G., 1909, p. 217-250.)

GLOVER, T. R., The conflict of religions in the early Roman empire. London, Methuen, 1909, 368 p. 7 sh. 6 d.

GRANELLO. — Voir Section V, Euripide.

HAMILTON, Mary, Incubation, or the cure of disease in pagan temples and christian churches. St Andrews. London, Simpkin, etc., 228 p.

— The pagan elements in the names of saints. (Annual of the British School at Athens, XIII, 1906-7, p. 348-356.)

HARRISON, Jane, E., Prolegomena to the study of Greek religion. 2d ed. ill. Cambridge, Univ. Press, 704 p. 15 sh.

— Prométhée et le culte du Pilier. (R. arch., 1908, nov.-déc., p. 429-431.) 1 pl.

— Helios-Hades. (Class. R., XXII, 1908, febr.)

— Bird and Pillar Worship. (3d Congr. f. the hist. of relig.).

HASTINGS, J., Encyclopædia of religions and ethics. Vol. I, part 1 (A-Acc). London, Clark, 1909. 2 sh. 6 d.

HATZIS (Χάτζης). — Voir Section VI, *Épigraphie.*

HEPDING, H., Griechische Neujahrsgebräuche aus Pergamon. (Hess. Bl. f. Volksk., VII, p. 40.)

HEY, F. O., Der Traumglaube der Antiq. Ein historischer Versuch. Progr. München, 40 p.

IMHOOF-BLUMER. — Voir Section XIV.

INGRAM, J. K., Outlines of the history of religion. Cheap ed. London, Black, 162 p.

JEVONS, F. B., An introduction to the study of comparative religion. London, Macmillan, 310 p. 6 sh. 6 d.

— Defixionum tabellae. (3d Congress for the hist. of religions.)

JONG, K. H. E. de, Das antike Mysterienwesen in religionsgeschichtlicher, ethnologischer und psychologischer Beleuchtung. Leiden, Brill, 1909, x, 362 p. 9 M.

KAZAROW. G., Deloptes. (A. f. Rel., 1908, 2-3, p. 409-411.)

— Zum Asklepioskult bei den alten Thraken. (Ibid., p. 511.

KÉRAMOPOULLOS. — Voir Section XIII.

KESELING. — Voir Section V, Anonymes.

KIHN, H., Patrologie. II. Bd. Vom Toleranzedikt von Mailand (313) bis zu Ende der patristischen Zeit (754). Paderborn, Schöningh, x, 514 p. (Wissenschaftliche Handbibliothek, 1. Reihe : Theolog. Lehrbücher, 29.)

KRAUS, M., Artemis-Aphaia. (Cl. R., 1908, febr.)

LECHAT, H., Borée ou Pan. (R. E. A., 1908, nr. 1, p. 33.)

LEHMANN, A., Aberglaube und Zauberei von den ältesten Zeiten an bis in die Gegenwart. Uebersetzt von *Petersen*. I. 2. umgearbeit. und erweit. Aufl. Stuttgart, Enke, xii, 665 p., 67 Abb., 2 Taf. 14 M.

LICHTENBERG, R. von, Zu den Götterthronen. (Orient. Literaturzeitung, 1908, 6, p. 294-297.) 1 Abb.

LOUIS, M. — Voir Section III.

MAAS, E., Mutter Erde. (Jahresh. d. œsterr. arch. Instit., XI, 1, p. 1-29.)

MACCHIORO. — Voir Section XIII.

MEYER, P. M., Aus der Geschichte eines Kultvereins des Apollon im griechisch-römischen Aegypten. (Klio, 1908, nr. 3-4, p. 427-440.)

MICHEL, Ch., La religion officielle et la religion populaire dans la Grèce ancienne. (1re leçon d'un cours professé au Collège de France.) (R. de l'I. P. en Belgique, t. LI, nr. 6, p. 349-367.) T. à p. Bruxelles, Lamertin, 1909.

NILSSON, M. P., Schlangensäule des Zeus Ktesios. (M. I. A., 1908, nr. 3, p. 279-289.)

— Das Ei im Totenkult der Alten. (A. f. Rel., XI, 4, p. 477.)

— Dionysos, etc. — Voir Section XIII.

— Zu Ζεὺς Καταβάτης. (Rh. M., 1908, nr. 2, p. 313-316.)

OESTERLEY, W. O., The evolution of the Messianic idea. A study in comparative religion. London, Pitmann, 276 p. 3 sh. 6 d.

OTTO, W., Priester und Tempel im hellenistischen Aegypten. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte des Hellenismus. II. (Schluss.) Bd. Leipzig, Teubner, vi. 417 p. 14 M.

PETTAZZONI, R., Le origini dei Kabiri nelle isole del Mare Tracio. (Accad. d. Lincei.) Roma, 1909.

PLUNKETT, E. M., The judgment of Paris. London. Murray, 1908, 199 p., 14 pl.

POHLENZ, M., Vom Zorne Gottes. Eine Studie über den Einfluss der griech. Philosophie auf das alte Christentum. (Forschgn. z. Religion und Literat. des Alt. und N. T., hrsg. v. *Bousset* und *Gunkel*, 12. H.) Gœttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, 1909, viii, 156 p. 5 M.

POTTIER, La chouette d'Athéné. — Voir Section XIII.

— Borée? Pan? Hélicon? (R. E. A., 1908, nr. 3.)

RADET, G., La déesse Cybébé d'après une brique de terre cuite récemment découverte à Sardes. (R. E. A., 1908, nr. 2, p. 109-160.) 1 pl., 66 fig.

— Cybébé. Étude sur les transformations plastiques d'un type divin. Bordeaux, Féret, 1909, 130 p.

REINACH, A. J., Les cultes romains et gréco-romains dans les provinces latines de l'empire romain. (R. des idées, 15 mai 1909.) 25 p.

REINACH, S., Phaéton. (R. H. R.; Ann. du Musée Guimet.) Paris, E. Leroux, 8 p.

— Orpheus. Histoire générale des religions. Paris, Alcide Picard, 1909, p. in-8°, 626 p.

ROMAGNOLI, E., Nimfe e Cabiri. (Ausonia, 1908, nr. 2, p. 141-207.)

ROMAIOS, K. A., Ὁ Ἥφαιστος ἐπὶ τῆς γιγαντομαχίας τοῦ θησαυροῦ τῶν Κνιδίων. (Ἐφ. ἀρχ., 1908, nr. 3, p. 245-254.) 3 fig.

ROSCHER, Ausführl. Lexikon der griechischen und römischen Mythologie, 57, 58, 59. Lfgn. Leipzig, Teubner. à 2 M.

SCHMIDT, K., Das Geheimnis der griechischen Mythologie und der Stein von Lemnos. Glewitz, Neumann, 143 p., 1 Taf. 1 M. 50 Pf.

SCOTT-MONCRIEFF, P. D., De Iside et Osiride. [Plutarch.] (J. H. St. 1909, p. 79-90.)

SEECK, O., Zur Geschichte des Isiscult in Rom. (H., 1908, nr. 4, p. 642-643.)

SLACK, S. B., Early christianity. (Ancient and modern religions.) London, Constable, 1909, in-12, 106 p. 1 sh.

STAÏS, B., Ἠλίνον εἰδώλιον Ἀφροδίτης. (Ἐφ. ἀρχ., 1908, nr. 1-2, p. 135-143.)

— Voir Section XIII.

STENGEL, P., Νεκύσια. (H., 1908, nr. 4, p. 645.)

TERZAGHI, N., Die Geisselung des Hellespontos. (A. f. Rel., 1907, nr. 1, p. 145-150.)

THOMPSON. — Voir Section XIII.

TOUTAIN, J., Etudes de mythologie et d'histoire des religions antiques. Paris, Hachette, 1909, in-12, 298 p.

Transactions of the third international Congress for the history of religions. Edited by *P. S. Allen* and *J. M. Johnson*. Oxford, Clar. Press, 1908, 2 vol. (Voir le titre et l'analyse des travaux dans la R. E. G., 1909, p. 483.)

TRVICKIJ, J., Les sources de l'histoire des origines du monachat égyptien. (En russe.) Sergiew, Posat, 1907, III, 400 p. 2 roubles 50.

VÜRTHEIM. — Voir Section V, Homère.

WALDA, G., Zur Rhesosfrage. 1. Teil. Progr. Prachatitz, 11 p.

WEINREICH, O., Antike Heilungswunder. Untersuchungen zum Wunderglauben der Griechen und Römer. (Religionsgeschichtl. Versuche und Vorarb., VIII, 1.), Giessen, Töpelmann, 1909, 212 p.

ZIEHEN, L., Bericht über griechische Sacralaltertümer. (Bursians Jahresb., 1908, nr. 2; 3. Abt., p. 1-64.)

XII. — Antiquités. — Institutions. — Droit.

ABRAHAMS, Miss Ethel B., Greek dress. A study ot the costume worn in ancient Greece from the pre-Hellenic times to the Hellenistic age. London, J. Murray, 1908, 134 p., illustrations. 9 sh.

AROLDI, C. E., Il diritto penale nell' antichità e nel medio evo. Milano, Sonzogno, s. d. (1907), in-24, 59 p. 1. 0. 20.

BAUER, E., Was haben die Griechen und was die Römer für die Kultur der Menschheit geleistet? Progr. Pola, 1907, 9 p.

BERNHŒFT, F., Die Verbuchung der dinglichen Rechte an Grundstücken im griechischen Recht. (Z. f. vergl. Rechtswiss., XX, 1907, nr. 1.)

CARCOPINO, J., Histoire de l'ostracisme athénien. (Biblioth. de la Fac. des L. de Paris, fasc. XXV. Mélanges d'histoire ancienne, p. 83-268.) Paris, F. Alcan, 1909.

CICCOTTI, E., Del numero degli schiavi nell' Attica. (Bibliot. di stor. econom., vol. IV, p. 585-600).

CUQ, E., Notes d'épigraphie et de papyrologie juridiques. VII. (N. R. histor. de droit fr. et étr., nov.-déc. 1908, p. 665-673.) Paris, Larose et Tenin.

DARESTE, R., Notes sur l'hypothèque en droit grec. (R. histor. de droit fr. et étranger, 1908, nr. 6.)

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments, etc. Ouvrage fondé par *Ch. Daremberg* et rédigé... sous la direction de M. *Edm. Saglio*, avec le concours de M. *Edm. Pottier*. 42e fasc. SACRIFICIUM — SCULPTURA.) Paris, Hachette, 1909, in-4. 5 fr.

EHRMANN, P., De juris sacri interpretibus atticis. Pars prior. Giessen, 43 p.

GARDINER, E. N., Throwing the javelin. J. H. St., 1908, nr. 2, p. 249-273. 4 pl., 10 fig.

GERLACH, G., De Graecorum titulis honorariis capita selecta. Diss. Halle, 30 p.

GERNET, L., L'approvisionnement d'Athènes en blé au ve et au ive siècle. Paris, Alcan, 1909. (Biblioth. de la Fac. des L. de Paris, fasc. XXV. Mélanges d'histoire ancienne, p. 271-391.) Paris, Alcan, 1909.

GIARRATANO, C., Commentationes dracontianae. Napoli, Detken e Rocholl, 1906, 51 p.

GOLIGHER, W. A., Studies in Attic law. (Ἀντίδοσις, διαδικασία) II. (Hermathena, nr. 33, 1907.)

— The Boeotian constitution. (Cl. R., 1908, nr. 3, p. 80-99.)

GUIRAUD, P., La proprieta fondiaria in Grecia sino alla conquista romana. (Biblioteca di storia economica, diretta da *V. Pareto.*, vol. II, parte 2, 1907, p. 1-454.

HAHN, L., Romanismus und Hellenismus im römischen Reich bis auf die Zeit Justinians. Leipzig, Dieterich, 45 p.

HEIBERG, J. L., En Graesk forpost. Kopenhague, Tillge, in-12, 40 p., 7 fig.

HOLSTEN, R., Griechische Sittlichkeit in mykenischer Zeit. Progr. Pyritz, 26 p.

HOORN, G. van, De vita atque cultu puerorum monumentis antiquis explanato. Amsterdam, 1909, 98 p., 37 ill.

JOUGUET, P., Remarques sur l'éphébie dans l'Égypte gréco-romaine. (R. Ph., 1910, n° 1, p. 43-66.)

KIRCHNER, V., Der « Lohn » in der alten Philosophie, im bürgerlichen Recht, besonders im Neuen Testament. Gütersloh, Bertelsmann, x, 216 p. 3 M.

KRÜGER, P., Hellenismus und Judentum im neutestamentlichen Zeitalter. Mit einem Geleitswort von *R. Kittel.* (Schriften des Institutum Delitzschianum, zu Leipzig, 1. Heft.) Leipzig, Hinrichs, 47 p. 1 M. 20 Pf.

LEISI, E., Der Zeuge im attischen Recht. II. Teil. Progr. Thurgau, in-4°, 95 p.

LÉOTARD, E., La famille dans l'antiquité. Étude comparative de mœurs grecques et romaines. Paris, Vitte, 1909, 75 p.

LIPSIUS, H., Zum Recht von Gortyn (Abhandlgn. d. Sächs. Ges. d. Wiss. 27. Bd. p. 391-410.)

MACKENSIE, D., Cretan palaces and the Aegean civilization. III. (Annual Brit. School at Athens, nr. 13.)

MARIANI, M., La Costituzione di Licurgo. (Conferenza.) Senigallia, Puccini e Massa, 1907, 32 p.

MORGAN, J. de, Les premières civilisations. Études sur la préhistoire et l'histoire jusqu'à la fin de l'empire macédonien. Paris, E. Leroux, gr. in-8°, 513 p. avec figg.

MOT, Jean de, La crémation et le séjour des morts chez les Grecs. (M. Soc. d'arch. de Bruxelles, XXVII, 6.) Bruxelles, Lamertin, 1909, 32 p.

NESTLE, W., Politik und Aufklärung in Griechenland im Ausgang des 5. Jahrhunderts vor Chr. I, II, III. (N. J., Alt., 1909, nr. 1, I. Abt., p. 1-23.)

NORTON, Fr. O., A lexicographical and historical study of διαθήκη from the earliest times to the end of the classical period. Chicago, Univ. Press, 71 p.

PAPPULIAS, Dem., Ἡ ἔμπρακτος ἀσφάλεια κατὰ τὸ Ἑλληνικὸν καὶ τὸ Ῥωμαϊκὸν δίκαιον. Τόμ. I. Leipzig, Deichert, 1909, VI, 377 p.

PARTSCH, Jos., Griechisches Bürgschaftsrecht. I. Teil : Das Recht des altgriechischen Gemeindestaats. Leipzig, Teubner, 1909, x, 434 p. 14 M.

PAULY-WISSOVA. Real-Encyklopädie der klassischen Altertumswissenschaft. Halbband 11 : Ephoros-Eutychos. Stuttgart, Metzler, 1907, 1536 p. 15 M.

— Halbband 12 : Fabri-Fiducia. 1909.

PONNELLE, L., Le commerce de la première Sybaris et de Siris, rivales commerciales. (Mél. d'arch. et d'hist., 1907, nr. 3-4, p. 243-276.)

RANKIN, E. Moore, The role of the μάγειροι in the life of the ancient Greeks, as depicted in Greek literature and inscriptions. Chicago, Univ. Press, 1907, VI, 92 p.

REINACH, Th., A propos de la loi d'Aegialé. [L'hypothèque en Grèce.] (R. E. G., 1909, p. 241-250.)

RENSCH, G., De manumissionum titulis apud Thessalos. V. (Diss. phil. Halenses, vol. XVIII, pars 2, p. 65-131.) 2 fig. 2 M. 40 Pf.

RICCOBONO. — Voir Section XV.

SANCTIS, G. de, Le assemblee federali degli Achei. (Riv. di filol., 1907, nr. 3.)

SCHAMMEL, F., Die Hochschule von Athen im IV. und V. Jahrhundert p. Chr. n. (N. J. Alt., 1908, nr. 9; II. Abt., p. 494-513.)

SERGI, G., La civiltà preellenica e gli scavi di Creta. (Antologia nuova, fasc. 880, p. 517-580.)

SEYMOUR. — Voir Section V, Homère.

SOLARI, A., Ricerche spartane. (Navarchi, Efori, etc.) Livorno, Giusti, 1907, XX, 303 p. L. 5.

SSERGEJEWITSCH, Les plus anciennes assemblées populaires des Germains et des Grecs. (En russe.) (J. du min. russe de la Justice, XIII, 1907.)

TALAMO. — Voir Section V, Aristote.

TARBELL, F. B., The palm of victory. (Class. philol., 1908, nr. 3, p. 264-278.)

TAUBENSCHLAG, R., Domoslose... L'essence juridique de la clausule καθάπερ ἐκ δίκης... dans les contrats grecs de l'époque ptolémaïque. (Czasopismo prawnicze i ekonomicznæ, IX, 3-4.)

THIERSCH, H., Gjölbaschi und lykisches Mutterrecht. (Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., XXV, 4, p. 235-240.)

ULLRICH. — Voir Section II.

VALETON, J. M. J., Quaestiones graecae. (Mn., 1909, nr. 1, p. 60-66.)

VIERECK, P., Aktenstücke zum griechisch-römischen Vereinswesen (Klio, 1908, nr. 3-4, p. 413-427.)

VISCHER, O., De pastorum quos poetae graeci et latini depingunt condicione, vita, moribus, arte. Diss. Tübingen, 1906, VI, 77 p.

VOLLGRAFF, W., Das Alter der neolithischen Kultur in Kreta. (Rh. M., 1908, nr. 2, p. 319-320.)

WILHELM, A., Beschlüsse der Athener aus dem Jahre des Archon Apollodoros (319-318 v. Chr.) (Jahresh. d. oesterr. Instit., XI, nr. 1, p. 82-101.)

YVELIN, C., Étude sur le féminisme dans l'antiquité. (Le Petit Var, de Toulon, 1905, 1906.) Préface de Mme *H. Mirtel.* Paris, Girard et Brière, VIII, 79 p. 1 fr. 50.

ZALESKIJ, W., Das Verhältnis der nationalöconomischen Theorien zu antiken Systemen im antiken Griechenland. (Arch. f. Rechts-und Wirtschaftsphilosophie, I, 1907-8, nr. 3 et 4.)

ZIEBARTH, E., Aus dem griechischen Schulwesen. Leipzig, Teubner, 1909, VIII, 150 p.

Antiquités scéniques.

ALLEN, J. J., On the costume of the Greek tragic actor on the fifth century B. C. (Class. Quart., I, 2-3, p. 226-242.)

DYER, L., The Olympian theatron and the battle at Olympia. (J. H. St., 1908, nr. 2, p. 250-273.)

KIEFER, K., Körperlicher Schmerz und Tod auf der attischen Bühne. Heidelberg, Winter, 1909, 112 p. 2 M. 80 P.

KŒRTE, A., Der Kothurn im fünften Jahrhundert. (Festschrift... der Philologen, 1907, 15 p.

REES, Kelly, The so-called rule ot three-actors in the Greek classical drama. Chicago, Univ. Press, 1908, 86 p.

XIII. — Art et archéologie. — Fouilles.

ABRAHAMS, Miss. — Voir Section XII.

ADLER, P., Das Zeusbild im Tempel zu Olympia. (Deutsche Rundschau, 19 08 nr. 9).

AMELUNG, W., Die Sculpturen des Vatikanischen Museums, im Antrage und unter Mitwirkung des kaiserl. deutsch. archäol. Instituts (Röm. Abteilg.) beschrieben. 2. Bd. (Belvedere, etc.) Berlin, Reimer, IV, 768 p., 83 Taf. 30 M.

— Zwei ephesische Fragmente (Jahresh. d. œsterr. arch. Instit. in Wien, XII, p. 172 ss.)

— Auch ein Kampf mit der Hydra. (Ibid., p. 183 ss.)

Antike Denkmäler, hrsg. vom kaiserl. deutschen archäol. Institut., II. Bd., 5. Heft (1902-1908) 60, 5 × 45, 5 cm. Berlin, Reimer, 14 Taf., III, 10 p. III. 40 M.

ANTONIADIS, Eug. M., Ἔκφρασις τῆς Ἁγίας Σοφίας. Leipzig, Teubner, 1909, 3 forts vol. in-4°, 750 p., 625 fig., 100 pl. 50 M.

ARVANITOPOULLOS, A. S., Ἡ σημασία τῶν γραπτῶν στηλῶν Παγασῶν. (Ἐφ. ἀρχ., 1908, nr. 1-2, p. 1-59, 4 pl.

— Θεσσαλικὰ μνημεῖα. Ἀθανασακεῖον Μουσεῖον ἐν Βόλῳ. Athènes, Eleutherodakis; Volo, Paraskevopoullos, 1909.

AWDRY, H., Note on the walls of Epipolai. (J. H. St., 1909, p. 70-78.) 2 plans, 2 fig.

BABELON, E., Le Congrès international d'archéologie classique, 2e session, Le Caire, avril 1909. Rapport de M. E. B., président de la délégation. (C. R. A. I., 1909, p. 355-366.)

BAILLET, J., Les tapisseries d'Antinoé au Musée d'Orléans. Orléans, Herluison, 24 p.

BAKER-PENOYRE, J., Thasos. Part II. Topography. (J. H. St., 1909, p. 202-250.) 25 fig.

BEHN, F., Die Schiffe des Telephosfrieses. (Jahrb. d. deutsch. arch. Instit., XXV, 4, p. 240-249.)

BESNIER, La Vénus de Milo et Dumont d'Urville. (R. E. A., 1908, nr. 3.)

BIRT, Th., Buchwesen und Bauwesen : Trajanssäule und delphische Schlangensäule. (Rh. M., 1908, nr. 1, p. 39-57.)

BISSING, F. von, Zu den Schiffen auf der Aristonothos-Vase. (Jahresh. d. arch. Instit. in Wien, XII, 1; Beibl., p. 215 ss.)

BIZARD. — Voir Fouilles de Délos.

BOEHLAU, J., Griechische Altertümer südrussischen Fundorts aus dem Besitz des H. A. Vogell, Karlsruhe. Versteigerung durch M. Cramer in Kassel vom 26-30 Mai 1908. 102 p., 14 Taf.

BRÜCKNER, Ch., Ausgrabungen in Hagia Triada. (M. I. A., 1908, 1-2, p. 193 ss.)

BULARD, M., Bas-relief se rapportant au culte d'Agathodaimon. (B. C. H., 1907, nr. 11-12.)

BURKHARDT, H. W., Reitertypen auf griechischen Vasen. Diss. München, 1906, 48 p.

BURROWS, R. M., and **P. N. URE,** Excavations at Rhitsona in Boeotia. (J. H. St., 1909, p. 308-353.) 4 pl., 16 fig.

CARNEGIE, lady Helena, Catalogue of the Southesk collection of antique Gems. Vol. I. London, Quaritch, s. d. 1909, 17 pl. 30 sh.

CASE, J., Cretan excavations. (Cl. R., 1907, n. 3, p. 74-79.)

CHASE, G. H., Three bronze tripods belonging to J. Loeb. (Am. J. of arch., 1908, nr. 3, p. 287-323.) 11 pl., 7 fig.

CLERMONT-GANNEAU, L'Aphrodite phénicienne de Paphos. (R. arch., 1908, mai-juin, p. 329-331.)

— Recueil d'archéologie orientale. T. VIII, livr. 6 à 9. Paris, E. Leroux, 1907, p. 81-148 ; planches.

COLLIGNON, Max., La peinture préhellénique en Crète et dans la Grèce mycénienne. (Gaz. des beaux-arts.) Paris, 1909.

COWPER, H. S., Three bronze figures from Asia Minor. (J. H. St., 1909, p. 192-197.) 4 fig.

CUMONT, F., L'ascension des âmes à travers les éléments, représentée sur un cippe funéraire. (Jahresh. d. oesterr. arch. Instit. in Wien, XII, 1909, 2; Beibl., p. 213 ss.)

CURRERI, C., Memorie di opere d'arte in Sicilia. Messina, de Giorgio, 1907, 72 p.

DAWKINS. R. M., Archaeology in Greece. (J. H. St., 1909, p. 354-365.)

DEONNA, W., Les « Apollons archaïques ». Etude sur le type masculin de la statuaire grecque au VIe siècle avant notre ère. Genève, Georg, 1909, in-4°, XII, 407 p.

— La représentation du corps masculin dans la statuaire archaïque de la Grèce au VIe siècle avant notre ère. (B. de l'Institut nat. genevois, t. XXXVIII.) Genève, 1909, 29 p.

— Voir Fouilles de Délos.

DICKINS. G., and **G. KOUROUNIOTES,** Damophon of Messene. (Annual of the Brit. School at Athen, nr. 13.)

DINSMOOR, W. B., The Mausoleum at Halicarnassus. (Am. J. of arch., 1908, nr. 1, p. 3-29.) 1 pl., 7 fig.

DŒRPFELD, W., Olympia in prähistorischer Zeit. (M. I. A., 1908, nr. 1-2, p. 185-193.)

— Die Arbeiten zu Pergamon, 1904-1905, I : die Bauwerke. (M. I. A., 1907, p. 163-241.)

DUCATI, P., Sull' anfora attica di Milo con gigantomachia. (Jahresh. d. oesterr. arch. Inst., XI, 1, p. 135-142.)

— Un ariballo del Antiquarium di Berolino. (Ausonia, 1907, nr. 1.)

— Nota su alcuni monumenti relativi à divinità di Eleusi. (Rendiconti d. R. Accad. d. Lincei, Ser. V, vol. XVII, fasc. 4-6, p. 375-390.)

DUHN, Vormykenisches Hockergrab. (A. f. Rel., 1908, nr. 2-3, p. 411-412.)

DUMOULIN, H., Fouilles à Ténos. (B. C. H., 1902, nr. 7-12, p. 399-439.)

DURM, J., Ueber vormykenische und mykenische Architekturformen. (Jahresh. d. oesterr. arch. Instit., X, 1, p. 41-85.)

DÜRRBACH, F., Fouilles de Délos. (B. C. H., 1902, nr. 7-12, p. 480-553.) 2 pl.

DUSSAUD, R., Le sarcophage peint de Haghia Triada. (R. H. Rel., 1908, nr. 3.)

EITREM, S., Drei griechische Vasenbilder. Festskrift til L. Dietrichson, p. 11-17.) Christiania, 1909.

ENGELMANN, R., Noch einmal die Vase Vagnonville. (Jahresh. d. œsterr. arch. Instit., X, 1, p. 117-127.)

— Von einem Graffito. (Berl. philol. Woch., 1908, nr. 12, p. 382-383.)

— Le vase de Lasimos. (R. arch., 1907, nov.-déc., p. 445-448.) 2 fig.

— Le relief de Tralles. (Ibid., 1908, janvier-février, p. 9-12.

— Danae und Verwandtes. (Jahresh. d. œsterr. arch. Instit., XII, 1, p. 165 ss.

ESDAILE, mistr. Kath. Arundell, Ὁ ἀφ' Ἑστίας. Two statues of a boy celebrating the Eleusianian mysteries. (J. H. St., 1909, p. 1-5.)

EVANS, A. J., and **J. DURM,** Ueber vormykenische und mykenische Architekturformen. (Jahresh. d. oesterr. arch. Inst., XI, 1 : Beibl., p. 111.)

EVELYN-WHITE, H. G., Dionysus and the Satyr of Tripod Street (at Athens). (J. H. St., 1909, p. 251-263.) 4 fig.

Fouilles de Délos, exécutées aux frais de M. le duc de Loubat (1904-1907), par *L. Bizard, G. Leroux.* (B. C. H., 1907, nr. 11-12.)

— Par *E. Schulhof, Waldemar Deonna.* (Ibid., 1908, nr. 1-4.)

— Par *Schulhof.* (Ibid., nr. 11-12.)

FREDRICH, C., Imbros. (M. I. A., 1908, nr. 1-2, p. 81-113.)

— Thasos. (Ibid., nr. 3, p. 215-247.)

FRICKENHAUS, A., Das Athenabild des alten Tempels in Athen. (M. I. A., 1908, nr. 1-2, p. 17-35.)

FURTWÆNGLER, A., Sur la « Psellioumené » de Praxitèle. (R. arch., 1907, juil.-août, p. 19-20.)

FURTWÆNGLER, A., und **K. REICHHOLD,** Griechische Vasenmalerei, etc. II. Serie, 5. Lfrg. 10 Taf. nebst Text. München, Bruckmann, p. 213-266, 2 Taf. u. Abb. Subskr.-Preis : 40 M.

GAYET, A., Ce qui a été fait à Antinoé et ce qu'il reste à faire. (R. hebdom., 1908, nr. 29, p. 305-320.)

— Mission du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et du Musée Guimet. Fouilles de 1906-1907. Notice des objets recueillis à Antinoé et exposés au Musée du 23 mai au 23 juin 1907. Paris, E. Leroux, 1907, 48 p.

GRAEF, Botho, Die antiken Vasen von der Akropolis zu Athen, unter Mitwirkung von *P. Hartwig, P. Wolters, R. Zahn,* veröffentlicht. (K. deutsches arch. Institut). Heft I. Text. p. 1-88; Taf. 1-46. Berlin, G. Reimer, 1909. 40 M.

GREGER, M., Schildformen und Schildschmuck bei den Griechen (Besonders nach den Denkmälern). Diss. Erlangen, 97 p.

GRÉGOIRE, H., Rapport sur un voyage d'exploration dans le Pont-Euxin et en Cappadoce. (B. C. H., XXXIII, 1909, p. 1-170.) 3 pl.

HADACZEK, K., Polygnotos, der erste Klassiker der griechischen Malerei. (Eos, 1908, nr. 1, p. 51-76.)

— Jugendlicher Asklepios. (Jahresh. d. oest. arch. Inst., 1908, 1, p. 111-115.)

HALL, Edith H., The decorative Art of Crete in the bronze age. Philadelphia, Winston, 1907, 48 p., 3 pl.

HASLUCK, F. W., Bithynica, (Annual Brit. School at Athens, nr. 13.)

HATZFELD, J., Bas-relief des Pythaïstes [à Rome]. (Mél. d'hist. et d'arch., XXVII, 1907, n° 1-2.)

HAUSER, F., Aristophanes und Vasenbilder. (Jahresh. d. oesterr. arch. Instit., XII, 1, p. 80 ss.) 1 pl.

— Gott, Heros and Pankratiast von Polyklet. (Ibid., p. 100 ss.)

HAUSSOULLIER, B., Rapport sur les travaux exécutés ou encouragés à l'aide des arrérages de la fondation Piot. (Séance du 5 février 1909.) (C. R. A. I., 1909, p. 112-115.)

— Rapport sur les travaux des Écoles d'Athènes et de Rome en 1903. (Ibid., p. 538-564.)

HEKLER, A., Griechischer Porträtkopf. (Jahresh. d. oesterr. arch. Instit., XII, 1, p. 198 ss.) 1 pl.

HELBIG, W., Ein homerischer Rundschild mit einem Bügel. (Jahresh., etc., p. 1 ss.)

HILLER von GÆRTRINGEN, F., Amphoren aus Paphos. (M. I. A., 1908, 1-2, p. 164-165.)

HOGARTH, D. G., Ionia and the East. Six lectures delivered before the University of London. Oxford, 1909.

HOLLEAUX, M., Rapport sur les travaux exécutés dans l'île de Délos par l' cole française d'Athènes pendant l'année 1908. (C. R. A. I., 1909, p. 397-417.) 8 fig., 1 plan.

HUTTON, C. A., A collection of sketches, by C. R. Cockerell, R. A. (J. H. St., 1909, p. 53-59.)

KABDEBO, J., Histoire de l'architecture. I. Antiquité. (En hongrois.) Budapest, Nagel, 1907, 136 p.

KARO, G., Die « tyrsenische » Stele von Lemnos. (M. I. A., 1908, 1-2, p. 65-75.)

KASTRIOTIS, P., Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου. T. I. Athènes, Beck et Barth. 6 dr.

KATZ, R., Werke klassischer Kunst zum Studium der bildenden Künste der Griechen und Römer hrsg. 200 Taf. mit ca. 1000 Abb. in Farben-Stein und Lichtdr. samt. Text. I. Bd. 34 × 25 cm. Stuttgart, Ebner; 70 Taf. mit 22 p. Text mit Abb. und 4 Taf. Geb. im Leinw. 25 M.

KAVVADIAS, Fouilles à Céphalonie. (C. R. A. I, 1909, p. 382-391.) 7 fig.

KAWERAU, G., Dreifussträger von der Akropolis zu Athen. (Jahrb. d. arch. Inst., XXV, 3, p. 273-279.)

— Eine ionische Säule von der Akropolis zu Athen. (Ibid., 4, p. 197-207.)

KEKULÉ von STRADONITZ, R., Die Bildnisse des Sokrates. (Abhandlgn. d. Pr. Ak. W.) Berlin, Reimer, 58 p. 4 M.

KELSEY, F. W., Codrus' Chiron and a painting from Herculaneum. (Am. J. of Arch., 1908, nr. 1, p. 30-38.) 1 fig.

KÉRAMOPOULLOS, A. D., Φωκικὸν ἀνάθημα ἐν Δελφοῖς. (Ἐφ. ἀρχ., 1907, nr. 1-2, p. 191-194.) 1 fig.

— Λείψανα τοῦ τείχους τῆς Καδμείας. (Ibid., nr. 3-4, p. 205-208.)

— Ἀνάθημα Ἀμπελιωτῶν Κυρηναίων ἐν Δελφοῖς. Καῦλος σιλφίου. (J. int. d'arch. num., t. X, p. 295-310.)

KIESERITZKY, Gangolf von, und **C. WATZINGER,** Griechische Grabreliefs aus Südrussland, im Auftrage des k. deutschen arch. Instituts hrsg. Berlin, Reimer, 1909, XI, 148 p., 56 pl.

KLEIN, W., Zu Aristonides. (Jahresh. d. œsterr. arch. Inst., XI, 2, p. 243-250.)

KOCH, H., Hellenistische Architekturstücke in Capua. (M. I. R., 1907, 4, p. 361-428.) 5 Taf., 31 Abb.

KOUROUNIOTIS, K., Arkadischer Marmorkopf. (M. I. A., 1908, 1-2, p. 165-171.)

— Λήκυθοι μετ' Ἀμαζόνων τοῦ Ἐθνικοῦ Μουσείου. (Ἐφ. ἀρχ., 1907, nr. 1-2, p. 123-140.) 1 pl., 7 fig.

KRETSCHMER. — Voir Section VI.

KRÜGER, E., Minervarelief (Saarbrücken). (Röm.-german. Correspondenzbl., 1908, 3.)

LABASTE. — Voir Section X.

Laconia. Excavations at Sparta. Rapports par *A. J. B. Wace*, *R. M. Dawkins*, *J. Drerup*, *G. Dickins*. Topographie, par *E. S. Forster*, *A. M. Woodward*. (Annual Brit. School at Athens, t. XIII.)

LATTERMANN, H., Baurechnung von Delos. (B. C. H., 1908, nr. 5-10.)

LECHAT, H., Note sur la polychromie des statues grecques. (R. E. A., 1908, nr. 2, p. 161-168.)

LEROUX, G. — Voir Fouilles de Délos.

LETHABY, W. R., Greek buildings represented by fragments in the British Museum. IV : The Theseum, Erechtheum and other works. London, Batford, 1908, 72 p.

MAASS, Em., Apelles und Protogenes. (Jahresh. d. œst. arch. Inst., XI, 1, p. 29-47.)

MACCHIORO, Artemis Soteira di Cefisodoto. (Jahresh., etc., XII, 1, p. 185.) 2 pl.

— Nuova rappresentazione vascolare del mito di Oreste. (Jahresh., etc., XII, 2, p. 318-326.)

MACDONALD, G., Early Seleucid portraits. II. (J. H. St., 1908, nr. 2, p. 145-159.) 2 pl.

MANTEYER. G. de, L'Éros de Volx. (R. E. A., 1908, nr. 2, p. 190-192.) 1 pl.

MARQUAND, A., Greek architecture. New-York, Macmillan, 1909, X, 425 p., 392 ill.

MARSHALL, F. H., Some recent acquisitions of the British Museum. (J. H. St., 1909, p. 151-167.) 21 fig.

Matériaux d'archéologie en Bulgarie (en langue bulgare.) 6e partie : *V. Dobrusky*, L'Asklepiéion thrace aux sources de Glava Panéga, p. 1-86. Autres inscr. et monuments figurés relatifs au culte d'Asclépios en Thrace, p. 87-146. Inscription et monuments figurés relatifs au culte de Zeus, Héra, Pallas Athéné et d'autres divinités; p. 151-180.

MAYER, M., Askoi. (Jahrb. D. A. I., XXV, 4, p. 207-235.)

— Die Keramik des vorgriechischen Apuliens (Schluss). (Mél. d'arch. et d'hist., t. XXIII, 1908, nr. 2-3.)

MENDEL, G., Catalogue des figurines grecques de terre cuite du Musée de Constantinople. C. P., Ahmed Ihsan, 1908, 663 p., 15 pl.

— Monuments figurés de Thasos (B. C. H., 1902, nr. 7-12, p. 467-479.) 1 pl.

MEURER, M., Vergleichende Formenlehre des Ornaments und der Pflanze, mit besonderer Berücksichtigung der Entwickelungsgeschichte der architektonischen Kunstformen. Dresden, Kühlmann, 1909, in-4°, XII, 596 p. 60 M.

— Wandtafeln zur vergl. Form. d. Orn. und der Pflanze. Berlin, A. Frisch. (200 ex.) 60 M.

MICHAELIS, A., A century of archaeological discoveries, Translat. by *B. Kahnweiler*. London, Murray, 388 p. 12 sh.

MICHON, Et., L'Aphrodite de Clazomènes du Musée du Louvre. (B. C. H., 1908, nr. 5-10.)

— La salle grecque au Musée du Louvre. (B. des Musées de France, 1908, nr. 3, p. 35-37.)

— La photographie de la statuette connue sous le nom d'Aphrodite de Clazomènes. (S. A. F.; B., 1908, 2, p. 137-138.)

— Torse d'une statuette de satyre assis. (R. E. G., 1909, p. 140-144.) 2 fig.

MÜLLER, A., Artemistempel bei Kombotekra. (M. I. A., 1908, nr. 1, p. 323 ss.)

MÜLLER, K., Alt-Pylos, II. Die Funde aus den Kuppelgräbern von Kakovatos. (M. I. A., XXIV, 1909, 3, p. 269-328.) 13 Taf., 16 Abb.

Münchener archäologische Studien dem Andenken Adolf Furtwängler gewidmet. München, Beck, 1909, 504 p., ill. 25 M.

NEVEU, Dr R., Notes sur quelques statues d'Esculape et d'Hygie qui sont au Palais des doges, à Venise. (B. de la Soc. franç. d'hist. de la médecine, 1909, p. 340-343.)

NICOLE, G., Maquette d'Apollon archaïque trouvée au Pentélique. (R. arch., janv.-févr. 1908.)

NICOLE, G. et **G. DARIER,** Le sanctuaire des dieux orientaux au Janicule, [Statues et inscriptions grecques, etc.] (Mél. d'arch. et d'hist., XXIX, 1-4.)

NILSSON, M. P., Dionysos im Schiff. (A. f. Rel., nr. 2-3, p. 399-409.) 1 Abb.

— Timbres amphoriques de Lindos (Exploration arch. de Rhodes, fondation Carlsberg, p. 37-180.) Copenhague, B. Luno, 1909, 2 pl.

NOACK, F., Bemerkungen zu den Piraeusmauern. (M. I. A., XXV, nr. 1-2, p. 33-39.)

NORTHAMPTON, marquis of, W. SPIEGELBERG, and **P. E. NEWBERRY,** Report on some excavations in the Theban Necropolis during the winter of 1898-1899. London, Constable, II, 40, 12 p., 34 pl.

ORSI, P., Nuovi documenti della civiltà premicenea e micenea in Italia. (Ausonia, 1907, nr. 1.)

PAGENSTECHER, R., Zur Athena Parthenos des Phidias. (M. I. A., 1908, nr. 1-2, p. 113-135.)

PAPAVASSILEIOU, G. A., Βαλκανεῖον Ῥωμαϊκῶν χρόνων ἐν Αἰδηψῷ (Ἐφ. ἀρχ., 1908, nr. 1-2, p. 1-10.) 3 pl., 3 fig.

PERNICE, E., Die neuen Ausgrabungen von Milet. (Leipziger ill. Ztg., nr. 3379.) 7 Abb.

— Der Dreifuss aus dem Isistempel in Pompeii. (Jahrb. A. D. I., XXVI, nr. 2, p. 107-112.)

— Nachträgliche Bemerkungen zum Alexandermosaik. (M. I. R., 1908, nr. 1, p. 11-14.)

PETERSEN, E., Nachlese in Athen. (Jahrb. A. D. I., XXVI, nr. 1, p. 15-25.) 1 Taf., 3 Abb.

PFUHL, E., and **R. ENGELMANN,** Zur Vase Vagnonville. (Jahresh. d. œst. arch. Inst., XI, 1 : Beibl., p. 107-111.)

PHILADELPHEUS, A., Εὑρήματα ἐκ Χαλκίδος. (Ἐφ. ἀρχ., 1907, nr. 1-2, p. 65-90.) 1 pl., 17 fig.

POLLAK, V., Die Athena der Marsyasgruppe Myrons. (Jahresh. d. arch. Instit., XII, 1, p. 154 ss.) 4 pl.

POMTOW, H. — Voir Section X.

POTTIER, E., Douris and the painters of Greek vases. Translat. by *B. Kahnweiler*. London, Murray, 1909, 108 p. 7 sh. 6 d.

— A propos des vases de Genève. (R. E. A., 1908, nr. 4, p. 341.)

— La chouette d'Athéné. (B. C. H., 1908, nr. 11-12.)

— Une clinique grecque au ve siècle. Vase attique de la collection Peytel. (Mém. et mon. de la fondation E. Piot, 1907, nr. p. 148-166.) 3 pl.

POULSEN, F., Fragment d'un grand vase funéraire découvert à Délos. Paris, E. Leroux, 1908, gr.-in-4°. 15 fr.

— La frise ouest du trésor de Cnide, à Delphes. (B. C. H , 1908, nr. 1-4.)

Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας τοῦ ἔτους 1906. Athènes, 1907, 180 p.

— τοῦ ἔτους 1907. Ath. 1908.

— — 1908. Ath., 1909, 226 p. 7 pl.

PRANDTL, A., Fragmente der Giebelgruppen des Parthenon. (M. I. A., 1908, nr. 1-2, p. 1-17.)

PROOP, J. P., Two Cyrenaic Kylikes. (J. H. St., 1908, nr. 2, p. 175-179.) 4 fig.

QUAATZ, K., Wie sind die Figuren im Ostgiebel des Zeustempel zu Olympia anzuordnen? Progr. Berlin, 16 p.

RADERMACHER, R., Ἀμενηνὰ κάρηνα. [Hom. κ, 521, 536, λ, 29.] (A. f. Rel., 1908, nr. 2-3, p. 412-414.)

RADET. — Voir Section XI.

REGNAULT, Dr F., Terres cuites pathologiques [inédites] de Smyrne. (B. Soc. fr. d'hist. de la médecine, 1909, p. 344-346.)

REINACH, A. J., Les fouilles de Crète, 1907-1909. (J. d. S., oct. 1909, p. 462 ss.; mars 1910, p. 124 ss.)

REINACH, S., Répertoire de la statuaire grecque et romaine. Vol. I et II, 2e éd. revue et corrigée. Paris, E. Leroux. chaque : 5 fr.

— Album des moulages et modèles en vente au Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye. Paris, Eggimann, 1909. in-4°, 48 p.

REINACH, Th., Παρθενών. [A propos d'une inscription.] (B. C. H., 1908, nr. 11-12.)

RHOMAIOS. K., Πηλίνη σαρκοφάγος ἐκ Κλαζομενῶν. (Ἐφ. ἀρχ., 1908, nr. 3-4, p. 199-206) 1 pl.

— Töpferöfen in der Kynuria. (M. I. A., 1908, nr. 1-2, p. 177-185.)

RICHTER, Miss A. M., The Metropolitan Museum of Art. Catalogue of the collection of casts. New-York, 1908, xxxiv, 383 p.

ROBINSON, D. M., Fragment of a Panathenaic amphora with the name of archon Neaechmus. (Am. J. of arch., 1908, nr. 1, p. 47-48.)

RODENWALDT, G., Qua ratione pictores Pompeiani in componendis parietibus usi sint, capita tria. Diss. Halle, 41 p.

ROTH, H, Kleinasiatische Denkmäler aus Pisidien, Pamphylien, Kappadokien und Lykien. Darstellender Teil. Nebst Beiträgen von *K. Michel*, *L. Messerschmidt* und *W. Weber*. Mit Unterstützung der Cunitz-Stiftung in Strassburg. (Studien über christlichen Denkmäler, hrsg. von *J. Ficker*. Neue Folge d. archaeol. Studien zum christl. Altertum und Mittelalter, 5 u. 6. Heft. Leipzig, Hinrichs, xiv, 333 p. 25 M.

ROUSSEL, P., et **J. HATZFELD,** Fouilles de Délos exécutées aux frais de M. le duc de Loubat. Inscriptions (1905-1908.) (B. C. H., 1909, nr. 8-12, p. 472-522.) 6 pl. épigraphiques.

— Note additionnelle. L. Calpurnius L. f. Piso, proconsul de Grèce, par *J. Hatzfeld*. (Ibid., p. 522-525.)

SALIS, A. von, Studien zu den attischen Lekythen. (Juvenes dum sumus, etc., p. 62-74.)

SAUER, B., Nike in den Parthenongiebeln. (Jahrb. D. A. I., XXVI, 2, p. 101-107.)

SCHREIBER, Th., Griechische Satyrspielreliefs. Mit 4 Abb. im Text u. 3 Taf. (Abhaudlgn. d. Sächs. Ges. d. W., 27. Bd., p. 758-779.)

SCHRŒDER, R. A., Kopien nach pompeianischen Wandgemälden (Süddeutsche Monatsh., V, 7, p. 88-93.)

SCHULHOF. — Voir Fouilles de Délos.

SERGI. — Voir Section XII.

SEURE, G., Nicopolis ad Istrum. (R. arch., juillet-août 1908.)

SIEVEKING, J., Myrons Gruppe der Athena und des Marsyas. Die Medaillons am Constantinbogen. (M. I. R., 1907, nr. 4, p. 345-360.)

SITTE, H., Antiken aus Amphipolis. (Jahresh. d. œst. arch. Inst., XI, 1; Beibl., p. 97-103.)

— Thasische Antiken. (Ibid., nr. 1, p. 142-165.) 4 Taf.

SMITH, C., The central groupes of the Parthenon pediments. (J. H. St., 1908, nr. 2, p. 242-248.) 3 fig.

SMITH, C. H., and **C. Amy HUTTON,** Catalogue of the antiquities (Greek, Etruscan and Roman) in the Collection of the late Wyndham Francis Cook, Esq. London, 1908, 133 p., 44 pl.

SOTIRIADIS, G., Au tombeau de Laius. (Trad. par Mme Julie D.) In-12, 17 p.

— Τὰ ἐλλειψοείδη κτίσματα τοῦ Θέρμου. Athènes, impr. de Γ'Εστία, 1909, in-12, 35 p.

STAÏS, B., Περὶ τῆς χρήσεως Μυκηναϊκῶν τινων κοσμημάτων. (Ἐφ. ἀρχ., 1907, nr. 1-2, p. 31-60.) 13 fig.

STEPHANIDIS, M. K., Article sans titre. [Pressoir à huile. Corrections aux Alchimistes p. p. Berthelot et Ruelle.] (Ἀθ., t. XX, 1908, nr. 4).

STEVENSON, J. J., A restoration of the Mausoleum at Halicarnassus. London, Batsford, 1909, 35 p., 4 pl. 2 sh. 6 d.

SVORONOS, J. N., Νέαι ἑρμηνεῖαι ἀναγλύφων ἐκ τοῦ Ἀσκληπιείου Ἀθηνῶν. (Ἐφ. ἀρχ., 1908, nr. 1-2, p. 102-135.)

THIERSCH, H., Pharos, Antike, Islam und Occident. Ein Beitrag zur Architekturgeschichte. 36,5 × 28,5 cm. Leipzig, Teubner, 1909, VIII, 260 p., 9 Taf., 2 Beil. und 455 Abb. im Text. Kart. 48 M.

— Zur Herkunft des ionischen Frieses. (Jahrb. d. œst. arch. Inst. XI, 1, p. 47-53.)

THOMPSON, M. S., The Asiatic or winged Artemis. (J. H. St., 1909, p. 286-307.) 13 fig.

TRENDELENBURG, A., Die Anfangsstrecke der heiligen Strasse in Delphi. (Wissenschaftl. Beilage zum Jahresb. d. Friedrichs-Gymnasiums zu Berlin. Ostern 1908.) Berlin, Weidmann, in-4, 32 p., 10 fig.

TSOUNDAS (Τσούντας), **Chr.**, Αἱ προϊστορικαὶ ἀκροπόλεις Διμηνίου καὶ Σέσκλου. (Biblioth. de la Soc. arch. d'Ath.) Athènes, Sakellarios, 1908, 216 p., 47 pl., 312 fig.

VALLOIS, R., Etude sur les formes architecturales dans les peintures de vases grecs. (R. arch., mai-juin 1908.)

VERSAKIS (Βερσάκης), Ἀρχιτεκτονικὰ μνημεῖα τοῦ ἐν Ἀθήναις Ἀσκληπιείου. (Ἐφ. ἀρχ., 1908, nr. 3, p. 255-284.) 2 pl., 33 fig.

VOLLGRAFF, W., Fouilles de Thèbes. (B. C. H., 1902, nr. 7-12, p. 554-570.) 2 pl.

— Praxitèle le Jeune. (Ibid., 1908, nr. 5-10.)

WACE, A. J. B., and **J. P. DROOP**, Excavations at Theotokou (Thessaly). (Annual of the Brit. School at Athens, nr. 13, 1908, p. 309-327.)

WACE, A. J. B. and **R. TRAQUAIR**, The base of the obelisk of Theodosius. (J. H. St. 1909, p. 59-69.)

WALDHAUER, O., Die Vasensammlung der kaiserlichen Ermitage. Saint-Pétersbourg, Golicke et Wilborg, 1906, 93 p., 3 pl.

WALTERS, H. B., Hischylos. (J. H. St., 1909, p. 103-119.) 9 pl., 2 fig.

WESSELY, K., Eine 2000 Jahre alte Porträt-Bildergalerie. (Wiener Urania, 1908, nr. 9; nr. 16.) 7 Abb. und 1 Facsimile.

WILAMOWITZ-MOELLENDORF, U. von, Eleutherae. (M. I. A., 1908, nr. 12, p. 141-145.)

WILBERG, W., Die Fassade der Bibliothek in Ephesus. (Jahrb. d. œst. arch. Inst., XI, 1, p. 118-135.)

WILISCH, E., Zehn Jahre amerikanischer Ausgrabungen in Korinth. (N. J., Alt., 1908, nr. 6; 1. Abt., p. 414-439.)

WOODWARD, A. M., Three new fragments of Attic treasure-records. (J. H. St., 1909, p. 168-191.)

XANTHOUDIDIS, Et. A., Ἐκ Κρήτης. (Ἐφ. ἀρχ., 1907, nr. 3-4., p. 117-156.) 5 pl.

ZAHN, R., Hellenistische Reliefgefässe aus Südrussland. (Jahrb. D. A. I., XXVI, nr. 1.)

XIV. — Numismatique. — Métrologie. — Chronologie.

BABELON, E., L'iconographie et ses origines dans les types monétaires grecs. (R. num., 1908, nr. 2, p. 161-241.) 4 pl.

BLANCHET, A., Mémoires et notes de numismatique. Paris, Leroux, 1909, 454 p.

CAVAIGNAC, E., Les monnaies d'Éleusis. (R. num., 1908, nr. 3, p. 311-334.) 2 pl.

DIEUDONNÉ, A., Table de la Revue numismatique de 1836 à 1905, publiée sous les auspices de la Société française de numismatique. Paris, 1908, 260 p.

— Récentes acquisitions du Cabinet des Médailles. I. Monnaies de Thrace. (R. num., 1908, nr. 3, p. 334-349.) 1 pl.

— Numismatique syrienne. L'aigle d'Antioche et les ateliers de Tyr et d'Émèse. (Ibid., 1909, p. 458-480.)

DUSSAUD, R., Questions de chronologie minoenne. (R. et M. de la Soc. d'Anthropol. de Paris, 1907, p. 445-449.)

EARLE-FOX, The initial coinage of Corcyra. (Num. chronicle, 1908, nr. 1, p. 80-81.)

HAMMER, J., Der Feingehalt der griechischen und römischen Münzen. Ein Beitrag zur antiken Münzengeschichte. Diss. Tübingen, 1907, 144 p. (Extr. de Z. f. Num. XXVI.)

HEAD, B. V., Ephesian tesserae. (Num. chron., 1908, nr. 4, p. 281-286.)

HEADLAM, A. C., Some notes on Sicilian coins. (Num. Chron., 1908, nr. 1, p. 1-17.) 1 pl.

IMHOOF-BLUMER, Nymphen und Chariten auf griechischen Münzen. (Extr. du J. intern. d'arch. num., 1908.) Athènes, Meissner et Kargaduris, 1909, 213 p., 12 pl.

JAMESON, R., Une trouvaille de statères de Mélos. (R. num., 1908, nr. 3, p. 301-311.)

KEIL, B., Metrologicum. (H., 1909, nr. 1, p. 157-159.)

KUBITSCHEK, W., Erwerbungen der kaiserl. Sammlung antiker und byzantinischer Münzen im Jahre 1907. (Z. f. num. Wiss., 1908, 1, p. 128-140.)

LEDERER, Ph., Griechische Eisenmünzen. (Blätter f. Münzfreunde, Jg. XLIII, p. 3923-24.)

LEHMANN-HAUPT, C. F., Die Sothis-Period und der Kalender des Papyrus Ebers. (Klio, 1908, nr. 2, p. 213 ss.)

LEHNER, F., Münzensammlung des k. k. Staatsgymnasiums zu Linz. I. Griechische Münzen, Progr. Linz, 25 p.

MALTEZOV, K., Τὸ ἀρχαῖον ἀττικὸν ἡμερολόγιον καὶ ἡ ἐφαρμογὴ τῆς ἐννεακαιδεκαετηρίδος ἐν Ἀθήναις. (Ἐφ. ἀρχ. 1908, nr. 1-2, p. 143-150; — nr. 3-4, p. 284-314.)

MAVROCORDATO, J., Was there a pre-Macedonian mint in Egypt? (Num. chron., 1908, nr. 3, p. 197-207.)

NISSEN, E., Metrologia greca e romana (Biblioteca di storia econom., vol. III, p. 73-96.) Milano.

PACENKO. Catalogue de molybdobulles. (En russe.) (Institut archéol. russe de C. P., vol. I.) Sofia, 1908, in-4°, 178 p., 17 pl.

REGLING, K., Hektor auf Münzen vom Asklepieion (Klio, 1908, nr. 3-4, p. 489-498.)

— Die griechischen Münzen der Sammlung Warren. Berlin, Reimer, in-4, VIII, 264 p., nebst 37 separat gebundenen Lichtdrucktafeln.

SVORONOS, Leçons de numismatique. Les premières monnaies. Traduit par *Dargos*. (R. num. belge, 1908, p. 293-432.) 4 pl.

WADDINGTON, BABELON, POTTIER, Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure. (Fondation Piot.) T. 1er, 2e fasc. Bithynie-Juliopolis. Paris, E. Leroux, p. 211-394, 35 pl.

XV. — Byzantina.

ABEL, Fr. F. M., Nouveau fragment de l'édit byzantin de Bersabée. (R. bibl. n. s., VI, 1909, p. 89-106.

ANDREADIS, A. M., Περὶ τῶν οἰκονομικῶν τοῦ Βυζαντίου. (Ἐπιθεώρ. κοινων. κ. νομ. ἐπιστημῶν, I, p. 22-46.)

AUSSARESSES. — Voir Section V, Maurice.

BELABRE, baron F. de, Rhodes of the Knights. Oxford, Clarendon Press, 1908, 196 p., frontispice, 188 fig. 31 sh. 6 d.

BJELJAEV, D. Th., Byzantina. Kniga III. (En russe.) (Soc. archéol. de Saint-Pétersbourg, t. IV.) St. P., 1907, 189 p. — [C. r. par J. B. Bury, en anglais, Byz. Z., XVIII, p. 207-213.]

BRÉHIER, L., L'art du moyen âge est-il d'origine orientale? (R. des Deux Mondes, 79e année, 5e période, tome I, 1909, mars-avril, p. 650-670.)

BROOKS, E. W., The locality of the battle of Sebastopolis. (Byz. Z., XVIII, 1-2, p. 154-156.)

BURY, J. B., Mutasim's march through Cappadocia in A. D. 838. (J. H. St., 1909, p. 120-129.) 1 plan.

CHECCHINI, A., I fondi militari romano-bisantini considerati in relazione con l'arimannia. (Arch. giurid. F. Serafini, LXXVIII, 3. S., VII, nr. 2.)

DIEHL, Ch., [Lettre au secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres [sur divers monuments byzantins de Salonique]. (C. R. A. 1, 1909, p. 351-353.)

— Les amours d'Andronic Comnène. (R. de Paris, 1908, 1er janvier.)

DIEHL, Ch. et M. LE TOURNEAU, Les mosaïques de Sainte-Sophie de Salonique. (Monuments Piot, XVI, p. 1-24 du t. à p.) 3 pl., 13 fig.

DIETERICH, K., Byzantinische Charakterköpfe (Aus Natur und Geisteswelt, 244. Bdchn.) Leipzig, Teubner, 1909, p. in-8°, 146 p., 2 Bildn. 1 M. 25 Pf.

DRAGOUMIS, St. N., Ἡ ἀληθὴς ἐπίκλησις τῆς ἐν Μυσθρᾷ μονῆς τῆς Θεοτόκου Ὁδηγητρίας. (Ἀθ., XXI, p. 306-307.)

— Βροντηχητικά τινα ἐν Μυσθρᾷ. (Ibid., p. 307-310.)

ENGDAHL, R., Beiträge zur Kenntnis der byzantinischen Liturgie. Berlin, Trowitzsch, 149 p. 6 M.

FAULHABER, M., Katenen und Katenenforschung. (Byz. Z., XVIII, 3-4, p. 383-395.)

FERRARI, G., Diritto matrimoniale secondo le Novelle di Leone il filosofo. (Byz. Z., XVIII, 1-2, p. 159-175.)

GASTOUÉ. — Voir Section IX.

GERLAND, E., Byzantine Empire. (The cathol. Encyclopedia, III, p. 96-113.) New-York, 1908.

GIANNOPOULOS, N. J., Βυζαντιναὶ σφραγῖδες ἀνέκδοτοι προερχόμεναι ἐκ τῆς ἐπαρχίας Ἁλμυροῦ. (Byz. Z. XVIII, 3-4, p. 502-510.) 6 fig.

Gleichzeilige Hymnen in der byzantinischen Liturgie. (Articles de *P. Maas*, *Mercati* et *Gassisi*.) (Byz. Z., XVIII, 3-4, p. 300-356.)

GRÉGOIRE, H., Note sur deux inscriptions byzantines. (B. C. H., 1908, nr. 11-12, p. 514-520.)

— Rapport. — Voir Section XIII.

— Notes épigraphiques. — Voir Section VI.

— Les veilleurs de nuit à Trébizonde. (Byz. Z., XVIII, 3-4, p. 490-499.) 1 pl. épigraphique.

— Chronologie byzantine. (Ibid., p. 500-501.)

HASLUCK, F. W., The inscription of the Mausoleumfrieze. (J. H. St., 1909, p. 366-367.) 1 fig.

HEISENBERG, A., Grabeskirche und Apostelkirche. Zwei Basiliken Konstantins. Leipzig, Hinrichs, 1908. Planches et figures.

— Die Grundlagen der byzantinischen Kultur. (N. J. Alt. XXIII, 1909, p. 196-208.)

JAEGER, E., Vom byzantinischen Reiche. (Pfälzer Ztg., 17 mai-25 oct. 1908.)

JERPHANION, G. de, Deux chapelles souterraines en Cappadoce. (R. arch., juillet-août 1908, p. 1-33.) 2 pl., 4 fig.

JOHANN GEORG, Herzog zu Sachsen, Darstellung Mariä als Zoodochos Pigi [πηγή]. (Byz. Z., XVIII, 1-2, p. 183-185.)

JORGA, N., Byzantine empire. Translated from the French by Allen K. Powles. London, Dent, 1907, p. in-8°, VIII, 256 p. 1 sh.

KAROLIDIS, P., Ἡ πόλις Ἀμόριον ἐν τῇ χριστιανικῇ καὶ μωαμεθανικῇ ἱστορίᾳ καὶ ποιήσει. (Extr. de l'Ἐπετηρὶς τοῦ Πανεπιστημίου.) Athènes, 30 p.

KRUMBACHER, K., Populäre Aufsätze. Leipzig, Teubner, 1909, XII, 388 p. 6 M.

KRYPIAKIEWICZ, P. F., De hymni acathisti auctore. (Byz. Z., XVIII, 3-4, p. 357-382.)

LABASTE, H., Note sur un manuscrit du XVIe siècle concernant la Crète, avec la photographie d'un plan. (R. E. G., 1908, p. 80-84.)

LAMBROS, Sp. P., Ἔκφρασις τῶν ξυλοκονταριῶν τοῦ κραταιοῦ καὶ ἁγίου ἡμῶν αὐθέντου καὶ βασιλέως. (N. Ἑλληνομνήμων, V, 1, 1908, p. 3-18.)

— Τρεῖς ἐπιστολαὶ τοῦ καρδιναλίου Βησσαρίωνος ἐν τῇ δημώδει γλώσσῃ. (Ibid., p. 19-39.)

— Ἡ ἑλληνικὴ ὡς ἐπίσημος γλῶσσα τῶν σουλτάνων. (Ibid., p. 40-78; 116-117.)

— Τὰ σιγίλλια καὶ λοιπὰ ἔγγραφα τῆς ἐν τῷ δήμῳ Λετρίνων μονῆς Σκαφιδίας (Ibid., p. 79-99).

— Κατάλογος, κτλ. — Voir Section VII.

— Μονωδίαι καὶ θρῆνοι ἐπὶ τῇ ἁλώσει τῆς Κωνσταντινοπόλεως. (Ibid., V, 2-3, 4, p. 190-269, 341, 486, 491.)

— Ἕλληνες ζωγράφοι πρὸ τῆς ἁλ. (Ibid., p. 270-289.)

— Τρεῖς ἀνέκδοτοι μονῳδίαι εἰς τὴν ὑπὸ Τούρκων ἅλωσιν τῆς Θεσσαλονίκης. (Ibid., V, 2-4, p. 369-391.)

— Τὰ ὀνόματα τοῦ πυροβόλου, τοῦ τυφεκίου καὶ τῆς πυρίτιδος παρὰ τοῖς Βυζαντίνοις. (Ibid., p. 400-413.)

— Κυριακὸς ὁ Ἀγκωνίτης ἐν τῇ Λακωνικῇ. (Ibid., p. 414-423.)

— Σύμμικτα. (Ibid., p. 327-341; 479-491.)

MAAS, P., Die Metrik der Thaleia des Areios. (Byz. Z., XVIII, 3-4, p. 511-515.)

MASPERO, J., Bracelets-amulettes d'époque byzantine. (Annales du Service des antiquités, t. IX, p. 246-258.) 1 pl., figg.

— Voir Section VI.

MENARDOS, S., The value of Byzantine and modern Greek in Hellenic studies. Oxford, Clar. Press, p. in-8°, 1909, 23 p. 1 sh.

MILLER, W., The Turkish capture of Athens. (The Engl. histor. Review, XXIII, 1908, p. 529 ss.)

— The Latins in the Levant. London, J. Murray, XX, 675 p., 4 cartes. 21 sh.

— The Frankish Inscription at Karditza. (J. H. St., 1909, p. 198-201.) 3 fig. dont 1 inscr.

MÜLLER, K., Vysnam rise byzanske v dejinach lidstva, etc... (Gymnasia Hradci za skolni rok 1906-1907.) 60 p.

PAPADOPOULOS-KERAMEUS, A., Ἀνύπαρκτος κώδιξ Νομοκάνονος. (J. du Min. russe de l'I. P. déc. 1909.)

PAPAGEORGIOU., P. N., Γεωργίου τοῦ Αἰτωλοῦ τὰ εἰς Ἰωάσαφ τὸν Ἀργυροπούλον, Θεσσαλονίκης μητροπολίτην, ἡρωελεγεῖα. (Byz. Z., XVIII, 1-2, p. 147-153.)

— Διορθώσεις εἰς τὰ Actes de Zographou. (Βυζ. χρον. Παράρτ. ιγ' τόμου, 1907.) (Byz. Z., XVIII, 1-2, p. 157-158.)

PAPAVASSILEIOU, G. A., Κριτικαὶ παρατηρήσεις [sur 8 textes inédits relatifs à l'histoire d'Athènes au XIIe et XIIIe siècles, p. p. Papadopoulos Kerameus.] (Ἀθ., XXI, p. 372-380.)

PARGOIRE, J., L'Amour de la campagne à Byzance et les Villas impériales. (Échos d'Or., XI, p. 15-22.)

PARIBENI, R., Piombi scritti del basso impero e del primo medio evo. (Bollettino d. Archivio paleogr. ital., nr. 1, p. 77-94.) Perugia, 1908.

PATRONO, C. M., Bizantini e Persiani alla fine del VI. secolo. (Giorn. d. Soc. Asiat. ital., XX, p. 159 ss.) Florenz, Tipogr. Galileana, 1907, 117 p.

PEKAR, J., Civilisation byzantine. 2 conférences. (En hongrois.) Budapest, Rauschburg, 1907, 72 p. 20 h.

PRENTICE, W. K., Magical formulae on lintels of the christian period in Syria. (Am. J. of arch., X, 1906, p. 137-150.)

RICCOBONO, S., Il valore delle collezioni giuridiche bizantine per lo studio critico del Corpus iuris civilis. (Atti dell' Accad. di Palermo, III. Serie, vol. VIII, 1901-1907; Mél. Fitting, t. II, p. 467-497.)

Sammlung Konsul Ed. Fr. Weber. 2. Abteilung : Römische und byzantinische Münzen. (Vente le 10 mai 1909.) München, J. Hirsch, in-4°, II, 257 p., 63 pl. photogr.

SERRUYS, D., Voir Section V, Himérius.

— Note sur quelques manuscrits parisiens de l'histoire byzantine. (R. Ph., 1909, p. 78-85.)

SOLA, G. Nic., Il testo greco inedito della leggenda di Teofilo di Adana. (Estr. d. Riv. storico-crit. d. sc. teol., 1907, p. 838-848; 1908, p. 257-280.) Roma.

STORNAJOLO, Cos., Le miniature della topographia di Cosmas Indicopleustes. Codice vaticano greco 699. Milano, Hœpli, 1908. (Codices e Vaticanis selecti, X.) In-fol., 52 p., 28 pl.

STRUCK, A., Vier byzantinische Kirchen der Argolis ; Plataniti, Chronika, Merbaka und Areia. (M. I. A., XXXIV, 1909, 3, p. 189-236.) 6 pl., 7 fig.

STRZYGOWSKI, Jos., Neuentdeckte Mosaiken in Salonik. (Monatshefte f. Kunstwissenschaft, I, 1908, p. 1019-1021.) 2 fig.

THIBAUT, le P., Origine byzantine de la notation neumatique de l'Église latine. Paris, A. Picard, 1907, VIII, 107 p., 28 pl. photogr. 15 fr.

— Panégyrique de l'Immaculée dans les chants hymnographiques de la liturgie grecque. Étude présentée au Congrès marial de Rome. Paris, 1909, in-4°. 10 fr.

TRAQUAIR, R., Mediæval fortresses of the Northwestern Peloponnesus. (Annual of the Brit. School at Athens, XIII, p. 268-284.)

TRIANTAPHYLLIDIS, M. A., Die Lehnwörter der mittelgriechischen Vulgärliteratur. Strassburg, Truebner, 1909, 192 p.

VAILHE, S., Le titre de patriarche œcuménique avant Saint Grégoire le Grand. (Échos d'Or., XI, p. 65-69.)

VÉIS (Βέης), **N. A.,** Ἀναγνώσεις καὶ κατατάξεις Βυζαντινῶν μολυβδοβούλλων. (J. int. d'arch. num., X, 1909, p. 335-366.)

VINCENT, H., Mosaïques byzantines. (R. bibl., N. S., V, 1908, p. 406-410.) [Inscr. gr.]

WEIGL. — Voir Section VII.

WEY, W., Die Acrostichis in der byzantinischen Kanonesdichtung. (Byz. Z., 1908, nr. 1-2, p. 1-70.)

WIEGAND, Th., Der Hippodrom von Konstantinopel zur Zeit Suleimans des Grossen. (Jahrb. D. A. I., 1908, nr. 1, p. 1-11.) 1 Taf., 2 Abb.

XANTHOUDIDIS, St. A., Μολυβδίναι βοῦλλαι Κρήτης καὶ Ἀλμυροῦ. (Byz. Z., XVIII, 1-2, p. 176-180.) 1 pl.

— Ἐκ τῆς ἐνετοκρατουμένης Κρήτης. Οἱ ἄρχοντες Βαρούχα ὡς φεουδάρχαι. (Παναθήναια, VIII, p. 73-79.) Athènes, p. in-8°.

XENAKIS, Stamata. I., Ἐξ μολυβδόβουλα. (Byz. Z., XVIII, 1-2, p. 181-182.)

XVI. — Neohellenica.

B., J., Τζιγάλας, οὐ τζιγαλᾶς. (Ἀθ., 1908, nr. 1-3, p. 32.

BLANCARD, Th., Les Mavroyeni. Histoire d'Orient (de 1700 à nos jours.) (ill. de nombreuses gravures, portraits, fac-similés, cartes, etc.). Paris, E. Leroux, 1909, 2 vol. 15 fr.

CHASSIOTIS. — Voir Section VIII.

HAMY, E. T., Un médecin grec à la cour de Charles VII. Thomas de Coron, dit le Franc. (La France médicale, 10 janv. 1909, p. 1-3.)

HATZIDAKIS, G. N., Γ. Ν. Χατζιδάκις καὶ Κ. Κρουμβάχερ. Ἀνταπάντησις. (Ἀθ., XXI, p. 335-343.)

KYRIAKIDIS, A., Modern Greek English dictionary, with a Cypriote vocabulary. Athènes, Konstantinidis, 1909.

LAMBROS, Sp. P., Ἀντωνίου Στρατηγοῦ ἀνέκδοτα ποιήματα. (Ν. ἑλληνομν., V, 2-4, p. 424-443.)

— Διαθήκη ἐκ Μήλου γραφεῖσα ἐν ἔτει 1748. (Ibid., p. 444-450.)

— Voir Section XV.

Λαογραφία. Δελτίον τῆς ἑλληνικῆς λαογραφικῆς Ἑταιρείας. Τ. α', τεῦχος α'. Athènes, Sakellarios, 1909.

MARCOPOULOS., D., Ἡ Ἑλληνικὴ ὀνοματολογία. Smyrne, Kondouriotis, 1909, 182 p.

MÉNARDOS. — Voir Section XV.

POLITIS, N., Bibliographie néohellénique, publiée, depuis 1907, dans l'Ἐπετηρὶς τοῦ ἐθνικοῦ Πανεπιστημίου, III, (1906-1907). Athènes, 1909, p. 393-537.

PSICHARI, J., Efendi [ἀφέντης]. (Mél. L. Havet.) Paris, Hachette, 1909.

— Ῥόδα καὶ μῆλα. Τ. Δ'. Paris, Welter, 1907, 300 p.

— Τ. Ε', μέρος πρῶτο . Paris, Geuthner, 1908, 268 p.

RHIGAS GOLFIS, Τὰ τραγούδια τοῦ Ἀπρίλη. Athènes, 1909, 80 p.

SCHWYZER E., Neugriechische Syntax und altgriechische. (N. J. Alt., XXI, 1908, p. 498-507.)

SOTIRIADIS, G., Ἐρωτόκριτος. Athènes, in-12, 29 p.

Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων. (Collection Bikélas.) Athènes, 1909, in-24.

N° 97. *Chassiotis, S.*, Ὁ λαχανόκηπος.

98. *Sotiriadis, G.*, Χρονολογίαι τῆς ἀρχαίας ἱστορίας.

99. — — Τῆς μεσαιωνικῆς καὶ νέας ἱστορίας.

100. Ἔργα Δ. Βικέλα.

THÉROS, A., Δημοτικὰ τραγούδια. Athènes, ὁ Φοῖβος, ἐκδοτ. ἑταιρεία, 1909, 127 p.

ZOLOTAS, Emilia, Χιακαὶ ἐπιγραφαί. (Inscr. ant. et mod.) — Voir Section VI.

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

La Revue rend compte, à cette place, de tous les ouvrages relatifs aux études helléniques ou à la Grèce moderne, dont UN *exemplaire sera adressé au bureau de la Rédaction, chez M. Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte.*

Les ouvrages dont les auteurs font hommage à l'Association pour l'encouragement des Études grecques ne seront analysés dans cette bibliographie que s'il en est envoyé DEUX *exemplaires, l'un devant rester à la Bibliothèque de l'Association, et l'autre devant être remis à l'auteur du compte rendu.*

56. *Georges APOSTOLIDÈS*, Ἀναλεκτά. — Constantinople, Imprimerie Gérard frères, 1909. In-8°, 256 p.

Des Considérations sur le Bonheur, des Études de Morale et de Sociologie, des Contes, de la Critique, de la Poésie enfin, on trouve dans ces *Mélanges* de tout un peu, mais pas à la française : c'est lourd, c'est plat, c'est pédantesque.

M. A. s'est gavé de Platon et d'Aristote au point qu'il en rejette le long de ses *pages philosophiques* de gros fragments mal digérés, souvent même tout crus. Il a beau se donner des airs d'inventeur pour énoncer doctoralement les plus banales vérités ; il apparaît que l'originalité n'est pas son fait.

Dans les trois *Contes* qu'il nous sert, s'il se pique de psychologie et de style, son talent refuse de se hausser au niveau de ses ambitions. Dans des cadres insignifiants se dessinent à peine des personnages falots, à la physionomie indécise, aux gestes vagues, au caractère flou ; le récit, languissant et froid, s'alourdit de réflexions morales sentencieusement débitées, en une forme guindée et prétentieuse.

Sa *Critique*, venimeuse d'intention, anodine de fait, est une charge à fond de train contre M. Psichari, à propos du *Rêve de Yanniri*. Il tape comme un sourd, et il est bien certain qu'en effet il n'entend rien à la puissante harmonie du livre qu'il condamne, puisque, entre autres reproches, il lui adresse celui de n'être pas composé. Voilà une critique assurément inattendue, la composition de ce roman étant au contraire d'une symétrie où se laisse voir trop d'artifice peut-être. M. A. s'étonne que nul n'ait relevé le gant ni répondu à son réquisitoire provocateur, et il en triomphe avec quelque

insolence. Il oublie que la riposte a précédé l'attaque, si l'on peut ainsi dire, et que la meilleure réponse à lui faire est de le renvoyer à la magistrale et impartiale étude consacrée au roman de Psichari par Palamas, dans le premier volume de ses Γράμματα.

Quant aux prétendus *Poèmes* qui clôturent cette série de *Mélanges*, la plus indulgente façon d'en parler est encore de n'en rien dire.

Est-il besoin d'ajouter que l'ouvrage est écrit non pas en grec, mais en καθαρεύουσα, cette langue fanée et décolorante qui ternit sous son uniforme grisaille toutes les idées qu'elle touche ?

Si l'on poussait la rigueur jusqu'à estimer qu'un livre n'a sa raison d'être que dans l'utilité, l'intérêt ou la beauté qu'il présente, il y aurait lieu de s'étonner du soin qu'a pris M. A. de faire imprimer le sien.

Eugène Clément.

57. La *Chronographie* d'*Élie BAR-ŠINAYA*, métropolitain de Nisibe, traduite pour la première fois d'après le manuscrit Add. 7197 du Musée Britannique, par *L.-J. Delaporte*. Paris, H. Champion, 1910. In-8°, xv-409 p.

Dans son Introduction, M. Delaporte nous renseigne sur Élie Bar-Šinaya, sur sa carrière, son élévation au siège métropolitain de Nisibe, ses divers ouvrages, parmi lesquels il distingue les *Conférences* et la *Chronographie*. Il décrit sommairement le manuscrit syriaque Add. 7197 du musée britannique, et hasarde une opinion touchant l'époque à laquelle il fut rédigé. M. D. analyse ensuite la *Chronographie* dans ses deux parties. Il nous donne un recensement complet des sources auxquelles Élie Bar-Šinaya a puisé, savoir : les sources bibliques (Exode, Lévitique, ombres, Deutéronome, Actes des Apôtres), les sources grecques (Eusèbe de Césarée et Jacques d'Édesse, Josèphe et Aristobule, etc.), les sources syriaques, les sources arabes. L'Introduction se termine par une bibliographie indiquant les publications dont la *Chronographie* a été jusqu'à présent l'objet : catalogue de Rosen et Forshall, extraits de Bœthgen, extraits de Lamy, *Anecdota syriaca* de Land.

La *Chronographie* se divise en deux parties. La première offre une suite de tableaux chronologiques concernant la « maison » d'Adam, les papes, les patriarches d'Alexandrie, les rois égyptiens, les rois assyriens, les rois mèdes, lez rois grecs, les « catholiques » ; elle comprend en outre une chronologie des faits mémorables depuis la CCI^e^ olympiade jusqu'à l'an 409 de l'hégire. La seconde partie est un traité du comput : elle indique, en particulier, la mesure des années chez les différents peuples, la concordance des années syrienne, arabe, égyptienne et persane, une dissertation sur les fêtes des peuples et spécialement sur la Pâque juive et la Pâque chrétienne.

La traduction de la *Chronographie* était une œuvre de patience et de détails minutieux. Il fallait ne pas s'égarer dans cet amas de chiffres et parmi les nombreux casiers des tableaux chronologiques. Étant donné le mauvais état du manuscrit, il importait de noter soigneusement les lignes douteuses du texte, les parties illisibles, les lacunes. M. D. s'est consciencieusement acquitté de cette tâche. Il a fidèlement indiqué dans sa traduction le recto et le verso des feuillets du manuscrit.

La traduction, en elle-même, n'offrait aucune difficulté sérieuse, semble-t-il. Puisque le texte syriaque est encore inédit, il est impossible de se prononcer sur l'exactitude de la traduction proposée par M. D.

On relève cependant une faute grave qui se trouve deux fois, p. 20 et p. 31, dans la liste des rois égyptiens. Comment se fait-il que M. D. n'ait pas vu que l'expression « Philippe fils de

'Arneba' » équivaut à «Philippe fils de Lagôs »? Car 'Arneba' signifie lièvre, λαγώς. Comment M. D. peut-il se demander si 'Arneba' n'est point Arsinoé ?

On désirerait, par ailleurs, que l'Introduction de M. D. marquât à Bar-Šinaya sa place parmi les chronographes anciens. M. D., il est vrai, s'est proposé avant tout de publier la traduction du manuscrit 7197.

G. Giraudet.

58. *Amédée BRITSCH. La jeune Athènes. Une démocratie en Orient.* Paris, Plon-Nourrit, 1910.

Ce livre s'adresse évidemment à un public assez étranger aux choses de la Grèce ancienne et moderne ; c'est pour lui que M. Britsch, bibliothécaire à la Sorbonne, secrétaire-bibliothécaire de l'École française en 1907, a entrepris, après tant d'autres, de découvrir Athènes. Il n'a point, d'ailleurs, la prétention de tout dire, et se borne à donner les impressions que lui a laissées un séjour de quelques mois en Attique. Une série de chapitres décrivent les entours d'Athènes, Athènes nouvelle, Athènes vivante, le menu peuple, la société. Une seconde partie (chap. vi : une démocratie en Orient) étudie les conditions sociales et politiques dans lesquelles se développe actuellement la Grèce.

On lira avec plaisir ces pages alertes, semées d'observations vives et fines, l'exquise description des environs d'Athènes, les détails amusants sur la vie des rues, les *loustros*, etc. La forme est délicate, d'un travail curieux, un peu fatigante à la longue par sa concision apprêtée. Dans un sujet si rebattu, M. B., sans cesser d'être sincère, a évité partout la banalité. Son livre ne pouvait avoir d'autre mérite : le moyen d'apporter du nouveau sur les ruines de l'Acropole ou même sur la politique présente d'Athènes ? M. B. a voulu voir avec des yeux libres de préjugés ; il n'a eu d'autre souci que de n'être pas dupe. Cette crainte l'a d'ailleurs conduit à un autre excès, en lui inspirant, devant des beautés qu'on peut admirer sans honte, une réserve dédaigneuse, presque hostile. Il affirme (ch. i, ii) avoir senti la perfection de lignes du Parthénon, la grâce de l'Erechtheion et des Caryatides. Mais devant ces merveilles il a été surtout préoccupé de ne pas se classer parmi les archéologues ou les esthètes. Car il en est resté, semble-t-il, aux dédains faciles d'Edmond About et il voit encore les archéologues — du moins on le devine — sous les traits de M. Mérinay. P. 4, il parle de l'archéologue qui « volontiers sait gré à la pierraille aride d'exercer son savoir avec sa *fantaisie* ». P. 20, il conteste l'efficacité d'une « initiation qui risquerait de s'égarer dans les disputes des archéologues ». Il estime (p. 20) que « l'archéologie ne rendra pas émouvante l'indifférente beauté de l'Acropole ». Quant aux néo-hellènes ils s'agitent dans le vide : devant ces ruines, M. B. ne trouve point « d'écho à ses songes ni à ses désirs », et, après avoir lu la *Prière sur l'Acropole*, il découvre, « non sans dépit, le néant de cette superstition intellectuelle ». Ce dédain s'étend même par endroits au peuple athénien tout entier — celui du ve siècle : p. 30, il est question de l'Eubée, « l'île féconde qui sans cesse ravitaillait *les bavards* de l'Agora ». Les archéologues souriront d'entendre M. B. mettre sur le compte de Périclès (note de la p. 14) la polychromie des temples, avec ce jugement ironique ; « Tout ce que fit Périclès est bien fait ». Les hellénistes se demanderont pourquoi M. B. est allé chercher devant le Parthénon les mêmes émotions qu'à Notre-Dame, et ils l'engageront à relire les pages si nobles et mesurées où M. Alfred Croiset, dans ses *Démocraties antiques*, définit la discipline intel-

lectuelle qu'enseignent aux modernes la pensée et l'art attiques (1).

L. MÉRIDIER.

59. *Auguste DIÈS. Le cycle mystique. La divinité, origine et fin des existences individuelles, dans la philosophie antésocratique.* Paris, Alcan, 1909. In-8°, IV-115 p.

Cet ouvrage, dont le titre est un peu ambigu, contient une étude sur les rapports de la philosophie et de la spéculation mystique en Grèce, jusqu'à l'époque de Socrate. On trouve chez un grand nombre de philosophes antésocratiques une conception mystique assez singulière. La Divinité est l'origine commune de tous les êtres individuels et la mort des individus est considérée comme un retour à la Divinité.

Le livre est divisé en deux parties : la première partie est consacrée aux doctrines proprement religieuses. Dans la seconde partie M. B. étudie le Pythagorisme et l'Orphisme philosophique, les Ioniens, les Éléates, les atomistes, enfin Empédocle.

L'auteur distingue la religion classique et ce qu'il nomme la religion primitive. A la religion classique, les conceptions mystiques sur la Divinité origine et fin des existences individuelles sont étrangères. Cette religion est caractérisée par la sérénité (p. 3) ; elle ignore l'inquiétude métaphysique (p. 5) ; les dieux ne sont pas créateurs, ils font partie de l'univers (p. 7) ; entre eux et les hommes il n'y a pas une différence de nature (p. 8 et 9) ; bornés comme les hommes, ils sont soumis aux mêmes souffrances (p. 11) ; ils commettent les mêmes fautes. De plus l'idée de l'expiation est étrangère à la religion classique (p. 19, 20) comme l'idée de la récompense : rien n'est plus douloureux que la perte de la vie (p. 21). L'orgueil des dieux est impitoyable pour les mortels qui ont voulu s'égaler à la divinité ; mais il n'y a pas de trace, dans la religion classique, d'une sanction morale.

A côté et en dehors de la religion classique, on constate, en Grèce, la présence d'une quantité de traditions animées d'un esprit différent. La poésie homérique elle-même contient, comme Rohde l'a montré, des survivances nombreuses de croyances anciennes. D'abord les cultes chthoniques (p. 29). Le rituel grec contient des traces de rituels archaïques différents (p. 31, 32). Une foule de coutumes manifestent encore la croyance à un rapport étroit entre l'homme et les dieux (p. 33-37). Enfin, l'orphisme religieux implique l'idée d'une union de l'homme avec la divinité et l'idée de la mort et de la résurrection d'un dieu (p. 37). La mort est « l'entrée dans la divinité » (p. 43).

Ces notions que fournissaient la religion archaïque et l'orphisme ont fait l'objet de la réflexion des philosophes. On trouve dans Platon des allusions à ces doctrines orphiques nouvelles. Notamment Platon décrit le cycle que les âmes parcourent et dont la vie terrestre n'est qu'un bref épisode (p. 48-51). Il existe une série de théogonies orphiques où apparaissent des idées analogues (p. 51-53). Le Pythagorisme primitif a coordonné, autant que nous pouvons le savoir, tous ces éléments (p. 54-61). La notion d'un cycle « mystique » apparaît clairement chez Anaximandre (p. 63, 64), chez Héraclite (p. 65-70). Au contraire les Éléates

(1) M. B. parle (p. 17) du *maniérisme* des statues *archaïques* de jeunes filles trouvées sur l'Acropole. Les deux mots jurent d'être accouplés, et le rapprochement avec les figures du musée Grévin est pour le moins inattendu. M. B. rend hommage à l'Athénien moderne, à ses qualités de politesse, de chasteté, de sobriété, d'endurance. Mais certaines de ses généralisations semblent un peu imprudentes. Il écrit p. 164 : » L'escroquerie (dans la Grèce moderne) est une industrie nationale. » — Quelques graphies bizarres : p. 5, *scholaire;* p. 184 on lit : *Fanar*, et p. 236 : *Phanar*.

soumettent les conceptions de leurs devanciers à une critique sévère qui semble ruiner la spéculation mystique (p. 80) dont quelques traces survivent cependant même chez les atomistes. Mais, avec Empédocle nous voyons reparaître l'ancienne doctrine. L'idée maîtresse d'Empédocle est que tous les êtres ont un commun principe divin (p. 97). La doctrine d'Empédocle, scientifique et naturaliste par tant de côtés, a, dans l'ensemble, une allure mystique (p. 103). Le Sphairos originel n'est pas seulement la matière, c'est une divinité bienheureuse, dont les êtres individuels se séparent à regret.

Ce travail intéressant et consciencieux, dans lequel M. D. a été guidé par le beau livre de Jane E. Harrisson, soulève des difficultés graves. Le sujet n'est pas nettement circonscrit et délimité. M. D. parle d'une « religion classique ». Les références de son premier chapitre montrent qu'il entend par là une partie des croyances de l'âge homérique. Mais peut-on identifier l'âge homérique à un âge classique? Quelques explications étaient indispensables. Les questions relatives à l'Orphisme sont si complexes que toute tentative de systématisation est encore prématurée. Notamment, ce que M. D. nomme « l'orphisme rituel » nous est encore bien mal connu et il était difficile d'en faire état. Bref, le sujet abordé par M. D. était le plus complexe peut-être que puisse aborder un historien de la philosophie grecque. Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, que le travail de M. D. n'ait point dans toutes ses parties la précision et l'exactitude désirables. Tel quel, il peut rendre des services, par l'abondance des textes cités, et grâce au soin avec lequel il a été composé.

Albert Rivaud.

60. *Auguste DIÈS. La définition de l'Être et la nature des Idées dans le « Sophiste » de Platon.* Paris, Alcan, 1909. In-8°, VII-137 p.

On admet souvent, depuis Bonitz, que Platon, dans le *Sophiste*, fait subir à la théorie des Idées une transformation plus ou moins complète. Selon les uns, Platon remplace les Idées par des âmes; selon les autres, il se borne à introduire dans le monde des Idées, le mouvement et la vie. M. Diès se propose d'examiner en détail les interprétations modernes du *Sophiste* et de donner une réponse précise à cette question : la théorie des Idées a-t-elle vraiment subi, dans le *Sophiste*, une transformation? Pour y parvenir, il examine successivement les cinq questions suivantes : 1° Quel est le rôle de la notion du mouvement dans le *Sophiste?* 2° Comment Platon a-t-il pu définir l'être par la δύναμις? 3° Quelle sorte de mouvement appartient à l'être? 4° Que signifie la formule : παντελῶς ὄν? 5° Que faut-il entendre par la communauté des genres affirmée par Platon? Afin de pouvoir donner des réponses nettes, M. D. analyse avec soin tous les textes du dialogue qui se rapportent à chacune de ces questions, et il discute les diverses interprétations qui en ont été proposées.

Voici les principaux résultats de son étude.

1. L'objet du *Sophiste* est de démontrer la réalité du non-être, et par suite d'établir qu'il existe une communauté des genres, sans laquelle le non-être ne pourrait exister. Les discussions sur le mouvement ne jouent pas le rôle principal : elles servent à la démonstration générale ; mais le *Sophiste* n'a pas pour but de constituer une doctrine du changement (p. IV, 16, 126).

2. Platon, dans le *Sophiste* (p. 247 E), définit l'être par la puissance (δύναμις). Mais il ne faut pas attacher à cette définition, qui se retrouve dans d'autres dialogues (*Lachès*, *Phédon*, *Cratyle*, *Théétète*, *Parménide*) une importance excessive (p. 29-35) Elle est seulement

provisoire et sert d'intermédiaire dans la démonstration qui a pour objet d'établir la réalité du non-être.

3. Dans un texte célèbre (248 E-249 A), Platon attribue à l'être, le mouvement, la vie, l'âme et la pensée. Si on rapproche ce passage du contexte, on voit d'abord que le mouvement de l'être résulte du fait que cet être est objet de connaissance, peut être connu (p. v, p. 41-48). De plus l'argumentation de Platon est dirigée contre certains philosophes, ceux qu'il nomme les « amis des Idées »; elle ne porte pas contre des formes antérieures de la doctrine platonicienne elle-même (p. 54-63). M. D. estime (p. 129-131), qu'il est très difficile, sinon impossible d'identifier avec précision ces amis des Idées.

4. Dans la doctrine platonicienne elle-même, le παντελῶς ὄν seul possède le mouvement actif, la vie et la pensée. Le παντελῶς ὄν ne doit être confondu ni avec l'être immobile des « amis des Idées », ni avec les Idées platoniciennes. Il a tous les caractères que le *Phèdre*, le *Philèbe* et le *Timée* accordent au monde sensible, à l'univers visible (p. 73-83).

5. En somme, le *Sophiste*, pour démontrer la réalité du non-être, affirme la communauté des genres. Les dialogues antérieurs, surtout le *Phédon*, développaient déjà une doctrine analogue. La *Parménide* ne donne pas, à ce sujet, des indications très-précises, mais (p. 97 et sq.) il énonce le problème que le *Sophiste* va résoudre. Ce problème se posait nécessairement. Il fallait expliquer le langage, et par suite l'inhérence et l'erreur (p. 107-115). La solution généralisée pourra servir aussi à faire comprendre comment, l'immutabilité des Idées restant sauve, le devenir est possible. Mais la nature même des Idées n'est pas modifiée par les démonstrations du *Sophiste* (p. 116). Les Idées ne deviennent ni des êtres pensants, ni des pensées.

Ce travail très précis, très méthodique, témoigne d'études approfondies. M. Diès connaît à peu près toute la littérature moderne relative au *Sophiste*. Surtout il a du texte même de Platon la connaissance la plus sûre. Les analyses qu'il donne du contenu du *Sophiste* sont à la fois très fidèles et parfaitement claires. Dans l'ensemble, les résultats du travail atteignent à la vraisemblance la plus grande que l'on puisse espérer en un tel sujet. Même après C. Ritter, M. D. apporte la contribution la plus utile à l'interprétation de ce difficile dialogue.

Albert Rivaud.

61. *Lewis Richard FARNELL. The Cults of the Greek states*, vol. V. Oxford, Clarendon Press, 1909. In-8°, VI-495 p., 61 pl.

Le présent volume termine cette belle publication, dont nous avons eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs en leur présentant les volumes III et IV (t. XX, p. 385). L'auteur étudie cette fois le culte d'Hermès, celui de Dionysos et les cultes des divinités mineures, telles que les forces de la nature, Hélios, les Nymphes, les Horai et les Charites. Il observe toujours le même plan : il précise autant que possible l'histoire et les différents caractères de chaque divinité, puis fait apparaître à nos yeux les monuments élevés en son honneur et suit le développement du type idéal qui la figure. Le groupement des références, le registre géographique qui les accompagne, les nombreuses planches qui donnent l'illustration archéologique et numismatique du texte, un index suffisamment fourni font que ce livre agréable à lire est aussi utile et commode à consulter.

Toutefois l'auteur lui-même, arrivé au bout de la carrière qu'il se proposait de parcourir, s'adresse deux reproches. Pour l'un il a une bonne réponse; pour l'autre il trouve une excuse qu'on peut ne pas admettre. Il s'aperçoit qu'il n'a pas rempli complè-

tement sa promesse, qu'il n'a pas épuisé son sujet : il n'a rien dit sur le culte des héros et des morts. Mais il s'engage à en faire la matière d'un autre ouvrage : rien de mieux. Il sait, d'autre part, qu'un travail de longue haleine comme celui-ci a besoin d'une conclusion ou, tout au moins, d'un résumé. Malheureusement l'auteur — ou l'éditeur — a jugé le volume déjà bien compacte. Tout ce qu'on nous offre, c'est, dans la préface, un mot pour nous renvoyer à un article inséré dans la nouvelle édition de la *Times' Encyclopædia* et pour nous avertir que la conclusion en question a été développée dans la leçon inaugurale d'un cours professé en 1909. Ce n'est pas assez pour les lecteurs de M. Farnell, que ses auditeurs aient été satisfaits. A la fin de cinq volumes aussi intéressants dans le détail, il nous devait le fond de sa pensée.

Gustave Glotz.

62. *P. FOUCART. Les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace au* IVe *siècle*, extrait des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XXXVIII, 2e partie. Paris, 1909. In-4°, 40 p.

De la victoire de Cnide à la défaite de Chéronée, les Athéniens, avant tout soucieux d'assurer leur ravitaillement par mer, n'ont pas varié dans le dessein de remettre, puis de garder la main sur la Chersonèse de Thrace, à la faveur d'une entente, plus ou moins facile à maintenir, avec les rois Odryses, et par la fondation de nombreuses clérouchies : telle est l'histoire dont M. F. vient éclairer les parties les moins connues à l'aide de quelques documents épigraphiques et papyrologiques, dont tous, à vrai dire, étaient déjà publiés, mais dont chacun reprend, avec les compléments inespérés qu'il leur donne à coup sûr, et dans le commentaire qu'il leur consacre avec sa maîtrise habituelle, un nouvel intérêt et comme une seconde portée.

M. F. part de l'inscription du *Corpus Inscr. attic.*, IV, p. 8, n° 14*c*. — I). Datée par l'archontat de Mystichidès (l. 1), de l'année 386/5, elle avait été exposée ἐν ἀ]κροπόλει (l. 14) : tout de suite, et par simple comparaison avec un décret de l'archontat précédent, gravé ἐν πόλει, immédiatement avant la paix d'Antalcidas, et avec trois décrets gravés, immédiatement après, ἐν ἀκροπόλει, elle permet à M. F. de rapporter à l'année 386 le changement de formule, et de poser ainsi une nouvelle règle d'investigation chronologique. — II). Elle porte un décret en l'honneur d'Ebruzelmis, roi des Odryses, auquel les Athéniens associent dans l'éloge qu'ils lui décernent : ιον τὸν στρατηγ[ὸν.....] τὴν Ἐβρυ[ζ]έλμιδος (l. 10-11) : M. F. établit que cet Ebruzelmis, dont le nom se retrouve sur une monnaie acquise en 1894 par le *British Museum*, a régné sur la région maritime du royaume odryse, puisque les Athéniens décident de lui adresser une communication au sujet de leur flotte (l. 20-21), entre 390, année où Seuthès y régnait encore, et 383, année où Cotys semble y avoir régné déjà. En outre, M. F., alléguant entre autres exemples celui d'Iphicrate qui avait failli épouser la fille de Seuthès et fini par épouser celle de Cotys, restitue ... ιον τὸν στρατηγ[ὸν καὶ τὸν κηδεσ]τὴν, et suppose que le général du roi thrace était, en même temps son gendre ou son beau-frère. Un rapprochement avec une phrase de Xénophon mentionnant comme l'interprète de Seuthès un Abrozelmis, qui s'identifie sans doute avec Ebruzelmis, renforce cette première hypothèse de la supposition, très vraisemblable elle aussi, que l'interprète de Seuthès devint son allié, puis son successeur. Quoi qu'il en parent, il est certain que sous le règne d'Ebruzelmis, les Athéniens ont fait en Chersonèse de Thrace une première tentative de pénétration.

Ils devaient accentuer leur politique,

longtemps entravée par les résistances victorieuses de Cotys, après la mort de ce dernier (359) : les Odryses ont désormais trois rois au lieu d'un : Bérisadès, Amodocos, Kersobleptès. Celui-ci, trop ambitieux, entre en lutte à la fois avec Bérisadès et Amodocos — et avec Athènes. Le discours contre Aristocratès nous avait appris que les Athéniens l'avaient envoyé combattre par une escadre confiée à Charès, et que Charès avait rétabli la paix entre les trois rois par un traité « le meilleur et le plus juste de tous », c'est-à-dire, on le devine, extrêmement favorable à la puissance d'Athènes. En confrontant un débris d'inscription votive, où n'apparaissent plus, au *Corpus inscr. attic.*, II, 961, après la mention mutilée de l'Hellespont, que des noms de dédicants — des trièrarques en l'espèce — avec le catalogue des galères de Munychie qui, ayant pris la mer sous l'archontat de Képhisodotos (358/7), n'étaient pas encore rentrées au début de l'archontat d'Agathoclès (357/6), catalogue où reviennent les mêmes triérarques que dans la dédicace, M. F. parvient à reconstituer intégralement le préambule de celle-ci, et à dater de la belle saison de 357, l'expédition à laquelle Démosthène n'avait fait qu'une vague allusion, et dont nous pourrions dire aujourd'hui, non seulement quels chefs la commandèrent en sous-ordre de Charès, mais quelles unités navales durent y prendre part. En complétant, après Wilhelm, et sur deux ou trois points de détail, avec plus de bonheur encore, le fragment du *Corpus inscr. attic.* IV, 2, 65 *b*, p. 23, M. F. retrouve les clauses essentielles du « meilleur et du plus juste des traités ». Les trois rois et le peuple athénien se promettent un mutuel appui : les trois rois, dont le royaume est partagé, mais dont la royauté reste indivise, contraindront conjointement les villes tributaires de l'un d'entre eux et du peuple athénien, et les villes grecques de la Chersonèse, à payer, les premières les *phoroi*, les secondes la *syntaxis*, dont elles sont respectivement redevables au peuple athénien ; en revanche, le peuple athénien contraindra les villes également tributaires de son trésor et de l'un des trois rois odryses et les villes grecques de la Chersonèse à payer, les premières les *phoroi*, les secondes le *phoros patrios*, chacune à celui des trois rois dans la dépendance duquel elle se trouve. C'est, dès 357, un traité de partage, qui laisse aux entreprises athéniennes le champ libre en Chersonèse de Thrace.

Divers événements empêchèrent, pendant plusieurs années, ses signataires d'en tirer tous les avantages qu'il contenait. Du côté thrace, la mort de Bérisadès, survenue presque aussitôt après ; la lutte entre Kersobleptès et Kétriporis, fils de Bérisadès ; enfin l'intervention de Philippe qui, dès 356 et sans que le traité d'alliance, souscrit alors contre lui par les Athéniens (F. p. 25) ait été suivi d'un commencement d'exécution, s'appropria la part de Kétriporis, située, semble-t-il, dans le voisinage d'Amphipolis. Du côté d'Athènes, la guerre sociale et les hostilités contre le roi de Macédoine pour la Chalcidique. Ce n'est qu'en 353/2 que le peuple athénien se décida à fonder des clérouchies dans plusieurs villes de la Chersonèse de Thrace. Hoeckh avait rejeté comme trop basse cette date que donne Diodore. M. F. la reprend à son compte, la confirme par l'inventaire des vaisseaux et des agrès qui, dressé à la fin de l'archontat de Thoudèmos (354/3), mentionne les trières remises aux οἰκισταὶ [οἱ ἐς Χερ]ρόνησον (*Corpus inscr. attic.*, II, 795), et garantit par elle la date — 352 — assignée par Denys d'Halicarnasse au discours contre Aristocratès, où il est précisément question d'un envoi de clérouques en Chersonèse.

D'autres fondations devaient suivre, mais plus tard. Par elles les Athéniens comptaient suppléer à la chute de leur allié, le roi Kersobleptès (dont les fils,

détrônés avec lui, auraient peut-être, et s'il faut admettre la correction à un texte publié par M. Perdrizet que M. F. ne propose d'ailleurs que sous la réserve d'un second examen de la pierre, reçu en 340 la proxénie des Delphiens); ils espéraient s'opposer à la marche envahissante du roi de Macédoine. On connaissait le convoi de clérouques confié, en 343/2, au stratège Diopithès. Comme M. F. le déduit du *Corpus inscr. attic.*, II, 216, un troisième convoi fut introduit, en 340, sur le territoire de la ville d'Elaeus aux conditions qui avaient été faites aux convois antérieurs sur le territoire des autres villes de la Chersonèse : les anciens habitants cédaient aux nouveaux arrivants des terres et des maisons : en échange Athènes leur garantissait la possession de leurs propres biens conformément à l'équité. Ils restaient maîtres de leurs affaires municipales; et les clérouques demeuraient des citoyens de la métropole toujours régis par les décrets du Conseil et du peuple athénien. Les rapports entre ces deux groupements, juxtaposés mais indépendants l'un de l'autre, étaient soumis à l'arbitrage supérieur du stratège athénien commandant en chef la flotte de l'Hellespont. Cette organisation complexe, mais rationnelle, valut à Athènes de pouvoir aller secourir Byzance contre Philippe, et à la Chersonèse de ne succomber à la domination macédonienne qu'après Chéronée.

M. F. a justement cherché dans le dernier paragraphe de son étude à rétablir la suite des graves événements qui se sont succédé de 340 à 338. Par une citation de Didymos, il montre l'intérêt qu'avait Philippe à tenir la route des blés bosporans, à s'emparer des détroits. Sur le témoignage de Philochore que Didymos nous a transmis, il fonde la réalité de la violation du droit des gens commise par Philippe, capturant, sans déclaration de guerre préalable, à la fin d'août 340, les 230 vaisseaux de commerce qui portaient la nourriture du peuple athénien. Aux réclamations des Athéniens Philippe ne répondit que par une lettre insolente dont M. F. reproduit les termes d'après sa propre publication du commentaire de Didymos (p. 38) et qui les décida à dépêcher à Byzance, assiégée depuis l'été de 340, une première flotte de secours commandée par Charès pendant l'hiver de 340/39, et, au printemps de 339, une seconde flotte placée sous les ordres de Phocion et Képhisophon. Cette fois, Philippe fut forcé à la retraite. Succès sans lendemain; car, entraînés et écrasés en Béotie un an plus tard, les Athéniens durent abandonner à Philippe leurs alliés du Bosphore et leurs possessions de la Chersonèse.

Tels sont les principaux résultats d'un mémoire dont l'importance dépasse singulièrement les dimensions. On ne l'aperçoit pas tout de suite. A cause de la méthode d'exposition à laquelle l'auteur est toujours resté fidèle et qui consiste à ramener tous les faits établis et toutes les idées qu'ils suggèrent au cadre solide mais trop étroit d'une analyse littérale, elle n'apparaît qu'à la longue, par fractions, au fur et à mesure que se suivent les textes en ce commentaire qui les groupe en une série plutôt qu'il ne cherche à les fondre dans un ensemble; mais elle est réelle et elle est grande. Décidément, l'année 1909 nous aura beaucoup appris sur le conflit d'Athènes et de la Macédoine. Ces quarante pages de M. Foucart et l'article de M. Glotz, dans le *B. C. H.*, sur la prise d'Élatée nous en soulignent ou révèlent, avec les causes profondes, le vrai caractère et les étapes essentielles. Il était inévitable, à cause des détroits, des côtes de Thrace également nécessaires à la consistance politique du royaume macédonien et à la subsistance matérielle de la démocratie athénienne. Il a éclaté par un coup de force en pleine paix : la saisie des navires stationnés à Hiéron. L'intérêt d'Athènes eût alors été de

concentrer toutes ses forces sur mer où elle avait la supériorité. L'habileté de Philippe fut de les diviser en l'attirant dans une guerre continentale. Par des concessions d'argent et des satisfactions d'amour-propre, il gagne les Phocidiens qu'il accablait naguère, et fort de leur appui, vient surprendre Elatée. Les Athéniens n'ont plus de ressource qu'en l'union avec leur ennemie traditionnelle : Thèbes. Ils sont battus néanmoins et Chéronée leur enlève la Chersonèse. Malgré moi, je pense aux phases semblables d'une histoire plus récente, à la guerre de Sept Ans qui débute par l'attentat de Boscawen, continue par le renversement des alliances, et se termine à l'abandon, par la France vaincue en Allemagne, de ses possessions d'outre-mer. Mais à vingt siècles d'intervalle toutes les analogies risquent d'être fausses : en perdant la mince péninsule qui s'allonge au bord de l'Hellespont, Athènes était plus profondément atteinte que la France laissant aux Anglais l'Inde et l'Amérique ; car, malgré les prévenances dont Philippe l'entoure et la fiction constitutionnelle qui s'éternise, c'est alors son autonomie nationale qui disparaît avec son indépendance économique.

Jérôme Carcopino.

63. *HÉSIODE. Les Travaux et les Jours.* Texte grec avec une introduction, des notes et une traduction française, par *Pierre Waltz*. Paris, Picard fils, 1909.

L'édition de M. Waltz, dont on connaît la thèse sur *Hésiode et son poème moral*, rendra service aux étudiants, en mettant à leur portée quelques-uns des travaux antérieurement publiés sur Hésiode et les résultats des recherches les plus récentes. M. W. ne semble pas avoir eu d'autre ambition ; mais, même dans ces limites, l'entreprise était ardue, et il faut louer l'éditeur du courage qu'il a montré en l'abordant. Une Introduction de trente-cinq pages, précédée d'un Index bibliographique, passe en revue la vie d'Hésiode, les sources et la composition des *Travaux*, les idées morales et les préceptes pratiques qui y sont contenus, l'invention poétique, le style, la langue, la prosodie et la métrique : les caractères du poème, l'intérêt littéraire qu'il présente y sont délicatement définis. Un apparat critique assez sommaire fait suite à l'Introduction. Le texte est accompagné de notes abondantes, surtout grammaticales et historiques ; une traduction française termine l'ouvrage. Le texte reproduit en général celui de Flach. M. W. n'a proposé qu'une conjecture de sa façon, et elle ne semble pas très heureuse : v. 230 les mss. donnent ἰθυδίκῃσι μετ' ἀνδράσι λιμὸς ὀπηδεῖ ; M. W. corrige μετ' en μὲν, sous prétexte que la leçon des mss. est incorrecte. Mais cet emploi de μετά est courant en poésie ; cf. la construction ἕπεσθαι μετά τινι (*Il.*, XVIII, 234) ; rapprocher aussi ὀπηδεῖν ἅμα τινί (*Théog.*, 80 ; *Od.*, VII, 165). La traduction française est aisée, précise et généralement exacte.

On trouvera sans doute que M. W. glisse un peu vite sur les difficultés multiples que soulève le texte d'Hésiode. Mieux valait cependant, au risque de laisser les questions sans réponse, mettre ces difficultés en pleine lumière que les dissimuler. La composition du poème présente des obscurités inquiétantes, des disparates qui sautent aux yeux, et il ne semble pas que le travail de la critique ait eu pour résultat d'en atténuer l'importance. M. W. n'est pas de cet avis. Il déclare p. 16, dans une simple note, que « l'unité, primitive du poème ne fait plus de doute aujourd'hui » ; il affirme même, p. 14, que « le plan est fort net » et, p. 15, que « les *Travaux* forment un ensemble très cohérent » ; il admet l'authenticité des vers 654-662, « contestés sans aucun argument décisif »

selon lui, etc... Aussi se borne-t-il à discuter au fur et à mesure — quand il le fait — les doutes qui ont été élevés sur tel ou tel passage, et il s'efforce de montrer qu'avec quelques transpositions et suppressions (il écarte en tout 22 vers ; Flach en rejetait 119) on obtient un texte satisfaisant où il est facile de rétablir les transitions d'un développement à l'autre. Mais assez souvent il laisse de côté une partie des arguments sur lesquels se fondent les athétèses des éditeurs. Pour ne parler que de l'invocation du début, il oublie de rappeler les divers témoignages qui, dès l'antiquité, la retiraient à Hésiode : ceux de Praxiphane, Aristarque, Pseudo-Hérodien, Proclus, Tzetzès. Je ne sais si l'optimisme de M. W. sera partagé des lecteurs, et je regrette que la fameuse dissertation de K. Lehrs (*Quaestiones epicae*, III, p. 179 et suiv.), citée d'ailleurs par M. W. dans son commentaire, n'ait pas trouvé place, toute vieille qu'elle est, dans l'Index bibliographique.

P. 32. M. W. relève, parmi les métaphores d'Hésiode, « la forêt *verse* ses feuilles » (v. 421). Il faudrait ajouter que l'image est déjà chez Homère : *Od.* XI, 588 : δένδρεα... χέε καρπόν : *Il.*, VI, 147, φύλλα... ἄνεμος χαμάδις χέει. De même « le cri de la grue *mord le cœur* de l'imprévoyant » (v. 451 : κραδίην δ' ἔδακε). Mais déjà *Il.*, V, 493 : δάκε δὲ φρένας Ἕκτορι μῦθος. — V. 3. ὅν τε διά. Anastrophe, dit M. W. : Non, il n'y en a pas ici, l'anastrophe consistant dans le recul de l'accent. — V. 37. ἄλλα τε πολλὰ... ἁρπάζων ἐφόρεις. M. W. explique : « Persès a commis beaucoup d'indélicatesses, *entre autres* celle de corrompre les juges. Ce tour est très grec ; mais on attendrait plutôt καὶ ἐκύδαινες que κυδαίνων. » En réalité le sens de ἄλλα doit être déterminé par le rapprochement de κλῆρον et non par celui de κυδαίνων : tu as emporté beaucoup de choses autres que le κλῆρος. Ἐφόρεις ne marque pas « une action simultanée à celle qu'exprime l'aoriste ἐδασσάμεθα », mais consécutive à cette action. — V. 72. ζῶσε δὲ καὶ κόσμησε. M. W. : « Athéna la pare, c'est-à-dire lui apprend à se parer de beaux vêtements (hendiadyin), donc à s'en faire ». Explication inutile, que démentent les vers suivants ; ζῶσε doit être pris au sens propre. — V. 87. πὰρ Ζηνός. M. W. : « Cette forme, *étrangère à la langue homérique*, est fréquente dans les divers dialectes éoliens ». La première affirmation est inexacte : cf. *Il.*, VIII, 533, πὰρ νηῶν ; IV, 1 πὰρ Ζηνί (voir Kühner-Blass, *Ausführl. Grammat. der griech. Sprach.*, 1890, I, 1, p. 177). — V. 124-125. Ajouter que Rzach écarte ces vers parce qu'ils ne se trouvent ni chez Plutarque, *Moral.*, 361 b, ni chez Proclus, ni chez Macrobe. — Même note, lire 124 sq. = 254 sq. — V. 146. M. W. rapproche οὐδέ τι σῖτον... ἤσθιον de ἄνδρες ἀλφησταί (v. 82) qu'il traduit : « les hommes qui se nourrissent de pain ». M. Bréal (*Pour mieux connaître Homère*, *Lexilogus*) déclare cette étymologie invraisemblable. Selon lui, ἀλφηστής vient de ἀλφάνω et signifie : intelligent, doué de raison. — V. 206 (cf. 216 etc.). πρὸς μῦθον ἔειπε. M. W. dit : Tmèse. Expression assez impropre. Il faut réunir πρὸς à ἔειπε mais sans parler de tmèse. Il n'y a pas encore de tmèses de ce genre à l'époque d'Hésiode (voir Kühner-Gerth, II, 1, 530). — V. 218. M. W. rapproche *Il.*, XVII, v. 32 ; rapprocher aussi XX, 198 et Platon, *Banquet*, 222 b ; καὶ μὴ κατὰ τὴν παροιμίαν ὥσπερ νήπιον παθόντα γνῶναι. — V. 225. Διδοῦσιν. M. W. : « Forme homérique, hématique, issue d'un type διδόω ». Cette forme n'est pas « thématique » et se tire de διδό-νσι (V. Kühner-Blass, I, 2, p. 192). — V. 248. Il faudrait une note sur βασιλεῖς. M. W. eût dû au moins rappeler la conjecture d'Hermann : ὑμεῖς δ', ὦ βασιλῆες, ἐπιφράζεσθε, et la leçon βασιλῆες donnée par Rzach (Rzach, *Der Dialekt des Hesiodos*, p. 406). — V. 376. πάϊς. M. W. : « *a* est long

comme chez Homère dans πάϊ. » Non. On ne peut scander qu'ainsi : Μοῦνὸγἔ|νῆς δὲ πᾰ|ῖς. Pour ce qui est d'Homère, voir Kühner-Blass, I, 1, p. 247, Anm. I : Il faut scander παῖ, *Od.*, XI, 553. — V. 406. Rejeté par Flach et Rzach; conservé par M. W., qui le juge nécessaire pour indiquer qu'Hésiode ne traite pas pour le moment la question du mariage. Mais : 1° On ne peut admettre que l'idée soit coupée par βοῦ τ' ἀροτῆρε au v. 405; 2° l'idée est en contradiction avec le v. 441. Voir la note de Flach dans son édition p. 231. — V. 415. M. W. fait de καύματος un génitif de temps : au moment où la chaleur est humide. Mais ἰδάλιμος signifie : qui fait suer, et non pas : humide. M. W. lui-même le remarque (p. 78). Il faut construire λήγει καύματος ἰδαλίμου et comprendre : Quand la chaleur du soleil cesse d'être brûlante et de provoquer la sueur (à la fin de l'automne). Il semble que la fin du vers : μετοπωρινὸν ὀμβρήσαντος a égaré M. W. — V. 495. Après ἰσχάνει il faut, non un point en haut, mais une virgule, sans quoi la suite de la phrase (μή σε etc.) serait inintelligible. — V. 500. Οὐκ, dit M. W., se rattache à κομίζει, non à ἀγαθή. Il est clair que c'est le contraire. — V. 525. Cf. la note du v. 62, dit M. W. Référence erronée. — V. 533. M. W. propose de remplacer le second hémistiche par celui du v. 518. Mais quel serait alors le sujet de τίθησι, et que deviendrait la suite de la phrase, et notamment le v. 535 ? — V. 536. La locution ἔρυμα χροός est rapprochée à tort de ὑετοῦ... ἀλέην au v. 545. Les deux cas sont tout différents. — V. 550. A propos de ἀρυσσάμενος, M. W. dit que le moyen à sens passif est assez fréquent chez Homère avec l'aoriste 2, rare avec l'aoriste 1 et il renvoie à Kühner-Gerth. II, 1, p. 118. Légèrement inexact : Kühner dit que l'aoriste 1 moyen n'a *jamais* chez Homère un sens proprement passif. C'est le sens intransitif qu'il faut donner ici à ἀρυσσάμενος : ayant émergé. — V. 553. Cf. v. 506, dit M. W. Lire 507. — V. 562. M. W. traduit ἰσοῦσθαι νύκτας τε καὶ ἤματα « proportionnez la ration du jour à la durée de la nuit » (!). Le seul sens possible est, semble-t-il : égaler les nuits et les jours, c'est-à-dire (Sittl) dormir autant d'heures qu'on veille. Ajouter que le passage est d'une authenticité très douteuse. — V. 626. A propos de Διὸς ὄμβρος, lire : *Il.*, V, 91 et non 93. — V. 639. M. W. : « L'Acropole d'Ascra était située sur un des derniers contreforts occidentaux de l'Hélicon ». Lire : *orientaux* (cf. p. 8. note 5). — V. 666, καυάξαις. M. W. explique : Contraction de κατ(α)-Fάξαις. Il fallait signaler Rzach (*Der Dial. d. Hes.*, p. 386) qui tire cette forme de καϝάξαις.

Voici encore quelques remarques sur la traduction. V. 59, ἐκ (δ') ἐγέλασσε est mal traduit par : en souriant. Zeus *éclate de rire*. — V. 72, M. W. en est encore à traduire γλαυκῶπις Ἀθήνη par : Athéna *aux yeux de chouette* ! — V. 81-82, M. W. : « Chacun des habitants de l'Olympe *avait fait un don à ce fléau des hommes* ». Mais πῆμ(α) est une apposition à δῶρον ou à δῶρον ἐδώρησαν (cf. 55-56). Donc : avait fait à Pandore un présent qui devait être un fléau pour les hommes. — V. 107, εὖ καὶ ἐπισταμένως. M. W. : « une autre histoire *belle et véridique* ». Il ne semble pas que ce soit le sens. Cette locution signifie toujours chez Homère : bien et avec art (*Il.*, X, 265 ; *Od.*, XX, 161). — V. 359, M. W. traduit : « mais ceux (les cadeaux) qu'on nous extorque impudemment.... ». Il ne s'agit pas de *cadeaux* extorqués, mais de larcins commis (voir plus haut ἅρπαξ). — V. 394, τὰ μέταζε. M. W. traduit littéralement : « dans l'intervalle », ce qui est inintelligible. Le sens est : jusqu'à la récolte prochaine. — V. 492, ὥριος ὄμβρος. M. W. : « les pluies de cette saison ». Plutôt : la saison des pluies (cf. v. 543, κρύος ὥριον que M. W. rend justement par : la saison froide).

— V. 497, M. W. : « pressant dans ta main maigre ton pied gonflé de fatigue ». Le mot *fatigue*, appliqué à un paresseux, est assez impropre. Le sens est : gonflé par la faim (cf. la note de Flach, p. 244). — V. 622, μηκέτι νῆας ἔχειν. M. W. : « il ne faut plus y avoir de bateaux ». Plutôt : il ne faut plus *diriger* de bateaux. — V. 689, νηυσὶν... κοίλῃσι. M. W. comprend : « la cale des vaisseaux ». Ce sens de κοῖλος est bien connu en effet ; mais n'a-t-on pas ici un simple équivalent de l'homérique νηυσὶ γλαφυρῇσιν (*Il.*, II, 454 etc.) = vaisseaux creux ? Épithète de nature. — V. 701, M. W. : « n'allez pas épouser du plaisir pour vos voisins ». *Plaisir* est équivoque. Le sens paraît être : n'allez pas épouser une femme qui exciterait les risées malignes des voisins.

L. Méridier.

64. *JUSTIN. Dialogue avec Tryphon.* Texte grec, traduction française, introduction, notes et index, par *Georges Archambault.* Tome II. Paris, Picard et fils, 1909. In-16.

Ce second volume renferme la fin du Dialogue, à partir de la lacune (ch. LXXIV) dont M. A. a montré l'étendue probable (v. Tome I, Introduction, p. LXIX et suiv,). Suit un Index alphabétique du vocabulaire de Justin et des passages de l'Écriture cités dans le Dialogue. Le texte est établi, comme dans le tome I, d'après le msc. 450 (C) de la Bibliothèque nationale, revu par M. A. Les corrections proposées par Sylburg, Maran, Otto sont soigneusement discutées et adoptées quand elles semblent s'imposer. Les notes son abondantes et fournissent d'utiles rapprochements. Il est fâcheux qu'on ait des réserves à faire sur la traduction : si l'on doit louer M. A. de suivre docilement le texte, on peut trouver regrettable qu'il ajoute aux gaucheries de Justin des négligences de son crû. En plusieurs endroits le sens n'a pas été compris. — LXXXVI [4], note : on ne peut sous-entendre, avec Sylburg, μέλλει. Peut-être φησί est-il tombé, à moins qu'il ne soit sous-entendu. — XCIV, p. 100, ligne 3, il faut ἐπὶ σημείου comme plus bas, l. 14 : l'a dressé *sur un signe*, et non : l'a dressé *en signe*. — CXXI [1] note : ἡ γραφή ne peut être sous-entendu devant λέγων. Le sujet inexprimé est sans doute λόγος).

Quelques fautes de ponctuation. Les points d'interrogation sont très souvent omis. — LXXVIII, p. 17 : lire : qu'ils avaient etc... — XCIV, p. 101 : le regardent. Pourquoi... Lire : le regardent, pourquoi... — Des fautes d'impression : LXXVIII, p. 24 : ἀρνήσασθαι. — LXXVII, p. 13 : dit de notre Christ. Lire : votre. — LXXIX, p. 29 : comme toi-même l'*a* dit. — P. 118, note : Autolychos : lire : Autolycos. — CVII, p. 157, note 3. Lire : voy. *note* précédente. — CXII, p. 177 : qui vaudraient qu'on les *étudient*. — CXXXIV, p. 283 : *milieut*. — CXLI, p. 309 : où qu'ils soient. Lire : ou qu'ils soient.

La concordance des temps et des modes est souvent violée. A titre d'exemple, CXXXII, p. 275 : si Dieu *voulait* qu'on la *reconduise*. — CIII, p. 139 : n'en arriva. Lire : en arrivât. — CXII, p. 173 : qui ensuite *a fait* le serpent d'airain, *le dressa*... — CXXIII, p. 235 : lorsqu'il *a parlé*..., *il ajouta*... — LXXXI, p. 37 : on ne se rappellera plus *des* premiers. — CVI, p. 151 : *tous les craignant Dieu*, plus bas : *les craignants du Seigneur* sont deux constructions assez barbares ; au moins devait-on choisir. — CXVII, p. 199 : Ceux que *vous* et *ceux* qui sont vos prêtres lui *présentent*. — CXIX, p. 211, note : ... du mépris dont *jouissaient* (!)... — CXXVI, p. 251, bien que je ne *l'avais* pas dit, etc... — La gaucherie est poussée un peu loin dans une phrase de ce genre : CXXVII, p. 253 : Ni Abraham donc, ni Isaac, ni Jacob, ni aucun homme ne vit le Père et indicible Seigneur de toutes choses absolument et du Christ lui-même...

Contre-sens et inexactitudes : LXXIV, p. 3 : et il y aura de la nourriture (?). Le sens est : et il sera dévoré. — LXXVIII, p. 25 : Nous a été « transférée » même à nous. *Même à nous* est à supprimer. — LXXX, p. 31 : tu mets tous les soins à être *prudent*. Ἀσφαλής signifie : impeccable, sûr (dans tes interprétations). — LXXX, p. 33 : Car je t'ai fait voir qu'il se rencontre des gens appelés chrétiens... Ce n'est pas tout-à-fait le sens. — LXXX, p. 37 : une résurrection de la chair arrivera pendant mille ans... Exactement :

une résurrection de la chair arrivera, et une période de mille ans s'écoulera. — LXXXII, p. 45 : pour que nous ne soyons en rien pris au dépourvu, puisque nous saurions... Plutôt : de sorte que nous ne sommes pas pris au dépourvu, puisque nous savons. — LXXXII, p. 47 : nous ne sommes même pas, comme les chefs de votre peuple, attachés à la vie. Le sens est : Nous ne voulons pas non plus mener une vie semblable à celle des chefs de votre peuple. — LXXXIV, p. 51 : Pourquoi Dieu disait-il qu'il faisait un un signe, ce qui n'est pas commun à tous les premiers nés? Le sens est : Quel signe Dieu disait-il qu'il ferait, qui ne fût pas commun à tous les premiers nés? — LXXXV, p. 59 : C'est que je sais ne rien dire d'absurde. Le sens est : je sais qu'il n'est point absurde de le redire. — LXXXVII, p. 67 : Ne crois pas désormais que j'essaie de répéter ce que tu as dit, et d'interroger pour interroger. Le sens est : Ne crois pas désormais que ce soit pour essayer de réfuter tes dires que je te pose toutes les questions que je te pose. — LXXXVII, p. 71 : Et ils ont agi comme nous l'apprenons. Après *agi*, ajouter : et parlé. — LXXXIX, p. 81 : Mais sur la question de savoir si le Christ doit être déshonoré jusqu'au crucifiement, nous doutons. Le sens est : Mais le Christ doit-il avoir été crucifié de façon si ignomineuse? Nous nous le demandons. — XCIII, p. 97 : ils perdent les notions naturelles, *bien plus*, les éteignent. Le sens est : *ou plutôt* les éteignent (atténuation et non renforcement). — XCIV, p. 101 : et comment en donnant ces ordres il n'établissait aucun symbole? Le sens est : bien qu'il eût ordonné lui-même de ne faire absolument aucune image? — XCIV, p. 103 : la traduction ne rend pas l'opposition entre κατὰ τῶν σταυρουμένων ἀνθρώπων et κατὰ τοῦ Χριστοῦ τοῦ θεοῦ : les hommes crucifiés — le Christ Dieu. — XCVIII, p. 115 : ma langue s'est collée à mon larynx (?); λάρυγξ a ici, comme il arrive parfois, le sens de φάρυγξ : palais. — CII, p. 133 : afin que *le verbe* prononcé par la bouche d'Isaïe... Pourquoi *le verbe*? Le texte porte : τὸ διὰ Ἡσαΐου εἰρημένον : *la parole* d'Isaïe. — CXII, p. 117 : Si vous abordez les oracles prophétiques avec une obstination et des intentions telles que vous ne consentiez pas à souffrir, etc... Comment ce sens peut-il se tirer du texte? — CXVI, p. 195 : la révélation faite à Jésus-Christ. Le sens est : La révélation *de* Jésus-Christ. — CXVIII, p. 207 : [afin que] nous soyons trouvés plus intelligents et plus pieux, nous qui passions pour ne pas l'être. Le sens est : plus pieux que vous, qui passez, sans l'être, pour pieux et intelligents. — CXXV, p. 245 : croyant s'en faire adorer. Le sens est : voulant s'en faire adorer. Cf. plus bas : voulait se faire adorer. — CXXVIII, p. 256 : Il faudrait signaler le rapprochement δόξαν-φαντασία-φαίνεται. — CXXXIII, p. 275 : Et après que toutes les merveilles si étonnantes... Le sens est : ces merveilles et toutes celles du même genre. — CXXXV, p. 287 : Or voici le sens de l'Écriture. Le sens est : Voilà le texte de l'Écriture. — CXXXVIII, p. 297 : l'opposition entre ἀριθμῷ et δυνάμει est insuffisamment rendue; δυνάμει est traduit par : implicitement (?)

L. Méridier.

65. *M. LOUIS. Doctrines religieuses des Philosophes grecs* (Bibliothèque d'histoire des religions). Paris, Lethielleux, s. d. In-8° écu, VII-374 p.

Il est difficile de formuler un jugement sur cet ouvrage. L'auteur paraît s'être inspiré de très près de quelques livres ou articles récents, qu'il évite, du reste, de citer ou qu'il cite, comme à regret, précisément aux endroits où il les a le moins consultés. En sorte qu'il faut d'abord faire un travail critique assez long, pour déterminer ce qui appartient en propre à M. L. Par exemple, M. Diès a publié en 1906, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, des articles sur la théologie dans les philosophes grecs. M. L. copie, sans nommer M. Diès, des passages entiers de ces articles. Exemples : Louis, p. 21 = Diès, p. 4; p. 22 = Diès, p. 13; p. 26 = Diès, p. 171; p. 27, note 2 = Liès, p. 320; p. 30 = Diès, p. 327; p. 37 = Diès, p. 160-161; p. 38 = Diès, p. 162; p. 39 = Diès, p. 14; p. 40 = Diès, p. 331; p. 41 = Diès, p. 335, etc. M. L. a « utilisé » de la même manière le livre de M. Bréhier sur Philon le Juif, qu'il est bien obligé de citer, mais dont souvent, faute d'une lecture assez attentive, il déforme le contenu de la plus singulière façon.

Qu'une telle méthode n'aille pas sans quelques dangers, c'est ce que montrent des passages nombreux du livre de

M. L. Par exemple, p. 100, note. M. L. reproduit, non sans l'altérer légèrement, une analyse que M. Diès avait donnée d'un texte de Caird. Mais, pour donner une allure authentique à sa citation, il n'hésite pas à mettre entre guillemets les phrases de M. Diès, en les accompagnant d'une référence précise au livre de Caird.

Un examen attentif de l'ouvrage tout entier montre qu'il est, d'un bout à l'autre, composé dans les mêmes conditions. Même pour une bibliothèque de vulgarisation, ce procédé est condamnable. Car on est forcé de se demander si l'auteur avait quelque notion personnelle du sujet qu'il traite ou s'il ne s'est pas improvisé, pour les besoins de la cause, historien de la religion et de la philosophie grecques. En tous cas, il apparaît clairement que M. L. n'a jamais consulté les sources et que tout son travail est fait de seconde ou de troisième main. Ainsi s'explique sans doute le nombre considérable de références inexactes dans les notes de l'ouvrage de M. L.

Le livre est divisé en 8 chapitres, consacrés aux antésocratiques, à Socrate, Platon, Aristote, Épicure, aux Stoïciens, à Philon, aux Alexandrins. Une conclusion nous renseigne sur l'objet apologétique de tout le travail. Les doctrines des anciens n'ont de valeur qu'autant qu'elles nous préparent au christianisme. Dans le détail, M. L. énonce quantité de propositions fantaisistes. Par exemple, il rapproche l'Idée platonicienne du Bien de la nécessité et de la Moira, auxquelles précisément elle s'oppose (p. 106). Il identifie le Dieu de Platon à l'Âme du Monde (p. 124). Il serait trop long d'énumérer toutes les interprétations paradoxales contenues dans l'œuvre de M. L. et dont la plupart s'expliquent par une ignorance générale de toutes les questions relatives à la philosophie et à la mythologie grecques.

Albert Rivaud.

66. *Ericus MUELLER, De Graecorum deorum partibus tragicis* (*Religiongeschicht. Versuche. u. Vorarbeiten*, hrgg. v. *Wünsch*. u. *Deubner*, VIII. Band. 3. Heft). Giessen, Töpelmann, 1910. In-8°, VIII-146 p.

Quel a été, depuis l'origine même du genre jusqu'à sa fin, le rôle des dieux dans la tragédie grecque? Comment a-t-il évolué d'Eschyle à Euripide? M. Müller poursuit à ce sujet une consciencieuse enquête, en trois chapitres consacrés aux trois grands tragiques grecs. Dans chacun d'eux il étudie l'une après l'autre toutes les tragédies, subsistantes ou connues seulement par des fragments, où apparaissent des personnages divins; des conclusions particulières et une conclusion d'ensemble exposent les vues de l'auteur. Plan très clair et très sage, on le voit, auquel on serait seulement tenté de reprocher un peu de monotonie; les nombreuses pièces d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide appelées en témoignage donnent lieu à autant de développements séparés qui défilent à l'appel en une succession un peu fatigante. Les vues générales de M. M. sont les suivantes. A l'origine, la tragédie grecque est un chant sacré, et la représentation tragique fait partie intégrante du culte divin. Rien d'étonnant à ce que les dieux y tiennent une place prépondérante, comme dans les hymnes religieux. Leur rôle est double; par leurs actes et leurs discours ils démontrent et exaltent la majesté et la bienfaisance divines; d'autre part, ils donnent autorité par leur parole aux usages, aux institutions religieuses ou civiles qui leur doivent naissance; ils en marquent, comme disaient les Grecs, les αἴτια. Cette tragédie religieuse est encore, dans une certaine mesure, celle d'Eschyle; les *Euménides*, les trois *Prométhée* en sont des exemples. Il faut noter d'ailleurs qu'à côté des tragédies à sujet religieux s'introduisaient peu à peu, détournant

le genre de sa pureté originelle, des pièces tirées de la légende épique; les dieux auraient dû y paraître plus approchés de l'humanité et de ses passions, comme on les voit dans l'épopée; mais cette tragédie « épique » subit en fait l'influence de la tragédie « religieuse ». — Ces principes qui expliquent le drame d'Eschyle expliquent aussi, suivant M. M., le développement ultérieur du genre. Si de plus en plus, en effet, dans la tragédie, l'élément divin recule au bénéfice des personnages humains, jusqu'à la fin cependant le drame garde la trace de son origine théologique; elle se voit très nettement encore chez Euripide, à qui M. M. consacre le plus long des chapitres de son livre. On comprend mal le θεὸς ἀπὸ μηχανῆς, qui apparaît à la fin de tant de pièces d'Euripide, si on y veut voir un artifice commode pour résoudre une situation embarrassée; l'examen des tragédies montre que dans la plupart des cas la divinité ne joue pas un rôle nécessaire au dénouement de l'action tragique. Mais bien plutôt le *deus ex machina* est la divinité traditionnelle de l'antique drame sacré qui, partout présente encore dans la tragédie eschyléenne, a été peu à peu expulsée du corps même du drame pour ne plus paraître chez Euripide qu'à une place déterminée, à la fin le plus souvent, au début quelquefois. Son rôle est là plutôt honorifique que vraiment actif; mais il consiste toujours à faire ressortir la majesté et la bienfaisance de l'action divine — et par là Euripide, si souvent sceptique au cours de ses pièces, satisfait aux croyances populaires — et à donner les αἴτια d'institutions religieuses ou civiles.

Ces vues sont intéressantes, mais souvent trop systématiques. Pour ce qui est du *deus ex machina*, il est exact — la remarque en a déjà été faite — qu'il ne suffit pas d'y voir un artifice imaginé pour dénouer une situation confuse. Son rôle est plus complexe. Mais il reste que c'est un élément factice du drame, et qu'il y a là procédé voulu. Y voir avec, M. M., comme un résidu nécessaire, un succédané naturel du dieu eschyléen, c'est substituer une conception trop schématique et rationnelle à une réalité nuancée. Aussi bien c'est par là même que pèchent les vues d'ensemble de M. M. On ne voit pas, à serrer rigoureusement les faits, une ligne d'évolution un peu régulière qui relierait le drame religieux d'Eschyle au drame laïcisé d'Euripide. Telle pièce d'Eschyle reste en dehors de ce dessin général; et surtout les drames de Sophocle, où la divinité, conçue comme personne agissante, tient peu de place, s'y adapte mal; aussi bien M. M., comme un peu gêné par Sophocle, ne lui consacre qu'un très court chapitre. En somme, Eschyle est un esprit profondément religieux et Euripide est un sceptique; de là vient la différence de leur dramaturgie quant au rôle de la divinité dans les affaires humaines. Il est douteux, d'autre part, que les tragédies religieuses d'Eschyle — *Prométhéide*, *Euménides* — puissent s'expliquer par le caractère sacré et comme rituel du dithyrambe primitif. Sur l'origine et le premier développement du drame grec, nous sommes bien mal renseignés; nous ignorons encore aujourd'hui ce qu'était exactement la tragédie avant Eschyle. En tout cas, l'idée qu'elle est sortie du rituel dionysiaque trouve devant elle l'objection non réfutée (v. p. ex. Foucart, *Culte de Dionysos*, in fine) que d'un tel germe aurait dû prendre naissance un drame tout théologique, un drame-*mystère*, et qu'il ne semble pas qu'un tel drame ait jamais existé.

Si la thèse générale de M. M. n'emporte pas la conviction, maint détail est à retenir dans ses analyses, notamment en ce qui concerne la place de l'αἴτιον dans la tragédie grecque. L'examen de la *Prométhéide* conduit aussi M. M. à des résultats très vraisemblables quant à la place du Πυρφόρος au

début de la trilogie. Sur d'autres points les développements de M. M. manquent un peu d'originalité; ainsi l'examen des dénouements d'Euripide, pour les pièces conservées, ne diffère pas beaucoup et ne pouvait d'ailleurs différer de celui qu'a fait Decharme; mais il faut dire que M. M. a complété cette étude par celle des autres pièces dont on peut seulement essayer de restituer les dénouements; il a utilisé à ce point de vue le fragment de l'*Antiope* retrouvé en 1891. Il y a, en somme, dans le travail de M. M. — écrit en un latin qui m'a paru un peu bien lourd, mais clair — à côté d'une théorie qu'on peut discuter, beaucoup de faits bien classés : il sera donc utile aux historiens de la littérature.

Emile Cahen.

67. *Luigi PARETI. Note sulle interpolazioni cronologiche nei primi due libri delle « Elleniche » di Senofonte* (extrait de la *Rivista di Filologia e d'Istruzione classica*, anno XXXVIII, fascicolo 1°, gennaio 1910, pp. 107-121). Torino, Loescher, 1910.

Sous ce titre, M. Luigi Pareti publie une contribution fort intéressante à l'étude de la chronologie des *Helléniques* de Xénophon. Il part de ce principe essentiel : les indications chronologiques qui nous font connaître le début ou la fin de telle saison déterminée doivent être attribuées à Xénophon. Les passages de chronologie plus imprécise, où il est fait mention seulement de l'année, appartiennent à un interpolateur. M. P. examine ensuite le système suivi par cet interpolateur; il étudie une à une et en détail les principales difficultés chronologiques ainsi soulevées. Il montre, par exemple, l'imprécision de l'interpolateur à propos des différents commandements spartiates durant les années 406/5, tandis que Xénophon expose très nettement la suite des événements concernant Callicratidas (en charge de l'automne de 407 au mois de juillet-août 406 : date de sa mort à la bataille des Arginuses), Étéonikos (dont le commandement va de l'été de 406 au début de 405), Lysandre, (du printemps ou du commencement de l'été de 405 à la fin de cette année). Même confusion pour les faits de l'année 404 : les interpolations brisent la trame du récit où Xénophon exposait les faits et gestes de Lysandre.

Paul Cloché.

68. *Justin V. PRÁŠEK. Geschichte der Meder und Perser bis zur Makedonischen Eroberung* (Handbücher der alten Geschichte, I). II. Band : *Die Blütezeit und der Verfall des Reiches der Achämeniden*. Gotha, Perthes, 1910. In-8°, XII-256 p.

Avouons-le. Ce second volume de M. Prášek sur l'histoire des Mèdes et des Perses nous a causé quelque déception. Le premier (voir t. XXII, p. 73) s'était arrêté à l'avènement de Darius I, c'est-à-dire au moment même où la Perse va entrer en conflit avec la Grèce : c'était un prologue affriolant. Hélas! l'attente est trompée : à peine quelques pages, parfois seulement quelques mots sur la Grèce! Je sais bien que l'ouvrage est publié dans la collection des *Handbücher* de Gotha, où l'histoire grecque est traitée dans le plus ample détail par M. Busolt. Il est tout de même regrettable que M. P. manque à ce point aux règles de la proportion. Quand on a lu trente pages sur l'expédition de Darius en Scythie et qu'on ne trouve pas une ligne sur la campagne de Marathon, malgré tout on reste surpris. L'auteur n'a même pas cherché, semble-t-il, à se mettre au courant en ce qui concerne les relations avec la Grèce. Pour le reste, il connaît tout ce qui s'est publié : il a tiré bon parti des papyrus découverts à Éléphantine ; il explique fort bien le

brusque retour de Xerxès après la bataille de Salamine (bataille dont il ne parle pas) par la révolte de Babylone sous Samaširbâ. Mais sur Conon et le satrape Tithraustès il n'a pas consulté l'Anonyme d'Oxyrhynchos (Cratippe), qui lui aurait fourni du nouveau. Conclusion : l'ouvrage de M. P. ne rendra pas aux hellénistes le service qu'ils en pouvaient attendre ; mais alors que M. Busolt se dépêche !

Gustave Glotz.

69. *J. SUNDWALL. Zur Frage von dem neunzehnjährigen Schaltcyklus in Athen*. Helsingfors, 1909/10. In-8°, 22 p.

M. Sundwall reprend la question souvent débattue à propos du calendrier attique à l'époque macédonienne : « Les années ordinaires et les années embotimiques se succédaient-elles dans un ordre régulier au cours d'une période de 19 ans, ou non ? » Il part des années 338-294, les mieux connues, ou plutôt de l'année 307/6, époque où le nombre des tribus fut porté à 12. Il donne le tableau de l'année 303/2. Il conclut, du tableau de l'année 302/1, que l'archonte (ou le hiéromnémon) tirait au sort le mois qui devait recevoir le jour embolimique et qu'il n'y avait jamais plus de 2 mois de 30 jours à la suite l'un de l'autre. Puis vient le tableau de l'année 304/3, et celui de l'année 306/5 : ce dernier atteste que, dans le cycle de Méton, la 14e année avait 355 j. Enfin, en 301/0, on voit que le mois Hékatombaion eut 30 jours.

Il s'agit d'étendre la recherche à la première partie du cycle en question et au cycle précédent, pour lesquels M. Beloch avait établi la série normale (O = ordinaire, E = embolimique) OOE OOE OOE OOE OOE OE OE. M. S. examine si les perturbations constatées par M. Beloch sont réelles. Il a déjà démontré le contraire pour l'année 305/4. Il le démontre ici pour l'année 324/3, puis pour l'année 318/7 (en reconnaissant seulement ici une petite irrégularité), enfin pour l'année 313/2 : il remarque, à propos de celle-ci, qu'il ne faut pas toujours observer scrupuleusement l'ordre *stoïchêdon* pour la restitution des dates dans les inscriptions, et cite un exemple (inédit) de l'an 299/8, qui me paraît très probant.

Il conclut que, de 338 à 300, les Athéniens ont suivi rigoureusement l'ordre donné plus haut, et présente le tableau complet de ces deux ennéakaidékaétérides. Il ne veut pas exposer ici les conclusions de cette recherche pour le IIIe siècle.

L'ordre donné par M. S. pour la période 338-300 ne concorde pas avec celui que j'ai cru pouvoir établir pour la période 433-414 (*Note sur la chronologie attique au* Ve *siècle*, Fontemoing, 1908), et qui est le suivant :

OOE OOE OE OOE OOE OOE OE

Or, ce dernier ordre a été suivi encore pour la période 395-376, comme le prouve la date assignée à l'éclipse de, 382 par Ptolémée (IV, 10, 275 d'Halma) laquelle prouve que l'année 14 du cycle était embolimique. Le changement a donc eu lieu entre 376 et 338. Il peut même se placer plus tard ; voici pourquoi.

Supposons qu'on ait commencé la période 338-319 avec l'ancien ordre : 338/7 = O, 337/6 = O, 336/5 = E, 335/4 = O, 334/3 = O, 333/2 = E, 332/1 = O, 331/0 = E.....

Le nouvel ordre exigerait :

338/7 = O, 337/6 = O, 336/5 = E, 335/4 = O, 334/3 = O, 333/2 = E, 332/1 = O, 331/0 = O, 330/29 = E...

Comme on voit, la première année où on constatera un changement est l'année 331/0. *Or, c'est précisément l'année de la réforme de Callippe*. Il se pourrait donc que le changement se rattachât à cette réforme. Pour trancher la question, il faudrait examiner tous les documents, intermédiaires entre 382 et 330, qui peuvent fournir des

éléments d'appréciation. Mais *non est hic locus.*

E. Cavaignac.

70. *Textes et documents pour l'étude historique du Christianisme*, publiés sous la direction de MM. H. Hemmer et P. Lejay, *Les Pères Apostoliques*; III. *Ignace d'Antioche et Polycarpe de Smyrne.* Épîtres, et Martyre de Polycarpe. Texte grec et traduction française; introduction et index, par *Auguste Lelong*, agrégé de l'Université. Paris, Picard, 1910.

M. L. se montre bien informé des travaux relatifs à Ignace et à Polycarpe; son introduction résume d'une manière commode les phases successives qu'a traversées la question ignatienne. Il faut lui être reconnaissant de la précision et de la clarté avec lesquelles il a traduit ces lettres du martyr d'Antioche, qui sont bien un des textes les plus difficiles qui soient à faire passer dans une autre langue. M. L. suit le texte de Funk. Dans les passages obscurs, il soumet au lecteur les divers sens possibles. Quelque mystérieuse que soit trop souvent la langue d'Ignace, peut-être eût-il pu, en plus d'un cas, se prononcer plus nettement en faveur d'une des interprétations proposées. Il y a aussi quelque inconvénient, — quoique les éclaircissements se trouvent dans les notes afférentes, — à admettre parfois dans la traduction une conjecture, alors qu'on imprime en face le texte traditionnel (par ex. p. 56, *Ép. aux Rom.* I, 1, ὡς καὶ πλέον, etc.). L'essentiel est cependant que, dans ces passages délicats, le lecteur soit mis au courant de la difficulté et des moyens de la résoudre, et M. L. s'est acquitté consciencieusement de ce devoir.

A. Puech.

71. *TYRRELL (R. Y.). Essays on Greek Literature.* London, Macmillan, 1909. P. in-8°, 202 p.

M. T. a réuni dans ce volume 5 articles antérieurement parus dans la *Quarterly Review* et dans l'*International Quarterly*; le plus ancien remonte à 20 ans. Le livre est donc divisé en 5 chapitres qui traitent successivement: des Épinicies de Pindare, pp. 1-40; de Sophocle, pp. 41-84; des Papyrus récemment découverts, pp. 85-133; de Bacchylide, pp. 134-170; enfin de Plutarque, pp. 171-200. L'Index a 2 pages.

Un grand nombre de questions relatives à ces auteurs sont effleurées ou résumées dans les *Essays* de M. T., études agréablement écrites par un helléniste de talent. Nous ferons à leur sujet deux remarques. 1° L'ouvrage nous paraît s'adresser particulièrement à ce public, plus nombreux en Angleterre qu'en France, qui continue après le collège à s'intéresser aux choses de l'antiquité. 2° A nous, il faut bien le dire, ces articles nous semblent être un peu rapides et surannés. Ainsi, il est sans doute agréable au public anglais de savoir qu'il est plus que quiconque capable de comprendre Pindare, parce qu'il a, comme les Grecs, la passion des jeux athlétiques et des chevaux, pp. 4-5; d'apprendre qu'en combinant le *Derby* et *Christmas* il se fera mieux que quiconque une idée des Jeux Olympiques, pp. 7-8; de lire que les philologues anglais partagent avec les Allemands et les Américains le privilège d'admirer et d'étudier Pindare, p. 8. Mais nous, sans méconnaître cependant qu'on invoque l'autorité d'un Français, M. Villemain (*sic*), p. 35, à propos du style de Pindare, nous aurions aimé au moins une petite allusion aux beaux travaux de M. A. Croiset. De même le chapitre sur Sophocle — tant de questions et si diverses effleurées en 40 pages! — nous fait un peu l'effet d'une causerie à bâtons rompus, où l'éloge de Jebb revient jusqu'à 3 fois

(édition, p. 47 ; traduction, p. 52; critique des textes, p. 75). Enfin il nous paraît tout à fait surprenant que dans un chapitre intitulé : Les Papyrus récemment découverts, il soit presque exclusivement question de l'Ἀθηναίων Πολιτεία, et surtout qu'un Anglais puisse parler des *Petrie Papyri* sans nommer J.-G. Smyly et ne trouve pas l'occasion, au cours de ces 50 pages, de dire, même en note, son admiration pour les rois de la papyrologie, ses compatriotes qu'il ne nomme point : B.-P. Grenfell et A.-S. Hunt.

Paul Collart.

72. *R.-J. WALKER.* Ἀντὶ μιᾶς, *An Essay in Isometry.* London, Macmillan, 1910. 2 vol. in-8°, VI-507 et 394 p.

Naguère S. Reiter à la fin de son étude sur les *Drei-und Vierzeitige Längen bei Euripides*, publiée en 1893 dans les *Sitzungsber. d. K. Akad. d. Wiss.* de Vienne, émettait non sans réserve l'opinion que, dans les strophes lyriques des Grecs, une longue de quatre temps pouvait, en certains cas, répondre à deux longues ordinaires. Il citait *Bacchantes*, 981 = 1001 et *Rhésos*, 707 = 725. Cette opinion ne fut guère approuvée, et je vois que le premier passage a été corrigé dans l'excellente édition des *Bacchantes* de M. Dalmeyda. Ici, dans son très volumineux travail, M. Walker soutient la thèse diamétralement opposée. Selon lui, dans tous les vers chantés, une syllabe répond rigoureusement à une autre; toute antistrophe doit avoir le même nombre de syllabes que la strophe correspondante, c'est-à-dire qu'aucune longue ne peut être l'équivalent de deux brèves. Toutes les fois que la règle est violée, il faut corriger le texte. Et d'après ce principe, M. Walker a pendant neuf cents pages, sans jamais se lasser, refait les vers de Pindare, de Bacchylide, d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide. Il est inutile de remarquer qu'il ne semble pas connaître le travail de S. Reiter.

Cet énorme ouvrage me paraît construit sur une base bien fragile. Tous les métriciens, tous les éditeurs ont admis que dans Pindare, dont les triades sont si harmonieusement équilibrées entre elles, une longue pouvait valoir assez souvent deux brèves et en tenir lieu. Ils ont pensé que le même équilibre lyrique existait chez les autres poètes. Et ils ont eu pour le croire des raisons qui semblent décisives. Christ le marque très nettement dans sa *Metrik*. Gleditsch a pensé comme lui. H. Weil en faisait autant dans ses éditions. J'avoue que leur opinion me paraît très sage. Aristophane ne dit-il pas d'Euripide qu'il se permettait une foule de licences dans ses vers lyriques et n'en a-t-il pas fait une parodie célèbre ? Admettre un anapeste au pied initial du phérécratéen, ou bien commencer indifféremment ce vers, comme l'ont fait les poètes de Lesbos, par un iambe, un trochée et même un pyrrhique, c'étaient là, à tout prendre, une foule de libertés plus graves que celle dont M. Walker ne tolère pas l'usage dans les textes qu'il a si imprudemment corrigés. Oublie-t-il que dans les hexamètres, chantés ou non, le spondée alterne à toutes les lignes avec le dactyle ? Je ne puis comprendre comment il n'a pas tiré la conséquence nécessaire de cette alternance, où l'équilibre métrique est pourtant si rigoureux.

P. Masqueray.

RECTIFICATION

M. G. Nicole veut bien attirer notre attention sur l'inanité d'une erreur que nous lui avions attribuée dans notre *Bulletin épigraphique* (p. 344), à la suite de M. P. Gauckler. Il avait reconnu que le fr. 9 se rapportait aux débris d'inscr. grecque publiés *Röm. Mitth.*, 1907, p. 240. C'est d'ailleurs, M. G. Darier qui a rédigé la partie épigraphique du savant mémoire *Le Sanctuaire des Dieux Orientaux au Janicule* (Rome, 1909). [Ad. J.-Reinach.]

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

Pages

Statuts de l'Association I
La médaille de l'Association IV
Souscription permanente pour l'illustration de la *Revue* V
Assemblée générale du 28 avril 1910 VI
Allocution de M. H. Omont, président VI
Rapport de M. Pucch, secrétaire XIII
Rapport de M. J. Maurice, trésorier XXXIX
Membres fondateurs de l'Association XLV
Souscriptions exceptionnelles pour les *Monuments grecs* et l'illustration de la *Revue* XLVI
Membres fondateurs pour les *Monuments grecs* et pour l'illustration de la *Revue* XLVII
Anciens présidents de l'Association XLVIII
Bureau, Comité, Commissions XLIX
Membres donateurs L
Liste générale des membres au 1er décembre 1910 LXIX
Sociétés et écoles correspondantes LXXVIII
Périodiques échangés avec la *Revue* LXXIX
Prix décernés dans les concours de l'Association LXXX

PARTIE LITTÉRAIRE

Allègre (F.) ..... La composition du prologue des Acharniens .. 115
Andréadès (A.) ..... L'administration financière de la Grèce sous la domination turque 131
Boyatzidès (J.-C.) ..... Variétés : Deux lettres inédites d'Ambroise Firmin-Didot à Théophile Caïris 402
Deonna (W.) ..... Quelques conventions primitives de l'art grec. 379

Glotz (Gustave)..... Corrections à une inscription de Délos..... 276
Greif (Francisque)..... Études sur la musique antique (suite)..... 1
Kazarow (Gawril)..... Quelques observations sur la question de la nationalité des anciens Macédoniens. 243
Pernot (Hubert)..... Le verbe être dans le dialecte tsakonien..... 62
Pichon (René)..... A propos des tablettes orphiques de Corigliano 58
— ..... La sépulture de Marcellus à Athènes..... 284
Puech (A.),..... Acontios et Cydippé..... 255
Waltz (Pierre)..... A propos de l'*Elpis* hésiodique..... 49

CHRONIQUE

Reinach (A. J.)..... Bulletin épigraphique..... 287
Ridder (A. de)..... Bulletin archéologique..... 184
Actes de l'Association..... 98, 373
Ouvrages déposés au Bureau de la *Revue*..... 108, 368

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie annuelle des études grecques (C.-E. Ruelle)..... 408
Comptes-rendus bibliographiques..... 72, 225, 346, 468

Erratum..... 114
Rectifications..... 378, 488
Table des matières du tome XXIII..... 489

Bon à tirer donné le 7 février 1911.

Le rédacteur en chef, Gustave Glotz.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869).

STATUTS

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au minimum de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit;

3° Les autres membres sont rééligibles;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité et ils y ont voix consultative.

Les séances sont suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère M. J.-C. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurii. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.	10 fr.
— en argent.	30 —

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Lebègue, agent et bibliothécaire de l'Association, 44, rue de Lille, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

Art. 1er. — La souscription pour l'illustration de la *Revue* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

Art. 2. — Les souscripteurs pour l'illustration de la *Revue des études grecques* recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs et l'illustration de la Revue* (1). Leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée en tête de chaque volume de la *Revue des études grecques*.

Art. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

Art. 4. — Les souscriptions qui dépasseront le chiffre de 100 fr. seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

Nota. — Les souscriptions devront être adressées à M. Jules Maurice, trésorier de l'Association, 33, rue Washington.

(1) Par suite de l'achèvement des *Monuments grecs*, l'illustration de la *Revue* représente seule désormais dans l'œuvre de l'Association l'objet, si important, de la reproduction des monuments figurés légués par l'antiquité hellénique. Destinée à prendre sans cesse de nouveaux développements, elle appelle instamment de nouveaux concours.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 AVRIL 1910

ALLOCUTION DE M. H. OMONT

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

MESSIEURS,

Avant de remettre entre les mains de son successeur la charge annuelle que lui ont confiée vos bienveillants suffrages, une pieuse tradition veut que votre président vienne aujourd'hui évoquer une dernière fois devant vous le souvenir et saluer la mémoire des confrères que nous avons eu le regret de perdre depuis l'an dernier. Si cette liste funèbre est un peu moins longue cette année que beaucoup de celles qui l'ont précédée, nos pertes n'en ont pas moins été particulièrement sensibles. Onze de nos confrères nous ont été enlevés : trois sont du nombre de ces Hellènes, qui dès les débuts de notre Association, ont tenu à honneur de venir grossir nos rangs : M. Nicolas Delyanni, M. Marc Dragoumis, Mgr Athanase Mégaclès ; les huit autres sont nos compatriotes : Mme Johnston, MM. Chaplain, Châtel, Delamarre, Poyard, Prarond, comte de Séguier et Henri Weil.

Fils de Pierre Delyanni, qui fut ministre des Affaires étrangères de Grèce sous le règne d'Othon Ier, neveu de Théodore Delyanni, l'un des hommes d'État les plus illustres de son pays,

M. Nicolas Delyanni était venu de bonne heure à nous et faisait partie de notre Association, dont il était membre donateur, depuis 1875. Pendant près d'un quart de siècle, il a représenté la Grèce à Paris, où il vient de mourir, après y avoir tenu dans le corps diplomatique une place éminente, due aux longs et importants services qu'il avait rendus à son pays.

M. Marc Dragoumis, ancien ministre plénipotentiaire à Athènes, était des nôtres depuis 1894; Mgr Athanase Mégaclès, archevêque de Salonique, puis de Cyzique, depuis 1895. Mme Nathaniel Johnston s'était fait inscrire parmi nous en 1894, à l'instigation de notre regretté président D. Bikélas, et une pieuse pensée maintiendra son nom sur nos listes.

La mort de l'éminent graveur Chaplain, qui l'an dernier a mis en deuil l'art français et l'Académie des Beaux-Arts, n'a pas été moins ressentie par nous tous. S'il n'a pas pris part à nos travaux, nous n'oublierons point que c'est à son admirable talent qu'est due la belle médaille, gravée en 1875, dont la reproduction orne la couverture de chacun des numéros de notre *Revue* et pour laquelle il s'est si heureusement inspiré des charmantes monnaies d'Élée et de Thurium.

M. Eugène Châtel, qui vient de mourir à Paris la semaine dernière, à l'âge de 90 ans, était venu à nous au lendemain de la fondation de notre Association. Longtemps archiviste du Calvados, il a laissé différents mémoires historiques et archéologiques insérés dans les publications de la Société des Antiquaires de Normandie, et on lui doit, en collaboration avec feu M. Eugène de Rozière, une Table des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de l'Académie des Sciences morales et politiques, parue en 1856.

M. Ernest Prarond, décédé le mois dernier à Abbeville, à l'âge de 89 ans, était aussi l'un des plus anciens et des plus fidèles de nos adhérents; il appartenait à notre Association depuis 1871. Poète, bibliophile, historien de sa ville natale, il laisse une œuvre littéraire et historique considérable, mais, comme celle de M. Châtel, étrangère à nos études.

M. le comte Ulysse de Séguier, décédé à Santa-Maria des Baléares dans sa 80e année, avait conservé toujours un fidèle souvenir aux auteurs classiques grecs et latins, au cours d'une longue vie consacrée au service de la France, soit dans l'armée, en Crimée, en Italie, au Mexique, soit dans la diplomatie, à Königsberg, Dublin, Madagascar, Sydney et Batavia. Retiré aux Baléares, il avait fait imprimer, en ces dernières années, à Felanitx, petite ville de l'île de Majorque, d'élégantes traductions en vers français de l'Odyssée d'Homère, des Argonautiques d'Apollonius de Rhodes, de la Théogonie d'Hésiode, etc., témoins de sa fidélité jusqu'à ses derniers jours à l'amour des lettres grecques.

M. Constantin Poyard, né à Paris en 1826, y est mort en mai dernier à l'âge de 83 ans, au lendemain de notre assemblée générale. Élève du collège royal de Bourbon, puis de l'École normale supérieure, il avait pris sa retraite, après une longue carrière toute entière vouée à l'enseignement, comme professeur de rhétorique au lycée Henri IV. Son nom, qui n'a figuré qu'en ces dernières années sur nos listes, restera attaché aux traductions françaises qu'on lui doit des œuvres de Pindare et d'Aristophane, dont le succès a été consacré par les réimpressions successives, qui en ont été publiées depuis 1853 et 1859, et qui ont été couronnées par l'Académie française.

La perte prématurée de M. Jules Delamarre, à la fin de l'an dernier, a été particulièrement sensible à tous ceux qui l'ont connu. Né à Provins en 1867, il ne s'était orienté qu'assez tard vers l'étude de l'épigraphie grecque, mais il s'y était adonné sans réserve. Après un premier voyage, en 1895, à Amorgos, l'une des Cyclades les plus riches en inscriptions, il y était retourné en 1896 et avait reçu en 1897 une mission de l'Académie des Inscriptions. Au retour de son second voyage, une fièvre contractée à Syra laissa à sa santé une atteinte dont elle ne devait jamais se remettre. Après plus de dix ans d'une vie de souffrances, stoïquement supportées et dont les courts instants de répit n'ont cessé d'être consacrés, avec une rare volonté, à

l'achèvement de son grand recueil des inscriptions d'Amorgos. Jules Delamarre eut la consolation de le voir enfin paraître, grâce à d'amicales collaborations, au début de 1898. Un an après, notre regretté confrère n'était plus.

Nous avons perdu enfin notre doyen vénéré, l'un des fondateurs de notre Association et ancien président, M. Henri Weil, qui s'est éteint doucement, âgé de plus de 91 ans, au mois de novembre dernier, après une longue et belle vie toute entière consacrée à l'enseignement et à l'étude des lettres grecques. Il était né à Francfort-sur-le-Mein en 1818 ; dès 1845 il obtenait à Paris le grade de docteur ès-lettres avec deux thèses qui permettaient de prévoir déjà ses études futures : l'une intitulée *De l'ordre des mots dans les langues anciennes ;* l'autre *De tragicorum graecorum cum rebus publicis conjunctione.* Citoyen français en 1848, agrégé des Facultés, il fut successivement professeur, de 1849 à 1876, aux Facultés des lettres de Strasbourg et bientôt de Besançon, qu'il quitta comme doyen, pour venir à Paris, de 1876 à 1891, à l'École normale supérieure et à l'École pratique des Hautes-Études. Son enseignement, auquel il se donnait sans réserve, ne suffisait pas cependant à son activité ; de 1857 à 1867, il avait fait paraître une magistrale édition critique d'Eschyle, bientôt suivie, en 1868, de deux autres éditions savantes de sept tragédies d'Euripide, puis, de 1873 à 1877, des œuvres de Démosthène, qui lui ouvrirent en 1882 les portes de l'Académie des Inscriptions.

En 1891, Henri Weil prenait sa retraite ; il avait 73 ans. Mais s'il était descendu de sa chaire, il ne devait pas pour cela délaisser l'étude des lettres grecques, et cette dernière période de sa vie n'aura pas été la moins féconde. C'est d'elle que datent, en effet, ses *Études sur le drame antique* (1897), *Études sur l'antiquité grecque* (1900), *Études de littérature et de rhythmique grecques* (1902), où l'on retrouve toujours vivantes ces qualités maîtresses du grand helléniste : la divination du philologue, jointe à une rare étendue de savoir et au goût le plus fin et le plus sûr. La vieillesse avait pu affaiblir son corps, mais

elle avait respecté cette belle et noble intelligence, entourée jusqu'à sa dernière heure des soins affectueux et vigilants de la piété filiale, qui a voulu encore par un don généreux perpétuer son souvenir parmi nous.

Après les noms de ces confrères dont nous conserverons longtemps le souvenir, vous me permettrez de rappeler encore devant vous ceux de deux de nos correspondants défunts : Hamdy-Bey et Karl Krumbacher, qui l'un et l'autre, à des titres divers, laissent dans les domaines de l'archéologie et de la philologie grecque un double vide particulièrement difficile à combler.

Hamdy-Bey, fils d'Edhem-Pacha, l'un des plus grands personnages de l'Empire Ottoman, était né à Constantinople en 1842 ; il vient d'y mourir, il y a deux mois, peu après son retour d'un dernier voyage à Paris, où dès l'âge de 15 ans, en 1857, il avait été l'élève du peintre Gustave Boulenger. En 1881, il était devenu directeur des Musées impériaux de Constantinople, dont il a été le véritable créateur et dont plusieurs de nos confrères lui doivent d'avoir pu faire connaître les richesses. Son nom restera attaché aux magnifiques sarcophages de Sidon, la plus belle de ses découvertes, qu'il a fait connaître jadis en collaboration avec notre confrère M. Théodore Reinach.

Avec Karl Krumbacher, mort subitement à Munich, le 12 décembre dernier, les études byzantines ont fait une perte irréparable. Il était né à Kürnach (Bavière) en 1856 et de bonne heure il s'adonna sans réserve à l'étude de la littérature médiévale et néo-grecque, dont une chaire était bientôt créée pour lui, en 1892, à l'université de Munich. Son *Histoire de la littérature byzantine*, parue l'année précédente, venait de révéler tout un monde nouveau et il n'allait par tarder à la porter à la perfection dans une nouvelle édition publiée en 1897. Dans l'intervalle, Krumbacher avait fondé la *Byzantinische Zeitschrift*, recueil inappréciable, dont dix-sept années ont paru, jusqu'au moment où la plume est tombée des mains

de cet infatigable travailleur. Depuis longtemps il préparait une édition du grand lyrique Romanos et il avait aussi conçu le plan et commencé les travaux d'approche, avec le concours d'un disciple dévoué M. Paul Marc, d'un *Corpus* des diplômes grecs du Moyen Age, œuvre considérable, placée sous le haut patronage de l'Association internationale des Académies. Son nom restera indissolublement attaché, avec celui de notre regretté confrère Émile Legrand, à cette renaissance des études byzantines, qui compte de nombreux représentants encore dans la patrie des Du Cange, des Labbe et des Montfaucon.

Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ces Grecs du Moyen Age, si longtemps ignorés ou dédaignés, de nous avoir conservé et transmis les chefs-d'œuvre de la littérature grecque antique. Les merveilleuses découvertes que nous réservaient les papyrus, à la fin du XIXe siècle, ne nous les auraient fait encore que bien imparfaitement connaître, si d'obscurs copistes n'avaient pris soin, pendant de longs siècles, au milieu de ruines de tout genre, de transcrire les manuscrits des œuvres d'Homère, d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, d'Aristophane, de Démosthène, de Platon et d'Aristote, d'Hippocrate et de Galien, d'Hérodote, de Thucydide et de Plutarque. Ce sont ces mêmes Grecs, qui chassés au XVe siècle de la Crète, du Péloponnèse, de Constantinople par l'invasion des Ottomans, arrivent en Italie, puis en France et y transmettent le flambleau de la civilisation hellénique. Jusque là nos bibliothèques avaient été fort pauvres en manuscrits grecs ; à Paris notamment il ne paraît pas qu'il y en eût jamais eu dans la librairie des rois de France. La bibliothèque de Charles V n'en renfermait aucun ; il y en avait un seul, dont on ignore le contenu, dans les collections du frère du roi, Jean, duc de Berry. Au commencement du XVe siècle, on en comptait cinq seulement dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denys, tous exclusivement théologiques, et encore trois de ces manuscrits contenaient le texte des œuvres faussement attribuées à S. Denys l'Aréopagite, présents des empereurs de Constantinople aux rois de France. L'un d'eux

avait été apporté en 827 par les ambassadeurs de Michel le Bègue à Louis le Débonnaire; l'autre avait été présenté en 1408 à Charles VI par Manuel Chrysoloras, ambassadeur de Manuel Paléologue.

C'est un Spartiate, Georges Hermonyme, qui le premier, vers 1475, vint à Paris, apportant avec lui quelques manuscrits grecs, et y enseigna les éléments de sa langue maternelle à Guillaume Budé et à Lefèvre d'Etaples. On possède encore une soixantaine et plus de petits volumes grecs copiés à Paris par Hermonyme dans le dernier quart du xve siècle. En dehors de quelques textes théologiques, ils contiennent différentes œuvres d'Aristote, d'Hippocrate et de Galien, de Démosthène et d'Eschine, d'Eschyle et d'Euripide, de Thucydide, de Xénophon et de Plutarque. Ce sont les premiers livres que les Parisiens du temps de Louis XI eurent à leur disposition pour commencer l'étude du grec et on conserve encore, après quatre siècles, non loin d'ici, une quarantaine de ces précieux petits volumes dans les collections de la Bibliothèque Nationale.

RAPPORT DE M. PUECH

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1909-1910

Messieurs,

Fidèle à sa tradition, qui a toujours été de répartir également ses récompenses, quand elle le pouvait, entre les deux disciplines principales par lesquelles le progrès des études grecques est assuré : la philologie et l'archéologie, votre Commission a partagé le prix Zographos entre M. Paul Boudreaux, pour son édition des *Cynégétiques* d'Oppien, et M. Waldemar Deonna pour son livre sur les *Apollons archaïques*. Elle n'a rien fait non plus qui ne soit conforme à vos désirs, en se souvenant que votre règlement ne limite pas ses choix aux savants de notre nationalité, et n'impose qu'une condition aux ouvrages soumis à son jugement : celle d'être écrits en français, ou dans une des deux langues classiques, grec ou latin. M. Deonna est privat-docent à l'Université de Genève, et le prix Zappas est décerné à un Grec, qui enseigne à Saint-Pétersbourg : M. Papadopoulo-Kérameus. Nous devons à la libéralité de M. Paul Milliet et de M. Franz Cumont un accroissement momentané de nos revenus; nous nous sommes rappelé l'attribution que nous avions donnée, il y a quelques années, aux arrérages du legs Pélicier, et il nous a paru que, cette fois encore, nous ne pouvions faire d'une ressource extraordinaire un meilleur usage

qu'en l'employant à la création d'un prix exceptionnel. Ce prix revient à M. Paul Vallette pour sa thèse latine : *De Œnomao Cynico*. Enfin, deux médailles d'argent ont été décernées : l'une à M. Germain de Montauzan pour sa thèse complémentaire : *Essai sur la science et l'art de l'ingénieur aux premiers siècles de l'empire romain*; l'autre à M. René Sturel, pour son ouvrage : *Jacques Amyot, traducteur des Vies Parallèles de Plutarque*.

L'édition des *Cynégétiques* de M. Paul Boudreaux, élève diplômé de l'École pratique des Hautes-Études, ancien membre de l'École française de Rome, est une édition purement critique. Il semble qu'en ces derniers temps, soit en France, soit à l'étranger, l'effort des philologues se soit tourné plutôt encore vers l'interprétation historique et grammaticale des textes que vers leur revision critique. On voit plus souvent peut-être aujourd'hui, au bas des pages, s'avancer le défilé régulier, sur double colonne, des larges notes exégétiques que s'aligner en menus caractères l'appareil, mystérieux pour les profanes, des variantes et des conjectures. Ce n'est pas seulement parce que le dénombrement, le classement, la collation des manuscrits ont été, dans plus d'un cas, déjà poussés assez loin; l'œuvre n'est pas achevée, quelque zèle qu'y aient mis nos prédécesseurs, et il faut se garder d'oublier, dans le ravissement bien naturel où nous jette l'apport nouveau des papyrus, toute l'utile besogne que peut continuer à faire, dans nos anciens dépôts de manuscrits, un bon paléographe doublé d'un habile critique. Mais il est très vrai que l'établissement d'un texte ne procède pas uniquement d'une collection exhaustive et d'une comparaison méthodique des leçons; il suppose au même degré la connaissance sûre et fine de la langue, de ses variations au cours des siècles, de l'usage et du goût personnel de chaque écrivain. C'est dire qu'une édition critique qui veut mériter entièrement son nom doit contenir en quelque sorte, à l'état latent, une édition commentée non moins attentive. J'ai l'impression que le travail de M. Boudreaux remplit précisé-

ment cette condition et nous révèle en lui un excellent helléniste en même temps qu'un paléographe scrupuleux et exercé.

Il y a eu, sous l'empire, deux Oppiens, celui de Cilicie, qui fut contemporain de Marc Aurèle et de Commode, et le Syrien d'Apamée, qui a dédié son poème à Caracalla et à Julia Domna. Tous deux, à moins d'un demi-siècle de distance, ouvriers industrieux dans un genre artificiel s'il en fut, ont eu pour ambition de rénover cette poésie didactique que nous trouvons si froide et dont les anciens se délectaient, cette tradition littéraire qui remontait surtout aux Alexandrins et offrait comme modèles aux âges futurs les *Phénomènes* d'Aratus ou les *Thériaques* de Nicandre. Le premier a composé des *Halieutiques*, et le second des *Cynégétiques*. Vous me permettrez de ne pas mettre en balance l'intérêt de l'un et de l'autre sujet ; je suis obligé d'avouer que je n'ai aucune préférence personnelle, ni pour la pêche, ni pour la chasse. Entre les deux Oppiens, on se montre d'ordinaire plus favorable au premier, à qui sans doute il faut reconnaître plus de correction élégante, une plus grande pureté de la langue et une sévérité plus soutenue de la versification. M. de Wilamowitz a récemment émis l'avis qu'on était un peu injuste pour le second. Il fait remarquer d'abord qu'en un temps où les jeux du cirque exigeaient dans toutes les grandes métropoles de l'empire, un approvisionnement incessant de bêtes sauvages, et par conséquent une organisation régulière des grandes chasses, où cet approvisionnement était un des premiers devoirs du préfet de Rome et des gouverneurs de province, le second Oppien n'avait pas si maladroitement choisi son sujet. J'imagine qu'un contemporain de Caracalla en fût tombé d'accord, et que plus d'un siècle encore après, Libanius ou saint Jean Chrysostome, l'un dans un esprit de bienveillance, l'autre dans un sentiment tout contraire, n'auraient pas contesté à leur compatriote quelque habileté à flatter le goût du public. M. de Wilamowitz a indiqué aussi, dans la manière du second Oppien, quelques traits qui ne permettent pas de considérer son influence comme négligeable, et il a

conclu qu'il fallait partir de lui pour apprécier tout ce mouvement poétique qui a fini par aboutir aux *Dionysiaques* de Nonnos. Mais il a trop le sentiment de la vraie poésie pour avoir poussé plus avant, — vous vous en doutez — cette réhabilitation relative, qui, ainsi mesurée, ne paraît pas être sans justesse. Du reste, le Syrien d'Apamée a comme son prédécesseur, le Cilicien, les défauts de son temps et ceux du genre qu'il a choisi. Il ne manque pas d'une certaine vigueur colorée qu'on demanderait en vain à la distinction plus discrète de l'auteur des *Halieutiques*. Mais, à tout prendre, sa poésie n'est guère autre chose que l'ingénieux artifice d'un sophiste qui, pour moyen d'expression, a préféré le vers à la prose. Les thèmes des morceaux d'apparat grâce auxquels il cherche à enrichir et à barioler sa matière sont analogues à ceux de la sophistique, et les procédés dont il se sert pour les développer et les faire luire sont ceux mêmes qui avaient cours dans les écoles de rhétorique. Quand il décrit le pelage du tigre aux somptueuses zébrures, il entend rivaliser avec les orateurs qui, comme Dion Chrysostome et tant d'autres, avaient étalé leur virtuosité dans l'*ecphrasis* traditionnelle du paon. Quand il illustre par une anecdote pathétique l'horreur prétendue du jeune étalon pour l'inceste; ou quand il conte tel autre de ces traits de mœurs singuliers que des naturalistes comme Alexandre de Myndos prenaient un plaisir puéril à colliger, il met dans son style quelque chose de la grandiloquence d'un Polémon, ou dans sa pensée un peu du moralisme sentencieux d'Élien et de ses curiosités chimériques. Il ne saurait donc prétendre à éveiller un intérêt bien profond; comme tant d'autres, il est surtout pour nous un témoin, le témoin du goût poétique à une certaine époque, le témoin aussi d'un moment donné dans l'histoire de la langue et de la métrique; et ce n'est pas principalement pour ses mérites propres que M. Boudreaux est allé vers lui; c'est plutôt par cet excellent motif que le texte des *Cynegetica* lui a paru avoir particulièrement besoin d'une nouvelle recension critique.

« Les éditions de *La Chasse* que nous possédons ne sont pas », nous dit-il, « fondées sur une étude précise ni sur un usage méthodique des manuscrits. D'édition en édition, on n'a fait que *corriger* l'édition princeps. On a longtemps tiré parti pour cela de manuscrits inférieurs. Puis on a connu des manuscrits plus anciens, ... mais on n'en a pas fait l'usage qu'il aurait fallu. Parmi les matériaux d'origine assez diverse dont ils se servaient, les éditeurs choisissaient suivant leur goût. Ils n'ont pas tenté d'établir un texte traditionnel. » Retrouver exactement la tradition manuscrite la plus sûre, écarter dans la mesure du possible tout critère subjectif, ne pas suivre Brunck ou Schneider en corrigeant des fautes prosodiques qui étaient admissibles à l'époque d'Oppien, ne pas ramener arbitrairement la langue à la norme du grec classique, tels sont les principes de M. Boudreaux, et vous voyez qu'ils sont très sages. On pourra trouver qu'en tel ou tel cas particulier, dans sa réaction contre ses prédécesseurs, il s'est laissé entraîner lui-même à quelques excès, et je crois qu'il lui est arrivé au moins une fois de prêter, consciemment, à Oppien un vers faux dont il n'est pas sûr qu'Oppien soit vraiment responsable. L'apparat critique montre d'ailleurs clairement que M. Boudreaux ne s'est pas seulement tenu au courant, avec beaucoup d'exactitude, de tout ce qui a été écrit sur la langue et la métrique de son auteur, mais qu'il les a personnellement étudiées de près. Il n'a admis qu'un petit nombre de conjectures anciennes, et en a proposé très rarement de nouvelles, soit de son propre fonds, soit aussi suggérées par son maître M. Desrousseaux. En cela il suit les tendances actuelles de la critique, et se conforme très légitimement à son objet qui est de donner avant tout l'état de la tradition. Or son enquête sur cette tradition a été très bien conduite et elle est digne de tout éloge. Tüselmann n'avait examiné que sept des principaux manuscrits, et il avait fondé son classement sur les variantes du seul premier chant, ce qui semble l'avoir conduit à des conclusions prématurées. M. Boudreaux n'a pas connu moins de

dix-huit manuscrits ; il les a collationnés tous, sauf un seul (il va de soi que c'est celui de Cheltenham). Après élimination des non-valeurs, il a établi une nouvelle classification, selon laquelle ils se répartiraient en deux familles, l'une, la plus nombreuse, qui descendrait d'un exemplaire de luxe, calligraphié et illustré, mais, quant au texte, médiocrement soigné ; l'autre, qui représenterait une édition savante, accompagnée d'une paraphrase, revisée et remaniée à plusieurs reprises ; M. Boudreaux témoigne de quelque méfiance à l'endroit de cette seconde famille, parce qu'il la soupçonne d'avoir subi des corrections systématiques. La tradition a été d'ailleurs troublée, surtout dans les deux premiers chants du poème, par la contamination des deux familles, ce qui n'est pas assurément pour simplifier la besogne de l'éditeur. M. Boudreaux nous conduit à ces conclusions par une discussion d'une clarté remarquable. Si elles n'appelleront à l'avenir aucune réserve, si notre éditeur n'a pas été parfois sévère pour la seconde famille, en particulier pour le manuscrit K qui en est le meilleur représentant, il appartiendra de le dire à ceux qui maintenant étudieront à leur tour le texte des *Cynégétiques* de près et dans le menu détail. Grâce à M. Boudreaux, ils auront du moins dans les mains l'instrument indispensable des progrès futurs, je veux dire un apparat critique excellent, à la richesse et à l'acribie duquel un juge très compétent, M. A. Ludwich, rendait tout récemment un éclatant hommage. Une édition qui prouve de telles qualités de méthode et qui annonce un helléniste aussi solide et aussi pénétrant méritait d'autant plus d'exciter l'intérêt de votre Commission que nous avons plus rarement l'occasion de couronner des travaux de cette nature.

Le livre de M. Waldemar Deonna, ancien membre étranger de l'École française d'Athènes, privat-docent à l'Université de Genève, appartient à un ordre d'études tout différent, mais n'était pas moins digne de retenir votre attention. M. Deonna l'a intitulé : *Les Apollons archaïques*, et l'on serait tenté de le chicaner sur ce que le titre a d'un peu trompeur, si le sous-

titre : *Etude sur le type masculin de la statuaire grecque au* VIe *siècle avant notre ère*, ne nous avertissait assez clairement qu'il ne faut pas attribuer à ce terme : les Apollons, d'autre valeur que celle d'une dénomination conventionnelle et commode. Le terme exact, ce serait le mot grec de κοῦροι, « *les jeunes gars* », comme dit hardiment M. Lechat dans la charmante préface qu'il a mise à l'ouvrage de M. Deonna, et qu'il lui appartenait d'y mettre, puisque nous trouvons ici comme une contre-partie des magistrales études qu'il a consacrées aux κόραι, à ces jeunes filles qui, pour la plupart ne sont pas plus des déesses que les « jeunes gars » ne sont des Apollons. Ils sont le plus souvent des statues funéraires, des ex-voto, des images d'athlètes, et si les premiers exemplaires qu'on en ramena au jour, celui de Naxos, celui de Ténéa, celui d'Orchomène, purent, tant qu'ils demeurèrent peu nombreux, être tenus assez vraisemblablement pour des représentations divines, à mesure qu'on les vit se multiplier jusqu'à devenir tout un peuple, il fallut bien se résigner à les rabaisser à une condition plus modeste. Les voici donc tous, dans le *Corpus* qu'en a formé M. Deonna et qui comprend, avec tous les κοῦροι de pierre actuellement connus, un choix des figurines de bronze, de terre-cuite ou d'ivoire qui se rattachent au même type. Ils viennent de toutes les régions du monde grec, de la Grèce continentale ou des Cyclades, de l'Asie-Mineure ou de l'Italie méridionale, de Chypre, de Rhodes ou même de l'Égypte ; mais tous se présentent dans la même attitude, debout, nus, raides et guindés dans leur soumission à la loi de l'art primitif, — la loi de frontalité, — les pieds posés à plat, le visage imberbe et souriant, les bras collés au corps, au moins jusqu'au coude, la jambe gauche légèrement avancée ; cet avant-bras tendu horizontalement, cette jambe qui se détache pour la marche, ce sont les naïves audaces du sculpteur, son premier et touchant effort pour rendre non plus seulement la forme, mais la vie. Cela paraît si grave, si téméraire, et sans doute déjà si beau, que, pendant plus de cent ans, l'art n'ose pas pousser plus loin

ses hardiesses. Le type une fois créé persiste, identique à lui-même, pendant toute la durée du VIe siècle. Imaginons tous ces κοῦροι rangés à la suite les uns des autres; leur interminable alignement aura tout d'abord pour nous l'aspect uniforme d'un régiment en front de bataille, où les hommes ne sont que des unités toutes semblables entre elles et sans caractère individuel. Ce ne serait pas là cependant la vérité tout entière. Un observateur perspicace saura démêler ce que cette première vue un peu grosse enferme de fines nuances plus difficiles à discerner. M. Deonna a fait l'appel des κοῦροι; il les a fait sortir du rang un à un, les a examinés avec un soin minutieux, a noté leur signalement, et pris des plus intéressants des reproductions soignées; maintenant il nous les décrit avec une précision extrême, et dans d'excellentes planches pour les principaux, dans de nombreuses figures mêlées au texte pour les autres, il nous les fait connaître directement. Ainsi se révèlent à nous, derrière la ressemblance foncière qui seule nous frappait d'abord, et produisait sur nous une impression de monotonie fatigante, un certain nombre de différences caractéristiques. Nous voyons se perfectionner peu à peu, dans le détail, la représentation du corps viril, comme l'art de la draperie devient de plus en plus savant dans les statues contemporaines de κόραι. Puisque l'artiste n'ose point rompre avec la routine qui lui interdit de faire avancer une autre jambe que la gauche et qui lui impose la frontalité, il prend sa revanche par l'étude de plus en plus consciencieuse des formes et des proportions du corps; il corrige peu à peu les fautes les plus grossières; il place les pectoraux moins haut; il apprend à ne pas trop allonger ou étrangler la taille; il se préoccupe de rendre plus exactement les articulations du coude et du genou; il parvient même, timidement, à mieux connaître et à mieux imiter la musculature du ventre. Grâce à ces analyses instructives de M. Deonna, nous suivons, dans la prudente lenteur des débuts, le progrès régulier et fécond de l'art grec, et nous nous expliquons le subit et merveilleux épanouissement de la sculpture

au ve siècle. Ces beaux marbres et ces bronzes merveilleux, où semble palpiter la vie, n'auraient pas été possibles sans le patient labeur des tailleurs d'images primitifs. C'est, — pour emprunter une expression de M. Lechat, — « l'admirable discipline des ateliers » qui les a préparés, en recommençant cent fois le même type sans presque jamais se répéter. Aucun des imagiers du vi^e siècle n'a été encore un Polyclète ou un Myron; aucun des κοῦροι sortis de leurs mains n'est encore vraiment une belle œuvre : c'est l'équipe tout entière des imagiers, c'est tout le bataillon des κοῦροι qu'il faut couronner en bloc. Les imagiers ont patiemment observé, timidement, mais tenacement lutté contre les difficultés de la technique et grâce à eux, tout d'un coup, mais sans aucun prodige, les grands artistes ont paru. A la foule uniforme et anonyme des κοῦροι ont succédé les majestueuses figures divines et les vivantes effigies humaines, où s'unissent, pour réaliser une double perfection, l'étude attentive du réel et la noble ambition de refaire l'œuvre de la nature, en donnant aux matériaux et aux formes qu'on lui emprunte une harmonie plus régulière et une beauté plus complète. Mais ces deux traits caractéristiques de l'art grec, la soumission intelligente et sincère au réel, et une aspiration que rien ne décourage vers l'idéal, les œuvres encore frustes, les ébauches encore imparfaites de l'époque archaïque les révèlent déjà à l'historien, quand il sait apporter à son enquête la pénétrante finesse de M. Lechat ou la méthodique exactitude de M. Deonna.

Dans son étude très complète et qui ne néglige rien, M. Deonna a été conduit à examiner certains problèmes dont la solution est assez délicate. C'est ainsi qu'il reprend à son tour la question, toujours discutable, de l'autonomie de l'art grec, et il la traite sans préjugé, par un examen strict des faits; ses conclusions sur l'influence égyptienne possible sont prudentes et vraisemblables. Peut-être s'est-il exposé à rencontrer moins sûrement l'assentiment unanime, quand il a contesté que, dans la raideur des statues de pierre primitives, on puisse

retrouver la trace persistante d'une technique plus ancienne, celle du travail sur bois. Toute la troisième partie de son livre est un essai de groupement des κοῦροι suivant des affinités de facture. Ni la provenance des statues, ni la qualité du marbre ne lui semblent garantir l'attribution d'une œuvre à telle ou telle école. Mais il pense qu'on peut l'induire avec quelque probabilité des caractères de la technique. Si le corps est généralement d'un modelé trop sommaire pour donner des indications utiles, l'examen méticuleux des têtes ou des chevelures aurait plus de chances d'en fournir. Cette méthode paraît sage, mais l'objet en est-il réel? M. Deonna ne se borne pas à distinguer trois grandes divisions régionales, l'une ionienne, l'autre insulaire, une troisième continentale; il croit pouvoir les subdiviser en groupes secondaires; l'ionienne, en un groupe samio-milésien, un rhodien et un chypriote; l'insulaire, en un groupe naxien, un parien et un chiote; la continentale en 3 groupes : béotien, attique et péloponnésien. Pour établir cette classification, en elle-même assez naturelle surtout quand on s'en tient aux grandes régions, M. Deonna fait preuve de lectures très étendues, d'une documentation très solide, et de réelles qualités personnelles de jugement. Mais on ne peut se dissimuler que la tâche qu'il entreprend est difficile. Tous ces groupements secondaires correspondent-ils bien à autant d'écoles locales, indépendantes les unes des autres, ayant vécu sur place, chacune de sa vie propre? Les artistes voyageaient, les œuvres aussi. Les influences se rencontraient, se composaient, s'embrouillaient. Essayer de démêler ce réseau peut sembler téméraire à ceux qui ne veulent pas perdre de vue combien la réalité est complexe; à quel point les cadres que nous forgeons sont impuissants à l'enfermer et risquent de la mutiler en la découpant. Le flux toujours mouvant, toujours continu de la vie, se joue de nos efforts pour le morceler et l'emprisonner. Cependant, même si ces réserves paraissent utiles à quelques-uns, peut-être ne faut-il pas regretter qu'il y ait des chercheurs plus confiants. En se gardant d'accorder à

ces classifications une valeur trop absolue et définitive, en consentant à reconnaître qu'elles ont toujours quelque chose de provisoire et de relatif, ce n'est pas en pure perte qu'on dépensera tant de savoir et tant d'ingéniosité à les construire. L'espoir un peu fallacieux qui encourage ceux qui les poursuivent rend plus exigeante et plus pénétrante leur faculté d'observation; nous lui devons pour une bonne part l'exactitude des analyses, et, par conséquent, une connaissance plus précise des procédés de la technique et des variations du goût. C'est pourquoi nous remercierons M. Deonna non pas seulement de ce qui dans son livre gardera une valeur durable, — c'est-à-dire d'avoir si diligemment rassemblé et si doctement commenté tous les exemplaires connus des κοῦροι du VIe siècle, — mais aussi de ce qui est moins assuré de résister à l'épreuve de la critique ou à la vérification qu'imposent les découvertes nouvelles, — je veux dire ses essais de groupement. S'il se peut que l'objet même de cette recherche ait quelque chose de chimérique, il se peut aussi qu'en courant après cette ombre on rencontre sur son chemin plus d'un résultat solide, plus d'une vérité qu'une méthode trop limitative laisserait inaperçue. C'est souvent ainsi que procède notre science, et ce n'est pas en matière d'archéologie seulement que nos connaissances positives s'accroissent grâce à des hypothèses incertaines ou à des aspirations hardies vers un idéal au-dessus de notre portée.

Votre lauréat pour le prix Zappas, M. Papadopoulo-Kérameus, a déjà obtenu, il y a quelques années, la moitié du prix Zographos. En présence du développement intense qu'a pris de nos jours la production philologique et archéologique, votre Commission, Messieurs, depuis assez longtemps déjà, s'est imposé, en ce qui concerne nos compatriotes, de ne pas couronner deux fois le même savant. Assez souvent, ce n'est pas sans faire un véritable effort sur nous-mêmes que nous nous conformons à cette jurisprudence, et plus d'un de nos confrères nous donne la tentation fréquente de l'enfreindre, en ajoutant une belle publication nouvelle à nos travaux antérieurs. Nous

croyons cependant sage de nous y soumettre, et peut-être le jour viendra-t-il où nous nous sentirons obligés de l'étendre à tous nos concurrents. Mais nous avons pu jusqu'à cette heure nous dispenser de l'appliquer à nos amis de Grèce, et ce n'est pas au détriment de M. Papadopoulo-Kérameus que nous aurions songé à innover ; car plus de vingt ans se sont écoulés depuis que vous lui avez accordé une première récompense, et depuis 1887, — c'est à cette date que vous l'avez couronné une première fois, — il n'a pas cessé de nous adresser, plusieurs fois par an, avec une régularité qui témoigne d'une rare puissance de travail et d'un dévouement illimité à la science, ses publications aussi nombreuses que variées. Elles ont trait, en effet, à toutes les époques de l'hellénisme ; il arrive qu'elles touchent à la période classique, puisque c'est lui qui nous a rendu autrefois les nouveaux fragments d'Apollodore, et que plus récemment encore, c'est sur une indication fournie par lui que les *Éphodiques* d'Archimède ont été retrouvés ; mais elles concernent le plus souvent les périodes les plus récentes et intéressent surtout l'histoire religieuse. M. Papadopoulo-Kérameus les sème, avec une prodigalité admirable, dans une foule de collections et de revues, et il n'est presque pas une des principales langues européennes dont il ne se serve pour porter à la connaissance du public les résultats de ses fouilles incessantes dans des Bibliothèques peu connues. Il rédige aussi bien en français, en russe, en allemand que dans sa langue maternelle les préfaces où il nous présente ses textes inédits. Il me serait impossible, même si je m'en tenais aux volumes compacts et si je laissais de côté les menus articles, de dresser la liste de cette production inépuisable dans les années qui vont de 1887 à 1910. J'ai donc l'intention de me borner à vous signaler deux ou trois des ouvrages que M. Papadopoulo-Kérameus nous a adressés cette année. Mais je ne puis m'empêcher de rappeler cet événement littéraire que fut entre 1891 et 1899 la publication des quatre volumes de la Βιβλιοθήκη Ἱεροσωλυμιτική et des cinq volumes des Ἀνάλεκτα Ἱεροσωλυμιτικῆς Σταχυολογίας.

La *Bibliothèque* contenait le catalogue et la description sommaire de tous les manuscrits, au nombre de plus de 2000, de la collection du Patriarcat de Jérusalem, manuscrits grecs pour la plupart, mais aussi arabes, persans, turcs, géorgiens, syriaques, éthiopiens, même slaves ou roumains. Les *Analecta* complétaient la *Bibliothèque* et donnaient déjà une large satisfaction aux curiosités qu'elle excitait, en faisant connaître un choix de textes rares, pour la plupart hagiographiques et théologiques. Au moment où le dernier tome des *Analecta* venait de paraître, le savant byzantiniste Karl Krumbacher, tout en notant certaines imperfections inévitables d'une œuvre aussi vaste, s'exprimait ainsi : « Quand on songe que ces cinq gros volumes ont paru avec les trois tomes de la *Bibliothèque* » — il en restait un encore à paraître — « et maintes autres publications dans le court espace de sept années — 1891-1898, — on ne peut s'empêcher d'admirer l'immense puissance de travail et l'extraordinaire patience de l'éditeur. — M. Papadopoulo-Kérameus nous a ouvert pour la première fois plusieurs importantes collections de manuscrits grecs, et il nous a dotés d'une masse imposante de textes inédits. Il mérite pour cela la sincère reconnaissance de tous les amis des études byzantines ».

M. Papadopoulo-Kérameus ne nous a pas envoyé, cette année même, moins de 10 volumes ou brochures. Je ne ferai que mentionner ses *Documents pour l'histoire de la Roumanie*, et deux collections de textes hagiographiques : les *Varia sacra græca*, et le tome Ier de la Συλλογή παλαιστίνης καὶ συριακῆς ἁγιολογίας. Le recueil qui porte pour titre Διάφορα ἑλληνικὰ γράμματα contient 33 lettres grecques inédites de la collection Likhatscheff, qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire des rapports entre l'Église orthodoxe et l'Église romaine, principalement au XVIIe siècle. Ainsi un groupe de 12 missives de différents patriarches de Constantinople, relatives à des contestations qui s'étaient élevées entre catholiques et grecs dans l'île de Mélos, nous ouvre un jour curieux sur la vie agitée de ces communautés religieuses rivales du Levant, toujours prêtes,

alors comme aujourd'hui, à se quereller, à revendiquer l'une contre l'autre la possession de chapelles, d'églises, de vases sacrés, et nous permet de saisir sur le fait l'intervention toute puissante de l'ambassadeur français auprès de la Sublime-Porte. Je signalerai particulièrement aussi, comme plus accessible au public français, — M. Papadopoulo-Kérameus s'étant servi cette fois de notre langue, — l'édition du *Manuel d'Iconographie chrétienne* de Denys de Fourna, accompagnée de ses sources principales inédites, et publiée pour la première fois dans son texte original aux frais de la Société impériale Russe d'archéologie. Didron, en 1839, s'en était procuré au mont Athos une copie plus ou moins exacte qu'il avait fait paraître en 1845, avec la collaboration du docteur Durand, sous le titre de *Guide de la Peinture ;* l'ouvrage lui semblait être du XVIe siècle. Mais M. Papadopoulo-Kérameus montre clairement qu'il n'est pas antérieur au XVIIIe, et établit qu'il n'est guère qu'une compilation dont on peut indiquer les sources ; il révèle, en passant, les falsifications de Simonidès avec les conséquences qu'elles eurent en embrouillant l'histoire de la peinture dans les monastères de l'Athos. On n'aura encore qu'une faible idée du domaine qu'embrassent les publications du professeur de Saint-Pétersbourg, quand j'aurai dit un mot de l'une au moins des brochures qu'il a jointes aux volumes dont il nous a fait hommage. C'est un glossaire hébraïco-hellénique qu'il a découvert sur un feuillet de parchemin de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Ce petit lexique, qui a pour objet l'interprétation de deux chapitres de la Mischna, et contient surtout des noms de plantes, reste un document pour l'histoire du néo-grec, même s'il ne remonte pas à une date aussi ancienne que M. Papadopoulo-Kérameus le pense. Il le croit en effet du VIIe ou même du VIe siècle, en se fondant sur l'aspect de l'écriture grecque ; mais il se peut que ces indices paléographiques soient ici trompeurs ; car le copiste paraît être un juif peu exercé au maniement des caractères helléniques, et il faut tenir compte de sa maladresse. La trou-

vaille, au demeurant, est toujours intéressante, et méritoire le commentaire critique et linguistique dont l'éditeur l'a accompagnée.

L'ouvrage qui vaut à M. Paul Vallette le prix exceptionnel que votre Commission peut ajouter cette année aux prix Zographos et Zappas, grâce aux revenus réunis du fonds Milliet et du fonds Cumont, est une thèse complémentaire pour le Doctorat ès-Lettres, et cette thèse, ce qui devient de plus en plus rare, est écrite en latin. M. Vallette en effet a le mérite d'être à la fois un latiniste excellent et un excellent helléniste ; il suit en cela l'exemple de son oncle, M. Max Bonnet, qui a été son premier maître, comme on s'en aperçoit aisément, en constatant avec quelle méthode scrupuleuse il a traité le sujet restreint, mais difficile, qu'il a choisi. Il étudie le philosophe cynique Œnomaos, qui a vécu probablement dans la première moitié du second siècle de notre ère, et qui est surtout connu par son pamphlet contre les oracles : la Γοήτων φώρα, en français *les charlatans dévoilés*; le libelle est écrit avec une verve amusante, et un accent de passion sincère qui rend la polémique d'Œnomaos sinon plus spirituelle, du moins singulièrement plus âpre et plus violente que celle de Lucien. En même temps, il est fort obscur en plus d'un endroit et l'on ne peut guère en être surpris, puisqu'il a pour matière la discussion d'oracles qui sont eux-mêmes, par définition, énigmatiques. J'ajoute que nous sommes loin de le posséder intégralement. Il n'en subsiste que des extraits, du reste assez copieux, que nous a conservés Eusèbe dans sa *Préparation évangélique*. M. Vallette les a réunis, sans prétendre en donner une édition critique ; car il n'eût fallu rien moins, pour y réussir, que procéder à une revision et à un classement de tous les manuscrits d'Eusèbe. C'est là une tâche des plus lourdes, qu'un éditeur d'Eusébe seul peut remplir, et qui d'ailleurs est en de bonnes mains, celles de M. Heikel, à qui elle a été confiée par la Commission de l'Académie de Berlin qui préside à la publication des *Écrivains grecs chrétiens des trois premiers siècles*.

Cependant M. Vallette a fait ce travail en partie, en s'aidant des manuscrits qu'il a pu consulter, et surtout il s'est attaché à éclaircir les fragments qu'il publiait soit par des notes fort détaillées et fort savantes, soit par une traduction latine très attentive et qui n'esquive aucune difficulté. C'est là une de ces œuvres d'apparence modeste, en réalité extrêmement délicates, qui réclament à la fois un sens critique très avisé, une connaissance très sûre de la langue, et une informatiou historique très étendue. Elle constitue la partie principale de la thèse, mais ne la remplit pas tout entière. Une série de discussions sur les dates de la biographie d'Œnomaos, son lieu de naissance, ses études et ses écrits, la portée religieuse de sa polémique contre la divination, les sources de son argumentation, enfin sur son style et sa langue prouvent que l'auteur n'a rien négligé pour traiter le sujet dans toutes les parties et pour en éclairer tous les aspects. Il n'a pas cependant cédé à la tentation de surfaire son héros ; il a bien senti les mérites d'Œnomaos, qui viennent de son inspiration sincère et d'une verve naturelle très mordante, mais il a fait voir aussi tout ce qu'Œnomaos doit à ses prédécesseurs, et il n'a pas craint de marquer ce que cette verve a parfois d'un peu commun. Il nous donne ainsi une contribution très attachante et très solide à l'histoire du paganisme gréco-romain, et à celle de la secte cynique. Je puis bien ajouter que s'il n'a pas soumis à votre jugement, en même temps que sa thèse complémentaire, sa thèse principale, c'est presque par un excès de discrétion. Il a pensé évidemment qu'une étude sur l'*Apologie* d'Apulée serait du ressort d'une *Association pour l'encouragement des études latines*, s'il en existait une en notre pays. Mais, en fait, il n'est pas possible de comprendre Apulée sans posséder cette même connaissance précise et fine de la littérature et de la langue grecques que la thèse sur Œnomaos de Gadara suffit à prouver. Apulée a beau écrire en latin, il est un des plus authentiques représentants de la sophistique grecque, de celle qu'on est convenu d'appeler la seconde sophistique, et l'étude que M. Vallette a consa-

crée à l'un de ses ouvrages les plus curieux atteste presque à chaque page ce mérite assez rare que j'ai cru devoir tout d'abord signaler et louer : une égale compétence, une sûreté de savoir égale dans le domaine des deux grandes littératures classiques.

L'une des deux médailles que nous décernons revient à une thèse complémentaire pour le doctorat ès-Lettres ; l'autre est attribuée à un jeune érudit qui n'est pas encore docteur, qui vient à peine de terminer sa scolarité à la Sorbonne, et dont le premier ouvrage a été, à l'origine, un mémoire composé en vue d'obtenir le Diplôme d'études supérieures institué depuis quelques années comme une condition préalable de l'agrégation. L'auteur de la thèse de doctorat, M. Germain de Montauzan, a une histoire qui n'est point commune : ancien élève de l'École des mines, il est devenu ensuite agrégé des Lettres et, tout récemment, docteur en présentant à la Faculté de Paris deux ouvrages importants, l'un, qui est en dehors de notre domaine, sur les *Aqueducs de Lyon*, l'autre, celui que vous couronnez, sur *la Science et l'art de l'Ingénieur aux premiers siècles de l'Empire romain*. L'histoire des sciences en Grèce est une des provinces essentielles de l'histoire générale de l'hellénisme, et ceux qui peuvent y travailler utilement sont en petit nombre, puisqu'ils ont besoin de réunir la double compétence du savant et du philologue. Elle n'a jamais cessé d'avoir en France des représentants éminents, et je n'ai pas besoin de vous rappeler avec quel éclat M. Tannery l'a personnifiée, trop brièvement, hélas ! parmi nous. M. Germain de Montauzan à son tour a compris quels services il pouvait rendre aux études classiques en employant à leur bénéfice les connaissances spéciales qu'il avait acquises dans sa première carrière. Il nous expose l'état de la science et de l'art de l'ingénieur sous l'empire romain, mais cette science et cet art étaient d'origine grecque ; ce sont des Grecs principalement qui, pendant toute l'antiquité, les ont pratiqués. M. de Montauzan commence, il est vrai, par déclarer, en s'appuyant sur une opinion de M. Paul Tannery, qu'il n'est

« ni établi historiquement, ni unanimement reconnu que le niveau moyen de la science à l'époque gréco-romaine ait été inférieur à celui de la période gréco-alexandrine » ; il reconnaît presque aussitôt, que, si les méthodes pratiques n'ont jamais cessé de se perfectionner, les données théoriques sur lesquelles elles reposent remontent à peu près toutes à l'époque grecque. On peut regretter qu'il n'ait apporté aucune clarté nouvelle à certaines questions de chronologie fort obscures, et de première importance pour qui veut suivre l'évolution de la science, par exemple les dates de Ctésibios ou d'Héron, comme on eût souhaité qu'il eût connu à temps la découverte des *Éphodiques* d'Archimède. Ce sont là de légères faiblesses, qui s'expliquent en partie par la formation philologique un peu tardive de l'auteur. Mais c'est sur les découvertes et l'enseignement d'Euclide, d'Archimède, d'Héron d'Alexandrie et des autres savants grecs que toute son étude se fonde, et il les explique, il en montre les conséquences pratiques avec un talent d'exposition remarquable. Si j'insiste d'abord sur ce talent, c'est qu'il rend aisé, même à un profane, la lecture d'un ouvrage technique, et c'est là un titre trop méritoire à notre reconnaissance pour que je ne le loue pas comme il convient. Mais j'ajoute aussitôt que M. Germain de Montauzan ne se borne pas à vulgariser avec intelligence les résultats acquis par ses prédécesseurs; il a fait des recherches personnelles sur un grand nombre des points auxquels il touche. On tirera, par exemple, le plus grand profit de ses recherches sur les abaques, de sa reconstitution des machines imaginées par Héron ou décrites par Vitruve, des pages aussi qu'il consacre aux systèmes grecs et latins de numération. Enfin on lira avec intérêt, quoiqu'il soit un peu plus sommaire, son chapitre sur l'enseignement technique. M. de Montauzan réunit en lui un savant et un lettré, et en cela il suit l'exemple des anciens, qui se défiaient des savants exclusivement professionnels. Vitruve veut que ses élèves ne soient pas seulement pratiquement experts en leur métier, mais qu'ils puissent « donner une démonstration et une explication ration-

nelle de leurs constructions, *res fabricatas sollertia ac ratione demonstrare atque explicare*; et il impose au futur architecte ou au futur ingénieur un plan d'études presque aussi étendu que celui de Quintilien. Assurément l'extrême développement de chaque science particulière et le nombre de ces sciences rend difficile de nos jours la réalisation de cette éducation en partie-double; sachons pourtant n'en pas méconnaître la valeur, et n'oublions pas quelle idée élevée elle impliquait de la culture intellectuelle comme de la science elle-même.

J'ai déjà dit que le livre de M. René Sturel : *Jacques Amyot traducteur des Vies parallèles de Plutarque*, avait été d'abord présenté comme mémoire pour le Diplôme d'Études à la Faculté des Lettres de Paris, et je le répète, parce qu'il est bon qu'on sache les heureux effets qu'a produits l'institution de ce diplôme. On ne peut guère les contester, quand on voit qu'elle sert à éveiller des vocations d'érudit pareilles à celle que manifeste le jeune auteur de ce volume de plus de 600 pages, le travail le plus étudié et le plus complet qui ait peut-être été publié en ces dernières années sur la Renaissance des Études grecques en France au XVIe siècle. M. Sturel suit avec une précision méticuleuse la longue histoire de la plus célèbre de nos traductions, depuis le jour où Amyot en conçut la première idée, vers 1542, après la mort de Georges de Selve qui, encouragé par François Ier, avait déjà mis en français huit vies de Plutarque, jusqu'en 1559 d'abord, date où parut à Paris la première édition, puis jusqu'à la seconde édition de 1565 pour laquelle Amyot mit à profit la traduction latine publiée quatre ans auparavant par Xylander, jusqu'à la période enfin, — ce fut vers 1580, — où, après avoir délaissé momentanément les *Vies* pour les *Œuvres morales*, il y revient encore en collationnant à nouveau les manuscrits de Catherine de Médicis et prépare la troisième refonte qui ne devait paraître qu'après sa mort, en 1619, par les soins de Fédéric Morel. Il ressort de ces recherches consciencieuses et très bien informées que l'œuvre d'Amyot ne doit pas seulement sa réputation légitime au charme de notre

vieille langue et au remarquable talent de style du traducteur, mais que dans l'ensemble, — quelques critiques de détail qu'on puisse d'ailleurs faire, — la valeur philologique n'en est guère moindre que le mérite littéraire. Dès le début, pendant son voyage de 4 ans en Italie, Amyot a collationné avec soin les manuscrits de la Marcienne et de la Vaticane, et posé ainsi pour sa traduction future la base solide d'une sérieuse critique du texte; il n'a pas cessé dans la suite de mettre à profit les ressources de toutes sortes, *Variæ lectiones*, *Animadversiones*, traductions latines, dont on pouvait disposer en son temps. Il n'a donc pas fait seulement œuvre d'écrivain, mais aussi œuvre de savant, et c'est à bon droit que l'opinion commune voit en lui un de ceux qui ont contribué le plus efficacement, dans la seconde moitié du XVIe siècle, à la diffusion de l'antiquité comme à la formation de notre propre littérature classique. M. Sturel le démontre avec cette minutie de bon aloi qui est la marque du véritable érudit. Ce qui frappe en effet chez lui, c'est un extrême souci de l'exactitude, c'est un besoin de tout vérifier, de remonter toujours aux sources, et en même temps une grande aisance à suivre les pistes embrouillées, cet heureux instinct qui, en présence d'une difficulté, sait prendre le vent et pressentir dans quelle direction la solution doit être cherchée. Voilà certes, Messieurs, de précieuses qualités; elles nous permettent d'espérer beaucoup de celui qui les possède. M. Paul Tannery eût éprouvé une joie sincère à voir lui arriver, en la personne de M. de Montauzan, un bon ouvrier de plus pour l'œuvre qu'il avait tant à cœur; mais l'auteur de l'*Hellénisme en France* n'aurait pas eu moins de satisfaction, s'il lui avait été donné de voir quelle bonne besogne fait déjà et promet de faire son jeune successeur.

Ma tâche n'est pas terminée, vous le savez, quand je vous ai rendu compte des motifs qui ont guidé votre Commission dans l'attribution des prix dont elle dispose. Il convient que je vous signale les dons qui ne cessent pas d'enrichir notre Bibliothèque. Je ne puis que mentionner en bloc, les nombreuses brochures

dont nous ont fait hommage MM. A. Bordeaux, Dieudonné, Michon, Adolphe-Joseph Reinach, d'autres encore. Parmi les ouvrages plus étendus que nous avons reçus, les uns ont trait à l'époque moderne ou byzantine, les autres à l'époque classique. Dans deux volumes élégamment imprimés, M. Théodore Blancard réédite, en le développant, un ouvrage qu'il avait publié en 1893 sous ce titre : *Les Mavroyéni, essai d'étude additionnelle à l'histoire moderne de la Grèce, de la Turquie et de la Roumanie.* Sous sa forme nouvelle, ce travail qui s'intitule : *Les Mavroyéni, Histoire d'Orient de 1700 à nos jours*, est le fruit de recherches consciencieuses, et nous fait connaître, dans un récit animé et attrayant, l'histoire d'une célèbre famille fanariote. M. C. Aravantinos, continuant la publication des œuvres de son père, Panayotis Aravantinos, bien connu par un excellent recueil de chansons populaires épirotes, nous a offert un *Glossaire épirote* composé en 1861. L'*Histoire de Crète* de M. Xanthoudidis est un manuel commode qui résume avec clarté toute cette histoire depuis les origines jusqu'à nos jours. Dans un fascicule de la *Bibliothèque des Universités du Midi*, M. Aussaresses a étudié l'*Armée byzantine à la fin du* VIe *siècle d'après le Stratègicon de l'empereur Maurice.* Ces ouvrages théoriques sur l'art de la guerre sont nombreux dans la littérature byzantine. Celui de Maurice, qui embrasse tout ce qui touche à l'administration générale de l'armée et à la préparation des recrues aussi bien qu'à la tactique, a pour originalité principale le souci constant que montre l'auteur de se dégager des généralités pour avoir toujours présentes à l'esprit les nécessités du moment. La tactique doit varier, et aussi l'intruction des soldats, et encore la tâche de l'intendance, selon la nature de l'ennemi qu'on se propose de combattre. Les conditions de la guerre sont très différentes, selon qu'il faut la soutenir en Orient contre les Perses, dans les marais ou les brousses du Bas-Danube contre les Slaves, dans les plaines du Moyen-Danube contre les Avares, ou en Occident contre les Francs et les Lombards. On comprend qu'un traité ainsi conçu doit abonder en détails typi-

ques qui seront d'un vif intérêt pour l'historien ; M. Aussaresses a sur les noter avec soin, les interpréter avec intelligence, et il a composé un livre très vivant, qui se lit avec un réel agrément.

Les ouvrages relatifs à la Grèce classique sont cette année de beaucoup les plus nombreux parmi ceux qui nous sont parvenus. Les uns sont du ressort de l'archéologie, les autres de la philologie ou de l'histoire littéraire. Parmi les premiers, il serait sans doute impertinent que j'entreprisse de vous faire l'éloge du *Diphilos* de M. Pottier. Je suis sûr que vous n'avez pas attendu qu'il fût mentionné dans ce rapport pour vous donner le très vif plaisir de lire ces pages charmantes, d'y retrouver le secret de l'art exquis des coroplastes, d'y voir revivre toutes ces pimpantes figurines que gardent les vitrines du Louvre et dont nul mieux que M. Pottier n'a su nous apprendre à goûter le naturel et la grâce. Ce sont aussi des statuettes de terre cuite que M. G. Mendel nous présente dans son *Catalogue du Musée de Tchinily-Kiosk*. Cette riche collection contient des échantillons de provenances très diverses, qui, pour le plus grand nombre, datent de l'époque hellénistique, mais dont quelques-unes cependant, surtout depuis les fouilles danoises de Lindos, représentent curieusement les séries archaïques. Toutes ces pièces sont intéressantes, plusieurs vraiment belles, par exemple les trois groupes d'In-Tépé, que M. Mendel, — qui n'a pu malheureusement donner que trop rarement la reproduction des trésors dont il a la garde, — nous permet d'admirer sur une des planches qui accompagnent le volume. L'auteur a apporté à ses descriptions la précision et la finesse qui lui sont coutumières. Il a pris pour principe de son classement l'ordre géographique. Bien que les Allemands se prononcent encore pour la classification par types, bien que ce soit là celle qui a été suivie notamment par M. Winter dans son grand ouvrage : *Die Typen der Terracotten*, on doit faire un mérite à M. Mendel d'avoir préféré l'autre méthode. C'est l'avis très net de M. Pottier, qui en donne, je crois, des raisons décisives ; ce sont à peu

près les mêmes que celles qui ont fait adopter dans les recueils d'inscriptions la répartition par régions. En tête de chaque section géographique, M. Mendel a placé un excellent résumé qui comprend la bibliographie du sujet, et qui indique l'intérêt général de la série. C'est donc, en fin de compte, un travail très bien fait, et, pour louer comme il convient l'activité scientifique de l'auteur, il me faut ajouter qu'il nous a envoyé en même temps un second catalogue : celui des *Sculptures grecques, romaines et byzantines du Musée de Brousse*, pour lequel il a eu le concours de M. H. Grégoire et qui se recommande par les mêmes qualités. M. Arvanitopoullos nous a aussi offert un catalogue, celui du Musée construit en 1908 à Volo, grâce aux libéralités d'Alexis Athanasakis; il y décrit en trois fascicules, correspondant aux trois salles du musée, non plus des figurines de terre cuite, mais les 216 stèles funéraires peintes, découvertes par lui, dans des restes de fortifications en briques crues, à Pagasæ. Ces stèles sont décorées de sujets qui rappellent de fort près ceux qui sont représentés sur les reliefs attiques : scènes de séparation, d'accouchement, etc. Ce sont autant de petits tableaux pathétiques et réalistes, où les couleurs des costumes, les détails d'intérieur ajoutent de précieux renseignements à notre connaissance de la vie privée au IIIe et au IIe siècle avant notre ère. Pour se rendre compte de tout l'intérêt de cette trouvaille, il faut se reporter, — M. Arvanitopoullos ne nous donnant pas ici de reproductions, — à l'*Ephéméris* où il a fait connaître, par des planches et des figures insérées dans le texte, les spécimens les plus curieux, en particulier la stèle qui représente les derniers moments d'une jeune femme, entourée de ses proches ; son mari, assis au pied du lit, dans une attitude pleine de tristesse, la nourrice, tenant sur son bras le bébé qui vient de naître. S'il y a quelque excès, pardonnable du reste à la joie de l'heureux trouveur, dans l'enthousiasme avec lequel M. Arvanitopoullos évoque à ce propos le souvenir des Raphaëls du palais Pitti, l'œuvre est assurément d'une bonne facture et d'un sentiment délicat.

Parmi les travaux de philologie ou d'histoire littéraire laissez-moi citer en premier lieu la traduction de l'*Iliade*, en prose castillane, par notre confrère de l'Université de Barcelone, M. Luis Segalà y Estalella. Nous avons pu constater plus d'une fois, en ces dernières années, avec quel zèle M. Segalà travaille à répandre, parmi ses compatriotes, l'amour des études et des lettres grecques. Cet élégant volume, embelli par les illustrations de Flaxman et de Church, en est un nouveau témoignage, et je regrette que ma connaissance trop imparfaite de la langue espagnole ne me permette pas de vous en parler plus longuement. De Suisse nous est venu un fascicule de *Textes grecs inédits de la collection papyrologique de Genève*, publiés par M. Jules Nicole avec toute la science et tout le soin qu'on lui connaît, à l'occasion du jubilé de l'Université de Genève. Dans un livre qui a pour titre : *Doctrines religieuses des philosophes grecs*, M. l'abbé Louis, professeur au Grand Séminaire de Meaux, a repris, après M. Decharme, M. Lewis Campbell, M. Caird, l'examen de cette question si digne d'intérêt : quelle a été l'attitude des philosophes, en Grèce, depuis l'époque classique jusqu'au temps de l'empereur Julien, vis-à-vis de la religion? Il s'applique à prouver, par une discussion où il se montre bien informé et fait preuve d'un esprit mesuré, que leur polémique eut pour objet de l'épurer plutôt que de la détruire. M. Pierre Waltz, dont vous avez récompensé récemment la thèse sur *Hésiode et son poème moral*, donne un complément à son premier travail par une édition des *Travaux et des Jours*, accompagnée d'une introduction, de notes critiques et explicatives, et d'une traduction en français. M. Waltz s'est proposé de rendre plus accessible aux étudiants de nos Universités un poème très difficile. Son édition, sans doute, ne pourra pas les dispenser de recourir, pour l'établissement du texte, à celle de Rzach, où ils trouveront un apparat critique complet, et l'introduction, où il résume avec une information assez étendue et dans une forme agréable ce qu'il appelle « les résultats bien établis », ne les dispensera pas non plus tout à fait de se reporter aux

mémoires et aux dissertations où les problèmes de toutes sortes que soulève l'étude des *Travaux* sont envisagés dans toute leur complexité, qui est très grande. Mais ce « petit livre manuel et pratique », ainsi que l'auteur le définit, les empêchera d'être rebutés par les obscurités, et leur rendra le service de les débrouiller; il leur ouvrira la voie; il sera aussi apprécié par tous les gens de goût qui aiment à relire et à consulter les textes anciens, et qui ne peuvent le faire sans y être aidés par un bon guide.

Nous devons mettre à part l'important ouvrage que M. Ph. E. Legrand publie dans les *Annales de l'Université de Lyon*, sous ce titre : *Daos, tableau de la Comédie grecque pendant la période dite nouvelle*. L'heure était propice assurément pour entreprendre de tracer ce tableau d'ensemble. Ceux qui connaissent déjà M. Legrand par son *Théocrite* — et ce sont tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la poésie grecque, — savent quelle érudition abondante et précise il met au service de ses recherches, avec quelle conscience scrupuleuse il les conduit, comment il se fait une loi de n'avancer aucune conclusion sans avoir procédé à un dénombrement exhaustif des faits, sans les avoir examinés, triés, différenciés un à un, comment il dose ses conclusions et les nuance, toujours prêt à se demander s'il ne court pas le risque de leur faire dire plus qu'elles ne comportent, toujours en défense contre la tentation si facile de trop généraliser et de paraître trop savoir. Ceux qui ont suivi, en ces dernières années, sa collaboration à la *Revue des Études grecques* et à la *Revue des Études anciennes* savent aussi quelle compétence spéciale il s'est acquise, avant d'aborder le sujet ample et délicat qu'il a choisi. On ne s'étonnera donc point qu'aucune des questions que propose à notre curiosité l'histoire de la comédie nouvelle ne soit ici négligée. En s'aidant à la fois des nouveaux fragments retrouvés, des imitations latines, — c'est-à-dire du théâtre de Plaute et de Térence, — des souvenirs plus lointains qui se prolongent jusque dans l'œuvre de Lucien, de tous les renseignements épars dans la littérature

grecque ou dans la littérature latine, M. Legrand fixe les limites de la période qu'il étudie, justifie l'appellation de *Comédie Nouvelle*, montre comment cette comédie est née, s'est formée, s'est développée; dégage, chez ses principaux représentants, ses traits essentiels dans la peinture des mœurs et des caractères, en définit la structure et l'esprit. Je me souviens que M. de Wilamowitz a dit, en annonçant la trouvaille de M. Lefebvre, que le hasard s'était montré spirituel en réservant à la France, au pays où la comédie de mœurs moderne a produit ses fruits les plus savoureux, la résurrection de Ménandre. C'est une joie et une fierté pour nous que non seulement un Français ait ramené au jour les plus importants fragments de Ménandre, mais que d'autres Français aient contribué pour une part si considérable à tirer de cette découverte tout ce qu'elle pouvait contenir, et qu'à côté des travaux excellents dont je vous ai déjà entretenus dans mes deux précédents rapports, nous puissions cette année encore placer une œuvre d'une science aussi iche et aussi solide que le *Daos* de M. Legrand.

A. Puech.

RAPPORT DU TRÉSORIER

I. *État comparatif des Recettes en 1908 et 1909.*

A. Intérêts de capitaux.

	1908		1909	
1° Rente Deville 3 %.....	500 »		500 »	
2° Coupons de 155 obligations Ouest, puis 159 en 1908, de 162 en 1909, ces obligations comprenant le réemploi du don de M. Cumont.....	2,253 52		2,327 »	
3° Coupons de 18 obligations Midi....	259 20		259 20	
4° Coupons de 26 obligations Est.....	374 40		374 40	
5° Coupons de 12 obligations Lyon Fusion en 1908 et pendant le 1er semestre de 1909 et de 24 pendant le 2e semestre, en y comprenant le réemploi du legs Bikélas de 5,000 francs.....	162 80	3,579 52	240 15	3,750 30
6° Un semestre de coupons de trois obligations Ouest Algérien, réemploi du dernier versement de M. Milliet.....	» »		21 60	
7° Intérêts du compte courant.....	29 60		28 05	

B. Subventions et dons divers.

8° Subvention du Ministère de l'Instruction publique.....	500 »	961 90	500 »	983 19
9° Don de l'Université d'Athènes.....	461 90		483 19	
10° Don pour l'illustration de la *Revue*.	» »		» »	

C. Cotisations, ventes, recettes diverses.

11° Cotisations des membres ordinaires.	3,630 »	4,276 75	3.610 »	4,076 20
12° Souscriptions de membres donateurs	500 »		300 »	
13° Vente de publications et médailles.	146 75		166 20	
		8,818 17		8,809 69

II. *État comparatif des Dépenses en 1908 et 1909.*

A. Publications.

	1908		1909	
1° *Revue des Études grecques*	3,584 15	3,984 15	3,311 60	3,711 60
2° Rédaction de la *Bibliographie*	200 »		200 »	
3° Secrétaire adjoint à la rédaction de la *Revue*	200 »		200 »	

B. Encouragements.

4° Prix Zographos	1,000 »	1,225 30	1,000 »	1,470 95
5° Prix classiques	225 30		150 95	
6° Concours typographique	» »		300 »	

C. Frais généraux.

7° Impressions diverses	113 40		86 25	
8° Loyer, impositions et assurance	456 10		323 80	
9° Service du palais des Beaux-Arts	117 50		117 50	
10° Service de la bibliothèque	1,000 »		1,000 »	
11° Droits de garde et frais divers à la Société générale comprenant en 1909 les frais nécessaires pour entrer en jouissance du legs Bikélas.	57 90	3,284 60	128 85	2,845 01
12° Distribution de publications	543 90		470 45	
13° Recouvrement des cotisations	126 50		107 10	
14° Frais de bureau, correspondance et divers	445 40		246 70	
15° Nettoyage, éclairage et chauffage.	65 15		67 05	
16° Médailles	9 50		97 40	
17° Achat et reliure de livres (deux années étaient portées en 1908)	349 25		199 90	
TOTAUX		8,494 05		8,027 56

III. Budget sur ressources spéciales.

1° Fondation Zappas.

(La dépense affectée chaque année au prix Zappas est égale au revenu de la fondation pendant l'année précédente.)

Recettes de l'exercice 1908 : 435 fr. 65.
Montant du prix en 1909 : 435 fr. 65.
Recettes de l'exercice 1909 : 435 fr. 55.

2° Don P. Milliet.

Les dépenses suivantes ont été effectuées en 1909 pour le règlement des travaux accomplis.....		297 35
Il restait sur ce fonds la somme de....	4,157 05	
Un nouveau versement de.....	1,200 »	
a été fait par M. Milliet en 1909.		
Le fonds Milliet comprend donc actuellement....		5,357 05
Moins les dépenses de cette année, soit.....		297 35
Il est donc de.....		5,059 70

3° Souscription et frais d'installation de la Bibliothèque à la Sorbonne.

Il n'y a eu ni recettes ni dépenses effectuées sur ce budget en 1909; nous laissons cependant ce compte ouvert parce que l'installation à la Sorbonne n'est pas achevée, le besoin d'une seconde bibliothèque se faisant sentir; et de nouvelles dépenses et de nouvelles souscriptions ayant déjà été effectuées et réalisées en 1910.

Le reliquat de ce compte est demeuré en 1909 de 257 fr. 86.

4° Don Franz Cumont.

M. Cumont a fait en 1908 un don généreux de 3,000 francs destiné à faciliter certaines recherches et certaines publications qui n'ont pas encore pu être effectuées.

IV. *Mouvement des fonds en 1909.*

1° Solde en caisse au 1er janvier 1909	6,290	75
2° Recettes en 1909 (tableau n° I)	8,809	69
3° Rente Zappas en 1909	435	55
4° Nouveau versement de M. Milliet	1,200	»
5° Legs Bikélas	5,000	»
	21,735	99

1° Sorties de caisse (tableau n° II)	8,027	56
2° Prix Zappas en 1909	435	65
3° Achats de :		
12 obligations de Lyon Fusion (emploi du legs Bikélas de 5,000 francs)	5,197	15
3 obligations Ouest Algérien (emploi du versement de 1,200 francs fait par M. Milliet)	1,299	40
1 obligation Lyon Fusion (emploi des donations)	443	70
4° Dépenses effectuées sur le fonds Milliet en 1909.	297	35
	15,700	81

Il reste donc en caisse, au 31 décembre 1909, la somme de..... 6,035 18

qui se décompose ainsi :

1° Solde à la Société Générale	5,342	98
2° En caisse du trésorier	692	20
	6,035	18

Prévisions pour 1910.

V. *Recettes prévues pour 1910.*

A. Intérêts de capitaux.

1° Rente Deville 3 0/0	500	»		
2° Coupons de 162 obligations Ouest.	2,327	»		
3° Coupons de 18 obligations Midi..	259	20	3,851	08
4° Coupons de 26 obligations Est...	374	40		
5° Coupons de 24 obl. Lyon Fusion..	319	28		
6° Coupons de 3 obligations Ouest Algérien	43	20		
7° Intérêts du compte courant	28	»		

B. Subventions et dons divers.

8° Subvention du Ministère de l'Instruction publique	500	»	980	»
9° Don de l'Université d'Athènes (500 *drachmes*)	480	»		

C. Cotisations et ventes.

10° Cotisations des membres ordinaires	3,500	»	3,800	»
11° Vente des publications	300	»		
Total			8,631	08

VI. *Dépenses prévues pour 1910.*

A. Publications.

1° Impression du n° 100, supplément et brochage	1,291	»	3,923	»
2° Une année de la *Revue*, moins le dernier numéro	1,732	»		
3° Illustration de la *Revue*	500	»		
4° Rédaction de la Bibliographie	200	»		
5° Secrétaire adjoint à la rédaction de la *Revue*	200	»		

B. Encouragements.

6° Prix Zographos	1,000	»	1,550	»
7° Prix classiques	250	»		
8° Concours typographiques	»	»		
9° Prix supplémentaire (emploi des revenus des dons Cumont et Milliet)	300	»		

C. Frais généraux.

10° Impressions diverses	130	»	3,158	08
11° Loyer, impositions, assurances	323	80		
12° Service du palais des Beaux-Arts	117	50		
13° Service de la Bibliothèque	1,000	»		
14° Droits de garde et frais divers à la Société Générale	60	»		
15° Distribution de publications	500	»		
16° Recouvrement de cotisations	120	»		
17° Frais de bureau, correspondance et divers	338	78		
18° Nettoyage, éclairage et chauffage	68	»		
19° Médailles	300	»		
20° Reliure et achat de livres	200	»		
TOTAL			8,631	08

Jules MAURICE.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

1867

MM.

† Ader, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève* (1).
† Alexandre (Ch.), membre de l'Institut.
† Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain.
† Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France.
† Brunet de Presle, membre de l'Institut.
† Burnouf (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes.
† Campaux, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Nancy.
† Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.
† Daremberg, conservateur de la bibliothèque Mazarine.
† David (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.
† Dehèque, membre de l'Institut.
† Delyanni (Théodore-P.), président du Conseil des ministres à Athènes.
† Deville (Gustave), membre de l'École d'Athènes.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
† Dübner, helléniste.
† Duruy (Victor), de l'Académie française, ancien ministre de l'Instruction publique.
† Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société Asiatique.
† Gidel, ancien proviseur du lycée Condorcet.
† Girard (Jules), membre de l'Institut, ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Goumy, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.
† Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Havet (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut, directeur honoraire des musées nationaux.
† Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
† Hillebrand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.
† Jourdain (Charles), membre de l'Institut.
† Legouvé, de l'Académie Française.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

† Lévêque (Charles), membre de l'Institut.
† Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut.
† Maury (Alfred), membre de l'Institut.
† Mélas (Constantin), à Marseille.
† Miller (Emm.), membre de l'Institut.
† Naudet, membre de l'Institut.
† Patin, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Perrot (Georges), membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
† Ravaisson (Félix), membre de l'Institut.
† Renan (Ernest), membre de l'Institut.
† Renier (Léon), membre de l'Institut.
† Saint-Marc Girardin, de l'Académie française.
† Thenon (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
† Thurot, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
† Valettas (J.-N.), professeur à Londres.
† Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† Vincent (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
† Waddington (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
† Weil (Henri), membre de l'Institut.
† Wescher (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
† Witte (baron J. de), membre de l'Institut.

SOUSCRIPTIONS EXCEPTIONNELLES

POUR LES MONUMENTS GRECS ET L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. de Rothschild, pour *deux cents francs*. — M. Bikélas, pour *cent francs* (outre sa cotisation). — De même M. Laperche pour *cent francs*. — M. Pélicier, pour *cent francs*. — M. Jean Dupuis, pour *deux cent cinquante francs*. — M. Adolphe Chévrier, déjà fondateur pour les Monuments grecs, a versé *cent francs* pour l'illustration de la Revue. — M. Vasnier et M. E. d'Eichthal, dans les mêmes conditions, ont versé chacun *cent francs*. — Mlle Poinsot a versé *cent francs*. — M. le duc de Loubat a versé *neuf cents francs*. — M. Loizon a versé *cent francs*. — M. Petitjean a versé *cent francs*. — M. Gillon a versé *cent francs*. — Mme Paul Lévy a versé *neuf cents francs*.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS ET POUR L'ILLUSTRATION DE LA REVUE

Le Ministre de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire, l'*Union*.
Le Gymnase Avéroff à Alexandrie (Egypte).

MM.

† Barthélemy Saint-Hilaire.
† Basily (Démétrius).
† Bikélas (D.)
† Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
† Carathéodory-Effendi (Étienne).
† Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
† Chévrier (Adolphe).
Collignon (Maxime).
† Coromilas.
† Didot (Amb.-Firmin).
† Drême.
† Dumont (Albert).
† Dupuis (Jean).
† Egger (Emile).
† Eichthal (Gustave d').
Eichthal (Eugène d').
Foucart (Paul).
Graux (Henri).
Hachette et Cie, libraires éditeurs.
† Hanriot.
Heuzey (Léon).
† Laperche.
† Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).
Lereboullet (Léon).

MM.

Loubat (duc de).
† Misto (H.-P.).
Negropontis.
† Ocher de Beaupré (colonel).
† Parmentier (général).
† Pélicier (P.).
Pépin-Lehalleur.
Perrot (Georges).
† Piat (A.).
Pottier (Edmond).
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Reinach (Salomon).
Reinach (Théodore).
† Rodocanachi (P.).
Rothschild (baron Edmond de).
† Saripolos (Nicolas).
† Symvoulidis
† Syngros (A.).
† Vaney.
Vasnier.
† Verna (baron de).
† Witte (baron J. de).
† Wyndham (Charles).
† Wyndham (George).
† Zafiropulo (E.).
† Zographos (Christaki Effendi),

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION

1867. MM. Patin, membre de l'Institut.
1868. Egger, *Id.*
1869. Beulé, *Id.*
1870. Brunet de Presle, *Id.*
1871. Egger, *Id.*
1872. Thurot, *Id.*
1873. Miller, *Id.*
1874. Heuzey, *Id.*
1875. Perrot, *Id.*
1876. Egger, *Id.*
1877. Chassang, inspecteur général de l'Université.
1878. Foucart, membre de l'Institut.
1879. Gidel, proviseur du Lycée Condorcet.
1880. Dareste, membre de l'Institut.
1881. Weil, *Id.*
1882. Miller, *Id.*
1883. Queux-de-Saint-Hilaire (marquis de).
1884. Glachant, inspecteur général de l'Université.
1885. Jourdain, membre de l'Institut.
1886. Gréard, *Id.*
1887. Girard (Jules), *Id.*
1888. Mézières, *Id.*
1889. Croiset (A.), *Id.*
1890. Maspero, *Id.*
1891. Renan (Ernest), *Id.*
1892. Houssaye (Henry), *Id.*
1893. Collignon (Max.), *Id.*
1894. Schlumberger (G.), *Id.*
1895. Bikélas (D.).
1896. Bréal (M.), membre de l'Institut.
1897. Decharme (P.), professeur à la Faculté des lettres.
1898. Croiset (M.), membre de l'Institut.
1899. Héron de Villefosse, *Id.*
1900. d'Eichthal (Eugène), *Id.*
1901. Girard (P.). *Id.*
1902. Reinach (Salomon). *Id.*
1903. Pottier (Edmond), *Id.*
1904. Tannery, directeur de la manufacture des tabacs à Pantin.
1905. Guiraud (Paul) membre de l'Institut.
1906. Babelon (E.), *Id.*
1907. Reinach (Th.), *Id.*
1908. Homolle *Id.*
1909. Omont (H.) *Id.*

MEMBRES DU BUREAU POUR 1910-1911

Président : M. Roujon.
1er *Vice-Président :* M. Diehl.
2e *Vice-Président :* M. Monceaux.
Secrétaire-archiviste : M. Puech.
Secrétaire-adjoint : M. Fougères.
Trésorier : M. J. Maurice.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1910-1911

Nommés en 1908.

MM. Diehl.
Glachant.
Th. Reinach.
Bordeaux.
MM. Dalmeyda.
Delbos.
Jamot.

Nommés en 1909.

MM. Homolle.
Pottier.
Foucart.
Bréal.
MM. Dareste.
Psichari.
G. Millet.

Nommés en 1910.

MM. Omont.
Croiset (A.).
Girard (P.).
Collignon.
MM. Glotz.
Meillet.
Pernot.

COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. Croiset (Alfred).
Dareste.
D'Eichthal (Eug.).
Houssaye (Henry).
Maspero.
MM. Pottier (E.).
Reinach (Th.).
Ruelle.
Vasnier.

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. Haussoullier.
Houssaye (Henry).
Maspero.
MM. Reinach (Théodore).
Les anciens présidents de l'Association.

MEMBRES DONATEURS

S. M. le Roi de Grèce.
L'Université d'Athènes (1).
Fallières (A.), président de la République.

MM.

† Achillopoulo, à Paris.
Adam (Mme Juliette), à Gif.
Alès (l'abbé Adhémar d'), à Paris.
Alline, pensionnaire de la fondation Thiers, à Paris.
Alpherakis (Achille), à Saint-Pétersbourg (Russie).
† Anquetil, inspecteur d'Académie honoraire, à Versailles.
† Antrobus (Fr.), à Londres.
† Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog.
Auvray (l'abbé Emmanuel), à Rouen.
† Avierino (Antonin), à Taganrog.
Baltazzi, député, à Athènes.
Banque nationale de Grèce, à Athènes.
† Barenton (Arm. de), à Paris.
† Baret, avocat à Paris.
† Basiadis (Hiéroclès-Constantin), à Constantinople.
Basili (Michel G. A.), docteur en droit, à Athènes.
Basily (A. de), à Montmorency (S.-et-O.)
Bassia (Typaldo), avocat à la Cour suprême à Athènes.
Beaudoin (Mondry), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
Beer (Guillaume), à Paris.
Beneyton (l'abbé Joseph), licencié ès lettres, à Paris.
Bernès (H.), professeur au Lycée Lakanal, à Paris.
† Berranger (l'abbé H. de), à Trouville.
† Berthault (E. A.), docteur ès lettres, à Paris.
† Beulé (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
† Bienaymé (Jules), membre de l'Institut.
† Bikélas (D.), à Athènes (2).
† Bimpos (Th.) archevêque de Mantinée.
Bistis (Michel-L.), à Corthion (d'Andros), Grèce.
† Blampignon (l'abbé), à Vanves.
Blanchet (Adrien), à Paris.
Bonnat (Léon), membre de l'Institut, directeur de l'École des Beaux-Arts.
† Bounos (Élie), à Paris.
Bousquet (l'abbé), maître de conférences à l'Institut Catholique de Paris.
† Boutroue, à Paris.
† Braïlas (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.
† Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
Brosselard (Paul), lieutenant-colonel en retraite, à Vendôme.

(1) Don annuel de 400 francs.
(2) Don d'une somme de 200 francs.

† Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut.
Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).
Budé (Guy de), Petit-Saconnex, près de Genève.
† Calvet-Rogniat (le baron Pierre), à Paris.
Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut, à Athènes.
† Caratheodory-Effendi (Ét.), ancien ministre de Turquie, à Bruxelles.
Cartault (A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Casso (Mme).
† Castorchis (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
Cercle hellénique d'Alexandrie (Égypte).
† Chaplain (J.-C.), membre de l'Institut.
† Charamis (Adamantios), professeur à Taganrog.
† Chasles (Michel), membre de l'Institut.
† Chasles (Henri), à Paris.
Chassiotis (G.), fondateur du lycée de Péra, à Athènes.
Cherfils, à Paris.
† Chévrier (Ad.), conseiller à la cour de cassation, à Paris.
Chévrier (Maurice), attaché au Ministère des affaires étrangères.
Choisy (Auguste), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, à Paris.
† Christopoulos, ministre de l'Instruction publique en Grèce.
† Clado (Costa), à Londres.
† Clado, docteur, à Paris.
Colardeau, professeur à l'Université de Grenoble.
Colin (Armand et Cie), libraires-éditeurs, à Paris.
† Combothecras (Sp.), à Odessa.
† Constantinidis (Zanos), à Constantinople.
† Constas (H. Lysandre), directeur de l'École hellénique, Odessa.
Corgialegno (Marino), banquier, à Londres.
† Coronio (Georges), à Paris.
† Coumanoudis (Et.-A.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université d'Athènes.
Courcel (baron Alphonse de), sénateur, ancien ambassadeur à Londres.
† Cousin (G.), professeur à l'Université de Nancy.
† Cousté (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
† Couve (L.), professeur à la Faculté des lettres, à Nancy.
Croiset (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Croiset (Maurice), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, à Paris.
Cucheval (Victor), professeur honoraire au lycée Condorcet, à Paris.
Dalmeyda (G.), professeur au lycée Michelet, à Paris.
† Damaschino, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
Dareste (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
† Decharme (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Dellaporta (Brasidas), à Taganrog.
† Delyanni (N.), ministre de Grèce, à Paris.
† Demetrelias (C.), à Odessa.
De Ridder, conservateur-adjoint au musée du Louvre.
† Desjardins (Charles-Napoléon), membre de l'Institut.

Desjardins (Mme veuve Charles-Napoléon), à Versailles (1).
† Deville (Gustave), docteur ès lettres, membre de l'École française d'Athènes.
† Deville (Mme veuve), à Paris (2).
† Didion, inspecteur général des ponts et chaussées.
† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.
Didot (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.
Dieux, professeur au lycée Charlemagne.
† Dorisas (L.), à Odessa.
Dossios (N. G.), professeur au séminaire Venianiu de Jassy.
† Doudas (D.), à Constantinople.
Doulcet (Mgr), évêque de Nicopoli, à Paris.
† Dozon (Aug.), ancien consul de France,
† Drême, président de la Cour d'appel d'Agen.
Dubois de la Rüe, à Paris.
Dugas, membre de l'Ecole d'Athènes.
† Dumont (Albert), membre de l'Institut.
† Dupuis, proviseur honoraire, à Paris.
Durrbach, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.
† Duruy (Victor), de l'Académie française.
Dussouchet, professeur honoraire au lycée Henri IV, à Paris.
École Bossuet, à Paris.
École Hellénique d'Odessa.
Écoles publiques orthodoxes de Chios.
† Édet, professeur au lycée Henri IV, à Paris.
† Egger (Émile), membre de l'Institut.
† Egger (Mme veuve Ém.), à Paris.
Egger (Max), professeur au lycée Henri IV.
† Egger (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
† Eichthal (Gustave d'), membre de la Société Asiatique, à Paris.
Eichthal (Eugène d'), membre de l'Institut, à Paris.
Estournelles de Constant (baron Paul d'), sénateur, à Paris.
Expert (Henry), professeur de musique religieuse, à Paris.
Falieros (Nicolas), à Taganrog (Russie).
† Fallex (Eug.), proviseur honoraire du lycée Charlemagne.
† Ferry (Jules), ancien président du Sénat.
Fix (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.
Foucart (Paul), membre de l'Institut.
Fournier (Mme veuve Eugène), à Paris.
Fuller (S.-R.), Boston, Massachusetts, U. S. A.
Gennadios (J.), ancien ministre de Grèce, à Londres.
† Gevaert (F.-Aug.), associé étranger de l'Académie des Beaux-Arts, directeur du Conservatoire royal de musique à Bruxelles.
† Giannaros (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
† Gidel (Ch.), ancien proviseur du Lycée Condorcet.
† Gillon (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
Gillon (G.), à Paris.
† Girard (Jules), membre de l'Institut.

(1) Don d'une somme de 150 francs.
(2) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

GIRARD (Paul), membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris.
† GIRAUD (Ch.), membre de l'Institut.
† GLACHANT (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.
GLOTZ, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris
GOELZER, professeur à l'Université de Paris.
GOIRAND (Léonce), avoué honoraire près la Cour d'appel de Paris.
GOIRAND (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, à Paris.
† GOLDSCHMIDT (Léopold), à Paris.
GONNET (l'abbé), docteur ès lettres, à Francheville (Rhône).
† GRANDIN (A.), à Paris.
GRAUX (Henri), à Vervins (Aisne).
† GRÉARD, de l'Académie française, recteur honoraire de l'Université de Paris.
† GRÉGOIRE, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
† GUMUCHGUERDANE (Michalakis), à Philippopolis.
GRYPARIS (N.), consul de Grèce, à Sébastopol.
GYMNASE AVÉROFF, à Alexandrie (Égypte).
GYMNASE DE JANINA.
HACHETTE (L.) et Cie, libraires-éditeurs, à Paris.
† HANRIOT (H.), professeur honoraire de Faculté, à Chartres.
† HAUVETTE (Amédée), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
† HAVET (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
† HAVET (Julien), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.
HAVET (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
HÉRIOT-BUNOUST (l'abbé L.).
† HEUZEY, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
HEUZEY (Léon), membre de l'Institut.
HODGI EFFENDI (Jean), conseiller d'État, à Constantinople.
HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française.
† INGLESSIS (Alex.), à Odessa.
INGLESSIS (P.), à Marseille.
JAMOT (Paul), conservateur-adjoint au musée du Louvre.
JASONIDIS (O. John), à Limassol (île de Chypre).
† JOANNIDIS (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).
† JOLLY D'AUSSY (D.-M.) au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
JORDAN (Camille), membre de l'Institut, à Paris.
JORET (Ch.), membre de l'Institut, à Paris.
JOURJON, professeur au lycée, à Chambéry.
† KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
KELLER, étudiant à la Faculté des lettres de Paris.
KONTOSTAVLOS (Alexandre), ancien ministre à Athènes.
† KONTOSTAVLOS (Othon), à Marseille.
† KOSTÈS (Léonidas), à Taganrog.
KOUNDOURI (Panaghi), à Marseille.
† KRIVTZOFF (Mme), en Russie.
† LABITTE (Adolphe), libraire à Paris.
† LACROIX (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
LAFAYE (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des lettres de Paris.

Laloy, chargé de cours à la Faculté des Lettres, à Paris.
† Lamy (Ernest), à Paris.
† Landelle (Charles), peintre, à Paris.
† Laperche, à Paris (1).
† Lattry (A.), à Odessa.
† Lattry (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.
† Lattry (Dr Pélopidas), à Odessa.
Lazzaro (Périclès-H.), vice-consul des Etats-Unis, à Salonique.
Lebègue (Henri), chef des travaux paléographiques à l'École des Hautes Études.
Le Bret (Mme), à Paris.
Lechat, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, à Lyon.
Lecomte (Ch.), négociant à Paris.
Legantinis (J.-E.), négociant à Odessa.
† Legrand (Émile), professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, à Paris.
Lelarge (P.), à Reims.
Lereboullet (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine.
† Lesseps (Ferdinand de), de l'Académie française.
Létienne (Dr), à Louveciennes (Seine-et-Oise).
† Leudet (Mme Vve), à Piencourt, par Thiberville (Eure).
† Leviez (Ernest), à Paris.
Lévy (Mme Paul), à Paris.
Loubat (duc de), à Paris.
† Ludlow (Th.-W.), à New-York.
Lur-Saluces (comte de), à Paris.
Macmillan (Georges-A.), éditeur, à Londres.
† Maggiar (Octave), négociant, à Paris.
Maisonneuve (Jean), à Saint-Bonnet-le-Château (Loire).
† Mallortie (H. de), principal du collège d'Arras.
Manoussi (Démétrius de), à Paris.
Manussis (Constantin de), à Athènes.
† Manzavinos (R.), à Odessa.
† Marango (Mgr), archevêque latin d'Athènes.
† Marcellus (comte Édouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
† Martin (Th.-Henri), membre de l'Institut.
Martroye (Fr.), à Paris.
Maspero (G.), membre de l'Institut, directeur général du service des antiquités et des musées Égyptiens, au Caire.
† Maurice (Mme Ch.) née Vincent.
Maurice (Jules), membre résidant de la société des Antiquaires, à Paris.
Mavro (Sp.), à Athènes.
† Mavrocordato (le prince Nicolas), ancien ministre de Grèce à Paris.
† Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin).
† Mavrogordato (M.), à Odessa.

(1) Don d'une somme de 100 francs.

MAVROMICHALIS (Kyriacoulis Petrou), ancien ministre, à Athènes.
MAXIMOS (P.), à Odessa.
MAZON (Paul), professeur-adjoint à la Faculté des Lettres de Dijon.
† MAZEROLLE (Joseph), artiste peintre, à Paris.
MEILLET (Antoine), professeur au Collège de France, à Paris.
† MÉLAS (B.), à Athènes.
† MÉLAS (Léon), à Athènes.
† MÉTAXAS (Stavro), à Marseille.
MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.
MICHON (Étienne), conservateur-adjoint au Musée du Louvre.
MILLIET (Paul), à Paris.
† MISTO (H.-P.), négociant, à Smyrne (1).
MONCEAUX (Paul), professeur au Collège de France, à Paris.
† MONGINOT (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
† MOURIER (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
† NEGROPONTE (Michel), négociant à Paris.
NEGROPONTE (Dimitrios), à Taganrog.
† NEGROPONTE (Jean), à Paris.
NEGROPONTES (Ulysse), à Paris.
† NICOLAÏDÈS (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
† NICOLAÏDÈS (Nicolas), à Taganrog.
NICOLOPOULO (Jean-G.), à Paris.
† NICOLOPOULO (Nicolas-G.), à Paris.
NOLHAC (P. de), conservateur du Palais de Versailles.
NORMAND, directeur de la Revue *L'ami des Monuments*, à Paris.
OLIVIER (Adolphe), à Paris.
OMONT (Henri), membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque Nationale.
PAISANT (A.), président honoraire du tribunal civil, à Versailles.
PAIX-SÉAILLES, à Paris.
PAPADIMITRIOU (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa.
† PARASKEVAS (Wladimir), à Odessa.
† PARISSI, à Paris.
† PARMENTIER (le général Théodore), à Paris.
† PASPATI (J.-F.), à Odessa.
PASPATI (Georges), à Athènes.
† PATIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† PÉLICIER, archiviste de la Marne, à Châlons (2).
† PERRARD (Emile), professeur au Collège Stanislas, à Paris.
† PERRIN (Ernest).
† PERRIN (Hippolyte).
PERSOPOULO (N.), à Trébizonde (Turquie d'Asie).
† PESSON, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
PETITJEAN, professeur au lycée Condorcet, à Paris.
PEYRE (Roger), professeur au lycée Charlemagne, à Paris.
† PHARDYS (Nicolas B.), à Samothrace.
PISPAS (Dr. B.), à Odessa.
POINSOT (Mademoiselle), à Alfortville (Seine).

(1) Don d'une somme de 800 francs.
(2) Don d'une somme de 6,100 francs.

Pottier (Edmond), membre de l'Institut, professeur à l'École du Louvre, à Paris.
† Psicha (Étienne), à Athènes.
Puech (Aimé), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
† Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
† Ragon (l'abbé), professeur à l'Institut Catholique, à Paris.
† Rambaud (Alfred), sénateur, membre de l'Institut.
Reinach (Ad.), membre de l'Ecole française d'Athènes.
Reinach (Joseph), député, à Paris.
Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur au musée gallo-romain de Saint-Germain.
Reinach (Théodore), député, membre de l'Institut, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*.
Renauld (Emile), professeur au collège Rollin, Paris.
† Renieri (Marc), gouverneur honoraire de la Banque nationale, à Athènes.
† Riant (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires de France, à Paris.
† Richard-Kœnig, à Paris.
† Ristelhuber, ancien bibliothécaire, à Strasbourg.
† Robertet, licencié ès lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique.
† Rochemonteix (Mis de), à Paris.
Rodocanachi (Emmanuel), à Paris.
† Rodocanachi (Th.-P.), à Odessa.
† Rodocanachi (Pierre), à Paris.
Rodocanachi (Michel-E.), à Marseille.
† Romanos (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
Rothschild (le baron Edmond de), membre de l'Institut, à Paris.
Ruelle (Ch.-Émile), administrateur honoraire de la bibliothèque Sainte-Geneviève.
† Sarakiotis (Basile), à Constantinople.
† Saraphis (Aristide), négociant, à Mételin.
† Saripolos (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes.
Sartiaux (Félix), ingénieur à la compagnie des Chemins de fer du Nord, Paris.
Sathas (Constantin), à Paris.
Sayce, professeur à l'Université d'Oxford.
Scaramanga (Pierre-Jean), à Neuilly sur-Seine.
† Scaramanga (Jean-E.), à Marseille.
† Scaramanga (Jean-A.), à Taganrog.
Scaramanga (Luc-J.), à Taganrog.
† Scaramanga (Jean-P.), à Taganrog.
† Scaramanga (Stamatios), à Taganrog.
† Schliemann (H.), à Athènes.
Schlegel (F.), commandant, à Paris.
Schlumberger (Gustave), membre de l'Institut, à Paris.
† Sclavo (Michel), à Odessa.
Segalá y Estalella, professeur à l'Université de Barcelone.
Sibien (Armand), architecte, à Paris.

Sinadino (Michel), à Alexandrie (Égypte).
Sinadino (Nicolas), à Alexandrie (Égypte).
† Sinano (Victor), à Paris.
† Somakis (Mme Hélène), à Paris.
† Souchu-Servinière, à Laval.
† Soutzo (prince Grégoire C.), ancien sénateur de Roumanie, à Bucarest.
† Soutzo (prince Constantin D.), à Slobosia-Corateni (Roumanie).
† Souvadzoglou (Basile), banquier, à Constantinople.
† Stephanovic (Zanos), négociant, à Constantinople.
† Sully-Prudhomme, de l'Académie française.
† Svoronos (Michel), négociant, à Constantinople.
† Symvoulidès, conseiller d'État, à Saint-Pétersbourg.
† Syngros (A.), à Athènes.
† Tannery (Paul), directeur de la manufacture de tabacs, de Pantin.
Tannery (Mme ve Paul), à Brion-sur-Thouet (Deux-Sèvres).
† Tarlas (Th.), à Taganrog.
† Telfy, professeur à l'Université de Pesth.
† Theocharidès (Constantinos), à Taganrog.
† Tilière (marquis de), à Paris.
Tougard (l'abbé), bibliothécaire du petit séminaire, à Rouen.
† Tournier (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
Tourtoulon (baron de), à Aix (Bouches-du-Rhône).
Travers, inspecteur général honoraire des postes et télégraphes, à Brest.
Tsacalotos (E.-D.), professeur à Athènes.
† Valieri (Jérôme), à Marseille.
† Valieri (N.), à Odessa.
† Valieri (Oct.), à Londres.
Vasnier, greffier des bâtiments, à Saint-Georges-du-Vièvre (Eure).
Vendryès (J.), chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.
† Venieri (Anastase), ancien directeur de l'Institut héllénique à Galatz (Roumanie), à Constantinople.
Vlasto (Antoine), à Paris.
† Vlasto (Ernest), à Paris.
† Vlasto (Et.-A.), à Ramleh San Stephano, Alexandrie (Égypte).
† Vlasto (Th.), à Liverpool.
† Voulismas (E.), archevêque de Corfou.
† Vucina (Al.-G.), à Odessa.
Vucina (Emm.-G.), à Athènes.
† Vucina (J.-G.), à Odessa.
† Waddington (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur, ambassadeur.
† Wescher (Carle), ancien professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale.
Woodhouse (W. J.), Professeur à l'Université de Sydney (Australie).
Xanthopoulos (Dém.).
Xydias (Nicolas), artiste-peintre à Athènes.
† Xydias (Sp.), à Athènes.

† Zappas (Constantin), fondateur du prix *Zappas*.
† Zariphi (Georges), négociant.
† Zavitzianos, docteur-médecin, à Corfou.
† Ziffo (L.), négociant, à Londres.
† Zographos (Christaki Effendi), fondateur du prix *Zographos*.
† Zographos (Xénophon), docteur-médecin, à Paris.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 1er DÉCEMBRE 1910

NOTA. Les astérisques désignent les membres donateurs.

* S. M. LE ROI DE GRÈCE. — 1904.
* FALLIÈRES (Armand), président de la République. — 1886.

ACKERMANN (l'abbé), professeur de philosophie au collège Stanislas, 6, rue du Luxembourg. — 1892.
* ADAM (Mme Juliette), Abbaye de Gif (Seine-et-Oise). — 1883.
ALBEAR (J. F. de), docteur, professeur de langue grecque à l'Université de la Havane, île de Cuba. — 1894.
* ALÈS (l'abbé Adhémar d'), professeur à l'Institut catholique, 8, avenue de Villars. — 1905.
ALLÈGRE, professeur à la Faculté des Lettres, 29, rue Saint-Gilbert, Lyon. — 1892.
* ALLINE (H.), pensionnaire de la fondation Thiers, 5, rond-point Bugeaud. — 1910.
* ALPHERAKIS (Achille), à Saint-Pétersbourg, Moïka, 104. — 1869.
ANASTASSIADI (Périclès), boîte postale 378, Alexandrie (Egypte). — 1909.
APOSTOLIDIS (G.), à Constantinople. — 1880.
ARDAILLON, recteur de l'Académie d'Alger. — 1899.
ASTERIADÈS, au consulat de Grèce à Salonique. — 1893.
ATHANASAKI (Jean), avocat, 2, rue de l'Académie, à Athènes. — 1880.
AUDOUIN (Ed.), professeur à la Faculté des Lettres, Villa des Cèdres, Chemin haut des Sables, Poitiers. — 1895.
AUTIÉ (Fernand), professeur honoraire au lycée, professeur à l'Ecole régionale des Beaux-Arts, 33, boulevard Louis-Blanc, Montpellier. — 1893.
AUTRAN (Gustave), 24, rue Nicolas, Marseille. — 1907.
* AUVRAY (l'abbé), curé de Saint-Joseph, à Rouen, 4, rue Bihorel. — 1892.
AVEZOU (Charles), membre de l'École française d'Athènes. — 1909.

BABELON (E.), conservateur au Cabinet des médailles, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, 30, rue de Verneuil. — 1890.
BAGUENAULT DE PUCHESSE (Gustave), correspondant de l'Institut, 14, rue de l'Arcade. — 1867.
BAILLY (Anatole), correspondant de l'Institut, professeur honoraire de l'Université, 91, rue Bannier, à Orléans. — 1867.
BALLOT (Charly), professeur au lycée de Lons-le-Saunier. — 1907.
* BALTAZZI (Georges), député, 35, rue Acharnôn, Athènes. — 1895.
* BANQUE NATIONALE DE GRÈCE, à Athènes. — 1868.
BARRIER (Mme), à Chantenay (Sarthe). — 1907.
BARTH (A.), membre de l'Institut, 10, rue Garancière, VIe. — 1898.

* Basili (Michel G.-A.), docteur en droit, rue des Muses, à Athènes. — 1890.
* Basily (Alexandre de), château Pausilippe, Montmorency (S.-et-O.). — 1894.
* Bassia (Typaldo), agrégé de l'Université, avocat à la Cour suprême, 23, rue Philhellènes, Athènes. — 1895.
Bayard (l'abbé), docteur ès lettres, professeur de langue et littérature grecques aux Facultés libres de Lille, 60, boulevard Vauban, Lille. — 1910.
Bayet (Ch.), correspondant de l'Institut, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, 1, rue du Val-de-Grâce. — 1875.
* Beaudoin (Mondry), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 23, rue Roquelaure, Toulouse. — 1884.
Belin et Cie, libraires-éditeurs, 52, rue de Vaugirard. — 1884.
Bellanger (L.), docteur ès lettres, professeur au Lycée d'Auch. — 1892.
* Beneyton (l'abbé Joseph), licencié ès lettres, 3, rue Villaret-Joyeuse. — 1909.
Bérard (Victor), directeur-adjoint à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, 58, rue de Vaugirard. — 1892.
Berger, professeur au lycée Lakanal, à Paris, 166, boulevard Montparnasse. — 1896.
Bernardakis (Gregorios), professeur à l'Université d'Athènes. — 1909
* Bernès (Henri), professeur au lycée Lakanal, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, 127, boulevard Saint-Michel. — 1893.
Bernès (Marcel), professeur au lycée Louis-le-Grand, 37, rue des Binelles, Sèvres (S.-et-O.). — 1907.
Bertrand-Geslin (Mme la baronne), 47, rue de Courcelles. — 1899.
Bessières (l'abbé Marius), 2, avenue Philippe le Boucher, à Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1909.
Bibliothèque de l'Université de Liège. — 1891.
Bibliothèque de l'Université de Tubingue. — 1900.
Bidez, professeur à l'Université, 62, boulevard Léopold, Gand. — 1895.
* Bistis (Michel), ancien sous-directeur du lycée hellénique de Galatz, à Corthion d'Andros, Grèce. — 1883.
Blanchard (R. H.), esquire, antiquarian, Sharia Kamel opposite Shepherd's Hotel, Cairo. — 1909.
* Blanchet (J.-Adrien), bibliothécaire honoraire au Cabinet des médailles, 40, avenue Bosquet, Paris, VIIe. — 1894.
Bleu (Albert), professeur au lycée, Valenciennes. — 1904.
Bloch (G.), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 118, avenue d'Orléans. — 1877.
Bodin (Louis), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 32, rue Bansac, à Clermont-Ferrand. — 1894.
Bonnassies (Jules), Marina dei Ronchi Massa, provincia di Massa Carrara, Villa Anna (Italie). — 1893.
* Bonnat (Léon), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, 48, rue de Bassano. — 1906.

Boppe (Auguste), conseiller de l'ambassade française à Constantinople. — 1885.

Bordeaux (P.), président de la Société Française de Numismatique, 98, boulevard Maillot, à Neuilly-sur-Seine. — 1894.

Bouché-Leclercq (A.), membre de l'Institut, professeur d'histoire ancienne à la Faculté des Lettres, 26, avenue de la Source, à Nogent-sur-Marne (Seine). — 1902.

Boucher (Henri), auditeur à l'École du Louvre, 15, rue de Prony. — 1909.

Boudhors (Ch.-Henri), professeur au lycée Henri IV, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1895.

Boudreaux (Pierre), ancien membre de l'école française de Rome, 4, rue de la Glacière, Paris. — 1904.

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), 23, rue de l'Université. — 1895.

Bourguet (Emile), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 2, passage Stanislas. — 1897.

* Bousquet (abbé), professeur à l'Institut Catholique, 11, rue d'Assas. — 1897.

Bouvier, professeur de première au lycée, 5, rue des Huguenots, Orléans. — 1888.

Bouvy (le R.-P. Edmond), docteur ès-lettres, Demi-rue à Louvain (Belgique). — 1891.

Boyatzidès (Jean C.), attaché au musée d'Andros (Grèce). — 1907.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, 87, boulevard Saint-Michel, v^e^. — 1868.

Brenous (Joseph), professeur à la Faculté des Lettres, 36, boulevard du Roi-René, Aix (Bouches-du-Rhône). — 1899.

Bréton (Guillaume), docteur ès-lettres, éditeur, 79, boulevard Saint-Germain. — 1898.

Brisac (le général), 8, rue Rougemont. — 1898.

Brizemur, professeur au lycée d'Angers. — 1903.

* Brosselard (Paul), lieutenant-colonel en retraite, 8, Grand Faubourg, Vendôme (Loir-et-Cher). — 1883.

Bruneton, 26, boulevard Saint-Michel. — 1907.

* Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du synode œcuménique de Constantinople, à Ismid (Turquie d'Asie). — 1876.

* Budé (Guy de), Petit-Saconnex, près de Genève.

Buisson (Benjamin), inspecteur d'académie, Tunis. — 1870.

Bulard (Marcel), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, professeur d'histoire au lycée, 32, rue Thiers, Reims. — 1909.

Bureau (Paul), avocat à la cour d'appel, professeur à la Faculté libre de droit, 59, rue de Turenne. — 1907.

Cahen (Emile), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 15, rue Goyrand, à Aix (Bouches-du-Rhône). — 1900.

Caillemer (Exupère), doyen honoraire de la Faculté de Droit, 31, rue Victor-Hugo, à Lyon. — 1867.

Callipoliti (Georges), docteur-médecin à Adramyttion, Turquie d'Asie. — 1893.
Calogeropoulo (Panayottis D.), bibliothécaire de la Chambre des Députés, rue Agésilas, 52, Athènes. — 1891.
Cambas (N.), avocat, à Alexandrie (Égypte). — 1904.
Canet, agrégé des lettres, 23, rue Las Cases. — 1906.
* Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut de France, ministre de la justice, à Athènes. — 1868.
Caratheodory (Télémaque), ingénieur des ponts et chaussées, à Corinthe-Isthmie (Grèce). — 1876.
Carcopino, ancien membre de l'École française de Rome, professeur (en congé), 11, rue Marguerin, XIVe. — 1906.
Carpentier (Paul), bâtonnier de l'ordre des avocats, 35, rue Jacquemart-Gielée, à Lille. — 1893.
Carra de Vaux (baron), professeur à l'Institut Catholique, 6, rue de la Trémoïlle. — 1903.
* Cartault (Augustin), professeur à la Faculté des Lettres, 96, rue de Rennes. — 1875.
* Casso (Mme). — 1875.
Castellani (Giorgio), 35, via Palestro, Rome. — 1895.
Cavaignac (Eugène), ancien membre de l'École d'Athènes, docteur ès lettres, 198, boulevard Saint-Germain; (l'été 27, rue des Réservoirs, Versailles). — 1903.
Cercle de la librairie, représenté par M. Chatrousse, 117, boulevard Saint-Germain. — 1896.
* Cercle hellénique d'Alexandrie (Égypte). — 1903.
Chacornac (C.), proviseur du lycée Janson de Sailly, 106, rue de la Pompe. — 1895.
Chamonard (J.), agrégé de l'Université, professeur au lycée Michelet, à l'Ecole française d'Athènes. — 1895.
Chapot (V.), ancien membre de l'École d'Athènes, sous bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, 30, rue Madame, VIe. — 1899.
Chapron (André), préfet de la Marne, à Châlons-sur-Marne. — 1893.
Chartier (abbé Emile), au séminaire de Saint-Hyacinthe, Canada, province de Québec. — 1907.
* Chassiotis (G.), professeur, fondateur du lycée grec de Péra, 17, rue Avérof, à Athènes. — 1872.
Chelioudakis (Kyriakos), directeur du gymnase, à La Canée (Crète). — 1910.
* Cherfils, 41, avenue Kléber, Paris. — 1907.
* Choisy (Aug.), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, 9, rue de Poitiers. — 1867.
Clément (E.), professeur au lycée, 4, quai Saint-Jean-Baptiste, Nice. — 1908.
Clerc (Michel), professeur à la Faculté des Lettres, correspondant de l'Institut Château Borély, Marseille. — 1893.
Cloché (Paul), professeur d'histoire au lycée, Douai. — 1908.
Clon Stéphanos), 20, rue Solon, à Athènes. — 1879.
* Colardeau, docteur ès lettres, professeur de littérature grecque à l'Université, 21, cours Berriat, Grenoble. — 1894.

* Colin (Armand et Cie, libraires-éditeurs, 5, rue de Mézières. — 1891.
Colin (Gaston), ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, 13, promenade du Fort. — 1899.
Collard (F.), professeur à l'Université, 22, rue Léopold, Louvain. — 1879.
Collart (Paul), professeur au lycée Faidherbe, 63, rue de Valenciennes, à Lille. — 1905.
Collignon (Maxime), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 88, boulevard St-Germain, ve. — 1875.
* Corgialegno (Marino), banquier, 53, Mount Street, Grosvenor Square, à Londres. — 1867.
Cossoudis (Thémistocle), négociant, Mehmet-Ali Pacha Han no 17, Galata, à Constantinople. — 1868.
Courbaud (Edmond), professeur-adjoint à la Faculté des Lettres de Paris, 1, rue Davioud. — 1909.
* Courcel (baron Alphonse de), de l'Institut, sénateur, 10, boulevard Montparnasse, xve. — 1886.
Crépin (Victor), professeur au lycée Montaigne, 11, rue Boulard. — 1891.
* Croiset (Alfred), membre de l'Institut, doyen de la Faculté des Lettres, 13, rue Cassette, vie. — 1873.
* Croiset (Maurice), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 28, rue de Vaugirard. — 1873.
* Cucheval (Victor), professeur honoraire au Lycée Condorcet, 21, rue d'Aumale. — 1876.
Cumont (Franz), correspondant de l'Institut de France, conservateur aux musées royaux, professeur à l'Université de Gand, 75, rue Montoyer, à Bruxelles. — 1892.
Cuny, professeur à la Faculté des Lettres, 9, rue des Jardins des Plantes, à Bordeaux. — 1907.

* Dalmeyda (Georges), docteur ès lettres, professeur au lycée Michelet, 123, rue de la Tour, Paris-Passy. — 1893.
* Dareste (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller honoraire à la Cour de cassation, 209, boulevard Saint-Germain. — 1867.
Déchelette, conservateur du musée, rue de la Sous-Préfecture, Roanne. — 1902.
Delacroix (Gabriel), professeur au lycée Montaigne, 4, rue de Sèvres. — 1883.
Delagrave (Charles), libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.
Delbos (Victor), professeur à la Faculté des Lettres, 46, quai Henri IV. — 1907.
* Dellaporta (Brasidas), à Taganrog. — 1873.
Demargne (Joseph), maître de conférences à l'Université, 42, boulevard Carnot, Aix-en-Provence — 1903.
Demay (Jean), 54, quai de Boulogne, à Boulogne-sur-Seine. — 1907.
Deonna (Waldemar), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, 16, boulevard des Tranchées, Genève (Suisse). — 1904.
Dépinay (Joseph), 153, boulevard Haussmann. — 1900.

* De Ridder, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, 22, rue de Marignan. — 1904.
* Desjardins (Mme Ve Charles-Napoléon), 2, rue Sainte-Sophie, à Versailles. — 1883.
Devin, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, 66, rue Pierre-Charron. — 1867.
Dezeimeris (Reinhold), correspondant de l'Institut, 11, rue Vital Carles, à Bordeaux. — 1869.
* Didot (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.
Diehl (Charles), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, 4, square du Roule, VIIIe. — 1891.
Dieudonné (A.), attaché au Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale, 41, boulevard de Clichy. — 1898.
* Dieux, professeur au lycée Charlemagne, 2, quai des Célestins. — 1889.
Dihigo (Jean-Michel), docteur, professeur de linguistique et de philologie à l'Université de la Havane, 110, San Ignacio, île de Cuba. — 1894.
Dirico (Raymond), 56, rue Charles Laffitte, Neuilly-sur-Seine (Seine), — 1904.
Dorison (L.), doyen honoraire de la Faculté des Lettres, 1, rue Piron, Dijon. — 1894.
* Dossios (N. G.), professeur au séminaire Venianiu, Strada Carol, 18, Jassy. — 1881.
Dottin (Georges), doyen de la Faculté des Lettres, 39, boulevard Sévigné, Rennes. — 1897.
* Doulcet (Mgr), évêque de Nicopoli (Bulgarie), 83, rue de Lille. — 1881.
Dragoumis (Etienne), ancien président du Conseil des Ministres, à Athènes. — 1888.
Drosinis (Georges), à Athènes. — 1888.
*Dubois de la Rüe (Alexandre), 45, rue de Douai. — 1908.
Duchesne (Mgr), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole française d'archéologie, palais Farnèse, Rome. — 1877.
Dufour (Médéric), professeur de littérature grecque à l'Université, 3, rue Jeanne d'Arc, Lille. — 1901.
* Dugas, membre de l'Ecole française d'Athènes. — 1910.
Dujardin (P.), héliograveur, 28, rue Vavin. — 1891.
Durand, chargé de cours à l'Université de Paris, avenue Galois, à Bourg-la-Reine. — 1898.
Durand-Gréville, 3, rue de Beaune, Paris (en hiver, villa Henry Gréville, à Menton, Alpes-Maritimes). — 1892.
* Durrbach (F.), professeur à la Faculté des Lettres, 40, rue du Japon, Toulouse. — 1892.
Dussaud (R.), 133, avenue de Malakoff, Paris, XVIe. — 1907.
* Dussouchet, professeur honoraire au lycée Henri IV, 12, rue de Tournon. — 1871.
Duvillard (J.), ancien directeur du gymnase de Genève, 24, Bourg de Four, Genève. — 1893.
Ebersolt (Jean), docteur ès-lettres, 10, rue Scheffer, XVIe. — 1906.

* Ecole Bossuet, représentée par M. l'abbé Audollent, directeur, 6, rue du Luxembourg. — 1890.
* Ecole Hellénique d'Odessa. — 1873.
Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1869.
* Écoles publiques orthodoxes de Chios (Turquie d'Asie). — 1893.
Edhem Bey, architecte des musées impériaux, conservateur-adjoint du musée impérial des antiquités ottoman. Constantinople. — 1909.
* Egger (Max), professeur au lycée Henri IV, à Domont (Seine-et-Oise) (l'hiver villa Estelle, Arcachon, Gironde). — 1885.
Eginitis (M.), professeur à l'Université et directeur de l'observatoire royal d'Athènes. — 1890.
* Eichthal (Eugène d'), membre de l'Institut, 144, boulevard Malesherbes. — 1871.
Elèves (les) de première du collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.
Emmanuel (Maurice), professeur d'histoire de la musique au Conservatoire, 42, rue de Grenelle — 1893.
Engel (Arthur), ancien membre de l'Ecole d'Athènes, 66, rue de l'Assomption. — 1903.
Enoch, professeur au lycée Faidherbe, à Lille. — 1899.
Erlanger (Emile), banquier, 35, boulevard Haussmann. — 1869.
Errera (Paul), avocat, professeur à l'Université libre, 14, rue Royale, à Bruxelles. — 1889.
* Estournelles de Constant (baron Paul d'), sénateur, 78 *bis*, avenue Henri Martin, Paris-Passy. — 1872.
Eumorfopoulos (Nicolas-A.), 24, Pembridge Gardens London W. — 1897.
* Expert (Henry), professeur de musique religieuse à l'École Niedermeyer, 26, rue des Fossés Saint-Jacques. — 1900.

* Falieros (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.
Fauconnier, 41, rue Saint-Georges. — 1907.
Feineux, 4, boulevard Maupeou, Sens — 1907.
Feuardent, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.
Fitz-Gérald (Augustin), 79, avenue Henri-Martin. — 1909.
* Fix (colonel Théodore), 59, rue Boissière. — 1877.
Flamand-Duval (Félix), 11, rue de Londres. — 1894.
Flandin (Marcel), professeur au lycée d'Aurillac, 90, avenue de la République, — 1910.
Florisoone, professeur au lycée, 22, rue Charles Dubois, à Amiens. — 1886.
Fondation Thiers, 5, rond-point Bugeaud, XVIe — 1910.
Fotius (Alcibiade), agent aux chemins de fer égyptiens, au Caire (Egypte). — 1896.
* Foucart (Paul), membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École française d'Athènes, professeur au Collège de France 19, rue Jacob, VIe. — 1867.
Fougères (Gustave), professeur-adjoint de langue et littérature grecques à la Faculté des Lettres de l'Université, 6, boulevard Saint-Michel, Paris, VIe. — 1886.

Fouillée (Alfred), membre de l'Institut, villa Fouillée, boulevard de Garavan, à Menton (Alpes-Maritimes). — 1884.
Fournier, maître de conférences à la Faculté des Lettres, Bordeaux. — 1903.
France (Anatole), de l'Académie française, villa Saïd, 5, avenue du Bois de Boulogne, 64. — 1897.
Franciscato (Sp.), commerçant à Alexandrie (Égypte). — 1906.
François, professeur au collège Rollin, 22, rue Soufflot, v^e^. — 1907.
Francotte (Henri), professeur à l'Université, 1, rue Lebeau, Liège. — 1901.
Franel (Jean), professeur, 87, rue de la Paix, La Chaux de Fonds (Suisse). — 1905.
Fringnet (Alphonse), inspecteur de l'Académie de Paris, 62, rue Claude-Bernard. — 1885.
* Fuller (S.-R.), 405, Beacon Street, Boston, Massachusetts, U. S. A. — 1906.

Gachon, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Montpellier. — 1893.
Ganderax (Louis), directeur de la *Revue de Paris*, 4, rue Boissière.— 1891.
Gardicas (D.), professeur au gymnase Avéroff, Alexandrie (Egypte). — 1903.
Gaspar (Camille), docteur en philosophie et lettres, 20, rue des Coteaux, Bruxelles. — 1901.
Gaudier (Charles), professeur de première au lycée, 75, rue Libergier, à Reims. — 1893.
Gault (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, 75, boulevard Malesherbes. — 1878.
* Gennadios (Jean), ancien ministre de Grèce, 14, De Vere Gardens, Kensington Palace, Londres. — 1878.
Georgin, professeur au lycée Henri IV, 46, boulevard de Port-Royal. — 1899.
Georgiou (Paléologue), directeur du gymnase Avéroff et de l'École Tossitsée, 12, rue Masguid el Attarine, à Alexandrie (Égypte). — 1892.
Gernet, professeur au Prytanée, 25, boulevard Gambetta, La Flèche (Sarthe). — 1908.
Ghikas (Jean), professeur à Alexandrie (Egypte). — 1899.
Gieseler (docteur), médecin adjoint de la Compagnie du Nord, 31, rue de Chabrol. — 1908.
* Gillon (G.), 18, rue Malher. — 1901.
Gilson (Docteur), 9, rue Waldeck-Rousseau, Angoulême. — 1908.
* Girard (Paul), membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris, 55, rue du Cherche-Midi. — 1880.
Glachant (Victor), professeur de première au lycée Louis-le-Grand, 90, rue d'Assas. — 1884.
* Glotz (Gustave), chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris, 73, rue du Cardinal Lemoine, v^e^. — 1895.
Glypti (Georges), professeur au gymnase Avéroff, Alexandrie (Egypte). — 1902.

* Goelzer (Henri), professeur à l'Université de Paris, 32, rue Guillaume Tell. — 1892.
* Goirand (Léonce), avoué honoraire près la Cour d'appel de Paris, 145, rue de Longchamp. — 1883.
* Goirand (Léopold), avoué près le tribunal civil de la Seine, sénateur, 17, boulevard Malesherbes. — 1883.
* Gonnet (l'abbé), chanoine honoraire, professeur aux Facultés Catholiques de Lyon, à Francheville (Rhône). — 1878.
Gounouilhou, imprimeur, 8, rue de Cheverus, à Bordeaux. — 1893.
Graillot (H.), ancien membre de l'École française de Rome, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Toulouse. — 1898.
* Graux (Henri), propriétaire, 10, rue Raoul de Coucy, à Vervins (Aisne). — 1882.
Gravaris (Gr.), docteur, à Salonique. — 1902.
Grégoire (Henri), ancien membre étranger de l'École d'Athènes, chargé de cours à l'Université de Bruxelles, 150, avenue Montjoie, Uccle-lez-Bruxelles (Belgique). — 1904.
Greif (Francisque), juge au tribunal civil, villa Marignan, Mourillon, Toulon. — 1908.
Grollier (de), 28, rue Godot de Mauroy. — 1901.
Gros (Etienne), maître de conférences suppléant à la Faculté d'Aix, 35, rue de Turenne, Marseille. — 1910.
Grousset (Henri), 8, rue Laromiguière. — 1887.
Grouvèle (V.), 3, square Rapp, Paris. — 1898.
* Gryparis (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.
Gsell (Stéphane), professeur d'antiquités de l'Afrique du Nord, à l'École supérieure des Lettres, inspecteur du service des antiquités de l'Algérie, 77, rue Michelet, à Mustapha (Algérie). — 1893.
* Gymnase Avéroff à Alexandrie (Égypte). — 1897.
* Gymnase de Janina (Turquie). — 1872.

* Hachette et Cie, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.
Hallays (André), avocat à la Cour, 19, rue de Lille. — 1880.
Harmand, (R.), docteur ès lettres, professeur au lycée, 7, rue des Chanoines, à Nancy. — 1892.
Harter, inspecteur d'Académie, à Bourg. — 1898.
Haussoullier (B.), membre de l'Institut, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 8, rue Sainte-Cécile. — 1881.
* Havet (Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des Hautes-Etudes, 18, quai d'Orléans. — 1869.
Heiberg (le Dr J.-L.), professeur à l'Université, 13, Classensgade, Copenhague, — 1891.
Helmer (Paul Albert), avocat à la Cour, 13, rue Hohenlohe, Colmar (Alsace). — 1907.
* Hériot-Bunoust (l'abbé Louis). — 1889.
Hérold (Ferdinand), 20, rue Greuze. — 1910.
Héron de Villefosse (Antoine), membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques et romaines du musée du Louvre, 16, rue Washington, VIIIe. — 1872.

* Heuzey (Léon), membre de l'Institut, directeur honoraire des musées nationaux, 90, boulevard Exelmans, Paris-Auteuil. — 1867.
Hild, doyen de la Faculté des Lettres, 53, rue de la tranchée, Poitiers. — 1910.
Hochart, 22, rue de l'Église-Saint-Seurin, à Bordeaux. — 1893.
* Hodgi Effendi (J.), conseiller d'Etat, 101, grande rue de Péra, Constantinople. — 1876.
Holleaux (Maurice), directeur de l'École française d'Athènes. — 1889.
Homolle (Th.), membre de l'Institut, directeur des Musées Nationaux et de l'École du Louvre, 88, rue de Lille, VIIe. — 1876.
* Houssaye (Henry), de l'Académie française, 50, avenue Victor-Hugo, XVIe. — 1868.
Hubert (Henri), agrégé d'histoire, conservateur-adjoint du musée gallo-romain de Saint-Germain-en-Laye, 3, rue Nouvelle-Stanislas. — 1897.
Huillier (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.
Humbert (Louis), professeur honoraire au lycée Condorcet, 207, boulevard Saint-Germain. — 1875.
Hypéridis (G.-C.), directeur du journal 'ΑΜΑΛΘΕΙΑ, Smyrne. — 1903.

Iconomopoulos (Léonidas-D.), ingénieur aux chemins de fer égyptiens, au Caire. — 1890.
Imhoof-Blumer (Dr F.), correspondant de l'Institut, à Winterthur (Suisse). — 1890.
* Inglessis (Pan.), docteur-médecin, 58, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1888.
Iserentant, professeur de rhétorique à l'athénée royal de Malines (Belgique). — 1880.

Jacob (Alfred), directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Études, 7 bis, rue Laromiguière. — 1902.
* Jamot (Paul), ancien membre de l'École française d'Athènes, conservateur-adjoint au musée du Louvre, 11 *bis*, avenue de Ségur, VIIe. — 1890.
Jardé (A.), ancien membre de l'école française d'Athènes, professeur au lycée, Beauvais. — 1906.
* Jasonidis (O. John), Blondel Street, à Limassol (île de Chypre). — 1870.
Johnston (Mlle K.), au château de Beaucaillou, par Saint-Laurent Saint-Julien (Gironde), (à Paris, 16, rue Franklin, XVIe). — 1910.
* Jordan (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varenne, VIIe. — 1874.
* Joret (Ch.), membre de l'Institut, professeur honoraire de Faculté, 64, rue Madame, VIe. — 1879.
Joubin (André), professeur d'archéologie et histoire de l'art à l'Université, avenue du Stand, 10, à Montpellier. — 1893.
Jouguet (Pierre), maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lille, 124, rue Faidherbe, La Madeleine près Lille. — 1898.

* Jourjon, professeur au lycée, Chambéry. — 1908.

Kann (Arthur), 51, avenue Henri Martin. — 1893.
Kebedjy (Stavro-M.), à Athènes. — 1868.
* Keller (L. M.), étudiant à la Faculté des Lettres, 116, rue de la Convention XVe. — 1908.
Kinch (le Dr K.-F.), Tóihusgade, 3, Copenhague. — 1898.
Koechlin (Raymond), 32, quai de Béthune. — 1898.
* Kontostavlos (Alexandre), ancien ministre, à Athènes. — 1876.
* Koundouri (Panaghi), 23, rue de l'arsenal, Marseille. — 1897.
Krebs (Adrien), préfet des études à l'École Alsacienne, 36, rue de Fleurus. — 1878.
Kuiper (K.), professeur, 39, Koninginneweg, Amsterdam. — 1911.

Labaste, professeur au lycée Faidherbe, 14, rue Masséna, Lille. — 1902.
* Lafaye (Georges), professeur-adjoint à la Faculté des Lettres, 126, boulevard Raspail. — 1892.
Lafont (Mlle Renée), licenciée ès lettres, 73, rue du Cardinal Lemoine. — 1901.
Lagonico (Théodore), Alexandrie (Égypte). — 1904.
Laloy (Louis), docteur ès lettres, chargé d'un cours supplémentaire à l'Université de Paris, 17, rue Denfert-Rochereau. — 1897.
Lampakis (Georges), secrétaire général du musée des antiquités chrétiennes et professeur à l'Université, Athènes. — 1908.
Lascaridis (Spiridion), docteur en médecine, rue de la gare de Ramleh, Alexandrie (Egypte). — 1909.
Laurent (Joseph), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 147, rue Jeanne d'Arc, à Nancy. — 1895.
La Ville de Mirmont (H. de), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, 117bis, rue Mazarin, à Bordeaux. — 1888.
* Lazzaro (Périclès-H.), vice-consul des États-Unis, à Salonique. — 1894.
* Lebègue (Henri), chef des travaux paléographiques à l'Ecole des Hautes-Études, 95, boulevard Saint-Michel, v^e. — 1888.
* Le Bret (Mme Paul), 148, boulevard Haussmann. — 1899.
* Lechat (Henri), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 22, quai Gailleton, Lyon. — 1891.
* Lecomte (Ch.), négociant, 5, rue d'Uzès. — 1875.
Lefebvre (Gustave), ancien membre de l'École d'Athènes, inspecteur en chef au service des antiquités d'Égypte, à Assiout (Haute-Égypte). — 1904.
* Legantinis (J.-E.), négociant à Odessa. — 1873.
Legrand (Adrien), agrégé de l'Université, 225, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1890.
Legrand (Philippe-Ernest), docteur ès lettres, professeur-adjoint à la Faculté des Lettres, 69, avenue de Noailles, Lyon. — 1892.
* Lelarge (Pierre), 11, rue Bonhomme, Reims. — 1907.
Lelioux (Armand), chef du service de la sténographie au palais du Sénat, 15, rue de Vaugirard. — 1879.

* Lereboullet (Dr Léon), membre de l'Académie de médecine, 44, rue de Lille. — 1872.
Leroux (Ernest), éditeur, 28, rue Bonaparte. — 1887.
Le Roux (Henri), directeur honoraire à la préfecture de la Seine, 18, rue des Marronniers, Paris-Passy. — 1897.
Leroy-Beaulieu (Anatole), membre de l'Institut, 27, rue Saint-Guillaume. — 1870.
Lesquier (Jean), membre de l'institut français d'archéologie orientale au Caire, chez Mme Lesquier, 3, rue du Bouteillier, Lisieux, — 1908.
* Létienne (Dr), Clos Myrième, Louveciennes, Seine-et-Oise. — 1906.
Lévy (Georges-Raphaël), 3, rue de Noisiel (rue Spontini) XVIe. — 1888.
Lévy (Isidore), directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 4, rue Adolphe-Focillon. — 1909.
* Lévy (Madame Paul), 16, rue Adolphe Yvon, Paris-Passy. — 1910.
Liard (Louis), vice-recteur de l'Académie de Paris, 5, rue de la Sorbonne, Ve. — 1884.
Limpritis, avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1877.
Loizon (J.), vice-président du tribunal civil, 22, rue de Russie, Tunis. — 1904.
* Loubat (duc de), associé correspondant de l'Institut, 53, rue Dumont-d'Urville, XVIe. — 1903.
* Lur-Saluces (comte de), 10, rue Dumont-d'Urville. — 1895.
Lycée Charlemagne, 101, rue Saint-Antoine. — 1896.
Lycée Louis-le-Grand, 123, rue Saint-Jacques. — 1907.

* Macmillan (George-A.), éditeur, St Martin's Street London, W.-C. — 1878.
Magne (Lucien), professeur à l'École des Beaux-Arts et au Conservatoire National des Arts et Métiers, inspecteur général des Monuments historiques, 6, rue de l'Oratoire. — 1905.
* Maisonneuve (Jean), villa Taillefer, à Saint-Bonnet-le-Château (Loire). — 1875.
Mallet (Ad.), chef du 1er bureau de l'enseignement secondaire, au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 83, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1897.
* Manoussi (Démétrius de), 11, rue Villebois-Mareuil. — 1869.
Mantadakis (P.), professeur au gymnase Avéroff, Alexandrie (Égypte). — 1903.
Mantzurany (N), professeur au gymnase de Chio (Scio) (Asie-Mineure). — 1900.
* Manussi (Constantin de), à Athènes. — 1869.
Marcheix, ancien bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts, 47, rue de Vaugirard. — 1885.
Marestaing (Pierre), 17, boulevard Flandrin. — 1902.
Marguerite-de la Charlony, ingénieur des arts et manufactures, 21, rue Bonaparte. — 1903.
Marino (Miltiade), rue de Patissia, à Athènes. — 1873.
Martha (Jules), professeur à la Faculté des Lettres, 16, rue de Bagneux. — 1881.

MARTIN (Albert), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, 9, rue Sainte-Catherine, Nancy. — 1887.

MARTINI (Edgar), professeur à l'Université, Leipzig, Querstr. 14 II. — 1904.

* MARTROYE (François), docteur en droit, 131, boulevard Saint-Germain. — 1910.

* MASPERO (G.), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général du service des antiquités et des musées Égyptiens, Le Caire. — 1877.

MASQUERAY (P.), professeur à la Faculté des Lettres, 32, rue Émile Fourcand, Bordeaux. — 1893.

MATHIS (J.), professeur de première au lycée, Saint-Omer. — 1908.

* MAURICE (Jules), membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, 10, rue Crevaux, XVIe (l'été : 24, rue Gambetta, à Loos-les-Lille, Nord). — 1902.

MAURY, professeur à la Faculté des Lettres, 75, avenue de Lodève, Montpellier. — 1894.

* MAVRO (Spiridion), Athènes. — 1873.

* MAVROMICHALIS (Kyriacoulis P.), ancien ministre, à Athènes. — 1888.

MAVROYENI-BEY (Démétrius), ancien consul général de Turquie, à Marseille, 89, cours Pierre Puget. — 1891.

* MAXIMOS (P.), à Odessa. — 1879.

MAY (G.), professeur à la Faculté de Droit, Paris, 12, rue de Longchamp. — 1904.

* MAZON (Paul), docteur ès lettres, professeur-adjoint à l'Université, 1, boulevard Thiers, à Dijon. — 1902.

* MEILLET (Antoine), professeur au Collège de France, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes, 24, boulevard Saint-Michel. — 1908.

MÉLY (F. de), membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, 26, rue de la Trémoïlle. — 1894.

MÉNARDOS (Dr Simos), University Lecturer on Byzantine and Modern Greek, Randolph Hotel, Oxford. — 1907.

MENDEL (Gustave), ancien membre de l'École d'Athènes, 11, rue Serkis, Constantinople, Pera. — 1902.

MENGOLA (D.), avocat, à Alexandrie (Egypte). — 1887.

MÉRIDIER (Louis), docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des Lettres, 2, avenue de Toulouse, Montpellier. — 1906.

MESSINESI (Léonce), 40, rue François Ier. — 1903.

MEUNIER (l'abbé J.-M.), directeur de l'Institution du Sacré-Cœur, Corbigny (Nièvre). — 1895.

* MEYER (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, 16, avenue La Bourdonnais, VIIe. — 1884.

MEYLAN-FAURE, professeur à l'Université, clos du Matin, Valentin, 44, Lausanne. — 1904.

MÉZIÈRES (Alfred), de l'Académie française, professeur honoraire de la Faculté des Lettres, sénateur, 57, boulevard Saint-Michel, V^e. — 1867.

MICHAELIDIS (C. E.), Rally brothers agency, Hull. — 1890.

MICHEL (Ch.), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université, 42, avenue Blonden, à Liège. — 1893.

* Michon (Etienne), conservateur-adjoint au musée du Louvre, 26, rue Barbet-de-Jouy. — 1893.
Millet (Gabriel), directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 34, rue Hallé, xive. — 1896.
* Milliet (Paul), 95, boulevard Saint-Michel. — 1889.
* Monceaux (Paul), professeur au Collège de France, 12, rue de Tournon. — 1885.
Monferrato (Antoine), ancien ministre des cultes et de l'instruction publique, à Athènes. — 1890.
Monod (Gabriel), professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 18bis, rue du parc de Clagny, Versailles. — 1869.
Mossot, professeur honoraire, 5, rue Claude-Chahu, xvie. — 1887.
Mot (Jean de), attaché aux musées de Bruxelles, au Musée du Cinquantenaire, Bruxelles. — 1901.
Musée (le) du Cinquantenaire, Bruxelles. — 1905.
Mutiaux (E.), 66, rue de la Pompe, Paris-Passy. — 1898.

Navarre (O.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres 57, boulevard Armand Duportal, Toulouse. — 1895.
* Negroponte (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.
* Negropontes (Ulysse), 78, avenue Malakoff. — 1890.
Nénot, membre de l'Institut, architecte de la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne. — 1908.
Nicole (Jules), professeur à la Faculté des Lettres, 9, chemin des Roches, Genève. — 1891.
* Nicolopoulo (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
Noailles (Pierre), licencié en droit, élève de l'Ecole des Hautes Etudes, 5, rue de Corneille VI. — 1900.
* Nolhac (Pierre de), conservateur du Musée national de Versailles, au Palais de Versailles. — 1888.
* Normand (Ch.), directeur de la Revue *L'ami des monuments et des arts,* secrétaire général de la Société des Amis des monuments parisiens. — 1889.

Offord (Joseph), 94, Gloucester Road, Soutk Kensington, London. — 1907.
* Olivier (Adolphe), 6, rue de Maubeuge. — 1907.
* Omont (H.), membre de l'Institut, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 17, rue Raynouard, xvie. — 1884.
Oursel (Paul), Consul général de France, 68, boulevard Malesherbes, viiie. — 1867.

Pagonis (C.-Th.) professeur au gymnase Avéroff, à Alexandrie (Egypte). — 1899.
* Paisant (Alfred), Président honoraire du tribunal civil, 35, rue Neuve, à Versailles. — 1871.
* Paix-Séailles (Charles), 278, boulevard Raspail. — 1896.
* Papadimitriou (Sinodis), professeur à l'Université d'Odessa. — 1893.

Papadopoulo Kerameus, conseiller d'Etat, professeur à l'Université impériale, chef de section à la bibliothèque impériale publique, Fontanka, 93, log. 17, à Saint-Petersbourg, Russie. — 1902.
Papageorgios (Sp.), professeur de théologie à Corfou. — 1911.
Papavassiliou (G.), professeur à Athènes, 20, rue Aréos. — 1889.
Paris (Pierre), professeur à la Faculté des Lettres, correspondant de l'Institut, à Bordeaux. — 1894.
Parmentier (Léon), professeur à l'Université de Liège, à Hamoir-sur-Ourthe (Belgique). — 1895.
* Paspati (Georges), à Athènes. — 1888.
Passy (Louis), député de l'Eure, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 75, rue de Courcelles. — 1867.
Paton (W.-R.), Smyrne, British Post. — 1896.
Peine (Louis), professeur au lycée Louis-le-Grand, 5, rue Latran. — 1894.
Pellati (Franz), Direzione gener. delle Antichità e Belle Arti, Ministero della P. Istruzione, Rome. — 1907.
Pelletier (François), professeur à l'Université de Laval, Québec (Canada). — 1902.
Pépin-Lehalleur (Adrien), 7, rue Nitot. — 1880.
Perdrizet (Paul), docteur ès-lettres, professeur d'archéologie et histoire de l'art à la Faculté des Lettres, 2, avenue de la Garenne, Nancy. — 1889.
Pereire (Henry), 33, boulevard de Courcelles. — 1890.
Pernot (Hubert), docteur ès lettres, répétiteur de grec moderne à l'École des langues orientales vivantes, 7, rue du Clos d'Orléans, Fontenay-sous-Bois (Seine). — 1900.
Perrot (Georges), secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Palais de l'Institut, 25, quai Conti. — 1867.
* Persopoulo (Nicolas), Trébizonde, Mer Noire, poste restante. — 1873.
Pessonneaux (Raoul), professeur au lycée Henri IV, à Clamart. — 1888.
* Petitjean (J.), professeur au lycée Condorcet, 32, rue Ernest Renan. — 1893.
Petridis (Dr A.-P.), chirurgien de l'hôpital grec, 15, rue Nebi Danial, Alexandrie (Égypte). — 1903.
* Peyre (Roger), professeur d'histoire au lycée Charlemagne, 13, rue Jacob. — 1879.
Pharmakowsky (B.), membre de la commission impériale archéologique, Palais impérial d'hiver, à Saint-Pétersbourg. — 1898.
Picard (Alphonse), fils, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1870.
Picard (Georges), 2 *bis*, rue de Benouville. — 1903.
Pichon (René), docteur ès lettres, professeur au lycée Henri IV, 142, boulevard Montparnasse. — 1903.
Pierrotet (Paul), directeur de Sainte-Barbe, place du Panthéon, ve. — 1903.
Pisanis (Jean), professeur à Alexandrie (Egypte). — 1899.
* Pispas (B.), rue Richelieu, à Odessa. — 1879.
Plassart (André), membre de l'École française d'Athènes. — 1908.
* Poinsot (Mlle), 5, rue de Vitry, Alfortville (Seine). — 1901.

* Pottier (Edmond), professeur à l'École du Louvre, conservateur-adjoint des Musées nationaux, membre de l'Institut, 72, rue de la Tour, Paris-Passy. — 1884.

Psichari (Jean), professeur à l'École des Langues orientales vivantes, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 16, rue Chaptal. — 1879.

* Puech (Aimé), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 1, rue du Val-de-Grâce. — 1892.

Quillard (Pierre) homme de lettres, 68, rue Lafontaine. — 1902.

Radet (G.), doyen de la Faculté des Lettres, 9 *bis*, rue de Cheverus, Bordeaux. — 1890.

Raingeard, agrégé des lettres, professeur au Lycée, rue Ferrer à La Roche-sur-Yon. — 1906.

Ralli frères, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

Raphael (Paul), 25, avenue Kléber. — 1907.

Ravaisson-Mollien (Charles), conservateur-adjoint au musée du Louvre, 39, rue Vital — 1898.

Recordon (Edouard), professeur, Clos Daisy, à Corseaux, près Vevey (Suisse) — 1906.

* Reinach (Adolphe-J.), membre de l'Ecole française d'Athènes. — 1906.

* Reinach (Joseph), député, 6, avenue Van-Dyck. — 1888.

* Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du musée gallo-romain de Saint Germain-en-Laye, à Paris, 4, rue de Traktir. — 1878.

* Reinach (Théodore), député, membre de l'Institut, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, 9, rue Hamelin. — 1884.

* Renauld, (Emile), professeur au collège Rollin, avenue Trudaine, IXe. — 1902.

Rheinart (Ferdinand), à la Hamadière à Domfront (Orne). — 1903.

Ricci (Seymour de), 7, rue Edouard Detaille. — 1901.

Richard (Louis), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 50, rue des Belles-Feuilles. — 1888.

Rivaud, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, 23, rue Arsène Orillard, à Poitiers. — 1908.

Roberti (A.), professeur honoraire, 13, rue de l'Abbatiale, à Bernay (Eure). — 1873.

Robin (L.), docteur ès-lettres, chargé de cours à la Faculté des Lettres, impasse Beauvrelu, Caen. — 1908.

Rodier, professeur à la Faculté des Lettres, 16, avenue d'Orléans. — 1909.

* Rodocanachi (Emmanuel), 29, rue Tronchet. — 1905.

* Rodocanachi (Michel-E.), négociant, 10, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

Romanos (Athos), ministre de Grèce à Paris, Hôtel Élysée Palace. — 1891.

* Rothschild (baron Edmond de), membre de l'Institut, 41, rue du faubourg Saint-Honoré. — 1884.

ROUGÉ (André), avocat à la Cour d'appel, 9, rue Vaillant, à Dijon. — 1910.

ROUJON (Henry), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, au Palais de l'Institut, quai Conti, 25. — 1904.

ROUX (Ferdinand), ancien magistrat, avocat, à Javode près et par Issoire. — 1887.

ROUX (René), étudiant à la Faculté des Lettres, 26, rue La Fayette, Versailles. — 1908.

* RUELLE (Ch.-Émile), administrateur honoraire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 5, rue Soufflot. — 1869.

SAGLIO (Edmond), membre de l'Institut, 85, rue de Sèvres. — 1868.

SAKELARIDIS (Dimitri), à Alexandrie (Egypte). — 1888.

SALA (Mme la comtesse), 22, rue Clément Marot. — 1901.

* SARTIAUX (Félix), ingénieur à la Compagnie des chemins de fer du Nord, 108, rue Caulaincourt, XVIIIe. — 1909.

* SATHAS (Constantin), 4, rue du Mont-Thabor. — 1874.

* SAYCE (A. H.), professeur à l'Université d'Oxford, Queen's College. — 1879.

* SCARAMANGA (Luc), à Taganrog (Russie). — 1870.

* SCARAMANGA (Pierre-J.), 36, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine. — 1872.

* SCHLEGEL (F.), commandant, 12, rue Broca. — 1906.

* SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, 29, avenue Montaigne, VIIIe. — 1888.

* SEGALÁ Y ESTALELLA (Dr Luis), professeur de langue et littérature grecques à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université, Plaza de Urquinaona, 6², Barcelone. — 1908.

SENART (Emile), membre de l'Institut, 18, rue François Ier, VIIIe. — 1867.

SENSINE (Henri), professeur à Lausanne (Suisse). — 1907.

SEREFAS (Athanasios D.), à Salonique. — 1905.

SERRUYS (Daniel), directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, 2, rue Le Regrattier. — 1902.

SESTIER (J.-M.), avocat à la Cour d'appel, 24, rue Pierre Nicole. — 1881.

SEURE, agrégé des lettres, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, 16, avenue Elisée-Reclus (parc du Champ de Mars). — 1901.

SHEAR (Mme Théodore Leslie), 468, Riverside Drive. New-York. — 1899.

* SIBIEN (Armand), architecte, 14, rue du Quatre-Septembre. — 1901.

SIMONE BROUWER (Dr F. de), professeur, 5, place Montecalvario, Naples. — 1906.

* SINADINO (Michel), 1, rue des Fatimites, Alexandrie (Égypte). — 1886.

* SINADINO (Nicolas), 1, rue des Fatimites, Alexandrie (Égypte). — 1884.

SINOIR, professeur de première au lycée, Laval. — 1892.

SIOTIS (Dr), directeur de l'établissement hydrothérapique de Constantinople, 7, rue Télégraphe, Péra, Constantinople. — 1905.

Siret (Louis), ingénieur à Cuevas de Vera, par Almeria (Espagne). — 1909.
Skias (André N.), 6, rue Cantacuzène, à Athènes. — 1892.
Skliros (Georges-Eustache), Santa-Maura, Leucade, Grèce. — 1876.
Sotiriadis, éphore des antiquités et des musées, 21, rue Lucien, Athènes. — 1902.
Stais, directeur du musée national, rue de Patissia, Athènes. — 1908.
Stamoulis (Anastase), négociant, à Silimvria (Turquie). — 1874.
Stavridi (Jean), 29, Cleveland Gardens, Hyde Park. London W. — 1908.
Steen-Nilsen (Mme), 1, rue de la Ville-l'Évêque. — 1907.
Streit (Georges), professeur de droit international à l'Université d'Athènes. — 1894.
Sturel (René), professeur en congé, 29, avenue de La Bourdonnais, VIIe. — 1907.
Svoronos (J.-N.), directeur du musée numismatique, Athènes. — 1903.
Syllogue (le), Νέα Ζωή, à Alexandrie (Egypte). — 1907.

Tambacopoulos (D.), sous-directeur de la Banque d'Orient, à Alexandrie (Egypte). — 1906.
* Tannery (Mme Vve Paul), Brion-sur-Thouet (Deux-Sèvres) (à Paris, 8, rue Stanislas). — 1907.
Terrier, professeur honoraire au lycée Condorcet, 10, rue d'Aumale. — 1878.
* Tougard (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, bibliothécaire du petit séminaire, à Rouen. — 1867.
* Tourtoulon (baron de), 13, rue Roux-Alphéran, Aix (Bouches-du-Rhône). — 1869.
Trachilis (Stephanos) professeur à la Canée, Crète. — 1906.
* Travers (Albert), inspecteur général honoraire des postes et télégraphes de l'Hérault, 4 bis, rue Voltaire, Brest (Finistère). — 1885.
Triantaphyllidis (G. J.), 127, boulevard Malesherbes. — 1894.
* Tsacalotos (E.-D.), professeur au 1er gymnase Varvakion, à Athènes. — 1873.
Tsapalos, ingénieur des mines, 17, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine (Seine). — 1907.

* Université d'Athènes. — 1868.

Vallette (Paul), professeur à l'Université de Lausanne. — 1910.
* Vasnier, greffier des bâtiments, Saint-Georges du Vièvre (Eure). — 1894.
Vassilakis (Dr Germanos), archimandrite supérieur de l'Église grecque de Paris, 7, rue Bizet, XVIe. — 1905.
Vatelot (S.), directeur du lycée gréco-français, 10, rue Mekteb, Péra-Constantinople. — 1905.
* Vendryès (Joseph), chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 85, rue d'Assas. — 1903.
Venetocles (Dém.), directeur du lycée grec, à Alexandrie (Egypte). — 1879.

VERNET (Marcel), associé correspondant national des Antiquaires de France, 10, rue d'Offémont, XVIIe. — 1904.
VIANEY (J.), docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres, rue Marcel de Serres, à Montpellier. — 1894.
* VLASTO (Antoine), 104, avenue Malakoff. — 1884.
VOGÜÉ (marquis de), de l'Académie française, membre de l'Institut, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert, VIIe. — 1875.
VOLONAKI (Michel D.), directeur du Panchyprion, à Nicosie, île de Chypre. — 1909.
VOS (Luc de), 6, place de la Bourse. — 1908.
* VUCINA (Emmanuel G.), 1, rue Xanthippe, à Athènes. — 1873.

WALTZ (Pierre), professeur au lycée, 9, rue Diaz, Bordeaux. — 1910.
WEILL (Raymond), capitaine du génie, docteur ès lettres, 39, rue de Paris, à Elbeuf (Seine-Inférieure). — 1904.
WELTER (H.), libraire, 4, rue Bernard-Palissy. — 1894.
WILLEMS, professeur à l'Université, Bruxelles. — 1905.
* WOODOUSE (W.-J.), M. A. Professor of Greek af the University of Sydney New South Wales (Australie). — 1910.
WUHRER (Mlle Marie-Louise), 66, rue Gay-Lussac. — 1905.

* XANTHOPOULOS (Démétrius). — 1879.
XANTHOUDIDIS (Etienne), éphore des antiquités en Crète. — 1908.
* XYDIAS (Nicolas), artiste-peintre, chez M. Pylarinos, pharmacien, place Louis, Athènes. — 1884.

YON (Albert), élève de l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1911.

ZAHNAS (Démétrius), à Salonique. — 1904.
ZAÏMIS (Assemakis), à Athènes. — 1891.
ZAÏMIS (Panaghiotis), officier de l'armée grecque, à Athènes. — 1890.
ZALOCOSTA (Pierre-N.), à Athènes. — 1886.
ZARIFI (Georges), chez M. Léonidas Zarifi, banquier, à Constantinople. — 1902.
ZARIFI (Périclès), banquier, 10, rue du Coq, à Marseille. — 1867.
ZIGAVINOS (Grégoire), archimandrite, 23, rue de la Grande-Armée, à Marseille. — 1891.

SOCIÉTÉS ET ÉCOLES CORRESPONDANTES

Athènes.

École française d'Athènes.
Institut archéologique allemand.
Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.

Auxerre.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Baltimore (États-Unis).

John Hopkin's University.

Besançon.

Société d'émulation du Doubs.

Boston.

Archæological Institute of America.

Bruxelles.

Société des Bollandistes.

Constantine.

Société archéologique du département de Constantine.

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.
Institut archéologique russe.

Le Havre.

Société havraise d'études diverses.

Liverpool.

The Liverpool Institute of Archaeology.

Londres.

Society for the promotion of Hellenic studies.

Montpellier.

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Nancy.

Académie de Stanislas.

Paris.

Société nationale des antiquaires de France.

Rome.

École française de Rome.

Senlis.

Comité archéologique.

Smyrne.

Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

PÉRIODIQUES ÉCHANGÉS AVEC LA REVUE

Paris.

Annales du musée Guimet.
Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique.
Revue critique d'histoire et de littérature.
Revue des questions historiques.

Athènes.

Διάπλασις τῶν παίδων.
Ἑστία.
Παναθήναια.

Baltimore

American Journal of philology.

Bordeaux.

Revue des Études anciennes.

Leipzig.

Archiv für Religionswissenschaft.
Byzantinische Zeitschrift.

Lemberg.

Eos.

Liège.

Musée Belge.

New York.

American Journal of Archæology.

Padoue.

Rivista di Storia antica e Scienze affini.

Rome.

Bessarione.
Bollettino dell' Istituto di diritto romano.
Bollettino d'arte del Ministero della P. Istruzione.

Trieste.

Νέα ἡμέρα.

PRIX DÉCERNÉS

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1910)

1868. Prix de 500 fr. M. Tournier, Édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. Boissée, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. Weil, Édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines.*

— Mention très honorable. M. Bernardakis, Ἑλληνικὴ γραμματική.

1870. Prix de l'Association. M. Alexis Pierron, Édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. Paparrigopoulos, *Histoire nationale de la Grèce.*

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile Ruelle, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sathas, Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα, et M. Valettas, Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων.

1872. Médaille de 500 fr. M. Politis, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.

1873. Prix de l'Association. M. Amédée Tardieu, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. Boucherie, Ἑρμηνεύματα et Καθημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à Julius Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de Rochas d'Aiglun, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

— Prix Zographos. M. Coumanoudis (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. Sathas, *Bibliotheca graeca medii aevi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. Wescher, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quae supersunt, graece et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites pour la première fois.*

— Mention très honorable. M. E. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès.*

— Mention très honorable. M. Alfred Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. Sathas, *Mich. Pselli Historia*

byzantina et alia opuscula, et M. Petit de Julleville, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Miliarakis, Κυκλαδικά, et M. Margaritis Dimitza, Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine.

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier, Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiae tyranni vita ac scriptis;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne aux* v^e^ *et au* ive *siècles avant l'ère chrétienne*, et M. Phil. Bryennios, Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome.

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l'Ἀθήναιον.

1877. Prix Zographos. MM. Bayet et Duchesne, *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. Aubé, Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français, et M. Victor Prou, Édition et Traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie.

— Prix Zographos. Le *Bulletin de correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. Saglio, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos. M. Henri Vast, *Etudes sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. Gevaert, *Histoire et théorie de la musique dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. Cartault, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. Collignon, *Manuel d'archéologie grecque*, et M. V. Prou, *Les théâtres d'automates en Grèce*, au iie siècle de notre ère.

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. Martha, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdoces athéniens*, et M. P. Girard, Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes.*

1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice Croiset, *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, et M. Couat, *La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Contos, Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν, et M. Emile Legrand, *Bibliothèque grecque vulgaire*, t. I, II, III.

1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max Bonnet, *Acta Thomae, partim inedita*, et M. Victor Henry. Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste Choisy, *Études sur l'architecture grecque*, et M. Edmond Pottier, Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Lécythes blancs attiques.*

1885. Prix de l'Association. M. Salomon Reinach, *Manuel de philologie classique.*

— Prix Zographos. M. Olivier Rayet, *Monuments de l'art antique.*

1886. Prix de l'Association. *Le Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.* Recueil annuel.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Amédée Hauvette, *De archonte rege;* — *Les Stratèges athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres, et M. Bouché-Leclercq, *Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen* et *G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque.*

1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert Martin, Thèse pour le doctorat ès lettres sur *les Cavaliers athéniens*, et M. Paul Monceaux, Thèses *De Communi Asiae provinciae* et sur les *Proxénies grecques.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Papadopoulos-Kerameus, Ouvrages divers sur l'antiquité grecque, et Paul Tannery, Ouvrages et opuscules sur l'histoire de la science grecque.

1888. Prix de l'Association. M. Homolle, Thèses pour le doctorat ès lettres, *Les archives de l'intendance sacrée à Délos. — De antiquissimis Dianae simulacris deliacis.*

— Prix Zographos. Ἑστία, revue hebdomadaire dirigée par M. Cazdonis.

— Mention très honorable. M. Cucuel, *Essai sur la langue et le style de l'orateur Antiphon*; *Œuvres complètes de l'orateur Antiphon*, traduction française.

— Mention très honorable. M. l'abbé Rouff, *Grammaire grecque* de Koch, traduction française.

1889. Prix de l'Association. M. Henri Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Ch. Diehl, *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*, et M. Spyridon Lambros, Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους ἑλληνικῶν κωδίκων.

1890. Prix de l'Association. M. G. Schlumberger, *Un empereur byzantin au xe siècle. Nicéphore Phocas.*

— Prix Zographos. M. Miliarakis, Νεοελληνικὴ γεωγραφικὴ φιλολογία (1800-1889).

1891. Prix de l'Association. M. Edmond Pottier, *Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sakkélion, Βιβλιοθήκη Πατμιακή, et M. Latyschev, *Inscriptiones graecae orae septentrionalis Ponti Euxini.*

1892. Prix de l'Association. Partagé entre M. Costomiris, *Livre XII d'Aétius inédit*, M. P. Milliet. Études sur les premières périodes de la céramique grecque, et M. A.-N. Skias (Περὶ τῆς κρητικῆς διαλέκτου).

— Prix Zographos. Partagé entre M. l'abbé Batiffol, Thèse sur *l'abbaye de Rossano*, et autres travaux de paléographie grecque, et M. Svoronos, *Numismatique de la Crète ancienne.*

— Prix Zappas. MM. les abbés Auvray et Tougard, *Édition critique de la petite catéchèse* de Saint Théodore Studite.

1893. Prix Zographos. Partagé entre M. Georges Radet, *De coloniis a Macedonibus in Asiam cis Taurum deductis* et *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades.* Thèses pour le doctorat ès lettres, et M. Jean Dupuis, *Théon de Smyrne*, texte et traduction.

— Prix Zappas. M. Nicole, *Les Scolies genevoises de l'Iliade* et *Le Livre du préfet.*

1894. Prix Zographos. Partagé entre M. Tsountas, Μυκῆναι καὶ μυκηναῖος πολιτισμός, et M. Clerc, *De rebus Thyatirenorum* et *Les Métèques athéniens.* Thèses pour le doctorat ès lettres.

— Prix Zappas. M. Cavvadias. Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, κατάλογος περιγραφικός, I et *Fouilles d'Épidaure*, I.

1895. Prix Zographos. M. A. Bailly, *Dictionnaire grec-français.*

— Prix Zappas. M. V. Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*, (Bibl. Ec. fr. de Rome et d'Athènes, fasc. 67). Thèse pour le doctorat ès lettres.

1896. Prix Zographos. S. E. Hamdy Bey et M. Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon.*

— Priy Zappas. M. Paul Masqueray, *De tragica ambiguitate apud Euripidem* et *Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque.* Thèses pour le doctorat ès lettres.

1897. Prix Zographos. Partagé entre MM. Defrasse et Lechat, *Épidaure, restauration et description des principaux monuments du sanctuaire d'Asclépios*, et M. Beauchet, *Histoire du droit privé de la république athénienne.*

— Prix Zappas. M. Maurice Emmanuel, *De saltationis disciplina apud Graecos* et *Essai sur l'orchestique grecque.* Thèses pour le doctorat ès lettres.

— Médaille d'argent. M. DE RIDDER, *De eclypis quibusdam quae falso vocantur argivo-corinthiaca* et *De l'idée de la mort en Grèce à l'époque classique* (Thèses pour le doctorat ès lettres) et *Catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes.*

1898. Prix Zographos. Partagé entre M. D. C. HESSELING, *Les cinq livres de la loi (le Pentateuque)*, traduction en néo-grec, et M. Hilaire VANDAELE *Essai de syntaxe historique : l'optatif grec.*

— Prix Zappas. Le Δελτίον τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος.

1899. Prix Zographos. Partagé entre M. ARDAILLON, *Les mines du Laurion dans l'antiquité* (Thèse pour le doctorat ès lettres), et M. Ph.-E. LEGRAND, *Etude sur Théocrite* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. MILIARAKIS, Ἱστορία τοῦ βασιλείου τῆς Νικαίας καὶ τοῦ δεσποτάτου τῆς Ἠπείρου.

1900. Prix Zographos. Partagé entre M. Charles MICHEL, *Recueil d'inscriptions grecques*, et M. Gustave FOUGÈRES, *De Lyciorum communi* et *Mantinée et l'Arcadie orientale* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. POLITIS, Μελέται περὶ τοῦ βίου καὶ τῆς γλώσσης τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ. Παροιμίαι. Τόμος Α' (fascicules 68-71 de la bibliothèque Marasly).

1901. Prix Zographos. Partagé entre M. NAVARRE, *Essai sur la rhétorique grecque* (Thèse pour le doctorat ès lettres), et M. OUVRÉ, *Les formes littéraires de la pensée grecque.*

— Prix Zappas. M. G. MILLET, *Le Monastère de Daphni.*

1902. Prix Zographos. Partagé entre M. COUVREUR, *Hermiae Alexandrini in Platonis Phaedrum scholia* et M. A. JOUBIN, *La sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. SVORONOS, Ἑρμηνεία τῶν μνημείων τοῦ Ἐλευσινιακοῦ μυστικοῦ κύκλου καὶ τοπογραφία Ἐλευσῖνος καὶ Ἀθηνῶν.

1903. Prix Zographos. Partagé entre M. HATZIDAKIS, Ἀκαδημεικὰ ἀναγνώσματα T. I. (Bibl. Marasly, fascicules 175-178) et M. Paul MAZON, *L'Orestie d'Eschyle.*

— Prix Zappas. Le général DE BEYLIÉ, *L'Habitation byzantine.*

1904. Prix Zographos. Partagé entre M. CARRA DE VAUX, *Les mécaniques ou l'élévateur de Héron d'Alexandrie* et *Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques de Philon*, et M. DE RIDDER, *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque Nationale.*

— Prix Zappas. Le Σύλλογος πρὸς διάδοσιν ὠφελίμων βιβλίων.

— Médaille d'argent. T. STICKNEY, *Les sentences dans la poésie grecque d'Homère à Euripide* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. COLARDEAU, *Épictète* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

1905. Prix Zographos. Partagé entre MM. G. GLOTZ, *La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. L. LALOY, *Aristoxène de Tarente, disciple d'Aristote, et la musique dans l'antiquité* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Alexandre PALLIS, Ὁμήρου Ἰλιάς.

— Prix exceptionnel, M. VENDRYÈS, *Traité d'accentuation grecque.*

— Médaille d'argent, M. V. CHAPOT, *La province romaine proconsulaire d'Asie.*

1906. Prix Zographos. Partagé entre MM. BOURGUET, *L'administration financière du sanctuaire pythique au* IVe *siècle avant J.-C.* (Thèse pour le doctorat ès lettres) et M. COLIN, *Rome et la Grèce de 200 à 146 avant J.-C.* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. CAVALLERA, *S. Eustathii episcopi Antiocheni in Lazarum, Mariam et Martham homilia christologica.*

— Médaille d'argent. Le Λεξικὸν ἐγκυκλοπαιδικόν.

1907. Prix Zographos. Partagé entre MM. CUNY, *Le nombre duel en grec* (Thèse

pour le doctorat ès lettres) et MÉRIDIER, *L'influence de la seconde sophistique sur l'œuvre de Grégoire de Nysse* et *Le philosophe Thémistius devant l'opinion de ses contemporains* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Prix Zappas. M. Sp. LAMBROS, Νέος Ἑλληνομνήμων.

— Médaille d'argent. M. Adhémar d'ALÈS, *La théologie de saint Hippolyte.*

— Médaille d'argent. M. ADAMANTIOS ADAMANTIOU, Τὰ Χρονικὰ τοῦ Μορέως.

1908. Prix Zographos. Partagé entre MM. G. LEFEBVRE, *Fragments d'un manuscrit de Ménandre* et M. J. DELAMARRE, *Inscriptiones Amorgi* (Inscriptiones Græcæ, vol. XII, fasc. 7).

— Prix Zappas. M. Léon ROBIN, *La théorie platonicienne des idées et des nombres d'après Aristote* et *La théorie platonicienne de l'Amour* (Thèses pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. Simos MÉNARDOS, Τοπωνυμικὸν τῆς Κύπρου.

— Médaille d'argent. Jean B. PAPPADOPOULOS, *Théodore II Lascaris, empereur de Nicée* (Thèse pour le doctorat d'Université).

1909. Prix Zographos. Partagé entre MM. Hubert PERNOT, *Girolamo Germano, grammaire et vocabulaire du grec vulgaire* et *Phonétique des parlers de Chio* (Thèses pour le doctorat ès lettres) et Paul PERDRIZET, *Fouilles de Delphes* (tome V). *Monuments figurés.* (Petits bronzes, etc.)

— Prix Zappas. M. Grégorios BERNARDAKIS, Λεξικὸν ἑρμηνευτικὸν τῶν ἐνδοξοτάτων Ἑλλήνων ποιητῶν καὶ συγγραφέων (Biblioth. Marasly).

— Médaille d'argent. M. CAVAIGNAC, *Études sur l'histoire financière d'Athènes au* v^e *siècle.* (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaille d'argent. M. DALMEYDA, *Euripide, les Bacchantes.* Texte grec, éd. avec commentaire critique et explicatif (Thèse pour le doctorat ès lettres).

— Médaile d'argent. M. EGINITIS, Τὸ κλῖμα τῆς Ἑλλάδος. Μέρος α' : τὸ κλῖμα τῶν Ἀθηνῶν. Μέρος β' : τὸ κλῖμα τῆς Ἀττικῆς.

— Médaille d'argent. M. G. NICOLE, *Meidias et le style fleuri dans la céramique attique.*

1910. Prix Zographos, partagé entre MM. Paul BOUDREAUX, édition des Cynégétiques d'Oppien et Waldemar DEONNA, *Les Apollons archaïques.*

— Prix Zappas. M. PAPADOPOULO-KERAMEUS. Nombreuses publications de textes inédits; ouvrages divers.

— Prix exceptionnel, M. Paul VALLETTE, *De Oenomao lyrico* (Thèse latine pour le doctorat ès-lettres).

— Médaille d'argent, M. GERMAIN DE MONTAUZAN, *La science et l'art de l'ingénieur aux premiers siècles de l'empire romain.*

— Médaille d'argent, M. René STUREL, *Jacques Amyot, traducteur des Vies parallèles de Plutarque.*

DF
10
R4
t.23

Revue des études grecques

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY